
3 1761 04945094 3



CHRONOLOGIQUE

DE

Par le Sieur *Historiographe de France.*

NOUVELLE EDITION, AUGMENTÉE.

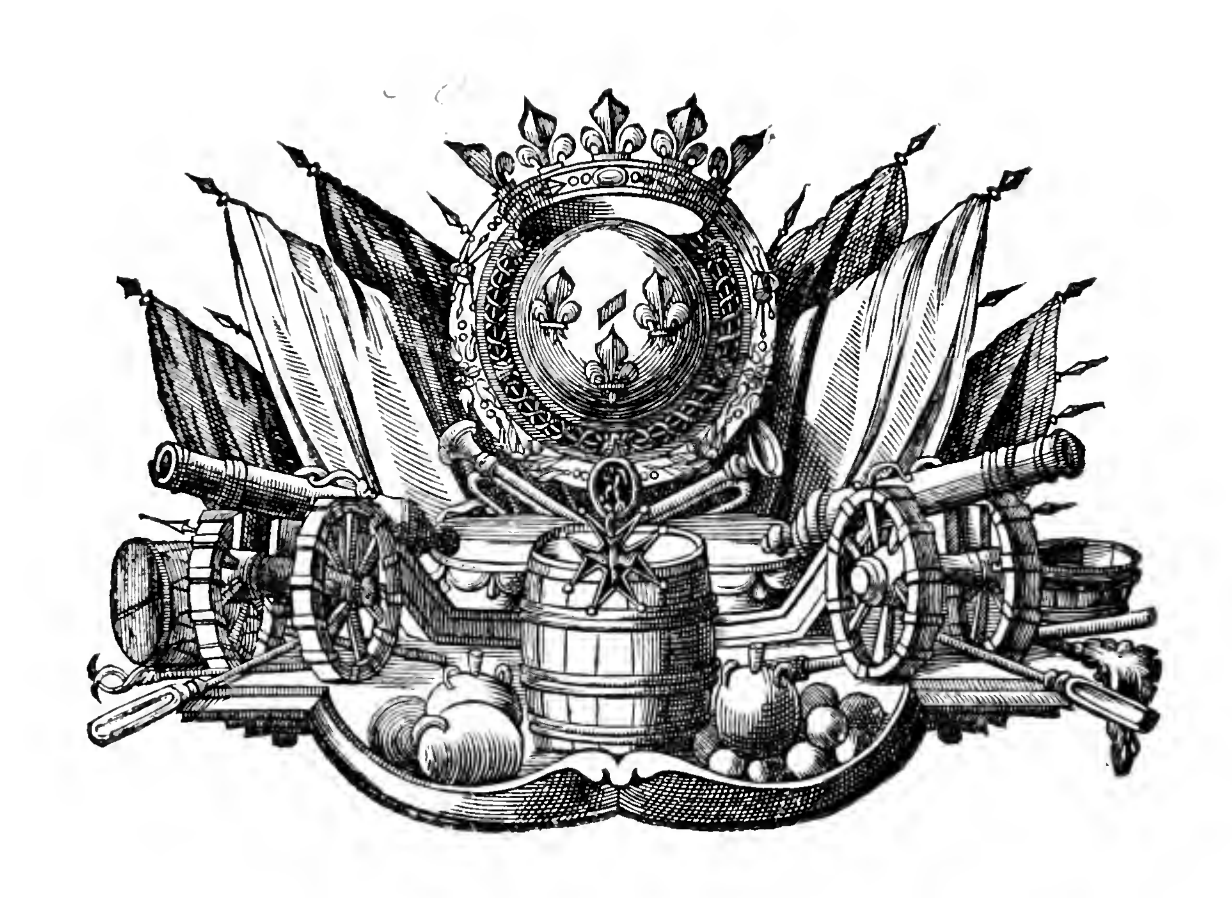
CONTENANT *l'Origine des François, & leur établissement dans les Gaules, avant Clovis.*

L'ETAT *de la Religion, & la conduite des Eglises dans les Gaules, avant Clovis.*

LE REGNE *des Rois de France depuis* FARAMOND, ou WARAMOND, *avec la Vie des Reines.*



CHEZ DAVID MORTIER, LIBRAIRE.



viij

AVERTISSEMENT.

IL seroit fort inutile de nous étendre ici sur les éloges que l'abregé de l'Histoire de France par Mezeray a si justement merités. Que pourrions-nous dire qui ne soit depuis long-tems connu de tout le monde ? Personne n'ignore que l'Ouvrage de ce celebre Historien a toujours été estimé & recherché avec le plus grand empressement. Combien d'éditions n'en a t'on point faites, sans pouvoir encore satisfaire la juste avidité du Public ? On sçait d'où vient cette estime; de la sincerité & de l'impartialité de l'Auteur. Si Mezeray n'a pas tout connu, il a rapporté avec franchise tout ce qu'il a sçû, tout ce que des recherches longues & pénibles lui avoient appris. On voit par tout regner son caractere libre, sincere, incapable de flatter.

Attentif à profiter des fautes qui lui étoient échapées d'abord, il fit de nouveaux efforts pour se rendre digne de plus en plus de l'accueil si favorable que le Public avoit fait à son Ouvrage. Il consulta de nouvelles sources, il eut recours aux lumieres de ses amis; il mit à profit la critique de ses Censeurs: & par là il perfectionna son travail, & le rendit plus précieux, parce qu'il devint plus utile. On a eu raison de dire qu'après avoir surpassé dans sa grande Histoire de France, tous ceux qui avoient fourni avant lui la même carriere, il se surpassa lui-même dans son abregé. Deux des plus Sçavans Hommes, le fameux Do-

ĉteur Jean De Launoy pour l'Ecclesiastique, & M. Dupuy pour le Civil, lui servirent à perfectionner cet Ouvrage, comme le dit M. l'Abbé Dolivet dans sa continuation de l'Histoire de l'Academie Françoise.

C'est cet Abregé tant de fois imprimé, & toujours desiré que nous presentons de nouveau au Public. Mais nous osons dire, & nous ne craignons pas d'être démentis, que nous le donnons plus parfait, plus exact, & plus orné qu'il n'a encore été publié.

I°. Nous y joignons le *Traité de l'Origine des François, & de leur Etablissement dans les Gaules*, imprimé à Amsterdam en 1682. in 8°. & qui étoit devenu fort rare. On n'ignore pas que cette derniere production de Mezeray, estimée de tous les Connoisseurs, mit le sceau à la gloire qu'il s'étoit acquise. On y lit avec autant de satisfaction que d'utilité, tout ce que l'Auteur y dit, fondé sur les meilleurs monumens, de l'origine des François, & de leur établissement dans les Gaules; de l'état de la Religion, & de la conduite des Eglises dans les Gaules jusqu'au regne de Clovis.

II°. On a ajouté la vie des Reines telle qu'on l'a trouvée dans la grande Histoire de Mezeray, imprimée à Paris en 1685. en trois Tomes in folio. Ces vies sont courtes pour l'ordinaire, mais aussi interressantes qu'elles l'ont pû être.

III°. On a fait graver de nouveau les portraits des Rois de France, mais avec plus d'attention & de propreté qu'ils ne l'avoient encore été. Pour y réüssir, on a cherché avec soin les plus anciennes, & les plus fidelles Médailles que différens Cabinets renferment : on en a eu la communication, & c'est sur ces modeles que l'on a gravé les portraits que l'on offre ici. C'est de la même source

que nous avons tiré les Portraits de Faramond, de Clodion, de Merovée, de Childeric I. & de Childeric III. que l'on n'avoit point encore eu gravés.

Dans toutes les Editions précédentes de l'Abregé de Mezeray, la partie inférieure de chaque gravure se trouve chargée de Vers François, ce qui ôte tout l'agrément de ces gravures, & en rend la vuë presqu'insupportable. Pourquoi en cherchant à instruire le Lecteur, ne pas travailler en même tems à plaire à ses yeux? C'est ce que nous avons tâché de faire, en renvoyant ces Vers à la page suivante après le nom de chaque Roi. C'est là aussi, où nous avons crû devoir placer la Chronologie des Papes, qui auparavant sembloit encore vouloir servir de bordure à chaque Portrait, par le lieu que cette Chronologie occupoit.

IV°. Mais ce qui rend particulierement recommendable la nouvelle Edition de cet Ouvrage, que nous donnons en même tems en treize Volumes in-douze; & ce qui doit la faire preferer sans comparaison à toutes celles qui ont précedé, c'est un grand nombre d'endroits peu limez & quelquefois déplacez, qui ont été changez, polis, & mis dans un meilleur ordre par feu M. l'Abbé de Vertot. Ce sont surtout des Notes Historiques & critiques trouvées dans les manuscrits de feu M. Amelot de la Houssaye, qui serviront de beaucoup à l'intelligence de certains endroits de cette Histoire. On les a placées au bas des pages de cette nouvelle Edition. Il sera aisé de sentir, en les lisant, qu'elles viennent d'un Ecrivain judicieux versé dans l'Histoire de France, & dont le caractere ressemble assez à celui de Mezeray, par la liberté avec laquelle il s'exprime, sans jamais s'écarter des bornes de la justice & de la vérité.

Ces Notes d'ailleurs sont tirées pour la plus grande

partie de Memoires & autres Ecrits connus , mais souvent rares , & par conséquent peu à portée d'être consultez par le plus grand nombre des Lecteurs. Pour être plus assurés de la fidelité de ces Notes , & de l'utilité que l'on pourroit en retirer , nous avons crû devoir les communiquer , avant de les imprimer , à quelques Personnes intelligentes qui ont pris la peine de les vérifier dans les sources , & même de traduire en François celles qui dans les originaux étoient en Latin , en Espagnol , ou en Italien.

V°. Mezeray n'ayant pas touché ce qui regarde les Regnes de Louis XIII. & de Louis XIV. on a joint à cette Edition un quatriéme Tome qui contient aussi en abregé l'Histoire de ces deux Regnes par M. de Limiers. Cette Histoire est estimée & mérite d'être répanduë. L'Auteur s'y conforme assez bien au plan de Mezeray : il a imité autant qu'il l'a pû son tour , sa précision , sa clarté : il s'est attaché surtout à cette sincerité qui est le caractere propre du premier , & qui est essentielle à l'Histoire. Comme lui , il a rangé exactement selon l'ordre des tems les évenemens dont il parle. Comme lui , il n'a rapporté des affaires étrangeres , que ce qui paroît nécessairement lié avec celles de France. A l'exemple de Mezeray , M. de Limiers n'a pas négligé non plus les affaires de l'Eglise ; & le détail dans lequel il entre sur cela , quoiqu'abregé , peut beaucoup servir à ceux qui ne peuvent approfondir ces sortes de matieres. On y trouvera même les commencemens de l'Histoire de la Bulle *Unigenitus* , qui fait une si grande partie de l'Histoire Ecclésiastique du dix-huitiéme Siecle , & qui n'en est pas assurément la moins interessante : & l'on a crû faire plaisir aux Lecteurs, en poussant cette Histoire au delà même du regne de Louis XIV.

VI°. Enfin on s'est conformé au plan de M. de Limiers, en publiant comme lui dans cette nouvelle Edition, l'Histoire de la vie de Mezeray, qui fut imprimée pour la premiere fois en 1726. in-douze, & que l'on sçait depuis long-tems être un ouvrage de la jeunesse de feu M. Daniel de Laroque, fils du celebre Ministre Protestant Mathieu de Laroque, si connu par ses Ouvrages.

Nous nous croyons néanmoins obligez d'avertir que cet Ecrit est plus un Roman Satirique, qu'une Histoire de la vie de Mezeray. Etoit-ce la peine de faire un livre, dit sur cela M. l'Abbé Dolivet dans la continuation de l'Histoire de l'Académie Françoise, pour nous apprendre qu'un Historien dont la mémoire doit être chere aux François, étoit un homme bisare jusqu'à l'extravagance la plus outrée, ami de la débauche, même sur ses vieux jours; sans religion, si ce n'est la veille de sa mort? M. de Laroque s'est surement conduit dans cet Ouvrage, comme ces faiseurs de Romans ou de Panégyriques, qui ne sont attentifs qu'à bien manier l'art d'alterer le fond, & de feindre les circonstances. On auroit donc pû supprimer cette vie, sans faire aucun tort au Public; mais comme il y auroit eû des Lecteurs qui pour cette seule omission regarderoient notre Edition comme défectueuse, nous avons crû qu'il étoit de notre interêt d'avoir égard aux différentes dispositious de ceux à qui nous destinons cette Edition. On trouvera cette vie à la tête du quatriéme Tome qui sert de Continuation à l'Histoire de Mezeray: c'est la seule place que nous avons pû lui accorder dans l'arrangement des Volumes de cette nouvelle Edition.

A LA POSTERITÉ
POUR LA GLOIRE PERPETUELLE
DU REGNE TRIOMPHANT
* DE LOUIS LE GRAND,
ROY TRE'S-CHRESTIEN,

TOUJOURS VICTORIEUX, TOUJOURS AUGUSTE;

QUI A COMMENCE' DE VAINCRE,
aussi-tôt que de regner.

QUI PAR SA CLEMENCE A RENDU

LA TRANQUILLITE' A LA FRANCE,
Et par sa Justice veut donner la Paix à toute l'Europe:

QUI, PAR LA TERREUR DE SES ARMES
A chassé les Infideles de la Chrétienté,

ET VAINCU EN TOUS LIEUX SUR MER ET SUR TERRE
les Ennemis de son Etat & de sa gloire:

QUI PAR SA SAGESSE A RETABLI L'ORDRE

DANS LA POLICE, DANS LES FINANCES,
& dans les Loix,

ET

QUI PAR SA MUNIFICENCE A MIS LES SCIENCES

ET LES BEAUX ARTS DANS LEUR PERFECTION.

FASSE LE CIEL

QUE SES CONQUESTES AILLENT AUSSI LOIN
QUE SA RENOMME'E,

QUE LE NOMBRE DE SES ANNE'ES
égale celui de ses Victoires:

ET QUE LE BONHEUR DE SON EMPIRE

SOIT LA FELICITE' DE TOUS LES PEUPLES

DE LA TERRE.

* *Louis XIV. mort le 1. Septembre 1715.*

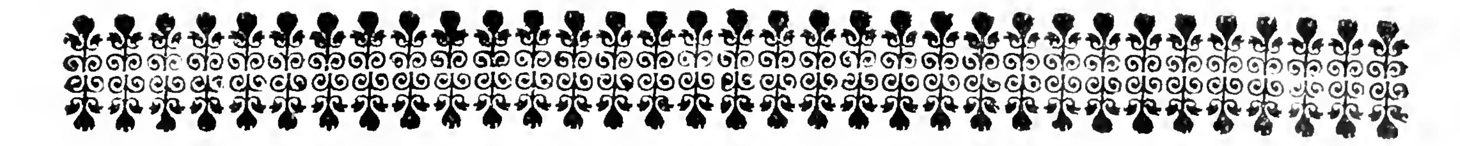


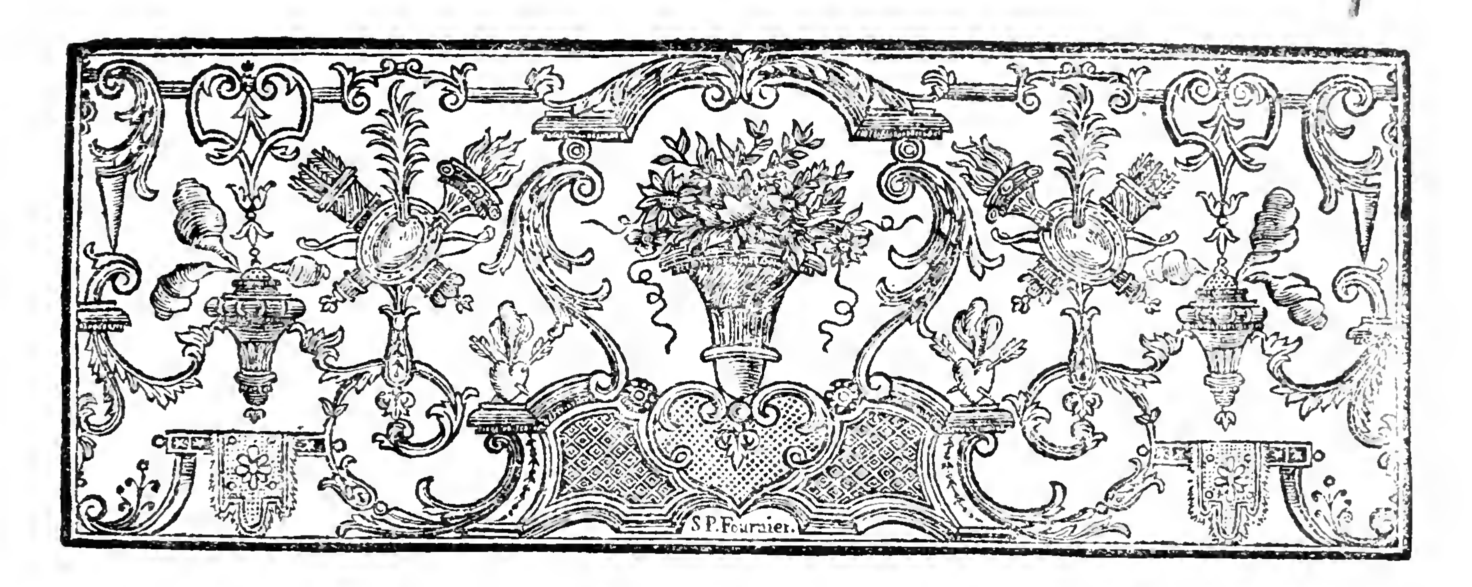
TABLE
DU PREMIER VOLUME.

LIVRE PREMIER.

ROIS ET REINES DE FRANCE

CONTENUS DANS CE PREMIER TOME.

Fin de la Table du Tome premier.



HISTOIRE DE FRANCE AVANT CLOVIS.

L'Origine des François, & leur Etabliſſement dans les Gaules.

LIVRE PREMIER.

SOMMAIRE.

I. *LES Gaulois & les Germains anciennement appellés Celtes.*

II. *Origine du nom des Gaules. Diverſes ſorties des Gaulois, particulierement de Sigoveſe en Germanie, & de Belloveſe en Italie.*

III. *La Gallo-Grece, & la Gaule Ciſalpine ſubjuguées par les Romains. Qui domptent auſſi les Scordiſques & les Celtiberiens. Aſſujettiſſent enſuite la Narbonniſe. Narbonne bâtie. Jules Ceſar conquête entierement toute la grande Gaule.*

IV. *Commencement des longues guerres d'entre les Romains & les Germains, par celle de Jules Ceſar contre Arioviſte. A ce propos l'origine du nom de Germanie, & s'il y avoit des villes de-là le Rhin.*

V. *De la temperature de l'air, & du terroir de la Germanie. Mœurs des Germains. Leur portrait. Leurs habitations. Ils n'avoient point de terres en propre. Leurs quatre états ou conditions. Leurs lits & leurs bains. Leur chaſſe. Leurs habits & leur chevelure. Leur nourriture & leurs feſtins. Leur vaiſſelle & leurs vaſes. Leur ménage. Leur mariage. L'adultere rigoureuſement puni. L'éducation de leurs enfans, & comme*



LA Nation Françoise habitoit autrefois au-delà du Rhin, soit qu'elle fût originaire de ce païs-là, ou qu'elle y fût venuë de plus loin. Il est constant que depuis son établissement dans les Gaules, elle se trouva mêlée de Romains, de Gaulois & de Germains. Pour les Romains, tous les livres & tout l'Univers en sont si remplis, qu'il est peu nécessaire d'en rien dire à cette heure; & nous n'en parlerions point du tout, s'ils ne tou-

choient notre sujet, & qu'ils n'en fissent une partie considérable dans ces commencemens. Quant aux Gaulois & aux Germains, il nous faut marquer sommairement quelque chose de ce qu'ils étoient, & de ce qu'ils firent avant ce mélange.

Les Gaulois, les Germains & les Britaniques s'appelloient CELTES.

Premierement, il est certain que la plus ancienne connoissance qu'on en ait, est qu'ils s'appelloient également *Celtes*, & que ce nom leur étoit commun avec les habitans des Isles Britanniques, & même, selon quelques-uns, avec les peuples d'Illyrie, & avec ceux d'Espagne. On ne sçait point d'où il venoit, ni si d'abord il fut donné à toutes ces nations-là en général, puis restraint aux deux dont nous parlons, & après encore à la Gauloise, & enfin à cette partie de la Gaule qui avoit pour bornes la Marne, la Seine, & la Garonne; ou bien si d'abord il fut donné à toutes ces nations ensemble; ou si n'ayant été propre qu'à la Gaule, que depuis on appella Narbonnoise, (comme le dit Strabon) il avint que les Grecs le communiquerent & l'étendirent à tous les autres peuples, jusqu'à la mer glaciale, & aux confins des Sarmates. Or il y a apparence que portant tous, comme ils faisoient, le même nom de *Celtes*, ils devoient venir d'une même origine. Et veritablement la conformité des mœurs & des coûtumes qui se trouvoit autrefois parmi les Gaulois, les Germains, & les habitans des Isles Britanniques, (sans parler des Illyriens & des Espagnols) l'affinité du langage qui n'étoit different en tous ces païs-là, que par la diversité des dialectes; la terminaison semblable de plusieurs noms de leurs peuples; de plus celle de beaucoup de leurs noms propres d'hommes, de rivieres, de montagnes, & encore des noms appellatifs des choses les plus ordinaires, sont des preuves assez considérables pour montrer que toutes ces nations-là descendoient d'une même génération & famille, qui en croissant s'étoit étenduë dans tout ce vaste espace de terres. Je ne m'arrêterai point à chercher lequel des petits-fils, ou arriere petits-fils de Noé fut le chef de cette peuplade, ni s'il y eut un Celta, qui donna le nom aux Celtes, & autres antiquitez qui ont peu de fondement & ne sont d'aucune utilité. Mais je remarquerai qu'avec le tems le nom des Celtes demeura seulement à ceux qui habitoient ces grandes regions qu'on nomma depuis Gaule & Germanie. Tacite donne pour bornes à celle-ci, le Rhin & le Danube, toute la mer Septentrionale, & les confins des Sarmates & des Daces; de sorte que le Dannemarc, la grande Peninsule de Scandinavie, la Livonie & la Prusse y étoient comprises. Pour les limites de la Gaule, on sçait assez que c'étoient les deux mers, le Rhin, les Pirenées & les Alpes.

Cinq raisons qui prouvent qu'ils étoient de même origine.

Le nom de CELTES s'est avec le tems restraint aux Gaulois & aux Germains.

Les anciens Gaulois & les anciens Germains n'ayant point eu d'Annales, ni d'Histoires par écrit, on n'a rien des premiers tems des uns ni des autres, que par la relation des Grecs & des Romains, qui en ont dit peu de choses, & encore moins des derniers que des premiers. Ainsi cette suite de vingt-deux Rois, que le Berose d'Annius de Viterbe nous donne en Gaule avant la guerre de Troye, entre lesquels il compte un Dis ou Samothés le premier de tous, Sarron le quatriéme en rang, qui institua des écoles, & duquel les Sarronides, espece de Druydes prirent leur nom, Bardus qui mit en vogue la Poësie & la Musique, à cause de quoi on appella les Poëtes Bardes, ensuite Celtes, Galatés, Bel-

Rois fabuleux des Gaulois.

gius, Lugdus, Allobrox, Paris, Remus & autres, dont il dérive des peuples & des villes de leur nom, sont des choses pour la plûpart fabuleuses, & au reste si incertaines, qu'elles ne valent pas la peine qu'on en parle. Il en faut dire autant de Francus, que le Manethon du même Annius nous suppose pour fils d'Hector de Troye, & l'amene en Gaule pour y être gendre & successeur du Roy Remus; comme aussi de quatorze ou quinze Rois, que certains faiseurs de contes font descendre de ce mariage, & regner après ce Francus de pere en fils.

Six ou sept opinions differentes sur l'origine du nom de Gaule.

II. Il y a differentes opinions sur l'origine du nom de Gaule & de Gaulois : j'en rapporterai les plus probables, sans compter celles qui l'attribuënt à Galatés fils d'Hercule, ou à la Reine Galatée, ou à Gallus fils du Geant Polipheme, & frere d'Illyrius & de Britanna. Quelques-uns le prennent d'un mot grec * qui signifie lait, à cause de l'extrême blancheur des Gaulois, ce qui ne paroîtra pas tant éloigné du vraisemblable, si l'on considere que les Druydes avoient l'usage de cette langue, & que leur nom même étoit grec. On le pourroit dériver d'un mot hebreu qui veut dire jaune, parce que les Gaulois étoient tous de poil blond doré, comme on le peut prouver par une infinité de passages des anciens auteurs : c'est Samuël Bochart, l'un des plus doctes hommes de notre siecle, qui nous a donné cette vuë. Les autres ont recours à un autre mot hebreu qui signifie flots, inondation, duquel, selon leur pensée a été formé le mot de Galere, & dont ils tirent celui de Gaulois. Ceux-là disent que Japhet ou bien Gomer son fils, qu'ils font le pere des Gaulois, ou Noé lui-même prirent ce surnom pour garder le souvenir du deluge. Il y en a qui conjecturent avec quelque probabilité, s'il y en peut avoir en ces choses-là, que les Gaulois se sont ainsi appellez du mot Celtique *Wallen*, qui encore aujourd'hui dans la langue Allemande signifie *aller*, *voyager*, *passer de lieu en lieu*, & qu'on leur impoſa ce nom lorsqu'ils commencerent à sortir de leur païs natal, & à pousser de nouveaux essains de peuples. Car ils en envoyerent non seulement dans les terres voisines (comme firent les Helvetiens dans les plus proches d'eux sur l'autre bord du Rhin) mais encore dans les plus éloignées. Ainsi les Geographes trouvent bien avant en Germanie des Tourangeaux, des Volsques, des Tectosages, des Gotins; en Espagnes par de-là la riviere d'Ebre, de Celtes mêlez avec les Iberes; & dans la grande-Bretagne des Artésiens, des Parisiens, & des Manceaux; tous peuples Gaulois qui s'étoient transplantez dans ce païs-là, sans qu'on en sçache précisément ni le tems ni la maniere. Si on me le permet, j'apporterai aussi ma conjecture touchant l'origine du nom de Gaule; je crois qu'il peut venir de *Gal*, ou *Gault*, qui dans la langue de ce temslà signifioit bois, car la Celtique, que les Commentaires de Cesar appellent proprement la Gaule, étoit beaucoup plus couverte de bois & de forêts, que la Narbonnoise, ni l'Aquitaine.

* C'est γάλα.

Gaulois épandus en divers païs du monde.

L'an du monde 3416 l'an de Rome 165.

La sortie de Sigovese & Bellovese, neveux du Roy Ambigat, avec trois cens mille combattans.

La plus mémorable des éruptions des Gaulois fut celle qui arriva vers l'an 3416. depuis la création du monde selon la supputation vulgaire, regnant pour lors à Rome Tarquin, surnommé l'Ancien, & Ambigat, Roy des Berruyens, ayant le commandement sur toute la Gaule Celtique. Ce Prince déja vieux la voyant si remplie d'hommes, qu'il lui étoit bien difficile de con-

tenir en paix cette fourmilliere de gens remuans, fit sçavoir qu'il vouloit envoyer ses neveux Sigovese & Bellovese, enfans de sa sœur, chercher leur avanture au païs que les Dieux leur enseigneroient pour cet effet, qu'il leur permettoit d'assembler autant d'hommes qu'ils pourroient, afin qu'ils fussent en état de passer par tout. Justin dit en son quatriéme livre qu'ils assemblerent trois cent mille combattans. Le sort des augures envoya Sigovese dans la forêt Hercinie au delà du Rhin. Il fut plus favorable à Bellovese, & l'adressa en Italie. Celui-ci ayant passé les Alpes, les Gaulois qui l'accompagnoient, & dont les Senonois & les Manceaux étoient les plus considérables, & les plus forts en nombre, s'emparerent de tout le païs, qui est entre les montagnes des Alpes, celles de l'Appennin, la riviere du Tesin, & celle de Jesi, qui se décharge dans la mer un peu en deça d'Ancone. Ils y bâtirent Milan, Verone, Padoüe, Bresse, Come, & quantité d'autres belles villes qui subsistent encore aujourd'hui, & s'y rendirent si puissans que rien n'eut été capable de resister à leurs forces, si elles eussent été bien ménagées, & unies sous un même chef, non pas divisées sous plusieurs, comme elles étoient. Encore maintenant en haut Allemand on appelle l'Italie, *Vvallischen*, & en Danois *Vvalland*, comme qui diroit terre des Gaulois.

Bellovese passe en Italie : ce que les Gaulois y conquirent.

D'autre côté Sigovese avec les siens, dont les Tectosages & les Boïens faisoient les deux plus grandes bandes, prenant son chemin vers la forêt Hercinie, s'ouvrit les passages par deux ou trois batailles, & se rendit maître de plusieurs païs, particulierement de celui qu'on appelle encore Boëme, qui veut dire, demeure des Boïens, quoique depuis ils en furent chassez par Maroboduus Roi des Sueves Marcomans. Or, environ trois cens ans après leur sortie des Gaules, lorsqu'ils eurent extrêmement multiplié dans les terres qu'ils avoient conquises, il en sortit, pour ainsi dire, d'autres grandes volées, qui sous divers Chefs, se jetterent sur divers païs. Les deux plus illustres étoient Belgius & Brennus lesquels après avoir percé la Pannonie & l'Illyrie, se separerent pour ne pouvoir compatir ensemble, & se jetterent, Belgius sur la Macedoine, & Brennus sur la Grece. Belgius vainquit & tua en une sanglante bataille Ptolomée-Ceraune Roi de Macedoine, & dans une autre encore Softenes, à qui les Macedoniens avoient déferé la Royauté. Brennus ne fut pas si heureux; car après avoir éte repoussé au pas des Thermopiles, où il perdit plus de la quatriéme partie de ses gens, comme de-là il fut allé assieger le fameux & riche Temple de Delphes, il y fut taillé en pieces avec son armée, plûtôt par la colere du Ciel, qui envoya des tempêtes & des foudres au secours des Grecs, que par la force des hommes.

Sigovese passe en Germanie, & s'établit en Bohême.

De là les Gaulois deux cens ans après passent en Macedoine & en Grece.

An du monde. 3716.

Entre tant de differentes bandes de ces Gaulois-là, qui firent quelques autres établissemens, dont nous ne parlerons point ici, il y en eut un qui entra en Asie, qui ayant obtenu pour recompense de Nicodeme Roy de Bithynie lequel l'avoit appellé à son secours, une partie de son Etat, s'y habitua, & y fonda le Royaume qui fut nommé en Grec Galatie, du nom de leur nation, & en Latin Gallo-Grece, à cause du mélange des Grecs qui habitoient ces païs conjointement avec eux. Il y avoit donc trois Gaules, celle de l'Asie qu'on nommoit Gallo-Grece, ou Galatie; celle de de-là les Alpes que les Romains nommoient à leur égard

Royaume de Galatie ou Gallo-Grece en Asie.

Trois Gaules.

Ciſalpine ; & la grande & ancienne Gaule, ſans parler de la Celtiberie au de-là des Pyrenées, ni de l'état des Scordiſques en Pannonie.

Toutes furent ſubjuguées par les Romains.

III. Il n'eſt point de mon ſujet de donner le détail de tout ce que firent les Gaulois dans tous les divers endroits où ils s'établirent ; il ſuffit de marquer que leur vaillance impetueuſe, & mal conduite y ayant fait trembler toutes les nations voiſines, fut à la fin obligée de ceder à la diſcipline & à la vertu Romaine : mais que ce ne fut qu'après les plus longues & les plus ſanglantes guerres dont l'Hiſtoire, comme le marque Polybe, ait jamais parlé, & non ſans une telle diverſité de ſuccés, qu'on peut dire qu'ils firent preſque la moitié de la peur à cette invincible Republique : particulierement ceux de la Gaule Ciſalpine qui lui donnerent tant de chaudes alarmes, qu'aucun Citoyen Romain n'étoit exempt de s'enroller quand il y avoit guerre contr'eux : d'autant qu'en cette occaſion il s'agiſſoit du ſalut de Rome, & dans les autres ſeulement de l'honneur & de la gloire. La premiere guerre qu'ils eurent contre les Romains, fut vers l'an du monde 3615. & de la fondation de Rome 364. deux cens ans après leur paſſage en Italie. Ayant fait une irruption en Toſcane ſous la conduite d'un General nommé Brennus, (qui eſt different de celui qui aſſiegea le Temple de Delphes, & vivoit plus de cent ans avant lui,) ils prirent querelle avec les Romains, & remporterent une très ſignalée victoire ſur eux, près de la riviere d'Allia. Après quoy ils entrerent dans Rome abandonnée ; aſſiegerent les reſtes de la Republique dans le Capitole, & s'y opiniâtrerent ſept mois durant. Comme les aſſiegez capituloient, arriva à l'improviſte le Dictateur Camillus qui contraignit les Gaulois de lever le ſiege, & les pourſuivant en queuë, les tua, ou les prit tous, ſans qu'il s'en pût ſauver aucun.

L'an du monde 3615. & de Rome 364.

Combien dura l'état & puiſſance de la Gaule Ciſalpine.

Cette guerre fut ſuivie de quinze ou vingt autres, dans leſquelles les Gaulois ayant été du commencement les agreſſeurs, puis après pluſieurs pertes, s'étant tenus ſur la défenſive, furent forcez de ſe ſoumettre, & de recevoir la paix qu'ils garderent quelques années, juſqu'à l'arrivée d'Annibal en Italie. Cet ennemi juré du nom Romain, leur fit reprendre les armes ; mais bien loin qu'ils en tiraſſent aucun avantage, ils acheverent de perdre ce qu'il leur reſtoit encore de forces & de liberté. Car lorſque Annibal eut été rappellé en Afrique, & vaincu par Scipion, toute la puiſſance des Romains leur tomba ſur les bras, & acheva de les reduire en ſujettion, qui fut d'autant plus rude qu'ils s'étoient encore défendus aſſez long-tems. Leur puiſſance dura donc en Italie plus de quatre cens ans, ſçavoir trois cens ans en grand éclat, & cent ou ſix vingts ans allant en décadence. Celle des Galates ou Gaulois de l'Aſie fut quelque cent ans ſi formidable à tous les Rois de l'Orient, qu'ils achetoient bien cher leur amitié & leur ſecours dans toutes leurs guerres. Les Romains après avoir vaincu Antiochus le Grand, Roi de Syrie, & puis Perſéus, Roi de Macedoine, éteignirent leur domination en ce païs-là vers l'an du monde 3830. mais leur nom y demeura encore avec leur langue qui étoit preſque la même que celle de Treves ſur la Moſelle.

An de Rome 534. du monde 3786. & ſuiv.

Et celui de la Gallo-Grece.

Ans du monde 3830. & de Rome 577.

Quant à l'état des Scordiſques en Pannonie & païs voiſin juſques en Thrace, je ne ſçaurois dire au vrai ſa durée, parce qu'on ignore en quel

tems ils s'y habituerent. Quelques-uns croyent que c'étoit un détachement des armées de Belgius & de Brennus, & disent qu'ils s'imposerent le nom de Scordisques, lequel en effet n'est pas un nom d'aucun peuple de la Gaule. Quoiqu'il en soit, ils s'étendirent fort au large dans les provinces voisines par diverses occasions, & se rendirent très-formidables. Les Romains leur commencerent la guerre vers l'an du monde 3813. Et un siecle après ayant fait quatre ou cinq expéditions contr'eux de tems en tems, les rangerent enfin sous leurs loix par les armes de Sylla ; non pas toutesfois si absolument qu'ils ne se remuassent encore sous l'Empire d'Auguste, & sous celui de Tibere.

CELTIBERIENS.

Pour les Celtiberiens, on peut voir au long dans l'Histoire Romaine, les guerres que leur firent à diverses fois ces vainqueurs des nations, comme ils acheverent de les dompter tout-à-fait par la prise de la belliqueuse ville de Numance ; qui ayant soûtenu un siege de huit ans, réduite à une horrible extrémité par la famine, aima mieux se brûler que de se rendre, & fut ensuite démolie jusqu'aux fondemens, l'an de Rome 620. & du monde 3871.

Ans du monde 3871 & de Rome 620.

Comment les Romains eurent entrée dans la grande Gaule.

Après que les Romains eurent ainsi vaincu tous les Gaulois qui avoient fait des conquêtes & des établissemens hors de la grande Gaule, ils attaquerent cette Gaule même qui avoit envoié quelque-fois de nouvelles troupes, chercher fortune de-là les monts, ou porter secours aux Gaulois Cisalpins. Ce fut des étrangers qu'elle avoit logez dans ses terres, qui leur en ouvrirent la porte, & qui leur en fournirent l'occasion : je veux dire les Marseillois issus de la ville de Phocée, Colonie Grecque en Ionie, Province de l'Asie mineure. Les Pheniciens grands navigateurs & grands négotians, avoient bien frequenté les côtes méridionales des Gaules avant les Grecs, nous ne trouvons pourtant point qu'ils y eussent laissé aucune Colonie. Mais une bande de ces avanturiers Phocéens qui cherchoient fortune par mer, s'y étoit établie, & y avoit bâti la ville de Marseille dans le terroir des Saliens, vers le même tems que Bellovese neveu du Roy Ambigat s'en alloit en Italie. Le voisinage de cette ville Grecque Asiatique communiqua la langue Grecque, les Arts liberaux, l'éloquence & la politesse aux peuples de la Gaule: mais avec cela se glisserent aussi les délices, les voluptez, les vices & les ordures abominables auparavant inconnuës à ces peuples innocens ; dispositions infaillibles à la servitude, qui suit necessairement la corruption des mœurs. Les Marseillois s'étant peu à peu rendus puissans par terre & par mer, les peuples circonvoisins en prirent jalousie, & resolurent de les chasser de là. Or après diverses & longues guerres entre les uns & les autres, où les Marseillois acquirent toûjours beaucoup de gloire, il arriva que n'étant pas assez forts, ou peut-être croyant qu'ils en feroient mieux leurs affaires, ils implorerent l'aide des Romains, avec lesquels ils avoient fait alliance longtems auparavant, & par ce moyen les introduisirent dans la Gaule. Car les Romains embrassant cette occasion, y envoyerent plusieurs armées consecutivement ; dont une sous la conduite de C. Sextius personnage Consulaire, dompta les Saliens, & fonda la ville d'Aix ; c'est en Latin *Aquæ Sextiæ*. Elle prit son nom de ce Sextius son Fondateur, & des fontaines d'eau chaude qui se trouvent en cet endroit-là, & y servent encore aujourd'hui de

Marseille bâtie.

An du M. 3405.

Les Marseillois appellent les Romains à leur secours.

L'an du monde 3879 & de Rome 628.

Romains subjuguent les Saliens, Allobroges, Tectosages.

bains. Quand ils eurent un pied dans les Gaules, ils attaquerent les Allobroges, & les vainquirent aussi, nonobstant le secours de leurs Alliez, particulierement du riche & puissant Roi des Auvergnacs nommé Bituit, qui fut vaincu & mené en triomphe à Rome. Ensuite s'élargissant dans le païs qu'on nomme aujourd'hui Languedoc, ils en dompterent tous les peuples les uns après les autres, y établirent des garnisons, & menerent une Colonie dans Narbonne, sous les auspices de Quintus Marcius Rex, leur Consul & leur General d'armée. Ce fut l'an de Rome 635.

Bâtissent Narbonne.

An de Rome 635.

Leurs progrez dans les Gaules furent un peu arrétez par le furieux débordement des Cimbres & des Teutons, peuples Celtiques, d'au de-là du Rhin; qui ayant été chassez de leur païs par l'inondation de la mer, rouloient depuis longues années par l'Europe, & nouvellement avoient encore joint avec eux, les Ambrons, & les Tigurins, deux peuples Helvetiens. Ces barbares gagnerent trois ou quatre grandes victoires sur les Romains, & après passerent en Espagne; mais au retour ils furent entierement défaits par Marius, les Teutons près d'Aix, & les Cimbres près de Verseil. Alors les Romains mirent tout-à-fait sous le joug les peuples Gaulois qu'ils avoient vaincus; sçavoir tous ceux qui habitoient les païs, qu'on appelle aujourd'hui Savoye, Dauphiné, Provence & Languedoc. Vingt ans auparavant ils avoient commencé à les reduire en Province, & avoient ordonné qu'il y seroit envoyé deux Préteurs pour les gouverner.

An de Rome 648. & suiv.

Ils s'insinuent dans les entrailles de la Gaule, en faisant alliance avec quelques peuples Gaulois.

Au méme-tems qu'ils s'avançoient par leurs armes dans les Gaules, ils s'y accreditoient aussi par leurs intrigues, & gagnoient le dedans par les diverses alliances qu'ils contracterent avec plusieurs peuples, entr'autres les Heduens, les Remois, & les Langrois. Quand ils eurent entamé ce grand corps par le côté, & qu'ils se furent insinuez dans ses entrailles, il avint que Jules Cesar fut fait Gouverneur de la Gaule, c'est-à-dire de la Cisalpine, & de la partie de deça les monts, qui étoit assujettie aux Romains. Comme il étoit pauvre, & néanmoins homme de grande dépense, & de plus grande ambition, qui ne pouvoit subsister ni s'élever que par la ruine d'autrui, il ne manqua pas de chercher les occasions d'attaquer les Gaulois qui n'étoient point encore subjuguez, & de leur faire la guerre, malgré les sentimens des plus gens de bien du senat, & particulierement de Caton, qui bien loin d'aprouver ses entreprises, étoit d'avis qu'on le livrât aux Gaulois, comme infracteur de la paix. Toute la Gaule n'étoit alors qu'un grand corps composé de plusieurs Etats, à peu près comme est aujourd'hui l'Allemagne, horsmis qu'elle n'étoit pas toute sous un chef. Elle avoit ses assemblées générales, ses ordres & ses reglemens afin d'entretenir l'union, & de pourvoir à la défense commune. Mais cette liaison étoit fort interrompuë, & presque tout-à-fait anéantie, par des discordes perpetuelles; car comme il y avoit diverses sortes de gouvernemens, néanmoins tous electifs, & dépendans presque absolument du peuple, les uns en Republique dont les peuples s'appelloient libres, les autres regis par un certain nombre des meilleurs ou des plus riches, les autres ayant des Princes, quelques-uns des Rois, il étoit fort difficile d'accorder les interêts contraires de tant de gens. Et ce qui faisoit le plus mal, c'étoit la jalousie des foibles

Jules-Cesar la conquit toute en neuf ans.

Sous JULES CESAR.

Ans du monde 3946 & de Rome 595. & suiv.

Les causes pourquoi les Gaules furent si facilement subjuguées.

bles contre les plus forts, & l'ambition des Rois & des peuples les plus puissans, qui vouloient empieter la prééminence & le commandement sur tous les autres : ainsi les Berruyens l'eurent un tems, les Auvergnacs un autre, les Sequanois un autre. Cesar sachant donc se prévaloir de ces avantages, & de ceux encore que les Gouverneurs précedens lui avoient acquis, subjugua toute la Gaule en neuf ans jusqu'aux Alpes, au Rhin & à l'Ocean, autant par les forces & par les moyens des Gaulois mêmes, que par les armes des Romains, autant par stratagêmes & par politique, que par vaillance. C'étoit un grand & parfait Capitaine, contre des chefs qui avoient plus de fougue & de boutade que de conduite & d'experience : un habile politique contre des gens sans conseil, sans intelligence, & toûjours divisez ; qui avoit de vieux soldats merveilleusement bien disciplinez, & bien armez, contre des troupes tumultuaires, sans discipline, & qui n'avoient que des armes desavantageuses. Ce fut au reste quelque consolation aux vaincus de voir que leur vainqueur, après leur avoir ôté la liberté, l'ôta aussi à Rome qui se disoit la Maîtresse de l'Univers, & se montra encore plus injuste envers sa patrie, qu'il ne l'avoit été à leur égard.

An de Rome 703.

Il passe deux fois dans la grande Bretagne, & deux fois en Germanie.

IV. Durant le tems qu'il fut deça les monts, son ambition le porta aussi à attaquer la Germanie & la grande Bretagne, il passa deux fois dans la derniere, & exigea des ôtages & des tributs de quelques-uns de ses peuples ; mais ils secoüerent le joug dès qu'il en fut éloigné. Pour son autre expedition au delà du Rhin, puisque c'est le commencement de la haine immortelle, & des cruelles guerres d'entre les Romains & les peuples de la Germanie, que ce sont ces peuples qui ont enfin rüiné ce grand Empire en Occident ; & que leurs terres ont été le païs primitif, ou du moins le séjour des François, il faut ici commencer à parler d'eux plus particulierement.

Autre-fois les Gaulois plus vaillans s'emparoient des terres des Germains.

Dans les premiers siécles, les Gaulois surmontant les Germains en vertu militaire, passoient à main forte dans leur païs, & s'emparoient de leurs terres, comme nous avons vû : mais depuis que l'abondance & les richesses de la Gaule extrémement fertile, depuis que les voluptez, & les vices qui leur furent communiquez avec la politesse par les Marchands de Phœnicie, par les Grecs, & les Italiens, eurent ralenti cette fougue martiale ; les Germains qui cependant avoient appris d'eux à s'armer & à combattre, voulurent leur rendre le change, & vinrent à leur tour se loger au deça du Rhin. On présume qu'ils commencerent ces irruptions deux à trois cens ans après le regne d'Ambigat dans le trente-septiéme siecle du monde. Les premiers qui en firent, s'appellerent tantôt Tongres, & tantôt Germains. Il est tout-à-fait incertain d'où ils prirent le nom de Tongres : mais quant à celui de Germains, Tacite assûre qu'il est nouveau : Et il en indique assez l'origine quand il dit que les *vainqueurs les reçûrent premierement des vaincus qui le leur donnerent à cause de la crainte qu'ils avoient d'eux, & qu'aprés ils le retinrent eux-mémes.* Il faut entendre par-là, que les Gaulois aïant à toute heure l'épouvante de leurs courses fréquentes & soudaines, disoient : *Voici les* GER-MANS, c'est-à-dire, *les hommes de guerre, les gens d'armes*, & qu'eux trouverent ce nom si glorieux & si beau,

Vers l'an du monde 3700 & de Rome 546.

Mais étant devenus plus mols les Germains vinrent s'emparer des leurs.

GER-MAN. *c'est homme de guerre, gens d'armes.*

qu'ils le voulurent garder. Strabon en donne une autre étimologie : Il écrit que Germain vient du mot Latin *Germanus*, qui signifie *Frere*, parce que les Romains les voyant semblables aux Gaulois de stature, de poil & de mœurs, les crurent leurs freres germains. Mais cette origine est peu vraisemblable : car on les connoissoit sous ce nom-là, avant que les Romains eussent rien eu à démêler avec eux ; & les Gaulois n'avoient pû le leur donner, parce qu'alors ils ne sçavoient point la langue Latine. D'ailleurs il est fort croyable que les Germains se nommoient en leur langage Teutisques, ou Tudesques ; au moins s'ils avoient quelqu'autre nom general que celui de Celtes, & s'ils n'en avoient point, ils étoient connus seulement sous les divers noms de leurs peuples particuliers. Celui de Teudesque venoit peut-être de leur Dieu Teuth, ou Tuiston, duquel ils se vantoient d'être issus ; & Teuth n'étoit autre que le vrai Dieu : mais parmi eux, comme parmi tous les autres peuples de l'Univers, l'ignorance & la superstition avoient corrompu la vraye & primitive croyance, & converti les plus solides véritez en fables ; de sorte qu'ils croyoient que ce Teuth étoit le fils de la terre, au lieu de dire qu'il en étoit le pere & le créateur.

Auparavant peut-être qu'ils le nommoient Teutisques.

En Ægyptien Teuth ou Toth, en Grec Θεὸς, en Latin Deus, en vieux François Diex.

Les premiers Germains qui passerent le Rhin, furent cinq petits peuples joints ensemble, qui tous furent compris sous le nom de Tongres ; il est certain aussi que les Trévois, les Nerviens, les Atuatiques, & les Menapiens étoient d'origine germanique, les Bataves & les Caninefates tout de même : en un mot, plus des deux tiers des peuples de la Belgique, & principalement tous ceux qui occupoient les païs qui sont le long du Rhin en deçà, presque depuis sa source jusqu'à son embouchure. Aussi les Romains avant conquis les Gaules, nommerent toute cette lisiere Germanie. Depuis elle fut divisée en deux, la Germanie superieure ou premiere, & l'inferieure ou seconde, qui avoient pour separation entr'elles la petite riviere d'Are, appellée par les anciens Obrinque ou Abrinque ; elle tombe dans le Rhin entre Bonne & Andernach. J'appellerai ces deux Provinces les GERMANIQUES pour les distinguer de la grande & vraye Germanie. Elles ne laissoient pourtant pas d'être comprises sous les Gaules, & leurs habitans de se nommer Gaulois. Quelques Auteurs Grecs les appellent Celtiques, mais ils nomment toujours Celtes les Germains d'au-de-là du Rhin.

Eburones, Cæræsi, Pæmani, Segni Condrusi.

Plusieurs de leurs peuples se logent dans les Gaules.

Lorsque Cesar à son arrivée dans les Gaules eut défait les Helvetiens près d'Autun, & les eût contraint de retourner dans leur païs, il apprit par les plaintes des principaux des Citez Gauloises, que les Auvergnacs & les Eduens disputant ensemble le commandement général des Gaules, les Auvergnacs avoient appellé & pris à leur solde Arioviste Roy des Sueves, peuple de Germanie. Que ce Roy avoit souvent battu, & tout-à-fait atterré les Eduens ; Qu'il avoit ensuite occupé les terres des Sequanois, quoiqu'alliez des Auvergnacs, pour les distribuer à ses gens, & rendu tributaires quelques autres peuples ; Qu'il traitoit amis & ennemis avec un orgueil & une injustice extreme ; Et que même faisant venir de jour à autre de nouvelles troupes de Germanie, il sembloit avoir dessein d'envahir la domination entiere des Gaules. Cesar qui les regar-

Commencemens des longues & sanglantes guerres d'entre les Romains & les Germains.

Ans du monde 3946. & de Rome 695.

doit déja comme la conquête certaine, & qui ne desiroit qu'un specieux prétexte d'y continuer la guerre, lui fit commandement de rendre ce qu'il y avoit usurpé sur les alliez du peuple Romain; & à son refus il resolut de l'attaquer. Les Gaulois avoient imprimé une si grande terreur de cette nation dans l'esprit de ses soldats, qu'il eut beaucoup de peine à les en guerir. Lorsqu'il les eut bien encouragez, il marcha en diligence contre Arioviste, se saisit de la ville de Bezançon fort avantageuse pour cette guerre, lui donna bataille non loin de Montbeillard, la gagna, & le poursuivit jusques sur le bord du Rhin. Le débris de l'armée vaincuë se jetta dans la riviere, & la traversa à la nage, Arioviste se sauva dans une nacelle qu'il trouva sur le bord.

Arioviste Roy des Sueves s'étoit rendu puissant dans les Gaules Jules Cesar le defait & le contraint de repasser le Rhin.

Il seroit mal-aisé de bien donner la situation de ces Sueves dont il étoit Roy; il y en a qui les placent sur le haut du Rhin, presque au même endroit que les Allemans occuperent depuis. Il est certain qu'il avoit dans ses troupes des Sedusiens, des Marcomans & des Harudes; tous peuples Sueves, comme l'étoient aussi les Cattes, à ce que prétendent les meilleurs Geographes. Il est bon de sçavoir que cette nation étoit fort étenduë, qu'elle contenoit un grand nombre de Peuples, & qu'il y avoit les grands & les petits Sueves. Les grands tenoient tout ce qui est entre l'Océan, la riviere de Trave, sur laquelle est la ville de Lubec, l'Elbe, le Danube, & la Vistule; ils avoient pris leur nom de la riviere de *Suevus* qui passoit au milieu de leur païs; elle s'apelle maintenant l'Oder. Les petits Sueves qui sans doute avoient été provignez des grands étoient ceux que commandoit Arioviste. Je les appelle petits à la difference des autres qui occupoient un païs bien plus vaste: quoique ceux-ci comprissent plusieurs peuples assez considerables, desquels même quelques-uns comme les Cattes, en avoient plusieurs autres petits sous eux.

La nation des Sueves.

Une autre-fois les Usipiens & les Tencteres, aussi peuples Germains chassez de leurs terres par les Sueves, s'étant venus loger dans le païs qu'on nomme maintenant les Duchez de Gueldres & de Cleves, Jules Cesar les alla forcer dans leur camp, tandis que leur Cavalerie en étoit éloignée. Ils ne faisoient pas moins de 430000 hommes; Et toutes-fois en cette occasion, ils ne donnerent aucunes preuves de leur valeur si redoutée, mais se laisserent tous tailler en pieces, ou s'enfuirent avec tant de précipitation & de desordre qu'ils se noyerent dans le Rhin & dans la Meuse. Leur Cavalerie s'étant retirée au païs des Sicambres, Cesar les envoya sommer de la livrer à ses gens: les Sicambres répondirent fierement que le pouvoir des Romains ne s'étendoit point au de-là du Rhin. Cette réponse réçûë, il resolut de leur faire connoître que sa valeur n'avoit point de bornes, non plus que son ambition. Pour cet effet & aussi parce qu'il avoit dessein de secourir les Ubiens contre les Sueves qui les accabloient, il bâtit un pont sur la riviere, & y passa avec toute son armée pour aller à eux. Mais les Sueves n'ayant que trop éprouvé ce qu'il sçavoit faire en bataille, se donnerent bien garde de plus hazarder leur honneur & leur vie contre un ennemi si terrible: ils ne parurent nulle part devant lui, & se mirent à couvert dans le fond de leurs forêts.

Il defait une autre-fois les Tencteres & les Usipiens.

Il y fait deux voyages, mais les Sueves ne paroissent point.

Deux ans après, irrité de ce qu'ils

donnoient secours aux Gaulois, & qu'ils contribuoient toujours à leurs soulevemens, il reporta ses armes dans leur païs par le même endroit. Cette fois aussi-bien que l'autre ils se cacherent encore dans leurs bois: la forêt appellée *Bacenis*, & maintenant *Der-Hartz* leur servit de sûre retraite; si bien que dans toutes les deux expéditions il ne remporta aucun avantage sur eux, que de faire le degât dans leurs terres, & de brûler *leurs maisons & leurs villages*. Les Commentaires de Cesar ajoutent *Oppida*; & toute-fois Tacite a écrit positivement qu'il n'y avoit aucune ville au de-là du Rhin. Semblablement Velleius Paterculus qui fit la guerre en ce païs-là huit ans durant, & Dion Cassius Auteur bien intelligent, n'y en marquent point; il seroit même fort difficile de montrer qu'on en eut bâti dans la Belgique ulterieure avant que les Romains l'eussent conquise. Mais il est constant que les Germains avoient de certaines enceintes dans de gros halliers, & dans des bois fort épais, ou dans des marets inaccessibles, qu'ils enfermoient de remparts & de fossez pour leur servir en tout tems de guerre à refugier leurs troupeaux & leurs ménages. Ils coupoient à demi plusieurs rangs de jeunes arbres, les plioient & les passoient l'un dans l'autre; de sorte que leurs branches s'entrelassant, comme ils venoient à croître, & quantité de ronces & d'épines plantées parmi remplissant le vuide, il se faisoit de cette haye une clôture si forte qu'il étoit bien difficile de percer au travers: mais dans ces enclos ou enceintes il n'y avoit que des cabanes faites de terre ou de branchages. Il faut ainsi entendre le mot *Oppida* en cet endroit-là, comme aussi dans Ptolemée & dans Herodian, lorsqu'ils disent, le premier dans sa Geographie, & l'autre dans la vie de l'Empereur Maximin, qu'il y en avoit dans la Germanie. L'Auteur des Commentaires de Cesar nous aprend lui-même qu'il le faut expliquer de cette façon, quand il dit en un autre endroit, que les peuples de la grande Bretagne appelloient ainsi ces retraites entourées d'arbres entrelassez, & des retranchemens. J'ajouterai que comme ils choisissoient pour cela des lieux fort avantageux, tant pour la défensive que pour les passages, & aussi pour les commoditez du païs circonvoisin, qui devoit avoir des bois, des eaux, des pâcages & des terres labourables: il est à croire que si-tôt que la politesse se mit parmi eux, ce qui arriva bien plûtôt aux Belges, qu'aux Germains, ils y firent des bâtimens, qui ont donné le commencement à de veritables villes. Voilà en peu de mots la premiere source des guerres des Romains contre les peuples de la Germanie.

Qu'il n'y avoit point de villes dans la Germanie, ni dans la Belgique.

Oppidum Britanni vocant cùm sylvas impeditas vallo fossaque munierant. L. 5. Bell. Gall.

V. Or, comme nous aurons desormais à parler souvent d'eux, & que la nation Françoise de quelque origine qu'elle soit, a aporté beaucoup de choses de ce païs-là dans la Gaule: il est bon de décrire leurs mœurs & les coûtumes des Germains, avant que de passer outre. Car pour celles des Gaulois, pour leurs Druydes, leur Religion, leur gouvernement, leur façon de vivre, leurs armes, & leurs habits, tant d'Auteurs modernes en ont traité, que ce seroit rebattre des choses plusieurs fois redites. D'ailleurs ils avoient tellement pris les loix, le langage, les façons de faire, & toutes les inclinations des Romains, quand les François se fixerent dans la Gaule, qu'à bien parler ils étoient plus Italiens que Gaulois.

Pourquoi l'Auteur rapporte les mœurs des Germains, non pas celles des Gaulois.

Et quant à leurs mœurs anciennes, on en connoîtra la meilleure partie de celle des Germains qui étoient presque toutes semblables.

Je laisse aux Geographes le soin de compter les divers peuples de la Germanie, & de leur assigner exactement, s'ils le peuvent, leurs limites & leurs terres; celles qu'ils eurent premierement, & celles où ils passerent après pour diverses causes; leurs rivieres, leurs montagnes, & leurs forêts. Je dirai seulement quelque chose de la disposition de la terre, & de la temperature de l'air, parce qu'elles contribuënt beaucoup à former l'habitude du corps & les inclinations de l'ame. Tacite en sa Germanie, d'où nous avons pris beaucoup de ces remarques la dépeint sauvage, inculte, désagreable à la vûë, ayant un air rude & un ciel pesant, par tout herissée de forêts, ou noyée de marécages, plus enfoncée du côté qu'elle regarde les Gaules, plus élevée du côté du Norique & de la Pannonie. Ce qu'il en dit touchant l'inclemence de l'air est vrai en comparaison de la Grece, de l'Espagne, de l'Italie, & pour sa partie basse & Septentrionale, non pas pour celle qui est à l'Orient, & plus relevée vers le Danube & vers le haut du Rhin. Mais cette face affreuse qu'il lui donne a bien changé dépuis ce temslà. Ses habitans devenus plus laborieux, ont à force de travail & d'industrie obligé la terre de leur ouvrir la fécondité de son sein. En desséchant ces vastes marécages, & en arrachant la plus grande partie de ces sombres forêts, qui jettoient des broüillards continuels, redoubloient la froidure, & s'opposoient aux doux rayons du Soleil, ils ont éclairci cet air épais qui l'offusquoit, & l'ont renduë si belle, que le ciel la regarde aujourd'hui d'un œil bien plus benin & plus favorable.

La temperature & la face de l'ancienne Germanie.

Les Germains étoient tous à peu près de même taille & de même habitude de corps, preuve certaine que cette nation ne s'étoit point mêlée avec d'autres. Ils avoient une grande & vaste corpulence, la charnure blanche, les cheveux droits, & blonds, ou roux, les yeux verds & étincelans, le regard fier & terrible, la voix rude, grosse & étonnante, le corps fait au froid & aux jeûnes, robustes & vigoureux pour un premier effort, mais qui ne duroit point à la fatigue, qui ne pouvoit souffrir les blessures, & qui se fondoit tout en sueurs au grand chaud, comme les néges au Soleil. Du commencement ils n'avoient point d'habitations contiguës, mais seulement des villages. Les maisons en étoient assez loin à loin, & il y en avoit encore d'autres, seules & fort écartées, je crois que c'étoit celles des nobles. Chacun se logeoit selon qu'il trouvoit la commodité d'une fontaine, d'un bois, d'une vallée. Les Gaulois ne faisoient pas de même : ils avoient des villes & des bourgs, & leurs maisons étoient accompagnées de quelque bouquet de haute futaye.

Le portrait des Germains.

Leurs habitations & villages.

Ils ne bâtissoient point de pierre, de chaux, ni de ciment, mais de bois sans être dolé, comme on fait encore aujourd'hui en Bohéme & en Moscovie. Ils ne couvroient leurs maisons que de paille, & les enduisoient quelque-fois par dedans d'argile rouge, verte, bleuë, grise. Ils avoient aussi des caves souterraines, dont ils bouchoient l'entrée & le dessus avec du fumier pour leur servir de retraite contre la violence du froid, & des reservoirs pour mettre leurs vivres à cou-

vert de la gelée, & aussi des ennemis. Ces manieres d'habitations étoient si conformes à leur humeur & à leur façon de vivre, qu'ils eurent bien de la peine à les changer. Toute-fois sous l'Empire d'Alexandre fils de Mammée, les plus voisins des Gaules se logeoient déja plus proprement. Ammian remarque que les soldats de Julien saccageant ce païs-là, y brulerent quantité d'édifices faits à la Romaine. Nous trouvons bien que les Romains bâtirent quelques villes * & campemens sur l'autre bord du Rhin, même sur la Lippe & sur l'Elbe, pour y loger leurs garnisons: mais les Germains les ruinerent bien-tôt aprés.

* *Oppida & Castra.*

Puissante raison pour quoi ils n'avoient point de villes.

Si avant ce tems-là ils n'en avoient point, ce n'est pas qu'il n'y eut assez de gens parmi eux qui sçussent faire des murailles, des tours, & des fossez, même avant le tems de Jules Cesar, puisqu'ils avoient souvent passé en Gaule, comme les Gaulois avoient passé en Germanie: mais ils n'en vouloient point avoir, à cause, comme je crois, qu'ils y voyoient regner tout ce qui relâche le courage & qui établit l'oppression, & qu'ils sçavoient que les mêmes remparts qui défendent des ennemis, asservissent quelque-fois sous des maitres. D'ailleurs ils se plaisoient à changer de lieu, parce qu'ils vivoient de peu de chose. Car ils ne cultivoient que ce qui leur étoit nécessaire; plusieurs même ne labouroient point, & chargeoient tous leurs ménages sur des chariots comme des Nomades. Ce qui les rendoit encore moins laborieux étoit qu'ils n'avoient point de terres en propre, & qu'ils gardassent long-tems; car les Magistrats ou les Princes les leurs partageoient tous les ans, & en assignoient autant à chacun qu'ils jugeoient convenable, ou à sa condition de Prince, de Noble, de Plebéïen, ou à ses services & sa valeur. Ils changeoient ainsi souvent de demeure, de peur que par une longue habitude d'être sédentaires, ils ne changeassent l'amour de la guerre en celui de l'agriculture: ils craignoient d'ailleurs que chacun songeant à acquerir des terres, les plus puissans ne dépossedassent les plus foibles, qu'ils ne bâtissent trop soigneusement contre le froid, ce qui eût pû ramolir leur dureté guerriere, & qu'ils ne contractassent l'envie d'avoir de l'argent, qui est la source des factions & des discordes; & sur tout, ils vouloient que le peuple eût sujet d'être content, voyant que le plus petit en avoit presque autant que le plus grand, & qu'au bout de l'année ils se trouvoient tous égaux en ce point, qu'ils n'avoient de terres que ce que le Magistrat leur en devoit distribuer.

N'avoient point de terres en propre.

Et pourquoi.

Les quatre états ou conditions.

Ils étoient distinguez en quatre sortes de conditions, Nobles, Libres, Affranchis & Serfs. Je ne dirai point esclaves, car ils ne les tenoient point dans les fers. Ces quatre conditions duroient encore parmi les François du tems de la race Carlovingienne, & alors les nobles se nommoient *Edlinges*, ou *Adalinges*; les Libres *Fridlinges*, les Serfs *Lazzes*, & les Affranchis *Frilazzes*. Parmi les Gaulois il y en avoit pareillement quatre, les Druïdes ou Ministres de la Religion, les Chevaliers ou Gentils-hommes, le Peuple, & les Serfs: mais le Peuple étoit si souvent maltraité des Druïdes & des Nobles, qu'il s'en trouvoit plusieurs qui aimoient mieux se mettre en servitude, afin de n'etre gourmandez que par un Maître. Il est à présumer que les Prêtres des Germains se prenoient du rang des Nobles; ou peut-

être aussi des Libres, jamais des Affranchis, & encore moins des Serfs. Car nous verrons que parmi les François, lors meme qu'ils furent Chrétiens, l'on ne conferoit point les Prélatures aux gens de servile condition. Leurs Serfs n'étoient pas plus maltraitez que les enfans de la maison, rarement les maîtres les mettoient aux fers, rarement ils les châtioient à coups de bâton, & si quelque-fois ils les tuoient, ce n'étoit pas par forme de châtiment, mais dans l'emportement de la colere; toute-fois ils le pouvoient faire impunement. Les Affranchis n'étoient gueres au-dessus des Serfs; & on ne leur commettoit rien d'importance, ni dans la maison, ni dans les affaires publiques, sinon parmi les peuples qui souffroient des Rois absolus, comme faisoient les Suedois.

Ils n'avoient point cette ardente convoitise pour l'argent qu'ils ont euë depuis, & que Tite-Live reproche aux Gaulois. Ils ignoroient l'usage de la plûpart des meubles: & bien loin d'être dans le luxe, ils n'avoient pas seulement les commoditez, le seul nécessaire leur suffisoit. Ils couchoient par terre, ou sur de la paille, ou sur des peaux d'ours. Ils ne connoissoient point de bains que le courant de la riviere, si ce n'est que dans les grandes froidures ils faisoient chauffer de l'eau pour se laver. Je vois néanmoins que dès le tems de Tacite ils s'étoient accoûtumez aux bains chauds. Ils donnoient beaucoup de tems au sommeil. A leur lever ils se baignoient, puis se mettoient à table: car lorsqu'il n'y avoit point de guerre, ils ne faisoient autre chose que manger & dormir, si ce n'est qu'ils allassent à la chasse.

Leur couche, & leurs bains.

Ils chassoient aux Taureaux sauvages, aux * Elans, aux * Wisens, mais avec plus de péril & plus de gloire, aux * Urochs. C'est une espece de fort grand Taureau, d'une cruelle & indomptable ferocité. Il s'en voit encore dans les forêts de Prusse & de Moscovie. Il y avoit aussi dans les bois de la Germanie & de la Belgique une autre sorte de Taureaux sauvages, mais bien moins dangereux, que nos Rois Merovingiens prenoient plaisir de chasser. Je ne trouve point que la fauconnerie fût en usage parmi les Germains, quoique depuis elle ait été un des plus nobles divertissemens des François. Cette sorte d'exercice, à mon avis, avoit été inventé par les Scythes, qui allant toujours à cheval, & habitant dans de grandes plaines, pouvoient bien plus commodement s'y adonner, que les Germains qui n'alloient gueres qu'à pied, & dont le païs étoit tout couvert de bois ou de marécages.

* Alces

* bisontes

* Uri.

Leurs enfans avant l'âge de puberté, alloient tout nuds par le grand froid. Les hommes se couvroient de sayes qui leur descendoient à peine jusqu'aux hanches, s'attachoient avec une agrafe, & étoient faits ou de gros drap, ou de peaux, le poil en dehors. Leurs Serfs s'en faisoient quelque-fois d'écorce d'arbre. Il y en avoit de plus longs & de plus courts, de plus legers & de plus pesans. Pour le commun c'étoit là tout leur habillement, hormis qu'ils avoient aussi une chaussure qui étoit ordinairement de peau de Taisson ou Blaireau, & montoit environ deux doits au dessus de la cheville du pied. Le peuple ou les simples soldats portoient leurs sayes bigarrez, rayez, ondez; les Nobles les doubloient de peaux qu'ils mouchetoient, varioient, échiquetoient, avec des pieces de riches fourrures qu'on leur apportoit des païs plus

Leur habillement.

Septentrionaux. Conformement à cette bigarrure, ils rayoient & peignoient leurs boucliers: Quelques-uns s'imaginent que de-là ſont venus les émaux & les forrures qu'on voit dans le blazon des Armoiries. Outre le ſaye, les riches avoient auſſi un habit de diverſes couleurs qui étoit tout d'une piece, & fort étroit : non pas ample & flottant, comme celui des Sarmates & des Parthes; ni diviſé en pourpoint & en haut-de-chauſſes, comme celui que portent aujourd'hui toutes les nations de l'Europe Chretienne juſqu'à la Viſtule. C'étoit à bien dire une eſpece de Pantalon, mais qui n'alloit pas tout-à-fait juſqu'au genoüil; & qui n'avoient point de manches. Les femmes auſſi-bien que les hommes avoient le haut de la gorge & les bras preſque tout découverts, & portoient des chemiſes qu'elles brochoient de fil de couleur de pourpre. Les plus riches mettoient pardeſſus une jaquette de laine, mais ſans manches, auſſi-bien que la chemiſe.

Leur chevelure & leur barbe.

Elles ne ſe ſoucioient point d'agencer leurs cheveux: les hommes au contraire avoient grand ſoin des leurs, & ſe les faiſoient venir fort épais avec de certain ſavon, qui ſervoit auſſi à les teindre en rouge. Il y en avoit de dur & de liquide; le meilleur étoit fait de ſuif de chevre & de cendre de Hetre. Ils ne prenoient pas cette peine pour avoir la tête belle, & pour plaire aux femmes, mais pour donner dans la vûë des ennemis; car ils croyoient que cette grande & épaiſſe criniere avoit quelque choſe d'effroyable, & que cette couleur rougeâtre menaçoit de mettre tout à feu & à ſang. Les Sueves avoient cela de particulier, qu'ils tordoient leurs cheveux, & les ramenant ſur la nuque du col, les ſerroient tous avec un gros nœud. Mais leurs princes allant au combat, afin de paroître plus grands, & plus terribles, ſe les ramaſſoient ſur le ſommet de la tete, où ils les noüoient en un toupet, & s'en faiſoient une eſpece de pannache. Nous verrons en ſon lieu comme les Rois des François les cordonnoient en pluſieurs treſſes, qui leur battoient ſur le dos & ſur les épaules. Ils ſe raſoient tout le corps & le viſage auſſi, horimis les mouſtaches de deſſus, qu'ils laiſſoient venir ſi longues qu'elles leur tomboient dans la bouche. C'étoit une loi parmi les Cattes, & comme une coutume parmi pluſieurs des peuples Germains, de ne ſe point couper la barbe ni les cheveux, juſqu'à ce qu'ils ſe fuſſent ſignalez par la mort d'un ennemi tué en bataille. Alors ils ſe faiſoient faire le poil, & ſe découvroient le front & le viſage, alors ſeulement ils ſe croyoient dignes d'être regardez, & ſe vantoient d'avoir payé le droit de leur naiſſance à leur patrie.

Ne portoient point de bagues, ni de pierreries, mais des chaînes d'or.

Ils ne faiſoient rien, & n'alloient nulle part ſans leurs armes; ils les portoient aux aſſemblées publiques, au Temple, aux feſtins, par tout. Ils ne deshonoroient point leurs mains guerrieres par des bagues & par des pierreries : ces bagatelles parmi eux étoient plus qu'effeminées, les femmes meme n'en connoiſſoient point l'uſage. Ils ſe paroient quelque-fois de colliers & de chaînes d'or, qu'ils avoient reçuës en don. Il y avoit des braves parmi les Cattes qui portoient un anneau de fer, & ne ſe délivroient point, s'il faut ainſi parler, de cette menote, que par le ſang & le carnage des ennemis. Auſſi étoit-ce eux qui avoient la pointe dans les batailles. Nous liſons

Coûtume ſinguliere des Cattes.

Les François en ont eu une presque pareille.

sons dans nos histoires, que nos anciens Chevaliers François faisoient quelque-fois des vœux, le plus souvent d'executer quelque haute entreprise, & que jusqu'à tant qu'ils les eussent accomplis, ils s'imposoient la necessité de faire ou de ne pas faire certaines choses, ou de porter au col, au bras, sur la tête quelque marque de leur obligation.

Nourriture des Germains.

La plûpart des Germains ne vivoient que de lait, de beure, de fromage, de fruits sauvages, & de venaison. D'autres qui avoient abondance de betail, comme ceux qui habitoient dans des païs de pâcage, en mangeoient la chair. Ceux qui demeuroient dans des marêts & sur le bord de la mer, probablement usoient de poisson : mais tous mangeoient peu de pain, & quelque-fois du gruau d'avoine. Ils aimoient les chairs roties ; les Gaulois les aimoient mieux boüillies. Ils buvoient ordinairement de la biere. Le voisinage des Romains leur apprit à boire du vin, & on leur en apportoit de dehors. Pour avoir moyen d'en acheter, ils faisoient argent de leurs peaux & fourrures, & des esclaves qu'ils gagnoient à la guerre.

Leurs Festins.

Dans les festins chacun avoit sa petite table devant soi, & pour siege un faisceau d'herbes ou de peaux. Ils se rangeoient en demi rond, n'ayant pas loin d'eux leurs foyers, & leurs viandes qui rôtissoient. Le plus vaillant, ou s'il n'y en avoit point qui le fut par dessus les autres, le plus noble tenoit la premiere place, le maître du logis la seconde, les autres s'asseyoient suivant leur emploi & leur merite. Vis-à-vis de ce demi rond il y en avoit un pareil où étoient assis d'autres conviez de moindre qualité, armez de lances ou javelots; & derriere le premier il y avoit des gens armez d'écus ou de boucliers, mais qui se tenoient debout, & qui servoient aux conviez de ce demi rond. On apportoit des trepieds chargez de viandes sur une longue table, d'où on distribuoit les portions à chacun avec un pain levé. On donnoit les meilleurs morceaux à ceux qui avoient executé les plus beaux faits d'armes. Lorsque je fais réflexion sur l'ordre de ces festins, je remarque que la vertu y avoit preséance sur la noblesse : & certes à bon droit, puisque la mere doit préceder la fille. J'y pense voir aussi quelqu'image de trois anciens degrez de notre noblesse Françoise, celui des Seigneurs, ou autrement Barons & Pairs, celui des Chevaliers, & celui des Ecuyers. Les seconds accompagnoient les premiers ; les troisiémes les servoient, mais ce n'étoit que dans des fonctions nobles, à la table, à l'écurie, au combat. Aujourd'hui que tout est confondu, cette distinction ne se connoît presque plus : un simple Ecuyer, & dont même quelque-fois la qualité est douteuse, veut aller de pair avec les Seigneurs de la plus haute noblesse, & dit hardiment qu'il n'y a pas de deux sortes de Gentils-hommes.

Leur vaisselle & leurs vases à boire.

Leur vaisselle étoit de terre, les vases où ils buvoient tout de même. Ils en avoient quelque-fois de cuivre ; & quand le luxe se mit parmi eux, ils en eurent aussi d'argent. Les plus communs étoient faits de cornes d'Urochs, si grosses & si longues qu'il y en avoit qui tenoient jusqu'à trois pintes. La chasse de ces animaux feroces étant fort dangereuse, les jeunes gens en gardoient les cornes comme des dépoüilles, & ceux-là étoient les plus estimez qui en apportoient le plus. Du reste ils vivoient dans une telle fai-

Leur ménage.

néantife, qu'ils laiffoient fouvent le foin de leur ménage aux femmes & aux vieillards. Les Serfs labouroient la terre, les Maîtres n'y travailloient guere, mais partageoient les bleds à leur famille, & les femmes avoient la peine de faire tout le refte. Auffi les tenoient-ils en grande confideration; ils les appelloient quelque-fois au Confeil dans les affaires les plus importantes, & ceux qui prenoient des ôtages, aimoient mieux des filles de qualité que des garçons.

Leurs mariages.

Les plaifirs qui font naître l'homme étoient inconnus aux jeunes gens avant le mariage; & ils ne le contractoient point qu'ils n'euffent pour le moins vingt ans, étant perfuadez que cette continence nourriffoit la vigueur, augmentoit la taille, & fortifioit les nerfs. Ils étoient prefque les feuls d'entre les barbares qui n'avoient qu'une femme, hormis les Princes, qui pour la nobleffe de leur race étoient recherchez de plufieurs. Les Rois Merovingiens fe donnoient encore la liberté d'en prendre deux ou trois. Il y avoit des païs où elles ne paffoient point à des fecondes nôces, & ne vouloient jamais avoir qu'un homme, comme un corps n'a qu'une ame. La femme n'apportoit point de dot au mari, mais le mari à la femme. Les parens affiftoient aux nôces & regardoient fi les prefens qu'il lui faifoit, étoient de la qualité requife.

Leurs préfens de nôces.

Ce n'étoit point des affiquets & des parures, mais des bœufs accouplez, un cheval tout bridé, un bouclier, une épée & une lance. La femme reciproquement lui donnoit quelques armes. C'étoit là le grand lien, c'étoit comme le Sacrement qui les uniffoit.

L'adultere rigoureufement puni.

L'adultere y paffoit pour un monftre horrible; le mari avoit droit de punir la femme trouvée en faute. Il la dépoüilloit toute nuë, & la rafoit en préfence de fes parens; puis la chaffoit de la maifon, & la menoit battant à coups de foüet par tout le village. Point de pitié; point de pardon pour celle qui avoit une fois proftitué fa pudicité: ce deshonneur ne s'oublioit jamais. Ni l'âge, ni la beauté, ni le parentage & les alliances, ni les richeffes n'étoient point capables de lui trouver un autre mari: car en ce païs-là on n'excufoit point les débauches du nom de divertiffement & de galanterie, on ne chatoüilloit point les vices, on les châtioit: auffi n'y avoit-il parmi eux aucunes de toutes ces chofes qui corrompent la pudicité, ni de celles qui obligent les femmes de la vendre: Point de feftins délicieux, de douces mufiques, de danfes lafcives, de poëfies tendres, de fpectacles & de comedies, point de braverie, de bijoux, de train, & de beaux ameublemens.

Leurs enfans, & comment ils les élevoient.

De ces chaftes mariages il naiffoit des enfans auffi robuftes que nombreux. C'étoit leur gloire & leurs richeffes d'en avoir beaucoup: ils ne les expofoient pas comme les Grecs, mais les élevoient tous avec tendreffe, & les meres en étoient les nourrices. Si-tôt qu'ils venoient au monde, ils les plongeoient dans le courant de quelque riviere, pour les endurcir au froid. On lit en deux ou trois Poëtes * dans le Scholiafte Euftatius, & même dans les écrits de l'Empereur Julien, que ceux qui habitoient proche du Rhin, les expofoient fur les ondes de ce Fleuve, & ne tenoient pour légitimes que ceux qui n'alloient point au fond. Quelques Auteurs modernes fe font recriez contre cette coûtume, & ont maintenu que c'étoit une fable inventée par les Poëtes; mais s'ils ne fe

* *Claudian in Rufin. Lib. 3.*

fussent pas tant mis en peine de la refuter, s'ils eussent pris garde qu'une Epigramme Grecque * dit, que le pere mettoit ses enfans sur un bouclier. Nous dirons ci-après comme leurs boucliers étoient grands; ainsi il n'y avoit pas tant de merveille, ni tant de péril qu'on pourroit croire, à moins que la riviere ne fût agitée par le vent. N'avons-nous pas vû quelque-fois dans de grands débordemens, des enfans être portez dans leur berceau, durant l'espace de deux ou trois lieuës sans périr?

* αὐτὸς ἐπ' ἀσπίδα τίκτοον παῖδ' ἐδ' ἀλεγίζει.

Ils apprenoient tous à nager, les filles aussi-bien que les garçons. Parmi les Tencteres le passe-tems & jeu des enfans étoit de monter à cheval; & parmi les Cattes, de faire les exercices de l'infanterie: mais il ne leur étoit permis de prendre les armes que lorsque leur Cité les en jugeoit capables. Alors dans l'assemblée publique, quelqu'un des Princes, ou le pere, ou un parent du jeune homme, l'honoroient d'un bouclier & d'une lance. Et s'il étoit d'illustre sang, & fils d'un pere signalé par sa vaillance, le titre & le rang de Prince, c'est-à-dire de Colonel, lui étoit acquis dèslors: mais il n'en faisoit pas si-tôt la fonction, il se rangeoit parmi les Braves à la suite d'un autre Prince pour apprendre le métier.

Comment ils faisoient les soldats.

Les armes des Germains n'étoient pas plus somptueuses que leurs habillemens. Du commencement comme ils manquoient de fer, ou d'artisans pour le forger, ils étoient assez mal armez. Car pour les armes défensives, peu se servoient de cuirasses, ni de brigandines; & il y en avoit encore moins qui eussent des casques. Pour les offensives, on ne voyoit que les riches qui eussent des épées & quelques lances. Leurs premieres cuirasses furent de grosses couroyes de cuir, brochées les unes sur les autres; après ils les firent de mailles qui étoient de fer, ou de cuivre; ce fut bien tard qu'ils eurent l'invention d'en faire de lames battuës. Ceux qui portoient des cuirasses, les couvroient d'un saye, ou de quelque peau d'Ours, de Loup, de Sanglier, d'Elan, d'Uroch, ou d'autres bêtes feroces, dont ils affubloient le cimier sur leur tête, pour faire peur à leurs ennemis. Leurs casques, lorsqu'ils eurent appris à s'en servir, avoient des crêtes de la même matiere, taillées en diverses façons, ou bien étoient ornez de queuës de cheval teintes en rouge, ou de plumes toutes droites, qu'ils accompagnoient quelque-fois de gueules de bêtes feroces, de cornes, de griffes, de dragons, & autres figures hideuses. Ils portoient des boucliers ou targes de leur hauteur, mais un peu trop étroits pour la grosseur de leur corps; ils les faisoient seulement d'ozier, ou d'écorces d'arbres entrelassées, ou d'ais assez minces, creux en dedans, & convexes en dehors, sans être arrondis par en haut ni taillez en pointe par en bas. Toute-fois il y en avoit de diverses sortes selon les païs: car entr'autres les Rugiens les avoient ronds. Ils portoient les épées fort longues, & penduës à des chaînes, qui du col leur descendoient au côté droit; depuis ils les mirent du côté gauche, & eurent des baudriers garnis de boucles de fer. Plutarque dit que ces épées étoient lourdes & pesantes, mais sans pointe: de sorte qu'ils ne pouvoient donner que des estramaçons. Ils avoient de certaines lances dont le fer étoit plat, assez étroit, & peu long, mais fort pointu; les Latins les ont appellées

Leurs armes offensives & défensives.

Framées (or France.) * Framées, peut-être du vieux mot * Tudesque *Pfriem*, qui signifie aigu. Ils s'en escrimoient de près ou de loin, les dardant ou les brandissant, selon qu'ils le jugeoient à propos. Cette arme étoit commune aux gens de cheval, aussi-bien qu'aux gens de pied, mais ceux-ci avoient encore quelque-fois des bâtons ferrez, ou brulez par le bout; & outre cela des dards qu'ils lançoient d'une grande roideur, & prodigieusement loin. Chaque soldat en avoit plusieurs. Ils se servoient aussi de *Cateies*, espece de massuë qui ne pouvoit se jetter qu'à quinze ou vingt pas, mais enfonçoient tout par sa pesanteur. Ils combattoient rarement avec des chariots armez de faux, ne se plaisoient point à être toûjours à cheval comme les Scythes, & n'usoient jamais d'arc & de fléches. Je ne vois dans Tacite que le peuple de Finlande qui en eût; encore étoient-elles garnies d'os, faute de fer. Mais depuis nous trouvons que les François s'en servoient fort adroitement dans les combats. Leurs chevaux n'excelloient ni en beauté, ni en vitesse. Ils ne les dressoient point au manége, ni à caracoler, seulement à aller en avant, & à bien tourner, & cela si prestement, qu'il sembloit qu'un gros de cavalerie tournât tout d'une piece. Ils les gouvernoient avec la bride, non pas avec le talon seul comme font les Tartares. Ils ne sçavoient ce que c'étoit d'étriers ni de selles, non plus que les Romains, qui n'en eurent l'usage que long-tems après; ils ne se servoient que de housses ou couvertures.

* *D'où vient peut-être le mot de* Friand.

Leurs chevaux.

Leurs funerailles se faisoient sans pompe & sans cérémonie; ils n'érigeoient point à leurs parens de ces superbes tombeaux, dont la matiere & l'art montrent plus la vanité des vivans que le mérite des morts. Ils brûloient les corps des plus nobles avec de certains bois, & enterroient les autres dans des fosses qu'ils couvroient & relevoient avec du gazon. Nos premiers François y faisoient de petits toits avec des ais. De-là peut être venuë la mode de nos chapelles ardentes.

Leurs funerailles.

VI. Quant à leur Religion, les Commentaires de Cesar disent, qu'ils n'avoient point de Druïdes, ni de sacrifices, & qu'ils n'adoroient aucuns Dieux que ceux qui frappoient leurs sens, & dont ils recevoient manifestement quelques aides, comme étoient le Soleil, la Lune, & Vulcain, c'est le feu: que pour les autres, ils ne les connoissoient pas seulement de nom. Je veux croire que cela étoit vrai des Germains que Cesar avoit connus; mais il ne l'étoit pas de tous; car Diogéne de Laërte a écrit qu'il y avoit des Druïdes parmi eux, comme parmi les Gaulois; & Tacite, qu'ils adoroient Mercure (*a*), Mars (*b*), & Hercule. Qu'à certains jours ils sacrifioient des hommes à Mercure, & qu'ils appaisoient les deux autres par le sang de quelques animaux propres à ces Dieux, que les Deuringes ou Turinges, les Anglois, & plusieurs autres peuples voisins avoient devotion à la Terre-mere, laquelle ils appelloient (*c*) *Herta*. Qu'au païs de Naharvales (c'est le Palatinat de Sandomirie) on montroit un bois de Religion fort ancienne, dont le Prêtre étoit habillé en femme. La Divinité qu'on y adoroit, s'appelloit *Alcé*, mot qui en langue Grecque signifie force, vertu, vaillance. Ils disoient que c'étoit deux freres jumeaux à cause de quoi les Romains s'imaginerent que ce pouvoit être Castor & Pollux. Une partie des Sueves sacrifioit à Isis, laquelle ils révéroient sous la figure d'un navire, marque certaine que

(a) *Teut, & Teutates, étoit le même que Mercure, qui aussi depuis s'appella* VVodans, *ou* Godans.

(b) *Mars étoit le même que* Hesus, *mot Hebreux, qui signifie* Fortis.

(c) Erde *en haut Allemand*, Aerde *en Flamand*, Earth *en Anglois, signifie la* Terre.

cette devotion leur avoit été apportée par mer. Ma conjecture est que ce fut par les Phœniciens, qui avoient couru toutes les mers de notre hemisphere, & porté leur nom, leurs coûtumes, & leurs langues même avec des colonies presque en toutes les côtes de la Mediterranée & de l'Ocean. Comme ils sçavoient la route des Isles Britanniques, & qu'ils y venoient souvent querir de l'étain, il y a apparence que de-là ils avoient navigé le long des côtes de la Germanie. Les Germains avoient cette croyance qu'Hercule avoit été dans leur païs, & qu'il y avoit planté des colonnes sur les bords du Sond, où il avoit borné ses courses: ils le réveroient comme le premier de tous les Preux, & chantoient ses loüanges en allant au combat. Or il est certain qu'il y avoit eu un Hercule parmi les Phœniciens, & qu'ils avoient fait de grandes expeditions sous sa conduite. On sçait aussi qu'il y a eu un Hercule Gaulois, & ceux qui examinent bien les anciens Auteurs, trouvent plusieurs Heros de ce nom en divers païs. Il est croïable même que dans les tems heroïques on appelloit ainsi tous ceux qui domptoient les monstres; cela veut dire, qui réprimoient les violences, qui exterminoient les Tirans, & qui voïageoient par-tout avec ce dessein digne d'un Dieu, d'établir le bon ordre & d'assurer le repos des nations.

Phœniciens avoient pû aborder en Germanie.

Les Germains adoroient Hercule, qui étoit peut-être l'Hercule Phœnicien.

✠

Les Germains ne bâtissoient point de temples aux Dieux, & ne les representoient sous aucune image, croyant que leur immense majesté ne se devoit point renfermer dans l'enceinte des murs, ni leur essence éternelle & immuable se figurer par la ressemblance des choses mortelles & passageres. Néanmoins la fréquentation des Romains & des Gaulois leur apprit à tailler des Idoles, & à les placer sur des autels. Avant cela ils n'avoient pour temples que de certains reduits dans les forts des bois les plus épais, & qui étoient entourez de gros haliers & de grands arbres, dont les branchages faisoient un couvert impénétrable aux rayons du Soleil. Dans ces noirs & obscurs enfoncemens, touchez d'une religieuse horreur, ils s'imaginoient quelque chose de terrible, & appelloient Dieu ce qu'ils ne voyoient point. Quand ils lui avoient immolé des victimes, ils les pendoient aux arbres d'alentour, ausquels, selon leur croyance, le sang & l'attouchement de ces animaux sacrez communiquoient une sainteté & une vie presque divine. Les Semnons qui se vantoient d'être les plus anciens comme les plus puissans des Sueves, s'assembloient par députez de tous leurs Cantons, en un bois sacré, où ils immoloient un homme. La sainteté de ce lieu étoit redoutable, personne n'y osoit entrer s'il n'étoit lié, pour témoigner son entiere soumission au Dieu qui y présidoit. Et si par hazard il venoit à tomber, il ne lui étoit pas permis de se relever; il faloit qu'il se roulât par terre pour en sortir. Il y avoit une Isle dans l'Ocean qu'on nommoit *l'Isle Chaste*, sacrée à la Déesse *Herta*: on y voyoit son chariot couvert de sa robe, le Prêtre seul avoit pouvoir d'y toucher. Il connoissoit, disoit-il quand la Déesse descendoit dans ce chariot: alors il y attelloit des genisses & la promenoit par tout le païs, la suivant avec une profonde vénération. Ce n'étoit que fêtes, que réjoüissances dans tous les lieux qu'elle honoroit de sa visite; les guerres cessoient par-tout, les plus échauffez posoient les armes, & gardoient religieusement la paix qui leur étoit

N'avoient point de Temples ni d'Idoles.

Mais adoroient dans les bois.

Déesse Herta adorée dans l'Isle chaste.

odieuse en tout autre tems. Enfin lorsque le Prêtre la croyoit rassasiée de la conversation des mortels, il la remenoit dans son temple. Après il lavoit le chariot & la robe, & à ce qu'ils croyoient, la Déesse meme, dans un lac secret, qui engloutissoit aussi-tôt les valets qui avoient servi à ce ministere. C'étoit assûrement quelque méchant artifice du Prêtre, qui faisoit périr ces malheureux, de peur qu'ils ne découvrissent l'imposture. Quoi qu'il en soit, il en demeuroit dans l'esprit des peuples une profonde terreur pour cette Divinité, qu'on ne pouvoit voir sans mourir.

Leurs Prêtres & la grande autorité qu'ils avoient.

Leurs Prêtres étoient vêtus de tunique de lin. Ils assembloient le peuple à certains jours de la pleine Lune, qu'ils croyoient les plus heureux. Ils avoient acquis l'autorité de faire faire justice des coupables. Personne qu'eux n'avoit droit de condamner à mort, ni de mettre aux fers, ni de faire fustiger; & quand ils le faisoient, ce n'étoit pas par forme de punition, ou par l'ordre du Souverain, mais comme en ayant reçu l'inspiration des Dieux. Ils devinoient sur les entrailles des victimes, & n'ignoroient pas les augures qui se prenoient du vol des oiseaux, & des signes qui paroissoient en l'air & au Ciel. Ils déferoient sur-tout aux présages qu'ils tiroient des chevaux. Ils en avoient de poil blanc qu'ils nourrissoient dans des bois aux dépens du public, & qu'on ne profanoit à aucun travail: ils les atteloient au char sacré de leurs Dieux, & selon leur hennissement, selon leur train, selon la route qu'ils prenoient, ils formoient leurs prédictions. Il n'y avoit point de maniere de deviner plus autorisée que celle-là, non-seulement envers le peuple, mais aussi envers les Princes, & envers les Prêtres même, qui disoient que comme ils étoient les ministres des Dieux, ces chevaux en étoient les confidens. Ils avoient une autre sorte de présage pour sçavoir le succès d'une guerre. Ils faisoient combattre un captif des ennemis contre un de leurs soldats, chacun de ces champions étant armé à la mode de sa nation; & ils jugeoient de l'évenement de la guerre par le succès de ce duel. Nous n'avons point de preuves bien certaines que le combat en champ clos fût établi parmi eux pour le jugement des differends d'entre les particuliers: mais il y a bien apparence qu'ils le pratiquoient, pui que nous voyons qu'il fut en usage entre nos premiers François.

Leurs augures & présages.

Leurs Fées & Prophetesses.

Il y avoit quelquefois parmi eux des femmes qui exerçoient le Sacerdoce, & d'autres selon leur croyance étoient Prophetesses ou Fées, * & qui même devenoient Déesses. Ils avoient tant de vénération & d'obéïssance pour ces dernieres, que leurs conseils & leurs réponses ne leur sembloient pas seulement des oracles, mais des commandemens de la part des Dieux.

* *Fatidica.*

Leur gouvernement.

VII. La Germanie contenoit un grand nombre de peuples: les plus puissans étoient les Sicambres, les Bructeres, les Cauces, les Cattes, les Sueves, les Cherusques, les Vandales, les Marcomans: & long-tems après les François, les Allemans, les Bourguignons & les Saxons. Chaque Peuple ou Cité avoit plusieurs * Cantons: les Semnons & les Cattes en avoient cent. Chaque Canton contenoit plusieurs villages & plusieurs habitations, les uns plus, les autres moins. De ces Peuples, les uns étoient maîtres ou Superieurs, les autres Clients ou Sujets, les autres Associez, mais souvent avec condition inégale, & étant obligez de fournir certaine quantité d'hommes, de chevaux & de provisions. Ces

* En latin Pagus, *en Allemand* Gavv, Govv, *d'où* Brisgavv, Sundgavv, &c.

Clients avoient quelque-fois d'autres Clients ſous eux, & les Aſſociez d'autres Aſſociez; & tels avoient été entierement libres, qui par force, ou pour avoir protection, devenoient Clients ou Aſſociez. Les principaux ou les plus puiſſans d'entre les Nobles avoient quelque-fois des Clients auſſi bien que les Citez. On peut dire la même choſe des anciens Gaulois.

Trois ſortes de gouvernement.

Il y avoit, ſi je ne me trompe, de trois ſortes de gouvernemens entre les Germains. En quelques endroits le peuple avoit la principale autorité, & neanmoins il éliſoit ſouvent ou un Prince, ou un Roy, quelquefois un General ou Conducteur, je le nommerai Duc, du mot latin *Dux*. Mais la puiſſance de tous ces chefs dépendoit entierement de la Cité ou Peuple, ainſi il y avoit toûjours de la Démocratie mêlée. En quelques autres païs, comme parmi les * Gothons, les Rois regnoient avec plus de pouvoir, non pas toutefois au préjudice de la liberté, c'eſt-à-dire, qu'ils ordonnoient avec connoiſſance de cauſe, ſuivant le droit de la raiſon: voilà une Royauté temperée. Les Suïons, ce ſont les Suedois, parce qu'ils aimoient fort les richeſſes, avoient des monarques abſolus, qui tenoient toutes les armes enfermées de peur de révolte, & ne ſe fioient de cette garde qu'à un Serf: c'étoit donc Monarchie, & même quelque choſe de plus rude; car les affranchis, les Valets, & autres gens de baſſe naiſſance y gouvernoient. Je n'oſerois pas dire qu'il n'y eut point auſſi d'Etats regis ſeulement par les plus Nobles: on nomme cela Ariſtocratie. Au moins Strabon écrit en ſon IV. liv. que les Belges, qui étoient Germains d'origine, ſe gouvernoient de la ſorte. Et quant à l'Etat des Sitons, ou Norvegiens qui ſe laiſſoient commander par des femmes, je ne ſçai quel nom lui donner, puiſqu'il ne dégeneroit pas ſeulement de la liberté; mais même de la ſervitude.

1 Democratique.

* Ceux de Pomerelie & contrées voiſines.

2 Royauté temperée.

3. Monarchie abſoluë.

Gynecocratie ou gouvernemens de femmes en Norvege.

J'ai dit que les Citez où le Peuple étoit le Maître, éliſoient un Roi, ou un Duc, ou un Prince. Ce Duc ne commandoit que dans la guerre: ſi-tôt qu'elle étoit finie, ſon pouvoir finiſſoit. Car pendant la paix, ſelon les Commentaires de Ceſar, * il n'y avoit point de Commandant general dans les Citez; c'étoient les Juges qui faiſoient cet office chacun dans ſon canton. Selon Tacite dans ſa Germanie, l'on éliſoit dans les aſſemblées ceux qui devoient exercer cette charge, & on donnoit à chacun d'eux, cent compagnons ou pairs pour leur ſervir de conſeil ou d'aſſiſtance. Le Prince ne s'éliſoit que pour un tems, mais commandoit durant la paix auſſi-bien que dans la guerre. Le Roi étoit auſſi conſtitué pour l'une & pour l'autre, non pas à tems, mais pour toûjours. Strabon en ſon IV. livre dit qu'anciennement les Citez Belgiques éliſoient tous les ans un Prince, & pareillement un General d'armée, c'eſt, *Dux*. Or ſi le même ordre s'obſervoit parmi les Germains, il s'enſuivroit qu'il y auroit eu quelque-fois en un même Etat un Prince & un Duc; & il ſe peut faire auſſi que lorſque le Roi étoit caſſé de vieilleſſe ou d'infirmité, ou que le danger ſe trouvoit plus grand que l'eſtime qu'on avoit de ſa vertu militaire, on choiſiſſoit un Duc ou General. Ce ſont des conjectures aſſez probables. Quoi qu'il en ſoit, ſi l'on conſidere bien le texte de Tacite, on peut entendre facilement par-là ce que dit Sulpice Alexandre, cité par Gregoire de Tours * que les François avoient tantôt des Rois, & tantôt des Ducs: Ainſi on ne

* *Lib. 6.*

Obſervation curieuſe.

* *Lib. 2. Hiſt. Fr.*

trouvera point étrange que sur la fin de la premiere & de la seconde race, cette nation guerriere ait élû des Ducs, voyant que ses Rois étoient devenus fainéans. Tout le monde sçait que Charles Martel, & Hugues le Grand porterent ce titre: mais personne, que je croi, n'en a penetré la cause. Au reste il faut prendre garde qu'il y avoit aussi des *Princes* au nombre plurier, & que leur rang aussi bien que leur pouvoir étoit bien different & bien au dessous de celui de *Prince* en nombre singulier. Car par le mot de *Princes*, il faut entendre les premiers & plus nobles de la Cité, lesquels commandoient les troupes de leur canton, lorsque l'âge & le merite les en avoient rendus capables. Et quand Tacite dit que la haute Noblesse,& les grands services des peres acqueroient la dignité & le rang de *Princes*, même aux jeunes gens dès qu'on les avoit investis du bouclier & de la lance, ce mot se prend là pour Commandans & Colonels. Parmi les Tartares n'y a-t'il pas divers Cams qui sont tous sous un Cam general? Dans l'ordre de l'Empire d'Allemagne les Ducs précedent les Princes; & nous avons encore en France quelques Princes de cette sorte qui doivent aller après les Ducs & les Comtes dans les assemblées du Royaume.

Princes en plurier & Prince en singulier, étoient des qualitez differentes.

Dans l'élection de leurs Rois, ils consideroient sur-tout la noblesse. C'est peut-être pour cette raison que les Rois de France prenoient autre-fois dans leurs Titres la qualité de NOBLE. Dans l'élection des Ducs ou Generaux on avoit plus d'égard à la vertu qu'à la naissance: si bien qu'ils pouvoient être tirez du peuple, Si-tôt qu'ils étoient élus, ils les élevoient sur un pavois, ou large bouclier, & les portoient sur leurs épaules, les faisant doucement sauter pour les montrer au peuple. Les Rois n'avoient pas une puissance sans bornes, & les Ducs se faisoient plûtôt suivre par leur exemple, que par leur commandement. Ni les uns ni les autres n'osoient rien entreprendre sans le consentement du peuple; s'ils affectoient une domination demesurée, aussi-tôt il les chassoit ou les opprimoit. C'est ce qui arriva à Arminius, à Maroboduus, à Catuald, à Vannius, & à Italus, ainsi qu'on le voit dans Tacite. Deux Rois de la race Merovingienne, sçavoir Childeric pere de Clovis, & Childeric l'insensé souffrirent la même disgrace.

Comme ils élisoient les Rois & les Ducs, & leur pouvoir.

Le Roi, le Prince, & les Princes avoient auprès d'eux grand nombre de braves, qui les accompagnoient. Ce sont ceux à mon avis, que Gregoire de Tours appelle *Fortes*, & nos anciens Romains *Paladins*, comme qui diroit élevez dans le Palais & à la suite du Prince. Tacite les nomme *Comites*, En cela consistoit leur grandeur & leurs forces, c'étoit leur ornement dans la paix, & leur assurance dans la guerre. Les Gaulois avoient aussi leurs Clients: du nombre desquels se tiroient leurs Solduriens ou Dévoüez: Et outre ces Clients des Ambactes, qui étoient des mercenaires, ou comme croyent quelques-uns des Affranchis.

Les *Fortes* ou *Comites*, des Rois, Princes & Ducs.

Comme il y avoit émulation entre ces Princes à qui seroit environné d'un plus grand nombre de Braves ou *Comtes*, il y en avoit aussi parmi leurs Braves à qui feroit le mieux. Lorsqu'on en venoit aux mains, il étoit honteux au Prince d'être surpassé en vertu par ses Braves, & honteux aux Braves de n'égaler pas la vaillance de leur Prince. Ce leur étoit une infamie & un reproche pour jamais de revenir

Le devoir ou la valeur de ces *Fortes*, ou Braves.

venir

venir de la bataille quand il y avoit été tué : ils s'obligeoient par serment de le suivre par-tout, & de le défendre au péril de leur vie, & de rapporter leurs plus belles actions à sa gloire. Lorsqu'il n'y avoit point de guerre dans leur païs, la plûpart de ces jeunes Princes en alloient chercher au-dehors, parce qu'ils ne pouvoient se signaler que dans les avantures, ni entretenir cette suite de Braves, que par les moyens que la guerre leur en fournissoit. Ils ne leur donnoient point d'autres appointemens que leur table, qui véritablement n'étoit guères delicate, mais toûjours chargée de quantité de viandes. Quelque-fois ils leur faisoient present de chevaux, ou d'armes teintes dans le sang des ennemis. Les autres soldats n'avoient pour toute paye que leur portion du butin. Il se partageoit entre tous selon leur emploi ; & cette coûtume se conserva parmi nos François bien long-tems après qu'ils se furent établis dans les Gaules.

Les presens volontaires faisoient le revenu du Roi.

Ils ne s'attendoient guères à ce que la terre leur pouvoit rapporter ; & il n'y avoit pas si loin pour eux jusqu'au païs des ennemis, que jusqu'au tems de la recolte. Le Roy ni les autres Chefs ne pouvoient rien exiger de leurs Sujets : mais chaque particulier leur fournissoit volontairement quelques contributions, soit en grain, soit en bétail ; qui leur étant donnéés par honneur servoient aussi pour leur entretien. Nous remarquerons dans la race des Merovingiens, que les François avoient coûtume d'apporter des étrenes à leurs Rois le premier jour de Mai. Ils aimoient sur-tout à recevoir des presens de leurs voisins : les particuliers & les citez leur envoyoient des chevaux de prix, de grandes armes, des baudriers & des chaînes pour pendre au col. Les Romains les accoûtumerent à prendre de l'argent ; car ils l'aimoient mieux que l'or. Je ne sçai si ce fut une bonne politique à eux de leur donner cet appetit ; parce qu'au lieu d'émousser leurs armes en amolissant leur courage, comme ils pensoient faire, ils les aiguiserent contr'eux, en excitant dans ces Sauvages la cupidité de s'enrichir. Les plus proches du Rhin furent les premiers qui à cause du commerce connurent la monnoye ; les autres plus éloignez demeurerent encore long-tems sans en avoir l'usage : ils donnoient d'autres denrées en échange de celles qu'ils achetoient.

Germains aimoient à recevoir des presens.

Leurs assemblées publiques se faisoient à la pleine Lune.

Pour leurs assemblées publiques, s'il ne survenoit quelque chose de pressant, ils ne les convoquoient qu'à la nouvelle ou à la pleine Lune ; car aussi-bien que les Gaulois, ils comptoient par nuits, & non pas par jours. A leur maniere le jour n'étoit que la suite de la nuit ; ce qui s'accordoit assez avec le livre sacré de la Genese, marquant bien la création du monde, qui avoit été tiré des tenebres du cahos, ou pour mieux dire, de celles du non-être. On peut aussi remarquer en passant qu'ils ne divisoient l'année qu'en trois saisons ; Printems, Esté, & Hyver, qu'encore aujourd'hui en Allemagne le nom d'Automne n'est connu que des gens de lettres.

Comme ils divisoient l'année.

L'amour de la liberté causoit cet inconvenient parmi eux, qu'ils ne se rendoient pas à l'assemblée en même jour, mais n'y arrivoient que les uns après les autres, si bien qu'ils perdoient beaucoup de tems, & souvent de grandes occasions. Ils y venoient tous armez, & prenoient séance comme ils se trouvoient. Les Prêtres seuls avoient droit de faire faire silence, alors le Roy ou quelqu'autre chef prenoit la parole ; ensuite chacun étoit écouté selon son

Alloient armez aux assemblées.

âge, sans faits d'armes, & son éloquence, avec le pouvoir de persuader plutôt que de commander. Si ce qu'on proposoit ne leur plaisoit pas, ils le rejettoient par un murmure confus; s'ils l'approuvoient, ils faisoient bruire le fer de leurs lances, en les choquant les unes contre les autres: parmi eux la voix des armes étoit l'approbation la plus honorable. Là se traitoient les affaires publiques, la paix & la guerre; car le Roy ou le Prince pouvoit bien disposer lui seul des choses de peu de consequence: mais pour les grandes il falloit que tout le corps de l'Etat en ordonnât avec lui. On y travailloit aussi à faire des alliances, & pour l'Etat & entre les chefs, à élire des Princes, à nommer des Juges, pour exercer la Justice dans les cantons, & sur tout à accommoder les querelles: ils en prenoient un soin très-particulier; parce qu'elles étoient d'autant plus dangereuses, qu'il y avoit obligation dans les familles d'embrasser les inimitiez aussi-bien que les amitiez de la parenté. Pour les terminer & pour mettre fin à l'effusion du sang, on avoit trouvé bon de compenser la vie d'un homme, par une certaine quantité de bétail, qu'on donnoit à ses parens. Depuis on en fit autant des autres injures & des autres crimes, méme de la plûpart des fautes; de sorte que les réparations & les châtimens ne consistoient guères qu'en amendes, dont une moitié alloit au profit de la partie, l'autre au profit du Prince ou de la Cité. Les peines des Loix Saliques sont presque toutes sur ce pied-là. Il étoit aussi permis dans les assemblées de faire ses plaintes des griefs qu'on avoit reçûs, & d'accuser les criminels, qui étoient punis selon leurs crimes.

Ce qu'on [illegible]

Ils traitoient fort souvent de la paix & de la guerre dans leurs festins, parce qu'ils sçavoient qu'il n'y a point de tems où le cœur soit plus ouvert ni plus échauffé pour les grandes entreprises. Ils déliberoient tandis qu'ils ne pouvoient feindre, & puis ils resolvoient de sang froid, lorsqu'ils étoient moins capables de se tromper. Ils n'avoient qu'une sorte de spectacle: c'étoit des sauts périlleux que faisoient de jeunes gens, avec une adresse merveilleuse, entre des épées nuës & des lances, sans en tirer d'autre récompense que l'applaudissement des spectateurs. Mais ils se passionnoient si fort aux jeux de hasard, que souvent ils joüoient jusqu'à leur propre personne; la perdant par une franchise trop opiniâtre, ils se laissoient emmenoter, & vendre par celui qui les avoit gagné.

Traitoient de la paix ou de la guerre dans leurs festins.

Leurs sauts périlleux.

Leur passion pour le jeu.

L'usage des lettres ou caractéres leur étoit tout-à-fait inconnu: voilà pourquoi ils n'avoient point d'autres Annales pour conserver la mémoire du passé, que de certains vers qu'ils apprenoient par cœur. Il est à croire qu'ils entretenoient des Bardes ou Poëtes, pour composer ces sortes d'ouvrages, comme le marquent les noms des chansons qu'ils entonnoient avant le combat; car Tacite les nomme BARDITUS. Ils n'avoient point aussi de Loix écrites: mais ils jugeoient selon leurs anciennes coûtumes, & par la lumiere du bon sens. Les fils succedoient aux peres sans testament, & les mâles aux mâles selon le dégré de proximité, à l'exclusion des filles. Car parmi les peuples belliqueux elles n'ont jamais hérité des biens-fonds, d'autant qu'ils s'y donnent pour servir à la guerre, dont ce sexe est peu capable; & l'article de la Loi Salique qui l'en exclut, est sans doute fondé sur cette raison. Ils laissoient, comme nous l'avons dit, la punition de l'adultere au mari. Ils pen-

Ignoroient l'art d'écrire.

Leurs Poëtes ou Bardes.

Leurs Loix.

Punition de criminels, des adulteres, des traîtres,

des infâmes. doient les traîtres & les transfuges à des arbres : les François depuis les pendirent à des hautes potences, & sur des montagnes, de quelque qualité qu'ils fussent. Ils plongeoient dans un bourbier les infames, c'est-à-dire, les lâches, les poitrons, & ceux qui avoient abandonné leur corps, puis ils jettoient une claye dessus, comme s'ils eussent voulu couvrir l'infamie en l'étouffant. Je croi que ce supplice n'étoit pas seulement pour les garçons qui s'étoient laissez corrompre, mais aussi pour les filles. Car du tems de nos peres, on en pratiquoit un à leur endroit qui tenoit beaucoup de celui-là, quoiqu'il fût un peu moins rude. On voyoit, il n'y a pas long-tems, sur le bord des fossez de quelques villes, à l'endroit où ils étoient le plus fangeux, une grande cage attachée à un arbre, laquelle se haussoit & se baissoit par un contre-poids; on mettoit là-dedans la malheureuse, & on la plongeoit trois ou quatre fois dans la bourbe en danger de l'étouffer.

VIII. Le Roi ou le Duc commandoit toute l'armée, les Princes ou Colonels chacun son gros qui étoit celui de leur canton. Chaque canton fournissoit certain nombre d'hommes. Par exemple, la Cité des Sueves avoit cent cantons, de chacun desquels elle tiroit tous les ans mille combattans qu'elle envoyoit à la guerre: * Ceux qui demeuroient au logis faisoient travailler leurs Serfs à la culture des terres, l'année suivante ils prenoient les armes à leur tour, & les autres les quittoient pour revenir au ménage.

Leurs guerres.

* *Comm. de Cesar. l. 4.*

Voyons maintenant leur discipline militaire, & leur maniere de combattre. Les Tencteres excelloient en cavalerie, les Cattes en infanterie: mais généralement parlant, leur cavalerie ne valoit guères, parce qu'ils n'avoient que des chevaux lourds & pesans. Leur infanterie étoit beaucoup meilleure; aussi faisoient-ils les plus grandes choses par son moyen. Ils se confioient si fort en sa valeur, qu'ils la mêloient avec leur cavalerie; & ces fantassins étoient si vîtes, que s'appuyant legerement au crin des chevaux, ils ne les abandonnoient point; quoiqu'ils prissent le grand galop. * Arioviste en avoit six mille qui faisoient les plus rudes chocs, qui relevoient les Cavaliers abbattus, & tiroient les blessez du combat. Le siecle passé a vû François Duc de Guise, Prince de grand sens, s'il y en eût jamais, en user de la sorte, & faire de merveilleux effets par le moyen des harquebusiers fort agiles qu'il méloit parmi sa cavalerie legere. Les Cavaliers des Germains mettoient souvent pied à terre pour se joindre à leur Infanterie, & ils se fourroient sous le ventre des chevaux de leurs ennemis pour les tuer. Je croi bien que les premiers François faisoient la même chose, tandis qu'ils combattoient à pied : mais depuis qu'ils se furent affermis dans les Gaules, païs uni & plein, où il y avoit abondance de bons chevaux, & qu'ils eurent mis la plûpart de leurs troupes en cavalerie, ils changerent bien de maxime. Les Gentilshommes alors reputerent à supercherie de tuer le cheval : ils croyoient qu'il n'y avoit qu'un vilain * & un courage lâche qui, se défiant de pouvoir vaincre le Cavalier, s'en voulût prendre à sa monture.

Leur Cavalerie.

Leur infanterie.

* *Comm. de Cesar l. 1.*

* *Villanus*, païsan.

Ils rangeoient leurs bataillons en forme de coin ou triangle long, dont la pointe, qui étoit tournée vers l'ennemi, étoit un peu émoussée. Les troupes de chaque canton, grand ou petit, formoient leur *coin* (ils l'appelloient ainsi) de sorte qu'il y en avoit de bien

plus forts les uns que les autres. Ils les composoient de gens de même parenté, afin que la liaison du sang les rendît plus fermes & plus courageux. Ils plaçoient la Cavalerie sur les aîles un peu plus avant que leurs bataillons, & la rangeoient en *Turmes*, ou petits escadrons de trente-deux chevaux. Au devant des bataillons ils mettoient en un ou plusieurs pelotons, cent jeunes hommes choisis, qui servoient comme d'enfans perdus. Leur ordonnance ainsi disposée étoit close & remparée par derriere avec leurs chariots de bagage. Leurs femmes se tenoient proche d'eux pour les animer & les encourager. S'ils étoient mis en déroute, ils se retiroient aux chariots, où elles combattoient opiniâtrement avec eux. Elles leur portoient du rafraîchissement dans le combat: elles étanchoient leurs playes, & n'avoient pas de mal au cœur de les succer. Il arrivoit quelque-fois que par leurs fortes remontrances, & par leurs reproches elles arrêtoient les fuyards, & redressoient leurs armées déja défaites. Quand ils avoient peine à soûtenir le choc, ils faisoient comme une espece de Tortuë, se tenant pressez, & se couvrant la tête de leurs boucliers. De cette sorte ils demeuroient fermes & impénétrables comme une muraille : mais ils ne pouvoient pas mener les mains, & ne faisoient que resister au choc de l'ennemi, sans avoir moyen de frapper. Les * Commentaires de César appellent cela une Phalange.

Leurs bataillons.

Leurs femmes les encourageoient.

* *Lib.* 1.

Ils ne donnoient jamais de combat qu'aprés avoir consulté leurs Dieux par les augures, ou par les auspices. Ils portoient pour enseignes des figures de bêtes ou d'autres choses qu'ils tiroient de leurs bois sacrez. Ils étoient animez par le son des trompettes, & s'animoient aussi eux-mêmes: premierement par les chansons guerrieres qu'ils chantoient à la loüange des Heros ou anciens Preux; puis par les cliquetis de leurs armes, frappant sur leurs boucliers qu'ils élevoient sur leurs têtes, & brandissant leurs lances ou javelots, & aprés cela, par un cri general qu'ils poussoient tout d'une voix, & qui commençoit par un bourdonnement entrecoupé qu'ils faisoient, en mettant leurs boucliers contre leur bouche, puis s'élevoit peu à peu comme le mugissement des vagues que le vent brise contre des rochers. Cette façon de crier a été usitée parmi toutes les nations. Les Grecs & les Romains avoient reconnu qu'elle redoubloit le courage des soldats, & ils jugeoient de leur vaillance par l'allegresse & par la force avec laquelle ils poussoient leur cri. Nous voyons dans notre histoire que depuis le dixiéme siecle jusqu'au quinziéme, tous les Seigneurs François portant banniere avoient chacun le leur : mais il étoit bien different de celui des anciens; n'étant qu'un certain mot qui servoit à leurs gens à se reconnoître & à s'encourager. * Quant aux chansons, nous trouverons aussi qu'ils en faisoient quelque-fois chanter avant le combat, qui contenoient un recit de hauts faits d'armes des Paladins. Ainsi devant l'armée de Guillaume le conquerant, comme il alloit donner la bataille pour la conquête d'Angleterre, un soldat chanta ceux de Rolland, qu'en ce tems là les François celebroient comme leur Hercule.

Leurs enseignes & leurs cris.

* *Le Roi de France avoit pour cri*, Mont-joïe S. Denis. *La maison de Bourbon*, Nôtre-Dame de Bourbon. *Les Anglois* Royaux. Royaux, &c.

Les Germains donnoient avec grande impetuosité, & toute-fois croyoient que c'étoit prudence de lâcher quelque-fois le pied; pourvû qu'on revînt bientôt à la charge. Mais perdre son bouclier dans la mêlée, passoit pour la

plus grande des infamies. Celui à qui ce malheur étoit arrivé, demeuroit comme excommunié ; il ne pouvoit plus se trouver aux sacrifices ni aux assemblées publiques. Tellement que plusieurs ne pouvant survivre à ce deshonneur, se pendoient pour finir leur honte avec leur vie. Du commencement ils alloient à la charge fort tumultuairement, & sans conduite, mais depuis que les Romains les eurent bien battus en diverses rencontres, ils apprirent à se menager, à se servir de l'avantage de leurs marêts & de leurs bois ; à y dresser des embuscades, & à faire des charges & des retraites. Les Cattes du tems de Trajan entendoient l'art militaire aussi-bien que les Romains. Les autres peuples de Germanie les imiterent; & à force de faire des irruptions dans les Gaules, s'aguerrirent de telle sorte, qu'à la fin ils les en chasserent entierement.

Se battoient sans ordre, mais apprirent des Romains.

Leurs peuples voisins de la mer navigeoient avec de petits batteaux faits de plusieurs cuirs cousus ensemble, ou d'oziers revêtus de cuir; du commencement ils n'alloient gueres que sur les rivages voisins : mais avec le tems ils se hasarderent plus au loin, & se mirent à faire des courses par mer tandis que leurs compagnons en faisoient par terre; comme nous voyons aujourd'hui les Roux donner souvent l'allarme dans la mer noire, & mettre Constantinople même en rumeur. Ainsi dans le troisiéme siécle de Jesus-Christ, les Saxons & les François exerçant la Piraterie, firent bien de la peine aux Romains, & du mal aux Gaulois. Pline dit qu'on tenoit les Suedois fort puissans sur mer. Leurs vaisseaux étoient assez grands, mais sans voiles & avec deux prouës: de sorte qu'ils abordoient par l'un & par l'autre bout à forces de rames. Ceux des Normands qui ont ravagé la France plus de quatre-vingt ans durant, étoient faits de même.

Leur navigation & leurs vaisseaux.

IX. Maintenant qui voudroit parler des vertus & des vices des Germains diroit qu'ils avoient la valeur & l'amour de la liberté au souverain degré; qu'ils étoient fideles & sinceres, nullement adonnez au luxe ni aux délices, extrêmement chastes, & ennemis de toute impureté : les abominations si communes parmi les Grecs & les Romains étant très-rares parmi eux, & rudement châtiées; qu'ils avoient une grande sobrieté pour le manger, mais une extrême intemperance pour le boire : de sorte que qui eût voulu fournir à leurs excès, les eût plûtôt vaincus par le vin que par les armes. Qu'ils se montroient aussi doux & misericordieux aux supplians, que cruels à leurs ennemis, & qu'ils exerçoient bien la justice entr'eux dans la même Cité ; mais qu'ils n'en gardoient point à l'égard de leurs voisins. La force faisoit leur droit, & tout ce qu'ils pouvoient ravir étoit à eux : même ils n'envahissoient pas les terres pour les cultiver, mais pour les déserter. Il étoit de la gloire & de la grandeur d'une Cité d'avoir une vaste solitude tout autour de ses frontieres, soit pour se rendre plus redoutable, soit pour éloigner davantage les ennemis, & mettre au devant d'elle la disette & le dégât pour barriere. On les loüoit sur tout d'être hospitaliers & liberaux ; ils recevoient tous les passans, non par une vaine curiosité d'apprendre des nouvelles comme les Gaulois, mais par une pure hospitalité. Ils croyoient que c'étoit inhumanité de fermer leur maison à qui que ce fût : ils n'épargnoient rien pour traiter leurs hôtes ; & quand ils avoient mangé tout

En gros, leur vertu, & leurs vices.

ce qu'ils avoient chez eux, ils les menoient chez leurs voisins pour en faire de même. Si en partant ils leur demandoient quelque chose qu'ils eussent trouvé à leur gré, ils la leur accordoient avec joye. Ils prenoient aussi pareille liberté envers les autres, sans qu'ils crussent avoir obligation quand ils recevoient des présens, ni qu'on leur en eut quand ils en faisoient. Dans la conversation ils étoient gens de peu de paroles; mais au reste superbes, vanteurs & querelleux, qui en venoient plutôt aux coups qu'aux injures; en un mot extremement oisifs, & qui se plaisoient à ne rien faire que la guerre. C'étoit leur plus grand plaisir, c'étoit leur exercice ordinaire; merveilleuse diversité dans leur humeur, qui aimoit ainsi la fainéantise, & haïssoit si fort le repos.

Pour leur vaillance, il faut avoüer qu'il la falloit plutôt appeller chaleur de sang & boüillonnement d'esprits que vertu; c'étoit un emportement qui les aveugloit & les précipitoit dans les dangers plutôt qu'il ne les conduisoit à la victoire. Aussi Seneque * remarque que cette impetueuse fureur qu'il nomme colere, étoit cause que les Gaulois, les Italiens, & les Syriens, nations plus molles, & qui craignoient beaucoup plus les coups, les défaisoient souvent avant que de les approcher, parce qu'ils y alloient de sang froid & avec discipline. Mais cela ne fut pas toujours vrai: car avec le tems ils apprirent bien à moderer leur fougue, & à la conduire avec ordre & mesure. Pour la liberté, jamais peuple n'en a été plus jaloux, & ne l'a plus long-tems & plus heureusement défenduë que les Germains. On peut dire qu'ayant été chassée de tout l'Univers par les Romains, elle s'étoit refugiée au-de-là du Rhin, où elle avoit pour compagnes & pour garde la pauvreté, l'innocence, la frugalité, & la pudeur: & que là dans l'enceinte des forets & des marécages, tantôt attaquée, & tantôt faisant de courageuses sorties, elle combattit cinq cens ans durant contre la tirannie, & contre toute sa suite, je veux dire l'ambition, le luxe, les voluptez, les flatteries, la corruption, les divisions, & tous les moyens, dont cette cruelle ennemie du genre humain se sert à forger des chaînes & des menotes. Aussi les Germains ne vouloient point avoir de villes, ni même apprendre aucun des arts liberaux, comme s'ils les eussent crus plus propres à flatter les vices, & à ramolir les courages, qu'à entretenir les véritables & nécessaires vertus, ils ne connoissoient point d'honneurs, point de dignitez que celles que le mérite leur donnoit, & ils n'avoient point encore foüi de mines d'or, ni d'argent, à peine avoient-ils du fer pour s'armer. Ainsi n'y ayant rien parmi eux de tout ce qui fait le prix de la servitude, il étoit bien difficile d'y établir la domination absoluë. Du tems de Jules Cesar ils ne souffroient pas qu'on leur portât du vin ni des friandises, de peur que cela ne relâchât leur vertu. Toute-fois depuis ils se laisserent aller à ces apâts, & s'accoutumerent à porter des habits de plus fines étoffes, de peaux delicatement courroyées, & de riches fourrures, à peindre & à dorer leurs armes & leurs boucliers, à chercher leurs commoditez, à connoître & aimer l'argent. Bien pis que cela, ils se laisserent caresser par les Romains, & corrompre par leurs présens, & par l'éclat des emplois pour passer à leur service, & pour leur suggerer les moyens de subjuguer leur patrie, & d'ailleurs il s'allumoit à toute heure

* *Lib. de Ira.*

Aimoient sur-tout & défendoient bravement leur liberté.

de furieuses guerres entre leurs peuples les plus belliqueux, qui se détruisoient les uns les autres; de sorte que s'il y eût encore eu parmi les Romains quelque reste de l'ancienne vertu de la République, & un peu moins de discorde qu'il n'y avoit, la nation Germanique eût peut-être subi le joug aussi-bien que les autres.

C'est ce que nous avons jugé à propos de remarquer, touchant les mœurs & les coûtumes des Germains: qui pour la plus grande partie étoient semblables à celles des Gaulois, & dont il est certain que nos anciens François avoient retenu beaucoup de choses, qu'ils ont gardées jusques sous le régne des Capetiens.

Sous Jules Cesar.

X. Les Gaules ayant été conquises par Jules Cesar, demeurerent sous l'Empire des Romains près de cinq cens ans: pendant lesquels elles eurent à souffrir toujours la rigueur de la domination étrangere, souvent les calamitez des guerres civiles d'entre leurs Maîtres, & plus souvent les maux & les ravages que causoient les incursions des peuples Germains. Du commencement leur joug ne fut pas bien pesant; Jules Cesar craignant qu'ils ne le secoüassent, ne les accabla point d'impôts, il les chargea seulement d'un million d'or par an, qui n'étoit que la moindre partie de ce qui leur en coûtoit auparavant pour leurs factions, & pour leurs guerres civiles. Il y laissa huit Legions, quatre dans la Belgique, & quatre dans le païs des Heduens, parce qu'il croyoit que s'assûrant du peuple de Belges, qui étoit le plus vaillant, & de celui des Heduens, qui avoit le plus d'autorité, il s'assûroit de tous les autres. Avec cela il essaya de contenir les communautez par des caresses, les Seigneurs par des présens, les païs les plus mutins par des Colonies, Il y a quelque apparence que les villes de *Cæsaromagus* Beauvais, de *Cæsarodunum* Tours, de *Juliomagus* Angers, de *Juliodunum* Loudun, de *Juliobona* Lislebonne, lui devoient leur premier étre ou leur agrandissement. Peut-être aussi qu'Auguste ou quelqu'autre de ses successeurs les bâtit ou les acrut, & leur donna son nom pour honorer sa memoire. Avant que de partir des Gaules il prit grand soin de bien recompenser ceux qui l'avoient servi au préjudice de leur patrie, laissa beaucoup de Citez en pleine liberté, donna à plusieurs de grands droits & privileges, augmenta le territoire & le revenu de quelques-unes aux dépens de celles qu'il vouloit affoiblir, ou qui étoient déja si foibles qu'il ne les craignoit point, & emmena avec lui ce qu'il y avoit de plus brave, particulierement dix mille chevaux, qui étoient sans doute la fleur & les principaux de la Noblesse; de sorte que les Gaulois ne croyoient pas tant étre assujetis par ses armes, qu'associez à ses conquêtes, D'ailleurs la suite continuelle de son bonheur ne lui aida pas peu à les retenir; car durant les guerres qu'il eut avec Pompée, Albinus son Lieutenant dans la Belgique, reprima les Beauvoisiens qui s'étoient revoltez, & lui-même à son retour d'Espagne força par un siege mémorable la fameuse ville de Marseille à lui ouvrir ses portes, & à suivre son parti.

An du monde 3955. & suiv. De Rome 704.

Laisse huit Legions dans les Gaules, & où.

Moyens dont il se sert à retenir les Gaulois.

Revolte des Beauvoisiens reprimée.

Je ne me mettrai point trop en peine de chercher ceux qui depuis lui eurent le gouvernement des Gaules: je ne ferai mention que de ceux qui viendront à notre propos: je n'oublirai pas Lucius Munatius Plancus, qui fut le fondateur de la ville de Lyon. Elle fut ainsi appellée, disent quelques-uns, comme *montagne de Lucius*, à cause de lui, ou comme

Lyon est bâti par Munatius Plancus.

Vers l'an du Monde 3960. De Rome 709.

montagne des Corbeaux, à cauſe d'une volée de Corbeaux qu'il vit ſur la montagne, lorſqu'il prenoit les auſpices pour la fondation de cette ville : car en langue Celtique *Dune* ſignifie montagne, & *Lug* Corbeau. Mais ni l'une ni l'autre dénomination n'eſt pas trop aſſurée, parce qu'on trouve quelques autres villes de ce nom-là, * auſquelles il me ſemble que cette cauſe ne peut convenir. Tous les Auteurs demeurent d'accord qu'il y mena une Colonie : néanmoins on ne peut pas recueïllir certainement de ce qu'ils diſent, s'il la bâtit tout de neuf, ou s'il y avoit déja quelque enceinte de murs, & s'il ne fit que l'aggrandir. On ne peut aſſurer non plus, ſi elle fut premierement bâtie en bas dans le terrain d'entre la Saone & le Rhône (on appelloit cela l'Iſle) ou bien en haut ſur la montagne, ou peut-être en tous les deux endroits à la fois : ſçavoir les beaux bâtimens en haut, dans le bel air pour les Nobles & pour les Officiers, & en bas les logemens & les boutiques pour les Marchands, & pour les gens de travail. Il ſemble que Seneque en ſon Apocolokyntoſe marque qu'elle étoit ſur la montagne. Dion écrit que Plancus la bâtit pour loger les habitans de Vienne qui ayant été chaſſez par les Allobroges, ſe hutoient le long des bords du Rhône. Si cela eſt ainſi, les Allobroges s'étoient donc revoltez.

* *Lugdunum Batavorum*, Leyden, *Lugdunum Convenarum* Cominges.

On voit dans la IX. Epitre de Seneque, que juſtement cent ans après qu'on y eut mené une Colonie Romaine, elle fut entierement conſumée par un incendie fortuit : de ſorte que l'on cherchoit dans les cendres une ville, qui deux jours auparavant ſe faiſoit voir comme l'ornement des Gaules. Il faut croire qu'alors elle n'étoit bâtie que de bois.

Etat des Gaules après la mort de Jules Ceſar.

Après la mort de Jules-Ceſar, Decius Brutus auquel il avoit donné le gouvernement de la Gaule Chevelüe, penſa l'attirer au parti de la liberté : mais il n'importoit point aux Gaulois qui l'avoient perduë, de la rendre à leurs Maîtres. Et néanmoins quoiqu'ils ne ſe melaſſent de rien, ils furent extrémement foulez par les armées de Lepidus, de Munacius Plancus, & de Marc-Antoine, qui tous enfin s'accorderent contre la Republique. Enſuite ſe forma le Triumvirat, où le jeune Octavius, depuis ſurnommé Auguſte, fils d'une niece de Jules-Ceſar, & ſon fils adopté par teſtament, qui avoit été élevé dans l'eſperance d'être le défenſeur de ſa Patrie, s'unit avec Lepidus & avec Marc-Antoine pour s'en rendre le Tiran. Par leur Traité, Antoine eut les Gaules en partage : mais depuis le Lieutenant qu'il y avoit mis, étant mort, Octavius s'en empara, tandis qu'Antoine marchoit contre les Parthes ; & après cela, elles furent toûjours regies ſous ſon Empire cinquante-trois ans durant.

An du monde 3963. De Rome 711.

Sous OCTAVIEN AUGUSTE *qui regna depuis la bataille Actiatique 44. ans & en vécut 76.*

XI. Marcus Vipſanius Agrippa, qui en fut le premier Gouverneur pour lui, y eut deux guerres, l'une contre les Aquitains, leſquels il rangea fort aiſément : l'autre contre les Sueves ; ce fut la premiere & la plus difficile. Les Ubiens, peuple Germain, & pour lors demeurant encore au-de-là du Rhin, étoient extrêmement inquietez par les Sueves ; Jules Ceſar, comme nous avons vû, leur avoit prêté ſecours, & fait de grands ravages dans les terres des Sueves, leſquels ou en revanche de ce dommage, ou pouſſez par leur ancienne inimitié, avoient recommencé de courir hoſtilement leur païs. Agrippa ayant donc pris les Ubiens ſous ſa protection, paſſa le Rhin pour les ſecourir :

L'an du M. 3967. & 68. De Rome 716. & 17.

Agrippa fait guerre aux Sueves en faveur des Ubiens.

rir : & ayant reconnu que dans l'endroit qu'ils occupoient, ils seroient toûjours exposez à la vengence de leurs ennemis, il les transporta au-deçà de la riviere, non-seulement pour leur sûreté, mais aussi pour celle de la frontiere des Gaules, dont il leur commit la garde en cet endroit-là. Au milieu de leur nouveau terroir il leur bâtit une ville, dont je ne trouve point le premier nom ; mais qui depuis a eu celui de Cologne pour la raison que nous en dirons après. Agrippa faisoit ordinairement son séjour à Lyon : il tira de là quatre ou cinq grands chemins ou voyes militaires pour aller en divers endroits, que nous pourrons remarquer ailleurs.

Transporte les Ubiens au deçà du Rhin, & leur bâtit une ville depuis appellée Cologne.

L'an du monde 3973. de Rome 722.

Au bout de deux ans, il fut rappellé par Octavius, qui avoit besoin de lui pour l'aider dans la guerre contre Sextus Pompeius. Pendant les trois ans qu'elle dura, les Gaules demeurerent en repos, horsmis qu'il y envoya dans les Colonies quelques Soldats véterans qui s'étoient mutinez, & que les Peuples furent un peu foulez par les préparatifs extraordinaires qu'il fit pour passer dans la Grande Bretagne. Il vouloit poursuivre le dessein que Jules-Cesar avoit eu de la conquerir : mais cette entreprise fut arrêtée par le remuëment des Pannoniens & des Dalmates, qui s'efforçoient de secoüer leur nouveau joug, puis entierement rompuë par la rupture qui arriva entre lui & Marc-Antoine.

Tandis qu'il étoit occupé à lui faire la guerre, le Peuple belliqueux des Moriniens, ce sont ceux du Boulonnois, & tout le canton de la Flandre, qui est entre la Mer & la Lys, s'efforça de se remettre en liberté ; & au même tems les Sueves voulurent se venger des injures qu'ils avoient reçuës. Mais Cajus Carinas, Préfet de la Belgique, dompta les uns & les autres. Il falloit bien que sa victoire fût grande, puisqu'il en eut l'honneur de triompher avec Auguste même. L'année suivante, sçavoir de Rome 726. le Temple de Janus ayant été fermé, parce qu'il n'y avoit plus de guerre dans tout l'Empire Auguste mit en déliberation, s'il déposeroit le commandement genéral des armées, & s'il rendroit l'autorité au Peuple Romain. Agrippa, qui bientôt après fut son gendre, lui conseilla de le faire, Mœcenas l'en dissuada. On peut juger de la qualité de ces deux avis par celle des personnes qui les donnoient, Agrippa, grand Capitaine, homme de cœur & de service, Mœcenas homme mol, voluptueux, & capable de tout souffrir, pourvû qu'on lui laissât seulement la vie. Auguste néanmoins en crut ce dernier ; il prit le titre d'Empereur avec des Gardes du Corps, accepta celui d'AUGUSTE que le Senat lui déféra, & retint le commandement souverain ; mais ce ne fut que pour cinq ans, car il n'eut pas encore le front de le prendre pour davantage. Les cinq ans expirez, il se le fit prolonger pour dix, & puis pour vingt. Delà prirent leur origine ces jeux que ses successeurs célébroient toûjours de cinq ans en cinq ans, * de dix en dix, de vingt en vingt, quoiqu'ils n'observassent plus cette forme de se faire continuer le commandement depuis qu'une fois ils l'avoient pris.

Remuëment des Moriniens en Gaule, & des Sueves.

An de Rome 726.

Auguste retient le commandement souverain.

Quinquennales, decennales, vicennales ludi.

Lorsque ses Lieutenans lui eurent vaincu les Retiens, les Vindeliciens, les Cantabres, reprimé les Getes, les Daces & les Sarmates, il n'eut plus rien à faire pour lors que de bien affermir son Empire, & de regler toutes choses. Comme il y travailloit, & qu'il songeoit encore à ajoûter la Grande

An du M. 3979. De R. 72. AUGUSTE.

Vient en Gaule pour la quatriéme fois.

Bretagne à ses conquêtes, il vint en Gaule avec une puissante armée. Il ne poursuivit pourtant point cette entreprise, en étant empêché par la guerre qu'il eut contre les Asturiens & les Cantabres, & se contenta de quelques soûmissions & complaisances des petits Rois de cette Isle : mais en effet il acheva d'asservir les Gaulois & de les accoûtumer à souffrir la domination.

Fait le cens ou dénombrement des Gaules, c'étoit leur imposer le joug de la servitude.

Pour ce dessein étant à Narbonne, il fit faire le cens ou dénombrement des trois Gaules, Celtique, Aquitanique, & Belgique ; sçavoir de leurs Citez ou peuples, cantons, villes & villages, de tous les hommes qui y étoient avec leur âge, leur condition, leur métier, leurs charges, & leur parenté, & de toutes leurs terres, biens & commoditez, afin de connoître quelle étoit la puissance de chaque peuple, de chaque ville, de chaque famille, comment & sur qui il falloit mettre les impôts, & ce que chaque païs étoit capable de fournir de milice, de vivres, d'argent, & de voitures. Il fit la même chose dans toutes les autres Provinces, & sur cela dressa cet Etat * ou Sommaire de l'Empire, contenant toutes les forces & les facultez de ce grand corps, ce qu'il avoit, & ce qu'il pouvoit mettre de Citoyens & d'alliez sous les armes, ses flotes, ses Royaumes, ses Provinces, ses revenus, & ses dépenses. Il reïtera ce dénombrement deux ou trois fois dans les Gaules, la premiere à vingt ans de là, l'autre peu de tems avant sa mort. Il n'y eut rien qui fit tant sentir la servitude aux Gaulois, que lorsqu'ils virent que leurs têtes, leurs familles, & leurs biens étoient au pouvoir d'un Maître étranger. Car celui au nom duquel se fait un inventaire, donne assez à connoître par là, qu'il entend que tout ce qu'on y met soit à lui, & qu'on lui en tienne compte.

* *Breviarium imperii.*

Comment il ordonne l'Etat des Gaules.

Au même tems il ordonna aussi l'Etat des Gaules, obligea la plûpart des Citez à se servir des loix Romaines, laissa à d'autres leurs loix municipales, & quelques formes d'assemblées particulieres & generales avec des revenus publics : mais c'étoit moins pour leur avantage, & pour leur commodité, que pour celle de ses Gouverneurs. Chaque Province étoit divisée en peuples, le peuple en cantons, & le canton en moindres villes, Châteaux, Bourgs, & villages. Le peuple s'appelloit Cité, & sa ville capitale aussi. Celle du premier peuple d'une Province se nommoit Metropole, qui veut dire Ville-matrice. Toutes les Metropoles avoient une Cour ou Jurisdiction superieure. Celle de la premiere Province d'une des trois Gaules, par exemple, Bourges dans l'Aquitaine, avoit l'honneur de la primatie: Lyon l'avoit sur toute la Celtique. Quelques-uns croyent qu'il l'avoit généralement sur toutes les Gaules, mais on n'en demeure pas bien d'accord. Les moindres villes ressortissoient à la Cité ; les Citez à la Métropole, la Métropole à la premiere de toutes. Il divisa principalement les Provinces par les rivieres. Pour les peuples, lui ou ses successeurs en changerent souvent les bornes, les étrecissant & les élargissant selon leur fantaisie, ou pour la commodité des Assises & Grands-Jours que leurs Gouverneurs étoient obligez de tenir pour rendre justice. Car les Romains après avoir conquis un païs par les armes, y vouloient aussi regner par les loix, y établissant tout autant qu'ils pouvoient leur langue, leur droit & leurs coûtumes.

Etoient divisées en Celtique, Aquitaine, & Belgique,

Jules Cesar avoit trouvé la Gaule Cheveluë divisée en trois parties, la Belgique, la Celtique, & l'Aquitaine :

On les voit toutes trois exprimées dans une Medaille de l'Empereur Galba, l'une portant un casque, je crois que c'est la Belgique: & les deux autres coëffées de leurs cheveux. Pline & quelques autres terminent la Gaule à la riviere de l'Escaud, & appellent Germanie tout le païs qui est au de-là jusques au Rhin; parce qu'en effet il étoit habité par des peuples Germains. Jules Cesar n'avoit rien changé en cette division de la Gaule en trois: mais Auguste étendit l'Aquitaine par deçà la Garonne jusqu'aux monts des Cevenes à la Loire, & à l'Océan, y ajoûtant quatorze Peuples ou Citez, qu'il arracha de l'ancienne Celtique, puis il la separa en trois, sçavoir la premiere & la seconde en deçà de la Garonne, & la troisiéme au-de-là jusqu'aux Pyrenées. La premiere avoit Bourges pour Métropole, la seconde Bordeaux, la troisiéme Eaulse, ou Eulse; laquelle ayant été ruinée par les guerres, Ausch a pris sa place. On appella cette troisiéme Aquitaine Novempopulane, parce qu'Auguste reduisit tous ses peuples au nombre de neuf; avant lui on y en comptoit vingt selon Strabon, ou trente selon Pline, mais qui étoient tous obscurs & de petite étenduë. La Celtique ainsi rognée demeura plus longue que large, descendant le long de la Loire jusqu'à l'Ocean. Il la nomma Lyonnoise à cause de la ville de Lyon qu'il en fit la capitale, & la divisa en deux; Lyonnoise premiere, Lyonnoise seconde; Lyon étant Metropole de l'une, & Roüen de l'autre. Long-tems après Theodose I. ou selon quelques-uns, Honorius, ou Gratian, ou Valentinian le Jeune la couperent en quatre, démembrant la Turonoise de la I. & la Senonoise de la II. sous les Metropoles de Tours & de Sens. L'empereur Maximus en fit une cinquiéme, & la nomma de son nom la *Maxima* des Sequanois. Cette Province s'appelloit auparavant la Sequanique, & étoit de la Lyonnoise premiere; Bezançon devint sa Metropole. Quant à la Belgique, que Jules Cesar avoit bornée de la Marne, de la Seine, & de l'Ocean, Auguste la coupa en trois, la Belgique proprement dite, qui est la partie Occidentale jusqu'à l'Escaud, la Germanique superieure ou premiere, & l'inferieure ou seconde. La Belgique fut depuis encore divisée en deux, premiere & seconde, je ne sçai par qui; Treves & Reims en étoient les Metropoles, comme Mayence & Cologne des deux Germaniques.

Il agrandit l'Aquitaine, & la divise en trois.

La troisiéme s'appelloit Novempopulane.

Divise la Celtique ou Lyonnoise en deux. Depuis elle l'a été en quatre.

La *Maxima* des Sequanois, par qui adjoûtée. Belgique divisée en trois.

Cette division ne comprenoit point ni la Gaule Cisalpine, ni la Narbonnoise, parce qu'elles étoient provinces de l'Empire Romain avant Jules Cesar. Il faut remarquer que d'abord les Romains avoient appellé celle-ci *Braccata*, puis Narbonnoise, comme ils nommoient toute l'autre Gaule tant l'Aquitaine que la Celtique & la Belgique, *Comata* ou cheveluë. Du commencement & avant Jules Cesar, la Narbonnoise ne fut qu'une Province, dont ils avoient fait Vienne la capitale: mais Auguste lui ôta cet honneur & le donna à Lyon à cause de sa beauté & de sa situation avantageuse pour le commandement & pour le commerce de tous les païs de deça les Alpes. Depuis ce tems-là cette Province fut divisée en quatre, sçavoir la Narbonnoise proprement dite, la Viennoise, les Alpes maritimes, & les Alpes Cottiennes. (Quelques-uns croyent que cela avint sous Valentinian I.) & après encore la Narbonnoise fut redivisée en deux, premiere, & seconde; peut-être fut-ce par l'Empereur Gratian. Au moins dans le Concile d'Aquilée on voit une lettre

La Narbonnoise ou Viennoise, divisée en cinq.

An de Rome 727 AUGUSTE.

aux Evêques de la Viennoise & de la Narbonnoise premiere & seconde. De cette sorte, ce qui au commencement n'avoit été qu'une Province, en fit cinq; toutes lesquelles nous trouvons souvent avoir été appellées Viennoise. Leurs Métropoles étoient Narbonne de la premiere Narbonnoise, Aix de la seconde, Vienne de la Viennoise proprement dite, Ambrun des Alpes maritimes & des Cottiennes, Tarantaise des Graïennes & des Pennines. On nommoit une partie des Alpes de la quatriéme, *Maritimes*, parce qu'en effet elles sont plus proches de la mer; & l'autre partie *Cottiennes*, à cause qu'en ce païs-là il y eut du tems d'Auguste un Roi nommé Cottius, qui ne pouvant resister aux forces de cet Empereur, s'accommoda avec lui à cette condition qu'il lui laisseroit son Royaume sa vie durant, mais qu'après sa mort il seroit reduit en Province. A l'égard des Graïennes ou Grecques, on ne sçait point d'où elles avoient pris leur nom, mais les Pennines s'appelloient ainsi à cause de la Statuë du Dieu Pennin, posée autre-fois sur la cime de cette montagne, qu'on nomme aujourd'hui le grand saint Bernard.

Ainsi toute la Gaule Cheveluë se trouva à la fin divisée en douze Provinces, cinq Lyonnoises, trois Aquitaines, deux Belgiques & deux Germaniques; & la Gaule dite Narbonnoise, ou Viennoise, ou Braccate en cinq. Je trouve dans les douze, soixante-quatorze Peuples, & quatre-vingt-quatre Citez ou Villes capitales. Dans les cinq autres, vingt-trois Peuples, & quarante-trois Citez. D'ordinaire chaque Peuple n'avoit qu'une Cité: mais quand il étoit trop étendu, on le divisoit en deux, & même en davantage, & alors il y avoit plusieurs Citez ou Capitales d'un

Le nombre des peuples & des Citez qui étoient dans les Gaules.

même Peuple. Quand les cantons, dans lesquels il étoit divisé, se trouvoient un peu grands, les Romains en faisoient quelque-fois des peuples en Chef. Voilà comme le nombre s'en multiplia tellement, que n'y en ayant eu du tems d'Auguste que quatre-vingt-dix-sept dans toutes nos Gaules de deçà les Alpes, le nombre en monta jusqu'à trois cens cinq, du tems de Neron: au moins si ce que dit Agrippa dans le vingt-sixiéme livre de l'Histoire de Joseph est veritable. Les bourgs & villages d'un canton ou contrée, avoient aussi leurs *Metrocomies* ou Chefs-lieux; & parmi les Châteaux il y en avoit de principaux qui étoient comme les chefs des autres. Un Jurisconsulte de ces derniers temps * m'a appris, qu'en Languedoc on les nommoit *Capcastels*. Il ne faut pas obmettre que quelque-fois, principalement dans le quatriéme siécle de Christ; on ne comprenoit sous le nom de Gaule que la Celtique & la Belgique, & que l'Aquitaine étoit comptée à part comme on le peut prouver par les Auteurs de ce tems-là. De plus, que sous Honorius il se fit comme un autre corps des cinq Viennoises, qu'on nomma les cinq Provinces; & que peu après on y joignit encore la seconde & la troisiéme Aquitaine, & qu'on appella tout cela les sept Provinces. Mais laissons cette discussion aux Geographes.

Les peuples étoient divisés en cantons.

* *Berterius, Pithanon, Diatr. 1. cap. 6.*

De ces dix sept Provinces, comme le marque le livre de la Notice de l'Empire, il y en avoit six * *Consulaires*, sçavoir la Viennoise, la Lionnoise, les deux Germaniques, & les deux Belgiques. Les onze autres étoient *Presidentales*; permettez-moi d'user de ce mot. Mais du commencement, si je ne me trompe, la Belgique avant qu'elle fût divisée en deux, & qu'on en eut separé la Germanique, étoit Presidentale, &

* *Ou Preconsulaires.*

Des dix-sept Provinces, il y en avoit six Consulaires, onze Presidentales.

il n'y avoit qu'un Gouverneur, comme il n'y avoit qu'un Proconsul pour toutes les trois autres, je veux dire la Narbonnoise, l'Aquitaine & la Celtique. Il me semble même que du vivant d'Auguste il y avoit un Gouverneur General pour tout le corps des Gaules, & qu'il y commandoit toutes les armées. Or pour ce qui est de la division des Provinces Consulaires & Presidentales, il faut sçavoir qu'Auguste retenant l'autorité sous couleur de se vouloir charger de tout le fardeau des affaires, ne s'attribua pas le pouvoir de donner tous les gouvernemens des Provinces, mais que les ayant divisées en trois lots, de Consulaires, de Pretoriennes, & de Presidentales, il laissa le premier au Senat, le second au peuple, & ne retint que » le troisiéme pour lui. Mais il mit dans » son lot, presque toutes les Provinces » frontieres, où il falloit faire la guerre; » & dans le leur, il ne mit que celles » qui étoient tout-à-fait paisibles & » éloignées des incursions des ennemis. Il vouloit par-là leur faire accroire qu'il leur laissoit tout le plus beau & le meilleur, & qu'il ne choisissoit pour lui que les perils & le travail; mais il le faisoit pour se rendre seul le maître de toutes les forces de l'Empire. Car en matiere de commandement, qui a tout l'emploi est le maître, & qui ne fait rien est le valet.

An de Rome 728. AUGUSTE.

Comment Auguste partagea ses Provinces.

Peu après ayant oté le droit de *Comices* ou assemblées au peuple, il lui ôta aussi celui de donner les Provinces Pretoriennes, & les transfera au Senat, où elles se distribuoient au sort. On n'envoyoit que des personnes de ce corps, & qui avoient été Consuls ou Preteurs, dans les Proconsulaires & dans les Pretoriennes. Leur commission ne duroit qu'un an; Ils étoient Magistrats purement civils, portant la robe *: & ils ne pouvoient hausser ni abaisser les tributs sans ordre du Senat. Les Gouverneurs que l'Empereur envoyoit dans les Presidentales, s'appelloient Presidens, quelque-fois Legats & Propreteurs; Il les choisissoit dans l'ordre des Chevaliers: souvent même dans celui des Affranchis, & plus bas encore. Sa volonté seule limitoit le tems de leur gouvernement; Ils pouvoient accroître ou diminuer les impôts. Leur magistrature étoit & militaire & civile, aussi portoient-ils, selon qu'il leur plaisoit, ou la robe, ou l'habit de guerre, sçavoir la * Cote d'armes, & la * ceinture avec l'épée, & avoient pouvoir sur les troupes. Aux uns & aux autres de ces Gouverneurs, l'Empereur joignoit des Procureurs ou Agents qui recevoient les deniers des levées, & en rendoient compte. Dans les Presidentales, ils recueilloient tout le revenu de la Province; & dans les autres celui seulement du Fisc: car le revenu des Presidentales appartenoit au Prince, celui des deux autres au Senat, ou pour mieux dire à la Republique, & se mettoit dans le tresor public. Les bons Princes n'y touchoient jamais, & le faisoient employer aux necessitez du peuple, pour les vivres, pour les ouvrages publics, & pour les spectacles. Ils laissoient pareillement au Senat la libre & entiere disposition de ses Provinces selon l'ordre établi par Auguste. Aussi n'étoient-ils point Monarques, ni aucunement absolus que dans le commandement des armes; je parle du droit & de l'ordre legitime, non pas de la force. Pour tout le reste, le Senat étoit leur compagnon, & quelque-fois même leur Superieur, au moins en ces deux points, qu'il faisoit ou qu'il confirmoit leur élection, & qu'en certains cas il pouvoit les condamner & les déposer. Avec le tems ils s'approprierent la puis-

* *Toga.*

Quels Gouverneurs il y envoyoit.

* *Paludamentum.*
* *Cingulum*

Grande autorité du Senat.

ſance de donner tous les gouvernemens: mais quelque choſe qu'ils pûſſent faire, il demeura toujours une grande autorité au Senat, qui étoit comme le ſimulacre de la Republique. Les méchans Empereurs le redoutoient, les bons le révéroient: le ſage Empereur Probus lui écrivant, honora les Senateurs de cet Eloge: *Qu'ils étoient les Princes du monde, qu'ils l'avoient toûjours été, & qu'ils le ſeroient toûjours dans leurs deſcendans:* mais ces choſes ne ſont pas de notre ſujet.

L'An de Rome 738. & ſuiv. AUGUSTE.

Bâtimens qu'Auguſte fit dans les Gaules.

Pendant qu'Auguſte ſéjourna au deça des Alpes, il orna les Gaules & l'Eſpagne de quantité d'ouvrages publics: il repara & aggrandit la ville de Ceſar Auguſte ou Sarragoſſe dans la Province de Terragone: & bâtit pluſieurs temples dans la Gaule Narbonnoiſe. Un entr'autres qu'il conſacra au vent des Cers *, qui fait d'étranges ravages dans les environs de Narbonne, mais à qui les habitans offroient de plus grands ſacrifices, plus il avoit arraché d'arbres, & renverſé de maiſons, à cauſe qu'il avoit mieux purifié l'air, & diſſipé les vapeurs fâcheuſes de la mer & des étangs qui le corrompent. Ce fut en ce même voyage comme il s'en retournoit à Rome, que ſon beau-fils Druſus qui l'avoit accompagné, s'arrêta à Lyon, & qu'il y fit élever en ſon honneur ce magnifique Temple, à la conſtruction duquel ſoixante Nations Gauloiſes contribuerent. Ceux de Narbonne, de Niſmes, de Beziers & de Bonne ſur le Rhin lui érigerent auſſi des Autels. On voit encore à Narbonne, une pierre de marbre blanc où on lit d'un côté le vœu que cette ville fit de lui offrir de certains ſacrifices, & à certains jours: & de l'autre les loix & conditions ſous leſquelles cet Autel étoit dedié. La Colonie de Nîmes lui témoigna auſſi ſa vénération par des médailles, ſur leſquelles elle fit graver le ſymbole qu'il aimoit le plus: ſçavoir un Crocodile attaché à un Palmier, qui repreſentoit la conquête d'Egypte. C'eſt de là aſſurément que cette ville a pris le blaſon des armes qu'elle garde encore aujourd'hui. Elle porte d'or au Crocodile d'azur attaché de deux chaînes d'argent à un Palmier de Sinople, & ces mots en abregé, *Col. Nem.* qui veulent dire * *Colonie Nimoiſe.*

* *Circius.*

On lui dreſſe des Autels.

An de Rome 728.

Origine des Armoiries de Nîmes.

* *Coloniæ Nemauſenſis.*

XII. Quelques années après qu'Auguſte eut établi l'ordre dans les Gaules, les peuples d'au de-là du Rhin ennemis du repos, & craignant que cette ſervitude ne paſsât juſqu'à eux, lui commencerent une longue guerre, & qui ne finit que par la ruïne de l'Empire Romain dans l'Occident. Pour cette fois le Genéral Vinicus non-ſeulement les reprima, mais encore ſembla les avoir tellement atterez, qu'Auguſte (nous l'appellerons deſormais ainſi) penſant par cette victoire avoir acquis une paix entiere, referma le Temple de Janus. L'an ſuivant qui fut le 733. de Rome, il commit l'adminiſtration des Gaules à Agrippa nouvellement devenu ſon gendre par ſon mariage avec Julia, veuve de Marcellus; mais l'année d'après l'ayant rappellé, il donna ce gouvernement à Tibere, ſecond fils de ſa femme Livia, lequel pour lors n'y demeura guères qu'une année, car Auguſte lui-même voulut revenir dans les Gaules. Le principal ſujet qui l'y ramenoit, étoit une grande ligue des peuples de Germanie, dont le bruit ſoûlevoit en même tems les Aſturiens & les Cantabres du côté d'Eſpagne, & les Noriques du côté de l'Illyrie. Les Sicambres étoient les premiers moteurs de cette ligue, & Melon, leur Duc ou Genéral avec ſon frere Baitotritus, la conduiſoit. Ces deux freres avoient autre fois été faits priſon-

Guerre des Sicambres qui dure plus de trente ans.

Vinicus les reprime.

An de Rome 733.

Agrippa, puis Tibere envoyez dans les Gaules.

Auguſte y vient lui-même.

Ligue des Sicambres & autres peuples de la Germanie.

niers en guerre, on n'en marque pas bien l'année; & les Sicambres avoient élû d'autres chefs en leur place; mais peu après ceux-là ayant été dépossedez par les armes des Romains, les deux freres furent remis. Quand ces peuples étoient pressez, ils donnoient des ôtages, puis à quelque tems de-là ils les abandonnoient & rompoient leur foi pour recommencer tout de nouveau. Les Tencteres & les Usipiens à qui les Sicambres avoient donné refuge, & des terres pour habiter, depuis que Jules Cesar les avoit chassez de la Belgique, se joignirent à eux comme étant leurs dépendans & incorporez dans leur Cité, Aussi firent les Frisons, les Cauces. les Sueves, les Cherusques, les Cattes, les Bructeres, les Tubantes, les Ansivariens, les Cimbres, & plusieurs autres peuples.

Situation de plusieurs peuples de la Germanie entre le Rhin, l'Elbe, & le Mein.

Voici quelle étoit leur situation en ce tems-là. Les grands Frisons habitoient, comme ils font encore aujourd'hui, entre le lac Flevus ou de Zuiderzée, & la riviere d'Ems. Les Cauces leurs voisins, occupoient les terres qui sont depuis l'Ems jusqu'à l'Elbe, où sont jourd'hui l'Oost-Frise, la Comté d'Oldembourg, & l'archevêché de Bremen. La partie de leur territoire qui avoisinoit les Angrivariens. sçavoir entre Bremen & Menden, étoit tenuë par les Ansivariens. Les Bructeres étoient au dessous des Frisons, depuis le canal de Nabalia (on nommoit ainsi le bras du Rhin dérivé dans l'Isel) jusqu'à la Forêt Cesie qui s'étendoit dans l'espace qui est entre les villes de Nider-Wesel & de Coësfeld. Les Marses, ou Marsaques s'étoient placez au dessous des Bructeres, & la Forêt Cesie, & les commencemens de l'Ems & de la Lippe le bornoient, c'est à peu près le quartier Occidental de l'Evêché de Paderborn, & la Comté de Lemgow. Au dessus des Marsaques de là l'Ems, entre cette riviere & la source de la Pega, qui va tomber dans le Veser, c'est-à-dire dans une partie des Evêchez d'Osnabrug & de Munster, & dans la Comté de Teulembourg, on trouvoit les Angrivariens qui peut-être avec le tems vinrent se loger au païs d'Angrie, & lui donnerent leur nom. Plus haut au Couchant, sçavoir dans le bas Munster, on voyoit les Camaves, ayant pour limites les deux mêmes rivieres, & celle de Hase ou Hose, qui tombe dans l'Ems à six lieuës en deçà d'Emden. Au dessus des Cherusques, entre les Angrivariens, les Cattes, les Bructeres & les Sicambres, étoient les Tubantes, les Dulgibins, & les * Chassuaires; sçavoir les Tubantes proche le haut de la riviere d'Ems dans le haut Munster: les Dulgibins vis-à-vis d'eux le long des rives du Veser: les Chassuaires au dessus des Dulgibins, en remontant le long du même fleuve, à peu près depuis le conflant de l'Eder; c'est aujourd'hui une partie de la Hesse. Le fameux peuple des Sicambres avoit au Couchant le Rhin environ trois mille depuis Cologne jusqu'à trente mille au dessous; au Midi le cours de la Sigue, en langage du païs *Sieg* d'où ils avoient pris leur nom: au Nord une ligne tirée de l'endroit où le Rhin se fourche, au lieu où est la petite ville de Lunen au Comté de la Mark, & au Levant une autre ligne depuis la source de la Lippe à celle de la Sigue. Cela comprend aujourd'hui la Duché de Berg ou Monts, la Comté de la Mark, la partie Orientale de la Duché de Cleves, qui est delà le Rhin, la partie de Westphalie qui appartient à l'Archevêché de Cologne, & la partie Occidentale de l'Evêché de Paderborn. Dans cet espace les Usi-

An de Rome 733. & suiv. AUGUSTE.

* *Attuaires & Chassuaires; c'est le même peuple.*

piens occupoient ce qui eſt vers le bas de la Lippe & proche du Rhin, c'eſt une partie de la Duché de Cleves; les Tencteres poſſedoient ce qui eſt plus haut. Ces deux peuples, quand les Sicambres furent exterminez, s'élargirent & prirent tout leur païs. Sur l'un & l'autre bord de la Sigue, vers le bas de cette riviere, les Juhons alliez des Romains, tenoient un fort petit païs; ſçavoir la liziere Meridionale du Duché de Berg, & le païs de Weſterwald. Au Nord des Sicambres, les Cattes, peuple tres-puiſſant & fort aguerri, avoient les terres où ſont maintenant la Turinge, la Heſſe, la Duché de Grubben-haghe, le territoire de l'Abbaïe de Fulde & les liſieres des Duchez de Franconie & de Coburg, juſqu'au Mein. Au deſſus des Cattes retournant vers la mer, & au deſſous des Cauces, les Cheruſques s'étendoient dans les païs où ſont aujourd'hui les Duchez de Lunebourg & de Brunſvic. Sous le nom de Sueves on comprenoit tous les peuples qui habitoient depuis les ſources du Rhin & du Danube juſqu'à celle de l'Elbe; entr'autres les Marcomans, les Seduſiens, & les Hermundures: une partie même de ces derniers habitoit de-là l'Elbe, où étoient les grands Sueves comme nous l'avons marqué ailleurs.

An de Rome 736. & ſuiv. AUGUSTE.

Les Sicambres pendent des Exacteurs & entrent en Gaule.

Le premier remuëment de ces peuples liguez enſemble, dura près de trente ans, & donna bien de la peine à Auguſte & à ſes Lieutenans; mais ce fut peu de choſe juſqu'en l'an de Rome ſept cent trente-ſix. Cette année-là les Sicambres, les Cheruſques & les Tencteres attacherent en croix, ou ſelon Florus brûlerent vingt Centurions des Romains, qu'ils trouverent de-là le Rhin levant les impôts, & traitant déja les Germains comme leurs ſujets. Puis s'étant obligez par ce meurtre, comme par un ſerment ſolemnel à leur faire le guerre, ils la commencerent avec une ſi forte eſperance d'emporter la victoire, qu'ils avoient par avance diviſé le butin entr'eux: les Cheruſques devoient avoir les chevaux, les Sueves l'or & l'argent, & les Sicambres les Captifs. En effet ayant paſſé la riviere, ils envelopperent la Cavalerie Romaine qui venoit contr'eux, & pourſuivant leur pointe, donnerent juſqu'au gros de l'armée que commandoit Marcus Lollius, & lui taillerent en pieces toute la cinquiéme Legion.

Auguſte r'ouvre le temple de Janus, vient en Gaule, donne la paix aux Sicambres.

Ce fracas fut ſi grand, qu'Auguſte r'ouvrit le Temple de Janus pour la ſeconde fois. A ſon arrivée néanmoins les Sicambres ſe retirerent dans leur païs & firent la paix, dont ils donnerent des ôtages; de ſorte que croyant tout fort calme, il le referma: & pourtant il ne laiſſa pas de demeurer encore trois ans dans les Gaules, pour en régler les Provinces, & pour en aſſurer les frontieres. Durant ſon ſejour il y planta pluſieurs Colonies en diverſes villes, qu'il nomma *Auguſtes*. De ce nombre ſont l'Auguſte des Trevois, ou Treves; l'Auguſte des Soiſſonnois, ou Soiſſons; l'Auguſte des Vermandois, c'eſt Saint Quentin, ou ſelon quelques-uns Vermand; l'Auſtomague des Senliſiens, ou Senlis; l'Auguſtorite des Poitevins, ou Poitiers; l'Auguſtobone des Tricaſſes, ou Troyes; l'Auguſtonemete des Auvergnacs, ou Clermont en Auvergne; l'Auguſtodun des Eduens, ou Autun. A quelques-unes de ces Colonies il donna les droits Romains, à d'autres les Latins, à d'autres les Italiques. Il logea huit Legions dans les deux Germaniques, quatre dans la ſuperieure, aux environs de Mayence, quatre dans l'inferieure, dont il y en avoit deux à *Vetera*

Plante pluſieurs Colonies Auguſtes.

An de Rome 738.

Les forces qu'il laiſſa en Gaule, huit Legions, deux fois autant d'auxiliaires.

tera (c'eſt Santen, ou ſelon d'autres Byrten au païs de Cleves) & deux à Bonne, pour ſervir de barriere contre les Germains, & de bride aux Gaulois. Il ne laiſſa dans le milieu des Gaules que quelques compagnies qui étoient ſeparées, ou qu'il tira du gros de l'armée. Nous verrons ſous l'Empire de Neron, qu'il n'y avoit dans tout le dedans de ce grand païs que douze cens hommes de guerre. Il tenoit auſſi des flotes en divers endroits; une entr'autres ſur le Rhin qui étoit compoſée de vingt-quatre galeres, accompagnée de quantité de barques, une à Marſeille, & une, ſi je ne me trompe, au Port de Geſſoriac.

Cent quatre mille combattans entretenus dans les Gaules.

Ces huit Legions avec leurs Officiers, & avec les troupes auxiliaires que chaque Province étoit obligée de fournir, faiſoient en tout plus de cent quatre mille combattans, ſans compter ceux qui étoient ſur les flotes. La Legion étoit en ce tems-là de quelque ſix mille fantaſſins, & d'une * Eſcadre, ou Aile de trois cent chevaux; Les Fantaſſins de trois eſpeces ou ordres aſſez peſamment armez, ſans compter les gens de trait & de fronde, qui ne l'étoient que legerement, & ne combatoient point en rang, mais épars. La Cavalerie étoit tout d'une ſorte. Les Fantaſſins de chaque Legion ſe diviſoient en dix Cohortes, la Cohorte en trois Manipules, le Manipule en deux Centuries; après Tibere on ne parla plus de Manipules, mais de Centuries ſeulement. Le Genéral choiſiſſoit les plus braves de ſes Cohortes, & en faiſoit une pour ſa garde qu'il nommoit Prétorienne. Auguſte en eut neuf, ſes ſucceſſeurs encore davantage. L'eſcadre de Cavalerie étoit de trois cens chevaux en dix Turmes ou brigades. Chaque Turme avoit trois Decuries ou dixaines: le premier Decurion des trois s'appelloit auſſi Préfet. Chaque Centurie, comme chaque Turme avoit ſon Enſeigne & un Officier qui la portoit. Celle de la premiere Centurie, & l'unique de cette eſpece dans une Legion, étoit une Aigle perchée, & les aîles éployées: les autres Centuries avoient quelques betes feroces & terribles, comme un Lion, un Sanglier, un Loup, un Taureau. Les Enſeignes de la Cavalerie étoient drapeaux ou eſpece de cornettes carrées, celles de l'Infanterie juſqu'à Trajan furent des figures maſſives, plantées au bout d'une groſſe demie pique, mais depuis on les fit de drap ou autre étoffe, taillée en forme de Serpens & de Dragons. Il y avoit un Dragon à chaque Cohorte, à cauſe de quoi les Porte-Enſeignes s'appelloient Dragonaires. Il y avoit auſſi l'Enſeigne Imperiale, & ceux qui la portoient ſe nommoient Images; *Imaginarii*, car on y avoit mis les Images des Empereurs en la place de celles des Dieux, depuis qu'une deteſtable flatterie leur eût deferé les honneurs divins. Voilà pourquoi les ſoldats adoroient leurs enſeignes avec un culte fort religieux. Il y avoit dans la Legion ſoixante Centurions, le premier ſe nommoit Primipilaires: Trente Decurions, dont le premier portoit le titre de Préfet, & ſix Tribuns qui la commandoient toute, mais tour à tour & deux enſemble. Avec chaque Legion on joignoit l'*Aîle* ou *Corne* des troupes auxiliaires. Je trouve qu'on lui donnoit l'un & l'autre de ces noms, quoique le mot d'Aîle ſoit plus propre & plus ordinaire pour la Cavalerie. Cette Aîle avoit un pareil nombre d'Infanterie, & autant de Cohortes & de Centuries que la Legion, mais deux fois autant de Cavalerie, ſçavoir ſix cens chevaux en dix Turmes. Ceux qui fai-

* *Vexillatio, Ala.*

Ce que c'étoit que Legions, ſes compagnies, ſes Enſeignes, ſes Officiers

An de Rome 738. AUGUSTE.

Les troupes auxiliaires jointes à la Legion.

ſoient la charge de Tribuns ſur chaque Aîle s'appelloient Préfets. Ces troupes des aſſociez n'étoient par maniere de dire que les acceſſoires des Legions. Ainſi elles n'avoient point d'aîles, mais ſeulement d'autres Enſeignes ; & quand l'armée ſe trouvoit en corps, elle obéiſſoit non ſeulement au Général & aux Legats, qui étoient comme les aides & le Conſeil du Général, mais auſſi à des Préfets ou Maréchaux de camp. Outre ces huit Legions, il me ſemble qu'il y avoit encore dans les Gaules quelques Cohortes franches, qui n'étoient d'aucune Legion, & quelque Aîle de Cavalerie Gauloiſe non attachés à l'Infanterie, qui devoient etre fournies ſeulement, non pas entretenuës par les Citez. Avec tout cela, les Romains faiſoient auſſi marcher les Milices ou les Communes des Gaules, quand il leur plaiſoit. Mais à dire vrai, c'étoit plus pour la montre que pour l'effet; car elles étoient peu aguerries, n'ayant point d'armes que celles qu'ils leurs fourniſſoient, & même étant défendu d'en forger ailleurs que dans les Arſenaux. Ces connoiſſances-là ne nous feront peut-être pas inutiles dans la ſuite.

Gaulois étoient deſarmez.

XIII. Les Romains vainqueurs de tant de Nations en avoient neanmoins deux pour ennemis, qu'ils ne purent jamais mettre à la raiſon, les Germains & les Parthes. Ceux-ci ne ſe remuoient que par l'ambition, & pour la querelle de leurs Rois, mais ceux-là étoient incitez par l'amour de leur liberté; * & par conſequent d'autant plus redoutables que cet aiguillon eſt incomparablement plus piquant que l'autre. D'ailleurs leur remuëment attiroit de bien plus grandes ſuites, parce que les Sarmates, les Daces & les Getes s'émouvoient auſſi-tôt qu'ils leur voyoient prendre les armes. Auguſte prévoyoit donc bien, que tôt ou tard ces peuples innombrables & toujours remuans inonderoient la Gaule & l'Italie, s'il ne les domptoit tout-à-fait ; & l'exemple de Jules Ceſar ſon oncle qui avoit été deux fois les attaquer bien avant dans leur païs, lui donnoit de l'émulation. Voilà pourquoi il deſiroit ardemment pour ſa propre gloire & pour la ſureté de l'Empire d'en étendre les bornes de ce côté-là, & de reduire la Germanie en Province. Ils appelloient ſpecialement Germanie cette partie baſſe qui eſt entre le Rhin & l'Elbe : & à leur exemple nous la nommerons de même dans toutes ces guerres du regne d'Auguſte & de Tibere. Il avoit pris ſoin d'y gagner quelques peuples, que ſes preſens, ou la jalouſie ou l'inimitié qu'ils avoient pour leurs voiſins, devoient faire tenir en neutralité. Quelques-uns même étoient entrez dans ſon alliance. Entr'autres les Juhons & les Hermundures qui avoient toute liberté de paſſer le Rhin & le Danube, & de trafiquer dans les Terres de l'Empire ſans paſſeport, & ſans quitter les armes. Il avoit auſſi une garde du Corps compoſée de Germains; ce que les autres Empereurs continuerent, tant pour aprivoiſer cette nation, que parce que ces Etrangers n'entendant pas la langue, ni les intrigues de Rome, ne pouvoient pas facilement être corrompus par des Conſpirateurs.

Les Parthes & les Germains vexent l'Empire Romain.

* Acrior ... regno ... libertas. Tacitus.

Les Germains étoient plus redoutables Auguſte les veut ſubjuguer.



Y gagne quelques peuples.

Prend une garde de Germains.

Peu s'en falut qu'au même tems qu'il avoit ces ambitieux deſſeins, les Gaules ne lui échappaſſent tout d'un coup. Druſus ſecond fils de ſa femme en ayant fait un ſecond cens ou dénombrement avec plus de rigueur encore que le premier, cette flétriſſure de ſervitude les irrita de telle ſorte, que les villes voiſines du Rhin lui fermerent les portes, tournant les yeux, & tendant

An de Rome 740. & ſuiv.

Les Gaules penſent ſe révolter

à cause du cens ; les Germains les y excitent.

les bras vers le païs de la liberté. En effet, les Sicambres, & leurs alliez, croyant que ce mécontentement feroit suivi d'une revolte generale, se mirent aux champs pour la hâter : mais Drusus de son côté s'avisa d'un bon remede pour l'empêcher. Tous les Gaulois d'un consentement, avoient bâti un Temple à Auguste dans la ville de Lyon à l'endroit où la Saône & le Rhone se joignent. Il y avoit deux Autels, un érigé par soixante peuples, dont les noms y étoient gravez, & à l'entour se voyoient leurs soixante statuës, devant celle de cet Empereur ; & puis encore un autre plus grand, peut-être au nom de toutes les Gaules. En ce Temple ils lui offroient des sacrifices solemnels, & célébroient sa fête le premier jour du mois qui porte encore son nom. Or, Drusus ayant invité les Gaulois d'envoyer des deputations célébres à Lyon, afin de solemniser cette fête ; comme ils n'étoient pas encore assez ébranlez pour refuser sa semonce, ils s'y rendirent en grande foule ; & par cette adresse, il empêcha leur soûlevement.

Drusus les en empêche invitant leurs Deputez de venir à l'autel d'Auguste.

Délivré de cette crainte, il repoussa facilement les Germains qui avoient fait irruption dans les Gaules : puis il entra dans le païs des Usipiens, qu'il força de lui jurer obéïssance, & ravagea ceux des Sicambres, des Tencteres & des Cattes. De-là il se jetta dans les terres des Marcomans, habitans alors sur le Mein dans une partie de ce qui est aujourd'hui Franconnie ; il les extermina, ou chassa tout-à-fait, & dans leur païs éleva une motte de terre sur laquelle il dressa un trophée. Ensuite descendant par le Rhin dans la mer Germanique, où jamais aucun Romain n'avoit été avant lui, il subjugua les Frisons, & se rendit maître des Isles qui sont sur ces côtes-là, entr'autres de

An de Rome 743.

Après il repousse les Germains.

Subjugue les Frisons.

celles de Borchum qui est à l'embouchure de l'Ems. Sur cette même Riviere il gagna un combat naval contre les Bructeres, & peu après un autre par terre sur les Cauces. Après il bâtit un château à l'embouchure de l'Ems, qui avec le temps s'est accrû en une assez grande ville qu'on nomme Embden, & tira des fossez ou canaux d'un travail immense au de-là du Rhin. On en remarque encore un de huit mille pas de longueur qui vient du bourg d'Iseloort sur le Rhin, jusqu'à la riviere d'Isel, & à la ville de Doesbourg. Il y en a qui croyent qu'il élargit aussi le lit de l'Isel jusqu'au Lac de Zuider-zée, afin d'y faire passer ses vaisseaux pour aller contre les Frisons, les Bructeres & les Gauces.

Gagne des combats sur les Cauces & les Bructeres, batit Embden, tire des canaux du Rhin.

L'année suivante il reprima les Usipiens qui s'étoient rebellez ; après il fit un pont sur la Lippe, & traversant facilement les terres des Sicambres, il entra dans celles des Cherusques, qui ne s'attendoient pas à sa venuë. Aussi n'eût-il pas si facilement penetré jusques-là, si les Sicambres n'eussent dégarni leur païs de gens de guerre pour aller avec toutes leurs forces se jetter sur les Cattes, en vengeance de ce qu'eux seuls de tous les peuples de Germanie leur avoient refusé la jonction de leurs armes contres les Romains ; qui pour les gagner, leur avoient donné quelques terres vuides dans le voisinage. Les Cherusques étant revenus de leur étonnement, lui dresserent tant d'embuscades, une entr'autres où il demeura grand nombre de ses gens, qu'avec ce que les vivres lui manquoient, il n'osa passer le Veser, & rebroussa dans le païs de ses Alliez. Il n'y fut pas même trop en sureté, car les Ennemis l'envelopperent dans un détroit, d'où il ne fut jamais échappé, si leur ardeur trop violente ne les eût mis eux-mêmes en de-

An de Rome 743.

Traverse le païs des Sicambres, entre dans les terres des Cherusques.

fordre. En ce voyage il bâtit le Château d'Elsen sur le Conflant de la Lippe & de l'Alme, & celui de Cassel dans la Hesse.

Auguste revient à Lyon.

Auguste avoit tant d'affection pour cette conquête, qu'il vint à Lyon pour la troisiéme fois, & de là s'avança jusques dans la Belgique pour donner chaleur à ses troupes. Il avoit avec lui les plus braves & les plus puissans des Provinces nouvellement subjuguées, qu'il menoit comme en lesse, par le moyen des emplois qu'il leur donnoit dans ses armées. Leur sotte vanité les empechoit de connoitre qu'ils lui servoient plutôt d'ôtages que de Capitaines, & que c'étoit par leurs propres forces qu'il tenoit leur païs en captivité. Drusus fortifié par ses aproches, attaqua les Cattes, qui prenant d'autres sentimens s'étoient joints aux Sicambres : il n'avoit point encore trouvé de si forte partie que ce peuple-là. D'heure en heure il avoit à essuyer des embuscades, des allarmes, des fausses charges, des grands combats. Neanmoins au travers de tous ces périls il parvint au païs des Sueves, d'où il prit sa marche par celui des Cherusques, & perça jusqu'à l'Elbe. Ce fut là le terme de ses conquêtes : il se contenta d'ériger un trophée sur les bords de cette riviere, & revint en deçà. A son retour il tomba de cheval, & se froissa la cuisse, dont il mourut près de Magdebourg âgé de trente ans, & n'ayant que deux fils Gaïus & Lucius. Il laissa la Germanie bridée de quatre forteresses, Embden, Elsen, Cassel en Hesse, & celle du mont Taunus aujourd'hui Der-Heyric, vis-à-vis de Mayence. Il avoit aussi, comme l'écrit Florus, ordonné des garnisons & des forteresses sur la Meuse, sur le Rhin, sur le Veser, & sur l'Elbe, & bâti plus de cinquante Châteaux sur les bords du Rhin. Drusenheim* un peu au dessous de Strasbourg, porte encore son nom : beaucoup d'autres places sur la même riviere, comme Altrip, Mayence, Binghen, Ober-wesel, Boppart, Coblents, Andernach, Rimagin, Bonne, Nuys, Gelb, Santen, Arnhem, Vageninghen Renen, Utrect, Leyden, Mastrict même sur la Meuse, se donnent la gloire de tenir de lui leur fondation ou leur accroissement. Il fit des ponts de bateaux à Bonne & à Mayence, & y posta des flotes, & quatre Legions pour les garder. Beatus Rhenanus écrit que l'ancienne Mayence qui fut ruinée par les Huns, n'étoit pas sur le bord du Rhin mais un peu éloignée, & en deçà du conflant du Mein. Ainsi à son compte, il faudroit entendre que ce pont, dont parle Florus, s'attachoit aux forts que les Romains avoient faits sur le bord du Rhin, non pas à cette ville-là, qui pour lors n'en étoit pas si proche. Il dit de plus qu'elle fut appellée Mayence, comme qui diroit* *habitation sur une petite riviere*; mais d'autres trouvant dans le Moine Rheginon, je ne sçai s'il en est croyable, que dans l'ancien langage du païs, le Mein s'appelloit Mogone, veulent dire qu'elle a pris son nom de ce fleuve.

L'An de Rome 744.

Drusus attaque les Cattes, penetre jusqu'à l'Elbe, meurt d'une chûte de cheval.

L'An de Rome 745. & suiv.

* *Demeure de Drusus.*

Plusieurs Villes bâties ou accruës par Drusus.

* *MAG en vieux Celtique signifie, habitation, & CIA petite riviere, d'où MAGUNCIA.*

An de Rome 746.

XIV. Après la mort de Drusus, Tibere son frere aîné, fut incontinent chargé d'achever cette guerre. Il y employa l'adresse & la bonne conduite plûtôt que la force, jettant de la division entre ces peuples guerriers, & ne s'engageant point tout d'un coup dans leur païs, mais y allant pied à pied, & s'y fortifiant de lieu en lieu. Par ces moyens il les affoiblit de telle sorte, qu'ils lui demanderent la paix. Mais Auguste ne la voulut point accorder, que les Sicambres & les petits Sueves, qui étoient les plus remuans, ne fussent transferez au deça du Rhin. Il avoit accoûtumé

An de R. 747. & 48. AUGUSTE.

d'en user ainsi, quand quelque peuple lui avoit bien fait de la peine : il l'arrachoit de son terroir naturel pour le transplanter ailleurs, ou quelque-fois il en prenoit toute la jeunesse, & les plus agguerris qu'il vendoit bien loin de là. Ce fut force à ces deux peuples d'accepter une si dure condition. Cluverius croit que les Sicambres furent transplantez sur la rive Belgique du Rhin, depuis Nuis jusqu'à l'endroit où ce fleuve se divise en deux, & qu'après ils furent connus sous le nom de Gugernes. Mais eût-on laissé des gens si remuans tout contre la frontiere, & en un endroit où ils eussent pû favoriser le passage aux autres Germains dans les Gaules ; & les principaux d'entr'eux, comme témoigne Dion, se fussent-ils tuez de desespoir, comme ils firent s'ils eussent été en lieu pour s'en retourner si facilement en Germanie, n'ayant qu'à repasser la riviere ? Il est donc plus croyable qu'on les éloigna davantage du Rhin, mais je ne sçai pas où on les mit.

* *Butherius in Belgio Rom. l. 11.*

Quant aux Sueves on peut croire qu'ils furent transferez sur les côtes de la mer dans les païs qu'on nomme aujourd'hui Flandre & Zelande. Car un Auteur fort exact * a bien ramarqué, que du tems de Tacite il y avoit là des Sueves ; & de plus il trouve encore trois Bourgs en ce païs-là, qui semblent tirer leur denomination de ce peuple, *Sueveghen* * entre l'Escaud & Courtrai, *Suevezelt*, entre la même ville & Bruges, & *Severghen*, sur l'Escaud près de Gand. De plus la vie de saint Eloi, écrite par saint Ouën Archevêque de Rouën, raconte que ce Saint convertissant les Flamans, ceux d'Anvers & les Frisons, convertit aussi les Sueves. Et une vieille Chronique dans le corps des Historiens de Normandie compilez par Duchesne, dit que les Normands au partir du Château de Courtrai exterminerent les Menapiens & les Sueves. Mais comme cette nation étoit fort étenduë, & que bien d'autres fois il a pu passer quelqu'un de ces peuples dans la Gaule, on ne peut pas dire de quelle sorte de Sueves ces Auteurs entendent parler. Or en quelqu'endroit que ceux dont il est maintenant question, ayent été transplantez par Auguste, il est certain qu'ils ne le furent pas tous ; mais qu'il en resta plusieurs de là le Rhin, peut-être parce qu'ils avoient prevenus le mal, & fait leur accommodement avec les Romains avant l'extremité ; c'étoit des Sueves Marcomans.

* *Domicile des Sueves.*

Où furent transplantez les Sueves.

Les Sicambres furent presque tous transportez hors de leur païs : Strabon dit néanmoins qu'il y en resta quelque petite partie : mais qu'ils se mêlerent parmi les peuples voisins, & perdirent leur nom. Que si au bout de quatre cens ans on les voit mentionnez dans le Poëte Claudian, dans Sidonius Apollinaris, & dans quelques autres, c'est à mon avis que ces Auteurs parlent improprement, & qu'ils appellent ainsi les Tencteres, les Bructeres & les François qui habitoient dans les païs des anciens Sicambres. Quant aux autres peuples qui les avoient assistez en cette guerre, quelques-uns se retirerent au de-là de l'Elbe, d'autres demeurerent sous la sujettion des Romains, & plusieurs se mirent dans leur alliance. On ne toucha point aux Tencteres ni aux Usipiens, parce qu'ils avoient dissuadé la guerre & recherché la paix, quoiqu'ils fussent Clients des Sicambres, qui les avoient logez dans leurs terres. Tibere établit des garnisons dans le Château d'Embden, dans celui de Fliet, & dans un troisiéme sur l'autre bord du Rhin qui regardoit le païs des Cattes ; il laissa aussi trois Legions campées auprès du fort d'Elsen,

Qu'est-ce que Claudian & autres Auteurs entendent par Sicambres.

Tibere établit des garnisons sur l'Ems & sur la Lippe & met trois Legions à Elsen.

An de Rome 748. AUGUSTE.

qui étoit presque à la source de la Lippe au milieu de la Germanie. De cette sorte tout le païs depuis le Rhin jusqu'à l'Elbe, fut comme reduit en Province, & reçut la Loi des vainqueurs.

Les autres nations qui avoient pris les armes contre l'Empire, y ayant pareillement été soumises, ou le recherchant d'alliance : Auguste qui étoit repassé en Italie, referma le Temple de Janus pour la troisiéme fois de son regne.

Naissance de notre Seigneur JESUS-CHRIST.

L'an du M. 4001. de Rome 751.

Quelques trois ans après tout l'Univers étant dans un calme profond, naquit JESUS-CHRIST Dieu-Homme, le Roi de Paix, & le seul qui la peut donner au monde. Tous les Chronologistes ne sont pas d'une même opinion sur le tems de cette naissance, quelques-uns la mettent trois ans plûtôt, les autres quatre : nous suivrons la supputation ordinaire qui la met l'an du monde 4001. & le 751. de la fondation de Rome.

Les Germains reprennent les armes.

Les peuples remuans de la Germanie ne pûrent pas se tenir en repos, & souffrir long-tems le joug que les Romains leur avoient imposé. Je trouve qu'ils se souleverent l'an de Rome 752. Que Marcus Vinicius, qui avoit autre-fois commandé dans la premiere guerre des Sicambres, servit encore si bien dans celle-ci, qu'il en merita les ornemens triomphaux ; & qu'après cela Auguste qui avoit cette affaire à cœur, en ayant donné le commandement à Tibere, descendit lui-même dans la Gaule pour l'appuyer.

Tibere leur continuë la guerre.

An de J. C. 3. & de Rome 754.

Tibere se servant de sa conduite ordinaire, subjugua les Caninefates, les Bructeres, les Attuaires, ou Chassuaires, reçut à composition les Cherusques, & en mit plusieurs dans le service ; même cinq de leurs Princes, qui étoient les deux freres Arminius & Flavius, Inguiomer oncle paternel d'Arminius, Segeste, & Segimond son fils. Celui-ci fut par son pere consacré pour exercer le Sacerdoce à l'Autel d'Auguste dans la ville de Bonne, & Auguste fit Arminius Citoyen Romain & Chevalier.

An de J. C. 4. & suiv.

L'année suivante, Tibere retourna joindre son armée qu'il avoit logée à la tête de la Lippe, & au même tems en fit partir une autre par mer, qui se coulant le long des côtes que tenoient les Cauces, alla entrer bien avant dans l'Elbe. Paterculus écrit qu'en cette guerre il empécha les Cherusques de se revolter, qu'il força les Cauces malgré leurs marécages, à lui rendre les armes, & à se prosterner devant son Tribunal ; qu'il rompit les Lombards, & qu'il poussa ses armes victorieuses jusqu'à l'endroit où l'Elbe baigne les terres des Semnons & des Hermundures. Mais ses exploits comme je croi, ne furent pas si grands dans la verité, qu'ils le sont dans cet Auteur-là, qui fait gloire d'être son flateur perpetuel.

Son expedition contre Maroboduus en Boheme.

Après cela, Auguste le rappella à Rome, & l'ayant adopté avec Agrippa & Germanicus, le renvoya continuer cette guerre. Ce qu'il fit durant trois ou quatre ans, avec beaucoup plus de ruse que de vaillance.

An de J. C. 7. & suiv. de Rome 758.

Il y avoit une autre expedition à faire contre Maroboduus Roi des Sueves Marcomans, bien plus périlleuse & plus importante. Lorsqu'on avoit transferé les Sicambres dans la Gaule, ce Maroboduus avoit été mené à Rome âgé de vingt ans : & Auguste l'ayant reconnu homme d'esprit & de merite, l'avoit au bout de quelque tems renvoyé en Germanie, pour être Roi de ce qui restoit de Sueves Marcomans, & pour les gouverner sous la protection de l'Empire. Mais ce Prince ayant le cœur trop haut ne vouloit tenir son Royaume que de sa

vertu : de ſorte qu'étant de retour dans ſon païs il avoit perſuadé aux Marcomans & à quelqu'autres peuples, auſſi amateurs de leur liberté, qu'il étoit de l'indépendance, de ſe retirer avec lui dans la campagne de Boheme au milieu de la forêt Hercinie. Il en avoit chaſſé les Boïens, leſquels au partir de-là s'allerent loger dans cette partie de la Vindelicie, qui s'appelle aujourd'hui Baviere. Quelques-uns diſent que c'eſt d'eux qu'elle a pris ſon nom ; mais d'autres ſoûtiennent que c'eſt des Bajoares, autre peuple barbare, qui s'y vint loger pluſieurs ſiecles après. Maroboduus ſe fortifioit en Boheme depuis douze ans : ayant commencé d'y bâtir une forteresſe, premier fondement comme on croit, de la ville de Prague ; & il avoit trouvé moyen de faire entrer dans ſa ligue, ou ſous ſon obéïſſance ſept ou huit peuples d'alentour. Cependant il ſe comportoit de telle ſorte avec les Romains, qu'il ne les attaquoit point, mais pourtant leur faiſoit bien connoître que s'ils l'attaquoient, il avoit de quoi ſe deffendre, entretenant toûjours une armée de ſoixante-dix mille hommes de pied, & de quatre mille chevaux qu'il avoit endurcis au métier par des guerres continuelles avec ſes voiſins. Cette puiſſance leur étoit d'autant plus formidable, qu'elle menaçoit l'Italie ; & d'ailleurs quiconque ne ployoit pas devant eux, les offençoit ; & qui n'étoit pas leur ſujet, étoit leur ennemi ; voilà pourquoi Tibere avoit entrepris de la rüiner. Or comme il marchoit de ce côté-là avec un grand attirail, & qu'il en étoit à cinq journées, il apprit la revolte univerſelle de la Pannonie & de la Dalmatie, qui avoient mis deux cent mille hommes ſur pied. Cette nouvelle l'arrêta tout court pour aller porter le remede à un mal ſi violent ; & l'obligea d'accorder la paix à Maroboduus, lequel après cela regna encore douze ans dans une haute puiſſance.

Fondation de la ville de Prague.

Tibere marche pour combattre Maroboduus.

La revolte de Pannonie l'oblige de lui accorder la paix.

Cependant, Tibere pour des mécontentemens ſecrets, ou pour éviter quelques intrigues de Cour, quitta les affaires, & ſe retira dans l'Iſle de Rhodes, laiſſant pour ainſi dire le terrain libre aux deux jeunes Princes Caïus & Lucius fils d'Agrippa & de la fille d'Auguſte.

Pendant l'éloignement de Tibere, il avint que la mauvaiſe conduite de Quintilius Varus, qui commandoit les Legions & les garniſons qui étoient ſur la riviere de la Lippe, cauſa la plus ſanglante perte que l'Empire Romain eût reçûë depuis la bataille Actiaque. Cet homme s'imaginant que les courages des Germains étoient entierement ſubjuguez, penſoit les matter encore par la chicane : & comme il étoit fort avare, il vouloit par ce moyen tirer d'eux ou des preſens, ou des amendes. Il contraignoit les particuliers à venir plaider devant ſon Tribunal, & à ſe défendre ſelon les formalitez du droit Romain, & par la bouche des Avocats. Ces peuples plus ruſez qu'il ne penſoit, faiſoient ſemblant de s'apprivoiſer à cette coûtume, ils feignoient même des differends entr'eux, afin qu'il les jugeât, & le remercioient bien humblement de ſa bonne Juſtice ; de ſorte qu'il donnoit audiance au milieu de ſon camp (c'étoit près d'Elſen) avec autant de ſecurité, que s'il eût été à Rome parmi des Bourgeois, non pas au milieu des nations feroces de la Germanie. Cependant les Germains ayant reconnu que la Robe & les procedures de la chicane leur faiſoient plus de mal que les armes, ſe reſolurent de s'en délivrer tout-à-fait. Arminius Prince Cheruſque en fit le complot, & y engagea tous les plus bra-

Défaite des Legions de Quintilius Varus.

An de J. C. 9. & 10.

Il penſe matter les Germains par la chicane, & croit qu'ils ſont ſubjuguez.

ves. Tibere l'ayant envoyé cinq ans auparavant à Rome, il y avoit appris l'art Militaire, & après s'en étoit retourné dans son païs: c'étoit un esprit remuant & altier, un courage invincible, & né à de hautes entreprises. Ayant donc secretement disposé tous ses moyens, il fit révolter les cantons les plus éloignez, & demeurer les plus proches dans une soûmission apparente, afin que Varus allant à ceux-là, s'engageât imprudemment dans le païs de ceux qu'il croyoit fideles. Comme il étoit bien avant dans les bois, que les mauvais chemins, la pluye, le vent, l'embarras des arbres coûpez, les frequente charges des ennemis avoient fatigué ses troupes à l'extrêmité, & en avoient mis une partie hors de combat, ils l'envelopperent de tous côtez, le chargerent & le mirent en desordre. Varus & ses principaux Officiers étant blessez, se tuerent eux mêmes pour éviter la honte de tomber entre les mains des vainqueurs; Les autres ayant apris la mort de leurs chefs, perdirent courage, & se laisserent lâchement massacrer. Il y périt trois Legions toutes entieres. Les Germains firent toutes sortes d'outrages aux morts & aux vivans; ils planterent leurs têtes sur des arbres, sacrifierent les Centurions, & envoyerent les plus nobles des prisonniers garder les vaches & les pourceaux. Mais ils traiterent les Avocats plus mal que tous les autres, car ils leur couperent les mains, les levres, le nez, leur arracherent la langue, les yeux, les oreilles. Un de ces barbares tenant en sa main la langue d'un de ces malheureux lui dit *Enfin, Vipere cesse de sifler.* Tacite qui raconte cette défaite, en marque le lieu dans la forêt de Teuteberg. Cluverius pense que c'est proche de Dietmelle au Comté de Lippe, mais Juste Lipse, que c'est près de la petite ville de Horne, où il y a encore aujourd'hui le bois de Teuteberg.

Arminius fait revolter les peuples. Varus s'engageant dans le païs avec trois Legions, est enveloppé & tué.

Insulte des vainqueurs sur les Romains, & sur les gens de chicane.

An de J. C. 10. AUGUSTE.

Il ne faut point douter que cette défaite rompant les liens de la servitude, ne fit prendre les armes, & le dessein de se vanger à toute la Germanie. Auguste en fut tellement affligé, qu'il en porta le deüil plusieurs mois, & si fort allarmé, qu'il s'imaginoit voir déja toutes les nations barbares passer les Alpes & fondre en Italie. La vieillesse avoit affoibli ses forces, & les longues guerres miné celle de l'Empire. Il fit donc enrôller les enfans des Affranchis, & leva à la rigueur le cinquiéme homme capable de porter les armes. Ces remedes néanmoins eussent été bien tardifs, si les Germains fussent entrez du même pas dans les Gaules, dont la frontiere étoit toute découverte, les peuples peu aguerris, & ceux à qui il restoit quelque vigueur, tels qu'étoient les Belges, tout prêts à se revolter. Mais ils s'opiniâtrerent à donner la chasse à ce qu'il y avoit encore de Romains au de-là du Rhin, à demolir leurs Châteaux, & à mettre le siége devant Elsen. La garnison qui étoit dedans se défendit longtems, & à la fin craignant d'être forcée, perça genereusement au travers de leurs corps de garde, & se retira en sauveté. Cet amusement donna le tems à Auguste d'envoyer Tibere dans les Gaules avec Germanicus qu'il lui avoit fait adopter: car les deux fils de sa fille & d'Agrippa, étoient morts quelques années auparavant à dix-huit mois l'un de l'autre, Lucius le plus jeune le premier, & Caïus ensuite. Tibere y demeura près de trois ans, pendant lesquels il rassura ces Provinces, & retablit & fortifia ses troupes. Puis pour la réputation, il passa le Rhin, publiant qu'il alloit hautement venger cet affront: mais il n'osa pas entrer bien avant dans le païs &

Auguste fort troublé de cette perte.

Les Germains s'amuserent à assieger les forts.

Ce qui lui donna le tems de s'assûrer des Gaules, & d'y envoyer Tibere

An de J. C. 11. 12. & 13.

& se contenta d'avoir provoqué Arminius sans l'avoir combatu, laissant là cette guerre pour tourner ses pensées à la succession de l'Empire qui lui étoit bien plus importante. Il dit dans une Lettre à Germanicus, rapportée par Tacite, qu'Auguste l'avoit envoyé par neuf fois dans les Gaules.

An de J. C. 16. en Septembre.

Sous TIBERE. *qui regna 22. ans sept mois, & vécut 77. ans & 4. mois.*

XV. Lorsqu'il fut parvenu à l'Empire par la mort d'Auguste, qui finit ses jours à Nole âgé de 76. ans, il commit à Germanicus fils de son frere Drusus, & son fils adoptif, jeune Prince, en la fleur de ses ans, & d'une noble vertu, le soin de continuer cette guerre contre les Germains. Ce nouveau Chef, après avoir appaisé la mutinerie des Legions, passa le Rhin sur un pont qu'il fit près de Vetera; & pour son premier exploit, alla de nuit surprendre les Marses (ce peuple étoit de la ligue d'Arminius) qui célébroient une grande fête entre les lieux où sont maintenant les villes de Munster & de Lunen. C'étoit un beau coup; parce que tous les Princes, & les Nobles du païs, se trouvoient à ces assemblées-là & y faisoient debauche. Comme ils étoient donc ensevelis dans la bonne chere & dans le sommeil, il en fit un grand carnage, ravagea cinquante mille de leur païs, & abatit leur célébre Temple de Tonfana. Ne seroit-ce pas la même Déesse que l'Onvana des Gaulois, qui à mon avis étoit Minerve?

Germanicus surprend les Marses une nuit en une fête.

An de J. C. 17.

Les cris de ceux qu'on égorgeoit, & la lueur des incendies exciterent les Bructeres, les Tubantes & les Usipiens, qui l'attendirent dans le bois sur les passages: mais il s'en dégagea bravement, & la mauvaise saison approchante, il se retira dans son quartier ou camp d'hyver.

An de J. C. 18. TIBERE.

L'année d'après menant quatre Legions, & Cecinna son Lieutenant dans la Germanique inferieure, quatre autres, il repassa le Rhin; & après avoir bâti un Château sur les vestiges de celui que Drusus son pere avoit élevé sur le mont Taunus, il marcha contre les Cattes. Ils étoient alors partagez en deux factions: l'une tenoit pour Arminius, l'autre pour Segestes. Le premier s'efforçoit de tout son pouvoir de porter les peuples de Germanie à la guerre contre les Romains; & le second les en dissuadoit, & leur donnoit des conseils pacifiques, soit qu'il trouvât mieux son avantage avec les Romains, ou qu'il le fit pour se venger d'Arminius. Car il lui vouloit grand mal, de ce qu'il avoit enlevé & épousé sa fille, quoiqu'il l'eût promise à un autre: de sorte que s'il l'avoit suivi dans ce mouvement, où les Legions de Varus furent défaites, ce n'avoit point été par affection, mais par la violence du succès, & par la conspiration generale des peuples qui l'avoient entraîné. La venuë de Germanicus dans le païs des Cattes fut si subite, qu'ils n'eurent pas le loisir de mettre leurs vieillards, leurs femmes & leurs enfans en lieu de sûreté. Il passa toute cette foible multitude au fil de l'épée, ou l'emmena en captivité: la Jeunesse seule se sauva au de-là du Fleuve d'Adrana, c'est l'Eder, qui traverse la Comté de Valdec, & tombe dans la Fulde au dessus de Cassel. Il y dressa un pont en diligence, & les poursuivit si chaudement, qu'ils lui demanderent la paix, quelques-uns vinrent se rendre, les autres s'enfuirent vers le fond des bois.

Les Cattes partagez, les uns pour Arminius, les autres pour Segestes.

Germanicus prend cette occasion, entre dans leur païs & les surprend.

Peu après les Ambassadeurs de Segestes arriverent, implorant son aide contre Arminius qui le tenoit assiegé. Avec eux étoit Segimond son fils, qui dans la chaleur du soulevement contre Varus s'étoit rangé auprès d'Arminius,

An de J. C. 18. TIBERE.

Va délivrer Segestes assiégé par Arminius dont il prend la femme.

& avoit déchiré les ornemens de son Sacerdoce, mais depuis il étoit retourné avec son pere. Germanicus l'ayant envoyé sous bonne garde dans la Belgique, marcha au secours de Segestes, combatit heureusement les assiegeans, & le délivra. Mais il ne le mit pas pour cela en liberté il l'emmena avec lui, & grand nombre de ses Clients, meme sa fille qui étoit femme d'Arminius, & qui avoit plus les sentimens de son mari que de son pere.

Pour s'en venger excite les Bructeres & les Cheruſques

Cet affront ayant mis Arminius en fureur, il anima si fort les Bructeres, les Cherusques, & autres peuples voisins, qu'il les obligea de prendre les armes. Inguiomer son oncle suivit son mouvement, mais Flavius son frere fit gloire de demeurer fidéle aux Romains. Aussi-tôt Germanicus assemblant ses troupes envoya quarante Cohortes par le païs des Bructeres, fit marcher Pedon avec la Cavalerie dont il étoit Colonel par celui des Frisons, & prit luimeme quatre Legions, qu'il conduisit dans des Barques par les lacs. Toutes les troupes se trouverent en même tems sur le bord de l'Ems, qui étoit le rendez-vous general. L'armée s'étant avancée dans le milieu du païs, le ravagea tout jusqu'à la Lippe & à l'Ems, & perça jusqu'à la foret de Teuteberg, où il rendit les derniers devoirs aux Legions de Varus, & retira quelques-unes de leurs enseignes que les Germains avoient perduës dans leurs bois sacrez. Après cela il se mit à poursuivre Arminius. Mais dans cette marche il courut de grands hazards. Car une fois ayant joint les ennemis, peu s'en falut qu'ils ne le fissent donner dans des marécages où il eut péri, & ce lui fut pour lors un assez grand avantage de se pouvoir retirer de là. Etant hors de ce mauvais pas, il pensa à la retraite, & embarqua ses Legions sur l'Ems, une partie de la Cavalerie ayant pris le chemin de terre; comme fit aussi Cecinna avec le corps qu'il commandoit. Il y avoit un marêt près de cette foret Cesie, dont nous avons parlé ci-dessus, qui étoit environné de bois de tous côtez: il faloit nécessairement qu'il le traversât, & qu'il passât par des eminences couvertes de bois, & sur des chaussées assez longues & fort étroites, qui avoient été autre-fois faites par Lucius Domitius. Ce défilé étoit d'autant plus dangereux que le tems avoit rompu ces chaussées en plusieurs endroits, & qu'Arminius s'étoit posté dans les bois prochains, d'où à toute heure il leur venoit tomber sur les bras. Les premiers jours leur épouvante fut extréme: puis quand ils eurent un peu repris cœur, le combat parut fort douteux & le péril encore plus grand. Enfin rien ne les sauva que le trop de confiance & de présomption des ennemis; lesquels les ayant un jour attaquez tumultuairement, après les avoir laissez ranger en bataille dans une petite plaine qui étoit entre les bois & les marets, y furent vaillamment reçus & très mal-traitez; Arminius en remporta une grande blessure, & y perdit bon nombre de ses gens.

An de J. C. 16. TIBERE.

Germanicus entre en ce païs-là, mais au retour tombe en de grands périls.

D'un autre côté deux des Legions qui avoient été embarquées sur l'Ems essuyerent un accident bien plus effroyable. Les vaisseaux ayant de la peine à naviger le long des côtes de la Frise, à cause que l'eau y étoit basse & pleine de vase, Germanicus les dechargea de ces deux Legions, & donna ordre à Vitellius de les mener par terre. Comme elles marchoient sur les bords de la gréve par des endroits que les marées n'avoient point accoutumé de couvrir; il vint à souffler un furieux vent de Nord qui enfla la mer extraordinairement: & d'ailleurs c'étoit alors la marée de Septembre, ou de l'Equinoxe d'Automne,

An de J. C. 18. TIBERE.

Deux Legions qu'il renvoyoit par terre,

manquent à pétir sur la greve.

la plus grande de toutes celles de l'année : tellement que tout étant inondé derriere, devant, à l'entour d'eux, ils ne sçavoient quelle resolution prendre ; les uns étoient dans l'eau jusqu'à la ceinture ; les autres en avoient par dessus la tête. Ceux qui se mettoient à la nage, ne faisoient pas le plus mal, parce que les flots poussent à terre : mais ceux qui se vouloient tenir sur leurs pieds, étoient renversez par le vent & par les vagues, ou bien ils tomboient dans des fosses ; leur bagage & leurs chevaux tout de meme. Il en périt un très grand nombre. Enfin Vitellius se sauva sur un petit tertre, & le reste du naufrage après lui. La nuit survint là-dessus, non moins affreuse que la tempête & toute pleine de desespoir pour des gens moüillez jusqu'aux os, transis de froid, rompus, qui n'avoient ni couvert, ni pain, ni feu, ni aucun soulagement. Mais le jour venant les dégagea de cette extrêmité, & leur montra le chemin de leurs vaisseaux, qui étoient entrez dans le Rhin pour les remener dans leurs logemens d'hyver.

Le bruit de sa perte épouvante les troupes restées à Cologne, mais sa femme les rassûre.

Cependant quelques fuyards ayant porté jusqu'à Cologne les fausses nouvelles que l'armée de Germanicus étoit périe, les Legions qui étoient demeurées là, voulurent rompre le pont & se retirer. Dans cette épouvante Agrippine, femme de Germanicus, & digne fille de Vipsanius Agrippa, parut en public avec un visage assûré, exhorta les bandes à demeurer, les en conjura par le respect qu'elles devoient à son mari, par l'amour de son fils Caligula, qui étoit né & avoit été nourri dans le camp, leur montrant ce jeune Prince entre ses bras : enfin elle fit si bien par ses remontrances, par ses exemples, & par ses presens, qu'elle r'assûra le peuple, & retint les gens de guerre.

An de J. C. 18. TIBERE.

Tibere est jaloux de son trop grand credit ; Ce qui le presse d'achever cette guerre.

Le courage & le crédit de cette Heroïne, donnerent de la jalousie à Tibere, il resolut de la rappeller de là, elle & son mari ; la guerre qui s'émut en meme-tems en Orient, lui en fournissoit un pretexte specieux. Mais ce jeune Prince d'autant plus animé à celle de Germanie, qu'il voyoit l'affection des soldats s'échauffer pour lui, & celle de son oncle se refroidir, se hâtoit d'en venir à bout, & méditoit profondement sur toutes les choses qui retardoient ses progrès, & qui donnoient de l'avantage aux Germains. Il voyoit qu'ils lui tenoient tête par la difficulté des lieux, que les forêts, les marécages, l'Eté court, l'Hiver qui venoit aussi-tôt avec de grandes pluyes, les favorisoient ; que ses soldats étoient plus endommagez par la fatigue des chemins, & par la peine de porter leurs armes, que par les blessures, que les Gaules se lassoient de lui fournir des équipages, des vivres & des chevaux ; que son bagage qui étoit grand, & tenoit bien du païs, donnoit lieu aux embuscades & embarassoit son armée, mais que si on pouvoit la transporter par la mer, ces difficultez cesseroient toutes, la guerre commenceroit plûtôt, l'entrée du païs seroit plus facile, & moins connuë aux ennemis, ses convois & ses troupes, Infanterie, & Cavalerie, marcheroient de même pied, sans embaras & sans fatigue, & descendroient aisement au milieu de la Germanie. Il assembla donc, ou fit bâtir en grande diligence mille petits vaisseaux de diverses sortes, pour le transport de son armée, dont le rendez-vous étoit à l'Isle de Bataves, qui est celle que le Rhin faisoit venant à se diviser en deux comme il fait encore, à l'endroit où est le fort de Schin.

Veut mener les troupes par eau, fait bâtir & assembler mille vaisseaux sur le Rhin.

An de J. C. 18. TIBERE.

Anciennement ce fleuve n'avoit qu'un nom, un lit & une embouchure, qui

se dégorgeoit tout entier dans la mer, entre les deux villages de Carwik-op-zée, & Nort-wik-op-zée. Mais depuis, quand la mer étant pouſſée avec grande violence par une tempête ſur ces côtes-là, qui ſont plus baſſes que les flots même, coupa la Zelande, qui étoit Continent, en pluſieurs Iſles, & qu'au Nord elle abîma un aſſez large eſpace de terres pour faire le lac de Zuiderzée: les eaux de cette grande riviere contraintes de remonter, & s'amoncelant, s'il faut ainſi dire, les unes ſur les autres, s'épandirent ſur le païs qui étoit plat & marécageux. D'où il arriva, ou que ce Fleuve irrité s'ouvrit un paſſage à la gauche, ou que les habitans pour deſſécher & regagner une partie de leurs terres inondées, creuſerent un canal pour le dériver dans la Meuſe. Or ces deux lits étoient dès le tems de Tacite, qui dit, que celui qui couroit du côté de la Germanie (étant ſans doute le plus étroit) gardoit ſon nom & ſa rapidité juſqu'à l'Océan, & que l'autre qui touchoit la rive Gauloiſe, couloit plus doucement & plus au large. Les habitans donnoient à celui-ci, comme ils font encore aujourd'hui, le nom de Vaal, lequel il perd bien-tôt tombant dans la Meuſe, qui par ſa large embouchure le verſe dans la mer à la Briele. Pline qui écrivoit quelque trente ans après Tacite, dit que le Rhin avoit deux bouches, l'une au Septentrion, par laquelle il ſe déchargeoit dans les lacs, l'autre à l'Occident, qui l'épanchoit dans la Meuſe, & outre cela une mitoyenne entre ces deux, laquelle ſe conſervoit le nom de Rhin dans un aſſez petit canal. Voilà comme le cours de ce fleuve avoit été changé depuis le tems de Tacite, & qu'il avoit acquis une embouchure de plus, ſçavoir celle qui étant au Nord le verſe dans des lacs. Depuis le tems de Pline, il s'y eſt encore fait bien d'autres changemens tant par les débordemens de la mer, que par l'induſtrie des hommes; premierement des Romains, puis des habitans du païs qui ont creuſé & dérivé ſi grand nombre de canaux de tous ces bras, qu'ils en ont été ou bouchez ou détournez. Les Géographes ſont fort en peine de trouver où étoit le vrai cours de cette riviere, & cela mériteroit une longue diſſertation, que l'Hiſtoire ne nous permet pas.

Digreſſion ſur le bras du Rhin & le cours de la Meuſe.

An de J. C. …3. Tibere.

A préſent il eſt certain que le bras gauche du Rhin porte le nom de Vaal juſqu'au Château de Louveſtein, près de la Ville de * Worchom; que là il ſe perd dans le ſein de la Meuſe; que la Meuſe dans le païs de Gueldres, à mi-chemin d'entre les villes de Bommel & de Meghen, tranſmet une partie de ſes eaux dans le Vaal par deux canaux qui entourent la fortereſſe ſaint André, & que depuis là néanmoins ſon plus grand lit garde ſon nom juſqu'au bourg de Bocheven; que de-là, ſe détournant vers l'Occident d'Eté, il s'appelle Nieuve-Maſe, c'eſt nouvelle Meuſe, juſqu'à la fortereſſe de Louvenſtein, où il ſe joint au Vaal, qu'après il paſſe ſous le même nom de Nieuve-Maſe à la ville de Worchom, au deſſous de laquelle il en porte un double, ſçavoir celui-là même & celui de Merwe: il prend ce dernier d'un vieux Château, dont on voit encore des veſtiges ſous l'eau près de Dordrech. * Qu'avec ce double nom il roule juſqu'à Vlaredinghen, puis au deſſous il porte ſeulement celui de Meuſe, avec lequel il ſe décharge dans la Mer à la * Briele; que le lit du milieu, que Pline appelle *médiocre*, & dont Tacite dit qu'il garde ſon nom, & la rapidité de ſon cours ce qui eſt encore vrai aujourd'hui pour le premier point, va paſſer à Utrecht, puis à Leyden; & qu'un peu au de-là, n'ayant point d'iſſuë, il

** Gorcum.*

** Il y a un eſpace de ſix lieuës de circuit qui a été abîmé par la mer; il contient dix-ſept Paroiſſes.*

An de J. C. 18. Tibere.

** Brille.*

se perd dans les sables ; que du vrai Rhin il se détache un canal à Utrecht, qu'on nomme le Wecht, qui porte ses eaux dans le Zuiderzée ; & encore un autre à * Dursted, que Civilis jetta dans le * Leck ; duquel sort un autre canal nommé l'Issel, qui se divise en trois.

* Wyc te Duersteden autrement.
* Rhinleck.

Exploits de Germanicus en attendant ses vaisseaux.

Il n'est pas de notre sujet de chercher par lequel de ces courans du Rhin, Germanicus fit descendre sa flotte chargée de ses troupes & de ses équipages, & je n'entreprendrai point après un si grand Auteur qu'est Tacite, de rapporter le détail de ses exploits durant cette campagne. Tandis qu'on préparoit ses vaisseaux, il alla avec ses Legions secourir le fort d'Elsen sur la Lippe, qui étoit assiegé par les ennemis, & commanda à Silius son Lieutenant, d'entrer dans le païs des Cattes. Au bruit de sa marche les ennemis leverent le siege ; après quoi il fit bâtir de nouveaux Châteaux : entre celui-là & la riviere du Rhin, pour couvrir le païs qu'il avoit conquis, mais Silius empéché par les grandes pluïes, ne fit que ravager les terres des Cattes, & prendre la femme d'un de leurs Princes, nommé Arpus. L'armement naval étant prêt, Germanicus entra dans le canal fait par Drusus, de là descendit dans les lacs & dans l'Ocean jusqu'au fleuve d'Ems, laissa ses vaisseaux à Emden à la gauche, & prenant à la droite, entra dans les terres des Cauces. Ce païs-là étoit encore marécageux: & ne se pouvoit traverser qu'avec beaucoup de peine, s'il fut entré plus haut dans la riviere d'Ems, il eût trouvé le terrain plus sec. Arminius s'étoit campé sur l'autre bord du Veser, Germanicus y fit passer sa Cavalerie par divers endroits ; Cariovalda qui menoit celle des Bataves, traversa la riviere à l'endroit où elle étoit la plus rapide. Les Cherusques suivant leur methode ordinaire, faisant semblant de lâcher le pied, l'attirerent dans une plaine entourée de bois, dans lesquels ils avoient placé des embuscades. Si-tôt qu'il y fut, ils sortirent sur lui de tous côtez, le chargerent, & le coucherent mort par terre lui & quantité de Noblesse ; Stertinius degagea le reste. Cependant Germanicus passa le Veser avec toute son armée à dessein de combattre Arminius ; il le rencontra dans le champ d'Idistavis, c'est Vegesack, selon Lipse, à deux lieuës de Bremen, tirant vers la mer, ou selon Cluverius, c'est Eisdorp, bien loin au dessus, entre Minden & Oldendorp. Tout ce qui se peut faire de la tête, de la voix, de la main, Arminius le fit en cette journée, ses ordres, ses exhortations, sa valeur en balancerent le sort bien long-tems. Enfin se sentant blessé, & ayant par tout du pire, il se barboüilla le visage de sang, pour n'être pas connu, & par la vitesse de son cheval se sauva au travers des Cauces, auxiliaires des Romains : peut-être le connurent-ils bien, mais ils ne furent pas fâchez qu'il échapât. Le même courage, ou le même bonheur sauva aussi son oncle Inguiomer. La plûpart de leurs braves y demeurerent, & le champ fut jonché de dix mille morts. Après une perte si sanglante, comme ils étoient sur le point d'abandonner leur païs, & de se retirer au de-là de l'Elbe, ils virent un trophée que les Romains avoient dressé de leurs depoüilles. A l'aspect de ce monument qui marquoit leur honte autant que la vertu de leurs ennemis, ils rentrent en furie, choisissent un nouveau poste entre des bois pour tenter le sort d'une autre journée, s'y retranchent, & cachent de la Cavalerie aux environs pour charger les Romains par derriere durant le fort de la mêlée. Inguiomer les commandoit ce jour-là en

Par où ils prirent leur route.

Il descend dans le païs & combat Arminius au de-là du Veser.

An de J. C. 19. TIBERE.

Bataves attirez dans une embuscade.

Il gagne la bataille ; Arminius blessé se sauve.

An de J. C. 19. TIBERE.

Inguiomer son oncle perd une seconde bataille.

l'absence d'Arminius que ses blessures empechoient d'agir. Germanicus ayant eu de bons avis de tous leurs desseins, fit que leur stratageme tourna à leur perte : il força d'abord leur retranchement, puis les alla attaquer dans leurs embusdades. Pressés dans ces lieux étroits, ils ne pouvoient se servir de leurs longs bois : le soldat Romain au contraire se deméloit mieux avec sa courte épée & son bouclier serré contre sa poitrine, & combattoit de pied ferme, qui étoit son avantage. Ces grands corps se voyant percez sans pouvoir se défendre, perdirent courage ; la frayeur se mit parmi eux, & les Legions firent main basse jusqu'à la nuit; Germanicus courant de lieu à autre la visiére levée, & leur criant qu'ils ne donnassent quartier à personne, parce qu'il n'y avoit point d'autre moyen de finir cette guerre qu'en exterminant toute la nation.

Au retour quelques Legions font naufrage.

Les Germains reprennent les armes, & sont défaits.

Au retour, le couroux de la mer Germanique vengea le massacre des Germains. Une furieuse tempete fit périr une grande partie des Legions qu'il avoit embarquées sur l'Ems avec son bagage pour les renvoyer par eau dans leurs logemens d'hyver. Le bruit de cette perte redonna de nouvelles esperances aux vaincus, & les porta à une seconde tentative ; mais les autres Legions qui étoient revenuës par terre, se trouverent encore assez fortes pour les reprimer. Germanicus rentrant dans le païs par un côté, & son lieutenant Silius par un autre, ravagent, detruisent, embrasent tout, rien n'ose tenir ferme devant eux, tout ce qui paroît est poussé, battu, envelopé, l'épouvante étoit par tout, la sureté nulle part. Ainsi étant dans une grande consternation, divisez entr'eux, & sans ressource, ils ne cherchoient plus que les moyens d'obtenir la paix. L'Eté suivant eût infailliblement

An de J. C. 19. TIBERE.

achevé la guerre, & Germanicus ne demandoit pas davantage de tems pour cela : mais Tibere jaloux de sa gloire, ne lui permit pas de le prendre : il le pressoit de revenir à Rome, & couvroit l'injure de son rappel de l'honneur du Triomphe & du Consulat. Ses frequentes lettres lui firent des commandemens absolus; le jeune Prince garda une grande moderation dans une haute puissance, il obeït quoiqu'il fut en état de resister, & que d'ailleurs il put bien s'imaginer que sa vie couroit grand risque auprès d'un si méchant homme ; en effet il le fit empoisonner par Pison, ou du moins il en fut bien aise. Dans la pompe de son triomphe on vit des captifs de tous les peuples d'entre le Rhin & l'Elbe, & parmi ce nombre, quantité de personnes illustres, entre lesquelles Strabon remarque ceux qui suivent : Arpus prince des Cattes; Lybis grand Prêtre de ce même peuple, Sigimon fils de Segestes l'un des Ducs des Cherusques, Thuswelda sa sœur femme d'Arminius, avec le fils qu'elle en avoit eu, pour lors âgé de deux à trois ans nommé Thumelicus. De plus Sesitacus fils de Segimer autre Duc des Cherusques, sa femme Rhamis fille d'Acrumer (peut-être faut-il dire Catumer) Duc des Cattes, & Theudorix * ou Theodorich, fils de Baitotritus, frere de Melon Roi des Sicambres. Il faloit que ce Theodoric, depuis que les Sicambres avoient été transférez dans les Gaules par Auguste, se fut retiré avec quelques restes de ce peuple dans le païs des Cattes, & des Cherusques, & qu'il eut été pris en combattant avec eux.

Germanicus rappellé par Tibere, va à Rome.

Son triomphe & les captifs.

* Theudoric.

An de J. C. 19. TIBERE.

Depuis que Germanicus fut sorti des Gaules, Tibere à qui sa puissance avoit trop fait de peur, pour souffrir qu'aucun autre en eut jamais de pareille de ce côté là, resolut de ne donner plus le commandement des Legions en cette

frontiere à un seul General, mais d'y en faire deux, dont l'un commanderoit celles de la Germanique superieure, l'autre celles de l'inferieure. Ces deux Generaux continuerent la guerre deux ou trois ans contre les Germains, mais foiblement, & en se défendant plûtôt qu'en attaquant. Car Tibere ne permettoit pas qu'ils fissent de grandes entreprises : sa jalousie lui faisoit apréhender qu'ils ne s'acquissent trop de gloire & de crédit : & peut-être que la politique vouloit qu'on laissât ces barbares en paix, afin qu'ils travaillassent eux-mémes à leur destruction. Car il étoit bien facile de prevoir que leurs guerres civiles recommenceroient aussitôt que la crainte des armes Romaines ne les obligeroit plus de se tenir liguez ensemble. Voilà quelle fut la guerre qu'on peut nommer Sicambrique ; parce qu'elle commença par les Sicambres, Elle dura plus de trente-cinq ans, obligea Auguste de venir quatre ou cinq fois en Gaule, méme dans sa vieillesse, & d'y envoyer à diverses fois Agrippa, Drusus, Tibere, Germanicus, & ce qu'il avoit de meilleures troupes & de plus grands Capitaines. Depuis cela les Romains suivant son conseil, tinrent pour maxime d'Etat de terminer leur Empire aux rives ulterieures du Rhin, & de n'en étendre pas les bornes de la Germanie, mais seulement d'y établir le respect & la reputation de leur puissance.

Tibere divise en deux le commandement des troupes de la Gaule.

Ne veut point qu'on fasse la guerre aux Germains, afin qu'ils se la fassent eux-mêmes

Si vous desirez sçavoir quelle fut la fin d'Arminius & de Maroboduus, les deux plus fameux Princes des Germains, la voici. Maroboduus Roi des Marcomans s'étoit rendu odieux & à ses sujets, parce qu'il vouloit établir une domination qui opprimoit la liberté, & aux autres peuples de la Germanie, parce qu'il favorisoit les Romains, quoiqu'en effet il ne fut ni de leurs amis, ni de leurs alliés. Arminius embrassant donc ce beau prétexte, & décriant Maroboduus comme un oppresseur, comme le valet des Romains, & le Satellite de Cesar, anima les Cherusques & leurs alliez contre lui, fit soulever une partie de ses sujets, & le vainquit en bataille. Mais lui-méme peu après s'étant mis dans la tête de se faire Souverain de la Germanie, ses compatriotes se liguerent pour rabattre son ambition ; & il arriva, comme dit Tacite, qu'après divers succés il périt par les embuches de ses plus proches. « Prince digne de toute loüange, si après avoir mérité le titre » de Liberateur de son païs, il n'eût pas » entrepris de s'en rendre le Tiran. » Après sa mort néanmoins, l'injustice de ses mauvais desseins s'effaça de la memoire des peuples, & le mérite de ses beaux faits y demeura ; on le chantoit comme un Heros parmi ces nations.

Quelle fut la fin d'Arminius.

Maroboduus ayant été ainsi ébranlé par Arminius, Drusus lui suscita un autre ennemi pour l'achever. Ce fut Catualda, jeune Seigneur du païs des Gothons, lequel s'en étant enfuï à cause de la violence de ce Roi, embrassa avec joye l'occasion de se venger. Lui ayant donc débauché les principaux de sa Noblesse, il entra subitement dans le païs, & se rendit maître du Palais Royal, & de la forteresse qui en étoit proche. Maroboduus abandonné de tout le monde, ne put avoir recours qu'à la misericorde de l'Empereur. Il ne l'implora point toutefois avec des prieres indignes de sa qualité : mais il lui écrivit qu'entre plusieurs nations qui lui tendoient les bras, il avoit préferé l'amitié des Romains. Tibere lui donna retraite dans la ville de Ravenne en Italie, où il vieillit peu consideré, & fort inutile, horsmis qu'on l'entretenoit là comme un

Fin de Maroboduus.

Vers l'an de J. C. 18. TIBERE.

épouventail pour en faire peur aux Sueves, s'ils vouloient remuer contre l'Empire.

Catualda à son tour eut un même sort & un même refuge. Il fut chassé peu après par les forces des Hermundures, commandées par Vibilius (c'est peut-être leur Roi Jubilius dont nous parlerons ci après,) & s'étant jetté entre les bras de l'Empereur fut envoyé à Frejus dans la Gaule Narbonnoise. Je ne sçai s'il y mourut, car l'Histoire n'en marque rien davantage. Dans les divisions d'entre les peuples Germains, tous ceux du parti vaincu étoient chassez par les vainqueurs, ou même de leur bon gré suivoient leur Chef: mais les Romains ne jugerent pas à propos de permettre à ceux qui avoient tenu pour Maroboduus, & pour Catualda, de passer en Italie, ni dans la Gaule Narbonnoise, parce qu'ils eussent pû troubler le repos de ces Provinces paisibles, ils les placerent au de-là du Danube entre les rivieres de Moraw & de Wage, & leur donnerent pour Roi un Prince de la nation des Quades, nommé Vannius, d'autres lisent Vannimer, dont nous verrons les avantures en son lieu.

LIVRE SECOND.

SOMMAIRE.

I. ENcore sous Tibere. *Les Gaules accablées d'impôts. Ruse d'un voleur public. Elles se revoltent sous les chefs Florus & Sacrovir, qui sont défaits & périssent, Florus au païs de Treves, Sacrovir prés d'Autun. Capitaines Frisons se rebellent. Mort de nôtre-Seigneur* JESUS-CHRIST. *Malheureuse fin de Pilate.*

II. Sous Caligula. *Voyages de cet Empereur dans les Gaules. Ses extravagances, & ses détestables cruautez. Batit un Phare prés de Boulogne. Qu'étoit-ce que Gessoriac.*

III. Sous Claudius. *Il conquête la grande Bretagne. Cauces courent les côtes des Gaules sous leur Chef Gannascus. Il est chassé par Corbulon, lequel employe ses troupes à tirer un canal de la Meuse au Rhin. Histoire d'Italus, fait par les Romains Roi des Cherusques, & de Vannius Roi des Sueves. Tous deux sont chassez pour leur tirannie. Gaulois admis au rang des Senateurs par l'Empereur Claudius. Font des bâtimens somptueux dans la Narbonnoise. Agrippine bâtit Cologne.*

IV. Sous Neron. *Entreprise de la jonction des deux mers par un canal tiré de la Saone à la Moselle. Frisons chassez des terres vagues par eux usurpées. Avanture des Ansivariens, vagabons, & enfin extirpez. Guerre entre les Cattes, & les Hermundures pour la riviere Salante.*

V. Sous Galba & Othon. *Gaules soulevées contre Neron par Vindex, qui est tué par un mal entendu. Verginius Rufus refuse genereusement l'Empire qui est donné à Galba. Neuf mois aprés il est massacré. Othon prend sa place, & Vitellius aussi. Le Lieutenant de Vitellius remplit Metz de tuerie; Vienne court grand danger. Les Helvetiens fort maltraitez. Bade brulé. Avenche, se sauve par l'adresse d'un de ses deputez.*

VI. Sous Vitellius & Vespasian. *Ce dernier est proclamé Empereur en Italie; Civilis de nation Batave, veut transferer l'Empire dans les Gaules. Feignant de s'armer pour Vespasian, il fait revolter les Bataves. Défait quelques Cohortes Romaines. Gagne plusieurs avantages sur les Lieutenans de Vitellius*

Sur Carauſius. Sur Alectus. Siege de Boulogne. Tranſplante pluſieurs bandes de François en Gaule. Letes & tertes Letiques. Gagne une bataille ſur les Allemans. Abdication de Dioclétian & de Maximian.

XVIII. *Conſtantius aime les Chrétiens. Fait ceſſer les perſecutions. Modere les impôts. Sa Mort.*

XIX. Sous Conſtantin ſon fils. *Cet Empereur défait les François. Expoſe deux de leurs Rois aux bêtes feroces Grande ligue des Germains. Funeſte fin de Maximian. Horrible mort de Galerius.*

XX. *Signe de la Croix au ciel vû par Conſtantin. Maxence Tiran, vaincu & tué. Exploit de Criſpus dans les Gaules. Licinius dépoüillé & tué. Mort tragique de Criſpus & de Fauſta.*

An de J. C. 20. & ſuiv.

I. LES Gaules ne ſouffroient pas moins de calamitez ſous le joug, que les Peuples de Germanie dans la guerre: leur grande obéïſſance redoubloit leur accablement; leur puiſſance étoit cauſe qu'on renforçoit leurs liens; & leurs richeſſes faiſoient qu'on ne trouvoit point de fardeau trop peſant pour leurs épaules. L'avidité dévorante des Gouverneurs & des Exacteurs qui les pilloient à toutes mains, ſe couvroit de cette excuſe, que c'étoit pour les affoiblir. Un Licinius, Gaulois de naiſſance, mais de vile extraction, néanmoins devenu Procureur d'Auguſte dans ces riches Provinces, avoit furieuſement vexé ſon propre païs; juſques-là que pour augmenter les tributs qui ſe payoient par mois, de douze dont l'année eſt compoſée, il en avoit fait quatorze. Comme de tous côtez il en fut venu des plaintes à ſon Maître Auguſte qui étoit alors dans les Gaules, ce voleur public eut l'aſſurance de le mener dans ſa maiſon, où lui faiſant voir de grands monceaux d'argent & de meubles précieux, il lui dit qu'il avoit amaſſé tout cela pour les Romains, & qu'il avoit appauvri les Gaulois d'autant. Ce tour d'adreſſe appaiſant Auguſte, mit ce brigand à couvert de la Juſtice; & ſon impunité donna exemple à ſes ſucceſſeurs de l'imiter hardiment, puiſque ce brigandage des peuples étoit un ſervice à l'Etat. Avec cela les Marchands Italiens beaucoup plus fins que les Gaulois, ayant tiré tout le commerce de leur côté, par conſequent tout l'argent, exerçoient ſur eux des uſures inſupportables dont les interêts s'accumulant d'heure en heure, ſurpaſſoient bien-tôt le principal. Les particuliers n'en étoient pas ruïnez ſeulement; mais auſſi les Citez qui avoient beaucoup emprunté, pour payer les tributs & les exactions dont on les fouloit outre meſure. Comme elles avoient conſervé leurs revenus publics, qui pouvoient conſiſter en terres ou en redevances, & peut-être en quelques impoſitions ou deniers d'octroi, il ne faut point douter que les Romains ne fuſſent bien aiſes de les voir s'endetter ſi fort, qu'elles ſe trouvaſſent contraintes de les vendre, & qu'ainſi elles demeuraſſent tout-à-fait dans l'impuiſſance & dans la miſere.

Les Gaules accablées d'impôts.

[illegible] ſuiv.

L'accablement de ces dettes étant extrême, & les uſuriers s'en prenant peut-etre aux corps des perſonnes, pluſieurs Citez ſe rebellerent ouvertement & preſque toutes les autres les favoriſoient, du moins de leurs deſirs. Lucius Florus, & Julius Sacrovir ſe declarerent les Chefs de ce ſoulevement: fort loüables s'ils le firent pour la liberté de leur patrie, mais auſſi très-blâmables s'ils eurent un autre motif, d'autant plus qu'ils avoient été faits Citoyens Romains en un tems où cet honneur étoit fort rare, & ſe don-

Elles ſe revoltent ayant pour Chefs Florus & Sacrovir Gaulois de naiſſance.

An de J. C. 21. TIBERE.

* *Bourguignons.*

noit pour grande récompense. Florus anima les Belges à la revolte, particulierement ceux de Treves: Sacrovir les Eduens*. Ils leur représentoient dans les assemblées la continuation des tributs dans une profonde paix, l'excès des usures, la cruauté & l'orgueil des Gouverneurs; qu'ils avoient l'occasion & le moyen de rompre leurs fers, s'ils consideroient que la discorde étoit parmi les Legions à cause de la mort de Germanicus, qui avoit été empoisonné par Pison, mais dont la haine retomboit sur Tibere; que les Gaules étoient aussi florissantes comme l'Italie étoit pauvre, & la populace de Rome abastardie; que les Romains n'avoient de bons soldats dans leurs troupes, que ce qu'ils levoient dans les Provinces des Gaules; qu'on cessât seulement de leur fournir de l'argent & des hommes, & on verroit aussi-tôt cette puissance tirannique se renverser d'elle-même. Il y avoit aussi presque dans toutes les Citez des semences de ces mouvemens. Les Angevins & les Tourangeaux se souleverent les premiers: mais Acilius Aviola arrêta les Angevins avec la Cohorte qui étoit en garnison à Lyon, & les Tourangeaux, avec des Legionnaires qui lui furent envoyez de la Germanique inferieure. Sacrovir ne s'étant pas encore déclaré, l'assista dans cette expedition, & y combattit la tête nuë, par bravoure, comme il s'en vantoit; ou plutôt selon le rapport des prisonniers, afin que les Gaulois le connoissant, ne le chargeassent point. Cependant Florus n'ayant pû débaucher que quelque petit nombre de l'aîle de la Cavalerie Trevoise, qui suivoit la milice & la discipline des Romains, ramassa une multitude de gens accablez de dettes, ou qui étoient ses Clients. Avec cela il voulut gagner la Forêt des Ardennes: mais les Legions des deux Germaniques marchant les unes d'un côté, les autres de l'autre, lui couperent chemin; & Julius Indus de la même Cité de Treves, qui étoit son ennemi, chargea cet amas tumultuaire, & le dissipa. Florus échappé de la défaite, demeura quelque tems caché dans des lieux écartez: puis comme il sçut que des soldats en avoient saisi toutes les avenuës, il se tua de sa propre main. Les gens de cœur avoient accoûtumé de se délivrer ainsi du pouvoir de leurs ennemis, quand toute autre voye leur manquoit.

Angevins & Tourangeaux opprimez.

An de J. C. 21. TIBERE.

Florus ayant ramassé quelques gens au païs de Treves est défait, se tuë.

An de J. C. 21. TIBERE.

Les Eduens soulevez par Sacrovir qui étoit compa-[illegible] d'Autun, l'Academie des Gaules.

Le remuëment des Eduens ne s'appaisa pas si facilement. La Cité étoit plus puissante, & le remede plus éloigné. Il y avoit grand nombre de jeunesse dans Autun, ville capitale du païs, parce que c'étoit la principale école, & comme l'Academie de la Gaule Celtique, où toute la Noblesse faisoit élever ses enfans dans les belles lettres: Sacrovir arma quelques Cohortes de cette ville, & enrolla tous ces jeunes gens qui étoient autant de gages pour obliger les parens à son parti. Ils faisoient près de quarante mille combattans. A la cinquiéme partie desquels il donna des armes pareilles à celles des Legions: aux autres des épieux & des bâtons ferrez seulement; & aux esclaves qui exerçoient la gladiature, des armes toutes de fer, qui les couvroient depuis la tête jusqu'aux pieds, & les rendoient impénétrables aux coups, mais incapables de mener les mains. Ceux qui étoient ainsi armez s'appelloient *Crupellaires*. Le feu de cette revolte s'augmentoit par la secrete conspiration de la plûpart des Citez, & par le débat d'entre les deux Generaux des troupes Romaines, Vitellius Varron, & Cajus Silius. Chacun d'eux tiroit à soi le commandement de cette guerre: enfin Varron déja vieux, le ceda à l'autre qui étoit plus

Crupellaires, ce que c'étoit.

An de J. C. 21. TIBERE.

verd. Ce dernier hâtant sa marche, après avoir ravagé le païs des Sequanois, rencontra Sacrovir à douze mille en deçà d'Autun, qui avoit rangé ses gens en bataille dans une rase campagne : les Crupellaires au front, les Cohortes sur les ailes, les autres mal armez derriere. Silius les attaqua en flanc par sa Cavalerie, en tête par son Infanterie. Au premier choc tout ce ramas s'en alla à vau-de-route, il n'y eut que les Crupellaires qui arréterent un peu les vainqueurs, à cause que leurs cuirasses étoient à l'épreuve des traits & des hallebardes. Mais des soldats Romains, les uns empoignant des haches & des doloires (ils en portoient pour faire les palissades de leur camp) se mirent à charpenter sur cette masse immobile, comme pour faire ouverture à un mur, les autres les poussoient & les renversoient avec des pieux & des fourches, puis les laissoient là couchez sur le dos qui ne pouvoient seulement se relever. Sacrovir se sauva dans la ville, puis de crainte d'être livré, se retira avec ses plus fideles amis dans un village prochain. Là il se défit lui-même, les autres se préterent mutuellement la main pour ce cruel devoir: & afin de se soustraire entierement à la vengeance de leurs ennemis, ils firent un bucher de toute la maison, qui réduisit leurs corps en cendres.

Sacrovir [illegible] défait par Silius.

Crupellaires renversez.

Les peuples d'au de-là du Rhin plus guerriers que les Gaulois, & dans un païs plus avantageux, firent un plus heureux effort, y étant pareillement contraints par la trop rigoureuse exàction des impôts. Drusus avoit taxé les Frisons à payer tous les ans certain nombre de cuirs de bœuf pour l'usage des soldats; car ils en faisoient leurs tentes, & s'en couvroient les épaules contre la pluye.* Ce tribut étoit assez modique & proportionné à la pauvreté de ce peuple; & on n'avoit point marqué quelle devoit être l'épaisseur & la grandeur de ces cuirs, jusqu'à ce qu'un certain Olenius, l'un des Primipilaires préposé pour gouverner la Frise, les exigea suivant la forme de ceux des Urochs, qui sont fort épais & fort grands. Le bétail en ce païs-là étoit petit, tellement que dans l'impossibilité de satisfaire, ces pauvres gens donnoient d'abord les bœufs mêmes pour les cuirs, puis leurs terres, & enfin leurs femmes & leurs enfans qu'on mettoit en servitude. De-là les plaintes & la rage; puis pour remede la guerre : le peuple enleva quelques soldats qui exigeoient ce tribut, & les pendit. Olenius se sauva en hâte dans le Château de Fliet, que les Romains avoient bâti dans une Isle sur le lac de Zuider-zée, & y tenoient forte garnison pour y défendre ces côtes-là. Les Frisons le poursuivirent chaudement, & l'y assiegerent. Lucius Apronius Propréteur de la Germanique inferieure, pour le dégager de-là, demanda quelques Cohortes des Legions de la superieure à Lentulus Getulicus son gendre, qui en étoit Propréteur, les fit descendre par le Rhin, & les jetta dans la Frise. Au bruit de ses approches, les assiegeans se retirerent; Apronius resolu de les suivre, dressa des ponts sur les prochains marais, pour y passer ses troupes pesamment armées; & cependant ayant trouvé des guez dans la riviere, il détacha après eux quelque Cavalerie, & ce qu'il avoit de Germains, qui étoient armez à la legere. Ils croyoient trouver les Frisons en desordre; mais ils trouverent qu'ils étoient en bataille dans les bois de Badubene (on croit que c'est la Forest de Seven-werden;) & là ils se défendirent si bien, que d'abord le combat fut douteux, puis tout-à-fait désavantageux aux Romains; (si bien qu'il

* *Nos Rois Merovingiens leur imposoient pareil tribut.*

An de J. C. 21. TIBERE.

Les Frisons pendent les Exacteurs, en assiegent le Chef dans le Château de Fliet.

Apronius fait lever le siege, il les poursuit de-là le Rhin, y reçoit Eschec.

An de J. C. 21. TIBERE.

en demeura neuf cens sur la place, parmi lesquels il y avoit plusieurs Centurions & Officiers,) sans qu'Apronius se mit en peine d'aller avec le gros de l'armée venger cet affront, ni même de retirer les corps. Le nom des Frisons en devint illustre parmi les peuples de la Germanie, & les armes des Romains beaucoup moins formidables, lorsqu'on vit qu'un petit peuple leur resistoit impunement. Tibere qui s'étoit enfoncé dans l'Isle de Caprée, également possedé par ses infames voluptez, & par sa jalouse défiance, dissimuloit ces affronts, pour n'être point obligé de se donner la peine de les venger, & de peur aussi, que s'il mettoit le commandement des troupes entre les mains de quelque brave Capitaine, il ne s'en servît à lui ôter l'Empire. Suetone dit, *qu'il ne s'émût point de voir les Parthes s'emparer de l'Armenie, les Daces & les Sarmathes de la Mœsie, & les Germains faire des ravages dans les Gaules.* Par là on voit assez clairement que ces derniers prenoient revanche des maux qu'on avoit faits à leur païs.

Fainéantise de Tibere à Caprée; empéche qu'on ne venge cet affront.

Pendant ce tems Notre Seigneur JESUS-CHRIST le Sauveur du monde, souffrit Mort & Passion; ce fut le dix-huitiéme de l'Empire de Tibere. Quatre ans après, le lache & le faux Juge Ponce-Pilate, qui avoit été dix ans Gouverneur de Judée, étant accusé de plusieurs autres injustices & concussions, fut dépoüillé de cet emploi, & mandé à Rome pour rendre compte de son administration. Il n'y arriva qu'après la mort de Tibere, & fut condamné par son successeur Caligula au bannissement. Plusieurs ont écrit qu'il fut relegué dans la Gaule Viennoise; & qu'après deux ans d'ennui & de honte il se tua par desespoir. Le peuple de ce païs-là montre encore aujourd'hui une montagne à deux lieuës de Vienne, qui se nomme le mont-Pilate, & au milieu de cette montagne un abîme d'eau qu'ils appellent le puits de Pilate, où ils disent que son corps fut porté par les esprits infernaux. Un autre conte dit encore, que ce corps maudit ayant été jetté dans le Rhône, à l'endroit où est la tour de Mau-Conseil, cette riviere fut perpetuellement agitée de tempêtes, & le païs affligé de malheurs, jusqu'à ce que l'Evêque S. Mammert ayant connu par révélation, que ces maux ne cesseroient point qu'on ne l'eut ôté de là, le fit chercher & tirer dehors avec des crochets. Laissons ces fables au menu peuple. Mais vingt-huit ans auparavant, sçavoir l'an seiziéme de Jesus-Christ, Herode Archelaüs, l'un des fils du vieil Herode l'Infanticide, & aussi méchant que son pere, avoit été relegué dans la même Province de Vienne, & y avoit fini malheureusement ses jours, ayant été condamné au bannissement par l'Empereur Auguste, sur la plainte de ses sujets, qui l'accuserent de concussion & de tirannie. Il avoit eu pour sa part du Royaume de son pere la Judée, l'Idumée & la Samarie, non pas avec titre de Roi: mais seulement de Tetrarque.

Mort & Passion de JESUS-CHRIST notre Seigneur en sa 34. année.

Pilate banni à Vienne.

An de J. C. 38.

Archelaüs fils d'Herode y avoit aussi été banni.

An de J. C. 39. en Mars.

II. Tibere étant mort dans son Isle de Caprée, Cajus Caligula parvint à l'Empire, comme étant fils de Germanicus & d'Agripine, petite-fille d'Auguste, mais en tout fort dissemblable à son ayeul & à son pere, extravagant, fanfaron, cruel & dissipateur. Dans la seconde année de son regne, il lui prit fantaisie de porter la gloire & la terreur de son nom dans la Germanie: mais cette nation belliqueuse eut plus de sujet de se mocquer de ses mommeries, que d'apprehender ses armes. Il avoit dans ses gardes quelque compagnie de Bataves

Sous CALIGULA *qui regna trois ans dix mois, & vécut quelques 29. ans.*

Pourquoi Caligula vient en Gaule.

Ans de J. C. 41. & 42. CALIGULA.

(c'étoit Cavalerie) ayant eu avis qu'il faloit faire des recruës pour la remplir, ou peut-être brûlant d'envie, comme le rapporte Dion, de piller les riches Provinces des Gaules, & celles des Espagnes, il dressa un grand apareil par terre & par mer: & s'en vint au de-ça des monts, comme s'il eût voulu encherir sur les victoires de Germanicus. Sa débauche & ses vices l'accompagnoient par tout; avec son équipage de guerre il en traînoit un autre de dissolution, des bandes de femmes prostituées, des Comédiens & des Violons, mélange bizarre qui faisoit douter si c'étoit le camp de Mars ou celui de Venus, une partie de divertissement, ou une expedition militaire. Aussi signaloit-il par tout sa marche par des folies & par des jeux ridicules sans faire aucun exploit de guerre. Ayant passé le Rhin, je ne sçai pas en quel endroit, il entra dans les terres des ennemis: mais il n'alla pas bien avant, & n'y osa rien entreprendre. Une fois comme il étoit dans son carrosse, quelqu'un ayant dit que l'épouvante seroit grande si l'ennemi paroissoit, il monta à cheval tout à l'heure, & s'enfuit avec tant de confusion, qu'étant arrivé à un pont, il se fit passer sur les têtes de ceux qui lui bouchoient le passage. Une autre-fois ayant envoyé ordre à quelques Germains de sa garde de se cacher dans un bois au-delà du Rhin, & attiré quelques soldats pour lui venir dire comme il dînoit, que les ennemis approchoient, il se leva promptement de table, & y courut avec ceux qui se trouverent auprès de lui; puis ayant fait étêter quelques arbres en maniere de trophée, il s'en revint le même jour aux flambeaux, publiant ses beaux faits, & accusant de lâcheté ceux qui ne l'avoient point servi. Il acheta aussi des hommes de belle taille, à qui il fit apprendre quelques mots de Tudesque, & teindre les cheveux de rouge, pour les montrer à Rome comme des Germains pris en guerre. Une autre-fois quelques Cattes ayant été faits prisonniers par ses gens, il coupa lui-même la tête aux uns, & fit hacher les autres en piéces.

Ses folies ridicules.

An de J. C. 42. CALIGULA.

Après ces beaux exploits, il s'en retourna passer l'hyver à Lyon, où il n'y eut pas sujet de rire pour les Gaulois. Il se mit à rançonner cruellement les Provinces, non-seulement les Communautez, mais encore les particuliers. Quand il entendoit parler qu'il y avoit quelque homme riche dans ce païs-là, il ne se contentoit pas d'une partie de ses biens: pour les avoir tous, il le faisoit condamner à mort. Il avoit des Delateurs à gages qui chargeoient tous ceux qu'il lui plaisoit, de diverses accusations, les uns d'avoir conspiré contre sa personne, les autres d'en avoir mal parlé, les autres d'avoir voulu remuer, & le crime de tous ces malheureux n'étoit que dans leurs coffres. Rien ne pouvoit remplir cet épouvantable gouffre, qui rejettoit aussi-tôt par les profusions, ce qu'il avoit englouti par ses cruautez. Un jour qu'il joüoit aux dez s'étant fait apporter le dénombrement des Gaules qui contenoit les noms de toutes les personnes libres, & la valeur de leurs biens, il commanda qu'on eût à en faire mourir grand nombre des plus riches, pour avoir leur confiscation. Puis revenant à ceux qui joüoient, il leur dit en se mocquant d'eux: *Qu'ils se morfondoient à joüer si petit jeu comme ils faisoient; pour lui qu'il gagnoit bien plus gros, qu'il sçavoit rafler des millions.*

En Novembre & suiv.

An de J. C. 42. CALIGULA.

Cruel & sanguinaire moyen d'avoir de l'argent.

Au Printems il revint dans la Belgique, publiant qu'il vouloit passer dans la Grande Bretagne pour la redui-

An de J. C. 42. en Avril & suiv. CALIGULA.

re sous son obéïssance. Il monta donc sur ses vaisseaux; mais à peine s'étoit-il éloigné du bord, qu'il leur fit tourner la prouë, & se remit à terre. Il se contenta d'avoir reçu dans sa Cour un des fils de Cinobelin, l'un des Roitelets de l'Isle, qui avoit été chassé par son pere. Quelques jours après il mit son armée en bataille sur la gréve, fit dresser son artillerie, sonner la charge, avancer les corps: & comme on étoit en peine de sçavoir à qui il en vouloit, il commanda à ses troupes d'amasser des coquilles comme pour marquer qu'il avoit dompté l'Ocean. Cela fait, il reprit le chemin de Rome, où il voulut être reçû en triomphe le plus magnifique qu'on eût jamais vû.

En Octobre.

Parmi toutes ces folies il laissa néanmoins à la Gaule Belgique un beau monument de sa puissance. Car désirant immortaliser le souvenir de sa victoire, il bâtit une haute tour sur le bord de la mer, pour éclairer aux vaisseaux qui venoient prendre port en ces côtes très périlleuses. Suetone qui nous apprend cette particularité, ne marque point précisement l'endroit: mais assurement que c'étoit près de Boulogne; & ce ne peut être que cette tour qu'on appelloit *la Tour d'Ordre*, qui ayant subsisté jusqu'à ces derniers tems est maintenant renversée sur le côté, la mer dont autrefois elle étoit assez éloignée, en ayant miné peu à peu les fondemens. On la voyoit sur une éminence, bâtie de pierre noire, à huit pans, chacun d'environ vingt quatre pieds de large, & à trois étages. On lui avoit depuis cinq ou six siecles donné ce nom de *Tour d'Ordre*, parce qu'elle étoit dans le territoire de la Baronie d'Ordre. Les Anglois l'appelloient *l'Homme vieux*, à cause que de loin elle representoit comme la figure d'un grand vieillard.

Bâtit un Phare sur le bord de la mer.

An de J. C. 43. CALIGULA.

Caligula institua aussi des combats d'éloquence dans la ville de Lyon proche de l'Autel que les nations des Gaules avoient érigé à l'Empereur Auguste. Les Orateurs * prononçoient là les pieces qu'ils avoient faites; je ne trouve point qui en étoient les Juges; mais les vaincus étoient contraints de donner eux-mêmes le prix aux vainqueurs, & on forçoit ceux qui n'avoient rien fait qui vaille, d'effacer leur composition, quelque-fois avec une éponge, quelque-fois avec la langue, s'ils n'aimoient mieux être battus de * ferules, ou plongez dans la riviere. Remede fort plaisant contre la démangaison des barboüilleurs de papier, & qui seroit encore très necessaire pour décharger le public de tant d'impertinens écrits dont les Auteurs ne meritent d'être connus que par un semblable châtiment.

Institut des combats d'éloquence à Lyon.

* *les Rheteurs.*

Especes de cannes.

Quatre mois après son retour à Rome, il fut tué par une conspiration des Officiers de ses troupes, Claudius lui succeda, un hebêté à un enragé. Il étoit frere de Germanicus, & épousa sa fille Agrippine veuve de Domitius, & mere de Claude Neron qui fut son successeur. Ses Lieutenans ne laisserent pas de donner quelques preuves de la grandeur Romaine, & ils en eussent bien donné davantage, si la foiblesse du Prince l'eût pû souffrir. Galba commandant dans la Germanique superieure, & Galbinus dans l'inferieure, remporterent quelques avantages, celui-ci sur les Cauces, l'autre sur les Cattes, dont ils lui acquirent le titre d'EMPEREUR, c'est-à-dire de General victorieux. En recompense il leur donna celui de vainqueurs * de ces nations.

An de J. C. 43. en Fevrier.

Sous CLAUDIUS *qui regna treize ans huit mois vingt jours, en vêcut soixante-trois.*

Il fut le premier des Empereurs qui affermit la domination Romaine dans la Grande-Bretagne. Jules Cesar y avoit vaincu quelques peuples, mais ne les

* *Caucique & Cattique.*

An de J. C. 43. CALIGULA.

Claudius entreprend de conquerir la grande Bretagne & y passe.

avoit pas subjuguez; Auguste avoit eu dessein d'y passer, mais sans effet; Caligula l'avoit domptée en imagination seulement; Claudius entreprit de la conquerir tout de bon. Plautius qui en eut la charge, y réüssit fort heureusement, avec Vespasian son Lieutenant. Lorsqu'il y eut fait de notables progrès, il convia l'Empereur d'y venir recevoir les hommages des vaincus: il se rendit donc dans les Gaules par mer, étant descendu à Marseille, & de-là, les ayant traversées, il vint s'embarquer au port de Gessoriac, ou Boulogne. Etant entré dans l'isle, il y assujetit plusieurs peuples par la terreur de la Majesté Imperiale; puis étant de retour à Rome, il se donna l'honneur du triomphe, & mit sur le haut de son palais une couronne navale d'or du poids de neuf livres, dont la Gaule Cheveluë lui avoit fait present, pour marquer qu'il avoit traversé, & comme dompté l'Ocean.

Cauces courent les côtes des Gaules sous leur Chef Gannascus; chassez par Corbulon.

An de J. C. 46. CLAUDIUS.



Corbulon n'eut peut-être pas moins fait de progrès dans la Germanie, si on n'eût point donné des entraves à sa valeur & à sa bonne fortune. Les Cauces faisoient des courses sous la conduite d'un jeune Seigneur Caninefate nommé Gannascus, qui après avoir été long-tems au service des Romains, étoit retourné parmi les Barbares, & avec des vaisseaux legers piratoit sur les côtes de la Gaule Belgique, qui étoit riche, mais de nulle défense, n'y ayant point encore de forts qui la couvrissent. Voilà la premiere fois, au moins que j'aye remarqué, que les peuples de la Germanie firent la guerre par mer aux Romains. Corbulon arrivé dans la Germanique inferieure, envoya ordre à ses galeres de descendre en diligence, une partie le long du Rhin, & l'autre par les canaux & par les lacs; & ayant coulé à fond bon nombre des barques des ennemis, donna la chasse à Gannascus. Cela fait il contraignit les Frisons de lui envoyer des ôtages, de se contenter des terres qu'il leur assigna pour leur demeure, & de recevoir les loix, les Magistrats, & la garnison qu'il leur imposa. Ce fut par là que commença cette haute reputation qu'il acquit du plus grand Capitaine de son tems.

Qui fait ensuite périr Gannascus.

Il essaya ensuite de perdre Gannascus, & d'appaiser les Cauces. Pour le premier il lui dressa tant d'embuches, qu'il l'attrapa. On s'en défit aussi-tôt, & je vois que ce fut par une action bien vilaine, puisque Tacite semble avoüer qu'on crût tout moyen honnête pour châtier ce perfide. Ils l'appelloient ainsi, parce qu'il avoit quitté leur service, & que d'ailleurs le peuple des Caninefates, quoique Germain d'origine, étoit dans les bornes de leur Empire. Sa mort anima les Cauces à reprendre les armes; & d'autre côté Corbulon, afin d'avoir sujet de guerre, & matiere de gloire, attisoit le feu plûtôt que de l'éteindre: mais le conseil de Claudius ne trouva pas bon qu'il acquît trop d'autorité sur les troupes, sous un Prince si faineant. Tellement que comme il étoit prét de planter son camp dans le païs ennemi, il reçût ordre de ne point faire de nouvelles entreprises, mais de repasser le Rhin, & de retirer les garnisons qu'il avoit au de-là. Il obéït sans délai, non pas sans regret; & pour empêcher que l'oisiveté n'anéantît la discipline militaire, déja fort relâchée, il occupa ses soldats à tirer un canal de vingt & trois mille de long à ce que dit Tacite, entre la Meuse & le Rhin, afin d'arrêter les inondations de l'Ocean. Ortelius l'un des plus grands Geographes de nos derniers siécles, a crû que ce canal étoit la Lecque, dont le vieux cours, comme le montre Cluverius, venoit de Dorstad à Vlaredinghen. Mais il y a quarante mille de distance

An de J. C. 46. CLAUDIUS.

Reçoit défense de plus faire d'entreprise en Germanie.

Employe ses soldats à tirer un canal de la Meuse au Rhin, pour arrêter les debordemens de la mer.

An de J. C. 46. & suiv. CLAUDIUS.

distance entre ces deux villes, joint que la Lecque est trop éloignée de la mer pour servir à l'effet que marque Tacite. Il y a donc plus d'apparence que ce Canal soit celui qui de Leyden va à Delft, de-là à Maseland, & enfin à Sluys, où il se joint avec la Meuse ; car il a bien vingt & trois mille de longueur, qui sont quelque huit lieuës Françoises en comptant ses coudes & ses détours.

Les Cherusques demandent Italus qui étoit à Rome pour en faire leur Roi.

Peu avant la guerre des Cauces, les Cherusques avoient perdu tous leurs Grands dans les guerres civiles ; en sorte qu'il ne leur en restoit plus qu'un, qui étoit à Rome : il s'appelloit Italus, & étoit fils de ce Flavius, & neveu de cet Arminius, desquels nous avons parlé, beau Prince & bien élevé, dont ces peuples vouloient faire leur Roy. Ils le demanderent donc à l'Empereur qui le leur envoya aussi-tôt avec un équipage digne de sa qualité, s'assurant qu'il seroit toûjours ami de l'Empire, parce qu'il devoit sa naissance & son éducation à la ville de Rome. Dans ses commencemens il se rendit fort agreable à ses peuples, parce qu'il n'épousoit aucun parti : sa justice, sa modestie & sa temperance lui concilioient leur estime, comme l'adresse avec laquelle il sçavoit s'accommoder à leurs débauches, lui gagnoit les cœurs ; lorsque ceux qui avoient été puissans dans les factions passées, se retirerent chez les peuples voisins, & commencerent à crier, Que l'ancienne liberté Germanique s'en alloit opprimée par la domination des Romains, puisque Rome leur donnoit un Roi, le fils d'un traître & d'un espion, nourri dans les maximes d'une domination étrangere, imbu des mœurs & des coûtumes d'Italie, leurs intrigues & leurs remontrances assemblerent des forces considérables. Celles d'Italus n'étoient pas moindres, & son droit fut confirmé par une sanglante victoire. Ce que ses ennemis n'avoient sçû faire, sa prosperité le fit ; se croyant tout puissant il poussa son autorité trop loin ; ses sujets ne le pûrent souffrir ; ils se revolterent & le chasserent du païs. Il est vrai qu'il se retablit dans le Trône par l'assistance des Lombards ; mais je ne sçai s'il s'y maintint long-tems, & si sa dégradation le rendit plus cruel ou plus modéré.

Une partie de ses sujets se revolte contre lui.

Vannius Roi des Sueves aussi chassé pour tirannie & exaction.

Pareille & pire disgrace arriva à Vannius Roi des Sueves que Drusus avoit autrefois instalé dans cette dignité. Son régne qui avoit été doux & équitable dans les premieres années, ayant dégeneré en exactions & en tirannie, il se rendit si odieux aux siens, & aux étrangers, que deux de ses neveux Vangion & Sidon conspirerent contre lui avec Jupilius Roi des Hermundures. L'Empereur Claudius ne se voulut point mêler de leurs querelles, quoiqu'il en fût souvent importuné ; mais se contenta de promettre retraite à Vannius, & de faire avancer une Legion de la Pannonie sur le bord du Danube, pour recueillir les vaincus, & pour arrêter les vainqueurs, en cas que la chaleur de la victoire & la présomption de leurs grandes forces les portassent plus avant. Au bruit de cette guerre il s'étoit mis aux champs de prodigieuses bandes de * Lugions, & d'autres peuples qui s'avançoient à grandes journées, sur l'esperance de piller les richesses que Vannius avoit amassées durant un long regne par toutes sortes d'exactions, il avoit resolu de se tenir clos & couvert dans ses forteresses : mais sa Cavalerie qui étoit toute de Sarmates ne pouvant souffrir les sieges, & courant toûjours la campagne, l'engagea au combat malgré qu'il en eût. Il paya bravement de sa personne, & reçût des blessûres honora-

Les Romains lui donnent retraite dans leurs terres, ses neveux se mettent en sa place.

* *Les peuples des païs que tiennent les Polonois de-ça la Vistule.*

An de J. C. 46. CLAUDIUS.

bles : le bonheur néanmoins ne seconda pas sa vaillance, il fut vaincu, & se retira à sa flotte qui étoit sur le Danube, où ses Clients & ceux de son parti étant venus le joindre, l'Empereur leur donna quelques terres dans la Pannonie. Ses deux neveux partagerent son Etat, & entretinrent toujours amitié avec les Romains. Du commencement ils furent assez aimez de leurs sujets : mais peu après cet amour se convertit en haine, soit par leur faute, soit par l'inconstance du peuple.

Les Romains se réjoüissoient de voir la guerre civile parmi les Germains.

Ces changemens ne se pouvoient faire sans diminuer les forces des Sueves, & sans entretenir les discordes parmi les autres peuples leurs voisins. Les Gaulois regardoient ces guerres d'un œil indifferent, les Romains s'en réjoüissoient, parce que cependant ils moissonnoient les Gaules tout à leur aise. Ils tiroient méme quelques tributs sur les peuples de l'autre bord du Rhin; car nous lisons qu'un certain Curtius Rufus qui commanda les Legions peu aprés Corbulon, découvrit une mine d'argent dans la contrée des * Mattiens, & qu'il la fit foüiller par ses soldats, sans pourtant en pouvoir tirer grand profit, parce qu'il y avoit trop de peine & de dépense à en écouler les eaux.

Mine d'argent au païs des Mattiens. * Vesterwald.

An de J. C. 50. CLAUDIUS.

Je ne remarque autre chose du tems de l'Empereur Claudius dans la Germanie. Mais pour les Gaules on lit que le huitiéme de son Empire, comme on parloit de remplir le nombre des Senateurs, les plus Nobles de la Gaule Cheveluë demanderent à y étre admis, comme ayant le droit de Citoyens Romains. Véritablement Jules César avoit autre-fois fait cet honneur à quelques Gaulois, puisque Suetone dit qu'il reçut des demi-barbares dans le Senat, & qu'ils mirent bas leurs longues chausses, pour prendre le Laticlave. Dion Cassius écrit aussi qu'Auguste accorda le droit de Cité à quelques-uns d'eux, & qu'il l'ôta à d'autres; mais je croi que ce droit n'étoit qu'honoraire, & qu'il ne leur ouvroit pas le chemin pour parvenir aux grandes Magistratures: aussi plusieurs dans le Senat s'opposerent assez fortement à cette demande. Mais l'Empereur qui desiroit avec passion, faire honneur à la nation Gauloise, parmi laquelle il avoit commencé de respirer le jour, car il étoit né dans la ville de Lyon, prononça une longue harangue qu'il avoit étudiée, pour appuyer leur requéte. Ainsi il y eut arrêt conforme à ses desirs; en vertu duquel les Eduens obtinrent les premiers cette grace. Ce qu'on accorda à leur ancienne alliance avec les Romains, & parce que seuls d'entre tous les peuples de la Gaule, ils étoient en fraternité avec eux. Lucain dit bien que les Auvergnacs se vantoient d'étre freres des Latins, non pas toute-fois qu'ils fussent reconnus pour tels. Avec le tems les Romains donnerent aussi ce titre aux Bataves, comme il se vérifie par un monument fort ancien que Juste Lipse rapporte. Il semble qu'avant cela Claudius eût accordé le droit de Cité Romaine à toute la Narbonnoise, & qu'il l'eût renduë entierement libre; en sorte qu'elle n'étoit plus réduite en Province, puisque les habitans y joüissoient de leurs biens, francs & quittes de toutes tailles & tributs. Du moins il se voit dans le treiziéme livre des Annales de Tacite, qu'il y avoit des Senateurs natifs de cette Province; & que Claudius leur accorda le pouvoir de sortir de Rome, & d'aller voir leurs terres sans en demander congé. Et certes il n'y a point de partie de toutes les Gaules, que les Romains ayent plus considerée que celle-là, ni où ils ayent laissé tant

Gaulois demandent à être admis au nombre des Senateur.

An de J. C. 50. CLAUDIUS.

L'Empereur Claudius né à Lyon, harangue en leur faveur.

Ils y sont reçûs; les Eduens les premiers de tous.

Province Narbonnoise fort embellie par les Romains.

de marques de leur affection & de leur magnificence. On y regarde encore avec admiration les restes de quantité de somptueux ouvrages, à Nîmes le Temple de Diane, & un amphitéatre qu'ils nomment les *Arenes*; à Beziers un autre taillé dans le roc; près d'Aigues-mortes un Phare pour guider les Vaisseaux sur cette côte-là; à Orange, à Tarascon, à Beziers, à Toulouze & autres villes, de riches morceaux d'Aqueducs, d'Arcs triomphaux, de Temples, de Thermes, de Capitoles & autres grands bâtimens, dont quelques curieux ont fait des traitez particuliers. Mais sur-tout les Gouverneurs du païs se plaisoient à embellir la ville de Narbonne, parce qu'ils y faisoient leur résidence ordinaire.

An de J. C. 53.

Vers l'an de J. C. 53. Agrippine, mere de Neron, & femme en secondes nôces de l'Empereur Claudius, quoique son oncle paternel, desirant faire montre de sa puissance aux Nations étrangeres, transporta une Colonie de soldats véterans dans la ville des Ubiens, qu'Agrippa son ayeul avoit bâtie, & où elle avoit pris naissance. Elle lui donna le nom de Colonie Agrippine. A trois ou quatre ans de-là, elle empoisonna son mari pour faire regner son fils Neron, qui dans la suite lui fit bien connoître que pour avoir été méchante femme, elle n'en seroit pas plus heureuse mere.

Fondation de la Colonie Agrippine dans la ville des Ubiens ou Cologne.

An de J. C. 56. en Octobre.

Sous NERON *qui regna treize ans huit mois, & en vécut trente-un incomplet.*

IV. Les discordes trop ordinaires, & presque continuelles parmi les peuples de la Germanie, les tenoient acharnez à des guerres cruelles & opiniâtres; les Romains les laissoient consumer par leurs propres forces, & s'occupoient dans les Gaules à des ouvrages de paix. Pompée Paulin commandoit alors les Legions de la Germanique inferieure, Lucius Vetus celle de la superieure. Le premier continua de faire travailler à la levée que Drusus avoit commencé soixante-trois ans auparavant, pour soûtenir la pente que le Rhin avoit du côté des Gaules. Le second entreprit de joindre la Saone à la Moselle, tirant une tranchée de l'une à l'autre vers leurs sources, qui sont voisines dans la haute Lorraine. Par ce moyen on eût facilement voituré les armes avec leurs équipages, de la Mer Méditerranée dans l'Océan. Mais Ælius Gracilis, Lieutenant de la Belgique, portant envie à un si bel ouvrage, en détourna Vetus, disant qu'il ne devoit pas faire entrer ses Legions dans la Province d'un autre; qu'il sembleroit qu'il affectât de gagner l'estime & l'amour des Gaulois, & qu'il donneroit jalousie au Souverain; consideration qui a souvent arrêté de grandes & utiles entreprises.

An de J. C. 56. NERON.

Vetus continue la levée de Drusus.

Entreprise de joindre les deux mers par la jonction de la Moselle, & de la Saone.

Cependant, parce que les Legions n'entreprenoient rien depuis sept ou huit ans, le bruit courut parmi les Germains, qu'il y avoit un ordre secret de ne plus rien remuer au de-là du Rhin. Cela enhardit les Frisons à s'emparer des terres qu'elles avoient laissées vaines & vagues pour le pâturage de leurs troupeaux. Ils s'y glisserent donc sans faire bruit par les chemins des bois & des marécages, ayant pour chefs Verrite & Malorich, & y envoyerent leurs femmes & leurs enfans par les lacs. Mais Avitus, successeur de Paulin, ne les y voulut pas souffrir, & les contraignit de députer à Rome pour les demander. L'Empereur les leur ayant refusées, ils en délogerent. Les Ansivariens ensuite, chassez de leur païs par les Cauces, vinrent s'y planter. Ils étoient assez puissans en nombre, & d'ailleus favorisez de leurs voisins, à causequ'on avoit compassion de les voir sans païs,

Frisons s'emparent des terres vagues délaissées pour le bétail des soldats; en sont chassez.

Les Ansivariens s'y logent.

An de J. C. 58. & suiv.
NERON.

errans & vagabons, qui ne demandoient qu'une retraite assurée. Leur conducteur se nommoit Bojocalus, homme d'une vénerable vieillesse & d'une grande réputation parmi eux, mais qui ne devoit pas être moins consideré par les Romains, parce qu'Arminius l'avoit emprisonné dans le soulevement des Cherusques, & que depuis il avoit porté les armes cinquante ans durant sous leurs enseignes. Aussi leurs chefs s'étant abouchez avec lui & ayant écoute ses remontrances, lui offrirent des terres en son particulier; mais il les refusa comme le prix d'une trahison, & ajouta cette genéreuse parole: *Terre ne peut nous manquer pour y vivre, ou pour y mourir.* Cela dit, il rompit la conference, & se retira fort en colere. Les Ansivariens appellerent à leur aide les Bructeres, les Tencteres, & autres peuples plus éloignez: mais comme les Tencteres sçûrent qu'Avitus étoit entré dans leurs terres, menaçant d'y mettre tout à feu & à sang, s'ils ne se détachoient d'avec eux, & que Curtilius Mancia qui commandoit les troupes de la Germanique avoit passé le Rhin pour les prendre par derriere; ils renoncerent à cette ligue, & les Bructéres après eux, de peur de se perdre pour la querelle d'autrui. Les malheureux Ansivariens étant ainsi abandonnez, furent contraints de se retirer vers les Tubantes & les Usipiens, de-là rejettez sur le païs des Cattes, & après sur celui des Cherusques; tant qu'après avoir long-tems tournoyé, quelquefois reçûs comme hôtes, le plus souvent comme ennemis, toûjours combattus de la misere, ils périrent entierement, ce qu'ils avoient de jeunesse, ayant été tué par les armes, & le reste pris & vendu.

Ne peut rien obtenir. Ils prennent les armes; sont chassez de païs en autre, & perissent.

Remontrance de Bojocalus leur Chef.

Le même Eté les Hermundures & les Cattes se choquerent avec grand carnage pour leur differend touchant la riviere de Sala, que chacun d'eux s'efforçoit de tirer de son côté par diverses rigoles, pour en faire du sel. Cette riviere n'est pas des plus grandes; elle naît près d'Egra en Bohéme, & vient tomber dans l'Elbe. En ce païs-là ils ne sçavoient point d'autre moyen de faire du sel, sinon qu'ils jettoient de l'eau de ce fleuve sur un grand monceau de bois fort allumé, par la chaleur duquel elle se congéloit, comme fait l'eau de la mer par l'ardeur du Soleil dans les marais salans, & comme celle des fontaines de Salins & de Lorraine par le feu dans les chaudieres. Le succez de cette guerre fut très heureux pour les Hermundures, très funeste pour les Cattes, parce que les premiers avoient dévoüé la bataille ennemie au Dieu Mars; & en cas de ce vœu-là, les vainqueurs massacroient hommes & chevaux, & tout ce qui avoit vie.

Vers l'an de J. C. 62.

Guerre très sanglante entre les Hermundures & les Cattes pour la riviere de Sala.

Les Cattes sont vaincus.

V. La tirannie de Neron étant en son plus haut point, & tout le monde engourdi par une lâcheté épouvantable, Julius Vindex fut le premier qui se remua, & qui prit les armes pour la vengeance du genre humain. Il étoit Propreteur des Gaules, & Gaulois d'extraction, issu comme l'on disoit de race Royale, robuste de corps, de grande prudence politique & militaire, & d'une hardiesse à tout entreprendre. On avoit imposé de nouveaux tributs aux Gaulois dans le cens ou dénombrement qui en avoit été fait quelques années auparavant: Vindex les voyant outrez de ces charges insupportables prit sujet de les faire soulever contre Neron. Il les sollicitoit qu'ils eussent à se secourir eux-mêmes, à secourir l'Empire Romain; qu'il leur seroit glorieux de

An de J. C. 69.

Les Gaules soûlevées contre Neron par Vindex.

An de J. C. 69. NERON.

délivrer toute la terre, & de s'affranchir eux & leur posterité. Ses remontrances les animerent, ils prirent les armes, il reçût leur serment, leur engagea sa foi, & leur abandonna sa tête en cas qu'il n'y procedât pas de bon pied. Il n'y avoit dans tout le dedans des Gaules que douze cens hommes de guerre, pour les contenir dans l'obéïsance, si bien qu'elles n'eurent pas besoin de grand effort, mais seulement de resolution pour se soulever. La Belgique & les deux Germaniques demeurerent par force dans le parti de Neron, parce que les Legions y étoient logées. Fonteius Capito, & Verginius Rufus en étoient les Generaux, le premier dans la superieure, le second dans l'inferieure. Capito se declarant trop, & protestant qu'il ne vouloit point prendre les armes pour Neron, & d'ailleurs étant fort haï des troupes par son humeur un peu trop hautaine, fut tué par les soldats, sur qui les plaisirs des débauches & les donatifs du Tiran étoient plus puissans que le zele du salut public. Rufus aussi bien intentionné que lui, mais plus avisé, marcha contre Vindex. Celui-ci au même tems avoit envoyé solliciter Sulpitius Galba, alors Gouverneur de l'Espagne Terragonnoise, & reputé homme de haute vertu, de se faire chef de ce grand corps des Gaules, de se rendre le liberateur de toute la terre, & le défenseur de la Republique, qui attendoit son salut de sa valeur & de sa justice. Galba ne resista pas beaucoup à ces prieres; la crainte qu'il avoit de Neron, & en partie l'esperance de la Souveraineté, l'obligerent d'accepter cet offre, & de marcher droit à Rome. Rufus cependant avoit assiegé la ville de Besançon qui refusoit de lui ouvrir les portes: Vindex s'avança pour la secourir. Les deux Generaux étant en presence, parlementerent à la tete de leurs armées, & demeurerent d'accord de se joindre pour le service de la Republique. Mais après leur conference, comme Vindex s'avançoit vers l'armée de Rufus, les soldats de celui-ci, soit qu'ils crussent qu'il venoit à dessein de les combattre, ou bien qu'étant affectionnez à Neron, ils s'emportassent de rage contre l'intelligence des deux Chefs, le chargerent à l'improviste & defirent son avant garde, sans que les deux Generaux pussent empêcher ce choc. Vindex desesperé de cet accident imprevû, & aprehendant de plus fâcheuses suites, se tua de ses propres mains au grand regret de Rufus.

Rufus Général des Legions marche contre Vindex qui assiegeoit Besançon.

An de J. C. 69. NERON.

Ils parlementent, mais leurs armées se choquent malgré eux.

Celle de Vindex ayant du pire, il se tuë.

Incontinent après arriverent les nouvelles de la fin tragique de Neron. En lui finit la domination de la race des premiers Cesars, qui depuis Jules avoit été continuée seulement dans des descendans par filles. Sur la certitude de sa mort les Legions offrirent l'Empire à Rufus : mais il croyoit indigne de la Majesté de la Republique de le prendre de la main des soldats, qui en effet n'en sont que les serviteurs, & non pas les maîtres : il sçavoit que ce droit appartenoit au peuple Romain & au Senat ; & d'ailleurs il avoit le courage noblement élevé aux dessus de la principauté, pour laquelle les autres hommes font souvent toutes sortes de bassesses & de crimes.

Rufus refuse l'Empire qui est donné à Galba.

Galba qui paroissoit digne de l'Empire avant que d'y être monté, s'y gouverna si mal qu'il ne le garda pas longtems. Il se montra cruel & sanguinaire, ingrat envers les soldats, extrêmement negligent, & encore plus imprudent à témoigner ses ressentimens. Il haïssoit les Legions de la germanique superieure qui avoient marché

An de J. C. 69. en Juin. Sous GALBA, *qui regna neuf mois treize jours, & vécut soixante-douze ans.*

contre Vindex, & maltraitoit les villes Belgiques pour la même cause, leur rognant partie de leurs territoires; au contraire il recompensoit ouvertement celles qui l'avoient suivi, leur accordant le droit de Cité Romaine, de nouvelles terres, & quelque décharge des impôts. Cette mauvaise conduite fut cause que dans les Gaules les Legions mal contentes, rompirent l'obéïssance qu'elles lui avoient jurée, déclarant Vitellius Empereur, & qu'à Rome Othon nouvellement de retour de la Lusitanie, dont Neron lui avoit donné le gouvernement, le fit massacrer avec Pison qu'il avoit solemnellement adopté, & usurpa l'Empire.

Vitellius se soûleve contre lui en Gaule, & Othon le fait massacrer à Rome.

An de J. C. 70. en Mars. Sous OTHON, *qui regna seulement quatre-vingt-dix jours, vécut quarante ans.*

Galba n'étant plus au monde, la querelle demeura à vuider entre Othon & Vitellius. Ce dernier avoit été envoyé par Galba dans la Germanique superieure, pour y commander les Legions en la place de Capiton, comme Hordeonius Flaccus dans l'inferieure, en la place de Rufus. Ses troupes ayant beaucoup plus de chaleur qu'il n'en avoit lui-même, le presserent tant qu'il en envoya une partie vers l'Italie sous le commandement de Valens & de Cecinna; lesquels il devoit suivre avec le gros de ses forces. La marche de ces deux Generaux causa des dommages inestimables en plusieurs endroits. Quoi que la ville de Mets eût reçu Valens avec toute sorte de civilité, ses soldats ne laisserent pas de la traiter, comme s'ils l'eussent pris d'assaut. Lorsqu'elle croyoit être en sureté, ils coururent aux armes, sans qu'on sçut ce qu'ils vouloient, tuërent quatre mille habitans, & ne s'arreterent qu'avec beaucoup de peine par les très-humbles prieres de leur General. Cette furie épouvanta si fort toutes les autres villes, (& peut-etre l'avoient-ils fait à dessein,) qu'il n'y en eut pas une qui ne leur ouvrit les portes, & qui ne fit sortir ses Magistrats au devant d'eux; les femmes mêmes & les enfans se jettoient par terre lorsqu'ils passoient, criant misericorde. Ce qui sembloit bien étrange, n'y ayant point de guerre, ni point d'offense, qui leur dût faire craindre aucun mauvais traitement.

Lieutenans de Vitellius marchent vers l'Italie. Font massacre à Mets.

An de J. C. 70. OTHON.

Valens étoit à Toul lorsqu'il reçut la nouvelle de la mort de Galba; de-là il continua sa marche par le païs des Eduens. Il leur chercha tous les sujets de querelle qu'il pût s'imaginer, & n'en ayant sçu trouver aucun, il ne laissa pas de les désarmer, & de les taxer à fournir des vivres sans payer. C'étoit un homme fort avare, qui tiroit de l'argent de tout, de chaque logement qu'il faisoit, des Seigneurs, des villes, des Magistrats. Ce que je remarque ici, d'autant que ces picorées étoient auparavant inconnuës parmi les Romains, dont les soldats n'avoient point accoûtumé de piller qu'en païs ennemi, & même avec grand ordre.

Inimitié entre Lyon & Vienne.

Son humeur avare fut toute-fois salutaire à Vienne. Il y avoit une profonde discorde entre cette ville & celle de Lyon, tant à cause des differends que le voisinage fait naitre, que parce qu'on avoit ôté à la premiere l'honneur d'etre la Capitale de la Gaule Celtique pour le donner à l'autre, qui le conserve encore aujourd'hui pour le ressort du spirituel. Le soulevement de Vindex renouvella cette vieille haine, les Lyonnois tenant pour Neron: ceux de Vienne pour Vindex, & puis pour Galba; lequel par vengeance avoit réüni au Domaine les revenus de la ville de Lyon. Ils s'étoient donc cruellement acharnez les uns contre les autres, plus enflâmez de la chaleur de leurs inimitiez

An de J. C. 70. OTHON.

particulieres, que de celles des deux partis. La vengeance des Lyonnois ne demandoit pas moins à Valens que la destruction de Vienne ; & ses soldats étoient si fort animez par leurs plaintes, qu'on ne pouvoit plus les retenir. Les Viennois avertis de ce danger, sortirent de leur ville portant devant eux les voiles & les infules * sacerdotales. Ils sçavoient que les Romains ne violoient jamais les choses saintes dans les supplians, quoiqu'ils les rendissent prophanes lorsqu'ils les conquêtoient sur les ennemis. Etant donc en sûreté sous la protection de ces ornemens sacrez, ils embrassoient les genoux des soldats, leur baisoient les pieds, se prosternoient devant les Enseignes *, & en même-tems faisoient offre à Valens de se racheter avec de l'argent. Les soumissions lamentables de ces pauvres gens, & trois cent petits * Sesterces qu'ils donnerent pour chaque soldat, outre le présent du General, obtinrent leur pardon.

Vienne en danger d'être saccagée se rachete par supplications & par argent.

* *Sorte de Mitre.*

* *On adoroit les Enseignes.*

* *Un Sesterce valoit quelques dix deniers & demi des nôtres.*

Les Helvetiens souffrirent un bien plus rigoureux traitement. Ils avoient embrassé le parti de Galba ; & comme ils ignoroient sa mort, & qu'ils méprisoient Vitellius, ils avoient arrêté un Centurion que les Legions des Germaniques envoyoient vers celles de Pannonie pour les débaucher, & ensuite avoient pris les armes à l'instigation d'un de leurs Princes nommé Julius Alpinus. Mais leur valeur ne seconda pas leurs bravades. Cecinna ayant pris sa route par leur païs, ravagea aisément la campagne, brula un beau bourg, qu'une longue paix, & la beauté du lieu avoient fait bâtir auprès des bains salutaires de Baden, & manda aux troupes d'Italie de venir les charger par derriere. Alors ceux qui avoient tant fait les braves tandis que l'ennemi étoit loin d'eux, n'osent paroître aux champs, ni faire corps, mais s'écartent çà & là : ils sont enveloppez, taillez en pieces, courus à force dans leurs forêts, & dans leurs montagnes. On en assomma je ne sçai combien de milliers, & on en vendit à l'encan un plus grand nombre. Avenche leur ville Capitale qui n'étoit point fortifiée, ne pouvant opposer à la furie des vainqueurs que des larmes & des suplications, dépécha des Députez à Vitellius qui étoit encore dans les Gaules, pour implorer sa misericorde. On ne sçauroit dire qui étoit le plus irrité de lui ou de ses gens de guerre, ils menaçoient les Députez, leur portoient le poing contre le visage, & les pointes des hallebardes dans les yeux. On vit là ce que peut l'éloquence adroitement ménagée par un homme souple qui conserve son jugement dans le peril : Claudius Cossus l'un des Députez connu pour un personnage fort disert, mais cachant son art de bien dire sous une contenance tremblante, & begayant des mots entrecouppez, attira peu à peu l'attention, & fléchit insensiblement la colere du Soldat, qui selon la coûtume du vulgaire passant d'une extrême severité à une grande misericorde, demanda lui-même le pardon des Helvetiens & la conservation de leur ville.

Helvetiens s'arment contre les gens de Vitellius.

Qui brûlent Baden.

An de J. C. 70. OTHON.

Et sont grand carnage d'Helvetiens.

Avenche leur ville Capitale obtint à grande peine son pardon de Vitellius.

Force de l'éloquence bien menagée.

VI. Valens & Cecinna étant passés en Italie, gagnerent une bataille près de Cremone sur Othon, lequel desesperé de l'avoir perduë, s'ôta la vie avec un poignard qu'il portoit pendu à son col, & mourut plus genereusement qu'il n'avoit vécu. Après que cet avantage eut applani le chemin de Rome à Vitellius, il s'y rendit au mois de Juillet, sa marche ayant été aussi voluptueuse que celle de Galba avoit été sanguinaire. Les affaires n'en pouvoient pas encore demeurer là. Il couroit depuis plusieurs années

Othon se tuë après avoir perdu la bataille.

An de J. C. 70. en Juillet Sous VITELLIUS, *qui regna un a moins dix jours, & vécut cinquante-quatre ans.*

An de J. C. 70. VITELLIUS.

une prophetie, que de la Judée il devoit sortir un chef qui gouverneroit tout l'Univers, les Juifs l'interpretant en leur faveur, s'étoient revoltez dès le tems de Neron, lequel y avoit envoyé Vespasian avec Titus son fils pour les ranger à l'obéïssance. Ces deux Generaux réduisirent en moins de deux ans toutes les villes & les forteresses de la Judée, excepté Jerusalem : sur cela arriva la guerre civile qui donna un an de relâche aux Juifs. Au commencement Vespasian prêta le serment à Galba, puis à Othon, & celui-là étant mort, à Vitellius, mais comme il vit dans tous ces changemens qu'il méritoit mieux de commander que les Maîtres ausquels il obéïssoit, qu'il sentit l'estime que les gens de guerre avoient pour lui, qu'enfin toutes choses l'invitoient à la souveraine grandeur : il se laissa persuader de suivre sa bonne fortune, & prit le titre d'Empereur, ayant reçû la foi des Legions d'Egypte, puis de celles de Judée, de Syrie, & d'Illyrie. Une partie desquelles ayant passé en Italie, gagnerent une bataille sur les gens de Vitellius, puis l'attaquerent dans Rome même, & après plusieurs combats le vainquirent & le massacrerent cruellement. Ensuite de quoi le Senat défera l'Empire à Vespasian par un decret solemnel.

Exploits de Vespasian en Judée, où il est fait aussi Empereur.

Tant de guerres & tant de sanglantes pertes ébralant si fort cette superbe puissance des Romains, que la chûte sembloit en être toute prochaine : un brave Gaulois, ou si vous voulez un brave Germain, car étant Batave il étoit l'un & l'autre, entreprit non seulement de rendre la liberté aux Gaules, mais aussi d'y transferer l'Empire. Les Bataves à ce que dit Tacite, étoient Germains de nation, & avant qu'ils eussent passé deçà le Rhin, il faisoient une partie des Cattes aussi-bien que les Caninefates, tout-à-fait semblables aux Bataves d'origine, de langage & de valeur, mais beaucoup inferieurs en nombre. Les premiers avoient occupé l'Isle du Rhin, & avec cela quelque peu de la rive de deça. La question est entre les Geographes si cette Isle des Bataves s'étendoit jusqu'au bras du Rhin, qui s'appelle l'Isel ; ceux qui le nient, disent que ce bras-là n'étoit point encore, & partant qu'il ne faisoit point d'Isle quand les Bataves passerent en Gaule. Pour les Caninefates, ils occupoient, si je ne me trompe, la pointe de l'Isle vers l'Ocean. La generosité de ces deux peuples, & leur situation avantageuse entre la mer & la terre sur les confins de l'Empire, proche des Germains, dans une Isle où ils avoient pour retronchemens de profonds marécages, & les larges canaux d'un grand Fleuve, les avoient toûjours entretenus dans la possession de leur premiere liberté : ensorte qu'encore que leur païs fût uni à l'Empire Romain, néanmoins ils n'avoient point été accablez par la societé des plus puissans, comme il arrive toûjours, & n'étoient obligez de leur fournir que des hommes & des armes ; Contribution qui ne diminuoit pas leurs moyens, & qui redoubloit leur courage par un exercice continuel. Aussi avoient-ils acquis beaucoup de gloire dans les guerres qu'on avoit faites aux Germains, & encore plus dans celles de la Grande Bretagne. Ils avoient envoyé leurs Cohortes dans cette Isle, mais leur Cavalerie étoit demeurée dans leur païs, où par un long exercice elle s'étoit acquis cette adresse, que ses Escadrons entiers passoient le Rhin à la nage sans rompre leurs rangs. Ils avoient parmi eux deux Seigneurs qui étant de race Royale, & de grand credit, faisoient ombrage aux

Guerre de CLAUDIUS CIVILIS qui veut transferer l'Empire dans les Gaules.

An de J. C. 70. CLAUDIUS.

Bataves venus d'au de-là du Rhin avec les Caninefates. Quels païs ils habitoient.

An de J. C. 71. VITELLIUS.

Très amoureux de leur liberté, & la sçavent bien conserver.

Fort belliqueux, & bonne Cavalerie.

Avoient parmi eux deux braves Seigneurs,

Paulus & Civilis, le premier fut fait mourir par les Romains. Civilis l'échappa belle.

An de J. C. 71. VITELLIUS.

aux Romains; on les nommoit Claudius Civilis, & Julius Paulus; & je croi qu'ils étoient freres. Fontejus Capito sous une fausse accusation avoit fait mourir Paulus, & arrêter Civilis. Ce dernier avoit été envoyé à Neron, puis relâché par Galba, & une seconde fois s'étoit vû en grand danger sous Vitellius, les soldats ayant demandé sa tête parce qu'ils avoient quelque presentiment de ce qui arriva. Il commandoit la Cohorte des Bataves dans Battenbourg, ville principale de ce peuple, au deçà du Rhin, & differente à mon avis de celle qu'on appelloit Batavodure qui étoit dans l'Isle. Sa sûreté desiroit qu'il se mit à couvert contre ces mortelles défiances, son honneur vouloit qu'il s'en vengeât, & celui des Gaules, qu'il tentât de les délivrer de la domination étrangere. Il n'avoit rien de barbare que la fierté & l'audace, & il ne le cedoit point en capacité ni pour la guerre, ni pour la negociation, aux plus habiles de Rome; on le pouvoit comparer à Annibal & à Sertorius, non pas tant, parce qu'il avoit perdu un œil comme eux, que parce qu'il sçavoit autant de ruses.

Comparable à Annibal.

Dans cette conjoncture, tout lui étoit favorable, Vespasian lui fournissoit un specieux pretexte d'avancer ses desseins à couvert, parce qu'il le faisoit prier de divertir, s'il pouvoit les troupes auxiliaires de la Gaule, que Vitellius son rival avoit mandées, & de susciter sous main quelque remuëment du côté de la Germanie, pour avoir pretexte de les retenir. Il ne fut donc pas obligé de se declarer d'abord, mais seulement de prendre en apparence le parti de Vespasian; & il eut aussi-tôt une favorable occasion de lever les armes, comme pour s'opposer aux gens de Vitellius, voici comment. On faisoit quelques recruës de soldats au nom de cet Empereur, pour remplir les Legions qu'il vouloit envoyer en Italie. La chose étoit assez fâcheuse d'elle-même, & l'injustice des Commissaires en redoubloit encore le déplaisir. Car ils ne prenoient que des gens vieux & infirmes, ou de beaux jeunes garçons, afin de relâcher les premiers pour de l'argent, & d'abuser vilainement des autres. Les Bataves étant disposez à ne plus souffrir ces injustices, Civilis invite les principaux de la Noblesse, & les plus remuans du peuple à un grand festin dans un bois sacré. Là, comme il les voit échauffez de la bonne chere, & de la hardiesse de la nuit, il leur découvre le sujet pour lequel il les a conviez. Il se met d'abord sur leurs loüanges, & vante leurs beaux faits; après il leur remontre les outrages qu'ils recevoient des Romains, leur fait connoître l'impuissance de cet Empire, & assure qu'il est sur son declin: puis il leur expose les forces, les alliances, & les moyens qu'avoit leur nation dans cette occurrence. Par ces persuasions il les fit entrer dans son dessein, & prit leur serment avec de grandes execrations à la façon du païs. Il dépêcha au même tems vers les Caninefates, & gagna secrettement les Cohortes des Bataves, qui étant revenuës de la Grande Bretagne, se rafraîchissoient pour lors à Mayence. Il y avoit parmi les Caninefates un Seigneur nommé Brignon, hardi & brutal, dont le pere avoit fait la guerre aux Romains & s'étoit mocqué des extravagances de Caligula: pour cette raison plus que pour sa vertu, ils l'éleverent sur un bouclier, selon la coûtume du païs, & l'élurent Duc ou Capitaine General.

Vespasian le fait prier de retenir les troupes en Gaule pour faire diversion contre Vitellius.

An de J. C. 71. VITELLIUS.

L'Enrollement que les Officiers de Vitellius faisoient, lui donne sujet de revolter les Bataves.

Et les Caninefates qui élisent un Duc ou General.

Cela fait avec l'aide des Frisons d'au delà du Rhin, ils attaquerent deux Cohortes Romaines qui avoient leur camp

D'font quelques Cohortes.

qui avoient leur camp sur le bord de la mer, les autres se retirent, & brûlent leurs forts.

An de J. C. 71. VITELLIUS.

proche de la mer, & les emporterent de force. Après ils se jetterent sur les Marchands & sur les Vivandiers qui étoient épandus à l'entour, comme en pleine paix. Ils avoient envie d'envelopper au même tems les Compagnies qui étoient éparses en plusieurs forts dans tout le bas de l'Isle, & sur les côtes de la mer : mais elles-mêmes se trouvant fort foibles, parce que Vitellius en avoit tiré tout ce qu'il y avoit de bon, & les avoit remplies de nouveaux soldats, mirent le feu à leurs logemens, & se retirerent promptement sous la conduite d'un Primipilaire, il s'apelloit Aquilius. Mais Civilis dissimulant toûjours, disoit que ce soulevement n'étoit rien, & que si on eût voulu, il l'eût reprimé avec sa seule Cohorte : il blâmoit les Chefs d'avoir si legerement brûlé leurs forts, & les exhortoit de s'y en retourner. C'est qu'il en eût eu bien meilleur marché, s'ils eussent été separez les-uns des autres. Mais son dessein ayant été éventé par l'imprudence des Germains, à qui la joye de se voir les armes à la main, s'arracha trop tôt ce secret du cœur, il fut contraint de se déclarer, se couvrant néanmoins du nom & du parti de Vespasian. Il se mit donc à la tête des Bataves, Caninefates, & Frisons, chacun de ces peuples faisant son Bataillon, & attaqua les Romains. Ils étoient rangez en bataille sur le bord du Rhin, & soûtenus par vingt-quatre de leurs Galeres, qui étoient arrivées là après l'embrasement des forts, & avoient la poupe tournée contre les ennemis. Le combat n'avoit pas duré long-tems, quand une Cohorte de Tongres passa du côté des Bataves, & chargea les Romains. Il arriva pareille disgrace aux galeres par le moyen des rameurs qui pour la plûpart étoient Bataves. Au commencement ils feignirent une malicieuse lourdise pour troubler le service des soldats & des matelots, après se roidissant ouvertement contre les ordres, ils tournerent la poupe vers le rivage ennemi, & à la fin ils tuërent les Capitaines & les Officiers qui leur résistoient. Voiià comme les troupes qui étoient à terre furent taillées en pieces, & les Galeres toutes prises par force, ou livrées aux Bataves. Mais il n'est pas besoin après Tacite d'ecrire le détail de cette guerre, c'est assez d'en raporter le sommaire.

Le dessein de Civilis découvert; il se met à la tête des Bataves.

Défait quelques troupes des Romains, & prend leurs galeres.

Cette victoire enfla le courage des vainqueurs, leur fournit des armes & des vaisseaux, dont ils manquoient, & exalta le nom & la gloire de Civilis, en sorte que les deux Germaniques lui envoyerent des troupes. Il travailloit sur-tout à réunir les Gaules dans son parti, à quoi il employoit toutes sortes de bons traitemens, renvoyant les Officiers Gaulois des Cohortes qu'il avoit faits prisonniers, avec les dépoüilles des Romains, & leur offrant des emplois honorables s'ils vouloient s'attacher à son service. La connivence de Hordeonius Flaccus pour lors Gouverneur dans la Germanique inferieure, favorisoit ses entreprises; car du commencement il le laissoit faire, & n'en témoignoit aucune émotion; mais quand il vit qu'on lui en faisoit reproches de toutes parts, il fut obligé de commander à Lupercus son Lieutenant General de marcher contre lui, Civilis de son côté faisoit porter devant son armée les enseignes des Cohortes qu'il avoit défaites, & menoit à l'arriere-garde sa mere, sa sœur, & les femmes & les enfans de tous les siens, pour les encourager à pousser leur victoire, & pour leur faire honte, s'ils lâchoient le pied. Sur le point de la bataille, l'allegresse & la résolution de l'armée de Civilis éclate-

Tâcha d'attirer les Gaulois dans son parti.

Gagne un autre combat sur eux.

An de J. C. 71. VITELLIUS.

rent par le chant de ses soldats, & par les hurlemens des femmes : les Romains ne répondirent pas avec pareille vigueur, leur épouvante se connoissoit déja à la foiblesse de leur voix. D'abord une aîle de Bataves qu'ils avoient, tourna casaque, & laissa le flanc de leur infanterie découvert; leurs Cohortes auxiliaires se mirent en déroute, les seuls Legionnaires tinrent ferme; & tandis que les Bataves s'acharnerent sur les fuyards, ils eurent le tems de faire retraite dans leur camp de Vetera. * Claudius Labeo, Mestre de Camp des Bataves, fut fait prisonnier, ayant été livré par les siens à Civilis.

* *Vetera suple castra*, le vieux camp.

Les Cohortes Bataves qui alloient en Italie, rappellées par Civilis.

En même tems les vieilles Cohortes des Caninefates & des Bataves, dont la garnison étoit à Mayence, mais qui avoient pris leur marche pour aller à Rome, au mandement de Vitellius, ayant été rateintes par un Courier de Civilis, rebrousserent chemin. Herennius Legat de la premiere Legion, qui étoit à Bonne, eut ordre de fermer le passage à ces transfuges. A ce dessein il sortit de Bonne avec trois mille Legionnaires, & une bien plus grande multitude de goujats & de paisans. Mais ce fut à sa honte, car les Cohortes ayant défait la canaille & acculé les Legionnaires sur le fossé, continuërent leur marche, & joignirent Civilis.

Défont les Legionnaires près de Bonne

Quoiqu'il se vit le chef d'une véritable armée par l'arrivée de ces vieilles bandes, il ne laissoit pourtant pas d'apprehender la puissance Romaine : c'est pourquoi il leur fit prêter le serment au nom de Vespasian, & envoya inviter les Legions qui s'étoient retirées à Vetera, de faire le même. Elles lui répondirent fierement qu'elles ne prenoient pas conseil d'un traître & d'un ennemi. Que Vitellius étoit le vrai Empereur, & qu'elles lui garderoient la foi jusqu'au dernier soûpir. Outré furieusement de cette réponse, il fait armer toute sa nation, les Bructeres & les Tencteres s'y joignent, la Germanie excitée par ses Ambassadeurs, accourt au butin & à la gloire ; & il se prepare d'assieger ces Legionnaires dans Vetera.

Sollicite les Legions qui étoient à Vetera.

An de J. C. 71. VITELLIUS.

Ce camp étoit pour deux Legions completes, & à peine y avoit-il dedans cinq mille hommes de toutes les deux, nombre bien petit pour défendre une enceinte si spacieuse. D'ailleurs il n'étoit fort ni par le travail, ni par la situation ; étant moitié sur le penchant de la colline, moitié dans la plaine ; & Auguste qui avoit choisi ce lieu, n'avoit point eu soin de le fortifier, ne croyant pas que les Germains le dûssent jamais attaquer. Ils s'efforcerent donc premierement de l'emporter d'insulte, après ils y donnerent plusieurs assauts & y employerent même les machines, dont les transfuges leur enseignoient l'usage : mais voyant que tous ces efforts ne réüssissoient qu'à leur perte, ils cesserent les attaques, & resolurent d'avoir la place par famine.

Ne les peut emporter d'insulte, les veut avoir par famine.

Cependant Flaccus qui faisoit des levées par toutes les Gaules, donna l'élite des Legions à Duillius Vocula, Colonel de la vingt-troisiéme, aïant été contraint par les troupes de lui ceder le commandement, & lui ordonna de s'avancer le long du Rhin pour secourir la place. Vocula en recueillit donc une qui campoit à Bonne, puis encore une autre qui étoit à Nuïs que commandoit Herennius Gallus, lequel lui fut associé dans la charge de General. Du commencement ces deux chefs se camperent à Gelb sur le Rhin, sans oser approcher plus près du siege ; & cependant pour remettre les troupes en cœur, Vocula en mena une partie fourager le

Flaccus & Vocula vont au secours.

An de J. C. 71. VITELLIUS.

païs des Gugergnes qui ſuivoient le parti de Civilis. Ce peuple étoit entre les Ubiens & les Bataves, & habitoit la contrée du Duché de Cleves qui eſt en deçà du Rhin, & celle du Duché de Gueldres, qui eſt de-là la Meuſe. La ville de Gueldres étoit preſqu'au milieu de leur païs. Tandis qu'il étoit allé à cette expedition, il s'attacha un rude combat entre ſes ſoldats qui étoient demeurez au camp de Gelb, & les Bataves. Les ſiens y ayant eu du deſavantage, les ſoldats accoûtumez à la mutinerie, & à rejetter le blâme de toutes leurs fautes ſur leurs Chefs, ſe ruërent ſur Herennius, ſe battirent, le dépoüillerent, & le forcerent d'avoüer qu'il les avoit trahis, & qu'il en avoit eu ordre de Flaccus. Il eſt vrai que la plûpart des chefs enclinoient du côté de Veſpaſian, le ſimple ſoldat au contraire n'en pouvoit ſouffrir le nom, à cauſe de quoi il y eut toujours une diſſention perpetuelle dans ces troupes.

Combat avantageux à Civilis.

Legionnaires mutinez.

Civilis ayant affermi ſa ligue par ſes bons ſuccés, & par les ôtages qu'il avoit reçûs de ceux qu'il y avoit attirez, commanda de faire le dégât dans le païs de Treves & de Cologne, & au même tems fit paſſer la Meuſe à un autre gros, pour aller ébranler les extrémitez de la Gaule. Ses gens déſolerent plus cruellement le païs de Cologne, qu'ils ne firent les autres, en haine de ce que les Ubiens, peuple Germain, qui l'habitoient, avoient abjuré leur patrie pour prendre le nom de Colonie Romaine. Dans une rencontre auprès du Bourg de Marcodure, ils défirent leurs Cohortes, ſans quartier; & ce malheureux peuple s'étant mélé de paſſer en Germanie pour avoir ſa revanche, y fut enveloppé & furieuſement battu. Cet avantage attacha plus fort Civilis au ſiege de Vetera; il redoubla les gardes pour empêcher que la place ne reçût nouvelles du ſecours qui marchoit: & comme il craignit qu'il n'arrivât avant qu'elle fut reduite à l'extrême famine, il tenta un ſecond aſſaut à pluſieurs repriſes de jour & de nuit; mais lui en ayant coûté un grand nombre de ſes plus braves gens, il fit ceſſer entierement les attaques. Comme les vieux ſoldats des Legions étoient preſque tous ingenieurs; & qu'ils entendoient bien l'artillerie, ils dreſſerent diverſes machines, dont ils endomageoient extrémement les aſſiégeans. Ils en avoient fait une entr'autres, qui s'abaiſſant & plongeant en bas, venoit les accrocher, & les enlevoit en l'air, puis les jettoit ſur le rempart de la place.

Ebranle les Gaules; Cologne en grand danger.

An de J. C. 71. VITELLIUS.

Ses attaques inutiles à Vetera.

Peu de jours après on reçût lettres que les troupes de Veſpaſian avoient gagné une grande bataille près de Cremone * ſur celle de Vitellius; & on n'en pouvoit nullement douter, parce qu'Alpinus Montanus qui avoit ſervi dans l'armée vaincuë, l'avoüoit lui-méme. Cette nouvelle cauſa divers mouvemens dans les eſprits; les troupes auxiliaires des Gaules ne firent point de difficulté de reconnoître Veſpaſian, mais les Legions Romaines délibererent quelquetems: néanmoins au bout de cinq ou ſix jours, elles lui prêterent auſſi le ſerment, non pourtant ſans conſerver une paſſion extréme pour Vitellius. Les Gouverneurs dépécherent auſſi-tôt le méme Montanus vers Civilis, pour lui déclarer que n'y ayant plus rien dans la Gaule contre Veſpaſian, il étoit tems qu'il ſe déſiſtât de faire la Guerre, puiſqu'il ne l'avoit entrepriſe que pour ſa cauſe. Ce n'étoit pas là l'intention de Civilis, il travailloit pour ſoi-méme ſous le Nom de Veſpaſian. Au lieu donc de ſe laiſſer perſuader à Montanus, il ſe mit à le flater, ſi bien qu'il

* L'armée d'Othon avoit auſſi été défaite en cette contrée-là.

Les Generaux Romains ſomment Civilis de reconnoître Veſpaſian.

An de J. C. 71. Sous VESPASIAN, *qui regna quelques neuf ans & demi.*

An de J. C. 71. Vespasian.

l'obligea de se ranger au parti de la liberté : le chargeant neanmoins de dissimuler, & de rapporter de douces paroles aux Generaux, afin de les amuser & d'avoir le tems de prendre Vetera.

Vocula lui fait lever le siége, mais ne le poursuit pas.

Mais Vocula s'étant approché de ce campement, nonobstant qu'il eût reçû quelque perte sur sa route, fit bravement lever le siege à Civilis. Il n'osa pourtant pas le poursuivre, & s'amusa à réparer la place, comme s'il eût eu à craindre un nouveau siege. Il manqua bien-tôt de vivres dans ce poste-là ; & comme il en voulut envoyer querir à Nuis, le seul lieu d'où il en pouvoit avoir, Civilis se mit entre deux pour empêcher le convoi. Vocula alla au devant, mais en vain ; ses troupes se mutinerent, & il fut contraint de se retirer à Gelb, & de-là à Nuis. Là il joignit les Legions commandées par Flaccus, mais cette jonction au lieu de les fortifier tous deux, accrût la sedition. Les Legions demandant le donatif à Flaccus, parce qu'elles sçavoient qu'il avoit reçû de l'argent, il le leur promit, mais voulut le donner au nom de Vespasian. Cette condition fâcha les soldats qui avoient autant d'aversion pour cet Empereur, que d'affection pour Vitellius, ainsi ils se mutinerent, & tuerent Flaccus. Ils en eussent fait autant à Vocula, s'il ne se fût sauvé la nuit, travesti en esclave.

Legions mutinées tuënt Hordeonius Flaccus leur Generalissime.

An de J. C. 72.

Incontinent après Civilis ayant levé le masque, entraîna les Trevois, les Langrois, les Nerviens & les Tongres, dans son parti. Trois Seigneurs Gaulois, Tutor, Classicus & Sabinus se rangerent avec lui ; & ayant tenu une assemblée clandestine à Treves, se servirent des soldats mutinez pour débaucher les Legions, qui aimoient mieux leur obéïr qu'à Vespasian : de sorte que Classicus fit tuer Vocula par un de ces factieux. Après ce coup il entra dans leur camp, revêtu des ornemens Imperiaux, & reçut le serment, non pour lui, mais pour l'Empire des Gaules. Les Legions que Civilis avoit pour la seconde fois assiegées dans Vetera, se rendirent aussi, après avoir souffert les dernieres extrêmitez de la famine : il en massacra presque tous les Officiers, excepté quelques-uns qu'il envoya en présent à Veleda, l'oracle de cette guerre. La ville de Cologne obtint avec peine sa grace par l'intercession de la même Fée : mais tous les camps des Romains qui étoient sur cette frontiere, furent démolis, à la reserve de ceux de Mayence & de Vindisch.

Tutor, Classicus, & Sabinus font revolter les Gaules.

Legions débauchées par Civilis, tuënt leur General Vocula ; Classicus se déclare Empereur.

An de J. C. 72. Vespasian.

Cologne entre dans son parti.

Les affaires de ce parti alloient à souhait dans la Belgique, quand d'autre côté Sabinus qui avoit pris le titre d'Empereur dans la Celtique, se laissa vaincre malheureusement par les Sequanois, qu'il avoit imprudemment attaquez. Sa défaite arrêta tout court le soûlevement des Gaules, & donna sujet à ceux de Rheims qui désiroient la paix, d'assembler les Députez des Citez Belgiques. Ils resolurent tout d'une voix qu'il la falloit avoir à quelque prix que ce fût, & offrirent leur intercession aux peuples revoltez pour l'obtenir. Mais Valentin, jeune Seigneur Trevois, qui avoit plus de vertu civile, que de vertu guerriere, rengagea témérairement la Cité de Treves dans les mouvemens. Le malheur de Sabinus fut suivi d'une révolution générale pour le parti, les trois chefs qui restoient conservoient peu d'union entr'eux, & agissoient avec plus de confiance que de diligence & d'adresse, chacun d'eux tranchoit du souverain, & Civilis ne vouloit point soumettre les Bataves & les Germains à faire serment à l'Empire des Gaules.

La défaite de Sabinus par les Sequanois, arrête le soûlevement des Gaules.

An de J.C. 72. VESPASIAN.

Durant ces choses, Domitian Lieutenant de l'Empereur Vespasian son pere, étoit venu deçà les monts, & s'arrétant à Lyon, avoit fait avancer l'armée jusqu'à la ville de Mayence; Petilius Cerialis la commandoit. Tutor étant allé au devant pour la combattre, fut bien étonné que les Legions qu'il avoit débauchées, l'abandonnerent, & repasserent au parti des Romains, si-tôt qu'elles se virent proches de Cerialis.

Cerialis vient à cette armée en Gaule.

Celles de Bonne & de Nuis firent tout de même; & il ne demeura plus dans ce parti-là que des Belges & des Germains. Cerialis presqu'au même-tems arriva à Mayence, défit Valentin à Rigol sur la Moselle, le prit & l'envoya à Domitian, qui le fit mourir.

Legions quittent Tutor qui est défait, puis Valentin aussi.

Treves pris.

Après cette victoire il entra dans Treves sans aucune resistance : mais soit par generosité ou par politique, il ne permit pas qu'elle fut saccagée. Civilis & Classicus voyant qu'ils ne pouvoient rien gagner sur lui par les armes, essayerent divers moyens de le débaucher : à quoi n'ayant sçû réüssir, ils l'attaquerent à l'improviste dans son Camp près de Treves. D'abord ils eurent du bon, mais à la fin ils furent repoussez & battus. Nonobstant cette perte, Civilis vint peu après se camper résolument à Vetera, se figurant que le souvenir des avantages qu'il y avoit n'agueres remportez, devoient lui ramener le bonheur, & encourager ses soldats. En effet, ils y rendirent d'abord de grands combats, & eurent quelques bons succès contre Cerialis : à la fin néanmoins ils furent repoussez & contraints d'abandonner ce poste pour se sauver de-là le Rhin.

Civilis & Classicus attaquent Cerialis, sont battus.

Civilis se retire dans l'Isle des Bataves,

Civilis ainsi mal mené, se retira dans l'Isle des Bataves, sçachant bien que les Romains n'avoient point de bateaux pour y entrer après lui : & ce fut alors que pour mettre un plus large fossé entre lui & eux, il rompit la levée que Drusus avoit faite pour retenir la pente naturelle du fleuve qui pesoit sur le rivage des Gaules. Par ce moyen le courant retomba du côté de deça, & se porta dans le canal de la Lecque, & l'autre lit demeura presque à sec, de sorte que l'Isle des Bataves, peu s'en falut, devint Continent avec la Germanie.

jette un bras du Rhin dans la Lecque.

An de J.C. 72. VESPASIAN.

Renforcé du secours des Germains, attaque le camp des Romains, mais est battu.

Tandis qu'il se défendoit de la sorte, Tutor & Classicus étant passez en Germanie, & allant de Cité en Cité, avoient obligé ces peuples belliqueux à leur donner du secours. Avec ce nouveau renfort, Civilis par une déterminée resolution attaqua en même-tems quatre campemens des Romains, sçavoir une Legion à Arnhem, une à Durested, quelques Cohortes à Rhenen, & d'autres à Vagenighen. Tout fit jour à ses premieres attaques : mais Cerialis survenant, la chance tourna, les Germains se précipiterent dans le Rhin, & Civilis, chargé de coups, se sauva à la nage sur son cheval, Classicus & Tutor dans des nacelles. A quelque-tems de-là il pensa surprendre Cerialis qui descendoit par eau de Bonne à Nuis : en cette occasion il mit son armée en desordre, & gagna plusieurs de ses galeres : puis pour étaler les marques de sa victoire, & pour déployer ses forces aussi bien sur mer que sur terre, il fit montre d'une armée navale, & choisit pour champ de bataille la large embouchûre de la Meuse. Il n'y eut pourtant point de combat, les deux armées ayant passé assez près l'une de l'autre, sans se toucher autrement que par les traits qu'elles se lancerent.

Ses autres exploits.

Ce fut là son dernier effort, il se retira ensuite au de-là du Rhin, sans vou-

An de J. C. 72. VESPASIAN.

loir plus rien entreprendre. Cerialis le voyant éloigné, courut le païs des Bataves, & le ravagea tout, à la reserve des terres de ce General : artifice assez ordinaire pour rendre odieux celui qu'on feint d'épargner. Cependant l'Automne venu, il tomba si grande abondance de pluyes, que le Rhin se déborda, & couvrit toute l'Isle, qui de soi étoit déja basse & marécageuse, en sorte que presque tous les environs de son camp en étoient inondez. Il se trouva alors en plus grand danger que jamais : car il n'avoit point de vivres, ni point de vaisseaux pour lui en apporter, & les eaux empêchoient qu'il ne pût travailler à ses retranchemens. Il étoit donc, ce sembloit, au pouvoir de Civilis d'opprimer ces Legions qui lui avoient tant fait de peine, & d'acquerir une gloire immortelle. Il se vanta depuis, qu'il l'avoit pû faire, & que c'étoit le dessein des Germains de ne leur pas pardonner, mais qu'il les en avoit adroitement detournez, parce qu'il avoit resolu de traiter son accommodement. Et certes ce qui s'ensuivit peu après rendit la chose fort vraisemblable. Cerialis songeant à la ruïner avec des intrigues aussi bien qu'avec les armes, avoit fort ébranlé les Germains par promesses & par menaces, les Bataves par la crainte & par l'esperance du pardon, & ses plus fideles amis par des cabales & par des présens ; & en même tems il lui montroit sa grace, & lui proposoit des conditions assez raisonnables. Civilis sçavoit que les Bataves s'ennuyant de la guerre, dont tout le faix tomboit sur eux, murmuroient fort contre lui, que plusieurs méditoient leur accommodement aux dépens de sa tête, & qu'enfin il succomberoit tôt ou tard ; si bien qu'ennuyé de tant de périls & de fatigues, rebuté par le mauvais succès de tant de braves entreprises, flatté de l'esperance de la vie qui amollit les plus grands courages, il demanda une entrevûë. Cerialis la lui accorda facilement : ils se trouverent tous deux sur un pont du Vaal, une arche rompuë entre-deux Il s'excusa de ce qu'il avoit pris les armes sur les ordres qu'il en avoit eu de Vespasian, dit qu'ayant été poussé, parce qu'on avoit mal interpreté ses bonnes intentions, il s'étoit vû contraint de se défendre malgré qu'il en eût; mais maintenant qu'il avoit affaire à un chef intelligent & genereux, il remettoit l'épée au fourreau, & protestoit de ne la tirer jamais que pour le service de l'Empire Romain, pour lequel il avoit tant de fois hasardé sa vie. Cerialis reçut humainement sa personne & ses excuses, & lui accorda bonne composition, le rétablissant dans tous ses biens. Il fit aussi la même grace à Classicus, à Tutor, & à cent treize Senateurs de Treves. * Ainsi se termina l'entreprise de Civilis, glorieuse dans ses projets, hardie & genereuse dans sa poursuite, mais dans sa fin plus ruïneuse qu'utile, puisqu'elle ne fit qu'affermir & irriter davantage la domination qu'on vouloit renverser.

Cerialis investi dans l'Isle des Bataves, par un débordement d'eau.

Civilis pouvoit le faire pétir là, mais ne voulut pas car il méditoit son accommodement.

Ils s'entrevoient sur un pont, sur le Vaal. Civilis & ceux de son parti sont remis dans leurs biens.

* *Frontinus l. 4. Stat. 15. Salisber. Polycrat. l. 5. c. 6.*

VII. L'Histoire ne nous dit point quelle fin eurent Civilis, Tutor & Classicus; mais elle a bienmarqué la catastrophe de Sabinus, & elle est trop mémorable pour être oubliée. Ce Seigneur plus fanfaron que vaillant, ayant été vaincu par les Sequanois, eut la foiblesse de vouloir survivre à sa honte, & de se conserver une malheureuse vie, hors du commerce des vivans, & de la vûë du Soleil. Il avoit épousé une femme très-aimable & fort vertueuse, nommée Eponine : il l'aimoit si éperduëment, que ne pouvant la mener avec lui en Germanie, où il eût bien pû se

Belle histoire de Sabinus & d'Eponine sa femme, qui furent cachez huit ans durant dans une grotte.

An de J. C. 72. VESPASIAN.

sauver, ni se resoudre à se separer d'elle, il s'imagina une retraite qu'autre chose que l'amour n'étoit capable de lui enseigner. Il avoit en sa maison des champs deux especes de chambres ou plûtôt de cavernes, creusées bien avant sous terre, mais que personne ne sçavoit que deux de ses affranchis : il résolut de se confiner dans cette sombre demeure avec ces deux hommes seulement. Dans ce dessein il congedia tous ses serviteurs, leur faisant accroire qu'il s'alloit délivrer des recherches de ses ennemis par le poison, expedient qui en ce tems-là étoit assez ordinaire aux malheureux, puis il descendit dans ces caches avec les deux affranchis. Mais auparavant il en envoya un vers sa femme lui annoncer qu'il étoit mort d'un poison qu'il avoit pris, & que son corps avoit été brulé avec la maison. En effet, pour rendre la chose plus croyable, il y avoit fait mettre le feu, & il vouloit que sa femme le crut ainsi d'abord, afin que ses lamentations & ses pleurs étant véritables, servissent mieux à sa feinte. A cette nouvelle, Eponine se jetta par terre, pleura, cria, s'arracha les cheveux, & trois jours durant ne cessa de se tourmenter. Lorsqu'il eut bien reconnu que sa douleur croissoit toûjours, & qu'elle la feroit bien-tôt mourir s'il n'y remedioit, il lui fit sçavoir secrettement par le même affranchi, qu'il vivoit encore, la priant de se consoler, & néanmoins de mener toujours grand deüil, afin de confirmer la croyance qu'on avoit de sa mort. Eponine joüa parfaitement bien son personnage ; toute la journée on la voyoit en pleurs & en soûpirs ; mais la nuit elle se déroboit pour visiter son mari dans ces lieux de tenébres, faisant tous les jours pour lui ce qu'Orphée n'avoit fait qu'une fois pour Euridice.

An de J. C. 72. VESPASIAN.

Au bout de sept mois ayant conçû quelque esperance d'obtenir sa grace de l'Empereur, elle le mena à Rome, tellement déguisé, que personne ne le reconnut : mais n'y ayant pas trouvé les choses bien disposées elle le renvoya dans sa demeure souterraine. Elle y passoit souvent une bonne partie de la nuit avec lui : quelquefois elle faisoit des voyages à Rome, où elle visitoit secretement quelques Dames de ses amies & de ses parentes, même alloit aux bains avec elles ; & quoiqu'elle fût enceinte de plusieurs mois, elle cachoit si bien sa grossesse qu'elles ne s'en appercevoient point du tout. Pour cela, elle se frotoit tout le corps, à la reserve du ventre, avec ce savon, dont les femmes en ce tems-là se servoient pour se faire blondes, & qui a cette proprieté de soûlever & de boursoufler la chair; si bien que son ventre ne paroissoit point gros, parce que les autres parties l'étoient presque à proportion.

Pendant neuf ans que Sabinus fut ainsi enfermé, elle mit deux enfans au monde. Ce furent deux fils dont elle accoucha auprès de son mari, comme une lionne dans son repaire, & qu'elle éleva comme des faons. A la fin cette cache ayant été découverte, le mari & la femme furent pris & menez à Rome devant l'Empereur Vespasian. La genereuse Heroïne se prosternant devant lui, & mettant ses deux enfans à ses pieds, *Prends pitié, César*, lui dit-elle, *de ces pauvres creatures qui ont pris naissance dans le tombeau. Nous ne les avons mis au monde, qu'afin qu'il y eût plus de suppliants qui implorassent ta misericorde, & que tu pusses nous donner grace pour l'amour de ces innocens, qui ne t'ont point offensé.* Les cœurs de tous ceux qui se trouverent presens furent attendris; il n'y eut que Vespasian, quoique d'ailleurs

Enfin sont découverts & on les fait mourir.

An de J. C. 80.

An de J. C. 80.

leurs peu sanguinaire, qui demeura dans sa dureté. Il les envoya tous deux impitoyablement au dernier supplice; Eponine y alla avec une constance qui attiroit plûtôt l'admiration que la pitié. Car elle n'appella sa mort qu'un changement de vie; elle dit qu'il lui avoit été plus doux de vivre dans les tenebres, que de vivre desormais dans la lumiere, qui lui eût fait voir Vespasian sur le Trône: qu'après tout, lui pensant faire du mal, il lui faisoit grace, puisqu'il la délivroit de toute crainte, & du joug de son impitoyable domination.

Tout ce regne-là, dit Plutarque, ne vit rien de si déplorable, ni qui fit plus d'horreur aux hommes & aux Dieux. En effet c'étoit une énorme injustice de faire périr les innocens avec le coupable, & une cruauté encore plus énorme de donner la mort à celle qui avoit mérité récompense de tout le genre humain. Aussi en paya-t'il la peine dans les siens, le Ciel qui auparavant l'avoit appellé des extrêmitez de l'Empire pour le couronner, ne voulut pas continuer longtems cette faveur à sa posterité: il l'éteignit toute dans ses enfans, comme détestant cette barbare vengeance qui n'avoit pû être fléchie par tout ce qu'ont de plus doux les liens de la societé, de l'amour, & de la foi.

Cette guerre de Civilis commença sous l'Empire de Vitellius, & finit dans la seconde année de celui de Vespasian, l'an soixante-douze de JESUS-CHRIST, auquel Titus acheva de subjuguer la Judée par la prise & la destruction entiere de Jerusalem. Depuis ce temslà tout fut calme assez long-tems dans les Gaules, & on ne lit point que les Germains y ayent fait aucune irruption pendant les dix ans de Vespasian, ni durant les deux de Titus, ni même dans les commencemens de Domitian, qui succeda à Titus son frere.

An de J. C. 81. Sous TITUS, qui regna 2. ans 2. mois, 20. jours.

VIII. Nous trouvons bien que le troisiéme ou quatriéme de son Empire il tenta une expedition contre les Cattes: mais étant entré dans la Germanie, il revint tout court sur ses pas sans avoir vû l'ennemi. Le sujet de ce beau voyage étoit le rétablissement de Cariomer, Roi des Cherusques, que les Cattes avoient chassé de son Royaume, parce qu'il entretenoit amitié avec les Romains. Ce Roi avoit imploré le secours de Domitian, lui ayant même envoyé des ôtages; mais il ne lui accorda que de l'argent, & point de troupes. Au reste, superbe & fou comme il étoit, il ne laissa pas de triompher des Cattes, ayant acheté des hommes qu'il vêtit & accommoda à la Germanique, pour honorer la pompe de son triomphe; il se fit représenter dans les temples & dans les médailles, sous la figure du Dieu Mars, il prit le surnom de *Germanicus*, & le voulut donner au mois de Septembre, & celui de Domitian au mois d'Octobre, dans lequel il étoit né. Je croi que ce fut en ce voyage que la Fée ou Prophetesse Ganna le vint trouver, & reçut de lui un traitement favorable, puis s'en retourna en toute liberté. Il y a un Auteur * qui dit, *qu'elle rendoit des oracles après Veleda*: ce n'est pas à mon avis qu'il faille croire que Veleda ne fût plus, mais qu'en Germanie Ganna étoit la seconde en crédit après elle; car on voit dans le Poëte Stace * que Veleda étoit prisonniere du tems de Trajan. Je ne sçai si elle fut prise lui étant déja Empereur, ou bien lorsqu'il n'étoit que Général d'armée pour Domitian dans la Germanique superieure.

An de J. C. 83. en Sept. Sous DOMITIAN, qui regna 15. ans & cinq jours, & en vécut 45.

Guerre contre les Cattes.

* Theodos. ex Dion.

La Fée Veleda prisonniere.

* Sylv. l. 1. *Captivæque preces Veledæ, cui maximæ nuper Gloria.*

Vers la douziéme année de Domitian, Lucius Antonius qui avoit fidélement servi contre Vitellius, appre-

Révolte d'Antoine dans les Gaules, il est pris & décapité.

* Scortum.

hendant ses cruelles fureurs, & étant vivement outré de ce qu'il l'appelloit infâme, * se revolta & se fit proclamer Empereur à l'apui de quelques Legions de la Germanique superieure, dont il avoit le commandement. Sa grande reputation porta la terreur jusqu'à Rome: mais la peur fut plus grande que le mal. Car un Lieutenant de Domitian, soit Norbanus Appius, selon Suetone, ou Maximus, selon Xiphilin, acheva cette guerre tout d'un coup par un merveilleux bonheur. Sur le point du combat, comme Antonius attendoit des troupes de renfort qui lui venoient de la Germanie, le Rhin s'enfla de telle sorte, qu'elles ne purent passer; ainsi il fut défait, pris, & décapité. Merveille qui fut accompagnée d'une autre encore plus grande: c'est que le même jour la nouvelle de sa deroute s'épandit dans Rome avec tant de certitude, que la plûpart des Magistrats en sacrifierent aux Dieux.

Domitian fait arracher les vignes.

Au reste, Eutrope dit que les Germains méprisant la lâcheté de Domitian, rüinerent les villes que les Romains avoient bâties au de-là du Rhin, & que depuis l'Empereur Trajan les rétablit. On remarque entre les bizarreries étranges de Domitian, qu'il fit arracher les vignes de plusieurs Provinces, particulierement des Gaules. Ce qui fit dire au Philosophe Apollonius, grand ennemi de la tirannie: *Que ce Prince veritablement avoit consacré la virilité aux hommes, mais qu'il avoit châtré la terre.* Pour entendre cela il faut sçavoir qu'à son avenement à l'Empire, affectant la reputation de bon Prince, il avoit défendu de plus couper les jeunes garçons; car depuis quelque tems le luxe & l'inhumaine volupté des riches se donnoit impunément la licence de faire cet outrage à la nature, pour avoir des Eunuques à la mode des Orientaux.

An de J. C. 98. en Septembre. Sous NERVA *qui regna un an 4. mois, 4. jours, en vécut soixante-cinq, 10. mois 20. jours.*

Lorsqu'il eût été tué par une conspiration de ses domestiques, Coccejus Nerva fut élu par le Senat. A quelque mois de-là, ce bon Empereur monta au Capitole, & déclara à haute voix qu'il adoptoit Ulpie Trajan, qui étoit pour lors dans la Germanique superieure où il commandoit les troupes; de-là allant au Senat il lui donna le titre de Cesar, & le nom de Germanicus. L'année suivante il le fit son Collegue au Consulat, sans avoir d'autre vûë dans cette élection que le bien de la Republique; car il ne le touchoit ni de parenté, ni d'alliance, & il ne l'avoit jamais vû. Trajan étoit de race illustre, Espagnol de naissance, né dans la ville d'Italique qu'on nomme aujourd'hui Sevile. Ce très bon Prince à la clemence & à la justice duquel il ne se trouve rien d'égal que sa valeur & sa sagesse, & qu'on ne peut jamais nommer sans éloge, & sans souhaits, essaya de rétablir la discipline, les loix & la sûreté publique, que les dix premiers Empereurs avoient presque chassées du monde; il sçût allier ensemble la liberté & le commandement: deux choses que la violence de ses predecesseurs avoient fait croire incompatibles; & par un exemple sans défaut, montra à tous les Princes que le bien & la felicité des peuples doivent être la seule fin de la souveraineté.

An de J. C. 100. en Février. Sous TRAJAN. *qui regna 19 ans 6. mois, en vécut soixante ans.*

Nous lisons dans Pline le jeune que Spurinna qui lui avoit succedé au gouvernement de la Germanique, rétablit le Roi des Bructeres dans son Trône par la seule terreur de ses armes. Ses sujets l'avoient chassé, peut-être parce qu'il favorisoit les Romains: car ces Nations ne pouvoient souffrir que l'on eût intelligence avec eux. Tacite écrit

Vers l'an de J.C. 102.

Bructeres exterminez.

dans sa Germanie que les Bructeres furent entierement arrachez de leur païs par les peuples circonvoisins, soit en haine de leur orgueil, ou par le desir de profiter de leurs dépoüilles, ou par une faveur particuliere du Ciel envers les Romains « à la vûë desquels il en fut » tué soixante mille, non par leurs ar- » mes, mais s'il faut ainsi dire, pour » leur servir de spectacle & de diver- » tissement, comme un jeu de gladia- » teurs à outrance. » Or puisque les Romains purent voir ce carnage de dessus leur frontiere, il faut inferer necessairement qu'il se fit proche des bords du Rhin, vers où ce fleuve se partage en deux bras; car les confins des Bructeres y touchoient par cet endroit-là. Après cette sanglante défaite les Camaves & les Angrivariens ayant chassé les Bructeres, occuperent leur païs; & le este de ce peuple s'alla planter plus haut sur les bords du même fleuve vers la riviere de Lone dans la Comté de Nassaw, entre Cologne & le païs des Cattes, où il retint son ancien nom. Il pouvoit venir du mot Tudesque *Broek*, qui signifie marécage. Quelques-uns le corrompirent en celui de Boructaires, & de Bortaires. Voilà comme ces peuples guerriers tournant contr'eux-mêmes leur ferocité naturelle, laisserent les Gaules en paix pour longues années.

An de J. C. 120. Sous ADRIAN *qui regna 20. ans 11. mois, en vécut 62. 5. mois.*

Par la même discorde, ils donnoient lieu aux Romains de se méler dans leurs differends, & d'entrer plus avant dans leur païs par les intrigues, qu'ils n'eussent pû y pénetrer par la force. Ainsi Adrian ayant succedé à Trajan qui l'avoit adopté; car il étoit son cousin & Espagnol d'origine, donna un Roi aux Germains. Spartian le dit ainsi, mais il ne specifie point à quel peuple de cette nation; il y a apparence que c'étoit aux Bructeres. Cela arriva dans un voyage qu'il fit dans la Germanie. Delà il passa dans la grande Bretagne, & commença de tirer de travers de l'Isle cette muraille de plus de quatre-vingt mille de long, qui enfermoit les Provinces que les Romains avoient conquises, & les couvroit contre les irruptions des Barbares. A son retour il s'arrêta quelque-tems dans la Gaule Narbonnoise, & bâtit à Nîmes une Basilique d'une superbe structure à l'honneur de Plotine femme de Trajan, à laquelle il étoit redevable de son adoption. On l'appelle maintenant la maison quarrée. On croit aussi que ce merveilleux Pont du Gard à trois lieuës de Nîmes est de ses ouvrages, parce que les premieres lettres de son nom y sont gravées, & qu'on y voit une femme voilée qui semble être la Déesse Isis; car cet Empereur, comme on le prouve d'ailleurs, se plaisoit fort aux mysteres de la Religion des Egyptiens. Ce pont traverse une vallée qui est proche du Château de Privat, il a trois rangs, ou étages d'arcardes, élevez l'un sur l'autre, qui servoient d'acqueduc pour amener l'eau de la petite riviere du Gard dans la ville de Nîmes.

Va dans la Belgique.

Ses Bâtimens dans les Gaules.

On me permettra de marquer en passant, dans sa vie bien mêlée, à dire vrai, de vices & de vertus, deux ou trois singularitez, qui sont au dessus de toutes les loüanges. Outre qu'étant grand chasseur, il avoit avec l'aide de Boristene son genereux cheval, tué un épouventable lion qui désoloit les contrées de la Libye: je trouve qu'à son évenement, il remit à ses sujets vingt-deux millions d'or qui étoient dûs à son épargne, & l'année d'après encore une autre fort grande somme: liberalité qui le rendoit digne du commandement de l'Univers; que de tous les Princes qui

Trois choses fort remarquables.

An de J. C. 120. ADRIAN.

ont jamais porté couronne, il a été non seulement le plus instruit & le plus universel en toutes sortes d'arts & de sciences, mais encore très éloquent; & que dans ses expeditions militaires, & dans ses continuels voyages qu'il fit par toutes les provinces de son grand Empire, il ne marcha jamais autrement devant ses Legions, qu'à pied & téte nuë, quelque mauvais tems qu'il fit; ce qui lui causa peut-être cette grande perte de sang, qui le rendit hidropique, & dont il mourut avec de longues & cruelles douleurs, déclamant contre la pernicieuse multitude des Medecins, qui avoit plûtôt irrité que soulagé son mal.

IX. L'année d'auparavant sa mort n'ayant point d'enfans, il adopta un Cejonius Commodus; auquel il donna le nom de Lucius Ælius Verus, avec la prerogative de pouvoir porter en sa presence le manteau * d'écarlate & même de pourpre, mais sans or dessus, comme encore le titre de CESAR qui jusques là ayant appartenu aux seuls Empereurs, fut toujours depuis attribué à ceux qui étoient désignez successeurs à l'Empire. Tel est aujourd'hui le titre de Roi des Romains en Allemagne. Les Empereurs se reserverent celui d'AUGUSTE. Il est bon aussi de sçavoir que dans le siécle suivant; ils attacherent la qualité de NOBILISSIME à la personne de leurs fils aînez, comme étant destinez à leur succeder, & qu'après ils la communiquerent aussi à leurs puînez, méme aux fils de leurs freres & autres parens, si bien que ce Nobilissimat devint fort commun, aussi bien que le Patriciat, qui depuis fut institué par Constantin le Grand.

** Coccineum.*

Titre de CESAR donné aux successeurs destinez; celui d'AUGUSTE demeure aux Empereurs.

Titre de NOBILISSIME.

Ælius Verus étant mort, Adrian adopta avec les mêmes facultez Arius Antonin qu'on surnomma le Pieux originaire de Nîmes, & l'obligea de faire le même à l'égard de Marc-Aurele Antonin surnommé le Philosophe, & de L. Verus. Ce dernier étoit fils d'Ælius Verus, & l'autre fils d'un frere de Sabine femme d'Adrian. Antonin le Pieux eut ce bonheur, qu'il ne fut jamais obligé d'aller à la guerre en personne, durant vingt-deux ans qu'il regna; mais il prit grand soin des Gaules, y ornant de divers bâtimens les Colonies, les campemens d'hiver des Legions, & les Châteaux qui défendoient les bords du Rhin, y reparant les villes, entr'autres celle de Narbonne qu'un embrasement avoit toute défigurée, & racommodant les ponts & les voyes militaires, ou grands chemins de l'Empire. Aussi plusieurs croyent que cet *Itineraire d'Antonin*, que nous avons, fut dressé par son ordre. Pour le reste on trouve seulement qu'il debella les Germains par ses Lieutenans. Marc-Aurele Antonin dit le Philosophe, & qui l'étoit en effet autant par ses actions que par ses études, & Lucius Verus ses fils adoptifs lui succederent: & ce fut la premiere fois que Rome vit dans le temporel deux chefs, n'en faisant qu'un, tenir la puissance souveraine par indivis. Ils eurent diverses guerres avec les peuples de la Germanie; mais nous n'en sçavons aucun détail, parce que toutes les histoires que nous avons de ce tems-là, ne sont que de petits abregez qui ne donnent pour ainsi dire que les titres des choses. Un Auteur * marque que les Celtes d'au de-là du Rhin, c'est-à-dire les Germains, se repandirent impetueusement jusques dans l'Italie, & qu'ils furent repoussez par les Lieutenans de ces Empereurs. Un autre * que les Cattes s'étant débordés dans la Rhetie, & dans la Germanique premiere, ils les reprimerent par le moyen d'un Au-

An de J. C. 140. en Juillet. Sous ANTONIN le Pieux, *qui regna 22. ans deux mois.*

An de J. C. 163. en Mars. MARC-AURELE, & LUCIUS VERUS. *Le premier regna 19. ans, en vécut 59. Le second regna 9. ans.*

** Xiphilinus.*

** Julius Capitolinus.*

* Spartianus.

fidius Victorinus. Et un troisiéme, * que Julius Didianus qui depuis fut Empereur, & pour lors étoit Gouverneur de la Belgique, arrêta les irruptions des Cauces avec des troupes auxiliaires qu'il avoit levées tumultuairement dans sa Province.

La guerre qu'il eut contre les Quades & les Marcomans assistez des Sarmates, fut bien plus dangereuse. Les Marcomans, comme nous l'avons remarqué ailleurs, occupoient le païs que l'on appelle Boheme, & les Quades celui de Moravie & les environs. L'expedition étoit si importante, qu'elle desiroit la presence des deux freres, aussi se mirent-ils en chemin pour y aller ensemble: mais quand ils eurent passé les Alpes tous deux étant dans une même litiere, Verus fut frappé d'une apoplexie dont il mourut. Marc-Aurele ayant fait reporter son corps à Rome, continua sa marche.

An de J.C. 172. & suiv. MARC-AURELE seul. Guerre contre les Quades & Marcomans.

L'évenement montra qu'il n'étoit pas fort facile de mettre cette guerre à fin: car il y employa près de cinq ans. Et dans la premiere bataille qu'il donna à ces Barbares sur la foi d'un Oracle d'Esculape, supposé par je ne sçai quel imposteur, il perdit trente-trois mille hommes, vingt mille tuez sur le champ, & treize mille prisonniers. Ce dommage joint à celui que faisoit la peste dans ses troupes, le rendit long-tems incapable de rien entreprendre. Enfin ayant avec beaucoup de peine rassemblé une armée, il retomba dans un autre péril, qui fut si grand qu'il eut besoin de toute sa vertu, & de l'assistance du Ciel pour s'en tirer. Son armée s'étoit engagée auprès de la ville de Carnunte dans des lieux arides & montueux, dont les Barbares tenoient si bien toutes les issuës fermées, qu'il étoit impossible qu'elle en sortit, ni par ruse, ni par vaillance. Sur toutes les incommoditez que les soldats y souffroient, la disette d'eau les tourmentoit extrémement. Les grandes chaleurs de l'Eté allumoient une soif ardente jusques dans leurs veines, & les ennemis afin de la redoubler encore, les harceloient continuellement, de telle façon néanmoins qu'ils ne leur donnoient pas le moyen d'en venir à un combat. Or comme ils brûloient & languissoient de la sorte, sans esperance d'avoir de l'eau, même au prix de leur sang: voilà que tout d'un coup le Ciel se couvre de nuages noirs & épais, qui à l'instant versent sur les Romains une grosse pluye, & lancent sur les barbares une effroyable tempête de grêle, d'éclairs, & de foudres. Les Romains étoient si alterez, que lorsqu'il commença à pleuvoir, ce dit un Historien, * on les voyoit lever la tête, & ouvrir la bouche, pour recevoir quelques gouttes de rafraichissement. Après la pluye tombant plus fort, ils en recueïllirent dans leurs morions, & dans le creux de leurs boucliers en telle quantité, qu'ils en bûrent à longs-traits & en abreuverent aussi leurs chevaux. Cette grande avidité de boire les ayant mis tout en desordre, les ennemis ne perdoient point l'occasion de les venir charger; & ils en eussent eu bon marché, si cet orage ne les eût jettez eux-mêmes dans une bien plus grande confusion. Une furieuse grêle leur battant le visage les arrêtoit, & leur faisoit tourner la tête. Mille carreaux de flâme tombant sur eux de toutes parts, renversoient les uns, crevoient les yeux aux autres, & envelopoient hommes & chevaux, comme avec des feux d'artifice, qui les brûloient miserablement, sans qu'on les pût éteindre. La violence de la foudre desarmoit ces malheureux de diverses manieres; aux uns elle brisoit les jave-

MARC-AURELE seul.

An de J.C. 172.

* Dion Cassius.

Victoire miraculeuse obtenuë sur ces barbares par l'assistance du Ciel.

Qui verse de l'eau rafraichissante pour

les Romains, & des flâmes sur les Barbares.

An de J. C. 176.

MARC-AURELE.

lots dans la main, & leur faisoit tomber le bouclier du bras; aux autres elle enlevoit le casque de dessus la tête, & à quelques-uns elle fondoit les épées & le fer des lances, ou les mettoit en poudre. Il sembloit que le Ciel ne fit pleuvoir sur eux que du métail fondu, & de l'huile boüillante; & dans ces torrens que les nuées versoient, ils ne trouvoient pas une goutte d'eau. Les Romains au contraire en étoient merveilleusement rafraichis, & les flâmes ne s'attachoient point à eux, ou elles étoient aussi-tôt éteintes. Les uns ni les autres ne pouvoient comprendre quelle vertu inconnuë sçavoit si bien les distinguer d'ensemble, & leur départir avec tant de connoissance le courroux & la grace. Les Barbares tout éperdus, demi assommez, demi brûlez, n'avoient point d'autre refuge que de se jetter parmi les Romains: & l'Empereur les reçevoit fort humainement tant par sa bonté ordinaire, que parce qu'il ne lui appartenoit pas de tuer ceux qu'une autre puissance que la sienne faisoit tomber entre ses mains. Après cela ces nations feroces se soûmirent à sa volonté. Il leur accorda la paix, à condition qu'ils relâcheroient tous les prisonniers qu'ils avoient, mais quatre mois après ils reprirent les armes.

La verité de cette merveilleuse avanture se justifie par tous les Auteurs de ce tems-là, comme aussi par un très beau monument qui se conserve encore aujourd'hui dans la ville de Rome. C'est la Colomne d'Antonin: on l'appelle ainsi, parce que Marc-Aurele qui la fit tailler, avoit élevé dessus la statuë de cet Empereur. Le pape Sixte V. l'ayant reparée, y a mis celle de l'Apôtre S. Paul. On y voit en bas relief toute l'histoire de cette guerre, & entr'autres choses un Jupiter qui verse de toutes parts une grosse pluye entremélée d'éclairs, & de foudres. Le fait est donc constant: mais pour la cause, les Auteurs Chrétiens, & les Auteurs Payens en parlent diversement. Des Payens, il y en a quelques-uns qui attribuent ce merveilleux effet à un Arnuphis Egyptien, qui eut recours à son Dieu Mercure & autres démons de l'air, & par ses prieres magiques, les obligea de donner cette assistance aux Romains. Il y en a d'autres qui le rapportent à la vertu de Marc-Aurele, qui en effet étoit si grande, qu'elle meritoit bien que le Ciel s'armât pour sa défense. Mais les Chrétiens qui ont écrit vers ce siécle-là, gens de sainte vie, & de meilleure foi que les Payens, affirment tous, que cela se fit par les prieres d'une Legion Chrétienne qui étoit dans cette armée: on l'appelloit la MELITENE, parce qu'elle avoit été levée dans la ville & païs de Melitene en Armenie. Ils disent donc que comme Marc-Aurele avec son armée étoit dans le péril extrême que nous avons dépeint, & qu'il avoit en vain invoqué l'aide de tous ses faux Dieux: le Colonel de sa garde Pretorienne lui donna avis que les Chrétiens pouvoient tout obtenir de celui qu'ils adoroient. Que cet Empereur dans la necessité où il étoit ne négligea point ce moyen; & que la Legion Chrétienne s'étant mise en prieres, Dieu exauça les vœux de ses serviteurs, ouvrit les cataractes du Ciel, & pour l'amour d'eux sauva toute l'armée Romaine. Ils assurent de plus, qu'en récompense d'une si grande obligation que Marc-Aurele avoit aux Chrétiens, il écrivit * des lettres au Senat, dans lesquelles ayant raconté la chose comme elle étoit arrivée, il défendoit qu'on ne les mit plus en justice pour le fait de leur Religion, & condamnoit tous ceux qui se rendroient de là en avant leurs accusateurs, à être

An de J. C. 176.

MARC-AURELE.

Les Payens l'attribuerent faussement à un Magicien; la verité est que les prieres des soldats Chrétiens l'avoient obtenuë.

** Les Lettres ont été imprimées derriere l'Apologie de Justin Martyr.*

An de J. C. 176. MARC-AURELE.

brûlez tout vifs. Tertulien & Eusebe alleguent ces lettres pour justifier que ce miracle étoit dû à l'intercession des Chrétiens. Et certes Dion Cassius marque bien que cet Empereur écrivit au Senat sur cette victoire : mais il ne dit pas qu'il y parla des Chrétiens, & il raconte la chose tout autrement qu'eux. A cause de cela Xiphilin son abreviateur, l'accuse de malice ou d'ignorance, & rapporte pour l'en convaincre, que cette Legion fut toûjours depuis apellée LA FOUDROYANTE, OU LANCE-FOUDRE. Je ne veux point douter que ce nom ne lui eût été donné pour ce sujet-là, quoique je sçache qu'une autre l'avoit déja porté du tems d'Auguste pour quelqu'autre raison que l'on ignore.

Furieuse peste par tout l'Univers.

Le regne de cet Empereur eût été très heureux si la plus grande peste dont on ait jamais parlé, ne l'eût rendu funeste par une calamité universelle. Ce mal s'éprit sur les confins de la Perse, de-là il s'épandit par toutes les Provinces de l'Empire, sans en épargner aucune, & y moissonna plus de la moitié des habitans : en sorte que de beaucoup de païs qui avoient été fort peuplez, elle fit de vastes solitudes, qui depuis ce malheur, suivi de frequens ravages des Barbares, n'ont jamais pû se repeupler. Elle attaqua même les Legions Romaines, & ayant percé dans leur camp les ravagea de telle sorte, que Marc-Aurele ayant à faire la guerre contre les Marcomans, fut près de trois ans à les rétablir.

Il n'y a point autre chose à remarquer du côté des Gaules & de la Germanie du tems d'Antonin, ni de Marc-Aurele, si ce n'est qu'on veüille dire, comme font quelques-uns, que ce fut ce dernier, ou quelqu'un de ses Lieutenans, pour lui faire honneur, qui agrandit la ville d'Orleans, & peut-être y mena une Colonie. La vieille enceinte en étoit quarrée, bien petite en comparaison de celle d'aujourd'hui, & passoit par l'endroit où est la maison de l'Evêché ; où l'Evêque Nicolas de Netz ayant fait foüiller en l'an 1643. il se trouva sous les fondemens quantité de Medailles de Marc-Aurele. S'il y avoit déja en cet endroit-là une ville qui s'appelloit Gennabe, il ne fit que l'amplifier ; mais s'il n'y en avoit point & que Gennab fût Gien, comme quelques-uns le prétendent, & le nom semble les favoriser, il en jetta les premiers fondemens. Il seroit peut-être plus glorieux à cette noble ville de devoir sa naissance à un si grand Empereur, qu'à un ancien inconnu.

An de J. C. 176. MARC-AURELE.

Fondation de la ville d'Orleans par Marc-Aurele.

An de J. C. 180. Sous COMMODUS, qui regna 12. ans 9. mois. 14. jour, vécut 31. an

Ce Prince eût bien obligé l'Univers, s'il n'eût pas disposé de l'empire, comme d'une Métairie, & qu'il eût mieux aimé lui donner un chef par adoption que par generation. Le bonheur de son gouvernement & de celui de ses quatre derniers prédecesseurs montroit assez que c'étoit le vrai moyen qu'il faloit suivre pour la succession dans ce grand Etat, puisqu'il étoit électif, étant certain qu'il est plus facile à un bon Prince de choisir son semblable, que de l'engendrer. Mais au lieu d'être le Pere de sa patrie, il aima mieux l'être de son fils Commodus, & lui laissa la Couronne ; il est vrai qu'il lui donna des Tuteurs, mais ils se trouverent moins forts que ses vices, qui renverserent tout, & commencerent par le pere même, auquel on dit qu'il fit donner le boucon.

Sous un si méchant Prince la Germanique ne laissa pas d'avoir deux Gouverneurs de quelque mérite, Victorin, & ensuite Claudius Albinus. Le premier grand observateur de la justice, pria un

jour en particulier son Lieutenant ou Legat de ne rien exiger des sujets. Le Legat n'ayant point voulu le lui promettre, il monta dans son Tribunal, jura qu'il ne prendroit jamais de presens, & lui ordonna de jurer la même chose. Ce qu'ayant refusé de faire, il le contraignit d'abdiquer la magistrature tout sur l'heure. Claudius Albinus avoit été retiré de la Bithynie dont il étoit Gouverneur, pour venir reprimer les incursions que les Frisons faisoient dans les Gaules; (c'étoit vers la fin de l'Empire de Commodus.) Il s'acquitta fort heureusement de cet emploi, les ayant repoussé par de notables victoires, qui rendirent la tranquilité à ces Provinces. Mais elles furent encore une autre fois battuës du fleau de la contagion, qui y fit d'horribles ravages, comme en plusieurs autres païs.

An de J. C. 194. le 31. Décembre.

Le dernier jour de l'an de J.C. 194. l'Empereur Commodus la plus grande peste du genre humain, tant il étoit cruel & sanguinaire, fut étouffé dans un bain par le complot des principaux du Senat, de ses propres domestiques, & de sa femme même. Après sa mort l'Empire Romain fut ébranlé par de fort longues & violentes secousses. Ce malheur procedoit principalement de ce que n'y ayant point de succession assurée pour cette grande souveraineté; le Senat étant lâche, & sans force, le peuple sans autorité, les Provinces sous le joug des Legions, & Rome sous celui des Pretoriens, les soldats s'attribuoient le pouvoir de faire des Empereurs. Ils proclamoient ceux qu'il leur plaisoit pour de l'argent, par faction ou par caprice, puis ils leur ôtoient le commandement avec la vie pour le vendre à quelqu'autre qui n'en étoit pas meilleur marchand. Souvent ils les tuoient pour la même consideration qu'ils les avoient élus; ou parce qu'ils n'avoient point de vertu, ou parce qu'ils en avoient trop. Mais ils souffroient encore moins les derniers que les autres, d'autant que l'amour de la licence, & la crainte de la discipline leur representoient comme tirans tous ceux qui ne leur faisoient pas des profusions, ou qui entreprenoient de corriger leurs débauches; de sorte que si jusqu'à Commodus il n'en avoit péri que de méchans on peut dire que depuis lui, il en périt beaucoup de bons. Les armées qui étoient dans les Provinces en Gaule, en Illyrie, en Asie, en Afrique, croyoient avoir ce droit d'élire aussi-bien que les bandes Prétoriennes qui étoient à Rome: en sorte qu'on voyoit souvent trois ou quatre Empereurs à la fois; sous Galien il y en eut jusqu'à trente. Les Legions qui les avoient créez, les maintenoient par une guerre civile; la victoire donnoit le droit, & l'approbation du Senat suivoit le succez, mais tous ceux qui mouroient sans l'avoir euë, étoient reputez & appellez tirans.

Mort de Commodus.

An de J. C. 194. Cause des troubles & des boulevesemens dans l'Empire Romain.



An de J. C. 195. le 1. de Janvier. SOUS PERTINAX, *qui regna 3. mois, vécut 67. ans, 4. mois.*

X. Ces continuelles & violentes agitations, entr'ouvrirent, s'il faut ainsi dire, les remparts de l'Empire, & donnerent entrée aux Barbares dans le milieu de ses plus riches Provinces. Les vœux du Senat & des soldats Prétoriens, avoient substitué Pertinax en la place de Commodus; il ne la garda que trois mois, la sédition des memes Prétoriens, & la faction de Claudius Albinus, le firent périr au grand regret du Senat, & de tous les gens de bien. Son mérite éminent l'avoit d'une basse naissance élevé par tous les degrez des charges à celle de Consul & de Préfet de Rome.

en Avril. Quatre Empereurs.

Après sa mort il y eut en même tems quatre chefs portant tous le titre d'Empereur

JULIAN, SEVERE, NIGER, ALBINUS.

pereur, Didius Julianus à Rome, Septimius Severus dans l'Illiryque, Pescennius Niger dans l'Orient, & Claudius Albinus dans les Gaules. Le premier fut élû par les Prétoriens qui forcerent le Senat à y consentir ; les trois autres par les troupes des Provinces. Severe plus méchant, mais plus heureux & plus adroit que les trois autres, les opprima tous. Premierement étant accouru à Rome avec son armée, il obligea le Senat à se défaire de Julianus, qui n'avoit regné que deux mois. Après il alla attaquer Niger; & cependant il s'avisa, pour n'avoir pas deux ennemis à la fois aux deux bouts de l'Empire, de s'accommoder avec Albinus, le plus vaillant, mais le plus aisé à circonvenir. Il se mit donc à le caresser, lui offrit son amitié, & le pria de vouloir prendre le titre d'Empereur avec l'administration des Gaules & de la grande Bretagne. Albinus se tenant assez content d'être son compagnon, ne pensa point à se fortifier, & lui donna tout le loisir trois ans durant de rüiner Niger.

An de J. C. 196. Sous SEVERE, *qui regna 17. ans 15. jours, vécut 9. mois 15. jours.*

Si-tôt qu'il en fut venu à bout, il tourna tout d'un coup vers les Gaules, ayant envoyé saisir les passages des Alpes, & les entrées de l'Italie. Alors Albinus comme se reveillant d'un profond sommeil, repassa de la grande Bretagne où il étoit, & vint camper dans la Belgique. Quelques-uns s'imaginent que le Bourg d'Aubigni en Artois tient sa fondation & son nom de lui, parce qu'on y voit encore deux tombeaux d'ouvrage Romain, élevez le long de la grande voye militaire, qui passe par là & va vers la mer; toutefois il y a bien d'autres lieux en France qui portent ce même nom. Albinus ayant sejourné quelques mois en ce païs-la, resolut de s'approcher de l'Italie, d'autant qu'il sembloit que ceux qui en étoient les maîtres le fussent de tout l'Empire. Severe de son côté venoit à lui en grande resolution de le combattre. L'affaire se décida près de Lyon. Albinus s'étant tenu enfermé dans cette ville quelquetems pour attendre les renforts qui lui arrivoient de diverses parties des Gaules, & des Espagnes mêmes, mit enfin son armée aux champs. A la premiere rencontre il gagna une sanglante bataille sur Lupus, l'un des Generaux de son rival; à la seconde il perdit tout, Il est vrai que d'abord la journée balança: car si la pointe gauche de l'armée de Severe força la droite de la sienne, & prit son camp, son aîle gauche en même-tems eût pareil avantage, ses gens ayant attiré leurs ennemis dans des fossez couverts de gazon : de sorte que Severe lui-même y perdit son cheval ; & il y eût perdu la vie, si là-dessus ne fût arrivé Lœtus Lieutenant General, qui non seulement le dégagea, mais encore fit pencher la victoire de son côté. Elle coûta bien du sang de part & d'autre, mais beaucoup plus de celle d'Albinus, qui après cela n'osant plus paroître allà se cacher dans une maison sur le Rhône. Ayant appris qu'il y étoit investi, il voulut se dérober à la vengeance de son ennemi par une mort volontaire se donnant un coup d'épée dans le corps. Mais sa main tremblante n'adressa pas dans l'endroit mortel; il fut pris en vie & mené à Severe, qui lui fit trancher la tête, écarteler son corps, & jetter ses membres dans le Rhône, avec sa femme & ses enfans. Auparavant il poussa son cheval par dessus le cadavre, & le força à coups d'éperon de satisfaire son inhumanité plus que brutale. Il saccagea ensuite & brûla la ville de Lyon, * qui par ce moyen souffrit une seconde incendie, quelque

Albinus défait & tué par Severe, près de Lyon.

An de J. C. 199.

* *Herodian.*

cent quarante-huit ans après le premier.

An de J. C. 207. & suiv.

Cela fait il retourna en Italie, & de là marcha contre les Parthes, & ne revint en Gaule que trois ans avant sa mort. Je ne sçai pas s'il séjourna dans la Narbonnoise : mais il embellit Narbonne de plusieurs belles & somptueuses reparations. Entr'autres d'un pont pour passer les étangs & les marêts qui se trouvoient sur le chemin de cette ville à Beziers. Ce pont commençoit à un quart de lieuë de la ville, & finissoit au bord de l'étang de Cabestan; il étoit à petits arceaux, & construit de grands quartiers de pierre. Depuis qu'on a ouvert le passage de la garde-Roland, on l'a laissé déperir, & les voisins en ont emporté les materiaux pour bâtir leurs maisons. Les anciens titres l'appelloient pont *Septimien*, du nom de cet Empereur, & non pas Septiéme, comme le croit le vulgaire, qui l'ayant vû rompu en six ou sept endroits, a crû que c'étoient sept pons, & que le dernier s'appelloit pont Septiéme. Ceux du païs l'appellent aujourd'hui *Pont Sorme*. Il y en avoit un autre qui traversoit l'étang de Cabestan, ayant grand nombre d'arcades de pierre & fort larges. On en voyoit encore quelques restes du tems de nos Peres, mais les sables l'ont entierement couvert.

An de J. C. 211.

De la Gaule, Severe passa dans la grande Bretagne pour s'opposer aux incursions des Meates & des Calledoniens, c'étoient des peuples qui habitoient l'Ecosse. Il rabatit leur ferocité par plusieurs combats fort avantageux; & afin de les arreter tout-à-fait à l'avenir, il continua de bâtir cette muraille traversante, dont nous avons déja parlé, qui avoit plus de quatre-vingt mille pas de long.

En Février, Sous CARACALLA, & GETA. Le premier regna 6. ans 2. mois. Le dernier environ un an.

De ses deux fils le plus jeune se nommoit Geta, & l'aîné Antonin; le vulgaire donna à ce dernier le surnom de Caracalla, à cause qu'il avoit fait present au peuple de Rome de certaine sorte de vestes nommées Caracalles, qu'il avoit apportées des Gaules. Il étoit d'un naturel horriblement scelerat & cruel; & son propre pere reconnut bien qu'il avoit mis au monde un fils encore pire que lui: car il lui causa tant d'ennui & de fâcherie qu'il en mourut dans la ville d'YORK. L'Empire demeura donc aux deux freres, qui repassant par les Gaules s'en retournerent à Rome. Ils y regnerent ensemble quelque dix mois, mais Caracalla ne pouvant plus souffrir de compagnon, fit massacrer son frere Geta dans le sein méme de leur mere Julia Domna. L'année d'après il repassa dans les Gaules, & y exerça, comme par tout ailleurs, la tirannie qu'il avoit commencée par un fratricide; car il tua le Proconsul de Narbonne, rançonna les plus riches de ces Provinces, bannit plusieurs Officiers, & viola tous les privileges & les droits des villes. Au bout de quatre mois de séjour, étant dans la Narbonnoise il fut saisi d'une fiévre chaude que l'on crut mortelle. Sa maladie donna une courte joye; sa convalescence & ses cruautez redoublerent l'affliction publique. Au partir de là, s'acheminant contre les Parthes, il passa par la Rhetie, & par le païs des Daces. En chemin il remporta quelques legeres victoires sur les Germains & sur les Allemans, d'où il prit les titres de *Germanique* & d'*Allemanique*, comme Spartian nous le témoigne. Victor dit que les Allemans étoient une nation populeuse qui se battoit fort bien à cheval, & que cet Empereur les défit près de la riviere du Mein.

An de J. C. 211. CARACALLA.

Origine des Allemands.

Avant cela le nom d'*Allemands* ne se trouve point en aucun Auteur, voilà

pourquoi on s'eſt mis fort en peine de chercher leur vraye origine, & leur ancienne habitation. Il me ſemble qu'au couchant ils occupoient la rive droite du Rhin, depuis environ la ville de Bâle juſques un peu au deſſus du conflant du Mein, & au levant juſques vers la ſource de la même riviere. Les Sueves qui furent transferez en Gaule par Auguſte, & ceux que Marobodu us emmena dans la Boëme avoient tenu la plus grande partie de ces païs-là, leſquels étant demeurez ſans habitans à cauſe de ces tranſlations, il arriva, dit Tacite, *Que les plus legers des Gaulois, & ceux que la pauvreté rendoit les plus hardis, occuperent ces terres, & ſe mirent à les cultiver; puis les limites ayant été accrûës, & les garniſons plus avancées, ils furent reputez un coin de l'Empire, & une partie de la province:* Je ne ſçai s'il veut dire de la Rhetie ou de la Germanique ſuperieure. Il nomme ces terres-là champs *Decumates*, au moins ſi les premiers qui ont copié ſon original, n'ont pas corrompu le mot. Les curieux ſont fort en peine de ſçavoir ce que c'eſt. Les uns veulent que ce ſoit un nom propre de quelque terre ou de quelque peuple, les autres diſent qu'on donnoit aux Legions les champs qui étoient par de-là la frontiere, à la charge de payer la dixiéme partie de ce qu'ils y recueïlloient; & que l'Empereur Alexandre les leur délaiſſa en propre, afin de les obliger plus fort à les conſerver, & par ce moyen, d'accroître d'autant les bornes de l'Empire. Mais Tacite ne parle point là que les ſoldats euſſent jamais eu ces champs. Et s'ils les avoient eû, comment eſt-ce qu'ils les avoient laiſſé occuper à ces avanturiers? d'autres aiment donc mieux croire qu'on les appella *Decumates*, comme *Dixmables*, parce que peut-être les Romains les donnerent du commencement à qui les voulut labourer, à la charge d'en payer la dixme; & ſi *les plus legers & les plus pauvres des Gaulois* ſe jetterent dans ces terres vuides, il ne faut pas douter qu'à leur exemple il n'y en vint auſſi de la Germanie, peut-être même de la Rhetie & de la Pannonie: en ſorte qu'il ſe mit une nouvelle nation de ce ramas de toutes ſortes de gens, & qu'à cauſe de cette diverſité & mélange, on les nomma ALLEMANS, car ce mot ſignifie en langue Germanique, *Tout homme.* * C'eſt en effet l'étimologie qu'en donnoit l'Hiſtorien Aſinius Quadratus qui étoit Italien, & qui ſelon le témoignage d'Agathias avoit écrit ſoigneuſement des affaires de la Germanie. Cluverius prétend que ce même Quadratus vivoit avant Strabon: ainſi le nom d'*Allemand* auroit été connu plus de deux cens ans avant l'Empereur Caracalla. Mais ſi cela eſt ainſi, il y a lieu de s'étonner de ce qu'on ne le voit point dans aucun Auteur avant Spartian, & que Tacite ne l'a point mis, ni en l'endroit où il parle de l'occupation de ces champs Decumates, ni en aucun autre.

Premiere opinion.

* ALL tout, MAN homme.

Seconde opinion.

Ces doutes ont pû donner lieu à une autre opinion, qui conjecture que ce ramas étoit comme une ligue & une conſpiration de pluſieurs peuples Germains d'au de-là de l'Elbe, leſquels auſſi bien que tous les autres Barbares étant pouſſez d'une ardente paſſion de s'établir dans les riches Provinces des Gaules, ou du moins de les ravager à leur aiſe, vinrent ſe ſaiſir de ce poſte qui étoit preſque vuide, & d'ailleurs très avantageux, d'où ils pouvoient entrer comme il leur plaiſoit, ou dans la Province des Sequanois, ou dans la Germanique ſuperieure, ou dans la Rhetie; & que là ils commencerent à

An de J. C. 211. CARACALLA.

porter le nom d'ALLEMANDS, témoin de leur vertu guerriere, & qui vouloit dire qu'ils étoient *tout-à fait hommes*, qu'ils avoient un courage mâle & hardi. Je sçai bien encore qu'il se trouve des Auteurs, qui considerant que plusieurs peuples ont été dénommez des rivieres qui passent dans leur païs, croyent qu'on peut dériver le nom d'Allemand de la riviere d'Alamon, ou Alm, qui en effet coule au milieu des terres qu'ils occupoient, & va se perdre dans le Danube.

Troisiéme opinion.

Mais laissant cette critique à part, il y a trois choses bien constantes : l'une que les Allemands faisoient partie de la grande Germanie ; l'autre que néanmoins les Historiens de ce tems-là les distinguoient des Germains, ne comprenant sous ce nom de Germains, que ceux qui habitoient entre le Rhin, le Mein, l'Elbe & l'Ocean ; & la troisiéme, qu'ils ont donné le nom à tous les peuples de la Germanie, au moins dans notre langue Françoise, & dans l'Italienne ; car dans la leur & dans l'Espagnole, ils se nomment Tudesques. Au reste ceux qui soûtiennent que ce furent des Gaulois & autres peuples qui occuperent ce païs, ne sçauroient nous dire quand ils commencerent à se revolter contre les Romains, & à se mettre en liberté ; ni ceux qui croyent que c'étoient des peuples Trans-Elbins, ne peuvent nous marquer au vrai quand est-ce qu'ils vinrent se planter là. Une nation si noble & si puissante méritoit bien cette petite discussion.

Allemands distinguez des Germains, donnent le nom a toute la Germanie.

An de J. C. 219. En Avril. Sous MACRIN, & DIADUMENIAN, *qui regnerent 1. an 2. mois.*

Les méchancetez execrables de Caracalla furent punies par le cruel attentat d'Opilius-Macrinus son préfet du Prétoire. Comme il étoit en Mesopotamie, faisant assez heureusement la guerre aux Perses, ce traître le fit assassiner par un Centurion, puis ayant gagné la faveur des soldats, qui ignoroient qu'il fût l'Auteur de ce meurtre, il envahit l'Empire auquel il associa son fils Diadumenian, âgé seulement de dix ans. A peine avoit-il regné quatorze mois, que les soldats le méprisant, parce qu'il s'étoit laissé battre deux fois par les Perses, & d'ailleurs l'ayant pris en haine pour son orgueil brutal, & parce qu'il vouloit moderer leur paye qui étoit trop excessive, chercherent un autre Empereur.

An de J. C. 220. en Juin. ELAGABALE *regna 3. ans 9. mosi, 14. jours, vécut 18. à 19. ans.*

XI. Julia Domna femme de Severe, avoit une sœur nommée Mœsa qui avoit deux filles, Sœmias & Mammæa, toutes deux mariées en Syrie à deux Seigneurs qualifiez ; la premiere aussi impudique & méchante, que l'autre étoit sage & vertueuse. Ces deux sœurs avoient chacune un fils ; celui de Soemias s'appelloit Avitus, qu'on a surnommé Elagabalus à cause qu'il étoit Prêtre du Soleil, que les Syriens appelloient ainsi ; celui de Mammæa portoit celui d'Alexian, qu'on changea en celui d'Alexandre. Les soldats choisirent Elagabalus, parce que sa mere assûroit effrontément qu'elle l'avoit eu de Caracalla, & sous ses auspices ils gagnerent une bataille sur Macrin, lequel s'étant mis en fuite d'un côté, & son fils de l'autre, ils furent attrapez par les chemins, & tous deux massacrez sur l'heure. Elagabale n'avoit pas encore seize ans, mais sa mauvaise inclination & les exemples de l'effrontée impudicité de sa mere, lui faisoient déja surpasser de bien loin toutes les turpitudes, & les infamies de Tibere & de Neron. Dans la troisiéme année il adopta son cousin germain Alexandre, qui étoit à peu près de même âge que lui : mais après le voyant trop aimé des soldats, il attenta plusieurs fois sur sa vie.

An de J. C. 224. en Mars. ALEXANDRE *regna en tout 13. ans 9. jours.*

L'horreur qu'ils eurent de cette méchanceté & de ces abominations continuelles, les anima si fort, qu'ils le tuërent de cent coups, lui & sa mere, & traînerent son corps à la riviere. Le même jour

ils saluërent son cousin Empereur : celui-ci regna treize ans en grand & sage Prince : mais comme il commença à se détourner de la bonne voye, les troupes qu'il traitoit avec trop de rigueur, se mutinerent par les intrigues de Maximin, & le tuërent & sa mere après lui. Ce qui se fit dans le bourg de Sicelia sur le Rhin près de Mayence : Ortelius croit que c'est Ober-Wesel. Ce Maximin étoit fils d'un pere Got, & d'une mere Alaine, & avoit été pâtre dans sa premiere jeunesse. Depuis ayant quitté ce métier pour celui de la guerre, il étoit parvenu aux grandes charges. Peu après qu'il se fut fait élire Empereur, un certain Magus homme de qualité, se sentant appuyé du Senat, & aimé des soldats, fit dessein de le perdre en rompant un pont lorsqu'il seroit passé pour aller combattre les Germains, afin qu'il demeurât à leur merci. Maximin en ayant eu avis, le fit massacrer lui-meme, & plus de quatre mille hommes, qui étoient complices en effet, ou qu'il voulut faire tels. Cependant Claudius-Quartinus General des troupes étrangeres qui étoient en Orient au service de l'Empire, fâché de ce qu'il l'avoit destitué de cette charge, souffrit qu'elles le proclamassent Empereur : mais bientot après il fut égorgé en dormant par celui méme qui l'avoit le plus porté à accepter cet honneur.

An de J. C. 237. en Mars. MAXIMIN *regna 3. ans quelques mois.*

CLAUDIUS-QUARTINUS.

L'année suivante Maximin s'étant rendu execrable par ses inhumanitez plus que barbares, le Senat pour lequel il avoit ouvertement déclaré une cruelle haine, approuva par un decret d'élection, Gordian le vieux Proconsul d'Afrique, que quelques troupes avoient proclamé en ce païs-là, & qui avoit associé son fils de même nom. Le pere avoit près de quatre-vingt ans, & le fils pour le moins quarante-cinq. Ils ne durerent que treize mois : car un Capellianus chef du parti de Maximin en Afrique, vainquit & tua le fils en bataille, & le pere s'étrangla de desespoir.

An de J. C. 239. GORDIAN *pere & fils, regnerent 1. an 3. mois.*

CAPELLIANUS.

Ensuite de quoi le Senat choisit à Rome deux Seigneurs de race Patricienne & fort âgez, Pupienus-Maximus, & Cælius-Balbinus. Maximin marchant contr'eux, fut tué par ses propres soldats, comme il assiegeoit Aquilée, qui tenoit le parti du Senat. Mais les gens de guerre licentieux & insolens, ne pûrent longtems souffrir leur conduite trop reglée, ni l'autorité du Senat qui s'élevoit trop à leur fantaisie, par le moyen de ces Empereurs, ils les massacrerent tous dans des jeux publics qui se célébroient à Rome.

An de J. C. 249. PUPIENUS, & BALBINUS, *regnerent peu de mois*

Antonin Gordian qui étoit pour lors à Carthage, prit leur place. Il étoit fils ou neveu du jeune Gordian, & ces deux Empereurs à la requête du Senat & des troupes, l'avoient nommé Cesar. Les Carthaginois n'étant pas contens de lui, élûrent un certain Sabinian : mais quand ils se virent assiegez par le Gouverneur de Mauritanie, ils livrerent ce malheureux pour obtenir leur pardon.

GORDIAN II. *regna 5. ans quelques mois.*

Ce Gordian avoit tenu le commandement quelque cinq ans : lorsque Philippe son Préfet du Prétoire, Arabe de naissance, & fils d'un Capitaine de voleurs, s'étant concilié les bonnes graces des soldats, l'obligea de le faire son compagnon à l'Empire. Et non content de cet honneur, le tua après sur les confins de la Perse, & associa son fils nommé Philippe comme lui, bien qu'il n'eût pas encore sept ans.

An de J. C. 245. en Mars. PHILIPPES, *pere & fils, regnerent 7. ans*

Le Senat ayant horreur de sa perfidie, & redoutant ses violences, élut un Seigneur nommé Hostilianus pour le lui opposer : mais celui-là ayant eu avis que Philippe descendoit en Italie

HOSTILIAN.

avec une puissante armée, se donna la mort, s'étant fait ouvrir les veines.

MARINUS.

La septiéme année des Philippes, les Legions de Pannonie saluërent Empereur un Carvilius Marinus, qui étoit leur General; mais peu après elles s'en dégoûterent, & le mirent à mort. Celles de Syrie en firent autant à Papian, Aurelius Victor le nomme Jotapian: lequel, tout orgüeilleux d'être de la race d'Alexandre Severe, s'étoit fait proclamer à la priere des peuples de ces Provinces-là, qui ne pouvoient souffrir les brigandages de Priscus, frere de Philippe.

An de J. C. 253. en Janvier. DECIUS *regna 1. an 3. mois depuis la mort des Philippes.*

Messius Decius natif de Bude en Pannonie, envoyé par Philippe pour châtier ceux qui avoient favorisé l'attentat de Marinus, ne lui fut pas plus fidele que lui-même l'avoit été à Gordian. Il se laissa saluër Empereur à la persuasion de ceux qui craignoient le châtiment; & joignant leurs forces avec celles qu'il avoit amenées, tourna la tête vers l'Italie, où il envoya devant ses satellites, qui tuërent les deux Philippes, le pere à Veronne, & le fils à Rome.

LUCIUS PRISCUS.

Pareil sort eut Lucius Priscus, frere de Philippe le pere, & General des Legions de Syrie, par lesquelles il s'étoit fait nommer Empereur, lorsqu'il avoit appris la mort de son frere, & celle de Papian.

Decius, pour se fortifier davantage, déclara son fils Auguste, & fit pareil honneur à Hostilian son gendre, & fils de cet Empereur de même nom, dont nous avons parlé. Toutes ces prévoyances, & tous ces arcs-boutans n'affermirent point sa domination: il périt avec toute sa maison dès la seconde année; son regne de courte durée n'ayant été mémorable que par une longue suite de calamitez que sa perte traina après elle, & par une atroce persécution que ses Edits avoient excitée contre les Chrétiens. Comme il étoit allé en Mœsie faire la guerre aux Goths qui s'étoient jettez dans cette Province-là avec 70000. hommes commandez par leur Roi, qui se nommoit Cniva, la trahison de Tribonianus Gallus qui avoit le commandement des troupes sur cette frontiere, lui fit perdre la bataille. Ce fut près de Nicopoli, ville que Trajan avoit bâtie pour conserver le souvenir des victoires qu'il avoit remportées sur les Daces. Son fils Etruscus Decius y demeura mort d'un coup de fléche, & lui en s'enfuyant fut englouti avec son cheval dans la fondriere d'un marais.

An de J. C. 253. DECIUS.

Presque en même tems Hostilian son gendre qu'il avoit laissé à Rome, y mourut de la contagion. Valens Licinian son frere prit avidement sa place. Cependant le traître Gallus s'étoit fait proclamer par les Legions, & avoit communiqué la pourpre Imperiale à Vibie Volusian son fils. Licinian allant au devant de lui pour le combattre, fut abandonné & tué par ses gens de guerre dans l'Illyrie. Sous le régne de Gallus & de son fils il y eut une peste plus cruelle que les deux précedentes.

An de J. C. 254. en Avril. GALLUS, & VOLUSIAN *regnerent 2. ans 4. mois.*

Ces deux Empereurs n'avoient pas regné deux ans & demi, que les Legions de la Pannonie se retirerent de leur obéïssance, & proclamerent un Emilian qui étoit leur General. Comme ils marchoient contre lui, ses intrigues firent mutiner leur armée, qui les massacra dans la ville de Lerano. Au bout de quatre mois elle traita de même cet Emilian; puis toutes les deux armées se trouverent vers Valerian, personnage d'une si solide & austere vertu, que Decius lui avoit commis la charge de Censeur. Le Senat & les Seigneurs Romains desiroient ardemment de l'a-

EMILIAN. *An de J. C. 257. en Janvier.* VALERIAN, & GALLIEN *regnerent ensemble 6. ans depuis la mort de Gallus & de Volusian.*

An de J. C. [illegible] VALERIAN.

voir pour chef, si bien que se trouvant dans les Gaules, où Gallus & Volusian l'avoient envoyé pour leur amener les Legions de ce païs-là, il y reçut le titre d'Empereur, & son fils Gallien qui étoit à Rome, celui de Cesar : son pere le lui changea peu après en celui d'Auguste.

Ces frequens changemens & autres desordres [illegible] aux Barbares à se jetter de tous côtez sur l'Empire.

XII. Il y eut ainsi en moins de trente-huit ans, dix-sept ou dix-huit Empereurs, dont les promotions & les destitutions changeoient autant de fois toute la face des affaires, & comme des crises violentes, agitoient perpetuellement la constitution de ce grand corps, & consumoient ses forces au dedans. L'insolente audace des soldats, & l'ambition dereglée de leurs principaux Officiers se fomentant mutuellement, étoient les principales causes de tous ces desordres. Ils se jouoient de la pourpre sacrée comme d'un habit de loüage, qu'ils donnoient à celui qui en offroit le plus. Durant ces changemens tout étoit ou en combustion ou en défiance; les frontieres mal gardées, les armées bandées les unes contre les autres, rebelles à leurs chefs, ennemies ou jalouses du Senat. La plûpart de ces Empereurs n'avoient ni naissance, ni vertu; leurs finances & presque toutes les sources dont on en pouvoit tirer avoient été épuisées par les prodigalitez immenses de Commodus, de Caracalla & d'Elagabale. Leur Cour ni leur conseil n'avoient point de gens d'honneur, mais des scelerats, des boufons, des gens de theâtre, de berlan, & de prostitution, des flateurs, des calomniateurs, & des donneurs d'avis. Les particuliers qui avoient quelque puissance, au lieu de remedier à ces maux, les augmentoient, & ne songeoient qu'à faire leur partie pour acheter l'Empire. D'ailleurs les Provinces étoient demi desertes, non seulement par la peste qui avoit été horrible sous Marc-Aurele, & sous Commodus, puis sous Caracalla & sous Gallus : mais encore plus par les voleries des Gouverneurs, & des Intendans des mauvais Princes, qui étant la plûpart ou gens du bas peuple, qui eussent eu honte de nommer leur grand pere, ou des esclaves affranchis, & autre semblable canaille sans honneur & sans pitié, se plaisoient à faire sentir aux autres la misere & la servitude dont ils portoient encore les fletrissures. Les Barbares étoient bien avertis de tous ces desordres, ils sçavoient le foible & les défauts de cet Empire, & connoissoient les endroits par où ils le pouvoient entamer; les Romains même les y avoient introduits en composant des Legions toutes entieres de leurs soldats, & les élevant aux plus grandes charges. Ainsi l'avidité du butin presque certain, l'air plus doux des Provinces Romaines, la passion de se venger des torts qu'ils leurs avoient faits & le juste desir d'assurer leur liberté contre l'ambition effrenée de ces Dominateurs de l'Univers, les invitoient de prendre ces occasions favorables pour se jetter sur ce grand corps emperré, divisé & affoibli. A l'exemple des plus proches, leurs voisins y accouroient; ceux-là excitoient les plus éloignez, qui en attiroient d'autres jusqu'à l'extremité du Nord & des plages de la Scythie les plus reculées. De sorte que cette chaleur ayant, pour ainsi dire, fondu les glaces du Septentrion, il se fit un débordement épouventable de Barbares, qui croissant ou diminuant à plusieurs reprises deux cens ans durant, rompit enfin toutes les digues, & arracha les Provinces de l'Occident à l'Empire. Il ne faut donc point s'étonner si depuis le regne des Antonins vous voyez de tems

An de J. C. 2[illegible]. VALERIAN.

Provinces desolées par ces ravages, par la peste, & par [illegible].

An de J. C. 2[illegible]. VALERIAN.

Dans ce deluge de Barbares, [illegible]

An de J. C. 258. VALERIAN.

en tems paroître des peuples, dont le nom même étoit inconnu aux anciens Geographes, si vous commencez à entendre le nom des Allemands, des Goths, des François, des Bourguignons, tous peuples très-fameux, & de quantité d'autres de moindre reputation, dont plusieurs même ont passé comme un torrent, sans qu'il en soit demeuré aucuns restes.

Ce n'étoit pas seulement les causes que nous avons marquées qui les faisoient sortir de leurs terres natales; c'étoit quelque-fois la peste ou la sterilité, ou la famine, ou les inondations; quelque-fois l'abondance d'hommes, quand elle étoit si grande, que le païs ne la pouvoit nourrir : souvent la discorde & les factions, parce que tous ceux du parti vaincu, quittoient la place aux vainqueurs, & s'en alloient avec leurs Chefs : souvent aussi les armes de leurs voisins, qui pour quelque querelle ou par convoitise, ou étant expulsez eux-mêmes par d'autres, les chassoient, ou les transplantoient, ou les vouloient réduire en servitude; ce qu'ils trouvoient si insupportable, qu'ils aimoient mieux leur abandonner tout, & aller chercher leur habitation autre part. Or il étoit d'autant plus facile qu'ils changeassent de demeure, qu'ils n'avoient aucun attachement qui les arrêtât en un endroit : point de villes ni de forteresses, peu ou point de bâtimens de pierre, point d'ameublemens, point de jardinages, ni aucune de toutes ces commoditez qui font aimer un lieu plus qu'un autre. Les Germains avoient seulement des chaumieres, & des cavernes, telles que nous les avons décrites : les Sarmates, & les Scytes des chariots couverts : les Arabes des tentes. Tout leur bien & tout leur ménage consistoit en leur famille en leur bétail, & en leurs armes : ainsi sans beaucoup de perte, sans beaucoup de regret & avec peu de peine, ils pouvoient quitter le païs qu'ils habitoient. Il ne seroit pas mal aisé de prouver que quelques-uns d'entr'eux en ont changé diverses fois dans l'espace de peu d'années. Voilà pourquoi il est presque impossible de trouver quelle a été leur premiere demeure; peut-être même qu'ils n'en ont jamais eu de bien certaine, & qu'ils ayent gardée long-tems. Ces choses meurement considerées, il est vrai de dire, que de tant de conjectures que divers Auteurs raportent touchant l'origine de ces nouveaux peuples, il y en a très-peu qui touchent au but, & que tel en parle le plus hardiment, qui est le plus éloigné de la verité. En effet, quelqu'un oseroit-il se vanter de la pouvoir bien suivre à la piste dans ces frequens & presque continuels changemens, dans ces mélanges & dans ces appellations differentes : de la trouver dans la confusion des Auteurs de ce siecle-là, qui parlent si peu exactement, qui ignorent la Geographie de ces païs éloignez, qui rappellent d'anciens noms pour de nouveaux peuples, ou anticipent ceux qui n'ont été donnez que beaucoup d'années après le tems dont ils parlent, qui s'y trompent quelques-fois par la ressemblance, & d'un en font plusieurs, ou de plusieurs n'en font qu'un ? Il faut avoüer que ce sont des difficultez insurmontables, & que si elles donnent bien de l'exercice aux Critiques, c'est le plus souvent sans fruit, non pas toutes-fois sans mérite, puisque l'étude de l'antiquité est toûjours loüable.

Les causes qui faisoient que ces peuples changeoient de païs si souvent.

Celles pourquoi il est impossible de dire précisement leur demeure.

Au reste, lorsque dans les Historiens on voit naître des peuples, dont auparavant on n'avoit point oüi parler, il faut dire ou que ce sont en effet des peuples

Pourquoi les peuples ont changé de nom.

An de J. C. 258. VALERIAN.

ples nouveaux, ou ſeulement de nouveaux noms. Si c'eſt le premier, il faut croire que ces peuples venoient d'un païs ſi lointain, que les Romains n'en avoient encore eu aucune connoiſſance. Si c'eſt le ſecond, il peut y en avoir quatre ou cinq differentes cauſes. La premiere, que comme une nation contenoit ſous ſoi pluſieurs peuples, il pouroit être qu'un de ces peuples ſe ſeroit approprié le nom de celle ſous laquelle il étoit compris: ainſi l'on prouve que les Cattes, qui étoient un peuple de la nation Suevique, ſont appellez Sueves abſolument par Ceſar. En ſecond lieu, il eſt certain qu'un méme peuple étoit autrement appellé par les ſiens, autrement par les étrangers. Ne trouvons-nous pas que ceux que les Grecs appelloient Scythes, ſe nommoient en leur propre langue Colobiens, & que ceux à qui les Latins ont donné autrefois le nom de Germains, & les François & les Italiens celui d'Allemands, ſe donnent celui de Tudeſques? Or il ſe peut faire qu'on a changé le nom originel d'un peuple, pour lui impoſer celui dont les étrangers l'appelloient, ou bien, que pour quelque ſujet les Romains ou les Grecs qui accommodoient toutes choſes à leur mode, lui en auroient forgé un nouveau. En troiſiéme lieu, il a pû arriver qu'un méme peuple ou un ramas de pluſieurs vagabons, ſe ſera dénommé de quelque ſobriquet ou nom de faction, ainſi que dans ce dernier ſiécle, des Païſans revoltez de Pologne & de Ruſſie, ſe ſont appellez Coſaques: ou enfin qu'il y auroit eu dans un grand peuple, un Canton, ou un bourg qui s'étant fait conſiderer dans quelque mémorable rencontre, lui auroit donné ſon nom. Ainſi celui du bourg de Schweits s'eſt étendu à toute la nation Helvetienne. Ceux qui auront médité comme j'ai fait ſur cette matiere, jugeront ſi ces obſervations ſont raiſonnables: pour moi je les ai crû neceſſaires à mon ſujet. Je retourne à ma narration.

ALEXANDRE. Le débordement des Germains fut grand ſous l'Empire d'Alexandre.

Le débordement de ces Barbares fut plus grand ſous l'Empire d'Alexandre qu'il n'avoit encore été. Tandis qu'il ſejournoit à Antioche, où il donnoit les ordres pour aſſûrer cette frontiére contre les Perſes, il apprit que les Germains ayant paſſé le Rhin & le Danube, attaquoient tout-à-la fois les Gaules & l'Illyrique. L'Hiſtorien ne ſpecifie point quels Germains c'étoient: mais à mon avis, ceux qui paſſerent dans l'Illyrique devoient étre des Allemands, n'y ayant de-là juſqu'en Italie, que ſept ou huit journées de trajet. Cette irruption portoit l'épouvante juſques dans Rome: voilà pourquoi Alexandre fut conſeillé de venir dans les Gaules, où s'étant campé près de Mayence, il fit un pont ſur le Rhin pour paſſer ſon armée en Germanie. Il menoit avec lui grand nombre de Sagittaires des Provinces d'Orient, & grand nombre de Mauritaniens fort adroits à lancer la zagaye; tous leſquels étant armez à la legere, & fort diſpos, combattoient de loin avec beaucoup d'avantage: car ils perçoient ces grands corps des Germains à coups de trait, & les fatiguoient fort en voltigeant à l'entour d'eux. Toute-fois quand ce venoit au joindre, les Germains n'avoient pas du pire: tellement qu'Alexandre n'oſant hazarder un combat general, ſe reſolut de racheter la paix à force d'or, * dont ils étoient devenus très avides. Avant lui, Domitian & Caracalla avoient bien acheté quelques ôtages pour faire croire qu'ils les avoient pris en guerre: mais il fut le premier Empereur de reputation qui paya pour ne pas être vaincu.

** Autrefois ils avoient plus aimé l'argent.*

Il achete la paix d'eux.

An de J. C. 258. VALERIAN.

Ce qui redoubla leur hardiesse, & leur ôta tout-à-fait la crainte, lorsqu'ils virent qu'un Prince de cette vertu avoit lui-même si mauvaise opinion de ses troupes, qu'il trouvoit plus sûr de donner de l'argent, que de donner combat. Ce n'est pas qu'il se défiât de leur vaillance, mais il se défioit de leur fidélité, à cause qu'il les avoit irritées par de trop severes traitemens, & qu'il venoit de menacer de les casser. Ce procedé lui avoit une premiere fois bien réussi en Orient: mais à celle-ci il causa sa perte. Ce qui est bon dans un tems, & avec de certaines circonstances, est très pernicieux en un autre: si bien qu'en Politique, comme en Medecine, & en Jurisprudence, les exemples servent plus à remplir un discours, qu'à former un bon & certain raisonnement. Maximin, qu'il avoit fait General de son armée, ou qui, comme dit Herodian, avoit la charge d'exercer & d'aguerrir les nouvelles levées, se servit contre lui du mécontentement de ces Legions, & de l'insolence de ces jeunes soldats qu'il gouvernoit.

MAXIMIN.

Ce perfide usurpateur étant d'ailleurs grand Capitaine, & desirant effacer la honte de son assassinat, & se montrer plus digne de l'Empire, que celui à qui il l'avoit ôté, voulut avant que d'aller à Rome, poursuivre chaudement la guerre contre les Germains. Il gagna sur eux de grandes victoires, à l'honneur desquelles son fils Maximin eut beaucoup de part, ravagea & désola plus de quatre cens mille de leur païs, & en fit un si terrible massacre, qu'il sembloit être né pour exterminer toute la nation. Mais le Senat l'ayant déposé, & élû Pupienus & Balbinus, parce qu'il se montroit encore plus cruel envers les Citoyens, que redoutable aux ennemis, il fut obligé de quitter son entreprise, & de porter ses armes en Italie, où il périt. Gordian le jeune son successeur eut aussi quelque avantage sur les Germains, & sur les Goths, comme témoigne son épitaphe dans Julius Capitolinus: mais nous n'en sçavons rien davantage.

VALERIAN. Ses victoires sur les Germains.

Du tems de l'Empereur Decius, il s'émût une guerre civile dans les Gaules, que ce Prince appaisa aussi-tôt. Eutrope qui nous l'apprend, ne specifie point qui en étoient les moteurs, ou les troupes Romaines, ou les peuples desesperez par les oppressions. La Chronique Alexandrine qui raconte souvent les choses tout autrement que les Auteurs de ces mêmes tems, marque qu'il mourut en allant à la guerre contre les FRANCS: & voilà la premiere fois que nous trouvons le nom de cette Nation. Mais les autres Auteurs disent bien expressément qu'il perdit la vie en une bataille contre les Goths & les Scythes. Tellement que s'il y avoit quelque étincelle de verité en ce que dit cette Chronique, il faudroit croire que les Francs étoient Scythes, & qu'en cette occasion là, ils étoient joints avec les Goths. A cette conjecture on en pourroit ajouter une autre, qui est, que plusieurs de nos plus anciens Chroniqueurs ont écrit que les Francs demeuroient proche les Paluds-Meotides, où ils avoient bâti la ville de Sicambrie; que Valentinian les avoit armez pour déloger les Alains des Postes inaccessibles qu'ils tenoient dans ces Paluds, d'où ils tourmentoient incessamment les Provinces voisines; qu'ayant heureusement mis à fin une si haute entreprise, il leur avoit donné l'exemption de tout tribut pour dix ans, & avec cela leur avoit imposé le nom de *Francs*; que les dix ans étant expirez, il envoya un Commissaire dans leur païs pour exiger le tribut

An de J. C. 258. VALERIAN.

LES FRANÇOIS PAROISSENT.

Conjecture historique.

An de J.C. 258. VALERIAN.

comme auparavant : mais qu'ayant une fois gouté la douceur de la liberté, ils refuserent de le payer, & même tuë-rent les exacteurs ; que ce ne fut pas toute-fois impunément : car Aristarque Maître de la milice de cet Empereur, y étant allé avec une puissante armée, les vainquit en une sanglante journée, où leur General Priam demeura mort sur la place ; si bien que ne pouvant plus résister, ils aimerent mieux quitter le païs que de rentrer sous le joug, & que pour se vanger ils s'allerent jetter parmi les peuples de Germanie, ennemis jurez des Romains ; qu'ayant pour chefs Genobaud, Marcomir, & Sunnon, ils entrerent dans la Turinge, où ils demeurerent quelque-tems, puis s'enhardirent de passer le Rhin ; qu'en sortant de Pannonie, ils y avoient laissé une partie de leurs gens qui y avoient élû un Roi nommé Turcot, en l'honneur duquel ils avoient pris le nom de TURCS. Je sçai que tout ce narré est plein de fables, & d'anacronismes, mais je suis persuadé qu'il n'y a gueres de vieux contes qui n'ayent quelque fondement dans la verité, & que c'est l'aimer en effet, que de la chercher jusqu'au milieu des erreurs & des fausses circonstances, à dessein de l'en degager.

Dans l'ancienne histoire, comme dans la nature, les premiers principes des choses sont si cachez qu'on ne les sçauroit découvrir. Rome & Athenes, les deux plus nobles villes, & les plus sçavantes qui ayent jamais été, n'ont point sçû au vrai leurs commencemens & leurs fondateurs ; comment est-ce donc que nos François plus guerriers que curieux nous auroient laissé des monumens de leur origine. En effet, quoique plusieurs ayent travaillé à la chercher, pas un ne l'a encore demontrée : ils n'ont tous réüssi qu'en ce seul point, qu'ils ont bien détruit l'opinion des autres, mais ils n'ont sçû établir la leur. Il est bon néanmoins de marquer les plus communes, sinon pour l'instruction, au moins pour la curiosité.

Dix differentes opinions sur l'origine des François.

An de J. C. 258. VALERIAN.

Personne, que je croi, ne veut plus suivre celle qui dit que Ciceron a fait mention des François dans la neuviéme Epître * à Atticus, sous le nom des Frangons ; ni celle encore qui pense les avoir rencontré dans le quatriéme livre de Strabon, où ils lisent que *les Vrenques & les Gennaunes sont voisins des Vindeliciens, & des Noriques.* Car pour la premiere, les Critiques ont assez vérifié qu'il n'y avoit dans cette Epître *Frangons*, mais *Fangons*, & que c'est un nom propre de quelques Soldats veterans, non pas d'un peuple ; & pour la seconde, ils montrent aussi fort clairement, qu'il ne faut pas lire dans Strabon le mot de *Vrenques* ou *Brenques*, mais de *Brennes.* * Il y avoit deux peuples de ce nom, un dans les Alpes, l'autre dans la * Vindelicie.

La premiere & la seconde nullement receables.

* *Redeo ad te ; Bassos, Scevas, Fangones, &c.*

* *Laval de Bregna.*
* *Per la cherbeyd.*

Il y en a qui s'efforcent de prouver que les François n'étoient autres que des Gaulois mêmes qui revenoient d'au-delà du Rhin, où ils étoient passez autrefois. Et de ceux-là quelques-uns, comme Bodin, l'entendent de ces Gaulois qui étoient allez en Germanie long-tems avant Jules-Cesar : mais les autres prétendent que c'étoient de ces peuples des Gaules, que Jules-Cesar & Auguste avoient laissé *Libres*, * lesquels depuis fuyant la vexation insupportable des Publicains & des Gouverneurs, se seroient retirez parmi les Germains, genereux vengeurs de la liberté ; & que là conservant aussi cherement que la vie, leur nom de *Libres* (c'est Francs en langue Tudesque) ils auroient toujours depuis fort harcelé les oppresseurs de leur premiere patrie, & fait de continuels efforts pour y rentrer.

Troisiéme & quatriéme opinion qui disent qu'ils sont Gaulois.

* *Suessiones liberi, Silvanecies liberi, &c.*

An de J. C. 258. VALERIAN.

Cinquiéme opinion, qu'ils venoient de Pannonie.

Une autre opinion les fait venir de Pannonie : elle est fort ancienne, ayant éte suivie de plusieurs dès le tems même de Gregoire de Tours, ainsi qu'il le rapporte au second livre de son histoire. Je ne sçai pas comme ces gens-là l'expliquoient : mais nous avons des Auteurs modernes, Lazius entr'autres, qui les font descendre d'une Legion de Sicambres. Ils supposent qu'il y en avoit eu une en Pannonie, & qu'elle y avoit bâti une ville dont ils disent qu'on voit encore les vestiges proche de Bude, & qu'on y a trouvé une inscription * qui en fait foi. Il est bien vrai que l'on voit dans le quatriéme des Annales de Tacite, que sous l'Empire de Tibere il y avoit une Cohorte de Sicambres en Mœsie avec Sabinus Poppæus Gouverneur de cette Province, qui faisoit la guerre au Roi de Thrace ; & sans doute qu'elle étoit composée de ces Sicambres qu'Auguste avoit transferez dans les Gaules ; mais pour cette inscription ceux qui croyent se connoître au stile des siécles antiques, la soupçonnent fort d'avoir été fabriquée par quelques modernes.

* *Legio Sicambrica hic præsidio constituta civitatem ædificavit, quam ex suo nomine Sicambriam vocaverunt.*

Sixiéme opinion qui les tire de Scithie.

Je voi encore deux autres partis qui sont les plus forts en nombre, & peut-être en raisons. Le premier fait descendre les Francs de Scythie & des bords des * Paluds Méotides, l'autre veut qu'ils soient originaires de la Germanie. Voici les preuves que le premier en peut apporter. Qu'il y a un passage d'Herodote qui fait mention des Scythes *Libres* : or Libre & Franc c'est même chose. Qu'il y a une vieille traditive parmi les Turcs qui dit qu'ils sont freres d'armes des François : or il est sans doute que les Turcs sont Scythes d'origine, & qu'ils ont autrefois habité le long de ces Paluds. Que les Francs parurent premierement lorsque la perte de la bataille où Decius fut tué, déchaîna, s'il faut ainsi dire, tant de peuples barbares de la Scythie ; en sorte que l'on commença dèslors à en voir plusieurs nouveaux dans l'Histoire, & qui auparavant ne s'y voyoient point du tout. On peut ajoûter en quatriéme lieu la conformité qui se remarque entre les Francs & les Scythes dans plusieurs coutumes assez singulieres : par exemple l'usage des fléches empoisonnées, & la volerie ou chasse avec des oiseaux de proye ; car ni l'une ni l'autre n'étoit point ordinaire aux anciens Germains ; & la seconde est encore fort en vogue parmi les Tartares, lesquels nourrissent presque tous des oiseaux, & les portent sur le poing, comme faisoient autre-fois les Gentils-hommes François pour marque de leur Noblesse. Enfin, j'ai remarqué dans Sidonius Apollinaris un mot qui semble favoriser cette opinion ; ce Poëte chantant la Victoire que Majorian remporta sur le Roi Clodion dans l'Artois, dit que les François y célébroient alors une nôce avec *des danses Scythiques*.*

* *Autrement mer de la Tane, qui est peu profonde ; les Turcs & les voisins la nomment Temerinde.*

* *Scythicis quæ choreis, Nubebat flavo similis nova nupta marito.*

Septiéme & huitiéme opinions qui les font Germains.

Quant à ceux qui maintiennent que la Germanie est la terre natale des François, ils ne s'accordent pas entr'eux touchant le quartier dont ils veulent qu'ils soient issus. Car les uns soutiennent qu'ils étoient originaires des mêmes contrées que nous leur allons voir habiter dans la partie basse de la Germanie : les autres s'efforcent de montrer qu'ils étoient étrangers, & qu'ils venoient originairement de de-là la riviere d'Elbe, aussi-bien que les Saxons, lesquels constamment y tenoient le païs de Holstein & la prochaine partie du Duché de Sleswik. Ces Auteurs disent donc que les François étoient voisins des Saxons, & apportent pour leurs raisons. Premierement que ces deux peuples commencerent en même tems à se faire voir deçà

An de J. C. 258. VALERIAN.

l'Elbe, mais tant s'en faut que cela soit bien prouvé, qu'au contraire les Saxons n'y ont été vûs que long-tems après, quoiqu'en effet leur nom soit plus ancien, & qu'il se trouve dans Ptolomée. En second lieu, ils mettent en avant que la Piraterie étoit commune aux uns & aux autres, mais cela ne conclud rien. De plus que dans un Panegirique à Constantin il est écrit expressément que ce Prince arracha les François, *non-seulement des lieux qu'ils avoient envahis, mais encore des derniers ravages de la Barbarie*: ce qui semble marquer un païs fort reculé; & qu'enfin dans Claudian * on lit que Stilicon *les réduisit en sorte que les troupeaux des Gaulois pouvoient * passer l'Elbe, & aller paître librement sur les monts des François.* Mais je m'en rapporte aux Critiques, si dans cet endroit-là, il ne faut pas corriger le mot d'*Albim*, qui fait toute la difficulté, & y mettre celui d'*Amnem*, ou d'*Alveum*. Or parce que les Auteurs de cette opinion ne peuvent trouver en toutes ces contrées-là aucun peuple dont le nom approche de celui de *France*, ils conjecturent qu'ils étoient sortis des Isles de DANNEMARK, lesquelles aussi-bien que celles des côtes de Frise avoient été arrachées du Continent par cette inondation de la mer, qui chassa les Cimbres de leurs païs plusieurs siécles auparavant. Mais quelle preuve en ont-ils?

* De Laud. Stilic.

* *Medium que ingressa per* ALBIM, *Gallica Francorum montes armenta pererrant.* Au lieu d'ALBIM, il faut mettre AMNEM ou ALVEUM qui veut dire par excellence le Rhin.

Neuviéme opinion de Turnebus, qui croit les avoir trouvé en Suede.

Il y en a même qui les vont chercher jusques dans la Scandinavie, cette grande presque-Isle où sont les Royaumes de Norwege & de Suede, que l'on a nommé l'Etui des peuples, de laquelle en effet sont sorties plusieurs bandes de Normands, & dont quelques-uns veulent tirer les Goths, les Huns & les Vandales. De ce nombre est le docte Turnebus, qui ayant trouvé que Ptolomée compte les Phirases parmi les peuples de cette presqu'Isle, s'est efforcé par une conjecture peu heureuse, de tordre ce nom en celui de Francs.

Dixiéme opinion qui dit que c'étoit une Ligue de Germains.

Quelques autres croyent que c'est en parler plus probablement de dire qu'ils étoient natifs en effet de la basse Germanie, où on les trouve premierement, & que ce n'étoit point un peuple seul, mais une Ligue de plusieurs peuples joints ensemble. Cela veut dire que sous le nom de Francs étoient compris les Ansivariens, les Saliens, les Bructeres, les Camaves, les Cattes, les Cauces, autrement Caïques, les Sicambres, j'entends les Usipiens & les Tencteres qui avoient pris leur place, les Dulgibins, les Chassuaires ou Hattuaires, les Angrivariens, & peut-être même les Frisons, tous lesquels, disent-ils, s'unirent & se donnerent la main, soit pour résister aux Romains qui avoient par leurs presens, & par leurs corruptions, fort ébranlé la liberté Germanique, soit pour s'opposer aux Allemands, qui étant extrêmement puissans & feroces, menaçoient en même-tems la basse Germanie aussi bien que les Provinces de l'Empire.

Mais plusieurs soutiennent que ce n'étoit pas une Ligue, mais une Nation.

Mais à dire le vrai, plusieurs ne sçauroient souffrir qu'on dise que le corps des François ait été une Ligue, parce-qu'ils croyent voir dans tous les Auteurs de ce tems-là, que c'étoit une nation effective: & d'ailleurs, bien loin qu'il y eût liaison entre tous les peuples dont on prétend l'avoir composée, qu'au contraire ils agissoient si peu de concert, qu'ils mettoient rarement de grandes armées sur pied; qu'ils ne faisoient ordinairement leurs incursions que par petites troupes, & que souvent une partie étoit à la solde des Romains, & faisoit la guerre à ses compatriotes.

Si c'étoit une Ligue, quand elle pût être faite.

Que si nonobstant ces difficultez, on veut croire que c'étoit une Ligue, il y auroit quelque conjecture qu'elle se for-

An de J.C. 258. VALERIAN.

ma seulement après l'incursion des Allemands, dont l'Histoire commence à faire mention sous Caracalla ; d'autant que si elle eût été faite avant ce tems-là, il semble qu'elle n'eut point souffert aux Allemands de s'emparer du terroir des Mattiaques qui étoit au deça du Mein, & fort à sa bienséance. Chacun pourra choisir entre tant d'opinions, celle qui lui agréera le plus, & chercher des passages pour la fortifier ; mais il est certain que la premiere France eut à peu près les memes bornes qu'avoit le païs d'entre la mer, le Rhin, le Mein, & l'Elbe, que la plupart des Historiens de ces siécles-là appelloient Germanie : à cause de quoi quelques Auteurs nomment les François absolument Germains. Mais depuis, leurs limites furent bien rognées par le passage des Saxons en deçà de l'Elbe, où ils se rendirent presque aussi puissans qu'eux. Tellement que S. Jerôme * ne se trompoit point, lorsqu'il plaçoit la nation Françoise entre les Saxons & les Allemands, & qu'il disoit qu'elle n'étoit pas si étendue que puissante.

* Inter Saxones, & Alemanos, gens non tam lata quàm valida.

D'où vient le nom de FRANC.

Pour le nom de Franc, soit qu'ils l'ayent pris d'eux-mémes, ou qu'on le leur ait donné ; il vient selon l'avis le plus commun, du mot Tudesque, qui signifie *Libre*, & marque l'amour qu'ils avoient pour la liberté. Quelques-uns le tirent de deux autres mots de la même langue, qui joints ensemble veulent dire * *Libres Heros*. Ces derniers ont remarqué dans le septiéme livre de l'Historien Procope, que les Goths ayant un jour signalé leur valeur par quelque beau fait d'armes, donnerent à leurs chefs le glorieux titre de * *Heros* ; comme en effet, si quelque chose peut élever les hommes au dessus de la condition mortelle, c'est la vertu militaire employée pour le service de la patrie. Je sçai bien qu'il y en a d'autres qui derivent le nom de Franc d'un mot Grec qui signifie *fort*, * *& environné*, parce qu'ils demeuroient dans des païs forts & inaccessibles ; & que d'autres en cherchent l'étimologie dans un mot qui signifie *Feroce*, * non pas en langue *Attique* ou Grecque, comme quelques-uns le lisent dans Sigebert, mais en langue *Antique*, ou en langue *Arctique*, c'est-à-dire, Septentrionale, ou plutôt en langue *Attuatique*, qui est celle du païs de Tongrie.

* FRET libres, HAMS Heros.

* Pont a-t-on dit qu'encore de son tems les Allemands appelloient ainsi les grands Sei

grecurs Φρ...τος

* VRANG l'V, se prononce comme une F.

An de J.C. 258. VALERIAN, & GALLIEN.

XIII. Or Valerian à son avenement trouvant l'Empire fort ébranlé, entreprit lui-méme la défense des parties de l'Orient, & commit celle de l'Occident à son fils Gallien, qu'il avoit fait son Collegue, & lui avoit donné Postumus pour l'assister de ses conseils, l'estimant homme de vertu, & fort propre pour moderer les feux de sa jeunesse. De tous côtez les Barbares fondoient sur les Provinces, les Sarmates sur l'Illyrie, les Scythes sur la Pannonie, les Germains & les Allemands sur les Gaules. Ces derniers étant les plus redoutables, le jeune Prince leur voulut tenir téte en personne. Outre Postumus, il avoit avec lui deux grands hommes de guerre, Aurelian, & Probus, qui tous deux à leur tour furent élûs Empereurs. Le premier n'étoit pour lors que Tribun d'une Legion à Mayence : le second ne commandoit que six Cohortes Sarasines, & quelques troupes Gauloises. Tous deux se porterent vaillamment contre les ennemis. Plusieurs bandes de François courant toute la Gaule, Aurelian en enveloppa une de quelque mille hommes, dont il en tua cent sur la place, prit tout le reste, & le vendit à l'encan. Depuis Valerian l'ayant appellé pour l'accompagner dans son expédition, il défit en chemin faisant, un pareil nombre de Sarmates ; sur quoi ses

Gallien défend les Gaules contre les Germains.

An de J. C. 258. VALERIAN. & GALLIEN.

soldats composerent une chanson, qui commençoit, *Mille Sarmattes, mille François, nous avons vaincus à la fois.* Cette nation étoit bien redoutable, puisqu'on faisoit sonner si haut un si petit échec qu'elle avoit reçû. Probus fit davantage, *il les alla chercher jusques dans leurs marêts, & rechassa les Germains & les Allemands bien loin des rives du Rhin.* Ce sont les propres termes de Vopiscus, par où vous voyez qu'il distingue les François d'avec les Germains, quoique d'autres les confondent.

Mille Francos & mille Sarmatas semel & semel occidimus.

Gallien de son chef gardoit le mieux qu'il pouvoit les entrées des Gaules; il arrêtoit quelque-fois les ennemis sur l'autre bord du Rhin, quelque-fois il les attendoit & les combattoit sur celui de deçà. Mais ayant peu de troupes contre un si grand nombre de barbares, il fut contraint de faire alliance avec un Prince des Germains, *ce qui diminua le péril & le rendit presqu'égal en forces aux ennemis.* C'est ainsi qu'en juge Zozime: mais cette alliance, si c'est celle dont je vais parler, fut ce qui le perdit entierement, bien loin de lui être avantageuse, comme dit cet Auteur. Car étant passé dans les Pannonies pour les défendre contre les Sarmates, & pour châtier un Ingenuus qui en avoit débauché les Legions, & s'étoit fait proclamer Empereur, il surmonta bien ce Tiran: mais ensuite ayant guerre contre Attalus Roi des Marcomans, qui avoit une fort belle fille nommée Pipa, soit qu'il ne pût resister aux armes du pere, soit qu'il fût pris par les attraits de cette beauté, il acheta la paix de lui à deux conditions peu honorables. L'une fut qu'il lui donna une partie de la Pannonie; l'autre, qu'il épousa sa fille, & après se laissa malheureusement enlacer par ses artifices. Il avoit déja une autre femme, & par consequent selon les loix Romaines, celle-là ne pouvoit être que sa Maîtresse: mais sans doute que le pere qui la lui donna, se persuadoit qu'il pouvoit en avoir plusieurs, comme les Princes Germains qui en prenoient quelque-fois trois ou quatre, non par incontinence, mais par raison d'Etat. La severe gravité de Valerian, n'eût jamais souffert cette honte, s'il fût revenu de la guerre des Parthes: mais il y fut vaincu & pris, ou par malheur, ou par la trahison des siens. Le Roi Sapor après l'avoir tenu, comme l'on sçait, près de neuf ans prisonnier, le traitant avec tant d'indignitez, qu'il s'en servoit de marche-pied pour monter à cheval, le fit enfin écorcher tout vif, âgé de prés de soixante-dix ans.

An de J. C. 259.

An de J. C. 261. en Juillet. GALLIEN, seul *regna 8. ans après son pere, & 15. en tout.*

Gallien épouse Pipa, fille du Roi des Marcomans.

An de J. C. 262. GALLIEN.

Son fils Gallien qui apprehendoit son humeur austere, ne fit point d'aussi grands efforts qu'il devoit pour le délivrer: & peut-être n'en eut-il pas les moyens, tant le desordre étoit grand dans tout l'Empire. Mais lui-même n'en étoit pas une des moindres causes; au lieu de s'évertuer dans le fort des affaires qui le pressoient de tous côtez, il languissoit entre les bras de ses Maîtresses, & tout perdu de voluptez, il n'employoit son esprit qu'à faire des festins, des jeux, & des spectacles. Dans l'un desquels il fit voir au peuple Romain trois cens François qu'il disoit avoir pris à la guerre, mais qu'il avoit peut-être loüez pour servir à cette vaine pompe.

Ses débauches & sa fainéantise

L'empire Romain ne fut jamais si horriblement déchiré, & si désolé en toutes ses parties à la fois, qu'il le fut sous ce malheureux regne. Les barbares se jettant dessus de tous côtez, détruisoient miserablement les Provinces; la peste & la famine ravageoient ce qui s'étoit sauvé de leur fureur; les tremblemens de terre très fréquens dans les Pro-

Toutes sortes de calamitez desolent l'Empire Romain.

An de J. C. 262. ou 263. GALLIEN, & POSTUMUS, *qui regna 6. ou 7. ans.*

vinces de l'Orient & en Italie, renversoient, abimoient des villes toutes entieres; le courroux du Ciel éclatoit par une infinité de tempetes, de tonneres, & de prodigieux meteores; & les armées Romaines se défaisoient les unes les autres pour maintenir les Empereurs que chacune d'elles se donnoient la liberté de créer. L'histoire nous en fait voir trente sous le nom des trente Tirans, dans l'espace de sept ou huit années.

Les trente Tirans.

Postumus dont nous avons parlé, étant Gaulois de naissance, fut le premier qui usurpa l'Empire dans les Gaules. Valerian l'en avoit fait Gouverneur & General de la Cavalerie Gauloise dans les marches d'au de-là du Rhin. Le pouvoir de ces charges servit à élever son ambition. Les Gaulois l'aimoient, parce qu'il étoit homme de guerre & d'Etat, grand justicier, & qui les maintenoit en repos; au contraire ils méprisoient la lâcheté & la mollesse de Gallien. Sur cela avint une chose qui mit Postumus sur le Thrône. Il avoit gagné quelque butin sur les Germains, & l'avoit distribué aux soldats, sans déferer cet honneur à Saloninus fils de Gallien; qui ne pouvoit étre âgé que de treize ou quatorze ans. Albinus qui étoit Gouverneur de la personne de ce jeune prince s'en piqua, & voulut le faire rapporter. Les troupes Gauloises s'en étant irritées contre lui, l'assiegerent dans Cologne lui & son pupille, & contraignirent la garnison de les livrer tous deux entre leurs mains. Si-tôt qu'ils les eurent, ils les mirent à mort. Et cela fait, *comme c'est l'humeur des Gaulois*, à ce que dit Trebellius Pollio, *de ne pouvoir obéir à un Prince dissolu, & qui degenere des mœurs de la Cité Romaine*, selon lesquelles c'étoit une infamie extréme de prendre femme parmi les Barbares, ils élûrent Postumus, qui peut-étre sous main avoit excité cette tragédie. Peu de jours après il associa son fils à l'Empire.

Postumus né fils de Gallien & se fait élire Empereur dans les Gaules.

An de J. C. 292. GALLIEN & POSTUMUS.

Deux ou trois ans avant cette élection, lorsqu'il n'étoit encore que Gouverneur des Gaules, un gros de François emporté par une fureur martiale perça jusques dans les Espagnes, y rüina entierement la ville de Terragone, & demeura en ce païs là près de douze ans, y exerçant librement toutes sortes de ravages, sans qu'on se mit en devoir de les en chasser. Une partie méme de ces avanturiers ayant trouvé des vaisseaux dans les ports, prirent l'essort jusques en Afrique; & après se rejoignant tous, ils s'en retournerent chargez du butin dans leur païs, vers l'an 270. Il est bien probable qu'avec cet embaras de bagage leur retour ne se fit pas par terre: mais ce n'est pas chose difficile à croire qu'ils y fussent allez traversant & pillant les Gaules, comme dit Eutrope. Car il n'y avoit que la frontiere à forcer: tout le reste, ainsi qu'on le voit par cent exemples, ne faisoit aucune resistance; & plus une Province étoit avant dans l'Empire, plus elle étoit foible & aisée à piller.

Irruption des François en Espagne, qui la ravagent douze ans durant.

Une bande d'Allemands ayant aussi passé les Alpes & la Rhetie, donna jusqu'à Ravenne, & une autre de la méme nation conduite par le Roi * Crocus, entra jusques dans la Province. Aimoin fait ce Crocus Roi des Vandales, & dit qu'il s'étoit joint aux Sueves & aux Allemands pour ravager la Gaule. il raconte qu'ayant demandé à sa mere, qui peut-etre étoit du nombre des Fées, par quel moyen il rendroit son nom glorieux, elle lui conseilla d'abattre de fond en comble tous les plus beaux bâtimens qu'il rencontreroit, de detruire les

Ravages de Crocus dans les Gaules. *Vers l'an 262.*

* *Crocus & Recus c'est le méme nom.*

Il étoit grand destructeur de villes & de bâtimens.

An de J. C. 262. GALLIEN, & POSTUMUS.

les villes, & d'en massacrer tous les habitans. En effet il commença d'executer ce detestable conseil par la rüine entiere de Mayence, qui depuis fut rebâtie plus près des Conflans, & par celle de Mets dont les murailles, comme par miracle, tomberent à son arrivée. Mais il n'en pût faire autant à Tréves, parce qu'elle se défendit avec quelques Cohortes qui se retrancherent dans ses Arenes. De-là il tira outre vers la Gaule Narbonnoise, à dessein peut-être de passer en Italie, mais auparavant, ses troupes se répandirent à leur aise dans la premiere & seconde Aquitaine, où il commit toutes sortes de barbaries. Le peuple de Givaudan s'étoit retiré dans la forteresse ou Château de Gresse, sur cette montagne, au pied de laquelle est maintenant la ville de Mandes; & Privat leur saint Eveque s'étoit caché dans une caverne proche de-là, où il imploroit pour eux la misericorde de Dieu avec jeûnes & prieres. Il fut enfin trouvé dans sa retraite par les Barbares: & ne leur ayant pas voulu livrer ses oüailles, comme on le desiroit de lui, ni adorer les Dieux de Crocus, ce Tiran le fit tant battre à coups de bâton qu'il en mourut peu de jours aprés. Mandes qui fut la lice où il consomma sa glorieuse course, se peupla tellement depuis, que de bourg qu'il étoit il devint ville, & le siege Episcopal du Givaudan, qui y fut transferé de la ville d'Auderite * ou de Jarry. Cette ville sans doute avoit été rüinée par les Barbares, comme le fut aussi celle d'Alba, ou Albe capitale des Helviens, c'est le Vivarés; à cause de quoi l'Evêque Auxonius fut obligé d'en ôter l'Eveché, & de le porter à Viviers. Il l'y établit à la charge que cette ville desormais s'appelleroit Albe: mais il n'a pas plû à l'usage qui est le maître des noms, d'y attacher celui-là.

Passe en Aquitaine, puis dans la Narbonnoise.

Il martirise saint Privat Evêque de Givan.

** Ce n'est plus qu'un village.*

Crocus rasa aussi jusqu'aux fondemens ce superbe Temple de Clermont en Auvergne, qui en langue Gauloise s'appelloit Vasso. La structure en étoit merveilleuse; la muraille épaisse de trente pieds, & double, la face de dehors de gros carreaux de pierre, celle de dedans de marbre de rapport, & d'ouvrage à la Mosaïque, le pavé de même & la couverture de plomb. Enfin étant descendu en Provence où il assiegeoit Arles, il fut pris (sans doute après avoir été vaincu) par un soldat qu'on nommoit Marius, promené par les villes qu'il avoit ruinées, tourmenté de divers supplices, & après décapité par le commandement du Gouverneur Marianus. Je ne sçai qui étoit ce Marianus, mais pour ce Marius qui le prit, je croi que c'est ce fameux soldat * qui regna depuis durant quelques jours.

An de J. C. 262. GALLIEN, & POSTUMUS.

Rüine le Temple de Vasso à Clermont.

GALLIEN, & POSTUMUS dans la Gaule.

Est pris par les Romains & décapité.

** Voyez la page 317*

Postumus tint l'Empire des Gaules sept ou huit ans pendant lesquels non seulement il en chassa les François, & autres Germains; mais encore bâtit des châteaux dans les marches d'au de-là du Rhin. Aussi voit on de ses medailles où il s'appelle *Germanique*, & d'autres où il prend le titre de *Restituteur des Gaules*. Après avoir vaincu ces peuples il sçut bien se les rendre amis, & en attirer de bonnes troupes à son service, qui lui aiderent à se maintenir. Cependant Gallien outré de la mort de son fils, repassa de l'Illyrique dans les Gaules pour la vanger. La fortune se montra extrémement variable dans cette guerre. Du commencement Postumus fut victorieux, après il fut vaincu; puis il se releva & reprit ses forces, Aureolus auquel Gallien avoit donné le titre d'Empereur, & la charge de le poursuivre, n'ayant pas voulu le pousser à bout. Gallien revint une seconde fois le cher-

Guerre entre Gallien & Postumus dans la Gaule.

An. 263. & suiv.

An de J. C. 262. GALLIEN, & POSTUMUS. dans la Gaule.

cher, le mit en déroute, l'assiegea dans Autun : mais s'étant approché trop près des murailles, il fut blessé d'un coup de fléche, & contraint de lever le siege : enfin étant rappellé en Illirie pour arrêter les horribles ravages qu'y faisoient les Goths & les Scythes, il sortit des Gaules & le laissa là.

Pendant le fort de cette guerre, Postumus connoissant qu'il avoit besoin d'un second qui le soutint, & qui lui aidât à contenir les troupes, donna le titre de Cesar à Victorin l'un de ses grands Officiers, comparable en merite aux Princes les plus accomplis, si sa lubricité effrenée n'eût terni l'éclat de ses autres vertus. Il étoit fils de * Victoria, Dame courageuse & heroïque, qu'on croit avoir été sœur de Postumus. Ce nouvel appui n'empécha pas que Servilius Lollianus qui étoit aussi un excellent homme de guerre, ne se fit declarer Empereur par les troupes de Mayence qu'il débaucha étant fortifié d'ailleurs d'un grand nombre de François & d'Allemands, à qui tous partis sembloient bons, pourvû qu'il y eût de la solde ou du butin. Il falut décider par les armes lequel des deux demeureroit le maître. Postumus gagna la bataille & assiegea la ville de Mayence; la prise en étoit infaillible & fort prochaine, lorsque ses soldats se mutinerent, parce qu'il leur en refusoit le pillage & le tuërent lui & son fils.

Victorin nommé Cesar par Postumus.

* Ou Victorina.

Vers l'an 265.

Postumus tué par Lollian qui se fait Empereur.

La frontiere étant dégarnie pendant ces désordres, les Germains avoient pris & démoli les châteaux qu'il avoit bâti dans leur païs. Lollian les releva promtement, & par ce moyen rassura un peu les Gaules, qui étoient fort allarmées. Mais comme il n'étoit pas assez autorisé parmi ces troupes mutines, & qu'il les chargeoit de trop de travail, elles l'immolerent six mois après qu'elles l'eurent courronné.

Vers l'an 269.

LOLLIAN.

An de J. C. 269.

Lollian tué par les troupes.

Victorin demeura donc seul dans la Gaule, mais non pas long-tems. Un Capitaine offensé de ce qu'il avoit attenté à l'honneur de sa femme, souleva ses compagnons, & le fit assommer dans Cologne avec son fils, qui portoit même nom que lui.

An de J. C. 269. VICTORIN.

Après ce meurtre les troupes ne sçachant qui prendre pour chef, coururent à un simple soldat nommé Marius qui avoit été forgeron de son premier métier, & lui donnerent le titre de Prince, ayant honte de lui donner celui d'Empereur. Il n'en joüit pas deux fois vingt-quatre heures ; le troisiéme jour un autre soldat qui avoit été son garçon de forge, fâché de voir qu'il le méprisoit, lui passa son épée dans le ventre, avec cet outrageux reproche : *C'est toi qui l'as forgée.*

MARIUS.

An de J. C. 263. TETRICUS.

Après cela, les plus ambitieux ne s'échauffoient plus si fort à la recherche de la pourpre qu'ils voyoient soüillée du sang de tant d'Empereurs. Néanmoins Victoria, qui vouloit conserver l'autorité qu'elle avoit acquise, en la mettant sous le nom de quelqu'un qui lui fût obligé de sa promotion, procura par ses largesses jointes à son grand crédit, que les Legions la déférerent à Pisesuvius Tetricus, & elle l'encouragea tant par ses exhortations, qu'il l'accepta,

Cependant Gallien ayant par la conspiration de ses Capitaines été tué à Milan avec ses enfans, & avec Valerian son frere, à qui il avoit donné le titre d'Auguste : Aurelius Claudius reputé fils naturel du troisiéme des Gordians, lui avoit succedé par le suffrage des armées, & par le consentement du Senat. Alors les Scythes & les Goths avec cinq autres Nations Barbares, ayant plus de trois cens mille combattans, tant par eau

L'An de J. C. 269. en Avril. CLAUDIUS II. *regna 2. ans en vécut quelque 50.*

que par terre : & trois mille vaisseaux en mer, couvroient de cendres & de carnages, l'Illyrie, la Thrace, la Macedoine, la Grece, & les Provinces voisines; d'autre côté, Tetricus possedoit les Gaules & l'Espagne, & se qualifioit Empereur. Ayant donc été mis en déliberation dans le conseil de Claude, de quel côté il falloit qu'il tournât ses armes, ou contre Tetricus, ou contre les Barbares, il répondit genereusement : *La guerre contre Tetricus n'interesse que moi, celle des Barbares regarde la Republique, allons donc où le salut de Rome nous appelle.* Il y marcha de ce même pas, défit à diverses fois cette multitude innombrable d'ennemis, & coula à fond tous leurs vaisseaux; qui, à mon avis, n'étoient pour la plûpart que de ces petites barquerolles avec quoi les Roux ont accoutumé de courir la mer noire.

Genereuse réponse de l'Empereur Claudius.

La mort trancha trop tôt le cours des prosperitez, & de la vie de ce bon Empereur par une maladie contagieuse qui l'emporta, lorsqu'il étoit près de Sirmisch en Pannonie. Il avoit deux freres, Quintillus & Crispus : le premier se voulut élever dans le Thrône après lui, sans attendre le consentement du Senat; mais quand il eut appris que toutes les armées avoient prété le serment à Aurelian, il se fit couper les veines, & laissa écouler son ame avec son sang. Crispus eut une fille nommée Claudia qui épousa Eutrope, Seigneur Dalmate; & de ce mariage vint Constantinus Chlorus, pere de Constantin le Grand.

XIV. Aurelian étoit excellent Capitaine & severe observateur de la discipline, mais trop sanguinaire & trop vindicatif; en un mot, Prince plus nécessaire que bon. Après qu'il eut défait les Goths, à qui la mort de Claudius avoit remis le cœur, qu'il eut dissipé une formidable armée de Marcomans, Allemands, Vendales, & Juthunges, qui avoient passé par la Valteline dans le Milanois, & vaincu en Orient l'heroïne Zenobie Reine des Palmyrenes, il s'achemina vers les Gaules pour les reduire aussi en son obéïssance. L'entreprise étoit sans péril : Tetricus même l'y appelloit étant ennuyé de continuelles mutineries de ses soldats, & le supplioit de le venir * délivrer de ses mortelles inquietudes. Aussi les armées étant en sa presence, il passa avec ses amis vers Aurelian, & se confia à sa generosité, laissant ses troupes à sa discretion pour tailler en pieces les plus séditieuses. L'Empire étant ainsi tout reüni dans une même main, nettoyé de Barbares au dehors partant de sanglantes victoires, & même de pillards au dedans par de justes châtimens, mais peut-être trop rigoureux : cet Empereur fut malheureusement assassiné entre les villes d'Heraclée & de Bysance, lorsqu'il marchoit avec toutes ses forces contre les Perses pour venger l'injure faite au nom Romain dans la personne de Valerian. Ce fut par les pratiques d'un de ses Secretaires, qui apprehendant l'effet de quelques menaces de ce Prince sans misericorde, attira dans son complot quelques Officiers de l'armée, induits à cela par une semblable crainte. Ce Secretaire & l'assassin ayant été pris, furent attachez à des poteaux, & exposez aux bêtes feroces, qui les déchirerent.

An de J. C. 270. En Mai. AURELIAN *regna 6. ans, quelques mois, en vécut 50,*

*Il lui écrivoit, *Eripe me his, invicte mali.*

Aurelian vient dans les Gaules.

An de J. C. 277. en Février. Interregne.

Depuis sa mort l'Empire fut vacant près de six mois, le Senat & l'armée se renvoyant l'un à l'autre le pouvoir de choisir un Empereur. Enfin le Senat accepta ce droit qu'il n'avoit refusé que par crainte, & élut Claude Tacite qui étoit déja chef de cette noble Compagnie, mais âgé de plus de soixante ans. « Il se » vantoit d'être de la race de ce grand

en Septembre. TACITE *regna 6. mois, & vécut 65. an.*

Historien, duquel il est aussi peu possi-» ble d'égaler toute la force, que de pé-» nétrer toute la politique.

Six mois n'étoient pas écoulez depuis sa promotion, qu'il perdit la vie à Tiane dans la province de Pont. Quelques Auteurs disent qu'il fut assassiné par ses troupes, d'autres qu'il mourut d'appréhension de l'être. Son frere Florianus s'étant de son autorité propre, substitué en sa place, ne la pût garder deux mois entiers; ceux méme qui l'y avoient élevé le precipiterent pour reconnoitre Valerius Probus, natif de de Sirmich en Pannonie, à qui toutes les armées, le Senat, & le peuple Romain déferoient l'Empire.

An de J. C. 179. en Mars.

PROBUS *regne 6. ans, & en vécut 50.*

Les François, & trois autres nations envahissent les Gaules.

Dans le tems qu'il avoit été vacant, quatre nations de Germanie, sçavoir les Legions, les François, les Bourguignons & les Vandales avoient envahi les Gaules, & ne les pilloient pas seulement, mais les possedoient, s'y étant emparez de soixante & dix villes, comme l'écrit Polio. Leurs forces étant extrémement redoutables, & la famine qu'ils y avoient causée par un dégât universel encore davantage, le Ciel, si l'on en croit Zozime, assista visiblement Probus dans cet extréme danger, faisant pleuvoir du bled dans ces païs rüinez, en telle quantité qu'on en ramassa des monceaux dont il fit faire de bon pain; & ses soldats nourris de cette substance merveilleuse furent victorieux en toutes rencontres. Il eut affaire premierement aux Legions, dont il prit

Probus les combat [illegible]

prisonnier le Duc nommé Sennon & son fils; après aux François qu'il vainquit par ses Lieutenans; puis aux Vandales & aux Bourguignons. Ceux-ci étant au de-là d'une riviere, & plus forts que lui, il fit si bien qu'il les attira par des escarmouches, & en tailla plusieurs gros en pieces à mesure qu'ils passoient; puis il accorda la paix au reste. Enfin non content d'avoir purgé les Gaules, il bâtit des forteresses dans les terres méme des Germains, & y établit des garnisons avec tout ce qu'il faloit pour s'y habituer. Au méme-tems il leur fit donner la chasse comme à des bétes feroces, payant un écu d'or pour chaque téte qu'on lui apportoit, & il le mena sans relâche jusqu'à ce que neuf Rois de divers peuples se vinrent jetter à ses pieds, & s'obligerent de lui donner des ôtages, du bled, du bétail, & avec cela seize mille hommes de leurs jeunes gens les mieux faits, qu'il distribua parmi ses troupes. Bien plus, il chassa les restes des François jusqu'au de-là de l'Elbe, & ceux des Allemands au de-là du Necar. Les lettres qu'il écrivit au Senat sur ce sujet, portent qu'il subjugua la Germanie dans toute son étenduë, cela veut dire tout ce qui étoit entre l'Ocean, l'Elbe, le Rhin, & le Mein; & qu'il eût méme quelque pensée d'y établir un Gouverneur, & de la reduire en Province. Pour tant de rares exploits, toutes les Citez des Gaules lui offrirent des couronnes d'or dont il fit present au Senat, le priant de les consacrer aux Dieux. Car sous les bons Princes c'étoient des prix d'honneur qui ne s'éxigeoient pas, mais se donnoient toujours en espece, & se mettoient comme un monument de gloire sur le Palais des Empereurs, ou comme une offrande sur les Autels des Temples, non pas dans les bourses des Financiers: mais avec le tems l'avidité de ces gens-là convertit ces marques d'honneur en un tribut, qui comme je croi, s'appelloit *l'Or Coronaire.*

An de J. C. 279. & suiv.

Subjugue toute la Germanie jusqu'à l'Elbe.

An de J. C. 281.

PROBUS.

Les païs Septentrionnaux se déchargeant à toute heure par de nouveaux débordemens sur les terres de l'Empire, Probus s'avisa d'en tirer de grandes bandes de Bastarnes, de Sarmates, de

An de J. C. 281. PROBUS.

Vandales & de François qu'il transplanta dans les Provinces pour les repeupler, & pour les garder contre les autres Barbares. Il esperoit que lorsqu'ils s'y feroient une fois accommodez, ils s'aprivoiseroient avec les anciens habitans, & qu'ils aimeroient un Empire, dont désormais ils feroient partie. Mais tout le contraire arriva : lorsqu'il le virent empeché à poursuivre quelques nouveaux Tirans qui s'étoient soulevez contre lui, ils quitterent les terres qu'il leur avoit assignées, & recommencerent leurs incursions. La plus memorable & la plus hardie, dont peut-étre on eût jamais entendu parler, fut celle des François qu'il avoit placés le long des rivages du Pont-Euxin, soit qu'ils lui eussent demandé un païs pour habiter, soit qu'il les y eût transportez contre leur volonté. Ces avanturiers s'étant saisis d'un grand nombre de Navires dans le Pont-Euxin, rafflerent les côtes de l'Asie, porterent l'épouvante & la frayeur dans la Grece, & au retour firent grand carnage dans la ville de Siracuse, étant entrez à l'improviste dans le port. De-là ils allerent descendre en Affrique près de Carthage : & en ayant été repoussez, & contraints de remonter sur leurs vaisseaux, ils passerent le détroit ; d'où ayant fait le tour des Espagnes, ils s'en revinrent en leur païs tout chargez de butin & de gloire.

Hardiesse incroyable d'une bande de François qui se sauvent du Pont-Euxin, & font trembler l'Asie, la Grece &c.

Au méme tems il s'éleva deux tirans en Gaule, Proculus qui se disoit issu des François, quoique natif de Ligurie, & Bonose, né d'un Espagnol, & d'une Gauloise. Ils se firent reconnoître Empereurs à Cologne ; je ne sçai si ce fut de complot, ou si après ils se liguerent ensemble. Mais ils furent poussez à cet attentat, le premier par les Lyonnois qui étant notez pour quelques mutineries, croyoient par là se mettre à couvert du châtiment, & le second par la crainte qu'il eut d'être puni de ce qu'il avoit laissé surprendre & brûler par les Germains les barques de la flote Romaine qu'il commandoit sur le Rhin. L'un & l'autre croyoient s'apuyer des nations belliqueuses de la Germanie ; mais elles aimerent mieux suivre les enseignes de Probus que de se ranger au service de ces petits Tirans. Ainsi étant destituez de leur secours, ils ne durerent pas long-tems, & périrent tous deux près de Cologne. Proculus ayant été poussé jusques-là, fut vaincu & tué avec sa femme & ses enfans, lorsqu'il pensoit se jetter entre les bras de la nation Françoise. Bonose se défendit vaillamment, & donna bien plus de peine à Probus, mais enfin ayant perdu une grande bataille, il fut pris & attaché au gibet. On disoit de lui, parce qu'il étoit grand bûveur, que ce n'étoit pas un homme qui étoit pendu, mais une bouteille. Il ne faut pas dissimuler que Vopiscus a écrit *qu'il fut trahi par les François mêmes, & qu'il est ordinaire à cette nation de tromper & de fausser sa foi.* Strabon avoit dit la même chose des autres Germains. C'est ainsi que les Romains se vangeoient par la plume, de ceux qu'ils ne pouvoient dompter par les armes.

Les tirans Proculus & Bonosus sont tuez.

An de J. C. 281. PROBUS.

Dii boni! quid tantum vos offendit Rom. Resp. cui talem tam cito principem sustulistis? Vopiscus in Probo.

Ce soulevement calmé & tous les Barbares ensuite chatiez, il ne restoit plus que le Persan, dont Probus se promettoit bien d'avoir raison, & d'établir ensuite un si bon ordre pour toutes choses, que dans quatre ou cinq ans l'Univers n'eut plus eu besoin d'armes ni de soldats. Jamais Prince n'a eu une si haute & si noble pensée que celle-là, ni ne s'estacquis en un plus haut degré l'intelligence & la vertu qu'il faudroit pour la bien executer. Mais comme il se preparoit pour l'expedition de Perse, il fut tué

Mort de Probus tué par les soldats mutinez.

An de J. C. 281. PROBUS.

par la révolte de ses soldats près de Sirmisch sa ville natale. Ils s'étoient mutinez, parce qu'il les chargeoit de trop de travail, & qu'il les occupoit alors à dessecher des marêts, & à planter des vignes pour l'embellissement & la commodité de son païs. Deux soins sur tous les autres, occupoient la grande ame de ce très bon Prince, l'un étoit de dompter la ferocité des soldats sous la discipline, afin de les rendre si souples & si obéïssans, que lorsqu'il auroit déraciné toutes les causes de la guerre, ils se rangeassent au commerce & à l'agriculture : l'autre de cultiver soigneusement la terre, afin de tirer de son sein toutes les veritables richesses qu'elle est capable de produire. Or il tendoit à ces deux fins par un même moyen : c'est que par tout où il se trouvoit, il ne donnoit aucun relâche aux gens de guerre, mais les faisoit travailler dans les Provinces à défricher les landes & les bois, à dessecher les marêts, à planter des arbres fruitiers, & sur tout des vignes qui d'ordinaire viennent dans des endroits où il ne sçauroit venir autre chose. Vopiscus dit qu'il donna permission aux peuples de la Gaule, des Espagnes & de la grande Bretagne d'en avoir. Ne vous étonnez pas si cet Auteur en met jusques dans la grande Bretagne; ceux qui ont vû les anciens titres de ce païs-là, sçavent qu'on y en a cultivé autrefois, mais dont le vin ne pouvoit pas être bien meur, ni fort agreable. Nous avons vû ci-devant que l'Empereur Domitian les avoit fait arracher de la plupart des Provinces; sur quoi il semble à quelques-uns, que ce Prince, quoiqu'insensé, avoit fait sagement de leur ôter cette plante de sédition & de faineantise, & qu'au contraire, Probus reputé fort sage fit une folie de les en repeupler avec tant de soin.

Grand & noble dessein de faire qu'on n'eût plus besoin de soldats.

Fait travailler ses troupes à planter des vignes partout.

Ce Prince étant la seule barriere qui arrêtoit les François & les Allemands, ils recommencerent leurs courses, si-tôt qu'il ne fut plus au monde. Carus Préfet du Prétoire, natif de Narbonne, ayant été élû Empereur, nomma ses deux fils Augustes. L'aîné s'appelloit Carinus extrémement débauché & cruel; le second Numerianus, assez sage & très éloquent en prose & en vers, mais d'une santé fort infirme. Les deux bouts de l'Empire étoient presque toujours attaquez en même-tems, l'un par les Perses & l'autre par les Germains. Carus fut donc obligé d'envoyer Carinus dans les Gaules contre les Germains, & s'achemina en personne contre les Perses, menant avec lui Numerianus. En ce voyage ayant comme un foudre* poussé ses victoires jusqu'à Ctesiphonte, il avint un jour qu'après une horrible tempete on le trouva mort d'un coup de foudre dans sa tente. Numerianus continua cette guerre, prit la ville de Babylone, & peut-être la ruina, ensorte que depuis, elle ne s'en est pas relevée; mais comme il ramenoit son armée victorieuse, Aper (ce nom signifie *Sanglier*) Grand Maître du Palais Imperial, & duquel il avoit épousé la fille, l'assassina dans sa litiere où il se tenoit enfermé à cause d'un mal d'yeux qui l'incommodoit. Peu après le meurtrier fut tué lui-même par la main de Diocles, que l'armée salüa Empereur. Dès-lors il changea son nom en celui de Diocletian. Il étoit natif de la ville de Dioclée en Dalmatie, fils d'un affranchi. Une cabaretiere Druyde lui avoit predit vingt-cinq ans auparavant, comme il n'étoit encore que petit Officier dans les troupes, qu'il parviendroit à l'Empire lorsqu'il auroit tué *un Sanglier*. Carinus retint encore les Provinces d'Occident, & se défendit deux ans durant contre lui; il le vain-

An de J. C. 283. CARUS *regna 13. mois, vécut 62 ans.*

CARINUS *regna 2 ans 6. mois, vécut 39. ans.*

NUMERIANUS. *regna 1. an, vécut 25. à 26. ans.*

* *Vitam fulminibus parem peregit.* Sidonius in Narbone.

An de J. C. 284. en Avril. DIOCLETIAN *regna 20. ans, en vécut 68.*

quit même en une bataille près d'un lieu nommé Margum dans la Mœsie superieure : mais comme il le poursuivoit vivement, * il fut tué par ses propres Officiers qui apprehendoient que cette victoire ne le rendît encore plus cruel & plus insupportable qu'il n'étoit.

* Aurel. Victor.

An de J. C. 284. Dioclétian, & Maximian. qui regna un peu moins de 20 ans, en vécut plus de 69.

XV. Diocletian demeuré lui seul le maître de toutes les armées, ne crût pas le pouvoir être long-tems s'il ne prenoit un Collegue, qui pour son propre interêt lui aidât à les commander, & à soûtenir ce vaste édifice qui menaçoit rüine par le dehors & par le dedans. Il associa donc à l'Empire Maximian son ancien ami, qui étoit de Sirmisch en Pannonie, de parens de condition mercenaire, homme rude & agreste avec lequel il partagea le soin du gouvernement, mais se garda toûjours un grand ascendant sur lui. Maximian s'étant aussi-tôt chargé de la défense des Gaules, partit de Nicomedie, d'où il emmena quelques Legions avec lui; entr'autres celle des Thebains, ainsi nommée parce qu'elle avoit été levée dans la Thebaïde d'Egypte.

Maximian vient en Gaule.

Lorsque Carinus sortant des Gaules, en avoit tiré les Legions pour venir contre Diocletian, les Provinces délivrées des troupes qui les contenoient, voulurent aussi faire un effort pour se délivrer du trop pesant joug des impôts, & des brigandages des Magistrâts. Les païsans & gens de la campagne étant les plus tourmentez, prirent les armes les premiers ; deux Officiers des troupes Romaines, Ælius & Amandus furent assez fous pour se mettre à leur tête. Les esclaves maltraitez par leurs maîtres, se joignirent à eux ; quelques villes se jetterent dans ce parti de leur propre mouvement, quelques autres y furent engagées par surprise ; plusieurs en furent sollicitées, mais la plûpart s'en éloignerent. On nomma ce mouvement *la Bagaude*, & ceux qui en étoient *les Bagaudes*. Ce mot, comme disent quelques-uns, signifie *revolte*, * & peut-être *revolte de gens de bois*, selon l'étimologie qu'on en peut tirer de l'ancienne langue * Celtique ; car il est à croire que ces gens n'ayant point d'autres forts, ni d'autres retraites que les bois, ils y faisoient leurs retranchemens à la mode des Germains, & des anciens Gaulois : ils en avoient sans doute en plusieurs endroits, mais leur principal & leur plus grand étoit à deux lieuës au dessus de Paris sur la riviere de Marne, au lieu où depuis a été bâtie l'Abbaye de *S. Maur*, qu'on nomme *des Fossez*, à cause qu'ils avoient là fossoyé une enceinte fort spacieuse pour y camper. La plus grande partie étoient Chrétiens. Que sçait-on si après tant d'horribles persecutions qu'ils avoient soufferts, leur patience ne s'étoit point changée en une juste fureur ; & ne s'étoit point armée contre les bourreaux & les tourmens. Maximian faisant la revuë de ses troupes près de la ville d'Aouste au de-çà des Alpes, la Legion Thebaine refusa de préter le serment avec les céremonies accoûtumées entre les Idolâtres ; & étant fortifiée par les exhortations du Tribun Maurice qui la commandoit, aima mieux se laisser décimer par deux ou trois fois, & enfin être toute hachée en pieces, que de se soüiller par ces abominations. La Legion n'étoit pas là toute entiere, on en avoit détaché quelques Cohortes que nous verrons tantôt remporter une pareille victoire. Tant de braves gens qui méprisoient la mort, eussent sans doute vendu leur vie bien cher, si dans la foi qu'ils professoient, la souffrance n'étoit pas le plus glorieux combat. J'ajoûterai qu'ils eussent bien fortifié le parti des Bagaudes, si leur Religion leur eût per-

Revolte dite la Bagaude.

An de J. C. 284. Dioclétian, & Maximian.

* *De-là peut venir le mot Bagare.*

* Gaud, *en Gaulois, en bas Bret.* Gouet, *& en Allemand*, Wald, *signifie bois.*

Maximian dissipe les Bagaudes, ayant pris leur grand fort.

mis de dissimuler jusqu'à tant qu'ils eussent pû les joindre. Quoiqu'il en soit, Maximian ayant battu quelques-uns de ces Bagaudes, en ayant reçu quelques autres en grace, & par ce moyen les ayant divisez, assiegea leur grand retranchement par eau & par terre, & s'y opiniâtra si long-tems qu'il le prit. Tous ceux qui se trouverent dedans, furent sans exception passez au fil de l'épée; & tous ces grands travaux tellement rüinez, qu'il n'en resta nuls vestiges que quelques fossez. On doit croire, dit la vie de S. Baboulene,* que ces gens étant Chrétiens, & méprisant la vie pour l'amour de Dieu, passerent par le martyre au Royaume des Cieux; & que bien qu'on n'ait point leurs actes par écrit, toutefois leur memoire & leurs noms ne seront jamais effacez du livre de vie.

* *Vulgairement Bonbeluine.*

Irruption des Bourguignons dans la Gaule.

A peine ce soûlevement fut appaisé, que divers peuples de la Germanie, comme de partie faite, se déborderent à grands flots sur les Provinces: les Bourguignons & les Allemands sur les Gaules, les Chaibons & les Erules sur l'Illyrique. Les premiers étoient les plus puissans, mais leur propre multitude les défit; Maximian comme je croi, ayant fait le dégât devant eux, & serré tous les grains dans les villes, les laissa consumer à la famine & à la peste. Il attaqua les autres à force ouverte, & en fit un massacre si general, que leurs femmes & leurs enfans qu'ils avoient laissez dans leurs païs, n'apprirent leur défaite que par le seul bruit de la victoire. Nous avons dit qui étoient les Allemands. Pour les Erules, les Chaibons, & les Bourguignons, c'étoient des peuples de la nation des Vandales, ou Vindiles, comme Pline les appelle, aussi bien que les Rugiens, les Anglois, les Turingiens ou Deuringiens, & les Lombards.

An de J. C. 285. & 386. DIOCLETIAN, & MAXIMIAN.

On trouve dans quelques Auteurs les Chaibons appellez aussi Avions & Chavions, qui est le même nom que Chaibons; car il est bon de remarquer une fois pour toutes, que les Germains aspiroient si fortement tous les mots qui commençoient par des voyelles, * ou par l'une de ces deux lettres L, & R, que les étrangers prenoient cette aspiration pour un C. On remarquera aussi, que le C, & le G, le D, & le T, l'V consone & le B, le même V & l'F, l'U voyelle & l'O, les deux S S, & les deux T T, le G, & le double W, ou la diphtongue O U, sont lettres presque équivalentes, & qui se substituënt facilement l'une pour l'autre.

* *Ilderic, Hilderic, Childeric, Lothaire, Hlothaire Clotaire, Huns, Chuns.*
* *Closinde Glosinde, Dagobert, Tagobert, Chavions Chaibons.*

Quant aux Bourguignons, suivant l'opinion des plus sçavans Géographes, ils occupoient cette partie du Royaume de Pologne, où sont les villes de Gniezne, Wuagroviech, Rogosne, Uscie, Nakiel, Radzieyowe, & le lac de Gopto. Que si les Vandales sont venus de la presqu'Isle de Scandinavie, comme quelques-uns le croyent, les Bourguignons en seroient aussi sortis; & il faudroit que cela fût arrivé plusieurs siécles devant le tems dont nous parlons. Mais peut-être que c'est tout le contraire, & que les Vandales de Germanie avoient envoyé quelques bandes peupler ce païs de Suede qu'on nomme Vandalie; car les païs les plus froids ont été peuplez les derniers. Je sçai bien qu'on peut dire que les Vendiles de Germanie, & les Vindales de Suede étoient deux nations differentes. On peut dire encore qu'il y avoit de deux sortes de Vandales, les uns én Suede, & les autres en Scythie; & cette derniere conjecture ne semblera pas si éloignée de la probabilité, si l'on considere qu'en effet il y a eu deux peuples qui portoient le nom de Bourguignons

Volrad, Folrad, Fulrad, Vvarin, Guarnius, Oüarins.

Païs primitif des Bourguignons.

Il y en avoit de deux sortes, l'une en Germanie, l'autre en Scythie.

An de J.C. 286. DIOCLETIAN & MAXIMIAN.

* Annal Franc. lib. 2.

guignons, comme je l'ai appris du docte Adrien de Valois ; * Car il fait voir assez clairement qu'il y en a eu qui étoient de nation Scythique appellez *Burgundions* par Ptolomée, & qui habitoient dans la Sarmatie Européene ; que ceux-là avec les Goths & les Carpiens ravagerent l'Illirique du tems de l'Empereur Gallien, & qu'ils furent depuis assujettis par Attila Roi des Huns, & le suivirent dans son expedition en Gaule ; mais que leur nom après cela ne fut plus entendu des Romains, soit qu'ils eussent été exterminez par quelqu'autre peuple, ou qu'ils se fussent reculez des frontieres de l'Empire. Il se peut faire aussi que ces deux sortes de Bourguignons étoient issus d'une même nation, soit Scytique, soit Germanique ; & il me semble qu'on prouveroit assez facilement, s'il en étoit besoin, que plusieurs peuples de Scythie sont passez en Germanie. Or, les Bourguignons dont nous parlerons souvent, & qui enfin prirent pied dans la Gaule, demeuroient en Germanie il y avoit long-tems : mais Ammian Marcellin, & Paul Orose parlant d'eux, lorsque Julian les excita contre les Allemands, écrivent qu'ils étoient originairement de race Romaine. Orose specifie que *Drusus & Tibere ayant subjugué la Germanie inferieure, y bâtirent des Forts ou Châteaux pour garder leur nouvelle conquête, & qu'ils y mirent des garnisons, lesquelles avec le tems, à ce qu'on dit, avoient tellement provigné qu'il s'en étoit fait un grand peuple, & que même ils avoient pris le nom de Bourguignons, à cause des Bourgs qu'ils avoient édifiez sur la frontiere ; car ils appellent bourg un assemblage de plusieurs maisons bâties près à près.* Mais si cela étoit, comment est-ce que ces soldats Romains s'étoient conservez en ces pays-là, quand les Germains ruinerent ces châteaux après la défaite des Legions de Varus ? Avoient-ils pû se naturaliser avec les Barbares, & en obtenir par accommodement quelque coin de terre, dans lequel ils se seroient multipliez de la sorte ? Il est plus croyable, à mon avis, que les Romains qui avoient besoin de leurs armes, les flatoient de cette croyance, & qu'eux-mêmes s'en glorifioient : tellement que ces Auteurs ont pris cela pour une verité, & l'ont mis dans leur histoire.

Si les Bourguignons étoient Romains d'origine.

An de J.C. 286. DIOCLETIAN & MAXIMIAN.

Maximian fait sa demeure à Treves.

Les fréquentes incursions de ces Barbares à la faveur desquels les factieux excitoient aussi des soulevemens, obligerent Maximian de s'approcher du Rhin ; & de faire son séjour dans la Belgique, ayant choisi pour cela la ville de Treves sur la Moselle. L'Empereur Auguste y avoit autrefois planté une Colonie sur une ancienne ville dont on ne sçait ni le nom, ni la naissance. Car c'est une fable inventée dans les siecles d'ignorance, de lui donner pour fondateur un Trebeta fils de Ninus Roi d'Assirie, qui fuyant les incestueux embrassemens de Semiramis sa belle-mere, se seroit après plusieurs avantures, habitué en cet endroit-là. La Cour de Maximian & ensuite celle de quatre ou cinq autres Empereurs la rendit incomparablement plus riche, plus grande & plus peuplée qu'elle n'étoit : si bien qu'elle avoit six mille pas de longueur, étant ornée au dedans de quantité de Temples, d'amphiteâtres, de palais, de ponts, d'aqueducs, de thermes, de belles places, d'un Capitole, d'un cirque & d'autres ouvrages publics, & dans ses environs de grand nombre de maisons de plaisance avec leurs galleries, allées, jardins & canaux, enfin avec tous les agrémens que peut imaginer une magnifique & ingenieuse volupté, de sorte qu'elle devint comme une seconde Ro-

C'étoit une Colonie Romaine. Fable de Trebeta son pretendu fondateur.

Fut fort agrandie & embellie.

An de J. C. 285. DIOCLETIAN & MAXIMIAN.

me, & la capitale des Gaules, ju'qu'à ce qu'elle fut ruinée par les Barbares. Toutefois Lyon ne perdit pas sa primauté au moins sur la Celtique, mais bien l'avantage d'être la seule ville où l'on batit monnoye : car on l'accorda pareillement à celle de Treves, comme aussi un Prétoire & un Arcenal. Sa Cour ou son conseil portoit le nom de Senat, & ses Décurions ou Conseillers celui de Senateurs. Mais cette derniere prerogative ne lui étoit pas particuliere : car les Colonies Romaines avoient toutes une Cour, & usurperent les mêmes titres pour leurs Magistrats que portoient ceux de Rome, ayant des Consuls, des Senateurs, des Dictateurs, des Censeurs, même les haches & les faisceaux, la prétexte & autres ornemens. L'Historien * qui a composé les annales de Treves, a remarqué qu'il y avoit aux environs beaucoup de lieux qui s'appelloient de même que d'autres qui se trouvoient dans l'Aquitaine ; & de-là il veut inferer avec quelque apparence que la Noblesse de cette Province-là venant à la Cour des Empereurs, y avoit apporté ces noms, peut-être même dès le tems de Posthumus.

* Brouërus.

Saxons commencent à pirater & à piller les côtes de la Gaule.

XVI. Les années suivantes, les Gaules commencerent à être tourmentées d'un nouvel ennemi & d'une nouvelle sorte de guerre. Les Saxons s'étant venu loger au-deçà de l'Elbe, couroient incessament les mers ; & bien qu'ils n'eussent que de petits bateaux faits d'ozier poissé ou de cuir, ils les manioient néanmoins avec une telle dextérité, qu'avec cela ils prenoient des vaisseaux marchands, & faisoient des descentes non seulement sur les côtes, mais aussi bien avant en terre, montant par les rivieres dans les hauts païs. Ils y désoloient tout autant de villages qu'ils pouvoient, & enlevoient le butin & les hommes : mais avant que de se rembarquer, ils immoloient à leurs Dieux le dixiéme des captifs, comme pour leur envoyer leur part de la proye.

An de J. C. 286. DIOCLETIAN & MAXIMIAN.

Quelque tems après, je ne sçaurois pas marquer précisément l'année, les Juthes, les Varins * ou Varnes, les Anglois ou quelques autres peuples qui habitoient le long des côtes de la mer Baltique, prirent aussi le même train & s'adonnerent à la piraterie. Les François pareillement étant alors en des lieux commodes pour faire ce métier-là, & s'y étant encouragez par cette grande & fameuse course qu'ils avoient faite en sortant du Pont-Euxin, se joignirent aux Saxons, ou du moins suivirent leurs brisées, sans toutefois pratiquer leurs impies & détestables sacrifices. Mais ayant été depuis éloignez des bords de la mer par d'autres conjonctures, ils oublierent le métier de Corsaires pour faire de plus solides conquétes. Les Saxons persevererent longtems à l'exercer & molesterent toûjours les côtes de la Gaule Belgique, même depuis que les François y furent établis ; puis quand ils cesserent ces brigandages, les Normands les recommencerent.

* *Varins Vraes, Ouarnes, Guarins, Guerins, c'est le même nom.*

Aussi faisoient les François.

An de J. C. 290. & suiv.

Carausius commandé pour leur courre sus, s'entend avec eux.

Or, cette guerre de Corsaires étrangers fit naître une guerre civile entre les Romains. Carausius Menapien de naissance, c'est-à-dire Flamand, & élevé parmi les Bataves dans l'exercice de la Marine, eût charge d'équiper une armée navale, & de la tenir à Boulogne pour asûrer la mer & les côtes. On ne souffroit point en ce tems-là que les Capitaines fissent la guerre pour leur compte, mais seulement pour le bien de la Republique : cependant Maximian apprit que Carausius Flamand de nation, qui commandoit l'armée navale dans la Manche, ne prenoit ces pirates que lorsqu'ils s'en revenoient

An de J. C. 288. DIOCLETIAN & MAXIMIAN.

chargez de butin, qu'il ne les envoyoit point à l'Empereur, & qu'il ne rendoit jamais rien aux marchands, mais retenoit tout pour lui-même. Ce procedé faisant connoître qu'il s'entendoit avec eux, ou du moins qu'il les laissoit passer dans la Manche pour les attraper au retour, & s'enrichir de leur prises: Maximian donna ordre secretement qu'on se défit de ce voleur public. Carausius averti ou par ses amis ou par sa conscience, & peut-être s'étant dès long-tems préparé à la révolte, se saisit de l'armée navale, du port de Boulogne où elle étoit, & de la grande Bretagne avec quelques Legions qu'on y entretenoit; puis il prit hardiment le titre d'Empereur. Lorsqu'il eut franchi le saut, il travailla à fortifier sa nouvelle puissance, bâtit grand nombre de vaisseaux, fit de nouvelles levées qu'il accoûtuma à la mer, & sollicita les nations Germaniques par le desir du pillage à se jetter dans les Gaules. Il permit même à quelques bandes de François dont chacune avoit son Roi, de se saisir de ces Isles que font le Rhin, la Meuse & l'Escaud. Pour lors Maximian n'avoit aucuns vaisseaux; parce que Carausius les avoit tous emmenez: voilà pourquoi il fut contraint de plâtrer quelque accommodement avec lui. Cela fait, pour ne point perdre de tems, il résolut d'attaquer les François dans leur propre païs au de-là du Rhin, pensant par ce moyen faire révulsion de ceux qui s'étoient logez dans ces Isles où il ne pouvoit passer. Nous voyons dans un panegyrique de cet Empereur composé par Mamertin, *Qu'ils vinrent avec leur Roi lui demander la paix*: Et dans un autre, *Que Genobaut reprit son Royaume de lui, & qu'Athec fut honoré d'un présent, s'étant rendu à ses ordres avec tout le peuple qu'il commandoit.*

Se fait Empereur dans la grande Bretagne & retient l'armée navale & Boulogne.

Engage les François à se joindre avec lui, ils s'emparent des Isles du Rhin.

An de J. C. 288. & suiv. DIOCLETIAN & MAXIMIAN.

Maximian plastre un accommodement avec Carausius.

Helinand Moine de l'ordre de Cîteaux, rapporte d'autre particularitez mémorables de cette expedition, & la met du tems du Pape Marcellin: par consequent huit ou neuf ans plus tard. *Maximian*, dit-il, *ayant apris que Carausius avoit quelque dessein sur les frontieres de l'Empire où les François chassez pour la seconde fois de leur païs s'étoient logez près les confins des Saxons, donna ordre d'y faire descendre une partie de son armée par le Rhin. Il avoit dans ses troupes quelques compagnies de soldats Chrétiens, dont les Capitaines les plus considerables étoient Gereon, Victor, Cassius & Florentinus. L'Empereur voulut encore cette fois obliger ses troupes à sacrifier aux Idoles, comme il avoit fait à son entrée dans les Gaules. Les Satellites s'étant avisez que Cassius & Florentius étoient de la Legion Thebaine, essayerent de les y contraindre, & les ayant trouvez très-constans dans la foi Chrétienne, leur trancherent la tête près de Bonne. Les persecuteurs & les nouvelles de ce massacre arriverent en même-tems a Gereon, qui marchoit devant eux avec ses compagnons au nombre de 318. Ils reçûrent aussi la couronne du martire dans la campagne qui est proche de Cologne, où leurs corps furent jettez dans un grand puits; ce lieu-là s'appelle encore Aux-Martirs. Cependant la Cohorte que commandoit Victor, marchoit au rendez-vous & étoit arrivée à la ville des François à laquelle ils avoient donné le nom de Troye, en mémoire de Troye la Grande, d'où leurs Ancêtres étoient issus. Là s'étant campez dans une prairie verdoyante, elle tendit le col aux bourreaux avec une pareille constance que les autres. Le corps du chef & ceux des soldats furent enfoncez par les Infidéles dans la bourbe des marêts. Aprés cela Carausius s'en étant fuy*, c'est-à-dire s'étant retiré dans la grande Bretagne, *les trou-*

An de J. C. 291. & suiv. DIOCLETIAN & MAXIMIAN.

Rois François se soûmettent à Maximian.

Particularitez rapportées par Helinand.

Maximian allant attaquer les François fait mourir quelques Capitaines pour la foi de Jesus-Christ.

Pourquoi les François se disent Troyens d'origine.

An de J. C. 291. & suiv. DIOCLETIAN, & MAXIMIAN.

pes Romaines s'en revinrent chargées de dépoüilles. Cet Helinand écrivoit vers l'an 1212. mais il a tiré cette narration d'autres Auteurs plus anciens que lui, je ne sçai s'ils étoient bons ou mauvais : il seroit à souhaiter qu'ils nous eussent marqué précisément l'endroit où étoit cette nouvelle Troye habitée par les François. On conjecture qu'il faut entendre la Colonie * *Trajane*, & que par ignorance ou par affectation ils s'imaginerent que c'étoit une Colonie * *Troyenne.* Que s'il y avoit effectivement une Troye en ce païs-là, il faudroit croire que les François l'y avoient bâtie, & que dès-lors ils étoient persuadez de leur origine Troyenne, soit que les Romains leur eussent imprimé cette croyance dans l'esprit, afin de les flater & de les apprivoiser par une fraternité prétenduë, ou qu'eux-mémes se fussent attribué cette gloire, pour ne pas ceder en antiquité à ceux à qui ils ne cedoient pas en vaillance.

* *Kellen.*

An de J. C. 293. DIOCLETIAN & MAXIMIAN.

Honorent Galerius & Constantius de la dignité de Cesar.

XVII. Tandis que Maximian faisoit travailler à un grand équipage de mer, pour aller attaquer Carausius, il survint tout à coup plusieurs révoltes en divers endroits de l'Empire : ausquels les deux Empereurs ne pouvant pas suffire, par ce qu'il faloit y courir, & en mémetems garder les frontieres contre les Barbares, ils se résolurent de prendre encore deux seconds qui fussent capables de bien servir l'Etat. Ils se trouverent dans ce sentiment, que pour le bien de la Republique, il ne faloit point avoir d'égard à la naissance, si elle n'étoit accompagnée de la vertu. Pour cet effet sans considerer en aucune façon Maxentius fils de Maximian, soit légitime, soit supposé comme quelques-uns le disoient, ils jetterent les yeux sur Galerius Armentarius, natif de Dace & fils d'un Pastre, homme rustique, mais juste & vaillant, & sur Constantius Chlorus, fils d'un Seigneur de * Dardanie, & d'une fille de Crispus frere de l'Empereur Claudius. Ils les honorerent du titre de Cesars dans Milan; & comme ils ne les touchoient point de parenté, ils se les attacherent par les liens de l'adoption & du mariage, au défaut de ceux du sang. Car les ayant obligez de répudier les femmes qu'ils avoient épousées, ils donnerent Valeria fille de Diocletian à Galerius, & Maxmina Theodora fille de la femme de Maximian, à Constantius qui avoit déja eu Constantin de sa premiere femme. Elle se nommoit Helene : quelques-uns la font native de la grande Bretagne, les autres de Naisse en Dardanie, d'autres de la ville de Treves. Et de ces derniers il y en a qui conjecturent qu'elle étoit Françoise, se fondant sur ce que Constantin le Grand fit graver sur une table de marbre une défense à tous ses descendans de s'allier par mariage à aucune nation étrangere, horsmis à la Françoise. Quoiqu'il en soit, elle étoit de fort vile extraction, fille d'hôtellerie, à ce que dit saint Ambroise : mais depuis, sa pieté & son zele pour les choses saintes, aussi bien que la puissance de son fils & l'affection qu'il avoit pour elle, la mirent en grande considération parmi les Chrétiens, Elle témoigna un amour particulier pour les Gaules en les ornant de quantité de belles Eglises, qu'elle y fit bâtir lorsque son fils fut paisible possesseur de tout l'Empire. L'administration des Provinces se partagea de cette sorte. Maximian eut l'Italie, la Sicile, & l'Afrique; Galerius, l'Illyrique jusqu'au Pont-Euxin; Constantius toutes les Gaules deça les Alpes avec l'Espagne & la grande Bretagne, & Diocletian tout le reste. Ce dernier avoit une autorité presque ab-

An de J. C. 293. DIOCLETIAN & MAXIMIAN.

* *Servie.*

Les attirent dans leur alliance.

Constantius repudie Helene; & épouse la fille de la femme de Maximian.

Qui étoit Helene mere de Constantin?

Partage de l'Empire entre les deux Empereurs & les deux Cesars.

An de J. C. 293. DIOCLETIAN & MAXIMIAN.

soluë sur tous les autres comme ses créatures, & la conserva même quelque tems après qu'il eût abdiqué.

Constantius vient en Gaule, assiege Boulogne sur Carausius.

Ce partage fait, Constantius se rendit dans les Gaules avec tant de celerité que les nouvelles de son arrivée devancerent celle de son départ. Aussi-tôt il assiégea Boulogne, qu'il trouva muni de toutes choses, & de grand nombre de troupes : mais Carausius ne s'y étoit pas enfermé, il avoit passé dans l'Isle. De peur que ce tyran ne jettât du secours par mer dans la place, il en boucha le port par une digue faite avec de grands arbres plantez à l'entrée avec de gros quartiers de rocher, & de longues fascines entre deux. Cet ouvrage achevé il pressa si fort les assiegez, joignant l'espoir du pardon aux menaces du châtiment, qu'ils se rendirent à composition : & comme sa valeur les avoit vaincus, sa clémence les conserva. On raconte par une merveille, que cette digue ayant tenu bon durant tout le siege, fut emportée tout à coup après la réduction de la place, comme si la mer eût été d'accord avec lui de n'employer la violence de ses flots, que pour débarasser le port; qui néanmoins en est encore gâté. C'étoit le meilleur, ou pour mieux dire, l'unique qui fut sur toutes les côtes de notre Ocean : on l'appelloit autrefois Gessoriac; d'un mot Celtique *Gesso* qui signifie havre. On ne sçait pas qui lui a donné le nom de Boulogne, mais le docte Geographe Nicolas Samson prétendoit que le *Portus Iccius*, *Gessoriacum*, & *Boulogne* est un même lieu, qui en divers tems a eu trois differens noms.

La prend par une digue.

An de J. C. 294. DIOCLETIAN & MAXIMIAN.

Boulogne Gessoriac *Iccius Portus* c'est le même lieu.

N'ayant pas de vaisseaux laisse la Bretagne à Carausius.

Si l'armée navale de Constantius eût été prête, il eût achevé cette guerre tout d'une suite; mais ayant tenté de descendre dans la grande Bretagne, Carausius le repoussa vigoureusement, & lui fit recevoir une perte considérable ; de sorte qu'en attendant qu'il pût se remettre en état de ne plus souffrir un pareil affront, il fit un accommodement avec ce Pirate, & lui laissa la possession de l'Isle. Carausius en usa assez bien pour l'honneur de l'Empire il réprima fortement les Barbares, & répara le grand fossé ou retranchement qui avoit été fait contre les Pictes.

Chasse les François des Isles, & les transplante en Gaule.

Constantius cependant ne demeura pas oisif, il employa ses forces à châtier les peuples de la Germanie, qui avoient soutenu Carausius dans sa rebellion. Il chassa premierement les François des Isles du Rhin & de l'Escaud, penetra jusqu'à eux malgré les embuscades de leurs marécages & de leurs bois, en tua je ne sçai combien de milliers, chassa les autres, & en prit un grand nombre avec leurs femmes & leurs enfans, qu'il transplanta dans les païs des * Nerviens & de Treves, afin de les obliger à labourer les terres que leurs ravages avoient réduites en friche.

* *Le Hainaut.*

An de J. C. 297.

Carausius assassiné par Alectus qui usurpe la tyrannie dans la grande Bretagne.

La domination de Carausius avoit duré un peu plus de six ans, quand Alectus son compagnon, auquel il avoit donné trop de confiance & trop de pouvoir, la lui arracha par surprise, puis l'assassina pour en joüir avec plus de sûreté. Maximian étant revenu dans les Gaules pour garder les rivages du Rhin, tandis que Constantius tourneroit ses forces contre ce nouveau tyran, Asclepiodote Préfet du Prétoire de Constantius, partit de Boulogne avec l'armée navale, & fit voile vers la grande Bretagne. Dans l'armée d'Alectus il y avoit beaucoup de troupes Françoises, & plusieurs autres encore à qui il faisoit porter la chevelûre & les habits à la mode de cette Nation, afin qu'on crût qu'il y en avoit plus grand nombre, tant elle étoit formidable. Mais en cette rencon-

An de J. C. 300. DIOCLETIAN & MAXIMIAN.

tre la cervelle lui tourna : il ne put empécher Asclepiodote ni de mettre pied à terre dans l'Isle, ni de le combatre, il ne sçût pas même prendre le tems de ranger ses troupes, il ne déploya que celle des François, peut-être se défioit-il des autres. Quelque raison qu'il en eût, il perdit la bataille, & fut tué en fuyant. Il avoit tenu la tirannie quelque trois ans.

Il regne trois ans, est défait & tué.

Le plus grand effort de la tuërie tomba sur les François, le malheur les poursuivit sans relâche. On apprit des fuyards qu'ils s'étoient retirez à Londres. Comme ils pensoient à s'enfuir après avoir pillé la ville, (je crois qu'ils se vouloient sauver dans leurs petits bâteaux de cuir) arriverent quelques troupes de Constantius sur des vaisseaux qui s'étant égarées du gros de la flote par un broüillard fort épais, étoient entrées dans la Tamise sans dessein. Ces troupes les trouvant tout en désordre, les chargerent à l'improviste, & en joncherent toutes les ruës. Sur la nouvelle de cet heureux succès, Constantius passa en Angleterre pour joüir de l'honneur de la victoire. Il pardonna à ceux qui resterent de cette défaite, & en fit transporter une partie dans les territoires d'Amiens & de Beauvais, une autre partie dans ceux de Langres & d'Autun, afin de les cultiver & remettre en valeur, & de rebâtir les villages & les bourgs qu'eux & leurs semblables avoient ruinez, ou que les vexations des Exacteurs & des Intendans avoient malheureusement desertez. On obligeoit ces bandes ainsi transplantées de fournir certain nombre d'hommes pour les recruës, & quelques-uns s'imaginent que c'est ces soldats qui se trouvent nommez LETES, mot qui en Tudesque veut dire serviteur. Les terres qu'ils possedoient s'appelloient TERRES LETIQUES : j'en ai remarqué en plus de vingt differens endroits dans la Gaule. Cette maniere de les dépaïser étoit un assez bon moyen de leur faire quitter les armes avec leur ferocité sauvage : Et il leur eût été fort avantageux d'être pris puisqu'on leur donnoit de si bonnes terres à cultiver, s'ils n'eussent été accoûtumez à vivre du travail d'autrui plutôt que du leur & qu'ils n'eussent pas été persuadez, que pour joüir d'une entiere liberté, il ne faut être obligé de faire que ce que l'on veut.

François passez au fil de l'épée dans Londres.

Il en est transferé plusieurs bandes dans la Gaule.

Qu'est-ce que Letes & terres Letiques.

An de J. C. 303. DIOCLETIAN & MAXIMIAN.

Il étoit bien mal aisé que les Gaules se pussent remettre de tant de calamitez. Apeine avoient-elles essuyé une nuée de Barbares, qu'il en tomboit une autre plus furieuse. Les Allemands se jetterent dans le Langrois. Constantius y courut peu accompagné, son armée le suivant en grande diligence : peu s'en falut qu'ils ne le surprissent à la campagne, ils le coururent jusqu'aux portes de Langres : lesquelles étant fermées il se fit tirer par dessus les murailles avec des cordes. Mais cinq heures après son armée étant arrivée, il leur donna une bataille, où il en renversa soixante mille sur le champ. Il leur en donna encore une autre prés de Vindisch, où longtems depuis l'on vit la campagne couverte du débris de leurs armes & de montagnes d'ossemens. L'Hiver venu une prodigieuse multitude de diverses peuples de Germanie, voïant que le Rhin qui étoit pris, leur présentoit un pont de glace se hasarda de passer dans l'Isle des Bataves, mais la riviere s'étant déprise tout d'un coup, ils demeurerent enfermez, & furent aussi-tôt investis par les vaisseaux de la flotte qui descendirent promptement. Le desespoir leur abatit le courage, ils se rendirent sans résistance, & se laisserent lier comme des bêtes prises au piege.

Allemands descendent dans le Langrois, où ils croyent surprendre Constantius.

Il gagne deux batailles sur eux.

An de J. C. 162, en Janvier.

Pillards pris dans une Isle comme dans un piege.

An de J. C. 304. en Mars.

Diocletian & Maximian abdiquent l'Empire.

Trois ans après tout l'empire étant dans une profonde paix par les grandes victoires de Diocletian & Maximian : mais l'Eglise souffrant par leurs Edits la plus cruelle persécution dont elle eût jamais été agitée : ces Empereurs abdiquerent tous deux la souveraine puissance ; le premier, soit de desespoir de n'avoir pû abolir le Christianisme, soit par une generosité qui surpasse toute grandeur de courage : le second par complaisance seulement pour lui, & avec regret ; aussi fit-il depuis tous ses efforts pour y revenir. Tous deux dépoüillerent la pourpre Imperiale en même jour 18. de Fevrier. Diocletian à Nicomedie, & Maximian à Milan, villes où ils faisoient leur résidence ordinaire. Diocletian la posa aux pieds de Jupiter avec ces paroles : *Voilà Jupiter ce que tu m'avois prêté, je te le rends.* L'abdication faite, il se retira dans une maison de plaisance en Dalmatie près de Salone, ville maintenant ruinée proche de Spalatro, & Maximian dans un autre en la province de Lucanie, qu'on nomme à présent la Basilicate. Avant que d'avoir renoncé à l'Empire ils avoient donné le titre d'Auguste à Galerius Armentarius & à Constantius, & celui de Cesar à Severe & à Maximin, qui étoient fils de deux sœurs de Maximian. Constantius le donna aussi quelque tems après à son fils Constantin : mais Galerius retenoit toûjours ce jeune Prince auprès de lui à Rome sous prétexte d'amitié.

Galerius & Constantius.

Le premier regna sept ans & le second deux ans.

Constantius affectionne les Chrétiens, & pourquoi.

XVIII. Dans le partage que firent ces deux nouveaux Empereurs, Constantius eut pour le sien l'Italie, la Sicile & l'Afrique avec la Gaule, l'Espagne & la grande Bretagne ; mais il semble qu'il se contenta des trois dernieres. On croiyoit qu'il professoit en secret la Religion Chrétienne, du moins il l'affectionnoit fort ouvertement, d'autant plus que même pour le temporel elle lui étoit très-avantageuse ; car y ayant deux partis formez dans l'Empire par deux Religions contraires, & les rivaux de ce Prince s'étant emparez de celui de l'ancienne, pour le maintien de laquelle ils témoignoient une aussi furieuse ardeur qu'une cruelle haine contre le Christianisme : il lui étoit nécessaire de se rendre protecteur du second qui n'étoit guere moins nombreux, mais beaucoup plus fort & plus assuré que l'autre, parce qu'il y avoit bien plus de vertu & de probité, & que les maximes des Chrétiens, bien loin de leur permettre d'attenter à toute heure sur la vie de leurs princes comme faisoient les Payens, les obligeoient de les défendre au peril de leur vie. Si bien que sçachant qu'on se pouvoit entierement fier en eux, il en tenoit un grand nombre autour de sa personne, qui étoient comme autant de gardes très-fideles qui veilloient à sa conservation. Les peuples Gaulois n'avoient point encore goûté si à leur aise la douceur de cette liberté qui ne se trouve que sous les bons Princes, comme ils firent sous le gouvernement de celui-ci. Car il les délivra tout d'un coup & des Boureaux & des Exacteurs, en faisant cesser la cruelle persécution que Diocletian avoit allumée, & moderant de beaucoup la charge des impôts. Ce bon Prince, afin de les pouvoir mieux retrancher, retrancha sa dépense, même celle de ses habits, de son équipage & de sa table, ôtant tout ce qu'il pouvoit à sa magnificence & à son plaisir pour le donner au soulagement de ses sujets : Desorte que si les bonnes œuvres sont les marques essentielles d'une vive foi, il ne faut point chercher d'autres preuves que celle-là pour montrer qu'il a été vrai Chrétien. Par ce

An de J. C. 304.

Galerius & Constantius.

Fait cesser la persécution, & diminuë les impots.

An de J. C. 304. GALERIUS & CONSTANTIUS.

moyen il acquit non-seulement l'amour, mais aussi la veneration des Gaulois; Et moins il exigeoit d'eux, plus il s'assuroit de fonds pour ses besoins, étant très-persuadé que les trésors du Prince sont mieux dans la bourse de ses sujets que dans son épargne. Lorsqu'il n'étoit encore que César, il fit toucher au doit & à l'œil cette verité aux Ambassadeurs de Diocletian. « Cet Empereur lui avoit envoyé quelques personnes de son Conseil pour lui remontrer qu'il devoit étre plus soigneux qu'il n'étoit de faire amas d'argent, d'autant que sans cela on ne pouvoit soûtenir les frais de la guerre, & que la pauvreté étoit le plus grand de tous les crimes d'Etat. » Lorsqu'il eut paisiblement écouté toutes leurs belles raisons, & remercié leur maître de ses bons avis, il leur dit, qu'il n'étoit pas si mauvais ménager qu'ils croyoient, & qu'il leur vouloit montrer qu'il avoit de quoi subvenir tout comptant aux plus pressantes necessitez. Il les remit au lendemain pour cela, & cependant il avertit les Seigneurs de sa Cour & les plus pécunieux de toutes ses provinces, qu'il avoit affaire promptement d'une grande somme de deniers. Il n'y en eut pas un qui ne s'empressât de lui donner des marques solides de son affection. On lui apporta de toutes parts des charges d'or & d'argent, & dans peu d'heures il en eut une si grande abondance, que les Envoyez en furent tous ravis d'étonnement, Mais lorsqu'ils furent partis, il rendit toutes ces sommes à ceux qui les lui avoient prétées, sçachant bien qu'il les trouveroit chez eux quand il en auroit affaire, « Voilà comme sans levées extraordinaires, sans Edits & sans Traitans, il étoit plus riche que tous les autres Princes ses compagnons, puisqu'en épargnant la bourse de ses sujets, il avoit acquis le credit d'en disposer entierement. «

Montre qu'en épargnant son peuple, il s'accumuloit des trésors.

Le second de son Empire, les incursions des Calcedoniens & des Pictes l'ayant appellé dans la grande Bretagne, deux petits Rois des François, ils se nommoient Ascaric & Ragaise, qui avoient traitté avec lui, & comme il est croyable, s'étoient mis à sa solde, ou du moins en recevoient pension, violerent leur foi, & commirent quelques ravages sur ses terres. Il avoit résolu de marcher contr'eux après qu'il auroit reprimé la fureur des sauvages insulaires: mais à peine avoit-il mis fin à cette guerre qu'il tomba malade dans la ville d'Yorck, & y mourut le 24. de Juillet. Un peu auparavant Constantin son fils s'étoit évadé d'auprès de l'Empereur Galerius; & ayant pris la poste pour le venir trouver, l'avoit joint justement comme il s'embarquoit à Boulogne accompagné de Crocus Roi des Allemans qui le voulut suivre en ce voyage par honneur; il sembloit que le Ciel l'eût amené-là pour lui rendre les derniers devoirs, & pour recuëillir sa succession à l'Empire. Il y fut élevé par sa nomination & par les suffrages des troupes qui étoient deux des conditions nécessaires pour y parvenir: mais pourtant il n'osa pas encore prendre la qualité d'Empereur. Constantius n'avoit eu que ce fils d'Helene sa premiere femme, mais de Theodore fille de la femme de Maximian, il laissa six autres enfans, trois fils & trois filles. Les fils étoient Constantius pere de Gallus & de Julien dit l'Apostat, Dalmatius qui eut un fils de même nom que lui, & un autre qui n'eut point de posterité. Des filles la premiere nommée Constantia, épousa Licinius qui fut Empereur, la seconde qui avoit nom Anastasia, fut femme de Bassian, lequel

An de J. C. 304. GALERIUS & CONSTANTIUS.

Incursion d'Ascaric & Ragaise Rois des François.

Mort de Constantius.

An de J. C. 306.

Ses enfans.

An de J. C. 306. GALERIUS, & CONSTANTIN le Grand *regna 37. ans.*

lequel fut fait Cesar par Constantin le Grand, mais après tué par son commandement à cause qu'il lui vouloit faire la guerre à la suscitation de Licinius; la troisiéme nommée Eutropia fut mere de Nepotian.

Vient en Gaule.

XIX. Constantin ayant pourvû à la tranquilité de la Grande-Bretagne, repassa dans la Gaule, où il demeura cinq ans, faisant ordinairement son sejour à Treves, & gouvernant la même portion de l'Empire que son pere avoit euë, non point encore pourtant avec la qualité d'Empereur. Les Germains n'apprirent pas plûtôt son arrivée, qu'ils le virent à la tête de ses troupes vanger les maux qu'ils avoient commis. Ce fut alors que trouvant les François épars, embarrassez du butin, & qui ne pensoient à rien moins qu'à lui, il les chargea, & en fit quantité de prisonniers, entr'autres les deux Rois Ascaric & Ragaise. Il traduisit ces malheureux Princes par toutes les villes de la frontiere, les mena en triomphe dans la ville de Treves, & les exposa aux bêtes dans l'amphiteâtre. Action horrible, & plus que barbare, mais bien conforme à son humeur impitoyable, & d'ailleurs pas trop éloignée de l'ancienne fierté des Romains, qui avoient accoûtumé de mener les Rois en triomphe, & quelquefois de les faire mourir après qu'ils avoient servi d'ornement à cette pompe. Il y avoit longtems qu'ils n'avoient osé en user avec cette hauteur: mais Constantin en renouvella l'exemple, sans craindre les haines immortelles, & les ressentimens implacables de cette nation belliqueuse. Il crût qu'il le pouvoit faire, parce qu'il avoit les forces en main pour soûtenir son action, & qu'il le devoit pour punir tout ensemble le manquement de foi de ces Princes, & lier la foi trop volage de cette nation par la terreur d'un si rigoureux supplice. C'est ainsi qu'en parlent les Auteurs Romains, peut être avec plus de préocupation que de justice. Car après tout, qui étoit plus digne de blâme & de châtiment, ou des François, qui violoient leur foi après l'avoir donnée, ou des Romains qui sans aucune justice les avoient forcez de la donner? des oppresseurs qui vouloient asservir des peuples libres, ou de ces peuples qui rompoient comme ils pouvoient les liens de la servitude? Au reste cette victoire sembla si belle à Constantin, qu'il en voulut perpetuër la mémoire par des jeux publics, qu'il institua exprès. C'étoit des courses de cheval & comme une espece de Tournoi, mais où il n'y avoit point de joûtes. Il passa ensuite dans le païs des Bructeres, où les ayant surpris au dépourvû, il en tua & en prit grand nombre, emmena ou égorgea leur bétail & brûla leurs villages. A son retour il exposa aux bêtes feroces dans les Arenes tous ceux qui étoient capables de porter les armes.

Il charge à l'improviste les François, & les défait.

An de J. C. 307. GALERIUS, & CONSTANTIN.

Expose Ascaric & Ragaise aux bêtes feroces.

An de J. C. 307. GALERIUS, & CONSTANTIN.

Réflexion sur ce cruel procedé.

Il en conserve la memoire par des jeux publics.

De si terribles châtimens, ou plûtôt de si énormes cruautez, irriterent plûtôt la fureur des autres peuples de la Germanie, qu'elles n'abattirent leur courage. Les Bructeres, les Chamaves, les Cherusques, les Allemands, les Tubantes, les Vargions, se liguerent ensemble, & passerent le Rhin avec une effroyable armée. Constantin eut l'assurance de les aller reconnoître avec deux Cavaliers seulement, & se méla parmi eux sans en être reconnu. Etant entré en discours avec quelques-uns, (il y a apparence qu'il parloit bien leur langue) il leur fit accroire pour les endormir, que l'Empereur n'étoit pas là en personne. Après il se retira vers ses gens; & sçachant que les Barbares ne se tenoient pas trop sur leurs gardes, il les alla charger, les mit facilement en déroute.

Ce cruel châtiment irrite plus fort les Germains.

An de J. C. 308. ou 310.

Hardi stratagême de Constantin.

An de J. C. 307. GALERIUS, & CONSTANTIN.

Les années précedentes, Maxentius, fils de l'Empereur Maximian, qui menoit une vie privée à six mille de Rome, se fâchant de n'avoir nulle part à la succession de l'Empire, l'avoit envahi en Italie, & regnoit dans Rome d'une maniere fort odieuse. L'Italie avoit été du partage de Constantius, & partant elle appartenoit à Constantin son fils; mais Galerius l'avoit toûjours retenuë. Etant donc pour lors en Orient, il envoya Severe à Rome pour lui revendiquer ces Provinces. Maxentius lui débaucha adroitement ses troupes, de sorte qu'il fut contraint de se retirer dans Ravenne; d'où s'étant laissé imprudemment tirer sous l'apât d'une conference, le Tiran l'arréta, & lui ôta la vie. A l'occasion de ces mouvemens, Maximian qui s'ennuyoit d'une fortune privée sortit de sa retraite & alla à Rome, où il reprit la pourpre Imperiale, s'en étant fait prier par le Senat, non pas toute-fois du consentement de son fils. Or pour appuyer son retour à l'Empire par quelqu'un des Princes qui eût aussi besoin d'étre appuyé de lui, il fit alliance avec Constantin, qui jusques-là n'avoit osé prendre le titre d'Empereur: car il ne se donnoit que par le choix du Senat avec l'approbation des armées, ou par la proclamation des armées confirmée par l'approbation du Senat, ou enfin par un autre Empereur du consentement du Senat & des troupes. Maximian le défera donc de cette sorte à Constantin, l'obligeant de repudier Minervine mere de Crispus, pour épouser sa fille Fausta. Galerius créa Cesar un Licinius son ancien ami, Dacien de naissance, homme de main & de téte, dont il avoit besoin pour debeller un Tiran nommé Valere qui vouloit envahir l'Empire dans l'Orient: comme en effet il le vainquit & le fit mourir. Pour lors Galerius l'ayant laissé en Illyrie pour garder ces frontieres-là, descendit lui-même en Italie, & assiegea la ville de Rome; à quoi il ne réüssit pas mieux que Severe, ayant perdu une partie de ses troupes par les mêmes artifices de Maxentius: mais il se retira de meilleure heure pour ne pas tomber dans un pareil danger.

Maxentius envahit l'Empire de Rome, opprime Severe, chasse Galerius.

Maximian son pere reprend la pourpre.

An de J. C. 308. GALERIUS, & CONSTANTIN.

Donne le titre d'Empereur à Constantin & sa fille Fausta en mariage.

An de J. C. 309. GALERIUS, & CONSTANTIN.

Ensuite de cela Maximian qui avoit bien le nom d'Empereur, mais qui n'avoit nulles Provinces à gouverner, tâcha de persuader à Diocletian son compagnon de reprendre le diadéme, s'imaginant que la consideration de ce Prince leur rendroit le commandement à tous deux. Diocletian pour toute réponse l'exhorta de venir voir les belles laituës qu'il avoit plantées dans ses jardins de Salone. Ce sage discours ne le guerit point de son ambition, il essaya de déposseder son propre fils; & n'en ayant sçû venir à bout, il dévétit encore une fois la pourpre, & se retira vers son gendre Constantin. Il le reçût avec beaucoup d'honneur, & lui assigna un grand fond pour son entretien, mais cet inquiet & turbulent vieillard ne pût s'empecher de conspirer contre lui. Dans ce dessein il se deroba de sa Cour, & s'étant retiré dans Arles, reprit pour la troisiéme fois les ornemens Imperiaux, & tâcha, mais en vain, de débaucher les troupes de Constantin, qui le poursuivit en toute diligence; l'assiegea dans Marseille, le prit & le fit étrangler: quelques Auteurs disent qu'il s'étrangla lui-même.

Sollicite Diocletian de faire le même.

Belle réponse.

Il va trouver Constantin son gendre, & conspire contre lui.

An de J. C. 310.

Il se fait étrangler.

An de J. C. 311.

L'année d'après, Galerius qui tenoit l'Empire d'Orient, enragé persecuteur des Chrétiens, mourut d'une étrange maladie: ses entrailles & les parties secrettes lui pourrirent, & lui tomberent par pieces; la vermine boüillonnoit dans ses ulceres; & il en sortoit une si

Horrible & juste mort de Galerius cruel persecuteur des Chrétiens.

CONSTANTIN, LICINIUS, MAXENTIUS, & MAXIMINIUS.

horible puanteur, qu'il étoit insupportable à ses medecins & à lui-même. Tellement que la vie lui étant un supplice plus cruel que les plus cruelles morts, il prit du poison pour s'en délivrer. Maximinius Galerius, à ce que je croi, fils de sa sœur, recueillit la portion de l'Empire qu'il avoit tenuë, & avec cela la haine mortelle que son oncle portoit aux Chrétiens. Ainsi tout l'Univers se vit sous le gouvernement de quatre jeunes hommes de nouvelle race, aussi divisez entr'eux par leurs inimitiez, qu'ils eussent dû être joints par leurs alliances.

XX. Le courage croissant à Constantin par les bons succès qu'il remportoit chaque jour sur les Barbares, il entreprit de déposseder Maxentius qui étoit le plus puissant de tous ses concurrens, mais fort mal fait de corps & d'esprit, voluptueux & dissolu, lâche, exacteur, sanguinaire, enfin tel que les siens même souhaitoient sa perte. Les Romains desesperez par les horribles tirannies qu'il exerçoit sur leurs biens, sur leurs personnes, & sur l'honneur de leurs femmes & de leurs enfans, implorerent le secours de Constantin; & il embrassa cette occasion d'autant plus volontiers que l'Italie & l'Afrique étoient en effet de son partage, & qu'ayant envoyé ses images à Rome pour les y faire révérer au peuple suivant la coûtume, Maxentius les avoit fait traîner dans la bouë.

régna trois ans, en vécut quelque 33.

An de J. C. 331. CONSTANTIN & MAXIMIN. Constantin marche vers Rome, pour dépouiller Maxentius.

Un jour qu'il étoit en marche au sortir de la Belgique pour l'aller détrôner, il vit paroitre en l'air, ainsi qu'il le raconta lui-même avec serment solemnel, une croix figurée par les rayons du Soleil, & sur cette croix des mots * Grecs qui signifient en François, *Il faut vaincre en ce signe*. La nuit suivante, il lui sembla qu'il voyoit nôtre Seigneur JESUS-CHRIST en songe, qui lui commandoit de se faire une enseigne à la ressemblance du signe qu'il avoit vû au Ciel, l'assurant qu'elle lui serviroit de sauve-garde dans les combats. Sur cette révélation il destina le Labarum qui fut depuis son étendart Imperial, & professa onvertement la religion de ce Dieu, duquel il attendoit toute assistance; ce qui redoubla sans doute le zele & l'affection des Chrétiens à son service. Toutefois il ne se hâta pas de recevoir le saint Baptême; car Eusebe qui a écrit sa vie par l'ordre de son fils Constantius, raconte qu'il demeura Cathecumene jusqu'aux derniers jours de sa vie, & qu'il ne fut baptisé que dans l'extrêmité d'une maladie dont il mourut l'an 336. Et peut-être même que ce fut par un Evêque Arien, car cela se fit dans Nicomedie, dont Eusebe l'un des chefs de cette secte étoit Evêque. Je sçai bien que Baronius & d'autres font de grands efforts pour montrer que ce fut le Pape Sylvestre qui le baptisa à Rome, en l'an trois cens vingt-quatre.

Voit un signe au Ciel, sur lequel il fait faire le Labarum.

* *ἐν τούτῳ νίκα. In hoc vince.*

Bien qu'il n'eût mené que la quatriéme partie de ses troupes en Italie, ayant laissé tout le reste à la garde des frontieres: & que Maxentius eût la moitié plus de forces que lui, il poussa néanmoins son entreprise avec vigueur, força le passage des Alpes, en prenant Suse, gagna un grand combat près de Turin, & se rendit maître de Milan, & de toutes les villes de la Gaule Cisalpine. Puis marchant droit à Rome, il combatit le Tiran à deux lieuës de la ville, le défit & le poussa si rudement, qu'en s'enfuyant il tomba tout armé dans le Tibre, & s'y noya, le pont de bateaux qu'il avoit dressé sur cette riviere, étant fondu sous ses pieds. Le vainqueur fit porter sa tête au bout d'une pertuisanne par les ruës de Rome, où la populace

Gagne une bataille, Maxentius est noyé.

An de J. C. 312. en Novembre.

An de J. C. 313. en Février. CONSTANTIN, & LICINIUS.

qui l'avoit adoré le jour precedent, l'accueillit avec des huées & de la bouë.

Cette victoire rejoignit l'Afrique, la Sicile, & l'Italie au partage de Constantin : & lui donna tout pouvoir de mettre la Religion Chrétienne en liberté & en honneur, aussi en fut-il appellé l'instaurateur & le pere. A peine avoit-il donné les ordres pour assurer ses nouvelles conquêtes, & passé seulement deux mois à Rome, qu'il s'en retourna dans la Gaule, sçachant que son départ l'avoit laissée en grande crainte des François. En passant à Milan il fit le mariage de Licinius avec sa sœur Constance, & lui donna la qualité d'*Auguste* ou Empereur, en recompense de ce qu'il l'avoit favorisé, ou plûtôt de ce qu'il s'étoit tenu neutre dans la guerre contre Maxentius; car il croyoit qu'entre ses concurrens, celui qui n'étoit pas contre lui, étoit pour lui. Diocletian invité à ses nôces, s'en excusa sur son indisposition : mais Constantin reçut son compliment pour une offense, & le menaça, comme ayant sous main adheré à Maxentius son ennemi. Diocletian connoissant bien que ce courroux étoit le messager de la mort, le voulut prévenir, & se la donna lui-même par un breuvage empoisonné. Eusebe ne la marque qu'à trois ans de-là, & dit qu'elle lui fut causée par une maladie étrange pareille à celle d'Armentarius.

Retourne en Gaule ; passant à Milan, marie sa sœur à Licinius.

Mort de Diocletian.

De Milan Constantin se rendit en diligence sur le bord du Rhin, où il trouva une armée de François qui étoit prête à passer en deçà. Il ne faut pas s'étonner de voir ces Empereurs voler avec une telle vitesse d'un bout de l'Empire à l'autre, & faire en une même année des voyages en Orient, & en Occident, transportant non seulement leurs personnes de l'un à l'autre bout de l'Empire, (ce qui ne seroit pas tant merveilleux, vû la facilité des postes sur lesquelles Tibere fit cent lieuës en vingt-quatre heures) mais même leurs armées, qui faisoient par jour des marches de quinze & de vingt-mille, l'Empereur étant à la tête, & le plus souvent à pied. Constantin arrivé à la vûë des ennemis se servit de stratagême pour les amuser. Il feignit qu'il avoit plus de peur des Allemands qui menaçoient la Germanique superieure, que des François, & fit une fausse marche de ce côté-là. Par cette ruse les François ayant été attirez au deçà du Rhin, se virent enveloppez dans une embuscade, tandis que l'Empereur qui avoit au même-tems passé la riviere, mettoit tout à feu & à sang dans leur païs. A son retour il célébra sa victoire dans Treves par des jeux solemnels; & continuant sa rigueur ordinaire, il repût les bêtes feroces, & les yeux des spectateurs, du sang des malheureux captifs, qui se jettant eux-mêmes dans la gueule des lions & des ours, faisoient bien voir que la mort est moins cruelle à un grand courage, que la honte d'être le jouët de ses ennemis. Il n'oublia pas, non plus que Diocletian & Maximian, de mettre parmi ses titres celui de * *Vainqueur des François & des Germains*. C'étoit un des plus beaux dont les Empereurs fissent parade, & ils le prenoient pour le moindre avantage.

An de J. C. 313 CONSTANTIN, & LICINIUS.

Constantin revient en Gaule, défait les François par une ruse.

An de J. C. 317. CONSTANTIN, & LICINIUS.

Expose les captifs aux bêtes.

Leur grand courage.

* *Francicus, Germanicus.*

Les Panegyristes qui sont presque les seuls monumens dont nous tirons la connoissance de ces guerres-là, nous representent ces défaites des François si grandes, que s'ils disoient vrai, il n'y auroit pas eu assez d'hommes dans tout le Septentrion pour remplir le nombre des morts : & néanmoins nous voyons que cette nation dans cinq ou six ans se trouva encore assez forte pour te-

An de J. C. 313. CONSTANTIN, & LICINIUS.

nir tête à Crispus fils ainé de Constantin, auquel son pere donna le gouvernement des Gaules, lorsqu'il s'en alla faire la guerre à Licinius.

Laisse le gouvernement des Gaules à son fils Crispus.

Va faire la guerre à Licinius.

Ce Prince s'étoit rendu maître de tout l'Orient & de l'Illyrique, ayant deux ans auparavant vaincu dans une grande bataille qui se donna en Cilicie, le jeune Maximin neveu de Galerius qui en mourut de rage dans Tarses. Aussi se défendit-il d'abord fort bravement : il attendit son ennemi en bon ordre près de * Cibale en Pannonie, & soûtint le choc sans s'ébranler presque depuis le matin jusqu'au Soleil couchant : mais enfin il fut défait & s'enfuit en Thrace. Où comme il eut remis une autre armée sur pied avec l'aide d'un Capitaine nommé Valens, qu'en revanche il honora du titre de Cesar, Constantin alla l'attaquer pour la seconde fois, & l'assaillit dans son camp. Tous deux combattirent si vaillamment, que la victoire ne sçut pour qui se déclarer : si bien qu'après tous les efforts possibles de part & d'autre, ils sonnerent la retraite, & firent tréves. Pendant lesquelles, Licinius apprehendant le sort des armes qui lui avoient déja été funestes, ceda les Provinces de l'Illyrique à son adversaire pour avoir la paix, & lui livra lâchement le miserable Valens, que Constantin fit mourir. Reciproquement tous deux associerent leur fils à l'Empire : Constantin en avoit deux, Crispus dont nous avons parlé, & Constantius qui venoit de naître : Licinius n'en avoit qu'un, auquel il faisoit porter son nom, âgé pour lors seulement de vingt mois.

* Palyne en Hongrie entre Ezec & Sirmisc.

Qui se défend bien, mais est vaincu.

An de J. C. 317. en Novembre. CONSTANTIN, & LICINIUS.

Au second combat ils s'accordent, & associent leurs fils.

Mais retournons dans les Gaules. Crispus durant l'absence de son pere couronna ses premieres armes par une signalée victoire qu'il remporta sur les François, les ayant défait sur les bords du Rhin. Leur courage néanmoins n'en fut pas si fort abattu, que peu d'années après ils ne se remissent encore en état de se bien défendre. Car nous lisons dans un Poëte, * qui flate Constantin sur la réjoüissance de la vingtiéme année de son heureux avenement, *Que la vaillance de Crispus qui n'hesitoit point dans les grandes entreprises, se preparoit à défendre le Rhin & le Rhône de dessus leur autre bord ; & à ranger les François sous une dure loi.* Ces paroles marquent assez qu'ils n'étoient pas tout-à-fait atterrez, & que le haut du Rhône vers sa source, étoit aussi attaqué, comme je croi, par les Allemands ; au moins quelques médailles nous representent Crispus vainqueur de cette nation.

Exploits de Crispus dans les Gaules.

An de J. C. 317. CONSTANTIN, & LICINIUS.

* Porphirius.

Il avoit gouverné les Gaules cinq ans, lorsque son pere recommençant la guerre à l'Empereur Licinius, qu'il ne pouvoit plus souffrir pour compagnon, l'appella pour le seconder en cette périlleuse entreprise. Ce jeune Prince s'y comporta avec beaucoup de conduite & de bonheur. Licinius fut premierement vaincu en Pannonie, puis assiegé dans Byzance, après il perdit une très sanglante journée près de Calcedoine, d'où il se retira à Nicomedie, & s'y voyant aussitôt investi, alla se jetter aux pieds du vainqueur, lui reportant les ornemens Imperiaux, & lui demandant très-humblement pardon. Constantin pour lors lui donna la vie, & le relegua à Thessalonique. Ainsi tout ce grand Etat se vit entierement remis entre ses mains le vingtiéme de son regne.

Est rappellé par son pere qui dépouille Licinius, puis le fait mourir.

An de J. C 323. en Septembre.

Cette absoluë puissance le rendit plus terrible, mais ne le rendit pas meilleur. Quelque-tems après il fit étrangler le malheureux Licinius son beau-frere, & tuer le fils de cet Empereur, jeune enfant & son neveu que l'innocence de son âge & la proximité du sang devoient

An de J. C. 324. & suiv.

An de J. C. 324. & suiv. CONSTANTIN, & LICINIUS.

mettre en sûreté. Il fit même empoisonner Crispus son propre fils, qu'il avoit relegué à Pole en Istrie, sur la calomnieuse plainte de Fausta sa marâtre qui l'accusoit d'avoir attenté à son honneur. Dont la vieille Imperatrice Helene ayant le cœur outré, ne cessa de le tourmenter par tant de lamentations & tant de reproches, que le miserable pere ne les pouvant plus souffrir, se porta à un remede plus cruel que le mal même. Car sans considerer qu'il avoit trois fils de sa femme, qui lui devoient succeder, il la fit enfermer dans des étuves trop chaudes, où elle fut étouffée, & son corps porté sur une haute montagne pour servir de pâture aux corbeaux.

Empoisonne son fils Crispus, & étouffe sa femme Fausta.

LIVRE TROISIEME.

SOMMAIRE.

I. Encore sous Constantin. *Il donne le gouvernement des Gaules à Constance. Changemens qu'il fait dans l'Empire. En transfere le siege en Orient. Bâtit Constantinople. Rogne le pouvoir du Préfet du Prétoire. Origine & progrés de cette charge. Il la divise en quatre. Deux* Magistri militum. *Les Patrices, les Ducs & les Comtes.*

II. *Côte Saxonique. Flotes établies dans les rivieres des Gaules contre les Barbares. Il retire les troupes des frontieres. Raisons du relâchement de la discipline.*

III. Sous Constans, Constance, * Constantin, Julien, & Jovian. *Constantin a les Gaules en son partage. Est tué par son frere Constans. Qui contient les François par une alliance. Magnentius usurpe l'Empire. Fait massacrer Constans dans Elne, Vetranion Empereur dans l'Illyrique. Comment est contraint de déposer la pourpre. Constance gagne une bataille sur Magnentius. Horrible tuërie des vieilles bandes, dont l'Empire demeure fort affoibli. Magnentius se retire en Gaule. Y est vaincu deux ou trois fois, & se tuë de désespoir.*

* ou Constantius.

IV. *Expedition de Constance contre des Rois Allemands. Sylvanus contraint de se faire déclarer Empereur par ses troupes. Ursicin le fait massacrer. François & Allemands fort puissans dans les Gaules.*

V. *Les premiers ruinerent Cologne. Julien y est envoyé par Constance avec titre de Cesar. Est assiegé par les Allemands dans Autun. Il les chasse de beaucoup de païs. Saint Martin Cavalier dans ses troupes. Il retire Cologne des François. Passe le Rhin. Revient hiverner à Sens, où il est assiegé. Les traverses que lui suscitent les grands Officiers. Donne bataille à Chonodemar Roi Allemand. Qui est tué avec 60000 hommes.*

VI. *Bande des François tombe dans une embuscade. Julien revient à Paris. Entreprend d'amasser des vivres, & de déloger les François de dessus le Rhin. Les Saliens l'un de leurs peuples chassez de * Taxandrie. Quel païs c'est. Il met les Chamaves à la raison. Ravitaille les villes. Charietton François*

* *Ou Texandre, ou Toxiandria*

vaillant avanturier. Genereuse clemence de Julien lui gagne le cœur des Chamaves.

VII. *Ses autres exploits contre les Allemands. Gagne les soldats & les peuples, protege les Evêques Orthodoxes, modere les tributs, & gouverne bien les Finances. Est proclamé Empereur.*

VIII. *Ne laisse pas de marcher contre les Barbares. Passe en Orient pour attaquer Constance. Apprend sa mort. Mais lui-même est tué dans la même guerre contre les Perses. Jovian lui succede, & meurt sept mois aprés.*

IX. Sous Valentinian, Valens & Gratian, *Furieux débordement de Barbares. Allemands affoiblis par plusieurs pertes. Valentinian associe son fils Gratian à l'Empire près d'Amiens. Subjugue les Allemands jusqu'au Necar.*

X. *Fait un rempart ou levées depuis les Grisons jusqu'à l'Ocean. Sollicite les Bourguignons contre les Allemands. Deux particularitez de cette nation. Irruptions des Saxons qui sont mal menez. Mellobaud Roi des François. Valentinian marche contre les Quades ayant fait alliance avec le Roi Macrian. Meurt d'un transport de colere en Pannonie. Ce que disent quelques Auteurs des beaux faits des François contre les Alains.*

XI. Sous Valens encore, Gratian & Valentinian II. *Les troupes proclament le petit Valentinian frere de Gratian Empereur. Partage de l'Empire. Ravage des Goths. Quel peuple c'étoit. Les Huns les avoient chassez de leurs païs. Valens leur permit de se retirer en Thrace. Y appellerent les Alains. Taifales peuple Goth. Gratian detourné de marcher au secours de Valens par les Allemands. Il les défait. Valens cependant est vaincu par les Goths & brûlé. Grande recompense & grand honneur aux belles lettres en la personne d'Ausone.*

XII. Sous Gratian & Valentinian II. & sous Theodose I. *Ce dernier associé par Gratian. Paix heureuse, mais courte. Mauvaise conduite de Gratian. Maximus se revolte contre lui. Il s'enfuit, est tué à Lyon. Conan I. Roi de Bretagne. Les onze mille Vierges. Maximus passe en Italie. Est vaincu par Theodose. Pris & décapité.*

XIII. *Incursion des François. Sont battus dans la forêt Charbonniere, mais défont Quintius dans leurs forêts. Les menaces d'Arbogaste les repriment. Il fait étrangler Valentinian II. & élire Eugene. Lequel va contre les François. Arme puissamment contre Theodose. Qui gagne la bataille; & par quels moyens. Eugene est décapité & Arbogaste se tuë.*

XIV. Sous Arcadius & Honorius, puis sous Theodose le jeune. *Puissance de Stilicon. Fait périr Rufin son rival. Sa course dans les Frontieres des Gaules. Soûmet ou pacifie les François. Châtie deux de leurs Rois, Marcomir & Sunon. Leur en donne d'autres. Paix de sept ans.*

XV. *Les deux Empereurs foibles, lâches & gouvernez. Stilicon fort soupçonné de broüiller pour envahir l'Empire. Entretient intelligence avec Alaric, l'appelle en Italie, puis le chasse. Radagaise y vient avec une effroyable armée. Sa grande défaite. Terrible irruption des Vandales, Alains, Saxons, & autres Barbares. Qui étoient les Saxons, les Jutes, les Anglois, les Varnes. Qui étoient les Vandales, & quels peuples ils traînoient avec eux.*

XVI. *Tous ces Barbares passent le Rhin. Surprennent Mayence. Ruinent Wormes. Les Britanniques font un Constantin Empereur. Descend dans la Gaule.*

Gagne une bataille sur les Vandales. Les François suivent son parti. Il crée Cesar son fils Constans. Alaric soûtenu par Stilicon se fait bien payer. Mort d'Arcadius. Theodose le jeune son fils lui succede. Progrés du Tiran Constantin. Traite avec les Vandales. Honorius fait tuer Stilicon. Alaric venge sa mort par la prise & le sac de Rome. Meurt 4. mois aprés. Ataulfe lui succede.

XVII. *Constans Cesar se rend maître des Espagnes. Son pere Constantin est reconnu pour Empereur par Honorius. Désolation extrême des Gaules, causée par les pechez du peuple. Beau passage de Salvian. Pitoyable état de l'Empire en Occident. Ligue des Armoriques ou Arboriques. Qui étoient ces peuples. Passage de Procope touchant les Arboriques. Conjecture de l'Auteur.*

XVIII. *Les Armoriques se liguent avec les François, & leur livrent une place. Qui étoit le Roi Theodoric. Défont vingt mille Vandales, & tuënt le Roi Modegisile. Treves pillée. Constantin passe en Italie. N'y réüssit pas. Geronce prend son fils Constans en Espagne, & le tuë. Puis le vient assieger dans Arles, aprés avoir fait un Maximus Empereur. Mais le Comte Constantius le met en fuite, & continuë à son tour d'assieger Constantin. Cependant Jovin se fait Empereur dans la Gaule. Constantin se rend, s'étant fait Prêtre, & néanmoins est tué. Genereuse fin de Geronce. Catastrophe de Maximus.*

XIX. *Vandales. Alains & Sueves passent en Espagne. La partagent entr'eux. L'amour de Placidia oblige Ataulfe de sortir d'Italie. Défaite du Tiran Heraclian. Ataulfe envoye la tête de Jovin à Honorius. Surprend Narbonne. Alains en trois endroits des Gaules. Terres que les François y tenoient. Ataulfe épouse Placidia. Castin attaque les François. Leur Roi Theudemer & Ascila sa mere pris & décapitez. Treves prise par les François pour la quatriéme fois. Ils ruinent tous les forts du Rhin. Ataulfe passe en Espagne. S'y établit. Est assassiné. Vallia élû en sa place, renvoye Placidia à Honorius. Constantius l'épouse. Fin du faux Empereur Attalus.*

XX. *Tous les ennemis d'Honorius vaincus, & paix dans la Gaule. Alains pressez par les Goths se soûmettent aux Vandales. Vallia est mis en possession de la seconde & troisiéme Aquitaine. Arles Capitale des sept Provinces. Armoriques réduits. On laisse des terres en Gaule aux François; Ce qui fut leur premier établissement.*

I. APrès la mort de Crispus, Constantin commit l'administration des Gaules à Constantin son fils aîné du second lit, puis quelque-tems après l'ayant rappellé en Orient, il la donna à Constance son second fils. Celui-ci la tint dix ans durant sans que les Barbares le troublassent, parce que son pere avoit adroitement semé de la discorde parmi eux, & qu'elle s'y entretenoit facilement par des pensions, & en attirant les principaux avec de grands appointemens, & avec des charges qu'on leur donnoit dans les troupes.

An de J. C. 325. & suiv.

CONSTANTIN Seul.

Donne le Gouvernement de la Gaule à Constantin son fils aîné du second lit; puis à Constance.

Depuis Auguste, aucun Empereur n'avoit tant fait de changement dans l'Empire qu'en fit Constantin : je ne toucherai que ceux qui regardent les Gaules. Il divisa la Belgique en deux, premiere & seconde, partant il y eut dès-lors quatorze Provinces. Depuis, l'Empereur Theodose I. ou peut-être Gratian démembra aussi la Senonique ou celle de Sens de la premiere Lyonnoise, & la Tournoise ou celle de Tours de la seconde : Maximus détacha encore

Changemens que fit Constantin le Grand. Coupe la Belgique en deux.

la

An de J. C. 325. CONSTANTIN seul.

la Sequanique de la premiere, & la nomma la *Maxima des Sequanois.* Un autre Empereur, je ne sçai lequel, fit une troisiéme Viennoise, qui fut separée de la premiere, & eut Aix pour capitale. De plus Constantin aïant après la défaite de Maxence exterminé les bandes Prétoriennes, & après celle de Licinius fort abaissé l'Idolâtrie, resolut d'abandonner Rome, parce que le Senat & les anciennes maisons s'y opiniâtroient à conserver le culte des faux Dieux. Il transfera donc le siege de l'Empire en Orient, & bâtit une ville à l'endroit où étoit Bysance qui avoit été ruinée par Severe, & la nomma de son nom Constantinople, comme aussi nouvelle Rome, parce que le plan en fut pris sur l'ancienne. Il n'employa à ce grand ouvrage que cinq ans de tems, & le dédia l'onziéme de Mai de l'an trois cens trente.

Casse les bandes Prétoriennes & transfere le siege de l'Empire à Constantinople.

Il prit aussi à tâche de ruiner la charge de préfet du Prétoire, & pour cet effet la divisa, lui rogna ses fonctions, & créa d'autres grands Officiers pour commander les gens de guerre. Autrefois à Rome tous les Magistrats s'appelloient *Préteurs*, & le logement & le lieu où ils rendoient justice *Prétoire*, & la Cohorte qui étoit en garde devant la tente ou logis du General, *Cohorte Prétorienne.* Auguste, comme usurpateur ayant besoin de gardes, & encore plus durant la paix que durant la guerre, choisit pour cela dix Cohortes de bons soldats & bien armez, & qui avoient double solde. Chaque Cohorte étoit de mille hommes, & obéïssoit à un Tribun, & toutes étoient commandées en chef par deux Capitaines, qui furent nommez Préfets du Prétoire. Il en voulut deux, afin que leur autorité se contrebalançât. Tibere réünit les deux charges en faveur de Sejan; qui pour se rendre plus redoutable, ramassa tous les soldats Prétoriens qui étoient épandus par la ville, & les logea dans un camp.

Rogne le pouvoir du Préfet du Prétoire.

An de J. C. 325. CONSTANTIN seul.

Du commencement ce Préfet ne connoissoit que des causes, & differends d'entre les soldats; mais comme il étoit toujours à la Cour, Marc-Antonin trouva bon de l'appeller au jugement de toutes les autres affaires, & de le prendre, s'il faut ainsi dire, pour son Assesseur quand il tenoit audience. Commodus pour s'abandonner tout aux voluptez, se déchargea entierement sur lui de l'embarras des jugemens; & enfin Alexandre fils de Mammea ajoûtant l'honneur à la puissance, lui donna la dignité Sénatorienne : car auparavant il n'étoit que de l'Ordre des Chevaliers. Voila comme à diverses fois ce Préfet acquit le commandement presque souverain dans la paix, & dans la guerre, dans les affaires civiles aussi bien que dans les militaires. Il eût même en quelque façon la Surintendance des Finances, au moins en ce qui regardoit le département des tailles & la distribution des fonds qui concernoient les gens de guerre. Son autorité s'étendoit sur les Présidens, ou Gouverneurs des Provinces, il leur faisoit rendre compte, & les pouvoit déposseder de leurs charges. On appelloit de tous les autres Tribunaux au sien, & du sien à pas un, hormis à la personne de l'Empereur. Il donnoit ses arrets de bouche, & non par écrit, il avoit pouvoir de faire des loix, il regloit les levées extraordinaires sur les Provinces, il avoit en sa disposition les peages, les salines, les chariots & les batteaux de voiture : en un mot ses fonctions n'étoient point limitées comme celles des autres charges, il ordonnoit de tout. Après que l'Empereur l'avoit élû, & qu'il lui avoit ceint le baudrier *Parazonium*, il sortoit en public monté sur un char doré tiré par quatre chevaux de front, & le Heraut dans

Origine, accroissement, grandeur & attributs de cette charge.

An de J. C. 325. & suiv. CONSTANTIN seul.

ses acclamations le nommoit *le pere de l'Empire*, & l'avertissoit de se montrer tel. Enfin sa puissance n'étoit guére inferieure à la souveraine, & il se pouvoit appeller un Empereur sans pourpre & sans diademe. Constantin jaloux d'une si grande puissance : & la voyant si proche du trône, qu'elle avoit servi de degré pour y monter, resolut de l'abaisser, & pour cet effet, il la partagea en quatre, faisant quatre Préfets du Prétoire, un dans l'Orient, un dans l'Illyrique, un dans l'Italie, & un dans les Gaules. De plus il lui ôta l'intendance sur les gens de guerre, & crea deux grands Officiers qui s'appelloient * Maîtres de la Milice; dans l'Empire d'Occident, l'un porta le titre de Maître de l'Infanterie, l'autre de Maître de la Cavalerie. Et ils se tenoient ordinairement auprès de l'Empereur, & à cause de cela ils étoient qualifiez * Presens. Depuis, quand l'Empire fut divisé en celui d'Orient & en celui d'Occident, ces deux charges, comme beaucoup d'autres furent doublées, parce que l'un & l'autre Empereur vouloit avoir de pareils Officiers. Il y en avoit aussi un particulier de la Cavalerie dans la Gaule. Le Préfet du Prétoire des Gaules avoit sous son détroit leurs dix-sept Provinces, les huit d'Espagne, & les cinq de la grande Bretagne, & dans chacun de ces Diocéses (ils les appelloient ainsi) un Lieutenant ou Vicaire. Je n'oserois dire que son siége ordinaire étoit à Lyon, parce qu'il fut obligé de se tenir à Tréves tandis que les Empereurs y firent leur résidence ; mais au moins il devoit demeurer dans les Gaules. Ce qui prouve assez qu'elles avoient la primauté sur l'Espagne.

Constantin en fait quatre.

Fait deux Commandans Généraux, ou Grand-Maîtres de la Milice.

* *Magistri militum.*

* *In præsenti, ou præsentales.*

Nous trouvons encore que Constantin créa la dignité de PATRICE, qui n'étoit qu'un rang d'honneur, mais le plus élevé qui fût dans l'Empire, même par-dessus le Consulat, & un degré seulement plus bas que le trône. Ils ne cedoient qu'aux Cesars ou successeurs destinez à l'Empire, & portoient le manteau d'écarlate, & la qualité d'Illustres & Illustrissimes qui étoit la plus éminente de toutes. Les Patrices qu'Auguste avoit faits, donnerent peut-être lieu à la création de ceux-ci, & pourtant ils étoient fort differens ; car les premiers étoient des membres du Senat, que cet Empereur avoit choisis dans tout le corps, du commencement quinze par mois, pour traiter avec eux de toutes les affaires, en sorte que le Senat passoit tout ce qui avoit été resolu par leur conseil, & ils avoient seuls droit de suffrage ou voix déliberative dans les assemblées ordinaires.

An de J. C. 325. & suiv. CONSTANTIN seul.

Il semble à plusieurs que ce fut aussi Constantin qui créa les Comtes & les Ducs; toutefois pour les Ducs, il seroit aisé de prouver que dès le tems d'Aurelian & d'Alexandre, ce n'étoient pas seulement des Commandans, & Chefs de guerre indéfiniment, mais de certains Chefs qui étoient au-dessus des Tribuns, & au-dessus des Legats, du nombre desquels on en choisissoit quelques-uns pour garder les frontieres. Et quant aux * Comtes (mot qui en Latin signifie ceux qui accompagnent) il est certain que dès le tems de la Republique, les Géneraux & même les Gouverneurs de Province en menoient avec eux qui leur servoient comme de conseil & d'Assesseurs : mais Constantin donna le titre de Comte à tous ceux qui avoient quelques emplois considerables dans la Justice, dans les Finances, dans sa maison, & même dans la milice, où plusieurs Officiers étoient honorez de cette qualité.

Les Ducs & Comtes.

* *Comites qui comitantur.*

II. On ne trouvera point avant lui

An de J. C. 325. CONSTANTIN seul.

Il y avoit trois ordres de Comtes.

qu'il y en ait eu de perpetuels, & pour ainsi dire, en titre d'Office. Il en fit de trois ordres ou degrez differens. On assignoit aux Ducs & aux Comtes militaires qui étoient du premier ordre, la joüissance de certaines terres pour leur dépense, & pour leurs appointemens. J'ai lû dans un Auteur moderne assez exact, mais qui ne nomme pas son garant, que cet Empereur fut le premier qui en attacha inséparablement à leurs charges ou emplois. Le tems vint, on ne sçait pas bien quand, qu'elles furent données à vie pour telles personnes, puis attachées hereditairement à toute leur posterité. Depuis la création de ces Ducs & de ces Comtes, il en fut établi en plusieurs endroits de la Gaule. Je n'en sçaurois marquer précisement le tems, ni le nombre : mais la Notice de l'Empire, qu'on croit avoir été composée sous la fin d'Honorius, met huit Comtes & douze Ducs dans l'Occident. Desquels il y avoit dans la Gaule deux Comtes, sçavoir celui des Marches de Strasbourg, & celui de la côte Saxonique ; & cinq Ducs, un dans le Sequanois, un dans les contrées Armoricaines ; c'étoit ce qu'on appelle aujourd'hui Normandie & Bretagne, un dans la seconde Belgique, un dans la premiere Germanique, &un à Mayence. Dans la seconde Belgique étoit la *côte Saxonique*, que l'on nommoit ainsi à cause que les Saxons la molestoient pas leurs courses, & que plusieurs bandes de ces Pirates s'y étoient établies. Il y en avoit aussi un autre du même nom dans la grande Bretagne, qui étoit gouverné par un Comte, & tenoit depuis le Cap de Kent, jusqu'au Golphe d'Edimbourg. Celle des Gaules s'étendoit depuis l'embouchure de la Meuse jusqu'à celle de la Seine. Même on pourroit dire qu'elle s'allongea jusqu'à l'ex-

Terres attachées aux Duchez & aux Comtez.

Combien la Notice de l'Empire marque de Ducs & de Comtes en Occident.

An de J. C. 326. CONSTANTIN, seul.

trémité de la Normandie, parce que je trouve que Grammone qu'on croit être aujourd'hui Granvilliers, & qui étoit sous la disposition du Duc de l'Armorique, est placé par la Notice sur la côte de ce nom. Le Maître de la Cavalerie en Gaule, (il ne portoit que ce titre quoiqu'il le fut aussi de l'Infanterie,) recevoit les troupes que le * Grand Maître de la Cavalerie, & le Grand Maître de l'Infanterie lui donnoit, comme on le peut voir dans la Notice, & il les distribuoit à ces Ducs & Comtes pour garder les frontieres, qui outre cela étoient couvertes par des garnisons avancées, soûtenuës par d'autres plus reculées dans le païs. Pour fournir des armes à toutes ces troupes, il y avoit sept Arsenaux * dans les Gaules où on les forgeoit. Dans les unes de toutes sortes, comme dans Strasboug ; dans les autres, d'une sorte seulement ou de deux ou de trois, comme de fléches & de traits dans Mâcon ; de cuirasses dans Autun ; d'écus & boucliers de balistes, ou artillerie, &de harnois de gens d'armes* dans Soissons ; d'épées dans Reims ; de boucliers dans un de ceux de Tréves, car il y en avoit deux ; de balistes dans l'autre & de boucliers encore dans Amiens.

Le Maître de la Milice leur distribuoit des troupes.

* *Je les appelle grands parce que cela est plus de notre usage.*

* *Fabricæ.*

* *Clibanarii.*

De plus on entretenoit neuf ou dix flotes sur les côtes. Une premierement à Boulogne, mais qui n'est point marquée dans la Notice, non plus que celle qu'Auguste avoit établie à Marseille ; une dans le lac de Come, une autre dans le lac de Neuchâtel, lequel a communication par des rivieres avec le lac de Genêve, une à Cularone, c'est Grenoble, ces deux n'étoient que de petites barques ; une dans le lac de Genêve, une dans le Rhône, tantôt à Vienne, tantôt à Arles ; une dans la Saône à Châlons ; une dans les confins du Parisis ; & je croi qu'elle avoit sa station à Andresy, parce que

Flotes ou *Classes* entretenuës sur les rivieres.

An de J.C. 326. CONSTANTIN seul.

ce lieu est proche des confins de l'Oise & de la Seine, & que les soldats dont elle étoit composée, s'appelloient *Anderiens*, nom qu'ils pouvoient avoir pris de ce bourg, ou le lui avoir donné. Il y en avoit une huitiéme que la Notice appelle *Sambrique*, & dit qu'elle étoit à Quarten & à Horne. Quelques-uns maintiennent qu'elle s'appelloit ainsi à cause de la riviere de Sambre; & de ceux-là les uns disent qu'elle avoit son poste au lieu qu'on nomme Quartes, non loin de Bavay, & celui de Hargenies; les autres s'imaginent que ses ports étoient Verdet & Horne dans la Meuse. Mais pour ces derniers, on peut dire hardiment qu'ils se trompent, car pourquoi la Notice l'appelleroit-elle la flote de Sambre: si elle se tenoit dans la Meuse. Il vaut donc mieux en croire Nicolas Sanson notre Geographe François, qui veut qu'elle ait été dans la Somme, autrefois nommée *Samara*, & qui a fort bien remarqué que Quarten est la ville du Crotoy, & Hornen le lieu qu'on nomme aujourd'hui *Cap Hornu*, entre Saint Valery & le village de Hourdet. Mais peut-être que quelqu'un aimera mieux croire que cette flote se tenoit à l'embouchure de la petite riviere de Sombre, à Witsand, qui a été un assez bon port jusques vers l'an mil trois cens vingt, qu'il fut comblé par les sables. Ces flotes ne servoient pas seulement à défendre les côtes & le passage des rivieres, mais à monter & à descendre promptement les troupes par tout où les Barbares se presentoient; & à porter aussi des vivres & d'autres commoditez, tant dans le païs, qu'aux gens de guerre. Il n'y en avoit point que je sçache dans la Loire, ni dans la Garonne, parce que ces rivieres n'étoient pas si exposées aux incursions, comme la Meuse & la Seine l'étoient à celle des François, & le Rhône & la Saône à celle des Allemans.

Flote sambrique, où étoit-elle.

Constantin renforça aussi ses troupes de dix nouvelles Legions. On n'en comptoit que vingt-cinq du tems d'Auguste. Claudius en avoit ajouté quatre, Neron trois, Galba deux, Vespasian cinq, Domitian & Alexandre chacun une, Trajan & Antonin chacun deux, Severe trois, & Diocletian cinq: Si bien que du tems de Constantin, il y en avoit 53. Ses successeurs jusqu'à Honorius en leverent encore quinze. Tellement qu'il y en eut jusqu'à 68. Je n'y comprens point les troupes des Sarmates, des Alains & autres étrangers, la plupart Cavalerie & en grand nombre; marque de la décadence d'un Empire, qui s'étant agrandi par les forces de l'Infanterie, eut du se maintenir par le même moyen. Je ne parle point non plus des troupes qui étoient sur les flotes, dont celles de la Gaule avoient au moins vingt-quatre mille combattans. Enfin tout l'Empire entretenoit d'ordinaire plus de 350. mille hommes de guerre sans les Milices. Il ne faut donc pas s'étonner si les Empereurs levoient de si grands tributs, & de tant de sortes.

An de J.C. 326. CONSTANTIN seul.

Il se fit un autre changement très-important sous Constantin, si l'on en veut croire Zozime, Auteur certes peu favorable à la mémoire de ce grand Prince. C'est, dit-il, que l'Empire étant environné de toutes parts de villes, de forteresses & de bastilles, (j'explique ainsi le mot de *Bourg* en cet endroit,) & toutes les troupes étant logées dans ces places, Constantin les en retira pour les mettre dans les villes plus reculées dans le païs. D'où il arriva qu'il exposa aux Barbares celles de la frontiere, parce qu'elles demeurerent dénuées de garnison; qu'il surchargea les autres de cette vermine de gens de guerre, qui en réduisirent plusieurs en solitude; qu'il

Constantin retire les troupes des villes frontieres, & les met au cœur des Provinces.

An de J. C. 326. CONSTANTIN seul.

ramollit le courage des soldats par les voluptez, & par des spectacles & des jeux de théâtre; & qu'enfin il jetta les semences de discordes qui ruinerent l'Empire. Et pour dire le vrai, le défaut de la discipline militaire se peut bien compter pour une des principales causes de la décadence de cette grande Monarchie: mais Constantin ne fut pas le premier qui donna lieu à ce relâchement; il avoit commencé avant lui, & alla toujours en croissant sous ses successeurs, jusqu'à tant qu'il ne resta plus rien de cet ancien ordre des Legions Romaines.

Les vrayes raisons du relâchement de la discipline militaire.

Quatre choses la firent entierement décheoir, le manquement au choix des nouveaux soldats, les dispenses du Prince, la fainéantise des soldats, & leur desir du gain. Car les Officiers commis pour faire les recrûës dans les Provinces qui étoient obligées d'en fournir, au lieu de choisir les jeunes hommes les mieux faits, prenoient de l'argent & n'enrolloient que de la canaille & des gens malbâtis, quelquefois même des esclaves, qui étant nourris dans la servitude, ne pouvoient avoir le cœur en bon lieu. La faveur qui est la peste des Monarchies, avançoit le tems des services pour élever plutôt aux charges ceux qu'elle supportoit, puis le desordre s'augmentant, faisoit donner le commandement à des enfans qui sortoient de l'école, & même le titre & les appointemens des charges à ceux qui ne les avoient jamais exercées. Si bien que ce qui devoit etre service, devint dignité: & la qualité de *miles* ne fut plus un emploi, mais un titre d'honneur & de profit, portant des appointemens & des exemptions. Je croirois volontiers que de-là nos vieux François exprimerent la qualité de Chevaliers par le mot de *miles*. D'autre côté les Officiers négligeoient de façonner les nouvelles levées par de continuels exercices, les vieux soldats n'étoient plus retenus par l'ignominie, ni aiguillonnez par la gloire, parce qu'on retrancha les marques d'honneur, & beaucoup des châtimens à ceux qui servoient actuellement. Le mariage qui leur avoit été défendu jusqu'au tems de l'Empereur Severe, les rendit plus timides, plus mols & plus avares; comme les frequens donatifs & l'augmentation de leur solde, avec quoi les Empereurs s'efforçoient de gagner leurs bonnes graces, les mirent trop à leur aise. Alors ils eurent des Goujats & des Substituts, alors ils se dispenserent du travail & de la fatigue, se déchargerent de leurs armures pesantes, de leurs casques, de leurs cuirasses, & de leurs grands boucliers, pour prendre de simples gaubissons & colets de cuir, des chapeaux & des targes fort legeres. Ensuite il leur prit envie de faire le trafic, on leur en donna la permission; & ceux qui n'étoient pas assez riches pour cela, se mettoient à travailler en boutique pour gagner davantage, tandis qu'ils envoyoient quelques malotrus en leur place, qu'on marquoit de cinq points * sur le bras, les y imprimant avec un fer chaud. Enfin la plupart de ces troupes n'étoient plus de vrais soldats, mais des mercenaires & des artisans, lâches & poltrons quand il faloit combattre, mais mutins & criards, lorsqu'on les vouloit ranger à leur devoir. Dans cette décadence on enrôla des troupes de Barbares comme des Germains, des Scythes, des Alains, & des Sarmates, de la fidelité desquels on ne pouvoit pas bien s'assurer, & qui veritablement se battoient avec furie & impétuosité quand on les payoit bien; mais qui n'étoient capables ni du bon ordre ni de la discipline. Et d'ailleurs il n'y avoit plus d'Officiers assez habiles & assez zelez pour les exercer & pour les instruire.

An de J. C. 326. CONSTANTIN seul.

** C'est de la sorte, à ce qu'on dit, que le diable qui tranche du souverain, & qui veut avoir sa milice & ses esclaves, marque les sorciers qui vont au sabat.*

An de J. C. 326. CONSTANTIN seul.

Maniere de compter les années par *Indictions*, établie par Constantin.

Il ne faut pas oublier que ce fut Constantin qui donna commencement à la maniere de marquer les années par les INDICTIONS ; avant lui il n'y en a aucuns vestiges. Les indictions sont un tour ou cycle de quinze années, dont chacune prend son nom du rang qu'elle tient dans ce cycle ; par exemple de premiere, de seconde, & de troisiéme. Si bien que quand on dit indiction tantiéme, il ne faut pas entendre que ce soit un de ces cycles ou periodes de quinze ans, mais la tantiéme année de la periode qui court. Car on ne sçait pas au vrai combien il y a de ces periodes, & on ne se soucie pas d'en marquer le nombre, comme on faisoit celui des Olympiades : il seroit facile néanmoins, de quelque point qu'on les veuille commencer, soit de la naissance de N. S. J. C. soit de l'an 312. auquel Constantin les institua, de trouver combien il y en a, aussi-bien que l'on trouve quelle est l'année courante de l'indiction, en divisant tout cet espace d'années par quinze. Constantin & ses Successeurs les commencerent au vingt-quatriéme Septembre, les Orientaux au huitiéme du meme mois, & les Papes qui ne s'en sont servis que long-tems après, au premier de Janvier ensuivant. On ne convient pas du sujet pour lequel il introduisit cette maniere de datter, si ce fut pour monument de la mémorable victoire qu'il avoit gagnée sur Maxentius le vingt-quatriéme Septembre de l'an trois cens douze, ou à cause que les mandemens des Indictions changeoient au bout de quinze ans, ainsi que nous voyons en quelques Provinces de France les mandemens des tailles changer de neuf ans en neuf ans ; ou s'il le fit parce qu'il voulut limiter le tems du service des soldats enrôlez dans ses Legions, à quinze soldes, c'est-à-dire, à quinze années ; car ces soldes ne se payoient qu'une fois l'an, & se prenoient sur les indictions ou tailles, qui se levoient au mois de Septembre après la recolte. Je dirai en passant qu'elles consistoient partie en vivres & munitions, comme chairs, grains, vins, fourages & bois, partie en or & en argent, & qu'elles s'exigeoient avec tant de rigueur, que bien souvent on ne recevoit pas une espece pour l'autre. Par exemple, on n'eût pas pris de l'or & de l'argent au lieu des denrées, ni même de l'argent pour de l'or, ou de l'or pour de l'argent, tant ces Maîtres de l'Univers vouloient une obéissance exacte & ponctuelle.

An de J. C. 337. CONSTANTIN, CONSTANS, CONSTANCE.

Le premier regna quatre ans, le second treize, le troisiéme vingt-cinq.

III. Toutes les autres actions de Constantin ne sont pas de notre sujet. Il mourut le trente-deuxiéme de son Empire au mois de Mai de l'an 337. non sans soupçon d'avoir été empoisonné par deux de ses freres qu'il avoit maltraitez, & tenus long-tems comme prisonniers à Toulouse. Aussi ordonna-t'il à ses fils de s'en défaire, & ils lui obéïrent fort volontiers. Il en avoit trois, Constantin, Constance, & Constans. Constantin l'aîné eut le même partage qu'avoit eu son ayeul : les Gaules en étoient, & il les avoit gouvernées déja quelques années depuis la mort de Crispus. Or n'étant pas content de cette portion, il essaya d'ôter l'Italie, & l'Afrique à Constans son plus jeune frere : lequel après avoir dissimulé assez long-tems, & ayant sçu qu'il étoit venu avec ce mauvais dessein dans l'Istrie, envoya quelques troupes de ce côté-là : qui passant dans l'Illyrique sous prétexte d'aller au service de leur autre frere Constance, tomberent sur lui à l'improviste, & le chargerent si rudement, qu'il fut tué dans la mêlée. Constans s'étant ensuite emparé de la plus grande partie de ses terres, la discorde se mit entre lui & son autre frere. Les François ne man-

Constantin le jeune tué par les gens de Constans son frere.

An de J. C. 340. CONSTANS & CONSTANCE.

Après cela Constans eut la Gaule dans son partage.

querent pas d'en profiter ; ils passerent le Rhin, & eurent diverses rencontres avec Constans qui leur faisoit tete partout. Il ne sçût pourtant les empêcher d'hiverner dans les Gaules : mais son argent fit ce que ses armes n'avoient sçû faire ; ce métal à qui rien ne resiste, les renvoya au-delà du Rhin, & de plus les lui rendit amis & confédérez.

Toute la Germanie alors jusqu'à l'Elbe & au Danube, étoit sous l'obéïssance ou dans le parti des François, ou des Saxons, ou des Allemans. Il est croyable que dans la crainte qu'il eut que ces nations ne fondissent toutes à la fois sur la Gaule, il s'accommoda avec les François ; & ils entrerent d'autant plus facilement dans son alliance, que la jalousie du voisinage des Allemans les tenoit divisez d'avec eux. Ce fut en effet un grand coup d'Etat d'avoir sçû faire que cette nation, qui comme dit le Panegyriste Libanius, ne respiroit que feu & » sang, qui fatiguoit les Empereurs par » ses continuelles irruptions, dont ja- » mais elle n'avoit pû être détournée ni » par les armes ni par la négociation, qui » réputoit la cessation de la guerre une » espece de disette, & celle des incur- » sions, un dommage évident, préferant » un repos inaccoûtumé, à la douce li- » cence du brigandage. » Cet auteur specifie au même endroit, qu'ils entendirent à la paix, n'ayant osé en venir au combat, à cause de l'étonnement que leur donna la présence deConstans,qu'ils reçûrent même de ses gens parmi eux pour observer leurs actions, & pour lui faire rapport s'il s'y passoit quelque chose au désavantage de l'Empire Romain. Si cela est ainsi, Cassiodore n'a pas dit sans raison, qu'ils devinrent en quelque façon les clients ou vassaux des Romains. Le même Libanius ajoûte que les autres peuples barbares, qui tantôt séparement, tantôt conjointement, tourmentoient sans cesse les Provinces voisines par leurs courses, voyant que les François auparavant si redoutables, avoient demandé la paix, & s'étoient retirez chez eux, demeurerent aussi en repos, comme ayant perdu la tête qui les faisoit mouvoir. Ammian Marcellin témoigne que Constans fut extrémement redouté des Allemans ; c'étoit à mon avis, parce qu'il avoit les François pour alliez.

Fait une alliance avec les François qui ne remuënt de quelques années.

En quelle maniere les François dépendoient de l'Empire.

An de J. C. 340. CONSTANS & CONSTANCE.

Les vices de Constans le perdirent.

Ce calme qui dura quelque huit ans dans l'Occident, n'apporta guéres d'avantage aux sujets de cet Empereur, & fut cause de sa perte. Comme il n'eut plus rien à craindre des Barbares, il devint facheux, & redoutable à ses Officiers, à ses peuples ; les boüillons de sa jeunesse dégenererent en orguëil, en cruauté, & en dissolutions abominables. Ainsi ces troupes Prétoriennes, (il faut entendre celles qui faisoient la même fonction que ces Prétoriennes que Constantin le Grand avoit cassées,) se lassant de souffrir ces desordres, & sans doute étant caballées : il avint que ses grands Officiers, entr'autres Marcellin Surintendant de ses Finances, Chrestius Grand-Maître des cuisines, & Magnentius, commandant deux vieilles Legions, conspirerent contre lui. Tandis qu'il étoit attaché passionnément aux plaisirs de la chasse, Magnentius fut proclamé Empereur dans un superbe festin que Marcellin faisoit à ce dessein dans la ville d'Autun, sous prétexte de célebrer la nativité de son fils. Il y fut reconnu premierement par les conviez, puis par les Bourgeois de la ville, après par les peuples de la campagne, & ensuite par tous les Officiers des troupes, qui s'étant assemblez sur ce sujet, y consentirent plûtôt par la surprise de l'étonnement, que par aucune affection qu'ils eussent pour ce Tiran. Il

Magnentius se fait proclamer Empereur à Autun.

An de J. C. 340. CONSTANS & CONSTANCE.

étoit François d'origine, mais né d'un pere demeurant en Gaule, & qui vraisemblablement venoit de quelqu'un de ceux que Constantius Clorus y avoit transplantez; & par conséquent il étoit *Lete* ou *Lite*, c'est-à-dire, demi esclave, comme nous l'avons expliqué ailleurs. Aussi Julian l'appelle malheureux reste de butin, & dit qu'il n'avoit eu la liberté que par la grace des Empereurs.

Tout se soûlevant en sa faveur, Constans se sauva à la fuite dans la petite ville d'Elne, qui étoit la derniere des Gaules, proche des Pyrenées, & dans le païs qu'on nomme aujourd'hui le Roussillon. Mais le Colonel Gaison envoyé par Magnentius avec quelques gens de guerre, le prit dans cette ville, & le massacra, sans que de tant de sujets, ni de tant de gens qui étoient à sa solde & à son service, pas un ne l'eut suivi dans cette défection génerale que le seul Laniogaise, qui étoit naturel François, au moins son nom semble nous l'indiquer. Tout le partage qu'il avoit tenu fut envahi par le Tiran, horsmis que dans l'Illyrique Vetranion Grand Maître de l'Infanterie, homme déja fort âgé, prit le titre d'Empereur à la sollicitation de Constantia sœur de Constance, qui croyoit nécessaire d'avoir quelqu'un affectionné à sa maison, pour l'opposer à je ne sçai combien de Tirans, qu'elle voyoit s'élever de toutes parts. D'autre côté Neponian fils d'Etropia sœur de Constantin le Grand, se fit aussi donner ce titre dans la ville de Rome: mais ce dernier fut opprimé par les troupes de Magnentius le vingt-huitiéme jour d'après son élevation. Et quant à l'autre, ayant balancé quelque tems entre les offres de Constance, & celle de Magnentius, il fut aussi dépoüillé de sa pourpre par Constance. Ce qui se fit ainsi. Constance s'étant avancé de ce côté-la, aprés avoir muni les frontieres de l'Asie contre le Persan, le joignit prés de la ville de Naisse en Dardanie; & comme les deux armées furent en présence, il voulut bien remettre la décision de cette grande affaire à leur jugement. On vit là un merveilleux effet de l'éloquence: Constance & Vetranion étant tous deux montez sur un même trône à côté l'un de l'autre, avec leurs ornemens Imperiaux, mais sans armes, les soldats rangez tout autour, les épées nuës, & écoutant attentivement, les fantassins appuyez sur leurs boucliers, les cavaliers sur le cou de leurs chevaux, Constance harangua si fortement, que les troupes emportées par ses raisons, à quoi peut-être son argent les avoit disposées, le reconnurent pour seul Empereur, & contraignirent l'autre qui étoit fort vieux, de descendre du trône. Son rival ne voulut pourtant pas lui arracher la pourpre par force, Vetranion s'en dépoüilla lui-même, quoiqu'avec regret, & la lui reporta chez lui, dont il se sentit si fort son obligé, qu'il lui assigna de grandes pensions pour achever ses jours avec splendeur dans la ville de Pruse en Bithynie.

Constans abandonné de tous, excepté d'un François, est tué dans Elne.

Vetranion se fait Empereur en Pannonie.

An de J. C. 350. CONSTANCE seul.

Constance haranguant devant les deux armées, le dépoüille de la pourpre.

Cependant Magnentius avoit assemblé toutes les forces de l'Espagne & de la Gaule, & rempli ses armées de Saxons & de François ses compatriotes, que les liens de consanguinité & le desir de piller avoient attirez auprès de lui: si bien qu'ils étoient en beaucoup plus grand nombre que ses autres troupes. Avec ce puissant armement il passa en Pannonie: Constance l'y alla chercher, & l'ayant trouvé sur les bords du Drave qui assiégeoit la ville de * Mursia, il lui donna bataille. Le Tiran prit l'épouvante dès le premier choc, & se sauva, mais les François & les autres Germains soutinrent

* *Esec en Hongrie.*

Bataille où Magnentius

rent

An de J. C. 351. en Septembre.

rent vaillamment tout le faix du combat, & le rendirent fort douteux. Il n'avoit jamais été plus répandu de sang Romain en une journée, qu'il en fut versé en celle-là : aussi peut-on dire qu'elle coupa les nerfs de l'Empire par la perte de ses vieilles troupes, & qu'elle le reduisit en une telle foiblesse, que de long-tems il n'eut la force de repousser les Barbares. Il y fut tué près de trente-six mille hommes de la part de Magnentius, & trente mille de celle de Constance. Celui-ci voyant qu'encore que le Tiran eût pris la fuite, neanmoins ses gens s'étoient ralliez par pelotons, & aimoient mieux couvrir le champ de bataille de leurs corps, que de le quitter, leur fit proposer quelques conditions d'accommodement : mais ils refuserent d'y entendre ; & combattirent avec tant d'opiniâtreté, qu'à peine la nuit les pût separer. Sylvanus n'aida pas peu à lui gagner la victoire, étant passé auparavant de son côté avec de bonnes troupes de Cavalerie. Il étoit fils de Bonet Capitaine François qui avoit bien servi Constantin le Grand. En recompense de sa défection, Constance lui donna la charge de Grand Maître ou Colonel de l'Infanterie, & depuis l'envoya dans les Gaules. Magnentius y avoit laissé son frere Décentius, lequel il avoit fait Cesar, & après sa déroute de Mursia s'étoit retiré en Italie. Le vainqueur trop affoibli n'ayant pû le poursuivre dans le mauvais tems de l'hiver, il avoit eu le loisir de munir les passages des * Alpes Julies par cinq Forteresses qu'il y avoit bâties, à l'abri desquelles il se tenoit dans Aquilée, & croyoit y être à couvert par les mers & par les montagnes qui environnent l'Italie de tous côtez. Mais au Printems lorsque Constance eût forcé les passages, il l'abandonna toute, & vint se renfermer dans les Gaules, où il

s'enfuit, & les François font merveilles.



Grande perte des meilleures troupes, qui affoiblit extrêmement l'Empire Romain.

* *Les Italiens les appellent Zulié.*

Magnentius chassé de l'Italie, se retire en Gaule.

An de J. C. 353. CONSTANCE seul.

prit encore plus de soin de munir les détroits des Alpes qui leur servent de barriere, que de fortifier son courage ; comme s'il y avoit quelque rempart assuré sans la valeur & sans la prudence. Il avoit été toûjours d'un naturel feroce, superbe & inhumain, & qui pis est, ingrat & traître. Il avoit obligation de la vie à Constance, parce qu'un jour il l'avoit sauvé de la fureur des soldats mutinez en le couvrant de sa pourpre. Ainsi la cruelle perfidie dont il avoit usé envers lui, montroit assez quel il devoit être envers les peuples, puisqu'il avoit ainsi traité son Sauveur & son prince. Aussi toutes les personnes qui se trouverent sous son gouvernement, ressentirent sa violence & son inhumanité. D'abord il redoubla par tout les impôts, aliena le Domaine, contraignit les villes & les particuliers de l'acheter malgré qu'ils en eussent, & traita avec une rigueur extrême tous ceux sur qui ses délateurs faisoient tomber le moindre soupçon de crime. Ce fut bien pis lorsqu'il eut été poussé au deçà des Alpes ; il devint encore plus fâcheux & plus insupportable, rien ne le pouvoit réjoüir que l'invention de quelque nouveau suplice, dont l'image affreuse & horrible faisoit un agréable spectacle à ses yeux. C'étoit un de ses divertissemens ordinaires, que d'attacher des hommes à des roues de chariot, & de commander aux cochers de pousser leurs chevaux à toute bride. Constance travailloit cependant à lui ôter tout ce qui lui restoit de troupes. Il lui avoit débauché à force d'argent les nations de la Gaule voisine du Rhin ; de sorte que la ville de Treves ferma ses portes à son frere Decentius, étant encouragée à cela par les exhortations de Pœmenius, qui pour lors y avoit l'office de Défenseur, c'étoit comme Tribun du peuple. Il suscita aussi con-

Devient plus fâcheux & plus cruel.

An de J. C. 353.
CONSTAN seul.

Vaincu une seconde fois au deçà des Alpes, s'enfuit à Lyon, & se tuë de desespoir.

tre lui les peuples de la Germanie, entr'autres les Allemands & leur Roi Chonodemar, lequel gagna une bataille sur Decentius. Puis autant par ruse que par force il le debusqua du passage des Alpes qu'il avoit entrepris de défendre, l'ayant vaincu au mont Geniévre, & une autre fois encore au Mont Seleucus, c'est la Cluse en Dauphiné. De là le Tiran se sauva à Lyon avec le débris de son armée, ayant encore esperance au secours que son frere Decentius lui devoit amener: mais comme il vit que ses troupes complotoient de le livrer aux gens de Constance, il prit une furieuse resolution pour se soustraire à la vengeance de son ennemi. Il tua sa propre mere & ses meilleurs amis, blessa son jeune frere Desiderius de plusieurs coups, pensant lui ôter la vie, & enfin se perça lui même de son épée. Decentius son autre frere qui étoit en marche, ayant appris cette nouvelle à Sens, s'étrangla avec sa ceinture: mais Desiderius se sauva vers Constance, qui lui donna la vie en haine de ses freres, ou peut-être parce qu'il lui avoit été plus fidele qu'à eux.

Chonodemar Roy Allemand que Constance avoit suscité contre lui, s'empare d'une partie des Gaules.

IV. Ces guerres civiles ne se déméloient pas sans une grande désolation des Provinces Gauloises, les animositez des partis & les nations Barbares exerçoient d'énormes cruautez. Car le Roi Chonodemar ayant gagné la bataille contre Decentius, ne voulut pas avoir servi l'Empereur Constance gratuitement, mais poussé d'une vaste ambition il saccagea plus de soixante villes, & gourmanda ces Provinces deux ou trois ans durant. En même tems les François & les Saxons se jetterent sur la premiere Belgique, & s'emparerent de ses plus riches contrées, l'Hiver de cette année-là qui fut long & rigoureux, leur donnant le moyen par la dureté des glaces de courir par tout où il leur plaisoit. L'Empereur Constance passa cette saison dans Arles avec une superbe dépense, & dans la pompe des spectacles, & des jeux, que la magnificence Romaine avoit accoutumé de faire voir aux Cirques & sur les Théatres. Je ne sçai pas si ce fut alors qu'il donna à cette ville le nom de Constantine, qui pourtant ne lui est pas demeuré.

An de J. C. 354.

Expedition de Constance contre Gondemade & Vadomar qui lui font soumission.

Au printems il marcha contre deux Rois Allemands, Gondemade & Vadomar, qui étoient en armes sur l'autre bord du Rhin du côté de Basle. Leur courageuse resistance l'empêcha de faire un pont sur cette riviere, & l'infidelité de quelques Officiers de cette nation qui servoit dans ses troupes, fut cause qu'il ne la put passer à un gué qui lui avoit été montré: car ils en donnerent avis sous main à leurs compatriotes. Toutefois parce que ces Rois n'avoient point les Augures favorables, sans quoi les nations Germaniques ne combattoient jamais, ils n'oserent rien hazarder: mais ils lui envoyerent des plus grands d'entr'eux lui demander pardon & la paix, lui offrant même leur service s'il l'avoit pour agreable. L'Empereur ayant reçu leurs soumissions, fit un traité solemnel de conféderation avec eux, puis s'en alla passer l'hiver à Milan.

Le Colonel Sylvanus François de naissance envoyé pour s'opposer aux Barbares.

D'autre côté Sylvanus avec huit mille hommes d'élite s'étoit avancé dans la Belgique qui étoit toute pleine de coureurs François & Saxons, comme la Viennoise premiere l'étoit d'Allemands. Ce Sylvanus avoit suivi le parti de Magnentius, comme nous l'avons dit, puis l'avoit abandonné après la bataille de Mursia, & étoit passé vers Constance, qui le fit Maître de l'Infanterie dans les Gaules; & après le combat de la Cluse en Dauphiné, l'envoya dans la Belgique pour reprimer les Allemands. Ayant

An de J. C. 354. CONSTANCE seul.

donc pris le chemin le plus court, mais le plus périlleux, par les païs qu'on nomme aujourd'hui la Franche-Comté & la Duché de Bourgogne, qui alors étoient tous couverts de fort grands bois, il passa avec beaucoup de peine, & arriva à Auxerre, de là à Troyes, & puis à Reims au travers d'une infinité de dangers; & après avoir fait diverses courses, & chassé ces pillards de plusieurs endroits, il se rendit dans la ville de Cologne. Déja les Barbares selon le témoignage d'Ammian Marcellin, avoient pris l'épouvante, & se défioient de pouvoir subsister devant lui, quand les ennemis qu'il avoit à la Cour tramant sa rüine par le moyen de quelques lettres qu'ils lui supposerent, donnerent de violens soupçons à l'Empereur, qu'il formoit une conspiration contre lui, ainsi que le même Ammian le raconte assez au long.

Caractere de Constance.

Cet Empereur avoit l'esprit foible, & se laissoit gouverner par des flateurs & par des Eunuques; il étoit d'ailleurs fortement attaché à ses opinions, horriblement jaloux & soupçonneux, encore plus cruel & plus sanguinaire. De sorte qu'il s'emportoit à la derniere vengeance pour le moindre vent de quelque conjuration, quoique supposée & sans aucune apparence; & comme il n'épargnoit la vie de personne, il s'imaginoit aisément que tout le monde en vouloit à la sienne. Cette année il avoit fait mourir Gallus fils de son oncle Constantius, & frere de Julien veritablement fort coupable, mais auquel il pouvoit pardonner, puisqu'il étoit son beau-frere, & son cousin germain, & qu'il l'avoit honoré quelques années auparavant du titre de Cesar avec l'administration des Provinces d'Orient. Je n'ajouterai point que sa présomption sacrilege de vouloir penetrer les Misteres de la divinité par les notions de la Philosophie, plutôt que par les lumieres de l'Evangile, lui avoit laissé remplir l'esprit d'une croyance plus conforme à l'heresie d'Arius, qu'à la foi Orthodoxe: à cause de quoi il favorisoit cette Secte, persecutant tiranniquement les Eveques Catholiques, & fatiguant l'Eglise par des assemblées continuelles de Conciles, où il vouloit que les choses fussent decidées à sa fantaisie. Etant tel que je l'ai dépeint il prêta l'une & l'autre oreille à l'accusation intentée contre Sylvanus, plusieurs grands Officiers de l'armée qui étoient pour lors en sa Cour, entr'autres les Colonels Malaric & Bainobaud, Bappon Capitaine des Gardes du corps,* Mellobaud Tribun des Armatures, Seniauque Capitaine de Cavalerie, tous de nation Françoise, offroient de le lui amener pour rendre compte de ses actions, si on leur permettoit de l'aller querir, remontrant que tout autre qu'un François le feroit entrer en défiance, & le porteroit à des choses à quoi il n'avoit jamais pensé. Nonobstant ces offres & ces supplications, il y envoya Apodemius qui étoit Grec, & le plus Grand ennemi de l'accusé; aussi ne travailla-t-il qu'à le perdre au lieu de le faire obéïr. Car sans daigner le voir, & sans lui montrer les ordres qu'il lui portoit d'aller à la Cour, il traita d'abord ses amis, & ses serviteurs comme les creatures d'un homme condamné, & que l'on devoit expedier au plutôt. Cependant celui qui avoit supposé des lettres de Sylvanus, en fabriqua encore d'autres. Les plaintes en ayant été portées à l'Empereur, il voulut bien qu'on informât de ce fait; & la fausseté des lettres fut averée: mais pour cela il n'y eut aucune peine contre les calomniateurs, ni pas plus grande sureté pour l'accusé. Connoissant donc comme il faisoit l'esprit chatoüilleux de ce Prince, qui comme un corps

An de J. C. 354. CONSTANCE seul.

Artifices des ennemis de Sylvanus pour le rendre criminel.

* Protectores.

An de J. C. 354. CONSTANCE seul.

cacochyme ne se guerissoit jamais de la moindre blessûre, il vit bien qu'il faloit pourvoir à sa sureté. Il fut plus d'une fois en resolution de se jetter parmi les François, mais Laniogaise celui que nous avons vû demeurer seul auprès de l'Empereur Constans, l'en détourna, lui ayant remontré que s'il se mettoit entre leurs mains, ils ne manqueroient point de le livrer pour de l'argent ou de le tuër. Ne sçachant donc de quel côté se sauver, il prit l'extrême resolution que quelques autres avoient prises en pareilles rencontres, qui étoit de se faire déclarer Empereur par les troupes qu'il commandoit. Constance étoit alors à Milan, qui revenoit d'une expedition contre les Lentiens, peuple Allemand habitant les contrées voisines des sources du Danube. Son Conseil extrêmement alarmé de cette nouvelle, & craignant que ce soûlevement ne fut plus general, & qu'il n'attirât une multitude infinie de Barbares sur les Provinces de l'Empire, s'avisa d'un expedient plus sur qu'honorable. Constance tenoit prisonnier Ursicin Grand Maître de la Cavalerie, qui étoit accusé faussement d'avoir voulu usurper l'Empire en Orient; sur quoi il avoit été en grand danger d'être mis à mort sans être oüi, & il n'en étoit pas encore tout-à-fait échapé. On jetta les yeux sur cet homme, & on le tira de prison pour le dessein qu'on avoit concerté. Il se rendit en grande diligence auprès de Sylvanus, feignant de s'être sauvé de la Cour, & d'avoir dans le cœur un si vif ressentiment, qu'il étoit capable de tout entreprendre pour se vanger. Sylvanus trop jeune & trop brave pour être assez prudent, le reçût dans sa maison, & peu après dans sa plus secrete confiance. » Il ne sçavoit pas qu'il n'est point de » si cruelle offense qu'un veritable Cour- » tisan n'oublie pour la moindre caresse, » & qu'il est peu d'hommes qui ne » soient préts de racheter leur tete par » celle de leur meilleur ami. » Ursicin n'eut pas été quatre jours auprès de lui, qu'il débaucha quelques compagnies de ses troupes, d'entre lesquelles il choisit un bon nombre de soldats determinez pour executer ce qu'il avoit resolu. Voilà donc qu'un matin il sort un gros d'hommes bien armez, lesquels étant conduits par des gens de tête, forcent la garde du Palais, & mettent en pieces l'infortuné Sylvanus. Ce fut le vingt-huitiéme jour d'après sa proclamation. Il y apparence qu'il étoit Chrétien, parce qu'Ammian dit que ces meurtriers le tirerent d'une petite maison où il s'étoit caché, croyant se sauver dans une Eglise. Au moins l'histoire marque qu'il étoit d'un naturel civil & humain, & que l'éducation Romaine, quoiqu'il fût fils d'un Barbare, l'avoit assez poli & rendu fort doux & fort patient.

Craignant qu'on ne le fasse périr, il se fait Empereur.

Constance détache Ursicin pour l'aller perdre sous prétexte de confidence.

Sylvanus le reçoit dans sa confidence, & il le fait périr.

Un succès si prompt & plus desiré qu'attendu de Constance, lâcha la bride à ses cruautez, particulierement sur les amis de Sylvanus, & éleva son orgueil jusqu'au Ciel. Il s'imaginoit aprés avoir étouffé tant de conspirations, que sa grandeur étoit au dessus de toutes les atteintes de la fortune; & pour ce sujet, ses flateurs lui donnerent le titre d'*Eternel*, lequel il dénioit à JESUS-CHRIST Fils de Dieu, malheureux Arrien qu'il étoit. Il ne lui fut pas si facile de remedier aux mouvemens des François & des Allemands, qu'il avoit suscitez contre Magnentius, que d'étouffer la revolte de Sylvanus. Ces Barbares s'étoient rendus si puissans dans les Gaules, qu'il étoit à craindre qu'ils ne les envahissent entierement, & que même ils ne descendissent en Italie. Ils tenoient en deça du Rhin depuis sa source jusqu'à son embouchûre plus de vingt

Constance délivré de ce péril, devient plus cruel & plus orgueilleux.

Les François & les Allemands s'étoient rendus fort puissans dans la Gaule.

An de J. C. 357. CONSTANCE seul.

lieuës de païs en largeur, & leurs courses en avoient encore déserté deux fois autant, selon la maniere des Germains qui avoient toujours accoutumé de faire une solitude au tour du païs qu'ils habitoient. Toute leur politique tendant à la conservation de la liberté; ils avoient une extrême aversion pour les villes fermées, & les évitoient à ce que dit Ammian, de même que si ç'eût été des filets & des prisons; voilà pourquoi ils les abatoient toutes, & se logeoient dans la campagne des environs, qu'ils cultivoient seulement pour avoir du bled. Ils en avoient ruiné quarante-cinq, sans compter les forts & les petits châteaux; ce qui ne s'étoit pas fait sans emmener un nombre infini de toutes sortes de personnes en captivité. La peur de leur voisinage en avoit aussi fait abandonner plusieurs autres; & celles qui pour la grande distance des lieux n'avoient rien à craindre de leurs ravages, gemissoient sous la tirannie des Juges & des Présidens, qu'on devoit plûtôt appeller des bourreaux que des Magistrats. ils traitoient en esclaves des gens de condition libre, personne n'étoit exempt d'outrage, que ceux qui appaisoient leur cruauté par de grandes sommes d'argent. Les riches étoient accablez, les pauvres vexez, les nobles avilis; de telle sorte que tous souhaitoient les Barbares, & portoient envie à ceux qui étoient tombez entre leurs mains. Les oppresseurs ne manquoient jamais de sujet pour exercer leurs brigandages: mais ceux-là se commettoient à l'occasion des recherches & des poursuites que l'on faisoit par tout contre les amis de Sylvanus.

Grand païs deserté par leurs incursions.

François assiegent Cologne & la rüinent pour la premiere fois.

V. Au reste il y a quelque apparence que les Legions qui lui avoient prété serment, s'étoient jointes avec les François pour venger sa mort. Car incontinent après qu'il eût été tué, ils se mirent à assieger Cologne, & s'y opiniâtrerent de telle sorte durant dix mois, qu'enfin ils la prirent. Je ne sçai si ce fut par assaut, ou par composition, mais quoiqu'il en soit ils la démolirent avec une grande animosité. Pour arreter le cours violent de ces maux, rendre le cœur aux Gaulois, & rallier & réünir les troupes, il faloit leur donner un chef d'une dignité éminente: il ne restoit plus de la race masculine de Constantin que Julien cousin germain de Constance & frere de ce Gallus qu'il avoit fait mourir. Ce jeune Prince redoutant avec raison les mortelles défiances de cet Empereur, couvroit son ambition & sa vie d'un manteau de Philosophe, & passoit le tems tout doucement à frequenter les Academies d'Athenes. Constance ne l'aimoit gueres & ne le consideroit pas beaucoup. Toutefois la necessité irrémediable & l'intercession de l'Imperatrice Eusebie sa femme, l'obligerent de jetter les yeux sur lui pour le charger de ce périlleux emploi. Il l'appella donc à la Cour, & l'ayant honoré de la qualité de Cesar & du mariage de sa sœur Helene, qu'il lui donna pour gages de sûreté, il l'envoya commander ses armées dans les Gaules, mais avec deux de ses Ministres qui avoient tout le secret des affaires, & sans autre escorte que de trois cens cinquante hommes.

An de J. C. 355. CONSTANCE seul.

Constance envoye Julien son cousin dans les Gaules avec le titre de Cesar.

Etant arrivé à Turin (c'étoit au mois de Décembre de l'année trois cens cinquante-cinq) il aprit la funeste nouvelle de la perte de Cologne par les François; qui jointe au peu de moyen qu'on lui donnoit de bien faire, lui arracha cette plainte de la bouche, *Qu'il n'avoit rien gagné à cet emploi, sinon de mourir avec plus d'embarras.* Il passa le reste de l'Hiver à Vienne sur le Rhône, tandis que l'on donnoit les ordres pour assembler les troupes. Durant ce tems-là

An de J. C. 355. CONSTANCE seul.

Les Allemans assiegent Autun, mais ne le prennent pas.

il sçût que les Barbares avoient pensé emporter d'insulte la ville d'Autun, & que les soldats qu'on y avoit mis en garnison, étant estourdis de frayeur, les Veterans qui n'étoient plus obligez de servir, l'avoient vaillamment défenduë. Il y arriva le premier de Juillet, & delà prenant le même chemin qu'avoit fait Sylvanus, il vint à Auxerre, puis à Troyes en Champagne, passant au travers de plusieurs bandes de coureurs; & enfin arriva à Reims où étoit le rendez-vous de son armée. Il fut resolu que de-là il prendroit sa route par la contrée de *Decempagi* (on croit que la petite ville de Dieuse au païs Messin, à deux lieuës de Marsal en étoit le chef-lieu,) pour aller attaquer les Allemands qui avoient rüiné Strasbourg, Brucomat, Saverne, Salison, * Spire, Wormes, & Mayence, & s'étoient logez dans le territoire d'alentour. Il se saisit d'abord de Brumat, & peu de jours après, il les mit en déroute comme ils voulurent s'opposer à sa marche.

Avoient ruïné plusieurs villes, Julien les en chasse.

** Cette ville n'est plus, car ce n'est pas Seltz.*

Histoire de S. Martin.

Ce fut à mon avis, en ce voyage qu'arriva ce que l'Histoire Ecclesiastique raconte de saint Martin, qui pour lors portoit les armes dans la Cavalerie, & depuis fut un des plus glorieux chefs de l'Eglise militante. Il étoit natif de Sabarie ville des Pannonies, que quelques-uns disent être Staim en Angern, d'autres Sarvvar trois lieuës au dessous sur le Confluant du Rab dans le Danube, & avoit été contraint de suivre la profession de son pere qui étoit Capitaine de Cavalerie. Or l'an trois cens cinquante-quatre étant, comme je croi, dans les troupes de Sylvanus, & passant par Amiens, comme il n'étoit encore que Cathecumene, quoiqu'âgé de plus de trente ans, il coupa la moitié de son manteau pour en revêtir un pauvre qui étoit transi de froid. En récompense de cette charité si chrétienne, il vit en songe notre Seigneur JESUS-CHRIST, qui se paroit de ce lambeau, & entendit ces mots de sa bouche; Voyez, c'est Martin qui m'a fait ce riche present, quoiqu'il ne soit encore que Chathecumene. Peu de tems après, & peut-être dans la même ville, il reçût le Saint Baptême, puis il servit encore deux ans. Mais l'an trois cens cinquante-six, l'armée ayant marché contre les Allemands, & étant en presence de l'ennemi près de Wormes il refusa le donatif que Julien faisoit à ses troupes, & demanda son congé, disant qu'il ne pouvoit plus servir dans la milice du siecle, parce qu'il s'étoit voüé à la milice de JESUS-CHRIST. Je ne sçai pas s'il avoit fait vœu de s'enrôller dans les ordres sacrez: mais au reste sa demande étoit fort juste, parce qu'il avoit achevé son tems. Car il ne falloit que dix ans de service pour un Cavalier, & il y en avoit quinze ou seize qu'il étoit enrôllé: bien que sa compagnie n'eut servi dans les occasions de la guerre que depuis trois ou quatre campagnes. Mais l'ennemi étant si proche qu'on s'attendoit d'avoir bataille dès le lendemain, Julien fremissant de colere, lui reprocha que c'étoit la peur qui lui faisoit quitter le service; le Saint répondit avec cette assurance que donne la vraye foi, *Que pour montrer l'injustice de ce reproche, il étoit prêt de se presenter en pourpoint au plus furieux bataillon des ennemis, & qu'il s'assûroit de le percer de bout en bout sans autres armes que du signe de la Croix.* Julien plus irrité par cette réponse le prit au mot, & commanda qu'on le liât & qu'on le gardât soigneusement pour le mettre à cette épreuve. Mais le jour suivant on vit, contre toute aparence des Ambassadeurs des Allemands qui venoient demander la paix; & Julien la leur accorda avec

An de J. C. 356. CONSTANCE seul.

Qui coupe son manteau pour en vêtir un pauvre.

Quand est-ce qu'il fut baptisé.

Obtient son congé par miracle.

An de J. C. 356. CONSTANCE seul.

beaucoup de joye.

Julien retire Cologne des mains des François.

Lorsqu'il n'y eut plus d'ennemis en campagne de ce côté-là, il tira vers Cologne pour la délivrer d'entre les mains des François. Il y entra sans résistance, & n'en partit point que leur premiere fureur s'étant rallentie, il n'eut conclu une paix, qui dans l'état où étoient les choses, ne pouvoit être qu'avantageuse aux Romains, & qu'il n'eût bien muni cette ville de tout ce qu'il falloit pour la conserver. L'historien passant si vîte comme il fait sur une action de si grande importance, nous laisse conjecturer que Julien gagna les François avec de l'argent. Ensuite il passa le Rhin pour la premiere fois. C'étoit sur la fin de l'année, mais il ne parut pas un seul homme pour défendre le païs; tout s'étoit retiré bien avant dans les lieux forts après avoir traversé les chemins avec des abatis de grands arbres; quelques-uns néanmoins envoyerent demander la paix, soit tout de bon, soit pour l'amuser.

Passe le Rhin, rien ne paroît devant lui.

An de J. C. 357.

Revient hiverner à Sens, y est assiegé par les François.

Après ces heureux commencemens, il revint hiverner à Sens, tant parce que les soldats effrayez avoient depuis deux ou trois ans abandonné les places plus avancées, que parce qu'il vouloit travailler à amasser des vivres, ce qu'il ne pouvoit faire plus près de la frontiere, où le païs étoit tout ruiné. D'ailleurs il croyoit être là plus en sureté étant plus loin des ennemis. Mais comme il avoit épandu la plupart de ses gens dans les petites villes afin qu'ils fussent plus au large, & qu'ils y servissent de garnisons : voilà qu'une multitude innombrable d'Allemands qui ravageoient la Gaule Belgique, ayant appris par les transfuges, qu'il étoit là mal accompagné, y accourut avec une merveilleuse celerité, & l'investit dans la ville. Alors il se trouva dans un péril extréme, & sans autre ressource que de sa propre vertu. Il n'avoit que le titre de General, c'étoit Marcellus Grand Maître de la Cavalerie qui avoit tout le commandement & toute l'autorité en main, & ne lui permettoit pas de disposer de ses troupes. Or comme il avoit intelligence avec les Ministres de Constance qui vouloient perdre ce jeune Prince, il ne se remüa point pour le secourir; il falut qu'il se défendit avec la seule assistance des Bourgeois : mais prenant de nouvelles forces du desespoir, il soûtint de rudes assauts, & lassa enfin l'impetueuse fureur des Barbares qui se retirerent.

An de J. C. 356. CONSTANCE seul.

Le grand Maître Marcellus ne le veut point secourir.

Il se défend par sa propre vertu.

Marcellus est revoqué & Severe mis en sa place.

Peu après, sa bonne conduite ou peut-être quelques intrigues qu'il avoit à la Cour, firent que l'Empereur lui donna le commandement absolu, & qu'il revoqua Marcellus, mettant en cette charge un nommé Severe d'une humeur bien plus accommodante que lui.

Barbation Grand Maître de l'Infanterie, traverse Julien.

Mais Barbation Grand Maître de l'Infanterie qu'il envoya dans la Gaule avec vingt-cinq mille hommes, n'agissoit pas avec un pareil esprit; il prenoit autant de soin de traverser Julien dans ses entreprises, que Julien en prenoit de l'assister. Depuis la paix faite avec les François, il n'avoit plus que les Allemands sur les bras. On avoit trouvé bon pour resserer leurs courses, & pour les prendre comme entre deux tenailles, de diviser les troupes Romaines en deux parties, dont l'une se tiendroit près de Reims en Champagne, l'autre un peu en deçà de Bâle. Julien & Severe commandoient la premiere, & Barbation la seconde.

Allemands passent outre les troupes posées pour les envelopper.

Un gros parti d'Allemands s'avantura de passer entre les deux avec une hardiesse incroyable, & traversant la Sequanoise donna jusqu'à Lyon, lequel même il eut pris d'emblée, si on n'eût promptement fermé les portes; & couru à la défense des remparts. Julien

An de J. C. 357. CONSTANCE seul.

en ayant eu avis, envoya en diligence saisir trois passages par où il sçavoit bien qu'ils s'en devoient retourner, ils ne manquerent pas en effet de passer à deux de ces endroits & de tomber dans les gardes qu'il y avoit postées, qui les assommerent tous, & recouvrerent entierement le butin qu'ils emmenoient. Mais Barbation, ou par jalousie ou par lâcheté, les laissa passer auprès du poste qu'il gardoit, sans se remuer en aucune façon. Il défendit même à Valentinian depuis Empereur, & à Bainobaud qui commandoit la Cavalerie de les poursuivre. Bien plus il accusa ces deux Colonels d'avoir voulu débaucher ses troupes du service de l'Empereur : de sorte qu'ils en furent destituez de leurs charges. Les autres Allemands qui s'étoient logez en de-çà du Rhin, épouvantez de la défaite de leurs compagnons, & de l'approche des armées, se mirent les uns à embarasser les chemins avec de grands arbres, les autres à se fortifier dans les Isles qui sont épanduës en assez grand nombre dans cette riviere. Barbation fit encore là connoître sa malignité : Julien lui ayant demandé quelques bateaux pour les aller attaquer, il les brula tous de peur qu'il ne s'en servit. Mais pour cela il n'abandonna pas son dessein, & ayant trouvé un gué, il força une de ces Isles, & passa au fil de l'épée tous ceux qui étoient dedans. Ceux qui tenoient les autres, en prirent une telle épouvante, qu'ils les abandonnerent toutes. Cela fait il travailla à reparer Saverne en Alsace.

Sont attrapez à leur retour.

Se fortifient dans les Isles du Rhin, y sont tous passez au fil de l'épée.

Tandis que ses troupes se retranchoient en divers endroits, un gros d'Allemands attaqua le camp de Barbation, lui enleva tout son bagage, le mit en fuite & le poursuivit jusqu'à Bâle. Le bruit de cette déroute fit mettre aux champs le Roi Chonodemar, & trois ou quatre autres Princes de la même nation, qui ayant ramassé toutes leurs forces, se camperent près de Strasbourg. Vadomar se joignit aussi à eux avec toutes celles de son petit Royaume, ayant tué Gondemar son frere & compagnon, qui vouloit garder la foi à Julien, & tenir le traité qu'ils avoient fait l'année precedente avec lui. La fortune de Chonodemar ne répondit ni à sa puissance, ni à son orguëil, il perdit la bataille entierement, & fut fait prisonnier ; Julien l'envoya à Constance tout armé en l'état qu'il avoit été pris. Si l'on en croit Zozime, il y en eut près de soixante mille de tuez ou de noyez. Depuis l'Empire de Probus il n'avoit point été vu une si sanglante défaite de Barbares, la campagne étoit couverte de monceaux de corps, & le canal du Rhin presque comblé. Après une si heureuse journée Julien se mit en devoir d'étendre sa victoire dans le païs des Allemands, mais l'épaisseur de leurs forêts & le mauvais tems de l'Hiver ne lui permirent pas d'y entrer bien avant. A son retour il remit en état de défendre une vieille Forteresse que Trajan avoit fait bâtir, & la munit de vivres & d'hommes. Par ce moyen il tenoit si fort le pied sur la gorge à tout le païs d'alentour, que trois petits Princes de ceux qui avoient assisté Chonodemar, lui vinrent demander tréve, & s'obligerent par serment de garder le traité, & de défendre le fort, même d'y porter du bled sur leur cou, lorsque la garnison leur feroit sçavoir qu'elle en auroit besoin.

An de J. C. 357. CONSTANCE seul.

Chonodemar avec plusieurs autres petits Rois se met en campagne.

Il perd la bataille, est renvoyé prisonnier à Constance.

Julien rebâtit le fort de Trajan, qui met les Allemands voisins à la raison.

VI. Quelques François le voyant occupé contre les Allemands, d'où ils ne pensoient pas qu'il dut si-tôt venir à bout, prirent ce tems de faire des courses, & de saccager les villes où il n'y avoit point de garnison. Comme il retournoit en son quartier d'Hiver dans le païs de

François font des courses, sont battus.

An de J. C. 357. CONSTANCE seul.

Sont assiegez & pris dans leur fort sur la Meuse.

de Cologne & de Juliers, un party de six cens de ces coureurs tomba au milieu de ses troupes, & fut taillé en pieces, les autres quitterent la campagne, & se retirerent dans deux forts qu'ils avoient autrefois ruinez. L'Historien n'en marque point le nom, il y a apparence qu'ils étoient sur la Meuse. Les François n'avoient point accoûtumé de s'enfermer de la sorte, & n'entendoient nullement la défense des siéges, ils soûtinrent néanmoins celui-là près de deux mois, dans la plus grande rigueur de l'Hiver, & ne se rendirent qu'à l'extrêmité. Julien les envoya tous prisonniers à l'Empereur Constance comme une illustre preuve de ses victoires. Il pratiqua en ce siége une invention qui depuis a été fort en usage ; de peur que la riviere ne se prît dans les grands froids, & qu'ils ne se sauvassent par-dessus la glace, il faisoit promener jour & nuit quantité de petites barques le long de ce fort. Il vint achever le reste de l'hiver à Paris, que Zozime appelle la derniere ville de la Germanie, comme si la Germanie se fût étenduë jusqu'à la Seine : parce que les Germains faisoient des courses jusques-là. Elle étoit alors fort petite, & encore toute enfermée dans l'Isle qu'on appelle aujourd'hui, l'Isle Notre-Dame, comme dans son berceau ; peut-être qu'elle avoit quelques fauxbourgs du côté de S. Martin & de S. Laurent, comme quelques-uns le veulent inferer d'un mot d'Ammian Marcellin, * mais qui signifie aussi-bien les maisons des champs proches de la ville, qu'un fauxbourg. Il est incertain si le Palais où il logeoit, étoit dans la ville ou tout proche. Plusieurs croyent qu'il étoit au-dehors sur le penchant de la coline d'entre les portes S. Jacques & S. Michel, & que c'est celui qu'on trouve dans de vieux monumens, avoir été

Julien vient à Paris, qui alors étoit fort petit.

* *In suburbanis. l. 17.*

appellé *le Palais des Thermes*, & *le vieux Palais*. Il en reste encore quelques vestiges dans des maisons de la ruë des Maturins, que nous apprenons par d'anciens titres avoir été appellée la ruë des Thermes.

Il avoit pris à cœur de faire deux choses très-difficiles, & qui dépendoient l'une de l'autre. La premiere étoit d'avoir des provisions de bled à suffisance pour entretenir ses armées, & pour en fournir les villes qu'il avoit repeuplées dans les Provinces Germaniques ; car le dégât continuel des Allemands n'y avoit rien laissé. La seconde, de déloger les François des Isles de Toxiandrie, & des autres endroits qu'ils tenoient sur les bords du Rhin & du Waal ; car il ne pouvoit amener du bled qu'en le remontant par le Rhin, & les François tenant ces postes, comme ils faisoient, lui en empechoient la navigation. D'ailleurs à toute occasion ils se jettoient chacun sur le païs qui lui étoit oposite ; & plus on les chassoit, plus ils se rendoient âpres au pillage. Les Bructeres donnoient sur le territoire de Bonne & de Cologne : les Chamaves sur les contrées qui sont vis-à-vis des embouchûres de la Lippe & de la Ruere : les Attuaires sur celle de Juliers, Gueldres, Venloo & Cleves, où coule la petite riviere de Neers qui tombe dans la Meuse à Genep, & les Frisons & les Saliens, qui étoient les plus Septentrionaux & les plus proches de la mer s'étoient emparez des Isles de Zelande & de celle de Betaw. Voici les mots d'Ammian : *Les François, sçavoir, ceux que la coûtume a fait appeller Saliens, s'étoient plantez autrefois avec trop de licence au lieu de Toxandrie.* * Sur quoi il y a deux grandes difficultez, l'une de savoir ce qu'il veut dire par ce mot de *lieu de Toxandrie*, l'autre, qu'est-ce qu'il entend

An de J. C. 357. CONSTANCE seul.

Il avoit deux fins, l'une d'amasser des provisions, l'autre, de chasser les François des Isles.

Sur quelles contrées chaque peuple François faisoit des courses.

* *Toxandria loco.*

An de J. C. 358. CONSTANCE seul.

Qu'est-ce que la Toxandrie & les Saliens.

par celui de *coûtume*. Pour le premier, Cluverius soûtient que la Toxandrie n'étoit autre chose que les Isles de Zelande : mais Godefroi Vendelin, dit que ce lieu de Toxandrie se doit expliquer *Theßenderloo*, qui est un lieu sur le Demere en Brabant, & il assure que la Toxandrie ou la Toxiandrie n'étoient point ces Isles que fait l'Escaut, mais cette region enfermée de la Meuse, qu'on nomme aujourd'hui Kempen en Brabant, de l'extrémité du cours de l'Escaut, & de deux petites rivieres qu'on nomme la Demere & la Char, dont la derniere va tomber dans la Meuse à Mastrik, & l'autre dans l'Escaut à Ripelmonde. Et sur la difficulté, qu'est-ce qu'il faut entendre par le mot de *coûtume*, le même Auteur s'imagine que ces Saliens étoient les Nobles de ce peuple, qui s'en étoient séparez par quelque sédition, & il croit qu'on les appelloit ainsi comme gens de SALE, c'est-à-dire, Gentilshommes, parce que l'hôtel & le train des Nobles s'appelloit *Sale* en leur langage, ainsi que depuis on l'a nommé *Cour*. Il est toutefois plus vraisemblable qu'ils avoient pris ce nom de la riviere de Sal, qui n'est pas celle qui tombe dans le Mein, mais celle qui se joint au Rhin, & s'appelle maintenant Isel, le long de laquelle ils demeuroient; ou bien qu'on le leur donna à cause de leur agilité à bien sauter. Ainsi il y eut autrefois à Rome des Prêtres d'Hercule qui furent nommez Saliens par la même raison ; & le Poëte Sidonius marque expressement que ces François Saliens * étoient bien legers du pied. Quoiqu'il en soit, Julien s'étant mis aux champs dès la fin d'Avril, bien que la campagne ne commençât en ces païs-là qu'en Juillet, & ayant fait prendre du biscuit à chacun de ses soldats pour vingt jours, il marcha premierement contre les Saliens. Ils prirent l'épouvante d'une marche si soudaine : & comme il fut arrivé à Tongres, ils lui envoyerent des Ambassadeurs pour lui remontrer que ces terres leur avoient été accordées par les Romains. Il les reçût humainement, & les gratifia de quelques presens, mais ne laissant pas de continuer son chemin, il descendit le long des rives du fleuve, soit de la * Demere ou du Waal, & redoubla si fort leur étonnement, que sans faire aucune resistance, ils se rendirent tous à lui avec leurs biens & leurs familles. Libanius écrit qu'ils reçûrent des terres de lui (pour les tenir, comme je le présume aux mêmes conditions qu'on en avoit donné à ces *Letes* ou *Lites* dont nous avons parlé,) & qu'il fit des troupes auxiliaires de ces Barbares pour opposer aux autres Barbares. En effet nous trouvons que parmi les troupes Romaines, il y avoit deux corps de Saliens, l'un vieux & l'autre nouveau.

* *Tibi vincitur illic cursu Erulus, Salius, pede, falce Gelonus.*

* *Demer.*

Saliens se rendent à discretion à Julien.

Ceux-là rangez à la raison, il attaqua les Chamaves, autre peuple François, qui avoient pris la même liberté d'occuper quelques terres en deçà du Rhin. Ils habitoient sur l'autre bord, dans toute la Comté de la MARK, & depuis Dusseldorp jusqu'à Wesel, vis-à-vis de l'Isle de Bataw. Julien étant tombé sur eux avec la même vitesse, tailla en pieces ou chargea de fers tous ceux qui lui résisterent, & emmena une prodigieuse multitude de femmes, d'enfans & de bétail. Cependant il avoit fait bâtir huit cens barques des arbres des forêts voisines du Rhin, avec lesquelles, si-tôt que la navigation du Waal fut libre, on amena une si prodigieuse quantité de bleds de la grande Bretagne, qu'il en pourvût abondamment ceux qu'il avoit rétablis dans leurs villes ruinées, tant pour semer leurs terres, que pour se nourrir jusqu'à la moisson.

Qui enleve tout du païs des Chamaves.

Fait amener grande quantité de bled de la grande Bretagne.

An de J. C. 358. CONSTANCE seul.

Irruption des Saxons, qui chassent les François de l'Isle de Batavv.

De cette sorte tous les Germains étant chassez des Gaules, & craignant de l'être de leur propre païs : voilà que les Saxons qui avoient bâti grand nombre de vaisseaux, envahissent l'Isle de Bataw; & en délogent quelques Saliens, qui s'y étoient établis par le congé des Romains, & sous leur dépendance, après avoir été chassez une autre fois par les Saxons de leur premier païs. C'étoit, selon la plus commune opinion, le Zallandt sur l'Isel & le lac de Zuiderzée. En cette incursion Zozime joint les Quades avec les Saxons, je ne sçai pas comment ils se seroient assemblez de si loin : car les uns étoient originaires des païs voisins du Dannemark, les autres de la Moravie ; mais peut-être que cet Auteur s'est trompé, & qu'au lieu des Quades, il devoit dire les Chamaves, comme fait Eunapius.

Braves exploits de Charietton.

Julien n'eut point de repos qu'il ne les eût éloignez de-là ; & parce que ces Chamaves continuoient toûjours à travailler les peuples voisins du rivage, non plus par une guerre ouverte, mais par des embûches & par des surprises à la mode des voleurs : il se vengea d'eux par le même moyen. Il y avoit un François nommé Charietton, d'une taille excessive qui avoit de la force & du courage à proportion : cet homme nourri avec les autres avanturiers de son païs, s'étoit jetté du côté des Romains pour courir sur aux Barbares. Pour cela il se cachoit dans quelque forêt, les guétoit & les suivoit, & quand il les voyoit yvres ou endormis, il en égorgeoit autant qu'il pouvoit, & portoit leurs têtes à Tréves. Du commencement il faisoit ces entreprises-là tout seul : avec le tems son heureuse vaillance lui attira assez bon nombre d'autres avanturiers, avec lesquels s'étant presenté à Julien ; ce Prince trouva bon de l'employer pour faire la guerre par embuscades à ces voleurs, contre lesquels son armée se fût extrêmement fatiguée. Comme il sçavoit leur païs, leurs passages & leurs retraites, il en tuoit tous les jours quelques-uns ; & d'ailleurs les partis que Julien avoit disposez en plusieurs endroits, ne manquoient gueres d'attraper ceux qui échapoient de ses piéges : de sorte qu'étant reduits en petit nombre, ils se rendirent avec leur chef.

An de J. C. 358. CONSTANCE seul.

Camaves se rendent à Julien, qui les gagne par une gener use action.

La clemence de Julien acheva de les vaincre entierement : il avoit pris dans un combat le jeune Nebiogaste fils de leur Roi ; & ils croyoient qu'il avoit été tué dans la mêlée. Un jour qu'ils vinrent bien humiliez lui demander la paix, il leur fit dire qu'ils ne l'auroient jamais s'ils ne lui donnoient leurs principaux chefs en ôtage, & sur-tout ce Nebiogaste. Au nom de ce jeune Prince ils jettent un pitoyable cri, & le pere se prend à pleurer amerement, lamentant son mauvais sort, & celui de son fils : mais Julien feint de ne les pas croire, il persiste plus fort à le demander, & eux à redoubler leurs lamentations & à réïterer leurs cris, protestant qu'il avoit été tué dans le combat. Enfin comme son cœur ne put plus résister à la tendresse qui lui arrachoit des larmes des yeux, il commanda qu'on leur amenât ce jeune Prince qui étoit honorablement entretenu dans sa maison, & permit au pere de l'embrasser. Ce fut un agréable & surprenant spectacle qui sembloit un évenement de Théatre plûtôt qu'une verité : il seroit mal-aisé de dire lequel fut plus grand de leur étonnement, ou de leur joye, ou de leur reconnoissance pour un si genereux vainqueur. Il combla cette grace par des paroles fort obligeantes qu'il ajoûta à ce bon traitement : mais il retint Nebiogaste auprès de lui, & voulut aussi avoir

An de J. C. 358. CONSTANCE seul.

la mere, parce qu'entre les Germains, les femmes sont des ôtages plus assurez que les hommes.

Il marche contre les Allemands.

VII. De ces quartiers-là, remontans le long du Rhin, il marcha contre les Allemands, ayant fait un pont de bateaux à Mayence. Suomarius l'un de leurs Rois, prévenant la tempête qui alloit fondre sur lui tout le premier, vint audevant de Julien, & se prosternant à genoux se soumit à tout, pourvû qu'on lui laissât ses terres : ce qui lui fut accordé à la charge qu'il renvoyeroit les prisonniers. Un autre nommé Hortarius, qui croyoit avoir rendu son païs inaccessible, ayant embarassé toutes les avenuës par de gros arbres, bien étonné d'apprendre par les cris de ses sujets & par la lueur des incendies, que l'armée Romaine y étoit entrée, promit la même chose, & de plus s'obligea de fournir des chariots & des matériaux pour rebâtir les villes qu'il avoit ruinées.

Le Roi Suomarius se soumet.

Comme aussi le Roi Hortarius.

An de J. C. 359. Il rebâtit & repeuple les villes ruinées par les Barbares.

L'année suivante Julien y fit travailler avec toute la diligence possible, les Romains s'y employant par affection, & les Allemands par crainte: de sorte qu'il en repeupla sept ; sçavoir, le camp d'Hercule ou peut-être d'Herculius, il se nomme aujourd'hui Qualberg, la colonie Trajane, c'est Kellen, toutes deux proche de Cleves, Nuys, Bonne, Andernach, Binghen, & y établit des magasins de bled. Les Allemands ayant appris qu'il se disposoit une autre fois à les aller visiter dans leur païs, assemblerent toutes leurs forces pour l'empêcher de dresser un pont près de Mayence, & menacerent le Roi Hortarius de l'exterminer s'il lui donnoit passage par ses terres : elles étoient de l'autre côté de Mayence, de Wormes, & de Spire. Mais lorsqu'ils s'y attendoient le moins, Julien fit passer trois cens hommes d'élite dans les barquerolles, qui se saisirent d'un poste sur l'autre bord du Rhin, & cela si soudainement, qu'ils penserent surprendre tous leurs petits Rois qui revenoient la nuit bien tard, d'un festin que Hortarius leur avoit fait. En un moment tout ce grand amas de forces se dissipa, chacun d'eux se sauva à la fuite, & on les poursuivit avec le fer & le feu jusqu'à la region qui s'appelloit Capellace ou Palans, où l'on voyoit des bornes de pierre qui séparoient les terres des Bourguignons & des Allemands. Julien s'arreta là pour recevoir les deux Rois & ses freres, Macrian & Ariobaub qui venoient implorer sa clemence, & recevoir la loi de lui. Ils regnoient entre les rivieres de Lon & du Mein, dans les Comtez de Hanaw, de Nassaw & dans les lieux voisins. Pour cette contrée de Palans, quelques-uns s'imaginent que c'est la partie Orientale du Palatinat du Rhin, & que même elle a donné le nom à tout le païs : mais il est plus probable que c'est la contrée d'entre l'Abbaïe de Fulde & la forêt de Spessart, d'autant que les Bourguignons occupoient alors l'étenduë qui vient depuis la partie Occidentale de la Bohême jusqu'au Mein. Il accorda la paix à ces deux Rois, reçût fort bien Vadomar qui lui apportoit des lettres de recommandation de l'Empereur Constance, contenant qu'il avoit été reçû vassal de l'Empire Romain. A la priere de ce Prince il pardonna aussi à Urie, à Ursicin & à Vestralpe, trois autres petits Rois Allemands: mais ce ne fut qu'après qu'ils lui eurent envoyé faire leurs soûmissions par des Ambassadeurs. Voilà en abregé ce que Julien fit pendant quatre ans.

Allemands se rassemblent.

An de J. C. 359. CONSTANCE seul.

Mais Julien dissipe ce grand amas & plusieurs de leurs Rois viennent lui demander pardon, & promettent obéïssance.

Julien gagne le cœur des soldats & des peuples, en favorisant les Evêques Or-

La gloire de ces beaux faits, ses vertus militaires & sa bonne conduite lui gagnerent le cœur des soldats, la délivrance des Provinces, & le rétablissement de tant de villes ruinées, celui des peuples;

An de J. C. 360. CONSTANCE seul.

thodoxes & diminuant les Tributs.

mais deux choses contribuërent encore plus à le faire aimer, sçavoir la protection qu'il donna aux Evêques Orthodoxes, & le soin particulier qu'il prit de soulager le peuple en diminuant la charge des tributs. Pour le premier, quoique dans son ame il fut Payen, & qu'il adorât en secret les faux Dieux, ayant été entretenu dans cette maudite réverie par la malice de quelques Philosophes jaloux des progrès de la vraye Religion, qui choquoit leur sens & leur raisonnement : néanmoins il feignoit toûjours d'être Chrétien, & soit par politique, ou par une opposition secrette aux sentimens de l'Empereur Constance, soit qu'ayant été persécuté, il eût compassion de ceux qu'on persécutoit, il donnoit protection, autant qu'il pouvoit, aux Evêques Orthodoxes : Constance au contraire leur faisoit toutes sortes de violences ; car il les arrachoit du sein de leurs Eglises, pour les transporter dans les extrêmitez de l'Empire ; & entr'autres il avoit exilé le grand saint Hilaire Evêque de Poitiers, qui défendit avec une constance admirable la Divinité du Fils de Dieu, sans pouvoir être tant soit peu ébranlé ni par la puissance Imperiale, ni par le torrent des Evêques courtisans, que l'interêt & le vent de la faveur portoient tous de ce côté-là. Il ne faut donc pas s'étonner si ce saint Prélat a loüé Julien ; les apparences le tromperent, & il crut que ce Prince étoit animé de l'esprit de pieté, parce qu'il soûtenoit ceux qui en avoient.

A cause de quoi S. Hilaire le loue fort.

Il modere la Capitation de plus des deux tiers.

Quant au soulagement des peuples, ayant trouvé que la Capitation étoit à vingt-cinq écus d'or par tête, il la reduisit à sept pour toutes charges. Avant lui, on remettoit quelquefois les restans des tailles, mais il n'y avoit que les riches qui en profitassent, parce que leur crédit faisoit qu'on leur accordoit des délais par de-là le terme ; mais les pauvres étant pressez sans relâche par les Exacteurs, se trouvoient toûjours avoir payé quand ces remises venoient. Peut-être même que les années suivantes on réimposoit ce qui avoit été relâché ; si bien que ce qui étoit un soulagement pour les riches, étoit une nouvelle charge pour les pauvres. On appelloit ces remises *Indulgences*, mot qui est demeuré dans l'Eglise pour signifier la relaxation d'une partie des peines canoniques. Le Préfet du Prétoire, pour lors c'étoit Florentius, à la charge duquel appartenoit de faire le département des levées de deniers, & comme je croi, d'administrer les fonds de la guerre, pensoit faire accroire à Julien que la Capitation n'étoit pas suffisante pour les dépenses qui étoient dessus, & vouloit suppléer à ce manque de fonds par de nouvelles contributions de vivres & d'autres choses : mais Julien qui sçavoit la conséquence de ces *Provisions*, ils les appelloient ainsi, & la volerie du Préfet, protesta qu'il mourroit plûtôt que de le souffrir. Le Préfet s'emporta de colere, se débattit, cria qu'il n'endureroit pas qu'on l'accusât d'infidélité dans son maniment ; mais Julien l'adoucissant, & lui parlant d'un ton de voix plus posé, lui fit sommairement un calcul exact & juste de la recette & de la dépense, par lequel il lui montra que le fond de la Capitation étoit plus que suffisant pour les vivres & pour les autres besoins des armées. Cela n'empêcha pas que quelque tems après on ne lui apportât le mandement des nouvelles cruës, mais il ne voulut point le signer, ni permettre qu'il fût publié, il le jetta par terre comme une chose injuste. Constance lui écrivit qu'il ne devoit pas agir avec ce Préfet si rigoureusement qu'il eût sujet de croire qu'on ne se fioit pas en lui :

An de J. C. 360. CONSTANCE seul.

Qu'étoit ce qu'INDULGENCES.

Donne bon ordre aux levées des deniers publics.

An de J. C. 360. CONSTANCE seul.

mais il fit réponse qu'on seroit assez heureux, si les peuples tourmentez comme ils étoient de tous côtez, pouvoient seulement payer les deniers ordinaires, sans leur demander encore des surtaxes que toutes les tortures du monde n'eussent pas arrachées de ces miserables. Enfin il tint bon sur ce point là, & par sa fermeté acquit cet avantage aux Gaules, qu'on ne leur demanda plus de levées extraordinaires, au moins durant quelques années. Il obtint même du Préfet une chose sans exemple, c'est qu'il lui laissa le soin des recouvremens de ce que devoit la seconde Belgique, sans qu'on la travaillât par des courses de Sergens; & il mit si bon ordre à faciliter les payemens, que même avant que le terme fût échû, les peuples ne devoient plus rien, & sentoient un grand soulagement de ce qu'on ne les avoit point mangez par des contraintes, par des ventes, & par d'autres frais qui tourmentoient plus les pauvres gens que ne faisoit la Taille même. Lorsqu'il se fut acquis par ces voyes toûjours infaillibles, l'amour des Gaulois, aussi-bien qu'il avoit gagné l'estime des soldats, il avint que Constance jaloux de sa réputation, s'avisa de vouloir traduire en Orient quelques troupes Gauloises & Germaniques, qui avoient attachement avec lui, parce qu'il les avoit levées, peut-être dans la vûë de se fortifier & de parvenir au dessein qu'on vit bien-tôt éclore. Ces troupes étant au désespoir de ce qu'on les arrachoit d'avec leurs amis & leurs parens pour les mener au bout du monde, se mutinerent, environnerent le Palais de Julien, & l'obligerent de prendre le titre d'Auguste, qu'il desiroit ardemment, feignant de le refuser.

Facilite les payemens sans Sergens & sans exécution.

Quelques troupes désesperées de ce qu'on les en voïoit en Orient, le proclament Empereur.

VIII. La même année Constance resolut de porter la guerre du côté de Perse, remettant à son retour le châtiment de cet attentat. Julien de son côté après lui avoir envoyé des Ambassadeurs portant ses excuses, entra dans la Germanique inferieure pour reprimer les invasions des Attuariens qui ravageoient la contrée d'entre la Meuse & le Rhin. Dans les discordes civiles les bons Princes, ou du moins ceux qui vouloient paroître tels, quittoient leurs interêts particuliers pour ceux de l'Etat, & n'attaquoient leurs concurrens qu'après avoir vaincu les Barbares. Suivant cette maxime, il marcha en diligence contre les Attuariens, & prenant sa route par Kellen, * passa le Rhin, & pénetra dans leur païs. Ils ne s'attendoient à rien moins qu'à le voir si près d'eux, jamais aucun Prince n'ayant sçû venir jusques-là, tant les avenuës en étoient difficiles. Ainsi les prenant au dépourvû, il en eut bon marché, après en avoir tué grande quantité, il pardonna au reste à telles conditions qu'il lui plût. Puis remontant avec une pareille vitesse le long du Rhin jusqu'à Bâle, il renforça les garnisons, recouvra les lieux dont les Allemands s'étoient mis en possession, & les ayant munis & remparez avec soin, il revint par Besançon hiverner à Vienne. En cette ville il célébra la fete de l'Epiphanie dans l'Eglise des Chrétiens, ce qui fait voir qu'il n'avoit pas encore renoncé ouvertement à la vraïe Religion, non plus qu'il n'avoit pas rompu tout-à-fait avec Constance. Mais lorsqu'il crût avoir bien fait sa partie, il leva le masque pour l'un & pour l'autre. Car il rouvrit les Temples des Idoles, donna un Edit pour établir le culte de ses Dieux par tout l'Univers, & ôta la Croix de ses enseignes. Et en même-tems il se mit en marche pour aller au-devant de Constance, qui s'acheminoit à grandes journées contre les Perses, & de-là vouloit revenir contre

An de J. C. 360. CONSTANCE seul.

Il ne laisse pas d'aller faire la guerre aux Allemans.

* *Colonia Vlpia, Trajana.*

An de J. C. 361. CONSTANCE seul.

lui. Mais comme il étoit à * Mopsueste en Cilicie, il mourut d'une fiévre chaude le 5. d'Octobre, ne laissant aucuns enfans sinon un, dont sa troisiéme femme étoit grosse. Ce fut une fille qui eut nom Constantia, & épousa depuis l'Empereur Gratien. Julien étoit arrivé par le Danube dans l'Illyrie, quand il apprit cette nouvelle; n'ayant donc plus rien à craindre, il crût qu'il devoit poursuivre le dessein de Constance, & mena son armée contre les Perses. Son regne ne pouvoit être trop court, puisqu'il vouloit détruire celui de JESUS-CHRIST. Aussi périt-il malheureusement dans cette expédition, selon les vœux des bons Chrétiens; ayant été blessé d'un javelot au côté dans une rencontre près de la ville de Cresiphonte: il en mourut sur le minuit ensuivant le 26. de Juin. On ne sçût point de quelle main étoit venu ce trait si salutaire à la Chrétienté, mais les Persans reconnoissoient qu'il n'avoit point été lancé de leur côté, si bien qu'il y a apparence qu'il étoit parti de la main de quelqu'un des siens même.

* *Malmistra.*

Mort de l'Empereur Constance, en Octobre.

JULIEN dit l'Apostat, *regna 21. mois depuis la mort de Constance, vécut 31. ans.*

An de J. C. 364. en juillet.

Fut tué dans la guerre contre les Perses, Jovian lui succede.

Les Chrétiens se trouvant les plus forts dans l'armée, élûrent en sa place Jovian, chef des domestiques, fils d'un Comte nommé Vetronian. Comme il étoit fort zelé pour leur Religion, il en rétablit aussi-tôt l'exercice, mais il fut contraint de racheter la paix des Perses en leur cedant malheureusement cinq Provinces. Il n'avoit pas encore achevé le huitiéme mois de son regne, qu'il mourut sur les confins de la Bithynie & de la Galatie, comme il s'en retournoit à Constantinople, ayant été étouffé la nuit dans son lit, par les fumées du charbon qu'on avoit allumé dans sa chambre, pour en dessecher les murailles nouvellement enduites.

JOVIAN *regna 7. mois 20. jours, vécut 33. ans.*

IX. Valentinian fils du Comte Gratien, & qui n'étoit que Tribun, lui succeda par la même voye, & associa son frere Valens, pour assûrer son autorité en la communiquant. Ils partagerent toutes les Provinces, toutes les troupes, (à cause de quoi il y en eut de même nom dans l'Orient & dans l'Occident,) tous les Comtes ou grands Officiers, & pour ainsi dire la Religion même. Valentinian retint les Provinces de l'Occident, & la croyance Orthodoxe; Valens celles d'Orient & l'heresie Arienne. Pour les Comtes, Jovinus que Julien avoit fait Grand Maître de l'Infanterie dans la Gaule, Malaric qui avoit refusé de l'être au préjudice de ce Jovin sous l'Empire de Jovian, Merobaud & Dagalaïphe, (ces deux derniers étoient François) échûrent à Valentinian. Cette année-là, comme si les trompettes eussent sonné la guerre de tous côtez; toutes les nations barbares s'étoient déchaînées sur les terres de l'Empire; les Sarmates & les Quades couroient la Pannonie, les Pictes, les Saxons & les Ecossois la grande Bretagne, les Goths la Thrace, les Perses l'Armenie, & les Allemands la Rhetie & les Gaules. Et peu après Procopius parent de l'Empereur Julien, ayant débauché quelques troupes, avoit envahi l'Empire dans la ville de Constantinople. Valentinian ayant reçû cette derniere nouvelle le premier jour de Novembre, comme il ne faisoit que d'arriver à Paris, vouloit tout sur l'heure rebrousser en Orient, pour accabler ce nouveau Tiran: mais son Conseil, & les députations des plus grandes villes des Gaules, le retinrent presque malgré lui, & détournerent sa colere contre les Allemands.

An de J. C. 365. VALENTINIAN & VALENS.

Le premier regna onze ans 9. mois, vécut 55. ans. Le second regna 14. ans 4. mois, vécut 50. ans

Grand débordement des Barbares.

Ils n'étoient pas seuls de leur partie, ils avoient fait soûlever avec eux la plûpart des peuples de la Germanie, les François même & les Saxons, qui attaquoient par la Germanique inferieu-

Quels Capitaines & quelles forces Valentinien leur oppose.

An de J. C. 366. VALENTINIAN & VALENS.

re, tandis que les autres attaquoient par la superieure. Aux Allemadns l opposa Chariètton & Severian, & aux autres, le Comte Theodose, pere de ce Theodose qui depuis fut Empereur. Ce dernier remporta souvent des avantages sur les François en plusieurs rencontres, & après étant passé dans la grande Bretagne, repoussa fortement les Barbares qui la désoloient; mais les deux autres perdirent un grand combat, où Charietton demeura mort sur le champ, & Severian fut blessé au visage d'un coup de fléche. Jovin vengea heureusement cet affront par la défaite de trois de leurs gros: de l'un près de Scarpen sur la Moselle, d'un autre encore non loin des bords de cette riviere, l'endroit n'en est pas marqué précisement, & un troisiéme près de Châlons, où un de ses Colonels fit prendre un des Rois des Allemands. Dans ces trois journées ils perdirent tant d'hommes, qu'il en resta bien peu pour en reporter la nouvelle au-delà du Rhin. Si bien qu'étant affoiblis par de si sanglantes pertes, ils laisserent les Gaules un peu en repos.

Ils sont mattez par plusieurs défaites.

An de J. C. 367.

Pleut de la laine dans l'Artois.

On en garde encore dans Arras.

Valentinian associe son fils Gratien a l'Empire.

On ne vit point de guerre de toute l'année suivante, mais deux choses la rendirent mémorable; l'une que dans le pais d'Artois, il tomba de la laine mélée avec de la pluye. On en garde encore aujourd'hui en grande véneration dans Arras, où le vulgaire abusivement l'appelle de la manne, & tient par tradition que cette pluye là fut obtenuë du Ciel après une extrême secheresse, par des jeûnes publics, & des prieres solemnelles. L'autre chose fut que Valentinian étant tombé malade à l'extrémité dans Amiens, & ayant sçû que durant le doute de sa mort il s'étoit formé plusieurs brigues pour lui élire un successeur, il resolut d'élever son fils Gratien avec lui dans le trône, quoiqu'il n'eût guéres plus de douze ans. Pour cet effet il le mena dans le camp où ses gens de guerre étoient assemblez, & étant monté dans son tribunal environné de l'éclat de ses nobles * Puissances, ils appelloient ainsi les grands Officiers, il le prit par la main, & après l'avoir recommandé par le mérite de ses parens, & par les grandes esperances qu'il donnoit, il leur déclara son intention. Les soldats disposez par des distributions précedentes, l'approuverent avec des cris de joye, & déclarerent le jeune Prince AUGUSTE. Sur la fin de l'année il se rendit à Tréves, où il tint sa Cour tout le reste du tems qu'il demeura dans la Gaule.

An de J. C. 367. VALENTINIAN & VALENS.

* *Nobiles Potestates*, d'où vient le mot de Podestat.

VALENTINIAN, VALENS & GRATIEN *qui regna 16. ans, en vécut 28.*

Il ne sçavoit plus par quelles sortes de liens retenir les peuples d'au-delà du Rhin, particulierement les Allemands; qui tantôt bas & suplians par la crainte des armes, ou par l'espoir des pensions, mettoient ventre à terre, & aussi-tôt reprenant leur fierté brutale, parloient d'acheval, & menaçoient de tout brûler & de tout tuer. Il resolut donc de faire un puissant effort pour les exterminer tout-à-fait, ou pour les affoiblir par tant de saignées, qu'ils ne fussent plus en état de remuër; & pour cet effet il manda presque toutes les forces de l'Occident & de l'Illyrique. Pendant qu'il se préparoit à cette grande entreprise, un Prince de cette nation nommé Randon, sçachant que la garnison étoit sortie de Mayence, se glissa dans la ville avec une troupe de brigands. Ce jour-là les Chrétiens étoient en dévotion, célebrant une fête solemnelle, il se jetta dans leur Eglise comme un loup dans une bergerie, d'où il entraîna hommes & femmes avec quantité de butin sans aucune résistance.

Mayence pillée par Randon Allemand.

Toutes choses étant prêtes pour marcher, & le Roi Vithicabius fils de Vadomar ayant été empoisonné à l'instigation des Romains, ausquels il donnoit bien

An de J. C. 368. VALENTINIAN, VALENS, & GRATIEN.

bien de la peine : Valentinian passa le Rhin à Mayence avec un puissant appareil de guerre, & ayant à ses côtez son fils Gratien pour le tenir toûjours present aux yeux de ses armées. Il traversa tout le territoire de Darmstad en ordre de bataille, tant il redoutoit les Barbares, qui pourtant ne se montroient point du tout, & se tenoient à couvert dans le fond de leurs forêts. Etant arrivé près de Sultz-bach un peu au dessus d'Heidelberg, il apprit qu'une soudaine frayeur les avoit poussez hors de leurs cachetes, & que le desespoir les avoit fait grimper sur la croupe d'une montagne fort haute & escarpée de tous côtez. Il n'hesita point à les y attaquer, & voulut donner lui-même par quelques endroits qu'il avoit reconnus. D'abord il y fut mal-mené étant tombé dans une embuscade, où il pensa périr : mais après retournant plus vigoureusement à la charge, il gagna enfin le haut de la montagne, & les délogea de leur poste. Il en demeura quantité sur la place, les autres s'enfuirent dans les bois : il les poursuivit sans relâche, & les poussa jusqu'au dessus du Necar, & par de-là *Lupodun*. Cette place selon l'avis de quelques-uns est la ville de Ladembourg située en effet sur cette riviere, mais selon d'autre c'est le château de Lipff, qui depuis a eu des Comtes, & fut démoli par l'ordre du Concile de Constance, comme une retraite de brigands. Après le combat de Sultz-bach l'armée Romaine revint dans ses quartiers d'Hiver, & Valentinian à Treves par la route qu'a si élegamment décrite le Poëte Ausone, qui étant Precepteur de Gratian l'avoit accompagné en ce voyage. L'année suivante il continua cette guerre par ses Lieutenans qui n'avancerent pas beaucoup.

Valentinian subjugue les Allemands jusqu'au Necker.

An de J. C. 369.

Les déloge d'une montagne où ils s'étoient retirez.

X. Après tout, c'étoit une entreprise presque impossible de dompter entierement les nations d'au de-là du Rhin ; Car elles ne paroissoient jamais devant les grandes armées, mais se tenoient cachées dans des lieux forts & inaccessibles, & si on se divisoit pour les chercher, elles se r'allioient par grandes bandes, & enveloppoient les poursuivants : si bien qu'il étoit inutile d'y aller avec beaucoup de forces ensemble, & très dangereux de les separer dans un païs si embarassé. A cause de ces difficultez, Valentinian jugea qu'on ne pouvoit mieux pourvoir à la sûreté de l'Empire, qu'en bien fortifiant ses frontieres ; il leva donc quantité de nouvelles troupes ; enrôllant tout autant qu'il pût de jeunes hommes d'entre les Barbares & des Provinces qui n'avoient point été dépeuplées. Et en même-tems il entreprit de faire une levée de terre & comme un rempart depuis le païs des Grisons jusqu'à l'Ocean, sur quoi il bâtit de grands & de petits châteaux, & de bonnes tours de distance en distance. Même par endroits, il fit des Forts qui empietoient sur les confins des Barbares; entr'autres un très grand à l'embouchure du Necar dans le Rhin, à peu près dans le lieu où est aujourd'hui Manheim. Il en commença aussi un autre sur le mont Pyrus, où l'on dit qu'est maintenant la ville de Heidelberg : mais les Allemands ne souffrirent pas qu'on achevât ce dernier, & massacrerent tous les travailleurs & tous les grands Officiers qui les commandoient. Siagrius seul qui conduisoit le travail se sauva; l'Empereur déchargea sa colere sur lui, le dépouillant de son emploi, & lui commandant de se retirer.

An de J. C. 370. 371. 372. VALENTINIAN, VALENS, & GRATIEN.

Fortifie les frontieres des Gaules par un long rempart avec des tours.

An de J. C. 373.

Le plus puissant Roi de cette nation, & qui lui faisoit le plus de peine, c'étoit Macrian ; il s'avisa de lui opposer les Bourguignons ; c'étoit un peuple belli-

Veut opposer les Bourguignons à Macrian le plus puis-

An de J. C. 373. VALENTINIAN, VALENS, & GRATIEN.

sant Roi des Allemands.

queux, qui fourmilloit d'une multitude innombrable d'hommes, & qui d'ailleurs avoit toujours quelque démélé avec les Allemands à cause des salines qui étoient entre les confins des deux nations, sçavoir aux sources de la petite riviere de Sal, qui naissant au village de Saltz sous le mont de Fogelsberg, vient tomber dans le Mein un peu au dessous de Francfort. Les sujets de Macrian habitoient entre le Mein & la Lone, & les Bourguignons étoient à leur Levant, où est la Comté de Henneberg & les contrées voisines. Valentinian écrivoit souvent aux Rois de ceux-ci, & les sollicitoit d'entrer dans le païs de leurs ennemis perpetuels, leur promettant de passer le Rhin en même-tems. Sur ces pressantes sollicitations ils envoyerent de la Cavalerie d'élite, lesquelles paroissant sur le Rhin avant que celles des Romains fussent assemblées, donnerent l'alarme assez chaude à Valentinian. Après qu'ils eurent attendu quelques jours la jonction qu'il leur avoit promise, sans qu'il se mit en état d'y satisfaire, ils lui envoyerent demander de la Cavalerie pour couvrir leur retraite, & ayant reconnu que les délais qu'il prenoit étoit un refus, ils se retirerent, mais fort irritez de ce qu'on se mocquoit d'eux ; jusques-là qu'ils tuërent tous les captifs qu'ils avoient entre leurs mains. Nous avons dit ailleurs qui étoient les Bourguignons: Ammian nous apprend que leurs Rois s'appelloient d'un nom general *Hendivot*, & ceux qui tenoient le souverain Sacerdoce *Siniste*, que ces derniers étoient perpetuels & indestituables, mais qu'assez souvent ces peuples dégradoient leurs Rois, si les succès de la guerre étoient malheureux, ou que la peste les affligeât, ou que la terre ne leur donnât pas des bleds à suffisance. L'année suivan-

Ils s'avancent sur le Rhin mais ne trouvant point ses troupes, se retirent fort irritez.

Leurs Rois s'appelloient *Hendivot*, & leur souverain Pontife *Siniste*.

te ne s'étant point appaisée, ils mirent 70000. hommes aux champs, se camperent sur les rivages du Rhin, à dessein de porter leur vengeance dans les Gaules : mais il n'est point marqué dans Orose qui fait mention de cette entreprise, s'ils firent quelques efforts pour passer la riviere.

An de J. C. 373. VALENTINIAN, VALENS, & GRATIEN.

Les Saxons qui habitoient au dessous des Frisons sur les bords de l'Ocean dans des marécages inaccessibles, & qui s'étoient rendus redoutables sur mer & sur terre par leur hardiesse & par leur agilité, fatiguerent aussi la Gaule par de frequentes incursions ; mais toutes furent peu heureuses, pour eux. Car dans une qu'ils firent par mer, leurs troupes qui étoient descenduës, ayant du commencement battu le comte Nannejus, furent contraintes quand Severian Colonel de l'Infanterie fut venu à son secours, de changer leur furie en humbles supplications, offrant de se retirer au plûtôt. Les Romains désirant les attrapper sans danger, leur accorderent des treves & sûreté pour la retraite, & prirent d'eux grand nombre de jeunes gens pour les enrôller dans leur milice : mais sur les passages ils leur dresserent une embuscade où ces malheureux, contre la parole qu'on leur avoit donnée, furent tous enveloppez & tuez, sans qu'il en rechappât un seul ; ce ne fut pas néanmoins sans une longue & opiniâtre résistance. Une autre-fois comme ils marchoient par terre avec un plus grand appareil pour passer le Rhin près de Cologne, Valentinian les prévint, les alla attaquer, & les défit près de Deuson, c'est Duisbourg, ou peut-être Duits, vis-à-vis de Cologne, si vous n'aimez mieux croire que c'est Dusseldorp : toutes ces trois places étant dans le païs des François, il y a apparence qu'ils le servirent beaucoup en cette occasion, tant à cause

Irruption des Saxons qui sont mal-menez.

Perfidie des Romains en leur endroit.

An de J. C. 374. VALENTINIAN, VALENS, & GRATIEN.

que les Saxons avoient poussé les Saliens leurs confreres hors de leurs païs, que parce que leur Roi étoit non-seulement confederé avec lui, mais encore exerçoit dans son palais la charge de Comte des domestiques; il s'appelloit Mellobaud. Prenez garde à ne le pas confondre avec Merobaud aussi François de naissance, qui avoit la charge de Grand Maître de l'Infanterie. Je ne sçai s'il étoit Roi comme l'autre: car les François étant divisez en plusieurs peuples, avoient plusieurs Rois; & j'en trouve deux autres en ce même tems-là, sçavoir, Priam fils d'Antenor, & Ricomer, ou Richemer, qui à mon avis, fut pere du Roi Theodemer, dont nous parlerons en son lieu.

Autre grande défaite des Saxons.

Capitaines François, & plusieurs petits Rois de cette nation.

Si-tôt que Valentinian eut défait les Saxons près de Deuson, il passa avec son armée dans le païs des Allemands, & y ravagea quelques Cantons, les Barbares, selon leur coûtume, s'étant retirez dans les bois. Comme il étoit dans la contrée des Rauraques, où il faisoit bâtir une Forteresse près de la ville de Bâle, arriva un courrier qui lui apporta nouvelle de la subite & furieuse irruption des Quades. Le sujet de leurs armes n'étoit pas injuste: Valentinian ayant entrepris de faire une ceinture de Forteresses aux frontieres de l'Empire d'Occident, l'avançoit en divers endroits sur les terres des voisins; afin d'équarrir ses piéces, & de prendre les postes avantageux. Gabinius Roi des Quades, supplio t qu'il ne fût rien innové à son égard: le Gouverneur de la Pannonie qui avoit ordre de hâter ce travail, feignit de déferer à ses prieres, & lui promit toute amitié; mais l'ayant invité à un festin, il le fit massacrer. Les Quades irritez de cette perfidie plus que barbare, sortirent en armes pour venger la mort de leur Roi, & cette irruption fut si subite, que comme un débordement imprévu ils couvrirent en peu de tems toute la campagne, tuërent tous les moissonneurs, & entraînerent bétail, femmes & enfans. Ils manquerent seulement de quelques heures à attraper la Princesse Constantia, fille de l'Empereur Constance, qu'on menoit à Gratien pour l'épouser. Valentinian étoit si prompt & si boüillant, qu'il vouloit courir tout à l'heure de ce côté-là; les approches de l'Hiver, & les remontrances de son Conseil ne le pouvoient retenir: à la fin néanmoins il remit son voyage au Printems.

Quel en étoit le sujet.

An de J. C. 374. VALENTINIAN, VALENS, & GRATIEN.

Veut y courir pour les châtier, mais est retenu par l'hyver, pendant lequel il tâche de surprendre le Roi Macrian.

Avant que de sortir de la Gaule, il jugea nécessaire de s'accommoder avec les Princes Allemands, qui seuls étoient capables de remuër durant son absence. Il avoit fort à cœur de faire périr Macrian, ou de l'enlever par quelque surprise. Ayant donc pour cela dressé en peu d'heures un pont de bâteaux sur le Rhin, il fit marcher en diligence & à la sourdine, un bon nombre de gens de pied du côté de Wisbaden, où il sçavoit que ce Roi étoit prenant les bains, comme je croi, pour quelque indisposition, mais ces soldats, quelques défenses qu'ils en eussent, ne pûrent s'empêcher de piller & de brûler. De sorte que les Allemands avertis de leurs approches par la clarté des flammes, & par le bruit de ceux qui fuyoient, jetterent promptement leur Roi dans une litiere, & le sauverent dans les montagnes par des chemins détournez. Valentinian ayant manqué son coup, s'en revint tout chagrin à Cologne. Pendant son séjour en cette ville-là, il donna un Roi aux Bucinobantes, petit Peuple Allemand, logé alors à l'opposite de Mayence, & distribua des emplois dans ses troupes, à deux autres Rois de la même nation, qui se nommoient Bitherid & Hortarius:

Comment il manque son coup.

Un Roi des Allemands brûlé tout vif.

An de J. C. 374. VALENTINIAN, VALENS, & GRATIEN.

Catastrophe de Macrian.

En Avril. 375.

mais ce dernier ayant été convaincu peu après d'entretenir intelligence avec Macrian, fut arrêté & condamné à expier sa perfidie par le supplice du feu. Enfin Macrian qui n'avoit pu être détruit par la force, ni surpris par les ruses, se laissa gagner par des caresses & par des présens, il vint trouver l'Empereur près de Mayence, traita son accommodement avec lui tête à tête, & lui jura de demeurer à jamais son ami & bon confederé. Ce qu'il observa fort religieusement tant qu'il vécut, donnant en toutes occasions de genéreuses preuves de sa foi. Vous desirez sçavoir ce qu'il devint? Il périt depuis dans une irruption qu'il fit dans les terres des François, par les embûches que lui dressa le Roi Mellobaud, comme il étoit entré trop avant dans le païs, & qu'il s'acharnoit avec trop de passion à le mettre tout à feu & à sang.

Mort de Valentinian par un violent emportement de colere.

Au Printems Valentinian passa dans la Pannonie, où, après avoir vaincu & humilié les Quades, par le ministere de Merobaud, qui dans cette guerre avoit le commandement genéral de ses armées, il succomba sous le mortel effort de sa propre colere; car leurs Ambassadeurs l'étant venus trouver à Bregnitz pour lui demander amnistie du passé, il s'emporta si fort, sans doute pour quelques paroles peu respectueuses qu'ils lui dirent, ou pour quelques propositions peu raisonnables qu'ils avancerent, que la violence des esprits lui poussant impetueusement le sang au cerveau, arrêta les mouvemens de la vie, & le tua comme un coup de foudre, le dix-septiéme jour de Novembre, & la douziéme année de son Empire.

Ce que disent quelques vieux Auteurs de l'origine du nom des

An de J. C. 374. en Avril. VALENTINIAN, VALENS, & GRATIEN.

François pour avoit vaincu les Alains.

Je marquerois ici ce que quatre ou cinq vieux lambeaux de notre ancienne Histoire racontent des François sous cet Empereur; comme il les employa à déloger les Alains des Paluds Méotides où ils s'étoient retirez; comme en récompense il les exempta de tributs, & les rendit *Francs* pour dix ans; comme ce terme étant expiré, ils continuerent de ne vouloir plus rien payer; & tuërent les Exacteurs qui alloient pour les exécuter, & comme ayant été châtiez par la perte d'une grande bataille, ils se retirerent en Germanie; je serois, dis-je, obligé de rapporter ici toutes ces choses, si je n'en avois parlé cidessus sous l'Empire de Valerian, où le Lecteur judicieux pourra discerner ce qu'il y a de vrai-semblable, d'avec ce qui est tout-à-fait absurde, & démêlant cette confusion, jugera ce qu'on peut rapporter de ces choses au tems de Valerian, & ce qui en peut convenir à celui de Valentinian.

An de J.C. 375. VALENS, GRATIEN & VALENTINIAN II.

Ce dernier regna 16. ans & demi, en vécut 26. & quelques mois.

XI. Lorsque Valentinian étoit à l'agonie, les principaux de son armée ayant tenu conseil, & consideré qu'il étoit à craindre que les troupes qu'il avoit amenées des Gaules, ne se revoltassent, & ne voulussent se faire un Empereur, trouverent à propos de déferer ce titre au jeune Valentinian son fils, âgé seulement de cinq ans, lequel étoit avec sa mere dans une maison des champs à cent mille de-là. L'ayant donc envoyé querir en diligence, ils le firent proclamer le sixiéme jour d'après la mort de son pere sur la fin du mois de Novembre dans la ville d'Acincum, * sans attendre le consentement de Gratien & de Valens qui le donnerent depuis, mais non sans beaucoup de peine. Ainsi il y eut trois Empereurs à la fois, l'oncle & les deux neveux, celui-là dans l'Orient, ceux-ci dans l'Occident. Les grands Officiers qui gouvernoient ces deux cousins, leur partagerent les Provinces de cette sorte: Gratien eut les Gaules, l'Espagne, & la grande Bretagne, & te-

** Aquincum, ou Cepol sur le Danube à 2. lieuës de Bude.*

Les principaux Officiers de son armée proclamerent Valentinian son fils Empereur.

An de J. C. 375. VALENS, GRATIEN & VALENTINIAN

noit son siége Imperial à Treves. Valentinian l'Italie, les Illyries & l'Afrique, & faisoit sa résidence à Milan, dont saint Ambroise étoit pour lors Evêque. Tous deux étant encore jeunes, Gratien âgé seulement de dix-neuf à vingt ans, & Valentinian de cinq, tout le gouvernement étoit entre les mains de leur Conseil. Il y avoit auprès de Gratien, Ausone son précepteur, Macedonius Grand-Maître des Offices, le Comte Nannienus sage Capitaine, & Mellobaud Comte des domestiques & Roi des François, Prince belliqueux & vaillant, qui avoit tout pouvoir. Valentinian étoit sous la regence de sa mere Justine, de Cerialis son oncle maternel, d'Equitius parent de son pere, de Merobaud Grand-Maître de l'Infanterie, & du Comte Bauton qui étoit aussi François; ainsi dans l'une & dans l'autre Cour, les principaux de cette nation avoient la meilleure part au maniement des affaires.

Partage de l'Empire d'Occident entre Gratien & Valentinian.

Les choses étoient assez paisibles en Occident; mais en Orient les Goths bouleversoient tout. Cette puissante & belliqueuse nation, soit qu'elle fût originaire des *Gothons de Germanie, ou des * Guthes de Suede, qui peut-être étoient une peuplade des Gothons, soit qu'elle fût la même que celle des Getes, avoit commencé à paroître vers l'an deux cens quarante-deux de J. C. sous l'Empire de Gordian ; & pour lors elle occupoit le même païs que les anciens Auteurs donnent aux Getes, sçavoir la partie de la Scytie Européenne, qui est entre le Pont-Euxin, & le Tanaïs, non loin du Danube vers l'Occident, ayant les Alains au Septentrion, les Huns à l'Orient. La premiere fois qu'ils firent parler d'eux, un de leurs chefs nommé Ostrogothus s'étant ligué avec les Quades & les Marcomans, commença à courir sur les terres de l'Empire ; Gordian les arréta par le moyen d'une pension annuelle ; laquelle ayant manqué de leur etre payée par l'Empereur Philippe, ils se jetterent sur la Mœsie & sur la Pannonie. Ils continuerent ces ravages sous leur Roi Cinna fils d'Ostrogothus, & firent périr Decius avec son armée qui les alla imprudemment attaquer dans des marêts, où ils s'étoient retranchez. Après ce grand avantage, ils contraignirent les Romains de leur payer pension ou plutôt tribut, pour racheter le pillage des Provinces de Mœsie, de Thrace, de Macedoine, & de Grece qui étoient exposées à la merci de ces Barbares. Cela n'empêcha pas que deux ans après ils n'envahissent la Macedoine ; & ils n'en purent être délogez qu'à quinze ans de-là, par l'Empereur Claudius qui en défit un prodigieux nombre par mer & par terre, comme nous l'avons dit. Les irruptions des Goths, Scythes, Alains, & autres Barbares, ne fut peut-être pas le moins puissant des motifs qu'eut Constantin le Grand de transferer le Siege de l'Empire à Bysance; & veritablement quand il se fut établi en ce poste-là, il rangea si bien les Goths, qu'ils ne branlerent pas de son vivant, & n'oserent plus demander le tribut qu'on avoit accoutumé de leur payer.

Goths ravagent l'Orient; quel peuple c'étoit, & d'où il venoit.

* *C'est la Pomeranie.*
* *C'est la Gotlande.*

An de J. C. 376. & suiv. VALENS, GRATIEN & VALENTINIAN II.

Quand ils commencerent à courir sur les terres de l'Empire. Défirent Decius en bataille, firent payer tribut aux Romains.

Envahirent la Macedoine, d'où ils furent chassez par Claudius.

Constantin le grand les rangea bien.

Ce mal, qui sembloit tout-à-fait éteint, se r'alluma néanmoins avec plus de violence que jamais du tems de l'Empereur Valens. Après trois ans d'une fâcheuse & rude guerre qu'ils lui firent, il traita la paix avec leur Roi Athanaric, & le reçût en son amitié : mais cela même dans la suite fut très pernitieux pour lui & pour son Empire. Les Huns, nation horriblement sauvage & cruelle, qui demeuroient entre les Paluds-Meotides, & l'Ocean glacial,

Valens les reçût dans son alliance.

An de J. C. 376. & suiv. VALENS, GRATIEN & VALANTINIAN II.

après avoir percé au travers des regions que tenoient les Alains surnommez Tanaïtes, & les ayant forcez de se ranger avec eux, se déborderent furieusement sur les terres des Goths. La nation Gothique comprenoit plusieurs peuples qui étoient generalement divisez en Ostrogoths & Visigoths. Je ne sçai point au vrai la cause de ces deux appellations, si on ne veut se satisfaire de ce qu'on dit que les Ostrogoths habitoient plus vers l'Orient, & les Visigoths vers l'Occident, ou que ce fut quelques-uns de leurs Chefs qui leur donnerent ces noms; en effet vous venez de voir qu'un de leurs Rois se nommoit Ostrogothus.

Visigoths & Ostrogoths.

Huns les chassent de leurs païs, & ils songent où se réfugier.

Les terres d'Ermenrich Roi des Gruthunges, peuple Visigoth, furent envahies les premieres par les Huns. Ce Prince surpris au dépourvû, se délivra de ces cruels ennemis par une mort volontaire. Vithimer son successeur aussi malheureux que lui, périt dans une bataille. Alesteus & Saphrax qui prirent la tutelle de ses enfans, n'ayant plus l'assurance de resister aux Huns, se retirerent vers la riviere de Danaste qui coule entre le Danube & le Boristhene Semblablement Athanaric chef des Tervinges ou Dervinges, autre peuple Gothique, ne put tenir devant eux; enfin toute la nation étant saisie d'une épouvante universelle, la plus grande partie du peuple pour ne pas etre la proye de ces ennemis si terribles, resolut d'abandonner le païs, & de se mettre à couvert en quelque coin de terre, qui fut hors d'insulte. Ayant donc jetté les yeux sur la Thrace, dont le terroir étoit très fertile, & situé au de-là du Danube, ils se vinrent camper sur les bords de cette riviere, ayant pour chef un Prince nommé Alavin, & envoyerent des Ambassadeurs à l'Empereur Valens leur allié, le supplier de leur accorder retraite dans ses terres, l'assurant qu'ils y vivroient paisiblement, & qu'ils lui fourniroient des troupes stipendieres s'il en avoit besoin. La Thrace étant presque toute deserte par les guerres précedentes, les flateurs de son Conseil se promettoient que lorsque ces nouveaux habitans l'auroient cultivée, ils se feroient donner une partie de ces terres en propre, & que l'Empereur tireroit de grands tributs du reste: joint qu'il en feroit une pepiniere inépuisable de gens de guerre, avec quoi il se rendroit redoutable à tout l'Univers. L'aveugle avarice de ces gens-là fut donc cause qu'il donna entrée dans la Thrace à une multitude innombrable de ces fuyards. Alavin y fut le premier reçu, puis le Roi Fridigerne, ensuite les tuteurs de Vithimer s'y glisserent sans permission. Tous les jours il y en venoit quelque nouvelle bande, & à mesure qu'ils se renforçoient ils parloient plus haut. On s'apperçut aussi-tôt de la faute qu'on avoit faite d'avoir ouvert la porte à tant d'hôtes qui se rendoient maîtres de la maison. Les Ducs Maximus & Lupicin, qui commandoient dans la Thrace, soit par ordre secret de l'Empereur, ou par desir de rapiner, s'aviserent de leur soustraire les vivres, & par ce moyen les reduisirent à une extreme famine. Les Goths desesperez par ce mauvais traitement, se souleverent avec furie & désolerent tout le païs; Valens commença pour lors à concevoir la grandeur du péril, & envoya demander des troupes à Gratien son neveu, qui aussi-tôt fit marcher de ce côté-là deux de ses Capitaines Ricomer & Frigerid. Ce dernier, si je ne me trompe, étoit François aussi bien que l'autre: mais Ricomer n'y fut pas long-tems, & revint en Gaule pour emmener un plus grand secours à Valens, comme il fit.

An de J. C. 378. VALENS, GRATIEN & VALENTINIAN II.

Valens leur permet de se retirer dans la Thrace.

Ils y entrent en si grande multitude qu'ils lui font peur.

Ses Lieutenans leur ayant soustrait les vivre, les mettent au desespoir.

An de J. C. 378. VALENS, GRATIEN & VALENTINIAN II.

Secours envoyé par Gratien à Valens.

Les Goths appellent les Alains à leur aide.

* *Appellé* Rulla *par les Turcs.*

Taifales sont défaits.

Gratien marchant au secours de Valens, en est detourné par l'irruption des Lentiens.

Cependant les Gohts, quoique plus forts en nombre, perdoient tous les jours leurs avantages: ce qui les obligea d'appeller à leur aide plusieurs bandes d'Alains & de Huns. Les Romains craignant d'étre enveloppez par cette effroyable multitude de Barbares, reculerent devant eux, & leur abandonnerent le plat païs, si bien qu'ils couroient à leur aise depuis le Danube jusqu'au mont * Rodope, exerçant brutalement toutes sortes de brigandages, de meurtres, d'incendies & d'outrages sur les corps des personnes libres. Il n'y eut que le seul Frigerid qui châtia en quelque façon cette licence par la défaite des Taifales, qu'il rencontra dans sa marche; il en fit quantité de prisonniers qu'il envoya en Italie labourer les terres des environs de Rege, de Modene, & de Parme. Les Taifales étoient un peuple de la nation des Huns, parmi lesquels regnoit cette abominable coûtume que les jeunes garçons demeuroient au pouvoir des hommes pour en abuser; mais si quelqu'un venant à un âge plus robuste, avoit l'assurance d'attaquer un grand sanglier, ou de tuër un ours, il étoit délivré de cette infamie. Gratien cependant resolut de secourir puissamment son oncle, & croyant que rien ne se remuëroit du côté de la Germanie pendant son absence, avoit commencé à faire avancer ses troupes vers l'Orient, & se disposer à s'y acheminer en personne. Comme elles étoient déja en Pannonie, il apprit que les Lentiens peuple Allemand, qui avoient été avertis de l'éloignement de ses troupes avoient passé le Rhin par dessous la glace, & qu'ayant été d'abord repoussez, ils avoient assemblé tout ce qui portoit les armes dans leurs Cantons, au nombre de quarante mille hommes, qui rouloient comme un gros torrent dans les contrées d'au de-çà de Strasbourg. Gratien à cette nouvelle rappella ses troupes qui étoient en marche, & cependant envoya de ce côté-là celles qu'il avoit retenuës, dont il donna le commandement general au Comte Nannienus & à Mellobaud. Le premier plus circonspect, étoit d'avis de tirer la guerre en longueur; le second suivant son humeur, & celle de sa nation, voulut aller droit aux ennemis. Ils les rencontrerent près de la ville d'Argentaire, (qui n'est pas Strasbourg, comme croyent quelques-uns, mais Colmar) & les combattirent si heureusement qu'ils leur firent lâcher le pied, les enfoncerent & les assommerent presque tous dans la déroute. Leur Roi Priarius qui avoit été le chef, & la trompete de cette entreprise, demeura parmi les morts dont le nombre étoit de trente cinq mille pour le moins, puisqu'il n'en rechappa en tout que cinq mille. Ceux-là s'étant sauvez dans les montagnes, s'y défendirent quelques jours, & après firent leur composition, en donnant ce qu'ils avoient de jeunes gens pour remplir les troupes auxiliaires des Romains.

An de J. C. 378. VALENS, GRATIEN, & VALENTINIAN II.

Qui sont défaits près Colmar.

Gratien marche vers l'Orient.

Les complots des autres peuples de la Germanie furent étouffez jusques dans le cœur par un coup si grand & si soudain: ainsi Gratien ne craignit plus de porter ses armes vers l'Orient; & comme il fut en marche, il envoya un de ses Comtes devant pour faire part à son oncle de son heureuse victoire, & pour l'assûrer qu'il seroit bientôt à lui. Valens pour lors avoit assemblé ses troupes, & se tenoit retranché dans un camp d'où les plus sages lui conseilloient de ne point sortir, qu'il ne fût fortifié de cette jonction. Le conseil étoit prudent & sur, mais la jalousie qu'il avoit de la gloire de son neveu, & la flaterie de ceux qui l'obsedoient, lui en firent prendre un

An de J. C. 378. VALENS, GRATIEN & VALENTINIAN II.

tout contraire. Ces pestes de Cour qui chatoüillent toujours les passions des Princes lui persuaderent de donner bataille au plutôt pour anticiper lui seul la victoire, sans attendre son neveu; qui peut-être, lorsqu'il en auroit partagé la gloire avec lui, voudroit aussi partager sa puissance. Il courut donc aveuglément à sa perte, allant chercher les ennemis qui de leur côté ne demandoient autre chose que bataille. Elle se donna près de la ville d'Andrinople; son armée fut mise en desordre par la grêle des fléches que les ennemis tiroient : ensuite rompuë, dissipée, & taillée en pieces, lui-même blessé d'un coup de fléche, fut brûlé dans une cabane de païsan, où il se vouloit défendre. Cette perte fut si grande, qu'on la peut bien compter entre celles qui ébranlerent l'Empire. Gratien arrivant quelques jours après, recueïllit les débris de ses troupes, & se retira à Sirmisch en Pannonie, s'étant aisément consolé de ce malheur, à cause des piques d'entre lui & son oncle, qui naissoient de la jalousie de la domination, & de leurs divers sentimens touchant la foi. Car Valens avoit malheureusement épousé les dogmes d'Arius, avec tant de chaleur, qu'il employoit son autorité à les faire recevoir par tout; & les Goths lui ayant demandé des Docteurs pour se faire instruire dans la Religion Chrétienne, il leur avoit envoyé des Evêques Ariens, qui les firent entrer dans le Christianisme par la voye de l'erreur. La communication de ce peuple empoisonna aussi les autres Barbares; & de là une infinité d'atroces persécutions contre les Orthodoxes.

Valens se hâtant par jalousie de donner bataille aux Goths, la perd & y perit.

Les Evêques qu'il avoit envoyez aux Goths, les rendirent Ariens.

Vers la fin de l'année que les Empereurs avoient accoutumé de désigner les Consuls pour la suivante, Gratien nomma Ausone qui avoit été son Précepteur, à cette dignité, lui donnant Olibrius Seigneur Romain pour Collegue. Valentinian l'avoit déjà honoré de la charge de Préfet du Prétoire des Gaules, puis d'Italie, & de celle de Préfet de Rome ; il ne lui manquoit plus pour comble des honneurs que la dignité Consulaire. La maniere dont son disciple lui fit cette grace, surpassoit la grace même. Il lui envoya la robe que l'Empereur Constance avoit portée étant Consul, & lui écrivit qu'encore qu'il lui payât ce qu'il lui devoit, il sçavoit bien qu'il ne s'acquitoit pas. En effet à comparer ces bienfaits, quelques grands qu'ils ayent été, avec ce beau panegyrique que fit Ausone pour l'en remercier, on peut dire que Gratien est demeuré son redevable ; car l'éclat du Consulat qu'il lui donna, passa dans une année, & celui des loüanges qu'il en reçût, se conservera dans tous les siécles. Ainsi le disciple pratiquoit ce qu'il avoit appris, & le maître recueïlloit les fruits de ce qu'il avoit enseigné.

Grands honneurs que Gratien fit à Ausone son Precepteur.

An de J. C. 378. GRATIEN & VALENTINIAN II.

XII. Dans la même ville de Sirmisch Theodose le Grand fut aussi élevé à l'Empire, étant pour lors dans la force de son âge, & dans une haute reputation de vaillance & de sagesse. Il étoit natif de la ville de Cavia en Galice fils d'un autre Theodose que nous avons vû se signaler par les défaites des Pictes & des Ecossois dans la Grande-Bretagne, & dans les Isles Orcades. Gratien ne se sentant pas encore assez fort pour soûtenir tout le faix des affaires, & ne pouvant pas lui seul résister à tant de Barbares, & défendre en même tems le Rhin, & le Danube, la Thrace, la Pannonie, & les Gaules, fut conseillé de prendre un Collegue, & crut ne pouvoir faire un meilleur choix que celui-là. Dans ce dessein l'ayant fait venir d'Espagne où il étoit, il le déclara Empereur & lui

Associe Theodose à l'Empire.

An de J. C. 379. GRATIEN, VALENTINIAN II. & THEODOSE I. *regna 16 ans, en vécut 50.*

lui commit les Provinces de l'Orient. Cette cérémonie achevée, il reprit le chemin de la Gaule, roulant nuit & jour sur ces grandes voyes militaires avec une diligence qui laissoit la renommée derriere lui, tant il étoit pressé du desir de se trouver à tems dans la ville de Treves, pour honorer la cérémonie du Consulat de son Précepteur.

Etant de retour en ce païs-là, il châtia les Allemands qui avoient eu l'audace de faire quelques courses durant son absence; & l'année suivante il envoya dans l'Illyrique les Comtes Bauton & Arbogaste, tous deux François & fort fidéles aux Romains, avec des troupes assez considérables, pour donner secours à Theodose, lequel avec ce renfort fit une si rude guerre aux Goths, aux Alains & autres Barbares, que les ayant mattez par plusieurs grandes batailles qu'il gagna sur eux, il les chassa en moins de deux ans de toutes les Provinces qu'ils avoient envahies. Ainsi tout l'Occident étant dans le calme, les beaux arts fleurissoient dans les Gaules par l'affection & par les influences benignes du Prince, les Provinces s'y repeuploient à vûë d'œil, & les villes y reprenoient leur ancienne splendeur.

Calme dans les Gaules fait fleurir les beaux arts.

Il est à croire que dans ces années-là fut bâtie celle de Grenoble, ou par cet Empereur même, ou par quelqu'un de ses grands Officiers, ou par les peuples, qui voulurent laisser à la posterité cette illustre marque du zele qu'ils avoient pour sa gloire. Son nom semble montrer son Fondateur, car *Gratianopolis* veut dire ville de Gratien; on la pourroit appeller la ville des graces & de la Politesse. La commune croyance est qu'elle ne fut pas faite toute à neuf, mais seulement qu'on repara & qu'on agrandi celle de Cularone, & que sans doute on l'orna de quantité de beaux privileges pour la rendre digne d'un nom si auguste. Mais lorsque je considere que Cularone a subsisté avec son nom plus de vingt-quatre ans après Gratien, j'avouë que je fais quelque scrupule de croire que Grenoble soit au meme endroit où étoit autrefois cette petite ville, si ce n'est qu'elle y eût été bâtie assez longtems après la mort de ce Prince par quelqu'un qui se fût piqué de relever sa mémoire.

Fondation de Grenoble.

An de J. C. 379. GRATIEN, VALENTINIAN II. & THEODOSE I.

Doute si c'est Cularone.

La bonace avoit duré six ans sans interruption, quand tout d'un coup il s'éleva une furieuse tempête du côté de la grande Bretagne, mais dont les causes étoient dans la Cour de Gratien même. Le travail & le péril qui aiguisoient sa vertu, & qui donnoient du crédit aux braves gens, étant cessez par la paix, les prosperitez & le repos le mirent dans une molle oisiveté, & le livrerent entre les mains des flatteurs; d'autant plus dangereux à un Prince qu'il se sent digne de quelques loüanges, parce que ces lâches corrupteurs des plus belles ames employent son propre mérite à lui gâter l'esprit, & font servir la sécurité que lui donne sa réputation, à le jetter dans les vices. Gratien n'étant pour lors âgé que de vingt-sept à vingt-huit ans, vaillant sans ostentation, généreux, bien-faisant, d'un naturel doux & moderé, eut pû devenir un grand Prince, s'ils ne lui eussent pas trop persuadé qu'il l'étoit déja. Comme il crût avoir assez fait pour sa gloire, il se relâcha des occupations serieuses qui doivent exercer les soins d'un Souverain, chargé du gouvernement de l'Univers, & s'adonna à des bagatelles. Le plaisir de bien tirer de l'arc, les petites chasses dans ses parcs, les spectacles & semblables passe-tems faisoient son entretien ordinaire. Ce genre de vie fainéante & badine choquoit

La paix jetta Gratien dans la molesse & dans les bagatelles.

An de J.C. 380. GRATIEN, VALENTINIAN II. & THEODOSE I.

extrêmement la gravité de ces vieux Officiers, qui croyoient que l'Empire étoit une charge & non pas un divertissement. D'ailleurs l'affection trop particuliere qu'il témoignoit aux étrangers, les offençoit, & les touchoit encore plus au cœur : il donnoit les plus belles charges aux Seigneurs François, les élevant même au Consulat qui étoit le sommet des honneurs. Nous trouvons que Merobaud fut son collegue en cette dignité, & que l'année qu'il mourut il y avoit désigné Bauton & Ricomer; qu'il avoit retiré de sa Cour Arbogaste banni par la faction de ses compatriotes, & qu'il lui avoit donné le commandement sur une partie de ses troupes : il témoignoit encore une inclination plus violente pour quelques bandes d'Alains transfuges qui s'étoient jettez dans son service : car se laissant gouverner à ceux qui font métier d'alterer le bon naturel des Princes, & de leur donner de la défiance de leurs meilleurs sujets; il honoroit ces Barbares des plus belles récompenses, & en faisoit si grand cas, qu'il leur commettoit les affaires les plus importantes, & quelquefois même se faisoit voir en public habillé à leur mode. Cette confiance trop visible qu'il avoit pour les étrangers étoit comme un reproche d'infidelité à ses sujets naturels, & partant lui attiroit la haine de ses vieux soldats. Enfin elle fut si bien attisée & soufflée par les factieux, qu'elle poussa les troupes de la grande Bretagne à desirer un changement. C'étoient bien les plus fâcheuses & les plus mutines de toutes, & qui sans cesse cherchoient occasion de repasser en terre ferme : mais avec cela elles étoient émûës par le ressentiment de leur chef, il s'appelloit Clement Maximus Espagnol de naissance, qui avot été compagnon d'armes de Theodosei, & se vantoit d'etre son parent, quoique le Panegyriste Pacatus dise qu'il n'étoit que son vassal & son domestique. Il étoit furieusement piqué de ce qu'ayant été, pour ainsi dire, de même volée que Theodose, Gratien ne l'avoit pas jugé digne de l'Empire, lui qui s'estimoit bien plus que celui qu'on lui avoit preferé. De fait il ne lui manquoit aucune des qualitez nécessaires pour le commandement souverain, ni probité, ni justice, ni vaillance, & il méritoit de l'obtenir, s'il ne l'eût ravi par un crime, & qu'il ne s'y fût pas maintenu par une guerre civile. Orose * & Severe * l'excusent en quelque façon de son attentat, disant que les soldats le proclamerent malgré lui, & qu'un grand Empire ne se peut refuser sans péril, ni retenir sans violence. Les Courtisans de Gratien tournoient cette revolte en raillerie, & en parloient comme d'une mascarade, disant qu'une poignée d'éxilez (ils appelloient ainsi les troupes de la grande Bretagne) avoient déguisé leur chef, & l'avoient habilié en Roi. Cependant Maximus se contentant dans son gouvernement jusqu'à ce que ses intrigues lui eussent disposé toutes choses, travailloit serieusement à débaucher les troupes de la Gaule, & à faire ligue avec les Barbares d'au de-là du Rhin. A quoi il étoit puissamment aidé par les Payens, irritez au dernier point du mépris que Gratien faisoit d'eux, ayant été le premier qui eut refusé de prendre la charge de Souverain Pontife, que ses Prédecesseurs depuis Constantin n'avoient pas négligée à cause des grands droits & du pouvoir qu'elle avoit. Après que la partie de Maximus fut faite, & qu'il eut premierement donné des prémices de son affection à la République, en réprimant les Ecossois & les Pictes, il vint descendre avec ce qu'il avoit de gens à l'embouchure du Rhin.

Il avoit trop d'affection pour les étrangers, particulierement pour les Alains.

Ce qui lui attira la haine de ses troupes.

La mutinerie des troupes de la Grande Bretagne qui proclamerent Maximus Empereur.

An de J.C. 381. GRATIEN, VALENTINIAN & THEODOSE I.

Il avoit de très bonnes qualitez.

* *L. 7. c. 34.*
* *Dialog. l. 2. c. 7.*

Debauche les troupes de la Gaule, & fait ligue avec les Barbares.

Il vient descendre à l'embouchûre du Rhin; les Legions des Germaniques le reçoivent.

An de J. C. 382. GRATIEN, VALENNINIAN & THEODOSE I.

Les Histoires de Bretagne se mécontent de rapporter ici la venuë de leur Conan Meriadec.

Les Historiens Bretons peu éclairez dans les choses de ces siécles-là, rapportent au tems de cette descente de Maximus, la venuë de Conan Meriadec dans les Gaules, & à quelques années de-là l'établissement du Royaume de la petite Bretagne : mais ce Conan, s'il fut jamais, & toute son histoire se doit mettre du tems d'Honorius, lorsque le Tiran Constantin étant passé de la Grande-Bretagne dans la Gaule avec un puissant armement, y fit encore venir quantité de nouvelles levées que ses gens avoient faites dans l'Isle. Nous n'en parlerons donc qu'en ce tems-là.

An de J. C. 383.

Gratien s'enfuit à Lyon.

A la descente de Maximus, les Legions qui étoient dans les deux Germaniques, lui tendirent les bras, & le reçurent. Gratien étant surpris au dépourvû, se sauva de Treves à Paris où il avoit donné rendez-vous à ses troupes. Maximus le suivit en diligence ; il y eut des escarmouches cinq jours durant à la vuë de la ville, & Gratien se resolut de donner bataille. Mais lorsque ses troupes sont rangées, il est bien etonné de voir que sa Cavalerie More tourne casaque, & que ses gens se détachent de lui file à file, & l'abandonnent. Ne lui restant donc plus d'autre voye de salut que la fuite, il choisit trois cens Cavaliers des meilleurs & des plus fidéles, & prend sa course vers les Alpes pour se sauver en Italie auprés de Valentinian son neveu. Merobaud & Baillon ou Waillion ne l'abandonnerent point dans cette extremité, & aux dépens de leur vie lui garderent la foi, eux qui étoient étrangers, dans une perfidie generale de tous ses sujets. Il est à croire que Mellobaud étoit mort, parce qu'il n'en est plus parlé ni dans cette occasion, ni aprés : mais Bauton & Arbogaste étoient pour lors auprés de Valentinian. Quand Maximus eut appris la fuite de Gratien, il envoya en diligence après lui Andragathius Colonel de sa Cavalerie, avec un assez petit nombre de Cavaliers, qui l'attrapa à Lyon, se saisit de sa personne, & l'ayant gardé jusqu'à nouvel ordre, le tua dans cette meme ville, le 25. d'Août. Saint Jerôme dit, *Que long-tems après on y voyoit les traces d'une main* * *imprimées sur la muraille avec du sang* qui crioit vengeance contre les meurtriers.

An de J. C. 383. GRATIEN, VALENTINIAN & THEODOSE I.

Un Colonel de Maximus le tuë.

* *Cruenta manûs vestigia parietes tui, Lugdune, testantur.*

Je ne puis obmettre la maniere dont un Autheur * dit qu'Andragathius surprit ce nouvel Empereur. Ce ministre du Tiran approchant de Lyon, fit accommoder une grande litiere couverte, portée par deux longues files d'esclaves, comme étoient celles des Dames de qualité, & se mit dedans avec six ou sept de ses satellites, envoyant devant quelques valets porter la nouvelle que c'étoit l'Imperatrice qui arrivoit de Treves, où Gratien l'avoit laissée. Le jeune Prince ravi de joye, sort aussi-tôt au devant peu accompagné, & rencontre la litiere sur le pont du Rhône. Si-tôt qu'il l'aborde, croyant aller saluer sa chere épouse, Andragathius & ses satellites sautent en bas l'epée à la main, chargent & écartent ceux qui étoient avec lui, l'envelopent & le font prisonnier. Que ce stratageme soit veritable, ou non, il sent fort le Romain. Avec Gratien furent pris, Merobaud Grand Maître de la milice, & Consul, & Baillon qui avoient été honorez des ornemens triomphaux ; le premier fut forcé par la rigueur des mauvais traitemens, à se donner la mort ; le second la reçût par les soldats qui le gardoient. Ils l'étranglerent en secret à dessein de flétrir sa memoire de l'infamie d'une mort effeminée, comme s'il n'eût pas eu le courage de se servir du poignard. Lorsque Maximus demeuroit dans la Gaule, il avoit donné

* *Socrates.*

An de J. C. 383. VALENTINIAN II. & MAXIMUS *regna 5. ans, en vécut 50.*

An de J. C. 383. VALENTINIAN II. & MAXIMUS.

* ou Bau-ces.

ordre afin de divertir les forces que Valentinian eut pu envoyer à son frere, de susciter les Juthunges à se jetter sur la Rhetie. De l'autre coté le Comte Bauton * qui gouvernoit entierement le jeune Prince, & l'Imperatrice Justine sa mere, avoit appellé les Alains & les Huns pour les faire entrer dans les Gaules. Or après la mort de Gratien, Maximus & Valentinian se redoutant l'un l'autre, & étant touchez d'un même desir de se demander la paix, s'envoyerent en même-tems des Ambassadeurs, saint Ambroise de la part de Valentinian, & le Comte Victor de celle de Maximus ; lesquels se rencontrerent près de Mayence. Par leur entremise la paix également souhaitée, fut concluë en peu de tems, & Bauton détourna les Alains & les Huns contre les Juthunges.

Paix faite entre Valentinian & Maximus, par l'entremise de S. Ambroise.

Histoire de [illegible] Vierges.

Plusieurs placent en cet endroit l'histoire du martire de sainte Ursule & des onze mille Vierges ses compagnes, & la racontent de cette sorte. Maximus, disent-ils, passant dans les Gaules, chassa les Habitans de l'Armorique pour en distribuer les terres à deux Legions qu'il amena de la Grande-Bretagne, commandées par Conan ; & afin que cette nouvelle Colonie put provigner, il envoya demander autant de filles à Dionotus Roi de Cornoüaille, qu'il y avoit de soldats dans ces Legions, sçavoir onze mille. Dionotus lui en envoya le nombre qu'il demandoit : mais toutes Vierges choisies & chrétiennes, dont la plus noble étoit Ursule fille de ce Roi, & destinée pour Conan. Ces filles, disent-ils, ayant été embarquées à Londres, & jettées par la tempete au milieu des Pirates Huns & Pictes, que Gratien avoit attirez dans cette mer pour faire la guerre à Maximus, aimerent mieux souffrir la mort que de consentir à la brutalité de ces brigands, qui de rage les tuërent toutes, & les envoyerent au Ciel avec une double couronne de la Virginité, & du martire. D'autres voyant les inconveniens qu'il y a dans cette narration, cherchent une autre conjoncture pour placer cette avanture-là, & croyent l'avoir trouvée du tems que Crocus fit une irruption dans les Gaules. Quelques-uns la rejettent en l'an 406. à ce furieux passage des Vandales, qui commirent de si horribles cruautez. Mais par tout il y a tant de difficultez par la chronologie & pour les circonstances, qu'il est plus aisé de juger où il ne faut pas mettre cet évenement, s'il arriva jamais que de dire là où il le faut mettre. La docte Maison de Sorbonne qui a bien voulu choisir sainte Ursule pour sa Patrone, sçaura peut-être mieux que les Critiques débroüiller & affermir une histoire si embarassée & si douteuse.

An de J. C. 383. THEODOSE I. VALENTINIAN II. & MAXIMUS.

Maximus étant demeuré Maître des Gaules, de l'Espagne & de la Grande-Bretagne, eût pu posseder legitimement un Empire qu'il avoit acquis par un parricide, s'il se fût contenu au de-çà des Alpes. C'étoit le conseil que lui donnoit le Grand saint Martin de Tours, qui alloit quelque-fois à Treves, non pas pour faire sa Cour, mais pour les urgentes affaires de l'Eglise, & particulierement pour celles des Priscilianistes, dans laquelle par une conduite vrayement Apostolique, il employoit son zele à étouffer l'heresie, & sa charité à sauver les heretiques. Le Comte Bauton étant mort, Maximus s'imagina que Valentinian dépourvû de l'assistance de ce fidéle tuteur, seroit facile à détrôner. Donc au même-tems qu'il l'amusoit par une négociation, pour laquelle saint Ambroise fit un second voyage en Gaule, il passa tout d'un coup en Italie, avec tant de vitesse, que peu s'en falut qu'il n'investit le jeune Prince dans Milan ;

S. Martin conseilloit à Maximus de ne point passer en Italie, mais il ne le croit pas, & passe les Alpes, Valentinian s'enfuit.

An de J. C. 389. THEODOSE I. VALENTINIAN II. & MAXIMUS.

il n'eut le tems que d'aller au plus prochain port s'embarquer avec ses sœurs & ses principaux Officiers, pour se retirer auprès de Theodose. Les charmes de la beauté & de l'esprit de sa sœur Galla, engagerent cet Empereur à la prendre pour femme, & puis à embrasser chaudement la querelle de son frere. En peu de mots, Theodose ayant gagné deux ou trois batailles sur les gens de Maximus, ce malheureux se retira dans Aquilée, & demeura là tout étourdi, & comme perclus de tant de pertes, jusqu'à ce qu'il fut livré par ses propres soldats au vainqueur, qui le fit décapiter par la main d'un bourreau le 27. d'Août.

Theodose gagne deux ou trois batailles sur Maximus qui après sa défaite est tué.

Il avoit fait entrer dans la Méditerranée une armée navale composée la plupart de François & de Saxons, pour empêcher que les forces de la Grece ne passassent en Italie : mais lorsque ses affaires furent décousuës, ses auxiliaires devinrent ses ennemis, si bien qu'Andragathius qui les commandoit, apprehendant qu'ils ne l'envoyassent pieds & mains liés à Theodose, sauta tout armé comme il étoit dans la mer & se noya. Il ne restoit plus que le fils de Maximus encore enfant que le pere avoit créé Cesar, & l'avoit laissé dans la ville de Treves : Arbogaste envoyé dans la Gaule par Theodose, se saisit de sa personne, & lui ôta la vie. Du reste, les vengeances ne passerent point plus outre ; la generosité du vainqueur rendit la sûreté à tous ceux qui avoient suivi le Tiran ; il restitua même l'Empire d'Occident, qu'il eût pû retenir par droit de conquête, au jeune Valentinian son beau-frere, & lui demeura presque un an en Italie, pour le raffermir.

Son armée navale de François tourna casaque ; Andragathius se noye.

Arbogaste envoyé dans la Gaule, tuë le fils de Maximus.

XIII. Si-tôt que Maximus s'étoit éloigné du Rhin, les François ayant à leur tête leurs Princes Genobaud, Marcomir & Sunnon, avoient repris les armes, & contre la foi du traité, forcé les gardes de la frontiere, & fouragé les plus gras païs de la Belgique : mais lorsqu'ils sçurent que Nannius & Quintinius, ausquels Maximus avoit commis le gouvernement de son fils & la défense des Gaules, les venoient chercher, ils rassemblerent leur armée dans Cologne, & se retirerent chargez du butin. Ils laisserent néanmoins quelques troupes épanduës dans la Gaule pour continuer leurs ravages. Les Romains eurent une rencontre assez avantageuse avec elles dans la forêt Charbonniere, & en tuërent un grand nombre. Cette forêt occupoit presque tout le païs que nous appellons le Hainaut, & portoit ce nom à cause de la grande quantité de charbon qui s'y faisoit de bois de Hêtre, comme il s'y en fait encore aujourd'hui. Nannius ne voulut point poursuivre les François au de-là du Rhin, sçachant qu'ils étoient bien préparez à le recevoir, & qu'ils seroient les plus forts dans leur païs ; Quintinius au contraire trop échauffé du bon succès, passa la riviere à Nuis avec toute l'armée, croyant que l'épouvante les auroit suivis, & qu'il les meneroit battant jusqu'à l'extrémité. Ils s'étoient retiré bien avant dans les bois, comme s'ils eussent fui devant lui ; cette feinte redoubla sa temerité. Le second jour de sa marche n'ayant trouvé personne, mais de grands villages abandonnez, il mit le feu dans toutes les maisons: puis ses gens ayant passé la nuit sous les armes, il les mena bien avant dans les bois. Là s'étant égarez, ils furent tout le jour à tournoyer sans sçavoir où ils étoient ; enfin ayant trouvé par tout en tête de grandes enceintes bien remparées, qu'il ne faisoit pas bon attaquer, ils voulurent sortir des bois pour se mettre plus au large, & marcher par la plaine qui étoit à côté fort marécageuse,

Incursion des François tandis que Maximus étoit en Italie.

An de J. C. 388. THEODOSE I. & VALENTINIAN II.

Leur défaite dans la forest Charbonniere.

Quintinius les poursuivant au de-là du Rhin.

S'engage dans leur païs marécageux, & y est défait.

An de J. C. 389.
THEODOSE I. & VALENTINIAN II.

Ils virent alors paroître les François, qui de dessus les hauteurs, comme du sommet de quelques tours, lançoient sur eux quantité de traits, qu'ils redoutoient extrémement, parce que le fer en étoit empoisonné avec du jus de certaines herbes si venimeuses, qu'ils ne faisoient que des blessures mortelles. Après cette décharge qui les étonna fort, les François saillirent sur eux de tous côtez, & s'épandant tout alentour, les firent resserer dans le milieu de la plaine, qui n'étoit que bourbe & quefrondrieres. La Cavalerie y enfonçoit jusqu'aux sangles, l'Infanterie même avoit bien de la peine à s'en arracher; ils tomboient les uns sur les autres, la peur augmentoit la confusion, les François n'avoient qu'à tuër. La plupart des Chefs & des Officiers y périrent, & il n'échappa que ceux qui purent regagner les bois. Cette défaite en toutes choses pouvoit se comparer à celle des Legions de Varus.

Elle avint sur la fin de la domination de Maximus : mais après sa mort les Romains tirerent quelque revanche de cet affront, car outre que les Generaux * Charietton & Syrus qu'on avoit mis à la place de Quintinius & de Nannius créatures de Maximus, leur tenoient tête, & les repoussoient bravement, Arbogaste les fit menacer par l'Empereur Valentinian de punir leur perfidie à la derniere rigueur, s'ils ne rendoient promptement ce qu'ils avoient enlevé l'année précedente après la défaite des Legions. Ces menaces suivies d'une puissante armée leur donnerent tant de peur, qu'ils demanderent à parlementer ; & Arbogaste s'étant abouché tout à cheval avec leurs Chefs Marcomir & Sunnon, les obligea de donner des ôtages, & vrai-semblablement de rendre les enseignes & les dépoüilles.

** Probablement il étoit fils de l'ancien Chariettion.*

Arbogaste les ayant menacez, il[s] donnent des ôtages.

Cet Arbogaste depuis la mort de Bauton, après lequel il avoit tenu le second lieu dans la faveur de l'Empereur Gratien, s'étoit emparé du commandement des armées, & même de l'affection des soldats, qui l'estimoient plus qu'aucun autre, tant pour la grande intelligence qu'il avoit du métier, que pour le genereux mépris qu'il faisoit de l'argent; de sorte que Theodose, ou par estime, ou par nécessité, lui avoit laissé toute l'autorité, à lui & à l'Imperatrice Justine; & cette Princesse étant morte, elle lui demeura toute entiere. C'étoit outre cela un homme rigide & severe qui agissoit en maître absolu, & avec une telle hauteur, que si Valentinian ordonnoit quelque chose qui ne lui plût pas, il défendoit de l'executer. Le jeune Prince qui commençoit à sentir son courage, ayant atteint sa dix-neuviéme année, ne pouvoit plus souffrir de maître au dessus de lui ; tellement qu'un jour étant assis dans son trône pour quelque action solemnelle, comme il vit venir Arbogaste, il lui presenta lui-même un acte par lequel il le destituoit de sa charge. Mais Arbogaste l'ayant lû, lui dit d'un ton de voix fort altier, qu'il ne tenoit rien de lui ; & pour témoigner davantage son mépris, il déchira cet acte, & le jetta par terre. L'Empereur tout furieux se leva, & voulut arracher l'épée d'un de ses gardes du corps pour se venger de cet affront, mais il en fut empeché par le garde même, lequel lui ayant demandé, *Qu'est ce donc qu'il vouloit faire de son épee ?* il répondit ingenieusement, *Qu'il vouloit se tüer, puisqu'un Empereur ne doit pas vivre, qui n'a pas le pouvoir de faire ce qui lui plaît.* Les choses en étant venuës-là, il falloit que l'un ou l'autre pérît ; Arbogaste déja plus fort par l'affection des gens de guerre, aima mieux détourner ce mal sur la tête de Valentinian, que de

Etant d'humeur severe & rigide, il gourmandoit Valentinian.

Qui ne le peut souffrir, & le veut tuër, mais en est empêché.

An de J. C. 391. THEODOSE I. & LE TIRAN EUGENE *qui dura 3. ans.*

le laisser tomber sur la sienne. Il gagna donc les Officiers de la Cour & les Eunuques, ôta tout ce qu'il y avoit de fidéles serviteurs à l'entour de ce jeune Prince, l'environna de gardes Françoises, & le tint enfermé dans son Palais de Vienne, sans que personne l'osât approcher trop particulierement, ni recevoir aucun ordre de lui. Le pauvre Prince miserablement captif, eut beau adresser ses plaintes secretes à Theodose, y employant tous les termes pitoyables & touchans que la douleur lui pouvoit suggerer; ses prieres ni ses pleurs ne firent point d'impression sur son esprit, soit que Theodose n'osât choquer Arbogaste, ou qu'il crut que c'étoient des fantaisies de jeune homme. Cependant le quinziéme de Mai, le jeune Prince se trouva pendu & étranglé dans son Palais, sans qu'on sçut si cela s'étoit fait par le ministére de ceux qui le servoient à la chambre, ou de quelqu'autre maniére; & au même-tems on fit courir le bruit qu'il s'étoit défait lui-même par desespoir: ce qui passa d'abord pour une verité si constante, que quelques Auteurs l'ont écrit ainsi. Peu auparavant il avoit mandé saint Ambroise qui pouvoit tout sur Arbogaste, pour le prier de le reconcilier avec lui, & de vouloir lui servir de caution en son endroit: mais comme ce Prélat passoit les Alpes pour venir faire cet accommodement, ayant appris cette mort tragique, il s'en retourna.

Arbogaste le fait étrangler.

Il y avoit à la Cour de Valentinian un Officier nommé Eugene Grand Maître de la Garde-robe, & intime ami d'Arbogaste, auquel Ricomer en mourant l'avoit fort recommandé. Il ne passoit pas pour homme de guerre, mais on l'estimoit beaucoup pour sa sagesse, & pour la connoissance des belles lettres, ayant quelquefois enseigné l'éloquence, qui en ce tems-là n'étoit pas seulement honorable, mais encore un des plus nobles degrez pour monter aux grands honneurs. Arbogaste lui persuada d'accepter l'Empire, n'ayant pas osé le prendre pour lui-même, peut-être parce qu'il n'étoit pas Romain de naissance, peut-être aussi parce qu'il vouloit éloigner tout soupçon qu'il eut attenté à la personne de Valentinian. En effet, comme s'il n'eût eu aucune part à cette action, il ne chargea point l'Ambassadeur qu'Eugene envoya à Théodose, de lui rien dire de sa part, & lui laissa en apparence traiter tout seul cette affaire, dans laquelle il feignoit n'avoir point d'autre interêt que celui de la Republique: mais en effet il avoit toute l'autorité par devers lui, Eugene n'avoit que le titre & les ornemens Imperiaux.

Il fait prendre la qualité d'Empereur à Eugene, mais a tout le pouvoir par devers lui.

An de J. C. 391. THEODOSE I & le TIRAN EUGENE.

Les nouveaux Empereurs avoient accoûtumé de signaler leurs commencemens par quelque entreprise contre les Barbares: Arbogaste ayant une haine mortelle pour Marcomir & Sunnon, lesquels peut-être eux ou leurs parens, l'avoient autrefois chassé de son païs, assembla les troupes au cœur de l'Hyver pour les aller insulter, & passa la riviere à Cologne. Il choisit cette saison, parce que les bois étant alors dépoüillez de leurs feüilles, les François ne pouvoient s'y cacher & y dresser des embuscades avec tant de facilité. Il fit le dégat dans la contrée des Bructéres la plus proche du rivage, & dans le canton des Chamaves, sans qu'aucun osât se montrer, sinon quelque petit nombre d'Ansivariens & de Cattes commandez par Marcomir, qui parurent de loin sur le sommet des montagnes.

Son expédition contre les François.

L'année suivante ayant appris qu'il n'y avoit aucune espérance d'accommodement avec Théodose, & que cet Empereur vivement touché des larmes de sa femme Galla sœur de Valentinian, as-

An de J. C. 391. THEODOSE I. & LE TIRAN EUGENE.

femblloit toutes les forces de l'Orient, tant celles des Romains, que celles des Barbares, il dreffa de fon coté le plus grand armement qu'il lui fut poffible, & voulut qu'Eugene fe fit voir aux François & aux Allemands, avec cette formidable puiffance. Il le faifoit ainfi, afin de les contraindre à renouveller les traitez, & à lui donner de plus fortes affurances de leur foi, comme ils firent auffi-tôt, d'où il retiroit deux avantages, l'un que durant fon éloignement il n'avoit rien à craindre pour les Gaules, l'autre qu'ils lui fournirent des troupes Auxiliaires. Cela fait il paffa les monts; & fe fouvenant que Maximus s'étoit perdu pour avoir féparé fes forces, il réfolut de tenir toutes les fiennes enfemble, & d'empécher l'entrée d'Italie à fon ennemi, ou de le combattre à la defcente des Alpes Julies. Ces montagnes ferment l'Italie du côté de l'Illyrie, & n'ont qu'une ouverture fort étroite; Arbogafte qui connoiffoit l'importance de ce pofte, s'en faifit, le fortifia d'une muraille avec des tours qui la flanquoient, & affit fon camp au-deffous dans cette plaine qui s'étend vers Aquilée, & au travers de laquelle on voit couler la riviere de Frigidus maintenant Vipao; ainfi il avoit d'un côté pour épaulement ces hautes barrieres de précipices & de rochers, & de l'autre une ville très-abondante en toutes fortes de commoditez. On craignoit avec raifon s'il étoit vainqueur qu'il ne relevât la Religion payenne, comme avoit voulu faire Julien l'Apoftat, d'autant qu'il étoit encore Idolâtre, & qu'on fçavoit qu'Eugene n'étoit Chrétien que de nom. Ce qui parut affez dans les avantages qu'ils accorderent aux Payens qui étoient encore fort puiffans dans Rome & en Italie; leur ayant promis comme avoit fait auffi le Tiran Maximus, de

Dreffe un grand armement pour aller contre Theodofe.

Il fe fait voir aux Germains pour les obliger à renouveller les traitez, & à lui fournir des troupes.

Se faifit du paffage des Alpes Julies, & le fortifie.

Il étoit Payen, & favorifoit les Payens.

relever l'autel de la victoire dans le Capitole, & de rétablir l'ufage des facrifices que Gratien avoit entierement interdits. Ils arborerent même l'image d'Hercule pour leur étendart général, & Salvian Préfet de Rome leur promettoit par l'infpection des aftres, & par celles des entrailles des victimes, une glorieufe victoire. Théodofe au contraire s'affuroit fur des propheties plus faintes, & fur un Dieu plus puiffant. Si-tôt qu'il approcha du paffage des montagnes, les tours qui le défendoient tomberent fubitement d'elles-mêmes, & Salvian avec fes vaines prédictions fut tué dès la premiere rencontre. Il eft vrai que le lendemain deux des Capitaines de Théodofe étant defcendus dans la plaine, furent batus, & perdirent deux mille hommes de leurs troupes de Goths; mais cette écorne ne l'étonna point, il réfolut de donner bataille le jour fuivant, racontant à fes foldats qu'il en avoit reçû commandement exprès des Apôtres faint Jean & faint Philippes, qui lui avoient apparu en dormant fur la pointe du jour en forme de deux Cavaliers vétus de blanc. Les courages qui étoient fort ébranlez de la journée précedente, fe remirent par l'affurance de ce divin fecours, & marcherent gayement au combat fous la conduite de ces chefs invifibles. C'étoit le fix de Septembre. Avec cela il eft certain qu'il eut quelques intelligences fecrettes parmi les gens d'Eugene; car étant tombé d'abord dans une embufcade, le Comte Arbetion qui la commandoit, non-feulement le tira de ce péril, mais encore lui donna du renfort. Quand on en vint aux mains les Capitaines qu'Arbogafte avoit poftez fur le penchant de la montagne pour donner à dos aux troupes de Théodofe, s'étant laiffez gagner par les promeffes qu'on leur fit d'augmenter leur dignité, pafferent

An de J. C. 394. THEODOSE I. & LE TIRAN EUGENE.

Theodofe force le paffage des montagnes.

Par quels moyens il gagna la bataille.

An de J. C. 394. THEODOSE I. & LE TIRAN EUGENE.

passerent de son côté avec leurs gens, & puis tous les autres demanderent quartier, n'ayant pas encore perdu beaucoup de monde, à ce que dit Orose. Toutefois il y a sujet de croire qu'il y eût plus d'assistance divine que de moyens humains, d'autant qu'au plus fort de la melée selon le rapport du même Orose & des autres Auteurs Chrétiens, & même de Claudian qui ne l'étoit pas, le Ciel lui envoya un miraculeux secours qui lui fit remporter la victoire. Comme ses gens avoient du pire, ce dévot Empereur s'étant prosterné à genoux pour implorer l'aide de son Dieu, voilà que tout à coup il sortit en foule du creux des Alpes, comme de quelque arcenal du Tout-puissant, une armée de tourbillons, tels qu'il n'en avoit jamais été vû de semblables. Ces vents horriblement impetueux donnant dans la face des ennemis, les forçoient de reculer, ou les renversoient, repoussoient leurs traits contr'eux-mêmes, leur arrachoient leurs boucliers, leur ôtoient la respiration & la force; au contraire souflant au dos des gens de Théodose, ils les portoient avec plus d'effort contre leurs ennemis, rendoient leurs coups plus pesans, & chassoient leurs javelots & leurs fléches si loin & avec tant de roideur, qu'il y en avoit peu qui ne portassent. Les troupes d'Eugene, reconnoissant qu'il y avoit là quelque vertu extraordinaire qui leur lioit les mains, & que ce ne pouvoit être que celui qui commande aux vents qui les avoit armez contr'eux, demanderent composition à Théodose, soit qu'il eût déja été fait un grand carnage des leurs, comme disent plusieurs Historiens, ou qu'il n'y eût eu encore que peu de sang répandu. On la leur accorda aussi volontiers qu'ils la desiroient; & peut-être qu'ils en étoient demeurez d'accord dès avant le combat; car ils coururent aussi-tôt querir Eugene qui s'étoit mis à quartier, & attendoit une issuë toute autre que celle-là. Théodose lui ayant reproché sa perfidie & son impiété, lui fit trancher la tête tout sur l'heure. Arbogaste après avoir erré quelques jours par les montagnes, voyant qu'il lui étoit impossible de se sauver, employa toutes ses deux mains pour se déroberà l'ignominie du supplice & se perça les flancs de deux poignards. Presque tous ceux qui échapperent de la tuërie, particulierement ceux qui pûrent se refugier dans les Eglises, impétrerent facilement leur grace du vainqueur, l'un des meilleurs & des plus sages Princes du monde, comme certes le dernier des bons Empereurs dans l'Occident.

Tempêtes & tourbillons s'elevent en sa faveur contre les gens d'Eugene.

Qui se rendent & lui amenent Eugene, il a la tête tranchée.

Arbogaste se tuë.

XIV. Il ne survécut pas long-tems à sa victoire, & mourut trois mois après de sa mort naturelle dans la ville de Milan, âgé d'environ cinquante ans. Il eût sans doute été à souhaiter pour le bien de l'Univers, qu'il eût pourvû à sa succession à l'Empire de la même maniere qu'il y avoit été appellé; mais il le laissa à ses deux fils Arcadius & Honorius, qu'il y avoit associez en divers tems. L'aîné n'avoit que dix-huit ans, & l'autre que dix; & ce n'étoit pas seulement l'âge qui leur manquoit, c'étoit le genie dominant & les qualitez nécessaires pour le gouvernement. Car lorsqu'ils furent dans la fleur de leurs ans, ils se trouverent tous deux d'une trempe si molle, qu'encore qu'à toute heure il s'élevât contr'eux des ennemis, & au dedans & au dehors, ils n'eurent jamais le courage de monter à cheval & de mettre l'épée à la main; mais demeurerent toûjours enfermez, non pas dans leur cabinet pour tenir le Conseil, & donner les ordres, mais parmi des femmes & des Eunuques, où ils étoient les

An de J. C. 395. ARCADIUS & HONORIUS.

jouëts de leurs Ministres & de ces foibles creatures. Theodose donna l'Orient à l'aîné, & l'Occident au plus jeune, la tutelle de la personne de ce dernier * & le commandement de tous les deux Empires à Stilicon Grand Maître de la milice dans l'un & dans l'autre. Il étoit Vandale de naissance, fils d'un Capitaine de Cavalerie, & pour avoir épousé la fille d'Honorius frere de Theodose nommée Serena, il avoit été comblé de graces, & élevé aux plus hautes charges par cet Empereur, lequel ayant connu sa capacité par ses services, & croyant avoir assuré sa fidelité par les nœuds de son alliance & de ses bienfaits, crut qu'il lui devoit confier ce tresor, puisque de necessité il faloit le confier à quelqu'un. Mais qui a une puissance absoluë en dépôt, la veut avoir en propre, & oublie toutes les obligations qu'il a de la rendre, pour chercher les moyens de la retenir. Rufin Préfet du Prétoire d'Orient en vouloit avoir sa part, & croyoit gouverner l'Empereur Arcadius qui s'en étoit retourné à Constantinople, en le mariant avec sa fille. L'Eunuque Eutropius grand Chambrier d'Arcadius rompit ce coup, & lui fit épouser Eudoxia, l'une des plus belles Dames, mais la plus hautaine de son siecle. Quelques uns croyent qu'elle étoit fille du Comte Bauton, par consequent Françoise d'origine, mais Baronius dit qu'elle étoit petite fille de Promotus, & Zozime semble favoriser cette opinion : quoiqu'il en soit, je trouve un Bauton qui fut Consul avec Arcadius l'an trois cens quatre-vingt-cinq : je ne sçai pas si c'est le même que le Comte. Cette année 395. une multitude effroyable de Huns & de Goths ayant trouvé le pas des Thermopyles, ouvert par l'ordre secret que Stilicon, à ce qu'on disoit, en avoit donné aux Gouverneurs, s'épandirent d'un côté jusqu'à la mer Adriatique, de l'autre jusqu'en Armenie, & desolerent la Thrace, la Grece, l'Armenie & la Syrie, & même assiegerent Constantinople. A cette nouvelle Stilicon passa en Orient autant pour détruire son rival, que pour secourir ces Provinces : mais Rufin ou jaloux de sa gloire, ou redoutant sa puissance, empécha par ses artifices la jonction de l'armée qu'il avoit amenée, de sorte qu'il s'en revint en Italie sans avoir pû combattre les Barbares. Mais il laissa des Emissaires, qui animerent si fort contre lui les troupes d'Arcadius, que comme cet Empereur étoit sorti selon sa coûtume au devant de l'armée qui revenoit de l'expédition, elles l'enveloperent & le tuerent de mille coups, à l'heure même qu'il pressoit Arcadius de le déclarer son Collegue, & qu'il avoit toutes choses préparées pour son couronnement.

* *Tibi credita fratris utraque majestas, geminaque exercitus aulæ.*

La tutelle d'Honorius à Stilicon, & le soin des deux Empires.

Rufin lui dispute la puissance.

Mais il ne peut marier sa fille à Arcadius, à qui Eutrope fait épouser Eudoxia.

Stilicon passe en Orient pour détruire Rufin ; fait que les troupes le massacrent.

Lorsque Stilicon fut de retour à Milan, il voulut pourvoir à la sûreté des Gaules. Etant donc parti de ce lieu sans armes & sans escorte, il parcourut tous les rivages du Rhin depuis la Retie jusqu'à l'Isle de Bataw. En ce voyage il assûra la paix à toutes ces frontieres-là, renoüa les traitez avec les Allemands, les François & les Saxons, rendit la plûpart de ces peuples stipendiaires de l'Empire ; & n'oublia pas sans doute de s'attacher leurs Chefs par des présens & par des pensions. Claudian dans ce beau Poëme qu'il a fait de ses louanges, décrit cette course fort poëtiquement, je veux dire en termes plus flateurs & plus magnifiques que véritables. » Il chante que tout du long du fleuve on voyoit les » Princes Germains s'inclinant humblement devant Stilicon lui rendre leurs » soumissions ; que ces grands noms autrefois si redoutables, ces Rois qui éle- » voient sur le haut de leur tete une touse »

Revenu à Milan va en poste visiter la Gaule.

Soumet ou pacifie tous les Barbares & particulierement les François.

An de J. C. 395. ARCADIUS & HONORIUS.

* Crinigero flaventes vertice Reges.

» de cheveux dorez, * ces fiers, que ni les » pratiques ni les préſens des autres Em- » pereurs n'avoient jamais pû faire apro- » cher, s'étoient rendus à ſes commande- » mens ; que les Sicambres avoient épars » leur longue chevelure devant lui, & » que les François mettant ventre à terre, » l'avoient ſuplié d'une voix tremblante; » que ces peuples feroces, qui avoient » accoûtumé de vendre leur repos aux » Romains, & de leur faire honteuſe- » ment acheter la paix, l'avoient de- » mandée avec autant d'humilité que ſi » on les eût menez en triomphe les mains » liées ; que tout ce qui eſt entre les ſour- » ces du Danube & l'Ocean, avoit reçû » la loi du vainqueur pacifique, qui ſans » troupes, ſans effuſion de ſang, & ſans » aucun péril, avoit fait ce que Druſus » & ce que Tibere n'avoient que com- » mencé par tant de hazards & tant de » batailles ; qu'il n'avoit pas plus mis de » jours à dompter le Rhin, qu'il leur » eût falu d'années pour cela, & que » toutes ces merveilles s'étoient faites » dans un demi mois lunaire : car étant parti de Milan à la premiere pointe de la Lune, il avoit été de retour avant qu'elle fût pleine. Si cela eſt vrai, il ne pût ſéjourner nulle part, & il lui falut faire plus de quatre cens lieuës en douze ou treize jours ; ce qui eſt merveilleux, non pas toute-fois impoſſible, avec des chariots de poſte ſur les levées de ces grandes voyes militaires. Il ajoûte, que » les François furent ſoûmis aux loix de » l'Empire ; qu'il prit des ôtages d'eux, » & qu'on n'avoit plus que faire d'em- » ployer les armes, mais la priſon & les » fers pour dompter ces rebelles, (c'eſt » improprement qu'il les nomme ainſi.) » Témoins Marcomir & Sunnon, qui » par une furieuſe haine de la paix, ex- » citoient ſans ceſſe de nouvelles broüil- » leries ; mais que leur humeur factieu- » ſe, & leur opiniâtreté à mal faire » avoient été punies de leurs attentats, » l'un ayant été relegué en Toſcane, l'au- » tre tué par les ſiens même, comme il » s'efforçoit de venger le banniſſement » de ſon compagnon. » Il ne dit point lequel fut banni, & lequel aſſaſſiné, ni comment le banni tomba entre les mains de Stilicon, ſi ce fut par la trahiſon des ſiens, ou par le ſort des armes. Le Livre intitulé, *les geſtes des François*, compoſé ce ſemble peu de tems après le régne de Thierry ſecond Roi de France, dit que ce fut Marcomir qui donna conſeil aux François d'élire un Roi comme les autres nations, & qu'ils élûrent Pharamond ſon fils ; par conſéquent Marcomir vivoit encore, & étoit revenu d'éxil quand cette élection ſe fit. Mais c'eſt à ſçavoir ſi ce livre dit vrai, & en cas qu'il diſe vrai, ſi ce Marcomir étoit le meme que celui dont parle Claudian.

An de J. C. 395. ARCADIUS & HONORIUS.

Fait périr deux Rois des François releguant Marcomir en Toſcane, & tuant Sunnon.

De qui eſt-ce que ces Rois pouvoient être fils.

Quant à Genobaud qui avoit été leur compagnon dans la Principauté, il y a apparence qu'il étoit mort quelque-tems auparavant, puiſque l'Hiſtoire n'en dit plus rien. Il eſt au reſte fort incertain de qui ils étoient fils ; Alexandre Sulpice cité par Gregoire de Tours* les appelle *Royaux*, c'eſt à mon avis, *Princes du ſang*, *Princes de race Royale* ; & comme ils étoient joints enſemble d'interêt & de deſſeins ; quelques-uns ont cru que tous trois étoient freres. Et certes pour Marcomir & Sunnon, il ſemble qu'on le peut induire avec grande probabilité des paroles* du Poëte Claudian, Du reſte la vie du Roi Sigebert, Fredegaire, le Moine Roricon, & une vieille génealogie qu'on dit avoit été tirée d'un manuſcrit du Roi de la grande Bretagne, nous donnent Marcomr & Sunnon pour fils de Priam : mais les geſtes des François diſent que Sunnon étoit fils d'Antenor. Ne vous étonnez

* Lib. 2. Hiſt.

* Ingenis ſceleruníque libidine fratres.

An de J. C. 395 ARCADIUS & HONORIUS.

pas de voir des Princes François porter les noms de *Priam* & d'*Antenor* : plusieurs autres Barbares en ont eu de Grecs & de Romains, comme on le peut voir dans les anciens Auteurs.

Il donne d'autres Rois aux François.

Après que Stilicon eut traité de la sorte Sunnon & Marcomir, les François, qui sans doute s'étoient laissez subjuguer par son argent, eux que le fer n'avoit jamais pû dompter, reçurent des Rois de sa main, avec tant d'obéïssance, que les Provinces de l'Empire, dit ce Poëte, eussent plûtôt chassé leurs Gouverneurs, que la France n'eut chassé les Rois qu'il leur avoit donnez. Il ne marque point qui ils étoient, & nous ne sçavons le nom d'aucun de ces Princes précaires, ni s'il en donna à tous les peuples François: car chaque peuple avoit le sien, quelquefois plusieurs. Nous trouverons à quelques années d'ici un Theudemer fils de Ricomer, & nous examinerons en tems & lieu si ces Chefs étoient Rois ou Ducs seulement.

Paix de 7 ou 8. ans, utile aux Gaulois & aux Barbares.

A quelque fin qu'il eut fait ces traitez avec les nations Barbares, il est vrai que la Gaule en tira pour lors de grands avantages : car elle joüit sept ou huit ans durant d'une douce paix, qui commença à lui rendre son embonpoint; Les Barbares semblablement ne s'en trouvoient que mieux, ils apprenoient à se civiliser par le commerce avec les Romains, ils étoient bien payez pour ne leur point faire de mal, & quand il y avoit guerre, on les y employoit avec de bons apointemens. Ainsi dans celle qu Honorius eut avec le Comte Gildon, Prince More qui s'étoit révolté en Afrique; on se servit d'une flote de François & de Saxons, laquelle non-seulement porta des bleds de la Gaule à Rome, au défaut des greniers d'Afrique que Gildon avoit fermez, mais encore des soldats pour le combattre.

An de J. C. 399. ARCADIUS & HONORIUS.

Deux jeunes Empereurs lâches & foibles.

XV. L'autorité souveraine étoit extrémement languissante & imbecille dans l'un & dans l'autre Empire : Arcadius, délivré des mains de Rufin, étoit tombé en celles de l'Eunuque Eutropius, qui parvint à un tel degré de puissance, que son Maître le fit Consul avec lui l'an 399. Ce que Rome & l'Occident regardant comme le plus grand prodige dont on eût jamais oüi parler, ne voulurent point le mettre dans les fastes, ni efféminer le titre de l'année par un nom qui faisoit honte à l'un & à l'autre sexe. Gainés Capitaine Goth, offensé de ses insolences, força l'Empereur à le destituer & à l'abandonner au supplice : mais lui-même continuant de gourmander Arcadius, fut déclaré criminel & tué dans un combat. Pour tout cela Arcadius n'eut jamais le cœur d'agir en Maître : après avoir été le joüet de ses Ministres, il devint le valet de sa femme Eudoxia, & elle si fort la maîtresse, que s'attribuant les mêmes honneurs & les mêmes titres qu'on déferoit aux Empereurs, elle fit porter son image par les Provinces, ce qu'on n'avoit jamais fait pour aucune Impératrice, & voulut qu'on lui érigeât une statuë d'argent proche le parvis de la grande Eglise de Constantinople; ce qui fut cause que son animosité contre saint Jean Chrysostome se ralluma.

Arcadius mené par l'Eunuque Europius.

Et après par sa femme Eudoxia.

Honorius encheveftré par Stilicon.

Stilicon regnoit avec même pouvoir sur Honorius, qui étoit beaucoup plus jeune que son frere. De peur qu'il ne lui échappât, il l'avoit enchaîné de nouveaux liens en lui faisant épouser sa fille aînée qui s'appelloit Marie ; & la mort les ayant rompus, il les avoit renoüez par un autre mariage avec sa seconde, qui se nommoit Thermantia. Il étoit fort haï des Payens, à cause qu'il avoit brûlé les livres des Sibyles, & les Chré-

An de J. C. 399.

ARCADIUS & HONORIUS.

Violens soupçons que Stilicon broüilloit l'Empire pour l'envahir.

tiens ne haïssoient pas moins son fils; il s'apelloit Eucherius, parce qu'il adoroit encore les Idoles, ainsi les uns & les autres avoient très-méchante opinion de sa conduite. On a écrit qu'il avoit formé le dessein de faire tomber l'Empire à son fils, & même d'éteindre entierement le nom Romain, & que c'étoit dans cette pensée qu'il entretenoit correspondance avec les Barbares, & qu'il ouvrit les passages des Alpes à Alaric Roi des Goths, pour le mettre dans le sein de l'Italie.

Mort du Roi Athanaric, Alaric lui succede.

Sur cela il faut sçavoir, qu'après la mort d'Athanaric qui avint l'an 382. Theodose le Grand avoit comme incorporé les Goths avec l'Empire, & s'étoit servi de leurs armes fort heureusement dans les guerres contre Maximus & contre Eugene. Cet Empereur n'étant plus, les Goths de crainte de s'abâtardir, avoient élû pour leur Roi Alaric jeune Prince qui étoit de la maison des Balthes. Les secretes pratiques de Rufin lui donnerent l'entrée dans les Provinces de l'Orient: depuis Stilicon entretint correspondance avec lui, sous prétexte de le vouloir employer à retirer les Provinces de l'Illyrique, pour les joindre au partage d'Honorius. Or Alaric étant ennuyé de ce qu'il l'amusoit si long-tems sans rien faire, ou étant appellé par ses ordres sécrets, quitta l'Empire où il avoit séjourné quelques années, & traversant la Pannonie & les Alpes Julies, entra dans l'Italie l'an quatre cens de nôtre salut. Etant arrivé proche de Ravenne, il envoya demander des terres à Honorius, qui offrit de lui en donner dans les Gaules. Il les accepta, on ne sçait pas avec quelle intention: mais comme il s'apprétoit pour passer les Alpes, Stilicon le vint charger près de Pollenza ville de Piedmont sur la riviere de Sture entre Albe & Fossan. Le choc

Est appellé par Stilicon dans l'Italie, puis chargé & chassé par le même.

fut fort rude; Alaric enfin se vit contraint de lui quitter le champ de bataille; & néanmoins la perte ne se trouva guéres moins grande du côté de Stilicon. Si bien que n'étant pas en état d'achever Alaric, il lui accorda composition; & le Barbare l'ayant enfrainte, il le combatit une seconde fois près de Veronne. Là il eut l'avantage tout entier; & néanmoins il le laissa échapper, tellement qu'il retourna en Epire, où il demeura comme caché six ans durant; mais visiblement protegé par la faveur de Stilicon.

An de J. C. 399.

ARCADIUS & HONORIUS.

Quatre ans après sa retraite, un autre torrent bien plus formidable se déborda en Italie par le même endroit, à ce que je croi, qu'il y étoit entré, & saccagea plusieurs villes jusqu'en Toscane. Radagaise en étoit le chef, idolâtre & scythe, à ce que nous dit la Chronique de Marcellin, & selon Orose Roi d'une partie des Goths, lequel avoit amassé pour cette irruption quatre cens mille hommes de toutes sortes de Barbares, tant d'au-de-là du Danube que d'au-delà du Rhin. On ne sçait point s'il étoit poussé par sa propre fureur, ou par les pratiques de Stilicon, ou peut-être par les Ariens qui ayant été chassez des terres de l'Empire s'étoient retirez vers les Goths, que les Evêques de Valens avoient imbus de cette erreur. Il est à croire que dans une armée si nombreuse & composée de tant de sortes de peuples, il y en avoit de toutes Religions. Ceux qui étoient Payens avoient fait vœu d'offrir à leurs Dieux tout autant de sang Romain qu'ils en pourroient épandre. Or cette armée s'étant divisée en trois corps, Stilicon assisté de quelques troupes Auxiliaires de Huns & d'autres Goths, dont les chefs étoient Huldin & Sarus, en accula un dans les montagnes de Fiesoli, & le reduisit en

Autre descente des Goths en Italie, sous le Roi Radagaise.

Prosper Pithai.

An de J. C. 404. ARCADIUS & HONORIUS.

telle disette de vivres, que ces malheureux se rendirent tous à discretion sans coup frapper. Le nombre des prisonniers étoit si grand, qu'on ne les vendoit qu'un écu d'or la piece. Radagaise essayant de s'enfuir, tomba entre les mains des Impériaux, qui après l'avoir gardé quelque tems, le tuerent. Je ne trouve point ce que devinrent les deux autres corps de cette armée : peut-être qu'on leur permit de repasser les Alpes, & qu'étant sortis des terres de l'Empire par un côté, ils y rentrerent par l'autre; je veux dire qu'ils se joignirent avec les Vandales, qui se jetterent dans les Gaules l'année suivante. C'est de quoi il nous faut parler maintenant.

Sont tous défaits, pris ou chassez.

Horrible irruption des Vandales, Alains, Saxons, Varnes, Erules, Anglois, Gipedes, &c. dans les Gaules.

Ces Provinces n'avoient point encore gemi sous une si pesante & si furieuse irruption que fut celle-là. Tous les Auteurs Chrétiens contemporains chargent Stilicon d'en avoir été la cause, & disent qu'il croyoit en broüillant ainsi toutes choses, & embarrassant le foible esprit d'Honorius, extorquer de lui qu'il désignât son fils Eucherius pour son successeur, & qu'il lui donnât le titre de César. Véritablement quelque dessein qu'il eût, il avoit mal pourvû à la sûreté des Gaules, d'en avoir tiré toutes les garnisons qui en bordoient les frontiéres, & d'avoir obligé Honorius de quitter Tréves, d'où il pouvoit avoir l'œil sur tout ce qui se remüoit au-de-là du Rhin, & en prévoyant le mal, l'arréter par les armes ou par la négociation. Les Empereurs avoient toujours tenu leur siége Impérial dans Rome qui étoit la tête & le cœur de l'Empire, jusqu'à ce que Diocletian & Maximian adopterent Galerius & Constantius pour soûtenir les assauts des Barbares qui les attaquoient de toutes parts. Alors ces quatre Puissances choisirent quatre villes pour y établir leur siége ordinaire, Diocletian le mit à Nicomedie, Maximian à Milan, Galerius à Sirmich en Pannonie, & Constantius à Treves. Depuis tous les Empereurs qui avoient eu les Gaules dans leur partage, avoient résidé dans Tréves, & quelquefois à Milan, tandis que ceux qui tenoient l'Orient, demeuroient à Constantinople. Ainsi Rome étant comme repudiée des uns & des autres, avoit déja beaucoup perdu de sa beauté, & voyoit avec déplaisir ses suivantes parées des ornemens de sa grandeur. Stilicon avoit donc éloigné Honorius de la frontiere des Gaules, de peur que son Conseil ne vît trop clair dans les intelligences qu'il entretenoit avec les Barbares. Or comme il ne pût ajuster ses desseins avec Radagaise, & qu'il ne faisoit subsister Alaric que pour s'en servir en tems & lieu : voilà que l'an de Christ 406. il se déborde par diverses bandes & coup sur coup, une multitude effroyable de Barbares : premierement de Saxons avec les Jutes, les Anglois, les Varnes ou Varins, les Erules & les Turinges; puis de Vandales, d'Alains, de Gipedes, de Bourguignons, de Sueves & d'Allemands, & même, dit saint Hierôme, de Pannoniens qui étoient anciens sujets de l'Empire.

Siege des Empereurs à Treves & à Milan non plus à Rome.

An de J. C. 406. ARCADIUS & HONORIUS.

Qui étoient les Saxons.

Il ne sera pas hors de propos de voir qui étoient ces peuples, & d'où ils venoient. Nous avons dit comme les Saxons avoient premierement tenu le Païs d'Holstein & de Ditmarse, d'où ils s'étoient peu à peu avancez vers le Midi. Une partie se logea dans les régions plus méditerranées au deça du Weser, en ayant chassé quelques François qui s'y étoient habituez, ou les ayant joints avec eux. L'autre partie s'épendant le long de l'Ocean, avoit occupé le Païs des Cauces & des Frisons, & puis la Hollande & la Zélande, même l'Isle de

An de J. C. 406. ARCADIUS & HONORIUS.

Bataw. Ils en avoient délogé les Saliens, & en uite ayant été repoussez au-de-là du Rhin par Julian, ils s'étoient adonnez à molester la grande Bretagne par leurs incursions continuelles. Les Jutes étoient les peuples de la Jutland, les Angiles ou Anglois ceux d'entre la Jutland & le Holstein, où l'on voit encore les lieux d'Anglen & d'Anglesen entre les villes de Slefwik & de Flens-borg. Les Varins ou Varnes habitoient où est maintenant le Duché de Meklenbourg; la riviere de Varne qui passe à Rostok, & la ville de Waren sur le Lac de Munitz retiennent dans leur nom des traces de cette origine. Les Erules habitoient au deça de l'embouchure de la Vistule, sur la côte de la mer, ayant les Rugiens & les Gothons pour voisins. Il y en avoit une partie qui avoit autrefois suivi cette volée de Vandales qui étoit allée se loger dans la Bohéme, l'autre partie étoit demeurée dans son païs natal. Les Deuringes, Theuringes, Toringes ou Turinges demeuroient par de-là l'Elbe, le long des côtes de la mer.

Les Jutes.

Les Anglois.

Les Varnes.

Les Erules.

Les Juthes & les Saxons étoient Cimbres, les Anglois & les Varnes Sueves; les Turinges & les Erules, Vandales; mais dans les tems dont nous parlons, tous étoient compris sous le nom comme sous la ligue des Saxons. Tous ces peuples attaquant les Gaules par mer & par terre plus de 80. ans durant, firent tant qu'ils envahirent la Hollande, la Zélande, & peut-être une partie du païs d'Anvers & de la Flandre. Ils descendirent aussi sur les côtes Armoriques de la seconde Lyonnoise; d'où vient qu'on appella tout ce qui est le long du bord de la mer, depuis l'embouchure du Rhin jusqu'en basse Normandie,* *la côte des Saxons*, & on voit qu'il y en avoit jusques dans le païs Bessin ou de Bayeux, qu'on nommoit les Sesnes Bessins. Les Anglois, ni les Varnes, ni les Turinges n'ont laissé aucune marque de leur séjour en Gaule; mais les Anglois avec les autres Saxons envahirent l'Isle de la grande Bretagne quelque-tems après. Les Varnes établirent un petit Royaume dans les païs de Hollande & de Frise; les Erules semblablement un autre plus au Nord tout joignant les Varnes sur la meme côte. Je ne sçai quelle fut la fin de celui des Erules; mais celui des Varnes fut détruit par Childebert Roi d'Austrasie. Les Turinges se planterent assez loin de la mer, dans le païs qui porte encore aujourd'hui leur nom, occupant les contrées qui sont sur les fleuves d'Onestrud & de Sal, ayant une partie des François à l'Orient, & s'étendant aussi sur la rive gauche de l'Elbe jusqu'au Weser.

Tous compris sous la ligue Saxonique.

Quels païs ils envahirent.

* Littu Saxonicum

An de J. C. 406. ARCADIUS & HONORIUS.

Royaume des Varnes & des Erules.

Quant aux Vandales, nous avons dit ailleurs que leur premiere habitation étoit le long de la mer Baltique, où sont les Duchez de Meklenbourg, la Pomeranie, la Cassubie, & le Marquisat de Brandebourg. Ils avoient sous eux plusieurs peuples, entr'autres les Bourguignons, les Varnes, les Lemoviens, les Erules, les Rugiens, les Lombards, les Turinges & les Caïbons. Avec le tems, on ne sçait pas précisément quand ce fut, il s'en détacha quelques Essains qui s'avancerent vers le Midi dans les terres des Semnons, de Bohemes, des Quades, & autres circonvoisins jusqu'au Danube, & même par de-là dans les Provinces de l'Empire. Pour preuve de quoi on remarque dans l'Histoire, que Marc-Aurele délivra les Pannoniens, ayant opprimé les Marcomans, les Sarmates & les Vandales. De plus, Dion apelle les montagnes dont la Boheme est ceinte *les monts Vandaliques*, & plusieurs Auteurs font les Vandales voisins du Danube au Midi, & au Septentrion des

Quels peuples vinrent avec les Vandales.

Leur ancien débordement en Boheme & en Pannonie.

An de J. C. 406. ARCADIUS & HONORIUS.

Hermundures. Les bourguignons, peuple Vandalique, se détachant du gros, étoient venus plus en deçà, & s'étoient emparés des contrées voisines du haut de la riviere de Mein, qui touchoient le territoire des Allemands. « Les Vandales, qui s'étoient venus planter en « Boheme & en Pannonie, eurent souvent « guerre avec les Goths, qui pour lors « occupoient la Dace ulterieure (c'est la « Valachie & la Transylvanie.) Le Roi « Geberic leur declara la guerre & leur « donna bataille sur le bord de la riviere « de Meren Moravie; le sort de la journée fut égal, mais incontinent après « Wisimar Roi des Vandales, fut renversé mort par terre avec la plus grande partie de sa nation. Geberic s'en retourna victorieux; & les malheureux « restes des vaincus obtinrent de l'Empereur Constantin un petit coin dans « la Pannonie où ils demeurerent plus « de quarante ans, vassaux & serviteurs « des Romains. « De-là après un longtems étant incitez par Stilicon, ils se retirerent dans les Gaules: ce sont les propres termes de Jornandés; mais il ne faut pas croire que cette irruption de l'an 407. se soit faite par les seuls Vandales qui étoient en Pannonie, ceux de Boheme en étoient aussi, & peut-être ceux de leur ancienne & premiere pepiniere. Je ne sçai pas même s'il n'y avoit pas eu des Vandales, qui par quelque avanture se fussent mêlez parmi les Scythes le long de la riviere de Tanaïs: car Sidonius en un endroit appelle *le Vandale rebelle Tanaitique*: & en un autre parlant du Roi Geiseric, ou Genseric, il dit *que la luxure consumoit en lui cette fierté Scythique, qui étoit la force de la nation.* On peut dire pour appuyer cette conjecture, qu'ils amenerent des Alains avec eux, & que même leurs Rois qui passerent en Espagne, & puis en Afrique, s'intitulerent Rois des Vandales & des Alains. Je n'ignore pas pourtant qu'il y avoit des Alains qui depuis longtems s'étoient logez sur l'autre bord du Danube; mais Procope n'entend point parler de ceux-là: car il fait venir positivement les Vandales dont nous parlons, des Paluds Meotides. Il écrit qu'ils furent chassez de leur païs par la faim, & que s'étant associez avec les Alains, ils descendirent en Germanie, passerent le Rhin & traverserent la Gaule. Jusques-là il peut dire vrai, mais ce qu'il ajoute, qu'ils s'allerent établir en Espagne sous la conduite du Roi Godegisile, ne l'est pas; car ce Roi fut tué proche du Rhin, avant que d'avoir pû s'approcher des Pirenees.

Ceux-là furent presque éteints par les Goths, mais après, ils repullulerent.

Ils se déborderent dans la Gaule.

S'il y avoit des Vandales qui eussent passé jusqu'en Scythie.

Consumit in illo vim gentis, Scythicam feritatem.

XVI. Or la cruelle & perfide ambition de Stilicon, ou quelqu'autre cause ayant émû & joint ensemble pour la rüine de l'Empire, tant de peuples si éloignez de païs, de mœurs & d'interêts, ils se mirent en marche & commencerent à passer le Rhin vers Mayence, le dernier jour de l'an 406. comme le marque la Chronique de Prosper. Ils inonderent d'abord la Germanique superieure, battirent les François qui n'avoient pas voulu être de la partie, surprirent Mayence, & y massacrerent dans l'Eglise des Chrétiens, je ne sçai combien de mille personnes, puis ruinerent entierement la ville. Celle de Wormes après un long siege, se vit reduite au même état. Des Germaniques, ils s'épandirent dans les Belgiques, dans la premiere dès ce tems-là même, & peu après encore dans la seconde. Mais ils n'attaquerent pas Treves, parce que Limenius Préfet du Prétoire, & Chariobaud (ce nom est François) Grand Maître de la Milice, étoient dedans avec quelques troupes, & s'entendoient peut-être avec eux, étant créatures de Stilicon.

Les Vandales & autres Barbares passent le Rhin le dernier jour de l'année 406.

Surprennent Mayence, & massacrent les Chrétiens, la rüinent, & VVormes aussi.

Il

An de J. C. 406. ARCADIUS & HONORIUS.

Il y en a qui mettent la défaite des Vandales par les François, & la mort de leur Roi Godegisile à ce premier passage ; mais une autre opinion dit que cela n'avint que quatre ans après, se fondant sur ce que Frigerid cité par Gregoire de Tours, remet cet évenement mémorable après la prise de Rome, qui n'arriva que l'an 410. Nous n'en parlerons donc qu'en cet endroit-là.

Pourquoi on ne met pas la défaite des Vandales par les François en cette année.

L'année précédente comme les Saxons avec les autres peuples que nous avons nommez, eurent fort tourmenté les côtes de la Belgique, & de la Lyonnoise seconde, les troupes de la grande Bretagne eurent peur que ce mal ne passât jusques dans leur Isle. Voyant donc qu'Honorius n'y donnoit aucun ordre, elles élurent pour Empereur un certain Marc, qu'elles tuërent peu après, puis un Gratien, qui au bout de quatre mois fut traité de même, & ensuite un simple soldat nommé Constantin, qu'ils choisirent sur le seul présage de son nom. Celui-là s'embarqua aussi-tôt avec ces troupes, & descendit à Bologne ; mais il n'osa s'en éloigner de quelque-tems, & se tint clos & couvert dans un camp, jusqu'à ce qu'il y eût recueilli ce qu'il y avoit de gens de guerre dans l'Aquitaine, & ce que les Provinces lui pûrent fournir de renfort : car tout cela se joignit à lui, non pas comme à un Tiran, mais comme au défenseur de la Gaule, qui étoit destituée de tout secours. Il y a apparence que ce fut pour lors que les Vandales & autres quitterent la premiere Germanique croyant accabler ce Constantin avant qu'il fût en état de soûtenir leurs efforts, & que pour cela ils donnerent composition à Spire & à Strasbourg. Ainsi n'ayant pas eu le tems de piller la premiere Belgique, ni la ville de Tréves, qui en étoit la capitale, ils porterent la désolation dans la seconde, où ils en rüinerent plusieurs autres. Saint Hierôme dit que celles de Reims, d'Arras, d'Amiens, de Tournai, de Teroüenne, aussi-bien que Spire & Strasbourg, *furent transferées en Germanie.* Mais que signifie ces mots ? Est-ce qu'elles passerent sous la domination de ces barbares, ou que leurs habitans furent transportez au-de-là du Rhin, ou plûtôt qu'ils se réfugierent au païs des François, que les Auteurs de ce tems-là appelloient Germains, & leur païs Germanie ? Cette derniere explication me semble la plus probable.

Les Britaniques aprehendant d'être la proye des Saxons, proclament Empereur un soldat nommé Constantin.

Il passe en Gaule, & descend à Boulogne. CONSTANTIN TIRAN *domina quatre ans.*

Les Vandales y vont pour l'attaquer.

Lorsque Constantin eut toutes ses forces ensemble, il résolut d'aller à Tréves qui étoit le Siége Impérial, en chasser les Officiers de l'Empereur Honorius. Pour cela il lui falloit perçer au travers des Barbares qui étoient épars dans la seconde Belgique. Marchant donc sur cette grande voye militaire, qui sortant de Bologne passoit par Teroüenne, Arras, Cambray, Bavay, & par le païs des Nerviens, il les rencontra, comme l'on croit près du Câteau Cambresis. On y montre encore aujourd'hui l'enceinte d'un camp fort spacieux, & ceux du païs tiennent par traditive, que les Vandales furent défaits en cet endroit-là. En quelque lieu que ce fût, il remporta la victoire sur eux, & en assomma la plus grande partie ; mais faute de les avoir poursuivis, il leur donna le moyen de se r'allier, & de rejoindre leurs autres gros, qui s'étoient épandus en diverses Provinces. Il y en avoit un qui s'étoit écarté jusques dans la Sequanoise, & avoit saccagé Langres, Besançon & Sion en Valais ; mais il me semble que les Bourguignons n'avoient point encore quitté la Germanique supérieure, & nous les y retrouverons les années suivantes. Il est à croire que Constantin

Ayant assemblé ses troupes, il veut aller à Treves.

Gagne une bataille sur les Barbares.

An de C. 407. ARCADIUS & HONORIUS.

trouva moyen de les détacher d'avec les Vandales, en leur acordant quelques conditions avantageuses. Pour les François il ne faut pas douter qu'ils ne suivissent son parti : le desir de se venger des Vandales, & l'intérét de leur propre conservation les unissoient nécessairement avec lui, contre ses ennemis communs. A ses approches de Tréves, Limenius & Chariobaud lui abandonnerent la ville, & s'enfüirent vers Honorius. Il y entra comme en triomphe, & peu de jours après déclara César son fils aîné, il se nommoit Constans, & donna la qualité de Nobilissime à Julian, qui étoit son puîné. Ce Constans avoit embrassé la vie monastique, peut-être dans le Monastére de Bangor, qui étoit aux confins du païs de Galles sur la riviere de Denna, non loin du quartier de la vingtiéme Legion; mais quand il vit son pere Empereur & triomphant, l'éclat de la pourpre lui éblouït les yeux, & lui fit quitter l'habit de pénitence.

Les François & les Bourguignons suivent le parti de Constantin.

Il entre dans Tréves, fait César son fils Constans qui avoit été Moine.

Au même-tems que ces choses se faisoient dans les Gaules, Alaric que Stilicon avoit reservé dans l'Empire, vint à repasser dans l'Illyrique sous prétexte de réduire ces Provinces sous l'obéïssance d'Honorius, prétendant qu'elles lui avoient été données par le testament de son pere : joint que depuis qu'on eut partagé l'Empire en deux, elles furent toujours en contestation entre l'Orient & l'Occident, aussi-bien que celles d'Afrique ; ce qu'il est important de remarquer. Alaric étant arrivé à la ville de Laubac située entre la Pannonie & le Norique sur le fleuve de * Nauport, qu' au-dessous va tomber dans le Drave, envoya des Ambassadeurs à Stilicon, étant pour lors à Ravenne, lui demander qu'on lui payât son séjour en Epire, & son voyage dans l'Illyrique. Honorius étoit alors à Rome, où il avoit donné les *jeux séculaires*, que les autres Empereurs Chrétiens avoient oubliez, ou à cause de la dépense, ou parce qu'ils ne se pouvoient représenter sans quelques cérémonies qui sentoient la superstition payenne. Stilicon lui fit rapport des demandes d'Alaric, & les appuya fortement, représentant qu'en effet on l'avoit envoyé en Epire pour le service d'Honorius; que de-là on l'avoit fait venir dans l'Illirique, & qu'il n'avoit pas tenu à lui qu'on n'eût réduit ces Provinces; mais qu'il en avoit été empéché par des lettres expresses de l'Empereur, lesquelles il avoit à la main. Il harangua si-bien en sa faveur qu'on lui donna quatre mille livres d'or, & moyennant cette somme, on forma quelque traité avec lui, en vertu duquel Stilicon faisoit toujours courir le bruit qu'il préparoit une expédition pour l'Illyrique.

Alaric en chemin pour venir en Italie.

* S'appelle à present Laubac.

An de J. C. 407. ARCADIUS & HONORIUS.

An de J. C. 408. HONORIUS & THEODOSE II dit le JEUNE *qui regna* 42. *ans trois mois, en vécut* 49.

L'occasion s'en offroit à lui plus belle qu'auparavant, d'autant que sur ces entrefaites Arcadius vint à mourir le premier jour de Mai, & ne laissa pour successeur qu'un enfant âgé seulement de six ans, il s'appelloit Théodose le jeune. Mais un autre plus grand souci lui rongeoit l'esprit : car s'il n'étoit point traître, les irruptions des Vandales lui causoient bien de la douleur; & s'il l'étoit comme on le croyoit, il en avoit encore plus de voir que Constantin eut recüeilli les fruits de sa trahison, & qu'il l'eût prévenu dans le dessein qu'il avoit d'envahir l'Empire, & que meme étant énorgueilli de sa victoire sur les Barbares, & de la jonction des François, il s'approchât des Alpes pour faire en Italie ce qu'il avoit fait en Gaule. Il avoit donc dépéché contre lui un des meilleurs Capitaines nommé Sarus, qui étoit un Prince Goth. Celui-ci du commencement eut d'assez bons succès contre les deux Généraux de Constantin; sçavoir, Justinian

Stilicon lui fait donner de l'argent.

Constantin s'approche des Alpes.

Stilicon envoye Sarus contre lui, ce qu'il y fit.

An de J. C. 400. HONORIUS, THEODOSE II & CONSTANTIN TIRAN.

& Nébiogaste, le dernier de la nation Françoise. Il gagna un grand combat au deçà des Alpes sur Justinian, qui demeura mort sur la place; & ensuite de quoi il assiégea Constantin dans Valence sur le Rhône; & durant le siége ayant attiré Nébiogaste à une conférence, il l'assassina traîtreusement. Mais quand il sçût que Constantin avoit substitué en leur place Edobinc ou Ebodinc qui étoit aussi François, & que Geronce lui amenoit la fleur de la jeunesse Britannique, il leva le piquet, & se retira de bonne heure en Italie avec Limenius & Chariobaud, non sans un violent soupçon d'avoir été mis hors de la Gaule par les présens de Constantin, ou rappellé par les intrigues de Stilicon. Aussi Honorius fit massacrer les deux derniers sous prétexte qu'ils l'avoient trahi; mais en effet parce qu'ils étoient amis de Stilicon. Pour Sarus il se racheta en se dévoüant secrettement à Olympius. Constantin donna la charge de Préfet du Prétoire à Appolinaris, ayeul de ce Sidonius qui fut Evêque de Clermont, & celle de Grand Maître de la Milice à Geronce, brave homme de guerre.

On peut placer ici les aventures de Conan.

Je ne vois point de tems auquel on puisse mieux rapporter la venue de Conan dans l'Armorique, & le premier établissement du petit Royaume de ce païs-là, qu'en ces années-ci. Les Historiens Bretons surnomment ce Conan, Meriadec; je n'en sçai point la raison, mais il y a un vieux château de ce nom-là dans la Paroisse de Ploëcelin, Evêché de Leon. Ils racontent qu'il étoit du sang des anciens Rois de la grande Bretagne, & qu'ayant levé onze mille hommes ou deux Légions en ce païs-là, il les amena dans la Gaule au service de l'Empereur Maximus. Il faudroit plûtôt dire du Tiran Constantin. Que l'Empereur & lui descendirent ensemble dans

Meriadec, & l'établissement du Royaume de Bretagne.

An de J. C. 408. HONORIUS, THEODOSE II. & CONSTANTIN TIRAN.

l'Armorique au païs de Leon, & qu'ils assiegérent & prirent la ville de Rennes. Cela ne peut être vrai, ni de Maximus, ni de Constantin, parce que tous deux descendirent dans la Belgique, le premier étant abordé à l'embouchûre du Rhin, & l'autre au port de Bologne. Ils écrivent ensuite, que l'Empereur en recompense des grands services que lui rendit ce Conan, lui donna le titre de Roi, & lui délaissa en propre, à lui & aux siens toutes les terres de l'Armorique, laquelle depuis a été nommée la petite Bretagne. Je ne doute pas que les peuples de la Grande n'ayent donné le nom à ce canton de la France; mais je croi que ça été plus tard que le quatriéme siecle, bien loin que je me laisse persuader qu'il s'appellât ainsi de tout tems. Car toutes les preuves qu'on apporte pour cela, sont fort foibles; & si on trouve dans les anciens Auteurs le nom de *Brittonnes*, il ne s'entend pas de nos Armoriques, mais des habitans de la grande Bretagne. Il est bon de sçavoir qu'Argentré dit avoir trouvé en plusieurs anciens titres, que cet Armorique s'appelloit autrefois *Letania*, ou comme je croi, *Letavia*, & qu'elle se divisoit en premiere & seconde. Ce nom pouvoit venir des troupes de *Letes*, que les Romains y avoient mises en garnison. Je voudrois bien sçavoir où Robert * Cenau a trouvé qu'il y avoit autrefois sur les côtes de cette Province des peuples appellez Hermioniens. Si cela étoit ainsi sa conjecture seroit assez heureuse de dire que les Ducs de Bretagne faisant allusion à ce nom-là auroient pris des Hermines dans leurs Armes.

Quel peuple s'entend sous le nom de *Brittonnes*. Petite Bretagne s'appelloit aussi *Letania*.

* *Robertus Cenalis.*

Du reste, les Historiens Bretons nous racontent merveilles de leur Conan; qu'ayant établi son petit Royaume, il porta ses armes contre les Visigoths; & pourtant ils ne vinrent en Gaule que l'an

Conquêtes & action de Conan.

An de J. C. 408. HONORIUS, THEODOSE II. & CONSTANTIN TIRAN.

quatre cens douze, qu'il battit les Aquitains qui l'avoient voulu troubler dans sa nouvelle possession, & les repoussa jusqu'à la Dordogne; qu'au retour il prit la ville de Bourges, & y laissa garnison, & qu'il étendit les limites de son Royaume du côté de Poitou, particulierement dans le païs de Rais, qui se nomme ainsi à cause de la ville de *Ratiastum sous la Loire* jadis sa capitale, & mentionnée dans Ptolomée, mais dont il ne reste rien depuis long-tems, non pas même des masures, ni aucune connoissance du vrai lieu où elle étoit. Ils ajoutent qu'il divisa la Bretagne en Paroisses, & qu'il y érigea six Evêchez, Rennes, Nantes, Vennes, * Quidalet, Leon & Quemper: car pour les trois autres, Dol, Saint Brieuc & Treguier, ils reconnoissent qu'ils sont un peu moins anciens. Ils cottent la mort de ce Roi en l'an 399. mais sans doute qu'il y auroit moins de méconte à la mettre 20. ans après. Ils disent que Grallon surnommé le Grand lui succeda; qu'il étoit venu avec lui de la Grande Bretagne, d'illustre naissance & compagnon de ses avantures; qu'il gagna une mémorable bataille sur les Visigots, & que plusieurs fois il repoussa les Pirates Saxons de dessus ses côtes. Ils montrent son tombeau dans l'Abbaye de Landevenec au Diocèse de Quimper, & son épitaphe écrite en vers latins, dont le stile montre assez qu'elle n'est pas d'une bien haute antiquité. Ensuite de ce Grallon, ils font regner encore neuf autres Rois tous de pere en fils; après lesquels ils demeurent d'accord que la Royauté fût interrompuë jusqu'à Neomene qui la releva, & que même dès le régne des deux ou trois derniers de ces onze Rois, plusieurs Comtes abusant de leur foiblesse, avoient partagé toute l'autorité entr'eux. Ils disent de plus que du tems du Roi Hoël qui fut le neuviéme, lorsque les peuples de la grande Bretagne furent chassez de leur païs par les Anglois & les Saxons, un des Seigneurs de l'Isle nommé Rivalon Murmacson, s'étant refugié dans la basse Bretagne avec quelques bandes de ces braves malheureux, chassa les Danois du païs de Dodonée, dont ils s'étoient emparez; (c'est ce que comprennent les Evêchez de Cornoüaille, Leon, Treguier, & S. Brieuc) & qu'il le retint pour lui avec la qualité de Roi. Si bien qu'il y avoit deux Royaumes en Bretagne, l'un de la haute, l'autre de la basse. Et certes il est très-constant qu'il y eut des Rois en cette Province-là dès le cinquiéme siecle, & il paroît quelques bluetes de vérité dans les narrations de ces Historiens; mais elle est offusquée de tant de contes, & de tant d'anachronismes, qu'il vaut mieux laisser ces choses-là pour telles qu'elles sont, que de perdre le tems à les démêler.

* Le Siége de Quidalet a été transferé à Saint Malo.

Dix Rois successeurs de Conan. Après ces Rois les Comtes partagent le païs & l'autorité.

Deux Royaumes en Bretagne, le dernier fondé par Rivalon.

Les affaires de Constantin étant en tel état qu'il avoit quelque relâche du côté d'Honorius, il songea aussi à s'en procurer du côté des Barbares. Il fit un traité de conféderation avec eux, leur accordant les terres qu'il avoit occupées en diverses parties de la Gaule, principalement dans la Germanique & dans la Belgique premiere pour les posseder, comme je croi, à certains devoirs & reconnoissances; entr'autres de fournir des soldats pour les recruës, de payer quelques tributs, & de servir à la guerre, quand ils seroient mandez. Cela fait il choisit Arles pour le lieu de sa résidence, parce qu'il y étoit plus en sûreté qu'à Tréves, & que de ce poste il pouvoit s'acquerir les Espagnes, & s'assûrer les passages des Alpes pour entrer en Italie, quand il en seroit tems, & pour empêcher les troupes d'Honorius de venir contre lui.

Constantin traite avec les Vandales, &c.

An de J. C. 408. HONORIUS, THEODOSE II. & CONSTANTIN TIRAN.

Durant qu'il tâchoit à s'affermir de la sorte, Stilicon fut précipité du sommet de sa haute fortune. Un Olimpius, qui desiroit gouverner l'Empereur Honorius, lequel n'avoit pour lors encore que vingt-trois ans, fut le principal instrument de sa perte. Il avoit formé dans le Conseil une faction contraire à sa puissance, & fortifioit son intérêt de celui de la Religion, faisant peur aux Chrétiens, qu'Eucherius son fils ne r'ouvriroit les Temples des faux Dieux, parce qu'il étoit encore Payen. Il acquit donc tant de croyance, & s'insinua de telle sorte auprès d'Honorius, qu'il le rüina entierement dans son esprit ; & après quand il vit qu'il pouvoit tout dire de lui avec sûreté, il fit entendre que ce Ministre avoit de très-pernicieux desseins, & qu'il le falloit prévenir. Honorius en étant persuadé sortit de Rome, feignant d'aller dans l'Illyrique, comme Stilicon le desiroit, afin d'avoir occasion d'exécuter son dessein. Après avoir mis à mort plusieurs de ses amis, sous divers prétextes, faisant essai sur leurs têtes pour abattre plus facilement la sienne, il s'éloigna de lui, & s'en alla à Pavie. Stilicon vit alors des avant-coureurs certains de sa perte ; mais au lieu de faire agir son esprit & sa vertu, il demeura comme étourdi, & se voulut retirer de Bologne à Ravenne avec quelques troupes dont la plûpart étoient étrangers qu'il croyoit fort attachez à lui ; Olimpius néanmoins lui en avoit débauché une partie. Sur le chemin Sarus pendant une nuit lui égorgea toute sa compagnie de Huns qui lui servoient de garde. Entré dans Ravenne, & voyant la partie de ses ennemis devenir plus forte, & la sienne plus foible, il se refugia dans une Eglise. L'Evêque le protegeoit, & le peuple n'eût pas aisément souffert qu'on eût violé la sainteté du lieu : ses ennemis qui avoient les ordres de l'Empereur, firent de grands sermens, qu'il ne seroit point attenté à sa vie, & montrerent des lettres du Prince qui confirmoient la même chose. Le miserable ajouta foi à ces protestations, & sortit de l'azile. Aussi-tôt qu'il fut dehors, on fit paroître d'autres lettres de l'Empereur qui le déclaroient criminel de leze-Majesté, & le condamnoient à mort. Ses serviteurs & quelques Barbares qui lui étoient demeurez fidèles, se mirent en devoir de faire un effort pour le sauver, ou pour mourir avec lui les armes à la main. Il les pria instamment de se désister de cette entreprise ; & comme ils persistoient dans leur dessein, il les ménaça de sa derniere indignation, s'ils entreprenoient rien contre les ordres du Souverain. Ainsi il amortit leur courage, & colla leurs épées dans le fourreau. Quelqu'autre que lui eût encore hazardé un crime, pour après avoir le tems de s'en justifier : car quiconque meurt dans l'indignation du Prince n'est jamais innocent, & demeure coupable, même envers la postérité, de tous les crimes dont on le veut noircir. Cette fausse obéïssance ne lui servit de rien, & donna à ses ennemis le moyen de le mener plus facilement à la boucherie ; Heraclian le tua à coups d'épée. Ce qui arriva le 23. d'Août de l'an 408.

Honorius fait tuer Stilicon, persuadé par Olimpius qu'il avoit appellé les Barbares.

Quelque circonstance de cette action.

Ensuite toute sa famille & la plûpart de ceux qui avoient quelque liaison avec lui, furent diversement accablez sous cette grande rüine. Honorius répudia sa fille Thermantia, & fit mourir plusieurs de ses amis & de ses alliez, entr'autres Batanaire Gouverneur de la Libye, & grand Maître de la Milice, qui avoit épousé sa sœur, Heraclian eut sa dépoüille. Quant à sa femme Serena & son fils Eucherius, qui s'étoient refugiez à Rome dans une Eglise, ils n'échaperent

An de J. C. 408. HONORIUS, THEODOSE II. & CONSTANTIN TIRAN.

pas non plus à sa vengeance. Car Eucherius en étant sorti pour se venir mettre sous la protection d'Alaric, fut attrappé par des Eunuques d'Honorius & mis à mort ; & durant le premier siege de Rome on fit aussi mourir sa mere, parce qu'on crut qu'elle en étoit la cause, & & qu'elle s'entendoit avec les Barbares. Les Auteurs contemporains écrivent tous qu'un si grand coup se fit avec justice ; ils n'en pouvoient parler autrement, c'étoit le bruit de la Cour, & la croyance des peuples ; mais certes quoiqu'il en soit, on peut dire qu'il se fit à contretems, sinon à l'égard d'Honorius, au moins à l'égard de tout l'Empire. Car si cet homme avoit causé les broüilleries, il étoit aussi le seul qui en sçût le secret; & il falloit avant que de l'expédier, se servir de lui pour deméler la fusée que ce châtiment hors de saison, méla encore dix fois plus qu'elle ne l'étoit. Olympius ne garda pas long-tems le premier rang dans la faveur, ayant été accusé du même crime que Stilicon; il fut dépoüillé de sa charge, & contraint de se bannir lui-même de la Cour, pour éviter un semblable sort.

Alaric venge sa mort, prend & saccage Rome au troisiéme siege.

La mort de Stilicon eut de bien plus méchantes suites, que n'eussent pû en avoir ses desseins, quelques pernicieux qu'ils fussent. Alaric son bon ami, ayant recüeilli tous ses partisans, la vengea hautement par la désolation de l'Italie, & par le saccagement de la ville de Rome. En moins de deux ans de tems il lui fit souffrir trois sieges, si près l'un de l'autre, que ce n'en fut quasi qu'un, le Conseil d'Honorius faisant tantôt des préparatifs pour l'épouvanter, tantôt essayant de l'appaiser par de belles offres. Elle se délivra du premier siege par une rançon de cinq mille livres d'or, trente mille d'argent, trois mille livres de poivre, quatre mille peaux teintes en écarlate : du second par la honte de faire porter la marotte d'Empereur à un Attalus Préfet de la ville, qu'Alaric revêtit & dépoüilla deux ou trois fois de la pourpre sacrée : mais au troisiéme elle fut envahie par surprise, brûlée en partie, & toute cruellement saccagée. Cette superbe Reine de l'Univers, qui avoit triomphé de toutes les nations, qui voyoit les têtes couronnées sous ses pieds, devint la proye d'un petit stipendiaire, qui n'avoit subsisté que par ses bienfaits. Ce malheur avint le 24. d'Août de l'an 410. de notre salut, & de l'an 1189. de la fondation de la ville. Le 6. jour d'après Alaric ne croyant pas la pouvoir garder, se retira dans l'Abbruzze ; & là comme il se préparoit à passer en Afrique avec le plus grand butin que jamais armée victorieuse eût gagné, il vint à mourir dans la ville de Cosenze. Ses soldats lui creuserent une fosse dans le canal de la Buzence, dont ils détournerent le cours tout exprès, & jetterent son corps là dedans avec un grand monceau de toutes sortes de choses précieuses, puis ils remirent cette riviere dans son lit, & tuërent tous les ouvriers qui avoient été employez à ce travail, de peur que la vengeance ou l'avarice n'allât quelque jour troubler la sépulture de leur Roi. Ses obseques célébrées, ils déferent le Royaume à Ataufe; il étoit frere de sa femme, & après la mort de Stilicon il l'avoit appellé à son aide de la Pannonie supérieure, où il commandoit quelques troupes de Huns & de Goths.

An de J. C. 409. HONORIUS, THEODOSE II. & CONSTANTIN TIRAN.

Se retire dans l'Abbruze, où il meurt quatre mois après.

Ataulfe lui succede, & est Roi des Goths.

Constans fils de Constantin, se rend maître des Espagnes.

XVII. Sur la fin de l'année 408. le Tiran Constantin avoit réduit les Espagnes sous son obéïssance par le moyen de ses Capitaines Apollinaris & Geronce. Son fils Constans avec l'assistance de ces deux Généraux, fut reconnu par les Legions qui étoient dans le païs, & fit prisonniers deux jeunes Seigneurs pa-

An de J. C. 409. HONORIUS, THEODOSE II. & CONSTANTIN TIRAN.

rens de l'Empereur Honorius ; sçavoir, Dydime & Verenian, qui étant de la race de Theodose, avoient pris les armes pour défendre les interêts de leur Maison. Cette conquête faite en peu de tems, il s'en revint trouver son pere à Arles, laissant le gouvernement de tout à Geronce, & la garde des Pyrenées à quelques troupes qu'il avoit débauchées à Honorius, l'ayant imprudemment ôtée aux gens du païs qui s'en acquittoient fort bien.

Fait une faute d'ôter la garde les Pyrenées aux gens du Païs.

Honorius admet Constantin à l'Empire.

Les affaires d'Honorius étoient si broüillées en Italie par Alaric, qui alors avoit assiegé Rome pour la premiere fois, que cet Empereur dissimulant le deplaisir qu'il avoit de l'attentat de Constantin, l'admit au titre d'Auguste, & lui envoya les ornemens Imperiaux, avec pouvoir de prendre la dignité Consulaire dans les Gaules. Il avoit accoûtumé d'en user ainsi envers tous ceux qui se rebelloient contre lui ; il ne feignoit point de racheter la paix ou plûtôt l'oisiveté, par le partage de sa domination ; & puis si l'occasion s'en présentoit, il rompoit sa foi aussi légerement qu'il l'avoit donnée. Cet accommodement entre lui & Constantin dura quelques deux ans jusqu'à l'an 411. Constantin le rompit le premier. Cependant la prosperité le plongea dans les délices & dans les excès de bouche ; mais il arriva que pour trop abuser de son repos, il n'en joüit pas long-tems ; il avoit renvoyé son fils en Espagne avec une bonne partie de ses troupes, & lui avoit donné un Capitaine nommé Juste pour les commander. Geronce crut que c'étoit lui faire injure de fier cette charge à un autre qu'à lui : & comme il étoit ambitieux & infidèle, il prit ce sujet de mécontentement pour usurper l'Empire sur cet usurpateur. Ayant donc cette pensée, il gagna pareillement les troupes Barbares que Constans lui avoit laissées, en leur donnant toute licence de piller ; puis lorsqu'il s'en fut assûré, il incita les Vandales & les autres peuples leurs associez, à rompre les traitez qu'ils avoient faits avec Constantin : alors le feu qui sembloit éteint recommença de bruler la Gaule, principalement ses Provinces méridionales. Les villes de l'Aquitaine seconde, de la Novempopulane, de la Narbonnoise, & de la premiere Lyonnoise, furent prises & pillées, à la reserve d'un petit nombre, que toutefois la faim désoloit au dedans, & les ravages des ennemis au dehors. Toulouse fut envahie, mais les mérites de son saint Evêque Exuperius empecherent qu'elle ne fut rüinée. Eause Metropole de la troisiéme Aquitaine ne s'en sauva pas ; & toutefois il n'est pas vrai que l'on en avoit ôté dès-lors le Siege Metropolitain ; car on l'y trouve encore deux cens ans après. Il semble aussi que la Belgique n'en fût pas exempte, que les villes qui s'en étoient garanties la premiere fois, ne s'en purent garantir celle-ci, & que ce fut alors que Bavay Metropole des Nerviens fut tellement rüiné, qu'il n'a jamais pû s'en relever, & a laissé prendre son rang à Cambray. Les marques d'antiquité & de grandeur qu'il montre encore aujourd'hui, comme les vestiges d'une grande enceinte, de plusieurs Aqueducs, & d'un Cirque, les Medailles qu'on y trouve en foüissant, les morceaux de sept grands chemins de l'Empire qui partent du milieu de la ville, témoignent assez qu'elle a été une des plus nobles & des plus puissantes des Gaules.

Geronce Commandant en Espagne se revolte contre lui, & porte les Vandales à rompre.

An de J. C. 409. HONORIUS, THEODOSE II. & CONSTANTIN TIRAN.

Quelles Provinces ils ravagent

Bavay est rüiné.

Prise de Reims, & martire de S. Nicaise.

Il y a apparence que durant ce déluge arriva ce que Flodoart raconte de la prise de Reims, & du martire de son Evêque Nicaise & de sa sœur Eutropia. Ce saint Prélat avoit prédit long-tems au-

An de J. C. 409. HONORIUS, THEODOSE II. & CONSTANTIN TIRAN.

paravant le malheur de cette ville, & avoit souvent averti ses habitans que le fleau du Ciel s'apprêtoit pour la punition de leurs offenses; mais les épines des richesses, & la trop grande sécurité d'une paix oiseuse, étouffoient toujours la semence de ses paroles. Dieu néanmoins desirant les sauver en les châtiant, convertit leur supplice en la couronne du martire. La rage des Sueves, des Alains & des Erules qui étoient dans l'armée, s'acharnoit principalement sur les Chrétiens comme ennemis de leurs Dieux; & les Vandales qui avoient reçû le Baptême ne leur étoient pas moins cruels, parce qu'étant imbus des erreurs d'Arius, ils vouloient venger les Ariens que l'on avoit chassez des terres de l'Empire; desorte que c'étoit comme une guerre de Religion, où le faux zéle redoublant les cruautez, ceux qui faisoient des meurtres, croyoient faire des sacrifices. La ville de Reims se mit en défense par le conseil de son Pasteur, qui trouvoit plus sûr pour le salut de ses brebis, qu'elles fussent égorgées comme victimes pour l'amour de JESUS-CHRIST, que menées en captivité, où elles eussent été contraintes de renier la foi. Les ennemis l'ayant forcée, il alla au devant, chantant des Pseaumes & des Cantiques sacrez, & se présenta courageusement à eux à la porte de l'Eglise de sainte Marie, qu'il avoit bâtie dans le château; & comme il chantoit ce verset du Pseaume 118. *Mon ame s'est collée contre le pavé*, il reçut un coup d'épée qui lui trancha la tête, mais qui n'empécha pas qu'en tombant il n'achevât de prononcer, *Rends-moi la vie selon ta parole.* Sa sœur Eutropia voyant que les Barbares touchez de sa beauté la regardoient d'un œil de concupiscence, se jetta au visage du meurtrier de son frere, lui arracha les yeux, & par cette sainte fureur, provoqua celle

Les Barbares étant une partie Payens & une partie Ariens, persecutoient cruellement les Chrétiens Orthodoxes.



de ces bruteaux, qui la hacherent en pieces. Cette Eglise fut aussi arrosée du sang de plusieurs autres Fidèles, tant du clergé que des Laïques, entr'autres de Florent Diacre du saint Evêque, & du B. Jocond, dont les corps furent depuis inhumez derriere le grand Autel. La merveilleuse constance de saint Nicaise, la hardiesse de sa sœur, & la vengeance subite de celui qui lui avoit coupé la téte, donnerent de l'étonnement aux Barbares, & au même-tems il leur sembla que l'Eglise retentissoit d'un bruit effroyable, & que le Ciel s'armoit pour les foudroyer: desorte qu'étant frappez miraculeusement d'un petit effroi, ils sortirent promptement hors de la ville. La nuit suivante, les habitans qui s'étoient refugiez dans les montagnes, virent de brillantes lumieres qui paroissoient au-dessus des corps de ceux que les Barbares avoient martirisez, & ces marques visibles les assurant de la protection de Dieu, ils retournerent hardiment dans leurs maisons.

An de J. C. 409. HONORIUS & CONSTANTIN III.

Les autres plus petites villes du païs que nous nommons aujourd'hui la Champagne, souffrirent la même calamité. Celle de Perthe fut entierement ruïnée: toutefois elle a eu encore des Comtes durant la race des Rois Merovingiens, & le païs d'alentour en a retenu le nom de Perthois. Ses debris servirent peut-être à l'agrandissement de Vitry, qui est dans la même contrée. La traditive porte que dans sa premiere origine, il se nommoit Carcomme, & que la Legion appellée * *Victrix* la victorieuse, y ayant pris son quartier vers le tems de l'Empereur Constance, lui donna son nom, qui lui est demeuré jusqu'à cette heure.

* *Victorieuse*, en latin *Victrix*, d'où le nom de Vitry.

La violence de ce grand orage passa même au-de-là des Pyrenées: les troupes d'Honorius que Constantin avoit débauchées,

An de J. C. 409. HONORIUS & CONSTANTIN III.

débauchées, en ayant laissé saisir les passages, ou par négligence, ou par trahison, une partie des Sueves, Alains & Vandales se rua sur l'Espagne, où elle se gorgea du pillage de quantité de villes. Idatius dans sa Chronique marque ce passage le vingt-huitiéme de Septembre, ou le quatriéme d'Octobre, dans la quatre cens quarante-septiéme année de l'Ere Espagnole, qui excede l'Ere Chrétienne de trente-huit ans. Constantin attaqué par tant d'ennemis à la fois, dénué d'argent & de troupes, avoit besoin d'acheter la paix à quelque prix que ce fût. Honorius aussi embarrassé que lui, ne fit pas grande difficulté de lui accorder la confirmation du traité qui avoit été fait entr'eux, & feignit de recevoir sa justification sur le meurtre de ses cousins Didime & Verenian, Constantin niant qu'ils eussent été tuez par ses ordres. Geronce de son côté arracha de lui tout ce qu'il voulut; il lui laissa le commandement des armées d'Espagne avec ampliation de pouvoir, & retint Juste dans la Gaule, pour ne lui plus donner de jalousie. Les Vandales & les autres Barbares, qui lui tenoient le pied sur la gorge, en extorquerent sans doute des conditions fort dures, quoique de leur part il n'y eût point de foi ni de sûreté. Il semble qu'il leur abandonna une grande partie de l'Aquitaine seconde, de la Novempopulane, des deux Belgiques & des deux Germaniques, & peut-être de la seconde & troisiéme Lyonnoise; & qu'il noua une confederation plus étroite avec quelques-unes de ces bandes. Car nous trouvons qu'un Roi des Alains nommé Goar, passa du côté des Romains, & que l'année suivante Jovin usurpant l'Empire, s'appuya de ce Goar & des Bourguignons. Pour ceux-ci je m'imagine qu'il les retenoit par de grands appointemens, ensorte qu'ils faisoient peu d'hostilitez dans la Gaule: mais les autres plus feroces, & ausquels il ne pouvoit suffire se payoient sur les malheureuses Provinces qu'il leur avoit délaissées, & les traitoient avec des barbaries épouventables: ils mettoient leur plus grande gloire, & leur souveraine joye à massacrer des innocens, à entendre les cris des enfans, les hurlemens des femmes, & les fracas des rüines, à se repaître les yeux de la fumée des embrasemens, à faire couler des ruisseaux de sang. Les campagnes étoient jonchées de corps morts, les villes desertes d'habitans, leurs ruës pleines de charognes qui empestoient l'air, ceux que le glaive n'avoit pû consumer, périssoient de faim. Les terres n'étant point cultivées, ne pouvoient donner que des racines & des fruits sauvages; & ceux qui les alloient chercher dans les bois devenoient la pâture des loups; qui s'étant affriandez à la chair humaine, entroient jusques dans le milieu des villes & y attaquoient les plus hardis. » Lamentable desolation! mais » encore moindre, s'écrie Salvian, que » ne meritoient la dissolution extrême, » & les pechez énormes des peuples Gaulois; qui étant endurcis dans leurs vices, devenoient plus mechans par le » châtiment, & ne se corrigeant point » par les premiers coups de verge, ni par » les seconds, en attiroient toujours de » plus rudes, tant qu'enfin ils furent tout- » à-fait écrasez sous la pesanteur de la colere divine. » L'histoire qui est fort défectueuse & encore plus confuse en ces années-ci, ne nous specifie point les villes qu'ils saccagerent. Je ne puis dire si ce fut dans cette seconde bourasque, qu'ils assiegerent Laon sans le pouvoir prendre, & qu'ils rüinerent l'Auguste des Vermandois ou Vermand, & la ville de Tongres qui est demeurée ensevelie sous ses rüines. Son ancien nom étoit

Partie des Vandales & Sueves passent les Espagnes.

Honorius confirme le traité de paix fait avec Constantin.

Lequel s'accommode aussi avec les Vandales, en leur laissant plusieurs Provinces.

Les Bourguignons, & une partie des Alains étoient pour lui.

Grande désolation des Gaules, terres incultes, famine horrible, loups ravissans.

Ces fléaux causez par les énormes pechez des peuples.

An de J. C. 409. HONORIUS, THEODOSE II. & CONSTANTIN TIRAN.

Barbares rüinent Tongres & l'Auguste des Vermandois.

Prennent Mets, Toul, Verdun, Treves.

Beau passage de Salvian.

Aduaticum. On ne sçait point non plus s'ils attaquerent Mets, Toul & Verdun : mais il faut dire nécessairement que cette année ils prirent la ville de Treves, puisqu'il est facile de montrer qu'elle ne l'avoit pas été l'année precedente, & que la suivante, comme nous le dirons, elle fut saccagée & brûlée par les François. Peut-être aussi que Mayence souffrit un second pillage, car ces Barbares retournoient plusieurs fois à piller un méme endroit ; & s'ils y avoient laissé quelque chose, il en venoit d'autres qui achevoient de tout perdre ; & neanmoins tant de playes redoublées ne pouvoient ouvrir les yeux à ces pécheurs aveuglez, ni les éveiller de la profonde léthargie où les voluptez les avoient plongez. *Ils étoient tous si prevenus de leurs crimes*, dit Salvian, *qu'ils n'avoient point de peur du danger, quoiqu'il fût tout proche ; ils prévoyoient la captivité & ne l'aprehendoient point. Dieu leur avoit ôté la crainte pour leur ôter la précaution Les Barbares étant presqu'à leur vûë, personne ne s'en remuoit, personne ne se préparoit à la défense ; les villes même ne songeoient point à faire garde, l'aveuglement étoit si horrible, qu'encore que personne ne voulût périr, pas un néanmoins ne faisoit ce qu'il faloit pour ne pas périr. La fainéantise & l'engourdissement, la nonchalence & la gourmandise, l'yvrognerie & la lubricité les tenoient tous envelopez ; & l'on pouvoit dire de ces miserables, ce que l'Ecriture Sainte a dit de leurs pareils : Que l'assoupissement du Seigneur étoit tombé sur eux.*

Pitoyable état de l'Empire en Occident.

Les forces de l'Empire étoient si abatuës, & d'ailleurs si diverties de tous côtez, que les peuples n'en pouvoient esperer aucune assistance. L'Italie & Rome méme avoient été saccagées par Alaric, Honorius se tenoit renfermé dans Ravenne, troublé au dedans de cent factions domestiques, pressé au dehors des armes des Goths, enfin reduit à telle extremité qu'il songeoit à tout quitter pour s'enfüir à Constantinople. Plus de la moitié des Gaules étoit abandonnée aux Barbares, l'autre épuisée par le Tiran Constantin, les Espagnes ouvertes au premier occupant, & ravagées par les Sueves & par les Vandales. Les habitans de la grande Bretagne étant exposez aux ravages des Pictes & des Ecossois, des Anglois & des Saxons, imploroient en vain le secours d'Honorius ; il ne leur sçût faire d'autre réponse, si non qu'ils pourvûssent à leur défense comme ils pourroient. Il n'entendoit pourtant pas qu'ils se détachassent de l'obéïssance de l'Empire. Constantin avoit emmené avec lui non seulement toutes les troupes de ce païs-là, mais encore la fleur de la jeunesse : néanmoins tout foibles qu'ils étoient, ils prirent courage ; & ayant chassé les Gouverneurs & les Officiers de Constantin, ils se mirent à tout employer pour la conservation de leur nouvelle liberté, faisant d'abord tous les efforts dont est capable un peuple, qui ne travaille que pour lui-méme. Ainsi ils délivrerent leurs villes du péril éminent des Barbares, & établirent une espece de République, qui dura tout autant qu'ils ne s'ennuyerent pas de ne point avoir de maîtres.

An de J. C. 409. HONORIUS, THEODOSE II. & CONSTANTIN TIRAN.

Les Gaules attaquent la Grande-Bretagne.

Pour de semblables causes, quelques peuples Gaulois, particulierement *toute la lisiere Armorique*, comme l'écrit Zozime dans son sixiéme Livre, *& quelqu'autres Provinces de la Gaule, imitant celle de la grande Bretagne, secoüerent le joug & se mirent en liberté, ayant chassé les Gouverneurs Romains, & sans doute aussi leurs garnisons*, * *pour établir une espece de République particuliere.* Ce sont les propres termes du méme Auteur, par où il paroît que cette défection com-

* *Propria quadam Respublica constituta.*

An de J. C. 409. HONORIUS, THEODOSE II & CONSTANTIN TIRAN.

mença par l'Armorique, mais qu'elle s'épandit dans toute la Gaule, & qu'elle fit soulever toutes les villes & les Provinces, excepté celles que Constantin & les Barbares tenoient étroitement dans les fers. Il est à croire qu'elles s'unirent à peu près de la même maniere qu'ont fait les Etats d'Hollande, chacune ayant son Conseil à part, & toutes un Conseil genéral, chacune élisant des Officiers de leur nation, & contribuant à proportion pour les frais de la défense commune. Zozime nomme ces peuples *Armoriques*. Ce nom est fort connu, tout le monde sçait assez qu'en vieux Gaulois il signifie *Maritime*, & que selon la difference des tems & des Auteurs, il comprend plus & moins de païs. Les Commentaires de Cesar disent que les Gaulois appellent genéralement de ce nom-là toutes les citez de la Gaule qui confinent à l'Océan, si bien qu'il étoit commun à toutes celles qui sont depuis Bayonne jusqu'à la pointe de la basse Bretagne, & de-là en revenant de l'autre côté jusqu'à l'emboûchure du Rhin. Hirtius en son huitiéme livre appelle ainsi toutes les citez qui sont sur les côtes, dans les extrêmitez de la Gaule; c'est-à-dire, à mon avis dans la basse Normandie & dans la Bretagne. Cette derniere Province s'est appellée particulierement Armorique, parce qu'elle est presque toute sur la mer. Pline * assure que l'Aquitaine se nommoit aussi de même; c'est peut-être que les Romains sçachant la signification de ce mot, le traduisirent en Latin, & firent celui * d'*Aquitaine*; en effet la seconde & la troisiéme aboutissent à la mer. Que si la notice de l'Empire étend le *Tractus Armoricanus* par l'Aquitaine premiere & seconde, par la Senonique, & par la seconde & troisiéme Lyonnoise, ce n'est pas qu'il ait voulu dire que toutes ces cinq Provinces fussent maritimes: car la Senonique n'approche point du tout de la mer; mais on appelloit ainsi cette longue enfilade de garnisons, parce qu'elles étoient composées des troupes qu'on avoit levées dans l'Armorique. Or il est probable que la seconde Belgique & la seconde Germanique, qui étoient voisines de l'Ocean, étoient aussi comprises sous le nom d'Armoriques; & il le faut bien croire ainsi, si on veut ajoûter foi à Zozime, parce qu'autrement les François, comme nous l'allons dire, n'eussent pas pû se joindre avec les Armoriques, que fort difficilement, & en traversant ces deux grandes Provinces.

Les Armoriques se liguent ensemble.

Qui étoient ces Armoriques.

La Bretagne s'appelloit particulierement Armorique.

* L. 4. c. 17.

* *Ab aquis.*

La premiere & seconde Aquitaine s'appelloient autrefois Armorique.

Comme aussi la seconde Belgique, & la seconde Germanique.

Mais Procope en son 6. livre de la guerre des Goths, appelle les peuples qui firent cette ligue, les ARBORIQUES, & sur cela les critiques se trouvent bien inquietez à juger s'il faut lire ainsi, ou si ce ne seroit point une erreur de Copiste qui y auroit mis un *b* pour une *m* Voici ses termes: *Aux environs d'où le Rhin se dégorge dans l'Océan, il y a beaucoup de paluds, proche desquels habitoient autrefois ces Germains, que maintenant on nomme François, & qui au commencement n'étoient pas un peuple de grande réputation. Tout joignant étoient les Arboriques; obéïssant aux Romains aussi-bien que le reste de la Gaule & l'Espagne. Au Levant des Arboriques sont les * Toringes Barbares d'origine; mais qui autrefois se placerent dans ces terres par la permission d'Auguste*; sçavoir quand il tira 400000. hommes de la Germanie, pour repeupler le païs des Adriatiques, & des Eburons, dont Jules Cesar avoit exterminé presque tous les habitans. *Après les Toringes tirant au midi sont les Bourguignons, puis les Sueves & les Allemands.* Voilà ce qu'il dit de la situation des Arboriques; puis il parle ainsi de leur ligue avec les François. *Les Arboriques portoient alors les armes*

Procope appelle ces peuples Arboriques.

* *Il veut dire les Tongres.*

An de J. C. 409. HONORIUS, THEODOSE II. & CONSTANTIN TIRAN.

Passage de Procope que le Lecteur examinera s'il lui plaît.

pour les Romains. Les Germains croyant les assujettir, comme étant leurs voisins, & à cause qu'ils avoient tout-à-fait changé leurs mœurs anciennes, (je croi qu'il veut dire leur gouvernement) *ravageoient sans cesse leurs terres, & les attaquoient avec toutes leurs forces. Mais les Arboriques ayant du courage, & encore de l'affection pour les Romains, montrerent en cette guerre qu'ils étoient gens de valeur. De sorte que les François ne pouvant les forcer, demanderent à se joindre à eux par confederation & par mariages. Les Arboriques y consentirent volontiers, d'autant que ces deux nations étoient Chrétiennes.* Si Procope se trompe, c'est principalement en cela: car les François n'avoient pas encore embrassé le Christianisme. Ainsi s'étant incorporez ensemble, ils formerent une puissance fort considerable. *Cependant les autres soldats des Romains qui étoient en garnison à l'extrêmité des Gaules ne pouvant ni s'en retourner en Italie, ni se rendre parmi les ennemis qui étoient Ariens*, il entend les Vandales, *ils passerent vers l'ennemi*, c'est-à-dire vers les Arboriques & les François, *& de plus leur livrerent* LE LIEU *qu'ils tenoient. Mais ils ont gardé les mœurs de leur patrie, & les ont transmises à leurs descendans; de sorte que jusqu'à present* (il écrivoit quelque 150. ans après) *ils ne dédaignent pas leurs anciennes façons de faire; car lorsqu'ils vont à la guerre*, au service des François, dont ils étoient sujets du tems de cet Auteur, *c'est avec pareil nombre d'hommes qu'ils avoient été obligez de fournir aux Romains. Ils se servent des loix de leur païs*, font-ce point les loix des Ripuaires? *& retiennent l'habit Romain dans leur chaussure comme en toute autre chose.* Autant de paroles presque autant d'énigmes: mais on ne peut se servir que de ce qu'on a. * Un Auteur moderne dans son traité des *Loix Saliques Illustrées*, veut montrer que ces Arboriques étoient les peuples de Brabant, & qu'ils s'appelloient ainsi comme gens demeurans parmi les arbres. En effet tout le païs en étoit couvert; encore aujourd'hui il y a beaucoup de bois, & même en foüillant dans les lieux marécageux, on en tire souvent de grands troncs. Il prétend donc que le Brabant est ainsi nommé comme Brachbant, abregé d'*Arborichbant*, * qui signifie limites, confins des Arboriques. Si ce nom-là se trouvoit en quelqu'autre Auteur ou titre ancien, cette opinion pourroit passer pour veritable; d'autant plus facilement que les François, quoiqu'au de-là du Rhin n'étoient pas si éloignez de ces peuples qu'ils ne pussent s'entredonner la main. Pour moi lorsque je considere qu'il faut de necessité qu'ils ayent été assez proches de ces Arboriques ou Armoriques, j'ai une nouvelle pensée sur ce sujet, qu'on peut bien au moins recevoir pour une conjecture. Les grandes rivieres s'appellent quelquefois mer; encore aujourd'hui on appelle cette contrée de la Guyenne, qui est entre la Dordogne & la Garonne, le païs d'entre deux mers. Par cette raison les peuples qui habitoient entre le Rhin & la Meuse; étant entre ces fleuves comme entre deux mers, ont pû s'appeller Armoriques, de sorte que selon moi ils auroient été les mêmes que les Ribarols ou Ripuaires. Lesquels en effet avoient leurs loix particulieres, qui sont venuës jusqu'à nous, & ils retinrent assez longtems les mœurs & les coutumes des Romains. Toutefois il faut avoüer, que la seconde révolte des Armoricains que nous verrons à quelques années d'ici, ne se peut point attribuer à ces peuples-là: mais à ceux d'entre * la riviere de Loire & de Seine.

* Wendelin. Leges Salicæ illustrat.

An de J. C. 409. HONORIUS, THEODOSE II. & CONSTANTIN TIRAN.

Il dit que les Arboriques, c'est le Brabant.

* Bants signifie Limites.

Conjecture de l'Auteur que les peuples qui sont entre les grandes rivieres, sont Armoriques.

* Gens inter geminos notissima clauditur amnes.

XVIII. Or de quelque maniere qu'on les veüille prendre, il est certain qu'ils se défendirent bravement contre les Barbares, qu'ils firent alliance avec les

An de J. C 409. HONORIUS, THEODOSE II. & CONSTANTIN TIRAN.

Armoriques ou Arboriques se liguent avec les François, & leur livrent une place.

Peut-être que c'étoit Cologne.

Furieuse dissolution & nonchalence des Gaulois.

* Je lis mœchabantur, non pas enecabantur.

François, & que plusieurs autres Citez des Gaules se joignirent avec eux. On demande quel étoit ce lieu qu'ils tenoient, & qu'ils livrerent aux François leurs alliez. Ce mot de lieu signifie quelquefois une petite espace comme est une ville & quelquefois aussi toute une contrée. Je crois qu'en cet endroit c'est une place en prenant place ou pour une ville, ou pour une de ces grandes enceintes faites avec des fosses & des hayes, ou des palissades, qui servoient en tems de guerre à retirer les ménages, les grains & le bétail de tout un païs. Si c'étoit une ville que ce lieu, peut-etre que c'étoit Cologne, & que Salvian en parle, lorsqu'après avoir décrit le sac de Treves, il déplore le malheur d'une autre Cité de pareille magnificence; dans laquelle la débauche étoit venuë à tel point de rage, que les principaux ne se leverent pas même de table, quand les ennemis entrerent dans la ville. *La folie*, dit cet Auteur, *y étoit si grande & si generale, qu'il n'y avoit point de difference entre les enfans & les vieillards: toute sorte de débordemens y régnoient pêle-mêle, le luxe, les carousses, les vilinies; ils s'enyvroient, ils paillardoient,* * *ils dansoient. Les vieillards foibles & caducs, qui n'avoient pas la force de se remuer, n'en avoient que trop pour boire, ils chanceloient en marchant, & cabriolloient dans la danse. Ainsi par ces désordres, ils sont tombez dans le dernier malheur. Et se faut-il étonner*, ajoute-t'il un peu après, *s'ils ont perdu leurs biens, puisque long-tems auparavant ils avoient perdu l'esprit & le bon sens.*

Les François avec qui les Arboriques firent alliance, étoient, à mon avis, les Saliens: mais je n'oserois vous assûrer si c'étoient ceux d'au de-là du Rhin, ou bien ceux qui demeuroient déja au decà dans la Taxandrie, ou païs de Kempen. Je sçai bien que Julian les en avoit chassez; il pouvoit néanmoins y en être resté quelques bandes à certaines conditions, & avec le tems elles se seroient multipliées, & renduës assez considerables. Il semble à quelques-uns que Theudemer ou Theodemer regnoit pour lors sur ces François-là; qu'il étoit fils de ce * Ricomer qui mourut en Orient au service de Theodose, & que cet Empereur renvoya le jeune Prince & sa mere nommée Ascila en leur païs, pour y vivre sous la protection de l'Empire; que cette revolte des Armoriques étant arrivée, il se ligua avec eux & prit la qualité de Roi, ce qui lui coûta la vie à cinq ans de-là, les Romains l'ayant fait mourir comme sujet rebelle. Mais il n'étoit pas besoin qu'il fut leur sujet pour etre exposé à ce châtiment: ils traitoient ainsi ceux qui leur rompoient la foi, estimant qu'il est du droit naturel, que quiconque traite avec un autre, s'oblige & se soumet à lui, & qu'en choses de cette importance, sa vie doit être la caution de sa parole. Les Arboriques & les François étant donc unis ensemble, se trouverent en état d'arrêter la fureur des Barbares.

An de J. C. 409. HONORIUS, THEODOSE II. & CONSTANTIN TIRAN.

* Richemer, Richimer.

Le Roi Theodemer se ligue avec les Armoriques.

François & Armoriques défont les Vandales, & en tuënt vingt mille avec leur Roi Modogisile.

Les François qui avoient été malmenez par les Vandales, quand ils passerent le Rhin, ayant repris courage & rassemblé leurs forces, les allerent attaquer, & leur donnerent bataille. On ne marque point précisément l'endroit, mais qu'ils les mirent en déroute, & qu'ils en tuërent vingt mille avec leur Roi Modogisile ou Gondegisile. Il n'en fût pas échappé un seul, si Respendial Roi des Alains n'eût marché à leurs secours, & recueïlli leurs débris. Nous ne voyons point que les Vandales ainsi mal-menez, ayent depuis fait beaucoup de bruit, jusqu'à ce qu'ils passerent tous en Espagne: mais qu'à la place de Gondegisile, ils élurent Guntaric, ou Gunderic.

Nous avons dit ci-dessus qu'ils avoient pris la ville de Treves: nous colligeons

An de J. C. 410. & 411. HONORIUS, THEODOSE II. & CONSTANTIN TIRAN.

Tréves pillée pour la seconde fois.

des paroles de Salvian, qu'elle fut pillée une seconde fois cette année. Il est vraisemblable que ce fut par les Vandales même qui l'abandonnerent, ou par les François qui la prirent de force sur eux. Voilà quels furent les commencemens de la confédération ou alliance des Gaulois & des François : & bien que les Romains la fissent rompre peu de tems aprés, il en demeura néanmoins de si fortes semences, ces deux nations se trouvant bien l'une de l'autre, qu'elle gagna pied à pied une bonne partie des Gaules, & la détacha de l'Empire pour en faire un nouvel état, non par force & par conquête, mais du gré & du consentement des peuples même.

Ligue des Gaulois & des François fait enfin perdre les Gaulois aux Romains.



Tandis que cette nouvelle ligue occupoit les Barbares, Constantin se voyant un peu plus au large, avoit entrepris de détrôner Honorius, par l'intelligence qu'il avoit noüée avec Allovic Préfet du Prétoire de cet Empereur, & de châtier Geronce qui s'étoit revolté en Espagne : mais l'un & l'autre dessein eut un malheureux succès. Car étant passé lui-même en Italie, comme il étoit à Livorno, place dans le Montferrat entre Yvrée & Verceil, il apprit qu'Honorius ayant découvert la trahison d'Allovic, l'avoit fait tuër en sa présence : si bien que n'y ayant plus rien à faire de ce côté-là, il s'en revint tout en désordre se réfugier dans la ville d'Arles. L'expédition de son fils en Espagne eut encore une fin plus tragique ; Geronce ayant eu avis qu'il venoit à lui, s'allia avec les Barbares, & imitant Arbogaste, fit Empereur un certain Maximus qui étoit son domestique, ou son client ; puis mettant cette marote à la tête de son armée, il passa en Gaule. Constantin averti de sa marche, dépécha un de ses Generaux, François de naissance, nommé Edobinch * vers les peuples de sa nation d'au de-là du

Constantin passe en Italie ; mais Allovic son correspondant ayant été tué, il s'en revient.

Son fils ne réussit pas mieux en Espagne, où il trouve que Geronce avoit fait un Maximus Empereur.

* *Aussi Edobech, ou Ebodech.*

An de J. C. 411. HONORIUS, THEODOSE II. & CONSTANTIN TIRAN.

Rhin, & vers les Allemands pour lui en amener un puissant secours ; & cependant il donna charge à son fils Constans de garder les passages du Rhône, prévoyant que bientôt Honorius l'attaqueroit aussi de ce côté-là. Mais Geronce parti de Terragone où il laissa son nouvel Empereur, s'avançoit à grandes journées pour opprimer Constantin, & pour se rendre maître de la Gaule. En chemin faisant, il vainquit Constans son fils, & l'ayant pris dans la ville de Vienne, il le fit aussi-tôt dépecher. De-là il vint assieger le pere dans la ville d'Arles ; mais comme il étoit devant, l'armée d'Honorius y arriva, commandée par le Comte Constantius Grand Maître de la Milice, qui avoit résolu d'étouffer les Tirans avant que d'attaquer les Barbares. A son arrivée, Geronce prit la fuite, & la plûpart de ses troupes se jetterent parmi celles de Constantius. Il n'y avoit rien en toute cette révolution à l'avantage de Constantin ; le premier assiegeant étoit mis en fuite, mais le siége n'étoit pas levé pour cela, le dernier le continuoit avec plus de chaleur. Il n'esperoit donc plus qu'au secours d'au de-là du Rhin, qu'Edobinch lui étoit allé querir. Constantius sçachant qu'il approchoit, marcha au devant pour le combattre ; & comme il étoit grand homme de guerre, il ajouta le stratagême à la valeur, cachant un parti de Cavalerie dans un fond, sur le chemin que son ennemi devoit prendre. Les Germains ayant passé sans que l'embuscade se découvrit, il les attaque de front ; lorsqu'on en est aux mains, la cavalerie sort tout d'un coup, & les vient charger en queuë, leurs bataillons se renversent, les uns fuyent, les autres sont foulez aux pieds des chevaux, la plus grande part jettent les armes par terre, & demandent quartier. Edobinch montant à cheval (le Général combattoit or-

Geronce prend ce fils & assiege le pere dans Arles.

Mais s'enfuit devant le Comte Constantius.

Qui va au devant du secours qui lui venoit, & le défait.

An de J. C. 411. HONORIUS, THEODOSE II. CONSTANTIN & JOVIN TIRANS.

dinairement à pied) se sauva dans la maison des champs d'un Ecdicius qu'il avoit obligé par quantité de bienfaits. Il croyoit à cause de cela que ce fût son ami, mais il se trompoit fort. Les ames interessées ne comptent point ce qui est reçû, elles ne se prennent qu'à ce qu'elles veulent attraper ; ce n'est pas la reconnoissance, mais l'espoir qui les attache. Ce perfide violant les sacrées loix de l'hospitalité & de l'amitié, coupa la tête à son hôte, pour qui il eût dû exposer la sienne, & la porta à Constantius, se promettant de grandes récompenses de sa trahison. Constantius le remercia au nom de la République, de ce qu'il avoit fait l'office de son Prévôt : mais quand il sçût qu'il vouloit demeurer dans l'armée, il lui fit commandement de se retirer au plus vîte ; & ainsi il ne remporta pour cette belle action, qu'un cruel remords dans le sein, & une horrible infamie sur le front.

Edobinch qui les commandoit, s'étant sauvé chez Ecdicius ; ce faux ami le tuë.

Genereux procedé de Constantius envers ce traître.

Il y avoit quatre mois que le siege duroit, quand on eut nouvelles qu'à l'extrêmité de la Gaule il venoit de s'élever un autre Empereur. C'étoit Jovin qui fut élu par les amis de Constantin, lesquels le voyant aux abois, & craignant d'être punis de leur revolte, voulurent essayer si la fortune d'un nouveau chef ne changeroit point la face des affaires. Tous les Seigneurs Gaulois le reconnurent, excepté un nommé Dardanus qui étoit son ennemi mortel. D'ailleurs il fut appuyé des François, de Goar Roi d'une partie des Vandales, & de Gundicaire Roi des Bourguignons, tous lesquels le maintenoient pour se maintenir eux-mêmes dans les terres qu'ils avoient occupées au de-ça du Rhin. On trouve un autre Jovin trente sept ans auparavant, qui avoit été grand Maître de la Milice sous l'Empereur Julian, & Consul l'an trois cens soixante sept. Celui-là avoit bâti une Eglise à Reims en l'honneur des Saints Martirs Vital & Agricole, laquelle porte aujourd'hui le nom de saint Nicaise. On y montre un coffre sepulcral de marbre blanc, soûtenu de colones de marbre gris sur lequel on voit en bas relief l'Histoire de la chasse d'un lion. Un de nos Auteurs modernes * fort curieux en antiquitez, croit que ça été son tombeau. Il y a quelque apparence que celui-là étoit pere ou ayeul du Jovin dont nous parlons. Or celui-ci ayant assemblé une puissante armée de Vandales, de Bourguignons, d'Alains, de François, & d'Allemands, se préparoit à venir fondre sur les Assiegeans & sur l'assiegé, pour les accabler tous deux tout à la fois, mais il le fut lui-méme, comme nous le verrons. Il avoit auparavant visité les villes des Germaniques & des Belgiques, & avoit donné quelque ordre pour les reparer, particulierement celle de Treves, qui étoit comme l'arcenal & le siege de l'Empire dans la Gaule Septentrionnale. Mais sa visite fut cause qu'elle souffrit un troisiéme pillage ; car s'étant joüé à débaucher la femme d'un Senateur nommé Lucius, & en ayant jetté quelque mot de raillerie au mari, cet homme doublement offensé, fit secretement venir des François, (c'étoit d'autres que ceux avec qui Jovin avoit fait ligue) & leur livra la ville qui fut saccagée pour la troisiéme fois. Le Moine Aimonius & les Gestes abregez des François, qui racontent cet évenement, l'attribuent à l'Empereur Avitus, mais l'erreur est visible, parce qu'eux-mêmes le mettent avant le régne de Faramond, & l'on sçait bien qu'Avitus ne parvint à l'Empire que plus de 20. ans après. Constantin cependant destitué de tout espoir par la défaite & par la mort d'Edobinch, dépoüilla lui-même les ornemens Imperiaux, & se retirant dans l'Eglise, se fit

Pendant ce siege, Jovin est fait Empereur dans les Belgiques.

Qui étoit Jovin.

An de J. C. 411. HONORIUS, THEODOSE II. CONSTANTIN & JOVIN TIRANS.

* *Tristan dans ses Médailles.*

Visitant les villes frontieres, debauche la femme d'un Senateur de Treves, lequel livre la ville aux François.

Constantin dans Arles, dépoüille la pourpre, & se fait Prêtre.

An de J. C. 411. HONORIUS, THEODOSE II. CONSTANTIN & JOVIN TIRANS.

ordonner Prêtre par l'Eveque, croyant qu'il s'ouvroit un chemin à la grace; en se fermant le chemin du retour à l'Empire. Ceux qui defendoient la ville, firent leur composition; & ouvrirent les portes à Constantius, ayant auparavant tiré promesse de lui, qu'on ne toucheroit point à sa vie: mais Honorius sçachant qu'on le lui envoyoit lui & son second fils; dépecha des Satellites au devant d'eux qui les égorgerent, & qui apporterent leurs tetes sur des lances à Ravenne. Cela arriva sur la fin du mois de Septembre.

La ville se rend.

Mais Honorius le fait tuer, lui & son fils.

La mort de Geronce ne fut pas moins tragique, mais elle fut plus genereuse. Lorsqu'il se fut retiré en Espagne, quelques troupes qui lui étoient restées, conspirerent sa mort, afin de meriter leur grace, & l'investirent dans sa maison. Il n'avoit qu'un soldat Alain, & quelques valets avec lui: il se défendit neanmoins si bien à coups de fleche, qu'il tua trois cens de ces traitres. Lorsqu'il n'eut plus de quoi tirer, il congedia ses valets qui se coulerent en bas de la maison. Il eut pu se sauver par le meme endroit, s'il eut eu plus d'amour pour la vie, que de soin pour l'honneur de sa femme. Résolu de mourir, il coupa premierement la tete à son Alain qui l'en prioit; puis à sa femme, qui à toute force se vouloit jetter sur la pointe de son épée, lui demandant la mort pour derniere preuve de son affection; & après il se perça le cœur d'un coup de poignard. Maximus qui avoit été son joüet, eut la vie sauve, parce que sa bassesse & sa simplicité le justifioient assez du crime d'avoir de lui-meme affecté la tirannie. Il se retira parmi les Barbares qui étoient en Espagne, où il vécut en grande pauvreté: mais peu après il reprit le titre d'Empereur dans le meme païs avec l'aide & à l'instance de Jovin: & alors ayant été fait prisonnier en guerre, il fut mené à Ravenne par devant l'Empereur Honorius, qui celebroit pour lors les jeux du trentiéme de son Empire. Il le fit décapiter; après qu'on l'eut promené ignominieusement par la ville, pour en donner le plaisir au peuple.

Fin tragique, mais genereuse de Geronce.

Catastrophe de son Empereur Maximus.

XIX. Les Provinces que Constantin avoit tenuës, sçavoir les Viennoises, la Sequanoise, & la Lyonnoise premiere, furent facilement reduites après sa mort. Jovin avoit dans son parti les deux Belgiques, les Germaniques, & peut-être la seconde & la troisiéme Lyonnoise. Cependant les Vandales, Alains & Sueves quitterent tout-à-fait les Provinces qu'ils avoient envahies, & sur la fin de cette année quatre cens onze, s'en allerent tous en Espagne, soit qu'ils eussent peur d'Ataulfe & de ses Visigoths, dont nous parlerons tout presentement, soit que leurs compagnons, lesquels y étoient passez, il y avoit plus d'un an, les y appellassent, leur faisant connoître que le païs étoit plus aisé à tenir, que n'étoit pas la Gaule. En effet ils venoient d'y recevoir un grand échec par les armes des François & des Armoriques, & avoient sujet d'en aprehender de plus grands par la ligue que Jovin avoit faite avec les autres Barbares. Après qu'ils eurent quelque tems couru les Provinces d'Espagne, la douceur du climat ramolissant leur barbarie, ils se mirent à les partager entr'eux à l'amiable. La Galice échut aux Vandales & aux Sueves, la Lusitanie & la Province de Carthagene aux Alains qui étoient les plus puissans, & comme les chefs des autres; & la Belgique aux Sillinges, autre peuple Vandale. Ce qui s'étoit sauvé d'Espagnols dans les places fortes, se soumirent à leur domination; & les Barbares quittant leurs armes & leur ferocité, s'adonnerent à cultiver la terre, & s'aprivoiserent

An de J. C. 411. HONORIUS, THEODOSE II. & JOVIN TIRAN.

Quelles Provinces avoit Jovin dans la Gaule.

Ce qui étoit resté de Vandales, Alains & Sueves en Gaule, passent en Espagne.

Ils en partagent les Provinces entr'eux, & s'accommodent bien avec les habitans.

An de J. C. 410. & 411. HONORIUS, THEODOSE II. & JOVIN TIRAN.

privoiserent si bien avec les habitans du païs, que leur bon traitement attira à eux les peuples mêmes des Provinces qui ne leur étoient pas sujets ; plusieurs * aimant mieux joüir sous eux d'une libre pauvreté, que de posseder des terres sous les Romains, avec la charge & le chagrin des tailles, & les cruelles deprédations de leurs Gouverneurs. *Ils cherchoient*, comme dit Salvian, *l'humanité Romaine parmi les Barbares, parce qu'ils ne pouvoient suporter l'inhumanité barbare des Romains.*

* *Orosius l. 7. c. 41.*

Ataulfe se promenoit par l'Italie.

Les Gaules délivrées des Vandales, commençoient à respirer, quand Ataulfe successeur d'Alaric les vint accabler d'une nouvelle oppression. Depuis la mort d'Alaric, il s'étoit promené à son aise dans les Provinces des environs de Rome, sans qu'Honorius fût en état de l'en chasser, ni même qu'il s'en mît trop en peine, se promettant que cette passion qui adoucit les bêtes les plus feroces, adouciroit aussi ce Barbare. Ataulfe enflâmé d'amour pour la beauté de sa sœur nommée Placidia, que les Goths avoient prise dans la ville de Rome, & brûlant de l'ambition d'avoir un beau frere de si noble sang, désiroit ardemment de l'épouser. La Princesse n'y vouloit point consentir, soit par cette grandeur de courage qui faisoit dédaigner aux Romains l'alliance des Barbares, ou par mépris de la personne d'Ataulfe, qui n'étoit pas fort bien fait. Mais lui pour mériter cet honneur, avoit d'extrêmes complaisances pour elle, & lui accordoit beaucoup de choses en faveur d'Honorius. Il est à croire que la considération de cette maîtresse l'obligea de sortir d'Italie, & de passer dans la Gaule, pour en chasser les autres Barbares. Toutefois il avoit toûjours avec lui cet Attalus, qu'Alaric avoit deux ou trois fois revétu & dépoüillé des ornemens Imperiaux, & il le gardoit soigneusement afin d'attirer le respect des peuples : car ils n'eussent jamais obéï à un autre qu'à un Empereur ; & voilà pourquoi dans ces derniers tems, les Barbares prenoient des Romains pour en faire à leur poste, parce qu'ils ne pouvoient pas l'être eux-mêmes, ni tenir le gouvernement que sous ce titre-là. Tant il est vrai que les noms, jusqu'à ce qu'on en soit désabusé, sont plus puissans que les choses. Le conseil de cet Attalus porta les Goths à traiter avec Jovin, & à le reconnoître pour Empereur ; ce qu'ils firent peut-être afin de hâter Honorius de donner sa sœur à leur Roi, ou de leur accorder plûtôt quelques riches Provinces dans la Gaule. D'autre côté, Constantius demandoit aussi Placidia en mariage, & ses services parloient si hautement pour lui, qu'Honorius ne sçavoit à quoi se résoudre. Cependant les Gohts n'ayant point de vivres (car les ravages de leurs semblables avoient causé une disette universelle) couroient les Provinces de la Gaule pour en trouver. Constantius quoique brave & victorieux, n'osoit rien hazarder contre ces loups affamez ; & d'ailleurs il étoit obligé de reserver ses forces pour resister à un nouveau Tiran, qui venoit de s'élever en Afrique, & qui s'apprêtoit à fondre sur l'Italie. C'étoit ce même Heraclian, que nous avons vû tuër Stilicon de sa propre main ; dont ayant eu le gouvernement d'Afrique pour recompense, & se voyant fort puissant, il s'étoit mis dans la tête de tâter de la Souveraineté, aussi-bien que les autres, envisageant seulement l'éclat de cette élevation, & non pas l'horreur du précipice où elle les avoit abîmez. Dans ce dessein, il ferma les greniers de ces fertiles Provinces pour affamer Rome ; & après avoir amassé le plus grand nombre de vaisseaux dont on ait jamais par-

Son amour pour Placidia l'oblige d'en sortir.

Il vient dans la Gaule.

Il menoit toûjours Attalus avec lui pour son conseil, il reconnoit Jovin pour Empereur.

An de J. C. 412. HONORIUS, THEODOSE II. & JOVIN TIRAN.

Constantius demandoit Placidia.

Heraclian Tiran en Afrique, descend en Italie, est vaincu puis tué.

An de J. C. 412. HONORIUS, THEODOSE II. & JOVIN TIRAN.

lé, il y en avoit trois mille sept cens, il descendit en Italie pour s'en rendre le maître. Mais le Comte Marin allant bravement au-devant, le combatit près d'Otricoli dans l'Ombrie, & lui défit cinquante mille hommes; de sorte qu'il remonta bien vîte sur ses vaisseaux, & retourna en Afrique, où peu après il fut tué par des gens de l'Empereur Honorius.

Jovin & Ataulfe bien étonnez de cette défaite.

Au même-tems qu'il partoit de ce païs-là, Jovin & Ataulfe étoient partis de la Belgique, & avoient marché jusques dans la premiere Viennoise, pensant y envelopper Constantius qui avoit peu de forces, ou le chasser entierement de la Gaule. Comme ils étoient dans le Lyonnois, ils apprirent le mauvais succès d'Heraclian; & alors Ataulfe se laissa persuader aux charmes de Placidia, & aux raisons de Dardanus, qu'il devoit renoüer le traité avec Honorius. Jovin ayant eu quelque vent de ce qui se négocioit, pensa se fortifier davantage en déclarant son frere Sebastien Empereur avec lui; mais Ataulfe indigné de ce qu'il avoit entrepris cela sans sa participation, ou prenant ce prétexte pour le perdre, s'accommoda avec Honorius, & promit de lui donner la tête de ces deux freres. En effet, il fit aussi-tôt massacrer Sebastien avec Saluste leur Préfet du Prétoire. Jovin bien effrayé d'un si terrible coup se jetta dans Valence; Ataulfe l'y assiégea, força la place, & l'ayant pris, lui fit trancher la tête & l'envoya avec celle de Sebastien à Honorius; qui les fit planter sur des pieux au dehors de la ville de Ravenne, en même rang que celles d'Eugene & de Maximus.

Ataulfe renoüe le traité avec Honorius.

Lui envoye la tête de Jovin & de Sebastien freres.

Difficultez de conclure le traité avec Ataulfe, à cause de Placidia.

La paix néanmoins ne se conclut pas encore si-tôt avec les Goths, quoiqu'on se fut donné la foi de part & d'autre. On promettoit de leur délaisser l'Aquitaine, & de leur fournir certaine quantité de vivres, à condition qu'Ataulfe rendroit Placidia. Ce dernier article étoit la pierre d'achoppement; plus Constantius desiroit de la retirer, plus Ataulfe s'opiniâtroit à la retenir. Ainsi ils tâchoient à se tromper l'un l'autre, & pas un des deux ne vouloit commencer l'exécution du traité, l'un demandant qu'on eût premierement à lui fournir les bleds; l'autre voulant qu'au préalable on relâchât la Princesse. Durant cette contestation, Ataulfe songeoit à prendre racine en ces quartiers-là, & pour avoir une issuë du côté de la mer, il avoit formé une entreprise sur Marseille: mais il en fut rechassé avec perte par le Comte Boniface, depuis Gouverneur d'Afrique. Il ne se rebuta pourtant pas, & en tenta une autre sur Narbonne. Celle-là lui réüssit plus heureusement que la premiere; il surprit cette ville durant les vendanges, qui est un tems de réjoüissance, & qui fait sortir tous les Bourgeois des Villes, ou pour le ménage, ou pour le divertissement. Cette place lui étant de la derniere importance, il y séjourna quelque tems, afin de la munir & de la fortifier.

An de J. C. 413. HONORIUS, THEODOSE II.

Cependant il surprend Narbonne.

Constantius s'accorde avec les Barbares, & leur laisse des terres.

Constantius étoit alors occupé à contenter & à désunir les autres Barbares. Il laissa à ceux qui étoient passez en Espagne, les Provinces que nous avons marquées, retirant seulement la Tarragonnoise; & il accorda aux Bourguignons * la partie de la Germanique superieure, la plus proche du Rhin; sçavoir, les environs de Strasbourg, de Wormes, & de Spire, d'autant plus volontiers, qu'ils étoient Chrétiens & encore Orthodoxes, avec cela forts dévots & soumis à leurs Pasteurs, & traitant les peuples avec autant de douceur & d'humanité que s'ils eussent été leurs freres, & non pas leurs sujets; aussi paroît-il à leurs loix qu'ils devinrent les plus instruits & les plus

* *Prosper in Chron.*

An de J. C. 413. HONORIUS & THEODOSE II.

justes de tous les Barbares. Il départit pareillement des terres en divers endroits à ces Alains dont Goar étoit Roi. A quelques années d'ici nous en trouverons proche de Valence sur le Rhône, dont le Roi s'appelloit Sambida, ausquels on donna les terres de ce païs-là qui étoient desertes ; & ceux-là vrai-semblablement se mêlerent depuis avec les Bourguignons quand ils furent transferez en Savoye & contrées voisines. Nous en verrons aussi d'autres qui avoient pour Roi un * Eocharic, dont Aetius se servit pour châtier les Armoriques & d'autres encore commandez par un nommé Sangiban (c'est peut-être le même que Sambida) qui étoient en garnison à Orleans, quand Attila assiégea cette ville. Je ne doute point aussi qu'il ne fût demeuré des Vandales, des Sueves & des Samates en plusieurs endroits de la Gaule, à tous lesquels il distribua des terres, croyant qu'ils changeroient de naturel, qu'ils repeupleroient le païs qu'ils avoient rüiné, & qu'ils fourniroient des contributions & des gens pour les recruës. Les Romains croyoient par ce moyen s'assujettir ceux qui les avoient vaincus ; & en effet tous ces Barbares jusqu'à la rüine entiere de l'Empire, en étoient les vassaux & les stipendiaires, se revoltant néanmoins fort souvent, parce qu'ils ne pouvoient oublier leur naturel feroce, remuant & pillard, ni assujettir leur fainéantise à la peine du travail.

Alain en trois endroits des Gaules.

* C'est Eucher.

Les Romains croyoient apprivoiser les Barbares, mais en vain.

Terres que les François tenoient en ce tems là.

Outre les terres que les François avoient occupées au deçà du Rhin, ils s'étoient aussi élargis au-de-là ; les Bourguignons qui étoient restez en Germanie, ayant tout-à-fait abandonné les leurs (c'étoit à peu près ce que depuis on a appellé la Franconie) pour venir se joindre à leurs compatriotes, qui avoient pris possession de la Germanique premiere. Je ne trouve point que dans cette conjoncture les François se soient raccommodez avec les Romains comme firent les autres Barbares ; ils étoient si fiers de leur victoire sur les Vandales, & peut-être si fort liez par la foi & par l'interêt avec les Armoriques, qu'ils ne voulurent recevoir aucunes conditions.

An de J. C. 414. HONORIUS & THEODOSE II.

Enfin la fierté de Placidia étant vaincuë par les longues recherches d'Ataulfe, elle consentit au mariage, les nôces en furent célébrées à Narbonne avec les cérémonies accoûtumées entre les Romains. Autant que cette faveur disposoit Ataulfe à la paix, autant elle en éloignoit Constantius ; qui étant troublé d'une furieuse jalousie, qu'on lui eût préferé un Barbare, rompoit toutes les voyes d'accommodement. Ataulfe fut donc contraint de reprendre les armes : & afin de se couvrir d'un titre légitime, & qui mît les Gaules dans son parti, il rendit les ornemens Imperiaux à Attalus. * Puis il descendit avec son armée dans l'Aquitaine. La ville de Bordeaux * lui ouvrit les portes sans aucune résistance, & pourtant elle ne laissa pas d'être pillée & brulée par le commandement d'Attalus, miserable Idole, qui n'ayant ni force ni vertu pour faire du bien, pensoit se signaler par des embrasemens & par des fracas, comme si la destruction & la rüine n'étoient pas plûtôt des marques d'impuissance que de pouvoir.

Placidia épouse Ataulfe, ce qui offense Constantius.

Il attaque Ataulfe, qui rend la pourpre à Attalus.

* Prosper in Chron.

* Sidon. Apollinar.

Durant ce tems-là l'Empereur Honorius envoya un nouveau Généralissime dans la Gaule ; c'étoit le Comte Castin, & éleva Constantius à la dignité de Consul & de Patrice. Tandis que ce dernier étoit passé en Italie pour jouir des honneurs du Consulat, Castin se rendit dans la Belgique, où il assembla les troupes, afin de ranger les François & les Armoriques à la raison. Cette

An de J. C. 414. & 415.

Castin Géneral dans les Gaules, fait la guerre aux François & aux Armoriques.

An de J. C. 415. HONORIUS & THEODOSE II.

Le Roi Theudemer & sa mere Ascila pris & decapitez.

guerre sans doute fut très-sanglante, les Confederez se battant pour leur liberté, & les Romains pour le rétablissement de leur domination : toutefois les Auteurs ne nous en marquent rien que deux évenemens. L'un, que la ville de Treves fut prise & saccagée pour la quatriéme fois, l'autre que Theudemer, Roi des François, fils de Richemer, & sa mere Ascila passerent par le tranchant du glaive, soit dans l'ardeur du combat ou après & de sang froid, comme des criminels. Ce dernier est le plus croyable. Quant à ce Theudemer il y en a qui pensent que c'est le Didion d'Ives de Chartres. En effet, Theudio, Tudio, & Didio ne different pas beaucoup, le t, & le d, étant lettres équivalentes parmi les Tudesques, & le mot de *mer* ou *mar** n'étant qu'une épithete qui signifie Chef ou Commandant. On conjecture que ce Prince & sa mere avoient donné leur foi aux Romains, mais que depuis ils l'avoient violée pour entrer dans la ligue des Armoriques, à cause de quoi Castin les ayant pris en guerre, les auroit fait mourir, comme atteints de trahison & de perfidie.

* *De là vient le mot de Mer ou Maire du Palais, qu'ils ont rendu par le mot latin major.*

On voit dans les cabinets des curieux quelques * tiers d'écu sol, l'écu étant alors du poids de 84. de nos grains, qui portent l'effigie & le nom de Theudemer ; & on présume que ce fut celui-ci qui les fit fabriquer, parce qu'on n'y voit point de croix, ni aucune marque du Christianisme, & que les autres Rois qui en ces siecles-là eurent même nom, étant Chrétiens, n'eussent pas manqué d'y en mettre, comme faisoient tous les Princes qui professoient cette Religion. Si ces monnoyes-là sont de lui, elles justifient assez qu'il vouloit passer pour Souverain indépendant, & non plus pour sujet & stipendiaire des Romains ; car ils ne permettoient pas à leurs vassaux de s'attribuer cette marque de Souveraineté.

* *Trimisses.*

Manie de ceux de Treves, qui après trois pillages demandent les Circences.

Pour la ville de Treves nous lisons dans Salvian que ces malheureux habitans, quoiqu'ils eussent déja souffert trois pillages ; néanmoins étant encore plus perdus de débauches, que rüinez de biens, ils furent si fous que de demander la représentation des jeux du Cirque, comme si cette vaine & folle dépense eût du étre la restauration de leur ville. Et en un autre endroit, il marque qu'elle fut forcée pour la quatriéme fois, ses crimes s'accroissant par les playes qu'elle recevoit, & la punition de ses méchanchetez les faisant multiplier ; de sorte qu'il eût été plus facile d'exterminer tous ses habitans que de les corriger. Je m'imagine que Castin à son arrivée dans la Belgique avoit tâché de la réparer, comme étant le séjour de ceux qui gouvernoient les Gaules ; mais que comme les remparts n'en étoient pas encore bien relevez, & qu'il avoit renvoyé la meilleure partie de ses troupes à Constantius, les François ou les Armoriques y entrerent d'insulte ; & qu'en haine des Romains ils s'efforcerent de la rüiner de fond en comble, afin qu'ils ne pussent jamais y rétablir le trône. Toutefois les Romains ne la délaisserent pas encore tout-à-fait, ils y remirent quelques fabriques & quelques Magistrats. Puis le tems, la situation du lieu & les restes de ses grands édifices lui ont redonné l'etre ; mais de telle sorte, qu'elle n'est plus que la moindre partie de ce qu'elle a été.

Leur ville prise par les François, & désolée pour la quatriéme fois.

François rüinent les forts, depuis Cologne jusqu'à la mer.

On ne sçait pas certainement si ce fut dans cette guerre que les François démolirent toutes les places fortes que les Romains avoient sur le Rhin, depuis Cologne jusqu'à la mer. Ils rüinerent entr'autres ce Vetera ou Santen, la Colonie Trajane qui est Kellen, Asburc, un Arce-

An de J. C. 415. HONORIUS & THEODOSE II.

nal qui étoit près de Leyden, dont le lieu se nomme encore *Rombourg*, comme qui diroit bourg ou bastille des Romains, la forteresse de Catwic op zée, & plusieurs autres, lesquels ils mirent par terre, parce qu'ils n'entendoient rien à les garder.

Ataulfe serré dans Narbonne passe en Espagne.

Constantius étant de retour en Gaule, enveloppa si bien Ataulfe, en lui ôtant principalement toutes les issuës par la mer, & rompant ses intelligences avec les autres étrangers, qu'il le contraignit de sortir de Narbonne après y avoir demeuré six ou sept mois, & de passer en Espagne; étant d'ailleurs persuadé par les conseils de sa femme, dont il avoit un enfant, de se joindre par une bonne paix au corps de l'Empire. Jornandes écrit qu'ayant fait dessein de délivrer les Espagnes des incursions des Vandales, il entra bien avant dans le païs, & qu'il se rendit maître de Barcelone. Orose ajoûte, que bien loin de continuer dans le premier dessein des Goths, qui étoit de rüiner l'Empire, & même d'abolir le nom Romain, il reconnut que les forces & le genie de sa nation ne pouvoient suffire au gouvernement de tant de peuples; & qu'ainsi changeant de conduite, il résolut d'employer tout pour le rétablissement & pour la défense de la Republique Romaine. Il ajoûte que ce vain simulacre d'Attalus qui avoit été porté par les Goths en Espagne, voyant qu'ils le méprisoient, se voulut séparer d'eux; & qu'étant monté sur mer pour tramer quelque nouvelle broüillerie, il fut pris & mené à Constantius, & après envoyé à l'Empereur.

Se rend maître de Barcelone.

Attalus qu'il avoit emmené, voulant s'enfüir par mer, est pris & envoyé à Honorius.

La bonne fortune d'Ataulfe, non plus que ses intentions n'allerent pas loin. Le fils qu'il avoit eu de Placidia, âgé seulement de 7. ou 8. mois mourut à Barcelone; la perte de cet enfant lui fut sort douloureuse, & comme le présage de la sienne. Il avoit autrefois fait assassiner un Prince Goth nommé Sarus, frere de Sigeric. Je croi que c'est celui qui contribua à la perte de Stilicon. Or un domestique de ce Sarus, animé par son propre ressentiment, & poussé par celui de Sigeric, qui vouloit faire servir sa vengeance à son ambition, assassina ce Roi, comme il se divertissoit un jour dans son écurie à regarder ses chevaux. Sigeric après cela se fit élire, & croyant s'affermir davantage en éteignant toute la race d'Ataulfe; il arracha les six enfans, qu'il avoit eus de sa premiere femme, d'entre les bras d'un Evêque, & les massacra tous. Mais comme de pareils crimes ne demeurent pas long-tems sans revanche, les Goths le tuërent luimême au bout de sept jours, & élurent Wallia. Celui-ci accomplit ce qu'Ataulfe avoit résolu, il fit une paix raisonnable avec les Romains, promettant d'employer ses armes contre les Alains & les Vandales, & renvoyant à Constantius la Reine Placidia, moyennant une certaine quantité de bleds qu'on lui fournit. Ainsi les Barbares, selon les souhaits des Romains, s'acharnerent les uns contre les autres, & firent tous la paix avec l'Empire, pour se pouvoir faire une plus cruelle guerre.

An de J. C. 415. HONORIUS & THEODOSE II.

Ataulfe assassiné par le Prince Sigeric.

Qui l'est sept jours après, & Wallia élû Roi.

Il fait paix avec les Romains, & renvoye Placidia.

Il ne faut point douter qu'après la sortie d'Ataulfe hors de la Gaule, Constantius ne recouvrât aussi-tôt la ville de Narbonne, & toutes les autres dont ce Goth s'étoit emparé; si bien que la Narbonnoise & l'Aquitaine retournerent sous la domination des Romains. Ataulfe avoit laissé ses bouches inutiles, & même ses richesses dans Narbonne, avec des gens fideles pour les garder; mais il est croyable qu'on les renvoya à Wallia, puisqu'on fit amitié & alliance avec lui.

Constantius recouvre Narbonne.

An de J. C. 415. HONORIUS & THEODOSE II.

Constantius n'ayant plus d'affaires de ce côté-là, travailla ensuite à réduire les Armoriques & les François; & cette paix faite, il mit ce me semble, un tel ordre dans les Gaules pour les tributs, qu'il les soulagea un peu, soit qu'il les fit pour faciliter les payemens, ou qu'il songeât à gagner l'affection des peuples.

Quant à la réduction des Armoriques, nous ne sçavons si elle se fit par la négociation ou par la force : mais nous recüeillons de l'Itineraire de Rutellius, qu'un certain Exupérance fut employé pour les remettre dans le devoir. Ce Poëte dit, *qu'il y rétablit l'autorité de l'Empire, qu'il y ramena l'autorité, & qu'il ne souffrit plus que les maîtres fussent esclaves de leurs * serviteurs.* C'est ainsi que les Romains les plus rudes maîtres qu'on eût sçû avoir, vouloient faire croire qu'il n'y avoit de liberté que sous leur domination, & que c'étoit servitude que de ne pas vivre sous leurs loix. Il est vrai que les Gaules & toutes les Provinces de l'Empire avoient été incorporées à la Cité Romaine, & que tous les sujets de Rome étoient réputez ses citoyens; mais que leur servoit ce titre, qu'à les attacher plus fort sous le joug, puisqu'il ne leur donnoit aucune exemption de celle dont joüissoient autrefois les Citoyens Romains, & que plus les Empereurs devenoient puissans, plus ils les accabloient pour maintenir cette puissance.

Leges restituit libertatemque reducit, & servos famulis non sinit esse suis.

* *C'est-à-dire des Barbares qui étoient aux gages de l'Empire*

Accommodement des François & les terres qu'on leur laisse.

Nous ne trouvons point non plus à quelles conditions les François firent leur accommodement. Ils s'étoient emparez de la Germanique seconde, du consentement & par l'introduction des habitans de cette Province; & ils la gardoient encore à douze ans de-là, sçavoir l'an quatre cens vingt-huit, puisqu'il est dit dans la Chronique de Prosper, qu'Aetius les en chassa cette année-là. Ainsi il est à croire que Constantin la leur avoit accordée pour en joüir aux mémes redevances que les Bourguignons joüissoient d'une partie de la Germanique premiere, & les Saxons de divers endroits sur la côte Maritime * de la seconde Belgique, & de la seconde Lyonnoise. On ne peut pas marquer précisément les limites du païs qui leur fut laissé : mais il y a de grandes probabilitez, que ce fut à peu près cette étenduë qui est entre le Rhin, la Meuse & la Moselle; en un mot tout le territoire des Evêchez de Cologne & de Liege, & même quelque partie de celui de Treves. Les Gaulois selon ma conjecture, rapportée ci-dessus, appelloient les habitans de ces contrées-là *Armoriques*, pour la même raison que les Romains les nommerent en leur langue les *Ripuaires*, & leur païs *la Ripuaire*. Si l'on desire sçavoir quels peuples d'entre les François occuperent ces terres-là, il est constant qu'il y avoit des Attuariens & des Chamaves, lesquels se logerent le long du Néers * qui vient du Duché de Juliers, passe par les villes de VAKTENDONK & de Geldres & se perd dans la Meuse à Genep. On ne peut pas douter qu'il n'y eût aussi des Saliens, lesquels étant le peuple le plus noble de la nation Françoise au deçà du Rhin, tenoient la ville de Cologne, qui leur avoit été livrée par les Armoriques, & délaissée par les Romains. On ne sçait pas certainement si ces peuples garderent quelque liaison avec les autres François qui étoient demeurez en Germanie, ni quel étoit leur état à l'égard des Romains. Mais je croi bien qu'Honorius étant venu à bout de ses plus fâcheuses affaires, ayant étouffé tant de Tirans qui pulluloient comme les têtes de l'Hydre, ayant dissipé, anéanti, resserré dans de certaines bornes tant de

An de J. C. 415. HONORIUS & THEODOSE II.

* *Depuis la Flandre jusqu'en basse Normandie.*

* *Chronicon Ponishannense.*

An de J. C. 415. & 416. HONORIUS & THEODOSE II.

ſortes de Barbares, ayant mis aux mains ceux qui reſtoient, les uns contre les autres, il les contraignit de renoncer à la ligue Armorique, & de reconnoître la Majeſté de l'Empire en lui rendant les reſpects, & lui payant les redevances qu'on exigeoit ordinairement de ceux à qui l'on donnoit des terres. Ce fut lors ou au moins quelques années après, qu'ils prirent la liberté de ſe créer des Rois au de-çà du Rhin, comme nous le dirons plus au long dans le Livre ſuivant.

L'ambition de Conſtantius ne ſe tenoit point encore aſſez remplie de la charge de Conſul, & de la dignité de Patrice qu'Honorius lui avoit donnée les années précédentes, il étoit venu à un tel degré de puiſſance, & avoit ſi bien ſervi qu'il n'y avoit plus ni juſtice, ni ſûreté de rien refuſer à ſes mérites. Auſſi demandoit-il inſtamment Placidia, non pas tant peut-être pour ſa beauté que pour s'acquerir par ce moyen quelque droit à l'Empire; dont le gouvernement étoit tombé en une telle foibleſſe, que les femmes y prétendoient auſſi-bien que les mâles. Les domeſtiques de cette Princeſſe, qui prenoient part aux affaires ſous ſon nom, ne vouloient point qu'elle leur échapât, & pour cela ils employoient toutes ſortes d'artifices, afin de la détourner de ſe marier, & lui inſpiroient de la haine & du mépris pour ce Patrice; particulierement cet Olympius qui avoit fait périr Stilicon. Néanmoins Honorius montra cette fois qu'il étoit le maître: car ſans avoir égard à ſa répugnance il la lui mit entre les mains, & voulut abſolument qu'elle l'épouſât. Au bout du compte, Olympius ſe trouva fort mal de ſes conſeils, il fut aſſommé à coups de bâton, après qu'on lui eut coupé les deux oreilles. Ravenne vit la ſolemnité de ces nôces, & Rome enſuite la pompe du

Honorius eſt contraint de donner Placidia à Conſtantius.

Olympius qui avoit fait périr Stilicon, eſt aſſommé à coups de bâton.

triomphe d'Honorius, qui fit marcher Attalus à pied devant ſon char, & après le confina dans l'Iſle de Lipare, lui ayant premierement fait couper le bout des doigts de la main droite.

An de J. C. 418. HONORIUS & THEODOSE II.

L'année ſuivante, les Empereurs Honorius & Theodoſe formerent un nouveau corps de ſept Provinces qu'ils joignirent enſemble; ſçavoir, les trois Aquitaines, & les quatre Viennoiſes; qui étoient la Viennoiſe proprement dite, les Alpes Pennines, les Alpes maritimes, & la Narbonnoiſe. Celle-ci du commencement étoit l'unique de ſon nom, mais après elle fut diviſée en premiere & ſeconde. Ils ordonnerent donc par une conſtitution du dix-ſeptiéme Avril, à Agricola Préfet du Prétoire des Gaules, qu'ils appellent leur très-cher & très-aimable pere, qu'il tint dorénavant les états ou aſſemblee générale de ces ſept Provinces dans la ville d'Arles, là où les *Honorez* ou poſſeſſeurs, & les Juges ſe trouveroient depuis le premier jour d'Août juſqu'au dix-neuviéme de Septembre, ou du moins y envoyeroient des déleguez s'ils en étoient trop éloignez, comme l'étoient ceux de la ſeconde & troiſiéme Aquitaine, ſur peine aux Juges qui manqueroient, de cinq livres d'or d'amende, & aux Honorez * ou Curiaux de trois livres. Or puiſque le Préfet du Prétoire devoit tenir cette aſſemblée dans Arles, il falloit qu'il y eut ſon Siege, & partant on ôta cet avantage à la ville de Treves, ſans doute parce qu'elle étoit rüinée & trop expoſée aux Barbares. Je ne ſçai pas ſi on lui laiſſa le reſſort des Belgiques: je ne parle point des Germaniques, car les Bourguignons & les François en occupoient la plus grande partie; mais il y a apparence qu'on n'ôta pas celui des Lyonnoiſes à Lyon. Il y en a qui diſent que depuis cela, Honorius ayant arraché les deux Aquitaines

Attalus mené en triomphe.

Arles eſt fait la capitale de ſept Provinces, & le Siege du Préfet du Prétoire.

* *Ceux qui tenoient la Cour, c'eſt-à-dire les Juſticiers.*

An de J. C. 418. HONORIUS & THEODOSE II.

de ce ressort d'Arles, trouva bon pour en remplacer au moins une, de démembrer une partie de la Viennoise proprement dite, & qu'il en fit une Province, à laquelle il donna Aix pour Métropole; elle fut d'abord appellée seconde Narbonnoise * & quelque-tems après troisiéme Viennoise. A ce compte il y eut cinq Viennoises. Les deux Empereurs rendent quatre raisons de leur constitution. La 1. est le nom de Constantine, qu'Arles avoit l'honneur de porter; la seconde sa situation très-avantageuse, son grand & riche commerce, l'affluence des peuples qui y abordoient de tous côtez, & la fertilité de son terroir; la troisiéme sa fidélité singuliere dont le Patrice Constantius leur rendoit témoignage, & à laquelle ils croyoient devoir beaucoup; & la quatriéme le dessein qu'avoit déja eu Petronius Préfet des Gaules, de faire cet établissement.

* *En comptant la Sequanoise il y en avoit cinq.*

Grand calme dans l'Occident.

XX. Le calme étoit bien doux après tant de furieuses bourasques, qui avoient douze ans durant boulversé l'Empire d'Occident dans toutes ses parties. Tous les monstres de rebellion étoient étouffez, tous les Barbares reprimez; Wallia servant fidellement l'Empire, avoit durant les années 417. & 18. éteint les Silinges dans la Belgique, & tellement atterré les Alains qui dominoient aux Sueves & aux Vandales, que leur Roi ayant été tué, ce qui restoit de ce peuple, se rangea sous la domination de Gunderic Roi des autres Vandales, qui s'étoient logez dans la Galice. Mais lorsqu'il étoit sur le point d'exterminer aussi ceux-là, Constantius tout à coup le rappella dans les Gaules: & dès qu'il y fut arrivé, il lui donna un bel établissement. On ne sçait s'il le fit par bonne politique,

Alains mattez par Wallia, se rangent sous la domination des Vandales.

An de J. C. 419. HONORIUS, THEODOSE II. & CONSTANTIUS, *régna huit mois seulement.*

de peur que ce Roi, s'il subjuguoit tous les autres Barbares, ne se fortifiât de leur secours pour occuper toute l'Espagne, ou s'il eut quelque méchant dessein, suivant les brisées de Stilicon, afin qu'ayant toûjours ces troupes victorieuses à sa disposition, il pût forcer Honorius de l'associer à l'Empire; comme en effet il l'y obligea. Il mit donc Wallia en possession de l'Aquitaine seconde, & de quelques citez des Provinces voisines, comme l'écrit Prosper, ou selon les termes d'Idacius, du païs qui est depuis Toulouse jusqu'à l'Ocean. Ainsi ils possedoient les citez suivantes avec leurs territoires, Toulouse, Cahors, Perigueux, Agen, Angouléme, Bourdeaux, & Xaintes, tout cela de la seconde Aquitaine, hors le Quercy qui étoit de la premiere. Le Poitou demeura encore pour quelque tems aux Romains. De la troisiéme Aquitaine ils eurent les Citez de Basas & d'Ausches & celles d'Ayre & de Dacs. Il n'est pas certain si on leur accorda aussi celles de Tarbes, de Bearn, de Bigorre, de Cominges, & de Conserans, qui sont au pied des Pyrenées, car il n'étoit pas expédient qu'ils fussent si proches de ces montagnes pour repasser en Espagne, quand il leur en eût pris fantaisie. La Notice de l'Empire composée, ce me semble, vers ces années-là, nous assure que la ville de *Lapurdum* étoit encore pour lors sous la domination des Romains. Il y en a qui croyent que c'est la ville de Lorde en Bigorre, mais le très-docte Sirmond attribuoit ce nom à Bayonne; en effet une partie du territoire de cette ville qui est de-là la riviere, s'appelle encore le païs de Labourd.

Constantius met Wallia en possession de la seconde Aquitaine, & presque de toute la troisiéme.

Si Lapurdum est Lorde ou Bayonne.

LIVRE

LIVRE QUATRIÉME.

Contenant l'état de la Religion, & la conduite des Eglises dans les Gaules jusqu'au regne de CLOVIS.

SOMMAIRE.

I. *LA Religion des Gaules avant que les François y fussent établis. Les Dieux des Gaulois. Leurs Druïdes. Le Gui de Chesne. L'œuf Serpentin. Les Prêtresses nommées les Senes. Les Eubages. Les Bardes.*

II. *L'Evangile par qui apporté dans les Gaules. Leurs premiers Evêques ; & en quels tems ils y vinrent. Saint Photin premier Evêque de Lyon.*

III. *La Doctrine Chrétienne comprise au Symbole des Apôtres. Unité de l'Eglise par tout l'Univers. Instruction des premiers Chrétiens. Leur charité.*

IV. *La predication. L'Usage des Sacremens. Le Batême. La Confirmation. L'Eucharistie. Le Mariage. L'Extrême-Onction.*

V. *Les Ordres sacrez & la Hierarchie. L'Evêque & le Prêtre. Diverses acceptions de ces noms, & de celui d'Apôtre. Leur élection. Leurs fonctions. Les évêques ont été etablis par les Apôtres, & sont leurs successeurs. Trois sortes de Paroisses.*

VI. *Fonctions des Diacres. Les Diaconesses. Les Chorevèques. Les Soûdiacres. Les Lecteurs & autres Ordres qu'on nomme Mineurs. Qualités requises pour être reçû dans le Clergé. La continence des Clercs. Les Evêques, Prêtres & Diacres n'étoient pas mariez.*

VII. *Etoient entretenus du bien des Fidéles. Grand respect pour les Evêques. Furent exemptez des charges publiques par Constantin, & fort reverez des autres Princes. Comment les Ordres se conferoient. Elections ôtées au peuple par les Princes. Habits des Clercs.*

VIII. *La penitence comment elle se faisoit.*

IX. *Diverses classes du Peuple. Les Mariez. Les veuves. Les Vierges. Les Moines. Les Martirs. Respect pour les Martirs, & pour leurs Reliques ; comme aussi pour celles des autres Saints. Grande veneration pour les Eglises.*

X. *Diverses devotions des peuples. Cérémonies payennes sanctifiées par l'Eglise. Pain benit. Eau benite. Cierges. Images. Cloches. Veneration pour les saintes Ecritures. Enterremens & Cimetieres.*

XI. *Sinaxes ou assemblées. Chant de l'Eglise. Agapes. Contributions pour l'entretien des Prêtres, & pour les pauvres. Par qui se distribuoient. Les jeûnes particuliers & publics. Au Vendredy & Samedi. En Carême.*

XII. *L'ordre des Eglises entr'elles. Comment & par qui les Sinodes ou Conciles s'assembloient. Leur autorité. Celle du jugement de chaque Evêque. Dans les grandes causes on avoit recours aux grands sieges. Les choses qui donnoient préeminence à une Eglise. Les Metropolitains. Les Primats. Conciles s'assembloient par l'autorité des Empereurs. Eglises consultoient les grands Sieges sur les difficultez. Les prérogatives & avantages de celui de Rome. Quand les appel-*

lations ont commencé. Vicaires des Papes. D'où & quand sont venus les titres de Primat, d'Archevêque, & de Patriarche.

XIII. *Les dix persecutions. Quelles gens haïssoient les Chrétiens, sçavoir les Politiques, les riches, les Prêtres des Idoles, & les Philosophes.*

XIV. *Ce que souffrirent les Eglises des Gaules. Premiere persecution à Lyon. Seconde au même endroit. Autres sous l'Empire de Valerian. Sous Chrocus. Plusieurs Martirs, particulierement sous Diocletian. Leurs diverses sortes de tourmens. Leur conduite.*

XV. *Les dereglemens des Chrétiens.*

XVI. *Les Conciles tenus dans les Gaules, & les Canons les plus memorables qui s'y firent.*

XVII. *Les Schismes & Heresies. Celle des Montanistes. Different pour la célebration du jour de Pâques.*

XVIII. *Les Novatiens. Les Donatistes.*

XIX. *Heresie d'Arius, trois sortes d'Ariens. Saint Athanase exilé. Ce que firent les Evêques des Gaules dans cette cause, specialement S. Hilaire.*

XX. *Heresie prétenduë d'Euphratas. Celle des Priscillianistes poussez à bout & suppliciez par l'Empereur Maximus. Poursuites violentes de quelques Evêques des Gaules contr'eux. Comme saint Martin s'y conduisit.*

XXI. *Contestations pour la Primauté entre Marseille & les Evêques de la seconde Narbonnoise; Entre Arles & Vienne. Concile de Turin. Comme l'affaire fut jugée à Rome.*

XXII. *Heresie de Vigilantius. Celle des Pelagiens. Comment ils furent condamnez. Les Prêtres de Marseille. Semi-Pelagiens combattus par Prosper.*

XXIII. *Les saints Prélats & Confesseurs dans les Gaules durant les cinq premiers siécles.*

XXIV. *Ecrivains Ecclesiastiques.*

XXV. *Les Moines.*

XXVI. *Quelle étoit la Religion des François, quand ils commencerent à s'établir dans les Gaules. De quelle maniere ils se conduisirent avec les Chrétiens, & qu'il y en avoit deja plusieurs d'entr'eux qui l'étoient.*

XXVII. *Les lettres & les beaux arts.*

I. APrès avoir vû l'établissement des François dans les Gaules, il est bon de voir celui du Royaume de JESUS-CHRIST dans les memes Provinces; & de rapporter sommairement ce qui s'y passa pour la Religion jusqu'au commencement du sixiéme siecle: puisqu'en effet c'est le principal lien qui entretient & qui fait subsister les Etats, & que la gloire de Dieu qui est sa fin, le doit être aussi de toutes les societez civiles. Lorsque les Romains conquirent ces Provinces, elles étoient plongées, comme tout le reste du monde, dans les impietez de l'idolâtrie. Les Gaulois adoroient entre leurs faux Dieux, Teutates, ou Mercure, qui à mon avis, étoit le même que le Tuit ou Tuitscon des Germains; Dis, duquel ils se croyoient issus: toutefois je ne sçai s'il differoit de Teutates; Hesus qui étoit le même que Mars; Taranis que je croi avoir été le Jupiter Tonnant; (le peuple de Gales en Angleterre appelle encore aujourd'hui le tonnere Taran) Belenus ou Belinus qui étoit Apollon; (ses Prêtres se nommoient Pateres) Hercule qu'ils appelloient en leur langue Ogmien, c'est-à-dire Divin; Ardoina qui presidoit à la chasse: je ne puis dire si elle avoit donné le nom aux forêts d'Ardennes, ou si elle l'avoit pris d'elles; Onvana, qui étoit ou Minerve, ou Venus la celeste; & une infinité de petites divinitez & de genies particuliers

Les Dieux qu'on adoroit dans les Gaules avant que le Christianisme y fût reçû.

pour chaque contrée, pour chaque ville & pour chaque maison. Ils avoient peu de Temples : mais sous les Romains ils en bâtirent de fort beaux. Avant qu'ils en eussent, & même quelque-fois depuis qu'ils en eurent, ils sacrifioient dans les bois, & portoient respect aux grands & vieux Chesnes. Les Druïdes étoient les Ministres de leur Religion & leurs Philosophes tout ensemble ; on les nommoit ainsi, ou du mot * Grec qui signifie Chesne, (car ils ne faisoient point de sacrifices, qu'ils n'en eussent une branche à la main,) ou du mot Celtique, qui signifie societé * parce qu'ils vivoient en commun, presque comme font nos Moines. Ils prescrivoient le culte det Dieux à tous les Gaulois, & enseignoienr aux enfans des Nobles, la Theologie, l'Astronomie, la Physique & la Magie naturelle. Ils ne leur donnoient rien par écrit, mais les enseignoient de vive voix, tenant leurs écoles dans des cavernes & dans des forêts. Ils leur recommandoient le silence & le secret, & leur imprimoient fortement la croyance de l'immortalité des ames & de leur transmigration en d'autres corps. Cette doctrine avec l'usage qu'ils avoient des caracteres Grecs, me fait conjecturer qu'ils la tenoient de quelques Disciples de Pythagore, qui pouvoient être venus dans les Gaules : car ces Philosophes se piquoient fort de la propagation de leur doctrine, & voyageoient à ce dessein dans les païs étrangers. On ne faisoit point de sacrifice sans les y appeller. On n'entreprenoit point de guerre que par leur avis.

Les Druïdes, leur pouvoir, leurs fonctions.

* Δρῦς

* *Truid, Trud ou Drud societé.*

Conjecture, qu'ils tenoient leur doctrine de Pithagore.

Les ennemis les reveroient aussibien que ceux de leur parti ; & ils avoient acquis une si haute reputation de justice qu'on leur commettoit les jugements, publics & privez. Ils accordoient les querelles, même lorsque les armées étoient sur le point de se battre ; ils décernoient le prix & les peines, & ils avoient pouvoir d'excommunier. Ils joüissoient d'une entiere exemption, n'étant point obligez de porter les armes, ni de payer aucun tribut. Ils élisoient d'entr'eux un chef, ou pour ainsi dire, un souverain Pontife qui l'étoit toute sa vie. Ils attribuoient de merveilleuses vertus au Gui de Chesne, qu'ils cherchoient, & qu'ils cueïlloient avec de grandes cérémonies, comme aussi l'Oeuf Serpentin, qu'il falloit ramasser à certains jours de la Lune. Ils s'assembloient tous les ans au païs de Chartres, peut-être en l'endroit où est la ville de Dreux ; & tous ceux qui avoient des differends à juger, se trouvoient là. Ils n'égorgeoient pas les victimes, mais laissoient faire cet office à des sacrificateurs, qui dépendoient de leurs ordres.

Etoient exempts de tous tributs de toutes charges.

Gui de Chesne. Oeuf Serpentin.

Leurs assemblées au païs Chartrain.

Nous trouvons aussi des femmes Druïdes, qui se méloient de dire la bonne aventure ; & Pomponius Mela nous marque qu'il y avoit dans l'Isle de * Sena qui est sur les côtes de Cornoüaille, à l'extrêmité de la Basse-Bretagne, certaines Prêtresses qui servoient à l'Oracle d'une divinité dont il ne dit point le nom. Elles étoient au nombre de neuf qui toutes gardoient une virginité perpetuelle, les Gaulois les appelloient *les Senes*, * ou à cause de l'Isle où ils habitoient, ou du mot Hebreu *Coene* qui signifie *Prêtresse*. Ils croyoient qu'elles étoient pourvûës d'un esprit singulier ; qu'elles pouvoient par la force de leurs charmes, émouvoir la mer & les vents, se transfigurer en telles sortes d'animaux qu'il leur plaisoit, guerir les maladies incurables, pénetrer dans l'avenir & le prédire : mais qu'elles ne donnoient des réponses qu'aux navigateurs, & seule-

Femmes Druïdes.

* *Sain.*

* *Il faut lire* Galli-Senas vocant, *non pas* Gallicenas.

ment à ceux qui alloient exprès dans cette Isle pour les consulter.

Les Eubages qui étoient Devins.

Les Gaulois avoient aussi des Devins qu'ils nommoient *Eubages*; on les croyoit très sçavans dans l'art de prédire l'avenir par l'inspection des entrailles des victimes, particulierement des victimes humaines : car lorsqu'ils vouloient consulter les Dieux sur quelque grande chose, ils immoloient un homme, ou à Teutates, ou à Hesus, ou à Taranis, & ils tiroient leurs prédictions sur la maniere dont il tomboit quand on l'égorgeoit, sur celles dont ils voyoient couler son sang, & sur la dissection de ses membres. Je m'imagine que c'étoit ces Eubages, & non pas les Druïdes, qui avoient introduit ces barbares & superstitieux sacrifices, & qu'avec le tems ces deux sortes de gens s'étant confondus & mélez ensemble, les Druïdes s'y adonnerent aussi. Nous lisons dans Suetone, que l'Empereur Claudius défendit aux Gaulois d'immoler des hommes, ce qui avoit déja été défendu aux Romains par Auguste. Pline passe plus outre, il assûre que Tibere ôta les Druïdes, mais s'il fit un Edit pour cela, il faut croire qu'il ne fut pas executé, puisque ce même Auteur en parle ailleurs comme de gens qui subsistoient encore : qu'on voit dans Tacite, qu'ils se méloient de pronostiquer durant la guerre de Civilis; & dans Vopisque, qu'une Druïde prédit à Dioclétian qu'il seroit Empereur.

Gaulois immolent des hommes.

Druïdes abolis.

Je croi qu'on peut mettre aussi au rang des personnes sacrées, les Poëtes ou Bardes, qui étoient fort considerez parmi les Gaulois, aussi bien que parmi les Germains. Ils chantoient en vers les plus grands secrets des sciences sublimes, les loüanges des Dieux & les beaux faits d'armes. Ils servoient comme de trompettes pour animer ceux qui alloient au combat, par le recit des belles actions des anciens Preux, & consignoient à la posterité celles de leur tems par leur poësie. Toute-fois ils ne la mettoient point par écrit, elle s'apprenoit par cœur, & se laissoit par traditive. Mais il n'est pas besoin de m'arréter à particulariser toutes ces choses : assez d'autres Ecrivains les ont examinées par le menu; & d'ailleurs, la plupart de ces coûtumes s'étoient abolies par le tems, ou changées, aussi bien que les mœurs des Gaulois, qui avoient pris celles des Romains.

Pourquoi l'Auteur ne s'étend pas davantage sur la Religion & les coûtumes des Gaulois.

II. Tout l'Univers gemissoit sous la tirannie du Prince des tenebres, quand le Soleil de justice se leva pour éclairer ceux qui étoient à l'ombre de la mort. Les rayons de son Evangile, s'épandirent sur les Gaules, presque aussi-tôt que sur les autres Provinces de l'Empire. Elles furent éclairées, selon saint Epiphane, par la visite & par les prédications de S. Luc l'Evangeliste, & selon S. Isidore, par celles de l'Apôtre saint Philippe. Le même saint Epiphane & Theodoret, disent pareille chose de Crescent Disciple de saint Paul, parce qu'ils croyoient aussi bien qu'a fait Eusebe, que le mot de *Galatie*, qui est dans la deuxiéme Epître à Thimothée, signifie la Gaule. L'Eglise de Vienne le reconnoit pour son premier Pasteur; & quelques-uns même ont crû que saint Paul y avoit préché la Foi allant en Espagne. Et certes, il est constant par le témoignage de Theodoret, & des saints Athanase, Epiphane, Jerôme & Chrisostome, Auteurs irreprochables, qu'il alla en ce païs-là, Or s'il y fut par terre, il faut bien dire qu'il prit son chemin par les Gaules. Marseille se vante d'avoir reçû les premieres semences du Christianisme par le ministere du Lazare, & Aix par celui de saint Maximin:

L'Evangile de JESUS-CHRIST apporté dans les Gaules par S. Luc, S. Philippe, S. Paul, & S. Crescent.

lesquels comme elles disent, étoient venus là de Jerusalem avec Marthe & Madeléne. Paris celébre aussi pour son Apôtre le glorieux saint Denis, qu'elle nomme l'Aréopagite, & regarde Montmartre, comme un trophée qui s'éleve en l'honneur de sa victoire; mais le sentiment de plusieurs sçavans hommes ne s'accorde pas avec l'opinion de ces trois villes.

Du reste, il ne faut point douter, que le zele qui transportoit les Apôtres, & leurs Disciples jusqu'aux Indes, n'en ait amené plusieurs dans la Gaule, qui étoit si voisine de l'Italie, si facilement accessible, si polie par l'etude des belles lettres, & si souvent visitée par les Empereurs; mais il seroit mal-aisé de montrer qu'ils y ayent fondé des Eglises, & laissé des successeurs. Voici les premiers & les plus anciens de ceux qu'on sçait constamment y avoir planté la Foi. Photin ou Potin à Lion, Juste, ou selon quelques-uns, Crescent à Vienne: Trophime à Arles, Maximin à Aix, Paul à Narbonne, Saturnin à Toulouse, Martial à Limoges, Fronton à Perigueux, Vincent à Daqs, Georges au Puy, Eutrope à Saintes, Austremonius à Clermont en Auvergne, Ursin à Bourges, Peregrin à Auxerre, Altin à Orleans, Gratien à Tours, Aventin à Chartres, Julien au Mans, Clair à Nantes: il y en eut encore un autre de ce nom à Alby, Savinien à Sens, Sanctin à Meaux, Denis à Paris, Taurin à Evreux, Nicaise à Roüen, Firmin à Amiens, Lucien à Beauvais, Sinicius à Soissons, Potentien à Troyes, Xiste à Reims, Memmius * à Châlons, Clement à Metz, Eucharius à Treves, Maternus à Cologne. La ville de Langres honore aussi Benigne pour le premier Auteur de sa Foi; mais il n'étoit pas Evêque, ainsi il ne peut être reputé fondateur d'une Eglise, parce que de tout tems les Evêques étoient les seuls qui avoient ce pouvoir, comme étant de droit divin les vrais chefs des Fidéles, & les successeurs des Apôtres.

Les premiers Evêques des Gaules.

* *Vulgairement* S. Mauge.

La question est de sçavoir en quel tems ces saints Evêques ont prêché l'Evangile. Nous sçavons bien que la plûpart de ces Eglises rapportent le tems de leurs fondateurs à celui des Apôtres, & leur mission directement à S. Pierre ou à saint Clement: mais beaucoup de gens qui ont fort étudié ces temslà, disent, qu'en cela elles ont moins cherché la verité, que l'honneur de paroître anciennes. Ils disent que cette passion s'accrût plus fort au préjudice de la vraye antiquité, vers le huitiéme & neuviéme siécle, lorsqu'abondant en richesses & sous des Princes très-pieux, elles se mirent à contester de leur rang & de leur dignité, avec tant de chaleur, qu'elles employerent même l'autorité des Conciles & celle des Papes, pour persuader leur tradition, ainsi nous voïons trois Conciles assemblez & des décisions des Papes, pour faire croire que S. Martial avoit été envoyé à Limoges par saint Pierre. Ils ont remarqué de plus, que quand les Sieges Episcopaux ont rapporté la mission de leurs premiers Evêques à S. Clement, les Métropolitains l'ont souvent rapportée à saint Pierre même. Par exemple, l'Eglise de Reims, à cause qu'elle voyoit que ceux de Châlons soûtenoient que leur saint Memmius avoit été envoyé par saint Clement, renvia sur eux, & s'avisa de dire, que son saint Sixte avoit eu sa mission de saint Pierre meme, quoiqu'avant cela l'Archevêque Hincmar fort jaloux de sa grandeur & de celle de son Siege, eût assuré que ce premier Evêque de Reims avoit eu sa mission seulement du Pape saint Sixte. Pareillement celle de Sens pour préce-

La plûpart des Eglises rapportent la mission de leurs fondateurs aux Apôtres ou à leurs Disciples.

der celle de Paris, qui croyoit avoir reçu saint Denis du Pape Clement, se venta que saint Savinien lui avoit été envoyé par saint Pierre.

Croyance de quelques uns, que les Evêchez n'ont été établis que dans le troisiéme siécle.

Ces Critiques disent donc que la plus grande part des Evêchez des Gaules n'a commencé que bien avant dans le troisiéme Siécle ; & ils se fondent principalement sur deux passages, l'un de Severe Sulpice, & l'autre de Gregoire de Tours. Le premier parlant du martyre de saint Photin & des Fidéles de l'Eglise de Lyon, dit *que ce fut alors premierement qu'on vit des Martyrs dans les Gaules, la Religion Chrétienne ayant été reçûe un peu tard au deçà des Alpes.* L'autre écrit, *que sous l'Empire de Decius vers l'an 250. la Cité de Toulouse commença d'avoir un Evêque, qui fut Saturnin, & qu'il fut envoyé de Rome avec six autres pour prêcher l'Evangile dans les Gaules, sçavoir Gratien à Tours, Trophime à Arles, Paul à Narbonne, Denis à Paris, Austremonius à Clermont, & Martial à Limoges*; d'où ils tirent cette conséquence, que puisqu'on voit clairement par-là que trois de ces Eglises sçavoir Arles, Narbonne, & Limoges se trompent de rapporter leurs premiers Evêques aux Apôtres, on peut bien présumer la même chose de toutes les autres. Que si on leur dit, qu'il est peu croyable que la Foi, qui avoit été prêchée jusqu'aux extrémitez de la terre, & parmi les Barbares, ne l'eût pas été que fort tard dans les Gaules : ils répondent qu'en matiere de fait, il faut d'autres preuves que des conjectures, & qu'on ne doit point admettre des choses dont il n'y a point de témoignage par Ecrit. Et sur la tradition qui leur est contraire, ils disent qu'en ces matieres elle ne fait point de foi si elle est seule, encore moins quand elle est contestée, & point du tout quand elle est fortement refutée. Ils ajoûtent, pour confirmer leur opinion, que dans les tabulaires ou catalogues des Evêchez aprés les premiers Evêques qui avoient été envoyéz par les Apôtres, il y a un espace de deux cens ans, qui n'est rempli de rien, ou seulement de suppositions faciles à convaincre de faux.

Les deux passages qui la favorisoient.

Réponse à leurs raisons.

Les autres répliquent sur les deux passages alleguez, premierement sur celui de Severe, qu'il peut bien être vrai pour la premiere clause qui parle des Martirs, s'il entend des Martirs éclatans, & où il ait été répandu beaucoup de sang, mais non pas pour ceux où l'on n'auroit fait mourir que deux ou trois personnes, mais qu'absolument parlant, il est faux pour le tems de la reception de la Foi dans les Gaules. En effet Photin & Irenée ne sont-ils pas beaucoup au dessus du troisiéme Siécle ? Et est-il croyable qu'il n'y eût alors que l'Eglise de Lyon établie dans les Gaules ? Et quant au passage de Gregoire de Tours, ils répondent qu'il n'y faut pas faire trop de fondement : car ne dit-il pas ailleurs qu'Eutrope Evêque de Saintes, fut envoyé en Gaule par S. Clement, & Ursin de Bourges, par les disciples des Apôtres ?

Si ces deux villes eurent des Evêques, pourquoi en refuseroit-on à d'autres plus considerables, comme sont Arles, Treves & Lyon ? Bien plus cet Auteur ne se contredit-il pas lui-même sur le fait de S. Saturnin, vû qu'il écrit en son livre des Miracles c. 4. qu'il fut envoyé par les Disciples des Apôtres ? Pour ce qui est du vuide qu'on voit dans les tabulaires ou catalogues, ils disent que la confusion des tems, & la violence des Tirans, ont fait perdre les actes & les noms des Evêques, & que ceux des fondateurs seulement se sont conservez, parce qu'ils étoient gravez trop avant dans la memoire des Chrétiens, pour en être effacez ; d'ailleurs, qu'il se peut faire que les perse-

cutions ayent été si grandes & si violentes, que ces Eglises auroient été longtems destituées de Pasteurs, & que pour ce sujet, le Pape auroit envoyé Saturnin & les autres ci-dessus nommez. On peut ajoûter que les termes de Severe ne portent pas que la Foi n'y ait été prêchée de bonne heure : mais qu'elle y ait été reçûë *un peu tard*; ce qui arriva peut-être parce que les cœurs des Gaulois n'y étoient pas disposez ou que la semence de l'Evangile fût étouffée peu après qu'elle y eût germé.

Photin Evêque de Lyon.

Quoi qu'il en soit, Photin Evêque de Lyon est le plus ancien Evêque dont on ait quelque monument bien autentique. Deux célebres Auteurs qui ont écrit l'Histoire Ecclesiastique, Eusebe en Orient dans le quatriéme Siecle, & Severe Sulpice dans la Gaule vers le commencement du cinquiéme, nous apprennent qu'il souffrit le martire vers l'an cent soixante dix-sept ou soixante dix-neuf, étant plus que nonagenaire. S'il avoit gouverné cette Eglise cinquante ans, comme on le dit, il faudroit qu'elle eût commencé vers l'an cent vingt-sept. Il étoit venu d'Asie, d'où il avoit pû être envoyé par quelques Disciples des Apôtres; & voilà d'où procedoit l'union de cette Eglise avec celles de ces païs-là. Il est à croire que celle de Vienne qui sembloit être comme sa sœur, prit naissance au même-tems. Pour les autres, je ne vois pas qu'on puisse bien assûrer celui de leur fondation, si peut-être on ne veut avoir recours à leurs Legendes, & à des traditions qui sont mélées de beaucoup de choses fabuleuses, ou si l'on ne veut croire ce que dit Gregoire de Tours de la mission de Saturnin, & de six autres Evêques. Il est certain que la plûpart de ceux qui ont fondé des Eglises dans les Gaules y ont été envoyez par le saint Siege de Rome; mais cela n'est pas vrai de tous, quoiqu'en dise le Pape Innocent I. car outre que Photin fut envoyé d'Asie, ainsi que les plus doctes le prouvent par de très-fortes raisons, Marcellin premier Evêque d'Embrun vint d'Afrique, & avec lui Domnin & Vincent, qui établirent l'Eglise de Dieu, & y tinrent le Siege l'un après l'autre; & d'ailleurs on sçait que plusieurs Eglises en ont immediatement produit & fondé d'autres.

On a peu de choses des Regles, & des coûtumes de la primitive Eglise, faute d'Ecrivains.

III. Nous ne sçaurions représenter la maniere dont ils enseignerent la doctrine de JESUS-CHRIST, ni leur conduite, leur discipline, & les réglemens qu'ils suivirent, qu'en regardant ce qui se pratiquoit dans les autres Provinces de l'Occident & de l'Orient. Encore ne nous est-il pas possible de remarquer tout ce qui seroit necessaire pour ce sujet; car à peine un siecle entier nous peut il fournir trois ou quatre personnes qui aient écrit dans chaque Diocese de l'Occident. J'appelle un *Diocese* le corps de plusieurs Provinces, qui avoit un Préfet du Prétoire. Ces saints Prelats suivoient l'exemple des Apôtres, qui par une conduite toute contraire à celle des Philosophes de ce tems-là, mettoient plutôt la sagesse dans la pratique de la vertu, que dans des discours étudiez, & qui n'écrivoient rien que lorsque de grandes occasions les y obligeoient. D'ailleurs chaque Eglise avoit très-peu de choses qui lui fussent particulieres; mais toutes suivoient avec beaucoup de soin ce que les Apôtres avoient enseigné touchant les Mysteres sacrez, la police & le gouvernement spirituel. Et pour ce qui est des loix civiles, de la forme des jugemens, & de la disposition exterieure, elles n'en avoient point d'autres que celles de l'Empire, s'accommodant autant qu'elles pouvoient à l'ordre civil, lorsqu'il n'étoit pas contraire à la Loi de Dieu. La doctrine des principaux points de la foi, & qu'ils jugeoient ab-

Sa doctrine est comprise dans le Symbole des Apôtres.

solument nécessaire, est comprise dans le Symbole des Apôtres. L'Eglise le nomme ainsi, ou parce qu'ils l'ont redigé, ou parce qu'il contient un sommaire de la croyance qu'ils lui ont laissé. Nous le voyons presqu'en même terme dans S. Irenée, excepté que ce Pere en a un peu étendu les derniers articles. Toute la croyance, s'il faut ainsi parler, n'y est pas entierement developpée, mais elle y est toute implicitement : car comme on l'aprenoit aux Catecumenes, & qu'il étoit public & connu même des Payens, les Chrétiens n'y avoient pas mis clairement tous leurs grands mysteres, parce qu'ils desiroient les tenir fort cachez aux profanes non seulement celui de l'Eucharistie, mais aussi de tous les autres Sacremens.

Unité de l'Eglise & de la croyance par tout l'Univers.

» Cette foi étoit uniforme par tout, l'E-»glise universelle la conservoit aussi par-»faitement. Une dans tous les endroits »du monde, que si elle n'eût été qu'une »seule & même maison. Elle n'avoit qu'-»une croyance, comme n'ayant qu'une »ame & qu'un cœur, & elle l'enseignoit »de la même sorte, comme n'ayant »qu'une bouche. Les langues étoient »differentes par les diverses Provinces »de l'Univers, mais le sens de la tradi-»tion étoit par tout de même. Comme Dieu n'a créé qu'un soleil, il n'avoit donné qu'une même lumiere de foi pour é-» clairer tout le monde, le plus éloquent» & le plus docte, non plus que celui qui» l'étoit le moins, n'y pouvoit rien ajoû-» ter ni en rien ôter.» C'est le sens des paroles de S. Irenée, lequel en un autre

Avis de S. Irenée aux trop curieux.

endroit pose pour regle, qu'on ne doiassûrer aucune chose que ce que JESUS-CHRIST a enseigné, & ce que les Apôtres ont annoncé, & que quand il s'agit de cette tradition, il faut consulter les Eglises fondées par les Apôtres. Il donne aussi cet avis, que pour ne pas tomber dans les erreurs, il ne faut pas rechercher avec trop de curiosité les raisons de la conduite de Dieu, & l'intelligence de ce qu'on trouve de plus obscur dans les Ecritures. Aussi un Auteur * Payen a t'il remarqué que l'Empereur Constantius avoit troublé toute l'Eglise, en alterant la foi Chrétienne qui étoit simple & entiere, par une recherche superstitieuse, & par des questions embarrassées, d'où nâquit une infinité de disputes, qui en effet n'étoient que de mots, mais qui formerent de veritables contentions entre les Chrétiens.

* *Ammian Marcellin.*

Les instructions qu'on donnoit aux Neophites.

Ils instruisoient les Neophytes de la maniere de recevoir les Sacremens; de leur usage & de leurs effets, specialement du Bapteme, de l'Eucharistie, & de la Confirmation, leur faisant connoître à quoi ils s'engageoient en les prenant, & ce que JESUS-CHRIST demandoit de ses Disciples. Ils vouloient qu'ils aprissent leurs obligations dans les Evangiles & dans les Epîtres des Apôtres. Ils leur en recomandoient la lecture avec beaucoup de zele, & leur marquoient ce qu'il y avoit de plus utile pour leur édification, mais ils n'oublioient pas de leur expliquer ce qu'il y avoit d'obscur, & qui se pouvoit tirer en mauvais sens, ou par l'ignorance ou par la tromperie des Heretiques.

Leurs principaux devoirs étoient l'étroite observance des comandemens de Dieu, l'éloignement de l'amour du monde, une moderation exemplaire en toutes leurs actions, un zele extraordinaire à assister tous les hommes, leurs freres premierement, & ensuite les étrangers; enfin le soin de fuir toutes les choses vaines, & tous les divertissemens profanes * qui dissipent trop l'esprit & le détourne de se porter en haut. Ce détachement avoit pour fin principale de les unir avec Dieu, & entr'eux-mêmes par une charité toute spirituelle, & d'élever toutes leurs pensées & leurs desirs vers les choses de l'autre monde. Il ne faut

* *Le jeu, la danse, la Comedie, & autres spectacles.*

donc point s'étonner s'ils méprisoient la vie présente, & s'ils ne craignoient point la mort, puisqu'ils se détachoient avec tant de soin de tout ce qui peut rendre la vie agréable, & la mort terrible.

Grande fraternité & charité entre les premiers Chrétiens.

La charité dans les premiers siecles étoit si fervente & si universelle parmi eux, qu'on pouvoit dire que tout le Christianisme n'étoit qu'une famille. Il sembloit qu'ils fussent tous liez ensemble d'une étroite parenté; les jeunes honoroient les vieux comme leurs peres; les vieux aimoient tendrement les jeunes comme leurs propres enfans, les égaux se cherissoient comme freres; les nobles & les riches ne s'élevoient point au-dessus des autres; l'humilité de la Religion qu'ils professoient, avoit pour ainsi dire, aboli toutes les différences des conditions, & introduit une égalité parfaite. Les esclaves ne se mettoient pas en peine d'obtenir leur liberté; & les maîtres n'abusoient point de l'autorité qu'ils avoient sur eux. Ceux-là faisoient gloire de servir pour l'amour de Christ qui s'étoit fait esclave : ceux-ci ne dedaignoient point de les traiter de libres, se souvenant que ce bon Maître avoit acquis la liberté à tout le genre humain. Les Fidéles partageoient entr'eux les biens & les maux, & étoient toûjours prêts de se donner une mutuelle assistance. Bien qu'ils fussent tous pauvres de volonté & d'esprit, ils ne permettoient point que pas un de leur freres souffrît les miseres de la pauvreté. Leurs maisons étoient ouvertes à tous les étrangers, pourvû qu'ils apportassent des lettres ou certificats de leur foi. Les femmes qui ne sortoient jamais que pour aller à l'Eglise, & pour des œuvres de charité, visitoient & servoient les malades, & ne dédaignoient point les ministéres les plus vils, croyant rendre à JESUS-CHRIST le service qu'elles rendoient à un Chrétien.

Usage des Sacremens.

IV. On voit dans l'Histoire Ecclesiastique & dans les Peres, l'usage & la pratique qui s'observoit pour la prédication, pour le Baptéme, & pour les autres Sacremens; comme aussi pour l'ordre du ministére. Nous en tirerons sommairement ce qu'il y a de plus essentiel.

La Prédication ne se faisoit que par des Evêques.

La Predication étoit la plus importante & la plus nécessaire de toutes les fonctions; & faisoit le principal emploi des Apôtres & des Evêques. Les Prêtres & les Diacres l'exerçoient aussi publiquement; mais les simples Fidéles ne pouvoient instruire qu'en particulier; & s'ils expliquoient l'Ecriture en certaines occasions c'étoit par l'ordre des Evêques & en leur présence. Il est arrivé quelquefois que des laïques & des femmes même ont annoncé la Foi aux Infidèles, lorsqu'il n'y avoit point de Clercs pour le faire; mais quand ils les voyoient disposez à les recevoir, ils ne passoient pas plus outre, & les avertissoient de chercher des Pasteurs. Dans l'Eglise d'Occident, les Prêtres durant plusieurs siecles n'ont point prêché en présence de l'Evêque; & même Sidonius Apollinaris Evêque de Clermont, s'excuse de ce qu'il parle devant un Metropolitain. S. Augustin fut le premier Prêtre, ou au moins l'un des premiers, à qui les Evêques défererent cet honneur; qui après fut communiqué aux autres personnes de même rang.

Du Baptéme.

Le Baptême ne se donnoit aux adultes qu'après de longues & amples instructions ou catecheses, & après qu'on les y avoit diposez par les abstinences, par l'oraison, par les aumônes & par les jeûnes, qui duroient ordinairement quarante jours, & tout au moins huit. Ils confessoient publiquement les grands crimes qui étoient notoires, mais non pas les secrets. Avant

qu'ils eussent reçû ce Sacrement, on les nommoit Cathecumenes. Il n'y avoit point d'âge préfixe pour les admettre à cet état, ni d'espace de tems determiné pour y demeurer. Dans le troisiéme siecle & dans le quatriéme, l'Evêque leur imposoit les mains pour les initier au Cathecumenat. Ils n'assistoient point à la célébration des Mistéres; mais seulement au service divin jusqu'à la fin de l'Evangile, puis étoient congediez avant l'offertoire du Sacrifice.

Durant plusieurs siecles on baptisoit en plongeant le Cathecumene dans l'eau par trois fois, selon l'usage le plus commun. On rangeoit les femmes d'un côté, les hommes de l'autre, au moins quelque voile entre deux, & ils étoient tous nuds, ayant été dépoüillez par des personnes du même sexe. Le respect de ce grand Mistére les empêchoit d'avoir honte de leur nudité. L'Evêque leur détachoit leur ceinture, les Diacres deshabilloient les hommes, & les essuyoient après l'immersion & l'onction, & les Diaconesses rendoient ce service aux femmes. Les trois immersions étoient jugées, sinon tout-à-fait néceſsaires, au moins utiles & bien séantes, jusqu'au tems de S. Gregoire le Grand, lequel ayant appris que les Ariens d'Espagne baptisoient de cette sorte, & que par-là ils prétendoient marquer qu'il y avoit trois natures dans les trois personnes divines, ordonna qu'on ne plongeroit plus qu'une fois.

S'ils ne se portoient pas bien, on se contentoit de les asperger; mais les *Cliniques* ou *Grabataires*, qu'on baptisoit dans le lit, ne pouvoient être reçûs aux ordres sacrez. On conferoit aussi le Baptéme aux enfans, & les sçavans disent que dès le commencement on condamnoit la superstition de ceux qui vouloient attendre le huitiéme jour, c'est-à-dire, le Dimanche. Nous voyons que du tems de Clovis, c'étoit la pratique commune de les immerger. Nous marquerons les principales cérémonies qu'on y observoit. Lorsqu'on les avoit dépoüillez, on les faisoit renoncer à Satan & à ses pompes, étant tournez vers l'Occident, tenant les poings fermez, remuant & demenant les bras comme des athletes préts à combattre le diable. l'Evêque leur mettoit alors la main sur la tête. Après cette renonciation, on leur faisoit faire une sommaire profession de foi, étant tournez vers l'Orient, & ayant les yeux & les mains levées au Ciel, puis on les baptisoit. On les oignoit par deux fois sans parler du Crême de la Confirmation. La premiere, dès qu'on les avoit deshabillés, aux épaules & à la poitrine. La deuxiéme après le Baptéme sur le haut de la tête, & puis au front avec le Crême de salut. Je trouve que les Grecs prenant de l'huile dans le creux de la main, les oignoient par tout le corps, avec trois signes de croix. Voilà les plus remarquables cérémonies: mais il s'en pratiquoit aussi d'autres, comme de leur mettre du sel dans la bouche, de leur faire goûter du lait & du miel, & de les revêtir d'habits blancs. C'étoit une espéce d'aube qu'ils serroient avec une ceinture; ils la portoient huit jours, & la quittoient dans l'Eglise, comme ils l'y avoient prise. Ces habits leur étoient administrez par celui même qui administroit le Baptéme; les riches en fournissoient aux pauvres. Il me semble, si j'entens bien Yves de Chartres, qu'encore dans le douziéme siecle tous les Chrétiens célébroient la fête de Pâques en robes blanches. La plûpart de ces choses ne se pratiquent plus aujourd'hui; mais on a toûjours crû que l'Eglise pouvoit changer & multiplier ces cérémonies, & pourtant qu'il falloit retenir avec beaucoup de respect les anciens usages. Les adul-

tes ne se hâtoient pas de recevoir le Baptême ; de sorte qu'avec le tems cet abus se glissa, que plusieurs ne le recevoient qu'à l'article de la mort. Lorsque les Eglises furent établies en pleine liberté, on remettoit le plus grand nombre des Cathecumenes au tems de Pâques & de la Pentecôte, afin qu'on les put instruire plus commodement tous ensemble, & qu'ils se disposassent mieux par le jeûne de toute l'Eglise, mais on ne laissoit pas de conférer le Bapteme en d'autres tems, s'il y avoit quelque raison pressante. Avant que les Chrétiens eussent la liberté d'avoir des Eglises, on baptisoit dans les maisons. Quand ils en eurent, on construisit les Baptistaires proche la porte ; car au sortir de-là les baptisez entroient dans l'Eglise pour y recevoir la Confirmation. Il n'y en avoit d'ordinaire qu'un à chacune ; & on y mettoit des Reliques des Saints. Les Fonts baptismaux étoient en terre, on y descendoit par degrez. On y menoit les Cathecumenes avec des Cantiques de joye dans le quatriéme siecle, & on y ajoûta la Croix que l'on portoit devant ; puis des cierges, des parfums odorans, des tapisseries, & des voiles sur lesquels on peignoit des histoires saintes.

De la Confirmation. Le Baptéme étoit suivi de la Confirmation ; elle se donnoit par l'imposition des mains & avec la Crismation, c'est-à-dire, l'onction au front avec du Crême. On la conferoit toûjours après le Baptême, & le même jour, dans l'Eglise attenante au Baptistaire quand l'Evêque s'y trouvoit ; & s'il ne s'y trouvoit pas, on lui menoit les baptisez qu'il oignoit aussi-tôt de ce Crême sans attendre la fête de Pâques ou de la Pentecôte.

De l'Eucharistie. On sçait que le Baptême & la Confirmation ne se prenoient qu'une fois, mais l'Eucharistie au commencement se recevoit presque tous les jours, & premierement après le Baptême, & par les enfans même. Ils estimoient ce Sacrement de si grande efficace, qu'il y en avoit qui le donnoient aux morts, le mettant sur leur poitrine. L'Eglise obvia bien-tôt à cet abus. Tous ceux qui assistoient à la liturgie y communioient ; mais cette premiere dévotion se ralentit après le cinquiéme siecle, de telle sorte qu'il fallut ordonner aux Prétres même, de ne point célébrer sans communier. Gennadius qui a écrit vers la fin de ce siecle-là, ayant conseillé dans son livre des Dogmes Ecclesiastiques, de se contenter de participer les Dimanches à la Communion, on embrassa depuis cette maxime, à cause de l'autorité de S. Augustin, auquel on attribuoit ce livre. Tous les assistans, hommes & femmes recevoient ordinairement l'Eucharistie sous les deux especes : néanmoins il y avoit quelquefois des cas où l'on n'en donnoit qu'une ; sçavoir, celle du pain aux personnes adultes, & celle du vin aux enfans. Mais c'étoit une hérésie de croire qu'il étoit mauvais de prendre la coupe comme le croyoient les Manichéens, qui disoient que le vin étoit le venin du dragon ; aussi les discernoit-on à cette marque d'avec les Orthodoxes.

Quand l'usage en devint moins frequent.

On la recevoit sous les deux especes.

La vénération que les Chrétiens ont toûjours euë pour ce Mistére, se connoît assez par le soin avec lequel ils le cachoient aux Cathecumenes ; par la maniere dont ils en parloient aux Fidéles, par les titres qu'ils lui donnoient, d'Auguste, de terrible, & d'adorable, par les riches vases, dont ils se servoient pour l'administrer, quoiqu'en toute autre chose ils fussent dans une merveilleuse simplicité & pauvreté. Ajoûtez-y la coûtume qu'ils avoient de le faire consumer aux enfans, quand il commençoit à se gâter, ou de le jetter au feu quand

Preuves de la présence de J. C. en l'Eucharistie.

il l'étoit tout-à-fait. Ce qui montre assez outre plusieurs autres preuves, que l'Eglise avoit dès-lors les mêmes sentimens qu'elle a aujourd'hui, touchant la presence de JESUS-CHRIST en ce Sacrement, & qu'après l'invocation * ce n'est plus un pain commun, mais qu'il devient Eucharistie, qui est composée de deux choses, l'une terrestre, l'autre céleste, que nous sommes nourris du corps de JESUS-CHRIST, que c'est l'oblation & le sacrifice du nouveau Testament, dont les Prophétes ont parlé, & qu'il est inutile à ceux qui ne l'accompagnent pas d'offrande interieure, comme le sacrifice de Caïn lui fut inutile. Ils se préparoient à ce Mistére par le chant des Pseaumes, & par la lecture des saintes Ecritures. Ils dressoient un Autel au milieu de la premiere partie du Temple, qui étoit de bois ou de pierre en forme de table. On l'entoura de barrieres, & on le couvrit de tapis & de napes très-fines, lorsque le Christianisme fut en liberté. Comme ils s'assembloient au tems des persécutions dans les grottes ou cimetieres souterrains où l'on inhumoit ceux qui avoient été martirisez, le plus souvent ils dressoient cet Autel, sur quelqu'un de ces corps saints, & ils n'en firent aucun, depuis que le calme leur eût donné des Temples, où ils ne missent des Reliques de ces glorieux combatans: coûtume qui dure encore aujourd'hui.

* Irenée l. 4. ch. 34. & l. 5. ch. 20.

Offrande de pain & de vin.

Le Prêtre célébroit le visage tourné vers le peuple, & les Laïques offroient du pain & du vin. Après qu'il avoit beni tous ces dons ensemble, il en separoit une partie pour la nourriture des pauvres, & consacroit l'autre au corps & au sang de JESUS-CHRIST. Ils offroient aussi les prémices de leurs fruits, particulierement de leurs bleds & de leurs raisins, & quelquefois celle du lait & du miel pour les enfans. Remarquez que par ce mot d'enfans, on entendoit tous les Cathecumenes, auquel en effet on en donnoit à manger. L'offrande de ces prémices étoit un acte pour reconnoître que Dieu étoit le créateur & le donateur des biens temporels, comme des spirituels. L'usage des vases d'or & d'argent pour la célébration des sacrez Mistéres s'introduisit de bonne heure, il y en avoit abondance dans le cinquiéme siécle. On les consideroit comme choses sacrées, & la profanation en eût passé pour un grand crime; mais dans les nécessitez publiques on les brisoit pour en distribuer le prix aux pauvres, quoiqu'il y en eût qui en fissent scrupule. Ils se servoient des mêmes termes dont on se sert aujourd'hui * pour élever les cœurs à Dieu, & faisoient commémoration des vivans, & des morts qui étoient trepassez dans la communion de l'Eglise, particulierement des Martirs. Ils adoroient JESUS-CHRIST dans l'Eucharistie, & avant que de le recevoir, ils recitoient l'Oraison Dominicale, le Prêtre disant à chacun de ceux qu'il communioit, *C'est ici le corps de Christ*, & le communiant répondant *Amen*.

* Sursum corda.

Instruction & prieres.

Ces choses se faisoient avec quelque diversité, selon les lieux & les tems, mais par tout on commençoit l'assemblée par l'instruction à laquelle tout le monde étoit admis. Et elle contenoit la lecture de quelques chapitres de l'Ecriture Sainte, comme des Epîtres des Apôtres, des Evangiles, des Prophétes, & après cela une sorte de prédication. Cela fait on renvoyoit honnétement les Cathecumenes & les pénitens; puis on commençoit à préparer le Sacrifice. Pour ce qui est du reste du service divin, nous apprenons d'une lettre de Pline le jeune à Trajan, qu'ils s'assembloient tous les matins devant le jour pour chanter des hymnes à l'honneur de J. C. Les Conciles tenus

dans les Gaules pendant le cinquiéme siécle, ordonnent que les Clercs qui se trouveront dans les villes, assisteront à Matines. Nous y voyons aussi la distinction des heures Canoniales qui se disoient chacune à l'heure dont elles portent le nom; mais on ne voit pas que cela se fit publiquement dans l'Eglise. Nous parlerons ci-après de ces heures. Durant la violence des persécutions, les Fidéles s'assembloient dans des lieux écartez, dans des caves, dans des vaisseaux sur la mer, dans des bois, enfin où ils pouvoient; mais le plus souvent dans les grottes qui leur servoient de cimétieres. Toutefois la Dédicace de l'Eglise est très-ancienne; car ils en eurent dès le tems des Empereurs Alexandre & Philippe; mais Diocletian les renversa toutes. Elle se faisoit avec beaucoup de cérémonies, & beaucoup de réjoüissances. Les Evêques s'assembloient pour ce sujet, & tous ensemble offroient le divin Sacrifice dans la nouvelle Basilique, l'un d'eux faisant un discours sur le sujet de cette solemnité. La consécration de l'Autel faisoit partie de celle de l'Eglise: on avoit accoûtumé d'en oindre la table avec de l'huile sacrée; & on enfermoit dessous les cendres de quelque Martir, comme nous l'avons dit. Ceux qui vouloient contracter mariage, se présentoient aux Prêtres pour recevoir la bénédiction nuptiale, qui se donnoit sur le consentement des deux parties dans les assemblées, & pendant la célébration des Mistéres. Sans cela il étoit fort suspect d'impureté, & passoit auprès des plus réglez presque pour un concubinage. Du commencement la différence de Religion n'y apportoit point d'empéchement; mais l'Eglise en ayant vû plus d'exemples de perversion que de conversion, ne le voulut plus souffrir. Celle des Gaules le condamnoit entre proches; & le Concile d'Agde borna ces degrez de proximité à celui de cousin germain. Plusieurs y ont cru, quelque tems meme après la résolution contraire du Pape Innocent premier, que l'adultere de l'une des parties le rompoit. Pour les secondes nôces, il est certain que l'Eglise ne les a jamais absolument condamnées; mais comme elle croyoit que c'étoit une marque d'incontinence, elle ne les sanctifioit pas de sa bénédiction comme elle faisoit les premieres.

En quels lieux s'assembloient les Chrétiens avant qu'ils eussent des Eglises.

Du mariage.

Nous voyons dans les premiers siecles qu'on portoit l'Eucharistie aux absens; mais il y a peu d'exemples, que les malades étant à l'extrêmité, excepté ceux qu'on avoit mis en pénitence publique, la demandassent pour Viatique; soit qu'on eut soin de la leur porter tous les Dimanches, & autres jours d'assemblée, soit que la prenant souvent, comme ils faisoient quand ils étoient en santé, ils crussent qu'il n'étoit pas besoin de donner cette marque qu'ils mouroient dans la communion de l'Eglise, soit enfin qu'ils eussent toûjours chez eux de ce pain des Anges, puisqu'ils en emportoient, & qu'ainsi ils le pussent prendre eux-mêmes dans leurs maladies.

Viatique.

Quand elles étoient un peu fâcheuses, ils appelloient les Pretres suivant le conseil de l'Apôtre saint Jacques, pour se faire oindre par eux. C'avoit été une coûtume parmi les Juifs, d'appliquer à toutes les maladies le baume qui est une huile fort salutaire, & pour lors assez commune en Judée, où la plante dont on la tire, avoit été apportée d'Arabie. Les gens pieux y ajoûterent des prieres; les Chrétiens les imiterent, & parce que le baume est rare, ils se servoient d'huile, & oignoient pour tous les maux. Mais il y avoit une onction, quand la maladie étoit dangereuse qu'ils croyoient, & qui est en effet un Sacrement, qu'on a depuis appellé l'Extrême-Onction. Il nous

Sacrement de l'Extrême-Onction.

Chap. 9. eſt inſinué dans S. Marc, * & dans l'Epître de S. Jacques, & il en eſt parlé dans la Lettre du Pape Innocent I. à Decentius, où il dit que cette huile doit » être faite par l'Evéque, qu'on ne la doit » point donner à ceux qui ſont en pénitence, non plus que les autres Sacremens, & qu'il eſt permis non-ſeulement » à l'Evéque, non-ſeulement aux Prêtres » de s'en ſervir, mais auſſi à tous les Chrétiens, * dans leur néceſſité, ou dans celles des leurs. Dieu béniſſoit ſouvent ce reméde, & on en reſſentoit de prompts & merveilleux effets en l'ame & au corps.

Ce paſſage eſt diverſement expliqué.

La Hierarchie ou les Ordres ſacrez : Evêque, Prêtre & Diacre.

V. le nom de Hierarchie ne ſe lit point dans les Auteurs reconnus pour etre vrayement du premier ſiécle : toutefois la choſe a été de tout tems dans l'Egliſe, c'eſt-à-dire, un gouvernement ſacré, composé de Miniſtres de pluſieurs degrez ſubordonnez les uns aux autres. Dans les deux premiers ſiécles, on remarque des Eveques, des Prêtres, des Diacres : le troiſiéme fait voir des Soûdiacres, des Acolytes, des Exorciſtes, des Lecteurs & des Portiers dans l'Egliſe Romaine, & dans celle d'Afrique, & dans quelques autres des Chantres & des *Laborans*, qui enſeveliſſoient & faiſoient les foſſes. Ces deux n'étoient que des offices. Tous avoient leurs fonctions diſtinctes, & ne ſe confondoient point les uns avec les autres. Toutefois dans le cinquiéme & ſixiéme ſiécle, je remarque que le Soudiaconat étoit comme enveloppé dans le Diaconat ; que l'on paſſoit d'un bas ordre au plus haut, & qu'ainſi ceux du milieu étoient cenſez avoir été conferez.

Les Mineurs.

L'Evêque chef de ſon Egliſe.

L'Eveque étoit le chef de l'Egliſe, il avoit le ſoin de la gouverner, de prêcher la parole de Dieu, de conferer les ordres d'adminiſtrer les choſes ſacrées. Du tems des Apôtres le nom d'Evêque & celui de Prêtre ſe confondoient ſouvent ; & en pluſieurs endroits de l'Ecriture Sainte, ils ſe prenoient pour la méme choſe. En ce tems-là on appelloit Apôtres ceux qui regiſſoient l'Egliſe avec pleine autorité ; mais ceux du ſecond Ordre qui furent élevez au premier, ayant beaucoup de reſpect envers les vrais Apôtres, ſe contenterent du nom d'Evêque qui leur étoit commun avec les Prêtres, & reciproquement les Prêtres du ſecond Ordre pour imiter leur humilité, leur laiſſerent ce nom-là, & ne prirent que celui de Prêtre. Tellement que dès la fin du premier ſiécle, celui qui préſidoit à l'Egliſe, étoit diſtingué des Prêtres ſes inferieurs par le nom d'Evêque. Ce n'eſt pas qu'ils affectaſſent ce titre honorable ; car les vrais Apôtres mémes s'appelloient Prêtres & compagnons des Diacres, & leur fonction, plûtôt miniſtére qu'Apoſtolat, ni Epiſcopat, ou gouvernement. Nous voyons même que ſaint Irenée déſigne un Pape & un Evêque par le même nom de Prêtre. Il eſt néceſſaire de remarquer que vers le ſixiéme ſiécle on honora de cet auguſte nom d'Apôtre, tous les Evêques qui avoient les premiers planté des Egliſes en quelques lieux, & converti des peuples à la Foi, ſoit par eux ou par autrui. Ainſi le huitiéme ſiécle nomma S. Boniface Apôtre de Germanie, & le précédent S. Auguſtin Apôtre d'Angleterre, où il avoit porté l'Evangile. Comme auſſi on donna le titre d'Apôtre de cette Iſle au Pape ſaint Gregoire, ſous les auſpices & par les ordres duquel ſaint Auguſtin avoit fait cette miſſion ; & cela par la même raiſon, que l'on attribuë l'honneur des victoires au Général ſous lequel les autres Capitaines ont combatu. Les Prêtres reconnoiſſoient l'Evêque pour ſuperieur, mais il leur communiquoit fort ſon pouvoir, excepté l'ordination, & la confirmation ;

Le nom de Prêtre commun à l'Evêque & au ſimpl Prêtre.

A qui donnoit-on le nom d'Apôtre.

car pour le premier ils ne l'ont jamais eu, & pour le second, il est vrai que vers le cinquiéme siécle on le leur a attribué dans quelques Eglises. On doute si ça été avec droit ; mais on sçait certainement qu'ils ne l'ont jamais exercé que par l'ordre de l'Evéque, sans lequel ils ne faisoient pas même leurs fonctions ordinaires, comme d'offrir le sacrifice, & de reconcilier les pénitens. Il y en avoit d'entr'eux quelques-uns qui accompagnoient toûjours l'Evéque, & l'assistoient dans ses fonctions & dans le gouvernement de son Eglise : d'autres qui étoient attachez à des Paroisses, soit dans les villes, soit dans la campagne, ou à quelque Monastére, mais qui se pouvoient rappeller par l'Evéque quand il lui plaisoit : & d'autres encore qui ne desservoient aucune Eglise particulierement. Mais cette espéce étoit extraordinaire : on auroit peine d'en trouver aucun exemple avant celui de saint Jerôme, depuis lequel il y en eut encore un fort illustre en saint Paulin.

Trois divers emplois des Prêtres.

VI. Les Diacres avoient coutume d'annoncer & d'expliquer l'Evangile, & d'administrer l'Eucharistie à ceux qui assistoient à la célébration de ce saint Mistere, & de la porter aux absens ; mais sous l'autorité des Evéques & des Prêtres. Ils baptisoient en leur absence, & on leur donnoit quelquefois des Eglises & Oratoires à gouverner. Ils visitoient les Martyrs & les Confesseurs dans les prisons, & alloient consoler les malades. Ils avoient aussi le maniement des biens temporels, pour le besoin des pauvres, & pour l'entretien des Ministres & des Eglises. La liaison particuliere qu'ils avoient pour cela avec les Evéques, les rendit fort recommandables avec le tems & leur donna même de l'orgueïl, en sorte qu'ils oserent s'égaler aux Prêtres, & qu'ils eussent perverti tout l'ordre, si on n'eût établi des loix & des peines pour arrêter leurs attentats. Ils entreprirent aussi dans nos Gaules d'offrir le sacrifice & de gouverner les Eglises, mais nos Evêques condamnerent cet abus.

Fonction des Diacres.

Les Diaconesses qu'on regardoit en quelque façon, comme une partie du Clergé, pour ce qui étoit des immunitez, des distributions & des châtimens, avoient charge de visiter les pauvres femmes, & de les aller instruire dans les maisons, où les Diacres ne pouvoient avoir un libre & honnéte accès. Elles gardoient les portes par où les femmes entroient dans l'Eglise, & procuroient l'ordre & le silence entr'elles. Elles aidoient aussi les Evéques & les Prétres dans l'administration du Baptéme que l'on conferoit à celles de leur sexe. On les choisissoit parmi les Vierges, ou les Veuves professes, ou les femmes des Evéques ; & elles étoient ordonnées à peu près avec les mêmes cérémonies que le Diacre. Le premier Concile d'Orange en l'an 441. les supprima.

Diaconesses.

Les 5. autres ordres soulageoient le Diacre, & partageoient son travail avec lui ; aucun d'eux néanmoins n'entrant dans l'enceinte de l'Autel pendant la célébration des mistéres. Les Soûdiacres en approchoient plus près que tous les autres, parce qu'ils présentoient aux Diacres les choses nécessaires au Sacrifice ; & avant qu'on le commençât, ils préparoient sur l'Autel & dans la Sacristie tout ce qu'il falloit pour cela. Les Lecteurs lisoient dans l'Eglise les Ecritures saintes, les Epîtres des Apôtres, & les Evangiles avant que cette lecture fit partie des sacrez Mistéres, comme elle fait aujourd'hui. L'Acolyte suivoit par tout le Soûdiacre, & suppléoit à ce qu'il ne pouvoit faire. On sçait assez que les Portiers avoient soin d'ouvrir les portes aux heures, de les tenir fermées après la Messe & la sortie

des Cathecumenes & des Pénitens ; que les Exorcistes avoient charge de prier pour les Energumenes, entre lesquels on comptoit les Epileptiques, & de leur imposer les mains ; mais que les Pretres & les Evéques faisoient très-souvent cette fonction.

Il n'y avoit point d'Eglises où l'on célébrât, qui n'eut pour le moins un Diacre, & jamais les Prêtres n'offroient sans lui. Tous les Evéques, Pretres & Diacres communioient de la main de celui qui célébroit, & les Laïques de la main du Diacre en plusieurs Eglises. On leur présentoit à tous le Corps & le Sang de JESUS-CHRIST. Ils buvoient le Sang, & recevoient le Corps dans leurs mains, la droite posée sur la gauche en forme de croix. Dans les Gaules les femmes couvroient leurs mains d'un linge blanc pour le prendre. Ils en mangeoient une partie dans l'Eglise avant que de boire le sang, & emportoient le reste dans leurs maisons, pour en user quelques morceaux à certains jours. Ils le portoient avec eux dans leurs voyages & dans les déserts ; mais cette coutume s'abolit dans l'Espagne & dans les Gaules par les Conciles de Saragosse & de Tolede, qui ordonnerent aux Fidéles de consumer dans l'Eglise toute la portion qu'on leur donnoit, afin d'éviter la profanation horrible que les Priscillianistes en faisoient. On commença de le prendre à jeun, peut-étre même dès le tems des Apôtres, ou au plus tard dès le second siécle. Au commencement du cinquieme, les Eglises d'Afrique en firent une régle générale, dont ils n'excepterent que la communion du Jeudi Saint. Dans ce méme siécle on célébroit presque tous les jours en Afrique & en Gaule ; & alors on appella cette Liturgie *Messe*. Il ne s'en disoit qu'une en chaque Eglise avec beaucoup de cérémonie.

On choisissoit les Evêques dans le corps du Clergé, & pour l'ordinaire dans celui des Prêtres ; que si on les prenoit hors du Clergé, on les consacroit d'abord Prétres & Evêques, sans leur conferer les autres Ordres inferieurs par une cérémonie à part : l'usage ordinaire étoit de préferer pour la Pretrise & pour le Diaconat, ceux du Clergé aux Laïques.

Archidiacres & Archiprêtres.

Le premier des Diacres s'appelloit Archidiacre, & le premier des Prétres Archiprétre, bien qu'ils n'eussent aucun avantage sur ceux de leur Ordre, que le pas ; néanmoins du tems de Clovis on commença d'élever l'Archiprétre au dessus des Pretres Paroissiaux ou *Cardinaux*, & de lui attribuer la Surintendance sur ses confreres ; & depuis ce ne fut plus l'âge, mais le choix qui donna cette prééminence. Il y avoit aussi des *Defenseurs* des Eglises établis pour avoir soin de la défense des pauvres & des orphelins : ils étoient souvent du Clergé, & quand ils n'en étoient pas on les consideroit néanmoins comme Clercs.

Nous ne voyons point dans les trois premiers siecles qu'aucun de tous ces Ordres, usât d'autres habits dans la célébration, que de leurs habits ordinaires. Les Orientaux, comme je croi, ajoûterent quelque chose à cette simplicité. Il y eut des Evéques des Gaules qui les imiterent ; mais le Pape Celestin désaprouva cette diversité, & tâcha de les ramener dans l'ancienne pratique. Les Prêtres & les Diacres portoient de grands mouchoirs sur les bras pour s'essuyer le visage : on les appelloit oraires, & aussi petites nappes, dont peut être venu le mot de manipule, quoique l'usage & la forme en soient bien différens. Je sçai qu'il y en a qui disent que ces oraires étoient des étoles qu'on portoit d'une maniere en l'Eglise Grecque, & d'une autre dans la Latine ; mais

cela

cela & pareilles minuties sont de peu d'importance. Il suffit de reconnoître que l'Eglise à laquelle nous devons obéïr, a trouvé bon pour la reverence des Misteres, & pour exciter la devotion du Peuple, d'introduire ou au moins d'approuver tous les habits & les ornemens dont se servent aujourd'hui les Ecclesiastiques.

Etablissement des Evêques par les Apôtres & par leurs Disciples.

Lorsque les Apôtres ou leurs Disciples avoient converti quelque peuple considerable, outre les visites qu'ils y faisoient de tems en tems, ils y établissoient un Clergé pour le gouverner, & ils le prenoient ordinairement des premiers Fideles convertis. Les Apôtres ayant reçû de JESUS-CHRIST toute la puissance necessaire pour former & gouverner l'Eglise, ils la communiquerent aux Evêques dans toute sa plenitude pour l'exercer independemment. Ils établissoient des Eglises ou des Evêchez dans les villes les plus considerables, & du commencement en peu de lieux, parce qu'il se trouvoit peu de personnes capables de gouverner avec cette pleine autorité; aux autres endroits ils n'établissoient que des Prêtres qui reconnoissoient les Evêques pour superieurs, mais à qui ils communiquoient leur pouvoir pour exercer les mêmes fonctions qu'eux, excepté l'Ordination & la Confirmation.

Où est-ce qu'on établissoit les Evêchez.

Ce que c'étoit que Paroisse.

Ils appelloient Paroisses les lieux voisins separez de la ville Episcopale, dont les Eglises étoient regies par des Prêtres; mais plus ordinairement ils donnoient ce nom à ce que nous appellons aujourd'hui Diocese; & celui de Diocese à ce que nous appellons Paroisse. Nous voyons plusieurs lieux dans les Gaules, où il n'y avoit point d'autre Eglise Paroissiale que la Cathedrale même, & ce fut durant un long-tems une regle inviolable, que les chefs des familles considerables étoient obligez de se trouver à la ville pour célébrer la Pâque, & les autres grandes Fêtes avec l'Evêque. Dans les commencemens les assemblées ne se faisoient que là où il étoit, & tout le Clergé offroit avec lui. Quand le nombre des Fideles se multiplia, on fut contraint de faire plusieurs Paroisses dans une même ville, & d'y bâtir des Oratoires, où celebroient les *Prêtres Cardinaux* ou *Titulaires*, qui à parler selon le langage d'aujourd'hui, n'étoient autres que les Curez des villes. En quelques lieux l'Evêque leur envoyoit une portion de son Sacrifice pour conserver l'unité, & montrer qu'ils participoient tous à un meme Mistere. Il en envoyoit même quelquefois au loin à ses amis; ce que les Prêtres faisoient aussi. On appelloit cette portion *Euloge*. Depuis l'Eglise n'aprouvant pas cette coutume, on mit du pain commun en la place, lequel toutefois on benissoit: mais le nom d'Euloge lui demeura toûjours. Comme aussi on le donna au Pain Benit, que l'on commença environ l'an cinq cens, de distribuer aux Fideles qui ne pouvoient se disposer à la Communion. Enfin dans les Siecles posterieurs, ce nom fut employé pour signifier les présens que les inferieurs faisoient à leurs superieurs.

Euloge signifie trois choses differentes.

Pain benit.

Des Chorevêques.

Vers le troisiéme Siecle on remarque des Chorevêques; les Conciles de Laodicée, de Neocesarée & d'Ancyre, tous trois tenus en 314. en parlent comme d'une chose établie. Celui de Neocesarée dit bien qu'ils avoient été formez sur le modele des Septante Disciples, non pas toutefois qu'ils fussent leurs Successeurs. Pour le rang ils étoient même au dessus des Prêtres de la ville, mais en puissance seulement au dessus de ceux de la Campagne; desquels selon leur institution ils devoient visiter les Eglises & veiller sur leurs actions. De sorte que leur autorité contenoit non seulement celle des Archidiacres, des Archiprêtres, & des Doyens Ruraux d'aujour-

d'hui, mais étoit encore plus étenduë; car ils conféroient les Mineurs & même ils ont quelquefois entrepris de conferer l'Oadre de Diacre & de Prêtre. Plusieurs les ont repris de cette hardiesse; quelques autres les ont soûtenus; & ces différens avis ont fait douter aux plus doctes s'ils avoient reçû l'ordination de l'Episcopat, ou seulement celle de la Prêtrise : toutefois il est constant qu'ils n'ont jamais agi que comme Vicaires des Evêques.

Tous les degrez dans le Clergé étoient saints & honorables. Dans le troisiéme siécle l'office de Lecteur a servi de recompense à la confession du nom de JESUS-CHRIST; saint Martin ayant quitté la milice ne voulut d'abord que celui d'Exorciste dans l'Eglise de Poitiers : néanmoins avec le tems on donna celui de Lecteur aux jeunes Clercs.

Les qualitez requises en ceux qu'on recevoit dans le Clergé.

On desiroit dans tous les Ordres une vie exempte de reproche, & même d'infirmitez considerables; ainsi on n'y recevoit point les pénitens publics, ni ceux qui avoient attendu à recevoir le Baptême dans une extrémité de maladie, ni les Esclaves, ni les Energumenes, ni les estropiez ou mutilez, ni ceux qui avoient passé à de secondes nôces, soit qu'ils les eussent contractées avant le Baptême, ou après; & toutefois les pechez d'impureté n'en excluoient pas lorsqu'ils l'avoient précedé, mais bien lorsqu'ils l'avoient suivi. On n'admettoit aux Ordres superieurs, que des personnes d'un âge meur, & l'abus s'étant introduit, que de trop jeunes gens s'y faisoient recevoir, le troisiéme Concile d'Orleans défendit qu'on ne fit point de Diacres avant vingt-cinq ans, ni de Prêtre avant trente. Ceux que l'on y recevoit, étoient crûs de leur innocence sur leur seule parole; mais si après on découvroit qu'ils eussent commis quelques crimes, on les déposoit.

Les Evêques ne se marioient point, ou s'ils l'étoient, ils n'usoient plus de leurs femmes.

Ils jugeoient la continence si necessaire à la perfection, qu'encore qu'ils ne la crussent pas ordonnée par les loix de Dieu, néanmoins il ne se voit point dans l'Orient, ni Evêque, ni Prêtre qui se soit marié depuis sa promotion; ni dans l'Occident aucun qui étant marié auparavant, n'ait depuis vécu avec sa femme comme avec sa sœur, autrement il en a été repris & châtié. Ils croyoient que l'usage des femmes détournoit de l'application qu'ils devoient avoir à leur ministere, hebetant l'esprit, & rendant l'ame en quelque façon charnelle. Quand on connoissoit un sujet fort capable de la dignité Episcopale, on le choisissoit quoique marié; & il faloit qu'il se separât de lit d'avec sa femme, non pas toutefois de compagnie, on l'obligeoit de la garder. Lorsque l'on commença à faire des reglemens, un des premiers fut celui qui interdit le mariage aux Evêques, aux Prêtres & aux Diacres sous peine de déposition. Dans les Gaules, il fut aussi interdit aux Soûdiacres. Le troisiéme Concile d'Orleans veut que depuis ce degré en sus, tous gardent la continence, & s'ils retournent à leurs femmes, qu'on les reduise à la communion Laïque. On étendit ensuite le Celibat jusqu'aux Clercs : mais parce qu'il y en avoit plusieurs qui avoient été ordonnez avant la puberté, dans un âge où n'y ayant pas un plein usage de raison, il ne peut y avoir un vrai consentement, on permettoit à ceux-là de prendre femme.

Les Prêtres, Diacres, &c. étoient entretenus des biens des Fidéles.

VII. On desiroit en eux un mépris des richesses pareil à la pureté, un entier dégagement des biens du monde, & une parfaite charité pour tous les Fideles. L'Eglise avoit soin de leur subsistance, comme elle l'avoit de celle des veuves, des orphelins, & des pauvres, mais elle les traitoit bien plus honorablement

& leur donnoit ce me semble, double portion. Les biens de l'Eglise jusques bien avant dans le troisiéme Siécle, ne consistoient qu'en aumônes, & collectes qui étoient arbitraires, & dépendoient de la charité des Fideles; de sorte qu'elles étoient grandes ou petites selon leur faveur ou selon la richesse du lieu. Sous l'Empire de Constantin elle commença de posseder des fonds. Sur la fin du quatriéme Siécle, on établit les Dîmes en beaucoup de lieux pour la subsistance des Clercs; & avec le tems les Seigneurs leur donnerent les leurs, comme nous le dirons ailleurs. C'étoit une maxime universellement reçûë, que tous leurs biens, leurs travaux, leurs prieres, leur vie, & leur mort, devoient être employées pour le salut des peuples. Aussi leurs obéïssoient-ils comme des enfans font à un pere, & des Religieux bien reglez à un Abbé. Et ce n'étoit point tant les loix que leur vertu, & la dignité de leur caractere qui portoit les Fideles à les reverer. Depuis ce respect s'étant diminué avec leur perfection, ils exigerent autant qu'ils purent, ce qu'ils ne recevoient au commencement que par condescendance; si bien que ce qu'on avoit rendu volontairement à leur pieté, se changea en cérémonies mondaines.

Grand respect qu'on portoit aux Evêques.

On baisoit les mains des Evêques par révérence, & les Empereurs s'inclinoient pour recevoir leur benediction. L'estime de leur sainteté particuliere augmentoit beaucoup cette veneration; ainsi la femme de l'Empereur Maximus pria saint Martin, de souffrir qu'elle lui aprêtât à diner, & qu'elle le servît à table; & cet Empereur l'ayant convié à un festin, où il avoit appellé les plus Grands de sa Cour, le fit asseoir vis-à-vis de lui, & quand on apporta la coupe, il la lui envoya comme au plus qualifié de la compagnie. Il s'attendoit de la recevoir des mains de ce saint Prelat, quand il auroit bû, mais le Saint la presenta ensuite à son Prêtre; & tout le monde le loüa d'avoir voulu faire connoître par cette action que le caractere Sacerdotal étoit plus éminent que la dignité Imperiale. Ces honneurs n'enfloient pourtant point le cœur aux bons Evêques: ils demeuroient dans l'humilité Chrétienne, & rendoient aux Puissances & aux Magistrats tous les mêmes devoirs & les mêmes respects que les seculiers. Ils s'agenoüilloient devant les Empereurs, ainsi que fit encore le Pape Leon devant Charlemagne; & même un jour, saint Gregoire le Grand voyant qu'un Moine s'étoit prosterné à ses pieds, se prosterna aussi devant lui. Constantin le Grand les exempta de toutes les charges publiques, afin qu'ils pussent mieux vaquer à leur ministere. Tous les bons Princes ont suivi ces pieux exemples, & ont enrichi l'Eglise & ses Ministres de grands privileges; mais aussi tous les bons Prelats n'ont point abusé de ces immunitez, & ont toûjours conservé les droits des Princes & des Seigneurs. Voilà pourquoi ils ne recevoient point dans le Clergé, ni les Officiers de l'Empereur sans sa permission, ni les Esclaves sans celle de leurs Maîtres.

Constantin les exempta des charges publiques.

Les Ordres sacrez étoient conferez par les Evêques assistez des Prêtres, & on ne les donnoit à personne, que le peuple n'y consentît, ou qu'il ne le demandât; ce qui étoit aussi requis pour l'Ordination des Evêques, tant afin qu'il obéït plus librement à celui qu'il avoit desiré, que parce qu'il y avoit lieu d'estimer homme de bien & capable celui que la voix publique, qui ne se trompe gueres, jugeoit tel. On ne suivoit pas néanmoins aveuglement tous ses desirs; ceux qui avoient droit d'ordonner l'Evêque, l'avoient aussi de juger s'ils étoient justes, mais quand on n'y déferoit pas, c'étoit avec beaucoup de dou-

Ordres sacrez. On ne les conferoit que par le consentement, ou sur la demande du peuple.

leur, & en lui faisant entendre les raisons du refus. Car l'Eglise vouloit toûjours gouverner par la charité & par la raison, sans contrainte & sans violence; de sorte que si quelquefois la nécessité pressante ne permettoit pas d'assembler les Laïques pour prendre leur consentement, l'Evéque leur en faisoit excuse. Quand ils avoient estime & veneration pour lui, ils acceptoient sans repugnance celui qu'il leur présentoit pour son successeur, & méme on lui demandoit souvent avant sa mort qui l'on devoit élire en sa place. Depuis que les Eglises ont été chargées de richesses, on a recherché les Evéchez par les mêmes moyens qu'on recherche les richesses même; on a fait des brigues & des factions pour cabaler les vœux du peuple. Il s'en est souvent ensuivi des séditions, des sacrileges, & d'autres grands désordres; sur quoi les Princes Chrétiens ont pris sujet de s'attribuer le droit des peuples, & l'ont si fort étendu, qu'ils n'ont laissé aux Evéques que l'Ordination extérieure. Lorsque les Eglises se furent accommodées à la forme des Provinces & des Dioceses, l'Ordination se faisoit par le Metropolitain assisté des autres Evéques. Le Concile d'Arles en souhaite sept pour cette élection ou bien trois tout au moins.

Pourquoi les Princes ont ôté les élections, se mettant dans le droit du peuple.

Les premiers siécles ne nous marquent point qu'il y ait eu de regles particulieres pour les Clercs, touchant l'usage des viandes, des jeûnes, des veilles & autres austeritez, non plus que pour les habits. Nous sçavons pourtant qu'ils s'habilloient fort modestement, quoique dans les deux ou trois premiers Siécles, il n'y eût point de reglement sur ce sujet. Le Pape Celestin écrivant aux Evéques de la Province de Vienne, reprend comme une affectation superstitieuse, le sentiment de ceux qui en vouloient introduire de particuliers; mais depuis, les Eglises ont fait des reglemens qui en ont prescrit & la façon & la couleur. Dans l'Occident, ils portoient la barbe longue, & les cheveux courts, quoique Gregoire VII. ait assûré que c'étoit une coûtume établie depuis les Apôtres, de raser la barbe aussi bien que les cheveux, parce que de son tems, il la voyoit ainsi établie. Toutes ces choses ayant été differentes selon le païs, & d'ailleurs ayant changé de Siécle en Siécle, il seroit bien difficile de les marquer avec la derniere exactitude.

Les Clercs n'avoient rien de particulier, ni pour les austeritez, ni pour les habits.

VIII. Comme on a toûjours reconnu l'autorité souveraine de l'Eglise pour remettre ou retenir les pechez, & que ceux qui l'ont voulu contredire, ont passé pour heretiques: on a aussi toûjours crû qu'il étoit nécessaire de les confesser, d'en avoir une veritable douleur, & d'en faire satisfaction. Aussi les Chrétiens qui avoient violé la sainteté de leur profession par quelque faute notable, avoient recours à ces Ministres pour prendre avis d'eux de la conduite qu'ils devoient tenir, dans la resolution qu'ils avoient prise de se remettre dans le bon train, & pour se soumettre aux peines que l'Eglise jugeroit convenables pour les rendre dignes de l'absolution. Et d'ailleurs S. Paul ayant donné cette regle, que chaque personne se doit éprouver, & examiner s'il est dans la disposition nécessaire pour recevoir dignement le Corps & le Sang de JESUS-CHRIST, comme plusieurs ne se trouvoient pas capables de juger s'ils y étoient ou non, ils alloient sur cela consulter les Prêtres, & leur déclaroient l'état de leur conscience. Ils distinguoient de trois sortes de pechez, de legers, de griefs, & de très grands ou horribles. Pour les premiers, les Prêtres en connoissoient & en ordonnoient la satisfaction; pour les horribles, comme la contumace, & l'opiniâtreté dans le crime, on chassoit tout-à-fait de l'Eglise, & on anathematisoit ceux qui en

Sacrement de Penitence.

Trois sortes de pechez.

étoient coupables. Pour les autres, en quelque maniere qu'ils vinſſent à ſa connoiſſance, ou par la confeſſion du pecheur, ou par la dénonciation d'un autre, elle les puniſſoit preſque toûjours d'une peine publique, qu'elle arbitroit ſelon la gravité du fait. Du commencement il n'y avoit pas de regles certaines pour cela, & avant l'hereſie de Montanus, elles n'étoient pas ſi dures, ni ſi longues, qu'elles le furent après, mais toûjours elles dependoient entierement de l'Evêque, qui ſeul avoit droit de les impoſer. Lorſqu'il y en eut d'établies par les Conciles, la premiere étoit la privation de la Communion ; à quoi on joignoit des travaux corporels, des humiliations, des gemiſſemens & des prieres, & de tout cela une partie ſe faiſoit à la vuë des Fidéles. Les crimes qui excluoient entierement de la Communion, juſqu'à ce qu'on reçût à penitence ceux qui les avoient commis, ſe reduiſoient à trois chefs, l'Homicide * de quelque façon qu'on y eût trempé, la Luxure * & l'Idolatrie. Avant ſaint Cyprien on auroit peine à trouver des exemples que l'Egliſe eût pardonné ce dernier, ſous lequel ils comprenoient auſſi la Magie, le Sortilege & la Divination. Avec le tems on ajoûta à ces 3. crimes tous les autres que les loix puniſſoient de peine capitale ; mais il falloit qu'ils euſſent été executez, & non pas ſeulement penſez ; & alors ils étoient ſi griefs, que les Clercs qui les avoient commis, étoient degradez & reduits à la Communion Laïque, & quelquefois tout-à-fait excommuniez & obligez pour cela à la penitence publique, auſſi bien que les Laïques. Mais ſaint Leon écrivit aux Evêques des Gaules, qu'il ne falloit pas les y aſſujettir, & qu'il ſuffiſoit de les obliger à la faire en particulier. Toute-fois les Clercs qui n'avoient que les Mineurs, étoient en cela traitez avec la même rigueur que les Laïques. Comme c'étoit un point de diſcipline dans l'Egliſe, que ceux qui confeſſoient volontairement leur peché, étoient traitez avec moins de rigueur, & que les Fidéles étoient obligez d'admoneſter fraternellement leur prochain qui pechoit, & s'il ne s'amendoit pas, de le deferer à l'Egliſe, autrement ils devenoient en quelque façon complices du mal qu'ils n'avoient pas revelé. Ceux qui avoient commis de grands pechez, ſe hâtoient de s'en aller accuſer eux-mêmes, afin d'amoindrir la peine qu'ils avoient meritez.

Trois pechez ou crimes pour leſquels on mettoit en penitence publique.

Meurtre, aſſaſſinat, empoiſonnement.

Fornication, adultere, rapts, violement. &c.

On leur donnoit quelquefois pour penitence de quitter leur maiſon & leur païs, & de s'en aller errans & miſerables dans les regions lointaines ; mais l'experience montra que ces courſes étoient plus propres à leur faire contracter de nouveaux vices, qu'à corriger les vieux. Il eſt néceſſaire de remarquer que pluſieurs touchez d'une componction interieure, ſe ſoûmettoient à cette penitence, quoiqu'ils ne fuſſent point coupables des crimes qui la meritoient ; que dans l'agonie on y mettoit ceux qui durant leur vie, avoient témoigné à quelques-uns qu'ils le deſiroient ; que de-là vint la coûtume dans le dixiéme Siécle & les ſuivans, que quelques perſonnes, même de grands Princes, vouloient mourir dans la cendre, & couchez à plate terre ; & que pluſieurs, ou étant à l'extremité, ou même lorſqu'ils ſe portoient bien, ſe faiſoient donner l'habit de Moine, comme étant un habit de Penitent.

Quelques-uns ſe ſoûmettoient eux-mêmes à la penitence publique.

C'étoit une grace aprés les grands crimes, d'être reçû à la penitence : il falloit poſtuler long-tems, & avec inſtance, être ſupplians à l'entrée de l'Egliſe, vétu d'un ſac & couvert de cendre, employer les prieres des Fidéles, & l'interceſſion des Martirs & des Confeſſeurs pour

Il falloit bien poſtuler pour être admis.

la pouvoir obtenir. On n'y admettoit que ceux qu'on voyoit en état d'amendement ; & quand on les y avoit admis, l'Evêque, ou en son absence le Prêtre leur imposoit les mains. Après cela on les tenoit separez du reste des Fidéles, proche la porte de l'Eglise d'où ils entendoient les instructions avec les Catechumenes, & cette partie des prieres qui s'appelloit la Messe des * Penitens. Quand elle étoit finie, ils venoient humblement recevoir l'imposition des mains des Prêtres, puis se retiroient hors l'enceinte du Temple. Ceux qui embrassoient cet état, soit qu'ils le fissent par nécessité, soit que ce fut par devotion, ainsi qu'il se pratiqua dans le cinquiéme Siécle & dans les suivans, se separoient de toutes sortes de divertissemens, & presque de toutes societez. Les festins, l'usage du mariage en quelques Eglises, (au moins si on les m pouvoit resoudre,) le commerce, la milice, & tous les emplois leur étoient interdits. Quand ils avoient satisfait à tout ce qu'on leur avoit prescrit, l'Evêque, ou en son absence le Prêtre les reconcilioit par l'imposition des mains & par les prieres solemnelles suivant la formule de chaque Eglise ; ensuite ils participoient aux sacrez Misteres. Cette reconciliation ne se refusoit point dans une maladie fort perilleuse, à ceux qu'on avoit admis à penitence, quoiqu'ils ne l'eussent pas accomplie ; mais s'ils venoient à guerir, on les remettoit le plus souvent au même point qu'auparavant.

* Ou de Catechumenes.

La penitence accomplie, on les reconcilioit.

Le tems de ces pénitences a été diversement ordonné par les Conciles ; pendant les trois premiers Siecles, elles ont duré quelquefois pour un peché jusqu'à douze ans. Mais les Evêques avoient le pouvoir d'en abreger le tems, & cette grace s'appelloit INDULGENCE. On vouloit en cela qu'ils eussent égard à la disposition du Penitent, s'il étoit veritablement gueri, & si le scandale étoit assez reparé. Ceux qui avoient croupi longtems dans de grands pechez, si à l'article de la mort ils avoient recours à la misericorde de l'Eglise, ne pouvoient obtenir autre chose, sinon qu'on leur accordât la penitence, mais non pas la Communion. On la leur denioit de peur que le trop de facilité & d'esperance de pardon ne donnât lieu à ceux qui étoient peu fermes dans la foi de la renier durant les persecutions. Innocent I. dans son Epître à Decentius, marque que c'étoit la coûtume de l'Eglise Romaine de remettre les pechez aux Penitens la cinquiéme Ferie de devant Pâques, & avant ce tems même, s'ils venoient à être atteints de quelque maladie où ils fussent en péril.

INDULGENCE, ou abbreviation de la penitence.

Ceux qui retomboient dans le même peché pour lequel on les avoit mis en penitence, ou en quelqu'autre semblable, étoient privez de la Communion jusqu'à la fin de leurs jours ; & l'on crut vers l'année trois cens cinquante, leur faire une grande grace de la leur accorder à l'article de la mort. Il ne faloit point esperer que les Laïques qui avoient été contraints de faire penitence publique pour les trois crimes que j'ai marquez, pussent jamais parvenir aux charges de l'Eglise, ni que les Clercs qui avoient été déposez pour cela, fussent jamais retablis. Ce n'a été que vers le neuviéme Siécle, que nos Evêques ont commencé d'user de cette indulgence, étant trompez par les lettres supposées des premiers Papes, lesquelles ont causé beaucoup d'autres changemens dans nos Eglises.

Pour les autres pechez, même pour les plus grands, s'ils n'avoient été que dans la volonté, on laissoit à la prudence de l'Evêque d'y remedier par d'autres moyens qu'il jugeoit les plus propres.

Quand on commença à donner des regles pour la penitence des moindres fautes.

Mais vers le quatriéme siécle, on commença à donner des régles pour la pénitence des moindres fautes. Par exemple on suspendoit les Clercs pour des usurpations d'autorité, on les déposoit pour usure, quelques Canons les en menaçoient seulement, en cas qu'ils la continuassent; on en privoit quelques-uns de la Communion, sans les déposer. Quant aux Laïques, le Concile d'Eliberis ordonna des peines contre les usuriers, contre les berlandiers, contre ceux qui pendant trois Dimanches avoient négligé de se trouver aux assemblées de l'Eglise. Le Concile d'Arles en décerna contre les Comédiens, contre les filles qui se marioient après avoir promis de demeurer vierges, ou qui se laissoient corrompre avant le mariage par ceux qu'elles épousoient ensuite : mais tous ces pechez n'étoient punis que du retranchement de la Communion pour un tems,& souvent on n'en privoit les pecheurs que lorsqu'ils s'endurcissoient, & qu'ils ne vouloient pas se corriger. Les châtimens des autres fautes étoient laissez à la disposition de l'Evêque, qui pouvoit priver les Clercs de leurs fonctions, & les Laïques de la Communion : mais nos Conciles supposoient que le cas fut averé ou du moins avoüé ; autrement s'il n'étoit connu que du seul Evêque, Il pouvoit bien refuser sa Communion au pécheur, mais non pas l'exclure de celle des autres. Aussi de peur que les Evêques n'abusassent de ce pouvoir-là, le Concile de Nicée ordonna que deux fois tous les ans on tiendroit un Concile dans chaque Province, auquel ceux qui se croiroient lézez pourroient avoir recours; mais cependant leurs Sentences avoient lieu, & il n'étoit pas permis à personne de recevoir à la Communion celui qu'ils en avoient privé. Si l'occasion s'en présente nous dirons sommairement dans les siécles suivans l'ordre qu'on y tint pour ces pénitences,s'y étant fait beaucoup de changemens non pour l'essentiel, mais pour les circonstances, & la maniere.

Les Laïques ou Peuples avoient part aux affaires de l'Eglise.

IX. Les peuples ou Laïques ayant pour lors beaucoup de lumieres & de pieté, avoient aussi beaucoup de part aux affaires de l'Eglise ; outre qu'on demandoit leur consentement pour les promotions aux Ordres, les Evêques prenoient leurs avis pour reconcilier les pénitens, & leur faisoient trouver bon qu'ils relâchassent la rigueur de la discipline, quand ils jugeoient à propos de la relâcher ; & les peuples aussi le prioient souvent d'user de cette indulgence. Dans les premiers tems les Lettres s'écrivoient souvent au nom de tous les Fidéles; les Diacres, les Prêtres, & méme les Evêques faisoient plusieurs choses à leur priere, & comme ayant charge d'eux ; enfin ils leur rendoient compte de leurs actions comme à des freres, non pas tant par obligation, qu'afin que le gouvernement leur paroissant juste, ils se portassent à y obéïr sans contrainte. C'étoit en cela que le gouvernement Ecclesiastique différoit d'avec le Civil.

Plusieurs classes des Fidéles, Clercs, Laïques, Veuves, Vierges, Moines.

Parmi les Fideles, il y avoit, s'il faut ainsi dire, plusieurs classes; les Clercs ou Ecclesiastiques, les Laïques, les Veuves, les Vierges, & sur la fin du troisiéme siécle, les Moines, outre les Martyrs & Confesseurs qui étoient autant du Clergé que du Peuple. Je trouve de deux sortes de Veuves, les unes qui professoient une perpetuelle viduité, les autres qui la gardoient sans s'y astreindre par aucune obligation. Et quant aux Vierges, il y en avoit aussi qui se voüoient solemnellement. & prenoient le voile de la main des Evêques, & d'autres qui professoient la virginité sans vœu solemnel. On consideroit fort les Veuves

mais beaucoup plus les Vierges : on les regardoit comme les épouses de JESUS-CHRIST, & leurs fautes étoient punies comme des adulteres. Leurs mariages au commencement avoient été tolerez comme de secondes nôces ; dans les siécles suivans, on les obligea de garder ce qu'elles avoient promis, au moins celles qui avoient été consacrées & voilées : car toutes ne l'étoient pas. Pour les autres qui avoient fait un vœu moins solemnel, on condamnoit leur mariage, & on les obligeoit à la pénitence ; puis quelque-tems après on les recevoit à la Communion, au lieu qu'on n'y recevoit les autres qu'après la mort de leurs maris; encore quelques Canons du cinquiéme siécle excommunierent-ils ces maris aussi-bien qu'elles, s'ils ne faisoient pénitence de leur action.

Les Martirs, le respect qu'on avoit pour eux.

Les Confesseurs & les Martyrs étoient encore en plus grande vénération que les Vierges. On appelloit Confesseurs ceux qui avoient seulement confessé la Foi devant les Magistrats. Quelquefois on les honoroit de la qualité de Martyrs, s'ils avoient souffert quelque tourment : mais le plus communément on ne la donnoit qu'à ceux qui avoient consommé leurs souffrances par la mort, ou qui étoient dans les prisons tout prêts à l'endurer. On ne sçauroit exprimer la gloire & les avantages qu'ils en recevoient, le respect que les Fidéles leur portoient, les honneurs qu'on rendoit à leur memoire & à leurs cendres. Ils étoient comme les Juges & les arbitres dans l'Eglise, & leurs sentimens & leurs recommandations y étoient de très-grand poids. Saint Cyprien écrit que la cause de ceux qui étoient tombez en idolâtrie, se devoit juger en présence, & de l'avis des Martyrs. On voit plusieurs lettres écrites en leur nom aux Evéques & aux Eglises. Ils croyoient que le martyre purgeoit de tous pechez, horsmis de ceux du schisme & de l'heresie. Les Fidéles s'empressoient à l'envi de les aller visiter dans les cachots, n'y ayant point de guichets qu'ils ne se fissent ouvrir à force d'argent. Ils revéroient leurs chaînes, ils baisoient leurs playes, ils les regardoient déja comme les compagnons des Anges, & les domestiques de Dieu. Leurs prisons étoient respectées comme des Eglises, leurs souffrances sanctifioient ces lieux infâmes, les Chrétiens y faisoient leurs prieres, ils y chantoient des Pseaumes avec eux, & on y offroit le Sacrifice du Corps & du Sang de JESUS-CHRIST. Si on les condamnoit au bannissement ou à travailler aux mines, les Fidéles des Provinces voisines les venoient visiter, les embrassoient, leur fournissoient toute sorte de secours ; & si la persécution cessoit, ils les recevoient dans leurs maisons, les traitoient & les revéroient comme des Temples du S. Esprit. Les charitez qu'on leur faisoit en prison étoient si grandes, que le fourbe Peregrinus, à ce que Lucian raconte, s'y fit mettre en qualité de Chrétien pour amasser de l'argent. Ils n'épargnoient rien pour avoir la liberté de recueillir les reliques de ces glorieux Athletes, & de les garder. Ils les transportoient comme des tresors aux Provinces les plus éloignées. Ils bâtirent des Temples & des Autels sur les lieux où ils avoient souffert le martyre, & sur ceux où reposoient leurs Corps, ils célébroient des fêtes en leur honneur ; les Empereurs se prosternoient devant leurs tombeaux, & Dieu les honoroit de miracles, & donnoit à quelques-uns une vertu particuliere, comme à celui de S. Felix de Nole, celle de découvrir les parjures. On a rendu depuis les mêmes honneurs aux autres personnes d'une sainteté éminente. Après la mort de saint Martin, deux peuples contesterent à qui

On honora leurs Reliques, & ensuite celles des autres Saints.

qui auroit ses reliques, & elles furent autant honorées dans les Gaules, que celles des plus célébres Martyrs.

X. Le même peuple ne sçachant pas régler les mouvemens de son zéle sur l'honneur qu'on doit aux Saints, se porta dès le commencement même à des devoirs que les plus sages ne pratiquoient pas; mais on toleroit sa simplicité, & lorsqu'on a pû rendre ces dévotions raisonnables, on les a reçûës: entr'autres celles d'allumer des lampes & des cierges sur les tombeaux des Martyrs. Il est vrai qu'on en a aboli quelques autres à cause des inconveniens, comme celle d'y porter du pain & du vin pour manger & boire, & celle de faire des danses à l'entour de ces Eglises. On leur a souffert aussi de pratiquer beaucoup de cérémonies payennes, quand elles étoient indifférentes; & l'Eglise a trouvé bon de les sanctifier en les recevant, & d'imiter en cela le peuple d'Israël, qui s'étoit accommodé des bagues des Egyptiens.

Diverses dévotions des peuples.

Cérémonies des Payens sanctifiées par l'Eglise.

L'eau benîte introduite au lieu de l'eau lustrale des Payens, n'a été en usage que vers le sixiéme siécle. Les cierges qui avoient servi de luminaires pour éclairer durant qu'on ne s'assembloit que dans des caves & des grottes, & souvent de nuit, servirent de marque de joye & de solemnité, lorsqu'on fit l'Office Divin en plein jour. On commença premierement à en allumer devant les sépulcres des Martyrs, où il y avoit aussi des lampes qui brûloient incessamment. Cette pratique trouva dans la suite quelque resistance; mais enfin elle se rendit fort commune. Peu après vint la coûtume d'en porter aux Processions. Du tems de saint Jerôme, on en allumoit presque en toutes les Eglises d'Orient, lorsqu'on lisoit solemnellement l'Evangile, ce qui n'étoit pas encore commun dans l'Occident. Pour l'encensement, la liturgie de saint Pierre en a parlé; & les Canons des Apôtres mettent le thymiame ou parfum parmi les choses qu'on pouvoit offrir à l'Autel. Les pelerinages, particulierement en Jerusalem & à Rome, étoient fort communs, & de grande dévotion dès le quatriéme siécle. Les Processions ou Litanies ont pris leur origine des assemblées que faisoient les Chrétiens, pour aller lever ou recueillir les corps des Martyrs, s'il faut dire, sur le champ de bataille, ou pour les transporter d'un lieu en un autre, ou pour aller vénérer leurs tombeaux; ce qu'ils faisoient avec des hymnes & des prieres. Depuis on en a fait aussi pour plusieurs autres sujets, particulierement pour implorer l'assistance de Dieu dans les nécessitez publiques, ou pour appaiser sa colere dans les calamitez.

Eau benîte.

Cierges.

Pelerinage.

Processions

Les peintures & les images de relief étoient fort rares dans les Eglises avant Constantin le Grand; on avoit déja commencé d'en mettre en quelques-unes du tems du Concile d'Eliberis, puisqu'il fut obligé d'en régler l'usage, en défendant de peindre la Divinité. Constantin fit arborer la Croix au lieu le plus éminent de son Palais à Constantinople, & dresser dans la place publique la statuë du Prophête Daniel, & celle de JESUS-CHRIST, sous la forme du bon Pasteur, ornant aussi de marbres, de dorures, & de peintures exquises les Eglises qu'il édifia. Du tems de saint Paulin, on représentoit dans les Temples les Saints de l'ancien & du nouveau Testament, & les trois personnes de la sainte Trinité, en cette sorte; un agneau au pied d'une croix, sur laquelle descendoit une colombe, & à côté une main sortant d'une nuë, qui montroit cet agneau, avec ces paroles; *c'est ici mon Fils bien-aimé.* En quelques endroits, on

Images.

pendoit au-dessus des cuves ou fonts baptismaux, une colombe d'argent qui tenoit la phiole du Créme en son bec. D'autres en mettoient une d'or au-dessus des Autels, dans laquelle ils réservoient la sainte Eucharistie; & de-là, comme je croi, est venuë la coûtume de suspendre le Saint Sacrement, comme l'on fait encore dans les Eglises Cathedrales, & en quelques Paroissiales.

Cloche.

On peut remarquer dans le livre des miracles de saint Martin, écrit par Gregoire de Tours, que les Chrétiens se servoient déja de cloches dès le tems de cet Auteur. On en attribuë communément l'invention à saint Paulin Evêque de Nole dans la Campanie, c'est la terre de Lavour, & dit-on que le nom latin de *Campana* leur a été donné à cause de ce païs-là. Je croirois plûtôt qu'il vient de ce qu'apparemment on a commencé à s'en servir pour appeller les habitans des Paroisses des champs où les maisons sont fort épanduës & fort éloignées les unes des autres. J'entends cela des grosses cloches, car pour les clochetes & tintenelles, elles étoient en usage non-seulement parmi les Moines d'Egypte & d'Orient, mais dès le tems de Pline.

Le signe de la Croix sur le front & sur la poitrine, étoit la marque, & comme le sceau des Chrétiens. Ils s'en munissoient dans les dangers, particulierement contre la puissance du démon; ils en usoient encore pour benir les autres, & Dieu opéroit souvent des merveilles par ce signe salutaire.

Vénération pour les saintes Ecritures.

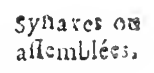
Leur vénération étoit si grande pour les saintes Ecritures, qu'ils les regardoient comme des régles immuables, selon lesquelles tous les hommes devoient être jugez. Ils croyoient même que les termes en attiroient la bénédiction de Dieu sur ceux qui les prononçoient avec respect. Ainsi ils avoient grand soin de les méditer, ils les apprenoient par cœur, & les recitoient en la présence de Dieu, comme ils eussent fait des prieres. Ils enrichissoient de couvertures d'or & d'argent les sacrez volumes qui les contenoient, & les exposoient au milieu des Synodes ou Conciles, sur un trône magnifiquement paré, comme représentant le S. Esprit qui les avoit dictées.

ment & Cimetieres.

Ils enterroient les corps en espérance certaine de la resurrection. Avant les Empereurs Chrétiens, leurs cimetieres étoient hors des villes, & en des lieux écartez; lorsqu'ils eurent la liberté d'avoir des temples, ils inhumerent leurs morts tout proches dans les parvis & vestibules. Constantin I. fut enterré à la porte de saint Pierre à Constantinople; & le plus grand honneur que cet Empereur eut après sa mort, fut d'être pour ainsi dire le portier du Prince des Apôtres. On y transporta premierement les os des Martys, & ensuite ceux des autres Fidéles, qui témoignoient par l'union de leurs corps avec ceux de ces glorieux Athletes, le grand desir qu'ils avoient que leurs ames fussent unies avec les leurs. La superstition de quelques-uns s'imagina que d'être enterré en ces saints lieux, ou enveloppé dans les linges & dans les nappes qui avoient servi aux sacrez ministéres, abolissoit leurs plus grands pechez; mais on retrancha bientôt ces erreurs. Optat de Milevis rend témoignage, qu'il étoit défendu d'inhumer dans l'Eglise, & les Conciles de Clermont & d'Auxerre defendirent d'envelopper les morts dans ces linges. Celui d'Auxerre ajoûta qu'on ne donneroit point l'Eucharistie ni le baiser aux morts. La coûtume néanmoins emporta dès avant la fin du quatriéme siécle, que les grands & les riches eurent leur sépulture dans l'Eglise; puis on y

Cérémonies & honneurs pour les défunts.

inhuma toutes sortes de personnes indifferemment, non pas pourtant auprès des Autels. On lavoit les corps des défunts, on les embaumoit, & on les enveloppoit dans des linceuls forts blancs, souvent dans des draps très-précieux. On les portoit en terre sur une civiere dans un cercuëil couvert d'un voile, le Clergé & le peuple chantant des Hymnes & des Cantiques d'allegresse, & quelques-uns y portant des cierges & des flambeaux. Le corps étant arrivé dans l'Eglise, on offroit le saint Sacrifice pour le repos de l'ame du mort; & s'il se trouvoit recommendable par sa vertu & par sa condition, quelqu'un du Clergé l'honoroit d'une harangue funebre. On étendoit souvent sur leurs tombes de riches tapis; & on entouroit les sépulcres des Martyrs & autres Saints de balustres. On épandoit des fleurs à pleines mains sur ceux des plus gens de bien. On mettoit sous leur tête des branches de laurier, & autres arbres toûjours verds, pour symbole de l'immortalité bien-heureuse. On couronnoit les Vierges de chapelets de fleurs. On inhumoit tous les corps la face vers le Ciel, & regardant à l'Orient. Les sépulcres des Martyrs se connoissoient principalement à la palme que l'on gravoit dessus pour marque de leur victoire, & à ce qu'on trouvoit dedans des phioles pleine de leur sang, & les instrumens de leur passion. Sur ceux des Confesseurs on gravoit un chiffre, lequel composé d'un X & d'un P par dessus, représentoit la Croix, & en abregé le nom de ΧΡΙΣΤΟΣ, accompagné ordinairement de ces deux autres lettres Grecques Α & Ω. On y mettoit aussi souvent des Croix, quelquefois sommées de deux ou trois couronnes l'une sur l'autre, quelquefois chargées de douze Colombes, qui signifioient les douze Apôtres, & d'autres d'où il jalissoit par plusieurs endroits de gros jets d'eau, & où il y avoit au pied des brebis & des cerfs qui se désalteroient à ces ruisseaux salutaires. De pareils symboles ayant pû être mis sur le tombeau de saint Eustache, & longtems après sur celui de saint Hubert, il est assez probable que de-là est venuë la croyance populaire que ces deux saints auroient vû un Crucifix entre les cornes d'un cerf.



Synaxes ou assemblées.

XI. Leurs prieres étoient ou particulieres dans leurs maisons, ou publiques dans les assemblées des Fidéles, lesquelles s'appelloient *Synaxes*. Dans les trois premiers siécles elles se faisoient clandestinement & sans lieu certain, mais plus ordinairement dans les Cimetieres où ils enterroient leurs Martyrs; à cause de quoi, lorsque les persécutions recommençoient, la premiere violence qu'on leur faisoit, c'étoit de les leur ôter. Ils les appelloient *Cryptæ*, *Areæ*, *Cumbæ*, *Catacumbæ*. Lorsqu'ils eurent quelque liberté, comme sous les Empereurs Alexandre, Gordien, & les deux Philippes, ils y firent quelques bâtimens, lesquels ils nommerent Fabriques; mais Dioclétian les mit tous par terre. Constantin & sa mere Helene, & à leur exemple les plus riches des Chrétiens en bâtirent de très-magnifiques, & dès-lors cela commença à faire une grande partie de la dévotion. Toutefois ils les abandonnoient sans peine, plûtôt que de communiquer avec les hérétiques, qui s'en emparoient lorsqu'ils étoient les plus forts. On ne les consacroit qu'à Dieu seul. Les grands Temples furent appellez par les Grecs Basiliques, qui étoit le nom qu'on donnoit aux Palais où le Prince rendoit la justice: d'où vient le mot François *Bazoche*. Ils les nommerent aussi en la même langue *Kyriacæ*, Seigneuriales, de-là le mot Breton Ker, & le

Temples ou Eglises.

Flamand Kerk dans cette ſignification : & enfin, ils leur donnerent le nom de leurs aſſemblées même, c'eſt-à-dire, d'*Egliſes*. Il y en avoit de plus petites qu'on nommoit Oratoires ; c'étoit à mon avis les Paroiſſiales, & quelquefois les Chapelles, qu'en François on nommoit Orouërs. Il y en avoit d'autres qu'on appelloit *Martrois*, *Martiriæ*, ou *Memoires* en l'honneur des Martyrs. Lorſque l'on jugea qu'il étoit plus ſaint de les dédier, on déféra ce miniſtere aux Evêques, & le Pape Gregoire I. défendit qu'on n'en conſacrât point ſans dot ou fondation. On voit dans ſes écrits le fond qu'il falloit pour les Oratoires : ſans doute qu'il y en avoit à proportion pour les Baſiliques. La conſecration s'en faiſoit avec de certaines prieres & de certaines cérémonies, qui avec le tems ont été multipliées auſſi-bien que dans toutes les autres choſes.

Synaxes ou aſſemblées des Chrétiens pour prier & célébrer les ſaints Miſtéres.

La célébration du Miſtére s'appelloit Euchariſtie, la Liturgie dans l'Orient, & *Meſſe* dans l'Occident, mot qui ſignifioit auſſi tout le ſervice Divin, & toute la ſolemnité de la Fête. Ils ſe rendoient avec grand zéle à ces Synaxes, ne craignant point de s'expoſer à la mort pour avoir le bonheur d'y aſſiſter, parce qu'ils croyoient que cette union de prieres étoit fort puiſſante envers Dieu. Ils avoient auſſi fort mauvaiſe opinion de ceux qui négligeoient de s'y trouver, & quelques Conciles les ont privez de la Communion. Outre les Pſeaumes qu'ils y recitoient, outre la lecture des Ecritures ſaintes, & outre la célébration des divins Miſtéres, ils y chantoient des Hymnes à l'honneur de Jesus-Christ, & y liſoient les paſſions des Martyrs, les lettres des Egliſes & des Evêques, qui leur étoient écrites, & quelquefois même celles qui l'avoient été à d'autres. Ils prioient pour toutes ſortes de perſonnes, particulierement pour les Empereurs, & pour la felicité de leur Empire, leur ſouhaitant des armes invincibles, un peuple fidéle, & un régne paiſible.

Le chant a été de tout tems dans l'Egliſe.

Dès la naiſſance de l'Egliſe le chant y étoit en uſage, comme on le voit dans la lettre de Pline le jeune à Trajan. Saint Paul même en parle dans ſes Epîtres : mais l'uſage en a été différent ſelon les lieux & ſelon la volonté des Evêques. Quelques-uns, comme ſaint Athanaſe, en ont diminué la mélodie, de peur que l'eſprit ne fût détourné par le plaiſir des oreilles. D'autres au contraire, comme ſaint Ambroiſe, l'ont jugé propre pour empêcher la diſtraction, & faire que les peuples ne s'ennuyaſſent point durant la longueur du ſervice. Saint Auguſtin examine les raiſons des uns & des autres.

Saint Efrem Diacre d'Edeſſe, du tems de l'Empereur Valens qui étoit Arien, voyant qu'un Armonius fils de l'heretique Bardeſan, avoit mis ſes erreurs en vers, & ſur de fort beaux chants, pour les faire gliſſer plus doucement dans l'eſprit des peuples par les charmes de la poëſie & de la muſique, s'aviſa auſſi d'y mettre les Pſeaumes & les Hymnes, même les loüanges des hommes éminens en vertu. L'uſage de chanter alternativement & à deux chœurs, eſt venu des Grecs aux Latins, ſoit qu'il ait été introduit par ſaint Ignace Martyr, ou par quelqu'autre.

Heures Canoniales.

La coûtume de chanter les loüanges de Dieu à toutes les parties du jour & de la nuit, eſt plus ancienne même que la Religion Chrétienne. Les Romains diviſoient le jour & la nuit chacune en douze heures qui croiſſoient & décroiſſoient ſelon les ſaiſons, & ces douze heures, en quatre parties égales : ces parties du jour s'appelloient Stations,

celles de la nuit, Veilles ou Vigiles; & toutes prenoient leur nom de leur derniere heure, sous laquelle étoient comprises les deux autres. Ainsi la premiere s'appelloit *Tierce*, la seconde *Sexte*, la troisiéme *None*, & la quatriéme *Duodecime*; mais la Duodecime du jour se nommoit aussi *Vêpres* ou *Lucernaire*, parce qu'alors on allumoit les flambeaux & celle de la nuit s'appelloit *Matin* ou *Dilucule*. Les Chrétiens s'assembloient donc pour chanter des Pseaumes & des Hymnes quatre fois le jour, à Tierce, à Sexte, à None & à Vêpres, & autant la nuit, sçavoir, aux trois Veilles. De-là les trois Nocturnes, dans l'entre-deux desquels on lisoit quelques chapitres de l'Ecriture Sainte, ou des écrits des personnages les plus éminens en pieté & en doctrine. Un peu avant le jour, on disoit *Laudes*. Depuis on a joint ensemble les trois Nocturnes, & les Laudes, & on a appellé tout cela ensemble Vigiles, & abusivement Matines. Cassian institua ce qu'on nomme *Prime*, qui se disoit à la premiere heure du jour, & saint Benoît, *Complies*, pour terminer la journée par cette dévotion. L'Office de chacune de ces Heures se finissoit par une Oraison qui étoit recitée par le Prêtre. Le nombre des Pseaumes qu'on y chantoit, n'étoit pas pareil en toutes, ni par tout; on le trouve le plus ordinairement de douze à Vêpres, & à Matines de même; mais chez les Moines qui avoient moins d'occupation, il étoit de seize, de dix-huit, quelquefois jusqu'à trente. A toutes les autres heures il étoit de trois seulement. Les Laïques assistoient à tout le service, sur tout les jours solemnels, sinon par obligation, au moins par dévotion, & par bienséance. Le Concile d'Eliberis * qui se tint l'an 305. défendit aux femmes de passer les nuits à veiller dans les cimetieres, par conséquent d'assister aux Vigiles. Pour les hommes ils ont continué long-tems ce devoir, & les Rois de France jusques bien avant dans la troisiéme race n'y manquoient pas. Mais depuis cette pieté s'est tellement refroidie, qu'on laisse dire tout le service aux Prêtres seuls, comme s'il n'y avoit qu'eux qui fussent obligez de loüer & d'honorer Dieu. Ce relâchement peut être procedé en partie, de ce que le peuple n'entend pas la langue, en laquelle se fait le service divin.

Le jour Tierce, Sexte, None & Vêpres.

La nuit les trois Nocturnes, puis Laudes.

On a appelé tout cela Matines.

Prime & Complies par qui ajoûtées.

Quel nombre de Pseames à chacune de ces heures.

* *C'est Elvire, des ruines de laquelle Grenade s'est agrandie.*

A certains jours & en certaines occasions, ils faisoient après l'assemblée, des festins de dévotion, qu'ils nommoient *Agapes*, parce qu'ils les avoient instituez particulierement pour l'entretien de l'amitié fraternelle, & pour le soulagement des pauvres, mais ils s'y comportoient avec telle sobrieté, qu'ils n'en étoient pas moins en état de prier & de chanter des Pseaumes. Avant que de sortir de-là, chacun donnoit ce qu'il vouloit pour l'entretien du Clergé, & pour le soulagement des pauvres: plusieurs vendoient leurs biens pour ne manquer pas à ce devoir.

Agapes ou festins de devotion.

Contributions des Fidéles, pour l'entretien des Prêtres & des pauvres.

Cet argent se mettoit entre les mains de l'Evêque, par l'ordre duquel il étoit distribué aux Clercs, afin qu'étant ainsi entretenus, ils conferassent gratuitement la grace qu'ils avoient gratuitement reçûë, & qu'ils ne fussent pas tentez de chercher d'autres recompenses de leur ministére que Dieu même. On ne les empêchoit pas pourtant de vaquer à quelque travail & métier honnête pour gagner leur vie; & je croi que les plus charitables pour n'être point à charge à leurs freres, vivoient du travail de leurs mains. Saint Paul l'Apôtre des Gentils en usoit ainsi. Les Diacres & les Diaconesses distribuoient les aumônes aux pauvres, ceux-là aux hommes, celles-ci

Comment par quel ordre & par qui se distribuoient les aumônes.

aux femmes, suivant les ordres de l'Evêque qui prenoit garde qu'on n'en abusât, & qu'on ne les donnât à des personnes indignes, ou qui avoient le moyen de subsister d'ailleurs. Ces charitez s'étendoient aux autres Eglises, mêmes aux Infidéles, & ne consistoient pas seulement en aumônes, mais aussi à visiter les prisonniers, à consoler les affligez, à assister les malades, jusqu'à s'exposer gayement durant la contagion pour les servir; & enfin à exercer envers tous toutes les œuvres de misericorde.

Les jeûnes de l'Eglise particuliers & publics.

Il y avoit dans l'Eglise des jeûnes particuliers, & des jeûnes publics, & tant des uns que des autres, des demi-jeûnes ou stations, & des jeûnes pleins & entiers.

Demi Jeûnes.

Les demi-jeûnes finissoient à None, c'est-à-dire, à trois heures aprés midi. Les Grecs les pratiquoient le Mercredi & le Vendredi ; l'Eglise Romaine y ajoûta le Samedi, & quelquefois toute la semaine excepté le Dimanche.

Jeûnes pleins.

Dans les jeûnes pleins on ne mangeoit que le soir, & dans l'Orient quelques-uns ne faisoient qu'un repas en deux ou trois jours. Entre les jeûnes publics, le plus solemnel étoit celui du Carême, qui dans la plupart des Eglises d'Orient & d'Occident duroit quarante jours. Il y avoit bien dans l'Orient quelques pratiques contraires pour ce nombre de jours, & pour l'usage des viandes ;* mais par tout on s'abstenoit de la chair des animaux terrestres ; & si quelques-uns mangeoient des oiseaux, c'est qu'ils les estimoient de même nature que les poissons, à cause de leur commune origine. Il s'est trouvé dans ces dernieres années un très-sçavant homme, qui a douté si l'abstinence des viandes étoit autrefois nécessairement jointe au jeûne du Carême.

* *Plusieurs n'y mangeoient point de poisson, & ne buvoient point de vin.*

Plusieurs autres usages.

On remarque diverses autres pratiques, comme de se tourner vers l'Orient pour prier, d'y tourner les Autels, de prier debout au tems de Pâques & au Dimanche, & de ne rien manger ni boire avant que de communier, sinon le Jeudi absolu, de s'abstenir du sang des animaux, & de la chair de ceux qui avoient été suffoquez ; mais ces usages ont toûjours dépendu de la disposition de l'Eglise, qui pourtant n'y changeoit rien s'il n'y avoit nécessité, & si les peuples ausquels elle s'accommodoit comme une bonne mere, ne s'y portoient déja d'eux-mêmes.

De l'ordre des Eglises entr'elles.

XII. Les Evêques devoient autant qu'il leur étoit possible, sans abandonner leur troupeau, étendre leur charité sur tous les païs qui n'avoient point de Pasteurs ; mais ils n'entreprenoient jamais sur le détroit d'un autre qu'avec son agrément. Ils étendoient aussi leurs soins sur toutes les autres Eglises pour les choses qui les regardoient toutes, par exemple les hérésies, les schismes, & les désordres généraux. Quand une affaire étoit commune aux Eglises d'une Province, ils se gouvernoient par l'avis commun des Evêques de cette Province, qui s'assembloient en un Concile Provincial. Si elle en regardoit d'autres, ils en communiquoient avec celles-là. Si toute l'Eglise, avec toute l'Eglise, & cela diversement selon la commodité.

Comment & pourquoi les Synodes ou Conciles s'assembloient.

Car quelquefois chaque Evêque particulier envoyoit l'avis de la sienne, tantôt chaque Province assembloit son Sinode à part, & puis toutes s'entre-communiquoient leurs sentimens, & tantôt plusieurs Provinces s'unissoient en un corps. Mais les Prélats évitoient ces grandes assemblées qui les separoient de leurs troupeaux, s'ils ne les jugeoient fort nécessaires, comme nous le voyons par les plaintes qu'ils en firent à l'Empereur Constantius dans le Concile de Rimini. En un mot, les causes de chaque Eglise se décidoient, au-

tant qu'il étoit possible, avec le commun consentement du Clergé de cette Eglise, & le plus souvent avec celui du peuple. Du tems qu'il y avoit des Confesseurs qui s'étoient exposez au martyre, on leur donnoit un rang particulier & honorable dans ces assemblées. On appelloit Concile œcumenique, grand, plenier, quelquefois general, & universel, celui où les Evêques de l'Eglise Orientale & Occidentale étoient convoquez. On donnoit aussi ces deux derniers noms à celui où il n'y avoit que des Evêques d'un Vicariat, comme des Gaules ou de l'Espagne, ou de l'Afrique; & le Provincial étoit quand il n'y avoit que les Evêque d'une Metropole. Il semble qu'en ce tems-là la principale autorité residoit dans les Conciles. Car les Fideles croyoient que c'étoit une chose sujette à envie, qu'un seul homme jugeât d'une cause commune à beaucoup de monde; que Dieu n'enfermoit point toutes ses lumieres en une seule tête; qu'une ordonnance ne pouvoit être stable si elle n'étoit confirmée par plusieurs, & que tant plus une affaire étoit commune, plus on devoit consulter grand nombre de Prélats pour en juger. Nous avons beaucoup d'exemples que les sentences de quelque Eglise ou de quelque Evêque que ce fut, n'avoient point de force ailleurs que dans leur territoire, si les autres ne les recevoient. Quand les Evêques excommunioient quelqu'un, il étoit aussi exclus de la communion des autres Eglises, à cause de l'union qu'elles gardoient entr'elles: mais quelquefois elles passoient par dessus cette regle, lorsqu'un homme leur paroissoit injustement condamné. A cause de quoi pour entretenir la concorde entr'elles, & pour empêcher les injustices, on établit dans la suite des tems des formes de revisions & d'appellations sur le modele des jugemens civils. On desiroit sur tout le consentement des grands Sieges. Chaque Eglise décidoit en son nom; & quoique pas une n'eût droit d'obliger les autres à suivre ses avis & ses jugemens; neanmoins par une sainte union, & par un respect mutuel, ce qui avoit été établi au Concile d'une Province, étoit ordinairement reçû & confirmé par ceux des autres. Quand une cause ne se pouvoit terminer dans un Concile ordinaire, comme lorsque les Evêques d'une Province ou d'un Diocese ne pouvoient s'accorder sur quelque affaire, ou sur quelque jugement, & qu'il se formoit des schismes & des divisions entr'eux, les autres Eglises se croyoient obligées d'y donner ordre, & y employoient les plus puissans moyens, par conséquent les Conciles, & l'autorité des premiers Siéges. Cela passa en coûtume, & la coûtume en loi; & l'Eglise Romaine étant la premiere & la plus considerée, comme le Siége du Prince des Apôtres, & le chef de l'Empire, les Evêques de tout le monde ont eu recours à son pouvoir, quand ils ont été maltraitez, & qu'ils n'ont point trouvé d'autres remedes legitimes. De-là est venu que les Papes depuis le quatriéme Siécle, ont connu de ces grandes causes, au moins dans l'Occident, même sans en être sollicitez; ils croyoient qu'il étoit directement de leur droit d'en user ainsi. On ne voit pas néanmoins cette pratique reçuë dans les Gaules, ni dans plusieurs autres Provinces de l'Occident, que pendant les trois premiers Siécles, où chacun avoit moins de soin de l'étenduë de son autorité, que des biens & de la commodité des Eglises. En ces tems-là les Evêques avoient tant de moderation, & tant d'amour pour le bien commun, qu'ils souffroient sans peine que les maux qui n'avoient pû être reprimez par leur autori-

Enterre-. L'autorité residoit en ces assemblées.

Les jugemens de chaque Evêque n'avoient force que dans son territoire.

Les Eglises par union & respect recevoient le jugement les uns des autres.

Dans les grandes causes on avoit recours aux grands sieges, specialement à celui de Rome.

té, fussent arrêtez par celle des autres quelque-fois moins considerables qu'eux.

Trois Chefs qui donnoient prééminence à une Eglise sur les autres.

Il ne faut point douter que dès les premiers Siécles il n'y eût des Eglises qui avoient quelque prééminence sur les autres; ce qui provenoit de trois chefs conjointement ou separément. De ce qu'elles étoient comme les meres des autres, leur ayant enseigné la foi; de ce qu'elles tenoient rang de Capitales ou Metropoles, selon l'ordre de l'Empire; ou de ce que leurs premiers Fondateurs avoient été éminens en dignité ou en sainteté. Quant au premier chef, il est constant que celles qui avoient reçû la predication de l'Evangile, conservoient toujours une veneration particuliere pour celles de qui elles tenoient un si grand bien: & que comme elles les reveroient, s'il faut ainsi dire, en qualité de leurs filles, les autres aussi retenoient sur elles quelque droit de maternité. Ce fut pour cela que l'Evéque de Marseille, disputa la primauté sur les Eglises de la Provence dans le Concile de Turin. Pour le second, il faut sçavoir que les villes qui étoient Metropoles ou Capitales dans l'ordre de l'Empire, l'étoient aussi dans l'ordre de l'Eglise, parce qu'elle s'accommoda autant qu'elle pût à la police seculiére dès le tems même des Apôtres. Pour le troisiéme, les Siéges que les Apôtres avoient tenus, ou qui avoient eu de grands & illustres Evéques, avoient aussi beaucoup de dignité, & se relevoient par dessus les autres.

Les villes Metropoles dans l'etat de l'Empire l'etoient aussi dans celui de l'Eglise.

Or quand une ville avoit la prérogative d'honneur, & la primauté sur plusieurs Provinces, l'Evéque qui y residoit, l'avoit aussi sur les Evéques de toutes ces Provinces. Les Peres assemblez à Calcedoine, se servirent de cette raison, pour relever le Siége de Constantinople sur les autres, parce que cette ville étoit devenuë la capitale de l'Empire; mais au contraire le Pape Leon premier & ses successeurs, pour résister à ce nouvel établissement, se servoient de la dignité des Fondateurs de ces villes, qui rendoient leur primauté beaucoup plus auguste & moins sujette au changement & à la disposition des hommes. Néanmoins l'usage contraire a prévalu sur cette raison, & les Eglises, quoique Matrices, & quoique fondées par des Pasteurs plus éminens, ont été soumises à celles qui se trouvoient établies dans des Metropoles; & on le jugea ainsi dans l'affaire de Marseille. Or comme il étoit arrivé que plusieurs villes qui devinrent Metropoles, ne l'étoient pas quand les Provinces reçûrent la Foy, ou bien qu'elles ne la reçûrent pas de leur Metropole, il avint aussi que quantité d'Eglises dans les Gaules pendant les quatre premiers Siécles, furent sujettes aux Metropoles d'une autre Province; & ce n'a été que vers la fin du quatriéme Siécle que les Eglises des Metropoles, ont reçû cet honneur selon l'usage commun, soit qu'elles fussent d'ancienne ou de nouvelle érection.

Les Eglises Matrices ont enfin suivi cet ordre.

Je ne dirai rien des grands Siéges qui ont été dans les villes où il y avoit des Vicaires de l'Empire, ou qui étoient capitales d'un Diocése: car il n'y en a point eu dans les Gaules, à cause qu'il n'y avoit point de Siége fixe du Vicariat des Provinces, ni de dépendance entre les Officiers des Metropoles; & par cette raison il n'y avoit au commencement dans l'Eglise Gallicane, aucun Evéque qui fut au dessus des autres Metropolitains. On voit assez dans les premiers Siécles, que celui de Rome avoit la primauté sur tous les autres du Monde; mais on ne voit point dans les quatre premiers

Dans le commencement il n'y avoit point de Primats au dessus des Metropolitain

premiers Siecles, qu'il se soit entremis d'ordonner des Evêques, ni d'assembler des Conciles dans les Gaules, ni dans plusieurs autres Dioceses de l'Occident, quoiqu'il ait assez pris connoissance de leurs affaires en d'autres rencontres, ni qu'aucun Evêque avant Patrocle d'Arles, se soit attribué l'autorité sur les Métropolitains. Chacun d'eux ordonnoit les Evêques de sa Province, & il lui appartenoit de les appeller au Concile, auquel ils s'assembloient, ou par concert avec leurs confreres, ou à la priere des Eglises qui avoient besoin de leur secours, ou par l'ordre du Métropolitain.

Les Conciles s'assembloient par l'autorité des Empereurs.

Les Empereurs y eurent aussi la principale part, depuis qu'ensuite de leur conversion ils se mêlerent des affaires Ecclésiastiques. Si bien que nous ne trouvons point de Concile œcumenique jusqu'au neuviéme Siécle, qui n'ait été assemblé par leur autorité. On ne trouve point qu'il ait été fait de Canons par des Conciles dans les Gaules pendant les trois premiers Siécles, ni que nos Eglises se soient servies de ceux des autres avant le Concile de Nicée. Elles se conduisoient selon leur premier & ancien usage, faisoient de nouvelles ordonnances sur de nouvelles occasions ; & s'il naissoit des difficultez, elles en consultoient avec les Eglises voisines, ou avec les Evêques qui leur paroissoient les plus autorisez, soit par la dignité de leur Siége, ou par leur crédit & pouvoir, ou par leur sagesse, ou par leurs services, ou par leur pieté. Mais elles n'ont rendu cet honneur à aucun Siege, ni si généralement, ni plus constamment qu'à celui de Rome. Aussi tous les avantages des autres étoient renfermez dans celui-là en un dégré plus éminent, la source de la Doctrine Apostolique, la dignité de sa fondation par le Prince des Apôtres, duquel les Papes sont les successeurs, la grandeur de la ville, & le sang d'une infinité de Martirs dont elle fut arrosée, particulierement de plus de trente de ses Pasteurs. D'ailleurs Rome étoit le chef de l'Empire, la Metropole de toutes les Metropoles, la plus grande ville & la plus peuplée de tout le monde, la plus remplie de personnes doctes, riches & puissantes, le centre de la communication civile, d'où sortoient tous les ordres du gouvernement, où venoient toutes les finances, où toutes les nouvelles de la terre aboutissoient, & d'où elles se portoient par les Provinces. Toutes les autres Eglises avoient besoin d'elle, tant pour en recevoir secours & assistance, que pour communiquer plus facilement avec les plus éloignées. Par ce moyen elle avoit part à toutes les affaires, & avec cela plus de pouvoir qu'aucune autre pour y donner ordre, & même pour remedier aux necessitez temporelles par les aumônes que son opulence fournissoit : de sorte que la gratitude pour les secours reçûs, l'esperance d'en recevoir, le respect, la raison, faisoient qu'elles lui déferoient & lui rendoient plus volontiers ce qu'elles lui devoient. Puis survinrent les désordres & les erreurs dont les autres furent affligées, les jalousies principalement d'Antioche & d'Alexandrie entr'elles, & puis avec celle de Constantinople. L'Eglise de Rome cependant demeura ferme dans sa Foi au milieu de ces broüilleries, & comme un grand Etat entre deux autres qui se font la guerre, devint l'arbitre de ses differends. L'usage ainsi introduit servit de fondement aux loix de l'Eglise, qui l'affermirent davantage, & toutes ces raisons donnerent lieu aux ordonnances des Empereurs qui augmenterent son éclat. Mais il est évident qu'avant ces ordonnances de l'Eglise & des Empereurs, les lettres de celle de

Eglises des Gaules avant le Concile de Nicée n'avoient point d'autres Canons que les leurs.

Sur les difficultez consultoient les grands Siéges, sur tout celui de Rome.

Ses prérogatives & avantages.

Rome étoient reçûës avec plus de respect, & avoient plus de force dans les Gaules & pour tout le monde, que celle de toutes les autres.

Quand a commençé la voye des apellations.

On ne sçait pas bien certainement par quelle regle les Eglises se conduisoient pour avoir recours au Siege Apostolique, & aux autres Evêques de dehors. Il n'y en avoit peut-être point d'autres que l'instinct de la nature, qui dans les besoins fait recourir à ceux dont on espere de l'assistance. Mais la voye des appellations n'a commencé qu'au Concile de Sardique : auparavant on ne trouve autre chose qu'un simple raport qu'on leur faisoit d'une injustice ou d'un désordre, sur quoi on leur demandoit le secours de leur suffrage & de leur autorité. Il n'y avoit point de loix qui obligeassent d'obéïr aux avis de ces premiers Sieges que l'usage : mais il avoit tant de force qu'on y déferoit, si la chose n'étoit manifestement contraire à l'antiquité, & aux coutumes. Car en ce cas on consideroit plûtôt les regles certaines des Eglises, que les avis particuliers d'un homme. La communion avec le Siege de Rome leur étoit plus considerable qu'avec tous les autres ; avec lesquels néanmoins ils ne laissoient pas de la conserver, quand il ne s'agissoit point de la foi, quoique Rome eût rompu avec eux, Ainsi S. Irenée ne rompit pas avec l'Eglise d'Asie, bien que le Pape Victor tâchât de l'y induire par son exemple & par ses lettres, & les autres Eglises ne voulurent point rompre avec S. Cyprien, quoiqu'Etienne l'eût exclu de sa communion : mais elles se tinrent unies avec les unes & avec les autres, s'entremettant charitablement de les rejoindre : ce qui leur réüssit selon leur desir.

Les Eglises conservoient la communion avec tous les autres Siéges.

Pouvoir d'appeller au S. Siege, ordonné par le Concile de Sardique.

Le Concile de Sardique avoit ordonné que les Evêques pourroient appeller au Siége de Rome, du jugement des autres, & que ce Siége pourroit le confirmer, ou bien ordonner qu'il se tiendroit un autre Concile des Evêques voisins pour le renouveller. C'étoit lui déferer en quelque façon le droit de juger d'appel comme d'abus, dont joüissent nos Parlemens. Mais cette voye d'appel ne se pratiqua pas fort exactement durant le Siécle suivant: car Priscillian n'appella point à Rome, ni Itacius accusateur de Priscillian suivant la forme marquée par le Concile de Sardique ; & même en Afrique on trouva étrange qu'Appiarius y eut appellé. Depuis ce tems-là les Papes commencerent à déleguer des Vicaires pour exercer leur autorité dans les Provinces de l'Occident, car en Orient on ne les souffroit pas. Cette commission ou transport d'autorité à un délegué, n'étoit pourtant pas chose nouvelle : car même elle se donnoit souvent à des gens indépendans, & c'étoit un usage assez commun qu'un Evêque agît au nom d'un autre auquel il n'étoit pas soûmis. Enfin la loi de Valentinian III. imposa la nécéssité d'obéïr aux reglemens de celui de Rome ; ne lui donnant toutefois l'autorité que de confirmer & de maintenir les anciens usages, les Decrets & les Canons, non pas d'en établir de nouveaux, ou de renverser les anciens, comme il est évident par les termes de la loi, & par le témoignage du Pape Hilarus qui succeda à S. Leon. Aussi quand on s'en est voulu servir à d'autres fins, nos Prélats s'y sont opposez contre toutes sortes de puissances.

Vicaires constituez par les Papes.

La loi de Valentinian donne aux Papes le pouvoir de maintenir les anciens Decrets & Canons.

Le nom d'*Evêque* étoit le titre commun de tous ceux qui gouvernoient les Eglises. Ceux qui * siegeoient dans la Metropole, s'appelloient Evêque Metropolitains. C'est en Orient qu'ont commencé les titres extraordinaires de Patriarche & d'Archevêque. Je remarque que celui d'*Archevêque* ne fut

* *Permettez moi d'user de ce terme.*

D'où & quand les titres de Primat, d'Archevêque, de Patriarche.

en usage qu'au quatriéme Siécle, où Meletius d'Antioche le donna à Alexandre Evêque d'Alexandrie. S. Remy est le premier qui l'attribua aux Metropolitains dans les Gaules. Jusqu'au cinquiéme Siécle il ne s'étoit donné qu'à ceux qu'on a depuis nommez Patriarches. Ce dernier titre vient des Juifs qui en honnoroient ceux de la race de David, qu'ils reconnoissoient pour leurs Princes après la rüine de Jerusalem. Il fut transporté aux Prelats, & remis en usage par les Chrétiens quand il fut aboli parmi les Juifs. Je ne trouve point qu'aucun l'ait pris avant le Concile de Calcedoine. Il fut approprié aux chefs des Diocéses, aux Evêques de Rome, de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antïoche, & de Jerusalem : mais ceux de Rome ne s'en sont point servis. Gregoire de Tours dans le sixiéme Siécle, & le Concile de Mâcon dans le huitiéme, l'ont donné à celui de Lyon, toute-fois cela n'a point eu de suite. Depuis, celui de Bourges l'a pris, comme nous le dirons ailleurs.

Le titre de Primat.

Le titre de Primat a premierement été en usage dans l'Afrique, pour signifier le premier Evêque d'une Metropole, mais en ce païs-là seul cet honneur suivoit l'âge & non pas le Siége. Depuis que les lettres supposées des anciens Papes ont trouvé croyance, il a signifié une nouvelle dignité d'un Evêque superieur aux Metropolitains, & soumis à un Patriarche; & en ce sens il fut introduit dans les Gaules du tems que Gregoire VII. soûmit les quatre Lyonnoises à l'Archevéque de Lyon, comme chef de la premiere. Avant cela on n'y connoissoit que celui de Metropolitain, qui étoit commun à l'Evêque de la Metropole, & à celui de la capitale du Diocese. Car dans les premiers tems que l'Esprit de JESUS-CHRIST animoit encore fortement ses Ministres, ils mettoient leur grandeur dans l'humilité, leur gloire dans leur devoir, & non pas dans les titres, ni dans le rang, lequel ils déferoient souvent ou à l'âge ou au mérite, comme on le peut remarquer dans les souscriptions de plusieurs anciens Conciles de nos Gaules. Mais plus ils fuyoient les noms illustres & honorables, plus on leur en donnoit. Ceux de Souverain Prêtre, de Souverain Pontife, de très Saint Pere, d'Evêque des Evêques, d'Evêque universel, de Pape, de Sainteté, d'Eminence, de Beatitude, de Serviteur des serviteurs de Dieu, s'attribuoient à tous les Evêques des premiers Siéges, même la plûpart aux simples Evêques. L'Empereur Justinien dans ses loix les appelle souvent * *aimables à Dieu.*

Les titres d'honneur que l'on donnoit aux Evêques.

* *Deo amabiles.*

Tandis que les Empereurs furent Payens, ils se méloient fort rarement de la conduite des choses Ecclesiastiques, parce que ç'eût été approuver une Religion qu'ils avoient dessein d'exterminer : mais lorsqu'ils furent Chrétiens, ils en voulurent avoir connoisance. Ils écoutoient les plaintes, donnoient des Juges, assembloient les Conciles & y assistoient en personne, ou envoyoient leurs Officiers, pour tenir la main à ce que tout s'y passât dans l'ordre. Ils faisoient des loix pour autoriser les Canons, & même quelquefois de nouvelles ordonnances pour le bien des Eglises, que les Evêques recevoient avec vénération, lorsqu'il n'y avoit rien de contraire à la Loi de Dieu, ni aux saints Decrets.

En quoi les Empereurs se méloient du gouvernement de l'Eglise.

Après la division de l'Empire, il se fit aussi comme une division de l'Eglise universelle, & on commença de parler de celle d'Occident, & de celle d'Orient, comme si ç'eût été deux corps separez. D'ailleurs les Evêques de Constantinople ayant transporté à leur Siége l'auto-

Eglise divisée en celle d'Occident & en celle d'Orient.

rité de ceux de Cesarée, d'Ephese, & d'Heraclée, & l'ayant élevé au dessus de ceux d'Alexandrie & d'Antioche, ils se broüillerent si fort avec celui de Rome, que cette discorde a enfin passé jusqu'à une entiere separation.

Les dix persecutions contre l'Eglise.

XIII. Les trois ennemis de la Religion Chrétienne, le monde, la chair & le Diable, employerent chacun tous leurs efforts pour arracher cette divine plante, ou du moins pour l'empêcher de croître, le monde l'attaqua avec des persecutions, la chair avec des débauches & des dereglemens, le diable avec des schismes & des heresies. L'Histoire Ecclesiastique compte dix persecutions jusqu'à l'Empire de Constantin : la premiere sous Neron dans la ville de Rome seulement : la seconde sous Domitian, celle-là s'étendit dans les Provinces : la troisiéme sous Trajan qui avoit bien défendu qu'on accusât les Chrétiens, mais qui ordonnoit qu'on les punît s'ils étoient accusez : Adrian la continua & excita la quatriéme : Marc-Aurele fit la cinquiéme, & ne la finit que lorsqu'il eut éprouvé le secours de leurs prieres dans la guerre contre les Marcomans. Severe recommença de les rechercher, & donna lieu à la sixiéme. On compte pour la septiéme celle qui arriva sous Maximin, lequel pourtant, selon le témoignage de Severe Sulpice, ne servit que contre le Clergé de quelques Eglises. La huitième fut allumée par Decius, plus cruelle que toutes les précedentes, & continuée par Valerian son successeur. On compte la neuviéme sous Aurelian, moins universelle & moins rude que la précedente. Mais la dixiéme, comme le flot Decuman, fut la plus violente & la plus terrible de toutes. Sa grande rigueur ne commença que vers la dix-huitiéme année de l'Empire de Diocletian, & dès-lors qu'il eut abdiqué, elle cessa presque entierement dans les Gaules & dans l'Espagne, mais elle fut entretenuë par Galere Maximin dans l'Orient, l'Illyrie, l'Italie & l'Afrique, puis par Maxence dans ces deux dernieres régions, & après encore par Licinius en Orient. Il est à propos de remarquer qu'encore que beaucoup d'Empereurs fussent assez doux aux Chrétiens, & qu'ils ne voulussent pas qu'on les recherchât, néanmoins les Eglises ne joüissoient jamais d'un calme entier : il étoit souvent troublé, ou par la sédition des peuples, ou par la cruauté des Gouverneurs, qui se servoient contr'eux de la rigueur des Edits précedens. C'est pour cela que sous les meilleurs Princes il y a quelquefois eu des Martyrs.

Pourquoi les Romains qui recevoient toutes les Religions ne reçûrent point la Juifve, ni la Chrétienne.

Si l'on s'étonne pourquoi les Romains qui recevoient dans leur ville les Dieux de toutes les nations étrangeres, & qui admettoient toutes sortes de Religion, haïssoient si fort la Juifve & la Chrétienne, c'est que ces deux ne pouvoient du tout s'accommoder avec la leur, comme faisoient toutes les autres ; mais tendoient à la détruire jusqu'aux fondemens. La Chrétienne particulierement, qui non-seulement en ruïnoit la croyance & le culte, mais aussi accusoit l'injustice de leur conduite, & corrigeoit leur maniere de vivre. A cause de quoi les sages mondains, les plus puissans, & les plus riches detestoient les Chrétiens comme s'ils eussent été des flambeaux de division, & des factieux qui eussent sapé les fondemens de l'Etat en sapant l'ancienne Religion, & en changeant les mœurs & les coûtumes, dans lesquelles ils avoient été élevez dès le berceau. D'ailleurs le peuple persuadé que cette longue suite de victoires & de prospéritez dont l'Empire avoit joüi depuis si long-tems, procedoit de la

Les riches & puissans, les Pontifes & Prêtres des Payens & les Philosophes, grands ennemis des Chrétiens.

faveur de leurs Dieux, se déchaînoit contre ceux qui attaquoient leur Divinité. D'autre part les Ministres & les Sacrificateurs des Idoles, se jettoient avec fureur sur eux, en vengeance de ce qu'ils découvroient leurs fourberies, & qu'ils rüinoient leur interét. Et ce n'étoient pas des gens du commun qui avoient les Sacerdoces & les Intendances des grands Temples, c'étoient les Gouverneurs des Provinces, les principaux Magistrats & les plus nobles, qui recherchoient ces charges avec le même empressement qu'on voit aujourd'hui rechercher les Abbayes & les Evêchez, tant à cause de l'honneur & des privileges qui étoient attachez à ces Sacerdoces, qu'à cause des émolumens qui provenoient des sacrifices, des offrandes & des vœux, & plus encore des revenus qui étoient annexez à chaque Temple, tant pour l'entretien du bâtiment & du Sacrificateur, que pour les ornemens.

Mais les Chrétiens n'avoient point de plus forts & de plus opiniâtres ennemis que les Philosophes, lesquels mesurant toutes choses à la portée de leur esprit foible & terrestre, se mocquoient des Mistéres qui étoient au-dessus de la raison humaine, & ne pouvoient souffrir qu'une secte nouvelle gagnât le dessus au préjudice de toutes les leurs, & que le nom d'un Crucifié eut plus attiré de Disciples que l'Ecole de Pithagore, ni que celles de Platon, de Zenon, d'Epicure. Du commencement ils ne faisoient que traiter les Chrétiens d'insensez & de ridicules, mais quand ils virent qu'ils multiplioient infiniment, & qu'avec cela ils raisonnoient si bien qu'ils les confondoient par leurs propres principes, ils eurent recours à la force pour les anéantir. Ils animoient donc les Magistrats ; ils excitoient les peuples ; ils forgeoient toutes sortes de calomnies pour les perdre. Puis tous ces moyens rëüssissant au contraire de leur dessein, & la superstition payenne s'en allant tomber par terre, ils se mirent à lui bâtir une Théologie qui eut quelque apparence de raison, & prirent la plume pour la défendre, quoique dans leur ame ils eussent toûjours cru qu'elle ne valoit rien. Or parce que la pluralité des Dieux étoit une chose insoûtenable & ridicule, ils essayerent de lui donner un sens tolerable, & pour cela ils commencerent d'avoüer que les plus sensez d'entr'eux avoient toujours crû qu'il n'y avoit qu'un Dieu ; mais qu'on adoroit ses differens attributs sous differens noms ; qu'on lui en pouvoit autant donner que l'on reconnoissoit en lui de vertus, & de manieres de bien faire au genre humain ; que l'étenduë trop bornée de notre esprit ne se trouvant pas capable de comprendre cette essence infinie, qui a en soi toutes les puissances & toutes les perfections au souverain degré, l'avoit ainsi divisée, * afin de l'ajuster à ses mesures & à ses notions, & afin que chacun l'invoquât par la qualité dont il avoit besoin. Enfin, lorsqu'ils sçûrent que Constantin favorisoit entierement le Christianisme, & qu'il le vouloit embrasser, ils s'aviserent de soutenir leur fausse Religion par les mêmes voyes qui leur paroissoient avoir avancé la Chrétienne. Ils envoyerent les plus ardens d'entr'eux à la Cour, & auprès des Grands ; ils s'unirent plus étroitement ensemble : firent des Confrairies : amasserent de l'argent pour l'entretien des pauvres & des malades ; commencerent à témoigner une grande tendresse de cœur, & une dévotion fervente dans leurs sacrifices & dans leurs prieres, & essayerent même de supposer des miracles, des Propheties & des

Philosophes bâtissent une theologie à la Religion Payenne.

Comment ils expliquoient la pluralité des Dieux.

* *Fragilis mortalitas in partes ista digessit, &c.*

Saints. Mais il étoit trop tard ; depuis les victoires de Constantin la Croix s'arboroit par tout, dans les enseignes, sur les Palais, au front des Basiliques. Les Heros publioient dans toutes les Provinces que Christ étoit victorieux, qu'il régnoit, qu'il commandoit. On fermoit, on abatoit leurs Temples, on brisoit les Idoles, & les plus sages se hâtoient d'abandonner leur fausse Religion, de peur d'être accablez sous ses rüines. Enfin elle tomba dans un tel mépris, qu'on éloigna ceux qui la professoient, non-seulement des charges & de la milice, mais aussi des villes, & qu'après tout cela, afin de l'abolir entierement, on en défendit l'exercice sous les peines les plus rigoureuses.

Premiere persécution de l'Eglise de Lyon.

XIV. Or des dix persécutions que compte l'Histoire Ecclesiastique, les Gaules n'en ressentirent que la cinquiéme sous l'Empire de Verus & de Marc-Aurele, la sixiéme sous celui de Severe, la huitiéme sous Decius : & deux ans de la dixiéme sous Diocletian & Maximian. Je ne compte pas celle que leur firent les Barbares ; comme Chrocus Roi des Allemands, les Vandales & les Huns, parce que ce n'étoit que par accident qu'ils répandirent le sang des Chrétiens. Je sçai que plusieurs Eglises des Gaules, se vantent d'avoir eu des Martyrs dès le premier siécle, mais ces choses ne sont pas bien constantes. Le premier & le plus glorieux combat qu'elles ayent rendu pour la Foi de JESUS-CHRIST, a été celui que soûtinrent les Fidéles des Eglises de Lyon & de Vienne l'an de Christ 176. ou 77. Les actes s'en voyent tout au long dans cette belle lettre des Martyrs de Lyon, qu'Eusebe a couchée toute entiere dans le cinquiéme livre de son Histoire, comme un des plus rares monumens de l'antiquité, & la plus belle piéce qui nous reste en ce genre-là. Nous en tirerons les choses les plus singulieres. Marc-Aurele qui avoit émû cette persécution contre les Chrétiens, leur défendit de se trouver dans les lieux publics, & même de sortir de leurs maisons. Ensuite on en fit une exacte recherche, & de jour à autre on en prenoit plusieurs. Le Tribun de la milice & les Magistrats du peuple les menoient à la place publique, où voyant qu'ils confessoient généreusement leur foi, ils les tourmentoient avec toutes sortes de cruautez. Il s'en trouva dix que l'atrocité des souffrances épouventa si fort, qu'ils rénierent la foi ; mais après ils revinrent au combat. Vettius Epagathus, personnage fort illustre parmi eux, se présenta au Juge pour défendre la cause des Chrétiens, & maintint qu'il n'y avoit point d'impiété & de crime, mais toute sainteté & innocence dans cette Religion. Ce qu'il disoit au sujet de ce que quelques-uns de leurs esclaves qui étoient Idolâtres ayant été subornez, leur imposoient toutes sortes de crimes : entr'autres de rôtir des enfans, & de se soüiller des plus abominables vilainies dans leurs assemblées nocturnes ; calomnie qui fit une telle impression dans l'esprit du peuple, que leurs plus proches même les avoient en horreur. La généreuse liberté d'Epagathus lui acquit le nom d'Avocat des Chrétiens ; mais elle irrita de telle sorte le Juge, qu'il le fit mourir tout sur l'heure. Photin Evêque de Lyon âgé de plus de quatre-vingt-dix ans, & si foible qu'il le falut porter devant le Tribunal, répondit à ce Juge qui lui demandoit, quel étoit le Dieu des Chrétiens ; *Tu le sçauras, si tu en es digne.* A cette réponse les assistans Idolâtres saisis d'une rage violente, lui jettent à la tête tout ce qu'ils rencontrent, le batent, le tiraillent, le déchirent, puis le traînent en

Les Martyrs de Lyon, S. Photin, Epagathus, Blandine, &c.

prison où il rendit le dernier soupir deux jours aprés. Un Diacre de Vienne nommé Sanctus, tout démembré par d'horribles tortures, ne répondoit autre chose à toutes les interrogations qu'on lui faisoit, sinon, *Je suis Chrétien, c'est mon nom, c'est ma race, c'est ma patrie.* On lui brûla les parties les plus delicates de son corps avec des lames de cuivre toutes rouges, en sorte qu'il lui restoit à peine figure d'homme, puis on le remena en prison. Aprés qu'on lui eût laissé quelques jouts, on recommença à lui faire souffrir les mêmes suplices. Ils croyoient que tout son corps étant si douloureux, qu'à peine pouvoit-il souffrir qu'on lui touchât de la main, il ne sçauroit plus endurer de nouveaux tourmens sans renier, ou qu'il y mouroit; mais ils furent bien étonnez de voir que la vertu divine tira sa guerison de ce qui devoit causer sâ mort, & que le feu nétoya & referma ses playes comme si ç'eût été un baume vivifiant. Un miracle si visible ne toucha point ses boureaux. Aprés lui avoir fait plusieurs autres tourmens, ils le mirent au milieu de l'Amphitéatre, & l'assirent lui & deux autres Martyrs, Attalus & Maturus dans des chaises de fer ardentes; où étant grillez jusqu'aux os, en sorte qu'il en sortoit une épaisse fumée qui entroit dans le nez des assistans, Attalus leur crioit : *Voyez, Messieurs, ce que vous faites, n'est-ce pas manger les hommes rotis que cela? Il vous faut imputer cette cruauté, & non pas aux Chrétiens qui ne font rien de semblable.* O les tira de-là tout grillez, & on leur coupa la tête. Blandine noble Dame & genereuse heroïne, ayant envoyé les autres devant elle au Ciel par ses courageuses exhortations, souffrit constamment les morsures des bêtes feroces ausquelles on l'exposa, la poële ardente où elle fut fricassée plusieurs tours, & les bourades d'un jeune taureau époinçonné qui la balota long-tems à coups de corne, envelopée dans un filet; puis enfin elle eut la téte tranchée. Il en mourut quantité d'autres de faim & de misere dans les cachots : on en compte jusqu'à quarante-huit. Quelques Martiologes portent que cette persecution s'étendit aussi sur les villes voisines, principalement sur Autun où Andochius, Thyrsus, & Felix que saint Polycarpe avoit envoyez dans les Gaules, donnerent courageusement leur vie pour la gloire de JESUS-CHRIST. Les Satellites du Juge les ayant foüettez tout le long du jour, les jetterent le soir dans un bûcher allumé, & voyant que les flâmes, comme touchées de respect, se reculoient d'eux; ils les retirerent delà, & les assommerent à coups de levier.

L'Eglise de Lyon soûtint un second assaut quelques 35. ans après, l'Empereur Severe qui l'étoit de nom & d'effet, ayant renouvellé la rigueur des Edits contre les Chrétiens. Saint Irenée qui avoit succedé à saint Photin ne lui ceda point en constance : il combatit à la tête de son troupeau, & subit genereusement la mort pour les veritez qu'il lui avoit enseignées. Comme cette ville étoit toute pleine de Chrétiens, car il en avoit converti beaucoup, il eut tant de compagnons de ses souffrances; qu'ainsi que l'écrit Gregoire de Tours, l'on vit couler des ruisseaux de sang par les ruës.

Seconde persécution de l'Eglise de Lyon.

Depuis ce tems-là on laissa les Chrétiens en paix près de cinquante ans, jusqu'au tems de l'Empereur Decius. Ce fut dans cet intervalle que le Christianisme se provigna merveilleusement dans les Gaules, & que ces sept

illustres Evêques, dont parle Gregoire de Tours y furent envoyez. Il y en eut deux qui remporterent la couronne du Martyre sous l'Empire de Valerian, sçavoir, Denis Evêque de Paris, qui aprés divers tourmens eut la tete tranchée à Mont-martre avec Rustique & Eleuthere, ses compagnons, & Saturnin Evêque de Toulouse, qui y fut précipité du haut du Capitole attaché à la queuë d'un taureau indompté. Il y a apparence que la méme persecution couronna Peregrin Evêque d'Auxerre.

Martire par Chrocus Roi des Allemands.

Chrocus Roi des Allemands, étant entré dans les Gaules, sacrifia à ses faux Dieux quantité de victimes innocentes qui refusoient de les adorer, entr'autres saint Privat Evêque de Mandes, & selon quelques Auteurs modernes, sainte Ursule, & les onze mille Vierges ses compagnes. La fureur des Vandales en massacra aussi plusieurs, entre lesquels on compte saint Nicaise Evêque de Reims & sa sœur Eutropia.

Plusieurs autres Martirs en divers lieux, on ne sçait en quel tems.

Gregoire de Tours fait encore mention d'un grand nombre d'autres Martyrs dans le livre qu'il a fait de leur gloire; mais il n'en remarque pas exactement le tems, & on ne le sçauroit apprendre de leurs actes, parce que le plus souvent ils se contredisent, & qu'ils se convainquent eux-mémes de faux. Nous ne sçaurions donc rapporter que leurs noms & le lieu où ils furent couronnez. Andeole souffrit le martire dans le Vivarets, Benigne à Dijon, & les trois freres avec leur ayeule à Langres, ils les ont nommez les saints Jumeaux. Tous probablement moururent sous Marc-Aurele, puisqu'Andeole & Benigne ont été Disciples de saint Polycarpe, & que les trois freres avoient été convertis par leur ministere. Marcel mourut à Châlon sur Saone, & ce fut vers le méme tems, puisqu'on le mit en prison avec ces célebres Martyrs de Lyon. Valerian souffrit au méme lieu, Alexandre & Epipodius proche Pierre Encise, Symphorian à Autun, environ cinq ans aprés Benigne dont il avoit reçu le Bapteme. Flocel enfant de dix à onze ans fut déchiré par les bêtes feroces dans l'amphiteâtre de la méme ville. Felix Prêtre, Fortunat & Achilée Diacres eurent la tête tranchée à Valence, Ferreole Pretre, & Ferrucion Diacre, à Besançon. Ce qu'on croit être arrivé du tems de Severe, parce qu'ils étoient Disciples de saint Irenée, & qu'il n'y a point eu de persécution depuis cet Empereur que long-tems aprés. Sous l'Empire de Decius, outre les Evêques Denis & Saturnin dont nous avons parlé, Amarant souffrit à Alby suivant la tradition de cette Eglise-là. Il faut raporter au méme tems, ou à celui de l'Empereur Valerian, le Martyre de ceux qui ont été compagnons de ces sept Evêques envoyez dans les Gaules. On remarque sous Aurelian celui de sainte Colombe à Sens, de Patrocle & de ses compagnons à Troyes, de Savinian dans le meme païs, de Bibian à Saintes, & de Pelagius à Coutances. Ce dernier souffrit du tems des Empereurs Carinus & Numerianus. Nous avons dit ailleurs comme l'Empereur Maximian venant en Gaule martirisa saint Maurice chef de la Legion Thebeene, quelques Chrétiens qui étoient parmi les Bagaudes & les Capitaines Tyrsus, Secundus, Boniface, Victor, Cassius Florentius, & Gereon avec trois cohortes qu'ils commandoient. Ce fut sous ce méme Tiran qu'un autre Victor eut la téte tranchée à Marseille aprés avoir été broyé avec une meule de moulin. On trouve encore un troisiéme Victor qui étoit aussi un des Officiers de la Legion Thebeenne, lequel fut executé avec un

Les Cohortes de la legion Thebéenne.

Encore plusieurs autres en divers lieux.

de

de ses compagnons nommé Ursus à Soleurre en Suisse, où l'on honnore leur memoire. Saint Firmin le fut à Amiens dont il étoit Evêque, & Victorique, Fuscian & Gentian leur hôte, dans la même ville, leurs corps sont à Corbie, où le vulgaire les appelle les Saints engelez. Saint Quintin Disciple de saint Denis endura le Martyre proche la ville, qui porte aujourd'hui son nom, Lucien Prêtre à Beauvais, Justin encore enfant à Louvres proche de Paris, ou proche de Beauvais; car il y a deux Bourgs de ce nom, qui tous deux s'attribuent cet honneur & la possession de ses Reliques. Valere & Rufin furent couronnez à Soissons; puis au même lieu encore Crepin & Crepinian freres, qui exerçoient le métier de Cordonnier, pour avoir occasion d'y prêcher la foi; Heradius, Paul & Aquilin avec deux autres à Noyon, & Piaton ou Piat à Tournay. Ce dernier, à mon avis n'étoit que simple Prêtre, non pas Evêque. Ceux du païs lui ajoignent Chrysole, qu'ils disent avoir été Evêque & martyrisé dans le Bourg de Vrelenghem situé sur la petite riviere de Deulle, qui tombe peu après dans la Lise. On leur coupa le sommet de la tête, & la Traditive raconte d'eux la même chose que de saint Denis de Paris; sçavoir, qu'ils porterent leur crâne en leurs mains pendant l'espace de deux à trois lieuës, Chrysole jusqu'à Comines, & Piat jusqu'à Seclin. Mais la villes de Tréves fut le plus célébre théâtre de toute la Belgique pour ces glorieuses tragedies. Car Rictius Varus outre les trois Cohortes de la Légion Thebaïne, dont il y en eut une massacrée dans le champ de Mars, outre les grandes bandes de Chrétiens qu'il y faisoit amener de tous côtez pour les immoler à sa rage; ensanglanta les échafauts de la mort de Palmatus Consul de Treves, de six Senateurs, & de plusieurs Citoyens; puis il lâcha ses satellites sur le peuple Chrétien, dont ils firent un si horrible carnage, que les eaux de la Moselle en furent toutes teintes pendant l'espace de dix milles, jusqu'à l'endroit où l'on voit encore aujourd'hui la chapelle des Martyrs. La ville de Treves les célébre sous le nom des *Innombrables*. Si l'on en croit l'Histoire de cette Eglise, ses Evêques Marcel & Metropolus remporterent le prix sous l'Empire de Maximian & de Diocletian; & même après que ces deux Princes eurent abdiqué, l'Eglise pour cela ne joüit pas d'une paix si entiere que Severin, Maximin, & Valentin qui occuperent successivement ce Siege, ne fussent massacrez par la rage du peuple idolâtre, ou par la recherche des méchans Magistrats qui étoient acharnez à exécuter les vieux Edits donnez contre les Chrétiens.

Les innombrables à Treves.

Les autres Provinces de la Gaule ne manquerent pas de combatans, qui mériterent de semblables palmes. L'Aquitaine se glorifie de celle que Superius remporta à Eausse; (Sarragosse le lui conteste,) de celle de Vincent premier Evêque de Dacqs; de celle d'un autre Vincent qui mourut à Agen; de celle de Julien & de Victorin, le premier martyrisé en Auvergne, & le second à Poitiers, dont il étoit Evêque, & déja fort illustre par ses commentaires sur divers livres de l'Ecriture sainte. Vincent d'Agen est différent de celui de Sarragosse, quoique Diacre comme lui il eut la tête tranchée avec la Vierge sainte Foi, qui avoit déja été couchée sur un brasier de charbons ardens, & sur un gril tout rouge. Vienne vit le combat de Ferreole, Arles celui de Genest, la ville de Cesserone au Diocése d'Agde ceux de Tibere, de Modeste, & de Florentia. Cette ville a depuis changé de nom; &

Les Martyrs dans la Narbonnoise & dans l'Aquitaine.

pris celui du premier de ces trois Martyrs ; le vulgaire l'appelle par corruption S. Tubery. Geneſt d'Arles eſt un autre que Geneſt le Comedien ; comme il faiſoit la fonction de Greffier, n'étant encore que Cathecumene, il refuſa d'écrire les Sentences contre les Chrétiens, & jetta les Regiſtres devant le Juge, qui auſſi-tôt le fit prendre & décapiter. Les écrits de ſaint Hilaire Evêque d'Arles, & de ſaint Eucher de Lyon, ont rendu ſa mort & ſes miracles célébres. On met au méme-tems le martyre de Donatien & de Rogatien à Nantes. Mais qui pourroit rapporter tous ceux qui ont conquis les Gaules à JESUS-CHRIST par leur ſang ? Il n'y a que Dieu qui ſçait au vrai le nombre & les actes de tant de glorieux vainqueurs, dont les noms ſont écrits dans les faſtes de l'Eternité.

Les horribles ſuplices dont on les faiſoit mourir ; chacun étoit reçû à en inventer & exercer de nouveaux.

Les ſupplices dont ont les faiſoit mourir furent différens ſelon les tems. Au commencement on ſe contentoit de les punir comme les autres criminels : mais quand on eut reconnu que la mort ne leur tenoit point lieu de ſupplice, que leur ſang étoit une ſemence qui multiplioit d'autant plus qu'on en répandoit, & que pour éteindre cette religion, il eût falu plus exterminer d'hommes qu'il n'en périſſoit dans toutes les guerres, alors on changea de maniere, & on employa les tourmens les plus atroces, non pour les faire mourir, mais pour les forcer à renoncer, & pour donner plus d'épouvante & d'horreur aux autres. Il n'y avoit point de régles certaines pour cela, la rage de leurs ennemis, la cruauté des Juges, la ſuperſtition du peuple travailloient à l'envi, à trouver de quoi accabler leur conſtance. Ils y employoient les foüets, les bâtons & les plombées, les croix, les dents des bêtes feroces, la fureur des taureaux, les pointes des alênes, les rouës armées de tranchans, l'huile boüillante, les cailloux pour les lapider, les meules & les pilons pour broyer leurs membres, les peignes de fer pour les déchirer, les chevalets pour les diſloquer & les tordre, les grils ardens pour les rôtir, les cercles de fer tout rouges qu'on leur enfonçoit dans la tête, les chaiſes de même, où on les faiſoit aſſeoir tout nuds, les grandes poëles où on les fricaſſoit ſur le feu, enfin mille & mille ſortes d'horribles tortures. Tout étoit permis contr'eux, tout le monde pouvoit être leur boureau, & les plus pieux dans leur fauſſe Religion ſe montroient les plus cruels à les tourmenter, parce qu'ils croyoient venger l'injure faite à leurs Dieux. Ainſi ils ne faiſoient point de ſcrupule de ſuborner leurs ſerviteurs pour les dénoncer, & même pour les accuſer fauſſement de toutes ſortes d'inceſtes & d'abominations les plus exécrables, qu'ils n'euſſent pas dû leur reprocher quand elles auroient été vrayes, puiſqu'ils avoüoient, que leurs Dieux en avoient commis de pareilles. Leur patience étoit admirable, ils ne ſe défendoient qu'en ſouffrant la violence, jamais en la repouſſant. On ne leur reproche point qu'ils ayent fait aucune ſédition, ni aucune conjuration, ni qu'ils ayent pris les armes, quoique dès le ſecond ſiécle ils euſſent été aſſez puiſſans pour ruïner l'Empire, & que les dernieres extrémitez de la guerre euſſent été fort douces en comparaiſon de ce qu'on leur faiſoit ſouffrir. L'injuſtice de leurs perſécuteurs ne diminua point le reſpect qu'ils avoient pour les Puiſſances, ni les devoirs qu'on leur pouvoit rendre ſans idolâtrie. Ils évitoient même dans leurs bonnes œuvres tout ce qui pouvoit les irriter, s'ils n'y étoient obligez indiſpenſablement par la Loi de JESUS-CHRIST. Nous voyons des Canons contre ceux qui bri-

Faux zéle des Payens leur ſupoſoit des crimes exécrables.

Pour tout cela ils ne perdoient point le reſpect pour les puiſſances.

foient les Idoles, ou qui faisoient quelque action qui put exciter la colere des Magistrats. Bien qu'ils eussent une ardeur extrême pour le martyre, néanmoins ils s'y présentoient rarement, horsmis que quelquefois ils venoient en foule devant le tribunal du Magistrat, non pas pour l'épouvanter, mais pour l'étonner par leur grande multitude.

Ceux qui s'offroient trop fierement au martyre, ou qui avoient mal vécu y succomboient ordinairement.

On remarque que ceux qui alloient défier les persécuteurs, succomboient ordinairement aux torturres, aussi-bien que ceux qui ne s'y étoient pas disposez par les exercices d'une vie Chrétienne. Dieu ne vouloit pas donner son assistance à ceux qui le tentoient sans nécessité, ni à ceux qui s'en étoient rendus indignes par leurs déréglemens. Ainsi après l'aise d'un long calme qui relâchoit la vertu, il arrivoit que la persécution recommençant, il y en avoit grand nombre qui cedoient plus lâchement.

Comme aussi les plus riches.

Les riches étant amolis par l'oisiveté & par les plaisirs, & ayant le cœur attaché aux biens du monde, se laissoient vaincre bien plus facilement que les pauvres, On loüoit la prudence de ceux qui pour éviter, non pas les tourmens, mais le péril d'y succomber, quittoient le païs & se retiroient dans des solitudes.

Conduite fort modeste & fort sage des Martyrs.

On voit dans tous les Actes autentiques des Martyrs, la même conduite, les mêmes sentimens, & les mêmes discours en substance que nous voyons dans cette belle lettre de nos Eglises; je veux dire une ardente charité pour Dieu & pour leurs freres, une humilité & une modestie d'autant plus grande, qu'ils étoient plus constans & plus dignes de gloire, une entiere confiance en la grace de Dieu, une extrême défiance de leur foiblesse, beaucoup de douceur & de compassion pour ceux qui étoient tombez, beaucoup de sagesse & de force, & sur-tout de perpetuelles prieres à Dieu, ce qui rend suspects ces autres actes qui leur font faire de longues harangues, des discours étudiez, des invectives, & des menaces.

Les déréglemens des Chrétiens.

XV. L'Eglise n'étoit pas moins dangereusement attaquée au dedans par les vices & par les déréglemens, qu'au dehors par les persécutions. Du commencement, lorsque le Christianisme étoit encore tout esprit, les Fidéles n'avoient guéres de défauts charnels: on voyoit fort peu de péchez de gourmandise, de luxure, d'homicide, d'avarice; mais ils n'étoient pas exempts de cet amour de ses propres sentimens, qui fait les divisions, & qui donne de la haine contre ceux qui se trouvent d'un avis opposé. Ils ne l'étoient pas non plus du desir du premier rang, & de l'ambition du commandement. Car il y en avoit plusieurs qui le recherchoient, quoique les chefs fussent les plus exposez à la fureur des Idolâtres, & que l'Episcopat n'eût encore rien de cette pompe, & de ces revenus qui le font tant souhaiter aujourd'hui. Le calme d'entre les persécutions de Severe & de Decius introduisit l'amour des richesses; les Pasteurs étant obligez d'aller quelquefois de Provinces en Provinces pour le besoin de leurs Eglises, leurs Diocésains les chargeoient de commissions pour acheter des marchandises; de sorte que plusieurs d'entr'eux, d'Evêques devenant facteurs & commissionnaires, ne faisoient que courir de lieu en lieu, & laissoient là le soin de leur troupeau. Aussi lorsque la guerre recommença, la plûpart se trouverent surpris, & furent emportez par le premier effort de l'ennemi.

Les Evêques devinrent Marchands.

Richesses amolirent & gâterent les ames.

Plus l'Eglise s'étendoit, plus l'ardeur des Fidéles se ralentissoit, les plus grands corps étant les plus sujets aux désordres, & le désordre venant toûjours de ceux qui devroient apporter l'ordre, parce

que ceux qui ont le pouvoir se donnent la licence. Durant la paix dont ils joüissoient de fois à autre, les déréglemens furent plus grands parmi les Pasteurs que parmi les Laïques : l'ambition produisit les jalousies & les contestations entr'eux, & rendit leur gouvernement presque tirannique. Toutefois l'opposition continuelle des Infidéles, la discipline éxacte de la pénitence, & le grand nombre de ceux qui demeuroient fermes dans la vertu, arrétoient ces désordres, ou les corrigeoient. Mais depuis que Constantin eût acquis une pleine sûreté aux Chrétiens, & qu'il n'y eût plus que de l'honneur & de l'avantage à l'être, que de la honte & du danger à ne l'être pas, depuis que la multitude, à son exemple, eût embrassé le Christianisme, plûtôt pour l'amour de l'Empereur, que pour l'amour de JESUS-CHRIST : le monde entrant dans l'Eglise avec les pompes de la Cour, y fit entrer avec lui à découvert tous les vices des Payens. Dés-lors les superstitions se mélerent avec la vraye dévotion, & la corrompirent ; dès-lors on brigua les dignitez Ecclesiastiques ; parce qu'elles sembloient plus honorables, & environnées de plus de richesses & de plus d'éclat que les séculiers. On vit deslors les Chrétiens se méler avec les Payens dans les jeux, dans les spectacles, dans les festins & dans les débauches : on en vit méme quelques-uns exercer le métier infâme de Comédiens : enfin la luxure, l'avarice, l'usure, la gourmandise, la vengeance ne furent guéres moins communes parmi eux que parmi les infidéles. Les Auteurs de ce tems-là se plaignent qu'il y avoit un desir trop passionné des dignitez Ecclesiastiques dans le Clergé de l'Eglise Gallicane ; que souvent les richesses, les honneurs, la noblesse, & ce qu'il y a d'éclatant aux yeux du monde, étoient les qualitez les plus recommandables pour les élections ; qu'au contraire la pauvreté & la bassesse, quoique jointes à la sainteté, étoient des sujets d'exclusion ; & qu'en ces choses-là le peuple, ce qui est fort remarquable, avoit quelquefois les sentimens plus raisonnables que le Clergé, comme on le vit dans l'élection de saint Martin. On y remarque encore de la jalousie & de la haine dans les plus imparfaits, contre ceux qui s'étoient rendus illustres par leur mérite, & qui condamnoient leur mauvaise conduite par une pratique contraire ; de l'empressement à chercher les occasions d'aller en Cour, pour étre connu des Empereurs, & pour gagner leurs bonnes graces par des flateries & des soûmissions indignes, un commerce trop frequent avec les femmes, & la coûtume de demeurer avec celles qui n'étoient pas leurs parentes, les préts à usure, & le passage d'une Eglise à une autre. Pour ce dernier, les gens de bien l'ont toujours blâmé comme un adultere spirituel, au moins quand il n'y a point de très-juste cause de changement. Aussi le Concile de Sardique a fait un Canon contre ce pernicieux abus ; & il dit pour convaincre d'avarice & d'ambition ceux qui délaissent ainsi leurs premieres épouses, qu'ils n'en quittent jamais une plus honorable & plus riche pour une plus pauvre, & moins considerable. Le second Concile d'Arles veut que si un Evéque pour quelque cause que ce soit (il n'en excepte aucune) quitte sa propre Eglise, on le contraigne en toute maniere d'y retourner, ou qu'on l'excommunie.

Ambition & caballes dans le Clergé.

Chrétiens se mélent avec les Payens dans les spectacles.

Désordres qui se mirent dans les élections.

Evêques aimoient à aller en Cour, à frequenter des femmes, à prêter à usure, à changer d'Evêché.



XVI. L'Eglise n'avoit point de plus souverain reméde pour arréter tous ces désordres, que les Sinodes ou Conciles, dans lesquels JESUS-CHRIST lui a promis l'assistance de son S. Esprit. Aussi

Les Conciles tenus dans les Gaules.

elle en assembloit fort souvent. Dans les Gaules nous en pouvons compter une vingtaine depuis l'an 300. jusqu'au régne de Clovis. Le plus ancien de tous est le premier d'Arles qui se tint l'an trois cens quatorze. Nous dirons ci-après le sujet de sa convocation. Entre les réglemens qu'il fit, outre ceux que les Conciles précedens avoient établis, on y remarque ceux-ci; que la Paque sera célébrée» par tout en même-tems & en même» jour, & que le Pape Silvestre suivant sa» coûtume en adressera ses lettres à tous» les Evêques; que les Clercs demeureront» attachez à l'Eglise, où ils ont été or-» donnez; que ceux qui montent * sur le» théâtre, & ceux qui conduisent les cha-» riots de course dans les jeux publics,» seront séparez de la Communion, tan-» dis qu'ils exerceront ce métier; que» l'on conseillera * aux Fidéles qui au-» ront trouvé leurs femmes en adultere,» de n'en épouser point d'autres tandis» qu'elles vivront; que les filles qui se» marieront avec les infidéles, seront» separées quelque-tems de la Commu-» nion; les Clercs qui exercent l'usure» tout de même; que ceux qui auront» accusé leurs freres à faux n'y seront» point reçûs jusqu'à la mort; qu'on y» sera remis au même lieu où en l'on a été» exclus; que l'Ordination des Evêques» se doit faire par le Métropolitain avec» sept Evêques, ou s'il ne peut assem-» bler ce nombre, qu'il y en ait pour le» moins trois; que les Prêtres & les Dia-» cres qui quitteront les lieux où ils ont» été ordonnez pour desservir, & s'en» iront à d'autres seront déposez; que» ceux qui ont apostasié, & ne se sont point» souciez de se représenter à l'Eglise, s'ils» viennent étant à l'extrêmité demander» la Communion, on ne la leur accor-» dera point, sinon lorsqu'étant reve-» nus en santé, ils auront fait des fruits» d'une digne pénitence. Nous parlerons tantôt du Concile de Cologne qui fut en l'an trois cens quarante-six. Au second d'Arles la faction déposa saint Paulin Evêque de Treves, pour n'avoir pas voulu souscrire à la condamnation de saint Athanase. Celui de Beziers en trois cens cinquante-six, conduit par les artifices de Saturnin Evêque d'Arles, traita de même saint Hilaire de Poitiers; mais en trois cens cinquante-huit il y en eut un (on n'en marque point le lieu) qui condamna le formulaire de Foi dressé par les Evêques Hosius & Potamius dans le faux Concile de Sirmisc; comme le premier Concile de Paris en l'an 362. reprouva celui que les Ariens avoient composé dans leur Concile de Rimini, dans lequel ils avoient suprimé le mot qui exprime la consubstantialité des personnes de la Trinité; & de plus il déposa Saturnin comme herétique. Le premier de Valence assemblé l'an trois cens soixante-quatorze pour quelque différend qui n'est point specifié, fit quelques canons. Celui de Bourdeaux en l'an trois cens quatre-vingt-cinq, & un autre à Treves l'année suivante, furent pour l'affaire des Priscillianistes. Il en fut tenu un à Turin l'an trois cens nonante-sept, qui traita des prétentions des Evêques de Marseille, & du différend d'entre les Métropolitains d'Arles & de Vienne. Le Concile de Riez de l'an quatre cens trente-neuf, fut pour l'affaire d'Armentarius, qui avoit été ordonné pour l'Evêché d'Ambrun par deux Evêques seulement, ce qui étoit contre les saints Canons. On lui pardonna, parce qu'il s'étoit repenti de bonne heure, & avoit renoncé à cette ordination; & par misericorde on lui accorda que si quelque Evêque vouloit lui ceder une de ses Paroisses, pourvû que ce ne fût point dans la Province

* *De agitatoribus & de theatricis quamdiu agunt, placuit eos à communione separari.*

* *Remarquez ce terme.*

d'Ambrun, il y pourroit demeurer avec le nom de Chorévêque, ou joüir de la communion étrangere, c'est-à-dire, * de celle à laquelle on admettoit ceux qui venoient des autres Eglises, sans apporter des lettres formates.

Suivant l'avis de plusieurs doctes.

Canons remarquables du Concile d'Orange.

Le premier d'Orange en 441. fit quantité de beaux reglemens. Son second Canon qui parle de la chrismation, a excité une dispute fort fameuse entre les deux plus doctes hommes de notre Siecle; tous les sçavans en ces matieres-là ont pris parti: mais le meilleur seroit peut-être de n'en prendre point, & de reconnoître, ce qui est vrai, que les deux dernieres periodes ou membres de ce Canon, ne sont point du corps du texte, mais seulement des notes, qui ayant été mises en marge par quelque particulier, ont été depuis transportées & inserées dans le texte par les copistes. En effet, il n'y en a pas un mot dans le vingt-huitiéme Canon du second Concile d'Arles, qui pourtant est relatif à celui d'Orange, s'étant tenu onze ans après. On voit de très anciens manuscrits où ces périodes ne se trouvent point, non plus que dans Reginon publié nagueres par le Sçavant Etienne Baluze, ni dans Ives de Chartres, ni dans Burchard. Quant à ce que les Conciles d'Orange & d'Arles ordonnent qu'il ne seroit fait qu'une Chrismation, le sens de ces paroles dépend de l'usage de ces tems-là: qui peut-être n'étoit pas le même que celui d'apresent, ni tel que pensent les Scolastiques, qui bien souvent ne sçachant que celui des derniers siécles, voudroient à toute force tirer les faits du raisonnement, au lieu qu'il faut former le raisonnement sur les faits. Le cinquiéme » Canon confirme la sainteté inviolable » des aziles; le respect des peuples, & » le crédit des Evêques, les avoient établis premierement par tolerance; mais » ils avoient ensuite été confirmez par » la loi de l'Empereur Honorius. Il porte que ceux qui se refugient dans les » Eglises, ne doivent point être livrez, » mais défendus par la révérence & par » l'intercession du lieu. Comme il ne distingue point aucun crime, il semble » n'en excepter aucun de cette grace. Par » le sixiéme, il veut que ceux qui croyent pouvoir se saisir des cerfs de l'Eglise, au lieu des leurs qui s'y sont refugiez, soient frappez de la derniere » condamnation. Comme aussi tous ceux » qui entreprendroient de remettre en » servitude, ou dans la condition de » * Coulon, ceux qui auront été affranchis dans l'Eglise, ou qu'on lui aura » recommandez par testament. Par l'onziéme, qu'un Evêque ne communique » point avec un homme qu'il sçaura avoir été excommunié, sans la reconciliation de l'Evêque par lequel il l'a » été, afin que la chose soit reservée en » son entier au prochain Concile, pour » juger de la justice ou injustice de l'excommunication. Par le vingt-deuxiéme, il deffend d'ordonner au Diaconat les Clercs mariez, si auparavant ils » ne faisoient profession de chasteté par » un ferme propos de conversion: car » ils appelloient ainsi le propos de renoncer au devoir conjugal. Par le Canon » suivant, il veut que ceux qui ayant été » promûs à cet ordre, se trouveroient ne » garder pas la continence avec leurs » femmes, seroient rejettez, dégradez. » Par le vingt-cinquiéme, que les Bigames ne pourroient être promûs que » jusqu'au Soûdiaconat. Par le vingt-sixiéme, qu'il ne seroit plus ordonné » de Diaconesses, & qu'on supprimeroit » celles qui l'avoient été. Le vingt-septiéme ordonne que celles qui professoient » de garder viduité, marqueroient leur » état par un habit de veuve, dont elles

** Serf attaché à la glebe, homme de main morte.*

prendroient la vêture des mains de l'Evêque. On ne sçait pas en quel lieu s'assembla le Concile, qui vers l'an quatre cens quarante-quatre, déposa Chelidonius, selon quelques-uns, Evêque de Besançon : mais Hilaire d'Arles, y présida. Le premier de Vaison fut en quatre cens quarante deux. On ignore l'année précise du second d'Arles, mais il se célébra peu après. Celui d'Angers en quatre cens cinquante-trois ; celui de Tours en quatre cens soixante-&-un ; & celui de Vennes, quatre ans après, composerent quantité de très sages reglemens pour la discipline. Celui d'Arles seul en contient cinquante-six, dont la plûpart sont les mêmes ou en substance, ou dans les termes que ceux du Concile d'Orange, aussi croit-on qu'ils en ont été tirez. Il y en a un (c'est le cinquantiéme,) dont l'observation seroit très nécessaire pour mettre fin aux animositez & aux querelles opiniâtres. C'est que l'on ne permît point à ceux qui seroient dans une cruelle haine & inimitié les uns contre les autres, de se trouver aux assemblées Ecclesiastiques, jusqu'à ce qu'ils eussent fait la paix ensemble.

Je ne sçai si l'assemblée qui se tint à Arles l'an quatre cens cinquante-cinq pour l'affaire de Faustus Abbé de Riez, doit s'appeller un Concile : mais le sujet en étoit très important. La réputation que s'étoient acquise les Moines de Lerins, leur donnoit la hardiesse de ne rendre pas à l'Evêque de Marseille l'obéissance qu'ils lui devoient. Cet Evêque s'appelloit Theodore : il voulut conserver son autorité ; & deux autres s'étant joints avec lui, je ne sçai par quel motif, cette contestation excita beaucoup de trouble, & causa un grand scandale. De quelque part qu'il vint, treize Evêques assemblez par Ravennius d'Arles, dans le Sanctuaire de son Eglise, sans autres témoins qu'eux-mêmes, ordonnerent, après avoir examiné & discuté tous les sujets de plainte, qu'ils prieroient Theodore de ne point laisser durer ce scandale plus long-tems, mais de recevoir au plûtôt la satisfaction ; & que pardonnant à Faustus Abbé de ce Monastere, (ils lui donnent la qualité de Saint) & lui remettant sa faute, s'il y en avoit, il le reçût en paix avec affection & charité, & qu'il le renvoyât avec sa bonne grace en son Isle, & au gouvernement de la Congrégation que Dieu lui avoit remise ; & qu'il ne parlât, ni se souvint jamais plus des choses qu'il disoit que Faustus lui avoit faites ; mais qu'il lui accordât en qualité d'ancien Abbé & d'Evêque, ses * conferences comme pieuses & nécessaires ; que néanmoins il ne s'attribuât aucun droit, que ce que Leonce son prédecesseur s'étoit vendiqué, sçavoir que les Clercs & Ministres de l'Autel, n'y fussent Ordonnez que par lui, ou par son ordre, ni le Chrême pris d'autre que de lui ; que s'il y avoit des Neophytes, ou nouveaux convertis à la Foi, il les confirmeroit ; & que les Clercs qui viendroient des païs étrangers, ne seroient point reçûs à la communion, ni au ministere, sans son mandement. Du reste que toute la multitude laïque des Moines demeureroit sous le gouvernement de l'Abbé qu'ils auroient choisi, sans que l'Evêque s'en mêlât aucunement ; ni qu'il en pût faire Clerc aucun d'entr'eux, si l'Abbé ne l'en requeroit.

* *Collationes.* Instructions, exhortations.

Grand avantage accordé aux Moines par les Evêques de la seconde Narbonnoise.

On ne sçait pas quel fut le motif du jugement de ces Evêques ; mais il semble à plusieurs qu'ils firent une grande bréche à leur autorité, & à la sacrée Hierarchie, laissant établir un autre corps dans le corps de l'Eglise, reconnoissant des Laïques independans d'eux, & s'ôtant le pouvoir de choisir des sujets

capables de servir au Ministere de la Religion, quand il s'en trouveroit dans les Monasteres. Et d'ailleurs, si les Moines tomboient en faute & l'Abbé avec eux, s'ils n'observoient point la regle, s'ils faisoient scandale, qui les corrigeroit? La sainteté de ces bons Moines leur sembla sans doute mériter cette grace; & dans les tems suivans ils leur en ont accordé plusieurs autres. Mais aussi a-t-on bien reconnu dans le gouvernement Ecclesiastique comme dans le Politique, que les bréches qui se font aux loix en faveur du mérite, sont bien plus dangereuses que celles qui s'y font par l'injustice ouverte, & par la violence. Car outre que la vertu cesse d'être vertu dès qu'elle recherche ces passedroits, & que cette relaxation, si l'on peut user de ce terme, cause le relâchement, il est certain que ce qui se fait sous le pretexte du bien, a de beaucoup plus pernicieuses suites, que ce qui est reconnu mal, & blâmé de tout le monde.

Le Concile de Nicée, qui se tint l'an 325. & qui est comme le principal fondement des autres Canons, a presque copié celui d'Arles touchant l'Ordination des Evéques, & touchant l'Excommunication; à quoi il ajoûta pour le premier point le consentement du Me-« tropolitain & des Evéques de la Pro-« vince; & pour le second que la passion« d'un petit nombre ne devoit pas em-« pécher que ceux qui se croiroient lézez« par l'excommunication, ne se pussent « plaindre au Concile qui s'assembleroit « tous les ans. Il fit aussi des réglemens « contre l'insolence des Diacres; contre « les Clercs qui se font ordonner par un « Evéque dont ils ne sont point Clercs; « contre les usuriers; touchant le jour « de la célébration de la Pâque, & tou-« chant le Baptéme des Heretiques. Il y « en a encore plusieurs autres que les « » Conciles de l'Eglise Gallicane ont » souvent rapportez ou présuposez. En-» tr'autres pour exclure du Clergé ceux « qui se sont faits eunuques; contre » l'ordination des Neophytes: contre » la demeure des femmes avec les Prê-» tres; touchant les droits des Metro-» politains qui doivent être reglez selon » l'ancien usage; contre l'ordination de » ceux qui sont coupables de quelques » crimes; & qu'ils doivent être dépo-» sez; touchant la pénitence de ces cri-» mes; touchant l'indulgence & la ré-» gle de l'appliquer; touchant le chan-» gement d'Eglise qu'il défendoit non » seulement aux Evéques, mais aussi aux » Prêtres & aux Diacres.

Plusieurs Canons du Concile de Nicée, copiez de celui d'Arles.

Lettres d'Innocent en reponse à celle de Victrice de Roüen.

» Le Pape Innocent expliquant à Victrice Evéque de Roüen les principaux » articles de la discipline Ecclesiastique, » y met une partie de ceux que nous » avons rapportez, & de plus qu'on ne » doit point recevoir au Clergé ceux qui » se sont enrollez dans la milice après » la remission de leurs pechez, c'est-à-» dire, après avoir fait pénitence pu-» blique; qu'un Clerc ne se doit point » marier qu'à une fille. Il ajoûte que les » Prêtres & les Diacres doivent garder » la continence avec leurs femmes; que » les Moines sont encore plus obligez à » cette vertu, lorsqu'ils sont élevez à la » Clericature, parce que cet état est plus » excellent que le premier. Que les Vier-» ges qui se marient après avoir pris le » voile, ne doivent point être reçûes à » penitence, sinon après la mort de leurs » maris; qu'il ne faut point admettre » dans le Clergé les Officiers du Prince, » de peur qu'il ne les en retire. Le mê-» me Pape dans la lettre qu'il écrit à » Exupere Evéque de Toulouse, dit » que les Chrétiens peuvent encore exer-» cer les charges de Judicature pour le » criminel, & presenter des Requêtes

qui

qui concluënt à la mort des coupables. »
On en avoit donc douté jusques-là. Il »
y donne aussi le catalogue des livres »
Canoniques, tel qu'il avoit été réglé en »
Afrique, & que nous l'avons mainte- »
nant. Ces deux Evêques de Roüen & »
de Toulouse l'avoient consulté, & il »
louë fort le premier d'avoir eu cette »
modestie. »

Lettres de Celestin aux Evêques des Gaules.

Celestin adresse ses plaintes & ses avis aux Evêques des Gaules contre ce que certains Prêtres qui n'avoient point été élevez dans l'Eglise, (par conséquent dans le Judaïsme ou dans l'Idolâtrie) affectoient de porter un habit singulier, sçavoir, un long manteau, & une ceinture sur les reins. Il leur remontroit sur cette nouveauté, que ce n'étoit pas l'habit qui les devoit distinguer des Fidéles, mais la doctrine, la conversation, & la pureté, & qu'il faloit songer à instruire le peuple, non pas à lui éblouïr les* yeux. Il les reprenoit aussi de ce qu'en Gaule on refusoit la pénitence à ceux qui la demandoient à l'article de la mort. Et il disoit qu'on avoit mal fait d'élever tout d'un coup des personnes aux ordres superieurs, sans passer par les inférieurs, puisque nul ne peut être Maître s'il n'a été Disciple auparavant; Qu'on ne doit pas préferer les Etrangers à ceux qui ont bien servi dans une Eglise, ni ordonner des Evêques contre la volonté du peuple & du Clergé, ni en choisir ailleurs, lorsqu'on en trouve dans l'Evêché même. On a remarqué que c'est le premier qui ait donné des avis à nos Prélats, sans être consulté; il est vrai que plusieurs Evêques des autres Siéges avoient aussi pratiqué la même chose; mais ils ne l'avoient pas fait par aucune autorité qu'ils en eussent, ç'avoit été par le seul motif de charité.

* *Docendi potiùs quàm illudendi.*

Les schismes, heresies, & contestations.

XVII. Pour les schismes, les hérésies, & les dissentions d'entre les Evêques durant les trois premiers siecles, nos Eglises y eurent plus de part, s'il faut ainsi dire, par les remédes qu'elles y contribuerent, que par les maux qu'elles en ressentirent. La premiere affaire de cette nature fut celle des Montanistes. Cette nouveauté s'étoit formée en Phrygie, vers la fin du second siécle. Montanus possedé du démon pour avoir desiré l'Episcopat avec trop d'ardeur, se mit à prophétiser, à exhorter plus fortement au jeûne, à la chasteté, au Martyre, & à commander ces choses par l'autorité de ses révelations, ce qui d'abord ne sembloit pas étrange en un tems où Dieu faisoit quelquefois connoître sa volonté par des voyes extraordinaires. Tertullien, épris de rigueur & d'austerité, se rangea dans son parti, & le défendit puissamment. La couleur de réformation y amena plusieurs personnes des plus zelées; de sorte que lui & les siens tromperent le Pape Zephirin, & obtinrent de lui des lettres de recommandation. Mais leur folie se voyant autorisée n'eut point de bornes; elle alla jusqu'à dire que Montanus étoit uni au Saint Esprit, comme JESUS-CHRIST l'étoit avec le Verbe; qu'il étoit le Paraclet, & qu'il avoit droit de faire de nouvelles loix, & de prohiber ce que JESUS-CHRIST & ses Apôtres avoient permis. En vertu de cette autorité prétenduë, il défendit de passer à de secondes nôces, & de reconcilier ceux qui étoient tombez dans les grands crimes. Ces sectateurs soûtenoient que leur Eglise seule étant spirituelle, avoit seule le pouvoir de les remettre, & que les Catholiques étoient encore *animaux* & imparfaits, puisqu'ils ne recevoient pas celui qui avoit la plenitude des graces & des lumieres. Cet imposteur étoit accompagné de deux femmes, Priscilla & Domitilla, qui étant possedées du

Heresies des Montanistes. Montanus en est l'Auteur.

méme esprit que lui, prenoient des présens pour prophetiser, & inventoient plusieurs espéces de dévotion pour tirer de l'argent des simples. Alors on reconnut visiblement leur manie & leurs impostures, si bien que Tertullien quitta leur parti; non toutefois pour rentrer dans la croyance orthodoxe, mais pour en forger une autre de sa téte. Les Eglises des Gaules ayant appris le trouble que ces réveries avoient excité dans l'Afrique, en écrivirent des lettres aux Evéques de ces Provinces-là, & au Pape Zephyrin, & y joignirent celles des Martyrs. Elles tendoient toutes à pacifier ces tumultes, en traitant doucement les personnes, mais condamnant les erreurs. Irenée qui pour lors étoit Prétre de Lyon, & fut depuis successeur de Photin, en dût être le porteur. Il avoit été Disciple de saint Policarpe, lequel l'avoit été de saint Jean l'Evangeliste, en sorte qu'on pouvoit dire qu'il avoit les lumieres & les maximes de ce grand Apôtre. Aussi l'appella-t'on par excellence le Theologien. Et certes ça été le plus clair flambeau de son siécle, & le plus illustre des Prélats par la pureté de sa doctrine, & de sa conduite. Il avoit été plus heureux dans son éducation, que la plupart des autres Peres de ce siécle-là dont nous avons les écrits. Car étant passez de l'école des Philosophes à celle de l'Eglise, ils n'avoient pas entierement renoncé aux lumieres de la Philosophie; mais lui au contraire avoit premierement été nourri du lait le plus pur de la tradition Apostolique, & n'avoit lû les livres des Philosophes qu'après avoir été parfaitement éclairé de cette sainte doctrine.

Eglises des Gaules s'entremettent d'accommoder ce trouble.

Eloge de saint Irenée.

Le zéle & l'autorité de ce saint Prélat s'employerent aussi fort utilement à éteindre une grande combustion qui s'étoit allumée pour le jour de la célébration de la Pâque. L'Eglise d'Ephese & les autres d'Asie, suivant la tradition prétenduë de l'Apôtre saint Jean, solemnisoient cette Fete le quatorziéme de la Lune de Mars, & finissoient leurs jeûnes ce jour-là. Celle de Rome, suivant la tradition de saint Pierre & de saint Paul, la célébroit le Dimanche d'après, & étendoit ses jeunes jusques-là. Policarpe Evéque d'Ephese, étant venu à Rome vers l'an 167. le Pape Anicet & lui en avoient conferé ensemble; mais ils n'avoient pû s'accorder sur ce point, & toutefois s'étoient séparez en paix. Sous Victor cette question se renouvella avec plus de chaleur; ce fut l'an cent quatre-vingt dix-huit. Toutes les Eglises du monde assemblerent des Conciles sur cette question, & presque toutes, méme celle de Lyon, quoique son Evéque Irenée fût Disciple de saint Policarpe suivirent la tradition de saint Pierre & de saint Paul. Celles d'Asie se résolurent à conserver leur coutume. Victor irrité de ce qu'elles ne cedoient point à un si grand nombre, jugeoit qu'elles méritoient d'être séparées de la Communion universelle; & en effet il tâcha de les en séparer, les condamnant par ses lettres, & prononçant qu'elles en étoient excluses; mais ce procedé ne plût pas à tous les Evéques, ils lui en écrivirent fortement pour le remettre dans des sentimens d'union & de paix: entr'autre saint Irenée qui approuvoit bien sa résolution touchant la Pâque; mais non pas touchant l'excommunication. Il lui en fit sçavoir nettement ses avis, & en écrivit à plusieurs autres Evéques: de sorte que la paix fut conservée, & ceux d'Asie avec les autres de méme sentiment demeurerent dans la Communion universelle, quoique la plupart perséverassent dans leur tradition jusqu'au Concile de Nicée; dans lequel par les

Differend pour la célébration de la Pâque contre les Eglises d'Asie.

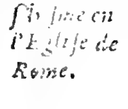
Toutes les Eglises suivent la coûtume de celle de Rome, excepté celle d'Asie.

Victor les veut séparer de la Communion, mais celles des Gaules l'en empêchent.

sollicitations de Constantin, ils reçûrent la coutume générale.

Schisme des Novatiens.

XVIII. Le schisme de Novatien Prêtre de l'Eglise de Rome, fut de plus grande importance, & touchoit plus particulierement les Eglises des Gaules. Avant Tertullien on ne recevoit point à la Communion, au moins dans l'Occident, ni les adulteres, ni ceux qui par lâcheté ou autrement avoient sacrifié aux Idoles. De son tems Zephyrin Evêque de Rome ordonna que l'on donnât la paix aux adulteres, ce qui excita les plaintes & les injures de cet homme trop austere & trop attaché à son sens. Plusieurs Evêques néanmoins retinrent l'ancienne coûtume : mais ne s'éleverent point avec aigreur contre cet adoucissement. Cependant la premiere séverité contre ceux qui avoient sacrifié, continua de s'observer toûjours tant que dura la persécution de Decius ; mais quand ce grand orage fut passé, on trouva à propos d'user d'indulgence, & tous les Evêques d'un commun consentement le résolurent ainsi l'an 254. Ce fut sur cela que Novatien se sépara de l'Eglise, condamnant cette miséricorde des Evêques. Il étoit poussé à ces excès par un certain Novatus Prêtre de l'Eglise de Carthage, qui se voyant en danger d'y être condamné pour plusieurs crimes, s'étoit retiré à Rome ; & là suivant son humeur broüillonne & maligne, il avoit porté Novatien à se faire consacrer Evêque de Rome, quoiqu'il y en eût deja un autre ; c'étoit Corneille qui avoit été élû selon les formes. Novatien ne différoit du reste de l'Eglise qu'en ce seul point ; encore ne nioit-il pas que Dieu ne pardonnât à ceux qui avoient sacrifié aux Idoles, lorsqu'ils en faisoient pénitence : mais on lui reprochoit que c'étoit leur fermer le Ciel, que de leur refuser la paix de l'Eglise, ce



Premier schisme en l'Eglise de Rome.

qui fait voir le sentiment qu'on avoit en ce tems-là touchant cette paix ou reconciliation. Comme son principal crime étoit le Schisme, on recevoit facilement dans l'Eglise ceux qui se retiroient d'avec lui, & on les y admettoit aux mêmes honneurs dont ils avoient joüi dans son parti. Ce Schisme se repandit presque par tout le monde, particulierement dans l'Orient, où il dura long-tems. Les Evêques des Gaules eurent soin de l'étouffer dès le commencement. Marcian Evêque d'Arles l'avoit embrassé, ils écrivirent l'an 358. au Pape Etienne pour être appuyez de son autorité, afin de le déposer ; & comme Etienne étant fort retenu, ne secondoit pas leur zéle assez-tôt, ils s'adresserent à saint Cyprien, qui donna son avis à Etienne, qu'il devoit leur écrire pour cette déposition. On ne trouve point quel effet eut la lettre de Cyprien, ni ce qui se passa après cela dans cette affaire ; mais ce mal n'éclata plus dans les Gaules, quoiqu'il y en restât quelques semences, comme on le remarque dans les Canons de nos Conciles, & dans les plaintes de quelques Papes contre la dureté de ceux qui refusoient la paix aux pénitens.

Marcian Evêque d'Arles étoit Novatien, les Evêques des Gaules le veulent déposer.

Le Schisme des Donatistes ne pénétra point dans la Gaule ; mais nos Evêques furent employez à le terminer. Cecilian ayant été élû Evêque de Carthage après Mensurius l'an 306. quelques Prêtres ses ennemis, une Dame nommée Lucille, & d'autres personnes, poussées par differens intérêts, conspirerent de le faire déposer sur ces deux chefs d'accusation ; l'un, qu'étant Diacre du tems de Mensurius, il avoit empêché qu'on n'assistât les Confesseurs de JESUS-CHRIST, qui étoient en prison ; l'autre, qu'il avoit été ordonné par Felix Evêque d'Aptonge, qui étoit

Schisme des Donatistes se forme en Afrique.

traître ou *traditeur*, c'est-à-dire, qui avoit livré les * sacrez volumes aux persecuteurs. Une grande partie des Evêques d'Afrique étoient coupables de cette méme lâcheté, c'est pourquoi ils avoient résolu dans un Concile d'en étouffer la recherche. S'étant donc assemblez pour cela à Carthage, ils voulurent aussi connoître de l'affaire de Cecilian; il refusa de comparoître devant eux, parce qu'ils avoient logé chez ses ennemis: ils le déposerent par contumace, & nommerent en sa place Majorin domestique de Lucille. Cecilian n'obéït pas à leur sentence: ainsi l'Eglise d'Afrique fut divisée en deux. Un nommé Donat Evêque de Casesnegres en Numidie, étoit un des principaux moteurs de tous ces troubles; ce n'est pas néanmoins de lui qu'on nomma les gens de ce parti-là Donatistes; mais d'un autre Donat qui succeda à Majorin. Comme ils virent que l'Empereur Constantin ayant vaincu Maxence, témoignoit de l'affection pour Cecilian, & de l'aversion pour eux, ils lui présenterent requête à ce qu'il lui plût faire terminer ce différend par des Evéques des Gaules; lesquels ils choisissoient pour Juges, parce que n'ayant point eu de part à la derniere persécution, ils n'en avoient point eu au crime de tradition dont il s'agissoit. L'Empereur manda à Melchiade Evêque de Rome, qu'il décidât cette affaire, & lui donna pour Coadjuteurs, (il les nommoit ainsi) trois Evéques de l'Eglise Gallicane, Retice d'Autun, Materne de Cologne, & Marin d'Arles. On assembla donc un Concile à Rome l'an trois cens treize, où il se trouva quinze Evéques, outre ces trois des Gaules, qui prirent place aprés Melchiade avant tous les autres, parce qu'ils avoient une commission particuliere. Cecilian y fut déclaré innocent & bien ordonné; Donat excommunié, & les Evêques des deux partis conservez dans la Communion, & dans leurs Sieges. Les Donatistes ne se tinrent pas pour bien jugez, & demanderent une revision de cette Sentence, disant qu'elle étoit contre les Loix. L'Empereur cedant à leurs importunitez, convoqua l'année suivante un autre Concile à Arles, & ordonna que les Parties s'y trouveroient. Il y vint quarante-quatre Evêques de tout l'Occident: sçavoir, seize des Gaules, du nombre desquels étoient les trois qui avoient assisté au Concile de Rome; & vingt-huit de diverses Provinces. Sylvestre Evêque de Rome y envoya ses Légats, parce qu'il ne put s'y trouver en personne. Marin Evéque d'Arles y présida. Ils prononcerent en faveur de Cecilian sur tous les points dont il étoit accusé, & firent aussi plusieurs autres Canons, tant sur la discipline, desquels nous avons parlé, que sur la célébre question du jour de la Pâque, & sur le Baptéme des Héretiques. Le Concile de Nicée les suivit depuis. Ils envoyerent des lettres à Sylvestre pour l'informer de ce qui s'étoit fait, & aussi afin qu'il les fit tenir dans la Sicile, & autres Païs.

L'opiniâtreté des Donatistes ne se rendit pas à ce jugement, mais en interjetta encore appel à l'Empereur; qui non moins irrité qu'étonné de voir que leur furieuse audace appelloit d'un plus grand Tribunal * à un moindre, donna ordre qu'on les amenât à la suite de sa Cour, afin qu'ils y demeurassent jusqu'à la fin de leur vie. Je ne trouve point si cet ordre fut exécuté; mais ce parti bien loin de ployer, se changea en un schisme formé; auquel ils ajouterent quelques erreurs, entr'autres qu'on étoit soüillé par le crime de ceux avec qui on communiquoit; par conséquent que toute

* *Traditores qui tradiderant sacros codices.*

Donatistes demandent d'être jugez par les Evêques des Gaules.

Ils sont condamnez à Rome par Melchiade, & par trois Evêques Gaulois.

Demandent revision de cette sentence, laquelle est confirmée au Concile d'Arles.

* *O rabida furoris audacia.... Meum judicium postulant qui Christi judicium expecto..... qui renuentes celeste judicium meum putaverunt postulandum.*

l'Eglise étoit détruite par la Communion avec Cecilian, & qu'il n'y en avoit plus d'autre que la leur. Le grand Donat, ils l'apelloient ainsi, qu'ils firent Evêque de Carthage après Majorin, fortifia tellement leur parti par son éloquence & par son adresse, que de son tems on y compta jusqu'à quatre cens Evêques ; mais il décrût beaucoup du tems de saint Augustin par les victoires que ce grand genie remporta sur eux, & par la sage & moderée conduite des Evêques d'Afrique : neanmoins il y en avoit encore des restes à la fin du sixiéme Siécle.

Quand finit ce Schisme.

Heresie d'Arius.

XIX. Constantin avoit résolu pour terminer ces contestations, d'employer les Evêques d'Orient, lorsqu'il se vit obligé de tourner ses soins à éteindre un nouvel embrasement bien plus dangereux que tous les autres. Il fut excité par un Prêtre de l'Eglise d'Alexandrie nommé Arius, qui avança que le Fils de Dieu n'étoit point égal au Pere, ni de même nature & essence que lui : par conséquent qu'il n'étoit point Dieu, mais créature donc tirée du néant & muable ; Qu'à la verité il possedoit une perfection éminente au-dessus de toutes les créatures, & qu'il participoit à la Divinité d'une façon particuliére ; mais qu'étant libre il avoit pû pécher ; & que comme le pere l'avoit fait, il en pouvoit faire plusieurs autres, & même de plus parfaits, puisqu'il pouvoit former quantité de Verbes, de discours, ou de pensées. Il tiroit ces conséquences de quelques propositions que les Péres trop imbus de la Philosophie Platonicienne avoient avancées au sujet de l'heresie de Sabellius, qui avoit soûtenu qu'il n'y avoit qu'une personne en Dieu ; & il les avoit poussées bien avant par les faux raisonnemens de la Logique, dans laquelle il étoit plus versé que dans la vraye Theologie. Aëtius Diacre d'Antioche, alla encore plus loin que lui pour les termes & la maniere de parler. Il avança que le Verbe étoit dissemblable au Pere, ce que les Ariens n'avoient osé dire. On nomma ses Sectateurs les Anomoëns. Il s'en trouva encore d'autres, qui sans nier ni affirmer que le Fils de Dieu fût de la même substance que le Pere, enseignoient neanmoins qu'il étoit d'une nature semblable, & qu'il n'étoit point créé, mais engendré avant tous les Siécles, veritable Dieu d'un veritable Dieu, immuable, parfait, très-sage. On nommoit ceux-ci demi-Ariens, qui selon plusieurs ne sembloient être differens de l'Eglise que dans les termes. Voilà pourquoi quelquefois les Orthodoxes n'ont point fait de difficulté de communiquer avec eux. Je laisse à l'Histoire Ecclesiastique à raconter les troubles que causa cette malheureuse doctrine sous l'Empire de Constantin, de Constantius & de Valens, puis parmi les Goths & les autres Barbares, qui l'embrasserent avec le Christianisme. Elle fit assembler dans l'espace de vingt-ans, neuf ou dix Conciles de toutes les Eglises du monde, ou d'une grande partie, sans en compter un nombre infini qui se tinrent dans les Provinces. Nous toucherons sommairement ce qui regarde les Eglises des Gaules.

Trois sortes d'Ariens sçavoir, vrais Ariens, Aëtiens, & demi-Ariens.

Concile de Nicée.

La définition du Concile de Nicée qui fut le premier des œcumeniques, les confirma dans l'ancienne doctrine, qu'elles conserverent sans aucune alteration, ni dans le sens ni dans les termes jusqu'à la mort de Constantin. Les fauteurs de l'Arianisme s'étant neanmoins insinuez dans les bonnes graces de cet Empereur, firent l'an 331. bannir Eustathius Evêque d'Antioche, & saint Athanase d'Alexandrie : le pre-

Saint Athanase exilé en Gaule par les menées des Ariens.

mier sur quelque supposition d'impureté; le second comme étant perturbateur du repos public, & empéchant la paix & la réunion. Il fut relegué dans les Gaules, & reçû comme il meritoit par Maximin Eveque de Treves, qui étoit digne de loger un tel hôte. On ne peut douter qu'il ne l'ait beaucoup assisté de son pouvoir auprès de l'Empereur Constantin le jeune qui regnoit pour lors en ces quartiers-là, à le rétablir dans son Siége, où il retourna l'an 335. Le même Saint ayant encore été chassé pour la seconde fois par la faction des Ariens avec Marcel Evêque d'Ancyre, Constans qui régnoit dans l'Occident obligea l'an 347. son frere Constantius d'assembler un Concile des deux Empires à Sardique, ville située sur les confins de l'un & de l'autre, pour décider ce differend. Les Evéques des Gaules s'y trouverent, entr'autres Maximin de Treves. Le tout y ayant été examiné juridiquement, saint Athanase & Marcel furent absous, & les chefs des Ariens condamnez. Le Concile députa vers Constantius deux Evéques, (Euphratas de Cologne en étoit un) pour le prier de faire executer son jugement : ce qu'il fit incontinent, rapellant saint Athanase & le renvoyant avec beaucoup d'honneur dans son Eglise, parce qu'il reconnut la calomnie des Ariens qui avoient voulu diffamer Euphratas, en faisant couler je ne sçai qu'elle femme dans sa chambre.

Est rapellé & absous.

Quand cet Empereur fut maître de l'Occident aussi bien que de l'Orient, apres la mort de son frere Constans, il se laissa entierement posseder aux Ariens par les impostures des Evéques Valens & Ursacius, & résolut de changer les décisions du Concile de Nicée, & de perdre saint Athanase sur ce que ses ennemis le chargeoient de crimes d'Etat, & d'avoir voulu pousser Constans à lui faire la guerre. Ce fut alors que les Evêques Orthodoxes furent chassez de leurs Siéges, bannis & persecutez, particulierement Liberius Evêque de Rome, & Osius de Cordouë. Ce fut alors qu'il fit assembler tant de Conciles, que le commerce des postes & voitures publiques fut presque rüiné par les Evéques, qu'il contraignoit de se rendre à ces assemblées. Il en fit tenir un entr'autres à Sirmisch l'an 357. où il voulut assister en personne. On y força la plûpart des Evêques de signer la condamnation d'Athanase, & d'aprouver un des formulaires que les Ariens avoient dressé. Remarquez qu'ils en firent trois ou quatre, qui ne convenoient tous qu'en ce point, qu'ils obmettoient le mot de *Consubstantiel*, sous pretexte, disoient-ils, du trouble qu'il causoit, & qu'il ne se trouvoit point dans l'Ecriture sainte. La violence de ces Heretiques & des Ministres de l'Empereur, qui se rendoient les executeurs de leur passion, fut si grande & si terrible, qu'elle fit ployer la plûpart des Evéques Orthodoxes, même les plus genereux. Liberius qui avoit déja souffert deux ans durant l'éxil & la déposition, condamna saint Athanase, communiqua avec les Ariens, & souscrivit à une de ces formules. C'est ce que les zélez appellerent souscrire à l'hérésie, & sur quoi saint Hilaire prononça anatheme à Liberius. Osius même qui avoit présidé à tant de Conciles, qu'on l'en nommoit le Pere, après une longue resistance, après avoir étonné l'Empereur par ses fortes remontrances, ayant été amené à ce Concile, fut vaincu par la rigueur des tourmens, & par la foiblesse de son âge, & tomba dans une plus grande faute, ayant composé un formulaire en faveur des hérétiques.

Constantius seul, Empereur possedé par les Ariens les persecute.

Concile de Sirmisch ou la plûpart des Evêques souscrivent à la condamnation d'Athanase, & à une formule Arienne.

Même Liberius & le grand Osius

Vigueur de l'Eglise Gallicane. Conciles d'Arles, & de Besiers.

L'Eglise Gallicane témoigna plus de vigueur en ces occasions que ne fit aucune autre. Constantius ayant convoqué un Concile à Arles pour condamner saint Athanase, s'étoit avisé, afin d'embarasser l'affaire davantage, d'y meler aussi celle des deux autres Evêques, Photin de Sirmisch & Marcel d'Ancyre, qui en effet étoient convaincus de quelques autres heresies. La plupart des Eveques y cederent à la puissance seculiere, & condamnerent Athanase; mais pourtant ne violerent point la pureté de la Foi, & demeurerent Orthodoxes, quoiqu'ils fussent injustes. Paulin de Treves fut le seul qui ne ceda point aux menaces, & s'emporta pour la défense de l'innocent: il reçut la définition du Concile en ce qui regardoit la condamnation de Photin & de Marcel: mais ne l'aprouva pas pour ce qui touchoit saint Athanase. Aussi fut-il déposé par la faction des Heretiques. On ne mit point la foi en question dans ce Concile comme nos Eveques le demandoient, mais bien en celui de Besiers qui se tint deux ans après. Saturnin Eveque d'Arles y ayant essayé de faire recevoir l'erreur, saint Hilaire y resista fortement avec Rodanius Evêque de Toulouse. Saturnin irrité de leur resistance, anima si fort l'Empereur qu'il les arracha de leurs Eglises, & les bannit en Phrygie.

S. Hilaire de Poitiers banni.

Les autres Evéques regardant le genereux exemple de ces deux-là plutôt que leur mauvais traitement, condamnerent au fort méme de la persecution, le formulaire qu'Osius avoit composé, aprouvé à Sirmisch. On voit un livre que Phœbadius Eveque d'Agen écrivit pour le combattre. Le parti de la verité étant destitué de ses plus hardis défenseurs qu'on avoit ainsi releguez, Constantius voulut assembler un Concile general pour l'oprimer tout-à-fait; & cette assemblée étant très difficile à faire à cause de la grande distance des dernieres Provinces de l'Orient & de l'Occident, il en fit tenir deux dans la méme année 359. une à Rimini, & l'autre à Seleucie, commandant à tous les Evêques de s'y rendre. Il donna ordre à ses Officiers de les défrayer; mais au Préfet Taurus qui assistoit de sa part à celui de Rimini, de ne les en point laisser sortir qu'ils n'eussent satisfait à sa volonté, & meme d'en bannir jusqu'à quinze de ceux qui resisteroient trop fort. Les Evéques des Gaules s'y défendirent d'abord assez courageusement; mais enfin étant troublez par le mauvais succés qu'eurent leurs Legats auprès de l'Empereur, lassez par la longueur de cet éloignement, & pressez par les poursuites du Préfet, ils commencerent à se relâcher, premiérement un à un, puis par troupes, enfin tous donnerent les mains, excepté vingt, dont les plus fermes étoient Phœbadius d'Agen, & Servais de Tongres. Encore cette petite bande se laissa-t-elle après fléchir par les prieres de Taurus, par les miseres des Evéques qui souffroient beaucoup depuis six mois dans cette espece de captivité, & par l'amour de la paix laquelle paroissoit impossible si le plus petit nombre ne cedoit au plus grand. Ils reçurent donc un formulaire, qui à proprement parler, n'étoit pas Arien; mais qui n'excluoit pas l'erreur d'Arius comme il l'eut falu, quoique pour l'exclure ils le condamnassent lui & sa doctrine, & qu'ils définissent que le Verbe n'avoit point de commencement. Mais l'Evéque Valens usant de ses artifices ordinaires, y ajouta subtilement, *Que le Verbe n'étoit point créature comme les autres créatures.* Ces paroles captieuses détruisoient leur décision: mais ils ne

Conciles de Rimini, & de Seleucie tout à la fois, l'an 358.

Relâchement des Prélats Gaulois qui par crainte souscrivent à une formule presque Arienne.

s'en aperçûrent pas d'abord, & les laiſſerent paſſer.

S. Hilaire combat fortement pour la Verité au Concile de Seleucie, puis en celui de Conſtantinople

L'Egliſe Gallicane eut auſſi quelque part au Concile de Seleucie, puiſque ſaint Hilaire s'y rendit du lieu de ſon éxil, quoiqu'il n'y fût pas mandé, & qu'il apuyât le parti de ceux qu'on apelloit demi-Ariens, mais qu'il eſtimoit Orthodoxes. Les vrais Ariens s'y étant trouvez les plus foibles en nombre, n'y eurent aucun avantage : neanmoins ils tâcherent encore dans celui de Conſtantinople d'introduire leur erreur. Mais Hilaire ne manqua pas de s'y trouver comme à un jour de bataille pour leur tenir téte ; de ſorte que pour s'en défaire, ils furent obligez de le renvoyer dans ſon Evéché. Si-tôt qu'il fut de retour dans les Gaules, il travailla avec une ſi ſage moderation auprès des autres Eveques, qu'il ramena ceux qui avoient été trompez par le Concile de Rimini, & fit confirmer la Foi ancienne, & rétablir le mot de *Conſubſtantiel*, par pluſieurs Conciles, entr'autres par celui de Paris. On voit la lettre que les Evéques en écrivirent à ceux d'Orient, où ils reconnoiſſent la faute qu'on avoit faite à Rimini d'y obmettre le mot * d'*eſſence*, & déclarent qu'ils ont dépoſé Saturnin d'Arles qui réſiſtoit à leurs ordonnances. Paterne Evéque de Perigueux fut pareillement condamné pour le méme ſujet : mais cette ſentence ne ſe put executer qu'après la mort de Conſtantius. Hilaire etendit auſſi ſes ſoins juſqu'en Italie, & tâcha de faire dépoſer Auxence Eveque de Milan, comme coupable de cette hereſie. Il offrit de l'en convaincre devant l'Empereur Valentinian, Prince fort zélé pour la Foi, mais Auxence meilleur courtiſan que lui éluda ſes efforts en ſe ſoumettant à recevoir tout ce qu'il plairoit à l'Empereur : lequel étant trompé par ſes ſouplesses, refuſa audience à ſaint Hilaire, croyant que ce n'étoit qu'un vain deſir de diſputer qui le pouſſoit à défier l'autre. Ce grand homme mourut peu de tems après à Poitiers, eſtimé le plus celebre Docteur de l'Egliſe Latine, depuis ſaint Cyprien juſqu'à ſon temps, le Maître & la lumiere de l'Egliſe Gallicane, & l'invincible défenſeur de la Divinité du Verbe Eternel.

Renvoïé dans les Gaules, ramene les Prélats qui s'étoient dévoyez.

* οὐσία.

Sa mort & ſon éloge.

Evéques des Gaules au Concile d'Aquilée.

Depuis ſa mort nos Egliſes ſecoururent encore celle d'Italie, envoyant des Legats au Concile d'Aquilée, qui fut tenu l'an 380. contre deux Eveques Ariens. Nous liſons leurs avis dans les Actes qui nous en reſtent, & la lettre de remerciement que ſaint Ambroiſe leur écrivit au nom de cette aſſemblée. Depuis ce tems-là les Gaules ne furent plus tourmentées de l'Arianiſme, horſmis dans les Provinces qu'y poſſederent les Goths & les Bourguignons.

Prétenduë hereſie d'Euphratas Evéque de Cologne.

XX. Surius nous a donné les Actes d'un prétendu Concile de Cologne, dans leſquels on voit qu'Euphratas, dont nous avons parlé, Evéque de cette ville-là, y fut condamné & dépoſé par le jugement de quatorze Evéques. Il paroit dans leurs opinions qu'il étoit convaincu d'avoir peché contre le Saint-Eſprit, en niant que JESUS-CHRIST fut Dieu: mais quoique ces actes reſſentent aſſez l'antiquité, toutefois Severe Sulpice, ni aucun autre n'en ayant parlé, ſaint Jerôme y contrediſant ouvertement en ce qu'il écrit contre Vigilantius, que la Gaule n'avoit point encore engendré de monſtre, & cet Euphratas ayant agi auparavant avec beaucoup de chaleur pour la croyance Orthodoxe, quelques-uns ont ſoupçonné que ce Concile fut tenu par des Ariens ſes grands ennemis ; qui comme vous l'avez vû, l'avoient voulu perdre par une calomnie ; & qu'après on y avoit apoſé les noms des Evéques

celebres

celebres de ce tems-la. Mais si les Ariens le vouloient flétrir pourquoi l'auroient-ils accusé d'avoir nié la Divinité de JESUS-CHRIST ? N'étoit-ce pas leur croyance ? & se fussent-ils comdamnez eux-mêmes avec tant de chaleur ? Il y a donc quelque aparence qu'il avoit ployé ou changé d'opinion, comme fit Osius dans la même cause, & depuis Hyginus dans l'affaire de Priscillian dont nous allons parler.

Heresie des Gnostiques ou Priscillianistes, prend racine en Espagne.

Il s'éleva un peu avant l'an 380. une autre heresie en Espagne, ou plûtôt un ramas de grossieres, & vilaines réveries & d'abominables impuretez. Le fond en étoit le même que celui des Manichéens, & les principales erreurs ; *Qu'il y a deux Principes ou Etres souverains, Dieu & le diable : Dieu tout esprit & lumiere, & l'origine des esprits & de la Divinité, le diable Prince des tenebres, auteur de la chair & des œuvres charnelles ; Que nos ames sont de même substance que Dieu ; que le désordre étoit arrivé par le mélange de la lumiere & des tenebres, & que* JESUS-CHRIST *étoit venu au monde pour les démêler.* Ils ajoûtoient à ces erreurs : *que Dieu descend en terre par divers Cieux pour s'exercer dans ce mélange du diable, & que chaque partie du corps est soûmise à un signe du ciel.* Ils défendoient aussi l'usage de la chair comme les Manichéens, & séparoient les personnes mariées sans prendre le consentement des parties. Leur grande maxime étoit de ne découvrir jamais leur secret, de jurer & de se parjurer pour le tenir caché.

Quel étoit Priscillian.

Cette vilainie fut apportée d'Egipte en Espagne : Priscillian n'en fut pas le premier Auteur, mais le chef le plus considerable ; ses richesses, son éloquence, ses bonnes qualitez morales, & sa belle apparence de pieté, de sobrieté & de modestie, lui gagnerent grand nombre de personnes, particulierement du sexe le plus foible, que la curiosité & l'inconstance rendent toûjours avide & susceptible de nouveautez. Il y eut même deux Evêques, Instance & Salvian, qui entrerent dans ce parti. Le premier qui s'apperçut qu'ils épandoient ce venin, fut Hyginus de Cordouë, il en donna avis à Idace d'Emerita ; mais peu après il s'accommoda avec eux, & les reçût en sa communion.

Idace & Ithace Evêques poursuivent leur condamnation.

Cet Idace ne s'étant pas bien pris à les ramener, & harcelant mal à propos Instance & ses compagnons, alluma l'incendie davantage, au lieu de l'éteindre. Après plusieurs & mémorables disputes entre les deux partis, les Evêques trouverent bon d'assembler un Concile à Sarragosse l'an 380. Il s'y en trouva quelques-uns de ceux d'Aquitaine, entr'autres Delphinus de Bourdeaux ; mais les Heretiques n'y oserent comparoître. On ne laissa pas de proceder contr'eux ; les Evêques Instance & Salvian, & les Laïques Priscillian & le Rheteur Elpidius, y furent condamnez.

Prononçée par le Concile de Saragosse.

On donna charge à Ithace Evêque d'Ossonuba dans le païs qu'on nomme aujourd'hui les Algarbes, de faire publier par tout ce decret, & de mettre Hyginus hors de la communion. Mais cependant Instance & Salvian bien loin de se tenir pour condamnez, ordonnerent Priscillian Evêque d'Avila.

Idace employe contr'eux l'autorité des Juges séculiers.

Ce fut alors qu'Idace & Ithace les poursuivirent plus fort, & y employerent la force & l'autorité des Juges séculiers, qui donnerent des Arrêts pour chasser tous les Sectaires, non seulement des Eglises & des villes, mais de toutes les Provinces. Instance, Salvian & Priscillian ayant ainsi la chasse, s'en allerent à Rome rechercher la protection de Damase. En passant par l'Aquitaine, ils y répandirent leur zizanie, & pervertirent le peuple d'Eaulse qui étoit fort devot. Delphinus les re-

poussa du Bourdelois ; mais ils s'arrêterent quelque-tems dans une terre d'Eucthrocia femme du Rheteur Elpidius, où ils enchanterent cette malheureuse de leurs réveries avec sa fille Procula & quelques esprits foibles. De-là étant suivis d'un troupeau de femmes, ils continuerent leur chemin en Italie ; mais le Pape Damase ne voulut pas seulement leur permettre l'entrée de Rome, ni S. Ambroise celle de Milan. Rebutez par ces deux grands Prélats, ils acheterent à force d'argent la faveur de Macedonius Grand Maître des Offices, & par son moyen obtinrent des lettres de l'Empereur Gratian pour être rétablis dans leurs Eglises, en vertu desquelles ils s'y allerent remettre ; & de plus ils impétrerent que la connoissance de l'affaire fut ôtée au Préfet des Gaules, & déferée au Vicaire des Espagnes. Or comme à leur tour ils poursuivoient chaudement Idace qui s'étoit retiré à Treves, & qu'ils cherchoient le moyen de le prendre, & de le ramener par force en Espagne pour lui faire son procès, le bruit vint que le Tiran Maximus se préparoit à passer la mer. Idace se résolut de l'attendre ; & si-tôt qu'il fut entré victorieux à Treves, il s'adressa à lui pour avoir justice. Alors l'affaire reprit sa premiere face, Maximus ordonna au Préfet des Gaules, & au Vicaire des Espagnes, d'amener au Concile de Bourdeaux tous ceux qui seroient infectez de ces erreurs. On y en mena donc plusieurs de gré ou de force. Instance fut déposé, Priscillian, malheureusement pour lui, en appella au nouvel Empereur, & le Concile eut si peu de fermeté, qu'il déféra à son appel. Idace & Ithace suivirent les criminels à la Cour, & n'oubliant aucun moyen honnête, ni deshonnête, presserent si fort Maximus, qu'il résolut d'en déferer le jugement à la justice séculiere. Cette résolution fu un peu differée par les avis de S. Martin, qui étoit venu à Treves pour quelques autres affaires, mais si tôt qu'il en fut sorti, les Evêques Magnus & Rufus porterent Maximus à l'executer. La connoissance de ce crime de Religion fut donc commise à des Juges séculiers, & Idace poursuivant toujours la condamnation de ces malheureux, ne se retira point qu'il ne la vit assurée. Les principaux qui étoient, Priscillian chef de la secte, Matronian homme d'érudition, & Poëte, Eucthrocia femme du Rheteur Elpidius qui étoit mort peu auparavant, Azarin & Aurele eurent la tête tranchée, & les autres furent releguez en divers lieux.

Salvian & Priscillian ont recours à Rome, en sont rebutez par le Pape.

Sont amenez au Concile de Bordeaux ; en appellent devant l'Empereur.

Les Evêques Idace, &c, les y font condamner à mort.

Ces supplices inusitez dans l'Eglise Chrétienne, envenimerent la playe au lieu de la guerir : ceux qui avoient honoré Priscillian comme un Prophete durant sa vie, l'honorerent après sa mort comme un Martir, & le parti sembla juste, contre lequel il y avoit un Tiran & des persecuteurs. Car on pouvoit appeller Maximus qui avoit usurpé l'Empire, un Tiran, & Idace & ses compagnons des persecuteurs, puisqu'ils suivoient les mouvemens d'une fureur déreglée, plûtôt que d'une conduite chrétienne. Leur mechanceté parut plus clairement, lorsqu'on vit qu'ils avoient poussé Maximus à étendre cette recherche sur tous les Priscillianistes d'Espagne, & qu'ils vouloient faire passer pour tels, non pas seulement ceux qui l'étoient en effet, mais quantité des plus gens de bien, car ils ne jugeoient pas les Heretiques par la doctrine, mais par le visage pâle & abatu : de sorte qu'ils en jetterent des soupçons sur saint Martin méme ; que de plus on sçut qu'ils avoient tramé ce filet, pour y envelopper les Officiers de Gratian, & tous ceux qui

Les Evêques sanguinaires sont en horreur aux autres Evêques qui les excommunient.

étoient en reputation d'avoir de grandes richesses, afin d'assouvir & la vengeance & l'avarice de Maximus. Cependant cette poursuite faite pardevant des Juges seculiers, par des voyes deshonnêtes & violentes, & tendante à verser le sang, par consequent contraire aux regles de l'Eglise, choqua extrêmement les autres Evêques. Ils ne vouloient plus communiquer avec des gens qui avoient les mains sanglantes. L'Evêque Theognoste se sépara aussi-tôt de la communion d'Idace & de ses complices, & prononça ouvertement sentence de condamnation contr'eux. Idace fut déposé & Nardace, (je croi qu'il faut lire Idace) se déposa lui même ; mais incontinent après il tâcha de se rétablir, & ceux de son parti remuerent ciel & terre pour faire aprouver leur procedé par un Concile ; & pour cet effet ils porterent Maximus à convoquer plusieurs Evêques (des Provinces Belgiques, comme je croi) dans la ville de Treves. Or saint Martin averti de ce nouveau dessein, & qu'ils avoient envie de faire continuer cette injuste & cruelle recherche, revint en diligence trouver Maximus pour l'en détourner, & aussi pour lui demander la grace de quelques Officiers de Gratian qui étoient destinez au suplice. Quand les Evêques Courtisans sçûrent qu'il approchoit de Treves, ils obligerent Maximus d'envoyer au devant pour lui défendre de passer outre, s'il ne vouloit venir *avec la paix des Prélats* qui étoient assemblez-là, c'est-à-dire communiquer avec eux. Il éluda sagement cet ordre en répondant qu'il y venoit avec la paix de JESUS-CHRIST. Arrivé le soir, il alla faire ses oraisons dans l'Eglise, & le lendemain matin il entra dans le Palais Imperial pour faire sa priere à l'Empereur. Il fâchoit fort à ce Prince avare de relâcher les confiscations dont il se fût enrichi par le suplice des Priscillianistes. D'autre côté ces Evêques courtisans étoient en grande allarme, que S. Martin ne leur refusât la communion : tellement qu'ils firent en sorte que Maximus resolut de ne lui accorder rien de tout ce qu'il demandoit, sinon à condition de communiquer avec eux. Maximus l'envoye donc querir, le flate, tâche de le persuader, le Saint ne se laisse point fléchir par ses raisons, ni par ses caresses, l'Empereur ne pouvant rien gagner sur lui, s'emporte de colere, le quitte-là brusquement, & aussi-tôt donne ordre qu'on expedie les condamnez pour lesquels il avoit intercedé. Le Saint en ayant eu avis, est vivement touché de compassion, il rentre vîte dans le Palais, quoiqu'il fût nuit, & promet à l'Empereur de communiquer avec ces Evêques. Moyennant cette condition, il obtint la vie de ces malheureux, & le lendemain il assista à la consecration de Felix Evêque de Treves ; mais ce fut sans y souscrire, comme on le desiroit de lui. A peine cette cérémonie étoit achevée, qu'un secret remords lui toucha le cœur, & lui dit qu'il n'étoit pas permis de faire le moindre mal pour procurer le plus grand bien du monde. Il se retira tout triste de ce lieu contagieux ; & comme il pensoit plus fort à ce qu'il avoit fait, Dieu lui révela par un Ange que sa douleur étoit juste ; de sorte qu'il en fit penitence, & que pendant seize ans qu'il vécut, il ne se trouva plus à aucun Concile.

S. Martin va à Treves trouver l'Empereur Maximus, pour empêcher leur retablissement.

Par quels artifices ils obligerent S. Martin de communiquer avec eux.

XXI. Sur la fin de ce trouble commencerent les contestations de nos Eglises touchant la Primatie, ou Primauté. Proculus Evêque de Marseille prétendoit avoir droit de Metropolitain dans la seconde Narbonnoise, parce qu'il avoit Ordonné les Evêques de cette Province, & que leurs Eglises avoient été

Contestations entre les Eglises de Marseille, d'Arles & de Vienne.

de ses Paroisses. Eux au contraire soûtenoient qu'étant d'une autre Province, il ne devoit pas les Ordonner. Quant à ceux d'Arles & de Vienne, ils disputoient entr'eux touchant la primatie sur la Province Viennoise. Le premier se pouvoit fonder sur ce que Vienne avoit toujours été Metropole, & méme la premiere capitale de la Gaule, quand les Romains n'y avoient encore conquis que ces païs-là, & sur ce qu'elle avoit reçû la Foi la premiere par les prédications de saint Crescent. Je ne sçai quelles raisons l'autre avoit de vouloir prendre le dessus, si ce n'est peut-étre que l'Empereur Constantin l'avoit relevée par quelques prérogatives, & lui avoit donné le nom de Constantine, à cause qu'elle avoit été honorée de la naissance de son fils de même nom que lui. Pour juger donc ces deux differends, on assembla à Turin les Evéques les plus proches, & les plus désintereſſez. Ils deciderent que *Proculus conserveroit son droit sa vie durant pour sa personne, mais qu'il ne passeroit point à ses successeurs.* Et pour ceux d'Arles & de Vienne, il fut dit *que celui des deux qui prouveroit que sa ville étoit Metropole, auroit l'honneur de la primauté sur toute la Province; & le pouvoir des Ordinations, & que cependant chacun prendroit soin des Eglises les plus proches de sa ville; que les Ordinations qui avoient été faites contre les formes valideroient, mais qu'à l'avenir on n'en feroit plus de semblables.* Patrocle d'Arles ne voulut pas s'en tenir à ce jugement. Il s'étoit intrus dans cet Evéché par l'apui des puissances temporelles, après que sa faction en avoit injustement chassé l'Evéque legitime qui se nommoit Heros. Il semble pourtant qu'il fut quelques années sans reprendre ce procès, jusqu'au Pontificat du Pape Zozime; duquel nous avons des lettres aux Evêques des Gaules, ordonnant qu'aucun des Ecclesiastiques de ces Provinces-là allant à Rome, ne seroit reçû à la communion de cette Eglise, s'il n'avoit des Formates de Patrocle; c'étoit des lettres conçuës en certaine forme, qui rendoient témoignage de la vie, de la doctrine & de la qualité du porteur; & qu'en consideration de Trophime qui avoit été envoyé de Rome à Arles, & dont * il présupposoit que toutes les Eglises des Gaules avoient reçû la Foi, il joüiroit du droit de Metropolitain, selon l'ancien usage (car il l'appelloit ainsi) dans la Viennoise & dans les deux Narbonnoises, & retiendroit la jurisdiction qu'il avoit euë sur les autres Eglises quoiqu'elles fussent hors de ses Paroisses. Il vouloit tellement persuader ce droit des Evêques d'Arles, qu'il dit dans une lettre à ceux de la Viennoise & de la Narbonnoise II. que l'autorité méme du Siége Apostolique, n'étoit pas assez grande pour le changer. Il tâcha aussi de reprimer, & de destituer Proculus Evêque de Marseille, qui maintenoit ce que le Concile de Turin lui avoit accordé, & de déposer Rufus & Pientius que cet Evéque avoit ordonnez; & il menaça rudement Hilaire Evéque de Narbonne, qui défendoit les droits de sa Metropole contre celui d'Arles, mais on ne voit pas que ces ordonnances ayent eu aucun effet. Car Proculus demeura dans son Siége, nonobstant sa déposition, & Pientius tout de même dans le sien, ayant été reconnu Evêque par Celestin, arrierre successeur de Zosime.

Reglement du Concile de Turin.

Patrocle d'Arles en appella à Rome.

* *Il se trompoit.*

Zozime lui adjuge la Primauté sur les deux Narbonnoises.

A l'égard du principal point, le Pape Boniface vers l'an 419. cassa une Ordination que Patrocle avoit faite, selon l'ordonnance de Zozime, dans la premiere Narbonnoise, comme étant contraire aux Canons établis par le saint

Concile de Nicée. Chaque Province ſelon ces régles, devoit être ſoumiſe à un Métropolitain ; mais il n'en pouvoit pas gouverner deux, & Zozime en avoit mis quatre ſous celui d'Arles. Celeſtin qui ſucceda à Boniface, confirma cette ſentence l'an 428. & ordonna qu'un Métropolitain ſeroit content d'une Province. Enfin il arriva qu'Hilaire Evêque d'Arles ayant entrepris ſur le fondement des vieilles prétentions, beaucoup de choſes hors de ſa Province, & entr'autres de dépoſer Chelidonius qui n'en étoit pas, parce qu'il avoit épouſé une veuve avant ſon Ordination, & préſidé à des jugemens de mort ; le dépoſé porta ſa plainte à Rome, où pour lors Leon I. tenoit le Siége, & Hilaire crut qu'il y devoit aller pour ſoûtenir ſa ſentence. C'étoit un Prélat d'éminente vertu ; mais ſoit qu'au fond il eût droit ou non, la liberté que ſa bonne conſcience, & le mépris des choſes du monde lui avoient acquiſe, n'agrea pas en cette Cour-là, il parla trop hardiment contre ſa domination, & laſſé de la longueur de ſes procedures, il ſe retira avant la fin du jugement. Sa maniere d'agir ayant paru trop préſompteuſe à Leon, il écouta ſes parties, & non-ſeulement caſſa ce qu'il avoit ordonné touchant Chelidonius ; mais le condamna lui-même ſur divers chefs d'attentat, & le priva de tous ſes droits, horſmis de la dignité Epiſcopale, qu'il lui laiſſa par compaſſion ; ſi bien qu'il rendit l'autorité ſur la Province Viennoiſe à Vienne même, comme à la Métropole. Il dit dans ſes lettres, qu'il le fait ſuivant les anciennes régles, & il aſſure pour excuſer Zozime, que ce Pape n'avoit attribué ce droit à Patrocle, que par un privilege perſonnel. Il faut croire qu'il n'avoit pas vû les lettres de Zozime; car elles parlent tout autrement. L'Empereur Valentinian III. confirma la ſentence de Leon par un Edit exprès, traitant Hilaire d'audacieux & de violent : & de plus il ordonna que les mandemens du Siége Apoſtolique ſeroient reçus des autres Evêques, & eux obligez d'aller à Rome, lorſqu'ils y ſeroient appellez en jugement. Il aſſure que ce droit avoit déja été attribué à ce Siége par ſes peres, & il en fonde la primauté ſur trois chefs qui ſont, le Siége de ſaint Pierre, la dignité de la ville, & les ordonnances du Concile. Après la mort d'Hilaire, Ravennius ſon ſucceſſeur ſçachant mieux que lui ménager les bonnes graces de Leon, lui demanda le rétabliſſement des droits de ſon Egliſe conformément à l'ordonnance de Zozime, les autres Evêques qui avoient été diſtraits de ſa juriſdiction, ſe joignant avec lui pour cette requête. L'Evêque de Vienne avoit pris les devants ; mais Leon ſans avoir égard à autre choſe qu'à la juſtice, confirma l'ordonnance du Concile de Turin, attribuant à Vienne les quatre Egliſes voiſines, Valence, Tarantaiſe, Geneve & Grenoble, & laiſſant le reſte à Arles. Depuis ce tems, Leon & ſes ſucceſſeurs ont témoigné une affection particuliere aux Evêques d'Arles ; ils leur adreſſoient leurs lettres pour les faire voir aux autres Egliſes des Gaules, & de plus ils leur commirent leur Vicariat dans ces Provinces en certaines choſes.

Ce que firent Celeſtin & Boniface en cette affaire.

Ce que fit le Pape Leon contre Hilaire d'Arles.

Il eſt remarquable que lorſque Leon ôta les doits de Métropolitain à Hilaire d'Arles, il s'excuſa de ſe les vouloir attribuer, comme d'une calomnie que cet Evêque eût pû avancer pour ſoûlever les autres contre ſes ordonnances, & proteſta qu'il n'avoit deſſein que d'empêcher les nouveautez, & d'affermir davantage les droits de chacune des Egliſes, Le Pape Hilarius ſon ſucceſſeur,

avouë en termes exprès, que c'étoit le seul but de la loi de l'Empereur, & l'unique prétention du Saint Siége.

Heresie de Vigilantius, natif de Cominges.

XXII. Pendant ces contestations, il se forma un monstre, je veux dire un Héréssiarque dans la Gaule, qui n'en avoit jamais produit aucun. C'étoit Vigilantius natif du païs de Cominges, & Curé dans l'Evêché de Barcelone, comme l'a écrit Gennadius. Cet homme entr'autres choses trouvoit à réduire à la continence des Clercs, à l'état Monastique, à la renonciation que les Moines faisoient à tous les biens du monde, à l'honneur qu'on rendoit aux Martyrs & à leurs Reliques, & aux aumônes qu'on envoyoit en Jerusalem; car la dévotion pour ces lieux saints avoit commencé dés ce tems-là. Il sema ses opinions dans la Gaule Aquitanique, après l'an trois cens quatre-vingt-dix; mais elles n'y germerent pas, ou furent aussitôt étouffées, de sorte qu'elles seroient inconnuës, si ce n'étoit le livre que saint Jerôme fit pour les combattre.

Heresie des Pelagiens.

L'hérésie des Pelagiens, qui commença à lever la tête peu d'années après, ne fut pas étouffée de même: elle jetta de très-profondes racines, & s'étendit bien loin dans les païs & dans la suite des tems. Voici les trois points capitaux de cette hérésie: 1. *Qu'il n'y a point de peché originel.* 2. *Qu'un homme qui a reçû de Dieu la connoissance & la lumiere peut acquerir son amour, & se porter à bien faire par les seules forces du franc arbitre, sans avoir besoin d'un nouveau secours d'enhaut.* 3. *Que la grace de* JESUS-CHRIST *est donnée selon les mérites & les bonnes dispositions qui l'ont précedées.* Cette troisiéme proposition eut parmi eux autant de sens qu'en avoit le nom de grace; tantôt ils la prenoient pour la remission des pechez, tantôt pour la perfection de l'amour de la justice, tantôt pour la délivrance des tentations, quelquefois pour la prédication de l'Evangile, souvent pour la lumiere interieure, une autre fois pour la foi parfaite & la connoissance de JESUS-CHRIST, pour son exemple & pour ses Sacremens.

Ses trois principaux points.

Deux Moines, Celestius & Pelagius, en sont les Auteurs.

Cette orguëilleuse doctrine eut pour trompetes deux Moines, Pelagius & Celestius, le premier plus adroit, plus retenu & plus poli, le second plus vif, & plus entreprenant, tous deux pourvûs de beaucoup d'esprit, de doctrine & d'éloquence. Ils avoient été nourris, & comme je crois étoient nez dans les Isles Britanniques, soit en Angleterre, soit en Ecosse ou dans les Isles Hebrides, ou dans l'Hibernie, qu'on a nommée autrefois la grande Ecosse. Ils étoient tombez dans ces erreurs, en voulant comprendre & expliquer par les principes de la Philosophie, & selon le sens commun, les raisons & la justice de la conduite de Dieu sur les créatures raisonnables. Ils croyoient qu'aucun ne pouvoit être injuste & coupable que par le mal qu'il avoit fait en le pouvant éviter; & de ce principe ils concluoient qu'un enfant qui sort du ventre de sa mere ne pouvoit pas être criminel: & partant que la nature telle qu'elle est dans les hommes, étoit droite & exempte de corruption, donc en état d'accomplir tous les devoirs que Dieu demande d'elle. Et comme ils voyoient bien qu'on leur objecteroit qu'elle ne possedoit pas l'amour de la justice, qui est la source de toutes les vertus chrétiennes, ils soutenoient qu'elle la pouvoit acquerir d'elle-même. Mais parce que c'étoit une proposition fort odieuse de soûtenir qu'un homme pût se donner un bien qu'il n'avoit pas reçu de Dieu, & qui est le plus grand de tous les biens, ils se contenterent de dire qu'il le pouvoit

Les inductions qu'ils tiroient de leurs principes.

mériter s'il usoit comme il devoit de ceux qu'il avoit reçûs. D'abord ils ne proposoient ces maximes qu'à ceux qu'ils en trouvoient susceptibles, ou les débitoient sous des termes couvers & ambigus, ou comme le sentiment des autres, ou par forme de questions douteuses. On ne sçait s'ils commencerent à dogmatizer dans les Isles Britanniques; mais ils passerent de-là dans la Gaule. Il ne faut pas dire que ce fût avec le Tiran Constantin, au moins si le Pelage dont parle saint Chrysostome en son Epître à Olympias, est celui dont nous parlons : car cette Epître est de l'an 406. ou 7. & ce Tiran ne descendit en Gaule qu'en 408. Il se peut bien faire néanmoins que Pelage eût connu Constans fils de Constantin dans le Monastére, & que sçachant qu'il avoit quitté le froc, & qu'il étoit destiné successeur à l'Empire, il vint le trouver à Arles, & que sous sa protection il dogmatisa plus librement dans la Narbonnoise. Il est certain qu'en l'an 409. Constantin ayant fait paix avec Honorius, Pelage passa en Italie, où il trouva Rufin qui le confirma dans ses mauvais sentimens. Il demeura deux ans entiers à Rome, & en sortit dix mois avant qu'elle fût saccagée par Alaric, pour aller en Sicile, & de-là en Afrique; où ayant vû saint Augustin en passant, il se retira en Orient; mais son compagnon Celestius demeura, comme je croi, en Afrique. Les plus vigilans d'entre les Pasteurs découvrirent bien-tôt ces loups cachez sous des peaux de brebis. Celestius fut premierement condamné par l'Eglise de Carthage, où il avoit voulu débiter ses mauvaises denrées, l'an quatre cens douze, puis par les Conciles de Carthage & de Milevis l'an quatre cens seize. Cependant Pelage croyoit être à couvert en Palestine sous la protection de Jean Evêque de Jerusalem, qui soûtenoit aussi les Origenistes, dont la doctrine avoit beaucoup de raport avec la sienne. Mais Heros Evêque d'Arles, & Lazare d'Aix, ayant éventé les méchans dogmes que lui & Celestius avoient semez dans la Gaule, se rendirent leurs parties, & envoyerent les chefs de cette accusation aux Prélats de la Palestine. On assembla pour ce sujet un Concile à Diospolis l'an quatre cens quinze: mais les deux accusateurs ne purent s'y trouver, Lazare ayant été arrêté en chemin par une maladie, & son confrere par la nécessité de l'assister. Ainsi Pelage se justifia aisément, donnant un sens Catholique à quelques-unes de ses propositions, & désavoüant & condamnant les autres, specialement ces trois que nous avons rapportées. Le Pape Innocent mieux informé que ces Evêques, des ruses de Pelage, le condamna avec ses erreurs l'an quatre cens dix-sept. Depuis Zozime ayant été trompé par les feintes soûmissions de ce Moine & de Celestius son compagnon, prit en quelque façon leur défense contre Heros & Lazare, & blâma les Evêques d'Afrique de ce qu'ils avoient décerné contr'eux; toutefois lorsqu'ils lui eurent fait connoître la vérité, il entra tout-à-fait dans leurs sentimens. Pelagius & Celestius s'étant donc retirez, il les condamna, & publia par toute la terre le jugement que le Concile d'Afrique avoit prononcé contr'eux. L'Empereur Honorius le confirma aussi par ses Edits; ensuite de quoi ils furent traitez par tout comme hérétiques: de sorte qu'il ne fut pas besoin d'un Concile œcumenique pour achever de les abatre. Néanmoins leur hérésie fut depuis foudroyée par celui d'Ephese avec celle de Nestorius, parce que quelques Evêques, entr'autres un nommé Julien

Passent en Gaule.

Puis Pelagius en Italie, Celestius en Afrique.

Pelage se justifie au Concile de Diospolis.

Cette hérésie foudroyée au Concile d'Ephese.

qui s'étoit rendu célébre en attaquant saint Augustin le Docteur de la grace, avoient aussi soûtenu le parti des Nestoriens.

Est battu par saint Augustin.

Avant cela les Pelagiens se voyant batus de tous côtez par les censures des Conciles, des Papes & des autres Evêques; & sur-tout par les armes redoutables du grand saint Augustin, avoient commencé à moderer leurs opinions, & s'étoient arrêtez à cet article; *que Dieu donnoit la charité au merite de la foi, laquelle venoit de l'homme; & que si la foi étoit un don de Dieu, il le faisoit à un premier commencement au desir de le croire.* Car leur orgueil indomptable vouloit toûjours trouver dans l'homme la cause de son élection & de sa vocation. Les Gaules qui jusques-là avoient été exemptes d'erreurs, ne se défendirent pas tout-à-fait de celle-là qui étoit fort subtile. Il y en eut qui se laisserent tromper à cette apparence; mais comme c'étoit toûjours détruire la grace que de l'attribuer aux mérites; ce temperament ne satisfit pas l'Eglise, & saint Augustin le combattit avec sa force ordinaire.

Prêtres de Marseille trouvent sa doctrine rude; leur erreur.

Quelques Prêtres de Marseille & de ces quartiers-là trouverent la doctrine de ce Pere un peu trop rude; & voyant qu'il ne leur laissoit aucun milieu, ils aimerent mieux se jetter dans cette opinion; *que l'homme acquiert la Foi sans que Dieu la lui donne, & qu'il se la donne sans l'avoir reçûë*, que de consentir aux conclusions qui se tiroient de la verité contraire touchant l'élection gratuite. Saint Prosper lui en écrivit une lettre fort exacte & fort judicieuse, & mérita de recevoir de lui pour réponse deux livres de la Prédestination & de la Persévérance; dont les Papes, particulierement Hormisdas, ont adopté la doctrine à l'Eglise Romaine. Après sa mort Prosper heritier de ses lumieres & de sa sagesse, refuta les calomnies & les plaintes de ces Prêtres-là, avec autant de prudence que de doctrine, & s'adressa au Pape Celestin pour arrêter le cours de leur mauvaise doctrine. Celestin mit aussi-tôt la main à l'œuvre, & leur coupa pied par cette grande lettre, où il maintient la réputation de S. Augustin contre ses adversaires, sur les points dont il étoit accusé, & confirme tous les articles que les autres combattoient. Ce qu'il fait si expressément, que quelques-uns croyent que Prosper en avoit été le Secretaire; comme en effet il le fut des lettres de Leon I. contre Eutyches.

Prosper les convainquit.

Saint Hilaire Evêque d'Arles avoit favorisé le sentiment de ces Prêtres; mais depuis la réponse de saint Augustin à Prosper, il s'en étoit séparé, & il n'y avoit plus aucun Prélat qui l'appuyât; mais seulement quelques Prêtres, qui pourtant n'osoient faire paroître leurs sentimens & leurs plaintes, que par de secrets murmures. Cassien étoit le principal & le plus considerable de tous. Il avoit pris naissance en Scythie, & après avoir demeuré long-tems dans les Monastéres d'Egypte où il avoit été élevé avec saint Chrysostome, étoit passé en Orient, où il avoit demeuré, puis étant venu en Gaule, s'étoit enfin arrêté à Marseille, où il fonda deux Monastéres, & composa des livres fort utiles pour les Moines, dans lesquels il transcrivit ce qu'il avoit vû & appris en Egypte. Il y en a un touchant les conférences des Peres, où il leur fait faire beaucoup de discours pour appuyer son sentiment; mais Prosper le refuta sous le titre de Collateur sur cette même matiere. Il composa encore un poëme très-docte & aussi poli que le pouvoit porter l'air de ce tems-là, avec quelques épigrammes, &

Qui étoit Cassien & ses Livres.

& les réponses aux objections d'un nommé Vincent & d'autres personnes des Gaules, & de la côte de Gennes. Mais quelque effort qu'il sçût faire, il ne pût entierement déraciner cette erreur de son vivant, elle répullula encore après sa mort. Le Concile d'Orange acheva de l'étouffer dans la Gaule l'an 441. comme firent les voyages de saint Germain & de saint Loup dans la grande Bretagne, ainsi que nous l'avons dit ailleurs. Mais il est bon de remarquer, qu'encore que l'opinion de ces Pretres qu'on nomma *Semi Pelagiens*, ait passé pour une hérésie, néanmoins ceux qui l'ont défendue n'ont jamais été tenus pour hérétiques, & n'ont point été séparez de l'Eglise.

Concile d'Orange acheve d'abolir le Pelagianisme.

Semi Pelagiens n'ont point été tenus pour hérétiques.

Les saints Prélats.

XXIII. Si durant les cinq premiers siécles, les Gaules furent la partie de la Chrétienté la moins troublée par les Schismes & par les Hérésies, c'est que Dieu leur fit la grace de les éclairer salutairement par la sainteté, & par la bonne vie de grande quantité de vertueux Prélats & de sages Ecclesiastiques. Je ne parle point de ces illustres Martyrs, qui les empourprerent de leur sang; j'en ai déja rapporté les noms : mais de ceux qui depuis la paix l'ont édifié par leur vie exemplaire. La plus grande partie de nos Evêques durant les cinq premiers siécles, ont été illustres par leur éminente vertu. Plusieurs Evêchez comptent au nombre des Saints six ou sept de leurs premiers Pasteurs, d'autres huit à dix, quelques-uns jusqu'à douze & à quatorze; mais comme on ne sçait que les noms de plusieurs d'entr'eux, & que leurs Actes ne sont marquez que dans le livre de l'Eternité, je craindrois de donner plus d'ennui que d'édification, si je les voulois tous rapporter. Je puis bien néanmoins remarquer que Severin de Cologne, qui mourut à Bordeaux, & ses reliques y sont dans un Fauxbourg qui porte son nom, S. Maximin de Treves, Servais de Tongres, Hilaire de Poitiers, Martin de Tours, Brice son successeur, Germain d'Auxerre, Loup de Troyes, Mellon & Victrice de Roüen, Exupere de Toulouse, un autre Exupere de Bayeux, on l'appelle vulgairement saint Spire, & son corps est à Corbeil, Gaude d'Evreux, Ursicin de Sens, Euverte & Aignan d'Orleans, René d'Angers, sur lequel les Critiques disputent si c'est son nom qui a donné lieu à la croyance vulgaire, qu'il fût ressuscité de mort à vie, ou si en effet ce fût un tel miracle qui lui fit donner ce nom; Palladius ou Palais de Bourges, Sidonius de Clermont, Julien du Mans, Aventin de Chartres, Marcellin d'Ambrun, Mamert de Vienne, qui institua les Rogations, & Nicaise de Digne, le seul Evêque de l'Eglise Gallicane, qui assista au premier Concile de Nicée, y sont les plus connus & les plus révérez des peuples; mais particulierement le grand saint Martin. Il a passé pour le second Apôtre des Gaules, Dieu l'a honoré d'une infinité de faveurs durant sa vie; sa mort a longtems servi d'époque pour la Chronologie à nos Ecrivains. On célébroit sa fête comme une des grandes fetes de l'année; l'Eglise qui fut bâtie sur son tombeau étoit un azile assuré pour toutes sortes de criminels, même en cas de leze-Majesté; nos Princes le reclamoient dans leurs plus grands besoins, ils portoient sa chape ou manteau dans les combats, & il n'y a jamais eu de Saints dans les Gaules, à l'honneur duquel on ait tant bâti d'Eglises & tant de Chapelles.

S. Martin le plus illustre saint des Gaules.

Ecrivains Ecclesiastiques des Gaules.

XXIV. La sainteté d'un si grand nombre de bons Prélats recevoit un relief & un éclat merveilleux de leur émi-

nente doctrine. Nos Eglises n'estimoient point un zéle quelque ardent qu'il fût, s'il n'étoit accompagné des lumieres nécessaires pour guider les peuples. Mais autant qu'ils avoient de connoissance par dessus le vulgaire, autant ils avoient de modestie & d'humilité. Ils rendoient leurs instructions populaires & intelligibles : & quoique bien versez dans les points de la sublime Théologie, ils ne composoient jamais de livres, que lorsqu'il falloit combattre les hérésies, ou quelque grand déréglement, ou qu'ils étoient obligez de soûtenir une vérité importante, & de défendre un ancien usage de l'Eglise, ou de s'opposer à quelque dangereuse nouveauté : c'est pourquoi nous avons si peu d'Ecrivains Ecclesiastiques de ce tems-là, outre que le cours des lannées nous en a dérobé ou caché que ques-uns. Ainsi les deux premiers siécles ne nous fournissent que saint Irenée de Lyon, & saint Victorin de Poitiers. Nous avons déja parlé du premier : pour l'autre il avoit fait des commentaires sur plusieurs livres du vieux Testament, sur l'Apocalypse, & contre les hérésies de son tems, mais il ne nous en est rien demeuré. Saint Jerôme dit qu'il étoit plus docte en Grec qu'en Latin, & que ce qu'il a écrit est d'un stile peu élevé, mais que sa doctrine est fort sublime. Celle de saint Hilaire de Poitiers l'étoit encore davantage & son stile fort & rapide. Le plus beau de ses ouvrages est celui de la Trinité en douze livres contre les Ariens. Il fut secondé dans ses glorieux combats par Phœbadius Evêque d'Agen, qui attaqua vivement ces Hérétiques par des livres qu'on voit encore dans ce recueil qu'on nomme la bibliotheque des Peres. Pourquoi oublierons-nous saint Ambroise l'un des quatre Docteurs de l'Eglise Latine, puisque les Gaules ont vû sa naissance, & le présage par leque le Ciel voulut marquer quelle seroit un jour la douceur de son éloquence, & l'utilité de ces travaux. Car comme Paulin son disciple & son Diacre l'assure dans sa vie qu'il a écrite, il naquit dans le Pretoire, son pere qui portoit meme nom que lui, étant Prefet des Gaules, & un essein de mouches à miel, vint se reposer sur ses lévres, lorsqu'il étoit encore dans le berceau. L'Italie l'a retiré à elle, & a profité de ses exemples & de ses lumieres qui éclairent encore aujourd'hui toute l'Eglise. Mais Severe Sulpice est tout entier aux Gaules, il leur doit sa naissance, il leur a donné sa vie, & les a illustrées par ses écrits & non moins par un amour singulier de la pauvreté & de l'humilité. Ses vertus paroissent dans ses œuvres : on y voit encore respirer l'air & le genie de ce grand saint Martin dans la compagnie & l'amitié duquel il s'étoit formé. Il a composé un livre de sa vie, deux autres où il traite en forme de dialogue des Moines d'Orient, & de ce grand Saint, quelques lettres où il parle encore de lui, & un abregé de l'histoire sacrée depuis le commencement du monde jusqu'au cinquiéme siécle. Aucun Auteur de ces tems-là n'a écrit avec plus de politesse & plus de pureté : plusieurs croyent qu'il forma son stile sur celui de Saluste, quoiqu'il n'en approche que de bien loin. Sur la fin de ses jours il fut trompé par les Pelagiens ; mais ayant reconnu sa faute, & qu'il y étoit tombé pour avoir trop parlé, il se condamna au silence jusqu'à la mort. Le Pape Gelase a mis ses livres au nombre des Apocryphes, c'est-à-dire, de ceux qui ne sont pas exemps d'erreur. C'est probablement, à cause qu'il favorisoit l'opinion des Millenaires, qui s'imaginoient que les Saints s'arréteroient encore sur la

Pourquoi il y en a eu si peu dans les premiers siecles.

Saint Irenée, saint Victorin.

S. Hilaire.

Phœbadius.

S. Ambroise.

Severe Sulpice.

Ses écrits suspects de la réverie des Millenaires.

terre mille ans après la Resurrection, & qu'ils y meneroient à peu près une telle vie qu'avoit été celle d'Adam dans le Paradis terrestre, pour se rendre capables d'une autre vie toute celeste & toute divine, par ce second état qui seroit comme un milieu entre celui des Anges, & celui des mortels, & comme un passage de l'exil à la patrie. Cette imagination avoit plû à quelques Peres de l'Eglise, trompez par Papias Disciple des Apôtres, qui lui avoit donné cours par simplicité plûtôt que par curiosité. Il l'avoit expliquée d'une façon un peu grossiere, saint Irenée la rendit plus spirituelle & plus plausible; mais Apollinaire y joignit de dangereuses erreurs, & par ce moyen la rendit odieuse, en sorte qu'on la rejetta. Néanmoins on ne l'a point condamnée, ni prononcé qu'elle fut entierement contraire à la Foi; & elle s'est plûtôt dissipée comme une fable, qu'on ne l'a exterminée comme une hérésie.

Retice d'Autun, Victrice de Roüen.

Saint Jerôme met au nombre des Ecrivains Ecclesiastiques Retice Evêque d'Autun, dont il cotte des Commentaires sur le Cantique des Cantiques, & un grand ouvrage contre Novatien; ces pieces sont perduës. Il nous témoigne aussi que Sabbatius Evêque des Gaules, il ne dit point en quelle ville, écrivit à la priere d'une sainte fille un livre de la Foi contre Marcion & les Valentiniens, mais il ne se voit plus. Il est bien à croire aussi que Victrice Evêque de Roüen, qui étoit un grand Prelat & fort soigneux de la discipline Ecclesiastique, en écrivit aux autres Eglises, mais il ne nous en est rien resté. Néanmoins nous sçavons qu'il consulta Innocent sur ces matieres, parce que nous avons la réponse que ce Pape lui fit. Saint Eucher Evêque de Lyon a été aussi fort célebre par ses écrits; mais le tems qui consume tout, ne nous en a laissé que deux lettres, l'une à un de ses parens sur le mépris du monde, l'autre à saint Hilaire, qui fut depuis Evêque d'Arles. Je mettrai encore au rang de nos Ecrivains Ecclesiastiques le Moine Cassian, & saint Paulin Evêque de Nole, quoique le premier fût Scythe, & que l'autre soit mort en Italie, parce que Cassian a écrit dans les Gaules, & pour les Gaulois, particulierement pour les Moines, & que saint Paulin y reçut la naissance dans la ville de Bordeaux. Cassian a écrit des livres fort utiles pour la vie Monastique; mais le Pape Gelase les a notez comme apocryphes, parce qu'il y avoit semé subtilement quelque zizanie des Semi-Pelagiens. Il composa aussi sept petits livres contre Nestorius à la priere de Leon, qui depuis fut élevé au Siege de saint Pierre. Pour saint Paulin, il a fait plusieurs ouvrages en prose & en vers, dont les premiers firent concevoir à saint Jerôme une grande opinion de la beauté de son esprit; mais par humilité il négligea cette gloire, aussi-bien qu'il avoit quitté sa femme, & méprisé ses grandes richesses, & tous les autres avantages que sa naissance lui avoit acquis, pour se donner entierement à Dieu, & finir ses jours dans un Monastere. On ne voit plus rien de sa Prose que des Lettres qu'il adresse à plusieurs Ecclesiastiques des plus illustres & des plus saints de son tems, & de sa Poësie que quelques vers sur des matieres de pieté, particulierement sur saint Felix Martyr Evêque de Nole, auquel il payoit tous les ans le tribut d'une piece en vers qu'il composoit à sa loüange.

Cassian & S. Paulin.

Les Moines.

XXV. Le Christianisme qui est un entier détachement des vanitez & des affections du monde, venant à se relacher, en s'étendant, l'esprit de Dieu,

Quelle occasion donna commencement à l'état Monachal.

pour conserver la véritable piété & la premiere vertu des Chrétiens, inspira à quelques Saints & dévots personnages de se retirer des compagnies, & de se recueïllir dans la solitude. De-là est né l'état Monachal qui devroit être comme le modéle de la perfection. Il prit naissance, selon saint Jerôme, par une telle occasion. Un Chrétien fuyant la persécution de Decius, & les embûches de son beau-frere, qui le vouloit livrer pour avoir son bien, s'étant allé cacher dans le desert : aprés y avoir demeuré quelque tems, choisit volontairement cette retraite qu'il n'avoit prise que par nécessité, & résolut d'y perseverer. Plusieurs autres, soit qu'un même sujet les eût mis dans le même état, soit qu'ils fussent touchez de son exemple, choisirent un pareil genre de vie. Saint Paul l'Hermite & saint Antoine la pratiquerent, & on les peut appeller les Peres des Hermites. Toutefois quand saint Antoine commença sa retraite, il y avoit déja plusieurs personnes qui vivoient fort retirée dans les villages & dans les fauxbourgs des villes; & peut-être qu'il y en avoit de plus anciens que saint Paul; mais je ne sçai si on les pourroit appeller proprement Moines. Cassien veut rapporter l'origine des Monastéres aux Apôtres, & faire croire qu'ils furent instituez par saint Marc, & que c'est d'eux que veut parler Philon dans son livre de la vie contemplative. Mais à bien examiner la chose, il faut plûtôt dire qu'il dépeint en cet endroit les Fidéles de l'Eglise d'Alexandrie. En effet la distinction qu'on y remarque des Ministeres Ecclesiastiques ressent plutôt l'Eglise que le Monastére; aussi saint Jerôme se sert de ce passage pour montrer que la vie Monastique est une imitation de celle des premiers Chrétiens.

S. Antoine peuple les deserts.

Saint Antoine fut le premier qui peupla les deserts, qui rendit cet état célébre, & qui lui donna quelque forme & quelque discipline, plutôt par sa conduite & par ses exemples, que par des régles & des instituts; on voit néanmoins une regle qui porte son nom. Il semble que Dieu l'eût destiné pour recevoir dans la solitude la plus pure partie de l'Eglise, quand le monde vint à se méler avec elle, & qu'elle ne put plus éloigner ceux qui étoient corrompus. En peu de tems cette sainte nation, ce peuple qui se perpetuë sans mariages & sans enfantemens multiplia de telle sorte, que les deserts de l'Egypte se virent remplis de Monasteres aussi peuplez que beaucoup de bonnes villes; & de-là elle se répandit en moins de cent ans non-seulement dans la Palestine, dans l'Arabie, dans l'Asie & dans la Grece, mais même dans l'Italie, dans l'Afrique & dans les Gaules. Les plus célébres Evêques tâchoient d'introduire cette sorte de regularité dans le Clergé duquel elle avoit été puisée, & pour cet effet ils y mettoient la communauté des biens, mais sans différence d'habits, & sans austeritez extraordinaires : car pour la chasteté & l'obéïssance, elles étoient autant attachées à l'état des Clercs & dans un degré plus noble, qu'à celui des Moines. La croyance ordinaire est que saint Augustin fut l'Auteur de cette institution de Clercs Moines, ou Clercs Canoniques, c'est-à-dire reguliers, qui suivoient la maniere de vivre des premiers Chrétiens, & que de l'Afrique où il l'établit, elle se communiqua à toutes les autres Eglises, particulierement à celles de l'Occident. Néanmonis quelques sçavans hommes ont remarqué qu'Eusebe Evêque de Verceil avoit fait avant lui un établissement semblable. Ces Clercs Reguliers ne faisoient pas au commencement un corps à part; comme

Ceux d'Egypte remplis de Monasteres, d'où ils s'épandent dans l'Orient & dans l'Occident.

Clercs reguliers ou Chanoines.

ils ont fait depuis, mais une partie du Clergé. Nous en voyons encore des marques en quelques Eglises de France, où ils ont des prebendes, & assistent au Chœur avec les autres. Je dirai même qu'il y avoit quelque chose de pareil dans les Gaules, si l'on considere ce que dit Severe Sulpice du Monastere que saint Martin établit au lieu qu'on appelle encore aujourd'hui Maire - Moutier, car on y verra plûtôt la forme d'un Seminaire de Clercs que d'un Couvent ; & au lieu que les Abbez élevoient leurs Moines dans le travail des mains, & vouloient que ce fût leur principale occupation, ce grand Saint ne souffroit dans son Monastere d'autre ouvrage que celui de l'Ecriture qui servoit à l'instruction des jeunes gens, & celui de la priere qui contenoit l'étude & la meditation. A l'exemple de saint Martin, plusieurs Evêques des Gaules avec le tems, établirent des Monasteres auprès d'eux, où ils se retiroient de fois à autres pour se recolliger. On en voit des preuves dans la vie de saint Germain d'Auxerre, & dans celle de saint Loup de Troye ; & l'on peut remarquer dans plusieurs villes, qu'ils y ont souvent choisi leur sépulture. Mais aussi ces Moines-là leur étoient en quelque façon plus attachez & plus soumis, s'il se peut dire, que le reste du Clergé. C'étoit comme leur famille domestique, & ils les élevoient à la Clericature, lorsqu'ils les en jugeoient dignes, ayant égard non pas seulement à la bonne vie, mais aussi à la capacité. Car souvent ils trouvoient qu'un bon Moine étoit un mauvais Clerc, & avec le tems on a reconnu que ceux qui avoient été nourris dans le monde, pourvû qu'ils n'en eussent pas les vices, étoient plus propres à l'Episcopat que ceux que l'on prenoit à l'ombre des Cloîtres. Severe Sulpice nous fait une étrange peinture de ces Moines, qui après avoir été nourris des loüanges du peuple, des flateries des femmelettes, & d'une vaine réputation de sainteté, avoient été élevez à la Cléricature. Il dit en un mot qu'il n'y en avoit point de plus superbes, ni de plus voluptueux que ceux qui d'une vie pauvre & exterieurement humiliée, passoient à ce degré.

Evêques avoient des Monasteres près de leurs Eglises.

Les Clercs nourris dans le monde, plus propres à l'Episcopat que les Moines.

Or les premiers Moines du commencement vivoient seuls & dans le desert, & on les appelloit Anachoretes ou Hermites ; après il y en eut plusieurs qui se rangerent dans un même lieu & dans une forme de vie commune ; à cause de cela on les nomma Cœnobites. Celui qui les gouvernoit & conduisoit, s'appelloit Abbé, & s'il regissoit plusieurs Monasteres, Archimandrite. Entre les Cœnobites, il s'en trouvoit quelques-uns, qui pour vivre plus austerement, se separoient du gros des autres avec le congé de l'Abbé, & se retiroient bien avant dans les deserts, où quelquefois ils se renfermoient dans une grotte, sans en jamais sortir. Ils ne tenoient aucun rang dans la Hierarchie, mais étoient purement laïques, & on les traitoit comme tels : il falloit qu'ils vinssent à l'Eglise Paroissiale avec le peuple recevoir les Sacremens, & ils n'avoient point d'autres Prêtres que les Pasteurs ordinaires. Aprés on leur accorda de présenter quelques-uns des leurs à l'Evêque Diocesain, qui les ordonnoit s'il les en jugeoit capables. Mais ils ne célébroient que pour leurs freres, & les séculiers n'entroient point dans leur chapelle durant le Service divin. Les Penitens publics choisissoient souvent cette sorte de vie, qui en effet étoit un vrai état de penitence. Les Monasteres étoient au commencement fort éloignez des villes & des bourgs, & il n'y avoit rien de si contraire à l'état Monachal, que la frequen-

Quatre sortes de Moines.

tation du monde, & l'approche des lieux où il y avoit beaucoup d'hommes : mais depuis ils se sont logez tout au milieu des plus grandes citez, où ils ont bâti des villes à l'entour d'eux.

De quelles espéces il y en avoit dans les Gaules.

Dans les Gaules j'en remarque trois ou quatre sortes, outre ceux qui vivoient dans les Monasteres des Evêques : la premiere de ceux qui étoient en commun sous un Abbé : la seconde, de ceux qui ayant appris à mortifier leurs passions sous une regle commune, & s'étant élevez à une perfection extraordinaire, se retiroient dans la solitude, comme nous avons dit, & se faisoient Hermites ; ce genre de vie étoit fort dangereux pour ceux qui n'étoient pas assez avancez dans la vertu : la troisiéme, de ceux qui vivoient ensemble par petites troupes de trois ou quatre, sans chef & sans conduite : celle-là étoit reputée fort imparfaite ; la quatriéme, de ceux qui vivoient seuls dans la ville à leur fantaisie, ou qui employoient toute leur vie à courir de Province en Province, & de Monastere en Monastere, sous pretexte de visiter les lieux saints, ou les personnes les plus éminentes en vertu. Les sages n'improuvoient pas cette conduite pour un tems, & pour des personnes capables d'en profiter, comme firent plusieurs grands hommes de ce tems-là : mais la continuë en étoit blâmable, & la faisoit degenerer en libertinage. Toute-fois saint Antoine dans sa regle exhorte ses Moines à la perseverance dans le travail, dans la pauvreté, & dans la peregrination. Je ne parle point des Reclus ou Inclus : il y en avoit de l'un & de l'autre sexe, qui s'enfermoient seuls dans de petites cellules qu'on leur bâtissoit, ou dans des lieux écartez, ou tout contre les Eglises. A proprement parler, c'étoit une espece d'Hermites. On remarque encore dans la Loi des Empereurs, Valens, Valentinian & Gratian, une certaine espece de gens, ils se nommoient *Continents*, qui étoient fort adroits à vuider la bourse des femmes & des simples, & à surprendre les jeunes gens : on ne sçait s'ils étoient Moines ou Clercs, ou laïques, mais enfin c'étoient des faux devots. Je ne parle point d'une infinité d'autres differens Moines, qu'on peut trouver outre les quatre especes dont nous avons parlé, parce qu'ils n'étoient pas connus dans les Gaules.

N'étoient point obligez de renoncer à leurs biens.

Il ne paroît pas que ce fût une nécessité pour aucune de ces especes, de renoncer à leurs biens, quoique les Saints les y exhortassent, leur remontrant que sans ce délaissement, ils ne pouvoient pas se délivrer des embarras, des chagrins & des périls que causent les richesses. Même ceux qui sortoient des Monasteres ou de la solitude pour rentrer dans le monde, n'en étoient point exclus, quoique l'on considerât ce retour comme une prévarication, & le maniment qu'ils en eussent pû faire demeurant Moines, comme une chose très-dangereuse, quelque juste & charitable qu'il eût pu être. Mais c'étoit la coûtume, & presque la regle de ceux qui embrassoient l'Etat Monastique, de distribuer leurs biens aux pauvres, s'ils en pouvoient disposer, autrement de les quitter sans attendre qu'ils en fussent les maîtres. Néanmoins quand ces Communautez-là eurent une fois pris goût aux possessions temporelles, leurs Moines ne leur faisoient pas de déplaisir d'aller recueillir la succession de leurs parens, & d'en disposer en leur faveur.

Toutes sortes de Moines vivoient du travail de leurs mains.

Toutes ces quatre especes de Moines & en tout païs, vivoient du travail de leurs mains : cette maxime de S. Paul, que celui qui ne travaille point, ne doit

point manger, étoit leur regle essentielle. Ceux même qui mangeoient fort peu ou qui se contentoient de racines & de fruits sauvages, ne laissoient pas de travailler pour s'occuper, & quand ils manquoient de besogne, plûtôt que d'être oisifs, ils défaisoient celle qu'ils avoient faite. Ils travailloient à toute sorte de métiers : mais preferoient ceux qui ne demandoient pas tant de force de corps, ni tant de nourriture. Le plus ordinaire exercice étoit de faire des nattes & des paniers. Quelques-uns, mais en petit nombre & très parfaits, qui étant comme des Anges en des corps mortels, se soûtenoient miraculeusemnt presque sans manger, n'avoient pour travail que l'étude ou la priere continuelle. Ils avoient tous en commun les jeûnes, les prieres, le chant des Pseaumes. Leurs Abbez regloient tellement la priere qu'elle pût nourrir l'ame, & qu'ils eussent le tems de méditer & de digerer la parole divine. Pour cela ils ne les chargeoient point d'en faire un grand nombre avec empressement, sçachant bien qu'elles n'eussent que passé comme un torrent dans l'esprit sans y rien laisser. Pour leurs habits ils n'avoient rien de particulier, ni pour la forme, ni pour l'étoffe, sinon qu'ils étoient fort modestes, & qu'ils ne changeoient point selon les modes du siecle : de sorte qu'avec le tems ils se sont trouvez singuliers. J'ai remarqué dans la regle de saint Pacome, qu'ils portoient la cucule sur la tête, une peau de mouton sur les épaules, & des galoches aux pieds, ce qui étoit l'habit ordinaire des pauvres païsans. Il y avoit presqu'autant de regles que de Monasteres, & même que de cellules : mais les livres que Cassian composa ont servi d'institution à ceux des Gaules, & même à tout l'Occident, depuis que saint Benoît en eut inseré une partie dans la sienne. Les plus autorisées de ces regles en Orient furent celle de saint Antoine, celle de saint Pacome, celle des saints Peres, qui étoient Serapion, Paphnuce, & les deux Macaires, celle de S. Basile, & la regle Orientale. En Occident celles de saint Cesaire Evêque d'Arles, de saint Aurelian son arriere successeur, de saint Ferreol Evêque d'Usez, puis celle de saint Colomban Abbé venu d'Irlande, eurent grand renom. Mais celle de saint Benoît, qui fut apportée dans les Gaules par S. Maur son Disciple, absorba enfin toutes les autres, quoique d'abord elle y eût été peu suivie. Elles commandoient toutes l'abstinence des viandes, le jeûne pour le moins deux fois la semaine, le silence, l'humilité & la modestie en toutes les actions. Il n'y en avoit pas une qui ne leur ordonnât de fuïr la frequentation des femmes, & la plûpart leur enjoignoient de s'abstenir de vin, mais on ne les en pût jamais sevrer : il falut que S. Benoît leur en accordât à leur ordinaire, quoiqu'il reconnût comme il le dit dans sa regle, que le vin n'étoit pas le breuvage des Moines. Il faut bien dire que ceux de S. Ferreol avoient la liberté d'en boire, puisqu'il impose à ceux qui s'enyvroient, la peine de n'en goûter de trois jours.

Faisoient des nattes & des paniers.

Leurs prieres.

Leurs habits.

Les principales regles en Orient & en Occident.

Regle de S. Benoît a absorbé toutes les autres.

Maintenant pour ce qui est des filles Religieuses, nous avons vû qu'il y avoit des Vierges dans l'Eglise dès le commencement, qui y tenoient un rang particulier, comme aussi des veuves : mais non pas qu'elles ayent embrassé la vie Monastique dans toutes ses parties, que lorsque les hommes leur en eurent donné l'exemple. Sainte Syncletique fut la premiere, & le grand S. Athanase a pris la peine d'écrire sa vie aussi bien que celle de S. Antoine. Son exemple attira incontinent une multitude infinie

Vierges sacrées & Religieuses.

Syncletique fut la premiere qui embrassa l'état Monacal.

de femmes & de filles, qui suivirent l'un de ces quatre genres de vie monastique que nous avons marquez, pratiqua les memes exercices que les hommes. * On lit dans Severe Sulpice, que du tems de S. Martin il y avoit une recluse, qui aima mieux se priver de la vuë de ce S. Prélat qu'elle honoroit extrémement, que de voir un homme. Il y en avoit dans l'Orient qui étoient gouvernées par des Moines du même Ordre, comme celles qui vivoient sous la regle de S. Pacôme : mais alors les Moines étoient sous la conduite de l'Evéque & de son Clergé. D'autres étoient conduites par un Prétre, & toutes s'entretenoient du travail de leurs mains. Dès le cinquiéme Siécle il y avoit des Monasteres doubles, c'est-à-dire, un d'hommes & un de femmes à côté l'un de l'autre.

** Quelques-uns les appellerent Nonains, & les Moines Nonnes du mot Egyptien qui signifie venerable, ancien.*

Je trouve quatre sortes de femmes consacrées à Dieu, des vierges, des veuves, des femmes des Clercs, & d'autres femmes mariées, mais separées de leur mari avec son consentement. Les Diaconnesses pouvoient être prises de ces quatre genres : mais il falloit qu'elles eussent pour le moins quarante ans ; & si elles avoient leur mari, elles ne pouvoient être élevées à ce degré, qu'il n'eût voüé chasteté.

Abus & dereglemens qui se glisserent parmi les Moines.

Le relâchement suivit de bien près la reforme, & cet état de perfection fut incontinent attaqué par quantité de désordres. Saint Jerôme en remarque plusieurs dans ces Moines qui vivoient en particulier, & sans renoncer à leurs biens. Il dit qu'ils se plaisoient avec les femmes, qu'ils devenoient plus riches qu'auparavant, qu'ils se faisoient servir des mets precieux dans des vases de terre, qu'ils avoient grand nombre de serviteurs. Des autres plus pauvres il dit, qu'ils avoient du faste & de la vanité ; qu'ils tomboient en demence par l'ennui de la solitude, par l'excés de la lecture, & par celui des jeûnes ; qu'ils exerçoient le trafic sous le nom de Procureurs ; & qu'ils se servoient de l'apparence de devotion, pour tromper avec plus de sûreté. Dans un autre endroit, il leur reproche l'hypocrisie & l'affectation de paroître pieux & mortifiez, leurs entretiens trop particuliers avec les vierges, les medisances qu'ils faisoient des Clercs, & leur gourmandise, qui étoit telle, que les jours de Fête ils se soûloient jusqu'à rejetter. *Ce sont eux* dit-il, dans la troisieme Epître à Honorat, *qui s'efforcent d'attrapper les richesses des Dames par leurs complaisances*, *qui sont plus riches étant Moines*, *qu'ils ne l'avoient été séculiers*, *qui sous* JESUS-CHRIST *qui est pauvre*, *possedent plus de richesses qu'ils n'en avoient eu sous le diable*, *qui est le Prince des richesses* ; *& l'Eglise soupire de voir opulens ceux qui dans le monde n'étoient que des gueux & des miserables.* Severe Sulpice reproche aux Moines des Gaules, la gourmandise, la vanité, l'orgueil, l'avarice, la familiarité avec les femmes, principalement à ceux qui vivoient seuls dans les villes, ou par petites troupes & sans dépendance. Mais ceux des Cloîtres même devinrent aussi vagabonds, hantant dans les maisons des seculiers, & fuyant leurs cellules comme une prison ; de sorte que le Concile d'Angers qui se tint l'an quatre cens cinquante-deux, fut obligé de défendre qu'on les reçût à la Communion s'ils ne se corrigeoient ; & douze ans après celui de Vennes ajoûta qu'il faloit reprimer cette inconstance, & les resserrer dans leur Couvent à bons coups de foüet. La regle de S. Macaire ordonne la même peine à ceux qui vouloient sortir du Monastere avec leur froc, & s'ils persistoient à se remettre dans

Sur tout la vanité, l'hypocrisie, & l'avarice.

Ceux qui veulent se remettre dans le commerce du monde sont rechassez dans leurs Couvens à coups de foüet.

dans le monde, on leur rendoit leur habit séculier. Ces désordres donnerent lieu aux Abbez de prendre un empire presque despotique sur leurs Moines, & de les corriger pour les moindres fautes, par des jeûnes fort rigoureux, par des mortifications très-fâcheuses, comme de les mettre à la porte du Couvent pour deux ou trois jours sans leur rien donner à manger, par des coups de foüet qu'ils appelloient *percussions*, lesquelles montoient quelquefois jusqu'à trois cens, & par plusieurs autres châtimens serviles.

Les premiers Moines qui vinrent en Gaule, & en quels Païs.

Les premieres peuplades de ces Religieux solitaires passerent d'Egypte dans les Isles de la Mediterranée. La Gaule en vit premierement dans celle de Lerins sur les côtes de la seconde Narbonnoise, & de-là dans ses montagnes & dans ses forêts, où il s'en épandit des essains, comme d'abeilles. Les Monastéres du Mont-Jou, entre le Royaume de Bourgogne & Allemagne, proprement dite ceux de Grinnay, sur la rive droite du Rhône à la vûë de Vienne, & celui d'Agaune, que depuis le Roi Sigismond embellit de magnifiques bâtimens furent fort célébres. Romain & Lupicin, vers l'an quatre cens cinquante, établirent ceux du Mont-Jou, & un personnage de grande Sainteté, on le nommoit Jean, fut instituteur de celui de Reomaux, entre les rivieres de Serain & d'Armençon, non loin d'Avalon & de Semur. Clovis le dota, comme aussi celui de Micy près d'Orleans, en faveur de saint Euspice qu'il avoit amené avec lui de Verdun, & sans doute qu'il en fonda plusieurs autres.

S'ils possedoient des biens fonds.

A l'égard des biens fonds & possessions la Régle de S. Pacome ne vouloit pas qu'on en prît de ceux qu'on recevoit; celle de Cesaire au contraire permit qu'ils y apportassent leurs biens, & que lorsque leurs parens mouroient, ils recueillissent leur succession pour la donner au Monastére; ce qui montre assez qu'ils étoient toûjours capables d'heriter. Dès le commencement ils s'étudioient à attirer * les jeunes hommes, parce qu'il leur étoit plus facile de leur donner tel pli qu'ils vouloient, & de cultiver à leur maniere ces nouvelles plantes encore tendres & flexibles. Ce qui alla peu à peu jusqu'à l'abus de recevoir des enfans, & même de les retenir par force, si étant venus en âge ils vouloient renoncer au Monachat.

* *Macarius adolescentes faceta quadam urbanitate allexit.* Socrates. hist. Eccl. l. 4. c. 18.

La Religion des François avant la conversion de Clovis.

XXVI. Tel fut l'état de la Religion dans les Gaules depuis le Christianisme. Maintenant si l'on desire sçavoir quelle étoit celle des François avant la conversion de Clovis, ils avoient plusieurs Dieux, comme tous les autres Gentils; mais on ne voit point qu'ils leur bâtissent des temples, soit qu'étant toûjours errans & courans d'un païs à un autre, ils ne se voulussent point attacher en aucun lieu par ces bâtimens, soit qu'ils crussent que la Majesté divine qui est infinie & souverainement libre, ne se doit point enfermer dans aucune enceinte de murailles. Mais ils s'imaginoient qu'il y avoit quelque chose de divin dans l'obscurité des épaisses forêts, dans l'affreuse horreur des grottes soûterraines, dans la profondeur des puits les plus creux, dans la hauteur des grands arbres & des rochers escarpez, dans les oiseaux dont le vol approche du Ciel, dans les serpens qui fuyent la vûë des hommes, & s'enfonçent sous la terre. Ils faisoient leurs cérémonies & leurs prieres dans des haliers & des buissons, au pied d'un rocher, sur le bord d'une fontaine ou d'un puits. Il est à croire qu'aimant la fauconnerie aussi éperduëment qu'ils faisoient, ils se persuadoient aisement qu'il y avoit de la Divinité dans

les oiseaux qui y sont propres. Car depuis la corruption du peché originel, les hommes ne reconnoissent point de Dieu plus sensible que leur fantaisie * & leur plaisir.

Sua cuique Deus fit dira cupido.

N'avoient point d'Idoles, & n'immoloient point de victimes humaines.

Nous n'avons aucunes preuves qu'ils eussent d'autres Idoles que ces choses-là, quoique Chiflet conjecture que la tête du taureau qu'on a trouvée dans le tombeau de Childeric étoit l'Idole de ce Roi. Ce qu'il y avoit de plus suportable dans leur impieté, étoit qu'ils ne sacrifioient point de victimes humaines, comme faisoient les Saxons & plusieurs autres peuples du Nord; mais seulement des animaux. Quelques articles de la Loi Salique nous montrent qu'ils immoloient des cochons, dont il y avoit grande quantité en Toxandrie. D'autres anciens monumens nous font voir qu'ils consacroient leurs viandes & leurs breuvages à leurs Dieux. La vie de saint Gal porte que le Roi Thierry I. rüina un temple près de Cologne, (car ils avoient appris des Romains à en avoir) qui étoit fort célébre pour la guérison prétenduë de plusieurs infirmes, les Prêtres y gravant sur du bois la figure de la partie dont le malade étoit incommodé; c'étoit une espece de Talismans. Ils n'ont jamais eu cette cruelle aversion pour le Christianisme, qu'avoient les autres Barbares, ni violenté les Chrétiens dans leur Religion, ou rüiné leurs Eglises, ou persécuté leurs Prêtres. Tant s'en faut qu'ils les ayent traitez de la sorte, que le Roi Childeric eut de grandes déferences pour sainte Genevieve. Le seul exemple de violence que nous trouvions en leur endroit, c'est du Roi Clovis du tems qu'il étoit encore Payen, il chassa les Chrétiens de Tournay; mais ce fut par un motif de politique, non pas de religion, à cause qu'ils favorisoient Siagrius son ennemi. Du reste dans la même guerre il eut tant de consideration pour un Evêque, qu'il lui fit rendre un vase sacré que ses gens avoient pris dans son Eglise; & si saint Remy n'eût pas eu beaucoup de credit auprès de lui, il ne l'eût pas appellé pour se faire instruire. Je n'oserois pas assûrer qu'il ait été le premier Roi Chrétien parmi les François, puisque Cararic & son fils l'étoient, & qu'il les fit tonsurer. Du moins il est constant que plusieurs de cette nation avoient reçu le Baptéme long-tems avant lui. Sa sœur méme, celle qui s'appelloit Landechilde, étoit Chrétienne quand il fut baptisé; & si nous remontons plus haut, il n'est pas croyable que de tant de Seigneurs & Princes François qui avoient eu des charges, & des plus grandes sous les Empereurs de la race de Valentinian & de Theodose, il n'y en eût plusieurs qui suivissent la Religion des Princes qu'ils servoient. Au moins est-il constant que dès l'an quatre cens septante ou environ, il y avoit un Arbogaste Comte de Treves, & un Chariobaudes Abbé, qui nous sont connus tous deux par les lettres de Sidonius, & le second encore par une lettre d'Auspice Evêque de Verdun. C'est tout ce que j'ai pû trouver de la Religion des François avant le Baptême de Clovis.

François n'ont jamais persécuté les Chrétiens.

Il y en avoit plusieurs de Chrétiens avant Clovis.

Les Lettres & les sciences, & ceux qui y ont excellé dans les Gaules.

Ecoles des Gaulois sous les Druïdes.

XXVII. Les lettres & les sciences ayant quelque chose de divin, & une étroite liaison avec la Religion, il faut maintenant que nous voyons en quel état elles étoient dans les Gaules durant les cinq premiers siécles. Plusieurs autres ont dit autant qu'ils l'ont pû, qu'elles furent les études & les écoles des Gaulois du tems de leurs Druïdes, & d'ailleurs cela n'est pas du sujet présent. Je remarquerai seulement que de leur tems il y eut plus de Philosophie & de Theologie: & de celui des Romains, plus de

Leur Poësie.

Rhetorique, de belles lettres, & de jurisprudence. Que les uns & les autres aimerent la poësie ; mais que les Druïdes la vouloient sublime, forte & généreuse, pour chanter les mistéres de leur Religion, pour expliquer les secrets de leur Philosophie, & pour célébrer les actions heroïques de ceux qui combattoient pour la patrie, ou pour la gloire ; & qu'au contraire sous les Romains elle s'effemina & descendit à la fable, aux plaisirs, & à la bagatelle.

Les Ecoles ou Academies celebres dans les Gaules.

Le laborieux Auteur qui a écrit l'Histoire de l'Université de Paris, mere de toutes les autres de l'Europe, a fort bien remarqué qu'il y eut de célébres Ecoles à Marseille, à Lyon, à Besançon, à Autun, à Narbonne, à Toulouse, à Bordeaux, à Poitiers, à Clermont. Il est à croire qu'il y en avoit de même dans les grandes villes des autres trois Lyonnoises, comme à Sens, à Roüen, à Tours. Je n'oserois pas en dire autant de celles des Germaniques & des Belgiques, sinon de Treves & de Reims. On tient que les Ecoles d'Autun étoient de l'institution des Druïdes, & bâties sur un mont qui est proche de cette Ville, & se nomme encore Montedru. Pour celles de Marseille, il est certain qu'elles furent établies par la Colonie des Phocenses ; qu'elles devinrent plus célébres & plus frequentées que celles d'Athenes même ; & que de-là s'étant épandu une émulation & un amour des belles connoissances dans toutes les Gaules, les plus grandes villes tirerent des Professeurs de ce Licée comme d'un Seminaire très-fertile pour faire de pareils établissemens. On enseignoit presque en toutes la Philosophie, la Médecine, les Mathematiques, l'Astronomie ; mais avec plus de soin & plus d'honneur la Jurisprudence, la Grammaire, la Poësie, & la Rhetorique, comme plus agréables pour la societé, & plus utiles dans le commerce ordinaire du monde.

Celles d'Autun par les Druïdes.

Celles de Marseille source de presque toutes les autres.

Leurs Professeurs celebres.

Entre un nombre infini de sçavans maîtres en toutes sortes de disciplines qui se firent admirer à Marseille, on remarque Crinas qui le premier y enseigna la Médecine du tems de l'Empereur Claudius, & fut suivi de Carmide & de Demosthene dans cette même profession, Pitheas qui étoit connu de toutes les nations, & qui les faisoit connoître par la Geographie, Castor gendre du Roi Dejotarus que son beau-pere fit mourir avec sa femme, Menecrate grand Jurisconsulte, Stace de Toulon Rheteur, Petronius Arbiter que jamais homme de bien ne sçauroit nommer sans le condamner, pour avoir sali la pureté de son stile par des impuretez abominables, Trogue Pompée qui écrivit l'Histoire universelle, dont nous n'avons plus que l'abregé fait par Justin, & cet excellent Phavorin natif d'Arles, consommé en toute sorte de litterature aussi-bien qu'en Philosophie, dont Aule-Gelle fut le disciple & l'admirateur. Long-tems après durant le quatriéme siécle du Christianisme on y voit Latinus Pacatus Orateur fort disert, qui prononça un panegyrique à l'honneur de l'Empereur Theodose dans le Senat de Rome ; puis dans le cinquiéme, Salvian qu'on veut appeller le Jeremie de son siécle, & Gennadius tous deux Prêtres, comme aussi Salonin & Victorin Disciples de Salvian, * Cesarius Evêque d'Arles, & Avitus de Vienne.

* Ou Cesaire.

Ceux d'Autun.

Dans celles d'Autun qu'on nomma les Ecoles *Menianes*, fleurirent les deux Eumenius Rheteurs, ayeul & petit-fils, qui tous deux les gouvernerent. Le premier mourut quand les Bagaudes les detruisirent. Le second fort en faveur auprès de Constantius Chlorus, & l'un des principaux Officiers de son Palais, pro-

nonça un panegyrique que nous avons encore, à la loüange de cet Empereur qui les avoit reparées. On voit dans cette piece que les portiques & les galeries y étoient ornées des cartes Geographiques de toutes les terres de l'Empire.

Ecoles de Narbonne.

Les Ecoles de Narbonne se pouvoient glorifier d'avoir vû dans leurs chaires parmi un grand nombre d'excellens maîtres, un Votienus Montanus Professeur en Eloquence, que l'Empereur Tibere relegua dans les Isles Baleares, pour avoir parlé de lui trop librement; Terentius Varro contemporain de Ciceron, & Poëte célébre, qui fit un Poëme intitulé les Argaunautiques; Exupere Professeur en Rhetorique; & les deux Consences pere & fils. Exupere fut Precepteur des Enfans de Dalmatius fils d'Annibalian, qui étoit frere de Constantin le Grand, & par leur crédit obtint le gouvernement d'Espagne. Consence le pere avoit épousé la fille de Jovin Grand Maître de la Cavalerie & Consul. Dans cette même Ecole avoient été instruits les Empereurs Carinus & Numerianus fils de l'Empereur Carus, dont le dernier ne fit pas moins d'honneur aux lettres par son érudition, que par sa pourpre, & ne tint pas à moindre gloire la statuë que le Senat lui dressa à titre d'éloquence dans la Bibliotheque Ulpiane, que le nom d'Auguste & de vainqueur.

Ecoles de Toulouse; Jeux Floraux.

Toulouse, ville particulierement consacrée à Pallas, peut-être parce qu'elle cultivoit les nobles exercices de l'esprit, se vante qu'une fille vierge comme cette Déesse, & nommée Clemence, de la noble maison des Isaures, institua les Jeux Floraux. C'étoient des prix de poësie & d'éloquence; il s'y en donne encore aujourd'hui, mais seulement pour la poësie. Je sçai qu'il y a de grandes raisons qui font douter de la vérité de cette tradition; nous en pourrons parler ailleurs. Quoiqu'il en soit, il est certain que dès ces tems-là il y avoit de célébres Professeurs dans l'Academie de Toulouse, Ausone fait mention entr'autres d'un Æmilius Arborius son oncle maternel, d'un Exupere qui est le même dont nous avons parlé, & d'un Sedatus, tous trois insignes Rheteurs. Le dernier étoit natif de Bordeaux, & sa statuë s'y est conservée jusqu'à ces derniers tems.

Ecoles de Bordeaux.

Le même Ausone nous a laissé aussi les noms & les éloges de ceux qui ont enseigné à Bordeaux. On y remarque celui de Minervius, auquel il donne le titre de second Quintilien, ceux d'Alethius, de Proæresius, & d'Atthius Patera. Il nomme ce dernier le puissant maître des Rheteurs. Mais Proæresius qui professoit du tems de l'Empereur Constantius fut le plus illustre de tous. Il avoit tant d'admirables qualitez d'esprit & de corps, que l'Empereur l'ayant envoyé à Rome comme le plus riche tresor de son Empire, les Romains lui dresserent une statuë de bronze de hauteur naturelle avec cette inscription, *Rome la Reine des Rois au Roi de l'Eloquence.* Saint Jerôme fait aussi mention des Orateurs Alcimus & Helpidius, ou Delphidius. Ce dernier souffrit beaucoup de traverses durant sa vie, ayant été accusé de plusieurs crimes pour lesquels il pensa périr; mais il ne fut pas malheureux de mourir avant que d'avoir vû l'infamie de sa fille Procula, qui se laissa corrompre, & le supplice capital de sa femme Eucrocia, qui eut la tête tranchée avec Priscillian dans la ville de Treves. La fortune jointe au mérite, mit en un rang plus éminent que tous les autres Ausone, qui enseignoit l'Eloquence dans cette même Academie de Bordeaux. Son pere s'appelloit Jule natif de Basas, qui avoit été Professeur en Medecine. L'Empereur Valentinian I. le

Proæresius.

Ausone Precepteur de Gratian.

choisit pour être Precepteur de Gratian son fils, lequel étant parvenu à l'Empire, l'éleva à la charge de Prefet de Rome, puis à la dignité de Consul, le faisant son Collegue, & pour ainsi dire le mettant à ses côtez. Ponce Paulin issu de deux maisons très-illustres, sçavoir, des Paulins & des Leonces, apprit de lui la Poësie & l'Eloquence, à un tel degré qu'il eût peut-être surpassé son Maître, s'il n'eût pas mieux aimé s'appliquer à l'étude des saintes Ecritures, qui seule peut remplir parfaitement l'esprit d'un vrai Chrétien. Sidonius exalte fort le mérite de Leon, issu par femmes de la race des Frontons. Il l'appelle le Roi du Parnasse ; & Evarix Roi des Visigoths l'eût en si grande estime, qu'il le garda auprés de lui pour lui aider à gouverner les peuples conquis, & à négocier avec les Etrangers.

Ecoles de Poitiers ; saint Hilaire y enseigne.

Il y avoit aussi des Ecoles à Poitiers, mais qui n'avoient pas tant d'éclat que celles de Bordeaux, S. Hilaire y commença ses études. Ses parens voyant qu'il n'y avançoit pas beaucoup, l'envoyerent à celles de Rome, d'où il fut à Athenes, & y fit de si grands progrés, qu'il revint enseigner avec grande reputation dans la ville dont il étoit parti & dont depuis il fut Evêque. Il ne faut pas douter qu'un si grand maître n'eût quantité de sçavans disciples.

Ecoles de Clermont.

Les Ecoles de la ville d'Auvergne, qu'on nomme aujourd'hui Clermont, tiroient leur principale gloire de ces illustres Frontons, qui y tinrent si longtems le sceptre de l'Eloquence, & dont l'un fut Precepteur de l'Empereur Antonin, & après honoré du Consulat par son disciple. On remarque à Besançon un Titian qui enseigna les belles lettres au jeune Maximin, depuis Empereur ; il étoit fils d'un autre Titian qui avoit été Consul du tems de l'Empereur Adrien.

Ecoles de Lyon.

Personne n'ignore comme la ville de Lyon se rendit fameuse par les combats d'Eloquence qui se faisoient devant l'autel de Cesar Auguste, en l'assemblée qui se tenoit là de toutes les Provinces de la Gaule. Il seroit trop long de rapporter tous ceux qui y professerent les Arts liberaux & les Sciences ; mais un Julius Florus qui vivoit sous Neron, un Julius Secundus son neveu, dont Quintilien appelle le premier le Prince de l'Eloquence dans la Gaule, & l'autre un homme qui parloit admirablement bien, & un Theon sçavant Rhetoricien du tems de l'Empereur Julian, méritent qu'on honore leur memoire. Encore plus Eucher Evêque de Lyon, Sidonius Apollinaris, Claudian Mamert, frere & Coadjuteur de S. Mamert Evêque de Vienne, le Prêtre Constantius qui écrivit si disertement la vie de saint Germain d'Auxerre ; & les deux illustres freres, S. Remi de Reims, & S. Prince de Soissons, tous lesquels y reçûrent la teinture de l'érudition.

Decadence des belles lettres.

Depuis la mort d'Auguste les belles lettres & la pureté de la langue Latine commencerent à baisser, & allerent toûjours en déclinant, d'autant plûtôt que ceux même qui les vouloient redresser les corrompoient davantage. Ce n'est pas qu'il n'y eût toûjours de tems en tems quelques personnes de bon goût ; mais la multitude de ceux qui l'avoient mauvais, l'emporta sur le petit nombre. Les vers se soûtinrent un peu plus long-tems que la prose : par exemple ceux d'Ausone & de Sidonius sont bien plus suportables que la leur ; & on ne peut pas nier que les poëmes de Claudian ne soient élegans. Cette decadence arriva par la vicissitude naturelle des choses humaines, plûtôt que faute d'étude, ou manque de recompense. Car les personnes de la plus haute qualité se

Causes de cette corruption.

piquoient d'érudition & de politesse, les Empereurs cherissoient & recherchoient ceux qui étoient en réputation d'y exceller; ils y excelloient eux-mêmes; & comme ils sçavoient les connoître par leur propre discernement, ils en faisoient le choix, & les combloient d'honneurs & de biens. La qualité de Grammairien, de Poëte, de Rheteur, de Jurisconsulte, de Philosophe, de Mathematicien étoit très-honorable, pourvû que ceux qui en faisoient profession eussent du merite au-dessus du commun. On montoit d'une chaire de Professeur aux charges les plus éminentes, à l'Empire même; & c'étoit alors qu'on pouvoit dire parlant le langage des Poëtes, qu'Apollon le Dieu des beaux Arts & des Sciences étoit un soleil pour eux, qui leur donnoit de l'éclat, & qui les couronnoit de rayons d'or.

La profession des Lettres étoit très-honorable & très-utile.

✠

Tous ces honneurs & tous ces avantages ne pûrent soûtenir la chute des lettres, j'oserois dire même que par accident ils avancerent celle de la poësie & de l'éloquence. Car ceux qui s'évertuoient d'y exceller pour vouloir avoir de l'esprit plus que ceux qui les avoient précedez, pour s'efforcer d'imaginer & de dire les choses d'une maniere extraordinaire, s'évaporerent en des pensées qui n'avoient point de corps, ni point de tenuë, qui ne faisoient qu'éblouïr l'imagination sans éclairer l'entendement; ils quitterent les anciens originaux Grecs & Latins pour en suivre de modernes, ou pour l'être eux-mêmes; ils pousserent les figures jusqu'à l'extravagance; ils changerent les vrais ornemens en de faux brillans; ils formerent de nouvelles façons de parler, & introduisirent de nouveaux mots, ou fabriquez ou barbares. Si bien qu'ils perdirent la maniere de raisonner & de parler juste, se rendirent obscurs & embarrassez, & oublierent ce beau tour & cette cadence harmonieuse qui charme les plus difficiles quand on l'employe à dire des choses solides. Là-dessus arriverent les incursions des Barbares dans tout l'Occident, & après quelque tems la conquête de l'Espagne, des Gaules & de l'Italie par les Goths, les Bourguignons, & les François qui étant pour lors ennemis de toute politesse, se plaisoient à bruler les Bibliotheques, à détruire les Ecoles, à renverser les plus superbes bâtimens, à perdre & dissiper tous les beaux ouvrages, enfin à anéantir toutes les choses qui donnoient de l'avantage aux Romains par dessus eux. Alors ceux qui avoient quelque litterature, la plûpart gens de qualité, & pour cela même plus suspects aux conquerans, se jetterent dans les Ordres sacrez pour y trouver leur sûreté, & sauverent avec eux dans l'Eglise, comme dans un azile, les débris & les restes des sciences, & des arts liberaux. Et voilà pourquoi par deçà le cinquiéme siécle, on n'en trouve presque plus autre part, qu'auprès des Evêques, ni guéres d'Ecoles que dans les Eglises Cathedrales. Mais comme il faut après tout que malgré la brutalité des ignorans, l'empire demeure à l'esprit & à la raison, les gens de lettres dans ces révolutions conserverent toûjours beaucoup d'avantage par dessus les autres. On eut besoin de leur adresse & de leur éloquence pour assembler & pour rassurer les peuples que les ravages & les saccagemens continuels avoient horriblement dissipez & effarouchez; il falut employer leur politique & leur jurisprudence, pour adoucir la ferocité du soldat, & convertir le brigandage en un état légitime. Ainsi ils se trouvoient nécessaires aux vainqueurs; & ils eurent cette consolation de gouverner ceux qui les avoient subjuguez.

Incursions des Barbares rüinerent les lettres & les Ecoles.

✠

Les gens de lettres conserverent quelque avantage sous les Barbares.

Car ces Princes, au moins ceux qui n'étoient pas tout-à-fait emportez par une aveugle impetuosité, recherchoient leur amitié, les appelloient * dans leurs conseils, & se servoient utilement de leurs lumieres, jusqu'à ce qu'eux-mêmes ayant honte de dépendre de ceux qu'ils avoient vaincus, & de leur être inferieurs, faute d'avoir comme eux les ornemens & les richesses de l'esprit, s'éforcerent aussi d'en acquerir, & se firent instruire par les plus habiles.

* *Theodoric eut Cassiodore, Evaric, Leon, Alaric, Anian, Clovis, le Comte Aurelian & saint Remy, &c.*

PAPES durant les cinq premiers Siécles, depuis l'Empire de Tibere jusqu'à celui de Leon, & au Regne de Clovis.

SAINT PIERRE, l'an de Christ 34. Sous Tiberel, sous Caligula, sous Claudius & sous Neron. Meurt le 29. Juin l'an 69. de Christ. Siege 35. ans quelques mois, dont 24. & quelques mois à Rome. *Concile de Jerusalem par les Apôtres l'an 51. Autre en 358. Premiere persecution par les Gentils sous Neron, l'an 66. & suiv.*

LINUS l'an 69. en Juillet, sous Neron, Galba, Othon, Vitellius, & Vespasian. M. le 22. Sept. l'an 80. S. 11. ans 2. mois & quelques 22. jours.

CLETUS l'an 80. le 23. Sep. Sous Vespasian, Tite & Domitian. M. le 26. Avril 93. S. 12. ans 7. mois & 2. jours *Seconde persecution sous Domitian l'an 83.*

CLEMENT I. l'an 93. le 27. Avril. Sous Domitian, Nerva & Trajan. M. en exil le 22. Nov. l'an 102. S. 9. ans 7. mois 15. jours. Quelques-uns le mettent aprés Anaclet. *Troisieme persecution sous Trajan l'an* 100.

ANACLET l'an 102. le 23. Nov. Sous Trajan. M. l'an 112. le 12. de Juillet. S. 9. ans 3. mois quelques jours.

EVARISTE l'an 112. le 26. Juillet. Sous Trajan. M. l'an 121. le 26. Octobre. S. 9. ans 3. mois.

ALEXANDRE I. l'an 121. le 14. Nov. Sous Trajan Hadrian. M. l'an 132. le 8. de Mai. S. 10. ans 5. mois 20. jours *Quatriéme persecution sous Hadrian l'an 128.*

SIXTE I. l'an 132. le 3. Juin. Sous Hadrian & sous Antonin le Debonnaire. M. l'an 142. le 7. d'Avril. S. 9. ans 10. mois, & quelques jours.

TELESPHORE l'an 142. le 10. Avril. Sous Antonin. M. l'an 154. le 5. Jan. S. 11. ans 9. mois, moins 5. jours.

HYGIN l'an 154. le 6. Janv. Encore sous Antonin. M. l'an 158. le 11. Jan. S. 4. ans 5. jours.

PIE I. l'an 158. le 15. Janv. Encore sous Antonin, & puis sous Marc-Aurele. M. l'an 167. le 11. Juillet. S. 9. ans 5. mois, moins trois jours.

ANICET l'an 167. le 25. Juil. sous Marc-Aurele. M. l'an 175. le 17. Avril. S. 7. ans 9. mois. *Cinquiéme persecution sous Marc-Aurele, l'an* 164.

SOTER l'an 175. le 4. Mai. Encore sous Marc-Aurele. M. l'an 179. le 20. Av. S. 14. ans, moins 4. jours.

ELEUTHERE l'an 179. le 2. Mai. Encore sous Marc-Aurele, puis sous Commode. M. l'an 194. le 25. Mai. S. 15. ans 23. jours.

VICTOR l'an 194. le 31. Mai. Sous Severe. M. l'an 203. le 26. Juillet. S. 9. ans 2. mois, moins quatre jours.

ZEPHYRIN l'an 203. le 7. Août. En-

core sous Severe, puis sous Caracalla. M. l'an 221. le 26. Août. S. 18. ans 18. jours. *Sixiéme persecution sous Severe l'an* 204.

CALLISTE l'an 221. le 2. Sept. Sous Alexandre Severe. M. l'an 226. le 8. Oct. S. 5. ans 1. mois.

URBAIN l'an 226. le 23. Oct. Encore sous Alexandre. M. l'an 233. le 25. Mai. S. 6. ans 7. mois 4. jours.

PONTIAN l'an 233. le 24. Juin. Encore sous Alexandre, puis sous Maximin. M. l'an 237. le 19. Nov. S. 4. ans & 5. mois.

ANTERUS l'an 237. le 6. Déc. Sous Maximin. M. l'an 238. le 3. Janv. S. 28. jours.

FABIAN l'an 238. le 16 Janv. Sous Maximin, sous Gordian, sous Philippe, & sous Decius. M. l'an 253. le 20 Jan. S. 15 ans 4. jours. *Septiéme persecution sous Maximin l'an* 243. *Huitiéme persecution très-cruelle sous Decius, & les Empereurs suivans, l'an* 253. *& suiv. Vacance du S. Siege pendant* 14. *mois.*

CORNEILLE I. l'an 254. en Mars. Sous Decius, puis sous Gallus & Volusian. M. l'an 254. le 14. Sept. S. environ 6. mois.

LUCIUS l'an 254. le 19. Oct. Sous Gallus & Volusian. M. l'an 257. S. près de 3. ans.

ETIENNE l'an 257. Sous Valerian & Gallien. M. l'an 260. le 2. Août, S. quelques 3. ans.

SIXTE II. l'an 260. le 24. Août, encore sous Valerian & Gallien. M. l'an 261. le 6. d'Août. S. 1. an moins 18. jours.

DENIS l'an 261. le 3. Oct. sous Gallien, puis sous Aurelian. M. l'an 272. le 25. Déc. S. 11. ans 2. mois 22. jours.

FELIX l'an 272. le dernier Dec. Encore sous Aurelian. M. l'an 275. le 30. Mai. S. 2. ans 5. mois.

EUTICHIAN l'an 275. le 4. Juin. Encore sous Aurelian, sous Tacite, sous Probus, sous Carus & Numerian. M. le 8. Dec. l'an 283. S. quelques 8. ans. 6. mois 4. jours. *Neuviéme persécution l'an* 273. *appellée la persécution de Numerian.*

CAIUS le 18. Dec. l'an 283. Sous Diocletian, duquel on dit qu'il étoit neveu. M. l'an 296. le 21. d'Avril. S. 12. ans 4. mois 5. jours. *Dixiéme persécution de Diocletian longue & cruelle, continuée par quelques autres Empereurs, l'an* 296. *& suiv.*

MARCELLIN l'an 296. le 30. Mai. Encore sous Diocletian. M. l'an 304. vers le 20. Mars. S. de quelques 7. ans 10. mois.

MARCEL l'an 304. vers la fin de Mars. Sous Constantius & Galerius, puis sous Constantin & Maxence. M. le 16. Janvier l'an 309. S. 4. ans & près de 10. mois. *Tous ces* 31. *Papes ont souffert le martyre.*

EUSEBE l'an 309. le 5. Fev. Sous Constantin. M. le 26. Sept. l'an 311. S. 2. ans 7. mois 21. jours.

MELCHIADE l'an 311. le 4. Oct. Sous Constantin M. le 10. Déc. l'an 313. S. 2. ans 2. mois 7. jours.

SILVESTRE l'an 314. le 1. Fév. Sous Constantin. M. le 31. Déc. 335. S. 22. ans. *Concile de Laodicée, de Neocesarée, & d'Ancyre en Orient, & celui d'Arles en Occident, l'an* 314. *Concile de Nicée le premier des œcumeniques, l'an* 325. *pour le jour de la célébration de la Pâque, & pour les erreurs d'Arius.*

MARC le 16. de Janv. 336. Encore sous Constantin. M. le 7. d'Octobre la même année. S. 8. mois 22. jours.

JULE I. le 27. Oct. l'an 336. Sous les 3. fils de Constantin. M. le 12. Avril l'an 352. S. 15. ans 5. mois 15. jours. *Concile de Sardique, l'an* 347. *dont on a mêlé*

mêlé les Canons avec ceux de Nicée.

LIBERIUS le 8. Mai l'an 352. Sous Constantius. Est exilé par cet Empereur l'an 355. & Felix Intrus en sa place. Il fut rétabli deux ans après : mais étant tombé en héréfie, ce Felix, quoique mis dans le S. Siege par les Ariens, passa pour légitime, parce qu'il étoit Orthodoxe, & qu'il s'opposoit à Constantius. Quelque tems après Liberius étant revenu à la défense de la Foi Catholique, rentra dans son Siege. M. le 9. Sept. l'an 367. En tout S. 15. ans 4. mois.

DAMASE le 15. Sept. 367. Sous Valens, les deux Valentinians, Gratian & Theodose I. M. le 11. Déc. l'an 384. S. 17. ans 3. mois moins 4. jours. *Concile œcumenique I. de Constantinople en l'an 301. pour confirmer la Foi Orthodoxe, suivant le Concile de Nicée. Il ajoûta quelques paroles au Symbole pour la procession du S. Esprit.*

SIRICE le 12. de Janvier l'an 385. Sous Valentinian II. & Theodose. M. le 22. de Fév. l'an 398. S. 13. ans 1. mois & 10. jours.

ANASTASE I. le 14. de Mars l'an 398. Sous Arcadius & Honorius. M. le 27. Avril l'an 402. S. 4. ans 1. mois & 13. jours.

INNOCENT le 18. Mai, l'an 402. Sous Arcadius & Honorius. M. le 28. Juil. l'an 417. S. 15. ans 2. mois 10. jours.

ZOZIME le 19. Août l'an 417. Sous Honorius & Theodose II. M. le 26. Déc. l'an 418. S. 1. an 4. mois 8. jours.

BONIFACE le 27. Déc. l'an 418. Sous Honorius & Theodose. M. le 25. Oct. l'an 423. S. 5. ans moins deux mois trois jours.

CELESTIN I. 3. Nov. l'an 423. Sous Honorius & Theodose II. M. le 6. Avril l'an 432. S. 8. ans 6. mois 3. jours. *Concile œcumenique d'Ephese l'an 430. condamne les erreurs de Nestorius.*

SIXTE III. le 26. Avril l'an 432. Sous Theodose II. & Valentinian III. M. le 28. Mars l'an 440. S. 7. ans 11. mois.

LEON I. le 10. Mai l'an 440. Sous les mêmes Emp. M. le 10. Avril l'an 461. S. 20. ans 11. mois. *Conciles de Constant. le II. en l'an 448. le III. en l'an 449. contre Eutyches. Le Concile œcumenique de Calcedoine, l'an 451. contre Eutyc. & Dioscorus.*

HILARIUS le 12. Déc. l'an 461. Sous l'Empereur Leon. M. le 9 Sept. l'an 467. S. 5. ans 9. mois 2. jours moins.

SIMPLICIUS le 20. Sept. l'an 467. Sous Leon, Antemius, & Zenon. M. le 2. Mars l'an 483. S. 15. ans 5. mois 15. jours.

FELIX III. le 8. Mars l'an 483. Sous l'Empereur Zenon, & le Roi Clovis. M. le 25. Fév. l'an 492. S. 9. ans moins 12. jours.

FIN.

ABREGÉ
OU
EXTRAIT CHRONOLOGIQUE,
POUR SERVIR D'INTRODUCTION
A L'HISTOIRE GENERALE DE FRANCE.

ESTAT [illegible] de la Monarchie Françoise depuis son commencement jusqu'à cette heure.



LE Royaume de France est le plus ancien & le plus noble de tous les Etats de la Chrétienté. Il y a plus de treize cens ans qu'il subsiste ; & il compte aujourd'hui une succession continuë de soixante-quatre Rois. On les divise ordinairement en trois Races, quoiqu'en effet la seconde & la troisiéme viennent d'une méme tige. La prémiere, qui est celle des Merovingiens, a duré depuis l'an 418. jusqu'à l'an 752. & a eu 21. Rois ; celle des Carlovingiens ensuite, depuis 752. jusqu'en 982. elle a eu 13. Rois ; & la troisiéme, qui a pris son nom du Roi Hugues Capet, se maintient heureusement dans le throne, depuis cette annnée là, jusqu'à présent 1740. & compte deja 31. Rois de cette race.

Ce grand Estat a eu ses commencemens au-delà du Rhin, où il étoit gouverné par plusieurs Chefs ou Colonels, qui portoient quelquefois le titre de *Roy*, & quelquefois le titre de *Duc* ou Commandant, & qui étoient tantôt indépendans & libres, tantôt sujets ou stipendiaires de l'Empire Romain.

Pendant ce tems-là, les François firent diverses incursions dans les Gaules, sans autre dessein que de s'y charger de butin ; mais à la fin il se présenta des conjonctures si favorables, qu'elles les inviterent de s'y arréter. Comme ils virent que ces Provinces étoient dans une extreme confusion, & presque abandonnées, ils penserent tout de bon à s'y établir, & pour cet effet ils résolurent d'avoir toujours des Rois de leur Nation, malgré les Romains qui la vouloient anéantir, & la confondre parmi leurs autres sujets.

Faramond passe pour le Fondateur du Royaume ; Clodion l'étendit dans

la Belgique ; Merovée l'affermit ; Childeric l'élargit jusqu'aux rives de la Seine ; Clovis poussa ses conquêtes jusqu'à la Loire, chassa les Romains de quelques places qu'ils tenoient encore dans la Belgique, & vainquit les Allemands, qui pressoient les François du côté du Rhin. S'étant ainsi acquis l'estime des Gaulois, il s'acquit leurs affections, en quittant sa fausse Religion pour embrasser la Chrétienne, qui étoit la leur. Jusques-là leur obéïssance n'avoit été que forcée : un si heureux changement la rendit volontaire. Bien plus, il donna à ce Roi le dessein & les moyens d'attaquer les Visigoths hérétiques, pour les chasser des Gaules, où ils s'étoient emparez des trois Aquitaines, du Languedoc, & d'une partie de la Provence. Après qu'il les eut vaincus, & tué leur Roi Alaric en une grande bataille, il leur ôta les Aquitaines & la ville de Toulouse ; mais Theodoric Roi d'Italie, s'opposa à ses progrés, & les arréta tout court.

Ses quatre fils détruisirent le Royaume de Bourgogne : & il est certain qu'eux ou leurs descendans, eussent aisément conquis le Languedoc & la Provence, si la division de la Monarchie entre ces freres, & puis encore celle d'entre les quatre fils de Clotaire I. n'eussent divisé les esprits de ces Princes, & ne les eussent engagez dans des guerres civiles. Cette désunion fut cause que ces deux Provinces demeurerent unies à l'Espagne jusqu'à ce que les Sarrasins les envahirent comme une dépendance de ce Royaume-là. Mais Martel les en chassa tout aussi-tôt.

Les ennemis que les François eurent à combattre sous les Rois Merovingiens, furent du côté de la Germanie, les Varnes & les Turinges, qu'ils exterminerent ; les Allemands, les Bavarois & les Frisons, qu'ils dompterent, les Huns-Avarois & les Sclaves, qu'ils repousserent, les Saxons, sur lesquels ils eurent souvent avantage : du côté d'Italie, les Ostrogoths, puis les Lombards ; du côté d'Espagne, les Visigots plus puissans que tous ces autres, mais moins hardis, & moins entreprenans. Je ne parle point des Sarrasins qui fournirent de matiere aux glorieuses victoires de Charles Martel.

Cette premiere race se vit au plus haut degré de sa puissance, sous Dagobert I. Depuis la mort de ce Roi elle commença à décliner & à s'anéantir. La minorité & la faineantise de ses Princes, donnerent lieu à leurs Maires du Palais, de s'emparer de toute l'autorité, & aux peuples qui avoient été subjuguez, comme étoient les Aquitains, les Allemands, les Bavarois, & les Frisons, de se revolter & de s'élire des Souverains qui fussent de leur nation.

La race des Pepins s'étant mise en possession de cette Charge éminente de Maire du Palais, & ayant de grandes terres dans l'Austrasie, particulierement dans le Brabant & dans les Païs adjacens, s'éleva sur toutes les autres maisons du Royaume. Pepin de Herstal gouverna avec sagesse, justice & pieté. Charles Martel son fils, regna absolument, mais sans vouloir ou sans oser prendre le titre de Roi. Pepin le bref franchit le pas ; & ayant les suffrages des François pour lui, ôta la couronne à Childeric l'insensé, & se la mit sur la tête.

On ne vit jamais de maison se rendre si illustre, & faire tant de progrès en si peu de tems qu'en fit celle des Carlovingiens. Martel gagna de grandes batailles sur les Sarrasins, & leur arracha les conquêtes qu'ils avoient fai-

tes au-deçà des Pyrenées. Pepin le bref ramena sous son obéissance tous les peuples qui s'étoient revoltez du tems des Maires du Palais : Charles surnommé le Grand, renversa le Royaume des Lombards, & se rendit maître de l'Italie jusqu'à la Poüille. Il subjugua ensuite tous les peuples barbares de la Germanie, jusqu'à la Vistule ; prit la marche d'Espagne sur les Sarrasins, & conquit presque toutes les Provinces de ce qu'on avoit appellé *l'Illyrique Occidental*, sur la fin de l'Empire Romain. Puis il couronna tant de conquêtes par le glorieux titre d'Empereur d'Occident, les Romains le prierent de l'accepter par les mains du Pape, & il le transmit à sa posterité.

La Dalmatie, la Sclavonie, la Baviere, l'Autriche, la Hongrie, &c.

La grandeur de sa maison commença à décheoir vers le milieu du regne de Loüis le Debonnaire son successeur. Les secondes nôces de ce Prince, la prédilection qu'il eut pour le fils qui en vint, & les partages de ses enfans qu'il changea & rechangea tant de fois, broüillerent étrangement sa famille & ses Etats. Depuis ce ne furent que troubles, animositez & factions, que guerres, brigandages & ruïnes. Et ces desordres allerent toûjours en augmentant sous ses descendans ; parce qu'ils eurent presque tous le cerveau un peu foible, & qu'ils manquerent toûjours de sagesse & de conduite, bien qu'ils ne manquassent pas de courage & d'activité.

Ils eurent guerre en Italie, avec les Sarrasins & avec les Grecs ; en Neustrie ; avec les Normands, & avec les Bretons ; en Aquitaine, & sur la *Marche* d'Espagne, avec les Gascons rebelles, & avec les petits Princes Mores ou Sarrasins ; en Germanie, avec divers barbares, entr'autres les Danois, les Sclaves qui étoient divisez en plusieurs * peuples, & quelques restes de Huns. Mais ils n'eurent point de plus mortels ennemis qu'eux-mêmes. La coûtume de partager le Royaume entre les fils des Rois ayant encore lieu dans cette race, comme elle l'avoit euë dans la premiere, la division qui en fut faite entre les fils de Loüis le Debonnaire, & la subdivision entre les enfans de ceux-là, couperent toute la Monarchie en plusieurs pieces, & la déchirerent par de sanglantes discordes. Cent mille François des plus braves ayant été tuez à la bataille de Fontenay, cette horrible playe abbatit tellement ce grand corps, qu'il demeura sans forces & sans courage pour se défendre contre les Barbares. Les Normands, qui n'étoient que de miserables Pirates, prirent la hardiesse de lui insulter, & ravagerent ses Provinces tout à leur aise, pendant plus de quatre-vingt dix ans, n'ayant laissé ni ville ni village, qu'ils ne brulassent deux ou trois fois, à la reserve de Laon, de Paris, & d'un très-petit nombre d'autres places fortes. Les incursions des Bulgares & celles des Hongrois, ne furent pas moins cruelles, mais elles ne durerent pas si longtems.

* Venedes, Abrodites, Bohemes, &c.

Les Grands cependant, au lieu de se réünir pour sauver la Monarchie, se joignirent avec les Barbares, & avec ceux qui aimoient le pillage, & se servirent de l'occasion de ces troubles pour la dissiper & pour s'en approprier les lambeaux. Les Rois l'avoient déja séparée en huit Royaumes. 1. Celui d'Italie, auquel l'Empire étoit attaché. 2. Celui de la haute Bourgogne ou Transjurane, qui étoit au-delà du Mont-Jou, & comprenoit la Savoye, les païs des Suisses, & quelques autres contrées voisines. 3. Celui de la Bourgogne Cisjurane, autrement de Provence & d'Arles. 4. Celui de Lorraine, autrefois Austrasie. 5. Celui de Germanie. 6. Celui de Baviere. 7.

Celui d'Aquitaine, qui outre les Provinces de ce nom, contenoit aussi le Languedoc & la Marche d'Espagne. 8. Et celui de Neustrie.

Ce dernier avec celui d'Aquitaine, & la Duché de Bourgogne demeura aux Princes mâles du sang de Charlemagne : les six autres furent envahis par des Seigneurs qui n'en descendoient que par femmes. Les Rois de Germanie, qui eurent aussi la Baviere, s'approprierent le titre d'Empereur, & en divers tems reünirent à leur Empire le Royaume de Lorraine, celui d'Italie & celui d'Arles, auquel celui de la Transjurane avoit été déja rejoint. Ils tenterent même quelquefois d'y reünir celui de Neustrie, comme d'autre côté les Neustriens firent plusieurs fois leurs efforts pour revendiquer celui de Lorraine : ce qui alluma de grandes guerres, & une cruelle haine entre les François Neustriens ou Occidentaux, & les François Orientaux ou Germains.

Dans tous ces huit Royaumes, les grands Officiers & les Gouverneurs se perpetuerent dans leurs charges, & dans la possession des places & des Provinces qu'on leur avoit confiées ; de sorte qu'ils les rendirent héréditaires dans leurs maisons. Les Gentilshommes qui relevoient d'eux, en userent de même à leur endroit. De-là vint l'origine, ou du moins la confirmation des fiefs & arriere-fiefs, & une infinité de petits Seigneurs, dont les uns étoient arriere-vassaux, les autres Suserains, & quelques-uns même faisoient valoir leurs franc-alleus pour des souverainetez, principalement quand ils se trouvoient dans quelque coin écarté, ou sur les confins de ces Royaumes.

Pendant ces desordres, les Neustriens s'étant donné la liberté d'élire des Regens avec titre de Rois, Eudes & Robert, dont l'un étoit grand oncle, l'autre ayeul de Hugues Capet, lui frayerent le chemin à la Royauté. Il se fit élire par les Estats, à l'exclusion de Charles Duc de Lorraine, dernier Prince de la maison Carlovingienne, qui laissa perdre son droit de la maniere que nous le verons en son lieu.

Cette troisiéme race n'a pas possedé jusqu'à cette heure, une aussi grande étenduë de terre qu'en avoient la premiere & la seconde : mais sa durée surpasse déja de beaucoup celle de toutes les deux ensemble. Avec cela son gouvernement a toûjours été plus juste & plus doux ; ses Rois plus sages & plus reglez, ses loix meilleures & plus exactes, ses peuples plus libres & mieux policez ; & elle a cette gloire qu'il n'y a jamais eu de Maison Royale qui ait subsisté si long-tems de mâle en mâle ; ni qui ait produit un si grand nombre de Princes renommez par toute la terre pour leurs hauts faits, & pour leurs illustres entreprises. On sçait qu'elle a donné des Empereurs à Constantinople, des Souverains à diverses provinces de l'Orient, des Rois à l'Espagne, aux deux Siciles, à la Pologne, à la Hongrie, à l'Angleterre, au Portugal & à la Navarre, & qu'il y a peu d'Etats dans l'Europe, sur lesquels elle ne puisse avoir de legitimes pretentions.

Dans les commencemens, l'autorité de ses Rois se trouva bien foible, & eux si resserrez, qu'ils ne possedoient en domaine que quatre ou 5. villes. Mais leur conduite en fut d'autant plus sage & plus moderée : s'ils avoient peu de forces, ils avoient beaucoup de pieté, de bonté & de justice. En témoignant grand respect pour les choses saintes, en faisant souvent du bien & des con-

cessions aux Eglises, en protegeant les Ecclesiastiques, en defendant les opprimez, en usant plutôt d'équité & de raison avec leurs sujets, que de hauteur & de volonté absoluë; ils mirent tous les gens de bien dans leur parti, abaisserent l'insolence des usurpateurs & des méchans, & apprirent aux grands par leur propre exemple qu'il falloit obéïr aux loix.

Plusieurs autres choses leur aiderent encore à accroître & à confirmer leur pouvoir; la longueur du tems pendant laquelle la souveraineté tire insensiblement tout à soi; les guerres saintes; leur adresse & prudence à menager leurs interéts, & à profiter des differends qui naissoient entre les grands; & la protection qu'ils prirent soin de donner au peuple, dont ils formerent un tiers état. D'ailleurs, comme ils possedoient peu de terres & de villes en propre, ils ne partagerent plus leurs puisnez à titre de Royaume; mais leur donnerent seulement des appanages, lesquels encore avec le tems ont été déclarez reversibles.

Quant aux guerres de la Terre-sainte qui commencerent sous Philippe I. ce furent, pour ainsi dire, de grandes saignées qui apaiserent la fureur des guerres particuliers dans le Royaume, qui le déchargerent d'un nombre infini d'esprits mutins & querelleux, & qui délivrerent les Rois des troubles & des inquietudes que ces gens-là leur causoient. J'ajouterai encore que ces expéditions d'outre-mer leur eussent été plus avantageuses, si eux-mémes ne s'y fussent point engagez, se laissant entraîner, comme ils firent, au mouvement des peuples & à celui des Papes. Louïs VII. Philippe II. & S. Louis y furent en personne, avec de grandes dépenses, & avec peu de fruit.

Du reste, il seroit mal aisé de dire si cette multitude de Seigneurs qui tranchoient des Souverains, leur fit plus de peine, ou si elle leur apporta plus d'avantage. Car ils se servirent des uns pour détruire les autres, protegeant tantôt les plus foibles, contre les plus puissans qui les opprimoient, & tantôt se joignant aux plus puissans pour châtier les plus foibles qui avoient tort.

Quant au peuple, comme ils voyoient que naturellement il cherchoit à s'affranchir de l'oppression des grands, ils sçurent bien le ranger de leur côté, & s'en servir pour leur tenir téte. Dans cette vûë ils accorderent le droit de Commune aux villes avec des Magistrats populaires; ils les fermerent de murailles, & leur concederent plusieurs octrois & privileges qui en sont les veritables remparts.

Enfin pratiquant sagement ces moïens & attirant sur eux les benedictions du Ciel, ils ont si bien conduit leur vaisseau, qu'en partie par justes & loyales acquisitions, en partie par donations adroitement pratiquées, en partie par mariages, & d'ailleurs par confiscations sur leurs vassaux rebelles, & aussi par quelques échanges, ils ont réüni toutes ces Seigneuries à leur Couronne.

Pendant les cent premieres années, ils furent comme dans des entraves, sans faire presque autre chose que de se défendre contre leurs sujets; à l'égard desquels ils étoient plus forts par le droit que par les armes: mais d'ailleurs très puissans contre les étrangers qui attaquoient la France. Louïs le Gros commença à dénoüer leurs liens: Philippe II. en rompit une partie; & à son tour il voulut en faire d'autres pour assujettir & les grands & le peuple, ce qu'il entreprit par le moyen des troupes reglées qu'il tenoit à sa solde. C'est le premier des Rois de France qui en ait eu d'ordi-

naires : tous ses predecesseurs n'avoient presque que leurs milices, avec lesquelles néanmoins ils conquirent une grande partie de l'Europe. Si deux ou trois de ses successeurs eussent marché de même pas que lui, ils eussent sans doute établi une domination despotique. Il les avoit mis en état de le pouvoir faire ; mais ils aimerent mieux demeurer dans les anciennes bornes, & continuerent sagement de regner selon la Loi de Dieu, & suivant celles du Royaume.

Après que les trois ou quatre premiers Rois de cette race eurent rangé tous les petits Seigneurs des environs de Paris, leurs successeurs attaquerent les plus puissans, qui alloient presque de pair avec eux. L'orgueil des Comtes de Champagne, & celui des Ducs de Guyenne ; l'attachement des deux derniers Comtes de Toulouse à la secte des Albigeois ; la ferocité des Ducs de Normandie, & ensuite la grande puissance des Anglois, liguée tantôt avec l'opiniâtreté rebelle des Flamands, tantôt avec les Ducs de Bretagne, & sur la fin avec la trop puissante maison de Bourgogne, leur donnerent bien de l'exercice.

Il ont eu la guerre trois cens ans durant avec les Anglois, sans que plus de deux cens traitez de paix ou de Treves l'ayent pû finir. Ces anciens ennemis de la France l'ont partagée deux differentes fois avec eux par deux mariages. Ils l'ont mise presqu'aux abois dans les trois sanglantes batailles de Crecy, de Poitiers & d'Azincourt ; & les factions qu'ils y ont entretenuës ne l'ont pas désolée moins cruellement que leurs armes. Mais comme à leur tour, ils tomberent dans de furieuses guerres civiles, causées par la querelle d'entre les maisons d'Yorc & de Lancastre, ils reperdirent en peu de tems tout ce qu'ils tenoient en France. Le rapide bonheur de Charles VII. leur enleva Paris, la Normandie & la Guyenne ; & cent ans après, sous le regne de Henry II. la valeur heroïque d'un Duc de Guise, les chassa de la ville de Calais, la plus importante de leurs conquêtes.

Au même-tems que cette puissance qui avoit tant tourmenté la France au dedans, se détruisoit, il s'en formoit une autre au dehors beaucoup plus grande, mais bien moins dangereuse. Je veux dire celle de la maison d'Austriche, qui déja fiere du titre de l'Empire, qu'elle tâchoit de se rendre hereditaire, éleva une formidable grandeur par le moyen des deux plus riches mariages qui ayent jamais été : car le premier lui apporta tous les Pays-bas & la Franche-Comté, l'autre les Espagnes, les Royaumes de Naples & de Siciles & les richesses du nouveau Monde. D'abord elle chassa les François de l'Italie, en leur ôtant le Milanez, & retint injustement la Navarre. Après elle leur suscita des ennemis de tous côtez à force d'argent, d'artifices & d'intrigues. Elle les fatigua par de puissantes & continuelles attaques, & leur vendit bien cherement ses deux grandes journées de Pavie & de saint Quentin. Mais avec tous ces avantages, & avec tous ces efforts, elle n'a jamais pû entamer la France dans la moindre de ses parties. Non pas même pendant les guerres de la Religion, & celles de la Ligue qu'elle avoit allumées, & qu'elle entretenoit ouvertement ni durant trois minoritez pleines de factions & de remuëmens, où elle a toujours pris beaucoup de part.

La France a bien eu sa revanche de tant de vaines entreprises : toutes les fois que les mouvemens intestins qui la troubloient, ont été calmez, & qu'elle a

pû réünir ses forces, elle est allé attaquer cette superbe maison jusques dans ses entrailles, & lui a fait recevoir de si terribles échecs, qu'elle s'en souviendra long-tems. En un mot, elle s'est renduë aujourd'hui si puissante & si redoutable, que Dieu qui étend & resserre les Etats comme il lui plaît, a seul le pouvoir de lui prescrire des bornes.

Voilà un tableau racourci de ce qui s'est passé dans la Monarchie Françoise durant près de treize siécles : venons maintenant au détail suivant l'orde des années.

Avant JESUS-CHRIST.

LES Romains donnerent le nom de GAULE à cette étenduë de terres, qui est entre les Alpes & les Pyrenées, la mer Mediterranée, l'Ocean & le Rhin : maintenant, à la reserve des Païs-bas, & de quelques autres qui releverent pour la plûpart de l'Empire d'Allemagne, elle se nomme FRANCE, du nom des François qui l'ont soûmise à leur puissance. Jules Cesar avoit achevé de l'assujettir aux Romains, environ 48. ans avant la naissance de JESUS-CHRIST. De sorte que quand les François s'y établirent tout-à-fait, elle avoit été près de cinq cens ans sous les loix de cet Empire.

Or sans compter le Païs que les Gaulois avoient conquis delà les Alpes, depuis ces monts jusqu'à la petite riviere
* Pisatello. de Rubicon, * & qui fut nommé Gaule Cisalpine à l'égard des Romains : elle fut divisée premierement par Auguste en quatre parties ; sçavoir, la Gaule Narbonnoise, la Gaule Aquitanique, la Gaule Celtique & la Gaule Belgique. Ils donnoient à ces trois dernieres le nom de Gaule *Cheveluë* : & quand on disoit absolument la Gaule, on entendoit la Celtique. Par succession de tems, & sous divers Empereurs, ces quatre Provinces furent reparties en quatorze, puis enfin en dix-sept, qui étoient les cinq Viennoises, entre lesquelles on comptoit la Narbonnoise premiere & la seconde ; les trois Aquitaines, les cinq Lyonnoises : car on y comprenoit la Sequanoise, [qui avoit été distraite de la premiere Lyonnoise, sous l'Empire de Diocletian,] & les quatre Belgiques, dont il y en avoit deux proprement dites, & deux autres appellées Germaniques, parce que quelques peuples Germains s'y étoient habituez depuis long-tems.

Chacune de ces Provinces avoit sa Métropole ; sçavoir, les cinq Viennoises, Vienne, Narbonne, Aix, Tarentaise, & Embrun ; les trois Aquitaines, Bourges, Bourdeaux, & Eaulse ; les cinq Lyonnoises, Lyon, Roüen, Tours, Sens & Besançon ; les deux Germanies, Mayence & Cologne ; les deux Belgiques, Treves & Rheims.

Sous ces dix-sept Metropoles, il y avoit plus de cent citez ou villes, chefs de peuples, dans lesquelles l'Eglise mit depuis des Siéges d'Evêché, comme dans les Metropoles, ceux qu'on a depuis appellez Archevêchez. Sous ces citez il y avoit un beaucoup plus grand nombre d'autres villes qu'ils nommoient *Oppida* & *Castra*. On en comptoit douze cens fermées de murailles, quand les Romains conquirent la Gaule ; mais ils abbattirent la clôture de la plûpart de ces places, ou la laisserent tomber en rüine. [Ils pensoient en les tenant ainsi demantelées, empêcher la revolte des peuples, & ils ouvrirent le pays aux invasions des Barbares.]

Des gouvernemens de ces dix-sept Provinces, il y en avoit six Consulaires, [& onze Presidiaux ou tenus par des *Presidens*. Les premiers dépendoient du Senat, les autres de l'Empereur ; mais bien-

bien-tôt il s'attribua le pouvoir de les donner tous.] Constantin le Grand y établit des Comtes dans les Citez, & des Ducs dans quelques villes sur les Frontieres. La justice s'y rendoit selon le droit Romain ; mais plusieurs Citez, comme je croi, entr'autres celles qu'on nommoit *Libres*, conserverent leurs coûtumes municipales. [Les actes publics & les plaidoyers s'y faisoient en Latin, & tous les Officiers de guerre, de justice & de finances, y parloient cette langue ; ce qui obligea les Gaulois à l'apprendre ; mais le peuple la corrompit, & en fit un jargon.]

Elles étoient peu vexées de gens de guerre, parce que les legions vivoient avec assez d'ordre, ce qui continua jusque bien avant dans le quatriéme siécle ; & que d'ailleurs il n'y avoit presque point de troupes que dans les Provinces limitrophes, particulierement une armée sur le haut Rhin, & une sur le bas ; où elles bâtirent plusieurs châteaux pour arrêter les irruptions des Barbares, & pour contenir les Païs d'en deça, qui n'étoient guéres moins remuans que les vrais Germains.] Mais comme les peuples les plus éloignez du Rhin, étoient extrémement soûmis, & leurs Provinces riches & fertiles, on les accabloit de toutes sortes d'exactions ; tellement que leur abondance faisoit leur misere, & leur obéïssance aggravoit leur opression.

An de Jesus-Christ 330. L'an 330. quand Constantin le Grand divisa la charge de Prefet du Pretoire en quatre, il y en mit un, lequel avoit sous soi trois Vicaires, un dans les Gaules mêmes, un dans l'Espagne, & un dans la grande Bretagne. [Leurs detroits s'appelloient *Diocéses*.] Le premier qui fut pourvû de cette charge de Prefet dans les Gaules, fut le pere de saint Ambroise, qui portoit le même nom qui son fils. Ce Prefet residoit ordinairement dans la ville de Treves ; par cette raison elle devint la capitale des Gaules, & elle conserva toûjours cet honneur jusqu'à ce qu'ayant été quatre fois saccagée par les Barbares, l'Empereur Honorius le voulut transferer à la ville d'Arles ; qui ensuite fut distraite de Vienne, & fit la dix-huitiéme Métropole.

Depuis l'Empire d'Auguste jusqu'à celui de Galien, la paix de ces Provinces ne fut troublée que par deux revoltes, celle de Sacrovir & de Florus en l'an 23. de Jesus-Christ, & celle de Civilis, Tutor & Classicus beaucoup plus dangereuse, en l'an 70.

Après la mort de l'Empereur Decius, les Barbares commencerent à les tourmenter par de frequentes incursions. Les cent premieres années il n'y eut que les François & les Allemands qui en firent au deçà du Rhin : après vinrent encore les Vandales, les Alains, les Bourguignons, les Sueves, les Visigoths & les Huns, dont les horribles devastations ne finirent que par la rûine de l'Empire en Occident.

Quant à l'origine des François, la commune opinion est, qu'ils sont Germains naturels, & que *Franc* est un nom de Ligue, lequel en leur langue signifioit *libre*, ou comme d'autres disent, *feroce*, *indomptable*. Il faut avoüer que les Auteurs du troisiéme & du quatriéme siécle, par le nom de Germains, entendent presque toûjours les François.

Pour le tems auquel ils commencerent à paroitre, ce fut justement deux ans après la grande défaite de l'Empereur Decius dans la Mesie, qui arriva l'an 254. par les Goths & autres peuples de la Scythie. Les Goths n'avoient commencé à se faire connoître que douze ans auparavant, étant sortis de leur Païs (c'étoit la Scythie Européenne, entre le Pont Euxin & le Tanaïs) pour ra-

254. vager les Provinces de l'Empire. Ils étoient divisez en Ostrogoths & en Visigoths, c'est-à-dire, selon quelques-uns, Goths Orientaux & Goths Occidentaux.

Après cette défaite de Decius, toutes les digues de l'Empire Romain étant rompuës de ce côté-là, il se déborda de furieux torrens de toutes sortes de Barbares, desquels jusques-là on n'avoit point oüi parler. C'est pour cette raison entr'autres, & parce que les François avoient aussi beaucoup des mœurs & des coûtumes des Scythes (comme d'user de fléches, d'exercer la fauconnerie, d'avoir plusieurs Ducs ou *Cams*) qu'on peut conjecturer qu'ils sont originaires de Scythie. Mais il n'est pas possible, & il seroit inutile de dire de quel endroit, parce que tous les Scythes étoient vagabons, & qu'en peu de tems ils se trouvoient à deux cens à trois cens lieuës loin des Païs qu'ils avoient habitez peu auparavant.

Je ne trouve donc point qu'il soit fait
256. mention des Francs avant l'an 256. sous l'Empire de Gallus & de Volusian. On lit, qu'alors ils passerent le Rhin près de Mayence, & qu'Aurelian, qui n'étoit encore que Tribun d'une légion, en tua 700. dans une rencontre, & en fit 300. prisonniers, qui furent vendus à l'ancan.

Depuis cette premiere irruption, il se passa près de 150. ans jusqu'au tems qu'ils conquirent ou qu'ils impetrerent des Romains quelques terres dans la Gaule; sçavoir, dans les Païs de Cologne, de Tongres,* & contrées voisines; ce qui arriva vers l'an 416. Il s'en étoit logé quelque bande dans la (*a*) Toxandrie dès le tems de Julien l'Apostat, vers l'an 358. mais on ne sçait pas si on lui permit d'y prendre racine.

* Pays de Liege.

(a) Pays de Kempen en Brabant.

Pendant ces deux siécles ils continuerent leurs incursions [dans la Gaule,] se retirant toûjours avec leur bu- 406.
tin dans la Germanie. Ils y occupoient la plûpart des terres qui sont entre le Mein, le Rhin, le Veser & l'Ocean, tantôt plus étendus, tantôt moins, selon qu'ils étoient forts ou foibles, & qu'ils se trouvoient pressez par les autres Nations, particulierement par les Allemands du côté du Mein, & par les Saxons du côté de la mer.

Ces derniers venant du Pays qu'on nomme aujourd'hui Holstein, s'emparerent de la Frise & contrées maritimes en deçà de l'Elbe, puis à mesure que les François s'habituerent dans la Gaule, ils occuperent la plûpart des terres qu'ils avoient tenuës de-là le Rhin.

La Nation Françoise étoit divisée en plusieurs peuples; [a] Frisons grands & [b] petits, [c] Saliens, [d] Bructeres, [e] Angrivariens, [f] Chamaves, [g] Sicambres, & [h] Cattes; & elle en avoit, comme je croi, plusieurs autres dans son alliance, & plusieurs aussi sous sa domination.

a Oostfrise. b Nort-hollande. c Zelland d Evêché de Munster e Evêché d'Osnabrug f Evêché de Minden g Duché de Vvestfalie. h La Hesse.

Souvent les Romains les allerent attaquer dans leurs bois & dans leurs marécages, & penserent deux ou trois fois les exterminer, particulierement Constantin le Grand: mais ils repullulerent toûjours, & reprirent nouvelle vigueur sous le tranchant du fer.

Ils avoient plusieurs Chefs ou Commandans, Rois, Princes, Ducs ou Généraux, qui n'avoient l'autorité absoluë que dans la guerre.

Quelquefois ils se rendoient stipendiaires des Romains, quelquefois leurs sujets; mais aussi-tôt que le tems changeoit, & qu'ils trouvoient quelque occasion de piller, ils ne se croyoient plus obligez d'entretenir les traitez. C'est pour cette raison que les Auteurs de ces tems-là les accusent de legereté, de mensonge & de perfidie. Mais on recon-

406. & suiv. noît bien d'ailleurs qu'ils étoient les plus belliqueux des Barbares, qu'ils avoient de l'humanité, de l'hospitalité, & beaucoup d'esprit & de sens.

Souvent il y en avoit en même-tems qui servoient l'Empire, & d'autres qui lui faisoient la guerre. Durant tout ce tems-là, on en voit grand nombre d'élevez aux dignitez de Consul, de Patrice, de Maître de la Milice, de grand Tresorier & autres. De sorte qu'ils gouvernoient à la Cour de plusieurs Empereurs, principalement des deux Theodoses, d'Honorius & de Valentinian III.

EMP. ARCADIUS & HONORIUS en leur 12. année 406.

Le dernier jour de l'an 406. les Alains & les Vandales trainant avec eux les Bourguignons, les Sueves, & plusieurs autres peuples Barbares, passerent le Rhin, & firent une irruption dans les Gaules, la plus furieuse qu'on eût point encore vûë.

Quelques-uns conjecturent que ce fut pour lors que se fit le massacre de sainte Ursule, & de sa glorieuse bande, que l'on a voulu nommer les onze mille Vierges, *quoique dans les tombeaux qu'on dit être de ces Martyres, on ait trouvé aussi des ossemens d'hommes & d'enfans. Il y a trois ou quatre différentes opinions sur ce sujet-là; mais pas une sans des difficultez indissollubles.*

408. EMP. HONORIUS, & THEODOSE II. fils d'Arcadius 408. en May.

Ces Barbares ayant ravagé toute la Germanie premiere, & la seconde Belgique, & une partie des Lyonnoises, se jetterent dans l'Aquitaine. L'an 409. quelques bandes des Vandales & de Sueves, passerent de-là en Espagne. Deux ans après; sçavoir, l'an 411. les autres étant épouvantées de la marche d'Ataulfe Roi des Visigots, qui venoit d'Italie, comme nous le dirons, prirent le même chemin, & les suivirent. Il en demeura pourtant quelques-unes d'Alains dans le Dauphiné, & sur les rivages de la Loire, qui eurent des Rois plus de soixante ans durant; mais à la fin ils subirent la domination des Visigoths & des Bourguignons.

Les Vandales & les Sueves occuperent la Galice, les Silinges la Betique, & les Alains une partie de la Lusitanie & de la Province de Carthagene.

Tous ces Barbares étoient divisez en diverses bandes, qui avoient chacune leur Chef, & rodoient & couroient sans cesse. 409. *Si bien qu'on en voyoit en même-tems d'une même nation, en des lieux fort éloignez les uns des autres, & dans des interêts tout contraires: [Pour lors les deux fils de l'Empereur Theodose regnoient, Honorius en Occident, & Arcadius en Orient; ce dernier ne regna que treize ans. Leur pere avoit confié leur tutelle, & le gouvernement des affaires durant leur minorité à Stilicon Grand Maître de la Milice, dans tous les deux Empires. Il étoit parvenu à un si haut degré de puissance, qu'il avoit fait épouser sa fille à Honorius, & disposoit absolument de toutes choses. Sa conduite trop hautaine, & les rapports de ses ennemis qui tendoient à s'élever dans sa place, le rendirent suspect à son Prince, qui s'étant laissé facilement persuader qu'il avoit attiré tous ces Barbares pour trouver occasion de le détrôner, le fit malheureusement massacrer dans la ville de Ravenne.]*

Alaric, Roi des Visigoths son bon ami, prenant pretexte de venger sa mort, assiegea la ville de Rome par trois fois; & la derniere il la prit par trahison le 20. jour d'Août l'an 410. 410. *[une porte lui ayant été ouverte la nuit, soit par le moyen de trois cens jeunes Gentilshommes Visigoths fort bienfaits, mais fort braves, qui avoient eu l'adresse de se mettre au service des plus riches & des plus voluptueux Romains, soit par les valets d'une des plus grandes Dames de la ville, qui ayant compassion du pauvre peuple qui mouroit de faim, crut qu'il n'y avoit point d'autre expedient de le délivrer de cette cruelle misere.] Sur la fin de la même année, Alaric mourut dans*

la Calabre près de Cosence, comme il s'ap-
410. *prêtoit à passer en Afrique. Ataulfe [ou*
Adolfe] son cousin lui succeda; & épousa
Placidie sœur de l'Empereur Honorius qu'il
avoit prise dans Rome.

[En ces années-là, les Armoriques ou peuples maritimes de la Gaule, particulierement ceux des Pays qu'on nomme aujourd'hui Normandie, & petite Bretagne, firent une ligue avec les François, pour défendre leur liberté contre les autre Barbares, & contre les tyrannies des Romains.]

L'an 412. Ataulfe passa dans la Gaule
412. *Narbonnoise, & s'empara de Narbonne :*
il n'y demeura que trois ans. Le Comte &
Patrice Constantius, qui depuis fut Empereur, & prit Placidie sa veuve pour femme, le chassa de ce Païs-là, & le contraignit de passer en Espagne. A peine y fut-il arrivé, que ses Capitaines le tuerent dans
Barcelone vers le mois de Septembre, l'an
415. *415. Ils élurent Sigeric en sa place, mais*
ils le traiterent de même dès le septiéme jour. Vallia qu'ils firent son successeur, fut rappellé dans les Gaules par Constantius, qui en avoit besoin pour s'assurer le titre d'Empereur. A ce dessein il lui donna la seconde Aquitaine, avec quelques villes des Provinces voisines, entr'autres celle de Toulouze, où il établit le siége de sa Royauté
l'an 419. Mais il mourut peu de mois aprés
419 *en 420. & Theodoric lui succeda, [brave, généreux & sage Prince, s'il fut tel que Sidonius nous le décrit.] Sous ce Roi, & sous Evaric ou Euric son successeur les Visigoths se rendirent maîtres de toutes les trois Aquitaines, & des deux Narbonnoises.*

427. *Vers l'an 427. les Vandales passerent en*
Afrique sous la conduite de leur Roi Genseric. Vallia Roi des Visigoths, duquel nous avons parlé ci-devant, qui combattoit alors pour les Romains, extermina entierement les Silinges [en Espagne,] & y affoiblit si fort les Alains, que ne pouvant plus subsister d'eux-mêmes, ils se rangerent sous Gunderic Roi des Vandales. Les Sueves se maintinrent près de deux siécles dans les Espagnes. Et enfin leur Royaume y fut aussi éteint par Leuvigilde Roi des Visigoths, l'an 588.

JUSQUES ici peu de François avoient reçû la lumiere de l'Evangile; ils adoroient encore des arbres, des fontaines, des serpens & des oiseaux. Mais les Gaulois étoient presque tous Chrétiens, horsmis ceux qui habitoient dans des lieux moins accessibles, comme sont les Païs de montagnes, de bois & de marécages; ou dans les Germaniques & dans les Belgiques, qui étoient toûjours troublées par les incursions des Barbares. La foi leur avoit été prêchée par les disciples des Apôtres; & dès le second siécle, il s'étoit établi plusieurs Eglises dans les Gaules, au moins dans la Narbonnoise, & dans la Lyonnoise premiere. Sous l'Empereur Decius vers l'an 250. il y fut envoyé de Rome plusieurs saints Prédicateurs qui en planterent d'autres en divers endroits; comme Saturnin à Toulouse, Gatien à Tours, Denys à Paris, Austremonius à Clermont, & Martial à Limoges. Les persécutions des Empereurs Payens, les avoient fort ébranlez; Constantin les rassura. Depuis les incursions des Barbares les détruisirent encore, particulierement dans les Belgiques & dans les Germaniques, & l'impieté Arienne les troubla dans les Aquitaines: Clovis les remit & les dota de grands biens. EGLISE depuis l'an 300. jusqu'en 400.

Durant le quatriéme siécle, l'Eglise Gallicane produisit un grand nombre de Saints Evêques; sur tout Hilaire de Poitiers, invincible défenseur de la sainte Trinité; Maximin & Paulin de Treves, qui combattirent pour la même cause, & en même-tems que lui; le

grand ſaint Martin de Tours, pareil aux Apôtres, Liboire du Mans, Severin de Cologne, & Victrice de Roüen, tous quatre contemporains; Servais de Tongres, plus vieux de quelques années, & Exupere de Toulouſe qui vivoit encore l'an 405.

Vers le milieu du même ſiécle, pluſieurs de ceux qui s'étoient voüez à Dieu dans la vie monaſtique, vinrent du côté d'Italie s'habituer dans les Iſles de Provence, & dans les montagnes des Provinces Viennoiſes. Comme quelque-tems après il en ſortit grand nombre du côté d'Irlande, qui ſe logerent dans les forêts des Lyonnoiſes & des Belgiques, leur exemple, & l'amour de cette ſainte profeſſion attirerent beaucoup de gens dans les Monaſtéres & dans la ſolitude; mais ſous la conduite des Evêques & ſous la diſcipline des Canons. Il y en avoit de quatre eſpéces principales; de ceux qui vivoient en communauté; on les nommoit Cenobites; de ceux qui après y avoir vécû, ſe retiroient dans la ſolitude pour aſpirer à une plus grande perfection; c'étoient les Hermites ou Anachoretes: de ceux qui ſe mettoient par petites bandes de trois ou quatre enſemble, ſans chef & ſans régle certaine; & de ceux qui alloient par païs, ſous couleur de viſiter les lieux Saints, & les perſonnes les plus avancées dans la piété. Il y en avoit auſſi qui ſe renfermoient étroitement dans une cellule, ſoit dans les villes ou dans le deſert; on les nommoit Inclus ou Reclus. Tous vivoient du travail de leurs mains; & la plûpart donnoient leurs biens aux pauvres, quoiqu'à la rigueur ils ne fuſſent pas obligez d'y renoncer. Ils n'en étoient pas même exclus quand ils retournoient au monde; mais ce retour étoit conſideré comme une eſpéce de déſertion.

Les Conciles étant très-néceſſaires pour conſerver la pureté de la foi & de la diſcipline Eccleſiaſtique, il s'en tint pluſieurs en Gaule. L'an 314. l'Empereur Conſtantin en fit aſſembler un à Arles, où il y avoit des Députez de toutes les Provinces d'Occident, pour terminer la diſpute des Donatiſtes d'Afrique. Il y en eut un à Cologne en 346. qui condamna Eufratas Evêque de cette ville-là qui nioit la Divinité de JESUS-CHRIST. Un à Arles en 353. Un à Beziers en 356. Un à Paris l'an 362. tous trois pour l'affaire des Ariens. Les deux premiers leur furent favorables contre ſaint Athanaſe, le troiſiéme les condamna. Il y en eut un à Valence en l'an 374. pour la diſcipline. Un à Bourdeaux l'an 385. où la cauſe de Priſcillian avoit été renvoyée par l'Empereur Gratian. Cet Heretique voyant bien qu'il y alloit être condamné, en appella au Tyran Maximus; mais ce fut à ſon grand malheur. Il s'en tint un à Treves l'année d'après, où l'Evêque Itacius fut accuſé d'avoir, contre l'eſprit de l'Egliſe, pourſuivi Priſcillian & ſes ſectateurs à mort. Sa cabale y fit approuver ſa procedure ſanguinaire, qui pourtant fut condamnée par les plus ſaints Evêques. Il en fut auſſi aſſemblé un à Turin l'an 397. à l'inſtance des Evêques de la Gaule, pour le differend de Proculus de Marſeille, & pour celui d'entre les Evêques d'Arles & de Vienne. Proculus prétendoit ordonner les Evêques dans quelques Egliſes de Provence, qui avoient été démembrées de la ſienne, ou qu'il avoit inſtituées: on lui accorda cet honneur pour ſa perſonne ſeulement. Les Evêques d'Arles & de Vienne ſe diſputoient le droit de Metropole, le Concile le partagea entr'eux par proviſion. Cette cauſe ayant été portée au ſaint Siége, & diverſement jugée par trois ou quatre

Papes différens, fut l'an 531. terminée en diffinitive par Symmaque, qui conformément à la Sentence de Leon, adjugea seulement à Vienne, les Evéchez de Valence, de Tarentaise, de Genéve & de Grenoble, & tout le reste à Arles.

PAPES. Quoique nous ayons mis à la suite de l'Etat de la Religion dans les Gaules, jusqu'au Regne de Clovis, la Chronologie des Papes y compris ceux du cinquiéme Siécle, nous avons crû pouvoir repeter ici ceux qui ont occupé le Saint Siége pendant ce quatriéme Siécle jusqu'au Roi Faramond.

Sylvestre I. tint donc le saint Siége depuis le 1. de Février de l'an 314. jusqu'au dernier Décembre de l'an 336. Du tems de son Pontificat, Constantin le Grand se convertit à la Foi, & le saint Concile de Nicée fut assemblé l'an 325. [pour condamner l'hérésie d'Arius Prêtre d'Alexandrie, qui nioit la divinité du Verbe éternel. L'opinion vulgaire qui attribuë à ce Pape l'honneur d'avoir baptisé Constantin, est fausse.]

Après lui, Marc gouverna l'Eglise depuis le 16. de Janvier ensuivant, jusqu'au 7. d'Octobre de la même année. Jules I. depuis le 27 d'Octobre jusqu'au 13. d'Avril de l'an 352. [De son tems il fut convoqué plusieurs Conciles pour deméler les divers nœuds que les Ariens formoient sur la consubstantialité du Verbe. Celui de Sardique fut le plus célébre, il fut tenu en 347. on lui donna le nom d'œcumenique ; & ses Canons se confondirent avec ceux du Concile de Nicée.]

Liberius tint le Siége depuis le 8. de Mai de l'an 352. jusqu'au 3. de Septembre de 367. [Sous ce Pape l'Eglise fut encore fort inquietée par la convocation de plusieurs Conciles, pour vuider l'affaire de saint Athanase, & les questions de la divinité du Fils de Dieu. L'Empereur Constantius fit souffrir un bannissement de cinq ans à Liberius, parce qu'il défendoit constamment la cause de saint Athanase, & celle de la vérité ; après il le rappella à la priere des Citoyens Romains ; mais ce Pape ne se montra pas infaillible en tout, ayant souscrit une formule proposée par le faux Concile de Sirmisc l'an 357.]

Damase porta la thiare depuis le 15. de Septembre de l'an 367. jusqu'au 11. de Décembre de l'an 384. En 381. se tint le Concile de Constantinople, [qui confirma les décrets de celui de Nicée, & condamna les erreurs de Macedonius, qui avoit commencé quelques années auparavant à nier la divinité du S. Esprit, & à maintenir que c'étoit seulement une créature très-excellente.] Sirice fut Pape depuis le 12. de Janvier [de l'an 385.] jusqu'au 24. de Février de l'an 398. Anastase depuis le 14. de Mars de cette année-là, jusques vers la fin d'Avril de l'an 402. Innocent I. depuis le 14. de Mai suivant, jusqu'au 28. de Juillet de l'an 417. Et Zozime, depuis le 18. d'Aoust jusqu'au 26. de Décembre de l'an 418.



PREMIERE RACE
DES ROIS
DE FRANCE.

FARAMOND


FARAMOND,
ou WARAMOND.

FARAMOND, (*ou* WARAMOND,) ROY I. (*a*)

Lecteur tu vois ici la naturelle Image
De ce Roi qui fonda l'Empire des François,
Et tu peux remarquer qu'il eut cet avantage
D'avoir joint le premier les Armes & les Loix.

PAPES.

BONIFACE en Décembre 418. S. près de 5. ans.

(*Hérésie de Pelagius condamnée par tout.*)

CELESTIN I. le 3. Novembre 423. S. 8. ans, 5. mois, dont 5. ans durant ce Regne.

DURANT cette grande revolte des peuples Armoriques dont nous avons parlé, qui arriva vers l'an 412. les François s'étant joints avec eux, occuperent la partie de la Germanie seconde, qui fut nommée *Ripuaire*, à cause qu'elle étoit sur les rives du Rhin, & ses peuples *Ripuariens* ou *Ribarols*. Les Romains par traité ou autrement, leur en laisserent la possession libre, & ce fut cinq ou six ans après cela que Faramond commença à regner.

On trouve dans les Historiens de ces tems-là, que les François avoient eu plusieurs Rois avant lui. Je ne parle point de ceux du Moine Hunibaud, ils sont aussi fabuleux que l'Auteur; mais nous voyons vers l'an 288. Genebaud & Atec qui vinrent à Treves demander la paix à Maximian. L'an 307. Ascaric & Radagaise, que Constantin prit en guerre, & qu'il exposa aux bêtes dans les Arenes de Treves, en punition de ce qu'ayant donné leur foi à Constantius son pere, ils avoient neanmoins repris les armes. L'an 374. vivoit un Mellobaudes, qui étant Grand-Maître de la Milice, & Comte du Palais de l'Empereur Gratian, tua & vainquit Macrian Roi des Allemands, & rendit plusieurs autres services à l'Empire. Vers l'an 378. un Richemer avoit pareille charge auprès de Gratian, que Mellobaudes. L'an 382. nous voyons un Priam ou Priarius, que quelques-uns veulent avoir été pere ou ayeul de Faramond. L'an 397. regnoient Marcomir & Sunnon freres, dont Stilicon relegua le pre-

(*a*) Faramond ne fut proprement qu'un Général d'Armée, & le Chef d'une Societé militaire de Francs qui étoient maîtres de leurs personnes & de leurs Biens. Il paroît que c'étoit le sentiment de Gregoire de Tours "La plûpart, dit-il, ignorent quel a été „ le premier Roi des François, Sulpice Severe qui „ rapporte plusieurs choses qui regardent cette Na- „ tion, ne nomme point son premier Roi, il dit seu- „ lement qu'elle a eu des Généraux. „ Les Francs élisoient leur Général, & lui obéissoient comme à leur Chef; mais non comme à leur Roi. Car outre qu'ils partageoient avec lui non seulement le butin, mais encore les terres conquises; ils étoient aussi libres & absolus que lui dans les terres qui leur tomboient en partage, & de là vient le mot *Franc-alleu*.

mier en Toscane, & fit massacrer l'autre par les siens mémes, lorsqu'il essayoit de remuer pour venger l'éxil de son frere: & l'an 414. ou 415. un Theodomer, fils de Richemer, eut la téte tranchée avec sa mere Ascila, pour avoir attenté contre l'Empire.

Neanmoins la commune opinion a toûjours commencé à compter les Rois de France par Faramond, soit parce que les precedens n'avoient point eu de demeure fixe dans la Gaule, soit parce qu'il rétablit la Royauté parmi les François, & qu'il secoüa tout-à-fait le joug de l'Empire. En effet ses predecesseurs en avoient été sujets, & il semble que les Romains avoient en telle sorte subjugué cette nation, depuis le traitement qu'ils avoient fait à Marcomir, à Sunnon & à Theodomer, qu'ils ne vouloient plus souffrir qu'elle eût des Rois.

Faramond commença à regner, non en 424. qui est la commune opinion, mais en 418. année fort remarquable par une grande éclipse * de Soleil [qui sembloit marquer la prochaine extinction de l'Empire Romain dans les Gaules.] On pourroit douter si *Faramond* est un nom propre, ou si c'est seulement une épithete, qui marque que ce Roi a été comme le pere & la tige de la nation Françoise; (car Faramond en langue Germanique, signifie *Bouche de generations*, [si on ne trouvoit pas encore d'autres François qui ont porté ce même nom.]

* le 19. Juillet.

Pour la maniere de l'inauguration des Rois François, lorsque les Seigneurs ou Principaux Chefs les avoient élûs, ou du moins approuvez, ils les élevoient sur un grand Pavois, & les faisoient porter dans le champ où le peuple étoit assemblé en armes, & il confirmoit ce choix par des acclamations & des applaudissemens. La même ceremonie se pratiquoit pour les Empereurs & pour les Rois Goths.

Les Historiens Ecossois commencent le Royaume d'Ecosse l'an 422. par le Roi Fergus, duquel ils tirent toute la suite de leurs Rois, quoiqu'ils veuillent avec cela qu'on croye, qu'il ne fit que le rétablir, & qu'il s'étoit formé 330. ans avant la naissance de JESUS-CHRIST, *d'où il avoit duré jusqu'au tems du tyran Maximus, qui l'avoit rüiné vers l'an 378.*

[*L'an 427.*] *les Vandales qui avoient passé des Gaules en Espagne, furent appellez de là en Afrique par le comte Boniface, revolté contre l'Imperatrice Placidie. Ils y passerent au nombre de 80000. têtes seulement sous la conduite de leur Roi Genseric, & dans sept ou huit ans ils en chasserent tout à fait les Romains, & y établirent leur Royaume.*

Quoique les François eussent fait une ligue avec les Armoriques, ils n'avoient pas laissé de traiter divers accommodemens avec les Romains, par lesquels ils avoient obtenu quelques terres dans la Gaule: mais ces traitez ayant été rompus, ils reperdirent une bonne partie de ce qu'on leur avoit accordé, & furent rechassez au de-là du Rhin. Il n'est pas certain si cela arriva la derniere année du regne de Faramond, ou la premiere de celui de Clodion. Quoiqu'il en soit on met la mort de Faramond en 418. à ce compte il auroit regné dix ans. On ignore ses actions, le lieu de sa sepulture, le nom de sa femme, & celui de ses enfans, hormis de Clodion qui lui succeda.

Une vieille chronique lui donne la gloire d'avoir fait rediger la Loi Salique par quatre notables Seigneurs; & elle dit qu'ils y travaillerent durant trois *malles*, ou assises: c'étoit sans doute pour prendre langue des plus anciens du peuple. On l'appella *Salique* du nom des Saliens, le plus noble peuple des François.


CLODION
le CHEVELU.

CLODION LE CHEVELU, ROY II.

En vain la violence, & du Sort & de Rome,
Me contraignit deux fois de repasser le Rhin :
J'affermis dans la Gaule un Etat Souverain,
Et je plantai mon Trône aux rives de la Somme.

PAPES,

Encore CELESTIN I. 3. ans.

[*Concile, d'Ephese en 431. condamne Nestorius, qui disoit que la Vierge n'étoit pas Mere de Dieu, mais seulement de Jesus-Christ en tant qu'homme.*]

SIXTE III. le 26. Avril 431. S. 8. ans.

LEON I. élu le 10. Mai 440. S. 21. ans, dont sept sous ce Regne.

428. CLODION fut nommé le *Chevelu*, (*a*) parce qu'à mon avis, il introduisit la coûtume que les Rois & ceux de leur sang, portassent la chevelure longue ; non-seulement sur le haut de la tête, comme avoient fait tous les Princes de cette Nation avant lui, mais aussi sur le derriere. Le reste des François avoit les cheveux coupez en rond un peu au-dessous des oreilles.

On ne sçait s'il leur restoit encore quelque terre dans la Gaule, lorsqu'il commença à régner, ni s'il résidoit delà le Rhin. Il est certain qu'il voulut
431. s'avançer en deçà l'an 431. & qu'il fut battu & rechassé par Aëtius. Cet
436. échec reçû, il se contint quelques an-
437. nées sans rien entreprendre au Château de Dispargh. Plusieurs mettent cette place au de-là du Rhin, d'autres au Païs de Tongres, & croyent que c'est Diestbourg. En ce lieu-là, ayant appris par ses espions qu'il n'y avoit point de garnisons dans les villes de la seconde Belgique, il partit en diligence avec ses gens ; & tenant sa marche secrette par la forêt Charbonniere, (c'est le Hainaut) se rendit maître de Bavay, de Cambray, & de quelques autres places voisines.

Environ en ces même-tems, les Anglois Saxons subjuguerent la grande Bretagne. 441.
Ils y avoient été appellez par les habitans naturels, qui étant abandonnez des Romains, s'étoient fait des Rois de leur Nation ; & ces Rois ne se trouvoient pas assez forts pour se défendre des Pictes & des Ecossois. C'étoient des peuples qui habitoient aux montagnes du Païs que l'on nomme aujourd'hui Ecosse, [*& selon quelques-uns, ils étoient venus d'Irlande, la-*

(*a*) Parce qu'il étoit de la race des anciens Rois ou Ducs des Francs, soit qu'il fut fils de Faramond, ou de quelque autre Prince des Francs. Le Poëte Claudien (*in Rufinum, l. 2.*) dit que les Chefs ou Commandans des Francs avoient une chevelure d'un blond doré;

Inde Truces flavo comitantur vertice Galli.

qu'elle en effet se trouve avoir eu autrefois ce nom-là.] Les Anglois donnerent celui d'Angleterre à leur conquête, & y établirent sept Principautez ou petits Royaumes, qui enfin ont tous été réunis en un.

442. *Les Bretons ou habitans de la Grande-Bretagne, étant tourmentez par ces Barbares, s'attrouperent par bandes, & passant la mer, se refugierent dans la Gaule Armorique. Elle appartenoit encore aux Romains, qui leur permirent de s'établir dans les contrées de Vannes & de Cornouailles, d'où avec le tems, s'étant étendus eux & quelques autres nouvelles bandes, dans les Evêchez de Treguier & de Leon, & jusqu'à la Loire, & aux confins de l'Anjou; ils donnerent le nom de Bretagne à cette Province, qui le garde encore aujourd'hui.*

443. *Les Bourguignons, peuple de Germanie ou de Scythie (car il y en avoit en l'une & en l'autre) après avoir long-tems demeuré sur les bords du Rhin dans la Germanie premiere, obtinrent des Romains qui les avoient pris à leur solde, le Païs des environs de Genéve. Et là ils multiplierent tellement en peu de tems, qu'ils s'emparerent de la Province de Vienne, de celle des Sequanois, & de la premiere Lyonnoise. Ils avoient reçû la foi Chrétienne l'an 430. par les prédications de saint Severe Evêque de Treves; mais quelques années après ils tomberent dans l'héréfie d'Arius.*

[Il y avoit donc cinq Dominations dans la Gaule, celle des Romains, celle des François, celle des Visigoths, celle des Bourguignons, & celle des Bretons.]

Vers l'an 444. Clodion ne perdoit point l'occasion de poursuivre ses conquêtes durant la confusion extrême des affaires de l'Empire, & tâchoit toûjours de gagner du païs. Mais il reçût un grand échec par la valeur d'Aëtius, dans l'Artois près du *Viccus Helenæ*, peut-être que c'est Lens, [En cet endroit son armée étant en débauche, & trop occupée à célébrer les nôces d'un des principaux Seigneurs François, les Romains la chargerent & la mirent en deroute.] Néanmoins Aëtius n'étant que trop empêché d'ailleurs, n'acheva point d'accabler les vaincus. Ainsi Clodion reprit haleine, se rendit maître de l'Artois, & élargit son petit Etat jusqu'à la Somme, ayant pris la ville d'Amiens qui fut depuis son Siége Royal, & celui de Merovée.

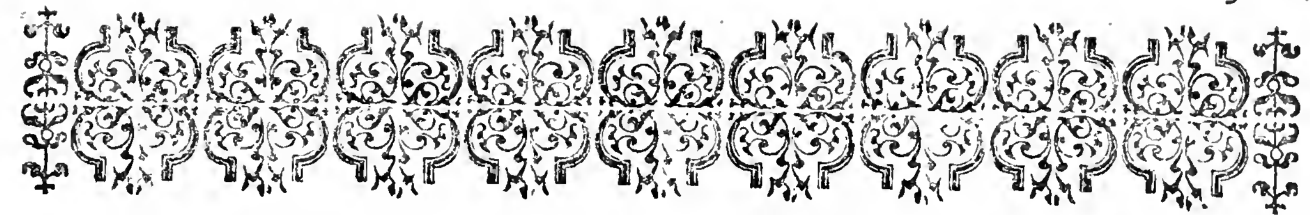
Il envoya même quelque tems après, à ce que dit un Auteur moderne, son fils aîné assiéger la ville de Soissons, mais ce jeune Prince y ayant perdu la vie, le pere en fut si touché, qu'il en mourut lui-même, après avoir regné quelques vingt ans. Ce fut sur la fin de l'an 447. 447.
ayant auparavant établi Merovée tuteur de son fils.

Il est certain qu'il en laissa deux; & je trouve qu'ils se nommoient Claudebaud & Clodomir. Quelques modernes lui en donnent trois, qu'ils nomment Renaut, Aubeton, & Ragnacaire : & d'Aubeton, ils font descendre le Senateur Ansbert ; & de mâle en mâle, Pepin le bref premier Roi de la seconde race. Mais pour Ansbert, un Auteur [* très-sçavant dans notre ancienne histoire,] a assez prouvé qu'il étoit issu de Tonnance Ferreoïe, Préfet du Prétoire des Gaules.

* Du Bouchet.

[Il est à croire que des enfans de ce Roi, étoient sortis tous ces Roitelets que Clovis fit inhumainement massacrer, pour usurper leurs petites Principautez, & faire sa Monarchie.]


MEROVÉE,
ou MEROVEC.



MEROVÉE, OU MEROVEC, ROY III.

Duquel les Rois de la premiere Race ont pris le nom de MEROVINGIENS.

Les Plaines de Soulogne & les flots de la Loire
Rougis du ſang des Huns par mon fer répandu,
Mon pouvoir juſqu'aux bords de la Seine étendu,
Seront dans tous les tems des marques de ma gloire.

PAPES.
Encore LEON I. durant tout ce Regne. (*En* 451. *le Concile de Chalcedoine de* 600. *Evêques. Il condamna l'erreur d'Eutychès & de Dioſcore ſon Sectateur, qui croyoient qu'il y avoit deux natures en* JESUS-CHRIST.)

448. SELON la plûpart des Auteurs les plus approchans de ces tems-là, Merovée n'étoit pas fils de Clodion, mais ſeulement ſon parent. On conte que ſa mere ſe baignant un jour au bord de la mer, il ſortit des flots un taureau marin, qui la rendit enceinte de ce Prince. Cette fable ſemble être fondée ſur ce que *Mer-veich* ſignifie veau de mer.

Or ſoit qu'il fût ſeulement tuteur des enfans de Clodion ou autrement, les François l'élurent pour leur Roi ou Commandant général. Ce fut dans la ville d'Amiens. 448.

EMP. VALENTINIAN III. & MARCIAN qui épouſe Pulcherie ſœur de Theodoſe en Août. 451. R. 6. ans 6. mois.

Les enfans de Clodion ayant été privez de la ſucceſſion paternelle, leur mere les emmena au-delà du Rhin, où il ſemble qu'ils diſputerent entr'eux cette partie-là de leur ſucceſſion; mais qu'avec le tems elle vint auſſi à Merovée; on ne ſçait pas comment.

Après qu'Attila Roi des Huns, qui ſe faiſoit nommer le *Fleau de Dieu*, eut

pillé toutes les Provinces de l'Empire dans l'Orient, & qu'il eût tué son frere & collegue Bleda pour envahir son Royaume, il voulut aussi saccager celles de l'Occident. Il traversa donc les Pannonies de la Germanie, & entra en Gaule avec 500000. combattans. [Il faisoit accroire aux Romains, qu'étant maître de la milice de l'Empire, il alloit châtier les Visigoths; & aux Visigoths, que son dessein n'étoit que de détruire les Romains, leurs ennemis communs. Les uns & les autres endormis par cet artifice, ne se hâterent point de s'unir ensemble pour lui resister; de sorte que les villes des Gaules se trouverent surprises avant qu'elles eussent pensé à se défendre. [Après qu'il eut saccagé Metz, Treves, Tongres, Arras, & toutes celles qui se trouverent sur sa marche, il passa à côté de Paris, & vint assiéger Orleans. La ville avoit déja capitulé, & une partie de ses troupes étoit entrée dedans, quand Aëtius, Général des Romains, Merovée Roi des François, & Theodoric Roi des Visigoths, ayant enfin joint leurs armées ensemble, les chargerent à l'improviste, & avec tant de vigueur, qu'ayant jonché toutes les ruës de morts, ils pousserent les autres hors de la ville.]

451. Peu de tems après, ces trois Chefs lui donnerent encore une grande bataille, *in campis Catalaunicis*: quelques-uns s'imaginent avec probabilité, qu'il faut lire *in campis Secalaunicis*, & veulent que cela se soit passé en Soulogne, près d'Orléans. [D'autres cherchent ce champ de bataille en Auvergne, & plusieurs à Cadalens près de Toulouze; mais la commune opinion le trouve en Champagne, dans cette grande plaine près de Châlons, qui a plus de trente lieuës d'étenduë.] Attila y perdit près de 200000. hommes. Theodoric Roi des Visigoths fut tué dans la mêlée, & le lendemain les Visigoths élûrent son fils Thorismond. [La nuit qui préceda la bataille, une escadre de quinze mille François, & une de pareil nombre de Gepides, disputant un certain poste, s'acharnerent si fort au combat, que toutes deux furent entierement vaincuës, ne restant pas un soldat de part ni d'autre pour récuëillir la victoire.]

Nonobstant cette grande perte, Attila eut encore assez de forces pour se retirer en son païs: Aëtius ayant congedié les Visigoths & les François, de crainte, peut-être qu'ils ne se joignissent pour l'accabler lui-méme. Le puîné des deux fils de Clodion, s'étoit jetté entre les bras de ce Patrice, qui l'adopta pour son fils, & l'autre sous la protection d'Attila. On ne sçait point quel fut leur sort: mais pour Attila, au retour d'une autre irruption qu'il fit en Italie vers l'an 452. il mourut en son païs, comme il étoit couché la premiere nuit de ses nôces, auprès d'une nouvelle épouse.

On place communément en cette année 452. 452. *la naissance de la merveilleuse ville de Venise dans le Golfe Adriatique. Ils disent que la terreur des armes d'Attila, après qu'il eut pris Aquilée, faisant fuir tous les peuples de ces contrées, il s'en jetta quelques bandes dans l'Isle de Rialte, & autres voisines, & qu'elles y fixerent leur habitation; premiers fondemens de ce noble Etat.*

Le brave Aëtius étoit le seul qui soutenoit l'Empire d'Occident, ébranle & entamé de tous côtez. 454. *Néanmoins l'Empereur Valentinian mal conseillé, ayant pris jalousie de sa grandeur, le fit cruellement massacrer. Mais l'année suivante il fut tué lui-même par les amis de ce grand Capitaine; & à la sollicitation de Petronius Maximus*

455. EMP. encore MARCIAN & MAXIMUS meurtrier de Valentinian 455. en Mais, puis MAJORIAN, R. 6. ans & demi.

riche Senateur, dont il avoit violé la femme, Maximus se saisit incontinent de l'Empire, & d'Eudoxia veuve de Valentinian, & l'epousa. La joye de sa vengeance & de sa Principauté ne dura que trois mois; car ayant été assez imprudent d'avoüer à sa nouvelle femme qu'il avoit été l'auteur de la mort de Valentinian, cette Princesse appella secrettement Genseric, Roi des Vandales. Lorsque ce Barbare fut aux portes de Rome, la populace assomma Maximus; mais après cela Genseric saccagea la ville, & prit l'Imperatrice qui fut emmenée en captivité avec ses deux filles, se voyant en même-tems vengée & punie.

Delà s'ensuivit la destruction entiere de l'Empire d'Occident; car depuis cet échec il n'y eut plus de Chef assez puissant pour reparer ni pour étayer les ruines de ce grand bâtiment, mais seulement divers petits Commandans qui étoient le jouet des Barbares, & qui consumoient si peu qu'ils avoient de forces à se suplanter les uns les autres.

Ainsi Merovée, & puis Childeric son fils, eurent le tems à souhait pour étendre leurs limites. Merovée prit d'un côté toute la Germanie premiere, ou territoire de Mayence, & de l'autre, cette partie de la Belgique seconde, qu'on nomme Picardie, presque toute la seconde Lyonnoise, qu'on nomme Normandie, & plus de la moitié de l'Isle de France. 457. EMP. encore MAJORIAN & LEON I. R. 17. ans & demi.

Il régna près d'onze ans, & mourut l'an 458. On ne sçait rien ni de son âge, ni de sa femme, ni de ses enfans, sinon que Childeric, qui fut son successeur, étoit son fils. 458.



CHILDERIC


CHILDERIC.

CHILDERIC, ROY IV.

Agé de vingt à vingt-cinq ans.

Il n'eſt rien ſi cruel qu'une offenſe à l'honneur.
Rien n'eſt plus ſûr au beſoin qu'une amitié fidelle.
Childeric eſt chaſſé pour ête un ſuborneur;
Et par d'adroits moyens Guyemans le rappelle.

PAPES.
Encore LEON I. 3. ans ſous ce Regne.
HILAIRE I. le 12. Novembre 461. S. 5. ans 10. mois.
SIMPLICE le 20. Septembre 467. S. 5. ans 5. mois, (dix jours)

459. ou 460. CE Prince étant dans le feu de ſa jeuneſſe, fort adonné à ſes plaiſirs; & poſſedant un Royaume trop paiſible, ſe licentia auſſi-tôt à débaucher les filles de ſes ſujets.

Les François qui n'étoient pas accoûtumez à ces infamies, le dégraderent de la Royauté, ſoit par une pure ſedition, ou par quelque forme de jugement, & élûrent en ſa place Ægidius ou Gillon, maître de la Milice des Romains, qui à la vérité, étoit étranger, mais en grande réputation de ſageſſe & de probité. Childeric ſachant qu'après cela ils cherchoient encore [à le faire mourir, peut-être parce qu'il y avoit ſentence de mort contre lui,] ſe retira en Turinge auprès du Roi Baſin; mais il laiſſa en France un fidéle ami nommé Guyemans, qui lui promit de travailler à ſon rappel, en tournant l'eſprit des François contre Gillon. [Ils rompirent une piece d'or en deux parts, dont ils en prirent chacun une, & convinrent que celui qui donneroit de ſes nouvelles à l'autre, lui envoyeroit ſa moitié.]

[Gillon étant accablé d'affaires de tous côtez, avoit grand beſoin d'argent,] Guyemans fort adroit, s'étant inſinué dans ſa confidence, l'enhardit à charger les François d'impôts; & comme ils en faiſoient grand bruit, il lui conſeilla d'abattre les têtes des plus remuans, c'étoient les mêmes qui avoient dégradé Childeric. Alors ils viennent ſecrettement ſe plaindre à Guyemans [de cette nouvelle oppreſſion : il leur repréſente la faute qu'ils avoient faite d'avoir mis leur liberté entre les mains

d'un étranger,] & leur persuade de rappeller leur Roi naturel qu'ils avoient chassé : ils le croyent, & quand il les voit dans cette disposition, il envoye à Childeric la moitié de la piece, dont ce Roi avoit emporté l'autre. Les François allerent au devant de lui jusqu'à Bar, & le rétablirent dans la Royauté avec des formes solemnelles.

Peu après qu'il fut parti de Turinge, la Reine Basine, femme du Roi Basin, charmée de ses bonnes qualitez, quitta son mari pour le venir trouver. Il la prit pour femme, & dans l'année il en eut un fils qu'on nomma Clovis.

Depuis l'an 467. jusqu'en 468. Etant de retour [de son éxil qui avoit duré huit ans,] il employa utilement l'ardeur de ses sujets contre Gillon. Il le poussa vigoureusement, le força d'abandonner Cologne, prit d'assaut & brûla Treves, conquit le païs qu'on nomme aujourd'hui Lorraine; & après traversant la Champagne, qui demeura encore ferme dans l'obéissance des Romains, il se rendit maître de Beauvais, de Paris, & de beaucoup d'autres villes sur l'Oise & sur la Seine; les peuples se donnant aux François plûtôt de leur gré que par force, pour se délivrer des horribles tailles, & des cruelles concussions des Magistrats Romains, qui les avoient poussez dans un tel desespoir, qu'ils cherchoient leur salut dans la rüine de l'Etat.

Gillon, à ce qu'il semble, avoit appellé des troupes auxiliaires des Saxons commandées par leur Roi Odoacre, qu'il employoit pour défendre les villes de dessus la Loire, tant contre les Visigoths, que contre les François. Lorsqu'il fut mort; sçavoir, l'an 464. le Comte Paul prit le commandement, & Odoacre de son côté, voulut s'assûrer de la ville d'Angers, & fortifia les Isles de la Loire pour y retirer son butin. Mais Childeric vainquit le Comte Paul près d'Orléans; & après s'être emparé de cette ville, il le poursuivit jusqu'à Angers, où il entra de force, & le renversa mort sur le pavé. Cela fait il délogea les Saxons de leurs Isles, & après, s'étant accommodé avec eux, il les employa à donner la chasse aux Allemands, qui en ce même-tems avoient fait une irruption dans la Gaule.

L'an 476. de l'ere Chrêtienne, & le 1229. de la fondation de Rome, L'EMPIRE ROMAIN FINIT EN OCCIDENT, *y ayant eu pendant les 20. dernieres années neuf ou dix avortons d'Empereurs, dont* Romulus, *qu'ils appelloient* Augustule, *fut le dernier. C'étoit un jeune enfant de dix ou douze ans, à qui le Patrice Oreste son pere, avoit donné le titre d'Empereur pour gouverner sous son nom. Odoacre Roi des Erules, ayant tué Oreste, enferma cet enfant dans un château, & donna commencement au* PREMIER ROYAUME D'ITALIE. 476.

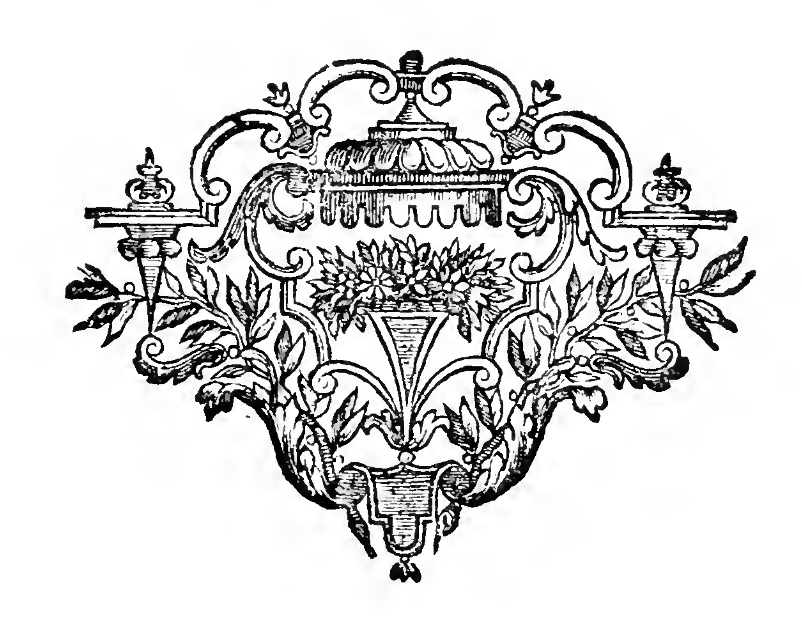
EMP. ZENON. 476.

Plusieurs années auparavant Condioche, Roi des Bourguignons, étoit mort; & ses quatre fils, Gondebaud, Godegisile, Chilperic & Gondemar, avoient partagé son Royaume entr'eux. Or l'an 477. Gondebaud l'aîné & le plus habile de tous, s'étoit ligué avec le second pour depoüiller les deux autres. D'abord il fut vaincu, & se tint caché quelque tems. Puis comme ils le croyoient mort, il sortit tout d'un coup de sa retraite, & les enveloppa dans Vienne. Gondemar y fut brûlé dans une tour où il se défendoit. Chilperic tomba entre les mains du Vainqueur; il le fit massacrer avec ses deux fils, & jetter sa femme dans la riviere une pierre au col; mais il donna la vie à ses deux filles. Elles s'appelloient Sedeleube & Clotilde; toutes deux suivoient la croyance orthodoxe, quoique leur pere & tous leurs oncles fussent Ariens. La premiere se consacra à Dieu: pour l'autre, 477.

Gondebaud la garda, & la fit nourrir dans sa maison.

482. [Les Allemands étoient ennemis des François long-tems avant que les uns & les autres eussent passé le Rhin.] Le Roi Childeric au retour d'une expédition contr'eux, fut atteint d'une fiévre véhémente dont il mourut, âgé pour le moins de 45. ans. Il en avoit régné 22. à 23. Il laissa quatre enfans; un fils qu'on nommoit Clovis, & trois filles, Andeflede, Alboflede & Lantilde. [La premiere épousa Theodoric Roi des Ostrogoths;] les deux autres garderent le célibat, reçûrent le Baptême avec leur frere, Alboflede s'étant convertie du paganisme, & Lantilde de l'hérésie d'Arius.

On conjecture que Childeric avoit son siége Royal à Tournay, parce que l'an 1653. en foüillant sous quelques maisons, on y a découvert une sépulture, où entr'autres singularitez fort curieuses qui sont aujourd'hui dans le cabinet du Roi, il s'est trouvé un anneau, sur lequel l'effigie & le nom d'un Childeric sont gravez.




CLOVIS.

481.

CLOVIS,

ROY V.

Agé de quinze ans.

Combattre & triompher fut tout mon entretien.
J'acquis les noms de Grand, d'Heureux, de Redoutable,
Mais ces titres d'honneur n'ont rien de comparable
Au titre glorieux de PREMIER ROY CHRESTIEN.

PAPES.

FELIX III. le 8 de Mars 483. S. 9. ans.
GELASE I. le 2. Mars 492. S. 4. ans 8. mois, 19. jours.
ANASTASE II. le 28. Novembre 496 S. 2. ans.
SYMMAQUE le 10. Novembre 496. S. 15. ans, 8. mois, dont trois ans sous le Regne suivant.

* CLODOVEC. Ludvvin.

CLOVIS * ou Loüis; (car c'est le même nom) beau, bien fait & brave de sa personne, ne fut pas si-tôt en âge de commander, qu'il entreprit la
482. guerre contre Siagrius, fils de ce Gillon, que les François avoient élû en la place de son pere Childeric. Il le combattit & le défit près de Soissons. L'infortuné se refugia vers Alaric Roi des Visigoths; mais Clovis poursuivant vigoureusement sa pointe, contraignit Alaric, [Prince timide, & qui n'étoit pas en état de soûtenir le choc du victorieux,]
484. ou 485. de le lui renvoyer. Lorsqu'il l'eut entre ses mains, il le fit mourir, s'étant auparavant assuré de toutes ses places, qui étoient Soissons, Rheims, Provins, Sens, Troye, Auxerre, & quelques autres. Ainsi il ne resta plus rien aux Romains dans les Gaules.

C'étoit une loi parmi les François que tout le butin s'apportoit en commun, & se partageoit entre les gens de guerre. Il avoit été pris un vase precieux dans une Eglise par les troupes de Clovis. Il demanda par grace qu'on 485.
le mit à part pour le rendre à l'Evêque qui l'en supplioit : un Gendarme insolent s'y opposa, & donna un coup de hache dessus, jurant qu'il en vouloit avoir sa part. Clovis dissimula pour l'heure; mais un an après à une revûë générale, il lui fit querelle sur ce que ses armes n'étoient pas en bon ordre, & lui fendit la tête de sa hache; coup bien hardi, & qui le fit extrêmement redouter des François.

Dès l'an 489. Théodoric Roi des Ostrogoths étoit entré en Italie. Après plusieurs évenemens, ayant surmonté & fait mourir 489.

Odoacre Roi des Erules, il y établit un puissant Royaume l'an 494.

[Les Turingiens (quelques-uns croyent qu'en cet endroit l'histoire veut
491. dire les Tongres) étoient mortels ennemis des François, & quelques années auparavant ayant fait des invasions dans leurs païs, y avoient commis d'énormes cruautez. Clovis qui ne cherchoit que matiere d'exercer ses armées, les alla attaquer dans le leur, en subjugua une partie, & leur imposa tribut.]

Ses victoires & ses conquêtes accrurent fort sa renommée & son Etat, & l'éleverent au-dessus des autres Princes ses voisins. Il falloit que sa puissance fût grande, puisque Gondebaud Roi des Bourguignons, étoit ou son vassal, ou son Officier, peut-être Grand-maître de sa Milice; [car il s'appelloit son *Miles*.]

EMP. ANASTASE élevé à l'Empire par Ariane meurtriere de Zenon son mari. R. 27.

Sur la fin de l'an 491. il épousa Clotilde fille du Roi Chilperic, & niéce de ce Gondebaud, [belle Princesse, spirituelle & entreprenante. Son oncle prévoyoit bien qu'un jour elle lui susciteroit des affaires, aussi ne consentit-il à ce mariage que par force, la crainte du mal présent étant toûjours beaucoup plus puissante dans l'esprit des hommes que celle du mal à venir.] Aurelian, Seigneur François en fut le médiateur, & Clovis lui donna la Comté de Melun pour recompense, [non pas à perpetuité, & comme un fief héréditaire, mais seulement à vie, & en qualité de Gouverneur.]

Les Allemands, un des plus puissans peuples de la Germanie, qui alors occupoient la Suabe, partie de la Rhetie en deçà du Rhin, la Suisse, & peut-être le païs de l'Alsace, jusqu'à Strasbourg, étoient entrez hostilement sur les terres de Sigebert Roi de Cologne, ou des François Ribarols : Clovis son parent alla à son secours, & leur donna bataille près de Tolbiac; on croit que c'est Zulch à dix lieuës de
Cologne. Au milieu du choc, ses gens 496.
plierent & se mirent en déroute. La grandeur du péril le fit alors souvenir d'invoquer le Dieu que sa femme lui avoit souvent prêché, & de faire vœu que s'il l'en délivroit, il recevroit le Baptême. Aussi-tôt le sort des armes changea, ses gens retournerent à la charge, les ennemis se mirent en fuite, & laisserent leur Roi, & grande multitude des leurs tuez sur la place.

Il poursuivit chaudement sa victoire, entra dans leur païs, & extermina sans misericorde tous ceux d'au deça du Rhin; les autres se sauverent en Italie sous la protection de Theodoric Roi des Ostrogoths. Il est à croire qu'à la priere de ce grand Prince, qui étoit son beau-frere, il permit à ceux qui le voulurent de revenir dans leurs maisons; mais il les subjugua entierement, leur donna des Comtes, & un Duc pour les gouverner, & partagea leurs terres entre ses Capitaines. Depuis cet échec ils n'eu-
rent plus de Rois, & furent peu consi- 496.
derez jusqu'au tems de l'Empereur Federic II. sous lequel, à mon avis, ils donnerent leur nom à toute la Germanie.

Comme Clovis revenoit de cette expédition, la Reine sa femme avertie de ce qui s'étoit passé, ne manqua pas de lui envoyer de saints personnages, pour l'exhorter à tenir sa parole, & pour l'instruire dans la Foi Orthodoxe. Plusieurs Ecclesiastiques travaillerent à ce grand ouvrage. Saint Vaast qui n'étoit encore que simple Prêtre, & demeuroit à Verdun, le catechisa par les chemins; Saint Remy Archevêque de Reims, puissant en œuvres & en paroles, le confirma fort dans les sen-

timens du Christianisme. [Il n'eût pas osé néanmoins faire un si important changement, sans le consentement de ses Capitaines ; il prit donc quelques mois de tems pour les y disposer. Après qu'il en eut gagné une bonne partie, il ne différa plus à recevoir le saint Baptême ; ce qui se fit avec un pompeux appareil dans l'Eglise de saint Martin de Rheims le jour de Noël de l'an 496. Les Evêques [assemblez en grand nombre pour une action si solemnelle] le plongerent dans le sacré lavoir : trois mille de ses François y descendirent avec lui, & cette troupe regénérée avec son Chef, porta la robe blanche huit jours durant, suivant la cérémonie pratiquée alors dans l'Eglise.

On dit que le Ciel en faveur de sa conversion, l'honora lui & les Rois de France ses successeurs, de plusieurs graces miraculeuses & singulieres ; que la sainte Ampoule fut apportée à son Baptême par une Colombe céleste ; que l'Ecu semé de Fleurs-de-lys, & l'Etendard de l'Oriflamme furent déposez par un Ange entre les mains d'un bon Hermite dans la solitude de Joyenval, près de saint Germain en Laye ; qu'il eut le don de guérir les écroüelles, & qu'il l'éprouva sur Lanicet son Favory. Mais Dieu lui fit un present beaucoup plus rare & plus précieux que tout cela, quand il lui donna les lumieres de la Foi Orthodoxe, n'y ayant pour lors de tous les Princes du monde que lui seul qui ne fût point dans l'erreur ou dans l'idolâtrie.

Cette conversion lui étoit très-nécessaire pour contenir les Gaulois qu'il avoit subjuguez dans son obéïssance, & pour y attirer les autres qui étoient Sujets des Goths & des Bourguignons ; car la domination de ces Princes leur étoit odieuse, parce qu'ils les vouloient forcer de suivre l'hérésie d'Arius.

Le zéle du Christianisme ne refroidit pas son ardeur guerriere, & ne modera point son ambition. Gondegisile ayant traité fort sécretement avec lui pour opprimer son frere Gondebaud ; & lui ayant promis, s'il le vouloit assister, de lui faire part de la dépoüille, il se jetta aussi-tôt avec son armée dans les terres des Bourguignons. 497.
Gondegisile faisant bien de l'épouvanté, envoya prier Gondebaud d'accourir à son aide ; Gondebaud n'y manqua pas : mais quand ce vint au combat, qui se donna sur les bords de la riviere d'Ouche près de Dijon, le perfide Gondegisile passa du côté des François, & commença à charger son frere. Gondebaud voyant que c'étoit une partie faite, ne s'opiniâtra point à disputer le champ, mais s'enfuit à Avignon sa plus forte place. Clovis le poursuivit & l'y assiégea. Le sage Aredius principal Conseiller de Gondebaud, servit adroitement son Maître en cette occasion. Comme le siége tiroit en longueur, il feignit de quitter son Prince, & alla se rendre à Clovis. Etant auprés de lui il sçût si bien ménager les choses, que ce Roi accorda composition à Gondebaud, & le reçût pour son Tributaire. 498.

Lorsque Clovis fut hors de ce païs-là, & peut-être occupé à d'autres affaires, Gondebaud ne méprisa pas seulement de lui payer le tribut convenu, mais encore assembla ses forces, & assiégea Gondegisile dans Vienne. Un Fontenier que l'on avoit mis dehors parmi les bouches inutiles, lui enseigna l'ouverture d'un aqueduc, par où il fit entrer des gens qui surprirent la ville. Son frere s'étant sauvé dans une Eglise des Ariens, y fut tué avec un Evêque de même croyance. Ainsi Gondebaud demeura seul Roi de toute la Bourgogne. 499. & 500.

Vers 502. ou 503. C'est à mon avis en ces années-là, que les François, comme le dit Procope, n'ayant pu subjuguer les Armoriques d'entre la Seine & la Loire, les incorporerent avec eux par une confederation mutuelle, qui ne fit qu'un peuple des deux. Les garnisons Romaines n'étant pas assez fortes ni pour se retirer ni pour se défendre, leur remirent les places; mais ne sortirent pas du païs, où elles garderent encore long-tems leurs loix, leur discipline, & leurs habits.

Vers 504. & suiv. [Si les armes de Clovis étoient fatales à ses ennemis, son repos n'étoit pas moins funeste à ses propres parens. Il en avoit un assez grand nombre issus de Faramond, ou des enfans de Clodion, qui tenoient de petites Souverainetez dans les Gaules; on ne sçait pas si elles étoient en quelque façon dépendantes de sa Royauté. Comme il ne pouvoit souffrir tant de compagnons, il résolut de les faire périr; mais par des moyens pleins de perfidie & de cruauté. Sigibert Roi de Cologne, étoit assez avancé dans l'âge, & boiteux d'une blessure qu'il avoit reçûë à la bataille de Tolbiac: il fit secrettement persuader à Childeric son fils, que ce bonhomme étoit inutile au monde, & qu'il l'en devoit ôter pour régner en sa place. Ce fils denaturé envoya donc des assassins qui tuerent son pere, comme il prenoit son repos après dîné sur son lit, selon la coûtume des François. Cela fait il dépécha vers Clovis, pour lui donner avis de cette belle expédition, & lui offrit telle part qu'il lui plai-
501. roit des tresors de son pere. Clovis envoya aussi-tôt de ses gens pour la recevoir; mais comme il foüilloit dans ses coffres, ils le tuerent par derriere à coups de hache. Au méme-tems Clovis s'avança de ce côté-là, & ayant fait représenter aux peuples qu'il detestoit ces meurtres, & qu'il desiroit les traiter en bon Roi; il ménagea si bien les esprits qu'ils le reçûrent, & se soûmirent à son obéïssance.]

[Il n'y eut que la ville de Verdun, qui étant animée par son saint Eveque Firmin, detesta si fort cette horrible perfidie, qu'elle refusa de le reconnoître. Aussi-tôt il y mit le siége. Cependant l'Evéque vint à mourir; les Bourgeois destituez de leur Pasteur, & s'étant laissez saisir à l'épouvante, eurent recours aux prieres d'Eusfpice Archidiacre de la Ville, homme de très-sainte vie, lequel étant allé en procession avec le Clergé trouver le Roi, fléchit aisément sa colere, & obtint leur pardon.]

Ensuite il força le Roi Cararic & son fils de prendre les Ordres sacrez; & comme il sçut que le fils s'évaporoit en menaces, [disant *que leurs cheveux étoient des branches qui avoient été coupées en bois verd, & qu'ils repousseroient quelque jour*,] il leur envoya couper la gorge à tous deux. On ne sçait pas en quel canton ils régnoient; c'étoit peut-être dans Arras, ou à Teroüenne. 504.

Il y avoit un autre Roi à Cambray nommé Ragnacaire, qui avoit deux freres, Regnier & Rignomer. [Le premier se tenoit avec lui, l'autre demeuroit au Mans, & y dominoit. Clovis gagna les principaux Capitaines de Ragnacaire, moyennant des brassards & des baudriers à boucles d'or qu'il leur promit. Assuré de leur perfidie, il alla attaquer ce Prince à force ouverte, chargea ses troupes, & les défit. Dans la deroute les traîtres se saisirent de leur Prince & de son frere, & les livrerent tous deux à Clovis les mains liées derriere le dos. [Clovis aussi-tôt leva sa hache & fendit la tête à Ragnacaire, & ensuite à Regnier,] leur ayant aupa-

ravant

ravant fait des reproches auſſi injuſtes que cruels ; au premier, qu'il avoit deſhonoré ſa race de s'être laiſſé lier comme un voleur ; & au ſecond, que c'étoit un lâche ; & que s'il eût ſecouru vaillamment ſon frere, il ne l'eût pas laiſſé garoter de la ſorte.

Au partir de là, pour s'acquitter de la promeſſe qu'il avoit faite aux traîtres, il leur envoya des baudriers & des braſſarts de leton doré. Ils reconnurent bien la tromperie, & s'en voulurent plaindre : mais il leur fit dire que c'étoit encore une trop grande recompenſe pour des infâmes comme eux, de leur laiſſer la vie, après qu'ils avoient vendu celle de leur maître.] Quant à Rignomer autre frere de Ragnacaire, il le fit auſſi aſſommer par ſes ſatellites dans ſa ville du Mans, & ſe ſaiſit de ſon Royamme & de ſes tréſors.

Je ne ſçai pas préciſément en quelle année arriva ce que Procope raconte de Clovis & de Theodoric. Ces Rois dit-il, ayant fait un traité enſemble pour conquerir la Bourgogne & la partager, à condition que ſi l'armée de quelqu'un des deux n'y arrivoit pas à point nommé, il payeroit certaine ſomme à l'autre : les Viſigoths ne ſe hâterent pas, & laiſſerent eſſuyer tout le péril aux François ; puis arrivant après que les plus grands coups furent ruez, & le païs ſubjugué, ils prirent leur part de la conquête, en payant la ſomme dont ils étoient convenus.

Les uns & les autres ne garderent pas long-tems ces terres, mais les rendirent toutes à Gondebaud. Et depuis il ſe lia fort étroitement avec Clovis contre les Viſigoths : [dont je ne puis deviner le motif, parce qu'il ſemble qu'ils lui devoient être moins redoutables que les François. Auſſi ſe trouva-t'il avec le tems que leur ruïne fut celle de ſon Etat.]

Il y a apparence que ce fut durant ces années de paix que Clovis travailla à reformer la Loi Salique, qui ayant été faite par les François encore Payens, pouvoit contenir beaucoup de choſes contraires aux mœurs & aux Loix du Chriſtianiſme. Cette Loi n'étoit que pour les François de ſon Royaume : car ceux de Cologne en avoient une autre, que nous liſons encore aujourd'hui ſous le nom de *Loy des Ripuariens*, conforme néanmoins en beaucoup de choſes à la Salique. (*a*)

Deux Rois puiſſans & jeunes, com- 496.

(*a*) Il faut diſtinguer entre la Loi Salique, qui fut écrite pour l'uſage des Francs Saliens, c'eſt-à-dire, des Nobles ; & une autre coûtume non écrite, qui ne regardoit que la ſucceſſion des grandes terres, laquelle ne s'établit qu'avec le tems ſur l'exemple des choſes jugées, & (pour ne rien cacher de la verité) à proportion de l'autorité du Roi. Car tous les Etats ont été foibles dans leurs commencemens, & gouvernez en Ariſtocratie, tant qu'il y eſt reſté de grands Seigneurs. C'eſt pourquoi nous ne voyons aucune peine de mort décernée contre nos Francs, & le crime de leze-Majeſté, & la confiſcation de corps & de biens ne ſont venus que depuis le partage des terres qui furent données aux premiers Francs, & par les exemples du pouvoir abſolu des Rois auſquels ils s'étoient ſoumis. Ce fut principalement par l'uſage des Fiefs, qui ne devinrent ſujets à forfaiture, que ſous le nom de bienfaits, comme ſi la forfaiture, ou la peine de la forfaiture, eût été plûtôt la punition de l'ingratitude, que de la rebellion. Auſſi ne regardoit-elle pas ſeulement le Roi, mais tous les Grands, qui avoient un intéreſt commun avec lui de tenir leurs Vaſſaux dans l'obéïſſance, & qui les appelloient leurs Fideles & leurs Feaux, non pas par reconnoiſſance de leur fidélité, mais par rapport à l'obligation qu'ils avoient de leur être fidéles.

Or s'il y avoit une Loi Salique écrite pour les particuliers, il y avoit donc auſſi un uſage Salique non écrit, mais de tradition, & qu'il étoit d'autant moins néceſſaire d'écrire, que c'étoit un droit naturel, tel que celui qui du tems de Tacite privoit les filles de la ſucceſſion de leurs peres. Auſſi ne voyons-nous point qu'il ſoit parlé de cette ſucceſſion des Terres Saliques ou Aviatiques dans la Loi Salique, ni dans les Ripuaires, que par exception, & comme en paſſant, pour éviter la confuſion entre les ſimples Alleuds & les Terres Saliques. Si bien que ceux que nous appellons Loi Salique, étoit moins une loi pour les Saliens, qu'une loi faite par le Roi Clovis avec les Saliens pour le nouvel Etat qu'ils établiſſoient, & qui ne touchoit que les Saliens & les Francs de l'avenir pour les

me étoient Clovis & Alaric, ne pouvoient demeurer long-tems voisins & bons amis. Divers petits differends les broüillerent ensemble. D'ailleurs, les secrettes pratiques des Evêques d'Aquitaine, qui se fâchoient d'obéïr à Alaric Prince Arien, irritoient sans cesse Clovis, & le portoient à la rupture. Les deux Rois s'aboucherent dans l'Isle d'Or, près d'Amboise * entre la ville de Tours, qui étoit aux Visigoths, & celle d'Orleans, qui étoit aux François. Cette entrevuë suffit leurs differends pour un peu de tems, & Theodoric Roi des Ostrogoths, beau-pere d'Alaric & beau-frere de Clovis, s'entremit de les accorder : mais tout grand politique qu'il étoit, il ne put retenir l'ardeur de Clovis. Ce Conquerant qui sçavoit que les Visigoths s'étoient ramolis durant une longue paix, s'étant assûré de Gondebaud par une ligue qu'il fit avec lui, se resolut d'attaquer Alaric [dans l'Aquitaine] sous le specieux prétexte de la Religion. Les François l'y suivoient d'un grand cœur, les Aquitains l'y appelloient, & ils étoient persuadez que le Ciel le guidoit par des signes, & par des miracles visibles. D'abord la ville de Tours se rendit à lui : Alaric qui assembloit ses troupes à Poitiers, lui laissa imprudemment passer la Vienne, & après se resolut plus imprudemment de lui donner bataille. Ce fut dans la plaine de Vouglai à dix mille de Poitiers. Avant que d'aller à la charge, Clovis exhorta ses soldats, les prémunit du signe de la Croix, & leur donna pour mot de guerre le *Nom du Seigneur.* L'Armée d'Alaric fut défaite, & lui tué dans le combat par la main de Clovis même, ces deux Rois s'étant joints tête à tête durant la mêlée.

** C'est entre les Ponts d'Amboise.*

Premiere guerre de Religion.

Le Vainqueur divisa son armée en deux corps. Avec l'un son fils Thierry se rendit maître de l'Albigeois, du Roüergue, du Quercy, & de l'Auvergne ; & lui avec l'autre s'assûra du Poitou, de la Saintonge, du Bourde-

titres non Saliques qu'ils pourroient posseder.

Enfin, s'il est vrai selon Gregoire de Tours, que les Francs ou Saliens partageoient tous les fruits de la guerre avec leur Général ; & principalement avec leur Roi Clovis, Auteur de la Loi Salique en France ; si les Terres Saliques ou les *Sortes Salicæ* qui leur échurent, furent afectées aux seuls mâles, comme il est certain par la Loi Salique ; pourra-t'on dire avec raison que la part qui échut à Clovis, qui fut le Royaume de France, fût héréditaire indifféremment aux mâles & aux femelles ? On nous demande où est écrite notre Loi Salique pour la succession de la Couronne ? Je dis qu'elle est comprise dans la Loi Générale, & je demande à mon tour qu'on me cite par nos Loix une exception, & une clause dérogatoire à cette Loi ; si nos adversaires peuvent alléguer un seul exemple contre ce que j'avance, je leur donne gain de cause.

Le Docteur Balde qui vivoit lors du différend jugé par les Pairs entre Philippe de Valois & le Roi d'Angleterre, approuve le jugement rendu en faveur de Philippe, comme fondé sur l'ancienne coûtume du Royaume & sur la grande Noblesse de cette Couronne, qui ne permettoit pas que les filles y succedassent.

Les Pairs alleguérent cette coûtume au Roi d'Angleterre, & non point la Loi Salique qui ne regarde que la succession des Alleuds ou terres Saliques, destinées aux seuls mâles, pour le service qu'ils devoient rendre à l'Etat.

C'est la coûtume qui fait les loix, & la Loi Salique ne fut dressée que sur la coûtume des anciens Francs, laquelle ayant été établie du consentement de toute la Nation, est tout autrement inviolable qu'une loi nouvelle qui ne lie pas si absolument les suffrages de tout l'Etat, que le Prince ne la puisse abolir ou reformer en certaines occurrences.

La Loi Salique n'est donc autre chose que la loi des Francs ou Saliens, promulguée par nos premiers Rois pour le reglement des différends qui pouvoient naître entre leurs sujets ; laquelle ne regarde la succession de la Couronne de France, que par la conclusion qui resulte de l'exclusion qu'elle donne aux femelles de la succession de la terre Salique, selon l'ancienne coûtume des Francs. De sorte que le Royaume de France étant par sa propre essence une terre purement Salique, & le plus excellent fief de tous les Saliques, il ne doit être héréditaire qu'aux seuls mâles.

Toute la difference qu'il y a entre ces deux loix, la Salique & la Ripuaire, qui sont sœurs, est que la Ripuaire appelle Aviatique ce que l'autre appelle Salique. Mais l'un & l'autre nom ne signifient qu'un bien succesible aux seuls mâles par la Loi Salique, & où les femelles ne peuvent rien pretendre qu'au defaut des mâles par la Ripuaire.

lois ; de Bourdeaux même, où il passa l'hyver ; puis au Printems il prit Toulouse, où étoit le Siege Royal & le tresor des Visigoths. A son retour il reduisit aussi la ville d'Angoulême, dont les murailles tomberent devant lui. Enfin il conquit en six ou sept mois toutes les Aquitaines, les peuples catholiques se jettant à l'envie entre ses bras, pour se retirer de dessous le joug des Ariens ; [lesquels pourtant les avoient toûjours gouvernez avec beaucoup d'humanité & de justice, hormis qu'ils vexoient trop les Ecclesiastiques. On peut appeller cette guerre la premiere guerre de religion, quoiqu'aussi bien que toutes les autres à qui on a donné ce pretexte, elle ait peut-être eu l'ambition & l'interêt pour motifs.]

508. En même-tems Gondebaud, suivant le traité fait avec Clovis, conqueroit les deux Narbonnoises, & la ville de Narbonne, d'où il chassa Gesalic. Ainsi s'appelloit le fils bâtard d'Alaric, qui s'étoit emparé du Royaume des Visigoths, parce qu'Amalaric le fils legitime, né de la fille de Theodoric, étoit encore en enfance.

Le bruit de la valeur de Clovis se porta jusques en Orient. L'Empereur Anastase, afin de le retenir autant qu'il pouvoit, attaché à l'Empire, lui envoya des lettres de Consul (honoraire) & les ornemens Imperiaux : sçavoir la robe de pourpre, le manteau & le diadême. Clovis les ayant vêtus dans l'Eglise de S. Martin de Tours monta à cheval dans le parvis, & fit largesse au peuple. Depuis ce jour-là on le traita de *Consul* & d'*Auguste*. Ce qui ne lui étoit pas inutile pour accoûtumer les peuples Gaulois à son obéïssance par des noms qu'ils reveroient encore.

508. & 509. Cependant Theodoric Roi des Ostrogoths, jaloux de ses progrès, prit en main la défense de son petit-fils, & envoya une grande armée deçà les Monts, composée de Goths & de Gepides, & commandée en chef par le Comte Ibba.* Les François tenoient alors la ville de Carcassonne assiégée, & les Bourguignons celle d'Arles ; les premiers quitterent leur siege & se joignirent aux autres devant Arles, pour lui empêcher le passage du Rhône.

* Ibbas. Ebbanes.

Il y eut là plusieurs combats, & enfin une très-sanglante bataille : le Comte la gagna, ayant tué 30000. François & Bourguignons, & leur arracha ensuite tout ce qu'ils avoient conquis en Provence & en Languedoc, hormis Toulouze & Usez. 510.

Après cet avantage, Theodoric demeura Roi des Visigoths aussi-bien que des Ostrogoths ; & ayant ôté la Couronne & la vie à Gesalic, il joignit ce qu'ils tenoient en Gaule & en Espagne à son Royaume d'Italie, en attendant qu'Amalaric * son petit-fils fût en âge. 511.

* Ou Amau ri.

Clovis, chagrin de ces pertes, & malade d'une longue fievre, continua à rechercher ce qui restoit de petits Rois ses parens, & en extermina encore plusieurs. Et pour découvrir s'il s'en étoit sauvé quelqu'un, il se plaignoit dans ses entretiens ordinaires de ce qu'il étoit si malheureux d'être resté seul de sa race entre tous ses ennemis.] 510. & 511.

Après en avoir tant fait mourir, il mourut lui-même à Paris le 26. de Novembre de l'an 511. Il fut inhumé en l'Eglise saint Pierre & saint Paul, [qu'on nomma bien-tôt après sainte Genevieve,] parce que cette Sainte y avoit été enterrée la même année. [Il est aisé de prouver qu'il ne passa pas l'an 511. & par conséquent de convaincre d'erreur Hincmar & Anastase, & tous les modernes qui les ont suivis, en ce qu'ils disent que ce Roi, pour mar-

quer ſon obéïſſance & ſa dévotion entiere au ſaint Siege, envoya au Pape Hormiſdas ſa Couronne enrichie de pierreries, & par eux appellée *Regnum*; car il eſt certain qu'Hormiſdas ne vint au ſaint Siege qu'en l'an 514.] Son régne fut de 30. ans, & ſa vie de 45. Quelques-uns le mettent en paralelle avec Conſtantin le Grand, & les trouvent fort ſemblables pour le bien & pour le mal, pour leurs qualitez de corps & d'eſprit, pour leurs inclinations, pour leur conduite, & pour les actions principales de leurs régnes,

Il avoit quatre fils vivans, Thierry, Clodomir, Childebert & Clotaire. Le premier étoit d'une concubine; les trois autres de Clotilde. Il eut encore de la même femme, une fille nommée Clote ou Clotilde, qui ſeize ans après épouſa Amalaric Roi des Viſigoths en Eſpagne.

Mœurs & Coutûmes.

SOUS ſon regne les François s'affranchirent entierement de l'Empire Romain, & devinrent ſes alliez de pair à pair; juſques-là, comme je croi, ils avoient été ſes ſtipendiaires ou ſes tributaires. La partie de la Gaule, qui eſt depuis le Rhin juſqu'à la Loire, s'appella *France*. Les François arpenterent ces terres, & en prirent le tiers ou le quart qu'ils diviſerent entr'eux. Ils ne connoiſſoient que deux conditions d'hommes; ſçavoir, les libres & les eſclaves : tous les libres portoient les armes. La Gaule, qui étoit preſque toute déſerte, ſe défricha peu à peu & ſe repeupla; & les villes ſe rebâtirent. Les Gaulois payoient tribut aux François; mais les naturels François ne payoient preſque que de leurs perſonnes. Ceux-ci vivoient ſuivant la Loy Salique, les Gaulois ſuivant le Droit Romain. On appelloit ces derniers, *Romains*; ils nommoient les François, *Barbares*; comme auſſi toutes les autres Nations qui étoient venuës d'au-delà des limites de l'Empire; & elles ne s'offenſoient point de ce nom.

Ils étoient élevez aux exercices de la guerre dès leursplus tendres années, de taille avantageuſe, endurcis à la fatigue, & ſi agile, qu'ils tomboient ſur l'ennemi auſſi-tôt que le trait qu'ils lui avoient lancé. [Quand ils ſe furent établis dans les Gaules, ils quitterent l'uſage des fléches dont ils s'étoient ſervis lorſqu'ils habitoient de-là le Rhin.] Ils avoient pour armes offenſives, l'épée, l'angon & la hache. [L'angon étoit un dard de médiocre longueur, ayant un fer à deux crochets recourbez & la hante ferrée, & la hache avoit deux tranchans; ils la nommoient autrement *Franciſque*. Elle ſe lançoit auſſi-bien que l'angon, mais de plus prés.] Pour toutes armes deffenſives (horſmis leurs chefs,) ils n'avoient que le Bouclier, dont ils ſçavoient merveilleuſement bien ſe couvrir & faire la tortuë, pour aller à la charge & à l'aſſaut. Toutes leurs armées étoient d'infanterie : s'il y avoit quelque petit nombre de Cavaliers, ils ne ſervoient qu'à environner le Général, & à porter ſes ordres.] Mais quand ils ſe furent bien étendus & affermis dans la Gaule, où il y avoit plus de plaines que de bois, ni de montagnes, ils eurent une plus grande quantité de Cavalerie. Ils portoient autour du corps une large ceinture de cuir, qui leur ſervoit de baudrier, une ſaye de diverſes couleurs, des chauſſes étroites, & qui leur laiſſoient le genou découvert, & des bonnets de fourrure.

Ils garderent une bonne partie des établiſſemens faits par les Romains; comme la maniere de lever les impôts;

mais beaucoup plus legers, de faire des magaſins de vivres pour leurs troupes, d'entretenir des charrois pour les voitures, & les poſtes des grands chemins; de donner des jeux publics, des courſes de chevaux, & des combats de bêtes, & leurs Rois ſe croyant auſſi abſolus que les Empereurs, créoient des Comtes, des Ducs, des Grands-maîtres de leur Gendarmerie ou Milice; & peut-être que leurs Maires du Palais tenoient lieu de Préfets du Prétoire.

EGLISE.

Depuis 400. juſqu'en 510. ou environ.

DANS le cinquiéme & ſixiéme ſiecle, l'Egliſe Gallicane ne recevoit guéres pour Evéque que des Saints, ou les rendoit tels. C'étoient pour la plûpart des plus grands Seigneurs du païs, qui pour ſe mettre à couvert des ſoupçons & des jalouſies que les Viſigoths & les François pouvoient prendre d'eux, ſe jettoient dans l'Egliſe comme dans un aſile.

On compte entre les plus ſaints, Honorat d'Arles ſorti du Monaſtere de l'Iſle de Lerins, laquelle porte aujourd'hui ſon nom; Hilaire ſon ſucceſſeur, & Eucher de Lyon, tirez du même endroit; Germain d'Auxerre, & Loup de Troye; Palladius ou Palais de Bourges, Brice de Tours, Agnan d'Orleans, Simplice de Vienne, & Mamert ſon ſucceſſeur. Celui-ci inſtitua, ou plûtôt rétablit ces Proceſſions ou Litanies qu'on nomme les ROGATIONS. Depuis, toute l'Egliſe les a reçûës. Tous ces Saints-là ne paſſerent pas la premiere moitié de ce ſiécle, horſmis Loup qui vécut long-tems après. Dans la ſeconde, vivoient Apollinaris-Sidonius de Clermont, Alcimus-Avitus, arriere-ſucceſſeur de Mamert Eleutherius de Tournay, Remy de Reims, vrai Apôtre des François, & Vaaſt d'Arras. Ces trois vécurent encore long-tems après Clovis. On ne doit pas obmettre l'illuſtre Vierge Geneviéve, qui dès ſon vivant, fut envers Dieu la Patrone de Paris, & l'eſt encore aujourd'hui; ni ſaint Maximin ou Meſmin Abbé de Micy, près d'Orleans, [*] lieu qui porte maintenant ſon nom, & dont il ſortit dix-huit ou vingt bons Religieux, qui s'épandirent en divers païs, où ils ſont maintenant reclamez pour Saints; ni le bon Hermite Severin, que Clovis malade d'une longue fievre, fit venir du Monaſtére d'Agaune [*] pour être guéri par ſes prieres; ni cet autre nommé Maixant, qui avoit ſa cellule en ce lieu de Poitou, auquel il s'eſt bâti une Abbaye, & enſuite une ville [*] de ſon nom.

(* S. Meſmin.)

(* S. Maurice.)

(* S. Maixant.)

Le Roi Clovis rétablit les Evêchez de la Belgique, donna de grandes poſſeſſions aux Egliſes, & en bâtit pluſieurs. Les François qui s'étoient convertis, imiterent à l'envi ſes pieux exemples. Je ne ſçai ſi avant ſon regne il y avoit bien des Egliſes pour les Paroiſſes de la campagne; mais depuis lui on y en voit grand nombre, & même quantité d'oratoires, dans leſquels on n'adminiſtroit point les Sacremens.

Il n'eſt pas beſoin de marquer que les titres de *Pape*, de *Pere de l'Egliſe*, de *Beatitude & de Beatiſſime*, de *Sainteté*, *de Souverain Pontife*, de *Serviteur des Serviteurs de Dieu*, d'*Apoſtolique*, étoient communs à tous les Evêques; ni que preſque tous bâtiſſoient des Monaſtéres dans leur ville Epiſcopale. On en éliſoit ſouvent de veufs & même des mariez, pourvû qu'ils ne l'euſſent été qu'une fois, & à une fille. La voix du peuple paſſoit en cela pour une vocation de Dieu: il falloit qu'ils obéïſſent & qu'ils vécuſſent avec leurs

femmes, comme avec leurs sœurs. S'ils avoient des enfans ou des neveux sages & doctes, ils leur succedoient souvent dans leur Siege. Leur élection se faisoit par le Clergé de leur Eglise, & par le peuple, la confirmation par les Evéques comprovinciaux, principalement par le Metropolitain, & jamais sans lui. On devoit avoir égard seulement au merite ; mais souvent on l'avoit à la naissance : & dès ce tems-là même, il y en avoit d'assez méchans pour y employer la brigue & la corruption.

La simonie est la plus ancienne, & sera la derniere des hérésies. De tout tems elle s'est atteahée comme la roüille à l'Eglise, les autres n'ont pas fait grand dégât dans les Gaules pendant ce siécle. Celle d'Eutichés ne s'étendit pas jusques-là ; mais sa condamnation prononcée au Concile de Chalcedoine tenu en 451. y fut envoyée par le Pape Leon I. qui auparavant avoit demandé les suffrages de nos Evêques, pour autoriser davantage la lettre célébre qu'il écrivoit au Concile.

Le Moine & Prêtre Leporius avança une hérésie presque pareille à celle que Nestorius enseigna depuis ; mais ayant été chassé pour cela de l'Eglise de Marseille, il se retracta par écrit l'an 425. Celle de Pelage, Moine de la Grande Bretagne, qui commença de dogmatiser vers l'an 405. fut découverte dans sa naissance par deux Evêques des Gaules nommez Heros & Lazare, qui poursuivirent sa condamnation, premierement en Palestine, puis en Afrique.

Depuis que saint Augustin eut terrassé cette orgueilleuse hérésie, qui faisoit dépendre le salut des hommes de leurs propres forces, personne en France, n'osa l'embrasser ouvertement. Mais il y eut dans la Provence des Prétres & des Moines qui se formerent une opinion moyenne entre cette erreur & la doctrine de ce grand Evéque ; on les nomma Semi-Pelagiens.

Quant aux Conciles, ils se tenoient souvent par l'ordre de l'Empereur & des Rois. Quelquefois le desir des Papes, la requisition d'un Métropolitain, celle d'un seul Evéque, ou la moindre occasion les faisoit assembler. On ne sçait pas en quel lieu se tint celui qui l'an 429. envoya saint Germain & saint Loup en Angleterre, pour y combattre l'erreur des Pelagiens : ni celui qui l'an 444. déposa Chelidonius Evéque de Besançon, parce qu'il avoit été mary d'une femme veuve, & qu'il avoit assisté à des jugemens en matiere criminelle : mais on sçait que celui de Riez se tint en 439. Le premier d'Orange en 441. Celui de Vaison en 442. Le second d'Arles vers l'an 452. Le troisiéme du méme lieu l'an 455. Celui d'Angers en 453. Celui de Tours l'an 461. Celui de Vannes l'an 465. Le quatriéme d'Arles l'an 475. Celui d'Agde l'an 506. & celui d'Orleans l'an 511. ce fut le premier qui se celebra sous un Roi de France.

Tous ces Conciles n'étoient composez que des Evéques de la Province où ils se tenoient, hormis celui d'Agde & celui d'Orleans, dont le premier fut des trois Aquitaines & des deux Narbonnoises, pour lors encore sujettes à Alaric Roi des Visigoths ; & l'autre des trois Aquitaines nouvellement conquises par les François, & des deuxiéme, troisiéme & quatriéme Lyonnoises : car la premiere étoit du Royaume de Bourgogne.

Au troisiéme d'Arles fut condamnée l'erreur qu'ils appelloient des PREDESTINATIENS ; & il s'en assembla encore un à Lyon environ l'an 474. pour le même effet : mais tous deux à la pour-

ſuite de Fauſtus de Riez qui étoit Semi-Pelagien.

Au quatriéme d'Arles, ſe traita le differend de Fauſtus Abbé de Lerins, avec l'Evêque Theodore. Et là on fit pour la premiere fois une notable bréche à l'autorité des Evêques, en bornant leur pouvoir ſur les Monaſteres. Ils l'y avoient toujours eu tout entier, juſques-là qu'ils avoient le droit d'y mettre des Abbez, & de les prendre de tout le Clergé.

Il fut dreſſé dans ces Conciles pluſieurs Canons pour les Ordinations, pour empêcher les entrepriſes que les Evêques faiſoient les uns ſur les autres pour conſerver les droits, les aſiles, & les biens des Egliſes; pour regler les fonctions du Clergé, pour l'empêcher de plaider devant des Juges ſeculiers, & pour réprimer ſes uſures, & la licence que prenoient les Clercs de courir hors de leur Dioceſe; pour garder la chaſteté des vierges & des veuves; touchant les homicides & les faux témoins: touchant la penitence & les penitens: touchant la ſainteté & le celibat que les Prêtres & les Diacres doivent garder. A même fin tendoient les Epîtres des Papes Innocent, Zozime, Boniface, Celeſtin, Leon I. Simplice, Felix, Gelaſe, Anaſtaſe, Symmaque, qu'ils adreſſoient ordinairement à l'Evêque d'Arles, comme leur Vicaire, pour les envoyer aux autres Evêques des Gaules.

Comme il n'y avoit point de grands Siéges dans ces Provinces, quoiqu'il y eût eu un Préfet du Prétoire & un Vicaire, l'Egliſe Gallicane leur étoit beaucoup plus ſoumiſe que celle d'Orient, ni que celle d'Afrique; mais pourtant bien moins que celle d'Italie. On avoit ſouvent recours à eux dans les cauſes majeures, on les conſultoit ſur l'uſage & ſur l'intelligence des Canons; & après, comme ils virent que leurs réponſes tenoient lieu de déciſion, ils ordonnerent ce qu'ils trouvoient bon avant même qu'on les conſultât. Ils ſe rendoient Juges immediatement des differends entre les Evêques, ſans que l'affaire eût paſſé devant le Métropolitain: ſe mêloient de borner leurs territoires & leurs Juriſdictions, dépoſoient ceux qui étoient mal ordonnez ou criminels, & les contraignoient d'aller à Rome pourſuivre leur cauſe devant eux. L'obligation qu'ils avoient par la primauté de leur ſiége à faire obſerver les Canons, leur donnoit cette grande autorité: mais les Evêques prenoient garde ſoigneuſement qu'ils ne les enfraigniſſent pas; & eux-mêmes avoüoient publiquement qu'ils étoient obligez de les ſuivre.

CLOTILDE
REINE DE FRANCE,
FEMME DE CLOVIS I.

Naiſſance de Clotilde & ſa genéalogie.

LA naiſſance de Clotilde fut illuſtre, ce qu'on ne ſçauroit dire de la plûpart des Reines de la premiere Race: car elle étoit petite-fille de Gundioche, Roi des Bourguignons, & fille de Chilperic, l'un des quatre enfans de ce Roi, qui fut tué à Vienne par les mains de ſon frere Gondebaud. Le Ciel permit que ce meurtrier, non ſeulement pardonna à Clotilde, mais encore la fit ſoigneuſement élever dans ſa maiſon; & par un autre miracle, elle ne fut point infectée de l'Arianiſme, dont toute cette Cour-là faiſoit profeſſion. La France doit compter pour une grace toute particuliere de Dieu, le mariage de cette Prin-

Epouſe Clovis, & le convertit.

cesse avec Clovis, puisqu'en effet elle le précha si bien, qu'elle l'amena enfin à la Religion Chrétienne, & le fit instruire dans la pureté de la Foi, prenant un soin particulier de le garantir de l'Arianisme On peut juger du pouvoir qu'elle eut sur l'esprit de ce Roi, puisqu'avant sa conversion elle se donnoit la liberté de faire baptiser ses enfans. Nous avons remarqué que comme il étoit sur le point d'entreprendre la guerre de Guyenne, elle lui persuada de voüer à Dieu qu'il bâtiroit une Eglise en l'honneur de S. Pierre & de S. Paul, où ils mirent des Chanoines.

Se retire à S. Martin de Tours.

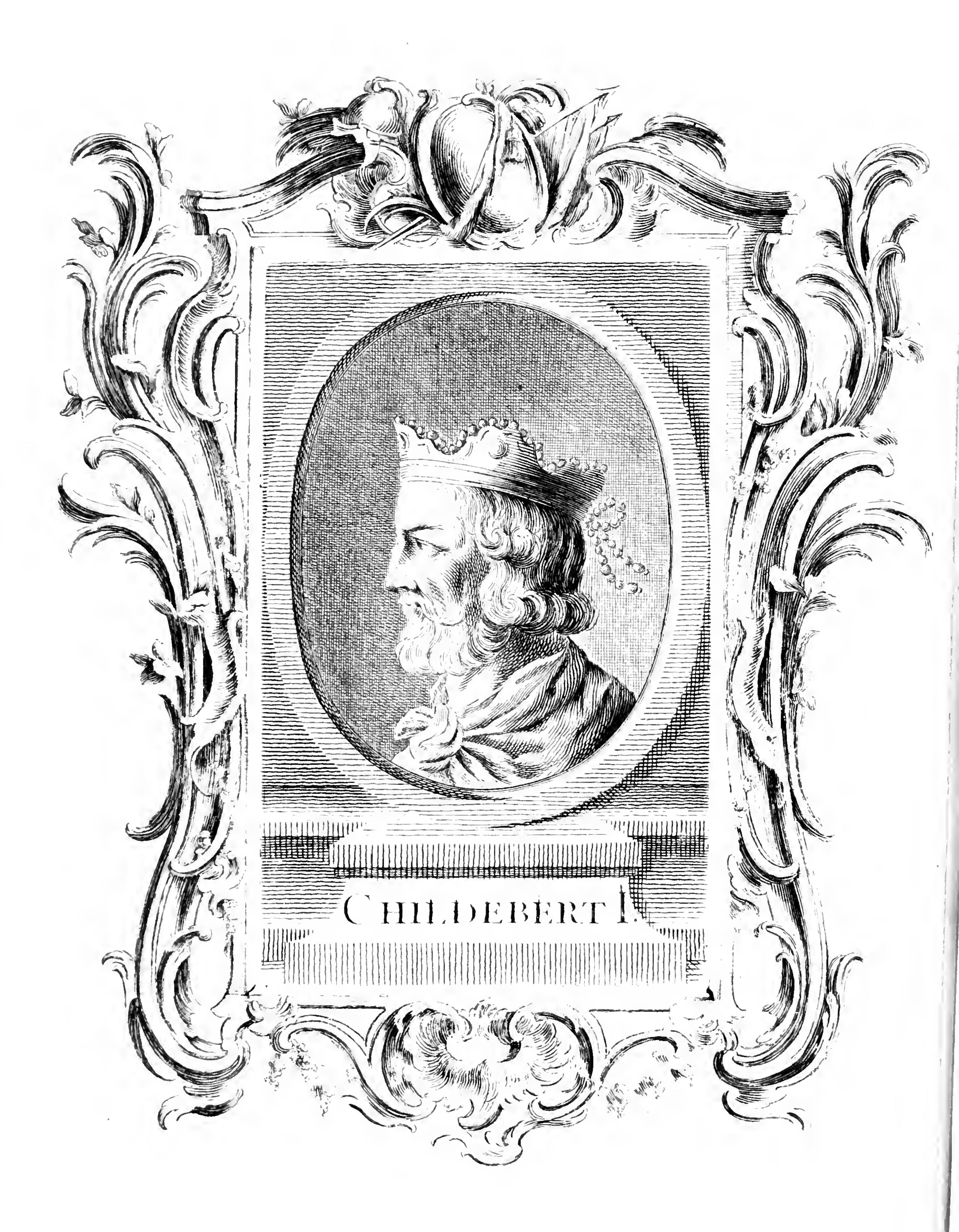
Après sa mort elle se retira à Tours près du tombeau de saint Martin, où par des jeûnes continuels, & par des ferventes prieres, elle tâchoit d'appaiser la colere de Dieu, que ses enfans irritoient à tout moment. Elle s'éloignoit rarement de cette sainte retraite, si ce n'étoit pour arrêter leurs fougues, & retenir leurs armes. N'avons-nous pas vû comme ses prieres formerent la tempête qui les separa lorsqu'ils étoient sur le point de se battre dans la forêt d'Arelaume, & que les foudres, les grêles & les pluyes qui troublerent leur camp, étoient partis de ses yeux & de ses soupirs? Enfin, après une longue vie de 77. ans employez au service de Dieu & de la France, elle rendit l'ame l'an 554. auprès du tombeau du méme Saint Martin, témoin de ses saintes pensées, & de ses œuvres vertueuses. Ses enfans avec tout le Clergé de France qui la tenoit pour sa mere, allerent querir son corps qu'ils apporterent en l'Eglise de saint Pierre & de saint Paul * bâtie par son mary, & qu'elle avoit richement dotée; comme aussi le Couvent de Chelles.

Sa mort l'an 554.

* *C'est aujourd'hui Sainte Genevieve.*



CHILDEBERT


CHILDEBERT I.

CHILDEBERT,

ROY VI.

Son Portrait est tiré de l'Abbaye de Saint Germain des Prez, où il est enterré.

Le sang des Ariens dont rougirent les plaines,
De montagnes de corps leur pays tout couvert,
Et leurs Chefs mis à mort, sont des preuves certaines
De ce que les François firent sous Childebert.

THIERRY, Roi de Mets ou d'Austrasie, âgé d'environ 28. ans.

CLODOMIR d'Orleans, âgé de 16. à 17. ans.

CHILDEBERT de Paris, âgé de 13. à 14. ans.

CLOTAIRE de Soissons, âgé de quelques douze ans.

PAPES.

HORMISDAS le 26. Juillet 514. S. 9. ans.
JEAN I. le 13. Août 523. S. 2. ans, 9. mois & demi.
FELIX IV. le 25. Juillet 526. S. 4. ans 2. mois.
BONIFACE II. le 15. Octobre 530. S. un an.
JEAN II. en Décembre 531. S. 3. ans, 4. mois.
AGAPET en Février 534. S. un an, 8. mois.
SILVERE en Décembre 536. S. 3. ans, 9. mois.
VIGILE en 540. S. 16. ans.
PELAGE en 556. S. 3. ans, 3. mois, 18. jours.

512. CEs quatre freres diviserent le Royaume entre eux, & tirerent leurs partages au sort. Thierry eut toute l'Austrasie & les terres d'au de-là du Rhin, les trois autres la Neustrie. Tous étoient Rois également & sans dépendance l'un de l'autre, mais pourtant toutes ces portions ensemble ne faisoient qu'un corps de Monarchie. Les Historiens comptent leur succession par les Rois de Paris, à cause que cette ville a depuis été la Capitale de toute la France.

Cinq ou six ans durant, ces Princes demeurerent en repos; & les trois fils de Clotilde étant encore jeunes, & peut-être les deux derniers sous la tutelle de leur mere, il semble que peu après la mort de leur pere, les Visigoths reprirent sur eux le païs de Roüergue,

& quelques autres terres voisines du Languedoc.

La France commença alors d'être divisée en Oosterrich, ou partie Orientale, dite par corruption Austrie & Austrasie; & en Westrich ou partie Occidentale, & par corruption Neustrie. L'Austrasie comprenoit tout ce qui est entre la Meuse & le Rhin, & même en deçà de la Meuse, Rheims, Châlons Cambray & Laon. De plus l'ancienne France, & tous les peuples subjuguez au de-là du Rhin, comme les Bavarois, les Allemands, & une partie des Turinges en dépendoient. La Neustrie s'étendoit depuis la Meuse, en deçà, jusqu'à la Loire. L'Aquitaine ni la Bourgogne n'étoient pas comprise sous le nom de France, non pas même lorsqu'elles eurent été conquises; ni la Bretagne Armorique non plus, au moins la basse, parce que c'étoit un Etat independant.

Durant le Calme universel des Gaules,
516. *Gondebaud Roi de Bourgogne, mourut l'an 516. Il avoit composé ou redigé une loi appellée de son nom, la loi* Gombete, *qui fut long-tems en usage chez les Bourguignons, comme la Salique l'étoit parmi les François. Il avoit deux fils, Sigismond & Gondemar. Le premier lui succeda en tout son Etat: & comme il avoit été converti depuis plusieurs années par les instructions d'Avitus, Evêque de Vienne, il abjura l'Arianisme dés son avenement à la Couronne, & ramena avec lui toute sa nation à la foi orthodoxe.*

Un Capitaine Danois nommé Cochiliac, exerçant la piraterie, aussi-bien que plusieurs autres de ce pays-là, avoit fait une descente sur les terres du Royaume de Thierry, proche de l'embouchure du Rhin. Lorsqu'il alloit se rembarquer avec son butin, arriva le Prince Theodebert, fils aîné de Thierry, qui le chargea, le tua; & ayant Vers l'an
couvert la mer & la terre du sang de ces 517.
pirates, regagna tout ce qu'ils avoient pillé.

Sigismond avoit, en premieres nôces, épousé Ostrogothe, l'une des filles de Theoderic Roy d'Italie, dont il avoit un fils nommé Sigeric. Aprés la mort de cette Reine, il mit dans son lit une de ses Servantes; laquelle ayant conçû une haine de marâtre contre le jeune Prince, le rendit si criminel envers son pere, par ses fre-
quentes calomnies, qu'il le fit étrangler 522.
avec une serviette, comme il étoit endormy. Mais aussi-tôt il fut si touché de repentir, qu'il se retira durant quelque tems pour pleurer son crime, dans le Monastere d'Agaune, qu'il avoit fait bâtir ou fort augmenté en l'honneur du Martyr saint Maurice, & de ses compagnons.

La Justice divine, comme il est à
croire, suscita les Rois François pour 523.
le châtier en ce monde. Quoiqu'il eût marié sa fille, sœur de Sigeric, avec le Roy Thierry, les trois autres freres ne laisserent pas de conspirer sa perte, y étant incitez par leur mere Clotilde, qui avoit encore dans le cœur le desir de vanger la mort de son pere, comme le disent les auteurs de ces tems-là; si toutefois il faut croire cela d'une si pieuse Princesse.

En peu de jours ils se rendirent maîtres d'une grande partie de la Bourgogne; soit par le gain de quelque bataille, ou par la defection même des Bourguignons. Sigismond apprehendant d'être livré par ses propres sujets, se travestit en Moine, & se retira au loin sur le haut d'une montagne inaccessible. Il n'y avoit pas encore demeuré long-tems, que quelques-uns qu'il croyoit ses plus fideles serviteurs

l'allerent trouver, & lui conseillerent de sortir de-là comme d'un lieu peu sûr, & de se retirer dans l'Eglise de saint Maurice, l'asile le plus sacré de toutes ces Provinces-là. Quand il fut près de la porte de ce Monastere, les traîtres le livrerent entre les mains des François; Clodomir l'emmena, lui, sa femme & ses enfans, & les enferma tous dans un Château aux environs d'Orleans.

Quant à Gondemar, s'étant sauvé
524. à la fuite, il recueillit peu après les débris de son frere, & se mit en possession du Royaume. Clodomir ne le put souffrir, & se ligua avec Thierry son aîné, pour achever de l'accabler. Avant que de partir, il résolut de se defaire de Sigismond. Saint Avi, Abbé de Micy, s'efforça en vain de l'en detourner par ses saintes remontrances, y ajoûtant de la part de Dieu, des menaces de represailles sur sa tête, & sur sa famille: il le traita de ridicule, & fit cruellement massacrer Sigismond, sa femme & ses enfans, & jetter leurs corps dans un puits, au village qu'on nomme encore aujourd'hui Saint-Avi la Colombe.

Les menaces du saint Abbé eurent bien-tôt leur effet. Il étoit impossible que Thierry ne couvât dans l'ame un juste ressentiment de la mort de Sigismond son beau-pere. Ainsi quand il vit Clodomir engagé bien avant dans
525. la mêlée, en une bataille qu'ils donnerent à Gondemar près d'Autun, il l'abandonna, & le laissa périr. Les Bourguignons l'ayant reconnu à sa longue chevelure Royale, lui couperent la tête, & la planterent au bout d'une lance. Mais ce spectacle, au lieu d'étonner les François, redoubla leur furie: ils vengerent sa mort par un horrible carnage de Bourguignons, & conquirent une partie de ce Royaume; sçavoir, celle
qui étoit la plus voisine du Royaume 525.
d'Orleans.

Clodomir étoit âgé de quelque trente ans. Il laissa trois fils encore enfans, * Theodebalde, Gontaire [*] & [*] Clodoade. Clotilde leur grande-mere, prit le soin de les élever, esperant que lorsqu'ils seroient en âge, leurs oncles leur rendroient le Royaume de leur pere. Clotaire son frere puîné épousa aussi-tôt sa veuve, elle s'appelloit Gondioche; tant les Princes de cette premiere race avoient peu de consideration pour leur sang, étant aussi brutaux dans leurs amours que dans leurs vengeances.

* *Thibaud.*
(* *Gontier.*
* *Clond.*

THIERRY *en Austrasie, à Metz.*	CHILDEBERT *en Neustrie à Paris.*	CLOTAIRE *en Neustrie, à Soissons.*

LE Royaume de Bourgogne ne fut par- 526.
tagé entre ces freres, que plusieurs années après, & Thierry n'y eut aucune part. Theoderic Roy des Ostrogoths, & des Visigoths, le plus grand Prince d'entre les Rois Barbares, s'il n'eût pas été Arien, & si sur sa fin il ne fût pas devenu persécuteur des Catholiques, mourut à Rome le 2. Septembre. Il laissa ses Royaumes aux deux filles de ses filles; sçavoir, celui d'Espagne, ou des Visigoths,
à Amalaric, & celui d'Italie, ou des 526.
*Ostrogoths à Athalaric, qui étoit sous la tutelle de sa mere Amalasunte. Il donna aussi à ce dernier la Provence, qui comprenoit alors la Narbonnoise seconde, partie de la Viennoise premiere, & toute la cinquiéme. A l'autre, la Narbonnoise premiere, qu'on nommoit autrement Septimanie, * & qui dés ce tems-là, étoit aussi connuë par les François, sous le nom de Gothie, parce qu'elle étoit possedée par les Goths.*

EMP. JUSTINIAN, fils d'une sœur de Justin créé par son oncle en Avril. R. 38. ans 7. mois.

* Languedoc.

Amalaric rétabli en son Royaume, re-

doutant les armes des François, demanda leur sœur Clotilde en mariage.

Le Roi de Turinge (je ne sçai si c'étoit Basin,) avoit eu trois fils, Hermenfroy, Baderic & Bertier. Le premier avoit épousé Amalabergue, fille d'Amalafrede, qui étoit sœur de Theodoric Roi des Ostrogoths, & veuve de Trasimond Roi des Vandales. A l'instigation de cette méchante & ambitieuse femme, non content d'avoir ôté la vie & la plûpart du Royaume à Bertier, il s'étoit encore ligué avec Thierry Roy de Metz, & avec son aide, avoit fait pareil traitement à Baderic son autre frere. Cette année 531.
531. Thierry se fâchant qu'il ne lui donnoit aucune part de la dépoüille de ce dernier, comme il le lui avoit promis, fit une partie avec son frere Clotaire, pour conquerir la Turinge. Hermenfroy vint hardiment au devant d'eux, & les combattit. A l'abord ils furent un peu en desordre, leurs chevaux tombant dans des fosses recouvertes de branches & de gasons : mais s'étant démélez de ces pieges, ils le poussérent jusques sur les bords de l'Onestrude, où il y eut si grand carnage des siens, que les corps morts faisoient un pont au travers de la riviere. Il se tira avec peine du péril, & s'enferma dans une forteresse.

LE ROYAUME DE TURINGE ENTIEREMENT CONQUIS ET ETEINT, demeura à Thierry : Clotaire se contenta du butin, & des captifs ; parmi lesquels se trouva le Prince Amalafroy, & la jeune Radegonde, enfans de Bertier. Il fit soigneusement élever Radegonde, & l'épousa à quelques années de-là. Mais par le conseil de quelques méchans, il fit tuer Amalafroy. Ensuite de quoi, & de plusieurs mauvais traitemens, Radegonde se sépara d'avec lui, & alla fonder le Monastére de sainte Croix de Poitiers, où elle acheva saintement ses jours. 531.

Cependant Thierry de retour dans son Royaume, attira Hermenfroy à sa Cour, lui ayant juré toute sûreté. Mais il faussa cruellement sa foi. Un jour qu'ils se promenoient ensemble sur les murailles de Tolbiac, il se trouva un homme qui le précipita du haut en bas. Amalabergue cause de toutes ces tragedies, se sauva avec ses enfans en Afrique vers sa mere.

La même année sur un faux bruit qui courut que Thierry avoit été tué à la guerre de Turinge, Arcadius, l'un des Senateurs d'Auvergne, convia Childebert de s'emparer de la ville de Clermont, qui étoit du partage de Thierry. Le peuple & les Seigneurs du païs étant bien aises de s'ôter de la domination des Austrasiens, passerent facilement sous la sienne : mais comme il sçut que Thierry revenoit victorieux, il sortit de l'Auvergne, & passa en Septimanie, pour faire la guerre à Amalaric Roy des Visigoths.

Il avoit pour pretexte de cette querelle, les outrages que ce Prince Arien faisoit à sa sœur Clotilde, en haine de ce qu'elle perseveroit constamment dans la Religion Catholique. Amalaric perdit la bataille près de Narbonne, qui étoit le Siege Royal : & comme il pensoit s'enfuir dans ses vaisseaux il fut tué, soit dans cette ville-là, soit dans Barcelonne, ou par les François, ou par Theudis même, qui lui succeda. Clotaire néanmoins ne gagna rien que du butin, & l'honneur d'avoir vengé sa sœur, qui mourut par les chemins comme il la ramenoit. La Septimanie demeura toûjours aux Visigoths ; 532.

* Gottis pavere laos est.

mais leurs Rois naturellement * timides, transfererent leur Siege Royal à Tolede, pour s'éloigner à l'avenir de semblables iruptions.

534. Après cela, Childebert & Clotaire s'étant associez, résolurent de pousser Gondemar, & de le dépoüiller. En effet, étant entrez dans la Bourgogne, ils chargerent cet infortuné Prince; & l'ayant vaincu & pris, ils l'enfermerent dans une tour, (où apparamment il acheva le reste de ses jours) & envahirent tout ce qui lui restoit de pays. Ainsi LE PREMIER ROYAUME DE BOURGOGNE FUT ETEINT, après avoir duré quatre-vingt-dix ans, & demeura uni à la France: mais il retint son nom, ses Loix, ses Magistrats particuliers. Ses Gouverneurs se nommoient ordinairement Patrices, [parce qu'à mon avis les Rois Bourguignons avoient fait parade de cette dignité, qui leur étoit conferée par les Empereurs.]

Les deux freres desirant partager la Bourgogne entr'eux, vinrent à Paris où étoit la Reine Clotilde leur mere, & lui manderent qu'elle leur envoyât les trois fils de Clodomir qu'elle nourrissoit auprès d'elle, pour les mettre en possession du Royaume de leur pere. Clotilde le crut d'autant plus facilement, qu'en effet ils ne l'avoient point encore partagé entr'eux: [mais lorsqu'ils eurent ces innocens entre leurs mains, ils envoyerent présenter à Clotilde des ciseaux & un poignard, avec ordre de lui demander lequel des deux elle aimoit le mieux pour ses petits-fils, c'est-à-dire, qu'ils fussent égorgez, ou qu'on les fit Clercs. Clotilde toute troublée, répondit qu'elle aimoit mieux les voir morts que tondus. Cette réponse rapportée à ses fils, Clotaire prit l'aîné de ces petits innocens par le cou, & lui plongea un poignard dans le sein. Le second effrayé & tremblant accourût vers son oncle Childebert, lui embrasse les genoux, & le supplie avec de pitoyables cris de lui vouloir sauver la vie. Childebert en est attendri, & prie Clotaire de ne lui point faire de mal: mais Clotaire rugissant de couroux, le menace qu'il le tuëra lui-même, s'il s'opiniâtre à le vouloir sauver. Il fut donc contraint de l'abandonner à la furie de ce tigre, qui le traita comme il avoit fait l'autre.] Le troisiéme nommé Clodoald ou Cloud, fut sauvé par les BRAVES * de son pere, & mis loin du péril. Après avoir demeuré caché quelque tems, il assura sa vie en se coupant les cheveux lui-meme, & se confinant dans une sainte retraite au Bourg de Nogent près de Paris, qui garde encore aujourd'hui ses Reliques & son nom. *

* Barons.

* C'est le Bourg de S. Clou.

534. Comme Thierry de Metz refusa d'accompagner ses deux freres contre Gondemar, les François Austrasiens se fâchant qu'ils n'auroient pas leur part au pillage de la Bourgogne, menacerent de ne le plus reconnoître. Dans la premiere & dans la seconde race, ils se sont souvent donnez cette liberté. Il fallut pour les appaiser, qu'il les menât en Auvergne, qui s'étoit revoltée contre lui pour se donner à Childebert; d'où ils enleverent une multitude innombrable de captifs, & tout ce qui se pouvoit emporter.

Un Seigneur nommé Munderic, se disant issu du sang Royal, se portoit pour Roi, & se faisoit suivre par la populace. Thierry à son retour d'Auvergne, l'investit dans le Château de Vitry; comme il ne le pouvoit avoir par force, il employa le parjure: Aregise un de ses Capitaines, lui engagea sa foi qu'il seroit le bien reçû; & quand il fut

534. hors de la place, il donna le signal à ses gens de le massacrer. Munderic s'en étant apperçu, le prevint & le tua d'un coup de dard; & aprés mettant l'épée à la main avec ceux des siens qui l'avoient suivi, il vendit bien cherement sa vie.

La même année VIT ETEINDRE LE ROYAUME DES VANDALES; *& par ce moyen l'Afrique avec les Isles de Corse, de Sardaigne, & les Baleares, que ces Barbares tenoient, retourna à l'Empire, aprés en avoir été separée 107. ans. L'Empereur Justinian sous pretexte de prendre en main la défense du Roi Hilderic, sur lequel Gilimer avoit usurpé le Royaume, y envoya le grand Capitaine Belisaire, qui acheva cette conquête en moins de six mois; ayant heureusement vaincu ces Barbares Ariens en quelques combats, pris Carthage, & reçû à composition le Tyran Gilimer qui s'étoit enfermé dans une forteresse.*

Les Visigots pendant les guerres de Bourgogne & de Turinge, avoient pris plusieurs places de la Septimanie. Les Princes Gonthier & Theodebert, qui étoient fils, le premier de Clotaire, & l'autre de Thierry, eurent ordre de leurs peres de les conquerir. Gontier s'en revint sans rien faire; Theodebert prit quelques Châteaux dans la contrée de Beziers: mais il se laissa prendre lui même à la beauté de l'artificieuse Deuterie, Dame de Cabriere, qui le reçut dans son Château & dans son lit.

De la Septimanie il porta ses armes en Provence, croyant avoir meilleur marché des Ostrogoths. En effet, il l'avoit fort ébranlée, & déja pris des ôtages de la ville d'Arles, lorsqu'il reçût la nouvelle que son pere étoit fort malade à Metz: il quitta donc son dessein, & fit telle diligence, qu'il se rendit auprès de lui en peu de jours avant qu'il mourut. 534.

Thierry régna un peu plus de 23. ans, & en vécut quelques 51. [C'étoit un Prince bien fait de sa personne, rusé & couvert, plus attaché à ses interêts qu'à sa parole. Gregoire de Tours raconte, que lorsqu'il étoit en Turinge avec Clotaire, il l'envoya prier de se rendre chez lui pour conferer de quelques affaires importantes: mais c'étoit pour lui ôter la vie. Pour cet effet il avoit posté des gens armez dans une salle derriere une tapisserie, qui devoient se jetter sur lui à certain signal; mais la tapisserie étant trop courte, Clotaire apperçut leurs pieds, & aussi-tôt mit la main sur la garde de son épée. Thierry s'étant apperçu de sa défiance, tâcha de couvrir son mauvais dessein par divers propos sans liaison. Et pour lui témoigner qu'il agissoit avec cordialité il l'obligea de recevoir de lui un grand bassin d'argent dont il lui fit présent. Clotaire l'accepta; mais à peine fut-il de retour à son logis, qu'il vit Theodebert fils de Thierry, qui venoit le lui redemander de la part de son pere.]

Il n'avoit de fils que Theodebert: un très-docte Historien lui donne aussi une fille nommée Theodechilde. Il croit que c'est elle qui fut mariée à Hermegisele Roi des Varnes, dont Procope raconte une memorable avanture; & qui étant revenuë en France, fit grand nombre d'œuvres pieuses, & entr'autres bâtit le Monastére de saint Pierre le vif près de Sens.

*Il est bon de remarquer que les * Bavarois étoient sous son obéïssance, puisque dans les Etats ou assemblées générales de Châlons, il redigea leurs Loix par écrit. Ils étoient originaires de Germanie: on ne sçait pas de quel canton; mais qu'ils avoient même langue que les Lombards.*

* On les nommoit *Bajoares*, ou *Bajoariens.*

*Vers le tems de la mort d'Odoacre Roi d'Italie, ils étoient venus occuper la partie, * du Norique, qui est sur les rives du Danube, & avec le tems ils en avoient aussi gagné la partie Mediterranée, & même la seconde Rhethie, qui étoit située entre les rivieres de l'Oein & du Lec; de sorte qu'ils avoient pour bornes la Pannonie, la Sueve, l'Italie & le Danube. Peut-être que Clovis les avoit subjuguez dès le tems qu'il subjugua les Allemands: néanmoins ils avoient toûjours gardé leurs Loix & un Duc de leur nation, qui étoit confirmé par le Roi d'Austrasie. Il falloit qu'il fût de la race des Agilolfinges, ou descendans d'Agilolfe, qui apparemment les avoit amenez en ce pays-là.*

* Partie de la haute & moyenne Austriche.

CHILDEBERT *en Neustrie, à Paris.*	CLOTAIRE *en Neustrie, à Soissons.*	& THEODEBERT *âgé d'environ 30. ans en Austrasie.*

La Bourgogne à eux deux.

534. & 535. LEs oncles de Theodebert s'étoient préparez à envahir le Royaume de son pere: sa diligence rompit leur coup. Après qu'il se fût accommodé avec eux, en achetant la paix, & qu'il eût noüé en apparence une étroite amitié avec Childebert, qui lui promettoit sa succession, parce qu'il n'avoit point d'enfans: il fit venir Deuterie, & l'épousa publiquement, méprisant Wisgarde, fille de Wacon Roi des Lombards, qu'il avoit fiancée du vivant de Thierry son pere.

On met en cette année l'érection en Royaume, vraye ou fabuleuse de la terre d'Yvetot en Normandie. Elle fut faite, dit-on, par le Roi Clotaire, en satisfaction de ce qu'il avoit tué de sa main dans l'Eglise, & un jour de Vendredy Saint, un nommé Gautier qui en étoit Seigneur.

L'an 534. Athalaric Roi d'Italie, mourut dans l'âge d'adolescence. Amalasuinte sa mere épousa Theodad fils d'Amalafrede, sœur du Roy Theodoric, & 535. *l'éleva dans le Thrône; mais peu aprés l'ingrat la fit mourir sur un soupçon d'adultere.*

*La mort d'Amalasuinte causa la rüine des Ostrogoths. L'Empereur Justinian avec qui elle avoit toûjours entretenu amitié, donna charge à Belisaire de venger sa mort, pour avoir prétexte de recouvrer l'Italie. Dabord la Dalmatie, les Isles de Sicile & de Sardaigne, ensuite l'Abbruzze, la Lucanie, * la Campanie ou terre de Labour, se rendirent à lui sans resistance, & la ville de Naples fut surprise par l'ouverture d'un aqueduc. Theodad y envoya une armée sous la conduite de Vitiges son grand Ecuyer: mais les Ostrogoths qui l'avoient pris en haine, élurent Roi ce Vitiges, & pour s'assûrer le Diadême il fit mourir Theodad, & épousa Matasuinte fille d'Amalasuinte.*

* Basilicate & partie de la Principauté ulterieure.

Lorsque Theodad mourut, il étoit en traité avec les François, & leur of- 536. froit la Provence & deux mille livres d'or s'ils vouloient embrasser sa défense. Vitiges étant pressé par Belisaire, & ne se sentant pas assez fort pour resister aux Imperiaux & aux François, exécuta ce que son prédecesseur avoit proposé, & livra la Provence & l'argent aux François. S'il en faut croire Procope, Justinian confirma cette cession par Lettres Patentes. Il semble qu'ils diviserent cette conquête en deux Provinces, celle de Marseille, & celle d'Arles.

Theodebert ne faisoit point scrupule de prendre de tous les deux partis pour 537. avoir moyen de les accabler tous deux. Quoiqu'il eut reçû de l'argent de l'Empereur, il avoit néanmoins fait couler dix mille Bourguignons en Italie, qui ayant joint Oraia l'un des Chefs

de Vitiges, lui avoient aidé à reprendre
539. Milan.

Comme il crut que les deux partis étoient fort affoiblis, il entra dans le Milanez avec une armée innombrable. Celle des Romains & celle des Ostrogoths étoient campées près de Pavie, l'une vis-à-vis de l'autre : toutes deux s'imaginoient qu'il venoit à leur secours, & son dessein étoit de les surprendre toutes deux. Il charge donc & défait les Visigoths, & puis va fondre sur les Romains, & les taille en pieces. Mais la famine & la peste les vengerent bientôt de cette perfidie. Quand il vit que ses troupes périssoient à milliers, il repassa les Monts en diligence, de peur que Belisaire qui étoit en Toscane ne le vint charger.

Ensuite Vitiges étant assiégé dans Ravene par Belisaire, ne laissa pas d'avoir encore recours aux Rois François. Ils lui promirent d'aller à son aide avec trois cens mille hommes : mais avant qu'ils y fussent arrivez, il avoit composé avec Belisaire, & étoit passé à Constantinople, où de Roi il devint Officier de l'Empereur. Les Visigoths élurent en sa place Theodebalde Gouverneur de Verone ; & celui-là ayant été tué trois ans après, ils lui substituerent le fameux Totila, qui prit & saccagea la ville de Rome par deux fois, en 547. & en 550.

En France, la Reine Deuterie devint
540. si furieusement jalouse de sa propre fille, à cause que le Roi son mari commençoit à la regarder, qu'elle la fit périr d'une cruelle & ingenieuse maniere, ayant fait atteler à son char des Taureaux * indomptez, qui la précipiterent de dessus le pont de Verdun dans la Meuse. Les François qui dans les deux premieres races, & bien avant dans la troisiéme, ont eu droit de se mêler des mariages de leurs Rois, furent fort offensez d'un acte si denaturé, & d'ailleurs touchez d'une juste pitié pour Wisgarde, que Theodebert avoit fiancée il y avoit sept ans : tellement qu'ils obligerent ce Roi de repudier Deuterie, & de reprendre Wisgarde. Celle-ci ne vécut que deux ans, & fit place à une troisiéme femme.

(* Les femmes se faisoient traîner par des bœufs.)

L'année d'après Childebert son oncle & lui se jetterent à l'improviste sur Clotaire. Il n'eut le tems que de se retirer avec ce qu'il put ramasser de gens dans le Fort de la [*] forêt d'Arelaune proche des bords de la Seine, & d'*encombrer* les chemins par de grands arbres qu'il fit abattre à travers des avenuës. Comme ils étoient prêts de le forcer dans ce poste, le Ciel émû par les prieres de la Reine Clotilde, excita une miraculeuse tempête, qui ne touchant point au camp de Clotaire, & foudroyant le leur, les étonna tellement, qu'ils lui envoyerent demander la paix & son amitié. 541.

(* La forêt de Bretonne prês de Vatteville.)

Theudis regnoit alors sur les Visigoths. Les François étant toûjours leurs ennemis mortels, Childebert & Clotaire passerent les Pyrenées, & ravagerent tout l'Arragon. La ville de Saragoce étant assiegée par Childebert, les habitans s'aviserent de faire une procession générale à l'entour de leurs murailles en habit de pénitens & de deüil, portans au lieu de banniere la tunique de saint Vincent Martyr leur Patron. Ce spectacle extraordinaire étonna Childebert, & le fléchit ; en sorte qu'il se contenta de quelques présens que l'Evêque lui fit, entre lesquels étoit la robe de saint Vincent. Il l'apporta à Paris, où il bâtit une * Eglise à l'honneur de ce Martyr, & y mit cette précieuse Relique. 543.

(* C'est aujourd'hui S. Germain des Prez.)

Les Auteurs Espagnols disent qu'au retour

retour les François furent battus au passage des montagnes, par un des Généraux Visigoths, qui s'appelloit Teudiscle ou Theodegisile : si cela est ainsi, il y a apparence qu'ils firent deux voyages consecutifs en Espagne.

548. *L'an 548. Theudis Roi des Visigoths fut tué dans son Palais, & ce Theudiscle élevé au Thrône : mais à deux ans de-là il fut traité de même ; & Agila mis en sa place.*

547. & 48. Tandis que les Imperiaux & les Ostrogoths étoient acharnez l'un contre l'autre, Theodebert qui étoit déja Maitre de la Rhetie, de la Vindelicie & de la Sueve, voulut faire son profit de cette guerre, & par ses Lieutenans (Hamingue étoit le principal) se rendit maître de la petite Italie, c'est-à-dire, de ce qu'on a nommé depuis Lombardie. Après cela les troupes de Justinian ayant eu quelque avantage sur les siennes, cet Empereur eut la vanité de mettre parmi ces titres celui de *Francique*, c'est-à-dire, vainqueur des François.

Theodebert ne le pouvant souffrir, vouloit traverser la Pannonie & la Mesie, & porter toutes ses forces en Thrace, pour lui faire voir que les François n'étoient point vaincus. Comme il se préparoit à cette expedition, un funeste accident lui ôta la vie. Un jour étant à la chasse (exercice fatal à plusieurs Princes) un Taureau sauvage poursuivi par ses veneurs, & qu'il attendoit l'épieu à la main, rompit une branche qui le frappa si rudement à la téte, que la fiévre lui prit, dont il mourut. C'étoit dans la quatorziéme de son régne, sur la fin de la 43. de son âge. Il avoit un fils nommé Theodouval, ou Theodebalde, & une fille nommée Bertoire. Theodebalde né de Deuterie, lui succeda en ses Etats ; Prince fort foible de corps, qui devint impotent & perclus depuis la ceinture en bas. Bertoaire garda sa virginité, & servit en grande dévotion à l'Eglise. 548.

[Gregoire de Tours louë Theodebert d'une grande bonté, d'une généreuse inclination à faire du bien, d'une singuliere liberalité envers les Eglises, ayant affranchi celles d'Auvergne du tribut qu'elles devoient au fisc. C'est une chose digne de memoire que ce qu'il fit à la priere de Desiré, Evêque de Verdun. Ce bon Evêque lui ayant remontré la pauvreté de cette ville-là, il préta une notable somme d'argent aux habitans pour l'employer au trafic ; & quelques années après, ayant sçû qu'ils l'avoient industrieusement fait valoir, & qu'ils en avoient tiré beaucoup de profit, il leur donna liberalement le principal & les intérests.]

Néanmoins comme il avoit été Prince de vastes entreprises, il avoit fort chargé ses Sujets d'impôts, même les François. Partenius en avoit été le principal auteur & le ministre ; c'étoit un homme horriblement gourmand, qui prenoit de l'aloës pour digerer les viandes dont il se gorgeoit, & qui lâchoit son ventre encore plus vilainement qu'il ne le remplissoit. Après la mort du Roi, les François s'étant émus contre lui, il pria deux Evêques de le conduire à Treves. Il n'y fut pas plus en sûreté qu'à Metz, le peuple le cherchant pour le tuer, & l'ayant tiré d'un coffre d'Eglise, où ces Prélats l'avoient caché, lui fit cent outrages, & après l'attacha contre un poteau, où il l'assomma à coups de pierre.

Vers le tems de la mort de Theodebert arriva aussi celle de la Reine Clotilde, qui finit saintement sa vie à Tours. Elle s'y étoit retirée pour prier Dieu sur le sépulchre de saint Martin, où étoient

alors les plus grandes dévotions des Gaulois & des François. Son corps fut apporté à Paris, & inhumé dans l'Eglise de saint Pierre & saint Paul qu'elle avoit bâtie, & où étoit celui de Clovis son époux.

CHILDEBERT *en Neustrie à Paris.*	CLOTAIRE *en Neustrie à Soissons.*

La Bourgogne à eux deux.

&

THEODEBALDE

âgé de quelques treize à quatorze ans, en Austrasie.

551. THEODEBALDE venu à l'âge de 17. ans, l'Empereur Justinian lui envoya des Ambassadeurs pour le solliciter d'abandonner la défense des Ostrogoths, & de faire ligue avec l'Empire. Il refusa absolument l'un & l'autre, & néanmoins il envoya les siens à Constantinople, pour traiter de quelques differends touchant les villes qu'il tenoit en Italie. Ils eurent toute satisfaction de Justinian : mais ils ne purent obtenir de lui, quelque instance qu'ils en pussent faire, à la priere des Evêques d'Italie, qu'il remît dans leurs Siéges, le Pape Vigile, & Datius Evêque de Milan, qu'il détenoit & traitoit fort mal.

552. & suiv. *Une guerre civile s'étant allumée parmi les Visigoths, entre le Roi Agila & Athanagilde revolté, ce dernier eut recours à l'assistance de l'Empereur Justinian, qui ne manqua pas de prendre une si belle occasion de rentrer dans l'Espagne. Le Patrice Liberius y ayant mené de bonnes troupes de sa part, s'empara de plusieurs villes; & il s'en alloit la conquerir toute, comme Belisaire avoit fait l'Afrique, si les Visigoths n'eussent tué Agila, & élû Athanagilde son neveu. Ce qui n'empêcha pourtant pas que les Romains par les alliances qu'ils firent dans le pays, & avec le secours qu'ils recevoient de tems en tems, ne s'y maintinssent près de 90. ans jusqu'au regne de Suintilla, qui les en chassa tout-à-fait. [Plusieurs de leurs Capitaines s'étoient fortifiez dans des* roques; *ils appelloient ainsi de hauts rochers escarpez, ou des cavernes inaccessibles, à cause de quoi on les nomma* Roccons.]

553. suiv. *Totila Roi des Ostrogoths, trop superbe des victoires qu'il avoit gagnées sur les Romains, fut à la fin défait & tué en bataille par l'Eunuque Narses, Lieutenant de l'Empereur Justinian. Teia son successeur eut le même malheur peu de tems après; & Narses reduisit sous les loix de l'Empire la plus grande partie de ce que cette nation possedoit. Ainsi fut* DESTRUIT LE ROYAUME DES OSTROGOTHS *en Italie, où il n'avoit subsisté que 58. ans.*

Les restes des Ostrogoths ayant imploré le secours des François, deux Seigneurs Allemands freres (on les nommoit Leutaires, ou Buccelin) par la permission plutôt que par l'ordre de Theodebalde, descendirent en Italie avec 75000. combattans, partie Allemands, partie François, & la ravagerent toute à droit & à gauche jusqu'à l'autre bout.

554. L'armée de Leutaire qui avoit percé jusqu'à la terre d'Ottrante, voulant rapporter son butin en lieu de sûreté, fut battuë auprès de Fano dans la Province Emilie; * & de-là s'étant retirée par des chemins fort difficiles dans la Venetie, * qui appartenoit pour lors à Theodebalde, il advint que comme elle pensoit s'y reposer dans une petite ville, les logemens étroits & mal-sains y causerent une contagion si furieuse, qu'elle la moissonna toute, sans qu'il en échapât seulement un soldat.

* Duchez de Parme, Plaisance, Modene & de Boulogne.

* Etat de Venise, Trente, & Mantouë.

555. Celle de Buccelin qui demeura dans la terre de Labour, étant déja fort affoiblie par de semblables fleaux, fut achevée par une victoire que Narses gagna sur lui près de Capouë, si grande, qu'il ne s'en sauva que cinq hommes. L'année d'après, le Duc Amingue autre General de Theodebalde, s'étant joint aux débris des Ostrogoths que le Comte Vidin avoit ramassez, eut le même sort que Buccelin; & il ne resta rien aux François en Italie, que les passages des Alpes.

Après de si sanglantes pertes, Theodebalde acheva sa languissante vie, étant dans le vingtiéme an de son âge, & dans le septiéme de son regne. Il n'avoit épousé qu'une femme, Valdetrade, ou Valdrade, fille de Wacon Roi des Lombards dont n'ayant aucuns enfans, sa succession retournoit à ses deux grands oncles. Mais Clotaire qui étoit le plus fort, parce qu'il avoit cinq fils, tous portant les armes, s'en empara aussi-tôt, & même de sa femme qu'il épousa. Pour le Royaume, Childebert qui n'avoit que des filles, n'osa lors en rien dire : mais pour la femme, les Evéques lui firent de si fortes remontrances sur cet inceste, qu'il la quitta & la maria à Garibald Duc de Baviere.

[Quoique Theodebalde fût fort infirme de corps, il ne laissoit pas d'avoir de la vivacité d'esprit, & de l'intelligence pour les affaires. Il le fit bien connoître un jour par un ingenieux appologue, à un homme qu'il croyoit s'être trop enrichi à manier les siennes. Un serpent, lui dit-il; s'étant un jour glissé dans une bouteille pleine de vin, s'en gorgea si fort, qu'étant devenu trop gros & trop enflé, il n'en pouvoit plus sortir. Le maître de la bouteille survenant là-dessus, lui va dire : revomi ce que tu as pris de trop, & tu en sortiras aussi aisément que tu y es entré.

CHILDEBERT &	CLOTAIRE
en Neustrie, à Paris.	*en Neustrie & Austrasie.*

La Bourgogne à eux deux.

Les Saxons qui étoient tributaires des François dès le tems de Thierry de Mets, ayant sçû sa mort, prirent occasion de se revolter conjointement avec les Turingiens. Clotaire y alla aussi-tôt, & les ayant battus près du Veser, saccagea tout le païs des uns & des autres. 555. & 556.

L'année suivante ils se revolterent encore : mais lorsqu'ils le virent sur leur frontiere, ils lui envoyerent des Députez crier misericorde, & se soumettre à toutes sortes de conditions. Les François n'y voulurent point entendre, & s'opiniâtrerent à les châtier; & parce qu'il refusoit de les mener au combat, ils déchirerent sa tente, & le forçerent de se mettre à leur tête. Aussi furent-ils vaincus avec un horrible carnage, & le Roi contraint d'offrir aux Saxons la paix qu'ils leur avoient refusée.

Son frere Childebert jaloux de ses prosperitez, les incita pour la troisiéme fois à reprendre les armes, & au même-tems poussa son fils Chramne, Prince violent & cruel, à se rebeller contre ses commandemens. Clotaire lui avoit donné le gouvernement d'Aquitaine, où il s'étoit conduit si tyranniquement, qu'il y en avoit de grandes plaintes contre lui. Il l'avoit donc mandé en Cour pour lui faire rendre compte de ses actions. Comme il eut refusé d'y venir, il envoya ses deux autres fils Charibert, & Gontrant en Aquitaine, pour le contraindre d'obéir; & cependant il marcha contre les Saxons. Il les atterra par plusieurs défaites, & leur imposa un tribut de cinq cens bœufs. 557.

Tandis qu'il étoit en Saxe, il courut un bruit qu'il y avoit été tué. Childe-
557. bert, à cette nouvelle, se jetta sur la Champagne, & la ravagea : les deux jeunes freres épouvantez sortirent de l'Aquitaine, & se retirerent en Bourgogne ; Chramne les y poursuivit, & delà s'en vint à Paris, où il s'obligea envers Childebert, par un détestable serment, de ne se reconcilier jamais avec son pere.

Childebert revenant de Champagne,
558. avoit été atteint d'une fâcheuse maladie qui l'ayant tenu quelque tems en langueur, ne finit que par la mort. Elle advint l'an 558. Il ne laissa point d'enfans, mais deux filles de sa femme Ultrogote. On en nommoit une Chrotberge, & l'autre Chrodesinde. Elles ne furent point mariées. S. Germain Evêque de Paris, l'enterra dans l'Eglise de S. Vincent, qu'il avoit bâtie. (*a*)

Entre ses vertus excelloient sa charité pour les pauvres, & son zele pour la Religion. La premiere lui fit rompre sa vaisselle d'or & d'argent pour faire des aumônes. L'autre se signala par quantité de saintes fondations, & par les soins de provigner la Foi, & d'en conserver la pureté. Car il fit un Edit pour démolir les Temples des Payens ; & le Pape Pelage étant soupçonné, quoiqu'à tort, des erreurs condamnées par le Concile de Chalcedoine, il lui envoya demander sa profession de Foi, afin de voir quelle étoit sa croyance, & s'il devoit demeurer dans sa communion.

Sa femme Ultrogothe lui survécut long-tems, & mena une sainte vie avec ses deux filles. Leur oncle Clotaire, soit en haine de leur pere, ou de peur qu'elles ne prétendissent à sa succession, les détint toutes trois en prison, ju'qu'à tant qu'il se fût entierement assuré du Royaume.

Voici donc le premier exemple de la Loi Salique en faveur des mâles pour la Couronne, [ou pour parler plus juste, de la Coûtume des François, fondée sur la Loi naturelle, qui exclud les filles de la Couronne.] Clotaire succeda à l'exclusion de ses nieces ; & il fut si heureux, qu'ayant hérité de ses trois freres ainez, qui avoient voulu le dépoüiller, il rejoignit en sa personne toutes leurs parts, & recueïllit ainsi la succession entiere du grand Clovis.

ULTROGOTE
FEMME DE
CHILDEBERT.
ROY. VI.

NOs anciens Historiens ayant eu souvent beaucoup plus d'égard à la beauté qu'à la noblesse de la race, nous ne sçaurions rien dire de l'extraction d'Ultrogote, si on en juge par sa vertueuse conduite, qui est toûjours la marque d'une naissance heureuse, non pas toutefois illustre & relevée. Elle sçût si bien retenir le cœur de son mary dans des affections legitimes, qu'il n'appella point d'autre femme qu'elle dans son lit ; licence trop ordinaire aux Princes de ce tems-là. Sa pieté merveilleuse parut dans le bon traitement qu'elle fit à tous les saints personnages de son Siecle, qu'elle appelloit ordinairement à

Nonchalence de nos premiers Historiens.

Ultrogote retient l'affection de son mary.

Honore les gens de bien.

(*a*) Les Moines Benedictins de l'Abbaïe de S. Germain des Prez, à Paris, célebrent encore pour lui un service solemnel chaque année le 23. de Decembre.

sa Cour, pour apprendre les exercices de devotion, & pour les faire enseigner aux autres. Saint Marcou, très-assûré du zele qu'elle avoit pour les gens de bien, la fut trouver & par son moyen obtint du Roi Childebert une possession dans le Côtentin, où il fonda un Monastere. Elle même rendit des soumissions extraordinaires à l'Evêque Leonor, natif de la Grande Bretagne, & se plut infiniment à la conversation de Saint Lubin, qu'elle fit pourvoir de l'Evêché de Chartres. Il ne faut pas oublier sur tout, comme par ses abstinences, ses veilles & ses prieres, jointes à la délivrance de plusieurs captifs qu'elle avoit rachetez, s'étant préparée à visiter le tombeau de Saint Martin de Tours, elle passa la nuit entiere dans son Eglise; & que le lendemain matin comme elle se fut approchée du sepulcre de ce grand Saint, avec une religieuse veneration, Dieu eut son zele & sa profonde humilité si agreables, qu'à l'heure même il redonna miraculeusement la vûë à trois aveugles. Après le décés du Roi son mari, le Roi Clotaire la fit arrêter, elle & ses deux filles, Chrosberge & Chrosinde, & les tint en prison quelque-tems; après lequel ayant été mises en liberté, elle continua avec plus de ferveur ses œuvres charitables & ses devotions, faisant marcher avec elle ses deux filles dans les voyes de la perfection Chrétienne, de sorte qu'elles renoncerent aux plaisirs du mariage. Elle dota de grands revenus l'Eglise de S. Vincent, que Childebert avoit bâtie à son retour d'Espagne, & la fit consacrer par saint Germain Evêque de Paris. Après son trepas, elle fut rejointe à son cher époux, & enterrée dans cette même Eglise, où elle avoit accoûtumé d'aller faire ses prieres.

Saint Marcou.

L'Evêque Leonor.

S. Lubin.

Effets miraculeux de la sainte vie d'Ultrogote.

Elle fit consacrer l'Eglise de S. Germain des Prez.

Son tombeau.




CLOTAIRE I.

CLOTAIRE I.

ROY VII.

Un Roi ne peut souffrir qu'on choque sa puissance,
Sur tout lorsqu'il s'agit d'un visible attentat ;
CLOTAIRE nous l'apprit , quand par sa violence
Il fit mourir son fils qui troubloit son Etat.
Malheureux ! quelque sens que les races futures
Puissent jamais donner à telles avantures.

PAPE.

JEAN III. 559. en Mars. S. 14. ans, 2. seulement sous ce Regne.

559. LE Prince Chramne destitué de la protection de Childebert, se reconcilia avec son pere ; mais peu après il s'en éloigna encore , & se retira en Bretagne auprès de Conobert , l'un des Princes de ce païs-là ; car il y en avoit plusieurs , & qui ne relevoient point des François. Son pere le poursuivit chaudement, & le combattit proche de la mer ; ce qui arriva au mois de Novembre. L'Histoire ne marque pas l'endroit précisement ; mais que les Bretons furent défaits , Conober tué dans la mêlée , & Chramne fait prisonnier. Le cruel pere ordonna aussitôt à ses gens de l'étendre sur un banc, & de le battre une heure durant, puis de le brûler avec sa femme & ses enfans; ce qu'ils exécuterent tout sur le champ , ayant mis le feu dans une chaumiere où ils les avoient enfermez.

Une si cruelle action lui causa un cruel repentir ; il essaya en vain d'appaiser ce cuisant remords par des dévo- 560.
tions , & par de grands dons qu'il fit aux Eglises. Comme il étoit revenu faire la chasse d'Automne dans la forêt de Cuise , il s'alluma une fiévre ardente dans ses entrailles , dont il mourut à Compiegne , justement 366. jours après
qu'il eut fait mourir cruellement son fils. 561.
Il étoit dans la soixante-uniéme de son âge , & sur la fin de la quarante-neuviéme de son régne.

Ses quatre autres fils conduisirent son corps avec grande pompe de Pretres psalmodians , dans la ville de Soissons, où ils le firent inhumer comme il l'a-

561. voit ordonné, dans l'Eglise & devant l'Autel de saint Medard. * [il avoit commencé de la bâtir en l'honneur de ce saint Evêque. Il avoit tant révéré sa vertu, qu'il avoit été le visiter au lit de la mort, & avoit porté son corps sur ses épaules au tombeau : & par son exemple incité les Evêques de le seconder en ce pieux devoir : car les hommes se flatent souvent de cette imagination, que Dieu leur imputera la sainteté d'autrui, s'ils la révérent par quelque acte exterieur, & s'ils recherchent les gens de bien, ausquels pourtant ils ne veulent ressembler que par des grimaces.]

* Vulgairement S. Mard.

Il avoit épousé quatre ou cinq femmes : entr'autres il tint deux sœurs à la fois, [Ingonde & Haregonde. Ingonde ayant un jour pris la liberté de le supplier qu'il lui fit la grace de donner à sa jeune sœur, un mari avec qui elle pût vivre honnêtement & commodement ; il la fit venir, & la trouvant à son gré, il dit qu'il ne pouvoit lui en donner de meilleur que lui-même, & qu'il la prenoit pour épouse : mari de deux sœurs, adultere de deux femmes.] De la premiere, il laissa trois fils vivans, Cherebert, Gontran, & Sigebert, qui régnerent ; & une fille nommée Clodosuinde, qui épousa Alboin Roi des Lombards. De Haregonde il eut Chilperic, qui régna aussi, & de Ghinsine ou Chinsene, le malheureux Chramne. Plusieurs Auteurs assez anciens lui donnent une fille nommée Blitilde, & la marient avec le Senateur Ansbert, qu'ils font ayeul paternel de saint Arnoul. [Quelques critiques modernes ont maintenu que la chronologie y repugne : si cela étoit, il faudroit plutôt travailler à la rectifier, qu'à nier absolument cette génealogie ; car il n'y a point d'apparence que tant d'Auteurs eussent voulu, ni eussent pû s'accorder ensemble pour controuver une fable sans aucune nécessité.] 561.

RADEGONDE
FEMME
DE CLOTAIRE I.

RADEGONDE fille de Bertier, l'un des quatre fils & successeurs du Roi de Turinge, étant demeurée au Roi Clotaire I. pour sa part du butin de ce Pays-là, il la reserva pour en faire son épouse, quoiqu'il en eut déja plusieurs autres. Mais parce qu'elle étoit encore jeune, & d'ailleurs nourrie dans la superstition payenne, il l'envoya au Château d'Athie en Vermandois, & commanda qu'on l'instruisit soigneusement dans les mystéres de notre Religion. Lorsqu'il fut bien informé qu'elle avoit ajouté la beauté de l'ame à celle du corps, il l'épousa en sixiémes nôces, quelque resistance qu'elle y pût apporter.

Sa naissance.

Son éducation.

Après qu'ils eurent été six ans ensemble, elle fit dessein de quitter la Cour & le monde, soit que Clotaire eût pris du dégoût pour elle, peut-être parce qu'elle le reprenoit, comme le doit une femme vertueuse, de ses scandaleuses & continuelles dissolutions ; soit qu'elle s'ennuyât d'être à un mari qui n'étoit point à elle. Ayant donc formé cette résolution, elle alla à Soissons trouver Medard Evêque de Noyon, par la main duquel elle se fit ordonner Diaconesse. Cela fait elle se retira en Touraine, où elle vécut renfermée dans une maison particuliere, jusqu'à ce qu'elle eût fait bâtir à Poitiers un Monastére de filles, sous

Se fait Chrétienne. Clotaire l'épouse, & depuis se separe d'avec elle.

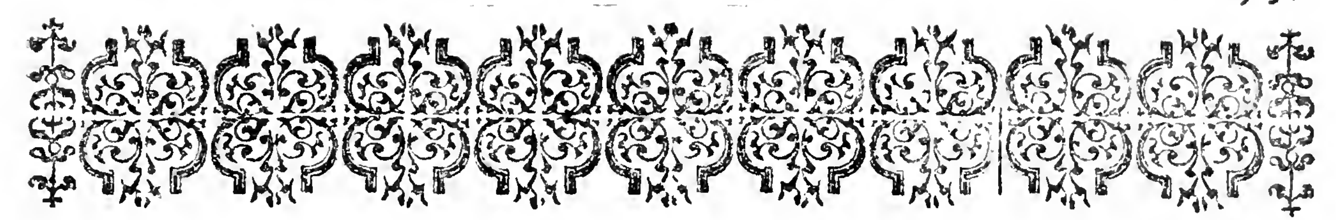
ſous la régle du Bienheureux Ceſarius, autrefois Evêque d'Arles. Ce fut là qu'elle paſſa le reſte de ſes jours. Si vous deſirez ſçavoir en quelle réputation elle vécut, voyez ſeulement chez Gregoire de Tours une lettre que les Evêques lui écrivirent. Mais il eſt encore bien plus important de marquer la profonde obéïſſance qu'elle portoit à ces Prélats, comme à ſes vrais ſupérieurs ; elle fit tous ſes efforts pour ſe ſoûmettre à la conduite de l'Evêque de Poitiers ; exemple qu'on ne ſçauroit aſſez mettre devant les yeux de pluſieurs Religieuſes de ce tems, qui évitent tant qu'elles peuvent la direction de leurs vrais Paſteurs : pour ſe faire, s'il faut ainſi dire, des Idoles, ou plûtôt des adorateurs, à leur fantaiſie. Je laiſſe à l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, à décrire toutes ſes vertus clauſtrales, & le nombre infini de miracles qu'elle a faits devant & après ſa mort. Pour moi, je n'en trouve point de plus grand que ſa très-ſainte vie, qu'elle acheva le 14. d'Aouſt, l'an 559. Le Clergé de Poitiers, ſuivant ſon teſtament, l'inhuma dans l'Egliſe qu'elle y avoit fait bâtir, & dédiée à la Sainte Vierge.

Grande ſoûmiſſion aux Evêques.

Sa mort.




CHEREBERT.



CHEREBERT, ROY VIII.

Cherebert, Aribert ; Caribert ; *c'est le même nom.*

Son Portrait est tiré de la Ville de Blaye, où il est enterré.

Dans les divisions que font tout à propos
Les Freres de ce Roi partageant leur Empire,
Lui seul demeure en paix; & goûtant le repos,
Fait connoître que c'est le seul bien qu'il desire.

CHEREBERT Roi de Paris, âgé de 40. ans.	GONTRAN d'Orléans & de Bourgogne, âgé de 36. ans.	SIGEBERT d'Austrasie, âgé de 25. à 30. ans.	CHILPERIC de Soissons, âgé de 20. à 25. ans.

PAPE.

Encore JEAN III. S. 10. ans sous ce Regne.

561. LE Royaume fut pour la seconde fois partagé en quatre pour les quatre fils de Clotaire; ce qui fut cause d'une infinité de guerres civiles, de meurtres, de trahisons, de pillages, & de toutes sortes de désolations.

Avant que leurs partages fussent faits, Chilperic le plus jeune de tous, s'étoit saisi des Tresors du pere qui étoient à Bresne, & ensuite de la ville de Paris; mais il en fut chassé incontinent par les trois autres. Cela fait, ils tirerent au sort leurs partages. Le Royaume de Paris échût à Cherebert; celui d'Orleans, & une bonne partie de celui de Bourgogne à Gontran, (il residoit à Châlons sur Saone;) celui 562. d'Austrasie à Sigebert, qui avoit son Siége à Metz, & celui de Soissons à Chilperic. Outre cela, chacun d'eux avoit une part dans l'Aquitaine, & une dans la Provence, comme avoient eu aussi les quatre fils de Clovis, afin que tous fussent obligez de les garder à forces communes.

Les Austrasiens avoient nommé à la Charge de Maire du Palais, un Seigneur nommé Chrodin, il refusa de 565. l'accepter, parce qu'il voyoit que tous les Grands du pays étant ses parens,

EMP. JUSTIN fils d'une sœur de Justinian,

en Novembre. R. 13. ans 9. mois. eussent crû pouvoir commettre impunement toutes sortes de violences sur les peuples, & qu'il n'auroit pas eu assez de sévérité pour les châtier. Il leur conseilla donc d'en élire un autre que lui. Et comme ils s'en furent rapportez à sa probité, il leur nomma Gogon qui étoit sa nourriture, & lui prenant le bras se le passa par dessus le col, en signe qu'il le reconnoissoit pour son superieur.

566. Les Avarois, peuple Hun, fuyant la tyrannie des Turcs, qui étoient aussi de la même Nation, avoient quitté leur Pays natal, & étoient venus au service de l'Empereur Justinian. Après sa mort ayant été rebuté par Justin, son successeur, ils chercherent leurs avantures ailleurs; & ayant percé jusqu'au milieu de la Germanie, ils ravagerent la Turinge, qui étoit des terres de Sigebert. Ce Roi sans avoir peur de ces Barbares qu'on faisoit si terribles, les attaqua près des rivages de l'Elbe; & les ayant mattez par un grand combat, les renvoya avec honte sur ceux du Danube dont ils étoient venus.

567. Pendant son absence Chilperic se jetta sur ses terres, désola toute la campagne de Reims, & se saisit de cette Ville, & de quelques autres.

Sigebert étant de retour le rembarra fortement, & prit son fils Theodebert prisonnier avec la ville de Soissons. Dans l'année même cette querelle fut terminée par une paix, suivie de la délivrance du jeune Prince. [Sigebert le renvoya avec quantité de beaux présens, & de tendres caresses: mais toutes ces honnêtetez ne gagnerent point l'esprit de Chilperic.

570. *En* 570. COMMENÇA LE ROYAUME DES LOMBARDS EN ITALIE, *leur Roi Alboin s'étant fait couronner à Milan cette année-là; après avoir conquis tout le pays depuis les Alpes jusqu'à la Toscane, à la reserve de l'exarchat de Ravenne, qui demeura encore à l'Empire. Le nom des Lombards venoit de ce qu'ils portoient la barbe longue, ou de ce qu'ils s'armoient de longs * bards; c'étoit une espece d'arme d'hast.* * De là vient le mot de Halbarde. *Leur premiere habitation fut sur les bords ulterieurs de l'Elbe, d'où étant sortis, & ayant changé souvent de demeure quatre cens ans durant, ils s'étoient enfin posez dans la Pannonie du tems de l'Empereur Justinian. Delà leur Roi Alboin, Prince fort belliqueux, en avoit amené quelques troupes en Italie au service des Romains du tems de l'Eunuque Narses. Or, ils avoient tellement pris goût à l'habitation d'un pays si riche & si délicieux, que ce grand Capitaine étant mort, ils y passerent tous l'an 568. avec leurs femmes & leurs enfans, sous la conduite du même Roy. Il y amena aussi trente mille Saxons qui le voulurent suivre, & les restes des Gepides, dont il avoit ruiné le Royaume en Pannonie.*

Le voisinage les mit bien-tôt aux mains avec les François, & causa une mortelle inimitié entr'eux. Comme ils 571. étoient fort avares, & énorgueillis de leurs victoires, ils ne se contentoient pas du butin de l'Italie; mais faisoient souvent des incursions dans la Rhetie & dans la Provence. Dans cette année quelques bandes sans chef, s'étoient jettées dans le païs de Valais; mais au lieu d'en remporter du butin, elles y laisserent la vie.

L'année suivante, ils descendirent plus forts dans le Royaume de Bourgogne; & d'abord défirent en une sanglante bataille l'armée que le Roi Gontran avoit envoyée contr'eux, & tuerent le Général. C'étoit Amat Patrice, ou Gouverneur de la Province d'Arles.

Mais comme ils voulurent y revenir une troisiéme fois, & qu'ils ravageoient le pays des environs d'Ambrun, le Patrice Mummole, successeur d'Amat, les enveloppa; & après leur avoir fermé les chemins par des abatis de grands arbres, donna si vertement sur ses brigans embarrassez de leur butin, qu'il les tua presque tous, ou les fit prisonniers.

572. Il n'est rien de si désordonné, qu'étoit la licence que les Rois des François se donnoient alors dans leurs mariages. Gontran, après avoir eu pour maîtresse une servante qu'il avoit ôtée à quelqu'un de sa Cour, épousa Marcatrude, fille du Duc Magnacaire: Il la repudia bien-tôt après pour prendre une de ses suivantes. Elle s'appelloit Austrigilde Bobile, qui lui procréa deux fils; mais ils moururent avant lui. Chilperic avoit repudié la Reine Audoüere, bien qu'il en eût trois fils, sçavoir, Merovée, Theodebert & Clovis, pour aimer Fredegonde, l'une de ses femmes de chambre. [On dit que ce qui donna prétexte à ce divorce, fut qu'Audoüere se laissa imprudemment persuader par Fredegonde de tenir elle-même sur les fonds de Baptême, une fille qui lui étoit née pendant l'absence de son mari; ce qui produisit une alliance spirituelle entre les deux conjoints, capable en ce tem-là, de dissoudre un mariage.] Cherebert chassa pareillement Ingoberge qu'il avoit épousée dès le vivant de Clotaire, & se conjoignit avec Meroflede, fille d'un ouvrier en laine; puis encore avec Marcovese sa sœur, quoiqu'elle eût le voile sacré; & après avec Theodegilde fille d'un pastre.

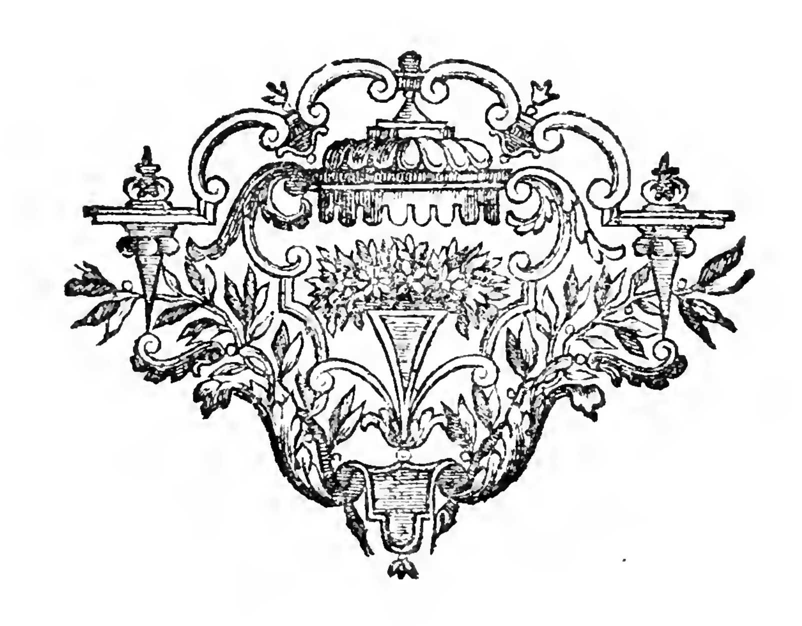
Le Roi Sigebert au contraire, desirant un mariage legitime & bien assorti, épousa Brunechilde ou Brunehaud fille d'Athanagilde Roi des Visigoths. Quelque tems après Chilperic suivit son exemple, & ayant quitté pour un peu de tems les amours de Fredegonde, rechercha aussi Galesuinte sœur de Brunehaud. Le pere la lui accorda, mais non sans beaucoup de repugnance, & sans l'avoir obligé, lui & les Seigneurs ses Sujets, à faire de grands sermens qu'il n'en auroit jamais d'autre, tandis qu'elle seroit en vie. 572.

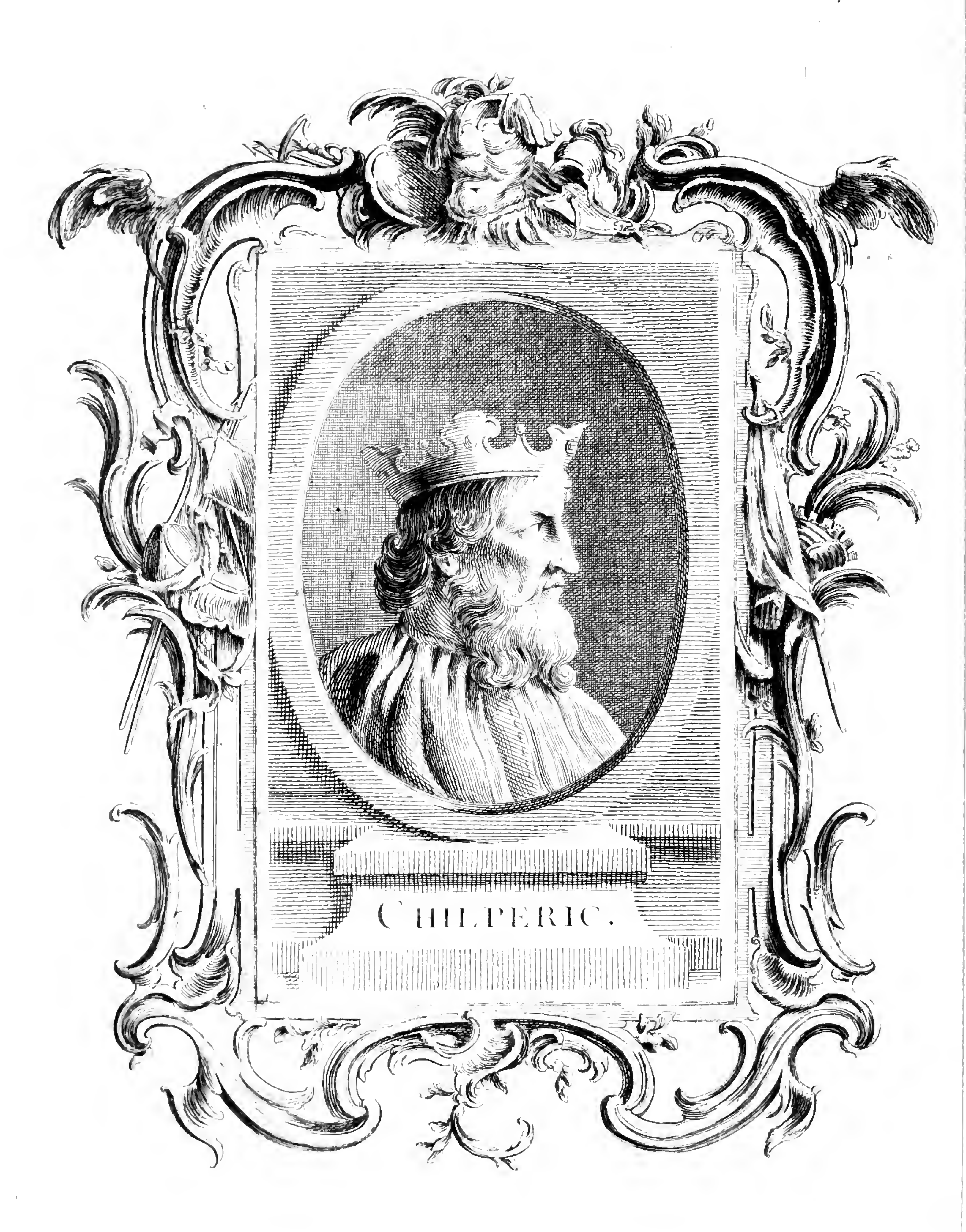
[Germain Evêque de Paris, animé du zéle des Saints, & du devoir d'un vrai Pasteur, ne put pas souffrir en Cherebert trois crimes extrémement scandaleux, l'inceste, l'adultere & le sacrilege. Il lui en fit hardiment des remontrances, & n'ayant pû toucher ce cœur endurci, il le retrancha de la Communion des Fidéles. Ce second moyen fit aussi peu d'effet que le premier; mais la mort mit ordre à ce scandale, bien-tôt après elle emporta Marcovese, & lui étant allé en Saintonge, comme il séjournoit au Château de Blaye sur la Garonne, fut saisi d'une maladie qui le mit au tombeau. On l'enterra au même lieu dans l'Eglise de saint Romain.

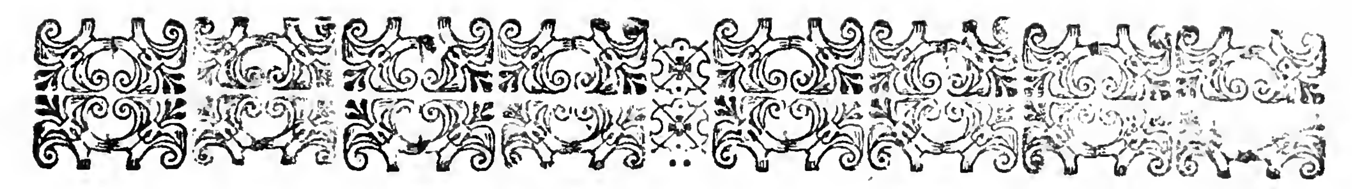
Son âge étoit environ de 49. ans, dont il en avoit regné neuf. Il n'eut que trois filles; Berte, de la Reine Ingoberge, & Berteflede, & Crodielde de quelques maîtresses. Ces deux dernieres furent voilées, mais fort mauvaises Religieuses. Berte fut mariée à Etelbert Roi de Cantorbie en Angleterre, qui étoit encore idolâtre, mais le plus puissant de tous les Rois Anglois. On la lui donna à condition qu'elle auroit libre exercice de la Religion Chrétienne; & pour cela elle emmena un Evêque avec elle. Ce fut une très-belle, & encore plus vertueuse Princesse, qui disposa l'esprit de son mari à embrasser le Christianisme, comme il fit l'an 597.

572. & qui insinua la civilité & la politesse parmi les Anglois, qui étoient encore fort barbares.

[Après la mort de Cherebert, Theodegilde, l'une de ses femmes, envoya offrir au Roi Gontran de lui apporter tous les tresors de son mari, s'il lui vouloit faire l'honneur de l'épouser. Il feignit d'accepter cette offre ; mais ayant pris la meilleure partie de ses richesses, il la relegua avec le reste dans un Monastere à Arles. D'où s'étant 572. voulu sauver quelque tems après avec l'aide d'un certain Goth, à qui elle promettoit de se donner pour femme avec ce qu'elle avoit pû reserver : l'Abbesse qui découvrit ce complot, la disciplina fort rudement, & lui fit passer le reste de ses jours dans une pénitence peu volontaire.]




CHILPERIC.



CHILPERIC,

ROY IX.

Son Portrait est tiré sur sa Sepulture qui est à Saint Germain des Prez.

Ce Roi bien que vaillant, ne put vaincre l'effort
Que fit sur son esprit une méchante Femme;
Elle noircit sa vie, elle causa sa mort,
Et ses lascivetez le rendirent infame.

GONTRAN *en Neustrie & Bourgogne, à Châlons.* | SIGEBERT *en Austrasie, à Mets.*

CHILPERIC *en Neustrie à Paris.*

PAPES.

Encore JEAN III. un an sous ce regne.
BENOÎT I. élû en Mai 573. S. 4. ans, 2. mois & demi.
PELAGIUS élû en Nov. 577. S. un peu plus de 12. ans, dont 7. sous ce regne.

570. LEs trois freres de Cherebert repartagerent aussi-tôt son Royaume entr'eux, & même la Ville de Paris. Dans le traité qu'ils confirmerent par serment sur la Chasse de quelques Martyrs, ils mirent cette condition, qu'aucun n'entreroit dans Paris sans le consentement des deux autres; & que celui qui l'entreprendroit, perdroit sa part, & de cette ville & du Royaume de Cherebert.

[Les premiers mois de ses noces Chilperic témoigna beaucoup de tendresse à son épouse Galesuinte, soit pour l'amour d'elle, soit pour l'amour des grandes richesses qu'elle lui avoit apportées. Mais comme le vice a bien plus d'attraits pour les ames débauchées qu'une affection honnête, ses sermens solemnels, ni la crainte du scandale, ne le purent empêcher de se rejoindre bientôt avec sa Fredegonde. Et cette passion detestable l'emporta si loin, qu'afin d'avoir la liberté de l'épou-

572. ser, il fit étrangler Galesuinte dans son lit. Ses freres même eurent horreur de ce crime, & en prirent un sujet specieux de lui faire la guerre, Sigebert plus fortement que les autres, y étant incité avec justice par sa femme Brunehaud. L'affaire fut poussée de telle sorte, qu'il fallut que Chilperic accordât à Brunehaud, pour reparation de ce meurtre, les païs de Bourdelois, Limosin, Quercy, Bearn & Bigorre, qu'il avoit donné à Galesuinte pour don nuptial, & dont il s'étoit ressaisi après sa mort : mais cette Reine ne se tint pas satisfaite d'une si legere satisfaction.]

La même année les Avarois rompirent le traité, & firent une seconde irruption dans la Turinge. Sigebert s'étant presenté pour les combattre, ces Barbares, à ce que l'Histoire conte, au lieu d'armes, se servirent d'enchantemens diaboliques; & sur le point de la mêlée, firent paroître des spectres affreux aux yeux des François. Peut-être qu'ils avoient des masques hideux, ou qu'ils se noircirent le visage. On en croira ce qu'on voudra. Mais il est constant qu'ils les épouventerent tellement, qu'ils les mirent en déroute, & les acculerent dans un détroit où ils les investirent de tous côtez. Sigebert dans cette extremité, se servit d'adresse : il distribua de l'argent à leurs Chefs, & leur fournit encore des rafraîchissemens, dont ils avoient grand besoin. En un mot, il les sçut si bien adoucir, qu'il les fit entrer dans un accommodement, par lequel les deux Rois jurerent de ne se faire jamais la guerre l'un à l'autre.]

573. Au partir de là, Sigebert porta ses armes contre son frere Gontran; il vouloit lui ôter la Ville d'Arles, & la joindre à celle d'Aix, d'Avignon, & de Marseille, qu'il tenoit en Provence. Firmin, Comte d'Auvergne, & Audover, deux de ses Chefs; s'en étant approchez avec des troupes, les Bourgeois se rendirent facilement à eux : mais ils les chasserent encore plus facilement. Car lorsque Celse, Patrice d'Arles, parut là avec des troupes de la part de Gontran, ils leur persuaderent de sortir pour le combattre, les assurant que vaincus ou vainqueurs, ils les recevroient dans leur Ville. Et néanmoins quand Celse les eut poussé, & qu'ils voulurent rentrer, ils leur fermerent les portes au nez. Ainsi leurs troupes furent toutes taillées en piéces, ou noyées dans le Rhône, & eux faits prisonniers. Sigebert ayant manqué son entreprise, s'accorda plus aisément avec Gontran.

L'an 574. Alboin Roi des Lombards, fut empoisonné par Rosemonde sa seconde femme, furieusement outrée de ce qu'il l'avoit contrainte en un festin de boire dans le crane de Cunimond, Roi des Gepides, son pere. Clephus lui avoit succedé : & peu après ayant été assassiné par un de ses gens mêmes, les Lombards ne voulurent plus de Rois, & commirent le gouvernement à trente Ducs, dont chacun possedoit une Ville. Trois des plus puissans entreprirent de conquerir, par droit de bienséance, cette partie de la Gaule qui est entre les Alpes & le Rhône, & y entrerent avec trois Corps d'armée. Mais le Patrice Mummole les battit heureusement en plusieurs rencontres, & les chassa tous trois. 574.

Dans la division du Royaume de Cherebert, la Touraine & le Poitou étoient échus à Sigebert; Chilperic brûloit 574. & suiv.

brûloit d'envie de s'en accommoder à quelque prix que ce fût. Cet injuste desir causa une cruelle guerre entr'eux, la désolation de plusieurs Provinces, & enfin la mort de Sigebert. Le Roi Gontran, leur aîné, faisoit tout son possible pour les retenir : & quand il ne le pouvoit pas, il se laissoit quelquefois aller au plus fort.

Après deux ou trois ruptures, & deux ou trois accommodemens, Chilperic, qui ne démordoit point de son dessein, attira Gontran à son parti, reprit les armes, & se jetta dans la Champagne, tandis que d'un autre côté son fils Theodebert entroit dans le Poitou. Sigebert l'ayant sçû, prit une forte resolution de le poursuivre jusqu'à la mort. Ayant donc assemblé tous ses peuples feroces d'au-delà du Rhin, il pénetra sans résistance jusques sur les bords de la Seine. Au méme-tems il envoya Gontran-Boson & Gondegisile en Poitou, pour en chasser Theodebert. Ce jeune Prince étant abandonné des siens, ne laissa pas de combattre bravement ; mais il fut pris, tué & dépoüillé par l'ordre de Gontran-Boson, qui depuis craignant la colere de Chilperic, se refugia dans S. Martin de Tours.

575. Avec la triste nouvelle de la mort de son fils, Chilperic reçût aussi celle que Gontran, soit par la crainte, ou par quelque autre motif, s'étoit accommodé avec Sigebert. Alors accablé de douleur & d'étonnement, il sortit de Roüen où il s'étoit retiré, & s'alla enfermer avec sa femme & ses enfans dans Tournay. Tout l'abandonnoit, tout se donnoit à Sigebert : Paris lui ouvrit les portes ; sa femme Brunchaud, animée par la vengeance, y vint aussi-tôt avec ses enfans pour y établir son throne, & pousser le ressentiment de son mary contre Chilperic jusqu'à l'extrémité. Pour cet effet, il détacha une partie de son armée qui l'assiegea dans Tournay : & lui avec l'autre corps se campa à Vitry, où il reçut les sermens des Seigneurs Neustriens, qui ayant abjuré son frere, le reconnurent pour leur Roi, & l'éleverent sur le pavois.

Il ne restoit à Chilperic que le courage déterminé de Fredegonde ; ce fut assez pour le sauver. Elle sçût si bien enchanter par ses caresses deux Bourgeois de Teroüienne, hommes robustes & brutaux, qu'ayant approché Sigebert sous pretexte de l'entretenir de quelque grande affaire, ils le poignarderent dans sa tente ; & ils furent aussi-tôt tuez par ses soldats, comme elle le souhaitoit.

Sigebert étoit à peu près dans la 44e. de son âge, & dans la fin de la 14e. de son regne ; Prince fort vaillant, chaste, pieux, liberal, mais trop dépendant de sa femme. Il avoit un fils âgé seulement de quatre ans & huit mois, nommé Childebert, & deux filles, Ingonde & Clodosuinde. La premiere fut mariée à Hermenigilde fils de Leuvigilde, Roi des Visigoths ; la seconde fiancée premierement à Autaris Roi des Lombards, puis à Recarede, frere aîné d'Hermenigilde, & n'épousa ni l'un ni l'autre.

On porta le corps de Sigebert à saint Medard de Soissons auprès de son pere, par l'ordre duquel il avoit achevé cette Eglise.

GONTRAN	CHILPERIC
Roi de Bourgogne, à Chaalons.	*Roi de Soissons & de Paris en Neustrie.*

CHILDEBERT II.
dit le Jeune, agé de 4. à 5. ans, en Austrasie.

575. LA mort de Sigebert fut suivie d'une subite & generale revolution. Les Austrasiens leverent le siege de Tournay; & ayant rejoint ceux qui étoient à Vitry, se retirerent en confusion, les Neustriens se remirent sous l'obéïssance de Chilperic; & Brunehaud se vit investie & gardée si étroitement dans Paris, où elle étoit avec ses enfans, qu'elle ne voyoit aucun jour de pouvoir s'évader. Toutefois l'adresse du Duc Gondebaud, le plus grand Seigneur d'Austrasie, trouva moyen de sauver le pupille Childebert, l'ayant descendu pardessus les murailles de la ville dans une corbeille, & donné à un homme fidele qui étant seul, le porta dans la ville de Mets.

Déja une partie des Austrasiens avoient fait leur composition avec Chilperic : mais les autres en plus grand nombre, voyant leur jeune Prince en sureté s'assemblerent selon la coûtume, & l'éleverent sur le Siége Royal le jour de Noël, & le mirent sous la protection de Gontran. Si bien que Chilperic perdit toute esperance d'envahir son Royaume : mais il s'empara de celui de Paris, & relegua Brunehaud à Roüen, & ses deux filles à Meaux.

Il avoit envoyé Merovée son fils aîné, qu'il avoit eu de la Reine Audoüere, pour se saisir du Poitou, qui étoit du Royaume de Childebert. Merovée au lieu d'executer ce dessein, s'en alla à Tours, & de là à Roüen, où il se laissa si fort surprendre aux charmes de Brunehaud, âgée pour lors de 28. ans qu'il l'épousa, quoiqu'elle fut sa tante, Pretextat Evêque de Roüen, parrein du jeune Prince faisant le mariage. Il faut bien croire qu'en ce tems-là le neveu & la tante ne faisoient pas scrupule de s'épouser. Le pere sçachant ce qui s'étoit passé, y courut; & ayant par des paroles trompeuses tiré les nouveaux époux d'une Eglise où ils s'étoient sauvez, il donna des gardes à Brunehaud, & amena son fils avec lui.

576. Cependant les Seigneurs Austrasiens qui étoient venus se donner à lui, retournerent auprès de Childebert. Godin entr'autres, qui pour rapporter avec soi quelque gage qui le fit bien recevoir, souleva les Champenois, & se rendit maître de Soissons, où peu s'en fallut qu'il ne surprit Fredegonde. Chilperic y alla en diligence, le vainquit & reprit la ville. Mais Fredegonde croyant que Godin n'avoit point fait une si hardie entreprise sans la participation de Merovée & de Brunehaud, obligea son mary de faire arrêter ce jeune Prince, & peu après de le forcer à se faire Prêtre, puis à le releguer dans le Monastere d'Anile, qui s'appelle aujourd'hui saint Calais, du nom de son premier Abbé.

Au même-tems les Austrasiens lui redemanderent leur Reine Brunehaud avec tant d'instance, qu'il fut obligé de la leur renvoyer [aussi-bien étoit-ce une piece de dangereuse garde, & qui pouvoit plus lui faire de mal étant près que loin.] Il ne laissa pas néanmoins d'envahir encore les terres de

577. Childebert. Son fils Clovis prit la ville de Saintes ; mais Didier l'un de ses Ducs, allant pour assiéger celle de Limoges, eut en tête le Patrice Mummole, que Gontran y envoyoit pour défendre le bien de son pupille. Le combat fut si opiniâtre, qu'il y demeura trente mille hommes de part & d'autre, dont les trois parts du côté de Didier, qui s'en sauva lui-même avec peine.

Vers le même-tems, Merovée s'échappa du Monastére, & se refugia dans l'Eglise de saint Martin de Tours, y étant attiré par Gontran-Boson, & poussé par Gailen son plus intime confident, qui l'étoit venu trouver pour cela. Ce Gontran-Boson s'étoit sauvé dans cet asile, comme nous avons dit ; & la marâtre Fredegonde le favorisoit pour le même sujet que le Roi Chilperic le vouloit faire mourir, & entretenoit un secret commerce avec lui, afin qu'il fit périr Merovée, comme il avoit fait périr son frere Theodebert.

Le jeune Prince ayant appris que Fredegonde cherchoit toutes sortes de moyens pour lui ôter la vie, ne se trouva pas là en sureté. Il se laissa persuader d'en sortir par ce Boson, dont il ignoroit les trahisons. Il pensoit aller trouver Brunehaud ; mais les Austrasiens sçachant qu'il venoit accompagné de ce perfide, le prierent de ne point entrer dans leur Royaume. Il demeura donc quelque tems caché & vagabond dans la Champagne. Après quoi ce Boson & Gilles Archevêque de Reims, sous prétexte de lui livrer la ville de Teroüenne, le firent tomber dans des embuches. Ces traîtres l'ayant enveloppé & pris dans un village, en donnerent promptement avis à Chilperic, il y alla en toute diligence ; mais il trouva que son malheureux fils étoit mort. Il avoit été poignardé par l'ordre de Fredegonde ; & néanmoins elle fit croire au miserable pere que ce jeune Prince étant troublé de l'apprehension des tourmens, avoit emprunté la main de Gailen son favori pour se tuer. 577.

[Chilperic peu auparavant avoit fait faire le procès à Pretextat son parrein, par les Evêques assemblez dans l'Eglise de sainte Genevieve de Paris. Il lui ôta premierement les hardes précieuses que Brunehaud & Merovée lui avoient données en garde, & après remit l'affaire aux Evêques pour en juger. Il se trouva en personne à l'assemblée, & l'accusa (car il se piquoit d'être éloquent) d'avoir brassé ce mariage sans sa permission, & contre les saints Canons ; d'avoir conjuré sa mort, & d'avoir fait des présens au peuple pour corrompre sa fidélité. Les Prélats, les uns de crainte, les autres par flaterie, en haussoient les épaules, & demeuroient muets. Quand il se fut retiré, Aëtius Archidiacre de Paris, eut l'assurance de les aller trouver dans la Sacristie où ils étoient, & par sa généreuse exhortation leur donna le courage de travailler au salut de leur confrere, & Gregoire Archevêque de Tours les confirma dans cette resolution.

Ainsi les affaires de Pretextat alloient assez bien, s'il ne se fût pas laissé abuser par deux faux freres qui le firent donner dans le piege. Ces deux Emissaires l'instruisirent à en confesser plus qu'on n'en desiroit sçavoir. Alors Chilperic se jettant aux pieds des Evêques, leur demanda justice. Il n'étoit pas en leur pouvoir d'absoudre un homme qui se condamnoit par sa propre bouche ; ils le déclarerent donc convaincu des crimes qu'on lui imposoit, & le releguerent dans une Isle du Costentin.] Il lui resta

néanmoins quelque espoir de retour,
577. parce qu'il prétendoit n'avoir pas été dégradé, quoiqu'on eût mis Melantius en son Siége.

La mort ayant ravi les deux fils que Gontran avoit d'Austrigilde sa seconde femme, quoiqu'il ne fut pas hors d'âge d'en procréer d'autres, n'ayant au plus que cinquante ans, il pria les Austrasiens de lui amener son neveu Childebert, & l'adopta en le mettant sur son Siége Royal. Ces deux Princes étant ainsi alliez, envoyerent demander leur part du Royaume de Paris à Chilperic, & lui déclarerent la guerre. Chilperic qui connoissoit la mollesse & l'esprit variable de Gontran, & méprisoit la jeunesse de Childebert, ne fit que se mocquer de ce défi, se divertissant à bâtir des Cirques à Paris & à Soissons, où il eût donné au peuple des courses de chariots, s'il eut trouvé des chartons qui eussent eu assez d'adresse pour les conduire.

Les Bretons vers l'an 441. s'étoient emparez de Vannes ; depuis, Clovis leur avoit ôté cette ville, & conquis aussi celle de Nantes & de Rennes, qui alors étoient encore gouvernées par des Capitaines Romains. Cette année 578. Waroc ou Guerec Comte Breton, osa
578. bien se resaisir de Vannes, qui étoit du Royaume de Chilperic, & meme de venir en armes au devant des François qui s'étoient campez sur le bord de la Vilaine. Ils avoient quelques bandes de Saxons ou Sesnes * Bessins dans leur armée ; une nuit il passa la riviere, & enleva leur quartier. Mais trois jours après se trouvant trop foible contre une si grande puissance, il demanda la paix, jura fidélité à Chilperic, & rendit la ville de Vannes, à condition qu'il en demeureroit Gouverneur. Peu après il s'en resaisit tout-à-fait, & tant qu'il vécut, il donna bien de la peine aux François.

* Habituez dans l'Evêché de Bayeux.

Chilperic & sa méchante femme Fredegonde accabloient les peuples d'im- 579.
pôts, ils avoient mis une amphore de vin * sur chaque demi arpent de vigne, plusieurs autres charges sur les autres natures de biens, & des tributs sur les restes de tous les Serfs, & après sur tous les hommes libres, ensorte que leurs Sujets s'enfuyoient de leur Royaume, comme d'un lieu de torture, & s'en alloient peupler ceux de Gontran & de Childebert. Plus sages en cela que ceux du Limousin, lesquels s'étant revoltez contre un Referendaire qui alloit établir des droits en ce pays-là, & ayant brûlé ses registres, demeurerent exposez à la rigueur & à l'avarice sanguinaire d'un Intendant, que Chilperic y envoya pour châtier leur sedition.

EMP. TIBERE choisi p[ar] Justin e[n] Août. R[egne] ans.

* La 7. o[u] 8. partie d'un muid.

Cette année-là Samson, le fils aîné
de Fredegonde mourut. La suivante, 580.
Chilperic fut tourmenté d'une longue fiévre. Comme il en relevoit, deux autres fils qu'il avoit de cette femme, furent atteints d'une dyssenterie qui affligeoit pour lors toute la France, & attaquoit particulierement les enfans. Fredegonde crut que la maladie des siens venoit du Ciel, qui vangeoit ainsi les souffrances des peuples opprimez ; en étant frappée au cœur, elle fit tant par ses remontrances & par son exemple envers son mari, qu'il jetta au feu tous les rolles de ces impôts, & rappella ceux qui avoient ordre de les lever.

Mais cette pénitence forcée ne sauva pas la vie à ses deux fils ; aussi ces châtimens du Ciel ne firent que la rendre encore plus méchante, l'endurcissement de cœur étant le plus horrible châtiment que Dieu envoye aux grands cri-

580. minels. Elle étoit outrée de douleur d'avoir perdu tous ses enfans, & de jalousie qu'il en restât encore un à son mari, de la Reine Audoüere : il se nommoit Clovis. Ce jeune Prince se voyant heritier nécessaire de la Couronne, & que son pere l'avoit rappellé auprès de lui à Chelles, où il faisoit pour lors son séjour, lâcha imprudemment quelques paroles de ressentiment & de menaces. Elle connut par là ce qu'elle en devoit attendre s'il venoit à regner, & resolut de le prévenir avant qu'il se rendît plus puissant. Elle l'accusa donc auprès du pere d'avoir empoisonné ses deux fils. [Cette trame fut ourdie de la sorte. Il vint un homme la trouver qui lui découvrit, comme un grand secret, que la mort de ses fils avoit été causée par les malefices de la fille d'une de ses suivantes, dont Clovis étoit amoureux. La mere & la fille étant apprehendées, confesserent dans les tourmens tout ce qu'on leur voulut suggerer. Sur ces dispositions forcées, Chilperic mande son fils, & l'abandonne à la marâtre, comme s'il eût été convaincu. Le malheureux innocent fut dépoüillé de ses riches habits, revétu de haillons, & mis dans une obscure prison. Interrogé, il dénia tout très-constamment : mais son innocence ne servit qu'à hâter sa perte ; la marâtre le fit transferer dans une autre prison à Noisy sur Marne. Là il se trouva blessé d'un coup de couteau dont il mourut, & son corps fut ensuite jetté dans la riviere de Marne. La vengeance de Fredegonde s'étendit aussi sur la malheureuse Audoüere, & sur Basine sa fille.] Elle fit étrangler la premiere, quoiqu'elle eut le voile sacré, & renfermer sa fille dans le Monastére de Poitiers : mais ce ne fut qu'après que ses satellites l'eurent deshonorée. Un pécheur ayant trouvé le corps du jeune Prince, & reconnu à sa longue cheve- 581.
lure qui il étoit, l'inhuma sous un tombeau de gazon, d'où le Roi Gontran le transfera depuis dans l'Eglise de saint Vincent lez Paris. Au reste, Gontran ne fut pas moins foible ni moins injuste que Chilperic. Sa femme Austrigilde ayant eu en mourant le méme desir qu'eut le cruel Herode, que ses obseques ne fussent pas sans deüil & sans larmes, pria son mari, qu'aussi-tôt qu'elle seroit trepassée il fit égorger ses Medecins, parce qu'ils l'avoient maltraitée ; il exécuta fort ponctuellement cette derniere volonté.]

Deux ans auparavant, Chilperic avoit envoyé des Ambassadeurs à l'Empereur Tibere, pour le feliciter, comme je croi, de sa promotion à l'Empire, & pour noüer quelque ligue avec lui contre les Lombards. Cette année ils lui rapporterent toute satisfaction, & de très-riches presens, entr'autres des Médaillons d'or du poids d'une livre, [sur lesquels se voyoit l'effigie de cet Empereur sur un char de triomphe, avec cette inscription ; *Gloria Romanorum.*]

Le Royaume d'Austrasie, & la personne de Childebert étant sous le gouvernement de la Reine Brunehaud, les Seigneurs du païs méprisoient les commandemens d'une femme, & vivoient avec une extrême licence. Ceux qui lui faisoient le plus de peine, étoient Ranchin, Gontran-Boson, Ursion, Bertefroy, & Gilles Archevéque de Reims, qui se liguoient entr'eux, & opprimoient qui il leur plaisoit. Loup Duc de Champagne, Seigneur aussi sage que juste, & fidéle serviteur de son Prince leur étoit insupportable pour ses bonnes qualitez ; ils prirent tous les armes pour l'accabler, & il assembla

581. ses amis pour se défendre. La Reine eut toutes les peines du monde d'empecher qu'ils n'en vinssent aux mains, jusqu'à souffrir d'outrageuses paroles d'Ursion: mais elle ne sçut si bien le mettre à couvert de leur furie, qu'il ne fût obligé de quitter le Royaume, & de se retirer auprès de Gontran.

Le plus dangereux de ces factieux étoit l'Archeveque de Reims. Comme il s'étoit secrettement attaché à Chilperic, dont il lui avoit donné des preuves, lui ayant autrefois livré traitreusement la ville de Reims, & attiré Merovée dans le piege, comme nous l'avons dit: il fit si puissamment agir sa faction que les Seigneurs Austrasiens, au préjudice de l'alliance que leur Roi avoit avec son oncle Gontran, l'obligerent à se liguer avec Chilperic contre lui. Le leur étoit, que Chilperic n'ayant pour lors point de fils, lui promettoit sa succession.

Cette ligue faite, Childebert envoya redemander la moitié de Marseille à son oncle Gontran, qui bien loin de la vouloir restituer, se rendit encore maître de l'autre, par la trahison de Dynamius, Gouverneur de la Provence pour Childebert. Après ce coup, Dynamius se donna à Gontran, comme en revanche le Patrice Mummole, poussé par quelques intrigues de Cour (toûjours funestes aux grands Capitaines) quitta Gontran pour passer du côté de Childebert, & se fortifia dans la ville d'Avignon, que ce Roi sans doute lui mit entre les mains pour sa sûreté, & pour courir de-là su les terres de ses ennemis.

L'affaire de Marseille causa une rupture entiere entre l'oncle & le neveu: Chilperic qui la desiroit, attaqua aussitôt les terres de Gontran, & le Duc Didier par son ordre, envahit le Perigord & l'Agenois, sans beaucoup de resistance. 581. ou 582

Un autre de ses Ducs nommé Bladaste, ne fut pas si heureux contre les Gascons. Car ayant entrepris de les aller chercher jusques dans leur païs, pour les châtier des irruptions qu'ils faisoient à toute heure dans la troisiéme Aquitaine, il y fut enveloppé, & ses troupes taillées en pieces. Les Gascons habitoient pour lors sur les confins de la Cantabrie, * entre les terres des Visigoths & des François, & par leurs courses frequentes se rendoient formidables aux uns & aux autres, enlevant tout ce qu'ils rencontroient, & après se relançant dans leurs montagnes.

* Biscaye & Navarre.

[L'histoire marque divers prodiges en l'année 582. de frequents & épouvantables tonneres; des fleurs sur les arbres au mois de Janvier; une comete fort étincelante avec une grande chevelure, & un rayon qui en sortoit comme une épaisse fumée: une pluye de sang qui tomba aux environs de Paris, & qui tacha les vêtemens; l'eau d'un étang dans une Isle proche de Vannes, convertie en sang de la hauteur d'une brasse plusieurs jours durant, & sur ses bords une incroyable multitude d'oiseaux & de chiens qui s'en soûloient, comme d'une chose nourrissante; diverses maladies contagieuses accompagnées de tumeurs & de pustules malignes.

L'année suivante en Novembre, la vigne poussa de nouveaux bourgeons & des grappes formées; & les vaisselles dans les maisons se trouverent maquées de je ne sçai quels caracteres qu'il étoit impossible d'effacer. Je ne rapporte point ces prodiges pour causer une vaine admiration au Lecteur; mais pour lui donner sujet de philosopher, & d'en rechercher les causes naturelles] 583.

Il n'y avoit que Chilperic qui fit

583. guerre ouverte au Roi Gontran : mais le Patrice Mummole avec le support secret des Seigneurs d'Austrasie, lui ourdissoit une dangereuse trame. Un certain Gondebaud qui se disoit fils du Roi Clotaire, & il le pouvoit bien être, vû la grande multitude de femmes que ce Roi avoit euës; ayant envain essayé de se faire reconnoître par les Rois ses freres prétendus, & ne l'ayant pû obtenir, s'étoit retiré à Constantinople auprès de l'Empereur Tibere. Il arriva que Gontran-Boson fit un voyage en ce pays-là, on ne dit point à quel dessein; & il lui persuada si bien que les François le souhaitoient, & que Gontran & Chilperic n'ayant point d'enfans, il recuëilleroit facilement cette grande succession, qu'il se resolut à revenir en France. Tibere dans la vûë de ce qu'il pouvoit être un jour, l'assista de grandes sommes d'argent : il aborda au port de Marseille, il y fut reçû par l'Evêque, & ensuite regalé dans Avignon par Mummole. Mais le même Gontran-Boson qui l'avoit fait revenir, s'étant mis à persecuter l'Evêque & ceux qui le favorisoient, il se retira sagement dans une Isle à l'embouchure du Rhône ; & alors le traître se saisit de tout son argent, & prit commission du Roi Gontran pour assiéger Mummole dans Avignon. Childebert l'ayant sçu, y envoya un de ses Ducs qui rompit cette entreprise, non pas pour favoriser Gondebaud, mais pour conserver sa ville.

EMP. MAURICE gendre de Tibere, en Aoust, R. piès de 20. ans.

Les Provinces souffroient horriblement de la cruelle discorde des Rois ; les troupes qui marchoient de tous côtez, ravageoient, bruloient & tuoient tout. Il n'y avoit plus de discipline, mais une si furieuse licence, que les gens de guerre se ruoient aussi-tôt sur leurs Chefs, quand ils les vouloient retenir, que sur le simple peuple.

583. *A ces cruelles désolations, le Ciel ajoûta une cruelle maladie epidemique, qui courut par toute la France, mais plus furieusement à Paris & aux environs. On la nommoit la peste en l'aine,* * *parce qu'elle paroissoit en ces parties-là. Elle brûloit ceux qui en étoient atteints, avec d'étranges douleurs, & faisoit escarre en peu de tems comme un cautere. La plûpart en mouroient avec des cris & des hurlemens effroyables : & on n'y trouvoit point de remede que dans les Eglises & principalement à celle de Notre-Dame.*

* *Lues Inguinaria.*

Chilperic avoit assiégé Melun, & commandé à trois de ses Ducs d'attaquer Bourges. Les Berruyers sortirent à l'encontre, & leur donnerent bataille, qui fut fort sanglante pour les uns & les autres. Gontran marchant en personne pour combattre Chilperic, trouva un gros de ses troupes qui s'étoit écarté pour piller, il le chargea & le tailla en pieces. Chilperic fort refroidi par cet échec, fit jetter des propositions d'accommodement, & Gontran qui avoit l'esprit doux & paisible, les reçut avec joye. Chilperic se promettoit qu'après cela il se joindroit à lui pour opprimer Childebert, dans le Royaume duquel il avoit de grandes intelligences par le moyen de Gilles Archevêque de Reims : mais malgré toutes les intrigues de ce factieux, Gontran & Childebert se reconcilierent. L'oncle rendit au neveu cette moitié de la ville de Marseille qui faisoit leur querelle ; & ils se liguerent ensemble, pour recouvrer à frais communs les villes du Royaume de Cherebert, que Chilperic avoit envahies.

Sur le point que Childebert se preparoit pour attaquer Chilperic, l'Empereur Maurice le divertit ailleurs. Il l'obligea, moyennant 50000. écus d'or comptant, de porter ses armes en Italie

contre les Lombards, qui tenoient la ville de Rome investie. Le jeune Prince, quoiqu'âgé seulement de 14. ans, y alla en personne. Leur Roi Autaris n'opposa point la force à la force, mais retirant ses troupes dans les places, laissa écouler le torrent : & ensuite afin de le détourner pour toujours, il soumit son
584. Royaume aux François, & se rendit leur tributaire.

Il est bon de sçavoir que l'an 584. les Lombards voyant que l'Empereur Maurice vouloit faire de grands efforts pour les exterminer d'Italie, jugerent meilleur pour leur conservation, de remettre leur Etat en Royauté, & élurent Autaris fils de Clephus. Que néanmoins leurs trente-six Ducs * garderent en propre & à titre hereditaire, les villes qu'ils tenoient : mais que pour cela ils demeurerent obligez envers lui à certains devoirs, particulierement de lui obéir, & de le suivre en guerre. C'est là peut-etre la vraye origine des Fiefs que les curieux cherchent avec tant de soin. Au moins, dit-on qu'ils ont été établis par la Coutume des Lombards.

* Voyez ci-dessus fol. 344.

584. Après plusieurs guerres, la mesure de Chilperic étant comblée, Dieu permit qu'il fut assassiné dans la Cour de son Palais de Chelles en Brie, comme il pensoit joüir de quelque repos. Ce qui arriva vers la fin de Septembre. Un soir à la brune, comme il descendoit de cheval, au retour de la chasse, étant peu accompagné, un meurtrier le frappa de deux coups de couteau, l'un sous l'aisselle, & l'autre dans le ventre. Un Auteur attribuë ce malheureux coup à Brunehaud : mais les autres en accusent sa femme Fredegonde qui fut obligée, disent-ils, de le prevenir, parce qu'il avoit découvert son adultere avec un Seigneur nommé Landry.

[Il mourut âgé de quelques quarante-cinq ans. L'Histoire nous dépeint ce Roi presomptueux, dissolu, inhumain, malin au dernier point, fort rude à ses peuples, & noirci de toutes sortes de vices, en sorte que Gregoire de Tours un peu trop animé contre lui, l'appelle le Neron & l'Herode de son siecle ; mais au reste, il fut patient, ingenieux, adroit, magnifique, & instruit dans les belles lettres.] 584.

[On a trouvé de nos jours (c'étoit l'an 1643.) deux tombeaux côte à côte l'un de l'autre, enfoüis à l'entrée de l'Eglise de S. Germain des Prez ; le nom de Chilperic qui étoit écrit sur l'un des deux, a fait conjecturer que c'étoit le sien & celui de sa Femme. Quoiqu'il en soit, cet autre tombeau dans la même Eglise, sur lequel on voit sa Statuë, est un Cénotaphe, qui a été posé là de ces derniers siécles.]

De tant de fils qu'il avoit eus de divers lits ; il n'en restoit qu'un qui n'étoit âgé que de quatre mois, auquel on avoit imposé le nom de Clotaire, quoiqu'il ne fut pas encore baptisé. Il le faisoit nourrir au bourg de Vitry près de Tournay, de peur qu'on ne lui ôta cet unique appuy de sa Couronne par poison ou par malefices, comme il croyoit qu'on lui avoit ôté les autres.

Il avoit aussi de Fredegonde une fille (elle s'appelloit Rigunte) qui étoit alors en chemin pour aller en Espagne trouver le Roi Ricarede, fils aîné de Leuvigilde, à qui on l'avoit fiancée. Comme elle étoit à Toulouse, la nouvelle vint de la mort de son pere : Didier Duc de ce pays-là, pilla tout son équipage ; de sorte qu'elle ne passa pas plus outre ; mais revint auprès de sa mere, à qui elle donna bien de la peine, parce qu'elle lui ressembloit.

FREDEGONDE,

FREDEGONDE,

FEMME DE CHILPERIC.

Sa naissance.

APRE's trois saintes, voici une furie, Fredegonde, qui montre qu'il n'est rien de si pernicieux qu'une belle femme, quand elle est méchante. On dit qu'elle étoit native d'Avaucourt en Picardie, & de fort bas lieu : mais d'un cœur si haut, qu'étant une des suivantes de la Reine Audouere femme de Chilperic, elle osa bien aspirer à la couche Royale. Les attraits de son visage; mais bien plus les artifices de son esprit charmerent si fort ce Roi, qu'il l'admit dans ses embrassemens, & puis l'épousa, ayant repudié Audouere. Je n'ai garde de redire encore une fois toutes ses horribles méchancetez : comme elle ne se contenta pas de chasser Galsuinte de la couche Royale, mais encore la fit étrangler pour s'emparer des tresors qu'elle avoit apportez d'Espagne : comme elle ôta du monde tous les enfans d'Audouëre, les uns par poison, les autres par de cruels supplices; comme enfin elle la fit mourir elle-même, & déflorer sa fille par ses valets : combien elle extermina de Seigneurs sur un simple soupçon : comme elle fit assassiner Pretextat Archevêque de Roüen : les oppressions extrêmes qu'elle faisoit souffrir aux peuples; cette perpetuelle émulation de toutes sortes de sceleratesses, de meurtres & d'empoisonnemens, qui fut entre elle & Brunehaud. Je ne parle point de ses adulteres ; ce fut par-là qu'elle se fit craindre, & son mari ne devoit pas attendre de fidélité d'une femme qu'il avoit épousée pour son crime.

Ses méchantes actions.

Ses bonnes qualitez.

Elle ne laissoit pas toutefois d'avoir des qualitez remarquables qui éclatoient parmi ses malices. Car sans parler de sa beauté ni de son adresse, on ne peut lui ôter la loüange d'avoir eu une forte assiete d'esprit, contre les plus rudes violences de la fortune. Quel homme n'eût pas perdu courage à Tournay, où elle se vit assiegée avec son mari par Sigebert, qui avoit juré la perte de tous les deux ? Une autre qu'elle eût quitté le Gouvernement après la mort de Chilperic, se voyant exposée universellement à la haine des siens, & à l'envie des Etrangers. Mais au lieu de s'enfuir, elle s'avança hardiment, & n'ayant presque pour tout secours que son courage, elle fut plus rusée que Brunehaud, & plus forte que Childebert. Enfin après un long régne elle mourut victorieuse, & presque sexagenaire ; on voit son tombeau à S. Germain des Prez.




CLOTAIRE II.

CLOTAIRE II.

ROY X.

Son Portrait est tiré du Cabinet du Roi.

CLOTAIRE après la mort d'un Pere malheureux,
Hérita de son Sceptre, & non de ses vices;
Il fut juste, il fut bon, aimable & genéreux;
Et des seules vertus fit toutes ses délices.

Oncle.
GONTRAN *en Bourgogne & partie de Neustrie.*

Cousins Germains.
CHILDEBERT *en Austrasie.* | CLOTAIRE II. *âgé de quatre à cinq mois, en Neustrie*

PAPES.

Encore PELAGE II. qui tint Siége 5. ans durant ce regne.

S. GREGOIRE I. dit le Grand, élû en Sept. 590 S. 13. ans 6. mois.

SABINIEN, en Sept. 604. S. 3. mois 19. jours.

BONIFACE III. élû en 605. S. 9. mois.

BONIFACE IV. élû en Sept. 606. S. 7. ans 8. mois.

DEUSDEDIT, élû en 614. S. 3. ans.

BONIFACE V. élû en 617. S. 7. ans 10. mois.

HONORE' I. élû le 13. Mai 626. S. 12. ans 5. mois, dont 6. ans sous ce regne.

584. LE souvenir du crime, & les approches de Childebert, qui étoit pour lors à Meaux, épouventerent si fort Fredegonde, que laissant une partie de son tresor à Chelles, elle se sauva à Paris, & se mit en asile dans l'Eglise de Notre-Dame, sous la protection de l'Evêque Ragnemode.

Gontran ayant appris la mort de son frere, y vint aussi-tôt en grande compagnie. Childebert son neveu, s'étoit aussi avancé pour y entrer; mais voyant la place occupée, il se retira à Meaux, & lui envoya des Ambassadeurs demander part au Royaume de Paris; puis encore d'autres le prier qu'il lui livrât

584. Fredegonde pour la punir du meurtre de son mari, & de ses cousins Merovée & Clovis. Il répondit aux premiers que tout le Royaume de Paris lui appartenoit, parce que ses freres Sigebert & Chilperic en avoient perdu leur part, en violant le traité fait entr'eux trois: & quant aux autres, il les remit à une assemblée d'Etats, qu'il devoit tenir dans certain jour.

Il demeura deux mois à Paris, pendant lesquels Fredegonde le sçut si bien amadouer, qu'il la prit elle & son fils sous sa protection, & ordonna aux Seigneurs du Royaume de Chilperic, d'aller à Vitry reconnoître ce fils pour Roi, & de le nommer Clotaire: néanmoins il s'appropria presque tout le Royaume de Paris, horsmis la Ville qu'il lui laissa.

Il s'employa ensuite à rendre justice à tous ceux qui se plaignoient des diverses violences de Chilperic, & de tous les Grands de la Cour de ce Roi, qui étant injuste & ravisseur au dernier point, avoit promis toutes sortes de brigandages. Du reste se croyant le maître de toute la France, pendant la minorité de ses neveux, il s'emparoit de leurs terres en Neustrie, comme il lui plaisoit; mais en Austrasie on ne reconnoissoit point son pouvoir.

La haine qu'on avoit pour Fredegonde ne se ralentissoit point; elle n'osoit sortir de l'asile de Notre-Dame; c'est pourquoi il l'envoya au Vau de Rueil proche de Roüen. Etant là plus en sûreté, elle recommença à joüer du poignad & du poison. On surprit diverses fois des assassins qu'elle envoyoit pour tuer le Roi Childebert, & Brunehaud. Cette Reine en ayant découvert un entr'autres, (c'étoit un Clerc,) après l'avoir géné de divers tourmens, le lui renvoya par mocquerie; & elle de honte & de rage fit couper les pieds & les mains de ce malheureux. 585.

Après que ce Gondebaud revenu de Constantinople, se fut tenu clos & couvert deux ans durant dans une Isle à l'embouchure du Rhône, Gontran-Boson, le Patrice Mummole, Didier Duc de Toulouse, ce Bladaste qui avoit été battu par les Gascons, & quelques autres factieux, ennemis jurez du Roi Gontran, le porterent à prendre le titre de Roi, l'élevant sur le Pavois dans Brive la Gaillarde. Les Seigneurs de la Cour de Childebert, plusieurs Evêques de l'Aquitaine, Brunehaud même qui le desiroit pour mari, le favorisoient assez ouvertement, & tout le païs de de-là la Garonne lui obéïssoit.

La chose touchoit particulierement le Roi Gontran; il craignoit que son neveu Childebert ne soûtint cette conspiration, qui alloit à le dépoüiller. Ce fut par ce motif qu'il le pria de le venir trouver, & qu'il confirma l'adoption qu'il en avoit faite, lui mettant sa javeline dans la main. En méme-tems il fit marcher une armée en Aquitaine sous la conduite de Leudegisilde, & du Patrice Egila. Gondebaud sçachant qu'elle approchoit, se renferma avec de bonnes munitions dans la forte ville de Lyon de Cominges. Il y fut assiegé peu de tems après: le quinziéme jour du siége, Mummole toûjours perfide, & les autres Seigneurs le livrerent aux assiegeans, pensant racheter leur vie par la sienne. En effet, il fut tué sur le champ; mais pour cela ils n'en eurent pas meilleur marché; car on traita de même Mummole & l'Evêque Sagittaire, quand on en eut reçu les ordres de Gontran, & la ville fut saccagée & détruite. Elle a demeuré ensevelie sous ses ruïnes, jusques vers l'an 1005. que son Evê-

585. que saint Bertrand, dont elle porte le nom, la rebâtit au même endroit, mais d'un circuit bien moindre qu'elle n'étoit.

Cette guerre achevée, Gontran vint à Paris, pour tenir le petit Clotaire sur les Fonts, ce qui ne s'accomplit point encore pour cette fois, Fredegonde tenant cet enfant éloigné, & craignant qu'il ne voulût le voir que pour s'en saisir, & pour le tondre; car il ne croyoit point qu'il fût fils de son frere. Tellement que pour le guérir de ce doute, elle lui envoya trois Evêques & trois cens notables, qui affirmerent par serment que ce petit Prince étoit légitime.

Le Prince Hermenigilde, second fils du Roi Leuvigilde, avoit épousé Ingonde fille du Roi Sigebert. Cette jeune Princesse l'ayant converti à la Religion Catholique, Goisuinte sa bellemere, la traitoit outrageusement. Hermenigilde son mari avoit pris les armes contre le Roi Leuvigilde son pere, s'étant ligué avec les Sueves & avec les Grecs, & il avoit confié sa femme entre les mains de ces derniers. Or, n'ayant pû resister long-tems à son pere, il s'étoit rendu à sa misericorde, & le pere le tenoit misérablement enfermé dans une prison. Les Grecs le voyant arrêté, retinrent aussi sa femme, & l'embarquerent pour la mener à Constantinople. Childebert, frere de cette Princesse, afin d'obtenir sa délivrance de l'Empereur, envoya une puissante armée faire la guerre aux Lombards: mais comme elle étoit composée moitié de François, moitié d'Allemands; la discorde d'entre ces deux Nations la fit rebrousser sur ses pas, sans avoir seulement vû l'ennemi.

Incontinent après, on sçût qu'Ingonde étoit morte en Afrique, & que Leuvigilde avoit fait étrangler Hermenigilde son mari. Le Roi Gontran, 586.
animé d'un juste ressentiment contre ces Barbares Ariens, entreprit de les chasser du Languedoc. Les troupes du Royaume de Bourgogne, & celles d'Aquitaine furent commandées pour cette expedition. Les premiers assiegerent Nismes, & les autres Carcassonne: mais il y avoit si peu d'ordre, & tant de licence dans l'une & dans l'autre de ces corps, qu'ils n'y reçurent que de la honte, & ne firent sentir la guerre qu'aux Sujets de leur Roi, saccageant & tuant tous les pauvres Païsans. Aussi à leur retour, le plat-païs étant désolé, & les ponts rompus, ils perirent presque tous, les uns de faim, les autres en passant les rivieres, & plus de cinq mille par leurs propres armes, & dans des querelles que les bandes prenoient à toute heure les unes contre les autres.

Leuvigilde cassé de vieillesse, n'épargna ni prieres ni présens pour obtenir la paix de Gontran; mais ce Roi n'y voulut jamais entendre: il ne pouvoit oublier si-tôt les mauvais traitemens faits à sa niece, & l'affront qu'il avoit reçû l'année précedente de Recarede, qui avoit fait des ravages, & pris quelques places dans la Provence.

A quelque tems delà Leuvigilde mourut; mais auparavant il renonça à l'Arianisme, & son fils Ricarede ou Richard professa hautement la Religion Catholique, & la retablit dans ses Etats.

Avant sa mort il avoit pratiqué une intelligence avec Fredegonde, pour se défaire de leurs ennemis communs; il entendoit Childebert & Gontran, qui pour lors étoient étroitement unis; car Gontran avoit une seconde fois déclaré Childebert son unique heritier, sans tenir compte de Clotaire qu'il croyoit

bâtard ou ſuppoſé. Ainſi Fredegonde
586. les haïſſoit mortellement tous deux, & cherchoit à les ôter du monde. Elle envoya deux Clercs pour aſſaſſiner Childebert avec des couteaux empoiſonnez. Ils furent découverts, & on les fit mourir dans les tourmens, leur ayant coupé le nez, les mains & les oreilles.

On voyoit à toute heure ſortir de
587. pareilles pieces de la fabrique de cette malheureuſe femme. Pretextat avoit été rétabli en ſon Evêché de Roüen par le Roi Gontran : elle ne le pouvoit voir qu'avec rage ; ſi bien qu'un jour ayant eu quelques paroles avec lui (car elle étoit venuë du Vau de Rueil à Roüen) elle attira un méchant eſclave, qui le jour de Pâques le bleſſa à mort d'un coup de dague, comme il étoit à l'Autel dans ſon Egliſe Cathedrale. [Elle eut même l'effronterie de l'aller voir moribond dans ſon lit ; auſſi lui reprocha-t'il en face toutes ſes méchancetez. Le ſcandale fut ſi grand, & les plaintes ſi fortes, qu'elle fut contrainte de livrer le meurtrier au neveu de cet Evêque, pour en faire ce qui lui plairoit. Il le hacha en pieces à coups d'épée, après que le malheureux eut avoué qu'elle & Melantius, avec l'Archidiacre de Rouen, l'avoient payé pour commettre ce paricide ; auſſi afin que perſonne n'en doutât, elle remit Melantius dans le Siége Epiſcopal.

Le Roi Gontran évita par bonheur trois ou quatre attentats qu'elle avoit formez ſur ſa perſonne ; & néanmoins ou par foibleſſe de cœur, ou parce que les Neuſtriens jaloux de leur autorité, ne lui euſſent pas ſouffert d'entreprendre ſur la mere de leur Roi, il ne fit point d'auſſi grands efforts qu'il devoit pour aſſurer ſa vie par le châtiment de cette Megere.

Lorſque Childebert eut atteint l'âge
de ſeize ans, il commença à ſe faire 587.
redouter par quelques exemples de ſévérité : il fit tuer le Duc Magnoalde, qu'il avoit appellé dans ſon Palais à un ſpectacle de combat de bêtes, & arrêter Gontran-Boſon, pour le châtier ſelon le jugement que rendroit le Roi Gontran, lequel connoiſſoit bien les trahiſons de cet homme-là, & en effet, il ne lui pardonna pas.

Les autres Grands d'Auſtraſie, particulierement Ranchin, Urſion & Bertefroy, en prirent l'alarme : Fredegonde par ſes avis ſecrets augmenta leurs apprehenſions ; de ſorte que de concert avec elle, ils conſpirerent de tuer leur Roi, & de faire régner ſes deux fils, dont le plus âgé n'avoit que deux ans. Childebert en ayant eu avis par Gontran ſon oncle, manda Ranchin, & le fit aſſommer au ſortir de ſa chambre ; Urſion & Bertefroy furent traitez de même, quoiqu'ils ſe fuſſent ſauvez dans une Egliſe.

L'Empereur Maurice ſollicitoit depuis quelque tems le Roi Childebert
par des conditions fort avantageuſes, de 588.
deſcendre en Italie pour en chaſſer les Lombards. Enfin, ce Roi pour s'acquitter de ſa promeſſe & des grandes ſommes qu'il avoit reçuës, y alla en perſonne avec une puiſſante armée. Autaris ayant reconnu que l'argent attiroit les François au lieu de les chaſſer, ne leur en offrit point, mais ſe réſolut de vaincre ou de périr avec honneur. Le ſort lui fut favorable dans une grande journée au paſſage des Alpes ; Childebert y ayant été bien battu ſe retira.

Quelque priere que Recarede pût faire au Roi Gontran, il n'en put obtenir la paix ; au contraire il s'opiniâtra plus fort à lui continuer la guerre : mais

589. il ne fit qu'accroitre sa honte & ses pertes. Le Duc Boson qu'il avoit envoyé en Septimanie, méprisant les ennemis, & ne songeant qu'à faire débauche, se laissa attirer dans une embuscade où presque toute son armée fut defaite par un très-petit nombre de Visigoths.

589. & 590. Le trouble d'entre les Religieuses de l'Abbaye de sainte Croix de Poitiers, ne donna pas moins de peine à Gontran qu'une grande affaire. Il y avoit parmi elles deux Princesses, Crodielde fille du Roi Cherebert, & Basine fille du Roi Chilperic & de la Reine Audoüere. Crodielde s'étant mis dans la tête la fantaisie de commander, accusa Luboüere son Abbesse de plusieurs dereglemens, pour la faire destituer. Après cela elle sortit du Monastére avec quarante Religieuses de sa cabale, & alla porter ses plaintes au Roi Gontran : puis étant retournée à Poitiers, elle se saisit de l'Eglise de saint Hilaire, avec une bande de coupejarets ramassez, qui y commirent une infinité de violences & de scandales. Il fallut que l'autorité Royale y employât la force pour punir ces canailles, & que l'on fit assembler des Evêques à Poitiers pour juger de l'accusation contre l'Abbesse. Elle fut déclarée innocente, & Crodielde & Basine excommuniées ; ce qui fut encore confirmé par une autre assemblée d'Evêques du Royaume de Gontran. Toutefois à la priere des Rois, le Concile de Metz leur donna l'absolution. Basine rentra dans le Monastere. Crodielde s'opiniâtrant dans sa désobéïssance, eut la permission de demeurer dans une terre que le Roi Childebert lui accorda.

[La dixiéme année du regne de Childebert, la ville de Paris fut presque toute reduite en cendres par un incendie fortuit. Ce fut dans l'année 585.] 590.

Une seconde armée que ce Roi envoya en Italie contre les Lombards, y perit presque toute de faim & de maladie. Mais pourtant elle donna tant de frayeur au Roi Autaris, qu'il promit aux François, s'ils le laissoient en patience, de leur envoyer des presens tous les ans ; ainsi il se rendit leur tributaire.

Le plus mortel ennemi de Childebert c'étoit Fredegonde. Ce Roi découvrit encore un assassin de plusieurs qu'elle avoit envoyé pour le tuer. Ce nouvel attentat lui donnant lieu de rechercher les vieilles conspirations, on prit Sonnegisile qui avoit été de celle de Ranchin. Celui-là accusa Gilles Archevêque de Reims, & le Roi donna ordre de l'arrêter ; mais sur la plainte que faisoient les Evêques, qu'on eût ainsi traité un Prélat sans l'avoir oüi, on le relâcha pour lui faire son procès dans les formes. Pour cela, il convoqua un Concile à Metz le 15. de Novembre ; & là ce malheureux convaincu par témoins, & par son propre aveu du crime de faux, de trahison, de leze-Majesté, & d'avoir été le boute-feu des guerres civiles, fut déposé de son Siége, & relegué à Strasbourg, le Roi lui ayant donné la vie à la supplication des autres Evêques.

Le Comte Waroc, & autres Princes Bretons, nonobstant la foi qu'ils avoient donnée par deux ou trois traitez, ravageoient les Evêchez de Rennes & de Nantes, qui appartenoient au Roi Gontran ; il voulut une bonne fois reprimer leur audace, & pour cet effet commanda à ses troupes de Bourgogne de marcher de ce côté-là. Elles avoient deux Chefs, Ebracaire & Boubelene, qui ne purent compatir ensemble.

590. Quand on fut proche de l'ennemi, le premier se sépara de son compagnon avec la meilleure partie des troupes. Boubelene néanmoins se defendit vaillamment deux jours durant ; mais le troisiéme il fut accablé, & périt avec la plus grande partie de ses gens. Quand Ebracaire fut de retour à la Cour, Gontran le dépoüilla de tous ses biens, & les adjugea aux heritiers de Boubelene.

590. ou 591. Ce Roi chassant un jour dans la Vosge, s'apperçût qu'on y avoit tué un Busle ; le Forêtier ou garde chasse en accusa un Chambellan de ce Prince ; le Chambellan niant le fait, Gontran irrité le contraignit de s'en justifier par le combat en champ clos, comme c'étoit la coûtume en cas douteux. Son Champion & le Forêtier s'entretuërent tous deux ; & lui comme étant convaincu par la mort de son Champion, fut attaché à un poteau & lapidé.

Du même principe de légereté d'esprit, qui causoit ces violentes coleres dans Gontran, procedoient son inconstance & son apprehension, qui le tournoient tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Il ne pouvoit ne point haïr mortellement Fredegonde ; & néanmoins à sa priere il vint au Palais de Rueil, & tint le jeune Clotaire son fils sur les Fonts sacrez du Baptême, dans l'Eglise de sainte Genevieve de Nanterre. Ce qui donna beaucoup d'ombrage & de sujet de plainte à Childebert son autre neveu.

L'année suivante, ou selon d'autres, la deuxiéme d'après, ce Prince étant à Châlon, où il faisoit sa résidence ordinaire, & y avoit fait bâtir l'Eglise & l'Abbaye de saint Marcel, tomba malade, & mourut le 28. de Mars, étant dans le trente-un ou trente-deuxiéme an de son regne, & au-delà du 68. de son âge.

De plusieurs enfans qu'il avoit eus de diverses femmes, il lui survécut seulement une fille nommée Clotilde, qui s'étoit voilée. Il semble qu'il laissa toutes ses terres à Childebert, & rien ou très-peu de chose à Clotaire, quoiqu'il fut son filleul.

Il fut sans comparaison le meilleur des quatre freres, pieux, aumônier, amateur de la justice & du bien public, respectueux envers l'Eglise & les Prélats, ayant un soin particulier de faire observer les saints Canons : à cause de quoi quelques-uns lui ont voulu donner la qualité de Saint. Mais il étoit inconstant, timide & soupçonneux, & facile à se laisser gagner aux flateries, & emporter à la colere, qui l'aveugloient, & ne lui donnoient que trop souvent des sujets de repentir. 592.

CHILDEBERT & CLOTAIRE

En Austrasie, Bourgogne, & partie de Neustrie.	*en Neustrie, à Paris.*

CHILDEBERT, vaillant, puissamment armé, & enrichi de la succession de Gontran, dont il alla aussi-tôt prendre possession, pensoit avoir bon marché de Clotaire, jeune enfant, & de sa mere Fredegonde, qui étoit haïe de tous les François : mais il se trouva bien loin de son compte ; cette femme habile & courageuse, n'épargnant ni caresses, ni soin, ni argent, ni promesses, regagna les esprits les plus alienez, & les attacha à son service. Elle se montroit par tout, elle menoit toûjours son fils avec elle ; & l'élevant quelquefois entre ses bras, le faisoit voir aux troupes, & les animoit par la compassion de l'innocence de ce pupile. 592. & 593.

Ainsi avec leur fidéle assistance, &

avec

avec la conduite de son Landry Maire du Palais, aussi vaillant que rusé, elle arrêta les progrez de son ennemi, ayant surpris & défait une partie de son armée en un lieu du Soissonnois, qu'on nommoit Truec, [par un stratagéme assez extraordinaire. Les deux armées étant fort proches l'une de l'autre, sur la brune Landry fit avancer contre le camp de Childebert, quelques troupes des siennes, avec des branches ou ramées à la main, qu'elles planterent devant elles, & mirent dedans quelques vaches avec leurs clairons; de sorte que les gens de Childebert pensoient que ce fût un bois taillis. Mais au point du jour, quand le sommeil attaque les plus vigilans, elles sortirent d'entre ces feüilles, & les chargerent si vivement qu'elles mirent en déroute, & leur tuërent trois ou quatre mille hommes. Cet avantage n'affermit pas peu la Royauté de Clotaire : & pourtant il n'empêcha pas que Childebert ne lui arrachât quelques Villes aux extrémitez de son Royaume.]

594. Les Varnes, Garnes, ou Guerins, étoient un peuple de Germanie, dont la premiere habitation avoit été au païs où est aujourd'hui le Duché de Meklebourg; il y a un fleuve dans ces contrées-là, qu'on appelle Warne, qui passe à Rostok. Etant sortis de-là avec les Anglois, les Saxons, & les Erules, ils s'étoient venus loger dans la Frise & dans la Batavie : au Nord des terres que les François tenoient de-là le Rhin; & là ils avoient établi un petit Royaume. Mais je croi qu'ils avoient été subjuguez par Theodebert, ou par Clotaire I. & soûmis au Royaume d'Austrasie. Or s'étant rebellez cette année 594. contre Childebert, ils furent entierement exterminez, soit par le glaive, ou par la captivité, de sorte que depuis on n'a plus oüi parler de leur nom.

Vers le mois d'Octobre de l'an 595. Childebert & Faileube sa femme, furent emportez de maladie bien près l'un de l'autre. 595. Peut-être qu'ils moururent de poison, & qu'il venoit de la boutique de Fredegonde, qui étoit leur ennemie; ou de celle de Brunehaud, qui étant déchuë de l'autorité, parce que son fils étoit majeur, la vouloit recouvrer dans la minorité de ses enfans. Quoiqu'il en soit, Childebert mourut le 26. de son âge, & le 20. de son regne. Je sçai bien qu'il y a des Chronologistes qui lui donnoient trois ans de regne davantage, comme aussi trente-trois ans à Gontran; mais laissons-leur manier ces épines. Il avoit deux fils, Theodebert & Thierry qui lui succederent; Theodebert eut l'Austrasie; Thierry la Bourgogne, & le Royaume d'Orleans.

CLOTAIRE II.

en Neustrie, âgé de huit ans, sous Fredegonde sa mere.

Cousins

Freres

THEODEBERT	& THIERRY
Roi en Austrasie, âgé de 9. à 10. ans.	*Roi de Bourgogne, âgé de 8. à 9. ans.*

Sous Brunehaud leur grand'mere.

AINSI dans tous les Royaumes de la France, c'étoit des enfans 595. qui avoient le titre de Roi, &, qui pis est, deux femmes exercées à toutes sortes de crimes, qui tenoient le gouvernement. Brunehaud regissoit les Etats de ses deux petits-fils, celui de Bour-

gogne par ses confidens, & celui d'Austrasie par elle même, demeurant avec Theodebert qui avoit son siege à Mets, comme Thierry avoit le sien à Châlon sur Saone.

Fredegonde plus heureuse & aussi plus agissante qu'elle, se mit aux champs pour reconquerir Paris & les villes de Seine que Childebert lui avoient enlevées. Les Austrasiens allerent à la rencontre, & on vit alors trois Rois, dont le plus âgé n'avoit pas dix ans, à la tete de leurs armées. La victoire demeura à Clotaire avec les villes pour lesquelles on combattoit.

596. Peu après, Fredegonde victorieuse & triomphante, mais plus illustre encore par ses crimes que par ses bons succès, mourut âgée de 50. à 55. ans. avec cette satisfaction, qu'elle laissoit les affaires de son fils en état de se défendre d'elles-memes.

Cette année, ou la suivante, les Huns Avarois se déborderent sur la Turinge, passant par les païs des Behemains ou Boëmes (l'un des peuples Sclavons) qui étoient de leurs sujets. Brunehaud n'osa rien hazarder contr'eux, mais les éloigna à force d'argent.

597. Cette Princesse n'étoit pas moins cruelle & vindicative que Fredegonde : & outre cela très avare, & qui faisoit servir ses vengeances à remplir son avidité, ôtant la vie aux plus riches pour avoir leurs biens, & les charges aux grands Officiers pour les vendre, ou pour les donner à ses Favoris. Elle fit tuer entr'autres le Duc Wintrion, qui avoit de grands tresors. Il étoit pere de cette Glosine qui par une puissante vocation, s'enferma dans un Monastere à Mets, où elle est encore venerée comme Sainte.

598. La conduite de Brunehaud devint à la fin si insupportable aux Austrasiens, qu'ils la tirerent par force du Palais Royal, & la menerent jusques sur les frontiéres du Royaume, où ils la laisserent toute seule, & n'ayant qu'un fort méchant habit, auprès du château d'Arcies sur la riviere d'Aube, qui divisoit les Royaumes de ses deux petits-fils. Un pauvre homme l'ayant reconnuë, la conduisit à Châlon sur Saone vers son fils Thierry, qui la reçut avec joye, & avec indignation tout ensemble. Son conducteur eut pour recompense l'Evéché d'Auxerre.

Les deux jeunes freres ne pouvoient oublier la perte de Paris, & des autres villes de dessus la Seine, que Clotaire leur avoit ôtées ; leur grand'mere les 599.
incita d'en avoir raison, & d'envahir son Royaume. Comme il sçut leur dessein, il vint hardiment au devant d'eux jusques auprès des frontiéres de Bourgogne. Les deux armées se choquerent sur les bords de la petite riviere d'Aroüane, qui coule entre celle d'Yonne & de Loing, & tombe dans cette derniere proche de Moret. Clotaire perdit la bataille & près de trente mille hommes, & se sauva de vitesse à Paris. Mais il n'y osa pas demeurer long-tems, car les vainqueurs s'étant avancez jusques à Essonne, il se retira [promptement, & s'alla remboûcher dans cette même forêt d'Aroüane, où autrefois Clotaire I. s'étoit retiré lorsque les Rois Childebert & Theodebert le poursuivoient.] Enfin il fut contraint, pour ne pas tout perdre, de leur ceder la plus grande partie de son Royaume; à Thierry tout ce qui étoit entre la Loire & la Seine, jusqu'à la mer ; & à Theodebert le Duché de Dentelen, qui étoit entre l'Oise & la Seine, ou selon d'autres, entre la Somme & l'Oise.

Durant les discordes d'entre ces cou-

600. sins, les Gascons prirent occasion de venir se planter dans les païs d'Oleron, de Bearn & de Soule. Les deux freres Rois y envoyerent des troupes, qui eurent quelqu'avantage sur eux : ils trouverent néanmoins plus à propos de se les rendre tributaires, que de les chasser de-là ; & ils leur donnerent un Duc pour les gouverner, il s'appelloit Genialis. Mais comme ils étoient d'un naturel leger & remuant, ils ne purent se tenir en paix, ni se borner en si peu d'espace. Ainsi durant les guerres civiles des François, ils gagnerent toute la troisiéme Aquitaine, qui à cause d'eux s'appelle encore *Gascogne*.

601. Brunehaud avoit tout pouvoir dans la Cour du jeune Roi Thierry, lui ayant de bonne heure fait goûter les plaisirs des femmes, pour le détenir toujours par les charmes de la volupté, & de peur qu'une épouse legitime, s'il en prenoit une, ne le portât à lui soustraire son autorité, en lui soustrayant l'affection de son petit-fils. Cette année il eut un fils bâtard d'une de ses maîtresses ; on le nomma Sigebert.

EMP. PHOCAS élû par l'armée, tuë Maurice, en Nov. R. 18. ans.

602. & 603. Quoique Brunehaud fût deux fois grand'mere, elle ne laissoit pas d'avoir de l'amour, & d'en donner aussi, non plus par sa beauté, mais par le pouvoir qu'elle avoit de faire du bien, le plus puissant de tous les attraits ; & elle en faisoit le plus souvent aux depens des plus riches, qu'elle dépoüilloit par des calomnies & par des assassinats. L'année précedente elle avoit ôté la vie à Egila Patrice de Bourgogne, pour s'enrichir de sa dépoüille.

Elle aimoit entr'autres galands, un jeune Seigneur nommé Protade, de race Romaine, c'est-à-dire, Gaulois, & l'avoit déja fait Duc des Transjurains. Ce n'etoit pas assez, elle vouloit l'élever à la charge de Maire du Palais : mais il falloit auparavant faire périr Bertoalde qui l'exerçoit. Pour cela elle envoya ce Maire recueillir les impôts dans la Neustrie, & lui donna peu de troupes, afin qu'il périt dans ce païs nouvellement conquis, & encore peu assujetti. Landry Maire du Palais de Clotaire, lui donna aussi-tôt la chasse, le poussa jusqu'à Orleans, & l'y assiégea. Le Roi Thierry en étant averti, monta à cheval ; le combat se donna au passage de la riviere d'Etampes ; la plus grande partie des troupes de Landry y fut taillée en pieces : mais Bertoalde s'y fit tuer comme Brunehaud le desiroit, & elle donna sa charge à son Protade. 603.

Au même-tems, le Roi Theodebert s'étoit mis en campagne pour courir sus à Clotaire : mais comme les deux Rois étoient en presence, Theodebert lui accorda la paix, desirant le conserver pour s'en servir au besoin à détruire son frere Thierry, lequel peut-être pour la même raison, s'accommoda aussi avec son cousin Clotaire.

La Vieille n'avoit pas oublié l'outrage qu'elle avoit reçu de Theodebert, ou plûtôt des Seigneurs Austrasiens : 604. elle desiroit ardemment que Thierry se rendît maître de ce Royaume-là, afin d'y exercer sa vengeance. Elle lui fit donc croire que Theodebert n'étoit pas son frere, mais qu'il étoit fils d'un Jardinier. Est-ce qu'elle vouloit dire qu'il avoit été supposé, ou que la Reine Faileube avoit commis adultere avec un homme de cette condition ? Dans toutes les occasions, elle & son Favori soufloient le même discours aux oreilles de Thierry, & recherchoient tous les sujets de pique pour irriter l'esprit de ce jeune Prince ambitieux & vio-

lent ; tant qu'enfin il prit les armes pour ravir le Diadême & la vie à son frere. Un jour que les armées de ces deux Rois étoient campées l'une près de l'autre, leurs *Leudes* ou vassaux, détestant cette guerre impie, s'entremirent d'un accommodement. Protade y résistant, ceux de Thierry s'attrouperent, & allerent le tuer dans sa tente où il joüoit aux échecs, [publians qu'ils en avoient ordre de leur Roi, quoiqu'au contraire il leur eût défendu d'attenter sur cet Officier.

Cette entreprise ne demeura pas im-
605. & 606. punie ;] avec le tems Brunehaud trouva les moyens de sacrifier aux mânes de son ami, tous ceux qui avoient procuré sa mort. Mais cependant, au lieu d'un galand, elle en choisit plusieurs & des mieux faits de sa Cour. Le scandale devint si grand, que saint Didier, Evêque de Lyon, fut obligé, comme le doit un bon Pasteur, de lui faire de fortes remontrances. Elles n'eurent aucun effet sur une ame plongée dans l'ordure : mais elles acquirent la Couronne du Martyre à ce saint Prélat. Cette seconde Jesabel trouva des Evéques assez dévoüez pour le dégrader & le releguer. Ce fut dans une assemblée qu'ils tinrent à Châlon. Sa vengeance ne fut pas satisfaite d'une peine si légere : deux ans après elle le fit lapider par ses satellites.

Quelques remords de conscience ayant touché Thierry, il voulut prendre une femme légitime, & fit venir d'Espagne Hermenberge fille de Bertric Roi des Visigoths, pour l'épouser : mais Brunehaud empêcha par ses artificieuses suggestions, & par des malefices, comme on le disoit, qu'il ne consommât le mariage. Elle l'obligea méme de renvoyer cette Princesse, & de retenir injustement tout ce qu'elle lui avoit apporté en dot.

Les débordemens de cette Cour en
étoient à tel point, que c'étoit se per- 608.
dre que de ne les pas approuver. Néanmoins le saint Abbé Colomban, qui ne craignoit que Dieu seul, ne feignit point de conjurer le Roi Thierry, qu'il mît fin à ses débauches par un légitime mariage, & refusa la bénédiction à ses bâtards, l'assurant hardiment que Dieu ne permettoit jamais que les enfans du péché regnassent. Cette liberté chrétienne choquoit trop les intérêts & les plaisirs de Brunehaud ; elle ne cessa d'irriter son fils contre le Saint, jusqu'à tant qu'il l'eût fait tirer avec violence de son Monastere, & mettre hors de son Royaume. [Il se refugia auprès de Clotaire, qui le reçut avec une joye extrême, comme un gage que Dieu lui envoyoit de son assistance.]

Lorsque Brunehaud avoit été chas-
sée de la Cour d'Austrasie, elle y avoit 609.
laissé une de ses servantes, achetée à prix d'argent, elle se nommoit Bilechilde, fille fort sage, & encore plus belle. Theodebert l'ayant épousée, les bonnes graces de ce Roi la mirent dans la haine de Brunehaud. Il arriva que cette année elle mourut de quelque mauvais breuvage. On ne sçait de quelle part il lui fut donné, ou de cette vieille jalouse, ou de son mari qui étoit las d'elle, & en vouloit prendre une autre ; comme en effet, il épousa aussi-tôt Theodechilde qui étoit de même condition.

La plus commune opinion imputa la mort de Bilechilde à Brunehaud, aussi-bien que la guerre qui se r'alluma bien-tôt après entre les deux freres. Theodebert, Prince stupide, & plus feroce que vaillant, la commença à son grand malheur ; ayant enlevé l'Alsace & les contrées de Suntgow & de Turgow à Thierry, il disoit pour prétexte qu'il les

revendiquoit comme pieces du Royaume d'Austrasie. Elles en étoient en effet; mais Childebert les en avoit détachées par son testament, pour les joindre à celui de Bourgogne.

610. Les Seigneurs des deux Royaumes désirant éteindre ce feu dans sa naissance, porterent les deux freres à se trouver chacun avec dix mille hommes, à un Château situé sur le Rhin, entre Saverne & Strasbourg, pour se remettre de leurs différends aux François, de l'un & de l'autre parti. Thierry y vint de bonne foi avec le nombre convenu; mais Theodebert y amena une grande armée & enveloppa son frere, de telle sorte qu'il fut contraint pour sortir de ce filet, de lui ceder les païs dont il étoit question.

EMP. HERACLIUS élû par les troupes, fait mourir Phocas. R. 31. ans.

Au sortir de-là, Thierry brûlant du desir de vengeance, Brunehaud, pour enflamer davantage sa colere, que l'affection du sang eût pû retenir, continua de lui faire entendre que Theodebert n'étoit pas son frere. Thierry aveuglé par sa passion, se persuada facilement qu'elle disoit vrai, & jura de le poursuivre à mort sans relâche. Dans ce dessein, afin de n'avoir rien à dos, il s'accommoda avec Clotaire, & lui promit de lui rendre la Duché de Dentelen, pourvû qu'il ne se mêlât point de la querelle.

611. La fin de cette guerre détestable fut, que Thierry ayant vaincu son frere en deux batailles des plus sanglantes, & les plus furieuses qu'on se puisse imaginer; la premiere près de Toul, la seconde à Tolbiac, l'extermina avec toute sa famille. Les uns disent que les Ribarols, comme il s'étoit sauvé à Cologne, lui couperent la tête, & la mirent au bout d'une pique, pour obtenir meilleure composition du vainqueur. Les autres, qu'il fut pris au-delà du Rhin, comme il pensoit se sauver, & amené à Brunehaud, qui l'ayant premierement fait tondre, le massacra quelques jours après. Elle traita de même ses deux fils Clovis & Merovée, dont elle écrasa le dernier contre une muraille. Il regna 16. ans, & en vécut 25.

CLOTAIRE II.
en une partie de Neustrie.
&
THIERRY
en Austrasie, Bourgogne, & partie de Neustrie.

CETTE guerre achevée, Clotaire suivant le traité, se mit en possession du Duché de Dentelen: mais Thierry violent de son naturel, & devenu plus insolent par la victoire, lui envoya dire qu'il retirât ses garnisons, autrement qu'il inonderoit tous ses pays de gens de guerre. Et de fait, Clotaire s'étant mocqué de ses menaces, il faisoit marcher toutes ses forces de ce côté-là, quand une mort soudaine mit fin à tous ses vastes desseins, & fit retirer ses milices dans leurs Provinces. 612.

Son frere avoit laissé une fille nommée Bertoaire, qui avoit environ douze ans; il lui prit fantaisie de l'épouser. Brunehaud s'efforça de l'en détourner, lui remontrant que c'étoit une chose abominable de se marier avec sa niéce. Sur cela il s'emporta furieusement, jusqu'à lui reprocher qu'elle étoit donc une méchante femme & une mere dénaturée, qui l'avoit incité à tuer son frere & ses neveux, de sorte que si on ne l'eût retenu, il lui eût sur l'heure passé son épée au travers du corps. Mais elle dissimulant adroitement, prit son tems de lui faire donner du poison, qui lui causa une dyssenterie dont il mourut, avec des douleurs fort violentes. Son regne fut de

17. ans, sa vie de 26.

Il avoit six fils tous bâtards, Sigebert, Childebert, Corbe, Merovée, & deux autres dont on ignore le nom. Sigebert avoit onze ans, & Childebert dix. Il laissa l'Austrasie au premier, & la Bourgogne au second.

CLOTAIRE
en Neustrie.

SIGEBERT *en Austrasie, âgé de* 11. *ans.*

CHILDEBERT *en Bourgogne, âgé de* 10. *ans.*

612. IL sembloit bien à Brunehaud qu'elle regneroit encore sous le nom de ses arriere-petits fils, & pour cela elle en vouloit établir un Roi d'Austrasie, & l'autre Roi de Bourgogne, suivant le testament de leur pere. Mais les Seigneurs Austrasiens, entr'autres Arnulphe & Pepin, qui ne pouvoient plus souffrir cette abominable conduite, aimoient bien mieux se soûmettre à Clotaire, qui étoit fort dissemblable à sa méchante mere, & avoit beaucoup des vertus d'un bon Prince. Ceux de Bourgogne furent aussi attirez dans la même conspiration par leur Maire Varnaquier. Clotaire asuré de leurs suffrages, pousse avec ses troupes dans l'Austrasie jusqu'à Andernac, qui est entre Bonne & Coblents; Brunehaud qui ne sçavoit rien de son intelligence secrette avec les Austrasiens, l'envoye sommer de sortir des terres de son petit-fils; &
613. il fait réponse, que la succession de Thierry lui appartient, à l'exclusion des bâtards, & proteste de s'en rapporter au jugement des Seigneurs de ces Royaumes. Alors elle commença à se défier de ce qui se passoit, ainsi elle résolut de s'en remettre au sort des armes, 613.
plutôt qu'à leur jugement. Elle fit donc monter Sigebert à cheval, qui assembla les peuples d'au-delà du Rhin, de même que Varnaquier, qui ne s'étoit pas déclaré, assembloit ceux de Bourgogne. Sigebert s'étoit avancé pour défendre les frontieres d'Austrasie, jusques dans la plaine de Châlons près de la riviere d'Aisne. Là comme les armées étoient en contenance d'en venir aux mains, celle de Sigebert à un certain signal, au lieu de sonner la charge, sonne la retraite; Clotaire la poursuit sans la presser; mais entretient ses intelligences avec les Chefs: de telle sorte que lorsqu'elle se voit acculée sur les bords de la Saone, elle lui livre Sigebert, & ses freres Corbe & Merovée. Childebert se sauva à course de cheval; on ne sçait ce qu'il devint. Beau sujet pour les Genéalogistes, qui voudront obliger quelque maison liberale de cette illustre origine.

Quand Clotaire eut ses enfans en son pouvoir, il s'alla camper à Rionne sur les rives de la Vigenne, qui se dégorge dans la Saone. Brunehaud s'étoit retirée avec Theudelaine, sœur du Roi Thierry, dans le Château d'Urbe, au pays des Transjurains: elle y fut prise aussi-tôt, & amenée à Clotaire. Dès l'heure même qu'il la tint en sa puissance, il fit égorger Sigebert & Corbe; Merovée, qui étoit son filleul, eut la vie sauve; mais il fallut qu'il mourut au monde en prenant les Ordres sacrez.

Cela fait, les François furent assemblez militairement, pour juger la miserable Brunehaud. Clotaire lui-même se rendit son accusateur, & représenta tous ses crimes. Il lui en imputa même beaucoup plus qu'elle n'en avoit commis,

car il lui reprocha la mort de dix Rois,
613. dont néanmoins lui-même en avoit tout à l'heure tué deux, & ſa mere pour le moins quatre. Tous crierent hautement qu'elle méritoit la mort, & les plus rigoureux tourmens : & ces voix du peuple François formerent ſon Arret. On lui fit ſouffrir la gêne trois jours durant, après on la promena ſur un chameau dans tout le camp, puis on l'attacha à la queuë d'une cavale indomptée, qui lui caſſa la tête par ſes ruades ; & la traînant ſur les cailloux & dans les halliers, la déchira en mille pieces. Les flâmes conſumerent le reſte de ſon miſerable cadavre, & le vent ſe joüa de ſes cendres. Terrible jugement que Dieu, le ſouverain des Rois, fit exécuter par les hommes.

CLOTAIRE II. dit LE GRAND,

Demeure ſeul Roi, âgé de 32. à 33. ans.

614. VOILA pour la ſeconde fois, toutes les portions de la France remiſes dans une même main, & ſous la conduite d'un Prince que l'âge & la diverſe fortune avoient rendu capable de regner. Mais Clotaire ne gouverna lui-même que la Neuſtrie, car l'Auſtraſie & la Bourgogne voulurent conſerver le titre de Royaume, & leurs Officiers ſéparez : Varnaquier Maire de Bourgogne, & Radon d'Auſtraſie, les regirent comme Vicerois.

Il avoit donné la Charge de Patrice ou Gouverneur dans la Duché Transjurane, au Duc Herpin fort homme de bien, pour y établir l'ordre & la juſtice. Les Grands du païs qui craignoient que la reforme ne vint juſqu'à eux, le firent tuer par les habitans qu'ils
mutinerent contre lui. Clotaire étant 614.
allé en Alſace tout exprès, punit ce crime par la mort de pluſieurs des coupables.

Le Patrice Aletée y avoit trempé avec le Comte Herpin & Lendemond Evêque de Sion ; il fut avec cela ſi impudent que d'envoyer tenter la Reine par ce mauvais Evêque, de ſe jetter entre ſes bras avec les treſors du Royaume, voulant lui faire croire que Clotaire infailliblement mourroit cette année là, & que lui qui étoit du ſang royal des Bourguignons, recouvreroit le Royaume de Bourgogne. La Reine triſte & allarmée de cette fauſſe prophetie, rapporta la choſe à ſon mari ; l'Evêque, pour éviter ſon courroux, ſe ſauva au Monaſtere de Luxeul ; & eut aſſez de bonheur pour obtenir ſa grace, par l'interceſſion de l'Abbé Euſtaiſe : mais Aletée mandé en Cour pour rendre compte de ſes actions, ne ſe put juſtifier, & paya de ſa tête.

Clotaire n'ayant plus d'ennemis, tourna tous ſes ſoins à regler ſon Etat, & 614. 15. & ſuiv.
y remettre l'ordre & la juſtice que les guerres civiles en avoient bannies. Il retablit dans leurs biens tous ceux qui en avoient été injuſtement ſpoliez ; il abolit tous les impots qui avoient été faits ſans le conſentement du peuple François, par Brunehaud & Thierry, revoqua tous leurs dons exceſſifs, & reprit tout ce qui avoit été uſurpé ou alienė de ſon domaine, groſſiſſant la ſource de ſes finances en même-tems qu'il déchargeoit

ſes peuples ; car il avoit appris par le malheur de Brunehaud, que les ſujets abandonnent facilement le Prince qui les opprime.

Afin même d'avoir la paix au dehors, il remit aux Lombards le tribut de 12000. écus d'or qu'ils lui devoient,

moyennant trois années qu'ils lui en payerent comptant.

620. La Reine Beretrude, très-bonne & très-aimable Princesse, étant morte l'an 620. il épousa Sichilde; de laquelle il devint si jaloux, qu'il fit tuer un Seigneur nommé Boson, qu'il s'imaginoit avoir trop d'intelligence avec elle. Son fils aîné, soit qu'il fût de Beretrude, ou d'une autre, avoit pour lors quelque douze ans. Il le mit sous la conduite d'Arnulpe, ou Arnoul, Evêque de Metz, pour l'instruire aux bonnes lettres, & le former à la vertu.

Le livre des gestes de Dagobert nous
622. conte qu'un jour ce jeune Prince chas-
ou 23. sant un cerf, & la bête s'étant lancée dans le lieu où étoient pour lors les reliques de saint Denys & de ses compagnons, une vertu divine retint les chiens, de sorte qu'ils ne purent jamais y entrer: que Dagobert à quelque tems de-là, ayant encouru l'indignation de son pere, parce qu'il avoit châtié les insolences que commettoit en son endroit Sadragesile Duc d'Aquitaine, qu'il lui avoit donné pour Intendant de son éducation, se ressouvint bien à propos de ce miracle, & se sauva au même lieu: qu'il y éprouva le même secours contre les gens que son pere envoyoit pour le tirer de-là: & qu'en reconnoissance de cette protection miraculeuse, il leva les saints Corps de cette petite Chapelle, qui alors étoit mal ornée, & fort négligée, & leur bâtit une magnifique Eglise & une belle Abbaye.

Cette narration, pour ne pas dire plus, est fort suspecte de faux. [Aussi-bien que ce qu'ils content que ce Sadragesile ayant depuis été tué par ses ennemis; & ses fils ne poursuivant pas la vengeance de sa mort, Dagobert les déclara indignes de la succession paternelle qui étoit fort riche, & la donna à toute l'Abbaye de saint Denys.]

L'Austrasie plus exposée aux nations Barbares que les autres parties de la France, avoit besoin d'un Roi sur les lieux: Clotaire donna ce Royaume à Dagobert sous la conduite de Pepin le vieux, qui en étoit Maire du Palais, (les Modernes le nomment Pepin de Landen *) & d'Arnoul, depuis Evêque de Metz: mais il retint toutes les Ardennes & la Vosge qui en étoient, avec les villes d'Aquitaine, que les Rois d'Austrasie avoient possedées. Ces deux Ministres furent les ayeus du Roi Pepin le Bref; Arnoul par Ansigise son fils, & Pepin, par Begghe sa fille, qui fut femme d'Ansigise. Arnoul avoit été domestique, c'est-à-dire, Intendant des Maisons Royales du Roi Thierry, & s'étoit marié avec Doda, dont il avoit eu deux fils, Clodulfe & Ansigise; plusieurs croyent que ce Martin qui fut assassiné par Ebroin, étoit fils du premier. [La vertu d'Arnoul étoit si universellement connuë, qu'après la mort de Papoul Evêque de Metz, la voix de tout le peuple, & le commandement du Roi, l'obligerent malgré qu'il en eût, à prendre la Mître, sa femme y donna son consentement, & prit le voile sacré.]

* C'est un Bourg sur les confins du Brabant & du Hasbain.

CLOTAIRE II.
En Neustrie & en Bourgogne.

DAGOBERT son fils,
En partie d'Austrasie, âgé de 15. ans.

DAGOBERT avoit quinze à seize ans lorsqu'il commença à regner. Tandis qu'il suivit les sages conseils

ſeils de Pepin & d'Arnoul, puis de Cunibert Evêque de Cologne, ſa vie fut un exemplaire de ſageſſe, de continence, & de juſtice; [& le Ciel le combla de tant de proſperitez, qu'il ſurpaſſa tous les Rois ſes predeceſſeurs, en grandeur & en réputation.]

624. *La Nation des Venedes & Sclavons, habitoit originairement la partie de la Sarmatie Européenne, qu'on nomme aujourd'hui la Pruſſe; d'où avec le tems elle s'épandit depuis la mer de Scythie, juſques ſur l'Elbe, & depuis l'Elbe juſqu'en Baviere & en Hongrie, même juſqu'en Grece, & occupa la Dalmatie & la Liburnie, qui de leur nom s'appellent encore aujourd'hui Eſclavonie. Il y avoit plus de trente peuples Sclavons. Ceux qui avoient occupé la Carinthie, la Carniole, & les autres pays ſur les bords du Danube, vivoient ſous la domination des Avarois, qui s'étoient logez dans les terres que les Lombards avoient délaiſſées quand ils paſſerent les Alpes. Les plus proches d'Italie obéïſſoient aux Lombards. Il y en avoit quelques-uns de libres. Ceux qui étoient ſous la ſujetion des Avarois, la trouvant dure & tyrannique, ſecouerent le joug, & choiſirent pour leur Roi un Marchand François, nommé Samon, natif de l'Evêché de Sens, qui trafiquoit en leur pays, & leur ſembla homme de bonne tête. On croit qu'il demeuroit en Carinthie: & que delà il étendit ſon Royaume juſqu'à l'Elbe, & aux confins de la Turinge. [Il renonça à la Religion Chrétienne, pour s'accommoder au goût de ſes nouveaux Sujets, & peut être pour ſatisfaire le ſien, qui étoit fort ſenſuel, puiſqu'il épouſa douze femmes de cette nation, deſquelles il eut vingt & deux fils & quinze filles.]*

626. Il y avoit quatre ans que Dagobert regnoit quand il fut mandé par ſon

Le 4. de Dagobert. pere, qui le maria avec Gomatrude, ſœur de Sichilde ſa femme. Les nôces ſ'en firent ſolemnellement au Palais de Clichy: mais la fête finit par un different entre le pere & le fils. Ce dernier vouloit r'avoir ce que ſon pere s'étoit retenu des appartenances des Rois d'Auſtraſie. L'affaire miſe en compromis devant douze Seigneurs François, le fils emporta ce qu'il demandoit, hormis les villes d'Aquitaine. [Quelque-tems après, Arnoul ſongeant toujours à la plus grande affaire, qui étoit celle de ſon ſalut, quitta la Cour & ſon Evêché pour ſe retirer dans la ſolitude, ſans pouvoir être retenu plus long-tems, ni par les inſtantes prieres du Roi Clotaire qui l'en ſupplioit à genoux, ni par les menaces de Dagobert qui feignoit de vouloir faire mourir ſon fils Anſigiſe, pour quelque crime qu'il lui impoſoit. Ainſi ayant diſtribué tous ſes meubles aux pauvres; & nommé Goeric-Albon - très ſaint perſonnage, pour ſon ſucceſſeur à l'Evêché, il ſe retira dans les forêts de la Voſge, avec le Moine Romain ou Romaric, & là il 627.
acheva le reſte de ſa bienheureuſe vie.] Cunibert Evêque de Cologne, Prelat de grand merite, prit ſa place dans les conſeils auprès de Dagobert, & dans l'amitié de Pepin. Ni l'un ni l'autre néanmoins ne faiſoit rien d'important ſans en donner participation au Roi Clotaire.

Varnaquier étoit mort, & ſon fils Godin avoit été tué par ordre du Roi, ſur une accuſation de crime de leze-Majeſté faite par la femme de ſon pere qu'il avoit épouſée, mais qu'il avoit été contraint de delaiſſer; parce qu'en ce tems-là, ſemblables inceſtes étoient punis de mort. Clotaire aſſembla les Etats de Bourgogne à Troyes, & leur demanda s'ils vouloient élire un autre Maire; mais ils firent réponſe qu'ils n'en deſiroient point d'autre que lui: &

627. depuis ils furent quelque tems sans en avoir.

C'étoit un puissant peuple que celui des Saxons; il en comprenoit plusieurs diversement appellez, & avoit des Ducs dans chaque contrée. Ceux qui devoient tribut aux François, s'étoient ces années-ci revoltez contre eux. [Bertoald leur Duc, envoya defier Clotaire avec des paroles si insolentes, que peu s'en falut qu'il ne fit assommer les
628. Herauts. Son fils Dagobert, sans attendre que son pere eut assemblé ses forces, alla les attaquer avec celles d'Austrasie. Il fut maltraité dans un combat, & blessé d'un coup d'epée qui lui emportoit une partie de son armet, avec un peu de la peau de la tete & de ses cheveux. On dit qu'en ayant envoyé un toupet tout sanglant à son pere qui étoit à la chasse près des Ardennes, ce Roi ému par la nature, amassa en diligence tout ce qu'il put de troupes; & ayant passé le Rhin, chargea les Saxons campez sur l'autre bord du Veser, qu'il combattit, & tua Bertoald leur Duc, de sa propre main: & qu'après, courant tout le pays, il n'en laissa pas un en vie, qui excedât la longueur de son épée. Toute cette narration sent fort le Roman.]

Dans les Etats de Neustrie & de Bourgogne, qui se tenoient à Clichy-la-Garenne, entre Paris & Saint Denys, il s'émut une grande querelle. Clotaire avoit un second fils nommé Aribert. Ermenaire, Intendant de son Palais, ayant été tué par les gens d'Eghina, favory de ce Roi, le jeune Prince & son oncle Brunulfe, voulurent venger sa mort. Les François se partagerent qui d'un côté, qui d'un autre: Eghina se campa avec ses amis, sur la côte de Montmercure ou Montmars, aujourd'hui Montmartre. Mais le Roi ayant commandé aux Bourguignons de charger le premier des deux partis qui branleroit, arrêta les plus échauffez, & leur fit poser les armes.

Après qu'Adaloald Roi des Lombards, & fils du Roi Agilulfe, [& de Teudelinde de Baviere] eut été empoisonné 628.
par ses gens, Arioald * Duc de Turin, qui avoit épousé sa sœur Gundeberge, fut élevé sur le trône, par la consideration de sa femme: & néanmoins, sur ce qu'elle fut accusée de l'avoir voulu empoisonner, pour épouser Tassin Duc de Toscane, il la mit en prison, & il l'y tenoit depuis trois ans. Le Roi Clotaire, dont elle étoit parente, en eut compassion, & chargea ses Ambassadeurs d'en faire quelques reproches à ce méchant mary. L'un d'entr'eux ayant de son chef proposé au Roi Lombard, qu'il seroit bon de rechercher le jugement de Dieu sur une affaire si importante, [c'étoit à dire de remettre la connoissance de la verité, à un combat en champ clos. Arioald & les Seigneurs Lombards approuverent l'expedient.] Deux parens de Gundeberge fournirent un champion; qui ayant vaincu Adalulfe (ainsi s'appelloit l'accusateur) rétablit l'honneur & la liberté de cette Princesse. Mais elle eut encore bien d'autres avantures.

*Charoald.

On met en cette année, mais plus probablement en 631. la mort du fameux imposteur & faux Prophéte Mahomet, dont l'abominable Religion, mais à mon avis, plus ancienne que lui, composée en partie du Judaïsme, en partie des rêveries de divers Heretiques qui s'étoient retirez en ces quartiers-là, & accommodé à la sensualité de la nature corrompuë, fut embrassée par des méchans, & des voleurs qui ne connoissoient ni Dieu ni justice. La meilleure partie de notre hemisphere a subi la tyrannie de cette Loi, & n'eut été la valeur des François, ces infideles se suf-

sent souvent rendus maîtres de toute l'Europe.

581. *Son ere ou façon de compter les tems commence en l'année de l'*EGIRE *ou* RETRAITE *de Mahomet à la ville de Medine, qui arriva le 26. de Juillet de l'an 622. de* JESUS-CHRIST. *Mais il faut remarquer que les années en sont lunaires, & seulement de 354. jours, là où celles des Chrétiens sont solaires de 365. jours, sans compter le Bissexte.*

La mort du Roi Clotaire arriva l'an 528. dans quelqu'une de ses maisons près de Paris : on ne specifie point laquelle. Il fut inhumé dans saint Vincent, maintenant saint Germain des Prez. Le cours de son regne en Neustrie, aussi long que celui de sa vie, à quatre mois près, dura quarante-quatre ans accomplis ; celui de toute la France, après la mort de Thierry, un peu plus de quatorze.

Devenu Monarque, il fut fort debonnaire & clement ; bien éloigné de la cruelle & brutale ferocité de ses prédecesseurs : juste, pieux, instruit dans les bonnes lettres, & liberal, principalement envers les Eglises, & envers ceux qui professoient la vie Monastique.

On sçait le nom de ces deux femmes ; l'une s'appelloit Beretrude, l'autre Sichilde ; peut-être qu'il en avoit encore eu d'autres avant celles-là. Il laissa deux fils, Dagobert & Aribert ; on ne peut assurer de quelle mere, mais seulement qu'ils n'étoient pas d'un même lit.

Mœurs ou Coûtumes.

LES Rois se prenoient toûjours de la race regnante : trois conditions étoient requises pour les faire ; la naissance, (il n'importoit pas qu'elle fût legitime) la volonté du pere, & le consentement des Grands ; la derniere suivoit presque toûjours les deux autres. Après le regne de Clovis, comme je croi, on ajoûta à la ceremonie de les élever sur le pavois, celle de les mettre sur le Throne ou siege Royal, qui n'avoit ni bras ni dossier ; car il faut qu'un Roi s'appuye & se soûtienne de lui-même. Les marques Royales étoient la chevelure longue & tressée, la mante & la tunique de pourpre, & le diadême ou bandeau enrichi d'or, ou de deux rangs de perles, quelquefois entremêlées de pierres precieuses. Ils le portoient toûjours ou sur leurs cheveux, ou sur un bonnet de diverses formes à leur fantaisie. 628.

Quand ils laissoient des enfans mineurs, s'ils n'avoient disposé de leur partage, la Reine mere & les Grands en ordonnoient comme ils le jugeoient à propos, & avoient l'administration des affaires; & l'éducation ou baillie des Rois mineurs. C'est pour cela que ces Seigneurs s'appelloient *Nourriciers* ; mais il y en avoit un entre les autres, qui portoit ce titre par preference.

Quand un Roi entreprenoit quelque expedition, les Seigneurs & tous les François levoient la main pour marque de l'aide qu'ils lui promettoient. La paix se pouvoit faire sans eux, jamais la guerre. Dans les discordes civiles ils se rendoient les arbitres entre leurs Princes, & les obligeoient de s'accorder.

Le premier jour de Mars les Rois tenoient une assemblée en pleine campagne, & sous des tentes, où souvent les milices étoient mandés. A cause du jour de sa convocation, on l'appelloit *le Champ de Mars.* [Les François y venoient armez, approuvoient les propositions qui se mettoient en avant par le cliquetis de leurs armes, ou les rejettoient par un murmure de voix confuses.] Les Rois y presidoient & deliberoient avec *les Seigneurs*, des affaires de cette

année-là pour la paix & pour la guerre. Ces assemblées leur déferoient le commandement des armées, car il n'étoit pas necessairement attaché à leur personne, au moins jusques à Clovis. [Quand ils entroient dans une assemblée publique, ils saluoient les Evêques, les Seigneurs & le peuple, & étoient assis sur leur thrône, leurs Maires devant eux.] Ils avoient toûjours auprès de leur personne un certain nombre de Braves ou BARONS, qui les gardoient, & s'exposoient pour eux à toutes sortes de périls.

Les plus éminentes Charges du Royaume étoient celle-ci: le Préfet ou Maire du Palais; les Grands l'élisoient, & le Roi le confirmoit: mais avant que de prendre possession de sa Charge, il faisoit serment [aux Evêques & aux Seigneurs, qu'il garderoit le droit également à tous. Chaque Royaume vouloit avoir le sien, & qui en fut natif, & y eût ses terres: car un Neustrien, par exemple, n'eût pas pû l'être en Austrasie.] Le grand Referendaire avoit le Sceau Royal, & sous lui plusieurs petits Referendaires, & aussi quantité d'Expéditionnaires, que l'on nommoit *Chancelliers*, parce qu'ils travailloient dans l'enclos des Chanceaux. Le grand Apocrisiaire étoit le Chef des Prêtres & Clercs de la Cour; dans la seconde race on le nomma Archichapelain. Le Comte du Palais y rendoit justice. Le Chambrier * donnoit les ordres dans la chambre du Roi. Le Comte d'étable avoit soin des écuries; & peut-être de l'équipage. Je ne sçai s'il y avoit dèslors un Prévôt de la table, ou grand Senéchal, comme il y en eut depuis sous Pepin le Bref. Les enfans des Seigneurs étoient élevez dans la maison du Roi ou des grands Officiers, dans tous les nobles exercices, beaucoup plus honorablement que les Pages ne le sont aujourd'hui.

* Cubicularius.

Le revenu des Rois consistoit en terres ou domaines, en présens que tous les François leur faisoient librement dans le Champ de Mars, & en impôts, qui se prenoient sur les Gaulois seulement; car il étoit odieux d'en prendre sur les François. On les levoit, quelques-uns en argent, quelques autres en denrées. Quand on fit l'arpentage ou division des terres, les Rois en eurent pour leur portion quantité des plus belles, principalement aux environs des grandes villes, [& quelques autres moindres. Ils donnoient celles-ci à vie à qui il leur plaisoit, mais ceux qu'ils honoroient de ces graces, ne pouvoient pas marier leurs filles sans leur permission. [Ils faisoient leur séjour & avoient des Palais dans les plus agréables, principalement au bord des grandes forêts; car ils aimoient la chasse, & en faisoient une générale tous les automnes.

Dans toutes ces terres qu'ils appelloient *Villæ Fiscales*, * ils y avoient des esclaves ou serviteurs, qui se nommoient *Fiscalins*, & celui qui leur commandoit, *Domestique*. On y amassoit les provisions de bleds, de vins, de fourrages, de chairs, specialement de venaison & de porc. Entre les Seigneurs, ils en choisissoient quelques-uns pour manger à leur table; c'étoit un degré pour les plus grands emplois. Ils ne prenoient que la qualité d'*Illustre* * qui leur étoit commune avec les Grands du Royaume. On leur donnoit celle de *Dominus*, qui étoit ordinaire à toutes les personnes considerables; celle de *très-glorieux*, de *très pieux*, de *très-clement*, de *précellentissime*, de *fils de l'Eglise Catholique*. On traitoit les Reines de *très-clementes*, de *très-pieuses*. Les

* *Regiæ.*

* *Vir Inluster.*

Rois mettoient leur nom après celui de tous les Evêques, quand ils leur écrivoient. Au contraire le Pape Gregoire I. & l'Empereur Maurice préposoient le leur à celui des Rois. Gregoire II. n'en usa pas de même. Les Papes & les Conciles quelquefois les appelloient leurs fils, & quelquefois les fils de l'Eglise Catholique. Leurs enfans mâles en leur bas-âge étoient nommez *Damoiseaux*; * & à leur naissance on donnoit la liberté à quelques Fiscalins dans toutes les terres ou châteaux du Roi leur pere.

* *Domicilli.*

Ils prenoient souvent des femmes de bas lieu, & de condition servile, à qui ils ne donnoient le titre de *Reine*, qu'après en avoir eu des enfans, encore n'étoit-ce pas toûjours; les filles de Roi le portoient dès l'heure même qu'ils les épousoient. Elles avoient leurs doüaires en terres, des possessions en propre, dont leurs parens heritoient; leur part aux meubles, & de grands Officiers tout de même que les Rois. Souvent les fils de France, avant que regner, s'appelloient Rois, & les filles Reines: aussi ne les marioient-ils presque jamais qu'à des Rois.

Il n'y avoit que deux conditions d'hommes, les libres ou ingenus, & les serfs. Parmi les libres il y avoit des Nobles qui l'étoient par le sang, & par l'antiquité, non pas par les exemptions; & entre ces Nobles les Grands *optimates*. Je croi que ce qu'ils appelloient *personnes majeures*, étoient les Nobles, & les *mineures* ceux qui ne l'étoient pas.

On ne sçavoit ce que c'étoit que gens de robbe; tous les François faisoient profession de porter les armes. La justice se rendoit par les gens armez, leur hache & bouclier pendus à un poteau au milieu du MALLE. * Dans la maison du Roi c'étoit le Comte du Palais qui l'administroit; quelquefois le Roi même y tenoit le Siége avec les Evêques & les Grands, & connoissoit des causes majeures, prononçant lui-même la Sentence. Dans les Villages c'étoient les Centeniers: dans les Citez les Comtes & les Ducs qui jugeoient sans plaidoyers & sans écritures. On les appelloit d'un terme général *Juges* & *Senieurs*. Les Rois leur donnoient ces Charges à tems, & souvent les continuoient pour de l'argent. Quelquefois ils accordoient au peuple le pouvoir de les élire, & peut-être que c'étoit son droit. Il n'y avoit point de degrez de Jurisdiction, tous jugeoient sans appel, parce qu'ils ne connoissoient que des choses proportionnées à leur degré. Il est vrai que les parties avoient la voye de porter leurs plaintes au Roi, s'ils croyoient qu'ils n'eussent pas été jugez selon la Loi: mais s'ils se plaignoient à tort, ils étoient condamnez, les personnes de qualité à des amendes pecuniaires, les autres au foüet. Les Comtes & les Ducs avoient des *Viguiers* ou Lieutenans Généraux qui rendoient justice en leur absence, & plusieurs petits Viguiers qui la rendoient à la Campagne. Ils avoient des Assesseurs qu'on nommoit *Rachinbourgs*. Ils tenoient le Siége toutes les huitaines, ou toutes les quinzaines, selon la multitude des affaires. Mais les Ducs tenoient de grandes assises de tems en tems, où les Evêques de la Province étoient obligez de se trouver. Il y avoit aussi une espéce de Commissaires ou envoyez, les uns Royaux, les autres des Ducs, qui faisoient la visite par les Provinces. Dans leurs procedures & actes publics, ils comptoient les termes par nuits. Commes les Gaulois se gouvernoient selon le droit Romain, il falloit qu'ils eussent

* Le lieu où l'on rendoit justice.

des Juges qui l'entendiſſent, & les François pouvoient le ſuivre, au moins dans pluſieurs de leurs contrats : car la Loy Salique n'étoit pas aſſez étenduë pour regler toutes les affaires.

Les mêmes Comtes & Ducs qui jugeoient les François les menoient à la guerre. Il n'y avoit point d'autres troupes que les milices, [qui étoient fort reglées quand les Rois étoient puiſſans, mais inſolentes & pillardes quand ils ſe trouvoient foibles, & le Royaume troublé par des guerres civiles.] On commandoit celles des plus prochaines Provinces, ou de telles autres que l'on vouloit. Ceux qui y manquoient, étoient condamnez à l'amende. On donnoit des lettres de diſpenſe de ſervice à ceux que la vieilleſſe rendoit incapable de ſervir. Ces troupes trouvoient dans les Provinces, & particulierement ſur les frontieres, des magaſins de vivres & de fourrages : mais, comme je croi, elles n'avoient point de ſolde que le butin, qui ſe rapportoit en commun, & ſe partageoit. [Leur plus riche proye étoit une multitude d'eſclaves ; & ils en faiſoient non-ſeulement en tems de guerre, & dans le pays ennemi, mais auſſi en paix, & ſur les terres des voiſins, les vendant inhumainement à des Etrangers, & même à des Infidéles. L'Egliſe dépenſoit la plus grande partie de ſes biens à les racheter.]

Ils mettoient en ſervitude ceux qu'ils avoient pris en guerre ; comme auſſi les ôtages qu'on leur avoit donnez, ſi on leur manquoit de foi.

Les Grands accuſez de crime, étoient jugez militairement par leurs pareils : l'exécution ſe faiſoit à coups d'épée ou de hache d'armes, quelquefois par des Ducs & des Comtes. Bien ſouvent les Rois n'attendoient point le jugement ; leur colere ou l'avidité de la confiſcation faiſoit marcher la mort devant la ſentence. [Et ils étoient ſi ſanguinaires, qu'ils prenoient plaiſir à les faire hacher en pieces dans leur Palais, même juſqu'à la porte de leur cabinet ; & bien ſouvent ayant promis de leur pardonner, ils donnoient ordre ſecretement de les expédier. Si bien que leur foi étoit un piege, & leur Palais une boucherie.] Pour les gens de moindre étoffe, on les étendoit par terre ſur un pieu, & là on les faiſoït étrangler, ou fuſtiger. En quelques lieux on les pendoit à une potence, ou on les branchoit à des arbres. Pour de moindres crimes on les condamnoit à tourner la meule, à bêcher la vigne, à foüir aux carrieres ; quelquefois on les flétriſſoit d'un fer chaud. Quand un homme étoit accuſé de crime d'Etat, on l'arrêtoit par la manche, on le dépoüilloit de ſa ceinture militaire & de ſes habits, & on le revêtoit de haillons. Entre particuliers, ils pouvoient pourſuivre leurs reparations par les armes, & ſe faiſoient juſtice eux-mêmes, d'où s'enſuivoient de grandes tueries, ſi le Roi n'y mettoit la main. Les meurtres ſe rachetoient pour de l'argent, & la punition des crimes (horſmis des crimes d'Etat) étoit pécuniaire & determinée pour la Loy. Il falloit que toute la parenté la payât, ſi le coupable n'y ſuffiſoit pas. Quand les parties manquoient de preuves pour un fait, ils en venoient au combat, ou par eux-mêmes, ou par des champions qu'ils préſentoient en leur place ; ils appelloient cela le jugement de Dieu. L'épreuve par le cuivre ou par le fer chaud, celle par l'eau boüillante ou froide, & celle encore de ſe préſenter devant la croix, étoit en uſage même de l'aveu des Evêques. Ceux qui avoient querelle, ſe donnoient pour ſureté & caution de leur parole,

des sermens publics qu'ils faisoient sur les Châsses, ou sur les Tombeaux des Saints. C'étoit aussi un moyen de se purger de quelque crime en justice: & l'accusé en certains cas, comme d'adultere & autres, quand ils n'étoient pas bien prouvez, étoit reçû à faire jurer certain nombre de ses amis, hommes ou femmes selon leur sexe.

Pour les mariages, ils se donnoient la liberté de repudier leurs femmes, quand ils ne les pouvoient souffrir: les Rois en avoient quelquefois plusieurs en même-tems, & les degrez de parenté ne les empêchoient point de satisfaire leurs desirs. Quand il leur plaisoit les enfans de leurs maîtresses leur succedoient comme les légitimes : [mais avec le tems cette coûtume fut condamnée par les gens de bien, comme contraire à la Loi divine & à l'honnêteté publique, & n'eût plus de lieu.]

Ils faisoient de la monnoye d'or, de celui qu'ils trouvoient dans leurs pays, & la battoient ordinairement à bien plus haut titre que les Rois Visigoths, marque de l'excellence de leur Royauté par dessus les autres. Les payemens se faisoient autant en or & en argent non monnoyé que monnoyé. Mais ailleurs nous expliquerons plus amplement les mœurs & les coûtumes de cette nation, & tous les ordres qu'elle tenoit dans la justice, dans la guerre, & dans le gouvernement.

La langue naturelle des François étoit la Tude que ou Germanique : les Austrasiens, au moins les plus proches du Rhin, la garderent toûjours, & la gardent encore, mais fort alterée. Les plus éloignez en deçà, & les Neustriens la quitterent peu à peu, pour prendre celle du peuple Gaulois qui étoit la *Romanique* ou *Romance*, autrement appellée la *Latine rustique.* ; qui s'est engendrée de la roüille & de la corruption de la langue Romaine ou Latine, qu'on a torduë & contournée selon le genie de la nation, & selon les idiomes de diverses Provinces, tant pour l'inflexion, & pour la signification des mots, que pour l'air & pour la phrase.

EGLISE du 6. siécle.

NONOBSTANT la conversion de Clovis, & tous les soins du besigele des Prélats, qui avec l'autorité des Rois faisoient abattre les temples & les autels des Idoles : il y avoit encore un grand nombre de Payens, particulierement entre les François, & même des principaux. Et quant à ceux qui furent convertis, on eut bien de la peine à les guérir des anciennes superstitions. Ils réveroient encore les lieux où les Gentils avoient adoré, & retenoient toûjours quelques restes des cérémonies, des fêtes, des augures, & des sortileges du Paganisme, qu'ils mêloient dans les exercices de la Religion Chrétienne.

Depuis le Baptême de Clovis, l'Eglise Gallicane non-seulement joüit en toute liberté des biens que les Gaulois lui avoient donnez : mais encore en acquit de bien plus grands par la liberalité des François. [Les Rois firent de riches donations & aux Eglises Episcopales, & aux Monasteres. Ils en fonderent un grand nombre, & ils entretenoient à leurs dépens tous les Moines qui étoient en reputation de pieté singuliere, les visitoient, les appelloient à la Cour, & témoignoient avoir une extréme confiance en leurs prieres ; ils assistoient même quelquefois à leurs obseques, allant à pied au convoy comme des personnes pieuses. Ils révéroient si fort les Evêques, particulierement

ceux qui avoient de la pieté, qu'ils ne refusoient presque rien à leur recommandation, & qu'ils leur faisoient ordinairement tenir les enfans sur les Fonts de Baptéme ; de sorte que ces Prélats étoient tout à la fois & les Ministres du Sacrement, & les parreins. Ils ne permettoient pas néanmoins que leurs serviteurs ou *Menestrels* * se fissent Moines ou Clercs sans leur permission. Et comme ils avoient donné des terres de leurs fiefs pour la fondation de quelques Monasteres, ils croyoient avoir la liberté d'en conceder quelquefois la joüissance à des personnes laïques, toutefois avec l'approbation des Evêques, qui sans doute n'en previrent pas les consequences.

* *Ministeriales.*

Les richesses excessives de l'Eglise firent envie aux ambitieux & aux avares. Pour les posseder, ils se mirent à briguer les Evéchez, qu'ils n'eussent pas desirez s'il n'y eût eu que du travail & de la peine. Les Grands de la Cour renonçoient aux plus nobles emplois pour une Mitre, parce qu'ils y trouvoient l'honneur, l'autorité, les richesses & l'assûrance contre les disgraces. Il ne fut plus besoin de défendre qu'on élût les laïques malgré eux, mais qu'on ne les élût pas quand ils briguoient de l'être. On n'en élisoit gueres que de race Noble ; & les élections se faisoient toujours par la permission des Rois, jamais contre leur volonté. Souvent ils les forçoient par leurs ordres absolus, ou les prévenoient par des recommandations qui tenoient lieu de commandement. Les Evéques voyoient bien que c'étoit violer les Canons : mais la crainte d'attirer de plus grands desordres, l'interet, la complaisance, leur fermoient la bouche. Le seul Leontius de Bourdeaux eut la hardiesse d'assembler un Concile à Saintes, pour destituer un Emerius jeune adolescent, qui avoit été nommé Evêque de cette ville-là par Clotaire premier ; mais le Roi Cherebert son fils reçut fort mal celui qui avoit été mis en sa place, & le fit traîner en éxil dans un chariot plein d'épines.

Ces indignes choix, & ces intrusions produisirent une infinité de desordres, une simonie publique, qui se répandit des chefs dans les membres ; la non-résidence des Evêques : leur attachement perpetuel à la Cour : le dégoût des vertus Chrétiennes, & des fonctions de leur ministere : l'amour des vanitez & des choses du monde, qui les jettoit dans tous les divertissemens, & dans les emplois des séculiers, comme les festins, les habits somptueux, la chasse, le jeu & les armes. Ensuite vint le mépris des peuples pour ces faux Pasteurs qui étoient entrez par la fenêtre, & ce mépris dans les guerres civiles, causa une licence effroyable d'envahir tous les biens de l'Eglise, comme si on les eut pris sur des gens indignes, & pour corriger leurs excez en leur ôtant le superflu.

On ne peut pas nier qu'il n'y en eût d'extrêmement dereglez : entr'autres, Salonius d'Embrun, & Sagittaire de Gap, qui se mêloient dans toutes sortes de divorces & de querelles, & qu'on devoit nommer des bandits plûtôt que des Evêques ; Gilles de Rheims, perfide & factieux boute-feu des guerres civiles, Saffarac Evêque de Paris, & Contumeliosus de Riez, tous deux, ce me semble, coupables d'impureté, & déposez pour ce crime ; & ce Cautin dont Gregoire de Tours raconte d'horribles méchancetez.

Mais en recompense il y en eut un très-grand nombre, qui ayant édifié leur troupeau par une sage & religieuse conduite

conduite, ont laissé leur nom en vénération à tous les fideles. Au commencement de ce siécle florissoient encore Remy de Reims & Vaast d'Arras, que j'ai déja marqué dans l'autre; Gildard de Roüen, Aquilin d'Evreux, Contest de Bayeux, Melaine de Rennes, Avite de Vienne, Cesarius d'Arles & Venne * de Verdun. Un peu plus en deçà Ageric ou Agroy de la même ville, Lubin de Chartres, Fermin d'Uzez, & Macute ou Malo, premier Evêque de Quidalet. Cette ville ayant été ruïnée, l'Evêché en a été transferé dans une autre qui a été bâtie de ses rüines, & porte le nom de ce saint Prélat. Vers le milieu de ce même siécle, vivoient Nicetius de Treves; Paul de Leon en Bretagne, Felix de Nantes, Aubin d'Angers, Lauto ou Lo de Coûtances, Medard de Noyon, Saulge d'Alby, [Fortunat de Poitiers, il étoit Italien de naissance; Edme de Bordeaux, Pretextat de Roüen,] & Germain de Paris. Ce dernier mourut l'an 579. & fut enterré en l'Eglise de saint Vincent, qu'on nommoit aussi Sainte-Croix, & qui s'appelle aujourd'hui saint Germain des Prez. Et sur la fin vivoient Gregoire de Tours, qui nous a écrit l'Histoire des François, jusqu'à un an ou deux près de sa mort. Elle arriva, comme je croi, l'an 595. Sulpice de Bourges, qu'ils surnommerent le Severe, pour se distinguer du Debonnaire, qui depuis tint le même Evêché, saint Gal de Clermont, Mileard ou Millard de Séez; * Arigle de Nevers, Samson de Dol, [Kilian de Wirtsbourg, & Robert de Vormes. Kilian Moine Hibernois, prêcha la Foi dans la France orientale avec tant de succez, qu'il en convertit le Duc nommé Gosbert, & à son exemple tout le pays. Le Pape Conon le fit Evêque: mais trois ans après, comme il pressoit Gosbert de quitter la femme de son frere qu'il avoit épousée avant son Baptême, la méchante le fit assassiner secretement. Robert ayant été fort persecuté, & chassé de son Evêché de Vormes par Berquier Comte de cette ville-là, passa en Baviere avec douze Prêtres, & y prêcha l'Evangile si efficacement qu'il en convertit le Duc, il s'appelloit Theudon, & ensuite la plûpart de ses sujets, & y établit un siege Episcopal à Salsbourg, dont il fut le premier Evêque.]

* En Latin *Videnus*.

* *Agricola*.

Entre les personnes les plus saintes dans la vie Monastique, on voit la Reine Radegonde, Institutrice du Monastere de Sainte Croix de Poitiers, & Glodesinde ou Glosine, qui le fut de celui qui porte son nom à Mets, elle étoit fille du Duc Guintrien. Entre les hommes, Maur disciple de S. Benoît, qui vint demeurer en France vers l'an 540. & y apporta sa Regle. Avec le tems elle s'y provigna si fort, qu'elle abolit, s'il faut ainsi dire, toutes les autres. Du nombre de ceux qui se retirerent dans la solitude, Cloud ou Clodoald vivoit dans le Diocése de Paris, Leufroy en celui d'Evreux, Calais * en celui du Mans, l'Hermite Victor en celui de Troyes, Celerin en celui de Seez, Cibard * en Perigord, Leonard dans le Limosin & Senoc en Poitou. [Il y eut plusieurs autres reclus ou hermites en divers endroits, ainsi qu'on le voit dans Gregoire de Tours. Parmi eux est fort remarquable Hospitius, qui s'étoit chargé de chaînes, & enfermé dans une tour auprès de Nice pour faire penitence.]

* *Carilefus*.

* *Eparchius*.

L'Eglise de Rome avoit dans la Gaule, comme en plusieurs autres pays, un certain revenu en terres, qu'elle appelloit son patrimoine; & les Papes y tenoient un Vicaire, qui ne manquoit pas de faire valoir leur puissance sur les au-

tres Evêques, pour faire valoir sa commission. C'étoit l'Archevêque d'Arles, auquel ayant ôté presque tous les droits & toute l'autorité qu'il prétendoit, tant par l'Antiquité de son Eglise établie par S. Trophime disciple des Apôtres, que par la prééminence de sa ville, que l'Empereur Honorius avoit fait la capitale des sept Provinces : ils s'aviserent, de peur qu'il ne formât un grand Siége, de lui donner leur Vicariat dans les Gaules. Et ainsi il tenoit d'eux à titre de precaire, ce qu'il eut pû tenir de son chef; & cette superiorité que son siége lui donnoit sur les sept Provinces, fut absorbée par celle qu'ils lui donnerent sur toutes les dix-sept.

D'ailleurs, ils recevoient favorablement tous ceux qui appelloient à Rome. Leon I. rétablit Chelidonius de Besançon, quoique déposé par Hilaire d'Arles son Vicaire ; & Agapet remit Contumeliosus, que Jean II. son prédecesseur avoit crû fort criminel.

Comme ils avoient droit en qualité de Chefs de l'Eglise Universelle, de faire observer les Canons & les anciennes coûtumes, quand on desiroit quelque prérogative ou quelque licence, on s'adressoit à eux : si bien qu'on les accoûtuma peu à peu à donner ces nouvelles graces, même dans des choses de néant ; puis enfin à dispenser des Canons. Le Pape saint Gregoire I. entr'autres, en donna à plusieurs Eglises ; ce qui porta les autres à lui en demander, & même à supposer quelquefois que ses prédecesseurs leur en avoient déja accordé de pareilles.

La question des Images faisoit du bruit en France dès le tems de ce Pape. Car il reprit Serein Evêque de Marseille, de les avoir brisées ; & néanmoins il loüa fort son zele d'avoir empêché le peuple de les adorer, parce qu'elles peuvent servir comme de livre & d'instruction aux simples, mais non pas être l'objet d'un culte divin.

Nous remarquons en ce siécle près de quarante Conciles. [Les Rois les convoquoient ou les permettoient, & les confirmoient par leurs Edits, les Prélats le requerant ainsi, afin que la puissance séculiere leur aidât à mettre à execution les decrets qu'ils faisoient touchant la discipline. Pour la même raison les Maires du Palais y souscrivoient.] Je coterai seulement ceux dont nous avons les Canons ou les Actes. Le I. d'Orleans dont nous avons déja parlé, fut assemblé en 511. sous le regne de Clovis : le II. en 533. pour abolir les restes de l'Idolâtrie : le III. en 538. le IV. en 541. & le V. en 549. Ces quatre sous le regne & de l'autorité de Childebert I. lequel en fit encore assembler un à Arles, (c'est le VIe.) l'an 554. Il s'en tint deux sous le regne de Sigismond Roi de Bourgogne, celui d'Epaone près de saint Maurice en Chablais l'an 517. & le I. de Lyon en la même année ; ce dernier au sujet d'Estienne son Intendant, qui avoit épousé Palladia sa cousine germaine, & étoit soûtenu par ce Prince dans son inceste. Il en fut convoqué deux à Arles ; sçavoir, celui qu'on nomme le IV. en l'an 524. du consentement de Theodoric Roi des Ostrogoths, à qui la Provence obéïssoit alors, & le V. ci-dessus remarqué sous le regne de Childebert. Il s'en assembla trois dans les terres d'Atalaric Roi d'Italie : celui de Carpentras en 527. dont il ne reste qu'un Canon : le II. d'Orange deux ans après ; & le II. de Vaison de la même année. Il y en eut deux en la ville d'Auvergne (c'est Clermont) le premier du consentement du Roi Theodebert en 535. & le II. de

son fils Theodebalde en 549. Quatre à Paris; sçavoir, le II. l'an 555. le III. l'an 557. le IV. l'an 575. & le V. l'an 615. Le second & le troisiéme furent convoquez par l'ordre du Roi Childebert, & le premier de ces deux pour revoir le procez de l'Evêque Saffaracus, qui avoit été condamné & déposé (la Sentence y fut confirmée;) l'autre pour faire des Canons touchant la discipline. Le IV. se tint du consentement de Chilperic premier pour reprimer l'attentat de Gilles, Metropolitain de Reims, qui avoit ordonné un Promotus Evêque dans la ville de Châteaudun, quoiqu'elle dépendît de l'Evêché de Chartres, & qu'il n'y eût jamais eu de siege Episcopal. Le cinquiéme fut convoqué par les ordres de Clotaire II. pour la reformation des abus. Je ne parle point de celui de l'an 577. qui fut tenu dans sainte Genevieve de Paris, où Prétextat de Roüen fut condamné, s'étant par une credule & foible condescendance, laissé induire à confesser des crimes qu'il ne devoit avoir commis ni avoüez. Celui de Valence en l'an 584. confirma toutes les donations que le Roi Gontran, sa femme & ses filles avoient faites à l'Eglise. Il y en eut trois à Lyon: le I. sous Sigismond, marqué ci-dessus, le II. en 567. & le III. en 583. Deux à Maſçon, le premier l'an 581. le second en 585. tous ces quatre par l'autorité du Roi Gontran. Un à Tours l'an 567. sous le regne de Cherebert, lequel ordonna plusieurs choses, & confirma la Congregation Religieuse des filles, instituée par sainte Radegonde. Un à Auxerre l'an 578. où il n'assista que l'Evêque de la ville (il se nommoit Aunaquaire) avec ses Abbez & ses Prêtres. Le Roi Recarede en fit convoquer un à Narbonne l'an 589. Clotaire II. un à Metz l'an 590. & un à Paris qui fut le V. l'an 615. comme nous avons dit. Dans celui de Metz, Gilles Evêque de Reims, fut condamné pour crime de leze-Majesté, déposé & relegué à Strasbourg.

De tous ces Conciles il n'y eut que le second d'Orange, qui parla de dogmes, ayant traité à fonds les questions de la grace, suivant les sentimens de saint Augustin, & ceux du saint Siege. Les autres travaillerent pour le jugement de quelques différends particuliers, ou pour la discipline, principalement touchant les choses que nous avons déja remarquées. La loi de l'abregé ne permet que d'en cotter quelques articles des plus néceſſaires.

On apprend par la lecture de ces Conciles, qu'il y avoit grande multitude de Lepreux & de Juifs en France; (peut-être que les Juifs y avoient apporté & épandu la lepre.) Que les Evêques prenoient soin de nourrir les premiers, & qu'ils défendoient aux Chrétiens toutes sortes de communion avec les autres.

L'Eglise avoit un soin particulier des pauvres, des veuves & des orphelins; les premiers étant comme de sa famille & les autres sous sa protection: de sorte qu'elle prenoit leur fait & cause devant les Juges, & ils ne prononçoient jamais sur leurs affaires sans en donner avis à l'Evêque.

Dans ses jugemens elle suivoit l'ordre établi par la Loi Romaine ou Droit écrit. Les Canons touchant les degrez prohibez, étoient différens selon les divers pays. Du commencement, dans quelques Eglises, ils défendoient seulement d'épouser les deux sœurs ou les deux freres; mais le Concile d'Agde, le III. d'Orléans & autres suivans, étendirent ces défenses à la niece, à la tante, à la veuve du frere, & à celle de l'oncle, à la

sœur de sa femme, aux cousins & cousines germaines.

Il y avoit des asiles dans les plus célébres Eglises, dont les Evêques conservoient la sureté de tout leur pouvoir. Leur intercession obtenoit souvent la grace des plus criminels : & eux-mêmes dans quelques fautes qu'ils fussent tombez, en étoient presque toujours quittes pour la degradation & le bannissement, leurs confreres impetrant facilement des Rois, qu'ils leur donnassent la vie.

Saint Augustin avoit commencé de porter les fidéles à donner la dixme de leurs biens pour la nourriture des pauvres, se fondant sur ce principe, que les Chrétiens étoient obligez à une plus grande perfection que les Juifs, qui l'avoient bien donnée aux Levites. Les Prelats du II. Concile de Tours exhorterent le peuple de la payer à Dieu, suivant l'exemple du Patriarche Abraham. Le II. de Mâcon l'ordonna comme étant un droit établi dans l'ancien Testament, & qu'il assûroit avoir été observé fort long-tems par les Chrétiens. Les Seigneurs temporels à qui les dimes appartenoient primitivement, en donnerent beaucoup aux Monasteres, peu aux Evêques & aux Curez, ausquels néanmoins elles devroient appartenir, en cas qu'elles fussent de droit divin.

Il y avoit peu de Fêtes qu'on chommât dans toutes les Eglises, hormis Noël, Pâques & la Pentecôte. Les plus nobles du Diocese étoient obligez de venir les célebrer dans la cité Episcopale ; les Curez de la campagne tout de même, comme aussi de se rendre au Synode qui se tenoit tous les ans à certain tems. Le Roi solemnisoit ces Fêtes en telle Cité qu'il lui plaisoit : & les Evêques briguoient ambitieusement à qui auroit cet honneur pour son Eglise. Depuis, l'ordre étant renversé, & les charmes du monde étant plus forts pour attirer les Prélats à la Cour, que ne l'étoient les devoirs du Christianisme pour attirer la Cour à l'Eglise, les Rois passoient ces Fêtes dans leurs Palais ; & les Evêques quittant leur troupeau, s'y rendoient en plus grand nombre qu'on ne vouloit.

Il n'étoit point permis de faire de nouvelles cellules ou hermitages, ni de nouvelles congrégations de Moines, sans le congé de l'Evêque. L'Abbé ne devoit point courir, ni s'éloigner de son Monastere. Quand il tomboit en faute, l'Evêque le pouvoit destituer, & lui donner un successeur : & s'il étoit rebelle, on ne l'admettoit point à la Communion. Ce n'étoit plus la seule honte qui retenoit dans les Monasteres, les personnes qui s'y étoient voüées à Dieu, l'Eglise les forçoit de demeurer par toutes les sortes de peines qui étoient en son pouvoir.

[Les premiers Rois exigerent des Eglises de certains droits pour leurs terres : mais les bons Evêques gagnerent sur l'esprit des autres, qu'ils les exempterent de toutes redevances.] Et même les Juges ni les Receveurs du Roi n'y pouvoient exercer aucune fonction, ni jurisdiction. Mais les Evêques & les Abbez qui se plaisoient à la Cour, & vouloient s'acquerir la protection ou les bonnes graces du Roi & des Grands, firent une autre bréche à leurs immunitez ; car ayant commencé de leur donner des eulogies ou présens, cette coûtume se tourna bientôt en un droit nécessaire ; de sorte qu'on l'exigeoit d'eux avec rigueur, quand ils manquoient à le payer.

BERTRUDE, OU BERETRUDE FEMME DE CLOTAIRE II.

Merveilleuse bonté de Bertrude.

LA bonne Reine Bertrude fut mariée à Clotaire second vers l'an 600. On tient qu'elle étoit du sang des Ducs des Saxons : mais de quelque qualité qu'elle fût, les plus aimables vertus, & particulierement une douceur angelique & une bonté royale, qui reluisoient en son visage, & en toutes ses actions, la rendoient digne de la Couronne, & l'apparioient parfaitement bien avec le Roi son époux. Aussi ne trouvons-nous point qu'il ait entretenu aucune maîtresse, quoiqu'après elle il ait eu d'autres femmes.

Les François faisant comparaison de sa vie avec celle de Brunehaud, & de Fredegonde, l'aimoient d'autant plus, qu'ils détestoient ces deux autres. Brunehaud qui haïssoit Clotaire, & qui ne pouvoit souffrir que son impudicité & ses effronteries fussent condamnées par la modestie, & par la pureté d'une si sage Reine, employa souvent divers artifices pour l'ôter du monde ; mais ils ne servirent qu'à faire éclater plus fort sa méchanceté, & la protection divine en la conservation de l'innocente. Elle eut tant de pouvoir sur l'esprit du Roi son mary, qu'encore qu'il eût le sujet & les moyens de se venger de ceux qui avoient suivi les passions de Brunehaud, néanmoins elle obtint de lui qu'il fît publier une abolition generale, & jurât solemnellement qu'il ne se souviendroit jamais des injures passées. Tous les François la reveroient comme leur avocate envers lui. Sa bonté obtenoit tantôt grace pour les criminels, tantôt récompense pour les serviteurs fidéles, & bien souvent des donations pour les Eglises. Elle haïssoit mortellement les rapporteurs, & s'étudioit à éloigner des oreilles du Roi ces mouches de Cour, qui ne font que troubler le repos des gens de bien. Nous avons raconté ci-dessus l'effronterie d'Alethée, & quelle fut sa catastrophe ; ainsi il n'est pas besoin de la repeter. Son decez est marqué dans les Auteurs de son tems, en des termes qui contiennent les deux plus beaux éloges qu'on puisse donner à une Reine. *Cette année*, disent-ils, (ce fut vers l'an 623) *mourut la Reine Bertrude, qui pour sa grande bonté fut uniquement aimée du Roi son mary, & infiniment respectée de ses sujets.* Elle fut enterrée solennellement dans l'Eglise de Saint Germain des Prez.

Brunehaud essaye de la faire mourir.

Elle obtient de son mary une abolition generale pour les coupables.

Tombeau de Bertrude 623.




DAGOBERT I.

DAGOBERT I.

ROY XI.

Son Portrait est tiré de l'Abbaye de Saint Denis, où il est enterré.

Ce modéle parfait des plus parfaits Monarques;
Sera toûjours fameux à la posterité,
Tant que dans Saint Denis éclateront les marques
De son zele admirable, & de sa pieté.

DAGOBERT I. *âgé de 26. ans en Neustrie, Austrasie & Bourgogne.*	ARIBERT *âgé de 13. à 14. ans, en une partie d'Aquitaine.*

PAPE.

Encore HONORIUS I. qui Siégea neuf ans & demi durant ce Regne.

628. * Aribert, Caribert & Cherebert. *C'est le même nom.*

LE Prince * Aribert étant auprés du Roi Clotaire, quand il mourut, il sembloit qu'en l'absence de son frere Dagobert, qui étoit en Austrasie, il pouvoit bien avec les tresors de son pere, se faire des troupes & des amis pour s'emparer de la Monarchie. Mais comme il étoit encore jeune, & que peut-être son pere ne lui avoit laissé aucune part dans le Royaume par son testament, ce fut en vain que Brunulfe frere de sa mere, essaya de remuer les Neustriens en sa faveur. Dagobert usa d'une telle diligence, & mit si bon ordre aux affaires, qu'il s'assura des Royaumes de Neustrie & de Bourgogne; en sorte qu'Aribert avec son oncle, fut contraint d'aller au devant de lui, & de se remettre à sa discretion. C'étoit le septiéme an commençant de son regne en Austrasie.

629. Néanmoins, comme par pitié, & suivant le conseil des Seigneurs François, il lui donna la Saintonge, l'Angoumois, le Perigord, l'Agenois, le Toulouzain, & toute la troisiéme Aquitaine. Aribert établit son Siége Royal à Toulouse.

Dès que Dagobert fut reconnu en Neustrie, il alla visiter la Bourgogne,

qui depuis pluſieurs années n'avoit point
629. vû de Roi, mais étoit gouvernée par ſon Maire, & même n'en avoit point voulu avoir depuis la mort de Varnaquier.

Etant à ſaint Jean de Laone, il écouta les plaintes de ſes peuples, rendit juſtice à tous ſes ſujets, prit ſoin d'accommoder les différends : mais il ſemble que toutes ces belles apparences n'étoient que pour couvrir un vilain meurtre pour lequel il avoit peut-être fait ce voyage. Car un matin entrant au bain, il commanda à trois Seigneurs de ſa Cour de tuer Brunulfe qui l'avoit ſuivi ; ſans qu'il fût criminel d'autre choſe, ſinon qu'étant affectionné aux interets de ſon neveu Aribert, on pouvoit craindre qu'il ne remuât encore pour lui.

Il ſemble que les Seigneurs Neuſtriens & les Auſtraſiens avoient chacun leur brigue, à qui poſſederoit le Roi. Les premiers l'emporterent bien-tôt ſur les autres, en le prenant par ſon foible, & le flattant dans ſes paſſions. La Reine Gomatrude étoit Auſtraſienne, parente de Gunibert & de Pepin, qui avoient aſſiſté à ſes nôces ; les Neuſtriens qui connoiſſoient l'inclination amoureuſe du Prince, le porterent à la repudier, ſous prétexte de ſterilité, pour épouſer Nantilde l'une de ſes ſuivantes.

Par ce moyen, Ega Maire du Palais de Neuſtrie, prit la premiere place dans la faveur auprès du jeune Roi : de ſorte qu'il congedia auſſi-tôt Cunibert : & s'il retint Pepin à ſa Cour, ce ne fut pas tant pour ſe ſervir de ſes conſeils, que de peur qu'il ne fit revolter le Royaume d'Auſtraſie, où ſa charge de Maire du Palais & ſa vertu lui donnoient un trop grand pouvoir.

Nantilde fut bien-tôt privée des
630. bonnes graces de ſon époux, par une nouvelle femme. Comme il étoit allé en Auſtraſie, & qu'il ſe plaiſoit à ſe faire
voir par les Provinces en ſes habits 630.
Royaux, avec une grande pompe, & une ſuperbe Cour ; il mit en ſa place une fort belle fille nommée Ragnetrude. Quelque tems après il épouſa encore » deux femmes, Wlfegunde & Bertechil- » de ; car les Rois croyoient avoir ce » privilege d'en avoir pluſieurs ; & avec » cela il prit tout autant de maîtreſſes » qu'en peut deſirer le goût du change- » ment, qui eſt infini.

Depuis qu'il s'étoit défait de ſes deux ſages Gouverneurs qui le tenoient en bride, il ſe laiſſoit emporter à la fougue de ſa jeuneſſe, aux débauches des femmes, au luxe que la vanité de ce ſexe inſpire, & à la violence de l'autorité trop abſoluë. La premiere le jettoit dans tous les plaiſirs ; la ſeconde lui faiſoit amonceler de l'argent, & porter la main raviſſante ſur les biens de ſes ſujets, comme ſi tout eût été à lui. Il étoit naturel de voir un Prince de 26. ans amoureux : mais c'étoit un prodige contre nature, qu'à cet âge-là il eut une avarice que rien ne pouvoit raſſaſier. Toutefois comme il avoit le fonds de l'ame fort bon, après qu'il ſe fut abandonné quelques années à ſes paſſions, les remontrances de S. Amand Eveque de Tongres en ralentirent un peu l'ardeur ; il reprit Nantilde ſa premiere femme, & vécut avec elle le reſte de ſes jours.

Cependant il eut un fils de Ragne-
trude la même année qu'il l'avoit épou- 631.
ſée. Il envoya prier ſon frere Aribert, de le vouloir tenir ſur les fonts. Tous deux ſe rendirent à Orleans pour cette cérémonie, & l'enfant fut baptiſé par l'Evêque ſaint Amand, & nommé Sigebert.

Aribert ne fut pas ſi-tôt de retour à Toulouze qu'il mourut : & ſon fils

Chilperic qui étoit encore au berceau, ne lui survécut que peu de jours. On soupçonna Dagobert d'avoir contribué à la mort de cet innocent, pour se ressaisir de l'Aquitaine, comme il fit aussitôt.

DAGOBERT I.
seul Roy.

631. IL est certain que ce Roi avoit une singuliere dévotion pour saint Denys & ses compagnons martyrs, & qu'il bâtit une belle Eglise à son honneur, & l'accompagna d'une riche Abbaye, Mais le sujet que nous en avons marqué ci-dessus, passe chez les critiques pour une fable. Je ne sçai si c'est une vérité qu'il dépoüilla plusieurs autres Eglises de leurs plus précieux ornemens, & de leurs reliques, pour enrichir celle-là.

Les Marchands François qui trafiquoient chez les Sclavons, ayant été volez, & le Roi Samon, dont nous avons parlé, ayant refusé de reparer ce tort, & avec cela maltraité l'Ambassadeur de Dagobert; ce Roi en voulut avoir raison par les armes. Le Roi des Lombards, & le Duc des Allemands, le premier allié, & l'autre sujet de la France, les attaquerent conjointement d'un côté, tandis que les François Austrasiens les attaquoient de l'autre.

Les premiers eurent l'avantage, & en tuerent grande multitude: mais les Austrasiens qui étoient mal contens de Dagobert, parce qu'il avoit préferé le séjour de la Neustrie à celui de l'Austrasie, s'y comporterent fort lâchement; car ayant assiegé le Château de Vogastbourg, où les plus braves des ennemis s'étoient jettez, ils en décamperent dès le troisiéme jour, & se retirerent fort en désordre. 631.

Depuis cela, les Sclavons s'enhardirent à faire des courses sur la Turinge, & sur les autres terres des appartenances des François. Et même Dervan, Duc des Sorabes (c'étoit un peuple Sclavon qui habitoit la Misnie) se détacha de l'obéïssance de Dagobert, pour se mettre sous celle de Samon.

Il s'étoit venu loger depuis longtems une peuplade de Bulgares dans la Pannonie, où ils étoient alliez & tributaires des Avarois, qui occupoient la plus grande partie de cette Province, avec toute la Dace. On dispute si l'ancienne Bulgarie étoit dans la Sarmatie Asiatique, le long du fleuve Volga, autrement appellé le Rha, ou bien dans l'Européenne sur les bords du Pont-Euxin. Or ces Bulgares étant entrez en guerre avec les Avarois, furent vaincus, & tellement atterrez, qu'il n'en resta que neuf mille, qui furent contraints de sortir du païs avec leurs femmes & leurs enfans. Ces malheureux ayant supplié Dagobert de leur donner place dans quelque coin de ses terres, il envoya ordre aux Bavarois de les recevoir, & de les loger séparement dans leurs villes & bourgades, en attendant que les Etats du Royaume eussent ordonné ce qu'il en falloit faire. Les Etats trouverent à propos de les égorger tous en une nuit; & cela ne fut que trop ponctuellement exécuté. Un de leurs Chefs en ayant eu le vent, se sauva avec 700. hommes & leurs familles dans le pays des Sclavons Venedes; on nomme encore ce pays-là Marche de Venden, entre les rivieres du Save & du Drave.

Les Visigoths en Espagne, faisoient & défaisoient leurs Rois comme il leur plaisoit. Cette année 631. le gouvernement de Suintila, qui regnoit depuis

dix ans, leur étant devenu insupportable, ils jetterent les yeux sur Sisenand.
631. Ce Prince implora pour cela le secours de Dagobert, lui promettant en recompense le grand vase d'or pesant 500. liv. & enrichi de pierreries, qu'Actius avoit donné à Torismond, pour l'avoir assisté contre Attila. Sigenand ayant été installé dans le Thrône, par l'aide des François, ne put pas refuser ce vase à leurs Ambassadeurs : mais les Visigoths le guetterent par les chemins, & le leur ôterent par force. Dagobert s'en offensa fort, se plaignit, & menaça; l'affaire fut mise en négociation, & à la fin il se contenta de deux cens mille pieces d'argent.

Comme il levoit de grandes forces
632. pour reprimer les incursions que le Roi Samon & ses Sclavons faisoient sur la Turinge, les Saxons vinrent lui offrir de les repousser à leurs risques & dépens, si on leur remettoit le tribut de cinq cens bœufs qu'ils devoient à la France. On s'en fia à leurs promesses : mais ils ne furent pas assez forts, ou peut-être pas assez fidéles, pour mettre la Turinge à couvert.

Ainsi elle demeuroit toûjours exposée aux insultes de ces Barbares. Les Neustriens en étoient trop éloignez pour la défendre; c'étoit aux Austrasiens de le faire, & ils n'étoient que trop forts pour cela : mais étant trop affectionnez, ils ne s'en mettoient guére en peine. Il fallut donc, pour leur redonner du cœur & de l'affection, leur donner un Roi qui residât parmi eux.



DAGOBERT
en Neustrie & Bourgogne.

SIGEBERT son fils,
en Austrasie.

VOILA pourquoi Dagobert ayant assemblé les Prélats & les Seigneurs de ce Royaume-là à Mets, il 633.
établit de leur avis & de leur consentement, son fils Sigebert, Roi d'Austrasie, lui donna un tresor Royal, c'est-à-dire, de riches ameublemens, des vases précieux, & de l'argent monnoyé, & confia la conduite de son éducation, de son Palais & de son Etat, à Cunibert Evêque de Cologne, & au Duc Adalgise. Alors les Austrasiens se croyant remis en liberté, parce qu'ils avoient un Roi, se piquerent d'honneur, & repousserent vaillamment les Sclavons.

L'année suivante il lui naquit un fils
de la Reine Nantilde, qui fut nommé 634.
Clovis. Cette Reine considerant que si son mari venoit à mourir, sans avoir disposé de sa succession, ce fils n'y auroit aucune part, le sollicita si fortement, qu'il manda les Seigneurs d'Austrasie, & leur fit sçavoir qu'il entendoit que la Neustrie & la Bourgogne fussent le partage de l'enfant qui venoit de naître : mais que toutes les villes d'Aquitaine, de Provence & de Neustrie, qui avoient été jointes au Royaume d'Austrasie, y demeurassent attachées, horsmis le Duché de Dentelen, que Theodebert le jeune avoit ôté au Roi Clotaire.

Les Gascons que nous avons vûs
occuper une partie de la Novempopulane, ou troisiéme Aquitaine, avoient 635.
recommencé leurs brigandages après la mort de Caribert : on envoya douze Ducs avec les milices de Bourgogne, &

635. pluſieurs Comtes ſans Ducs, pour les ranger à leur devoir. Ils ſaillirent des rochers & des détroits de leurs montagnes, & donnerent ſur les François avec une merveilleuſe allegreſſe : mais après tout ils trouverent qu'il valoit mieux ſe ſervir de leur agilité, pour ſe ſauver, que pour ſe battre. On les pourſuivit ſans relâche, on porta le fer & le feu juſques dans leurs plus fortes retraites, tant que n'y ayant plus de ſûreté pour eux qu'en la miſericorde du Prince, ils promirent de ſe rendre à ſes pieds, & d'obéïr à tous ſes commandemens.

Je ne ſçai où quelques Auteurs ont pris que la ſeconde Aquitaine ſe mêla dans leur revolte, & que Dagobert y ayant été en perſonne, raſa la ville de Poitiers, & y ſema du ſel en ſigne de déſolation.

L'appetit du butin avoit auſſi incité les Bretons à courir ſur les terres des François. [Eloy, qui avoit merité une des premieres places dans l'eſtime de Dagobert, à cauſe des beaux ouvrages d'orfévrie qu'il faiſoit, & de ſa grande ſageſſe, pour laquelle on le promeut depuis à l'Evêché de Noyon, fut envoyé vers leur Roi Judicaël, ou Giquel, fils & ſucceſſeur de Juhel, lui demander la réparation de ces torts.] Il n'eut pas de peine à perſuader à ce Prince pieux & pacifique, qu'il valoit mieux venir trouver le Roi, que de faire ravager ſes terres par les troupes qui revenoient victorieuſes de Gaſcogne : il l'amena au Palais de Clichy, où il demanda humblement pardon à Dagobert, lui promit d'empêcher à l'avenir de ſemblables deſordres, & ſe ſoumit lui & ſon petit Royaume, à ſa diſpoſition.

Les Seigneurs Gaſcons avec leur Duc
636. Aighina, vinrent au même endroit, comme ils l'avoient promis l'an précedent, ſe rendre à la merci de Dagobert, & parce qu'ils redoutoient ſon couroux,
ils eurent recours à l'interceſſion de ſaint 636.
Denys, & ſe mirent en aſile dans ſon Egliſe. Le Roi en l'honneur de ce Saint, leur donna la vie & leur grace : & eux en reconnoiſſance, mettant les mains ſur l'Autel, jurerent une éternelle fidélité à lui & à ſes fils, & à tous ſes ſucceſſeurs Rois de France.

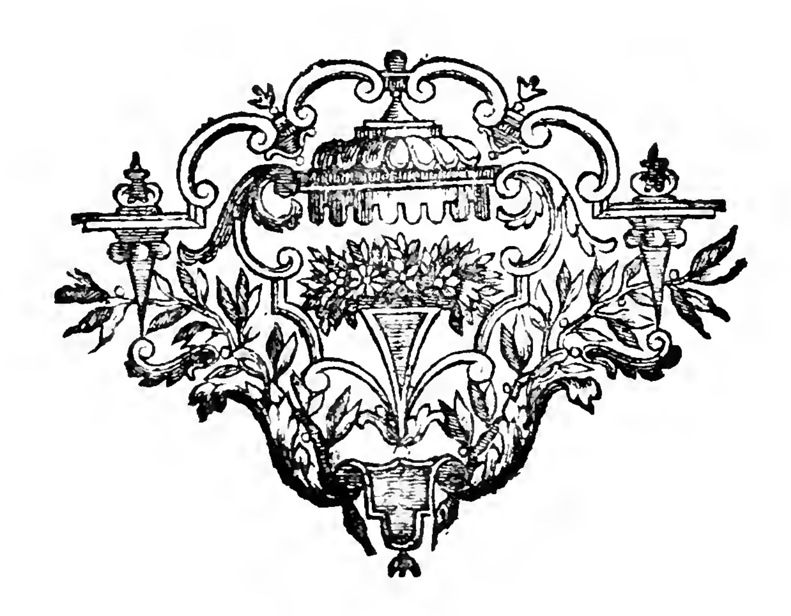
Tout le Royaume étoit paiſible au dehors & au dedans; mais Dagobert ne gouta pas long-tems la douceur de ce repos : car la ſeconde année il fut atteint d'une dyſſenterie à Eſpinay, qui étoit une de ſes maiſons Royales ſur la Seine, un peu au-deſſous de ſaint Denys. La maladie le preſſant, il ſe fit porter en cette Abbaye, où il mourut le 17. de Janvier de l'an 638. étant à peu près âgé de 38. ans. Selon la plus commune opinion, il ne regna en tout que 16. ans; ſçavoir, ſix du vivant de ſon pere, & dix depuis ſa mort. Il laiſſa deux fils tous deux Rois, Sigebert d'Auſtraſie, & Clovis de Neuſtrie. Le premier étoit fils de Ragnetrude : le ſecond de Nantilde.] En mourant il recommanda inſtamment cette Reine & ſon fils Clovis à Ega Maire du Palais de Neuſtrie, & aux Seigneurs qui ſe trouverent préſens.

Les grandes donations qu'il fit aux
plus célébres Egliſes de France, lui ont 638.
merité des éloges nompareils des Eccleſiaſtiques de ces tems-là; ils lui attribuent toutes les qualitez du plus vertueux Prince, du plus vaillant, du plus ſage & du plus accompli dans la paix & dans la guerre, qui juſques-là eût regné ſur les François. [Il étoit redevable de tout ce qu'il avoit de meilleur, à la bonne éducation que ſon pere lui avoit fait donner, & aux conſeils des ſages Miniſtres qu'il eût auprès de lui; ſçavoir; Pepin qu'on ſurnomma le gros, & de Landen Maire d'Auſtraſie, Arnoul

638. Evêque de Metz, Cunibert Evêque de Cologne, Chadoüin & Oüin, surnommé Ado ses referendaires, Didier son grand Tresorier, depuis Evêque de Cahors, & plusieurs autres, d'une probité & d'une moderation telles qu'il les faut pour rendre un Prince glorieux, & son regne doux & agréable à ses sujets.]

☞ La Chronologie commence à être fort confuse sous ce Roi-là. [Car les uns le font mourir l'an 639. Les autres l'an 643. Quelques-uns comptent les seize années de son regne, depuis la mort de son pere, les autres depuis l'année qu'il le fit Roi d'Austrasie. L'avis de ces derniers est le plus commun : mais l'autre a des preuves qui meritent bien d'être considerées.] 638.

L'or & l'argent avoient été fort rares en France sous le regne de Clovis & de ses enfans : mais depuis les expeditions que leurs successeurs firent en Italie, les pensions qu'ils tirerent des Empereurs d'Orient ; & comme il est croyable, le commerce qu'ils établirent avec les nations du Levant, amenerent de ces païs-là une grande abondance de ces précieux métaux : comme aussi quantité de pierreries, de soyes, & de riches vases & ornemens ; de sorte que le luxe n'étoit pas moins dans la Cour de ces Rois que dans celle des Empereurs.




CLOVIS II.

CLOVIS II.

ROY XII.

Son Portrait est tiré de l'Abbaye de Saint Denis, où il est enterré.

Je n'avois pas quitté la robe d'enfance,
Que la France me vit sur le Trône monté;
Aussi connoîtrez-vous que ma minorité,
Des Maires du Palais commença la puissance.

PEPIN, puis GRIMOALD, Maire.
CLOVIS II. *en Neustrie, âgé de 4. à 5. ans.*

SIGEBERT *en Austrasie, âgé de 8. à 9. ans.*
ERGA, puis ERCHINOALD, Maire.

PAPES.

SEVERIN élû en 639. S. 8. mois.
JEAN IV. élû en Décembre 639. S. 1. an 9. mois
THEODORE élû en Novembre 641. S. sept ans & demi.
MARTIN I. élû en Juillet 649. S. cinq ans, trois mois.
EUGENE I. élû en Décembre 651. S. environ six mois.

638. NOUS allons voir desormais la puissance Royale entre les mains des Maires du Palais, & toutes les affaires de l'Estat se gouverner selon leur caprice, & selon leurs interêts. Pepin délivré par la mort de Dagobert, qui l'avoit toujours retenu auprès de lui sous des prétextes honorables, se remit dans les fonctions de sa Charge de Maire d'Austrasie. Dagobert avoit commis le Gouvernement de ce Royaume au Duc Adalgise; ce Seigneur le lui ceda de gré ou de force, & il en fit part à l'Evêque Cunibert son ancien ami, qui étoit le Gouverneur de Sigebert. Ce fut peut-être pour l'amour de lui qu'il transfera la Cour & le Siége Royal d'Austrasie, de la ville de Mets en celle de Cologne.

Cependant à l'instance des Gouverneurs de l'Austrasie, qui demandoient

que les tresors du pere fussent divisez entre les deux jeunes Rois, les grands de l'un & de l'autre Royaume s'assemblerent à Compiegne pour cela, & en firent l'estimation & le partage.

639. Un an aprés que Pepin fut retourné en Austrasie, il tomba malade, & mourut aprés avoir tenu la Charge de Maire 17. ans, aussi grand homme de bien que grand homme d'Etat, qui étoit selon le cœur de Dieu & le cœur des hommes. Il avoit de sa femme Itta que quelques-uns nomment Juberge, trois enfans, un fils nommé Grimoald, & deux filles, sçavoir Begghe & Gertrude. La premiere épousa Angesile * fils de Saint Arnoul, & pere de Pepin le jeune; & étant devenu veuve, se consacra à Dieu dans le Monastere de Nivelle, avec sa sœur Gertrude, & avec leur mere qui l'avoit bâti.

* Ansegisle, Ansgise, Achise.

639 & 640. Aprés la mort de Pepin, Grimoald se mit en possession de la Mairie du Palais: ce fut avec l'aide de Cunibert, non pas toutefois sans contraste. Othon qui étoit Bail ou Nourricier du jeune Prince, & par ce moyen fort puissant dans la maison du Roi, la lui disputa trois ans durant. Enfin Grimoald pour en joüir paisiblement, le fit tuer par Leutaire Duc des Allemands. Voilà la premiere fois que cette Charge passa du pere au fils; desormais elle sera comme héreditaire.

Durant cette discorde, & pendant la minorité de Sigebert, Radulfe ou Raoul Duc de Turinge, se mit à trancher du Souverain, s'étant allié avec les Sclavons, & ayant fait ligue avec Faron qui vouloit vanger la mort de Chrodoald son pere, que le Roi Dagobert avoit fait tuer pour ses crimes. Les Seigneurs Austrasiens y menerent les forces du Royaume, & le Roi même, pour châtier leur rebellion. D'abord Faron ayant osé venir à leur rencontre, fut déconfit, & demeura sur la place avec la meilleure partie de ses gens: mais la suite ne repondit pas au commencement. Radulfe s'étoit retiré avec ses troupes déterminées à toute extremité, dans un Château de bois qu'il avoit bâti & garni de toutes sortes de provisions, sur une montagne proche la riviere d'Onestrud. Comme Sigebert étoit allé l'assieger, la discorde se mit parmi les Chefs, les uns vouloient donner l'assaut tout-à-l'heure, les autres étoient d'avis de laisser reposer les troupes. Les premiers s'opiniâtrerent dans leur résolution, & monterent à l'assaut; les autres ou par malice, ou prévoyant ce qui en arriveroit, trouverent bon de demeurer dans leur camp, & de se tenir autour de la personne du Roi. Radulfe fit une sortie sur ceux qui montoient pour l'attaquer, les poussa & les culbuta le long de la montagne, avec un furieux carnage. Le jeune Roi qui étoit à cheval, ne pouvoit faire autre chose que pleurer ses gens qu'on égorgeoit à sa vuë. Ceux qui étoient auprés de lui, furent si épouvantez de cette tuërie, qu'ils envoyerent demander permission à Radulfe de se retirer, & la reçûrent comme une grace singuliere. 640.

L'année suivante que l'on comptoit 641. Ega Maire de Neustrie, mourut d'une fievre au Palais de Clichi: Erchinoald qui étoit parent du Roi Dagobert, du côté de sa mere, & qui avoit toutes les vertus qu'on pouvoit desirer pour cette grande Charge, fut substitué en sa place. 641.

EMPP. CONSTANTIN fils d'Heraclius, R. 4. mois, puis HERACLEON fils de sa marâtre R. 6. mois.

C'étoit aux Seigneurs du Royaume à élire le Maire, & au Roi ou à son tuteur de le confirmer. Depuis la mort de Varnaquier qui avoit cessé de vivre l'an 607. il n'y en avoit point eu en Bourgogne;

la Reine Nantilde desiroit y en mettre un de sa main. Ayant donc tenu une assemblée des principaux de ce Royaume à Orleans, qui en étoit devenu la capitale, elle leur recommanda Flaochat son proche parent; & sur cela il fut promu à cette charge.

Cette bonne Reine acheva de vivre peu de mois après, ayant gouverné en Neustrie quatre ans & demi, sans aucun trouble.

642. EMP. CONSTANS, fils de Constantin III. R. 26. ans 8. mois. Dès son vivant il y avoit grande jalousie des Gouverneurs d'Austrasie contre ceux de Neustrie & de Bourgogne, pour ce que les premiers eussent bien voulu joindre ces deux Royaumes au leur, & mettre toute la France sous l'Empire de Sigebert, comme elle l'avoit été sous celui de Clotaire. Erchinoald & Flaochat connoissans leur dessein, se lierent plus étroitement ensemble, & se promirent un secours mutuel.

642. & 643. Flaochat se servit de cette union pour perdre Villebald ou Guillebaud, Duc des Transjurains, son ancien ennemi. On les avoit nouvellement reconciliez ensemble, & ils s'étoient donné la foi sur plusieurs Tombeaux & Reliques de divers Saints: néanmoins Flaochat conservoit toûjours le dessein de se venger. Guillebaud étant venu à une assemblée de Grands qui se tenoit à Autun, il alla l'attaquer dans son logement avec une grande troupe de gens armez: Guillebaud se défendit fort vaillamment: mais enfin il fut forcé & tué avec grand nombre de ses amis, & son équipage pillé par les gens d'Erchinoald. [Le meurtrier ne se réjoüit pas longtems de sa vengeance: car au partir de-là, comme il descendoit sur la Saone, il fut saisi d'une fievre chaude, dont il mourut en peu de tems.]

Les Sarrasins, peuple de l'Arabie, qui avoient été connus dés le tems de Pompée le Grand, & qui depuis avoient servi les Romains dans leurs armées, s'étoient retirez en leurs pays, & avoient fait souvent des incursions sur les terres de l'Empire. Comme ils s'étoient fort adonnez à voler, & qu'ils n'avoient aucune Loi ni Religion, ils s'accommoderent aisément de celle de Mahomet, qui la plantoit avec les armes. 644. & suiv.

Cet imposteur ne vécut que dix ans depuis qu'il se fut déclaré Legislateur, & ne fit pas de grands progrés, n'ayant que de petites bandes de soldats, plûtôt comme un Capitaine de voleurs, que comme un Prince. Mais en trés-peu de tems ses successeurs s'aggrandirent prodigieusement. Abubecre le premier aprés lui, entama la Syrie l'an 635. son successeur Omar prit Damas avec cette belle Province l'an 636. & dans peu d'années ensuite la Phenicie, la Palestine, l'Egypte & la Perse même, dont le dernier Roi fut Isdigerde, infectant tous ces pays de la superstition de Mahomet. Leurs souverains Commandans étoient Chefs de la Religion, aussi-bien que de l'Etat. Voilà pourquoi ils se nommoient Califes, mot Arabe qui signifie Lieutenans, c'est-à-dire, de Dieu; car ils prétendoient le representer au temporel & au spirituel.

Il y eut cette année 645. une grande famine par toute la Neustrie, & les peuples souffroient beaucoup de miseres. Clovis qui n'avoit alors que douze ou treize ans, fut obligé par son conseil de prendre les larmes d'argent, dont le Tabernacle ou Chapelle qu'on mettoit sur la Chasse de S. Denys, étoit couvert pour acheter de quoi nourrir les pauvres. L'action étoit juste & pieuse, & néanmoins les Moines ont écrit que Dieu l'avoit puni rigoureusement de cet attentat, lui affoiblissant le cerveau, & lui stupefiant l'esprit. Il est vrai qu'il eut 645. & suiv.

le cerveau foible, & que tous ces descendans se sentirent de ce défaut : mais pourquoi en aller chercher la cause dans les secrets de Dieu ?

650. L'indigence des Auteurs pour ces tems-là, est si grande, & les monumens de ce peu qui nous reste, si confus, qu'on n'en peut presque rien dire de certain, ni pour les actions, ni seulement pour les tems. Quelques Chronologistes placent au premier jour de Février de l'an 650. la mort de Sigebert Roi d'Austrasie, [d'autres la rejettent en l'an 654. au même mois. Selon les premiers il ne passa pas l'âge de 21. ans : suivant les seconds, il vécut jusqu'à 25.] son humeur douce & benigne, sa dévotion, & douze ou treize Abbayes qu'il bâtit dans son Royaume, lui ont acquis place au nombre des Saints. Il fut inhumé dans l'Eglise de l'Abbaye de saint Martin, qu'il avoit bâtie au Fauxbourg de Metz ; d'où il fut transferé à Nancy, quand les François la démolirent pour soûtenir le siege de cette ville-là contre l'Empereur Charles V. l'an 1552.

Il n'avoit qu'un fils nommé Dagobert, âgé tout au plus de deux ans. Grimoald son Maire du Palais, publia qu'avant qu'il eût eu cet enfant, il avoit adopté le sien nommé Childebert. Il n'est pas croyable qu'il eût désesperé d'en avoir à l'âge de 19. ans, si ce n'est qu'il eût fait vœu de continence, & qu'après il s'en fut dedi. Mais peut-être que Grimoald le publia ainsi, pour avoir un titre d'usurper le Royaume, comme il fit, quand il crut avoir disposé les choses pour le pouvoir entreprendre.

CLOVIS II.
en Neustrie & en Bourgogne.

DAGOBERT petit enfant,
en Austrasie.

CEPENDANT Dagobert fils de Sigebert, porta le nom de Roi un 651.
an & demi, ou deux ans, pendant lesquels je ne trouve rien de memorable.

Vers l'an 653. Grimoald s'imaginant, comme il est croyable, avoir pris tou- 653.
tes ses mesures, le fit tondre par Didon Evêque de Poitiers, & le relegua en Irlande, où il le fit porter par des gens, qui sans doute avoient grand soin de le tenir caché, & le nourrissoient dans quelque Monastere fort écarté. On fut long-tems sans en entendre parler, cependant la Reine Imnechilde sa mere se refugia vers le Roi Clovis, auprès duquel, comme ensuite auprès de Childeric II. son fils, elle eut beaucoup de pouvoir.

Cela fait, Grimoald établit hardiment son fils Childebert sur le Thrône, & il y a quelque preuve qu'il exerça des actes de Royauté. Mais cet attentat fit perdre aux Austrasiens toute la vénération qu'ils avoient euë pour la memoire de Pepin, & leur donna tant d'horreur pour leur Maire & pour son fils, que les ayant attrapez dans des embûches qu'ils leur tendirent, ils menerent Grimoald à Paris vers le Roi Clo-
vis, qui le fit exécuter à mort ; ou, se- 652.
lon d'autres, le confina en une prison ou 53.
perpetuelle ; tant y a qu'il n'en fut plus parlé. On ne dit point ce qui arriva à son fils, ni si les Austrasiens élurent un autre Maire en sa place. Peut-être qu'Erchinoald exerçoit cette Charge dans

dans tous les trois Royaumes : car depuis la mort de Flaochat, les Bourguignons n'en avoient point créé. [Il est sans doute que le Conseil de Clovis ne manqua pas de sçavoir de Grimoald ce qu'il avoit fait de Dagobert ; & que s'il eût voulu rendre justice à ce petit Prince, il eût bien pû le retirer du lieu où il l'avoit envoyé, & le retablir dans son Royaume.]

CLOVIS II. *seul.*

653. & suiv. DANS ces minoritez, n'y ayant point d'autorité assez puissante pour contenir les Grands, ils entreprenoient audacieusement tout ce qui leur plaisoit, & vuidant le plus souvent leurs querelles par voyes de fait & par armes, ils mettoient tout le Royaume en combustion.

654. Clovis venu en âge, n'eut pas assez de force ni de vertu pour le reprimer : les Auteurs de ce tems-là l'accusent de s'être abandonné aux débauches de la bouche & des femmes, & font un grand bruit de ce qu'il détacha un bras du corps de S. Denis pour le mettre dans son oratoire. Ils disent qu'il tomba aussitôt en demence, comme s'il eût été frappé du Ciel, & ils attribuent à cet attentat, qui tout au plus ne fut qu'une pieté indiscrete, tous les maux qui affligerent la France durant son regne & durant celui de ses successeurs.

La même année, ce Roi âgé seulement de 23. à 24. ans, mais ayant le cerveau ébranlé par de frequentes convulsions, seicha sur pied, & mourut au printems de son âge. Son regne ne fut pas de dix-sept années completes si on laisse toute entiere à Dagobert celle dans laquelle il mourut, comme ont accoutumé de faire les Auteurs de ce tems-là ; mais si on compte dès le jour qu'il lui succeda, il entra dans la dix-huitiéme. Il fut enterré à saint Denis.

Son Maire Erchinoald avoit au nombre de ses domestiques une jeune fille Angloise nommée Batilde, * de rare beauté, mais qu'il avoit achetée d'entre les mains des Pirates, qui l'avoient enlevée avec d'autres captifs ; car on en amenoit alors de grandes bandes de ces quartiers-là : il la donna pour épouse à ce jeune Prince, vers l'an 548. ou 49. & de son esclave fit la femme de son Souverain. Quelle fut plus grande ou la hardiesse de ce Maire, ou la foiblesse du jeune Roi ? On disoit qu'elle étoit du sang des Princes Saxons qui regnoient en Angleterre. Ceux que la fortune éleve, se donnent telle extraction qu'il leur plaît. 655.

* *Vulgairement* Baudour.

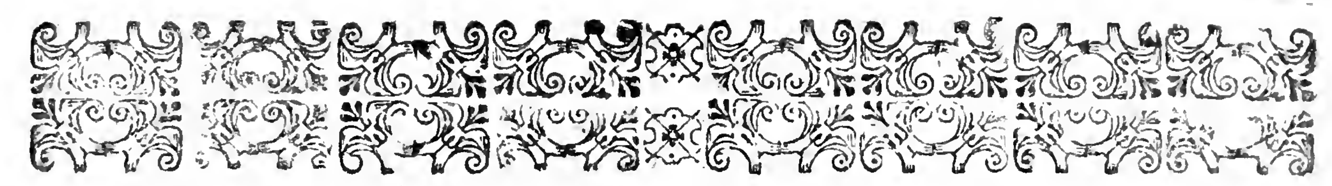
De cette Batilde Clovis eut trois fils, Clotaire, Childeric & Thierry : Clotaire fut salué Roi de Neustrie & de Bourgogne, sous la conduite de la Reine sa mere, & d'Erchinoald : & Childeric fait Roi d'Austrasie, où il fut conduit & mis lui & son Royaume sous le gouvernement d'Ulfoald Maire de ce Royaume-là. Thierry n'eut aucun partage, peut-être parce qu'il étoit encore au berceau.

[La Legende de cette Reine, & quelques Chroniqueurs qui l'ont copié, ont écrit que deux de ses fils s'étoient revoltez contre leur pere, tandis qu'il étoit allé délivrer la Terre Sainte de la tyrannie des Sarrasins ; & ayant été vaincus & pris en une bataille, elle les avoit énervez en leur brûlant les jarêts avec de l'eau boüillante ; qu'ensuite elle les avoit exposez sur la Seine, dans un petit bateau sans rames & sans voiles à la merci du courant du fleuve, qui les avoit portez vis-à-vis d'un endroit ou demeuroit un saint Hermite ; que ce bon-homme avoit amené ce bateau à bord ; &

655. qu'ayant sçû qui ils étoient, il avoit obtenu de Batilde, qu'elle bâtit pour leur retraite, l'Abbaye de Jumieges, qui a cause de cela avoit été appellée l'*Abbaye des Enervez*. Cette Histoire posée de la sorte, ne peut passer que pour une fable grossiere, pleine d'absurditez & de choses impossibles. Néanmoins il y a de grandes apparences, qu'elle a quelque fondement dans la vérité, quoique bien différent de cette narration-là. Et peut-être qu'on le trouveroit si on travailloit soigneusement à le rechercher, plûtôt qu'à détruire une chose qui se détruit assez d'elle-même.] 655.




CLOTAIRE III.



CLOTAIRE III.

ROY XIII.

Son Portrait est tiré du Cabinet du Roi.

Pendant une Regence aussi douce qu'illustre,
Je fus par une Mere aux Vertus bien instruit;
Et la France étoit près d'en recueïllir le fruit,
Quand la mort me ravit au quatriéme Lustre.

CLOTAIRE III. *Roi en Neustrie & en Bourgogne, âgé tout au plus de cinq ans.*

CHILDERIC *Roi d'Austrasie, âgé de trois ou quatre ans.*

EBROIN, Maire.

PAPE.

VITALIEN élû le 1. Juillet 655. S. 13. ans, 5. mois.

655. LE gouvernement du Maire Erchinoald finit par sa mort, qui arriva peu de mois après celle de Clovis II. ou, comme disent d'autres, peu de tems auparavant. Quelques-uns, avec assez de probabilité, disent qu'il est la tige de la maison d'Alsace; d'où est issuë celle de Lorraine d'aujourd'hui, qui ne cede en Noblesse à aucune de la Chrétienté, sinon à celle de France.

Quoiqu'il eut un fils en âge de gouverner l'Etat, néanmoins les François défererent cette Charge à Ebroïn, homme d'intelligence, actif, vaillant; & qui étant conjoint d'amitié avec les plus saints hommes de ce tems-là, & même Fondateur de quelques Eglises, étoit tenu pour homme de bien, & qui vécut en cette réputation plusieurs années. 655. & suiv.

La Reine Batilde assistée de ses conseils, & de ceux de Chrodebert Evéque de Paris, & d'Oüin Archevéque de Roüen, gouvernoit avec autant de bonté, de prudence & de justice qu'eût

655. pû faire un ſage Roi. Auſſi dix ans durant on ne vit aucun trouble dans les Etats de ſon fils. Avant elle les Gaulois, auſſi-bien les enfans qui étoient au berceau comme leurs peres, payoient un gros tribut par tête, ce qui en retenoit pluſieurs de ſe marier, ou les obligeoit d'expoſer leurs enfans : la bonne Reine les déchargea de cet impôt, & fit défendre aux Juifs qui achetoient ces innocens pour les vendre aux pays étrangers, de plus exercer un trafic ſi inhumain. Elle en racheta même pluſieurs de ceux que ces Infidéles ou que les brigans avoient vendus : mais elle les exhortoit d'entrer dans des Monaſteres, qu'elle avoit grande paſſion de peupler.

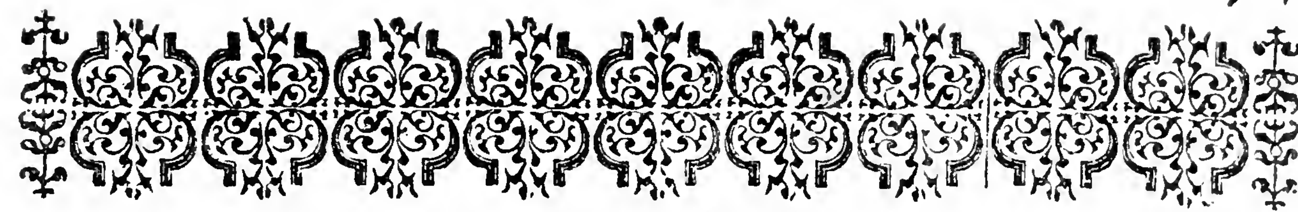
656. 57. &c. Elle eut outre cela un ſoin très-particulier de tout ce qui concernoit l'Egliſe. Depuis quelque-tems les Rois prenoient de l'argent pour conferer les Benefices, & quelques Evêques revendoient en détail ce qu'ils avoient acheté en gros : elle défendit abſolument ce trafic ſacrilege. D'ailleurs elle enrichit divers Monaſteres de poſſeſſions & d'ornemens précieux, leur obtint des immunitez & des exemptions de tributs, bâtit deux célébres Monaſteres, l'un de filles à Chelles en Brie ; l'autre d'hommes à Corbie ſur la ſomme, & appella quantité de ſaints perſonnages à la Cour. Mais, à dire vrai, elle y donna trop d'accès à quelques Evêques pour le bien de l'Egliſe, & pour ſa propre reputation.

664. ou 65. Entre les autres, il y en avoit deux en grand crédit, Leger qu'elle avoit fait Evêque d'Autun, & Sigebrand, qui l'étoit de quelqu'autre Siege, on ne dit pas quel. Les faveurs que ce dernier recevoit d'elle, donnerent de mauvais ſoupçons à ſes envieux, & ſon orgueïl offenſa ſi fort les Grands, qu'ils le firent mourir ſans aucune forme de procès. Après cet attentat, ſoit qu'ils craigniſſent le reſſentiment de cette Princeſſe, ou qu'ils l'euſſent ſcandaliſée tout exprès, pour la rendre incapable de gouverner, ils la prierent ſi fortement de ſe retirer, qu'elle fut obligée d'y condeſcendre. Ceux même qu'elle avoit le plus comblez de bienfaits, étoient de la partie. Quelques-uns d'entr'eux la conduiſirent, comme par honneur, dans ſon Monaſtere de Chelles ; & là, de Reine elle devint ſimple Religieuſe, & fut bien plus illuſtre dans ſon humilité, qu'elle ne l'avoit été dans ſa grandeur. Elle vécut juſqu'à l'an 686.

Il eſt à croire que le Maire Ebroïn avoit ourdy toute cette trame pour demeurer ſeul maître du Gouvernement : 665. & ſuiv. car lorſqu'il n'eut plus de bride, ſon orgueïl, ſon avarice, ſa cruauté & ſa perfidie commencerent à regner à maſque levé. Il raviſſoit les biens de tout le monde, il vendoit la Juſtice & les Charges, les ôtant à ceux qui les poſſedoient, chaſſoit les Grands qui étoient à la Cour, & défendoit aux autres d'y venir ſans permiſſion. Mais ſur tous il haïſſoit Leger Evêque d'Autun, parce qu'il dédaignoit de lui faire la cour ; qu'il improuvoit ſa conduite, & qu'il étoit créature de la Reine Batilde, & plus capable qu'aucun autre de lui tenir tête, & de les r'allier tous contre lui.

Le Roi Clotaire ayant été quelque 668. trois ans entre les mains de ce méchant Miniſtre, mourut le quatorziéme de ſon regne l'an 668. Il n'avoit point d'enfans, mais il étoit capable d'en avoir, étant âgé de 17. à 18. ans. Les uns diſent qu'il fut enterré à Chelles, les autres à ſaint Denis.


CHILDERIC II.



CHILDERIC II.

ROY XIV.

D'un Seigneur maltraité le furieux courage,
S'en vengea sur mon fils, sur ma femme & sur moi;
Que mon exemple apprenne à ne point faire outrage,
Et qu'aux plus violens il donne de l'effroi.

CHILDERIC *encore d'Austrasie, âgé de 18. ans.* & THIERRY *Roi de Neustrie & Bourgogne, âgé de 16. à 17. ans.*

WLFOADE *Maire.* EBROIN *Maire.*

PAPES.

Encore VITALIEN quelques mois sous ce Regne.

ADEODAT élû en Avril *669.* S. *7.* ans, 2. mois & demi, dont plus de 4. ans sous ce Regne.

668. EMP. CONSTANTIN POGONAT ou le BARBU, fils de Constans, R. 17. ans.

APRE'S des déportemens si insupportables, Ebroïn ne devoit pas esperer que les Grands de Neustrie & de Bourgogne, quelque Roi qu'ils pussent élire, lui confirmassent la Mairie: c'est pourquoi de son chef, & sans attendre leur assemblée & leur consentement, qui étoit nécessaire en pareil cas, il prit Thierry, frere de Childeric, & l'éleva sur le Siége Royal selon la coûtume, afin que ce jeune Prince n'en eût obligation qu'à lui seul.

Cet attentat leur donna tout ensemble de la crainte & de l'indignation. La crainte sans doute eût prévalu, & les eût retenu, s'il leur eût au moins voulu permettre de venir saluer le nouveau Roi, & de faire leur Cour: mais comme il leur eut envoyé des défenses de sortir de leurs maisons, l'indignation les emporta: ils se communiquerent leurs mécontentemens, l'Evêque d'Autun les ameuta, & ils dépêcherent vers Childeric, pour lui déferer le Royaume de Neustrie. *669.*

Childeric y vient fort accompagné ; tous les peuples le reçoivent : Ebroïn est délaissé de tout le monde, & n'a pour refuge que la corne d'un Autel. Leger au lieu de faire mourir le venin de cette vipere par sa mort, comme il le pouvoit, interceda pour lui ; & les François touchez d'une imprudente misericorde, se contenterent de le raser, & de le confiner au Monastere de Luxeu, pour y faire penitence. Son Roi Thierry fut aussi tondu & envoyé au Monastere de saint Denys, non pas pour le faire Moine, mais seulement pour le garder. Il avoit regné près d'un an en Neustrie.

CHILDERIC *seul.*

WLFOADE Maire.

670. VOILA donc pour la cinquiéme fois toute la Monarchie Françoise réunie sous un seul Roi. Wlfoade étoit Maire d'Austrasie, & Leger, s'il n'en portoit pas le titre, en faisoit au moins les fonctions dans la Neustrie & dans la Bourgogne.

On avoit fort alteré les Ordonnances que les meilleurs Rois, & les plus sages Magistrats avoient faites pour rendre la justice : les gens de bien souhaittoient qu'on les rétablît ; on leur accorda leur Requete, & il fut ordonné entr'autres choses, que les Juges, Comtes & Ducs, garderoient les anciennes Coutumes du pays, & que ces Emplois ne seroient point perpetuels, de peur qu'ils ne devinssent tiranniques.

671. Mais peu après, les méchans s'étant rendus maitres de l'esprit du jeune Roi, & le plongeant dans les débauches du vin & des femmes, le porterent à ébrécher ces belles Ordonnances, & à faire beaucoup de choses fort injustes, ou à l'insçu, ou contre l'avis de Leger. Les ennemis de ce Prélat lui imputoient toutes ces fautes, & vouloient faire croire que c'étoient des effets de ses conseils ; ainsi il fut obligé pour s'en justifier, de lui parler un peu librement, & il alla jusqu'à ce point de le menacer de la colere de Dieu. 671.

Le jeune Prince du commencement fut touché de ses remontrances, ou feignit de l'être : mais lorsque les flatteries continuelles & les actes frequens de sa débauche, l'eurent confirmé dans le vice, il conçut une furieuse haine contre lui. Alors les Courtisans qui avoient paru les meilleurs amis de Leger durant sa grande faveur, furent ceux qui blâmerent le plus hautement sa conduite, & qui jetterent le plus d'huile sur le feu. [Il est à croire que le Maire Wlfoade & la Reine Bilichilde, se mirent de la partie : le Maire, parce que le trop grand crédit de Leger l'offusquoit ; la Reine, parce que cet Evéque severe observateur des Canons, remontroit souvent à Childeric, qu'étant fille de son oncle, il ne pouvoit pas la tenir pour femme. Si elle étoit fille du Roi Sigebert, il s'ensuit que la Reine Imnechilde étoit sa mere, & par consequent elle devoit soûtenir son interét, & se ranger avec les ennemis de Leger, comme en effet elle s'y rangea dans l'affaire qui donna le plus grand coup pour sa disgrace. La voici.

Preject ou Prix Evéque de Clermont qui étoit en odeur de sainteté, avoit si bien gouverné l'esprit d'une Dame devote de son Diocèse (elle s'appelloit Claudia,) qu'elle avoit donné tous ses biens à son Eglise & à lui, pour les distribuer aux pauvres, sans avoir égard à une fille unique qu'elle avoit, pensant peut-être la reduire par une heureuse nécessité, à se jetter dans un Mo-

nastere. Mais comme cette succession
671. étoit fort riche, un Seigneur nommé
Hector, Patrice de Marseille, enleva
la fille & l'épousa : puis il fit ajourner
l'Evêque Preject par devant le Roi,
pour se voir condamner à restituer les
biens de sa femme. Tous deux se rendirent
à la Cour quelques jours avant
Pâques. Elle étoit pour lors à Autun,
où le Roi, à la priere de Leger, devoit
solemniser cette fête. Hector avoit
l'appui de cet Evêque, & Preject celui
des Reines & du Maire. Cependant les
ennemis de Leger persuaderent au Roi
qu'Hector & lui ne s'étoient assemblez
que pour conspirer contre sa personne :
tellement que la veille de Pâques,
étant troublé des fumées de la colere
& du vin, & incité par un Reclus très-pernicieux
hypocrite, il entra dans le
Baptistere pour tuer Leger. Le S. Prélat
& Hector, redoutant sa furie, essayerent
la nuit suivante de l'éviter par
la fuite ; mais aussi-tôt on courut après.
Hector fut tué par les chemins, & l'Evêque
ramené au Roi, qui à grande
peine lui donna la vie, & le confina à
Luxeu. Il trouva là Ebroïn qui se reconcilia
avec lui ; le loup & la brebis vivant
ensemble sous un même toit, par
la crainte d'une plus terrible puissance,
& parce qu'ils n'avoient plus rien à demêler.
Après cela Preject gagna entierement
sa cause. [Mais étant de retour en
Auvergne, quelques Seigneurs de ce
pays-là, peut-être parens d'Hector ou
de sa femme, le firent massacrer dans sa
maison de Volue, par une troupe de
gens armez.]

En ces années-là, Flavius Vamba étoit
672. *Roi des Visigoths. Trois Seigneurs de Septimanie ; sçavoir, un Comte, un Evêque &*
un Abbé, s'étant revoltez contre lui, il y
† *envoya un Duc nommé Paul, avec une armée pour les châtier. Mais ce Général devenant*
aussi infidéle à son Prince, se joignit à eux, & se servit de leur rebellion, & 672.
de l'aide des Gascons & des François, pour
*se faire élire & proclamer Roi dans Narbonne.
Son ambition eut une honteuse fin :*
Vamba ayant repris toutes les villes dont il
s'étoit saisi, l'assiegea dans les Arenes de
Nismes. Le malheureux se rendit à la merci
de son Roi : il l'emmena en triomphe par les
villes d'Espagne, vétu de haillons, nuds
pieds, & couronné d'une couronne de cuir, &
après lui fit crever les yeux. Mais au reste
il n'osa rompre avec la France : au contraire,
il chargea de presens tous les François qu'il
avoit pris avec le rebelle. [Il connoissoit
bien que cette victoire ne lui avoit pas été
acquise par ses forces, mais par l'assistance
de Dieu, qui avoit voulu recompenser le zéle
qu'il avoit eu pour la gloire. Car sçachant
qu'il n'y a rien qui l'offense tant que l'impureté, †
*il avoit donné ordre avant le combat,
de prendre dans ses troupes tous ceux*
qui avoient commis des désordres avec des
femmes, & leur avoit fait couper la partie
par laquelle ils avoient peché. C'est lui qui
rebâtit la ville de Carte ou Pompeiopolis en
Navarre, & qui de son nom l'appella
** Vambelune.*] * Lampe-lune.

Les excès & les débauches firent
passer facilement le mauvais naturel de
Childeric, jusqu'à la derniere cruauté. 673.
Il envoya deux Ducs à Luxeu, avec
ordre d'arracher de-là le bon Eveque
Leger, & de l'amener à la Cour pour le
sacrifier à sa vengeance. Et il arriva vers
le meme tems qu'il fit étendre sur un
pieu contre terre, & battre à coups de
bâton un Seigneur nommé Bodetere ou
Bodillon. Les Grands de Neustrie ressentirent
cet outrage, comme s'ils eussent
eux-mêmes reçu les coups, & conspirerent
méchamment de traiter en tyran celui
qui les traitoit en esclaves. La partie
faite, ils l'attendent à son retour de la
chasse de la forêt de Lochonie, qui n'é-

673. toit pas loin de Chelles. Bodillon le plus furieux de tous, se vengeant de sa propre main, le massacre, entre dans le Palais, égorge la Reine Bilechilde, qui étoit grosse, & un fils encore fort petit qu'elle avoit. Le Maire Wlfoade se sauva, on ne sçait comment, d'entre les épées de ces furieux, & se retira en Austrasie.

Bilechilde est nommée par les Auteurs, fille de l'oncle & de son mari; mais qui étoit-il? on n'en sçait rien au vrai, ni si Childeric laissa des enfans, si ce n'est qu'on veüille croire une charte, dans laquelle ce Daniel Chilperic, dont il sera parlé ci-après, s'appelle son fils, sa vie fut de 23. ans.] Pour le tems de son regne on n'en convient pas. L'opinion la plus probable, est qu'il fut de quinze ans en Austrasie, & de trois en Neustrie & en Bourgogne; c'est environ 18. ans en tout.

Il y a quelques années qu'en reparant l'Eglise de S. Germain des Prez, on y trouva deux tombeaux de pierre côte à côte; dans l'un étoit le corps d'un homme, & dans l'autre le corps d'une femme, & d'un petit enfant. [On a cru que c'étoit ceux de ce Roi & de sa femme, à cause que l'inscription qui étoit dans le tombeau de l'homme portoit le nom de Childeric, & qu'il y avoit dedans quelques ornemens Royaux, dont les Maçons emporterent & dissiperent la meilleure partie.]

INTERREGNE de quelques mois.

673. & 674. CETTE mort tragique fut suivie d'un interregne de quatre ou cinq mois. Les Ducs qui avoient tiré S. Leger de Luxeu, lui demanderent humblement pardon, & le conduisirent dans sa ville d'Autun; & là les Bourgeois & les Seigneurs de Bourgogne firent une ligue pour le deffendre en cas que l'on voulût attenter à sa personne pendant cet interregne. [Au méme-tems Ebroïn sortit aussi du Monastere de Luxeu, animé du desir de vengeance, & de l'ambition de rentrer dans le gouvernement de quelque maniere que ce fût.] 674.

Quelques mois après la mort de Childeric, les Seigneurs de Neustrie & de Bourgogne, pour ne pas tomber dans l'anarchie, allerent tirer Thierry du Monastere de saint Denys, où il avoit eu le loisir de laisser recroître sa chevelure Royale, & l'installerent sur le thrône, lui donnant pour Maire du Palais Leudesie ou Liuterie allié de Leger, & fils de cet Erchinoald qui avoit tenu cette Charge sous Clovis II.

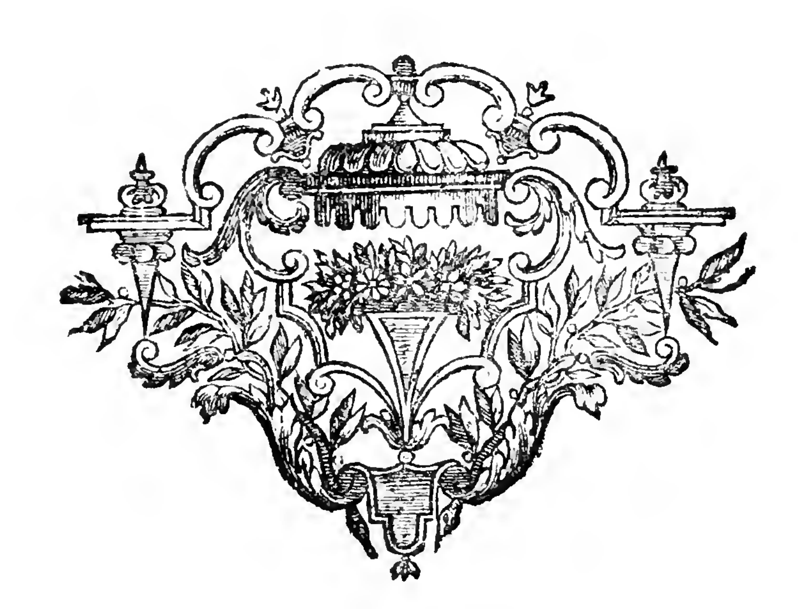
[Ce nouveau regne alluma davantage l'embrasement au lieu de l'éteindre. Il y avoit trois partis furieusement irritez l'un contre l'autre; celui de Wlfoade qui avoit été chassé par les Neustriens & recueilli par les Austrasiens qui vouloient avoir un Maire; celui d'Ebroïn qui cherchoit à se rétablir dans sa dignité, & celui du Roi Thierry qui étoit le seul juste & légitime: chacun avoit ses partisans qui étoient ou de ses amis, ou des ennemis des partis contraires. Oüin Archevêque de Roüen, étoit le principal conseil d'Ebroüin, parce qu'il avoit toûjours eu liaison avec lui; & que d'ailleurs il n'aimoit pas Leudesie, ayant fort mal vêcu avec Erchinoald son pere. D'autre côté Leger pour des intérêts contraires, & comme bon François & ami de Leudesie, suivoit les intérêts de son Roi, & condamnoit l'attentat d'Ebroïn.

Durant le choc de ces trois partis, la confusion fut si horrible & si universelle dans les trois Royaumes, que l'on crut, à ce qu'en écrit un Auteur de ce tems-

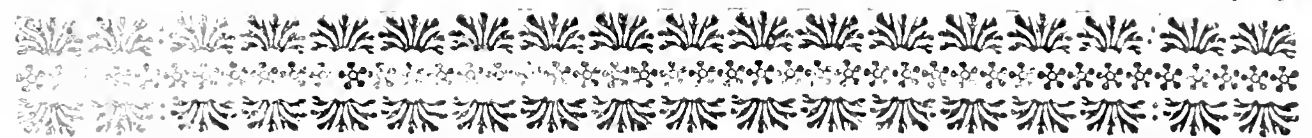
là

674. là, que le Royaume de l'Ante-Christ alloit venir.]

Il est croyable que ce fut durant ces divisions que les Austrasiens ou tous ou une partie, à la persuasion de la Reine Imnechilde, veuve du Roi Sigebert II. & qui avoit eu grand credit à la Cour du Roi Childeric, desirant avoir un Roi pour ne pas tomber sous la domination des Neustriens, rappellerent son fils Dagobert que Grimoald avoit tondu & relegué en Irlande, & le reconnurent pour Roi d'Austrasie. Il y regna plusieurs années, [au moins dans une bonne partie; & il fit du commencement sa residence en Turinge, jusqu'à ce qu'il eût réduit les Provinces de son Royaume au deçà du Rhin. Wilfrid Evêque d'Yorch fort riche & fort puissant, l'assista généreusement de ses conseils & de ses moyens pour le ramener en France.] 374.




THIERRY I.



THIERRY I. ROY XV.

Son Portrait est tiré de l'Abbaye de Saint Vaast d'Arras, qu'il fonda, & où il fut enterré.

Thierry du Monastere à la Cour rappellé,
Sans se piquer d'honneur ni de haute entreprise,
Vécut dans son Palais comme un homme éxilé,
Parmi les voluptez & la fainéantise.

LEUDESIE, puis EBROIN Maire.

WLFOAD Maire.

THIERRY *en Neustrie & Bourgogne, âgé de* 22. *à* 23. *ans.*
&
DAGOBERT *en Austrasie, âgé de quelque* 25. *ans.*

PAPES.

Encore ADEODAT. S. 3. ans & demi sous ce Regne.
DONUS élû en Novembre 676. S. un an cinq mois.
AGATON élû en 678. S. 3. ans 8. mois & demi.
LEON II. élû en Août 683. S. 11. mois.
BENOIST II. élû en 684. S. 8. mois & demi.
JEAN V. élû en 685. S. un an,
CONON élû en 686. S. un an.
SERGIUS élû en Décembre 687. S. 13. ans 8. mois & demi, dont trois ans & demi sous ce Regne.

674. EBROIN sorti du Monastere de Luxeu, après avoir laissé recroître ses cheveux, erra quelque tems en divers lieux avec une petite bande de gens, tandis que ses amis se rallioient & qu'ils faisoient agir ses intrigues. Comme il eut mené cette vie trois ou quatre mois, il s'enhardit enfin à quitter l'habit de Clerc ; ce qui passoit en ce tems-là pour une chose horrible, quand même on ne l'eût pris que par force. Son dessein étoit de se ressaisir du Gouvernement : il assembla pour cela tous les bannis, & tous les 674.

674. ennemis de Leger, duquel il craignoit le plus de traverses ; & fit ligue avec Wlfoad Maire d'Austrasie, qui haïssoit mortellement le saint Evêque.

Avec ces troupes de scelerats & d'Austrasiens, il se mit en campagne, & vint fondre tout d'un coup dans la Neustrie pour surprendre Thierry, qui étoit dans un de ses Palais au-delà de la riviere d'Oise avec Leudesie son Maire. [Sa marche fut si prompte qu'ayant forcé leurs gardes au Pont de sainte Maixance, & passé la riviere, il s'en fallut peu qu'il ne les surprît, néanmoins ils se sauverent en Picardie, Leudesie à Abbeville, & Thierry à Crecy en Laonnois. Ebroïn poursuivit vivement Leudesie, & se saisit des tresors du Roi.] Mais n'ayant pû attraper ce Maire, il eut recours à la fraude : il lui proposa une conference pour terminer, disoit-il, leurs différends à l'amiable ; & l'y ayant adroitement engagé, il lui tendit une embuscade par les chemins, où il fut assassiné.

675. & 676. Tout cela néanmoins ne le retablissoit pas dans la Charge de Maire, le Roi Thierry l'en haïssant encore davantage, n'avoit garde de l'y admettre. Il s'avisa donc lorsqu'il fut retiré en Austrasie, en attendant qu'il pût se ressaisir de la personne de ce Roi, de faire courir le bruit qu'il étoit mort, & de supposer un faux Clovis qu'il disoit être fils de Clotaire III. Cette statuë, pour ainsi dire, étant dressée, il força les peuples de l'idolâtrer, & de lui jurer fidélité, désolant tous les païs, & pillant toutes les Eglises qui refusoient de le faire.

Mais sur tout il desiroit perdre Leger, & pour cela il le fit attaquer dans Autun par Vaimer Duc de Champagne, qui étoit accompagné de deux méchans Evêques, Didon-Desiré de Châlon, & Bobon de Valence, tous deux déposez de leurs sieges, qui avoient donné de pernicieux conseils. Il croyoit avec raison, que c'étoit le plus puissant ennemi de sa tyrannie, & que l'ayant terrassé, il viendroit facilement à bout de tous les autres. La ville étant assiegée en danger d'être forcée, ce bon Prélat ne put consentir à trahir la foi qu'il devoit à son Roi, & d'autre côté il ne voulut pas exposer son troupeau, pour lequel un bon Pasteur est obligé d'exposer sa vie. Il sortit donc volontairement de la place, après avoir rompu toute sa vaisselle d'argent en pieces pour donner aux pauvres, & se livra lui-même à Vaimer. Ce méchant lui fit aussi-tôt arracher les yeux, & l'enferma dans un Monastere. Pour recompense d'un si bon service, Ebroïn l'installa dans l'Evêché de Troye par fraude & par violence, & Didon envahit celui d'Autun : mais l'un & l'autre perirent bien-tôt par la même tyrannie, dont ils étoient les ministres.

Incontinent aprés, les Grands de Neustrie & de Bourgogne, comme s'ils 676.
eussent perdu le cœur par la prison de Leger, qui en effet étoit le plus fort genie de cette Cour-là, reçurent Ebroïn pour leur Maire du Palais, & alors n'ayant plus besoin du faux Clovis, il lui ôta le masque, & le remettant dans une condition privée, remit Thierry dans la Royauté.

Dèslors sa haute puissance n'ayant point de contrepoids, sa tyrannie n'eut plus de bornes ; il sacrifioit à sa vengeance tous ceux qui l'avoient choqué, & à son avidité tous ceux qui possedoient de belles Terres ou de grandes Charges : mais toûjours sous prétexte de quelque crime supposé, qui leur ôtoit l'honneur avant que de leur ôter la vie.

678. Les plus avisez se sauverent de bonne heure, les uns en Aquitaine, les autres dans le fond de l'Austrasie.

[Le jeune Dagobert y regnoit assez paisiblement, & passoit sa vie dans les exercices de pieté, amassant des Reliques, bâtissant & dotant des Eglises, & confirmant les donations que son pere avoit faites aux Monasteres qu'il avoit édifiez. Avant qu'on eût découvert l'existence de ce Roi, on attribuoit tous ses actes à l'ancien Dagobert ; ce qui causoit des difficultez inextricables dans la Chronologie.]

Cependant Ebroïn, afin d'avoir un sujet specieux d'étendre ses cruautez autant qu'il lui plairoit, se mit à rechercher tous ceux qui avoient eu part à la mort de Childeric, dont on sçavoit bien qu'il s'étoit plus réjoüi que les Auteurs mémes. Il ne manqua pas d'y envelopper Leger & le Comte Guerin son frere. Ces deux Seigneurs ayant été amenez devant lui, il fit lapider le dernier attaché à un poteau, & couper les lévres à l'autre. Puis il le mit entre les mains de l'un de ses satellites, qui le garda près de deux ans dans le Monastere de Fescamp.

La plûpart des Evêques le flattoient dans ses injustices, parce qu'ils le craignoient, ou qu'ils y avoient part. Dadon méme, autrement Oüin Archevéque de Roüen, mit en prison saint Filbert Abbé de Jumieges, pour avoir fait de fortes remontrances à ce tyran sur son apostasie, & refusé généreusement ses présens : mais après connoissant que cette violence étoit trop odieuse aux gens de bien, il le relâcha, & le laissa aller en Aquitaine, sous prétexte d'édifier un Monastere de Benedictins dans l'Isle de Herio. En effet, il y en bâtit un, d'où elle a pris le nom de Noirmonstier.

Comme la vertu exemplaire & la liberté Chrétienne d'un petit nombre de Prélats faisoient le procez au Tyran, il entreprit de leur faire le leur, & de les deshonorer, pour justifier sa conduite qu'ils condamnoient. Il ne le pouvoit faire que par la sentence de leurs confreres : il assembla donc pour cet effet quelques-uns des plus devoüez dans un Palais Royal à la campagne. Ils commencerent, pour donner bonne opinion de leur justice, par deux Evêques, qui méritoient bien le châtiment. C'étoit Didon & Vaimer, qui avoient offensé le Tyran, on ne dit pas en quoi. Tous deux furent degradez, & ensuite livrez au dernier supplice : Didon périt par le glaive, & Vaimer par la corde. 678.

Cela fait, ils procederent contre Amat de Sens, Lambert de Tongres, & Leger d'Autun. Les deux premiers se retirerent dans des Monasteres : [Je ne trouve point de quoi on les accusoit, mais on imputoit à Leger d'avoir été complice de la mort de Childeric. Il le denia fortement, & refuta, comme il devoit, cette horrible calomnie. Ses ennemis n'en sçurent produire la moindre preuve : & néanmoins] les Peres du Concile, ou plûtôt les esclaves d'Ebroïn, le condamnerent, & lui déchirerent sa robe du haut en bas ; c'étoit la forme de la degradation : cela fait, on le mit entre les mains de Crodebert Comte du Palais, qui l'ayant gardé quelque tems, eut enfin ordre de le faire mourir. Il y obéït avec regret ; & l'ayant mené dans une forêt entre l'Evéché d'Arras & celui de Teroüenne, qui porte encore aujourd'hui le nom de ce Saint, il lui fit trancher la tête. [Le Ciel confirma son innocence par des miracles visibles qui se firent dans l'Oratoire où il fut alors inhumé ; & l'Eglise

le révére comme Saint & Martyr. Puisqu'il est tel, la conséquence est claire, qu'Ebroïn étoit un Tyran, & qu'on ne peut pas le justifier sans impieté. En effet, il le fut même de son Roi, en l'obligeant à prêter son autorité pour faire mourir cruellement le plus fidéle de ses serviteurs.]

680. Environ ce tems-là il s'émut une sanglante guerre contre le Roi Thierry, ou plutôt son Maire Ebroïn, & le Roi Dagobert. On conjecture que ce dernier vouloit retirer les villes d'Austrasie voisines du Royaume de Bourgogne qu'Ebroïn lui retenoit. Quoiqu'il en soit, les armées ravagerent les environs de Langres ; & Dagobert étant tombé au pouvoir de ses ennemis, soit après la perte d'une bataille, soit par quelqu'autre accident, fut tué. On porta son corps à Roüen, où l'Archevéque Oüin l'inhuma dans l'Eglise de Saint Pierre. [Je sçai bien qu'il y a des Auteurs qui le font vivre encore plusieurs années, & qui lui donnent un fils & plusieurs filles : mais c'est à mon avis sur des preuves fort douteuses.

Il y a un Dagobert inhumé à Stenay, dans une Eglise bâtie en son nom, où il est honoré comme Martyr. Sa Legende le fait Roi, & dit qu'il fut assassiné dans une forêt à deux lieuës de là par son fillol. Ce ne peut pas être le même que le Roi dont nous avons parlé : il y a pourtant quelque apparence qu'il étoit du sang Royal, on ne sçait pas comment. Peut-être que le tems nous le découvrira.]

Peu avant lui ou peu après, son Maire Wlfoad finit ses jours, ayant tenu cette Charge près de 25. ans. Les Austrasiens n'ayant point de Prince du Sang, & refusant d'obéïr à Thierry en haine d'Ebroïn, déférerent tout le Gouvernement de ce Royaume à Martin & à Pepin. Ils étoient cousins germains, issus des deux 678.
fils de saint Arnoul, le premier de Clodulfe, & le second d'Anchise & de Begga, fille de Pepin de Landen ; à la difference de ce premier Pepin, quelques-uns de nos Historiens nomment celuicy Pepin le Gros, & d'autres Pepin de Herstal. C'est un bourg sur la Meuse, entre Jupil & Liege, où il avoit été nourri.

THIERRY *en Neustrie.*	*MARTIN & PEPIN Princes en Austrasie.*

Les deux cousins prévoyant bien qu'Ebroïn iroit à eux, se resolurent de venir l'attaquer les premiers. Ils lui donnerent bataille près de la forêt de Locafao, * à l'entrée de la Neustrie. Un vieux & rusé Capitaine remporta la victoire sur deux jeunes étourdis : ils se sauverent à la fuite, Martin dans la ville de Laon, & Pepin bien avant dans l'Austrasie. 681.

* On ne sçait pas où c'est.

Le Vainqueur s'approcha de Laon avec son armée, & l'investit : mais reconnoissant que la place étoit imprenable, il cessa de l'attaquer, & se servit de ses perfidies ordinaires. Il fit jetter quelques propositions d'accommodement : & si l'on en croit une Chronique de ce tems-là, deux Evêques, Angilbert de Paris, & Rieule * de Rheims, voulurent bien être les instrumens de sa fraude. Ils persuaderent à Martin de le venir trouver dans son camp ; & pour sureté lui donnerent leurs sermens sur les Châsses de quelques Saints, qu'ils porterent avec eux, mais dont ils avoient ôté les Reliques. Martin ayant oublié l'exemple de Leudesie, suivit inconsiderément la foi de ces Prélats. Lorsqu'il fut au camp d'Ebroïn : les soldats de ce perfide l'enve-

* *Regulus.*

lopperent, & l'assommerent lui & les siens. Ainsi tout le Gouvernement de l'Austrasie, demeura à Pepin qui profita du crime de son ennemi, & de la dépoüille de son cousin.

682. Ce grand succés poussa l'insolence d'Ebroïn à son plus haut & dernier periode. Comme il traitoit les François plus tiranniquement que jamais, il arriva qu'un Seigneur nommé Hermenfroy, qu'il avoit dépoüillé de tous ses biens, & qu'il menaçoit de mort, en délivra la France. Il l'attendit un matin devant le jour à la sortie de son logis, comme il alloit à l'Eglise, & lui fendit la tête de son épée. Le coup fait, il se sauva en Austrasie.

683. A la place d'Ebroïn, les François élurent Varaton sage vieillard, qui traita aussi-tôt avec Pepin, & lui donna des ôtages. Il avoit associé avec lui dans l'administration, un fils qu'il avoit (nommé Willimer *) habile, rusé, & entreprenant : mais rude, fâcheux, & qui n'avoit rien tant en vuë que l'honneur de commander. Ce fils dénaturé se lassa d'être le compagnon de son pere, il voulut être son maître, & le depossede de sa charge pour s'en revêtir.

* Guillimer, Gilemer.

683. Dès qu'il eut tout le commandement, il rompit le traité qu'il avoit fait avec Pepin. Il assembla une grosse armée, & penetra jusqu'à Namur, où ayant surpris quelques-uns de ses ennemis, avec le leurre d'une foi trompeuse, il les fit passer au fil de l'épée. Au retour de-là, il fut atteint d'une maladie dont il mourut, non sans quelque puntion divine.

685. Il ne faisoit qu'entrer dans la seconde année de sa Mairie. Aussi-tôt Varaton se retablit dans sa Charge, mais la mort la lui ôta un an après.

EMP. JUSTINIAN II. fils de Pogonat R. 9. ans & demy.

Berthier qui avoit épousé une fille de sa femme Ansflede, lui succeda par élection, C'étoit un homme de petite taille & malfait, écervelé, injuste, superbe, avare, enfin semblable à Willimer, hormis qu'il n'avoit ni conseil ni jugement.

685. La plupart des Neustriens se voyant méprisez & gourmandez par un homme si contemptible, conçûrent tant de mépris & tant de haine pour lui, qu'ils l'abandonnerent dès l'an suivant, pour s'allier avec Pepin.

686.

687. Thierry traitoit toûjours de criminels ceux qui avoient été bannis par Ebroïn, & ne vouloit pas les rappeller, pour avoir sujet de retenir leurs biens. Pepin généreux & politique, prit leur cause en main ; pour la rendre meilleure, il leur conseilla de députer vers ce Roi, pour lui demander pardon & amnistie du passé, avec les termes les plus soûmis. Ils tenterent ce moyen par deux fois ; mais leurs supplications furent toûjours rejettées. Après ce visible déni de justice, Pepin entreprit de les ramener dans leur païs, & ne craignit point d'attaquer Thierry & son Maire. Il combattit au lieu de Tertry, qui est entre Quentin & Perone, & les défit. Le Ciel l'ayant favorisé d'une pleine victoire, il se saisit du tresor Royal, puis de la ville de Paris, & de la personne de Thierry même qui s'y étoit refugié. En suite de quoi Berthier, dont les mauvais conseils étoient la cause de ce malheur, fut assommé par une conjuration presque générale des Neustriens, & à l'instigation même de la mere de sa femme.

✠ Quelques-uns, non sans raison, finissent ici le regne des Merovingiens, parce qu'en effet ils n'eurent plus après cela, que le vain titre de Rois, tout leur Royaume & leurs personnes même étant au pouvoir de Pepin & de ses enfans. Il fut reconnu Maire du Palais, dans toute la France, & il prit le titre de DUC ou Commandant des François, selon

l'ancien uſage des Germains ; c'eſt-à-dire, qu'ils lui défererent toute l'autorité dans les armées ſans dépendre du Roi : ſous le nom duquel néanmoins, tous les actes ſe paſſoient ; & c'étoit le ſeul honneur qui lui reſtoit.

[Durant ces ſanglantes broüilleries, les nations feroces, que les François avoient ſubjuguées, entr'autres les Allemands, les Bavarois, les Friſons, les Saxons & les Aquitains même, dédaignant d'obéïr aux Maires du Palais, ſecoüerent le joug, & ſe créerent des Princes de leur nation.

L'Auſtraſie environnée de peuples fe-
688. roces & rebelles, avoit beſoin de la preſence de Pepin : il fut donc obligé d'y retourner : mais il n'oſa pas emmener avec lui le Roi Thierry, de peur de fâcher les Neuſtriens ; il laiſſa ſeulement auprès de lui un Seigneur nommé Nordbert, qui diſpoſoit de tout, & lui rendoit compte.

Les François ne ſe trouverent point mal de ce changement : l'interêt de ce nouveau Prince qui deſiroit s'établir, étant de gagner l'affection des peuples, & pour cela de les bien traiter. Auſſi reparoit-il autant qu'il pouvoit, les torts des regnes paſſez ; il rendoit les biens aux Egliſes, remettoit les Evêques dans leurs ſieges, les Grands dans leurs dignitez & dans leurs terres, les peuples dans leurs droits ; ne reſolvoit rien ſans l'avis des Seigneurs & des Evêques, prenoit en main la défenſe des opprimez, des veuves & des orphelins, & s'appliquoit ſurtout à donner de la vigueur aux loix, qui ſont le rempart des foibles contre les puiſſans.

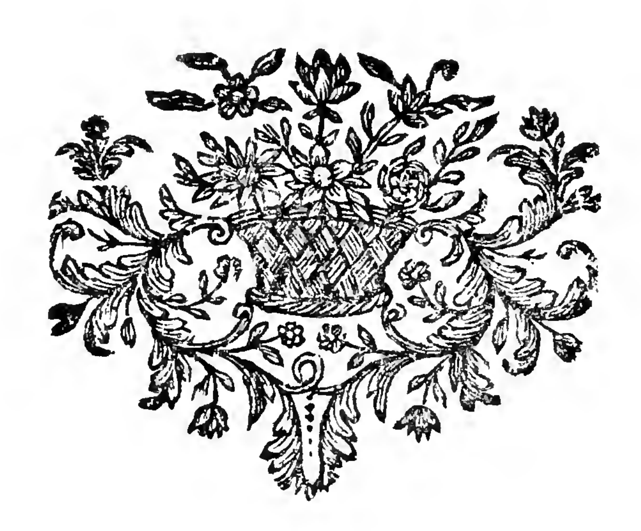
La ſeconde année de ſon comman-
589. dement général, il aſſembla les milices Françoiſes ; & de l'avis des Grands, il porta la guerre dans la Friſe contre le Duc ou Roi Ratbod qui s'étoit revolté. Il le reduiſit en peu de tems à lui rendre obéïſſance, à lui payer tribut, & à ſouffrir que la Foi de JESUS-CHRIST fût prêchée dans ſes terres. Douze Moines Anglois y furent envoyez pour cet effet, dont les trois plus conſiderables étoient Wigbert, Wilbrod & Swidbert. Ratbod ne put s'accommoder avec une Religion qui ne s'accordoit point avec ſon orgueïl, & avec ſes diſſolutions : il devint bientôt le perſécuteur de ceux qui la prêchoient, & fit ſouffrir le martyre à Wigbert & à deux autres : leurs compagnons deſirant acquerir une pareille couronne au prix de leur ſang, n'en furent que plus encouragez à continuer leurs prédications parmi les peuples idolâtres d'au dela du Rhin. Willebrod & Swidbert mériterent d'être ordonnez Evêques, & établirent leur ſiege ; le premier à Utrect, qui s'appelloit autrefois Wiltzbourg, & l'autre à Verden en Saxe.

Au retour de Friſe, Pepin convoqua un Concile ; on ne marque point l'endroit : mais qu'il y fut traité des moyens qu'il falloit employer pour reprimer les déſordres & les violences, & pour la défenſe des Egliſes, des veuves, & des orphelins. Il ſçavoit qu'il n'eſt point de plus puiſſans attraits pour faire aimer un gouvernement, que la pieté, la douceur & la juſtice.

Thierry n'avoit aucune part à toutes
ces choſes ; il étoit dépoüillé de la vraye 690.
marque de la Royauté, qui eſt le juſte pouvoir, & réduit à ſe contenter d'un médiocre revenu de quelques terres. Ayant langui de la ſorte trois ou quatre ans, il acheva ſes jours, & non pas ſa honte, l'an 690. ou 91. On lui donne 39. à 40. ans de vie, & 17. de regne tout entier ; ſçavoir, 13. avant la victoire de Pepin, & quatre ſous le pouvoir de ce Maire.

690. Il eut deux fils, Clovis & Childebert, & deux femmes, Clotilde & Doda ; si ce n'est que ce nom de Doda * ait été une épithete de Clotilde, qui peut avoir été nommée ainsi pour avoir eu beaucoup d'embonpoint. Son tombeau & celui de cette Doda, se voyent dans l'Eglise de saint Vaast d'Arras. [Il avoit 630. fondé cette Abbaye par pénitence, disent quelques-uns, & pour satisfaction d'avoir lâchement consenti à la mort de saint Leger.]

* Doduë.




CLOVIS III.

CLOVIS III.

ROY XVI.

CLOVIS encore enfant, & nourri mollement,
Voyoit les Nations qui s'étoient mutinées,
Soûmises par Pepin à son Gouvernement,
Quand la mort le prévint en ses tendres années.

En Neustrie & en Bourgogne.

PEPIN, Maire,

En Neustrie, & Souverain en Austrasie.

PAPE.

Encore SERGIUS I. pendant tout ce Regne.

691.

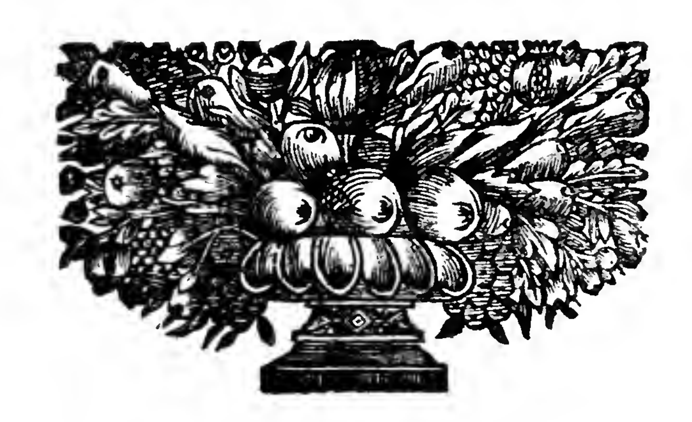
EMP. LEONCE I. ayant chassé & mutilé Justinien, R. 2. ans quelques mois.

S'IL y eût eu deux Rois, il eut falu necessairement deux Maires : & Pepin vouloit seul tenir cette Charge. Il ne pouvoit d'ailleurs souffrir de Roi en Austrasie, parce qu'il la tenoit comme son propre : c'est pour cela qu'il donna à Clovis, qui étoit l'aîné des deux fils de Thierry, le titre de Roi en Neustrie & en Bourgogne, mais il s'y reserva la pleine administration. [Childebert, frere puisné de Clovis, demeura personne privée, & comme je croi, fut nourri en Neustrie ; ainsi c'est une erreur de dire, comme font quelques-uns, que les deux freres regnerent conjointement après la mort de leur pere.] 694.

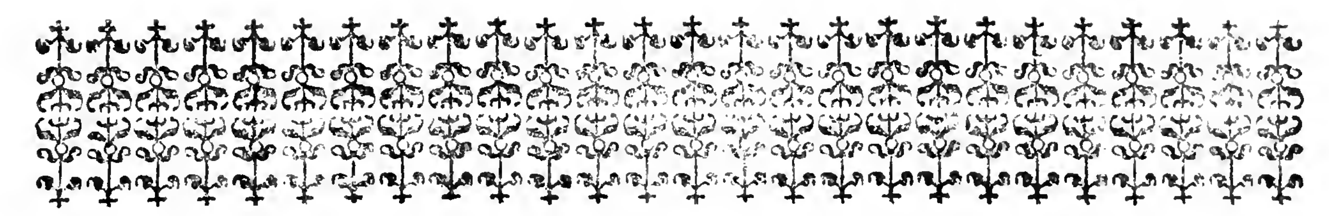
Peut-être que les François usant de leur ancien droit, lui avoit deferé la souveraineté en Austrasie : mais il est certain, comme nous l'avons déja dit, que tous les peuples qui étoient tributaires de ce Royaume-là ; sçavoir les Turingiens, les Frisons, les Saxons, les Allemands, les Bavarois, secouerent

le joug, & se mirent dans l'indépendance. D'autre côté les Aquitains & les Gascons pareillement se firent un Duc Souverain; & les Bretons élargirent les frontieres de leur petit Etat.

Clovis, selon quelques-uns, ne regna
694. que deux ans, d'autres plus probable-
ou 695. ment lui en donnent quatre accomplis. Il mourut sur la fin de l'an 694. ou au commencement de l'an 695. étant âgé de quatorze ou quinze ans, & n'ayant fait ni vû faire rien de mémorable sous son regne. [L'histoire ne marque point le lieu de sa mort, ni celui de sa sepulture, tant il étoit peu considérable.]




CHILDEBERT II.



CHILDEBERT II.

DIT LE JUSTE.

ROY XVII.

Agé de onze à douze ans.

Les Peuples bien souvent sans aucune raison
Flatent les Souverains d'une épithéte auguste;
Témoin ce CHILDEBERT, qu'on n'appella le JUSTE,
Que pour le distinguer d'un Roi du même nom.

PEPIN Maire, &c.

PAPES.

Encore SERGIUS, qui S. cinq ans & demi sous ce Regne.

JEAN VI. élû en Octobre 701. S. trois ans, deux mois.

JEAN VII. élû en Mars 705. S. deux ans sept mois.

SISINNIUS en Janvier 708. S. vingt jours.

CONSTANTIN, en Mars 708. S. six ans, dont trois sous ce Regne.

695. EN la place de Clovis, Pepin éleva son frere Childebert, lequel à cause de sa minorité, fut encore plus réduit au petit pied, que n'avoit été son aîné. Les grands Officiers, comme le Comte du Palais, le grand Referendaire, l'Intendant des Maisons Royales étoient auprès du Maire; les Rois n'avoient qu'un petit nombre de domestiques, qui leur servoient plûtôt de geoliers & d'espions que d'Officiers. Aussi n'en avoient-ils que faire, demeurant toûjours enfermez dans une maison de plaisance, d'où ils ne sortoient que dans un chariot, tiré par des bœufs, & ne se montroient au peuple qu'une

Depuis 690. jusqu'en 700.

fois l'an, dans l'assemblée des Etats, qui alors se tenoit le premier jour de Mars.

696. & 697. EMP. TIBERE-ABSIMARE élu par les troupes, degrade Leonce R. 7. ans.

En ces années-là Egica Roi des Visigoths, eut guerre avec les François, du côté de la troisiéme Aquitaine; on n'en sçait point le succès.

Nordbert, qui étoit comme le sous-Maire & le Lieutenant de Pepin en Neustrie étant mort, Pepin fit élire Grimoald son jeune fils, Maire de ce Royaume-là, & donna le Duché de Champagne à Drogo son autre fils, qu'il vouloit retenir auprès de lui.

696.

Trois ans après, Ratbod Roi des Frisons, nonobstant qu'il eût donné sa foi & des ôtages, se revolta une seconde fois; mais il fut battu encore par Pepin près de Dorstat.

697.

700. & suiv.

Nous n'avons rien de mémorable pendant ces dix ou douze ans qui suivent.

706 & 707. EMP. JUSTINIAN II. se retablit, & fait mourir Tibere. R. 7. ans.

Pepin outre sa femme Plectrude, qui étoit déja vieille, avoit pris une concubine, ou si vous voulez, une femme légitime; car les François, nonobstant les sacrez Canons & les défenses de l'Eglise, repudioient leurs femmes quand il leur plaisoit, & en épousoient d'autres. Les Rois même, suivant l'ancienne coûtume des Germains, en avoient souvent plusieurs à la fois. Celle-là s'appelloit Alpaïde: Pepin en eut un fils nommé Charles, & depuis surnommé *Martel*. Lambert Evêque de Liege, zelé défenseur des veritez Chrétiennes, ne put souffrir ce desordre: il en reprit plusieurs fois Pepin, & il osa bien appeller cette conjonction un adultere public. Il arriva quelque-tems après qu'il fut assassiné par un Seigneur nommé Dodon. Deux Auteurs des siecles suivans, ont écrit que ce meurtrier étoit frere d'Alpaïde, & qu'il le tua pour venger l'injure de sa sœur. D'autres plus proches de ce tems-là, n'en parlent point du tout; & il y a quelque preuve qu'alors Alpaïde s'étoit retirée dans un Monastere. A quelque tems de-là, le meurtrier étant rongé des vers, & souffrant d'horribles douleurs, se précipita dans
la Meuse. Ce mal des vers étoit alors 704.
assez commun, & en quelque façon 707.
épidemique, ainsi que l'ont été le mal des ardens, & le feu de saint Antoine. †

Non long-tems après, Pepin perdit Drogo ou Dreux son fils aîné, ce
Drogo laissa deux fils, Hugues & Ar- 708.
nould, de sa femme Austrude, qu'il avoit épousée veuve du Maire Berthier.

Les Allemands & les Souaubes ne
faisoient plus qu'un peuple gouverné 709.
par un même Duc, qui relevoit des & 710.
Rois d'Austrasie: mais Godefroy qui l'étoit, avoit secoüé le joug pour se rendre indépendant. Etant mort l'an 709. Wilehaire lui succeda. Pepin fit deux différens voyages en ce païs-là pour le réduire, le vainquit deux fois, & triompha de sa fierté. Il ne la dompta pourtant pas de telle sorte, qu'il ne fût encore obligé d'y envoyer une troisiéme armée: mais comme elle étoit prête d'entrer dans le païs, il la rappella à cause de la mort du Roi Childebert.

Le dernier des jours de ce Roi fut
le 15. d'Avril de l'an 711. Il étoit âgé 711.
de quelque 28. ans, il avoit porté le titre de Roi 16. ou 17. ans. Il fut inhumé dans l'Eglise de Choisi en Laonnois.

Quoiqu'il n'eut pas le moyen de faire aucune action de lui-même, étant comme en brassiere, sous l'autorité de Pepin, néanmoins les Auteurs l'ont appellé le JUSTE, plûtôt à mon avis pour le

710. distinguer de l'autre Childebert, que pour ce qu'il méritât un si beau surnom.

Quelques-uns lui donnent deux fils, Dagobert & Childeric. Le premier regna; le dernier, disent-ils, fut nourri dans la Clericature, & surnommé Daniel. Il y en a qui veulent qu'il ait été fils de Thierry I.

Eglise du 7. siecle.

LA pieté de Gontran, la douceur & la justice de Clotaire, & la tranquillité de son regne, depuis la mort de Brunehaud, tournerent le genie des François, déja fort religieux, à la devotion, & les porterent plus généralement à réverer les choses saintes, & ceux qu'ils croyoient avoir plus de commerce avec le Ciel. Les Rois & les grands Seigneurs s'efforçoient à l'envi à qui feroit plus de donations, & de plus beaux présens aux Eglises. Ils mettoient dans leur sacré trésor jusqu'à leurs ceintures, leurs baudriers, leurs vases précieux, leurs habits, quand ils étoient enrichis d'or & de pierreries, des meubles & des raretez qui étoient plus de curiosité que d'usage. C'étoit à qui bâtiroit le plus d'Eglises & d'Hôpitaux, à qui assembleroit le plus de Moines, & qui fonderoit le plus de Monasteres.

Les Rois se piquoient d'exempter ceux qu'ils fondoient de toutes charges temporelles, & de leur assurer une libre & pleine possession de tout ce qu'on leur donnoit. Voilà pourquoi, comme les Evêques avoient le pouvoir de mettre la main sur ces biens, parce qu'ils disposoient des donations & des offrandes qu'on faisoit à toutes les Eglises de leurs Diocéses: & que d'ailleurs ils prenoient de certains droits pour la bénediction du chresme, pour la consécration des Autels, pour leurs visites, & quelquefois pour les Ordinations: ils les obligerent de les affranchir de tout cela, & méme de n'entrer point au-dedans du Monastere, mais de laisser la correction des Moines à l'Abbé, sinon en cas qu'il ne fût pas assez fort pour se faire obéïr; & avec cela de donner les Ordres sacrez à ceux de ses Religieux qu'il leur présenteroit, sans en rien prendre.

Eglise du 7. siecle.

De leur part, ils leur accorderent aussi liberalement des immunitez, qui les exemptoient tant des contributions pour leurs terres, & de tous impôts pour leurs denrées, que d'étrennes, de logemens, & du deffray des Juges Royaux, ausquels on le devoit par tout où ils alloient tenir leur seance.

Les exemptions que donnoient les Evêques, s'accordoient par le Diocésain, mais du consentement de ses Confreres. Celle de saint Denis, la plus ancienne qui nous reste, fut concedée par Landry de Paris, à la priere du Roi Clovis II. l'an 659. dans l'assemblée de Clichy: elle contient beaucoup plus de choses que le protocole de Marculfe. Celle de Corbie fut donnée par Bertefroy d'Amiens l'an 664. à la priere de la Reine Batilde. Elle fait mention qu'il en avoit été auparavant accordé de pareilles aux Monasteres * d'Agaune, de * Lerins & de Luxeu. Le Pape Adeodat en l'an 672. confirma celle qui avoit été accordée à saint Martin de Tours, disant que plusieurs autres Monasteres en avoient déja obtenu de pareilles, sans quoi il n'y eût pas consenti, parce que cela étoit contraire aux Canons. Il en fut aussi donné une à * Fontenelle par Ansbert de Roüen, dans un Concile qu'il assembla exprès en sa ville l'an 682. Enfin il y eut peu de grandes Abbayes qui n'en obtinssent; & toûjours les derniers y ajoûtoient quelque chose;

* S. Maurice en Chablais.
* S. Honorat.
S. Vandrille.

Eglise du 7. siecle.

& pour ainsi dire, s'élargissoient aux dépens de la Hiérarchie, qui leur prétoit son autorité pour se détruire elle-meme, & eux par conséquent, puisqu'il est vrai que la perfection d'un bon Moine consiste dans l'obéïssance & dans l'humilité.

[L'Ordre de saint Benoît s'étendoit de jour en jour, & s'emparoit des Monasteres de saint Colomban, y envoyant de ses meilleurs sujets pour y rétablir la discipline. Agiulfe Moine de Fleury sur Loire, ayant eu cette commission pour le Monastere de Lerins, y fut cruellement massacré par de méchans Moines qui ne pouvoient souffrir qu'on les remit dans l'observance de leur Regle. C'est ce même Agiulfe, qui quelques années auparavant, étoit allé par l'ordre de son Abbé Mummole, au Mont-Cassin querir le corps de saint Benoît, & l'avoit apporté à Fleury. Mais Paul Diacre, dit que les ossemens en avoient été transferez, & mis en sûreté quatre-vingts ans auparavant ; sçavoir, lorsque les Lombards ruïnerent cette Abbaye-là. C'est l'ordinaire des Eglises, lorsqu'elles ont quelque partie des Reliques d'un Saint, de se vanter qu'elles en ont le corps. Qui le peut dire à plus juste titre, ou celles qui n'en ont que les os, ou celles qui en ont les chairs réduites en poudre ?]

Je ne voi guéres de siecle où la chaleur de la vie Monastique, ait regné si fort qu'en celui-là. Ceux qui étoient poussez de cet esprit, passoient d'un païs à l'autre, & alloient par tout chercher des forêts & des montagnes ; & plus ces solitudes étoient affreuses, plûtôt elles étoient peuplées. L'Hibernie, l'Ecosse & l'Angleterre envoyoient quantité de ces bons Moines en France. Colomban le plus renommé de tous, Hibernois de nation, ayant été fort bien reçû du Roi Gontran, puis de Childebert, bâtit le fameux Monastere de Luxeu dans la Vosge. Sa réputation s'épendant par tous les Royaumes, attiroit un nombre infini de gens : & la sentence du Concile de Mâcon en l'an 627. ayant pris la défense de cet Institut contre le Moine Agrestin, qui s'étant revolté contre, le vouloir improuver, le mit si fort en vogue, qu'il s'épandit par toute la France, allant du pair avec celui de saint Benoît, & produisit de grands serviteurs de Dieu. Entr'autres Emery, Deile, * Eustaise, Gal & Attale disciples de Colomban. Eustaise fut Abbé de Luxeu, & Gal, qui étoit aussi Hibernois, s'en alla édifier un Monastere dans le païs des Suisses ; autour duquel s'est formée la ville de saint Gal. Attale fut Abbé de Bobie en Italie.

* *Deicola.*

De l'ordre de saint Benoît, saint Vandrille en bâtit un au Diocése de Roüen, au lieu appellé Fontenelle ; saint Riquier, un en Vimeu ; saint Berthier, un dans la forest de Der, à cause de quoi on le nomme Monstier-en-Der ; saint Valery & saint Josse, deux autres au Diocése d'Amiens sur les côtes de la mer. Ce saint Josse étoit frere puîné de Judicaël Roi de Bretagne, & eut encore pour frere Vinok qui bâtit un Monastere à Berghe, & deux autres qui choisirent tous la même vie. Saint Ghislain en édifia un en Hainaut, Romaric (*a*) un de * filles dans la Vosge, au lieu où étoit son Château de Romberg. * Saint Tron, un au païs de Liege : S. Bavon, un à Gand ; S. Goar, un sur le Con-

* C'est Remiremont.
* Trudon.

(*a*) Ce nom est composé de deux mots Allemands, *Roum* ou *Raum*, qui signifie *gloire* & *lieu*, & *Reich*, qui signifie *Riche* ; comme qui diroit Riche de gloire, ou Riche en terres. Romaric étoit Maire du Palais sous les Rois Clotaire II. & Dagobert.

flant

Eglise du 7. siecle. flant du ruisseau du Wocher dans le Rhin. Tous ces Monasteres portent aujourd'hui le nom de ces Saints.

Les Princes ou Grands leur donnoient le fonds sur quoi ils les bâtissoient, avec l'aide des personnes devotes, ou quelquefois eux-mêmes les faisoient bâtir à leurs dépens. Sigebert Roi d'Austrasie, en fonda douze; Stavelo en étoit un, dont saint Theodad fut Abbé : un Seigneur nommé Bobelen, quatre aux environs de Bourges; Clovis II. ou plûtôt un Archidiacre de Paris, saint Maur des Fossez, dont le premier Abbé fut saint Bobelene. La Reine Batilde en édifia deux forts célébres; sçavoir, Corbie, pour des hommes, & Chelles pour des femmes : le Roi Thierry, saint Vaast d'Arras, pour expiation de ce qu'il avoit consenti à la mort de saint Leger. Saint Oüin, en remplit son Diocése d'un très-grand nombre, dont les plus illustres sont Fontenelle, Fescamp & Gemieges. Ce dernier, comme aussi celui de Noir-Moustier, qui est dans une Isle de Poitou, fut l'ouvrage des soins de ce Philebert dont nous avons parlé. Saint Eloy, entre plusieurs, en fit un à Solongnac en Limosin, & un de filles à Paris, dont sainte Aure étoit la superieure. C'est aujourd'hui l'Eglise de S. Eloy devant le Palais, occupée par les Barnabites.

Aussi ne vit-on jamais en France une si prodigieuse multitude de Moines qui menoient une vie admirable aux yeux des hommes : car outre ceux que j'ai marquez, il y avoit encore Amé, que Colomban amena de la solitude d'Agaune, Bertin qui fit un Monastere à Sitieu : c'est-là qu'est aujourd'hui la ville de saint Omer; * Germier qui a donné son nom à une petite Ville à douze lieuës de Lyon : Fursi Ecossois, qui bâtit un Monastere à Lagny : Landelin qui commença celui de Lobe sur la Sambre : Saint Sor Hermite, en Perigord, & plusieurs autres dont l'Eglise célébre la memoire avec véneration.

* Baldomer.

Il faut avoüer que ces troupes pénitentes furent très-utiles à la France, même pour le temporel. Car les longues incursions des Barbares l'ayant toute désolée, elle étoit encore en plusieurs endroits couverte de haliers & de bois; & dans les lieux bas, inondée d'eaux croupissantes. Ces bons Religieux, qui ne s'étoient point donnez à Dieu, pour mener une vie fainéante, travailloient de leurs mains à essarter, dessécher, labourer, planter & bâtir; non tant pour eux, qui vivoient dans une grande frugalité, que pour nourrir les pauvres, & pour délivrer les captifs. En sorte que des deserts incultes & affreux, ils faisoient des lieux très-agréables & très-fertiles, le Ciel favorisant de ses plus douces influences une terre qui étoit maniée par des mains si pures & si désinteressées. Je ne parle point de ce qu'ils ont conservé presque tout ce qui nous reste d'Histoire de ces siecles-là.

Le plus foible sexe n'avoit pas moins de force pour cette vie pénitente, que les hommes. Les plus nobles filles cherchoient un époux dans les Cloîtres, les veuves y trouvoient leur consolation; & les Princesses en bâtissoient exprès pour s'y retirer. La Reine Batilde ou Baudour, en fit une à Chelles en Brie : Fare ou Burgundofare, sœur de l'Evêque saint Faron, un autre au même païs, qu'on nomme Faremoustier : Gertrude Vierge, & Begge sa sœur, veuve d'Ansegise, fils de saint Arnoul, toutes deux filles de Pepin le vieux, se retirerent dans celui de Nivelle, que leur mere Itta avoit fondé; Aldegonde & sa sœur

Eglise du 7. siecle.

Vaultrude, en édifierent un à Maubeuge sur la Sambre : & Saleberge, un dans la ville de Laon.

Saints.

En tous ces siecles-là (ce qu'on remarquera une fois pour toutes) une grande partie des Evêques étoient tirez des Monasteres, ou y faisoient retraite, après avoir servi l'Eglise quelques années. Entre ces saints Pasteurs qui l'ont le plus éclairée par leur vie & par leur doctrine, on trouve en celui-ci Romain de Roüen, qu'on dit avoir dompté un prodigieux dragon, qui devoroit tout ; en memoire de quoi sa Fierte a encore le privilege de sauver tous les ans un meurtrier du dernier supplice : Faron de Meaux, Magloire de Dol, Achard de Noyon ; deux Didiers, l'un de Vienne, martyrisé par Brunehaud, l'autre de Cahors, promû à cet Evêché par Dagobert I. dont il étoit grand Tresorier. Arnoul de Mets, Cunibert de Cologne, Oudrilles * de Bourges, Amand Evêque de Tongres ; Audoen surnommé Dadon, vulgairement saint Oüin, successeur de Romain ci-dessus, & Eloy de Noyon après Achard. Ces deux furent illustres à la Cour de Clotaire II. l'un par ses beaux ouvrages d'orfévrerie, l'autre par la Charge de Referendaire & par ses conseils : tous deux furent sacrez Evêques en même jour, sous le regne de Clovis II. Au même tems vivoient Landry de Paris, & Drausius de Soissons, un peu auparavant Paul de Verdun, * Leger d'Autun, * Prey, Preject ou Priet de Clermont en Auvergne, qui n'étoit guére son ami non plus qu'Oüin ; Omer * de Teroüienne, Sulpice le * debonnaire [de Bourgogne] après Oudrille. Sur la fin du siecle, Amat de Sens, Robert premier Evêque de Salzbourg en Baviere, Remacle Evêque de Tongres, qui fut Moine devant & après, Lambert du même Siege, & Wilbrod Prêtre Anglois, qui prit le nom de Clement, & en faveur duquel fut premierement établi le Siege Episcopal d'Utrect l'an 697.

* *Austregesilus.*

* *Leodegarius.*

* *Prajectus*

* *Audomarus.*

* *Pius.*

Eglise du 7. siecle.

Parmi tous ceux-là, j'en trouve quatre qui ont fait de généreuses remontrances aux Princes sur leurs débordemens ; Amand au Roi Dagobert, Didier à Brunehaud, Leger à Childeric, & Lambert au Duc Pepin : ces trois derniers signerent les véritez Chrétiennes de leur sang. [A ce propos il ne faut pas oublier Injuriosus de Tours, lequel seul, tous les autres Evêques demeurant muets, s'opposa généreusement au Roi Clotaire I. qui avoit fait un Edit pour s'approprier le tiers du revenu de toutes les Eglises : il lui remontra librement, que *s'il ôtoit ce qui appartenoit à Dieu, il étoit à craindre que Dieu ne lui ôtât sa Couronne.* Ces paroles entrerent si avant dans l'esprit du Roi, qu'il revoqua son Edit tout aussi-tôt.]

La faveur auprès des Rois ayant alors presque tout pouvoir dans les élections, il ne faut pas s'étonner si ceux qui parvenoient à l'Episcopat par cette voye, étoient gens de Cour, ou le devenoient : & si ayant par le moyen de l'étude des Lettres, un peu plus de connoissance & de lumiere que les autres, les Princes les y retenoient pour se servir de leurs conseils. Mais on peut voir que cet air ne leur étoit pas moins dangereux que contraire à l'obligation qu'ils ont de resider, puisqu'Arnoud même s'en retira pour faire pénitence ; & que ceux qui passoient pour les plus saints, comme Oüin & Leger, y eurent leurs interêts, leur cabale & leurs passions. Que pouvoit-on croire des autres qui avoient moins de vertu ? [sinon toute sorte de dereglemens qui passoient souvent jusqu'aux crimes les plus énormes, dont ils étoient les instrumens, & quelque-

Eglise du 7. siecle.

fois les executeurs.] Pour preuve de cela, on n'a qu'à se souvenir de ce méchant Evêque, qui se chargea de suborner la Reine Beretrude, de ces deux flateurs d'Ebroïn qui se parjurerent sur des Châsses vuides pour amener Martin à la boucherie, & de ces deux faux Conciles, dont l'un condamna saint Didier de Vienne, l'autre saint Leger d'Autun, sans interposer après cela leurs prieres pour leur obtenir la vie: ce que les Rois ne leur refusoient jamais.

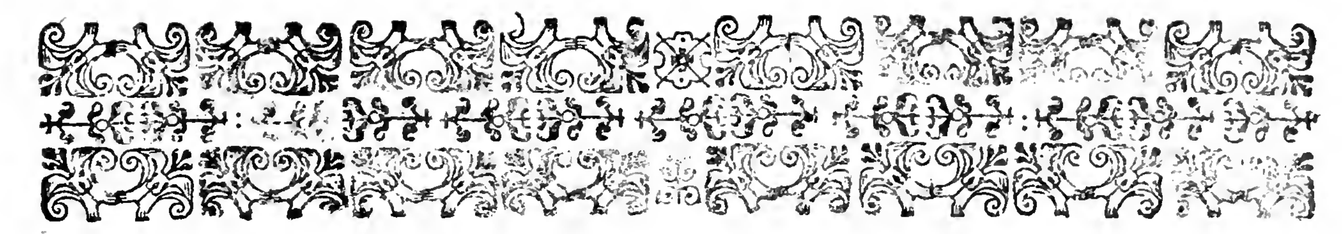
Pour ces desordres & pour ceux des guerres civiles qui troublerent la France, les Conciles furent bien moins frequens que dans l'autre siecle. Nous avons déja marqué ci-dessus le V. de Paris. Il en fut convoqué un à Mâcon en 627. qui approuva la regle de saint Colomban, qui étoit combattuë par le Moine Agrestin. L'an 630. il y en eut un à Reims pour la discipline, un à Châlon sur Saone, l'an 650. & un à Autun convoqué par S. Leger l'an 670. pour même sujet. Dans celui de Châlon Agapius & Bobon Evêques de Digue, qui, comme je croi, étoient concurrens, furent déposez. Il y en eut un à Orleans l'an 645. qui convainquit un Grec Heretique Monothelite, & le chassa ignominieusement de la France. Nous avons les Canons de celui de Paris, de Reims & de Châlon, & quelques-uns de celui d'Autun, qui tous ne sont presque que la confirmation de ceux qui avoient été faits dans les précedens.

La France n'eut point de part aux disputes des Monothelites, qui troublerent fort l'Eglise d'Orient. La honte que reçût dans le Concile d'Orleans, ce Grec qui pensoit débiter cette hérésie, empêcha, comme je croi, les autres d'y venir prêcher, & les François de s'en infecter. Ce qui fortifia sans doute le courage du Pape Martin, contre les menaces de l'Empereur * Constans, & contre les efforts de Paul Evêque de Constantinople, qui avoit entrepris de faire recevoir cette croyance condamnée; & pour cet effet avoit réüni dans son parti ceux qui s'étoient attachez aux dogmes de Severe, d'Eutiches & de Manes. Aussi trouvons-nous que ce Pape l'an 649. envoya les articles du Concile de Rome à Clovis II. & qu'il le pria lui & le Roi Childebert de députer quelques-uns de leurs Evêques à Rome, pour accompagner & rendre plus forte la Legation qu'il vouloit faire à l'Empereur sur ce sujet-là.

* *Par d'autres nommé Constantin.*




DAGOBERT II.



DAGOBERT II.

DIT LE JEUNE.

ROY XVIII.

Agé de onze à douze ans.

Estre Prince & captif, rien n'est si rude,
Souverains! j'en fournis un exemple à vos yeux.
A la fleur de mon âge un Maire ambitieux,
Me tint enseveli dans une solitude.

PEPIN Maire en Neustrie, & Souverain en Austrasie.

PAPES.

Encore CONSTANTIN, trois ans durant ce Regne.

GREGOIRE II. élû en May 714. S. seize ans, huit mois & demi, dont un an durant ce Regne.

711. EMP. PHILIPPIQUE-BARDANES fait mourir Justinian. R. 2. ans.

CHILDEBERT étant hors du monde, Pepin choisit Dagobert son fils aîné pour porter la marote, & l'instala sur le Siége Royal, par le conseil & approbation des Etats. Il le fit présider à cette assemblée : mais après y avoir reçu les dons ou étrennes des François, après avoir recommandé le droit de l'Eglise, des veuves & des pupilles, renouvellé le droit qui défendoit le rapt, & donné mandement à l'armée de se tenir prête à certain jour pour aller où il seroit besoin, il le renvoya dans une des maisons royales, pour y être nourri & entretenu avec beaucoup de respect en apparence, mais sans aucun pouvoir ni fonction.

La premiere année de ce regne, Pepin entreprit une quatriéme expedition contre les Allemands ; cette fois ils fu-

rent tellement mattez, qu'ils ne purent
711. remuer de quelques années.

Après diverses guerres, n'ayant pû entierement ranger Ratbod Roi des Frisons, non seulement il s'accommoda, mais aussi il s'allia avec lui par le mariage de son fils Grimoald, qui épousa la fille de ce Roi.

Les Sarrasins maîtres de l'Afrique, ne manquerent pas d'embrasser une belle occasion qui se presenta d'envahir aussi les Espagnes. Les enfans du Roi Vitiza ayant été exclus du Royaume par Roderic, dont Vitiza avoit aveuglé le pere, (il se nommoit Theodoric Duc de Cordoüe) s'étoient retirez en Afrique
712 auprès de Julian, Gouverneur pour les Visigoths de la Province de Tingi. Ce Julian étoit aussi fort offensé en son particulier, de ce que ce nouveau Roi ayant débauché sa fille, ne vouloit neanmoins la tenir que pour sa concubine. Ces trois Seigneurs ayant joint leurs ressentimens, s'adresserent à Muza Gouverneur d'Afrique, comme étant le Lieutenant de Valit ou Ulit, Calife ou Chef Souverain des Sarrasins. Il leur donna quelques troupes, sur lesquelles Roderic ayant eu avantage, il y en envoya encore d'autres commandées par Tarec; c'est lui qui a donné le nom de Gibal tar à la montagne de Calpé, y ayant bâti une forteresse, d'où le détroit a aussi pris le sien. Comme Vitiza avoit démantelé toutes les villes d'Espagne, à la reserve de Tolede, Tarec s'empara facilement de la plus grande partie : Rodrigue neanmoins lui eut pû tenir téte, si Muza lui-méme ne fût arrivé avec une grande armée. Enfin il y eut une longue & sanglante bataille contr'eux; elle dura trois jours, Roderic y fut vaincu & tué avec toute la fleur des Visigoths.

EMP. ANASTASE II. Dans deux ans ensuite toute l'Espagne fut reduite sous la tyrannie des Sarrasins, & les François au méme tems s'emparerent d'une partie du Languedoc & de la Provence. Ce qui resta de Visigoths se sauva, partie dans les montagnes d'Asturie & de Galice, partie en France, d'où ils se ralierent tous auprès du Prince Pelage, fils de Fafila, & petit-fils du Roi Chindasuint. Ainsi il se conserva une petite Principauté dans les montagnes d'Asturie; laquelle avec le tems & avec l'aide des François, s'est accruë de telle sorte qu'elle a enfin consumé les Sarrasins. Philippique ayant été degradé, & aveuglé R. un an 6. mois.

Comme Pepin étoit à Jupile, il tomba dans une longue & fâcheuse maladie. Son fils Grimoald voulut aller le visiter; comme il passoit par le Liege pour prier Dieu sur le tombeau de saint Lambert, c'étoit au mois d'Avril, il y fut assassiné par un scelerat nommé Rangaire, qui étoit du païs de Frise, à cause de quoi un Auteur a écrit qu'il fit le coup par le commandement du Roi Ratbod, beau-pere de Grimoald.

Pepin étant gueri, vengea severement la mort de son fils sur tous les complices qu'il put attraper. C'étoit le plus cher de ses enfans; aussi considera-t'il tellement son bâtard, (il se nommoit Theodald) qu'il obligea les Seigneurs Neustriens de l'élire pour leur Maire. EMP. THEODOSE III. élû par les troupes, dégrade Anastase. R. 2. ans.

Quelques mois après, il recheut plus grievement qu'auparavant, de sorte qu'il 714. en Déc.
en mourut le 16. de Décembre, ayant tenu le gouvernement de toute la France depuis la bataille de Tertry, qui fut en 687. jusqu'à sa mort, avec grand bonheur, & avec de plus grandes vertus. La plus éminente, & celle qui lui acquit davantage la faveur du Ciel, fut le zéle de la propagation de la Foi : car il n'épargna rien pour la planter dans la Germanie seconde & au delà du Rhin, où presque tous les peuples étoient encore idolâtres.

714. Outre Drogon & Grimoald, il avoit encore deux autres fils, Charles Martel & Childebrand. On ne ſçait de quelle femme étoit le dernier : mais un Hiſtorien très-exact, a prouvé que ce Robert le Fort, qui fut le bis-ayeul paternel du Roi Hugues Capet, étoit deſcendu de lui de mâle en mâle.

On ne ſçait ſi Pepin avoit laiſſé la Mairie de l'Auſtraſie à Arnoul, qui étoit fils de Drogon, comme celle de Neuſtrie à Theodoald; ou ſi changeant d'avis peu avant que de mourir, il l'avoit donnée à Charles dans tous les trois Royaumes, ou peut-être ſeulement le nom de Prince des François, qui ſemble être au-deſſus de celui de Maire. Quoiqu'il en fût, Plectrude ſa veuve s'empara de tout le Gouvernement, & ſe ſaiſit par adreſſe de la perſonne de Charles, & le detint priſonnier dans Cologne, où elle faiſoit ſon ſéjour ordinaire.

Mais les Neuſtriens déja las de la domination des Auſtraſiens, étoient encore moins capables de ſouffrir celle d'une femme. Ils s'armerent donc contre elle, & mirent le Roi Dagobert à leur tête, pour empêcher qu'elle ne vint ſous le nom de Theodoald, enfant & bâtard, empieter le Gouvernement de leur païs.

L'armée qui amenoit Theodoald, étant arrivée près de Compiegne, les Neuſtriens, allerent au devant, la combattirent, & la mirent en deroute. Tout ce que pûrent faire les Auſtraſiens, ce fut de ſauver leur petit Maire. Après cette victoire, ceux de Neuſtrie élûrent pour le leur un Ragenfroy, ou Rainfroy Seigneur des plus conſiderables & des plus vaillans. Ce nouveau Chef, pour travailler davantage les Auſtraſiens, fit ligue avec Ratbod Duc de Friſe, & mena le Roi Dagobert ravager l'Auſtraſie juſqu'à la Meuſe.

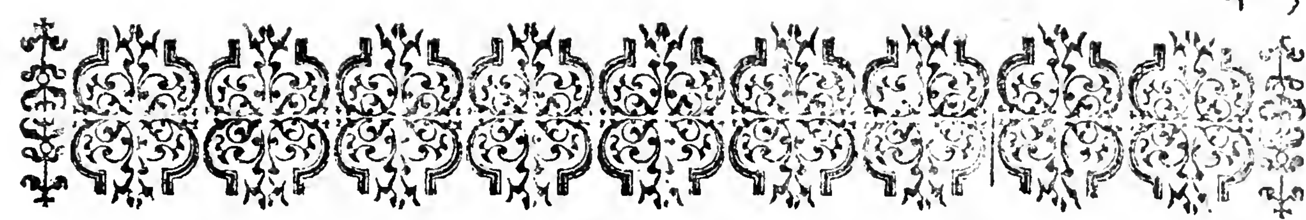
Il arriva alors que les Auſtraſiens étant dans une extrême conſternation, & Plectrude fort troublée, Charles ſe ſauva heureuſement de priſon, & qu'ayant recueilli ſes amis, il fut reçû avec une joye incroyable de tous les peuples.

Sur la fin de la même année mourut Dagobert Roi de Neuſtrie, après avoir été l'eſclave des Maires quatre à cinq ans. Il laiſſa un fils nommé Thierry, qui étoit encore au berceau, & qui eut depuis le ſurnom de Chelles, parce qu'il fut élevé en ce lieu-là.

Auſſi-tôt Rainfroy deſirant avoir un nom, ſous lequel il pût retenir le Gouvernement, tira Daniel du Monaſtere, 716. le fit reconnoître Roi par les Grands, & inaugurer ſuivant la coûtume, & le nomma Chilperic. On ne trouve point au vrai de qui il étoit fils. Quelques-uns croyent qu'il l'étoit de Childebert II. d'autres de Thierry premier, & d'autres de ce Childeric, qui fut aſſaſſiné par Bodillon l'an 673. Mais comment échappa-t'il à la rage de ces parricides, qui tuerent le fils de ce Roi, & même la Reine ſa femme qui étoit groſſe ? Au reſte, ſi ces derniers diſent vrai, il avoit pour le moins quarante-quatre ans quand il commença à regner. Et véritablement il falloit qu'il eût de l'âge, puiſqu'il 717. avoit été Clerc, & qu'il avoit eu le tems de laiſſer recroître ſa longue chevelure. [Ainſi il n'y a guére d'apparence qu'il eût pour pere ce Childebert, qui étoit mort l'an 711. âgé de quelques vingt-huit ans, & qui avoit laiſſé un fils, qu'on ne peut pas nier avoir été l'aîné de ce Daniel ; ſi tant eſt qu'ils fuſſent freres.]

CHILPERIC


CHILPERIC II.



CHILPERIC II.

ROY XIX.

Après avoir couru de Province en Province,
Conduit par un Guerrier plein de fougue & de cœur;
Par un malheur extrême, enfin ce pauvre Prince
Mourut entre les mains d'un ennemi vainqueur.

CHILPERIC II.

Roi en Neustrie, avec Rainfroy son Maire.

CHARLES, *Maire ou Prince en une partie d'Austrasie, âgé de 26. ans ou environ.*	THEODOALD, *sous la Regence de Plectrude, dans l'autre, âgé de 12. ou 13. ans.*

PAPE.

Encore GREGOIRE II. qui tint le Siége six ans pendant ce Regne.

716. EN vertu de la Ligue contractée l'année précedente, Rainfroy & Ratbod attaquerent Charles chacun de son côté, Ratbod étant entré dans le païs jusqu'à Cologne, le trouva en tête; c'étoit au mois de Mars. Le choc fut très-sanglant de part & d'autre; mais très desavantageux à Charles; & c'est presque le seul échec qu'il ait reçû en toute sa vie.

Après cette victoire, les Frisons & les Neustriens joignirent leurs armes, saccagerent le plat païs, & assiegerent Cologne. Plectrude qui étoit dedans avec ses petits-fils trouva moyen de les éloigner en leur donnant de l'argent. 716. Cependant Charles ayant rassemblé ses gens, dressa une embuscade à Rainfroy sur le retour, si à propos qu'il battit & détroussa une partie de ses troupes: ce fut dans les Ardennes au lieu qu'on nomme Amblavé, du nom de la

riviere qui passe par là près de l'Abbaye de Stavelo.

716. EMP. LEON III. L'ISAURIEN par la cession de Theodose III. R. 24. ans.

L'an suivant il fit à son tour une irruption dans la Neustrie. Rainfroy avec son Childeric vint à la rencontre, & lui donna bataille au village de Vinciac, dans le païs de Cambresis, un Dimanche vingtiéme jour de Mars. Rainfroy avoit plus grand nombre de troupes, Charles plus de vaillans hommes. Le sort des armes ayant été long-tems douteux, se détermina en faveur du dernier : il mit Rainfroy en deroute, & le poursuivit jusques près de Paris.

717. A son retour l'Austrasie le reconnut pour son Chef, Cologne lui ouvrit les portes, & Plectrude fut contrainte de lui délivrer les tresors de Pepin son pere avec ses petits-fils Theodoald, Hugues & Arnoul. Il les retint tous trois sous bonne & sûre garde.

Quoiqu'il eût tous ces avantages, il lui manquoit encore le nom d'un Roi pour amuser le peuple : il éleva donc à ce titre un Clotaire qui étoit du Sang Royal. Quelques-uns le font fils de Thierry III. n'aguéres decedé. Peut-être étoit-il fils de Clovis II. fils de Dagobert.

718. [*L'an* 718. *Pelage Chef des restes des Visigoths, fut reconnu Roi par les Asturiens : il choisit sa retraite avec ses troupes au milieu des montagnes d'Asturie, dans une grande caverne que la nature avoit remparée de hauts rochers, & renduë comme inaccessible. Les Sarrasins s'étant opiniâtrez de le forcer dans ce poste, y perdirent plus de trente mille hommes, une partie tuez dans les attaques, une autre partie abimée dans les précipices, ou noyez par des torrens fort ordinaires en ce pays-là. Musa en conçût tant d'indignation & de fureur, qu'il fit massacrer tous les Visigoths qui se trouverent auprès de lui, entre autres le Comte Julian, & les deux fils du Roi Vitiza : digne recompense des destructeurs de leur partie.*] 718.

CHILPERIC en *Neustrie*.	CLOTAIRE en *Austrasie*.
RAINFROY, Maire.	CHARLES-MARTEL, Maire.

RAINFROY trouvant peu de secours aux Frisons, eut recours aux Aquitains, qui durant ces troubles s'étoient donné la liberté d'élire un Duc ; il s'appelloit Odon ou Eudes. [On ne trouve point qui étoit son pere ; on ne peut croire qu'il descendoit de quelqu'une de ces maisons Romaines, qui avoient possedé tant de terres dans l'Aquitaine & dans la Narbonnoise.] Ce Duc & Rainfroy ayant joint leurs forces près de Paris, prirent leur marche pour aller chercher leur ennemi dans l'Austrasie. Comme ils approchoient de Soissons, ils furent fort étonnez d'apprendre qu'il les venoit chercher lui-même, & qu'il étoit bien près d'eux. En effet, il les chargea si furieusement, qu'il les mit en déroute, & leur donna la chasse jusqu'à Paris. Eudes se retira en Aquitaine, & emmena avec lui Chilperic & son tresor. Charles le poursuivant, courut & pilla l'Orleannois & la Touraine tout à son aise. Cette victoire lui mit entre les mains tout le Royaume de Neustrie, & celui de Bourgogne.

Depuis cela son Clotaire ne porta pas long-tems le titre de Roi, il mourut 719.
la même année, ou tout au plus tard la suivante. On dit que son tombeau est à Choisy en Laonnois.

Après sa mort Martel gouverna quelques mois sans mettre aucun Roi sur le thrône : mais ayant reconnu que les peu-

719. ples étoient trop accoûtumez à ce nom pour s'en passer, il envoya vers le Duc Eudes lui offrir la paix, & lui redemander Chilperic. Eudes accepta les conditions, & le lui renvoya avec quantité de présens. Dès que Charles eut cette Idole entre les mains, il le fit reconnoître dans tous les trois Royaumes, afin de demeurer Maire lui seul dans toute la Monarchie. Aussi le Pape Gregoire II. l'appelle Duc & Maire du Palais de France ; ce qui marque assez qu'il se disoit Officier du Royaume, & non pas du Roi.

CHILPERIC *seul.*

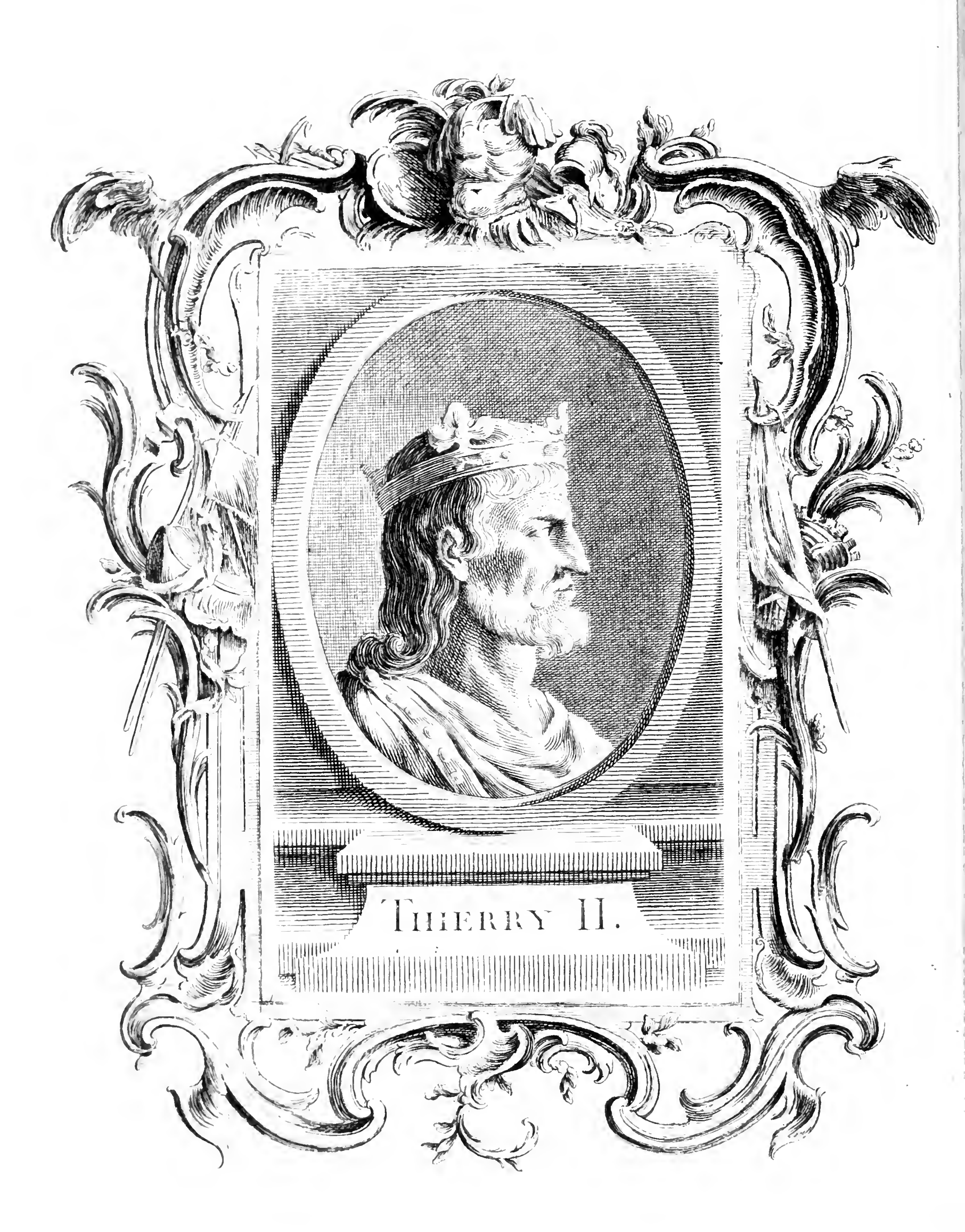
MARTEL, *seul* Maire.

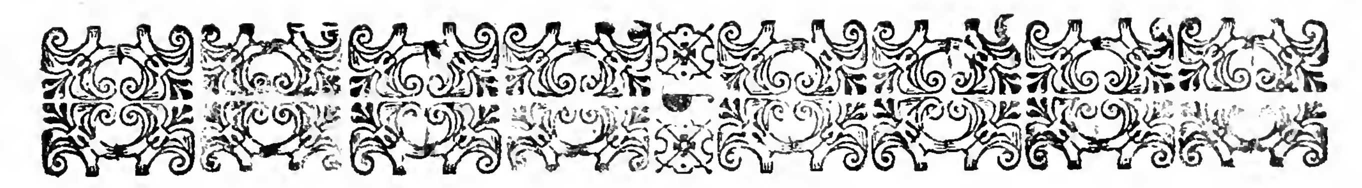
DE tous les peuples tributaires des François qui s'étoient revoltez contr'eux, les Saxons étoient les plus puissans. Ils n'avoient pas seulement secoué le joug, mais encore l'avoient imposé aux Bructeres, aux Attuariens & aux Turinges. Martel y porta ses armes quatre ou cinq fois pour les dompter : mais cette gloire étoit reservée à Char-
720. le-Magne son petit-fils. Il est bon de sçavoir qu'ils étoient divisez en plusieurs peuples, & qu'ils avoient presque autant de Ducs dans leurs païs que de contrées.

721. & suiv. Les Sarrasins prétendoient que la Septimanie ou Narbonnoise premiere ayant été du Royaume des Visigoths, devoit être un accessoire de leurs conquêtes. Zaman Gouverneur des Espagnes sous le grand Calife Isie ou Gisit, prit la ville de Narbonne, & y mit garnison : mais ayant assiegé Toulouse, le Duc Eudes s'en remua comme il devoit, & se mit aux champs, défit son armée, & le chassa glorieusement : mais Ambissa successeur de Zaman, conquit Carcassonne, Nîmes, & tout le reste de la Province jusqu'au Rhône.

[Quatre ans durant les Sarrasins firent divers efforts pour passer cette ri- 725.
viere. N'ayant pû y réüssir, ni prendre Arles, (on ne dit point qui les en empêcha,) ils regorgerent dans l'Aquitaine, & s'épandirent dans le Perigord, & dans le Quercy. Alors tous les Aquitains avec leur Duc, & tous les Neustriens voisins sous divers Chefs, étant accourus au péril commun, il se donna une sanglante bataille, c'étoit au mois de Juillet. Le Ciel fut si favorable aux Chrétiens, qu'ils remporterent une entiere victoire, ayant tué 375000. de ces Infidelles. Anastase assûre que ce nombre étoit spécifié dans la lettre qu'Eudes écrivit au Pape ; mais c'est une chose incroyable, sans doute qu'il y a erreur au chiffre. Il ne faut point confondre cette journée avec celle où Martel & Eudes joints ensemble, défirent ces Infideles.]

Chilperic ne vêcut pas deux ans de-
puis son rétablissement, & n'en regna 721.
en tout que cinq ou six. Il mourut dans la ville de Noyon, ou cette année 721. ou dès la précedente. Il fut enterré au même endroit. [On ne sçauroit voir de vie plus traversée que la sienne ; de Prince il fut fait Clerc, de Clerc il devint Roi, de Roi, banni, & de banni une seconde fois Roi : mais toujours malheureux & captif, jamais maître de soi-même. Roi de Comedie, & joüet de ceux qui le faisoient monter sur le theâtre.]


THIERRY II.



THIERRY II.

DIT DE CHELLES,

ROY XX.

Agé d'environ six ans.

La France de mon tems vit des faits merveilleux,
Et Martel son Heros porta si loin sa gloire,
Que si l'on en croyoit le rapport de l'Histoire,
Tout ce que l'on en dit sembleroit fabuleux.

CHARLES, Duc & Maire de France.

PAPES.

Encore GREGOIRE II. qui S. près de dix ans pendant ce Regne.

GREGOIRE III. élû en Février 731. S. dix ans, neuf mois, douze jours, dont près de sept pendant ce Regne.

INCONTINENT aprés, Char-
721. les qui vouloit toujours avoir un
simulacre avec lequel il amusât le peuple, fit élever dans le thrône, par l'assemblée des Grands, Thierry de Chelles fils du Roi Dagobert II.

Rainfroy étoit délaissé par Eudes, &
722. n'avoit point encore quitté le titre de
Maire de Neustrie ; ce fut pour cela que Charles l'assiégea dans Angers. Il se garantit cette premiere fois par la
723. bonté de la place : mais l'année d'après
il y fut forcé & tué, ou selon quelques Auteurs, degradé de la Mairie, & rendu homme privé. Il mourut l'an 731.

Durant ces quatre ou cinq années,
Charles eut diverses guerres avec les 724.
Saxons, les Allemands & les Bavarois. L'an 725. il reduisit Hubert Duc de Baviere, & tout ce pays-là, & en amena avec lui Bilitrude & sa niece Sonichilde. Quelques-uns pensent que cette Bilitrude est la même que Plectrude, & qu'elle s'étoit retirée là pour lui susciter de nouvelles affaires : elle eût donc

été fort vieille. Il semble plûtôt qu'elle étoit sœur d'Odilon, Duc de Baviere, & veuve de quelque Seigneur du pays : encore fort belle femme, puisque
† Martel s'en voulut charger, si ce n'est qu'il avoit de l'amour pour la niece, qu'en effet il épousa à quelque-tems de là.

730. Après diverses guerres contre les peuples d'au-delà du Rhin, dont on ne sçait aucun détail, vint celle d'Aquitaine.
731. Le Duc Eudes avoit rompu le traité qu'il avoit fait avec Charles, & s'étoit ligué avec le Sarrasin Munuza, lui donnant pour gage de son union sa fille Lampagia, une des plus belles Princesses de son tems. Ce Munuza étoit Gouverneur des Provinces d'Espagne en deçà de l'Elbe : mais il s'étoit revolté contre Iscan ; ainsi s'appelloit le Calife. Charles qui étoit toujours à cheval, ayant eu nouvelles qu'Eudes remuoit, fondit aussi-tôt en Aquitaine, & le châtia assez rudement de son infraction, l'ayant toute saccagée jusqu'à la Garonne.

Mais il n'en fut pas quitte pour cela. Car au même tems que Charles en sortoit, Abdiracman ou Abderame, Lieutenant General du Calife Iscan dans les Espagnes, y entra d'un autre côté : & après avoir vaincu Munuza dans la Cerdagne, & pris prisonnier avec sa nouvelle épouse, il traversa la troisiéme Aquitaine, non peut-étre sans avoir combattu les Gascons qui la possedoient, & força & saccagea la ville de Bourdeaux. Voilà de quelle sorte Eudes attira les Sarrasins en France, ce qui a donné lieu de dire qu'il les y avoit appellé.

732. Il n'avoit pas osé les attendre au delà des rivieres, mais s'étoit retiré au deçà de la Dordogne, & là, s'étant reconcilié avec Martel, il assembloit ses troupes, attendant qu'il le vint joindre avec celles des François. Abderame ne 732.
lui en donna pas le tems, & poussant toujours en avant, passa la riviere pour l'attaquer dans son camp. Le Duc l'attendit de pied ferme, & se battit aussi courageusement qu'il le pouvoit ; mais à la fin il succomba, avec une perte inestimable de ses gens. Il lui resta néanmoins quelques debris avec lesquels il se retira, & vint joindre l'armée de Martel qui avoit passé la Loire, & s'étoit campé un peu en deçà de Poitiers.

Abderame poursuivant sa pointe, après avoir saccagé cette grande Ville, marcha droit à Tours pour piller le sepulchre de saint Martin. Dans son passage il trouva Charles qui l'arrêta tout court. Les deux armées s'étant tâtées sept jours durant par diverses escarmouches, en vinrent à une bataille generale, qui se donna un jour de Samedy au mois d'Octobre. Les Sarrasins alertes & legers, alloient à la charge avec grande agilité : mais étant mal armez, ils se brisoient contre les gros bataillons François, tous couverts de leurs boucliers. Il en fut tué un grand nombre, non pas pourtant 375000. comme ils disent, car il n'y avoit en toute leur armée que quatre-vingt ou cent mille hommes. Abderame même leur General, y périt. La nuit separa la mêlée, & par son obscurité favorisa les Infidelles, qui n'osant attendre le choc du lendemain, décamperent à la sourdine, & se retirerent à grandes journées en Septimanie. Les François ne s'apperçurent que bien tard que leur camp étoit vuide : d'ailleurs ils craignoient quelque ruse, & ils étoient fort occupez à recueillir & à partager les dépoüilles ; si bien qu'ils ne se mirent point en devoir de poursuivre les vaincus.

733. Cette grande victoire assûra l'Etat de la Chrétienté : elle fut demeurée en proye aux Barbares, s'ils eussent forcé la France qui étoit son unique rempart. Mais il semble que Charles n'usa pas trop bien de ce grand avantage, non plus que de tous les autres que le ciel lui donna. Lorsqu'il étoit au dessus de ses affaires, il se mettoit à persecuter tout ce qui faisoit ombre à sa grandeur; même les Prélats. Car il les exiloit & les emprisonnoit, prenoit non seulement les tresors & les revenus des Eglises pour payer ses Capitaines, mais leur donnoit aussi des Evêchez & des Abbayes pour recompense; de sorte qu'il y en avoit plusieurs sans Pasteurs, & des Monasteres plus remplis de gens de guerre, que de Religieux. Les Eglises de Lyon, de Vienne, d'Auxerre, & plusieurs autres se voyoient destituées de leurs Evéques, & spoliées de leurs biens, qu'il avoit donnez à ses Officiers de guerre, comme si c'eussent été des conquêtes faites sur l'ennemi.

A son retour d'Aquitaine, il relegua Eucher Evêque d'Orleans, avec quelques uns de ses parens : premierement à Cologne, puis dans le païs de Hasbain; il le traitoit ainsi, parce qu'il défendoit trop courageusement les droits & les possessions de l'Eglise. Cinq ans auparavant, il avoit aussi banni Rigobert Evêque de Reims, qui lui avoit refusé les portes quand il alloit faire la guerre à Rainfroy.

Le Royaume de Bourgogne ne reconnoissoit pas encore ses ordres; peut-être qu'Arnoul fils de Grimoald, que quelques-uns disent en avoir été Duc, s'étant sauvé, le vouloit tenir en Souveraineté. Lorsqu'il fut vainqueur des Sarrasins, il marcha tout droit de ce côté-là, & réduisit tout le païs sous ses loix.

Avec une pareille célérité, il vainquit les Frisons dans un grand combat, & tua leur Duc Popon, qui avoit succedé à Ratbod. Il subjugua ensuite l'Ostergow & les Westergow; ce sont deux Comtez de la Frise Occidentale, abattit tous leurs Temples, leurs bois sacrez & leurs Idoles, & couvrit tout leur pays de cendres & de carnage. 734.

L'année suivante, il se ralluma une nouvelle guerre entre lui & le Duc d'Aquitaine. Celui-ci ayant été contraint de faire un traité fort desavantageux avec lui, pour avoir du secours contre les Sarrasins, ne se crut point obligé de le tenir dès que le péril fut passé : ainsi Charles entra une troisiéme fois dans son pays, & le courut, l'épée presque dans les reins, de lieu en lieu; mais ne l'ayant pû joindre, il s'en revint chargé de butin. 735.

La même année la mort termina les infortunes de ce Duc, mais non pas celles de l'Aquitaine. Il avoit deux fils, Hunoud & Hatton. Quelques-uns y ajoûtent Remistaug, qui semble à d'autres avoir été frere de sa femme. Il donna pour partage à Hatton, la seule Comté de Poitiers; Hunoud eut tout le reste de la premiere & seconde Aquitaine * dont il se mit en possession, comme si c'eut été un Etat héréditaire & indépendant. Charles qui ne vouloit point de compagnon, y retourna promptement avec son armée; & ayant percé toute la Province jusqu'à la Garonne, il se saisit de Blaye & de quelques autres places. Tellement que Hunoud fut contraint de se soûmettre à ses volontez, de relever la Duché de lui, comme il l'avoit tenu de son pere, & de lui faire le serment à lui & à son fils Pepin. 636.

* Les Gascons tenoient la troisiéme.

Sa célérité & sa valeur ne laissoient rien échapper : la même année qu'il battit les troupes de l'Aquitaine, il alla re- 637.

mettre les Gouverneurs qu'il avoit établis dans la ville de Lyon, & autres voisines, mais qui en avoient été chassez par les précedens. Puis passant outre, il s'assura de la Provence, & mit des Gouverneurs à Arles & à Marseille. De-là il retraversa la France pour aller contre les Saxons au delà du Rhin : il les atterra si fort, qu'ils ne remuerent de plusieurs années.

737. & 738. Comme à dire le vrai, il étoit usurpateur, chaque Gouverneur croyoit avoir droit de lui désobéïr, & tranchoit du Souverain. Mauronte qui l'étoit de Marseille, appella le secours des Sarrasins, afin d'établir son indépendance, & leur livra la ville d'Avignon. De-là ils s'épandirent dans le Dauphiné, dans le Lyonnois : & s'il est croyable, même jusqu'à Sens, avec une horrible désolation de tous ces païs-là.

Ces Barbares ne possederent pas longtems Avignon : Charles envoya devant, Childebrand son frere, qui leur ayant fait quitter la campagne, les assiegea dans cette ville. Il y arriva lui-même peu après avec le gros de son armée, donna l'assaut par escalade, & les força. Une partie de la ville fut brûlée, & tous les Infidéles qui étoient dedans, passez au fil de l'épée.

Cela fait il traversa la Septimanie, & alla assieger Narbonne, résolu de l'avoir à quelque prix que ce fut ; afin de leur fermer l'entrée des Gaules de ce côté-là. Athim Gouverneur de la ville, & peut-etre de tout le païs pour les Sarrasins, s'étoit jetté dedans. Ceux d'Espagne avertis du péril où étoit la place, firent un grand armement pour la secourir, & l'embarquerent sur des vaisseaux. Il y a un Lac entre Narbonne & Ville-Salse, par l'embouchûre duquel la petite riviere de Bere se décharge dans la mer, on le nomme le Lac d'Olivere. Ce fut là que leur flotte entra pour mettre à terre le secours qu'elle portoit ; Amoroz Gouverneur de Terragonne en étoit le Général. Martel laissant son frere avec une partie des troupes au siege, alla au-devant, & leur donna combat près de Sigeac. Il n'y en eut jamais de plus opiniâtré ; mais à la fin Amoroz fut renversé mort sur des monceaux de corps, & tout le reste de ses gens qui se sauvoit en confusion dans les vaisseaux, submergé ou tué. 738.

Le courage d'Athim se redoubla par cet échec : il se défendit si bien, que Charles contraint de le laisser-là, tourna ses armes à des conquêtes plus faciles, & se rendit maître des villes de Besiers, d'Agde, de Maguelonne & de Nimes, qu'il démantela toutes.

Vers l'année 738. arriva la mort de Thierry de Chelles, environ le 23. de son âge, & le 17. de son regne imaginaire. Pour lors Charles Martel, ayant peut-être dessein de prendre le titre de Roi, comme il en avoit l'autorité ; n'en substitua point d'autre en sa place, ses fils même n'y en mirent qu'un an après sa mort ; de sorte qu'il y eut un interregne de cinq à six ans.

INTERREGNE,

CHARLES MARTEL, *Maire & Duc des François.*

PAPE. Encore GREG. III.

UNE seconde fois Mauronte rappella les Sarrasins dans la Provence ; Jusep Gouverneur de Narbonne, assiegea & prit la ville d'Arles, & delà ravagea toute la Provence. Charles cependant envoya semondre Luitprand Roi des Lombards, de se joindre

dre avec lui contre ces Infidéles. Luitprand étoit fort son ami, jusques-là même que ce Maire lui avoit envoyé Pepin son fils aîné pour l'adopter, en lui coupant un flocon de ses cheveux, comme c'étoit la coûtume d'alors; sans que néanmoins cette maniere d'adoption donnât aucun droit à l'adopté, sur les biens & la succession de celui qui lui faisoit cet honneur.] D'ailleurs ce Roi ne vouloit point voir les Sarrasins si proches de l'Italie. Voilà pourquoi il marcha aussi-tôt avec son armée,
739. pour le joindre. Les Infidéles n'oserent les attendre, & se retirerent à Narbonne sans coup ferir. Mauronte semblablement, abandonna Marseille, & se retira dans des rochers inaccessibles sur la côte : ainsi la Provence demeura paisible aux François.

La puissance des Sarrasins qui menaçoient de subjuguer toute la Chrétienté, étant comme dans son reflus, les Princes Espagnols se fortifierent peu à peu, principalement avec l'aide des François ; & néanmoins ils ont été plus de sept cens ans à regagner ce qu'ils avoient perdu en trois. Cette année Charles leur envoya un secours considerable, qui n'aida pas peu à soûtenir leurs affaires.

Les Sarrasins furent appellez Mores d'Espagne, *parce qu'en effet ils y étoient venus de la Mauritanie, laquelle ils avoient conquise, & que toutes leurs troupes étoient presque composées de gens de ce pays-là.*

724. & suiv. La dispute du culte des Images, causa un pernicieux & sanglant Schisme dans l'Eglise. L'Empereur Leon, sur le reproche que les Sarrasins ou Mahometans lui avoient fait, que c'étoit idolâtrie d'adorer des pierres & du bois, les voulut ôter des Eglises, & s'y opiniâtra avec fureur. Les Papes au contraire se roidirent pour les y conserver. Gregoire II. combattit fortement pour cette cause : la dispute alla si avant, que l'an 726. ce Pape ne considerant plus Leon comme son Souverain, lui écrivit des Lettres fort hautes & pleines de nouvelles maximes. Il arrêta même les deniers qu'il levoit en Italie, & détourna les peuples de l'obéïssance qu'ils lui devoient. Gregoire III. son successeur, passa encore plus outre & l'excommunia. Reciproquement l'Empereur remua ciel & terre pour se venger ; mais tous ses efforts tournerent à sa honte.

Comme les affaires étoient en tel état que le Pape ne pouvoit plus esperer aucune assistance de l'Empereur dans ses besoins, il arriva qu'il offensa Luitprand Roi des Lombards, en donnant retraite à Trasimond Duc de Spolete, qui étoit rebelle, & se liguant avec Godeschal qui avoit envahi la Duché de Benevent. Ce Roi le pressant par les armes [de lui livrer Trasimond,] & à son refus, s'étant saisi de quelques villes de la Duché de Rome, il eut recours à la protection de Martel, & lui écrivit deux ou trois lettres fort touchantes, dans le titre desquelles il l'appelloit son très-excellent fils, & lui donnoit le titre de *Sous-Roi* ou Viceroi.

740. EMP. CONSTANTIN VI. COPRONYME, fils de Leon III. R. 34 ans.

741. Charles fut un peu mal-aisé à émouvoir : le Pape voyant que ses Lettres n'avoient pas beaucoup operé, lui envoya une très-célébre Ambassade, qui lui porta les clefs du sépulcre de saint Pierre, & les liens dont cet Apôtre avoit été lié ; c'est-à-dire, de petites clefs & de petites chaînes représentant les véritables. Après celle-là il en dépêcha encore une autre qui lui déferoit le Gouvernement de Rome & le titre de Patrice, lequel y étoit comme attaché. Cette dignité avoit été créée par Constantin, & ceux à qui l'Empereur la donnoit

741. avoient le premier rang après lui. Reciproquement Charles envoya de riches présens au sépulcre des Apôtres ; mais il ne voulut pourtant point rompre avec Luitprand son allié ; il interposa seulement ses prieres pour arrêter les entreprises des Lombards, & ils n'oserent l'en refuser.

Il n'étoit plus en état de faire de grandes entreprises : une ennuyeuse & chagrine maladie qui le minoit peu à peu, l'avertissoit de penser à la mort & à l'établissement de ses enfans. Il en avoit trois légitimes, qui étoient Carloman, Pepin dit le * *Bref*, & Griffon, les deux premiers de Chrotrude, & l'autre de Chonichilde ; & avec cela trois bâtards, Remy ou Remede, Hierôme & Bernard. Remy fut Evêque de Roüen, Hierôme & Bernard se marierent. Du premier vint un fils nommé * Fulrad, qui bâtit l'Abbaye de S. Quentin. Le second eut trois fils & deux filles ; les deux fils aînez furent Adelard & Vala, tous deux Comtes à la Cour, puis l'un après l'autre Abbez de Corbie ; & le troisiéme nommé Bernier, qui embrassa aussi la vie Monastique. Les deux filles Gondrade & Theodrade, se voüerent à Dieu ; mais la premiere avec sa virginité, & l'autre dans son veuvage.

* C'est le petit.

* Ou Volrad.

Le Prince Charles partagea l'Etat entre ses trois fils légitimes, comme s'il en eût été le véritable Souverain ; il donna à Carloman, qui étoit l'aîné, l'Austrasie, la Souaube & la Turinge ; à Pepin la Neustrie, la Bourgogne, la Septimanie & la Provence ; & à Griffon une portion entre ses deux freres, composée de quelques parcelles de trois Royaumes. Remarquez que la Baviere avoit des Ducs, que la Frise & la Saxe étoient revoltées ; & que le fils du Duc Eudes tenoit la premiere & la seconde Aquitaine, & le Duc des Gascons la troisiéme.

Peu après ; sçavoir, le 20. Octobre, il cessa de vivre dans le Château de * Carisi sur Oyse, à trois lieuës au dessous de Noyon. Il avoit dominé quelques trois ans en Austrasie, & 23. en ce Royaume-là & en Neustrie. On l'inhuma à saint Denis. Cette valeur martiale qui lui faisoit avoir toûjours l'épée à la main pour frapper sur les ennemis, lui acquit le surnom de MARTEL, & une renommée immortelle : mais les Ecclesiastiques qu'il avoit fort mal-traitez, noircirent sa memoire, & ne lui pardonnerent pas, même en l'autre monde : car ils assûrerent que selon une revelation faite à S. Eucher Evêque d'Orleans, il brûloit en corps * & en ame dans les flâmes éternelles ; & que son tombeau ayant été ouvert, on n'y avoit trouvé qu'un gros serpent, & une puante noirceur, marques du mauvais état de son salut. Tant il est dangereux d'offenser ceux qui disposent de la réputation. 741.

* Aujourd'hui *Crecy* petit village.

* Ils croyoient en ce tems-là qu'il y avoit des damnez en corps & en ame, comme il y avoit des sauvez.

CARLOMAN *en Austrasie.* & PEPIN *en Neustrie, & Bourgogne.*

Duc & Prince des François.

POUR si petit que pût être le partage de Griffon, ses deux freres ne purent le souffrir ; ils l'assiegerent dans Laon ; l'ayant pris, l'enfermerent dans Château-neuf en Ardenne, & donnerent à Sonichilde sa mere, l'Abbaye de Chelles pour entretien & pour prison. Au même-tems Theodoald fils de Grimoald, que Martel avoit laissé en paix après l'avoir dépoüillé, fut ôté du monde, peut-être parce qu'il avoit brassé quelque menée avec cette Princesse. 742.

742. Tous les peuples assujettis, que Martel avoit remis dans le devoir à force d'armes, crurent qu'après sa mort, il leur seroit facile de secoüer le joug; particulierement Thibaud fils de Godefroy Duc des Allemands, & Hunoud Duc d'Aquitaine. Ce dernier étant le plus dangereux, les deux freres joignirent leurs forces contre lui. Ils le mal-menerent si fort, l'ayant poussé jusques pardelà Poitiers, & forcé ensuite le Château de Loches, qu'il leur demanda la paix, on n'en marque point les conditions. Avant que les deux freres sortissent d'Aquitaine, ils partagerent le Royaume entr'eux, ou plûtôt ce qu'ils avoient conquis sur Hunoud; ce qu'ils firent au lieu qu'on nommoit le vieux Poitiers, entre le Clain & la Vienne, près de Chastelleraud.

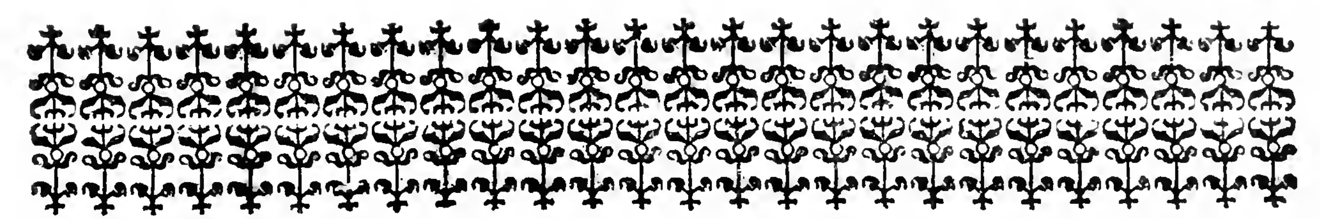
Outre ces deux expéditions, l'année fut remarquable par la naissance de Charles, surnommé depuis le Grand ou Charlemagne, fils de Pepin & de Berte son épouse; il vint au monde dans le Palais d'Ingelheim, qui est sur le Rhin.

La même année, Carloman passant cette riviere, pénétra dans le païs des Allemands jusqu'à la riviere de Lec, qui les séparoit des Bavarois; & les mit si bas, que leur Duc Thibaud, fils de Godefroy, lui donna des ôtages pour assûrance de sa foi, & du tribut qu'il devoit. 743.

Il semble que ce fut cette année, ou du moins la suivante, que les deux freres s'aviserent de remplir en apparence, le Siege Royal qui avoit vaqué 5. ans, & d'y mettre Childeric, qu'ils firent reconnoître par les Etats tenus à Liptines. On le surnomma *l'insensé ou l'hebêté*, soit qu'il le fût en effet, ou qu'on le fit accroire au peuple. Quelques-uns le disent frere de Thierry de Chelles, d'autres de Clotaire IV. dont nous avons marqué la mort en l'an 719. & en ce cas il auroit eu tout au moins [25. ou 26.] ans; mais plusieurs le croyent fils de Thierry qui mourut l'an 738. âgé de quelque 23. ans, & ainsi il n'auroit pû avoir que dix ou douze ans tout au plus.




CHILDERIC III.



CHILDERIC III.

DIT L'INSENSE,

ROY XXI.

Agé de quelque douze ans.

L'éternel Souverain des Dieux & des hommes,
Auprès de qui les Rois ne sont que poussiere,
Brise quand il lui plaît le Sceptre dans leurs mains,
Et du Trône les fait descendre au Monastere.

CARLOMAN *en Austrasie*, PEPIN *en Neustrie*,

Ducs & Princes des François.

PAPE.

ZACHARIE élû en Décembre 741. S. dix ans trois mois, presque tout ce tems-là pendant ce Regne.

743. LES Princes qui s'étoient révoltez du tems de Martel, n'obéïssoient qu'à regret à ses enfans : ils firent une puissante Ligue pour rompre tout d'un coup les liens de leur sujetion. Odillon Duc de Baviere en étoit le chef, suscité sans doute par sa femme Childetrude fille de Martel & de Sonichilde. Car deux ans auparavant, s'étant derobée de ses freres, elle s'étoit fait mener en ces pays-là, & l'avoit épousé. Les Saxons & les Allemands l'assistoient de troupes; & en même tems que les deux freres marcherent contre lui, Hunoud Duc d'Aquitaine se jetta sur la Neustrie, & descendit jusqu'à Chartres, prit cette Ville de force, & l'ensevelit presque toute sous ses ruines. 743.

Odillon, avec son armée, se tenoit campé sur les bords du Lec qu'il avoit

palissadez de gros pieux, & les deux freres étoient vis-à-vis de lui. Comme les François eurent été quinze jours sans tenter le passage, les Bavarois se mocquant d'eux, & leur reprochant qu'ils craignoient de se moüiller, une belle nuit l'impatience les prit, ils se jetterent à l'eau, & forçant le peril au prix d'un grand nombre des leurs qui se noya, ils allerent porter l'effroi dans le camp de ces fanfarons. A leur abord ils prirent la fuite, & laisserent leur bagage au Soldat victorieux, comme aux deux freres, toute liberté de se promener dans la Baviere deux mois durant.

744. De-là Carloman marcha contre les Saxons; il reçut à composition le Château de Hoesbourg, & Theoderic Duc de cette Contrée qui s'étoit enfermé dedans. Ce Prince lui donna sa foi solemnellement: néanmoins il la rompit aussi-tôt, & l'obligea d'y retourner l'année d'après, au grand dommage de son pays.

Mais Pepin ne fit ce voyage qu'après que lui & son frere, ayant ravagé l'Aquitaine, eurent contraint Hunoud de leur demander pardon pour la troisiéme fois, & de racheter sa faute par de grands presens.

745. Il avoit un courage de femme, querelleux & foible, par consequent soupçonneux & cruel. Son frere Hatton l'étant venu trouver sur sa parole, pour conferer de leurs affaires communes, le perfide le fit mourir: mais incontinent après ou par un mouvement de penitence, ou par une legereté d'esprit, il alla se faire Moine dans un Monastere de l'Isle de Ré, ayant laissé sa Duché à son fils Gaifre, âgé de 18. à 20. ans.

746. Les Allemands refusoient de se soumettre à Carloman: cette année il entra dans leur pays, & abatit leur fierté par le sang d'un grand nombre des plus mutins.

Ce fut son dernier coup d'épée: après cela il se resolut de quitter le monde, soit par une forte & efficace inspiration de Dieu, soit par l'effroi des contes terribles qu'on faisoit de la damnation de son pere. Donc le cinquiéme an de sa Principauté, ayant remis son Etat & son fils Drogon ou Dreux entre les mains de Pepin, il alla faire ses devotions à S. Pierre de Rome; de-là il fut prendre l'habit de S. Benoît au mont de Soracte, qu'on nomme maintenant le mont de S. Sil; & quelque tems après, parce qu'il y étoit trop importuné de visites, il se retira au mont Cassin.

Pepin ne fit aucune part de la domination à Dreux son neveu, ni aux autres enfans de son frere: mais la même année, & peut-être à sa priere, il mit en liberté leur jeune frere Griffon, le traita honorablement dans sa Cour, & lui donna quelques Comtez pour son entretien. 747.

L'ambition de ce jeune Prince, qui n'avoit point été domptée par la prison, ne le put être par les bienfaits; il s'échappa aussi-tôt, & alla émouvoir les Saxons pour sa querelle. Pepin le suivit de près, & les Sorabes-Sclavons, que la riviere de Sal divisoit des Turinges, les Abodrites, & les autres Sclavons qui étoient épandus le long des frontieres de l'Austrasie, lui amenerent trente mille combattans. Tellement que les Saxons *Nordsquaves*, accablez de tant de forces, se soûmirent à ses volontez, & reçurent le Baptéme. Griffon s'étoit campé & retranché sur l'autre bord de la riviere d'Oüacre avec les autres Saxons; l'épouvante les prit: ils quitterent leur poste la nuit, & leur pays demeura exposé aux ravages des François. De sorte que Griffon ne se trouvant plus en seureté parmi eux, leur laissa fai- 748.

re leur paix, & se retira en Baviere, où il fut fort bien venu. En revanche de la bonne reception qu'on lui fit-là, il se saisit de cette Duché sur Tassillon, qui étoit âgé de six ou sept ans, & fils de sa sœur Chiltrude & d'Odillon.

1748.

Ce pays-là, non plus que celuy de Saxe, ne put le garantir des poursuites de Pepin, qui joignant l'or & les graces avec le fer & la terreur, lui défila bientôt tout son parti. Les Bavarois firent leur accommodement; Landfroy Duc des Allemands, & Suidgard Comte de Hisberg tout de même; de sorte que se voyant seul, il fut contraint de plier, & d'aller trouver son frere. Il le reçût fort humainement, & lui donna pour partage la ville du Mans, & douze Comtez en Neustrie: mais dès la même année il fit une troisiéme escapade, & se jetta entre les bras de Gaifre Duc d'Aquitaine.

749.

750.

Pepin étant venu au dessus de tous ses ennemis, n'avoit plus qu'à s'asseoir dans le trône; ce que son pere n'avoit osé entreprendre. Il se voyoit la force en main: il possedoit tous les tresors de l'Etat, & l'amour des François, & il n'y avoit plus de Prince de la race Merovingienne, qu'un jeune homme stupide & insensé. [Il convoqua donc une assemblée generale des Seigneurs & des Evêques, pour achever ce grand ouvrage. Ils étoient tous disposez à lui déferer le titre de Roi:] mais il fut bien aise, pour autoriser une si haute entreprise, de consulter le Pape qui avoit acquis une grande autorité sur l'Eglise Gallicane, & dont les reponses passoient pour des Oracles dans tout l'Occident, non pas néanmoins pour des Loix [en France.]

Celui qui tenoit pour lors le Saint Siege, se nommoit Zacharie; il étoit ami intime de Pepin; il avoit besoin de sa protection contre les Lombards; & il pouvoit bien connoître que ce qu'on lui demandoit, seroit un préjugé favorable pour les Papes contre les Empereurs. D'ailleurs, il sembloit juste que la France, après tant d'idoles & de faineans, se donnât un Roi effectif; [& il étoit assûré que ce changement se feroit sans aucun trouble, parce que tous les François le desiroient.] Ainsi il ne pouvoit manquer de repondre favorablement sur le point touchant lequel Pepin le faisoit consulter: & la reponse fut assûrément de grand poids. C'est en ce sens-là, à mon avis, qu'il faut entendre quelques Auteurs approchans de ce tems-là, qui disent que Boniface l'éleva à la Royauté par le commandement de Zacharie. Autrement on devroit dire que les François n'entendoient pas bien leur droit, & que ce Pape s'attribuoit ce qui ne lui appartenoit pas. [Au reste, je n'oserois nier, comme fait un celebre Auteur moderne, que Pepin eût envoyé demander l'avis à Zacharie; mais je croi que ce Pape ne se hâta pas de le donner, & que cette affaire dura plus d'un an.]

750. & 751.

Sur la reponse de Zacharie, les François ayant tenu une autre assemblée à Soissons, dégraderent Childeric, & élurent Pepin. Il y a apparence que cela se fit dans le champ de Mars. Les Evêques de toutes les parts du Royaume y assisterent en grand nombre, Boniface Archevêque de Mayence étant à leur tête, & faisant valoir la reponse du Pape. [Il y a des Auteurs qui écrivent que cet Archevêque le couronna, & les

uns veulent que ç'ait été à Soissons, les autres à Mayence.] Aussi ce Roi & ses successeurs, comme s'ils eussent eu obligation de leur Royauté aux Ecclesiastiques, leur donnerent grande part au Gouvernement, & se conduisirent de telle sorte, qu'ils sembloient reconnoître que l'Etat étoit dans l'Eglise, plûtôt que l'Eglise dans l'Etat.

Par le même décret l'Insensé Childeric fut tondu, & fait Moine à Sitieu, *[où il mourut deux ans après, & non pas au Monastere de saint Haimeran de Ratisbonne, comme disent quelques-uns. Ceux-là assurent aussi, que l'on voila sa femme dans celui de Cochelsce, dans l'Evêché de Frisinghen, & qu'on fit Moine à Fontenelle un fils qu'il avoit. Ils appellent sa femme Giselle, & le fils Theoderic. Mais d'autres soûtiennent qu'il n'étoit point encore marié, quoiqu'il fût bien en âge de l'être. Car il est constant, selon la supputation de ceux même qui lui donnent le moins d'années, qu'il en avoit dix-huit, & c'étoit assez pour ne se pas laisser tondre lâchement comme il fit, s'il eût eu seulement un grain de cervelle & de courage.]

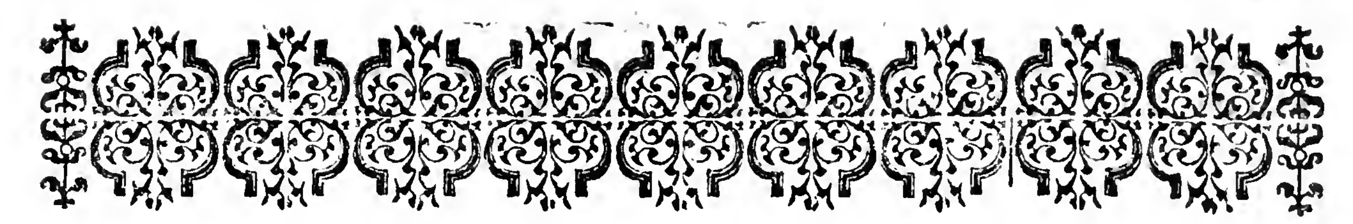
* S. Bertin à S. Omer en Artois.

†

AINSI FINIT LA PREMIERE RACE des Rois de France, qui à compter depuis l'an 418. jusqu'en 752. a regné trois cens trente-quatre ans, & qui a eu vingt-un Rois, à ne prendre que ceux de Paris : mais près de quarante, si on compte tous ceux qui en ont porté le titre, tant en Austrasie, où il n'y en avoit qu'un qui residoit à Mets, qu'en Neustrie, où il y en avoit quelquefois trois, qui avoient leurs Siéges à Orleans, à Soissons, à Paris. Les quatre premiers de ces Rois furent Idolâtres, & tous les autres Chrétiens. Mais à dire le vrai, le Baptême n'adoucît guére leur barbarie, ils furent feroces & sanguinaires, jusqu'au Roi Clotaire II. Ce Prince & tous les suivans, se montrerent plus débonnaires & plus religieux, horsmis Childeric II. Mais tous étant ou foibles de cerveau, ou mineurs, furent nécessairement sous la puissance d'autrui.

Fin de la premiere Race.

SECONDE RACE
DES ROIS
QUE L'ON NOMME
CARLIENS,
OU
CARLOVINGIENS.



SECONDE RACE DES ROIS

Qui ont regné

EN FRANCE,

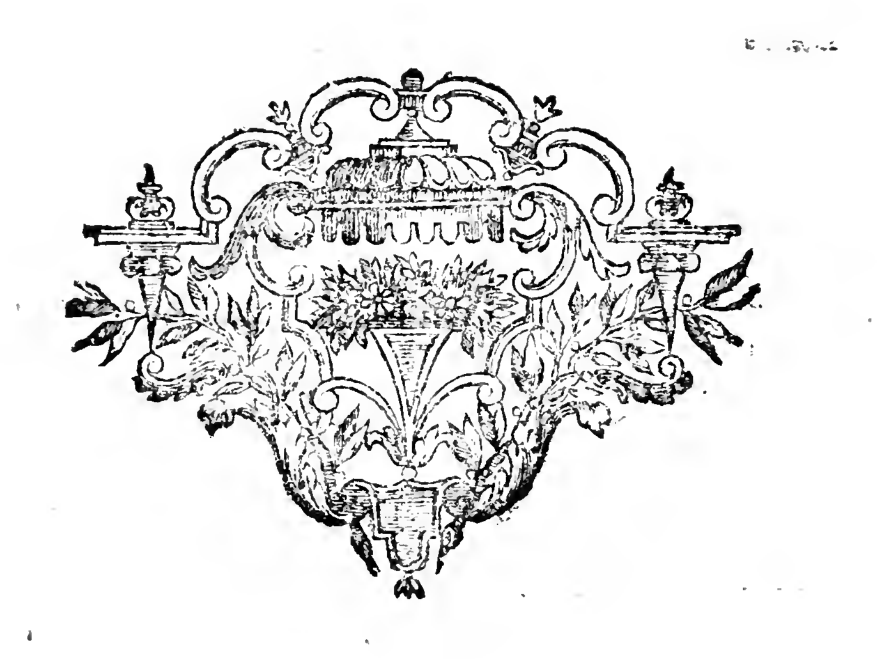
ET QU'ON NOMME

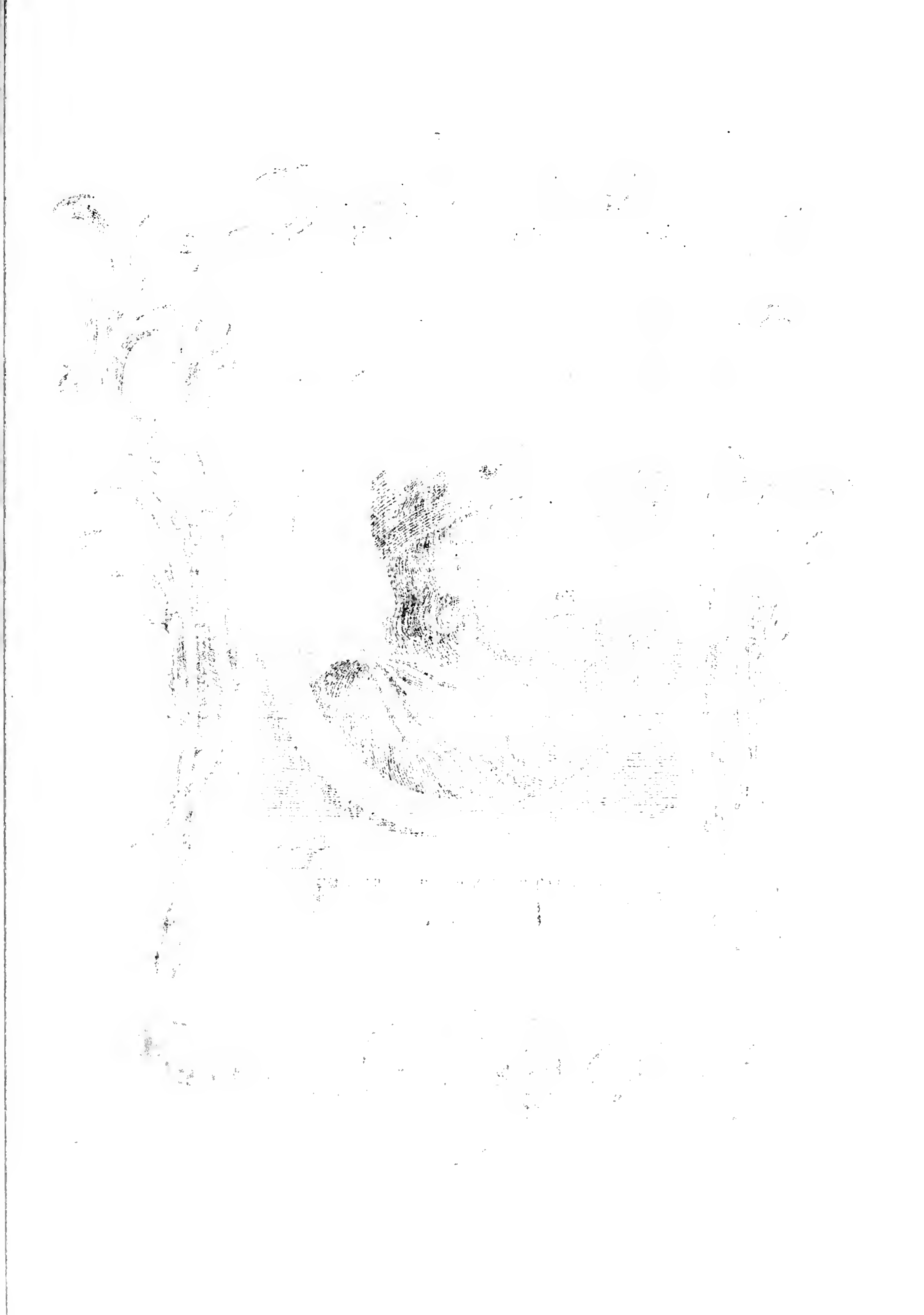
CARLIENS, OU CARLOVINGIENS.

752. CETTE seconde Race est appellée communément la RACE DES CARLIENS, ou CARLOVINGIENS, soit qu'elle ait pris son nom de Charles Martel, ou qu'elle le tienne de Charlemagne. Après qu'elle se fut élevée fort haut par la vertu de ses cinq premiers Princes ; sçavoir, les deux Pepins, Charles-Martel, Charlemagne, & Loüis le Debonnaire, & qu'elle eût étendu son Empire beaucoup plus loin que la premiere n'avoit fait, elle commença à décheoir sous les enfans de ce Louis, & à la fin fut réduite si à l'étroit, tous les Seigneurs s'étant rendus maîtres de leurs Gouvernemens, qu'il ne resta presque rien en propre à ses derniers Rois, que la ville de Laon & celle de Reims. 752.

On remarque qu'elle fut semblable à la premiere Race, en ce qu'elle eut de beaux commencemens, & une fin malheureuse : que Charles de Lorraine son dernier mâle, fut privé de la Couronne, comme l'avoit été Childeric, & qu'elle eut plusieurs Princes insensez & hebêtez. Mais elle a cet avantage par dessus l'au-

tre, qu'elle regne encore aujourd'hui, en toute l'Europe; par les mâles dans la Maison de France, & par les femmes dans celles des autres grands Princes; si bien que le Sang Carlovingien est tenu pour le plus noble de la terre.






PEPIN.

PEPIN,

DIT LE BREF,

OU

LE PETIT,

ROY XXII.

Agé de trente-six à trente-huit ans.

L'invincible Pepin ayant rompu l'audace
Des obſtinez Saxons & des fiers Bavarois,
Donna commencement à la ſeconde Race,
Et fit craindre aux Lombards les armes des François.

PAPES.

Encore ZACHARIE, un mois pendant ce Regne.

ESTIENNE II. en 752. S. deux jours.

ESTIENNE III. la même année. S. cinq ans vingt jours.

PAUL I. élû en Mai 757. S. dix ans, un mois.

CONSTANTIN & PHILIPPE, faux Papes.

ESTIENNE IV. en Août 758 S. trois ans, cinq mois, dont deux mois pendant ce Regne.

752. APRE'S que les Etats de Soiſſons eurent élû Pepin, & que comme il eſt croyable, ils l'eurent élevé ſur le pavois & ſur le Siege Royal, il voulut y ajoûter les cérémonies de l'Egliſe, pour conſacrer ſa Royauté & la rendre plus auguſte. Boniface Archevêque de Mayence, le couronna dans la Cathedrale de Soiſſons, & l'oignit d'huile bénite, à la maniere des Rois d'Iſraël, 752.

742. afin que cette parole de Dieu; *Ne touchez plus à mes Oincts*, servît de bouclier à sa personne & à celle de ses descendans.

L'Onction & le Couronnement commencerent alors d'être pratiquez à l'inauguration des Rois de France, & l'ont toûjours été jusqu'à cette heure.

Comme Pepin étoit de fort petite stature, les Seigneurs n'avoient pas pour lui tout le respect qu'ils devoient: s'en étant apperçu, il voulut leur faire voir qu'il avoit plus de cœur & de vertu que ces grands corps, qui bien souvent ne payent que de mine. Les Rois de France se plaisoient à voir des combats de bêtes feroces; & non-seulement prenoient ce divertissement dans les spectacles qu'ils donnoient au peuple; mais quelquefois même en particulier dans la cour de leur Palais. Un jour Pepin étant en l'Abbaye de Ferrieres, comme il vit un furieux lion qui s'étoit attaché à un taureau, & le tenoit par le cou, il dit aux Seigneurs qui étoient auprès de lui, qu'il faudroit lui faire lâcher prise. Pas un n'eut l'assurance de l'entreprendre, la seule proposition d'un coup si hardi, les effraya: après qu'il les eut tous considerez, & remarqué leur étonnement, il sauta à bas de l'échaffaut le coutelas à la main, alla droit au lion, & d'un coup ramené avec autant d'adresse que de force, il lui sépara la tête du corps, son épée même étant entrée bien avant dans le cou du taureau. Après un si merveilleux coup, retournant vers les Seigneurs: *Hé bien*, leur dit-il avec une fierté héroïque, *vous semble-t'il pas que je suis digne de vous commander?*

Sa premiere expédition de guerre, après son couronnement, fut en Saxe: y étant entré bien avant, il contraignit un de leurs peuples de lui payer tous les ans trois cens chevaux de tribut, & de les lui amener au Champ de Mars, ou assemblée générale des François.

En revenant de ce pays-là, il apprit la mort de Griffon son frere puisné, 753.
qui s'étoit retiré en Aquitaine près du Duc Gaifre. Cet esprit inquiet étant sorti de là pour aller en Lombardie vers le Roi Astolfe, fut tué dans la vallée de Morienne, [soit par les gens de Pepin, avec lesquels il eut une rencontre, soit par ceux de Gaifre même qui avoit conçû de la jalousie de ce qu'il avoit été trop bien auprès de sa femme.]

A Childebrand, petit-fils de Luitprand Roi des Lombards, degradé par ses Sujets, avoit succedé par élection Rachis Duc de Frioul. Peu après, ce Rachis renonçant à la Couronne, s'étoit rendu Moine au même Monastere que Carloman frere de Pepin, & Astolfe son frere avoit pris sa place. Celui-ci voyant l'Empereur Constantin Copronyme fort embarassé d'affaires, s'étoit emparé de l'Exarchat de Ravennes, & de la Pentapole, qui jusques-là avoient été tenuës par des Exarques ou Vicaires de l'Empereur. D'ailleurs il avoit empieté, tout contre les portes de Rome, plusieurs villes sur divers Seigneurs particuliers, qui s'en étoient rendus comme Soverains durant la foiblesse & les broüilleries de l'Empire des Grecs: & comme il voyoit que tout fléchissoit devant lui, il avoit aussi envie de se rendre maître de Rome, soûtenant que l'Exarchat qu'il avoit conquis, le mettoit en tous les droits que les Empereurs avoient eu en Italie; & qu'ainsi cette ville-là, & les Papes étant de la sujetion de l'Empire, devoient passer sous la sienne.

En vertu de cette prétention il mar-

753. cha avec son armée vers Rome, & envoya sommer les Romains de le reconnoître, & de lui payer un écu d'or par tête. Le Pape Etienne fort étonné de cette entreprise, le supplie de laisser les terres de l'Eglise en paix ; ses remontrances étant peu efficaces, il a recours à l'intercession de l'Empereur Constantin, & ensuite il vient lui-même à Pavie trouver le Lombard. Il croyoit qu'il ne seroit pas inflexible: mais comme il vit que ses prieres ni celles de l'Empereur ne pouvoient rien sur lui, il implora enfin la protection de Pepin, comme Gregoire III. avoit fait celle de Martel. Tellement qu'après avoir disposé ce Roi par des Ambassadeurs qu'il envoya devant, il resolut de les suivre, & passa de Lombardie en France, au grand étonnement & dépit d'Astolfe, qui n'osa pourtant l'arrêter.

Pepin lui avoit fait esperer qu'il s'avanceroit jusqu'en Morienne: mais ses affaires ne lui permettant pas d'aller jusques-là, il l'envoya prier de continuer son chemin, & de se vouloir rendre à Pontyon, Château Royal près de Langres. Charles son fils aîné alla au devant de lui plus de cinquante lieuës. Le Pape arriva à Pontyon le sixiéme jour de Janvier : le Roi avec sa femme & ses enfans, le reçût à une lieuë de là, & lui défera toute sorte d'honneurs ; non pas pourtant jusqu'à marcher à pied à côté de lui, & à tenir la bride de son cheval, comme l'a écrit Anastase; qui en quelques endroits de son Histoire a parlé des choses anciennes plûtôt selon l'usage pratiqué de son tems, que selon la vérité.

Après plusieurs conferences publiques & secretes, Pepin promit de donner toute sorte d'assistance au Pape, dès qu'il auroit mis ordre à ses affaires, & le pria cependant d'aller prendre du repos dans l'Abbaye de saint Denis en France. Etienne a écrit que là étant tombé 754. grièvement malade, & s'étant fait porter dans l'Eglise sous les cloches pour demander sa guérison à Dieu, il avoit vû venir à lui saint Denis au milieu des Apôtres S. Pierre & S. Paul qui l'avoient miraculeusement guéri. Ce recit quel qu'il fût, ne pouvoit être que fort agréable & aux François, qui avoient une singuliere véneration pour ce Saint; & à Pepin même, dont le Pere ou par devotion, ou pour vivre à la maniere des Rois, avoit témoigné devoir beaucoup à l'intercession de ces saints Martyrs.

Un peu après qu'il fut relevé de cette maladie, (c'étoit au mois de Juillet) il couronna & sacra de sa propre main Pepin & ses deux fils, exhortant les François de leur garder fidélité, & les foudroyant dèslors des plus terribles anathêmes de l'Eglise, s'ils élisoient jamais d'autres Rois que de cette Race. Quelques-uns disent que cette cérémonie se fit dans l'Eglise saint Denys, devant l'Autel de saint Pierre & saint Paul, que le Pape dédioit ce jour-là, en memoire du recouvrement de sa santé. D'autres croyent que ce fut dans l'Eglise de Ferrieres, & tous peuvent dire vrai ; car les Rois de cette Race, comme aussi les dix ou douze premiers de la troisiéme se faisoient couronner toutes les grandes Fêtes. Quoiqu'il en soit, la cérémonie achevée, Estienne le déclara * Advoüé ou Défenseur de l'Eglise Romaine.

* *Advotus.*

Astolfe prévoyoit bien que le Pape lui attireroit les François sur les bras: voilà pourquoi il avoit obligé par ménaces l'Abbé du Mont-Cassin d'envoyer le Moine Carloman en France vers le Roi Pepin son frere. Il prenoit

pour son prétexte, de redemander le corps de saint Benoît, qui avoit été
754. dérobé, & apporté en l'Abbaye de Fleury sur Loire, laquelle à cause de cela s'appelle *Saint Benoît* : mais, à dire le vrai, il faisoit ce voyage pour rallentir les efforts du Pape, & dresser une contrebatterie dans ses Etats. Et en effet, le Moine plaida si fortement la cause d'Astolfe au Parlement de Crecy, qu'il y fut ordonné qu'on envoyeroit des Ambassadeurs vers ce Roi, pour essayer de faire un accommodement.

Le Lombard les reçût, & les traita comme venant de la part d'un grand Etat : au reste il demeura d'accord de ne plus prétendre la Souveraineté de la ville de Rome, ni de ses dépendances : mais il vouloit retenir l'Exarchat qu'il avoit conquis par ses armes. Le Pape au contraire soûtenoit qu'il lui appartenoit, comme étant la dépoüille d'un Heretique ; & il agit si puissamment auprès de Pepin, que ce Roi promit d'employer ses forces pour le lui conquerir.

Cependant Carloman, pour avoir trop porté les interêts du Lombard, s'en trouva fort mal : car le Roi & le Pape ayant concerté ensemble, le renfermerent dans un Monastere à Vienne, où il mourut dans l'année même : & ses fils furent tondus, de peur qu'ils ne prétendissent quelque jour aux Etats que leur pere avoit possedez ; quoiqu'en effet ils n'y eussent aucun droit, les François ne les y appellant pas.

Les grands préparatifs de guerre qui se faisoient en France, & une seconde Ambassade n'ayant pû demouvoir Astolfe de la résolution de garder l'Exarchat, Pepin fit marcher son armée de ce côté-là. Astolfe s'étoit saisi des Cluses ou Pas des Alpes : l'avant-garde de l'Armée Françoise y ayant forcé vi-
goureusement ses gens, il se retira dans 554.
Pavie sa meilleure place, où il fut aussitôt investi par Pepin.

Le dégât, les ruines & les incendies que les François faisoient autour de sa ville capitale, ne le purent attirer à la campagne. Le Pape cependant s'ennuyoit de voir désoler l'Italie ; & il craignoit que Pepin ne s'en rendît le maître absolu, s'il prenoit cette place par force. Il s'entremit donc d'accommodement, à l'instante priere du Lombard : & il ne fut pas difficile à faire, parce qu'il promit tout aussi-tôt de lui rendre l'Exarchat, & les *Sales* ou Justices de saint Pierre ; c'étoient, à mon avis, quelques terres dans l'Evêché de Rome, qui appartenoient au Saint-Siege.

Ces conditions étoient fâcheuses :
aussi dès que les François eurent le dos 755.
tourné, le Lombard, au lieu de les exécuter, se résolut de s'en venger sur le Pape. L'an suivant il alla mettre le siege devant Rome, & il fit des ravages tout autour, qui ne témoignoient que trop son cruel ressentiment. Cette infraction si soudaine obligea Pepin de repasser les Monts. Au bruit de sa marche, il décampa de devant Rome qu'il tenoit fort pressée, & se retira une seconde fois dans Pavie. Pepin l'y assiegea, & le serra encore de si près, que n'ayant point d'autre moyen de sauver sa Couronne & sa vie, il fut contraint de le prendre lui-même pour juge des différends qu'il avoit avec le Pape. Il n'étoit pas possible que Pepin jugeât autrement qu'en faveur du dernier : aussi il n'accorda la paix à Astolfe, qu'à condition qu'il exécuteroit le traité de l'an passé, & qu'il y ajoûteroit encore Comachio. Cela se négocia à la vûë des Ambassadeurs de l'Empereur Constantin,

Constantin, qui étoient venus à ce siege, redemander ces terres pour leur maître, sur qui le Lombard les avoit conquises. Ils y employerent en vain les persuasions, les flateries, & les présens; quelque effort qu'ils fissent pour cela, ils ne remporterent que le déplaisir & la honte d'un refus.

756. *L'Exarchat comprenoit Ravenne, Boulogne, Imole, Faence, Forly, Cesenne, Bobie, Ferrare, & Adria. La Pantapole avoit Rimini, Pesaro, Conca, Fano, Sanigaille, Ancone, & quelques autres plus petites places.*

Un Chapelain du Roi Pepin reçût toutes ces villes, en amena des ôtages, & en porta les clefs sur l'autel de saint Pierre & saint Paul à Rome, avec les lettres du traité, pour montrer que Pepin en faisoit donation à ces saints Apôtres. Quelques-uns s'imaginent qu'il la fit au nom de l'Empereur Constantin Copronyme, qui pourtant n'y consentoit pas; & ils croyent que c'est sur cette équivoque de nom que la Cour de Rome a bâti la fabuleuse donation de Constantin le Grand.

757. *Astolfe mourut l'an suivant d'une chute de cheval: Didier son Connestable eut une brigue assez forte pour se faire élire; mais celle du Moine Rachis, frere du Roi Luitprand, qui étoit sorti du cloître pour prendre la Couronne, l'embarassoit fort. Afin de se maintenir contre ce rival, il eut recours au Pape Estienne, lui promettant d'accomplir la restitution qu'Astolfe n'avoit faite qu'à demi. Les Ambassadeurs de Pepin furent d'avis, qu'Estienne le servît de bonne foi en cette occasion, de sorte qu'il contraignit Rachis de rentrer dans le Monastère. Estienne mourut à quelque mois de là, Paul I. lui succeda; Didier & lui vécurent assez bien ensemble.*

L'Empereur Constantin se flatoit encore de quelque esperance de recouvrer l'Exarchat, par le moyen des François: & il tâchoit de les gagner à force de présens & de cajoleries. Il envoya entr'autres choses, un jeu d'orgues au Roi Pepin, qui étoit pour lors à Compiegne; c'est le premier qui ait été vû en France: mais toutes ces machines ne purent ébranler la ferme résolution de Pepin.

Tassillon, Duc de Baviere, fils du Duc Utillon ou Odilon, vint au même lieu lui faire le serment de fidelité. L'Histoire marque qu'il lui rendit hommage les mains dans les siennes, * & lui promettant tel service qu'un Vassal doit à son Seigneur; ce qu'il confirma, en jurant sur les corps de saint Denys, de saint Germain de Paris, & de saint Martin à Tours.

* *Se commendans per manus.*

[La milice des François dans leurs commencemens, ne consistoit presque qu'en infanterie; si bien qu'il n'y avoit pas grande incommodité à tenir leur Assemblée generale en Mars; depuis comme ils eurent grand nombre de cavalerie, ce mois n'y étoit guere propre n'y ayant pas encore de fourrages en cette saison-là; ce fut à mon avis le motif qui obligea Pepin de la mettre en May.] Aussi on ne l'appella plus *le Champ de Mars*, mais *le Champ de May*. (*a*) 758.

Depuis ce changement comme il pensoit prendre quelque repos le reste de l'année, il eut avis que les Saxons s'étoient revoltez. Il alla à eux; & quoiqu'ils fussent en corps d'armée, & qu'ils 759.

(*a* Cette assemblée fut ainsi appellée, parce qu'elle se tenoit en plein champ, à cause du grand nombre de Seigneurs & de Nobles qui s'y rendoient. Voyez le regne de Charlemagne, Article des Mœurs & Coûtumes, où ceci est expliqué plus au long.

759. eussent fait des retranchemens sur les avenuës de leur pays, il les emporta d'emblée, & les força de lui renouveller le serment, & de payer le tribut.

Les Rois de cette seconde Race celebroient les Festes de Noël & de Pâques avec grande solemnité, revêtus de leurs Ornemens Royaux, la Couronne sur la tête, & tenant Cour pleniere: c'est pourquoi les Auteurs de ces tems-là ne manquent point de marquer chaque année le lieu où ils solemnisoient ces jours là.

La ville de Narbonne étoit toûjours tenuë par les Sarrasins: cette année 759. Pepin l'ayant assiegée, les Bourgeois qui étoient Visigoths & Chrétiens, tuerent la garnison des Infideles, & lui livrerent la place, à condition qu'il leur permettroit de vivre suivant leurs Loix; c'est-à-dire suivant le Droit Romain, qui avoit toûjours été suivi par les peuples de la Septimanie, & l'est encore aujourd'huy.

760. Il ne restoit de tous les pays qui avoient été sujets au Royaume de France, que l'Aquitaine qui ne fut pas bien soûmise: son Duc Gaifre ne reconnoissoit pas Pepin; & d'ailleurs lui ou les Seigneurs de ses terres, retenoient les biens que les Eglises de France avoient en Aquitaine. Ce fut un beau sujet à Pepin de le quereller, en lui demandant qu'il eût à restituer le patrimoine des pauvres. Il s'attendoit bien que Gaifre refuseroit de lui en faire raison; & sur cela il manda ses milices, & marcha en Aquitaine, jusques au lieu qu'on nomme Theodad, où étoit un ancien Palais des Rois. Gaifre, qui ne s'étoit pas préparé à une si prompte venuë, en fut si fort étonné, qu'il lui promit une entiere satisfaction, & lui en donna des ôtages.

Il étoit à craindre que les Sarrasins d'Espagne n'envoyassent du secours à ce Duc, & qu'il ne leur livrât des places de retraite qui leur eussent donné pied en France: Pepin obvia à cet inconvenient, en feignant de desirer l'alliance de leur Calife; & pour cela il lui envoya une célébre Ambassade. Le Calife reçût à grand honneur la recherche d'un si puissant Roi, lui accorda tout ce qu'il demandoit, & chargea ses Ambassadeurs de présens fort magnifiques. Leur voyage dura trois ans.

On pressoit Gaifre d'executer sa promesse: bien-loin d'y satisfaire, il détacha de ses troupes qui ravagerent les 761. & suiv. environs de Châlons sur Saone. Pepin offensé au dernier point de cette infidélité, se resolut de lui faire une guerre continuelle, jusqu'à ce qu'il l'eût entierement ruiné. Cette année il conquit Bourbon, Chantelle, Clermont, & plusieurs places en Auvergne. Delà il descendit dans le Limosin, & prit Limoges, ayant défait & tué en un grand combat, Chilping Comte d'Auvergne, & Amingue Comte de Poitiers, qui l'en vouloient empêcher. Son fils aîné Charles fit ses premieres armes en ce voyage.

L'année suivante, après avoir tenu l'Assemblée generale à Crecy sur Oyse, 762. il entra pour la troisiéme fois en Aquitaine, & prit de force la ville de Bourges, & le Château de Toüars.

A la quatriéme expédition qui fut au sortir de l'assemblée de Nevers, il perça 763. jusqu'à Cahors. Mais le Duc Tassillon son neveu, qu'il menoit avec lui, s'étant échappé & retiré en Baviere, il eut crainte que ce jeune Prince n'eût quelque ligue avec les Saxons, & avec Didier Roi de Lombardie, dont il avoit épousé la fille.

Tellement que s'en étant revenu en France, il passa une année sans se met- 764.

tre en campagne : pendant laquelle il ne se fit rien que des allées & venuës en Baviere & en Lombardie, pour traiter avec Didier & avec Tassillon.

765. Leur interêt étoit de se tenir conjointement unis avec Gaifre ; néanmoins comme chacun craignoit l'orage, la peur les empêchoit de voir que sa perte attireroit nécessairement la leur, ils firent leur accommodement avec Pepin. Lorsqu'il se fut assûré d'eux, il reprit le dessein de la guerre d'Aquitaine. Gaifre avoit démantelé la plûpart de ses places, parce qu'il n'avoit pas assez de gens pour les garder : Pepin les repara, & y mit de bonnes garnisons, puis se rendit maître d'Angoulême, de Saintes & d'Agen.

766. L'année d'après il fortifia Argenton en Berry, & selon quelque Chronique, prit la ville de Limoges, qui à ce compte auroit été prise deux fois.

767. L'an 767. au sortir de l'assemblée generale d'Orleans, il entra dans la Septimanie, & conquit les villes de Nîmes, Maguelonne, Beziers, Toulouse, Alby, & le païs de Givaudan. On ne voit point à quel titre ces villes pouvoient appartenir à Gaifre, si ce n'est que les Sarrasins les ayant reprises, Eudes les eût reprises sur eux.

Il falloit qu'il eût fait toute cette longue marche durant l'hyver, puisqu'il célebra Pâques à Vienne ; qu'il tint le champ de May à Bourges ; & qu'au mois d'Août il descendit de-là jusques sur les bords de la Garonne, nettoyant le pays de quelques garnisons de Gaifre, qui s'étoient nichées dans les roques & dans des spelonques en Auvergne & en Perigord.

768. Après qu'il eut célebré la Fête de Noël à Bourges, il traversa l'Aquitaine jusqu'à Saintes. Comme il étoit en cette ville-là, on lui presenta la mere, une sœur & une niece du même Duc. En chemin il prit Remistang, frere ou oncle 768.
maternel de Gaifre, & le fit pendre pour avoir faussé la foi qu'il lui avoit donnée trois ans auparavant.

Le malheureux Gaifre fuyoit toujours devant lui, tantôt dans une ville, tantôt dans une autre, quelquefois dans des forêts & dans des montagnes ; enfin après avoir solemnisé Pâques à Selles en Berry, il divisa ses troupes en deux corps, afin de l'envelopper. Par ce moyen Gaifre étant acculé prés de Perigueux, fut contraint de commettre sa fortune à une bataille : mais comme il avoit peu de troupes & fort épouvantées, il la perdit & la vie ensuite, ayant été tué sur le champ, soit par les François, soit par les siens même, qui vouloient mettre fin à leurs peines, & à la désolation de leur pays.

Ainsi toute l'Aquitaine fut entierement subjuguée, hormis qu'on laissa un Duc aux Gascons, parce qu'il y eût eu plus de difficulté que de profit à les subjuguer entierement.

Pepin n'eut de vie que ce qu'il lui en falloit pour achever cette conquête ; car étant de retour à Saintes, il tomba malade d'hydropisie. Comme on le rapportoit à Paris, il fit ses devotions & ses offrandes sur le tombeau de saint Martin de Tours : & étant venu rendre les mêmes devoirs à saint Denys en France, il y rendit l'ame le 24. de Septembre de l'an 768. Il étoit âgé de 52. à 54. ans, dont il en avoit regné seize & demi, à compter du jour de son élection, supposant qu'elle se soit faite au Champ de Mars, de l'an 752.

Il n'avoit épousé qu'une femme qui lui survêcut ; c'étoit Berte, que les Historiens ont surnommé *au grand pied*, fille de Caribert Comte de Laon, de laquelle il eut quatre fils, Carloman,

768. Charles, Pepin & Gilles : & trois filles, Rotaide, Adeleïde & Gisele. Le dernier des fils fut mis tout jeune en Religion au Monastere du Mont-Soracte ; Pepin mourut âgé de trois ans, le Royaume demeura aux deux autres, [qui se firent Couronner dès le mois d'Octobre suivant, Carloman à Soissons, & Charles à Noyon.] Les deux aînées des filles, sçavoir Rotaide & Adeleïde, moururent jeunes, Gisele épousa un Cloître, & fut Abbesse. L'Empereur Constantin Copronyme l'avoit demandée en mariage pour son fils : le Pape Estienne écrivant une lettre à Charles & à Carloman fils de Pepin, leur dit que ce Roi avoit fait reponse à Constantin, qu'il n'étoit pas permis aux Princes François de se conjoindre avec des étrangers, & qu'il n'eût osé faire ce mariage contre la volonté des Evêques & du S. Siége. On peut examiner, si ce Pape étoit bien informé, & s'il n'avançoit point cela pour servir à ses fins.]

Quelques Genealogistes donnent encore à Pepin cinq ou six autres fils, & autant de filles, desquelles, disent-ils, Berte fut mariée à Milon Comte d'Angers, & pere de l'invulnerable Roland, & Chiltrude à René Comte de Genes, qui fut pere d'Oger le Danois. Cela tient un peu du Roman.

Les deux freres Rois étant en differend de leur partage, les Seigneurs s'entremirent de les accorder, & les obligerent de prendre par provision, Charles la Neustrie, & Carloman l'Austrasie.

Du regne de Pepin, Dieu commença à faire sentir à la Chrétienté, le plus rude fleau dont elle ait jamais été battuë. Je veux dire les Turcs, qui encore aujourd'hui la menacent de l'accabler. Ils étoient connus dès le tems de Pline, qui les compte entre les peuples qui habitoient le long des Palus Meotides. Il y en pourroit aussi avoir eu parmi les Messagetes, & ailleurs, comme nous l'avons remarqué de quelques autres Barbares. Dès le tems de l'Empereur Justin, ils étoient déja si puissans, qu'ils dominoient aux Avarois & autres peuples voisins. L'Empereur Heraclius s'en servit contre Cosroes, & ils firent une grande diversion étant entrez dans la Perse, dont une partie leur paya tribut durant quelques années. Mais l'an 763. ils sortirent des portes de Caspies, se jetterent sur l'Armenie, & s'étendirent ensuite fort avant dans l'Asie, où ils subjuguerent même le Royaume des Perses l'an 1048. Néanmoins ils n'eurent point de Souverain ni de Chef general, mais seulement divers Colonels, jusqu'à la premiere Croisade des Chrétiens l'an 1196. qu'ils en prirent un afin d'être plus unis pour leur conservation. 768.

BERTE
FEMME DE PEPIN.

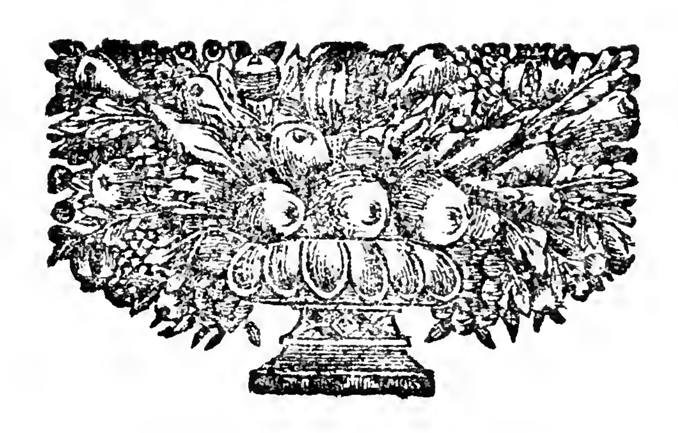
LA Reine Berte ou Bertrude, unique femme de Pepin, à ce que je croi, étoit fille, non pas de l'Empereur Heraclius qui vivoit cent ans auparavant qu'elle fût née, ni de Floth Roi des Huns, comme le disent quelques Auteurs modernes ; mais de Caribert Comte de Laon, ainsi que le portent les Annales de S. Bertin. 754. Naissance de Berte ou Bertrude.

Son nom qui signifie en langue Françoise, lumineuse, illustre, éclatante, avoit assez de convenance & de rapport à ses nobles & genereuses actions. Ce fut une vertueuse & heroïque femme, qui ne contribua pas peu à mettre la Couronne sur la tête de son mari ; qui fut sacrée avec lui par deux fois ; qui eut toujours grande part au gouvernement

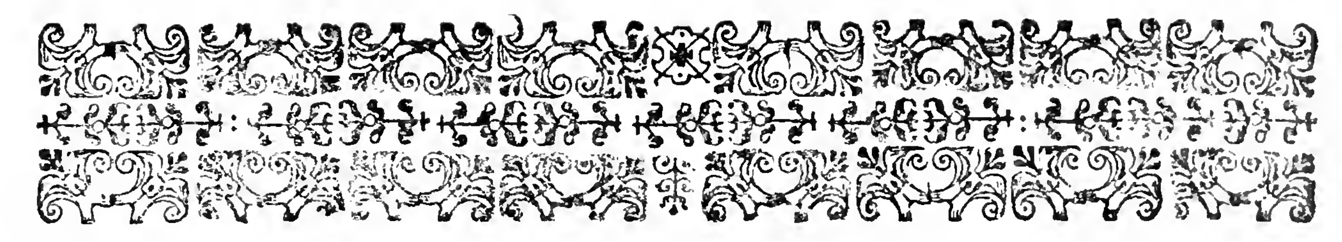
758. de l'Etat, non seulement durant son Regne, mais encore sous celui de ses enfans, & qui le suivit dans tous ses voyages, & dans toutes ses expéditions militaires, en Italie, en Saxe, & en Aquitaine.

Aprés sa mort, elle eut bien de la peine à appaiser les maniemens de la discorde qui s'allumoit entre ses deux fils ; & même ses soins, ses prieres, & son autorité eussent enfin été plus foibles que l'instigation des broüillons qui allumoient le feu, si la mort n'eût emporté Carloman, le plus fâcheux des deux freres. Charles qui demeura seul Roi, conserva toujours un grand respect pour une si bonne mere, & défera en tout à ses conseils, hormis qu'il repudia la fille de Didier Roi des Lombards, qu'elle lui avoit donnée pour femme. Ce divorce lui causa bien du chagrin : elle avoit sujet de le prendre pour un mépris, néanmoins son fils lui rendant d'ailleurs tout l'honneur qu'elle pouvoit desirer, ses soumissions la remirent dans les sentimens du sang & de la nature, & renoüerent entr'eux une bonne intelligence, qui ne finit que par la mort de cette Reine. Elle arriva l'année de Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST 783. le 14. de Juillet, & par de-là la soixantiéme de sa vie. Son fils celebra ses funerailles avec une pompe fort solemnelle, & avec de plus grands regrets, & la fit inhumer dans l'Eglise de l'Abbaye de S. Denis. Elle fut surnommée Berte *au grand pied*, parce qu'en effet elle en avoit un plus grand que l'autre, & la taille fort avantageuse, non pas toutefois gigantale & extraordinaire, ainsi que la dépeignent quelques Auteurs plus Romanciers qu'Historiens, comme s'ils la vouloient déparier encore davantage d'avec son mari, qui étoit fort petit & presque nain. 758.

Pourquoi appellee Berte *au grand pied*.




CHARLES I.
ou CHARLEMAGNE.



CHARLES I.

DIT LE GRAND, OU CHARLEMAGNE.

ROY XXIII.

Agé de vingt-neuf à trente ans.

Avoir par sa valeur & par son zele ardent
Sçû vaincre les Saxons & les Mores d'Espagne,
Eteint le nom Lombard, converti l'Allemagne,
Et joint aux Fleurs de Lys l'Empire d'Occident,
Sont les plus grands exploits de notre Charlemagne.

CHARLES *en Neustrie & Bourgogne, agé de vingt-neuf à trente ans.*

CARLOMAN *en Austrasie, âgé de vingt-deux ans.*

PAPES.

Encore ESTIENNE IV. S. trois ans, trois mois.

ADRIAN I. élu en Février 772. Siege près de vingt-quatre ans.

LEON III. élu en Décembre 795. S. 20. ans, 5. mois, dont dix-huit pendant ce Regne.

768. LORSQUE les deux Rois fils de Pepin eurent célebré les obseques de leur pere, & qu'ils l'eurent inhumé à saint Denis, ils se retirerent chacun sur leurs terres, & se firent couronner, Charles à Noyon, & Carloman à Soif-

sons. Le commencement de leur regne
769. fut troublé par de mutuelles jalousies, & par divers mécontentemens, qui eussent bien-tôt éclaté & fait une guerre ouverte, si la Reine leur mere n'eût pris soin de radoucir leurs esprits fort irritez.

Pendant leur discorde qui dura quelques mois, le vieil Hunoud, pere de Gaifre, qui s'étoit retiré dans un Monastere, quitta l'habit de Religieux pour reprendre le titre de Duc d'Aquitaine, & essaya de la faire revolter par le moyen de ses amis, & d'une ligue qu'il avoit faite avec Loup Duc des Gascons. Charles, dans le partage duquel étoit cette Province, pria son frere de l'assister à éteindre cette rebellion. Carloman le joignit avec ses troupes: mais à mi-chemin, soit de lui-même, ou par les suggestions de quelques broüillons, la jalousie contre son aîné le reprit si fort, qu'il le quitta-là. Charles ne laissa pas néanmoins de continuer sa route.

Au bruit de ses approches, Hunoud s'enfuit, & s'alla cacher au fond de la Gascogne. Il y pensoit trouver un asile: mais il n'en est point contre un trop grande puissance; le Duc des Gascons redoutant les menaces de Charles, fut aussi peu seur allié, qu'il avoit été fidéle vassal; il vint au devant de lui, se soûmit entierement, & lui livra ce malheureux, qui néanmoins peu après s'étant encore échappé, se sauva vers Didier Roi des Lombards. De cette sorte PRIT FIN LA DUCHE' D'AQUITAINE. Onze ans après elle fut ERIGE'E EN ROYAUME par Charlemagne, en faveur de Louis le Debonnaire, le plus jeune de ses fils.

En ce voyage il bâtit Franciac, c'est-
770. à-dire, *le Château des François*, sur la riviere de Dordogne; on l'appelle aujourd'hui Fronsac. [l'Aquitaine n'étoit pas reputée une partie de la France, mais
une conquête; & elle gardoit toûjours 771.
les loix & la langue des Romains; celles des François n'y avoient point de lieu.]

De son vivant, Pepin avoit marié ses deux fils; on ne dit point à qui, peut-être n'étoient-ils que fiancez: mais s'ils avoient accompli le mariage, il faut dire qu'ils firent divorce; car leur mere les obligea de prendre d'autres femmes. Carloman épousa Berthe ou Bertrade, qui n'étoit pas fille de Didier Roi des Lombards, comme quelques-uns le croyent.] Quant à Charles, il est vrai qu'il se maria avec Hildegrade fille de ce Roi, & qu'il l'épousa nonobstant les oppositions que le Pape y apporta, jusqu'à lui représenter que les Lombards étoient puants & infectez de la lépre, tant il étoit animé contre cette Nation.

Carloman étoit un esprit bisarre & fâcheux, qui donnoit bien de la peine à son aîné. La mort l'en délivra heureusement au mois de Novembre de cette année 771. ayant coupé le fil de ses jours dans le Palais de Samoncy, au commencement de la troisiéme année de son regne, & la vingt-huitiéme de son âge. Son frere fit porter son corps à l'Abbaye de saint Remy de Reims, qu'il avoit dotée de grands biens. On ne dit point de quelle maison sa femme étoit, mais qu'il en avoit deux fils, les uns la nomment Berthe, & d'autres Gerberge.

Comme Charles tenoit une assemblée générale à Carbonnac, la plûpart des Seigneurs & des Prélats Austrasiens s'y rendirent, afin de le reconnoître pour leur Roi. Ils le pouvoient ainsi; & il faut avouer que s'ils n'eussent pas eu ce droit, il eût été usurpateur. La veuve de Carloman craignant

771. qu'on ne pasſât plus outre, prit ſes enfans, & ſe retira vers Taſſillon Duc de Baviere. 771.

Quelques Chroniqueurs d'Eſpagne, auſquels je ne ſçai s'il faut ajouter foi, ont écrit qu'outre Hunoud & Hatton, Eudes Duc d'Aquitaine, avoit un fils nommé Aznar, qui voyant le malheur de ſes freres, paſſa l'Ebre; & ayant tué en bataille quatre petits Roitelets ou Généraux Sarraſins, fut LE PREMIER COMTE D'ARRAGON. *Ce n'étoit alors qu'une petite contrée entre deux rivieres de ce nom là, dont la ville de Jacque étoit la capitale.*

CHARLEMAGNE
ſeul en tout le Royaume.

ON ne peut entendre le nom de ce Prince, ſans concevoir auſſi-tôt quelque grande idée. Il étoit d'une taille avantageuſe, haute de ſept de ſes pieds, & bien formé en toutes ſes parties, horſmis qu'il avoit le col un peu trop gros & trop court, & le ventre trop en devant. Sa démarche étoit grave & ferme, ſa voix tant ſoit peu claire. Il avoit les yeux bien fendus & brillans, le nez long & aquilin, le viſage gai & ſerain, le teint frais & vif, rien d'effeminé dans ſon geſte & dans ſon port, mais rien de ſuperbe ni de faſtueux; l'eſprit doux, facile & jovial, la converſation aiſée & familiere. Il étoit humain, courtois, liberal, actif, laborieux, vigilant & fort ſobre, quoique le jeûne lui fit mal; ennemi mortel des flateurs & de la vanité, il haïſſoit le luxe & les modes nouvelles & étrangeres, & s'habilloit fort modeſtement, ſi ce n'étoit dans les cérémonies publiques, où la majeſté de l'Etat doit paroître dans ſon Souverain. Durant ſes repas il ſe faiſoit lire l'Hiſtoire des Rois ſes prédeceſſeurs, ou quelques Livres de ſaint Auguſtin: il prenoit deux ou trois heures de repos après le dîner; mais il interrompoit ſon ſommeil la nuit, ſe levant deux ou trois fois pour étudier ou pour prier Dieu. Il écoutoit les différends, & rendoit juſtice à toute heure, même en s'habillant. Il paſſoit le Printems & l'Eté à la guerre, une partie de l'Automne à la chaſſe, l'Hyver dans les Conſeils & dans les occupations du Gouvernement; quelques heures du jour & de la nuit à l'étude des Lettres, principalement de la Grammaire, de l'Aſtronomie & de la Theologie. Auſſi étoit-il un des plus ſçavans & des plus éloquens hommes de ſon ſiecle; au jugement même de ceux qui paſſoient pour tels. Avec cela il ſe montroit clement, miſericordieux & aumônier. Il nourriſſoit les pauvres juſqu'en Syrie, en Egypte & en Afrique, & employoit ſes tréſors à recompenſer les gens de guerre & les gens doctes, à bâtir des ouvrages publics, des Egliſes & des Palais; à réparer les ponts, les chauſſées & les grands chemins, à rendre les rivieres navigables, à nettoyer les ports, & les garnir de bons navires; à civiliſer les nations Barbares, à porter le nom de la nation Françoiſe avec éclat dans les Royaumes les plus éloignez. [Avant que d'aller à ſes expéditions militaires, il aſſembloit les Evêques & les Grands, pour prendre leurs avis comme il falloit regler le Royaume.] Car ſur tout il avoit ſoin de le policer par de bonnes Loix; & il tournoit toutes ſes actions au bien de ſes peuples, & à l'avancement de la Religion Chrétienne, ne cherchant point ſa gloire propre, mais ſeulement celle de Dieu & l'avancement de ſon Etat.

[Afin d'inſtruire & de polir de plus

771. en plus la nation Françoiſe, & d'avoir des ſujets capables de grands emplois, il avoit inſtitué des écoles ou ſeminaires en divers endroits, où il faiſoit élever ſoigneuſement les enfans des Nobles, & des perſonnes libres; & il prenoit bien la peine quelquefois de les interroger lui-même, pour ſçavoir quel progrés ils faiſoient dans leurs études.]

Entr'autres ennemis, il en eut quatre fort puiſſans à combattre; ſçavoir, les Saxons, les Lombards, les Huns & les Sarraſins. Les Saxons, nation fort belliqueuſe & encore Idolâtre, composée de pluſieurs peuples, & qui euſſent été invincibles s'ils euſſent agi d'un commun accord, lui donnerent de l'exercice plus de trente ans; pendant leſquels il fit diverſes expéditions contre eux, toûjours avec avantage. Il ne leur refuſoit jamais la paix dés qu'ils la demandoient, à condition qu'ils recevroient le Baptême, & ils la violoient auſſi-tôt qu'ils ne le voyoient plus: mais ſa pieté conſtante contre leur malice, ne ſe laſſoit point de leur pardonner; non pas tant par deſir de les attirer ſous ſon obéïſſance, que pour les aſſujettir ſous l'aimable joug de JESUS-CHRIST. Tant d'éminentes qualitez & de belles actions, obligerent la voix publique de lui donner le ſurnom de Grand; mais ce ne fut qu'après ſa mort; ſa modeſtie n'eut peut-être pas ſouffert qu'on le lui eût donné en face.

772. Il entra cette année en Saxe, & voulut effrayer ces rebelles par les embraſemens & par le ſang: ils ne laiſſerent pas pourtant de lui venir préſenter la bataille aſſez près d'Oſnabrug; mais leur audace fut châtiée par un grand carnage des leurs; ceux qui reſterent ſe ſauverent au-delà du Veſer. Delà pourſuivant ſa victoire, il alla prendre le Château d'Ereſbourg, démolit le fameux temple du faux Dieu Irmenſul, & briſa ſon idole. On croit que c'étoit le Dieu Mars, d'où Merſpurg a pris ſon nom. Il paſſa enſuite le Veſer, contraignit les Saxons de lui donner des ôtages; & ayant rebâti Freſbourg, il y mit garniſon Françoiſe.

Le Roi Didier ne pouvoit quitter le deſſein qu'avoient formé ſes predeceſſeurs, d'abaiſſer la puiſſance des Papes, pour ſe rendre maître de toute l'Italie: ce fut pour cela qu'il ſuſcita un ſchiſme dans l'Egliſe de Rome, afin de les troubler & de les affoiblir. Le Pape Paul I. du nom étant mort l'année 767. Toton Duc de * Nepi, entra dans Rome & força le Clergé d'élire ſon frere Conſtantin qui n'avoit encore aucuns Ordres; il ſe porta à cet attentat par l'inſtigation du Lombard. L'année ſuivante une autre cabale, ennemie des violences de Conſtantin, éleva au ſaint Siege un Prêtre nommé Philippe: mais Creſtofle Primicier (c'étoit la premiere dignité de la Ville après le Préfet) les contraignit l'un & l'autre d'abdiquer le Pontificat, & fit élire légitimement Eſtienne, Prêtre de ſainte Cecile; ce fut le quatriéme du nom.

Depuis l'an 767. juſqu'en 771.

* Entre Viterbe & Rome.

Didier voyant que l'entrepriſe de Toton ne lui avoit pas réüſſi, s'aviſa d'un autre moyen. L'an 770. il alla à Rome ſous prétexte de dévotion; & comme il y étoit, il fit une étroite liaiſon avec Paul Afiarte, Duc ou Juge Souverain dans Rome; & à force de préſens l'engagea à lui promettre qu'il feroit le procès à ce Creſtofle, & qu'il banniroit ou empriſonneroit ſous divers prétextes, tous les Citoyens Romains qu'il ſçavoit les plus forts & les plus capables de s'oppoſer à ſes deſſeins. Afiarte le ſervant ſelon ſon deſir, en bannit & en fit mourir pluſieurs; mais Hadrian qui fut élû après Eſtienne, arrêta ces in-

771. Justes procedures, & éluda non-seulement toutes les vaines tentatives du Lombard, mais encore fut cause de son entiere destruction.

Après tous les autres moyens, Didier employa la force ; il s'empara de plusieurs villes de l'Exarchat, ravagea les environs de Rome, & l'année d'après s'étant avancé de ce côté-là, sous prétexte d'aller visiter le sepulcre des saints Apôtres, il mena avec lui les fils du Roi Carloman, & les présenta au Pape, s'efforçant de l'obliger à les couronner. Cette proposition sans doute, embarrassa extrêmement le S. Pere : néanmoins il refusa absolument de le satisfaire sur ce point-là ; & il ne manqua pas de faire bien valoir son refus au Roi Charles, & de se servir de ce moyen pour irriter davantage son esprit contre le Lombard.

Il y avoit déja entre les deux Rois,
773. d'autres sujets d'inimitié ; car dès l'an 771. Charles avoit repudié Hildegarde fille de Didier, disant qu'elle étoit trop
* Clinica. infirme : * pretexte qui n'agréa pas à beaucoup de gens de bien, particulierement à Adelard cousin germain du Roi, qui pour ce sujet se retira de la Cour dans un Monastere. Didier de son côté avoit blessé Charles dans la partie la plus sensible, donnant retraite à la veuve de Carloman, & lui promettant aide & support pour remettre ses enfans dans le partage de leur pere. Ces offenses avoient assez disposé l'esprit de Charles à écouter les prieres du Pape ; [néanmoins il ne prit pas les armes sans sçavoir si ce qu'il lui exposoit étoit véritable. Il dépécha des Ambassadeurs au Lombard pour entendre ses raisons, le pria de vouloir restituer les places au saint Siege, & lui offrit même une assez grande somme d'argent de ses propres deniers, pour lui tenir lieu de dédommagement.] A tout cela Didier fit la sourde oreille ; tellement qu'il se ré- 743.
solut à passer les monts ; mais avec de si grands préparatifs, qu'on voyoit bien que ce n'étoit pas tant pour secourir le Pape, que pour conquerir la Lombardie.

Ayant donc assemblé son armée à Genéve, il la divisa en deux corps : son oncle Bernard, avec l'un, prit sa route par le Mont-Jou ; & lui avec l'autre, par le Mont-Cenis. Didier avoit muni les passages des Alpes ; & en cas qu'ils fussent forcez, il s'étoit avancé avec toutes ses troupes, près de Turin & dans le val d'Aoste, pour y attendre les François au hazard même d'une bataille. Il ne tint pas pied ferme dans ses postes, comme il s'en étoit vanté ; quelques troupes Françoises étant passées à la sourdine, & le prenant par derriere, il eut si grande peur d'être enveloppé, qu'il se retira à la hâte, & se jetta dans Pavie, & Adalgise son fils qu'il avoit associé à la Royauté, dans Veronne.

Ceux de Spolete & de Riette l'avoient déja quitté pour se donner au Pape ; quand on sçut qu'il avoit reculé, toute la Marche d'Ancone & plusieurs autres Villes, firent de même. Charles avec une partie de son armée, se campa devant Pavie, & envoya l'autre devant Veronne ; & pour montrer qu'il avoit résolu de n'en partir point qu'il n'eût ces Villes à sa disposition, il fit venir au camp sa nouvelle épouse Hildegarde, fille de Childebrand Duc de Sueve, & y passa l'hyver jusqu'à Noël. En ce tems-là il en partit pour aller
presser le siege de Veronne. Adalgise 774.
craignant de tomber entre ses mains, abandonna cette Ville, & se sauva vers †
l'Empereur de Grece. Les Veronnois ensuite se rendirent, & livrerent les en-

774. fans & la veuve de Carloman, au Vainqueur; on les amena en France, du reste on ne dit point ce qu'ils devinrent.

Il ne restoit que Pavie. Le siege tirant en longueur, il prit envie à Charles d'aller faire ses dévotions à Rome, & d'y célébrer la Fete de Pâques. Le Pape lui fit une magnifique entrée telle qu'on avoit accoûtumé de la faire aux Exarques. Aussi lui confirma-t'il les donnations faites par Pepin son pere; & même, comme disent quelques-uns, il y ajoûta la souveraine justice, & le ressort de toutes ses terres. Ce n'est pas l'avis de plusieurs, qui croyent que les Papes n'en avoient eu que le domaine utile, & qu'ils les relevoient des Rois de France; desquels il faut avouer qu'ils tiennent la meilleure partie de leur grandeur temporelle.

A la longueur du tems, Pavie se trouva si pressé, non par les attaques, mais par la famine, & le peuple de dedans si mal disposé, qu'Hunoud le boute-feu de cette guerre fut assommé par les femmes; & que Didier craignant cette fureur pour sa propre personne, se rendit à Charles avec sa femme & ses enfans. On l'amena en France, où il fut tondu Moine, & envoyé à Liege sous la garde d'Agilfride, qui pour lors en étoit Evéque. Il mourut peu de tems après. De cette sorte fut ETEINT LE ROYAUME DES LOMBARDS en Italie, après avoir duré quelque 204. ans.

Avant que de revenir en France, Charles fit un second voyage à Rome. Cette fois-là le Pape avec 150. Evéques qu'il avoit appellez pour honnorer sa reception, & avec le peuple Romain, lui défererent le titre de PATRICE, qui étoit le degré le plus proche de l'Empire. Il n'appartenoit qu'aux Empereurs de le conferer: mais comme on ne les reconnoissoit plus en Italie, le Pape & les Romains s'attribuerent ce pouvoir. Et de plus, ils accorderent à Charles celui de donner l'investiture des Evêchez, & méme de nommer les Papes, pour ôter les cabales & les désordres qui se faisoient dans l'élection. Les Auteurs Italiens assûrent qu'il remit peu à peu ce droit aux Romains; mais au moins se reserva-t'il celui de les confirmer, dont les Empereurs avoient toûjours joüi sans contredit, depuis plus de trois siecles. Depuis ce tems-là il y eut une très-étroite amitié entre Charles & Hadrian. 774.

Au retour, Charles se fit couronner Roi de Lombardie, comme avoient fait les Rois de cette nation, au Bourg de Modece près de Milan, par l'Archevéque de cette grande Ville, qui lui donna l'onction sacrée, & lui mit la couronne de fer sur la téte. On la nomme ainsi, parce qu'elle est en effet d'un cercle de fer, mais recouvert d'une lame d'or. On dit que la genéreuse Teudelaine fille de Garibal Duc de Baviere, celle qui vers l'an 593. retira les Lombards de l'Arianisme, la fit faire pour en couronner son mari Agilulfe.

L'ordre qu'il établit en Italie fut tel. Il laissa au Pape l'Exarchat, la Pentapole, (on les nomma depuis la *Romandiole*, ou *petite Romaine*) les Duchez de Perouse, de Rome, de la Toscane ulterieure, & de la Campanie. Il donna la Duché de Benevent à Aragise gendre de Didier, celle de Spolete à Hildebrand, & celle de Frioul à Rotgaud, à condition seulement de l'hommage & du service, & à la charge de reversion faute d'enfans mâles; tous ces trois Seigneurs étoient Lombards.

Il donna aussi des Comtez & Capitaineries de ces terres à des gens de cette nation-là, aux mémes conditions. Il se retint le reste; sçavoir, la Ligurie, l'Emilie,

774. la Venetie & les Alpes Cottiennes, & y établit des Comtes pour les gouverner & pour y rendre justice. Il imposa certains tributs sur les Villes, & voulut que la Loi Salique eût cours en ce païs-là; de sorte qu'il y en avoit trois, la Lombarde, la Salique & la Romaine; & il étoit permis aux Sujets de vivre & de contracter, suivant celle des trois qu'il leur plaisoit. Depuis ce tems-là on appella cette conquête LE ROYAUME D'ITALIE; & il s'étendoit jusqu'à la riviere d'Aufidus ou l'Aufante; la Poüille, & la Calabre avec la Sicile, demeurant encore aux Empereurs Grecs.

Pendant son éloignement les Saxons s'étoient déchaînez, & avoient tout mis à feu & à sang dans le païs de Hesse. A la fin de l'année il y envoya quatre * esquadres ou gros de ses troupes, qui les attaquerent par quatre endroits, & en rapporterent quantité de butin.

* Scarra.

775. Au Printems suivant il y alla lui-même avec de plus grandes forces, prit le Château de Sigebourg, rebâtit celui d'Eresbourg qu'ils avoient démoli, les repoussa de dessus le Veser; & les ayant bien battus, les contraignit d'abandonner le poste de Brusberg, où ils s'étoient fortifiez. Après cela il divisa son armée en deux, & les chassa jusqu'à la riviere d'Oüacre. Là il reçût les sermens & des ôtages du Prince Hason ou Helsisq, & des Saxons Ostfales ou Ostrelandes; c'est-à-dire, *Orientaux*: puis en revenanant, au lieu nommé BUKI il reçût la foi de ceux de Vitikind, & des plus notables de la Duché d'Angrie. †

Cependant l'autre partie de son armée avoit pensé être surprise par d'autre Saxons près de la riviere d'Oüacre; dont il prit telle revanche par le fer & par le feu, que ceux-là encore lui crierent misericorde, & lui donnerent des ôtages. 774.

Durant ce tems-là Adalgise fils de Didier, que l'Empereur avoit honnoré du titre de *Patrice*, mit une armée sur mer pour recouvrer son Royaume de Lombardie, & débaucha Rotgaud, Duc de Frioul, qui n'obéïssoit que malgré lui à un Etranger. Charles y courut en diligence, vainquit, & prit Rotgaud en un grand combat, & lui fit couper la tête. Lorsqu'il eut châtié les peuples qui avoient appuyé cette revolte, il donna ce Duché à Henry Seigneur François, avec la Stirie & la Carinthie, mettant des Comtes & des garnisons dans les villes de ces Provinces-là.

EMP. LEON IV. fils de Copronyme en Septembre 47, R. 5. ans.

Pendant son absence, les Saxons coururent une troisiéme fois aux armes, & surprirent & raserent le Château d'Eresbourg; mais comme ils croyoient faire le même de celui de Sigebourg, ils en furent repoussez par les François, qui les menerent battant jusques sur les bords de la Lippe. Avec cet échec ils receurent nouvelle que Charlemagne étoit dans leur pays, qui les cherchoit pour les tailler en pieces. Ils vinrent tous humiliez se prosterner devant lui, avec leurs femmes & leurs enfans, demandant pardon & le Baptême. Leur soûmission & leur conversion, quoique simulées, desarmerent sa colere. 776.

Au mois de Mars ensuivant, ils se rendirent de toutes parts à l'assemblée générale de Paderborn, horsmis le vaillant Vitikind Duc d'Angrie, qui s'étoit retiré au païs de Dannemarc, que quelques Auteurs de ces tems-là appellent Normandie. Là vint aussi le Sarrasin Ibnalarabi, Gouverneur de Sarragosse, avec quelques autres Chefs de la même nation, qui imploroient la protec- 777.

tion de Charles. Il la leur accorda fa-
777. cilement, & voulut y mener son armée lui-même, plûtôt pour défendre & accroître le regne de JESUS-CHRIST, que pour étendre sa propre gloire & son Empire.

Il y avoit eu en Espagne neuf ou dix Lieutenans Généralissimes de la part du Calife qui residoit en Damas, d'où il gouvernoit tout ce grand Empire, étendu depuis les Indes jusqu'aux Pyrenées. Il y avoit deux maisons fort puissantes entre les Sarrasins, celle de Humeia, & celle d'Alaveci. La premiere tenoit la Souveraineté depuis cent cinquante ans, & avoit eu quatorze Califes tous de suite; l'autre se disoit descenduë de Fatima fille de Mahomet, & par cette raison elle y prétendoit aussi. Or il étoit arrivé qu'Abul Guebase, qui étoit de celle d'Alaveci, s'étant revolté, & ayant vaincu & tué Meroüane le dernier de ces quatorze Califes, & pris à tâche d'en exterminer toute la race: Emir Abderame qui fuyoit cette persécution, s'étoit sauvé en Espagne, & l'avoit détachée de la domination du Calife pour en faire un Royaume particulier & indépendant. Mais dans cette révolution les autres Gouverneurs s'émanciperent aussi de son obéïssance; & de ceux-là étoit Ibnalarabi, & les autres venus en sa compagnie, qui avoient besoin du secours des François pour se maintenir dans leur usurpation.

L'armement de Charles, fort grand & divisé en deux corps, marcha par deux routes différentes. Le premier, où il étoit en personne, passa par le Bearn dans la Navarre, & mit le siege devant Pampelune. Ce fut le plus long & le plus memorable que les François eussent jamais fait, & où ils employerent plus de machines, & plus d'art & de travail. La place se rendit enfin à
compofition. 777.

Delà il marcha vers Sarragosse, où l'autre corps qui avoit pris son chemin par le Roussillon & la Cerdagne, le joignit. Ayant pris aussi cette ville, il la donna au Prince Ibnabdala. Cependant Ibnalarabi, & les autres Chefs Sarrasins vinrent au devant, & lui donnerent des ôtages.

Il faut sçavoir que jusques-là les Chrétiens de ces frontieres, aussi-bien que tous les autres d'Espagne, avoient été soûmis aux Sarrasins, ausquels ils payoient tribut: Charlemagne les délivra de cette servitude, & les ligua avec
ces petits Princes Maures qui s'étoient 778.
mis sous sa protection. On dit qu'il envoya aussi quelques troupes au Roi Alfonse le Chaste, pour lui aider à secoüer le joug du vasselage, & du tribut à quoi il avoit été sujet jusques-là: il le secoüa, & en effet d'autant plus facilement, que les Maures étoient fort divisez entr'eux. Ainsi les Espagnols doivent leur premier affranchissement à l'assistance des François.

Les Gascons des Pyrenées, qui faisoient métier de brigandage, recompenserent mal le Roi Charles de toutes ses généreuses assistances: comme il revenoit en France, ayant repassé par Pampelune qu'il démantela, ces bandits s'étant embuschez dans des détroits au passage de Roncevaux, lui enleverent son bagage qui étoit à l'arriere garde, & lui tuërent grand nombre de braves Seigneurs; entr'autres Eggobard, Grand Maître de la table du Roi, & ce fameux Roland son neveu, fils de sa sœur, qui étoit Marquis de la Mer Britannique; c'est-à-dire, Gouverneur des côtes de la France qui sont sur cette mer-là. Les Seigneurs du païs redoutant sa colere, lui livrerent une

778. partie de ces brigands, pour en faire le châtiment.

Les Auteurs Espagnols triomphent de cette défaite, & chantent qu'ils ont vaincu Charlemagne & ses douze Pairs. Mais il est certain que la Navarre, l'Arragon, & tout ce qui est depuis les Pyrenées jusqu'à l'Ebre, fut assujetti pour lors à la domination de ce Roi, & qu'il établit des Comtes à Gironne, Ampuries, Urgel, Barcelonne, Ribagorce, & autres lieux. On appella toute cette étenduë de païs * *la Marche d'Espagne.*

* *Limes Hispanicus, Marca Hispanica.*

En revenant, il établit des Comtes François dans toutes les villes de l'Aquitaine & de la Septimanie, pour mieux retenir ces païs en son obéïssance. Quelques autres remettent cet établissement à l'année 781. lorsqu'il donna le Royaume d'Aquitaine au Prince Louis son fils.

Durant son absence, Vitikind avoit rallumé la furie des Saxons, qui firent d'horribles ravages jusqu'à Mayence & à Cologne. Si-tôt qu'il fut de retour, il détacha trois escadres de son armée, qui les recognerent bien. † L'année d'après il y alla en personne : ils

780. eurent l'audace de l'attendre près de la riviere de Lippe, & de lui donner bataille; mais il leur passa sur le ventre, & après réduisit la Westfalie, l'Oostfalie & l'Angrie. Et puis encore l'année suivante, il poussa jusqu'au conflant de l'Hore & de l'Elbe, & réduisit plusieurs de leurs peuples, entr'autres ceux qu'on appelloit Nordleudes & Bardograves. Cela fait, il donna ordre à assurer ces nouvelles conquêtes, [& l'Etat de la Religion Chrétienne en ce païs-là. Ce fut à cette fin qu'il fit tenir un Concile à Lipsic ; & alors furent jettez les fondemens de l'Evêché d'Osnabrug.] Il travailla aussi à retenir les Sclaves qui étoient sur l'autre rive de l'Elbe, puis il revint en Neustrie. 780.

EMP. IRENE Imperatri. veuve de LEON IV. avec Constantin VII. son fils, en Sept. 780.

Comme il craignit que l'Italie accoûtumée à avoir un Roi, & qui d'ailleurs étoit molestée des Huns par terre, & des Sarrasins par mer, ne reçût Adalgise, ou n'en couronnât quelqu'autre : il fit un troisiéme voyage à Rome. Dailleurs il y étoit mené par la devotion, [& par le desir de conferer avec le Pape, des moyens d'affermir le Christianisme dans la Saxe, afin que tant de peines qu'il y avoit prises, ne fussent pas perduës.] Il célébra la fete de Noël à Pavie, & celle de Pâques à Rome. Le Pape y baptiza Pepin son second fils, & fut son parrain, * & après il le couronna Roi d'Italie, & Louis son puîné Roi d'Aquitaine. Ce dernier à peine avoit trois ans accomplis. Son Royaume contenoit la Duché d'Aquitaine; celle de Gascogne, le Languedoc & la Marche d'Espagne. Le pere ne donna point de partage à Charles son fils-aîné, parce qu'il vouloit le retenir auprès de lui, pour s'en servir dans les affaires de France & de Germanie. 781.

* Les Evêques l'étoient presque toûjours des Princes & des Grands.

CHARLEMAGNE
Roi de France.

PEPIN,	&	LOUIS
	Ses fils.	
Roi d'Italie.		*Roi d'Aquitaine.*

ETANT de retour en France, il envoya Louis à Orleans, ville qui étoit du Royaume d'Aquitaine, & le mit sous la tutelle d'un *Bail* ou Gouverneur nommé Arnoul. Il laissa Pepin

en Italie, où il tenoit son Siege Royal à Milan, mais il alloit souvent à Ravenne. Quoique celui-ci eût été couronné à Rome, il se fit encore couronner à Modece.

782. Tassillon Duc de Baviere, avoit laissé ébranler sa fidélité par Luitperge sa femme, fille du Roi Didier. Le Pape étoit convenu avec Charles tandis qu'il étoit à Rome, qu'il envoyeroit deux Evêques à ce Duc, pour le faire ressouvenir de ses sermens. En effet, il n'y manqua pas; si bien que Tassillon ayant reçû des ôtages pour sa sûreté, se rendit à Wormes, & en donna douze de sa part.

Depuis quelques années Charles tenoit son Parlement ou assemblée générale en Saxe; celle-ci il la tint à la source de la Lippe, & en ce lieu-là il écouta les Ambassadeurs de Sifroy Roi de Dannemarc, & de Cagan & Ingurre Princes des Huns. L'Assemblée achevée, il repassa le Rhin; & alors Vitikind, qui à ses approches s'étoit sauvé en Dannemarc, revint en son païs, & soûleva une seconde fois une partie des Saxons.

Les Sorabes, peuples Sclaves qui habitoient les païs d'entre l'Elbe & le Saal, se mirent de la partie. Trois des Chefs du Roi avoient ordre de s'attacher à eux, je ne sçai par quel motif ils les quitterent pour aller aux Saxons; & ils les attaquerent témerairement & en désordre, sans attendre le Comte Thierry, parent de Charlemagne, parce qu'ils craignoient qu'on ne lui attribuât tout l'honneur de la victoire; ainsi ils furent enveloppez, & presque tous taillez en pieces. La honte de cet échec irrita tellement le Roi, que cette fois il ne voulut point pardonner aux Saxons, à moins que le païs ne lui livrât quatre mille des plus mutins d'entr'eux, qui avoient été de la partie, à tous lesquels il fit trancher la tête sur le bord de la riviere d'Alare.

Une si rude saignée n'empêcha pas que l'année d'après ils ne se soulevassent encore, non plus une partie, mais tous ensemble. Leur courage étoit si indomptable, qu'ils lui donnerent bataille, & leurs forces si grandes, que l'ayant perduë, ils en ramasserent encore assez pour en donner une seconde, mais ils ne furent pas plus heureux en celle-là qu'en la premiere. 783.

Avant que de se mettre aux champs, Charles eut le déplaisir de perdre la Reine Hildegarde, très-bonne femme & très-vertueuse Princesse. Elle mourut le dernier jour du mois d'Avril, veille de l'Ascension. Dès la même année, il en épousa une autre, qui se nommoit Fastrade, femme d'humeur superbe, & outrageusement imperieuse: son pere étoit un Comte François, qu'on appelloit Raoul.

Toute l'année suivante, le Roi avec un camp volant, & Charles son fils aîné avec un autre, ne firent que courir & percer le païs des Saxons, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre: & il fut résolu dans son Conseil, qu'il n'en partiroit point qu'il n'eut achevé de les dompter. 784.

Quoiqu'il les eût fort mattez, ils ne laisserent pas l'année d'après de se remettre en campagne, avec l'aide des Frisons leurs alliez: mais ils furent aussi mal-menez que les autres fois. Enfin, leurs deux braves Chefs Albion & Vitikind, étant abattus par tant de mauvais succès, écouterent les amiables remontrances que le Roi leur fit faire, de rentrer dans leur devoir. Comme il étoit touché d'estime pour leur vaillance, ils se laisserent toucher 785.

à sa

à ſa générosité ; ayant pris leurs ſûre-
785. tez, ils ſe rendirent aux Etats de Pa-
derborn, & delà le ſuivirent en Fran-
ce, où ils furent baptiſez dans ſon Palais
d'Attigny. Il donna la Duché d'An-
grie à Vitikind ; qui de ce jour-là vé-
cut ſi chrétiennement que quelques-uns
l'ont mis au nombre des Saints. De lui
pluſieurs font deſcendre la race des Rois
Capetiens.

En ces Etats de Paderborn, Louis
Roi d'Aquitaine, vint trouver ſon pere
avec toutes ſes forces. Il mandoit aſſez
ſouvent ce Prince & ſon frere Pepin,
ou quand il en avoit beſoin, ou pour
leur faire rendre compte, & les tenir
toûjours dans l'obéïſſance.

Après Pâques de l'an 786. l'armée
alla fondre en Bretagne, dont les Prin-
ces ſe croyoient indépendans, & avoient
leur petit Royaume à part. Ils furent
contraints, après avoir perdu pluſieurs
places fortes, de ceder à la grandeur
de Charles, & de lui envoyer plu-
ſieurs Seigneurs qui lui jurerent fidé-
lité. Mais comme ils s'imaginoient ne
la pas devoir, ils la violerent dès
qu'ils ſe crurent en état de le pouvoir
faire.

Cependant Adalgiſe, fils du mal-
786. heureux Didier, étoit ſur mer avec
une armée, ſollicitant ſon beau-frere
Taſſillon d'entrer en Italie au même
tems qu'il y feroit deſcente : & s'é-
tant pour le même effet aſſûré d'Are-
giſe Duc de Benevent, qui avoit épou-
ſé ſa ſœur. Charles pour prévenir l'exé-
cution de leurs deſſeins, paſſa prompte-
tement les monts pour la quatriéme
fois ; & ayant pris Benevent & Ca-
pouë ſur Aregiſe, qui ſe faiſoit appeller
Roi, il le contraignit de lui donner
des ôtages, & de renoncer à ce vain
titre.

Il avoit vû le Pape en paſſant à Ro-
me. Au retour il le vit encore. Ce fut
de ce voyage, que pour lui complaire, 786.
il apporta en France le *Chant Gregorien*,
& la *Liturgie*, ou Meſſe à l'uſage de
Rome, & qu'il voulut abolir le chant
& le ſervice de l'Egliſe Gallicane. Ce
changement ſouffrit de grandes dif-
ficultez, & excita bien des perſecu-
tions contre les vieux Gaulois, qui
s'opiniâtroient à garder leur ancien
uſage : car ce bon Prince avoit ſi fort
à cœur cette maniere de chanter, qu'il
en faiſoit une grande affaire, & un
capital dans la Religion, où néan-
moins pluſieurs des anciens Peres ont
crû le chant fort indifférent.

Pendant qu'il étoit encore à Rome,
les Ambaſſadeurs de Taſſillon y arri- 787.
verent, pour prier le Pape de le recon-
cilier parfaitement avec lui. Le Saint-
Pere & le Roi y entendirent volon-
tiers : mais quand le Roi les preſſa de
marquer un tems pour l'exécution de
ce que leur Maître promettoit, ils ré-
pondirent qu'ils n'avoient charge de
rien que de rapporter ce qui leur feroit
dit : tellement que le Roi connoiſſant
par là qu'il ne marchoit pas de bon
pied, réſolut de le faire parler plus net-
tement quand il ſeroit de retour en Fran-
ce. Ayant donc tenu les Etats à Wor-
mes, il mit trois armées aux champs ;
ſçavoir, celle de ſon fils Pepin, Roi
d'Italie, une de François Orientaux,
& une autre qu'il commandoit en per-
ſonne.

Quand Taſſillon les vit toutes ſur les
frontieres de ſon païs ; la premiere,
dans la vallée de Trente, la ſeconde
ſur les bords du Danube, & l'autre
ſous les murailles de la ville d'Augſ-
bourg : ne ſçachant de quel côté tour-
ner, il vint avec humilité lui deman-
der pardon, & lui donna treize ôta-
ges, Theudon ſon fils-aîné en étoit un.

788. Mais pour cela il ne se départit pas de ses desseins : la haine qu'il avoit pour les François, & l'intelligence qu'il entretenoit avec Adalgise son beau-frere, le poussoient toujours à solliciter secretement les Bavarois de prendre les armes, & de se liguer avec les Huns ses voisins qui tenoient la Pannonie; c'est la Hongrie & Austriche. Une partie de ses Sujets se laissa emporter à ses menées; mais les autres apprehendant les calamitez de la guerre, en donnerent avis au Roi. Sur leur dénonciation, le Duc fut mandé une seconde fois aux Etats qui se tenoient à Ingelheim; & là étant accusé par ses propres Sujets, & convaincu de trahison, il fut condamné par ses Pairs à perdre la vie. Toutefois le Roi, en faveur de ce qu'il étoit son proche parent, commua cette peine, si bien que lui & son fils Theudon furent seulement tondus, & releguez au Monastere de Loresheim, & puis en celui de Jumieges. Et alors LA BAVIERE PERDIT LE TITRE DE DUCHE', & fut divisée en plusieurs Comtez non hereditaires.

De ses ruines il naquit un plus puissant ennemi. Les Huns fâchez de la perte de leur Allié, & d'avoir les François pour voisins, leur commencerent une sanglante guerre, qui dura huit ans entiers. Cette année leur montra d'abord quel en devoit être l'évenement; car ils perdirent trois batailles contr'eux, une en Frioul, & deux en Baviere.

Au même-tems Adalgise ayant obtenu des forces de Constantin Empereur d'Orient, qui étoit piqué de ce que Charles lui avoit refusé sa fille Rotrude en mariage, descendit en Italie par la Calabre, croyant que les restes des Lombards se souleveroient en sa faveur. Il se trouva bien loin de son compte; Grimoald fils de sa sœur & d'Aragise Duc de Benevent, que Charles avoit gratifié de la Duché après la mort de son pere, Hildebrand Duc de Spolete, Vinigise qui le fut après lui, & quelques autres Capitaines du Roi Pepin, le combattirent au sortir de la Calabre, & eurent pleine victoire. Le malheureux étant tombé vif entre leurs mains, fut cruellement mis à mort, comme on y met presque tous les Princes qui tâchent de recouvrer leurs Etats, quand ils se laissent prendre.

Des peuples de la Germanie, il n'y avoit presque plus que ceux qui habi- 789.
toient les côtes de la Mer Baltique, qui ne reconnussent point Charlemagne, & qui se montrassent ennemis des François, & de leurs alliez. Les plus prochains de ses terres étoient les Wilses, logez au-delà de l'Elbe, dans le païs qui est au Midi. Il bâtit un pont sur ce fleuve, qu'il fortifia de deux Châteaux, & ayant pénétré jusqu'à leur principale ville, qu'ils nommoient Dragawit, il jetta un tel étonnement parmi eux, qu'ils se soûmirent tous sans coup ferir; leur principal Chef nommé Vitzan, étant sorti de sa place avec les plus notables pour lui faire serment de fidélité, & lui en donner des gages.

Pour l'année 790. il la passa dans
son Palais de Vormes, sans aucune ex- 790.
pédition militaire. Il s'adonnoit à des œuvres pieuses, envoyoit de grandes aumônes aux Chrétiens de Syrie, d'Egypte & d'Afrique, qui gemissoient sous le joug des Sarrasins, & recherchoit l'amitié de ces Princes infidéles, afin de les obliger à mieux traiter les Chrétiens.

Cette même année commença, à ce qu'on tient, l'alliance indissoluble d'entre la France & l'Ecosse; Charles ayant

EMP. CONSTANTIN ayant relegué Irene sa mere.

envoyé un secours de quatre mille hommes au Roi Archaye, lequel lui fit present (disent les Auteurs de ce pays-là) de Claude Clement, & d'Alcuin Anglois Saxons, deux sçavans personnages pour le tems. Ils ajoûtent qu'ils vinrent à Paris, & qu'ils y dresserent des Ecoles publiques : COMMENCEMENT DE CETTE FAMEUSE UNIVERSITE', Mere de toutes celles qui sont dans l'Europe.

La France n'ayant point d'autres affaires pour lors, Charles crut que c'étoit le tems de prendre vengeance des Huns : mais qui leur fut salutaire

791. en les subjuguant pour les faire embrasser la Foi Chrétienne. Ils avoient, disent quelques Auteurs, sept Ringues ou vastes clostures, enfermées les unes dans les autres, & merveilleusement remparées & pallissadées, dans lesquelles ils se retiroient avec leur butin, depuis plus de deux cens ans. Charles ayant passé la riviere d'Ems, qui separoit la Baviere d'avec leur païs, y descendit avec ses troupes, qui marchoient sur les deux bords du Danube, accompagnées d'une flote qui voguoit sur ce même fleuve ; & au même tems un autre corps d'armée de François Orientaux y entroit par la Boheme. A son arrivée ils s'enfuirent tous, & lui abandonnerent deux de leurs ringues. Ensuite il perça & ravagea tout jusqu'à la riviére de Raab ; & sans une grande mortalité, qui tua presque tous les chevaux de son armée, ses conquestes eussent été plus avant.

Il faut remarquer que le pays de ces Avarois qui étoit au Levant de la Baviere, fut par les François appellé Oosterric, à cause de sa situation Orientale à leur égard. De-là vient le nom d'Ostriche.

Un grand danger où il se trouva l'année suivante, l'empêcha d'y retourner, comme il se l'étoit proposé. Les 792.
Seigneurs François Austrasiens ne pouvoient souffrir les superbes manieres de la Reine Fastrade ; ils conceurent tant d'indignation contr'elle, que pour s'en delivrer, ils conspirerent, chose horrible ! de se defaire du Roi son mary, & de mettre en sa place un de ses bâtards nommé Pepin, qui étoit beau de visage, mais bossu & malin au dernier point. La conspiration fût découverte par un pauvre Prêtre, qui
s'étant trouvé fortuitement dans le coin d'une Eglise, où ils s'assembloient pour 793.
cela les entendit qui parloient de leur complot. Charles, par Sentence des Estats, en fit décapiter, pendre & aveugler plusieurs, & tondre son bâtard dans l'Abbaye de Prom, qui est de l'Evêché de Treves. [Rigueur peut-être néceßaire, mais aussi contraire à son humeur douce & misericordieuse, que conforme à l'humeur vindicative de sa femme.]

Cette année 793. Lideric de Harlebec Grand Forêtier de Flandres, en fut fait COMTE, *non pas pourtant hereditaire ; quoique de lui soient venus les Comtes de ce pays là.*

La même année il s'émût un tumulte au Duché de Benevent, suscité peut-être par Grimoald, & par les restes des Lombards ; & il s'accrut si fort, que Louis Roi d'Aquitaine, fut obligé de passer en Italie avec ses forces pour assister son frere Pepin.

Comme Charles étoit à Ratisbone, & qu'il avoit fait dresser un pont sur le Danube, pour aller dompter les Avarois, on lui proposa un dessein, qui eût apporté de grandes commoditez pour cette guerre, & à l'avenir par toute l'Europe, si on eût pû en venir à bout. C'étoit de faire qu'il y

793. eût communication entre les rivieres du Rhin & du Danube ; par conséquent entre l'Ocean & la Mer noire, en tirant un canal de la riviere d'Almuts, qui se décharge dans le Danube, à celle de Redits qui se décharge par Bamberg dans le Mein, lequel va tomber dans le Rhin près de Mayence. Il y fit donc travailler par grande multitude d'ouvriers : mais il arriva des pluyes continuelles, qui remplissant les fossez, & éboulant toujours la terre, empêcherent l'accomplissement d'un si bel ouvrage.

D'ailleurs il en fut diverti par deux fâcheuses nouvelles : l'une de la revolte des Saxons, qui s'étant tenus en repos sept ou huit ans, secoüerent le joug de l'obéïssance & de la Religion ; l'autre, que les troupes que ses Comtes commandoient dans la Marche d'Espagne, avoient été défaites par les Sarrasins. Il falut tout quitter pour donner ordre à des affaires si pressantes.

[Felix Evêque d'Urgel avoit publié par ses reponses à Elipand Evêque de Tolede une dangereuse héresie : *Que* JESUS-CHRIST *comme homme n'étoit que Fils adoptif de Dieu le Pere* ; & quoique deux ans auparavant le Roi l'ayant mandé, l'eût obligé de se dedire, & d'aller à Rome abjurer son erreur, néanmoins il avoit recommencé à dogmatizer. C'est pourquoi il fit assembler à Francfort un Concile des Evêques de France, de Germanie & de Lombardie, qui tous condamnerent cette erreur en presence des Legats du Pape : ils rejetterent aussi le second Concile de Nicée, qui avoit ordonné l'adoration des Images, & prononcerent qu'il ne meritoit point le titre d'Oecumenique.

Durant que le Roi étoit à Francfort, la Reine Fastrade sa troisiéme femme, mourut sans doute peu regrettée de son mary, mais beaucoup moins des François. 793.

De Francfort il alla fondre avec toutes ses forces dans les terres des Saxons. Son armée étoit divisée en deux, il en commandoit une partie, & son fils aîné l'autre. Sa marche soudaine épandit si fort la terreur dans ces païs-là, que les Rebelles au lieu de courir aux armes, eurent recours à sa clemence ; & ce bon Prince épargnant le sang de ces opiniâtres, se contenta d'enlever le tiers des hommes portant les armes, & de les transporter dans les côtes maritimes de la Flandre.

Les autres ne laisserent pas l'an suivant de faire encore les enragez, & de 795. tailler en pieces l'armée des Abodrites, au passage de l'Elbe, comme elle venoit au mandement du Roi pour une expédition contre les Avarois. Viltzan qui la conduisoit, y fut tué ; ce qui mit le Roi en si grand courroux, qu'il abandonna toute la Saxe à la fureur du glaive ; il y fut massacré cette fois plus de trente mille hommes de ceux qui portoient les armes.

A son retour il passa l'hyver aux païs de Juiliers, où ayant trouvé des bains 796. chauds, il y bâtit un beau Palais & une Eglise en l'honneur de la Vierge Mere ; à cause de quoi ce lieu fut nommé *Aix, la-Chapelle*. Ces bains avoient été autrefois accommodez & accompagnez de beaux bâtimens, par quelque grand Seigneur ou Gouverneur Romain, qui se nommoit *Granus*, (on ne sçait pas bien en quel tems) d'où ce lieu porte en Latin le nom d'*Aquis-Granum*, eaux de Granus.

Là il reçut la triste nouvelle de la mort du Pape Adrian son intime ami, dont toute sa vie il honora la memoire. Il étoit décedé le vingt-six de Decembre. Le même jour les Senateurs

& les principaux du Clergé de Rome, élûrent suivant la coûtume, Leon Prêtre Romain. Ce Pape dès le jour même de son élection, lui dépêcha des Ambassadeurs pour lui en donner avis, & lui porter les clefs de l'Eglise saint Pierre avec la banniere de la Ville, & autres présens honorables, le priant d'envoyer quelqu'un de ses Princes recevoir le serment de fidélité du Peuple Romain : preuve certaine que le Roi, en qualité de Patrice, avoit la Seigneurie de la ville de Rome.

IRENE Imperatrice ayant fait crever les yeux à son fils Constantin en Juillet.

Les deux plus puissans Princes des Huns - Avarois s'étoient tellement acharnez à la ruine l'un de l'autre, que tous deux périrent dans ces guerres civiles. Henri Duc de Frioul, prenant son tems, tandis que cette nation étoit affoiblie par de si grandes playes, entra dans le païs, & se rendit maître de leur
797. principale Ringue. Il y trouva des tresors immenses que ces brigands avoient amassez du pillage de toutes les Provinces voisines pendant deux siécles. Il les envoya à Charlemagne ; & Theudon, l'un de leurs Princes, s'y rendit presqu'au même - tems, & y reçût le Baptême : mais ayant été renvoyé regner au païs qui étoit sur la riviere de Raab,
797. il ne garda pas long-tems sa foi. Aussi fut-il tué par les François.

Les autres Avarois pensant relever leur Etat, se choisirent un nouveau
* Cagnan. * Can : (c'est-à-dire, un Commandeur, ils appelloient ainsi tous leurs Princes) mais celui-là fut aussi tué en une bataille par le Roi Pepin ; tout le Païs conquis depuis le Raab jusqu'au Drave, & delà jusqu'au Danube, & tous ces Barbares passez au fil de l'épée, ou poussez au-delà de la riviere de Teisse.

Il y avoit aussi une guerre continuelle entre les François & les Maures, au-delà des Pyrenées. La ville de Barcelone, qui étoit tantôt aux uns, tantôt aux autres, tomba enfin entre les mains de Zad Prince Sarrasin ; qui craignant de ne la pouvoir garder, en vint faire hommage au Roi Louis, mais à la premiere occasion, il lui manqua de foi.

Charlemagne passa l'année 798. & presque toutes les deux suivantes, à 798.
achever de dompter les Saxons. Ils 799.
rompoient leur serment presque aussitôt qu'ils l'avoient fait, & signaloient souvent leur perfidie par quelque cruelle lâcheté ; comme ils firent l'an 798. ayant tué les Commissaires ou Juges du Roi. Il ne laissa pas ce crime impuni ; [les chefs & les plus mutins le payerent de leur tête. Du reste, afin de les contenir & de les civiliser, il bâtit quelques Villes dans leur païs, entr'autres Heristal sur le Veser.]

Les Astronomes de ce tems-là observerent, que la planete de Mars ne fut point vûë au Ciel, depuis le mois de Juillet de l'an 797. jusqu'à pareil mois de l'année 798.

Quelques Officiers Romains, parens du défunt Pape Adrian, étoient fort malcontens de Leon, & l'accusoient de plusieurs crimes énormes. Tellement, qu'ayant formé une grande faction, ils s'étoient un jour jettez sur lui, comme il étoit à une procession solemnelle, & avoient voulu lui arracher les yeux, lui couper la langue, puis ils l'avoient traîné dans une sale & obscure prison. Mais il se trouva qu'il n'étoit point mutilé comme ils pensoient, & qu'il eut assez d'amis pour lui donner moyen de se sauver vers les Ambassadeurs de France, qui étoient logez à saint Pierre, & avoient amené quelques gens de gerre. Ils le recommanderent à Winigise Duc de Spolete, qui

799. depuis quelques jours étant arrivé à Rome avec des troupes, le conduisit dans sa Ville. De-là ils l'envoyerent avec bonne escorte vers le Roi son protecteur & son Souverain, qui alors étoit à Paderborn en Saxe. Le Roi le reçût avec beaucoup d'honneur, & écouta favorablement ses pitoyables plaintes; après il le renvoya à Rome avec une escorte de plusieurs Seigneurs & Officiers de sa Cour, lui promettant qu'il iroit bien-tôt sur les lieux lui faire justice.

Du côté d'Espagne les affaires alloient assez bien. Les Isles Baleares, * pour obtenir de l'assistance contre les incursions des Pirates Sarrasins, se donnerent à la France. Et le Sarrasin Aza, qui s'étoit rendu Souverain de Huesca, se mettant sous la protection des François, envoya les clefs de sa ville avec des présens à Charlemagne, lui faisant offre de la lui délivrer toutefois & quantes. Mais quand on le voulut prendre au mot, il manqua de parole, & l'on fit bien de garder les Forts qu'on avoit bâti à l'opposite de Huesca & de Sarragosse. Le Comte Aureolus y commandoit.

* Majorque, Minorque.

Les Avarois cependant, firent divers efforts pour se relever, mais pas un ne leur réüssit: ils furent entierement domptés, toute leur Noblesse ayant été tuée dans les combats, & ce qui leur restoit de trésors emporté en France. [Depuis ce tems-là l'argent commença à être fort commun parmi les François, & ils commencerent à se parer de dorures, jusqu'aux simples soldats.]

Les Bretons furent contraints de ploïer aussi-bien que les Huns. Guy Comte des Marches de Bretagne, soûmit ce pays-là à la France, & rapporta au Roi les écus & les armes, avec les noms des Seigneurs qui avec leurs peuples s'étoient rendus ses Sujets. De sorte que tout ce pays fut quelque tems sous les Loix de la France.

Mais les Danois ou Normans, & les Sarrasins commencerent à pirater; 800. ceux-ci par la Mediterranée, ceux-là par l'Ocean, & à faire des descentes sur ses côtes. Charlemagne les visita toutes, & ordonna d'y bâtir des vaisseaux & des forts en divers endroits; entr'autres ouvrages, il fit reparer la tour d'Ordre à Boulogne: [elle étoit à pans, faite de pierre noirâtre, & avoit été construite par les Romains. La mer l'ayant sapée par les fondemens, l'a mise sur le côté il y a quelques années.

Durant ce tems-là, Luitgarde quatriéme femme de Charlemagne, mourut à Tours, où elle avoit accompagné son mari, qui allant en Italie, avoit voulu passer par-là pour faire ses dévotions sur le tombeau de saint Martin.]

Les courses de ces Infidéles Normans n'étoient pas un effet seulement de leur inclination pour la proye & le brigandage; mais aussi de leur faux zéle contre la Religion Chrétienne. L'Idolâtrie chassée de pays en autre, & poussée au-delà du Rhin, s'étoit refugiée en Saxe avec ses faux Prêtres, & tous ceux qui étoient aheurtez à la défendre. Et après y étant encore vivement pressée par les armes des François, elle s'étoit jettée au-delà de l'Elbe & en Dannemarc, comme en son dernier fort. Delà ces bannis & leurs descendans, brûlant d'un furieux desir de venger leurs Dieux & leur liberté, faisoient de continuelles sorties sur les Chrétiens voisins, & exerçoient principalement leur rage sur les Prêtres & sur les Moines, parce qu'ils détruisoient leurs temples & leur superstition.

Charles avoit tenu un Parlement à

800. Mayence ; de-là il s'achemina en Italie, tant pour connoître des outrages faits au Pape, que sur des vehemens soupçons qu'il s'y tramoit quelque revolte contre les François, par Grimoald Duc de Benevent qui étoit mal affectionné, & par les habitans du Frioul, qui avoient tué leur Duc Henry.

Passant par le Frioul, il châtia severement les Auteurs de ce meurtre, [& au même-tems il donna ordre à son fils Pepin de marcher contre Grimoald qui harceloit fort les Romains. Etant arrivé à Rome, il assembla les Evêques dans l'Eglise saint Pierre pour examiner les cas que l'on imposoit à Leon ; & voyant qu'il ne se présentoit point d'accusateurs, & que les Evêques déclaroient (à ce que dit Anastase,) qu'il ne leur appartenoit pas de juger le saint Pere qui n'avoit point de superieur que Dieu :] il le reçût à sa justification, & à se purger par serment. Leon monta donc à la tribune, & tenant les saints Evangiles à la main, il jura sur ce sacré gage de notre salut, qu'il étoit innocent de tous les crimes qu'on lui imposoit.

Après cela le Roi fit faire le procès à ceux qui se trouverent convaincus de l'attentat commis en la personne de Leon. Ils furent tous condamnez à mort: mais le Pape imitant la douceur de Notre-Seigneur JESUS-CHRIST leur obtint les membres & la vie sauve. Car en ces tems-là c'étoit une punition que de mutiler, si usitée qu'il y avoit même des Abbez qui l'exerçoient sur leurs Moines.

Le Pape, en revanche de tant de graces que ce Roi, son pere, & son grand pere, avoient faits au saint Siege, & aussi pour avoir une protection que les Empereurs Grecs n'étoient plus capables de lui donner, porta les Romains à le demander pour Empereur. 800. Donc le jour de Noël, comme ce Prince se levoit de devant l'Autel de saint Pierre, où il avoit fait sa priere, il lui mit de sa propre main la Couronne sur la tête, & alors le peuple s'écria par trois fois : *Longue & heureuse vie, & victoire à Charles Auguste, grand & paisible Empereur des Romains, couronné de Dieu* : après il lui donna l'onction avec de l'huile sacrée, & reciproquement le nouvel Empereur promit de prendre la défense de l'Eglise Romaine en toutes occasions.] C'étoit l'an 800. à commencer l'année au premier de Janvier ; mais l'an 801. si on la commence à Noël, comme font les Auteurs François de ces tems-là. La cérémonie achevée, le Pape adora le nouvel Empereur, c'est-à-dire, se mit à genoux devant lui, & le reconnut pour son Souverain : & on exposa son portrait en public, afin que tous les Romains lui rendissent le même devoir. Si l'on en croit quelques-uns des Annalistes de ces tems-là, il ne rechercha point cet honneur : même il ne l'eût pas accepté, si le Pape ne l'avoit surpris, & il protesta que s'il eût sçû son intention, il ne fût point allé de ce jour-là à l'Eglise de saint Pierre.] En effet ce titre, bien loin de lui donner quelque avantage, lui faisoit tenir de l'élection du Pape & des Romains, ce qu'il ne tenoit que de Dieu & de son épée.

EMP. Encore IRENE en Orient, & CHARLEMAGNE en Occident.

† *Par ce moyen l'Occident eut derechef un Empereur : mais qui n'eut aucune liaison avec celui d'Orient, ainsi qu'il avoit eu autrefois.*

801. Comme ce nouvel Empereur revenoit en France, & qu'il étoit dans la ville de Spolete, la terre fut agitée d'un furieux tremblement, accompagné de

801. mugissemens horribles. La France & l'Allemagne n'en furent pas exemptes: mais l'Italie en souffrit le plus, il y eut grand nombre de villes renversées, & ce prodige fut suivi de furieuses tempêtes, & après de quantité de maladies contagieuses. [Il en regna une parmi les bêtes à corne, qui en fit mourir la plus grande partie dans les terres de Charlemagne. A cause de cela le peuple credule & superstitieux, se mit une folle croyance dans l'esprit, que cette mortalité procedoit de sortilege. Il disoit que Grimoald Duc de Benevent, envoyoit des hommes avec des poudres enchantées, pour les jetter dans les herbages & sur le bestial, & qu'il y avoit un païs de Magodie où ils s'embarquoient dans les nuës, & venoient prendre terre où il leur plaisoit.

☞ Ce bruit universellement répandu, blessa si fort l'imagination de plusieurs esprits foibles, qu'ils crûrent, & qu'ils avoüerent même en Justice, qu'ils étoient sorciers, & qu'ils avoient jetté de ces malefices.]

Cette année Charlemagne ne fit aucune expédition militaire : mais son fils Louis se signala par la prise de Barcelone ; ce qui arriva de cette sorte. Quand les petits Princes Sarrasins de la frontiere d'Espagne craignoient d'être opprimez par le Roi de Cordouë, qui étoit leur Chef Généralissime en Espagne, ils faisoient alliance avec les François : mais le péril passé, ils usoient de leur perfidie accoûtumée. Zad Prince de Barcelone, Vassal de Louis, méditant quelque trahison contre lui, avoit été néanmoins si imprudent que de le venir trouver à Narbonne. Il s'imaginoit par-là lui ôter toute défiance, & couvrir mieux son jeu : mais Louis bien averti de ce qu'il machinoit, le fit arrêter. Les Sarrasins élurent en sa place un de ses parens nommé Hamar, résolus de se défendre à toute extrêmité. Sur ces entrefaites, les Gascons se révolterent à cause que Louis leur avoit établi dans Fesensac un Comte qui ne leur agréoit pas. Après qu'il les eut rudement châtiez, il s'attacha au siege de Barcelone. Le Roi de Cordouë se mit en campagne pour la secourir : mais ayant çu qu'il y avoit un corps d'armée qui lui barroit le passage, il tourna ses armes du côté des Asturies. Les assiegez après un an de resistance, se rendirent à Louis, lequel y étoit allé lui-même presser les attaques. Il y établit un Comte nommé Bera, qu'on dit être la souche des Comtes de Barcelone. 702.

Tous les Princes de la terre redoutoient ou estimoient Charlemagne. Alphonse Roi de Galice & des Asturies, lui écrivant ou lui envoyant des Ambassadeurs, ne vouloit etre appellé que son homme, * son vassal ; les Rois des Ecossois * le nommoient toujours leur Seigneur, & se disoient ses sujets & ses serviteurs ; les principaux Chefs des Sarrasins d'Espagne & d'Afrique, le reveroient & recherchoient son alliance ; & le superbe Aaron Roi de Perse, ne faisoit cas que de son amitié, méprisant tous les autres Princes du monde. Il lui envoya cette année des pierreries, des soyes, des épiceries, & un élephant des plus grands. Avec cela sçachant qu'il avoit devotion pour la Terre sainte, & pour la cité de Jerusalem, il les lui donna en propre, se reservant seulement le titre de son Lieutenant dans ce païs-là ; mais à dire le vrai, ce n'étoit qu'un compliment. Deux ans après il s'entremit pour lui avec tant de chaleur près de Nicephore, qu'il obligea cet Empereur à passer un traité de paix fort avantageux pour la France.

* Proprius.

* C'est d'Irlande & d'Ecosse.

Dans

802 Dans ce grand torrent de bonne fortune, il eût été facile à Charlemagne de conquerir tout le reste de l'Italie & ses Isles, les Grecs n'ayant pour lors dans le trône de leur Empire qu'une femme. C'étoit Irene veuve de Leon, execrable à tous les gens de bien, pour avoir fait crever les yeux à Constantin son propre fils : mais cette rusée eut l'adresse, pour arrêter ses progrès, de l'amuser de l'esperance de son mariage, & de lui mettre par ce moyen l'Empire d'Orient entre les mains.

EMPP. NICEPHORE ayant chassé Irene, R. 9. ans; & encore CHARLEMAGNE.

La négociation en fut bien avancée, & les Ambassadeurs de Charles étoient à Constantinople pour la conclure, quand cette femme fut chassée par Nicephore qui se fit Empereur.

Nicephore l'ayant releguée à Lesbos, ou Metelin, proposa aux Ambassadeurs de Charlemagne, qui étoient venus pour traiter avec elle, de s'accommoder avec lui pour le partage de l'Empire. Il fut donc accordé l'année suivante 803. que Charles porteroit le titre d'Empereur aussi-bien que lui, & que toute l'Italie lui demeureroit jusqu'aux fleuves de l'Offante * & de Volturne, avec la Baviere, la Hongrie, l'Austriche, la Dalmatie, la Sclavonie, les Gaules & les Espagnes. Pour la Germanie, jamais elle n'avoit été sujette à l'Empire Romain : mais cette partie de la Grande-Bretagne, qu'on nomme Angleterre, en avoit été un membre, par consequent elle devoit aussi relever de Charlemagne.

* *Aufidus.*

802. & 803. Grimoald Duc de Benevent s'étoit revolté en faveur des Grecs, & avec leur appui ; les François prirent sur lui la ville de Nocere : mais peu après il la reprit & emmena Vinigise Comte de Spolete, qu'il trouva malade dans la place : toutefois quand l'accommodement fut fait entre les deux Empires, il le renvoya fort civilement, & fit aussi sa paix avec les François.

Pour la derniere fois les Saxons se revolterent, & particulierement les Holsates habitans de-là l'Elbe, incitez par Godefroy, qui étoit Roy de Dannemarc, & trés-puissant sur la mer. Charles y alla promptement avec toutes ses troupes, & planta son camp sur la riviere d'Elbe ; Godefroy s'avança jusqu'à Sliestorp sur les confins de son Royaume & du pais des Saxons, pour conferer avec lui : mais je ne sçai quelle défiance le fit tout d'un coup retourner en arriere : tellement que les Saxons Holsates, se voyant abandonnez, racheterent leur ruine entiere en se faisant tous Chrétiens. 804.

Charles en transfera une partie dans les païs des Helvetiens; on dit que les Suisses en sont issus, peuple qui est fort libre en son païs, & qui néanmoins sert par tout ailleurs. Il donna ensuite les terres qu'ils habitoient de-là l'Elbe aux Sclavons Abrodites; & il établit un Conseil en Saxe en forme d'inquisition, qui avoit pouvoir de châtier tous les mutins, principalement ceux qui retomboient dans l'idolâtrie. Cette espece d'Inquisition a duré en Westfalie jusqu'au quinziéme siécle. Ainsi finirent les longues & opiniâtres revoltes des Saxons, qui moitié de gré, moitié de force, subirent enfin le joug de JESUS-CHRIST, & celui de la France.

Au mois d'Octobre de cette même année, les Ambassadeurs du Pape Leon vinrent trouver le Roi à Aix-la-Chapelle pour lui faire entendre que leur maître desiroit fort de le voir, & de l'entretenir d'un certain Sang miraculeux de Notre Seigneur JESUS-CHRIST qu'on disoit avoir été trouvé à Mantouë. Le Roi envoya son fils

Charles au devant du S. Pere jusqu'à saint Maurice en Chablais, & lui-même le vint recevoir à Reims, d'où il le mena dans son Palais de * Crecy sur Oise passer la Fête de Noël, & de là en celui d'Aix la Chapelle, pour en consacrer l'Eglise. Le S. Pere y ayant demeuré huit jours, reprit le chemin de Rome par la Baviere.

* Carisiacum.

805. Il avoit entrepris ce voyage pour se plaindre de ce que Maurice Duc des Venitiens, & son fils Jean associé à cette Charge, persecutoient le Patriarche Fortunat, lequel il avoit approuvé & honoré du *Pallium*, & de ce qu'ils favorisoient ouvertement l'Empereur d'Orient. La ville de Venise n'étoit pas encore bâtie; & les soixante-douze Isles qui la composent, avec les païs & villes des rivages du Golfe, étoient gouvernées par deux Tribuns qui contrebalançoient le pouvoir du Duc. On les nommoit Beat & Obelier: nos Auteurs François de ce tems-là appellent le dernier Willeric. Ces Tribuns s'étoient aussi fait élire Ducs par une partie du peuple, & avoient chassé Maurice & Jean, qui avoient recours à l'assistance des Grecs.

Ceux-là donc & Jean Duc de Zara avec quelques autres Seigneurs de Dalmatie, vinrent au Palais de Thionville demander secours à l'Empereur, en cas que les Grecs les attaquassent. Et c'étoit cette affaire dont Leon avoit voulu l'entretenir & l'y disposer.

806, En ce meme endroit il partagea ses Etats entre ses trois fils, en sorte que l'un d'eux venant à mourir sans enfans, sa portion seroit repartagée entre les deux autres, mais que s'il en étoit né un fils, *& que le peuple le voulût elire pour succeder à son pere* (Remarquez cette clause) *ses oncles y prêteroient leur consentement*. Ce partage fut fait, tous ses fils étant auprès de lui, soussigné des Seigneurs François, & porté au Pape, afin qu'il le signât aussi, non point pour le rendre valable, mais pour le rendre plus authentique.

Cette même année 806. les Navarrois furent remis sous l'obéïssance des François: ils s'en étoient soustraits, (on ne sçait par quel motif) pour rentrer sous la domination des Sarrasins.

Le fils aîné de l'Empereur s'employoit sans relâche à dompter ce qui restoit de peuples idolâtres en Germanie. L'année précedente 805. il avoit gagné une grande victoire sur les Sclavons Behemans ou * Behains, (on les nomme aujourd'hui Boëmiens) & tué leur Duc nommé Léchon. Celle-ci il eut un pareil avantage sur les Sclavons Sorabes, qui habitoient sur l'autre rive de l'Elbe. 806.

* Il n'y a que deux cent ans qu'on nommoit la Bohéme *Behaigne*.

Au même tems ses deux autres freres travailloient chacun dans leur partage, à étendre leurs limites sur les Infideles. Pepin faisoit la guerre aux Sarrasins sur mer; Ademar Comte de Gennes, y perdit un combat & la vie: mais Bouchard Comte de l'Etable, en gagna un fort signalé. De son côté Loüis avec ses Aquitains, faisoit souvent des courses au de-là de l'Ebre sur les Maures. 807.

[Quoique par le partage des deux Empires, la Dalmatie eût été cedée à celui d'Occident; néanmoins Nicephore, à la persuasion des Venitiens, qui pensoient à se rendre indépendans entre les deux, avoit formé le dessein d'ôter cette Province à Charlemagne. Pour cet effet il avoit envoyé Nicetas Patrice d'Orient, dans la mer Adriatique, pour la recouvrer. Le Patrice ne trouvant point de resistance, remit facilement ce païs sous l'obéïssance de son

807. Prince, & rétablit Maurice & Jean Ducs de Venise, qui avoient été chassez, & qui chasserent aussi-tôt ceux qui tenoient le parti de France. Pepin avoit resolu de s'en venger, & d'attaquer Nicetas : il fit tréve néanmoins avec lui pour quelqae mois, peut-être parce qu'il avoit assez d'ocupation contre les Sarrasins qui couroient les mers de Toscane.

On vit cette année 807. *dans le ciel, deux Phenomenes fort extraordinaires, sans compter trois éclipses, deux de Lune, & la troisiéme de Soleil. C'est que le dernier de Janvier, la planete de Jupiter sembla passer dans la Lune, qui étoit dans son dix-septiéme jour, & que le quatorziéme du mois de Mars, celle de Mercure fut veu dans le disque du Soleil, un peu au dessus du centre, comme une petite tache noire; ce qui dura huit jours.*

Les pirateries des Normands, & leurs descentes sur les côtes de la Neustrie, & même dans la mer Mediterranée, se rendoient de jour en jour plus frequentes & plus fâcheuses. Charlemagne étant un jour en Provence dans un Château sur le bord de la mer, & ayant de ses fenêtres appercû quelques-uns de leurs vaisseaux, fut si touché des horribles maux que la France auroit un jour à souffrir de ces pirates, qu'il ne put retenir ses larmes. [Cependant il équippa quantité de vaisseaux, qu'il distribua sur ses côtes pour reprimer leurs courses : après lui Louis le Debonnaire en augmenta encore le nombre : mais depuis les guerres civiles d'entre ses fils, ayant fait perdre le soin de les entretenir, la France dénuée de cette défense si nécessaire, demeura exposée à la fureur de tous ces Barbares.]

Pour la seconde fois des Ambassadeurs du Roi de Perse lui apporterent de rares présens, des pavillons de soye, & une horloge sonnante avec de merveilleux Automates. Ils étoient accompagnez de quelques Moines que le Patriarche de Jerusalem (car la Syrie étoit alors sous l'obéïssance du Persan) leur avoit donnez pour les conduire. 807.

Ainsi ce grand Empereur étoit honnoré jusqu'à l'autre bout de l'Orient. Mais dans l'Occident il se trouvoit encore un Prince qui contrecarroit sa grandeur : [c'étoit Godefroy Roi de Dannemarc. Il avoit la vanité de vouloir mettre des bornes à ses conquêtes, & à la Religion Chrétienne.] Et Charles désiroit pénétrer dans ses païs, non point par envie de posseder les glaces & les roches du Nord, mais pour amener ces pauvres peuples à la vraye foi. 807. & 808.

Le Danois le prevint, & osa bien attaquer ses terres. D'abord il y fit grand fracas; il poussa Tracifcon Duc des Abodrites, qui étoient sous l'obéïssance des François, prit en trahison & fit pendre un autre de leurs Ducs, & se rendit les deux tiers de ce peuple tributaires. Néanmoins lorsqu'il eut perdu ses meilleurs hommes, & le fils de son frere aux attaques d'un Château, & qu'il sçut que Charles le fils aîné de l'Empereur avoit passé l'Elbe, il se retira, & ruina son havre de Reric, où il se faisoit un grand apport de toutes sortes de marchandises : il avoit peur que les François ne s'y fortifiassent.

Il résolut aussi de fermer & couvrir tout son païs de Dannemarc ; & pour cela il tira une levée ou grand rampart à l'opposite du païs des Saxons, depuis le Golfe de la mer qui est à l'Orient, jusqu'à celle qui est à l'Occident, & le long du rivage Septentrional du fleuve Egidore ou Egide ; ne laissant à cette levée qu'une porte bien flanquée

pour le passage des charrois & des troupes.

809. L'année d'après, Charlemagne desirant reprimer ses incursions, envoya des ordres & des materiaux pour bâtir une grande forteresse sur la riviere de Sturie, au lieu qu'on nommoit Aselfelt.

Les treves étant finies entre les François & les Grecs, Pepin entra dans le Golfe de Venise, & donna bataille à Paul qui étoit Patrice, & l'un des Generaux des Grecs. Elle fut fort disputée, chacun des partis s'en attribua la
809. victoire : mais l'année suivante Nicetas lui ayant presenté le combat près de Comachio, fut rudement repoussé. [Si bien que la Dalmatie demeura pour l'heure aux François. Après cela il se jetta quelque propos d'accommodement entre les deux Empereurs : mais les Ducs des Venitiens firent rompre le traité ; & alors Pepin s'empara de toute la Venetie, qui étoit encore soumise à l'Empire d'Orient.]

Entre divers exploits qui se firent sur la Marche d'Espagne, Louis Roy d'Aquitaine, prit à force d'attaques & de machines de guerre, la Ville de Tortose en Catalogne. Mais le Comte Aureolus, qui avoit le Gouvernement de cette frontiere, étant mort l'année d'après, Amoroz Sarrasin, Prince de Sarragosse, se saisit de plusieurs forteresses des François, protestant néanmoins qu'il étoit prêt de remettre ces places & sa personne au pouvoir de l'Empereur. Sur cela on ouvrit une négociation, pendant laquelle Abular, Roi de Cordouë, à qui ces traitez ne plaisoient point, envoya son fils Abderaman, qui se saisit adroitement de Sarragosse, & contraignit Amoroz de se retirer à Huesca.

Les Gascons s'étoient encore revoltez ; Louis étant allé de ce côté-là avec une puissante armée, désola toutes les terres des plus mauvais, & ne laissa que la vie à ceux qui lui demanderent pardon. De-là se voyant si avancé, il poussa jusqu'à Pampelone, & y fit quelque sejour, pour s'assûrer de la fidélité des habitans de ce païs-là, qui étoit fort incertaine. Avant que d'enfiler les détroits des montagnes, il ne manqua pas de se précautionner contre le brigandage des Gascons montagnards, qui étoient déja en embuscade : pour cet effet, il fit saisir leurs femmes & leurs enfans, & arrêter & pendre l'un de leurs chefs qui s'étoit approché pour reconnoître ses troupes, & pour donner le signal à ses compagnons.

Lorsqu'il fut de retour en Aquitaine, il travailla puissamment à reformer ce Royaume-là, & principalement l'Ordre Ecclesiastique, qui étoit tellement difformé, (les Prélats & les Prêtres étant tous devenus gendarmes,) qu'il n'y restoit plus aucun vestige de discipline. Il ne la retablit pas seulement par ses bons reglemens, mais aussi par les exemples de sa vie très-devote, & par les soins qu'il prit de reparer ou de bâtir des Monasteres, qui étoient comme les seminaires des bons Ecclesiastiques. L'Auteur de sa vie en compte 25. ou 30.

La réputation des François si établie par toute l'Europe, reçut néanmoins un notable échec du côté de l'Italie. Pepin ne pouvoit plus souffrir la duplicité de Maurice & de Jean Ducs des Venitiens, qui favorisoient ouvertement les Grecs, & il desiroit rétablir Obelier & Beat qui avoient été chassez. Il sortit donc de Chiassi, qui est le port de Ravenne, avec sa flote, & entra dans le Lac de Venise. D'abord il prit toutes les petites villes qui étoient sur les bords de ce Lac ; après il tourna vers l'Isle de Malamauc Siége du Duc,

810.

& s'en saisit la trouvant abandonnée ; car Maurice & Jean son fils s'étoient retirez dans celles de Rialto & d'Olivolo.

Mais à ce que content les Auteurs Venitiens, ce Prince ayant voulu faire attaquer ces Isles avec des radeaux, & l'armée des Ducs les défendant, il arriva que, faute d'avoir la connoissance des vases & des profondeurs, sa flote y demeura : que grand nombre de François y furent tuez ou enfoncez dans la bourbe ; & que lui qui étoit descendu dans Malamauc avec la moindre partie de ses troupes, se retira fort confus à Ravenne, emmenant Obelier & Valentin, qui l'avoient mal-à-propos engagé à cette attaque.

En cette Isle de Rialte fut peu après bâti un Palais pour le Duc, comme en celle d'Olivolo, un autre pour l'Evêque; & avec le tems on joignit toutes ces petites Isles voisines par des ponts : si bien que tout cela ensemble composa la ville de VENISE, *qui est si renommée pour sa merveilleuse situation, & plus encore pour la sagesse de sa conduite.*

810. Cependant Godefroi Roi de Danemarc se promettoit toute sorte d'avantages d'une flote de deux cens voiles qu'il avoit équipée. Avec ce grand armement, il descendit en Frise, pilla le païs, & en exigea le tribut. Il se vantoit même qu'il donneroit bataille à l'Empereur : mais lorsqu'il sçut qu'il s'étoit campé aux conflans de l'Alare & du Veser, au lieu d'avancer, il se retira subtement en son païs. Peu après il y fut tué par un de ses fils, en vengeance de ce qu'il avoit repudié sa mere. Heming fils de son frere lui succeda, & traita la paix avec les François.

La France n'eut point sa revanche de l'affront qu'elle avoit reçu dans le Golfe de Venise, d'autant qu'une mort imprevûe rompit les desseins de Pepin. Comme il dressoit de grands preparatifs pour reparer son honneur, elle coupa la trame de ses jours à l'âge de 33. ans, le 29. an de son regne d'Italie. Son éloge en deux mots, est qu'il fut très-digne fils de son pere. Il ne laissa qu'un bâtard, nommé Bernard, qui lui succeda en ce Royaume, jeune Prince, âgé tout au plus de douze ou treize ans.

Sur la fin de l'année suivante, mourut aussi Charles, fils aîné de l'Empereur, qui ne laissa aucuns enfans. Au printems précedent son pere avoit conclu la paix avec les Danois, & envoyé trois armées, l'une contre les Sclaves Helions au-delà de l'Elbe : la seconde en Pannonie faire tête aux Sclaves, car ils molestoient fort les Huns qui étoient sujets & tributaires de la France; & la troisiéme contre les Bretons, qui renonçant à l'obéissance qu'ils lui avoient jurée, s'étoient fait un Roi nommé Cœnulfe - Machon. Les deux premieres retournerent chargées de butin, & l'autre de la gloire d'avoir vaincu les Bretons & leur nouveau Roi.

811. EMPE. MICHEL CUROPALATE, beau-frere de Nicephore, R 21. mois, & encore CHARLEMAGNE.

Comme Charles étoit déja cassé de vieillesse & de travaux, la perte de ses deux fils le rendit plus enclin à faire la paix avec les Sarrasins d'Espagne, avec les Grecs, & avec les Danois. Ce qui lui fut d'autant plus facile, que Muhamed Roi des Sarrasins en Espagne, étoit en guerre avec Abdelle son frere, qui l'an suivant le contraignit de partager le Royaume avec lui ; qu'en Grece l'Empereur Nicephore fut tué en une bataille contre les Bulgares [Michel Curopalate lui succeda ;] & que Heming Roi de Dannemarc étant mort, il y eut guerre civile pour la succession entre Sigefroi & Amulon,

812 ou Almidon, celui-ci neveu de Heriold, & celui-là de Godefroy. Ils se donnerent une furieuse bataille où ils furent tuez tous deux avec dix ou onze mille hommes : mais le parti d'Amulon étant demeuré victorieux, assura la Royauté à Heriold & à Rainfroy ses freres. [Par le traité qui fut fait entre les deux Empereurs, toute la Dalmatie demeura à Charlemagne, hormis les villes maritimes : mais il rendit la Venetie à l'Empereur Michel.]

Parmi tant d'affaires qu'il avoit dans toutes les trois parts du monde, il n'oublioit pas celles de la Religion. A la priere de Biorn Roi de Suede, il envoya des Prêtres pour instruire ces païs-là dans la connoissance de l'Evangile ; Ebon, homme de sainte vie, y établit un Evêché dans la ville de Lincopen.

EMP. LEON Armenien, Michel étant fait Moine, l'an 813. R. 7. ans & demi.

Se sentant affoiblir de jour en jour, il fit venir son fils Louis au Parlement d'Aix, où il avoit assemblé les Evêques, Abbez, Ducs & Comtes : il leur demanda à tous l'un après l'autre, s'il leur plaisoit qu'il lui donnât le titre d'Empereur. A quoi ayant tous répondu qu'oüi, il le declara son associé à l'Empire, & lui commanda d'aller prendre la Couronne qui étoit sur l'Autel, & de se la mettre lui-même sur la tête. [C'étoit pour montrer qu'il ne la tenoit que de Dieu par la voix des peuples.]

Dans le même Parlement il déclara aussi Bernard, fils de son fils Pepin, Roi d'Italie, où il l'avoit déja envoyé sous la conduite de Vala ou Galon, fils de Bernard son oncle paternel.

La mort de ce grand Prince fut précedée de toutes sortes de prodiges au Ciel & en la terre, capables d'étonner ceux même qui n'y ajoûtent point de foy. Tandis qu'il s'adonnoit à la lecture & à la correction des exemplaires 814.
de la sainte Bible dans son Palais d'Aix, la fievre le prit & l'ôta de ce monde, le 28. de Janvier, l'an soixante-douziéme de son âge, au commencement du quatorziéme de son Empire, & du quarante-huitiéme de son regne. Il fut inhumé dans l'Eglise d'Aix-la-Chapelle, qu'il avoit bâtie. Son testament que l'on voit encore, est une des plus grandes marques de sa pieté ; car il ne laissa qu'une quatriéme partie de ses meubles & de ses tresors, pour être divisée entre tous ses enfans, & il donna les trois parts aux pauvres & aux Eglises Metropolitaines de ses Etats. [Il eut une devotion particuliere à l'Eglise de saint Pierre de Rome, qu'il enrichit de grandes donations & de fort beaux presens, & toute sa vie il fut dans une profonde soumission pour le Saint Siege. Non pas pourtant jusqu'à lui rendre la France tributaire, & à charger toutes les maisons de ce Royaume d'un denier de rente qu'on nommoit le *Denier saint Pierre*, comme l'affirme le Pape Gregoire VII. qui dit que la levée s'en faisoit en trois endroits, à Aix en Provence, au Puy en Auvergne, & à saint Gilles en Languedoc. Je laisse le soin aux critiques de refuter cette erreur, & de rechercher sur quoi elle peut être fondée.]

Il fit rediger par écrit & reformer toutes les loix & les Coûtumes des nations qui étoient sous son Empire, ajoûta vingt-trois articles à celles des Lombards, & dressa plusieurs Capitulaires ou Ordonnances. Il se divertissoit aussi à amasser tous les anciens vers qui contenoient les beaux faits des François, pour servir de memoires à leur Histoire qu'il avoit envie de composer. Il entendoit si bien la Theologie &

814. l'Ecriture Sainte, qu'il écrivit lui-même contre l'heresie de Felix d'Urgel, & touchant la question des Images. Il haranguoit dans les grandes assemblées, & n'avoit pas moins de gloire à faire triompher son éloquence que ses armes. Durant les nuits sereines il se plaisoit à étudier le ciel & les astres : nous en avons des belles & curieuses observations dans ses Annales, & il est à croire qu'il les a faites lui-même. Pour illustrer sa langue, qui étoit la Tudesque, il la reduisit sous des regles, & en composa la Grammaire, & donna des noms à tous les mois de l'année en cette langue, comme aussi aux vents, tels à peu près qu'ils les gardent encore aujourd'hui.

Enfin jusques ici aucun Roi de France n'a eu le cours de sa vie, ni celui de son regne si long & si illustre, ni un Royaume si étendu & si florissant que lui. Sa gloire seroit sans tache, comme elle est sans pareille, s'il n'avoit pas eu de l'incontinence pour les femmes, & un peu trop d'indulgence pour la mauvaise conduite de ses maitresses & de ses filles.

Il eut au moins trois femmes legitimes ; Hermengarde fille de Didier Roi des Lombards, qu'il repudia dès la seconde année ; Hildegarde fille de Childebrand Duc de Souaude, & Fastrade fille d'un Comte nommé Raoul. La derniere ne lui procréa point d'enfans : mais Hildegarde en eut neuf, quatre fils & cinq filles. Les fils furent Charles, Pepin, Louis & Lotaire ; ces deux derniers étoient jumeaux. Lotaire mourut jeune, Charles & Pepin tomberent à la force de leur âge ; Louis recueillit seul toute la succession de son pere. Les filles se nommoient Rotrude, qui fut promise au jeune Empereur Constantin, fils de Leon III. & d'Irene ; elle mourut en âge nubile ; Berte qui épousa le Comte Angilbert, depuis Abbé de Saint Riquier, & aprés se consacra à Dieu au même tems que son mari ; Gisele qui fut Religieuse, & Hildegarde & Adelaïde qui moururent en enfance. 814.

L'histoire a dédaigné de specifier les noms de ses maîtresses, & leur nombre qui ne fut pas petit : mais entre ses bâtards, elle marque Pepin le Bossu, Hugues Duc de Bourgogne, dit le Grand, & l'Abbé Dreux Evêque de Mets ; & entre sept ou huit filles ; Tetrade Abbesse d'Argenteüil, Eufrasie Abbesse de saint Laurent de Bourges, & Hildetrude qui fit scandale dans la maison de son pere.

HILMETRUDE
FEMME DE
CHARLEMAGNE.

Son extraction inconnuë.

IL se trouve à saint Denis une épitaphe, qui porte, HIC JACET HILMETR. REG. UXOR CAROLI MAGNI. *Ci gist Hilmetrude Reine, femme de Charles le Grand* ; ce qui a donné sujet à quelques-uns de croire qu'elle avoit été en effet legitime épouse de ce Prince. Mais soit que cette épitaphe ait été composée long-tems après par quelqu'un qui n'étoit pas bien informé de la verité, soit que les parens de la défunte l'y ayent ainsi mise, pour l'honorer du titre de Reine ; tant y a qu'il est plus probable qu'elle n'étoit que maîtresse de Charlemagne. Car outre qu'elle est ainsi appellée par les Annalistes d'environ ces tems-là, il n'est pas croyable que Pepin le Bossu lequel il avoit eu d'elle, eût été laissé

Ne fut pas sa femme, mais sa maitresse.

ſans partage, & ſans charge par ſon pere, lorſque les autres avoient de grandes Provinces & de belles armées, vû même qu'il étoit leur aîné. Quoiqu'il en ſoit, ſi elle avoit été femme legitime, & ſi les Rois n'en pouvoient avoir qu'une à la fois, c'eſt peut-être elle qu'il avoit repudiée par le conſeil de ſa mere Berte au grand pied, pour épouſer la fille de Didier : laquelle il repudia ſemblablement dès la ſeconde année de ſon mariage. On ne dit point de quelle maiſon elle étoit iſſuë; je croi qu'elle n'avoit rien de plus illuſtre que ſa beauté : perfection aſſez puiſſante pour en faire une maîtreſſe, mais non pas pour en faire une épouſe. Je ne ſçai non plus en quel lieu, ni de quelle façon elle mourut : ſeulement j'ai appris par l'épitaphe rapportée ci-deſſus, qu'elle fut enterrée à ſaint Denis.

HILDEGARDE

FEMME DE

CHARLEMAGNE.

Les vertus de Hildegarde.

APrès que Charlemagne eut repudié la fille de Didier, il prit en mariage Hildegarde, que quelques-uns veulent avoir été fille de Hildebrand Duc de Suaube, & de Rudgarde de Baviere; d'autres, fille d'Eſner, Seigneur de Kempten, & de cette Rutcarde; & quelques-uns de la Princeſſe Imma, fille de Nebi, arriere-fils de Godefroy Duc d'Allemagne. Sa beauté, louée par les Auteurs qui l'avoient vuë, étoit encore renduë plus aimable par la generoſité qu'elle faiſoit paroître à obliger tous les Seigneurs de la Cour, ne ſe ſervant du credit qu'elle avoit ſur l'eſprit du Roi ſon mari, que pour faire du bien à tout le monde. Les Chrétiens les plus éloignez recevoient des bienfaits de cette Princeſſe juſques dans l'Afrique & dans l'Aſie, & lorſque ſon mari envoyoit des Ambaſſadeurs & des preſens aux Princes Sarraſins, pour les obliger à traiter doucement les fideles, elle les chargeoit de ce qu'elle avoit de plus precieux pour ſubvenir à la neceſſité des pauvres Egliſes de ces païs-là. Elle fonda l'Abbaïe de Kempten, qui eſt aujourd'hui une des quatre principales de l'Empire. Son humeur douce & modeſte, & ſa conduite fort reglée, la rendirent ſi agreable à ſon époux, qu'il la menoit preſque toujours en ſa compagnie; & quand il ne le pouvoit pas, il laiſſoit de ſages Prelats auprès d'elle, qui lui entretenoient agreablement l'eſprit, en lui liſant & lui expliquant les ſaintes Ecritures, Il fit pour l'amour d'elle de grands biens à ſon frere Oulri ou Udalric, & les lui conſerva après la mort de ſa ſœur. Il eut d'elle quatre fils, Charles, Pepin, & deux jumeaux, dont elle accoucha au bourg de Caſſeneuil en Agenois, l'un deſquels mourut au bout de quelques jours, & l'autre fut nommé Louis. Il en eut auſſi cinq filles Adelaide, Rotrude, Berte, Giſle ou Giſele, & Hildegarde. La premiere & la derniere moururent au berceau. La Reine étant en couche de la derniere, déceda à Thionville la veille de l'Aſcenſion de l'an 782. & fut enterrée à ſaint Arnoul de Mets, ayant heureuſement joui de la compagnie de Charlemagne un peu plus d'onze ans. Eginhard a compoſé ſon épitaphe en vers Latins.

Ses enfans fils & filles.

LUITGARDE

LUITGARDE, FEMME DE CHARLEMAGNE.

Son extraction.

LUITGARDE, fille d'un grand Seigneur de Souaube, succeda à l'orgueilleuse Fastrade, & apprit par son exemple à user moderément des bonnes graces du Roi son mari. Elle tâcha par tous les moyens qu'elle put de s'acquerir la bienveillance des François, avec d'autant plus de soin qu'elle se voyoit dépourvuë d'enfans. Après les exercices de dévotion qu'elle pratiquoit avec ferveur, elle prenoit grand plaisir dans l'entretien des hommes de lettres; & le docte Alcuin dans ses Epîtres nous témoigne qu'à sa priere elle leur fit beaucoup de faveurs. Il l'appelle très-pieuse, très-vertueuse, & digne d'un tel mari; loüanges irreprochables dans la bouche d'un si sage témoin, & qui n'avoit point apris à flater, bien qu'en toute autre chose il eût assez l'air de la Cour. Elle aimoit encore les plaisirs de la chasse, maniant un cheval avec autant d'adresse que Cavalier de sa Cour; & lançant le dard sur la bête aussi à propos qu'aucun de ses veneurs. Ce qu'elle avoit appris pour complaire à son époux, qui ne manquoit pas de faire tous les ans la chasse d'Automne, & d'ordinaire dans les Ardennes ou dans la Vosge. Il y a plaisir de voir dans un Poete Latin de ce tems-là une description de cet équipage de chasse, les chiens, les veneurs, la noblesse à cheval, & sur tout cette aimable Reine qu'il dépeint comme une Diane. Après qu'elle eut vécu quelque six ans dans le mariage, fort aimée de son époux, & chérie de toute la France, il avint que la Cour étant à Tours l'an 801. elle fut saisie d'une maladie qui la mit au tombeau le 5. de Juin, au grand déplaisir même des enfans des autres lits, qui penserent avoir une seconde fois perdu leur mere, par le trepas de celle qui les cherissoit comme s'ils eussent été ses enfans. Elle fut enterrée dans l'Eglise de S. Martin de Tours. Après sa mort Charlemagne ne put se résoudre à épouser aucune femme, mais seulement eut plusieurs Maîtresses, qui sans doute n'accrurent point sa gloire, & abregerent ses jours.

N'a point d'enfans.

Ses qualitez.

Sa mort l'an 801.

Eglise du 8. siecle.

L'EGLISE Gallicane n'avoit point encore été en si grand désordre, qu'elle fut sur la fin du septiéme siecle, & jusqu'au milieu du huitiéme. Aussi fut-elle plus de soixante ans sans tenir aucun Concile. Toutefois elle avoit heureusement conservé ses biens temporels sous Pepin le Jeune, qui étoit Prince liberal & religieux : mais Charles Martel son fils n'eut pas la même continence ni le même respect que lui. Plusieurs Prélats de Neustrie & de Bourgogne ayant favorisé le parti de Rainfroy, lui donnerent occasion de les dépoüiller; & les guerres qu'il eut contre les Sarrasins lui fournirent un pretexte specieux de se servir de la richesse des Autels pour les défendre.

En quelques païs il donnoit les Abbayes & les Evêchez à des Laïques, qui aulieu d'entretenir des Clercs, entretenoient des soldats; en d'autres il démembroit les terres & les dîmes, & les distribuoit à des gens de guerre. Les Prêtres & les Moines qui se trouvoient mêlez parmi eux, quittoient le Pseautier & prenoient les armes, les uns par un pur libertinage, les autres pour se conserver de quoi vivre. Par

les mémes raisons les Evêques & les Abbez mettoient l'épée au côté, & se faisoient Capitaines. Tout le Clergé étoit dans un extrême dereglement; la plûpart avoient des concubines: il se trouvoit des Diacres qui en entretenoient jusqu'à quatre ou cinq. Les moins débauchez épousoient des femmes, & passoient à de secondes nôces. Les Religieuses n'observoient ni leur clôture ni leurs vœux. Enfin il n'y avoit nulle regle, nulle obéïssance, nulle modestie, peu de service divin, point d'étude, & une grande ignorance des choses de la Religion, & des saints Canons.

Ce désordre donna lieu à Winfred, homme très illustre en ces derniers tems-là, non moins pour sa vie exemplaire, que par son activité & par son zele, de se fortifier de l'autorité du Pape pour y apporter quelque remede. Il étoit Anglois de naissance, qui du Monastere s'étoit porté par une inspiration particuliere, & par l'émulation de plusieurs Saints de même robe, à aller épandre les semences de l'Evangile parmi les nations barbares de la Germanie; particulierement parmi les Frisons, les Turinges & les Cattes. Mais il s'étoit dévoüé au service du Pape par un attachement très-étroit, jusques-là qu'il changea son nom Anglois en un nom Romain, c'étoit celui de Boniface. Il avoit été premierement fait Evêque par Gregoire II. puis Archevêque par Gregoire III. qui l'honora non seulement du *Pallium*, mais aussi du titre de son Vicaire; & il lui donna encore le pouvoir de convoquer des Conciles, & de faire des Evêques dans les païs qu'il avoit converti à la foi, avec des lettres de recommandation à ces peuples-là, & à Martel, le priant de le prendre sous sa protection, ce qu'il fit. Il adressa aussi un ordre aux Evêques de Baviere & d'Allemagne, de s'assembler quand il les convoqueroit, comme étant son Vicaire. En cette qualité il divisa la Baviere en quatre Evêchez, auparavant il n'y en avoit qu'un. Ce fut l'an 739. & le suivant il en retablit trois en Germanie, un à Virtzbourg, l'autre à Burabourg, & le troisiéme à Herpsford. Ces deux dernieres Villes n'ont pas long-tems gardé cet honneur.

Le Prince Carloman frere de Pepin lui ayant témoigné qu'il vouloit retablir la Discipline Ecclesiastique, il embrassa ce soin avec ardeur; & comme il étoit agissant & infatigable, il y avança beaucoup; non pourtant sans diminuer quelque chose de la liberté & de la dignité de l'Eglise Gallicane à l'avantage des Papes.

A sa poursuite Carloman tint un Concile en Germanie (on ne marque point le lieu) où il assista avec les Grands de son Etat; & l'année d'après il en convoqua un autre au Palais Royal de Liptines ou Estines, c'est tout contre Binchs en Haynaut, qui confirma les actes du premier. Pepin en convoqua aussi un à Soissons l'an 744. & le souscrivit avec trois des Grands de son Etat; peut-être y en avoit-il un de Neustrie, un de Bourgogne, & un d'Aquitaine. Dans tous ces Conciles, Boniface présida en qualité de Legat du Saint Siege. Et dans le premier les Ecclesiastiques signerent une profession par écrit, qui les obligeoit, non seulement de garder la Foi Catholique, mais encore de demeurer unis, sujets & obéïssans à l'Eglise Romaine, & au Vicaire de saint Pierre. Cet écrit étant porté à Rome sur le tombeau des Princes des Apôtres, fut reçu avec grande joye par le Pape Zacharie, & non sans sujet. Ainsi en cela comme en toute autre occasion, Boni-

Eglise du 8. siecle.

face faisoit en sorte que tout eût un rapport entier à la souveraineté du Pape.

Quant à la discipline, on y arrêta que les Evêques seroient remis dans leurs sieges, les Eglises dans la joüissance de leurs biens, & le Clergé dans ses regles : mais les deux premiers points ne furent executez que sous Charlemagne. Les Canons que l'on y fit étoient principalement pour abolir les superstitions payennes ; pour empêcher les incestes & les adulteres, dont la punition étoit reservée aux Evêques ; pour ôter aux Ecclesiastiques leurs femmes & leurs concubines, & pour leur ordonner de ne plus porter les armes, ni des habits à la cavaliere ; & toutefois les Evêques ne laisserent pas d'être obligez d'aller à l'armée, jusqu'à ce que Charlemagne les en exempta par un Capitulaire exprès. Il fut aussi enjoint aux personnes Religieuses de l'un & de l'autre sexe, de suivre la Regle de saint Benoist, que Wilfrid Evêque d'YORK faisoit observer en Angleterre. Jusques-là celles de saint Colomban & de saint Cesarius d'Arles, & plusieurs autres, avoient eu le plus de vogue en France.

Au Concile de Soissons il fut condamné deux hommes qui s'étoient fait sacrer Evêques, mais sans aucun siege, sçavoir Adelbert Gaulois de nation, & Clement Ecossois. Le premier étoit hypocrite & insensé plûtôt qu'heretique, il se faisoit suivre par le peuple ignorant, comme ayant un esprit particulier de Dieu, bâtissoit des Oratoires, & plantoit des Croix aux bords des fontaines, dans les bois & dans les champs. L'autre enseignoit quelques erreurs, soûtenant que JESUS-CHRIST descendant aux enfers, en avoit retiré les Payens aussi-bien que les Fideles ; qu'il falloit épouser la veuve de son frere, à la mode des Juifs ; & ce qui sembloit alors plus horrible que tout le reste, il vouloit garder conjointement sa femme & sa mitre.

Eglise du 8. siecle.

A Leptines, Carloman fit ordonner, du consentement des Ecclesiastiques, ou volontaire ou extorqué, que pour soûtenir les guerres dont il étoit environné de tous côtez, il pourroit prendre une partie des terres de l'Eglise, & les donner à titre de PRECAIRE à ses gens, qui de chaque manse ou maison, payeroient seulement un écu-d'or, ou douze deniers d'argent, & la neuviéme ou dixiéme du revenu pour la reparation des bâtimens ; & que celui qui tenoit ces Precaires venant à mourir, le Prince pourroit les bailler à un autre à pareille condition.

L'an 779. Charlemagne fit une Ordonnance, qui vouloit que ceux qui tiendroient ces biens-là, payassent les nones & les decimes à l'Eglise : mais il moderoit le cens à un sol pour cinquante manses, & à demi sol pour trente. D'ailleurs le Concile de Francfort, & Louis le Debonnaire en son Ordonnance de 828. chargerent ces possesseurs de la reparation des Eglises. Voilà le commencement de l'alienation de leurs biens, par acte public & autorisé de la Loi. Il y en a qui tiennent que les Rois Carliens n'investirent pas seulement les Laïques des terres de l'Eglise, mais aussi des dîmes, & de tous les droits & revenus de l'Autel, comme sont les premices, les oblations, les distributions pour des Messes, * & autres prieres, & même du droit d'établir le Prêtre : d'où ils disent qu'est venu celui de presentation qu'ont les Seigneurs en quelques Eglises. On les nomme à cause de cela, *Patrons* ; mot qui se trouve dans le Concile de Reims, tenu l'an huit cent soixante-huit.

* *Missæ cantaniæ.*

Eglise du 8. Siécle.

Il avoit été ordonné au Concile de Soissons, qu'à l'avenir il s'en tiendroit un tous les ans pour étouffer les désordres & les heresies dans leur naissance. Aussi Pepin en convoqua un au Palais Royal de Verberie l'an 752. où il voulut assister en personne; un à Mets l'année suivante, un à Vernon sur Seine en 755. un à Compiegne en 757. & un à Gentilli tout contre Paris l'an 767. Nous avons les Canons des quatre premiers, mais rien de celui de Gentilli, sinon que l'on y proposa deux questions, sçavoir, *si le Saint-Esprit procedoit du Pere & du Fils*, ce que les Grecs nioient: *& s'il falloit adorer les Images.* Il y a apparence que l'on les décida, au moins le premier, affirmativement.

On peut mettre presque au rang des Conciles les *Conventus*, Parlemens ou Assemblées que les Rois tenoient souvent; comme celle de Durie en 760. celles de Nevers, de Wormes, d'Attigny, d'Orleans & de saint Denis, qui se firent consécutivement depuis l'an 763. jusques en 768. Dans tous ces Parlemens les Seigneurs étant joints avec les Evêques, on ordonnoit des choses qui concernoient la police & les reglemens de l'Eglise, aussi bien que de ce qui concernoit le temporel & le Gouvernement du Royaume. Il faut observer que des décisions des Conciles & des Ordonnances qui se faisoient dans ces Assemblées demi politiques & demi Ecclesiastiques, furent composées ces Loix que l'on appelle *Capitulaires*, les plus belles & les plus saintes qu'aucune nation ait eües depuis le Droit Romain.

Jamais Prince n'eut plus d'affection pour l'honneur & pour la discipline de l'Eglise, que Charlemagne: il ne se passa presque point d'année en toute sa vie, qu'il ne se fit ou de ces assemblées, ou des Conciles pour cet effet. Je ne coterai point les années des Conciles qui se firent à Wormes (il y en eut cinq), à Valenciennes, à Genêve, à Duren, & autres lieux, parce que nous n'en avons que les noms. Mais celui de Francfort est très considerable. On le pouvoit nommer le Concile general de l'Occident: car les Evêques de la plus grande partie de l'Italie, ceux de Germanie, & ceux des Gaules y étoient. Il fut convoqué par Charlemagne en 794. il semble qu'il y présida, au moins il y raisonna fort sçavamment contre les erreurs d'Elipand Evêque de Tolede, & de Felix Evêque d'Urgel, qui enseignoient que JESUS-CHRIST, selon la chair, n'étoit que le fils adoptif de Dieu le Pere. Ces réveries y furent condamnées, & ce grand Roi les refuta par une lettre fort ample & fort docte, qu'il écrivit aux Evêques d'Espagne.

Eglise du 8. Siécle.

Il y fut aussi traité du differend des Images. Le Concile de Nicée avoit ordonné qu'elles seroient gardées dans les Eglises, & adorées. En France on vouloit bien les garder comme des instructions propres pour le peuple, & leur porter honneur, mais non pas les adorer. C'est pourquoi les Peres assemblez en ce Concile d'Occident, méprisant de reconnoître celui-là pour Oecumenique, rejetterent cette adoration *en toutes manieres*, & la condamnerent d'un commun consentement: & Charlemagne envoya un Livre à Rome pour la combattre; le Pape Hadrian y fit une réponse qu'il lui adressa. [Quelques doctes croient que les Peres de Francfort ne prenoient pas bien le sens du Concile de Nicée, & qu'il ne s'agissoit pas tant s'il falloit adorer les Images, comme de la maniere qu'il le falloit faire, puisque tous les Evêques de France étoient d'accord, qu'on devoit les venerer.

Il ne reste rien de celui d'Aix-la-

Eglise du 8. Siécle.

Chapelle, tenu en 809. sinon qu'on sçait que la question de la procession du Saint-Esprit y fut encore agitée. On y conclut sans doute qu'il procedoit du Pere & du Fils : car les François tenoient cela si fermement, qu'ils furent cause que l'on en ajoûta une clause expresse * au Symbole de la Foy. Il convoqua encore cinq Conciles en 813. un à Arles, un à Mayence, un à Reims, un à Tours, & un à Chalon sur Saone, de tous lesquels les Canons se lisent encore. Ainsi l'Eglise de France ne manquoit pas d'être reformée. Le Pape Hadrian y voulut aussi contribuer de sa part, en faisant plusieurs Reglemens qu'il tira des Conciles de l'Eglise Grecque & Latine, & des Décrets des Papes ; il les envoya à Charlemagne l'an 785. par * Enguerran Evéque de Mets.

* *Qui ex Patre Filioque procedit.*

* Ingelram.

Les Ecclesiastiques avoient leurs Juges particuliers pour leurs terres; & ceux du Roi n'y avoient que voir ni pour le civil ni pour le criminel. Quant à leurs personnes, ils n'étoient jugez que par ceux de leur corps, & il étoit presque impossible de les convaincre : car on ne reçevoit pas les personnes viles & reprochables à les accuser ; & il falloit soixante-douze témoins pour convaincre un Evêque, quarante pour le Prêtre, trente-sept pour le Diacre, & sept pour les autres de moindre dégré, tous irreprochables : de plus, s'ils étoient laïques, il falloit qu'ils eussent femmes & enfans. Cette derniere condition étoit requise en toutes sortes de témoignages, au moins pour le criminel.

Charlemagne accrut extrêmement la puissance des Evêques, en renouvellant dans ses Etats la Loi de Constantin le Grand, rapportée dans le seiziéme livre du Code Theodosien, qui permet à l'une des parties qui plaident à un tribunal séculier, de porter l'affaire pardevant les Evêques, & de s'en remettre à leur arbitrage, & sans appel, quoique l'autre partie n'y consente pas. Ce qui dureroit peut-être encore, au grand avantage du public, si on n'eût pas corrompu l'effet d'une si sainte Loi par des chicanes infinies ; & par des appels au Métropolitain, & de là en Cour de Rome, contre les termes exprès de cette Loi.

Eglise du 8. Siécle.

Ce fut dans le huitiéme siécle que les Métropolitains prirent communément le titre d'ARCHEVESQUES ; car il ne se trouve que rarement dans le précedent. Ceux qui ont souscrit au Concile de Châlon, & à l'immunité de l'Abbaïe de saint Denis, l'an 659. ne le portoient point encore.

Sur la fin du même siécle, ou à l'entrée du neuviéme, commencerent la devotion & les pelerinages à saint Jacques le Grand en Galice. Cet Apôtre avoit été martyrisé en Jerusalem, néanmoins le corps en fut porté dès lors en Espagne ; & ayant été caché du tems de la persécution des Payens, ne fut trouvé que ces années-là par l'Evêque * d'Iria, près de Compostelle. Le Roi Alfonse lui bâtit une Eglise à Compostelle, & à la recommandation de Charlemagne, le Pape Leon y transfera le Siége Episcopal d'Iria ; puis 200. ans après, le Pape Calixte II. la Métropole de Merida.

* *S. Maria fines terræ.*

On connoît par les Capitulaires Ecclesiastiques de Charlemagne, qu'il y avoit encore des Chorévêques, & que bien qu'ils ne fussent que les successeurs des 70. Disciples, ils entreprenoient néanmoins de faire toutes les fonctions des Evêques, qui sont les successeurs des Apôtres. On travailla cinq ou six cens ans durant sans les pouvoir reduire dans les bornes de leurs fonctions, (on auroit bien de la peine à les définir) &

il fut enfin plus facile de les abolir, que de les regler.

L'ignorance étoit affreuse parmi les Ecclesiastiques & même les Evêques, puisqu'on les obligeoit d'entendre l'Oraison Dominicale, & que Charlemagne après tant de reformations, eut bien de la peine à leur faire faire seulement quelques exhortations au peuple. Pour dissiper ces épaisses tenebres, il fut ordonné qu'il y auroit des écoles dans les Evêchez & dans les Abbayes : mais on n'y montroit que les Pseaumes, le chant, le compot, & la Grammaire. Je trouve un Capitulaire qui veut qu'on envoye les enfans apprendre la Médecine ; il ne dit point où.

Sous des Pasteurs, la plûpart si ignorans, le peuple ne pouvoit être que fort grossier & mal instruit. Presque toute la Religion s'étoit tournée en superstitions ; & il y avoit grand nombre de devins, d'enchanteurs, de tempestaires,* & autres gens diffamez pour malefices, qui étoient très-méchans, ou parce qu'ils le pensoient être, ou qu'ils vouloient qu'on le crût.

* Qui gressloient sur les vignes & sur les bleds.

Il ne faut pas s'étonner si dans cette crasse ignorante, il n'étoit pas jusqu'aux femmes qui ne voulussent usurper la domination dans l'Eglise. Il se trouva des Abbesses assez vaines (sans doute parce qu'il y en avoit plusieurs de grande Maison) pour donner la bénediction aux hommes avec le signe de la Croix, & pour voiler des filles, comme si elles eussent eu l'autorité sacerdotale.

Afin de reformer le Clergé, on ordonna que les Prêtres & les Clercs vivroient sous une même regle & en commun. On appelloit les Superieurs de ces Communautez, Abbez, & eux Chanoines, c'est-à-dire Reguliers.

Il se trouvoit dès ce tems-là certains amphibies, pour ainsi parler, qui portoient l'habit de Religieux, & ne vouloient être ni Moines ni Clercs : il fut dit qu'on les reduiroit à quelqu'un des deux Etats, & qu'il falloit qu'ils fussent ou l'un ou l'autre.

Eglise du 8. Siécle.

L'avidité de plusieurs Ecclesiastiques n'étoit pas moins grande que leur incapacité. Tous les Conciles depuis le cinquiéme siécle, & tous les Capitulaires sont pleins de Reglemens pour les empêcher de vendre les choses saintes. Ils prenoient de l'argent pour les Ordinations, pour leurs visites, pour le Chrême, pour le Baptême, pour la prédication, pour la Confirmation, pour toutes choses. [En plusieurs endroits les Moines étoient fort dereglez : ce qu'une ancienne Chronique raconte de ceux de S. Martin de Tours, est fort memorable : elle dit qu'un Ange de Dieu les tua tous en une nuit, hormis un, moins méchant que les autres.]

On n'admettoit point les gens de serve condition aux Ordres : (ce que nous devrions déja avoir dit ailleurs.) S'ils y avoient été reçus, leurs maîtres les pouvoient retirer de cette milice sacrée avec la chaîne de l'esclavage, & ils étoient dégradez & remis dans la servitude. Même on n'admettoit point les hommes libres aux Ordres ni dans les Monasteres, sans des lettres du Roy, à cause que plusieurs s'y rangeoient, ou par poltronnerie, pour s'exempter de servir dans l'armée, ou par foiblesse d'esprit, se laissant induire à cela par ceux qui avoient envie d'avoir leurs biens.

Parce que les Archidiacres manioient les aumônes & les offrandes, les laïques le vouloient être ; & cet abus s'étoit introduit dès le siécle précédent. Quelque Reglement que Pepin eût pû faire, ils tenoient encore la plûpart des Abbayes & des Evêchez, & joüissoient du revenu, n'en donnant qu'une petite por-

Eglise du 8. siecle.

tion aux Evêques & aux Abbez. Charlemagne arracha presque entierement cet abus; & il rendit la liberté des élections. Au moins ses Capitulaires le portent ainsi; car d'ailleurs l'Histoire nous apprend qu'il nommoit encore souvent à ces Benefices.

Les dixmes étoient devenuës d'obligation, en telle sorte qu'on excommunioit ceux qui refusoient de les payer, après trois admonitions; & on les exigeoit même sur l'accroît du bétail, comme on a toujours fait depuis. Les donations pieuses n'étoient point restraintes, si non par une Loi qui défendoit très-justement aux Eglises, d'en recevoir qui desheritassent les enfans & les proches.

On avoit un très-grand soin des pauvres: car de tout ce qui étoit donné aux Eglises, il y en avoit les deux tiers pour eux, l'autre tiers seulement pour le Clergé; sinon qu'aux lieux les plus riches, on le partageoit par moitié. Depuis il s'en fit quatre portions, une pour l'Evêque, une pour les Clercs, une pour les pauvres, & une pour les réparations.

La pratique de la Penitence publique & des absolutions, étoit presque pareille à celle du troisiéme & du quatriéme siecle, aussi-bien que celle du Baptême, lequel se donnoit en plongeant, non pas en versant ni en aspergeant; & se conferoit par l'Evêque ou par le Prêtre, seulement à Pâques & à la Pentecôte, sinon en cas de très-urgente necessité.

On y voyoit la priere des morts fort en usage. Le chant faisoit une grande partie de l'étude & de l'occupation, non seulement des Ecclesiastiques, mais encore des Grands qui avoient quelque devotion. Les François avoient apporté cette passion-là de Rome. Les cloches se rendirent aussi fort communes, mais on n'en faisoit pas de bien grosses. Les Eglises, comme la plûpart des autres bâtimens, étoient presque toutes de bois: on ordonna que les Autels seroient de pierre.

Eglise du 8. siecle.

Les Evêques & les Abbesses avoient des * Vidames, les Abbayes des Advoyers ou *Avocats*; quelques Villes en avoient aussi. C'étoient comme leurs Procureurs ou Administrateurs, au nom desquels se faisoient toutes leurs affaires, & qui parloient & agissoient par tout pour elles. Chaque Evêque, Abbé & Comte avoit son Notaire. Les excommunications étoient frequentes jusqu'à l'abus. On gardoit une extrême rigueur à l'excommunié, personne ne vouloit avoir commerce ni frequentation avec lui.

* *Vice domini.*

L'Eglise Gallicane n'avoit étendu les degrez prohibez pour le mariage, que jusqu'au quatriéme; dans lequel même elle ne separoit pas les conjoints, se contentant de leur imposer une Penitence: mais les Papes les étendirent jusqu'au septiéme. Et même Gregoire II. eût bien desiré qu'ils eussent été tout aussi loin qu'il y auroit eu quelque parenté reconnuë entre les parties. En ce cas, étant notoire aux Chrétiens, que tous les hommes sont parens en Adam, à qui eût-on pû se marier? On établit aussi des degrez d'une affinité spirituelle entre le parrein & la commere, & entre le fillol & sa mareine, tant celle du Baptême, que celle de la Confirmation.

Saints.

Nonobstant les corruptions que nous avons marquées, l'Eglise ne laissa pas d'avoir ses lumieres & ses ornemens, j'entens bon nombre de saints personnages, & quelques-uns qui n'étoient pas ignorans. Entre les Evêques, Sylvin de Toulouze, Wlfrain de Sens, qui renonça à la mitre pour aller prêcher la Foi dans la Frise, où il convertit Raibod II, fils de ce Roy ou Duc du

Eglise du 8. siecle.

même nom, qui étoit si obstiné défenseur de l'Idolatrie. Rigobert de Reims, qui fut chassé de son Siege par Martel; Gregoire d'Utrect, qui fut Apotre des Turingiens & de la contrée des environs de Dorestat. Corbinien natif de Châtres sous Montleheri près de Paris, qui fut le premier Evêque de Frisinghen en Baviere; comme Suidbert le premier de Verden, & Immeran de Ratisbone, qui étoit Poitevin de naissance; Eucher d'Orleans, qui fut relegué par Martel, & selon quelques-uns, vêcut assez long-tems après lui, pour avoir eu la revelation que nous avons marquée, si elle étoit vraie. Gombert tint l'Evêché de Sens, puis se retira dans la solitude de la Vosge; Lohier * celui de Sées, & après lui Godegrand, doublement celebre, & par sa propre vertu, & par celle de sainte Opportune sa sœur, qui se rangea sous les enseignes de la virginité, & y enrolla grand nombre de filles dont elle eut la conduite. Mais par dessus tous, se rendit éminent Boniface Archevéque de Mayence, dont nous avons parlé, qui souffrit le martyre l'an 754. massacré par les Frisons. Il est le Fondateur de cette grande Abbaye de Fulde, dans la forêt de Buken, la plus noble de toutes celles de la Germanie.

* Lotarius.

Dans la retraite des Monasteres, nous remarquons deux Fulrads ou * Volrads, l'un Abbé de saint Denys, néanmoins un peu trop employé aux affaires de la Cour & aux negotiations pour étre entierement à Dieu, & l'autre cousin du Roi Charlemagne, & Abbé de saint Quentin. Adelard parent du méme Roi en pareil dégré, qui se retira de la Cour pour le sujet que nous avons marqué, & fut Abbé de Corbie, & de là rappellé dans les Conseils du Roi. Angilbert qui échangea la faveur de Charlemagne, dont il avoit épousé une fille naturelle, à l'austerité du Monastere, & fut Abbé de*Centule. Pirmin, qu'on dit avoir quitté l'Evêché de Meaux, & qui s'étant retiré dans une solitude au païs des Allemands, y bâtit la celebre Abbaye de Riche-nove, *Augia dives*, & neuf ou dix autres Monasteres en ces quartiers-là, & en Alsace; & le docte Alcuin, à qui Charlemagne donna l'Abbaye de Tours, en recompense des tresors inestimables de science qu'il avoit apportez en France, avec Claude & Jean qui étoient Ecossois.

* L'V & l'F se mettent l'une pour l'autre.

Eglise du 8. Siécle.

* C'est S. Riquier.

Mœurs & Coûtumes sous la seconde Race.

UNE bonne partie des Mœurs & des Coûtumes que nous avons remarquées sous la premiere race, se conserverent sous la seconde. On y voit tous les Grands Officiers de la Maison du Roi, hormis le Maire du Palais: en la place duquel il semble que le grand Sénéchal ou *Dapifer* succeda, mais avec bien moins d'autorité, & avec des fonctions differentes. Hincmar y met un Apocrisiaire, un Comte du Palais, un grand Camerier, trois Ministeriaux, qui sont, le Sénéchal, le Bouteiller & le Comte d'Etable; un Mansionnaire; c'est le grand Maréchal des logis; quatre Veneurs & un Fauconnier. Les Rois avoient toujours à leur suite un Conseil d'Etat composé de gens choisis dans le Clergé & dans la Noblesse. L'Apocrisiaire y assistoit quand il lui plaisoit; les autres Grands Officiers n'y entroient pas s'ils n'étoient mandez.

Ceux du Clergé avoient un lieu à part pour s'assembler, où ils traitoient des affaires purement Ecclesiastiques, comme ceux de la Noblesse traitoient des affaires purement temporelles: & quand il y en avoit quelqu'une de mix-

te

Mœurs des François.

te, ils se rejoignoient tous ensemble pour la décider.

Dans la Milice & dans la Justice, on ne trouve presque plus de Ducs, mais seulement des Comtes; dont quelques-uns s'appelloient Marquis, lorsqu'on leur donnoit la garde des Marches ou frontiéres, qui étoient ordinairement celles des païs conquis; d'autres s'appelloient Abbez, soit parce qu'ils possedoient les revenus des Abbayes, soit parce qu'ils commandoient à certaines Compagnies qui étoient auprès du Roi, & leur apprenoient la discipline & les exercices. Les Grands s'appelloient *Princes*, & on peut appercevoir dans les tenebres de ces tems-là, qu'il n'étoit pas au pouvoir du Roi de les dépoüiller ou de les faire mourir, que par de certaines formes, ou avec le jugement de leurs Pairs & égaux auquel il présidoit, ou avec celui des Assemblées générales. Les Rois de la premiere race en avoient usé bien plus absolument.

Il me semble qu'outre la Loi Salique & les Ordonnances du Prince contenuës dans les Capitulaires, il y avoit une Coûtume locale dans chaque païs, composée ou redigée par les sages du peuple, que le Juge devoit apprendre par cœur. Car pour la loi de la nation, tous les Nobles devoient la sçavoir parfaitement.

Je trouve trois sortes de grandes Assemblées; les Plaids généraux des Provinces; les Champs de May où venoient les *Seniores & Majores natu* du peuple François, on y déliberoit principalement des affaires de la guerre; & les *Conventus*, *Colloquia*, Parlemens, où se trouvoient les Evêques, les Abbez, les Comtes & les autres Grands, pour déliberer des loix & reglemens tant pour la police, justice & finances, que pour la discipline de l'une & de l'autre Milice, sacrée & profane. Ces deux dernieres sortes d'Assemblées se confondirent en une.

Mœurs des François.

Les Rois s'étoient toujours servis d'Envoyez ou Intendans de Justice en diverses contrées : mais Charlemagne les rendit ordinaires; & je remarque qu'il y avoit des Intendances fixes & perpetuelles, mais non pas des Intendans qui le fussent. Je ne vois pas aussi qu'il y en ait eu dans les Aquitaines ni en Lombardie. On joignoit d'ordinaire pour cela un Comte & un Evêque. Très-rarement on en trouve deux d'un même ordre dans une même commission; on les appelloit *Missi Dominici*, & leur détroit *Missaticum*. Les peuples leur fournissoient le logement, & une certaine quantité de vivres : ils s'employoient principalement à faire publier & exécuter les Ordonnances du Roi, à écouter les plaintes du peuple, & à leur faire raison, à châtier le Comte ou l'Evêque, s'ils avoient malversé, à reformer leurs jugemens iniques, & à faire obéïr les refractaires. Que s'ils n'étoient pas assez forts pour cela, ils en avertissoient le Roi. Ils dressoient aussi des papiers terriers des fonds que le Roi ou l'Eglise donnoient à Bénefice. Ils faisoient leur tour ou chevauchée quatre fois l'an, en Janvier, en Avril, en Juillet, en Octobre. Ils ne pouvoient tenir leurs seances que durant ces mois-là, & en quatre differens endroits, s'ils vouloient. Ils y appelloient les Comtes, & il falloit qu'ils leur laissassent tenir toutes les autres. Ils élisoient des Echevins du consentement du peuple, des Advoyers & des Notaires. Les Echevins étoient, si je ne me trompe, les Assesseurs des Comtes.

Mœurs des François.

On obligeoit les hommes libres de se trouver seulement à quatre assises ou plaids par an. C'étoit une pratique bien Chrétienne que les causes des pauvres s'y vuidoient toutes les premieres, celles du Roi ensuite, puis celles de l'Eglise, & après celles des particuliers. Le Centenier n'avoit pas droit de condamner à mort. Le Roi tenoit audience un jour toutes les semaines. On ne portoit à son tribunal que les causes des Grands qui n'avoient point d'autre Juge que lui; & celles sur quoi les Envoyez ou les Comtes avoient denié de faire justice, ou qu'ils avoient jugées contre la loi.

La licence des guerres avoit nourri la plûpart des François au vol & à la rapine, quelques-uns même à la fausse monnoye. La plus grande peine qu'eussent les Juges, c'étoit de reprimer ces désordres. On coupoit le poing aux faux monnoyeurs qui fabriquoient, leurs autres complices en étoient quittes pour le foüet. On fut obligé de reduire toutes les monnoyes à une espece, & de punir celui qui logeoit un voleur chez lui, de la même peine que le voleur: c'étoit de la perte d'un œil pour la premiere fois, de celle du nez pour la seconde, & de la mort pour la troisiéme.

Dès ce tems-là l'yvrognerie regnoit fort, particulierement dans les armées, puisqu'il falut châtier celui qui forçoit un autre à boire; & que quiconque s'enyvroit, étoit excommunié, & reduit à l'eau pour un certain tems.

La Loi permettoit à chacun de venger son injure, si mieux n'aimoit prendre de l'argent, suivant la reparation taxée par la loi. De-là venoit que les meurtres étoient fort frequens. Charlemagne commanda aux Juges de travailler soigneusement à accommoder ceux qui avoient querelle, & s'il y en avoit quelques-uns de trop opiniâtres, de les amener par force devant lui.

Mœurs des François.

Il y avoit trois sortes de contrainte; l'une étoit la prison, l'autre des gardes qu'on donnoit à sa personne, la troisiéme des pleiges ou cautions qui s'obligeoient de la représenter.

L'homicide commis sur un Ecclesiastique, se reparoit bien plus cherement que sur une autre personne de même condition; car il falloit payer 800. sols d'or pour le meurtre d'un Evêque, 600. pour un Prêtre, 400. pour un Diacre, & autant pour un Moine.

La façon de faire la guerre & de s'armer, étoit bien changée depuis le regne de Clovis. Il y avoit presque autant de cavalerie que d'infanterie: & elle se servoit de grosses lances qu'elle dardoit, ou qu'elle retenoit dans la main après avoir poussé le coup. Elle s'armoit depuis les pieds jusqu'à la tête, ses chevaux même étoient bardez, en sorte qu'un escadron sembloit être tout de fer. L'infanterie n'avoit point de corselets, mais se couvroit merveilleusement bien du bouclier. Ils apprirent à se servir de machines d'artillerie, & à remuer la terre dans les sieges des places.

Quiconque désertoit l'armée sans congé, encouroit la peine capitale. Chacun étoit obligé de porter des vivres pour trois mois, & des armes & des habits pour six, à compter du jour qu'ils passoient la Marche ou limites de leurs païs. C'étoit la Loire à qui venoit d'Aquitaine en deça: les Pyrenées à qui alloit de ces païs-là en Espagne: le Rhin à ceux de Neustrie, si on faisoit la guerre au de-là de cette riviere; & l'Elbe à ceux des Provinces d'au de-là du Rhin, quand on entroit plus avant en Germanie. On ne permettoit point aux soldats de rien

Mœurs des François.

prendre que sur le païs ennemi. Les Seigneurs qui les conduisoient étoient responsables de leurs picorées, & on les cassoit sur le champ, s'ils ne les châtioient. Quand les Capitaines venoient en Cour, on les regaloit de quelques donatifs ou presens: & c'étoit la Reine qui avoit la charge de cette distribution, ou à son deffaut, le grand Chambrier.

Bien que le domaine des Rois & celui de l'Eglise fussent inalienables, ils avoient été obligez ou pour recompenser ceux qui les servoient, ou pour retenir ceux qui pouvoient faire du mal, d'en donner à plusieurs, mais à vie seulement & à titre de gratification; à cause de cela ils les nommoient des *Benefices*, mot qui n'est demeuré que dans l'Eglise, laquelle en avoit de deux sortes: l'une de ces biens qui sont affectez à ceux qui desservent, ce qu'on appelle maintenant un Benefice; & l'autre des terres qu'elle donnoit aux seculiers pour les relever & les tenir d'elle leur vie durant. Il y avoit dès ce tems-là des artifices & des ruses pour confondre le domaine du Roi avec des terres des particuliers; & cette soustraction passoit pour un crime, puisqu'elle étoit punie par bannissement & confiscation des biens.

Il y avoit encore une autre espece de terres qu'on nommoit *Dominicates*, appropriées au DOMINUS qui étoit le Roi, mais que des particuliers tenoient à rente, qui étoit ordinairement la neuviéme partie * des fruits. Ce n'étoient le plus souvent que des métairies ou petites pieces qu'on avoit peut être détachées des plus grandes terres du Roi: car il ne pouvoit pas tout faire valoir.

* *Nona.*

Les levées des deniers étoient de trois sortes, ou par tête, ou sur les biens & fruits de la terre, ou sur les denrées dont on trafiquoit: mais pour le dernier les Princes Carlovingiens ne prenoient aucun impôt que des marchands, & non point de ceux qui achetoient pour leur usage. Car chacun faisoit les chariots & les voitures pour son ménage sans payer aucun droit, non plus que ceux qui fournissoient la maison du Roi, & tout de même ceux qui alloient à la guerre.

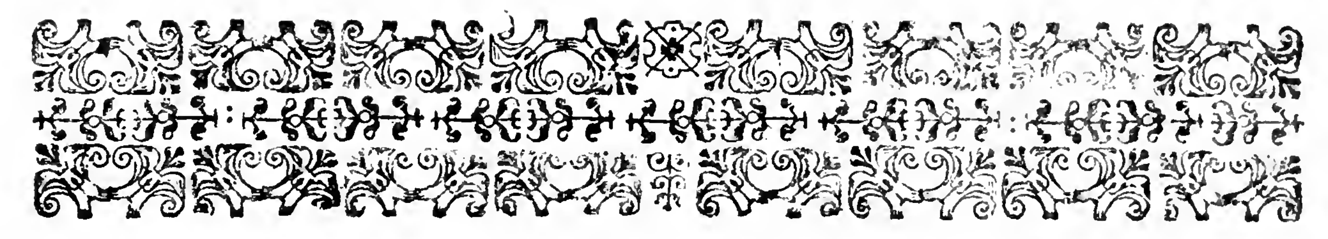
Nous pourrons encore ailleurs, selon les occasions, marquer sommairement quelques-unes des loix & des usages qui se pratiquoient du tems de la race Carlovingienne. (*a*)

(*a*) Ansegise, Abbé dans le 9. siecle, que plusieurs ont confondu avec Ansegise Archevêque de Sens & Vicaire dans les Gaules & dans la Germanie, fit un recueil des Capitulaires de Charlemagne & de Louis le Debonnaire, que nous avons encore.






LOUIS I.



LOUIS I.

DIT LE DEBONNAIRE,

ROY XXIV.

Ce Prince liberal, pieux & debonnaire,
Qui se fit estimer ou craindre à ses voisins,
Qui vainquit les Danois, les Huns, les Sarrasins,
Se pourroit dire heureux s'il n'eût point été pere.

LOUIS I. dit le Débonnaire, *Empereur & Roi de France, âgé de quelque 35. ans.*

BERNARD *son neveu, Roi d'Italie, âgé de seize ans.*

PAPES.

Encore LEON III. S. 2. ans, 4. mois sous ce Regne.

ESTIENNE V. élu le 22. Juillet 816. Siege sept mois,

PASCHAL I. élu le 28. Janvier 817. S. sept ans, trois mois & demi.

EUGENE II. élu le 19. Mai 824. S. trois ans, trois mois.

VALENTIN élu le 8. Août 827. S. 40. jours.

GREGOIRE IV. élu le 24. Septembre 827. S. seize ans, dont trois sous ce Regne.

814. EMPE. encore LEON Armenien, & LOUIS I. dit le DEBONNAIRE R. 26. ans, 6. mois.

COMME la Cour du Prince qui cesse de regner est toujours ennemie de celle qui doit succeder, il étoit à craindre qu'il n'y eût quelque faction dans celle de Charlemagne qui traversât l'avenement de Louis. Il redoutoit particulierement Walla homme d'entreprise, qui étant Prince du Sang, & ayant eu grande part aux affaires sous son pere, eût pû aspirer à sa succession, ou y appeller Bernard Roi d'Italie, qui étoit fils de l'aîné; & il pouvoit encore être incité par les filles & les maîtresses de Charlemagne, qui étoient liguées contre Louis, à cause qu'il vouloit reformer leurs desordres.

814. Les forces qu'il amena d'Aquitaine, & qu'il recueillit par les chemins, dissiperent toute la faction, s'il y en avoit; Walla se rendit à ses ordres avec une entiere soumission, & tous les Seigneurs François se hâterent d'aller au devant de lui. Il avoit fort à cœur de purger la Cour de scandale; & pour ce sujet il avoit chargé le Comte Garnier de se saisir de deux Seigneurs, Odille & Tulle, qui vivoient trop familiairement avec ses sœurs. Le premier des deux eut l'audace de venir au devant de Garnier, & de le tuer, mais sur le champ il fut haché en pieces: & l'Empereur irrité de son insolence fit crever les yeux à Tulle.

Après qu'il eut celebré les obseques de son pere, & partagé ses meubles avec ses freres & sœurs, il chassa de la Cour toutes les femmes qui n'y étoient que pour le divertissement, & envoya ses sœurs demeurer dans les Abbayes que leur pere leur avoit données.

Les Ambassadeurs que Charlemagne avoit envoyez à Constantinople, en ramenerent d'autres de la part de l'Empereur Leon, & rapporterent un traité de paix entre les deux Empires. Incontinent après il envoya Lotaire, l'aîné de ses trois fils, en Baviere, & Pepin en Aquitaine, & retint Louis auprès de lui, parce qu'il étoit encore trop petit.

Presque au même tems Grimoald Duc de Benevent, vint remettre sa Duché entre ses mains, pour la reprendre & tenir de lui, à la charge d'un tribut de sept mille écus d'or par an. Bernard Roy d'Italie obéïssant à son mandement, se rendit aussi auprès de lui, se reconnut son vassal, & lui fit serment de fidelité. Il falloit, à mon avis, que Charlemagne lui eût donné cet Etat, à condition qu'il le releveroit de son oncle: car sans cela Louis ne pouvoit pas en qualité d'Empereur, ni comme l'aîné de la maison, exiger ce serment de lui. 814.

Les fils de Godefroy qui s'étoient refugiez en Suede, étant revenus avec leurs amis en Dannemarc, avoient donné bataille à Heriold & Rainfroy, & remporté une entiere victoire; Rainfroy même étant demeuré sur le champ. Heriold chassé de son païs se rendit près de Louis pour implorer son assistance, & se fit son vassal.

Les Comtes François qui commandoient en Saxe, & les Abodrites eurent charge de le retablir. Ils passerent la riviere d'Egid avec une puissante armée. Les fils de Godefroy en assemblerent une autre encore plus nombreuse, & avec cela une flote de deux cens voiles: mais comme ils se tenoient à la rade près d'une Isle à trois lieuës du bord de la mer, les François ne leur pûrent faire d'autre mal que de ravager le païs.

La même année la paix fut faite avec Abulaz Roi des Maures ou Sarrasins d'Espagne; mais lorsque ce Prince ne fut plus, les Maures s'étant remis à piller les côtes de l'Italie & de ses Isles, les deputez de Cagliari en Sardaigne obligerent l'Empereur de la rompre.

Les Romains ayant conspiré contre le Pape Leon, il en fit mourir quelques-uns de sa propre autorité. L'Empereur trouva son procedé fort mauvais, comme étant contraire à sa debonnaireté naturelle, & à sa souveraineté sur la ville de Rome. Il donna donc ordre à Bernard Roi d'Italie de se transporter là, & de s'informer de toute la verité, comme il fit. Le Pape de son côté envoya ses Legats en France, pour se purger auprès de lui: mais cependant les Romains demeurerent si offensez de

816. son attentat, qu'étant tombé malade, ils ne se resaisirent pas seulement des terres qu'il avoit envahies sur eux, mais encore pillerent ses Châteaux à la campagne. Il fallut que Bernard y envoyât Vinigise Duc de Spolete avec une armée, pour appaiser le tumulte. Il en prit quelques-uns des plus remuans, & les envoya en France.

La même année les Sorabes s'étant rebellez, ils furent reduits après la prise de leur meilleure place, par une armée de François Austrasiens & de Saxons. Les Gascons, peuple leger, s'étoient aussi mis aux champs, parce qu'on leur avoit ôté leur Comte nommé Seguin, qui n'obéïssoit pas comme il devoit à l'Empereur : ils furent punis de leur insolence par la perte de deux batailles, & contraints de renoncer à celui qu'ils avoient élû en la place de Seguin. Il faut remarquer que la Gascogne étoit divisée en Comté & en Duché, & que la Comté relevoit de la Duché, & comprenoit le païs qui est depuis les Pyrenées jusqu'à la riviere de l'Adour, ensorte que Dacqs en étoit.

816. Le Pape Leon III. étant mort le 22. Juin, Etienne Diacre fut mis en sa place par l'élection du Clergé : il ne feignit point de s'instaler dans le Pontificat, sans attendre la confirmation de l'Empereur : toutefois il lui fit prêter le serment par les Romains, & après il le vint trouver à Reims pour lui rendre ses devoirs. L'Empereur donna charge à son neveu le Roi Bernard de l'accompagner jusqu'aux Alpes, à trois ou quatre des Seigneurs de sa Cour d'aller jusques-là au devant de lui; & à son Archichapelain, & deux ou trois Evêques, de le recevoir quand il seroit un peu plus avant dans le Royaume. Pour lui il l'attendit à Reims, le reçut à la descente de cheval, & se prosterna de tout le corps devant lui; ensuite il l'accompagna à l'Eglise de l'Abbaye 816.
de Saint Remi, & en y entrant il lui prêta la main pour le soûtenir. Le Clergé de France chanta le *Te Deum*, & celui de Rome fit des acclamations de loüanges à l'Empereur.

Le Pape & lui prirent ensemble du pain & du vin benits; puis l'Empereur se retira dans la ville, & le laissa logé dans l'Abbaye. Ils se regalerent tous deux de festins & de presens; l'Empereur commença. Le Dimanche ensuivant le Pape le couronna lui & l'Imperatrice Hermengarde, ayant apporté tout exprès deux couronnes d'or; celle de l'Empereur étoit toute couverte de pierreries, & l'autre sans aucun enrichissement.

Trois mois après qu'Etienne V. fut hors de France, il mourut à Rome le 817.
25. Janvier de l'an 817. & le Clergé élut Paschal I. Celui-ci connoissant la molesse de l'Empereur, osa encore se mettre dans la Chaire Pontificale, sans attendre son agrément. Il lui en fit pourtant des excuses par une Ambassade expresse; & quoique l'Empereur n'eût pas sujet d'en être content, il donna néanmoins les actes qu'il falloit pour sa confirmation : mais il fit reprimande aux Romains, & les admonesta de ne plus retomber dans de semblables attentats. Si l'on en croit les partisans de la Cour de Rome, Paschal fit tant auprès de l'Empereur, qu'il lui relâcha le droit de confirmer les Papes.

Les fils de Godefroy demandoient la paix à l'Empereur : il crut que ce n'étoit qu'une feinte, & continua de donner de puissans secours à Heriold.

A l'instance des Ambassadeurs de l'Empereur Grec, qui étoient venus pour demander qu'on reglât les confins des deux Empires du côté de la Dalma-

817. tie, il envoya un Député pour terminer cette affaire conjointement avec Cadolac, qui commandoit pour lui en ces marches-là, & avec les Sclavons qui y avoient interêt.

Le 17. de Février, pendant une éclipse de Lune, il commença à paroître une Comette dans le signe du Sagittaire.

Le Jeudy-Saint, l'Empereur étant à Compiegne, & revenant de l'Eglise en son Palais, une galerie rompit sous lui, vingt personnes de qualité y furent grievement blessées, mais il n'en eut que la peur, & quelques écorchures qui se guerirent aisément.

Il sembloit qu'il fût né pour être plûtôt d'Eglise que du monde : de la façon qu'il vivoit, il eut été encore meilleur Abbé ou Evéque, qu'il n'étoit bon Roi. Outre ses continuels exercices de devotion (qui ne s'accordent pas toujours avec la vie active du gouvernement) il se méla bien avant de la reformation des Ecclesiastiques. Entre autres choses dans l'assemblée d'Aix-la-Chapelle, qui se tint au mois de Juillet de l'an 817. il fit composer une regle pour les Chanoines, tirée des écrits des Saints Peres ; commanda aux Benedictins d'observer la leur ; envoya des Commissaires dans les Provinces pour retrancher la simonie, le luxe, le faste, & autres abus du Clergé ; & obligea enfin les Evéques de se reformer, & de quitter le baudrier, la ceinture, les éperons dorez, & le poignard à garde enrichie de pierreries : ce qui lui attira la haine des gens d'Eglise, parmi lesquels le nombre des méchans, quoiqu'il ne fût pas le plus grand, se trouva néanmoins le plus fort, parce qu'il étoit le plus remuant.

Dans cette méme assemblée, & du consentement & par l'élection generale de tous les assistans, il associa Lotaire son fils aîné à l'Empire, & donna l'Aquitaine à Pepin, & la Baviere à Louis, toutes deux à titre de Royaume, ayant pris le serment de tous les Grands de son Etat, qu'ils observeroient & maintiendroient cette disposition inviolablement. Tegan Corevéque de Treves, a écrit qu'il designa Lotaire son fils aîné pour son unique héritier. [Agobard Archevéque de Lyon, dans une lettre qu'il lui écrit, lui represente, qu'après avoir fait des prieres publiques, des jeunes de trois jours, & des aumônes par tout le Royaume, pour connoître la volonté de Dieu, sur lequel de ses enfans il devoit jetter les yeux, il avoit associé son fils Lotaire, dont le nom ensuite avoit été mis dans tous les actes publics conjointement avec le sien, & qu'il avoit au même tems donné des partages à ses deux autres fils ; ensorte toute-fois que la France ne fût qu'un seul Royaume, & non pas trois. 817.

Les textes de ces deux auteurs seront entierement éclaircis par le titre de ces partages que le très docte & laborieux Estienne Baluze a heureusement recouvré & donné au public. Il porte entre autres choses, que Pepin & Louis seront sous la dépendance de Lotaire leur frere aîné ; qu'ils se rendront tous les ans une fois auprès de lui, pour traiter des affaires communes ; qu'ils ne pourront déclarer la guerre aux nations étrangeres, ni en recevoir des Ambassadeurs ou y faire réponse, ni même se marier sans son ordre. Et que si en mourant ils laissent plusieurs fils, leur Royaume ne sera point partagé entre eux, mais sera déferé tout entier à celui que la disposition du pere, & l'élection du peuple éleveront dans le thrône.]

LOUIS

818. LOUIS LE DEBONNAIRE
Empereur & Roi de France, Occidentale & Orientale.

LOTAIRE	PEPIN	LOUIS
Roi d'Italie, & associé à l'Empire.	*Roi d'Aquitaine.*	*Roi de Baviere.*

COMME le Debonnaire étoit encore à Aix-la-Chapelle, on lui rapporta la défection des Abodrites, & la conspiration de Bernard Roi d'Italie, l'un & l'autre mouvement fut étouffé dans sa naissance. Bernard jeune Prince, s'étoit laissé mettre dans l'esprit qu'il pouvoit détrôner son oncle. Ce conseil venoit même de la Cour de France, où il avoit plusieurs intelligences, qui lui persuaderent sans doute que tout le Royaume lui appartenoit comme au fils de l'aîné. Son complot fut découvert avant qu'il eût pû prendre toutes ses mesures; les troupes à qui il avoit commis la garde du passage des Alpes, les abandonnerent au premier bruit de la marche de celles de l'Empereur; & ceux qui l'avoient embarqué dans ce dessein, le quitterent tous les premiers. En cette détresse il prit le plus dangereux conseil; ce fut de venir lui-même à Chalon se jetter aux pieds de son oncle, & lui demander pardon. On ne laissa pas de l'arrêter prisonnier avec tous les Seigneurs de sa suite.

L'Empereur étant de retour à Aix, leur fit faire leur procez : les seculiers furent tous condamnez à mort : les Evêques, du nombre desquels étoit Theodulfe d'Orleans, dégradez & confinez dans un Monastere. Quelques-uns des premiers subirent la rigueur de la sentence; d'autres eurent les yeux crevez. Deux des plus qualifiez en moururent, & Bernard lui-même en perdit la vie trois jours après qu'on l'eut aveuglé. Quiconque trouble la paix d'un Etat, merite la mort: mais ce fut une trop extrême rigueur d'un oncle envers un neveu, & envers un jeune Prince de 19. ans. Aussi Louis en eut de cuisans remords toute sa vie, & les François ne lui pardonnerent point cette cruauté. 818.

Bernard ne laissa qu'un fils nommé Pepin, & à l'âge où il étoit, il n'en pouvoit guère avoir d'autres, au moins de légitimes. Celui-là en produisit trois, Bernard, Pepin, & Heribert. De Pepin sortit LA PREMIERE BRANCHE DE VERMANDOIS.

L'Empereur craignant que ses freres bâtards (Charlemagne en avoit laissé plusieurs) ne se portassent à de semblables conspirations, les fit tous raser & mettre dans des Monasteres; il relegua aussi Adelard Abbé de Corbie, & Walla son frere qui étoient ses cousins.

Les Bretons avoient créé un Roi nommé Morman ou Morvan. L'Empereur allant contre eux en personne, reduisit tout le païs en quarante jours, & Morman ayant été tué dans son camp même, soit par les siens, soit par les François, il leur donna un Duc de sa main.

Au retour de ce voyage il perdit sa femme Hermengarde. Elle mourut à Angers le 3. d'Octobre de l'an 818. lui laissant trois fils, Lotaire, Pepin & Louis.

Les Abodrites étoient sujets & tributaires des François, qui néanmoins leur permettoient d'avoir un Roi : celui qui l'étoit pour lors, s'appelloit Sclaomir. Ce Prince ayant intelligence avec les ennemis de la France, fut arrêté

819. par les Lieutenans de l'Empereur, qui l'envoyerent pardevant lui; où n'ayant pû se justifier, il fut banni, & sa Royauté donnée à Ceadrague fils de Tracifcon qui avoit été tué en une rencontre par les Danois.

Loup Centule Duc des Gascons, coupable d'un pareil crime, après avoir été vaincu en un grand combat par les Comtes François, & depuis ayant été fait prisonnier, souffrit une pareille punition. Il se retira en Espagne à la Cour du Roi des Asturies.

Ces frequens remuemens marquoient assez la foiblesse du Gouvernement. Lieudwit Duc de la Pannonie inferieure, qui cherchoit des prétextes de se revolter, sur quelque grief qu'il pretendoit avoir reçu de Cadolac Duc de Frioul, leva enfin le masque, & donna bien de la peine trois ou quatre ans aux Lieutenans que l'Empereur avoit en Dalmatie, en Frioul & en Baviere, jusqu'à tant qu'il eût été chassé hors de ce païs-là. Cette année au retour de cette expédition, Cadolac mourut sur la frontiere, & on lui substitua Baudry.

Dans l'assemblée génerale tenuë à Aix, Bera Comte de Barcelone fut accusé de trahison : ayant voulu se justifier, par le duel, il succomba sous les armes de son accusateur; de sorte qu'il eût perdu honteusement la vie selon la loi, si l'Empereur n'eût commué la peine de la mort en celle de l'éxil.

C'avoit été un mauvais conseil à l'Empereur de partager ses fils si jeunes, comme il fit; ç'en fut encore un plus mauvais, après les avoir partagez, d'épouser une seconde femme. Mais l'envie lui ayant pris, nonobstant sa devotion, de goûter encore les douceurs du lit nuptial, il choisit Judith fille de Helphon ou Welpond Duc de Baviere, d'autant plus funeste à son repos, qu'elle étoit belle, galante & spirituelle.

La treve faite entre les François & les Sarrasins d'Espagne étant rompuë, les Sarrasins recommencerent à courir les côtes d'Italie, la Sardaigne & la Corse. [L'an 823. ils s'emparerent de l'Isle de Crete, & y bâtirent une ville en un lieu appellé Candie, d'où elle prit son nom, & le donna ensuite à toute l'Isle.

Les Normands n'incommodoient pas moins les côtes de la France :] treize 820.
de leurs vaisseaux ayant tenté de faire descente en Flandres, puis à l'embouchûre de la Seine, allerent piller l'Isle d'Amboüin sur les côtes de Poitou. Il se mit cette année-là une si grande mortalité parmi les bœufs & les vaches, que peu s'en falut qu'elle ne dépeuplât toute la France de ce bétail.

L'année d'après l'Empereur confirma les partages qu'il avoit donnés à ses fils, 821.
& obligea tous les Seigneurs qui se trouverent presens, de jurer qu'ils les y maintiendroient; & comme s'il eût craint que sa maison eût manqué de Princes, il se hâta de les marier, Lotaire avec Hermengarde, fille du Comte Hugues, & l'année d'après, Pepin avec Engheltrude, fille de Thietberg, Comte de Matrie. Lotaire, le mariage fait, passa en Italie, où le Pape le couronna Empereur, & Pepin retourna en Aquitaine.

EMPE. MICHEL LE BEGUE, & toujours LOUIS.

Nous ne marquerons point plusieurs minuties de négociations, d'Ambassades de divers Princes, & de petits exploits de guerre contre les Abodrites, les Bretons, les Sarrasins, & autres. Mais c'est une chose fort mémorable, que le Debonnaire déferant aux admonitions de l'Abbé Adelard son cousin, qu'il avoit rappellé à la Cour, se laissa si fort toucher de remords d'avoir fait mourir son neveu, & encloîtré par for-

822. ce tous ses freres & cousins naturels, qu'il en donna sa confession aux Evêques, & en fit penitence publique en présence de tout le peuple François, pendant l'assemblée génerale d'Attigni. [Les devoirs de la pénitence publique, étoient le cilice, les jeûnes, les oraisons, les aumônes ; la reparation des maux commis, la satisfaction à ceux qu'on avoit offensez, & la frequente imposition des mains par les Prêtres & par les Evêques. Aussi promit-il de satisfaire à tous ceux qui auroient quelque sujet de se plaindre de lui, donna ordre qu'on fit des prieres pour son salut en diverses Eglises,] permit à tous ceux qu'il avoit fait raser, de sortir du Cloître, & rappella Walla & Adelard, pour se servir de leurs conseils.

En cette année 823. il lui naquit un fils qu'on appella Charles, cause future d'une infinité de maux. Ce qu'on pourroit dire avoir été présagé par un grand nombre de terribles prodiges qu'on vit cette année : entr'autres d'un tremblement de terre qui ébranla le Palais d'Aix-la-Chapelle jusqu'aux fondemens : de furieux orages qui gâterent les biens de la campagne ; d'une pluye mêlée de gros carreaux de pierre qui tomberent avec de la grêle, des hommes & des bestiaux en quantité d'endroits frappez de la foudre ; d'une fille de Commerci dans la Lorraine, qui fut dix mois sans manger : & ensuite de tout cela d'une peste furieuse.

823. L'autorité des François à Rome incommodoit fort le Pape Paschal, il sçavoit à quels Empereurs il avoit affaire, & tâchoit sous main de les y affoiblir, & de les rendre odieux & contemptibles. Il se trouva que Theodore Primicere de l'Eglise, & Leon le Nomenclateur son gendre furent aveuglez, & puis décollez dans son palais, sans autre sujet, disoit-on, que parce qu'ils étoient trop affectionnez au jeune Roi Lotaire. Il se purgea par serment devant les Ambassadeurs de l'Empereur, qu'il n'avoit point consenti à ce meurtre ; mais pourtant il ne voulut jamais livrer les meurtriers, disant qu'ils étoient de la famille de saint Pierre ; & Louis trop debonnaire souffrit cette injure, dont il pouvoit au moins faire justice sur eux.

Peu après ce Pape vint à mourir. Eugene II. son successeur fit quelque satisfaction aux François, & on établit des Juges à Rome, tous du Palais de l'Empereur, non pas de celui du Pape. 824.

Les Bretons aussi braves pour leur liberté, que les Saxons avoient été opiniâtres pour leur Religion, essayerent de se soustraire à l'obéïssance des François, & élûrent un Seigneur de leur païs, pour leur commander : il s'appelloit Wihormac ou Guyomarc, & étoit Vicomte de Leon. L'Empereur étant entré dans le païs avec trois armées, dont il en commandoit une, & ses deux fils aînez les deux autres, fit un tel dégât dans les terres des soûlevez, qu'au bout de douze ou treize jours on les vit venir se jetter à ses pieds, & lui donner les enfans les plus notables du païs pour gages de leur soumission. L'année d'après, les principaux, & même Guyomarc leur Chef, se rendirent à l'assemblée génerale d'Aix, comme faisant désormais partie de la Monarchie Françoise. L'Empereur les regala tous de riches presens : mais ils firent voir dans l'occasion, qu'ils sçavoient bien emporter les appâts sans se prendre à l'hameçon. Guyomarc à la fin s'en trouva mal ; Lambert Comte de Nantes le prit dans son Château, & le tua.

La paix étant rompuë avec les Sarrasins d'Espagne, les Comtes François 822. gardiens de la frontiere avoient l'an & 23.

822. passé la Segre; & étant entrez bien-avant dans l'Espagne, en avoient rapporté de riches dépoüilles. Le Roi de Cordouë en voulut avoir sa revanche sur la Navarre & terres voisines qui étoient sous l'obéïssance des François. Cette haute Marche ne pouvoit que difficilement recevoir du secours de France: car les Sarrasins tenoient Sarragosse & Huesca, qui bouchoient les chemins par où il lui en pouvoit venir de la Marche d'en-bas, j'entends la Catalogne, & l'abord du côté de la Gascogne par Aspe & Roncevaux étoit fort incommode: tellement que l'Empereur n'y pût envoyer que des Gascons sous le commandement des Comtes Ebles & Azenar ou Aznar qui étoient de cette nation. Comme ils eurent donné ordre à la sûreté de Pampelone, & qu'ils
824. voulurent se retirer, ils trouverent que les Sarrasins leur avoient coupé chemin. Il faloit avoir recours aux habitans des montagnes pour leur montrer quelques santiers écartez: mais ces perfides piliards les engagerent dans des détroits, où les Sarrasins étoient en embuscade, de sorte qu'ils les taillerent tous en piece; Ebles fut envoyé en triomphe à Cordoüe, mais Aznar mis en liberté, parce qu'il étoit parent des traitres.

Les Bulgares s'étoient déja fort signa-
825. lez par leurs incursions sur les terres de l'Empire d'Orient: les François commençerent à les connoître quand ils furent leur voisins du côté de la Pannonie. Omortag leur Roi envoya des Ambassadeurs à l'Empereur pour regler les frontieres d'entre les deux nations. Il les tint plus de deux ans à sa suite, & les renvoya sans reponse.

826. & suiv. Par l'assistance des François, Heriold avoit été admis en partage du Royaume de Dannemarc avec les enfans de Godefroy. Mais ces Princes en haine de ce que lui & toute sa famille avoient reçu le baptême, le chasserent du païs; ce qui rompit la treve faite avec les Danois. Peu après elle fut renoüée, & Heriold contraint de se contenter de la Comté de Riusty, que l'Empereur lui avoit donnée en Frise.

Les Normands courans les côtes d'Espagne prirent Sevile qu'ils garderent un an entier. 825.

Les affaires de France étant en décadence du côté de la Marche d'Espagne depuis la défaite d'Ebles & Aznar, un Seigneur nommé Aizo, qui s'étoit retiré mal-content de la Cour de l'Empereur, se saisit par surprise de la ville d'Ossonne en Catalogne, & fit ligue avec le Roi des Sarrasins, qui lui donna un puissant secours: avec quoi il tourmenta si fort les Gouverneurs des places, que les uns les abandonnerent, les autres se mirent de son parti. Il n'y eut que Bernard Comte de Barcelone qui persevera dans la fidelité qu'il devoit à l'Empereur.

L'an suivant, Aizo obtint un grand 827.
renfort des Sarrasins, & l'Empereur de son côté donna une armée à Pepin pour le châtier, & pour retablir ses affaires en ces quartiers-là: mais les Infideles ravagerent tout à leur aise les Comtez de Barcelone & de Gironne, avant que les troupes Françoises fussent en état de marcher. La négligence de leurs Chefs étoit cause de ce retardement; aussi elle fut severement punie à l'Assemblée generale d'Aix, par la perte de leurs emplois & des* *Benefices* qu'ils tenoient de l'Empereur. Cela fait, pour reparer leur faute, il donna une puissante armée à son fils Lotaire, qui s'avança jusqu'à Lyon: mais y ayant conferé avec son frere Pepin, il ne passa point plus outre, parce que les Sarrasins n'entreprenoient rien de nouveau.

* Terres données pour service.

828. Ce fut là le dernier effort des François pour cette marche. Car l'année suivante, la division s'étant mise dans la maison Royale, & Bernard Comte de Barcelonne en étant le pretexte, les Sarrasins & les Espagnols même, en prirent de grands avantages; de sorte que la France ne put conserver que la Marche d'en-bas, sçavoir les Comtez de Barcelone, Ampuries, Roussillon, Cerdagne, Urgel, Paillars, Osonne, & Ribagorce. Les peuples de la haute Marche se voyant abandonnez des François, penserent à se faire un Roy, qui fut Eneco ou Innigo Comte de Bigorre :

829. de la valeur duquel, & du credit qu'il avoit parmi les Gascons & les peuples des Pyrenées, ils se promettoient assez d'assistance pour teni têter aux Sarrasins; comme en effet, il reprit Pampelonne, & quelques autres villes sur les Infideles. On le surnommoit

Vers 828. ou 830. *Aristat*, par corruption d'*Ariscat*, mot qui en langue du païs veut dire le hardi, le déterminé.

C'est donc là qu'il faut marquer le commencement DU ROYAUME DE NAVARRE, non pas 70. ans auparavant, par un Garcia Ximenés, comme on a fait jusques-ici : car tous les six Rois qu'on met avant cet Innigo Arista, sont fabuleux; aussi-bien que le pretendu Royaume de Sobrarve, où on les fait regner. Sobrarve est une petite contrée entre l'ancien Comté d'Arragon & celui de Ribagorce, dans l'enceinte du Royaume d'Arragon, non pas dans celle de Navarre, & qui n'a que six lieuës d'étenduë, & quelques bourgades dans un vallon, avec l'Abbaye de la Penna. Innigo Arista eut pour fils & successeur Ximene ou Semenon * d'Innigo, & celui-là un Innigo de Semenon, & Garcia tous deux Rois l'un après l'autre. D'Innigo II. fut fils un Garsia II. d'où il vint deux fils, qui furent aussi successivement Rois; sçavoir Fortunius Garcia, & Sance Abarca premier du nom. Depuis celui-là, la suite des Rois de Navarre est claire & incontestée.

* Ximene, Semenon, Eminon, Emenon, Ximinus, Eminus; c'est le même nom.

Les Bulgares ravageoient impunément la Pannonie superieure, sans que Beaudry Duc de Frioul s'en remuât; Aussi punit-on sa lâcheté comme elle le meritoit : il fut dépouillé de tous ses honneurs, & sa Duché divisée en quatre Comtez.

[Le petit Prince Charles n'avoit encore que six ans : néanmoins l'Empereur à l'instigation de sa femme dont il étoit éperduëment amoureux, donna à cet enfant la Rhetie, & une partie du Royaume de Bourgogne, ses autres freres presens, mais fremissans de jalousie & de colere.

LOUIS *Empereur.*

LOTAIRE	PEPIN	LOUIS	CHARLES
Empereur & Roi d'Italie.	*Roi d'Aquitaine.*	*Roi de Baviere.*	*Roi de Rhetie, âgé de 5. ans.*

EMP. THEOPHILE fils de Michel, R. 12. ans, & encore LOUIS LE DEBONNAIRE avec son fils LOTAIRE en Octobre.

829. ALORS tous les restes du parti du Roi Bernard, les parens de ceux que l'Empereur avoit fait mourir, ceux qu'il avoit chassez & puis rappellez, se liguerent entr'eux; & prenant l'occasion du mécontentement des jeunes princes, échaufferent les peuples par divers bruits, [poussant même quelques Evêques à declamer contre son mariage, & à le condamner comme incestueux. En effet, Judith étoit sa parente.]

L'Empereur voyoit bien la tempête qui se formoit : sa femme, autant pour avoir lieu de gouverner absolument l'esprit foible de son mari, que par affection, augmenta si fort ses craintes,

qu'elle lui persuada de donner sa confiance entiere à Bernard Comte de Barcelone qu'elle aimoit, & de le revêtir de la Charge de Grand Chambrier, afin qu'elle pût avoir toujours ce Seigneur auprès d'elle.

830. L'orgüeil de Bernard & ses trop étroites familiaritez avec l'Imperatrice, redoublerent l'indignation & la jalousie, & jetterent plusieurs des autres Seigneurs dans le parti des malcontens. Tous ensemble s'adressent donc à Pepin; & dans la mauvaise disposition où il étoit contre sa belle-mere, ils lui font croire facilement que Bernard étoit son galant, & qu'elle avoit ensorcelé son mari: qu'ainsi il étoit du devoir d'un bon fils de vanger les injures de son pere, & de lui rendre le bon sens & l'honneur. Il prend feu & se met aux champs: l'Empereur étant averti qu'il approchoit, ordonna à Bernard de se retirer, envoye sa femme en un Monastére à Laon, & s'en vint à Compiegne. Les conjurez se saisissent de l'Imperatrice: elle leur promet de disposer son mari à se laisser raser les cheveux; & sur cette assurance ils lui donnent la liberté de lui parler en particulier. Les deux époux ayant conferé ensemble, demeurerent d'accord que l'Imperatrice prendroit le voile, mais pour lui, qu'il demanderoit quelque delai pour se resoudre.

Cependant son fils Lotaire arriva d'Italie, qui confirma tout ce qui avoit éte fait, enferma son pere dans l'Abbaye de S. Mard de Soissons, sous une garde très-étroite, & lui donna des Moines pour l'instruire à la vie claustrale, & lui persuader de prendre l'habit de Religieux.

Quelque tems après, l'Imperatrice fut amenée à son mari, & à la clameur du peuple conduite à Poitiers, & là enfermée au Monastére de sainte Radegonde.

En ce miserable état le Debonnaire passa le printems & l'été, le courage tellement abattu, qu'il eût consenti à se faire Moine, si les Moines eux-mêmes, qui vouloient profiter de l'occasion, & entrer par son moyen dans les affaires de la Cour, ne l'en eussent pas détourné, & ne lui eussent donné le moyen de sortir de cette captivité. Un Gondebaud, entr'autres, s'intrigua fort pour le servir; & alla de sa part vers ses deux fils Pepin & Louis, pour les porter à embrasser la cause de leur pere; à quoi ils étoient déja fort disposez par la jalousie qu'ils avoient conçuë de la puissance de leur aîné, & de ce qu'il manioit toutes choses à sa fantaisie. 830.

La puissance de ces deux freres servant de contrepoids à celle de Lotaire, l'Empereur sortit du Monastére où on l'avoit enfermé, conduit par les Moines mêmes qui devoient le garder. Il falut après cela tenir une assemblée génerale pour regler le Gouvernement. La faction contraire vouloit que ce fut en Neustrie, où elle étoit la plus forte: afin de le dégrader, ou du moins de faire casser son mariage avec Judith, mais il eut assez d'amis & d'adresse pour la faire tenir à Nimegue. En ce lieu s'étant rendu le plus fort par l'assistance des François Orientaux, il obligea son fils Lotaire de le venir trouver dans sa tente, & de lui abandonner les chefs de la conspiration. Tous les Jurisconsultes & ses fils même les jugerent dignes de mort: il leur pardonna néanmoins, & se contenta de faire raser les Laïques, & renfermer ceux qui étoient d'Eglise, dans des Monastéres. [Entre autres Jessé Evêque d'Amiens, qui fut déposé par le jugement des Evêques;

quant à Hilduin Abbé de saint Denys & à Walla, il ne fit que les chasser de sa Cour.

831. Lorsqu'il fut retourné à Aix, il rappella sa femme & les freres d'elle, qui avoient été rasez au commencement de l'émotion : mais il ne voulut point la reprendre qu'elle ne se fût purgée, suivant les formes ordinaires, de tout ce qu'on lui imposoit.

Les Fêtes de Pâques venuës, il fut si clement & si bon, qu'en l'honneur de celui qui avoit acheté de son propre sang le pardon de tout le genre humain, il rappella ceux qu'il avoit fait raser, & les remit tous dans leurs biens : mais il renvoya ses trois fils dans leurs Royaumes. Bernard se rendit à l'assemblée de Thionville, où il fut admis à se purger par le combat en champ clos, & ne s'étant point trouvé d'accusateur, il se purgea par serment.

Depuis cette broüillerie aucun de ses trois fils ne lui rendit une parfaite obéïssance. Pepin & Louis, quoiqu'il eût augmenté leur portion, ne cesserent de le fâcher, & leur aîné Lotaire ourdissoit sous main toutes leurs trames. Pepin ayant été mandé à une assemblée génerale d'Automne, ne vint qu'après qu'elle fut finie : ce qui fut cause que son pere le retint auprès de lui. Presqu'au même tems Louis s'apprêtoit de le venir visiter en trop grande compagnie : mais le pere ayant été au devant de lui, le fit reculer, & le poursuivit jusqu'à Ausbourg. Delà il lui manda de le venir trouver à l'assemblée de Francfort, à quoi il obéit.

Il n'avoit pas si-tôt fait à l'un, que
832. l'autre recommençoit. Ayant eu avis que Pepin armoit encore, il s'avança jusqu'au Palais de Jogontiac en Limosin, & y assembla les Etats d'Aquitaine. Le fils rebelle fut contraint de s'y trouver ; & sa cause ayant été discutée, on l'arréta prisonnier. Comme on le menoit 832. à Treves, il s'évada ; & dès que son pere fut hors d'Aquitaine, il y rentra avec le même esprit de broüillerie. Enfin, ayant été sommé de se trouver à l'assemblée génerale de saint Martin, comme il n'obéit pas à cet ordre, son pere resolut de punir sa rebellion, en lui ôtant le Royaume d'Aquitaine.

On disoit que le Moine Gombaud, outré de ce que le jeune Prince l'empêchoit de gouverner l'Empereur, ce qu'il croyoit être dû à ses bons services, irritoit sans cesse le courroux de son pere contre lui ; & que Judith avec ses artifices achevant la trame, le fit pousser à bout, afin d'avoir sa dépoüille pour son fils Charles. En effet, l'Empereur la lui donna, & le fit reconnoître Roi d'Aquitaine par les Seigneurs du païs. On peut juger quel fut le déplaisir des trois autres fils, qui avoient tout sujet d'apprehender un pareil traitement.

Ils conjurent donc de nouveau tous trois contre lui : & les deux plus jeunes déferent la conduite de tout le dessein à Lotaire. Il amene le Pape Gregoire avec lui pour mieux autoriser cet attentat (quoique sans doute le Saint Pere ne penetrât pas le fonds de leur intention :) & ils se mettent tous en campagne avec une grande armée. Le pere de son côté assemble ses forces à Vormes, car ils étoient arrivez près 833. de Basle. Les Ambassadeurs qu'il envoyoit vers ses enfans & vers le Pape, ayant reconnu qu'on pressoit le Saint Pere de l'excommunier, lui declarerent en face que s'il venoit pour cela, il s'en retournât excommunié lui même, puisqu'il transgressoit les saints Canons.

Les deux armées demeurerent cam-

833. pées entre Basle & Strasbourg cinq ou six jours, pendant lesquels l'Empereur & le Pape eurent quelque conference pour négocier la paix. [Ils y alloient tous deux à la bonne foi : mais sous l'ombre de ce traité, les fils de l'Empereur lui débaucherent ses troupes, de sorte qu'elles passerent toutes de leur côté. Ainsi se voyant entierement abandonné, il devint leur suppliant, & fut lui-même contraint de les aller trouver, ayant stipulé auparavant que sa femme & son fils Charles ne perdroient ni la vie ni les membres. Le Saint Pere non moins étonné que triste d'une si funeste catastrophe, se retira à Rome.]

Ils confinerent aussi-tôt le jeune Charles au Monastére de Prom, sans néanmoins le raser, & releguerent sa mere à Tortone en Italie, soûtenant que son mariage étoit nul, parce qu'elle étoit parente de leur pere au dégré défendu. Cela passoit alors pour un crime si énorme auprès des gens d'Eglise, qu'ils le punissoient à toute rigueur. Et d'ailleurs les Prélats étoient extrêmement irritez contre elle de ce qu'elle avoit fait massacrer Federic Evêque d'Utrect, homme reputé de sainte vie, parce qu'il avoit osé condamner cet inceste, & en reprendre l'Empereur publiquement en mangeant à sa table.

Le Debonnaire étant ainsi detenu, Pepin s'en retourna en Aquitaine, & Louis en Baviere. Lotaire assigna une assemblée génerale à Compiegne pour le premier jour d'Octobre, laissant son pere sous bonne garde dans le Monastére de saint Mard de Soissons. Pendant l'assemblée, quelques Seigneurs & quelques Evêques ayant reconnu que les François commençoient à être touchez de pitié pour leur ancien Empereur : & apprehendant d'etre severement punis s'il remontoit sur le Thrône, s'aviserent de l'en exclure entierement en le dégradant, & le condamnant à se remettre en penitence publique. Ebon Archevéque de Reims son frere de lait, & son compagnon d'école, mais fils d'un homme de main morte, fut le principal auteur & promoteur de ce conseil. 833.

La forme de cette dégradation fut telle. Les Evêques lui ayant remontré ses fautes scandaleuses, il envoya querir son fils Lotaire & ses Princes, & en leur presence se reconcilia avec lui. Après on le mena dans l'Eglise de saint Mard, où prosterné sur une haire devant l'Autel, il confessa qu'il avoit été cause de grands maux & troubles dans la France ; & les Evêques l'ayant exhorté de dire publiquement ses crimes, il les déclara selon l'écrit qu'ils lui en avoient baillé. Il contenoit entr'autres choses, qu'il avoit commis sacrilege, parricide & homicide, en violant le serment solemnel fait à son pere dans l'Eglise & en presence des Evêques, en consentant à la mort de son neveu, & faisant violence à ses parens. Qu'il avoit rompu l'accord fait entre ses enfans pour le bien de la paix, & contraint ses sujets de faire un nouveau serment, qui étoit un nouveau parjure ; d'où s'étoient ensuivis toutes sortes de malheurs dans l'Etat. Qu'après tant de désordres & de pertes causées à son peuple, il l'avoit encore assemblé pour se détruire l'un l'autre, dont il demandoit pardon à Dieu. Puis il présenta ce papier aux Evêques qui le poserent sur l'Autel. Ensuite ils lui détacherent sa ceinture militaire, & l'y mirent aussi ; Après cela ils le dépoüillerent de ses habits séculiers, & le revêtirent de l'habit de penitent, qu'on ne pouvoit jamais quitter lorsqu'on l'avoit pris.

[L'humeur broüillonne de ses fils, &

834. & la variable legereté de ses sujets qui avoient causé son malheur, causerent bien-tôt son rétablissement,] Le peuple, (c'est-à-dire les gens de guerre) qui lui avoit voulu courre sus avant qu'on le déposât, eut pitié de lui après sa déposition. Louis de Germanie étant pareillement touché de remords, ou plûtôt pensant s'aggrandir s'il le rétablissoit, sollicita Lotaire de le délivrer, & Pepin y joignit aussi ses instances. Mais Lotaire n'y étoit nullement disposé : il le transfera de Soissons à Compiegne, & de là à S. Denis. Alors tous deux mirent leurs troupes en campagne, & assignerent le lieu de leur jonction près de Paris. Lotaire voyant qu'elles y arrivoient de tous côtez, amusa ses freres quelques jours d'une esperance d'accommodement : puis comme il s'apperçut qu'il alloit être enveloppé, & qu'il n'y avoit plus de sûreté pour lui, il reprit le chemin de Bourgogne, & se retira à Vienne, laissant son pere dans saint Denis.

Quoique le Debonnaire fût en liberté, il ne voulut pas d'abord reprendre les ornemens imperiaux, mais desira d'être auparavant reconcilié à l'Eglise par les Evêques : tellement que dans celle de Saint Denis même, ils lui rendirent la Couronne & la ceinture militaire, *mais avec la déliberation & le conseil du peuple François*. Quelque tems après, deux Evêques lui amenerent sa femme & son fils Charles, qui avoient été laissez en liberté par ceux qui les gardoient.

Lotaire avoit mis quelques Comtes dans les villes de dessus la Loire, entr'autres Lambert à Nantes, & Mainfroi à Orleans, qui se faisoient fort de lui garder ce païs-là. Ces Comtes ayant défait avec grand avantage ceux de l'Empereur qui étoient allez les attaquer tumultuairement, solliciterent tant leur Maître de revenir en Neustrie pour suivre la pointe de cette victoire, qu'il rebroussa sur ses pas, ayant forçé & brûlé la ville de Châlon sur Saone. 834.

Le Prince Pepin étoit venu au secours de son pere avec des troupes considerables ; de sorte qu'ils étoient beaucoup plus forts que lui. Néanmoins il se vint camper vis-à-vis de leur armée, non loin de la ville de Blois, s'imaginant qu'il pourroit la débaucher comme il avoit fait l'autre fois. Mais comme il reconnut peu après que tout au contraire, il couroit risque d'être abandonné des siens, & qu'il ne pouvoit se tirer de là sans un dangereux combat, il se resolut à venir trouver son pere, & lui demander pardon, sçachant bien qu'il ne le lui eût jamais donné, s'il eût été pris les armes à la main.

Son pere le reçut fort fierement étant assis dans son thrône haut, élevé au milieu de son pavillon ; il le voulut voir prosterné à genoux, & ne lui accorda sa grace à lui & aux siens, qu'à condition qu'il sortiroit de France, & qu'il n'y entreroit plus sans son congé. Pour cet effet il ferma les passages de l'Italie après lui avec de fortes garnisons.

Ceux du parti de ce Prince demeurant ainsi à l'abandon & sans support, passerent les monts, & se refugierent auprès de lui. Il en fut pris quelques-uns ; entre autres Ebon Archevêque de Reims, qui avoit le plus contribué à la dégradation de l'Empereur : on l'attrapa comme il se sauvoit avec les tresors de son Eglise. Ils furent tous amenez au Parlement de Thionville. En cette assemblée l'Empereur fit premierement signer son retablissement à tous les Grands ; & après il accusa les criminels par sa propre bouche, & demanda justice. Le malheureux Ebon

n'essaya point de se défendre, mais
834. supplia humblement d'etre jugé en particulier par les Evêques. Il avoüa ses crimes par écrit ; sur cela il fut déposé, & il souscrivit même à sa dégradation. Après cette ignominie, il se retira auprès de Lotaire. [Agobard Archevêque de Lyon n'ayant osé comparoir à l'assemblée, y fut aussi condamné.

De Thionville l'Empereur alla à Mets, & là durant la Messe du Dimanche d'avant la quadragesime, sept Evêques chanterent sur lui sept oraisons pour le reconcilier à l'Eglise, afin qu'il ne manquât rien à son absolution. Cela fait, Ebon Archevêque de Reims qui avoit donné le conseil de sa dégradation, monta en chaire, & déclara aux peuples que ce Prince avoit été injustement déposé.]

Il eût été bon pour le repos de la France, que Lotaire n'eut jamais repassé les Monts pour revenir en deça : mais l'Imperatrice Judith qui desiroit avoir un appui pour son fils Charles, après la mort du vieil Empereur, qui étoit fort valetudinaire, s'entremit de le reconcilier avec lui, il fit mander à ce Prince qu'il eût à revenir en Cour. Il n'osa pourtant pas se fier si-tôt à sa parole ; & d'ailleurs il n'eût pas pû y venir, étant sur ces entrefaites tombé malade d'une maladie épidemique qui le mit à l'extremité, & presque tous les Seigneurs François qui l'avoient suivi, au tombeau. Elle emporta Valac estimé la meilleure tête & le plus puissant genie de sa Cour, comme il l'avoit été de celle de Charlemagne ; & fit mourir tant d'autres Seigneurs des plus considerables, qu'on disoit qu'elle avoit denué la France de conseil & de force.

L'année 836. l'Empereur avoit des-
837. sein d'aller visiter les sepulcres des Apôtres à Rome ; mais le bruit de la descente des Normands en Frise, & qu'ils avoient
brûlé Dorestat & Anvers, le retint en France, où il convoqua des assemblées generales à l'ordinaire. 837.

Vers la Fête de Pâques il parut une Comete au Ciel dans le signe de la Vierge, laquelle ayant en vingt-cinq jours passé les signes du Lion, du Cancer & des Jumeaux, vint mettre bas sa chevelure, & éteindre son globe de feu vis-à-vis de la tête du Taureau sous les pieds du Chartier. L'Empereur, qui étoit grand Astronome, la découvrit le premier. Il en avoit paru une autre l'année precedente, l'onziéme d'Avril, dans le signe des Balances ; mais elle ne se montra que trois jours.

La principale cause des troubles & des rebellions des enfans du Debonnaire, étoit le frequent changement qu'il faisoit dans leurs partages. L'Imperatrice qui redoutoit Lotaire, & desiroit le gagner, persuada son mari de l'envoyer querir, & de lui faire une proposition fort avantageuse ; c'étoit qu'il divisât toute la Monarchie en deux parts, l'Aquitaine & la Baviere non comprises ; & que son pere en choisit une, ou bien que son pere la divisât, & que lui eût le choix. Lotaire lui refera le partage, & retint le choix ; il prit la France Orientale depuis la Meuse en delà, & laissa l'Occidentale à Charles son puîné, s'obligeant par serment de le défendre, & de n'entreprendre jamais rien contre la volonté de son pere.

Pendant ces broüilleries les Normands
ne cessoient de piller les côtes de Flan- 838.
dres. Ils avoient gagné un grand combat dans l'Isle de Wakeren, qui fait partie de la Zelande, où le Comte du païs avoit été tué ; & s'étant ensuite fortifié dans ce poste-là, ils continuerent leurs ravages, jusqu'à ce que l'armée

Françoise les en eût chassez.

838. Dès le premier de Janvier une comete s'étoit fait voir dans le signe du Scorpion un peu après le coucher du Soleil. Quelques - uns s'imaginerent qu'elle avoit présagé la mort de Pepin Roi d'Aquitaine; en effet elle arriva au mois de Novembre ensuivant. Il étoit âgé de quelque trente-cinq ans, & en avoit regné vingt un. On l'enterra à Sainte-Croix de Poitiers. Il laissa de sa femme Engeltrude, fille de Thiebert Comte de Matrie, deux fils, Pepin & Charles, desquels nous marquerons les avantures en leur lieu, & une fille nommée Matilde qui épousa Giraud Comte de Poitiers.

A en user comme avoit fait Charlemagne, quand un Roi avoit partagé ses fils, & qu'il en mouroit un, si celui-là avoit des fils, il dépendoit du peuple d'en élire un en sa place, ou de laisser retourner son partage à ses autres freres. Après la mort de Pepin il se trouva deux partis en Aquitaine; l'un, dont étoit chef un Seigneur nommé Emanon, vouloit que l'aîné de Pepin lui succedât; l'autre, qui avoit à sa tête Ebroïn Evêque de Poitiers, s'en rapportoit à l'Empereur. Cet Ebroïn le vint trouver pour sçavoir ses intentions, [& les ayant apprises, il disposa les esprits des Aquitains à s'y ranger. Pour recompense de ses intrigues, il eut l'Abbaye de saint Germain des Prez.]

839. Sur le point que l'Empereur vouloit le suivre en Aquitaine avec une armée, il fut attiré du côté de la Germanie, pour étouffer les nouveaux remuemens que Louis y vouloit exciter. Ensuite du partage fait avec Lotaire, on avoit défendu à ce Prince de plus porter le titre du Roi de la France Orientale: l'interêt & le ressentiment lui firent prendre les armes pour s'en conserver la possession. Or avant qu'il eût pû se mettre en état de se défendre, son pere passa le Rhin, & le serra de si près, qu'il fut conseillé de venir lui demander pardon. 839.

Au retour de ce voyage, l'Empereur passa en Aquitaine; & y étant entré jusqu'à Clermont en Auvergne, il y reçut les Seigneurs du païs, qu'Ebroïn avoit disposez à l'obéïssance, & leur fit prêter le serment à son fils Charles. Mais le jeune Pepin avec ses amis, retint toujours l'heritage de son pere par quelque bout, & le défendit si bien, qu'il n'en put être dépossedé de plusieurs années.

LOUIS LE DEBONNAIRE *Empereur & Roy de France.*

LOTAIRE *Empereur & Roy d'Italie, âgé de 45. ans.*

LOUIS *Roy de Baviere, âgé de trente-quatre ans.*

CHARLES *Roy de Rhetie, Bourgogne, Neustrie & Aquitaine, âgé de 17. ans.*

PEPIN *disputant l'Aquitaine, âgé de quatorze ans.*

COMMME l'Empereur étoit retourné en Aquitaine, après le Parlement de Châlons, & qu'il séjournoit à Poitiers pour donner ordre à assûrer ce Royaume à son fils Charles, il apprit que Louis avoit débauché les Saxons & les Turingiens; qu'il s'étoit saisi de tout le païs d'outre le Rhin; & qu'étant venu à Francfort, il avoit pris le serment de plusieurs François Orientaux. Jamais affaire ne lui avoit tant donné de déplaisir que celle-là; quoiqu'il eût a- 840.

840. lors une fluxion sur la poitrine, & que la saison fût encore bien mauvaise, il partit d'Aquitaine avec une ferme resolution de châtier ces attentats.

Il laissa sa femme & son fils Charles à Poitiers, fit Pâques à Aix, passa delà en Turinge, & tint un Parlement à Vormes; puis son mal se rengregeant, il se fit descendre par eau à Ingelheim près de Mayence. [En cet endroit sa fluxion redoubla si fort, qu'il fut contraint de s'aliter sous ses tentes; & là, après avoir combattu quarante jours contre la mort,] le cœur serré de douleur & de poitrine oppressée par un abcès, il rendit l'ame le 20. Juin, ayant tous les jours de sa maladie reçu le corps de Notre-Seigneur JESUS-CHRIST. Il étoit dans le commencement de la 64. année de son âge, & dans la fin de la 27. de son Empire & de sa Monarchie, avant laquelle il avoit été Roi d'Aquitaine 32. ans.

Son frere Dreux porta son corps à Mets dont il étoit Evêque, & l'y inhuma dans l'Abbaye de saint Arnoul, qui étoit la tige de la maison Carlienne.

Il fut d'un naturel doux & clement, mais trop facile & trop credule, de sorte que ses Conseillers le portoient quelquefois à des injustices. Dès sa jeunesse il se plongea dans une profonde devotion; & si on ne veut pas dire qu'il déferа trop aux Ecclesiastiques, on peut dire au moins qu'il ne sçut pas discerner les bons d'avec les mauvais, ou que les employant dans les affaires, & leur donnant trop de biens, il les gâta. La methode de son pere avoit été bien meilleure, qui ne permettoit jamais qu'un homme eût plus d'un employ ou plus d'un bénefice à la fois. Du reste il fut laborieux, sobre, vigilant, liberal, très-instruit dans les bonnes lettres, qui parloit & écrivoit en Latin aussi-bien qu'homme de son Royaume, & qui avec une parfaite connoissance du Droit & des Loix de son Etat, avoit aussi un grand soin de les faire observer. 840.

En premieres noces il épousa Hermengarde, fille du Duc Ingelram, dont il eut trois fils, Lotaire, Pepin, & Louis; & quatre filles, * Adele, Gisselle, Hildegarde, & Alpaide. Adele fut femme en premieres noces de Conrad Comte de Paris, puis en secondes de Robert le Fort; on maria Giselle avec Everad Duc de Frioul, pere de ce Berenger qui fut Roi d'Italie; Hildegarde avec le Comte Theodore; & Alpaide avec le Comte Begon.

* Adelais, Adelaïde, Alix.

En secondes noces il épousa Judith fille de Velpon ou Guelfe Comte de Ravensperg, dont il eut Charles, que depuis on surnomma le Chauve.

HERMENGARDE
FEMME DE
LOUIS LE DEBONNAIRE.

De quelle race étoit Hermengarde.

CHARLEMAGNE desirant pourvoir son fils Louis d'une femme à son gré, avant que la passion aveugle de la jeunesse lui en donnât une à son desavantage, choisit la belle & sage Hermengarde, fille du Duc Ingrand ou Enguerrand, appellé par Thegan Auteur du tems, Seigneur très-noble, & frere du saint Evêque * Ruthgand. Il la lui envoya à Toulouse, où elle fut épousée avec une pompe magnifique, & convenable à la Maison où elle entroit. La réjoüissance en fut d'autant plus grande, que son époux retournoit victorieux des Sarrasins, après avoir fortifié contr'eux Ossone, Sardaigne,

* Chredgand, Rothgand.

& Castecerre, villes de long-tems abandonnées, sur la frontiere d'Espagne. Cette princesse avec la douceur de son visage, avoit une modestie & une candeur si aimable, que Louis parfaitement uni avec elle par la ressemblance d'humeurs, lui communiquoit souvent les secrets de son Etat, aussi-bien que ceux de sa Maison; & comme elle n'avoit point la vanité de les apprendre pour son avantage, elle n'avoit pas aussi la legereté de les repandre, mais étoit aussi retenuë à les garder, qu'à les rechercher.

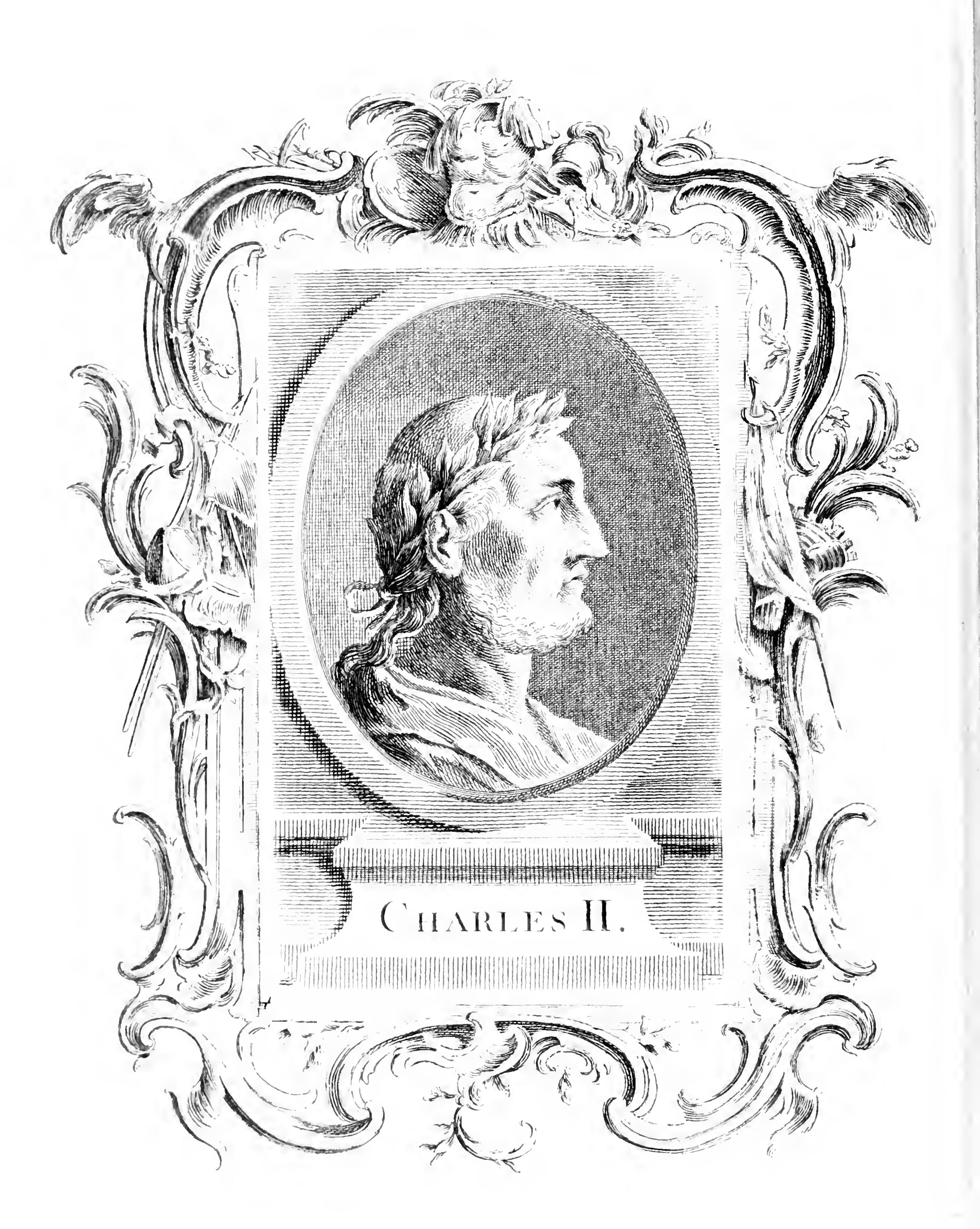
Elle fut couronnée à Reims.

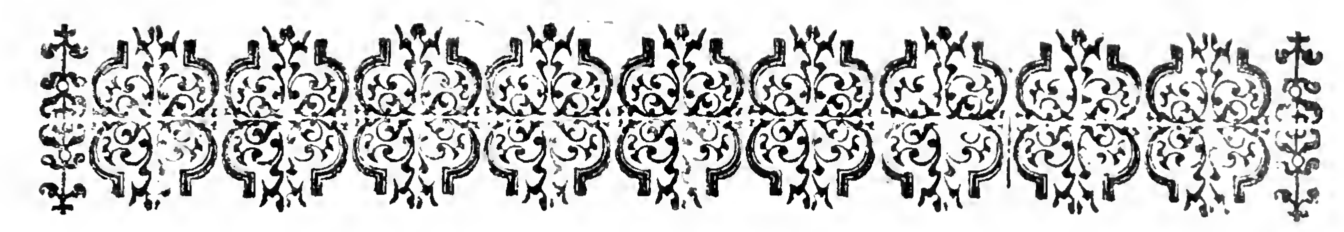
Le Pape Etienne étant venu en France, la couronna Imperatrice avec son mari dans l'Eglise de saint Remi de Rheims, & les nomma tous deux *Augustes*. La France ne lui envia point cette qualité, parce qu'elle lui avoit produit trois rejettons, je veux dire Lotaire, Pepin & Louis, qui par une gaye verdeur lui promettoient des fruits merveilleux, si l'envie d'une marâtre ne les eût étouffez.

L'Empereur son mari allant contre les Bretons revoltez, l'avoit laissée à Angers: à son retour il la trouva fort malade d'une longue fiévre, qui la fit mourir deux jours après son arrivée, le 3. d'Octobre de l'an 818. Cette mort, qui sembla avoir été présagée par une éclipse du Soleil arrivée au mois de Juillet précedent, ternit sans doute la plus vive lumiere de la maison de Charlemagne; car Loüis oubliant la sainte amour qu'il avoit portée à cette vertueuse Princesse, épousa une seconde femme, & pour un seul fils qu'il en eût, rompit les partages qu'il avoit accordez à ses trois autres du premier lit, sans avoir égard aux sermens solemnels qu'il avoit fait de les maintenir.

Sa mort l'an 818.




CHARLES II.



CHARLES II.

DIT LE CHAUVE,

ROY XXV.

Agé de dix-sept ans.

Injuste, foible & vain, je mis en décadence
Des Princes Carliens l'Etat & la Maison.
Lorsque je rejoignois l'Empire avec la France,
Un infidéle Juif me donna du poison.

LOTAIRE *Empereur & Roi d'Italie.*

LOUIS *Roi de Germanie.*

CHARLES *Roi de Bourgogne & de Neustrie.*

PEPIN *combattant pour le Royaume d'Aquitaine.*

PAPES.

Encore GREGOIRE IV. S. trois ans sous ce Regne.

SERGIUS II. élu le 10. Février 844. S. trois ans, un mois

LEON IV. élu le 12. Avril 847. S. huit ans, trois mois.

BENOIST III. élu le 21. Juillet 855. S. deux ans, six mois.

NICOLAS I. élu le 24. Avril 858. S. neuf ans, six mois.

HADRIAN II. élu le 14. Décemb, 867, S. cinq ans.

JEAN VIII. élu en Décembre 872. S. dix ans, dont cinq durant ce Regne.

840. EMPP. encore THEOPHILE, & LOTAIRE I.

QUELQUES jours avant sa mort, le Debonnaire avoit envoyé son sceptre, sa Couronne & son épée, marques de l'Empire, à Lotaire son fils aîné, lui recommandant de proteger le Prince Charles, & de lui conserver le

partage qu'il lui avoit donné de son consentement. Mais Lotaire s'étoit mis
840. dans l'esprit, que suivant la premiere disposition de son pere, le droit d'aînesse & sa qualité d'Empereur le devoient rendre souverain sur ses puinez.

Dans ce dessein il part d'Italie, se rend au Royaume de Bourgogne, où il vouloit établir son fort & le rendez-vous de ses troupes & de ses amis, & dépeche ses Commissaires par tout pour solliciter les Seigneurs de lui préter le serment. Il passa de là à Vormes, d'où il attire les Saxons dans son parti; & de Vormes, il s'avança jusqu'à Francfort. Il pensoit surprendre Louis: mais ce Prince s'étant venu camper tout proche, l'étonna si fort, que comme il usoit plus de ruse que de force: il fit treves avec lui jusques au 12. de Novembre, qu'ils devoient se retrouver au méme endroit pour vuider leurs differends, ou à l'amiable, ou par les armes.

Charles étoit alors à Bourges, où il attendoit que Pepin le vint joindre, mais il manqua au rendez-vous promis, croyant qu'il trouveroit mieux ses avantages de l'autre côté. De là il dépecha vers Lotaire le prier de se souvenir des sermens qu'il lui avoit faits entre les mains de son pere, lui offrant tout respect & soumission comme à son aîné. Lotaire l'amusoit de belles paroles, & cependant dressoit toutes ses machines pour le jetter hors de ses Etats.

Après que Charles eût par sa presence confirmé les peuples d'entre la Meuse & la Seine, & qu'il eût ensuite fait un voyage en Neustrie, il retourna en diligence en Aquitaine, pour arréter les progrez de Pepin, à qui les approches de Lotaire avoient fort enflé le courage. Il rabaissa un peu son parti par le gain d'une bataille: mais cependant les peuples de Neustrie se rangerent du côté 840.
de Lotaire.

Les Seigneurs qui accompagnoient Charles, reconnoissant les artifices de son aîné, crurent qu'il falloit les rompre par une brave resolution, & lui conseillerent de s'avancer tout droit vers lui. Ainsi les deux armées se trouverent à six lieuës l'une de l'autre, la ville d'Orleans entre deux. Alors les Seigneurs des deux côtez s'entremirent de les accommoder suivant la coûtume des François. Ceux du parti de Charles se trouvant les plus foibles, consentirent à un accord qui lui étoit fort desavantageux: car il ne lui demeuroit par provision que l'Aquitaine, le Languedoc, la Provence, & quelques Comtez entre la Loire & la Seine, & il fut dit qu'ils s'assembleroient au Parlement qui se tiendroit à Attigni, pour regler tous les differends; mais que cependant Lotaire n'attenteroit rien contre Charles ni contre Louis, autrement qu'ils seroient quittes de leur serment.

Ce traité fait, Charles marcha vers 841.
la Bretagne pour reprimer les mouvemens de quelques Seigneurs Bretons. De là il revint sur ses pas pour se trouver au Parlement d'Attigni. Lotaire avoit cependant essayé de lui fermer les passages, rompu tous les ponts de dessus la Seine, & mis des troupes sur les bords qui les côtoyoient toujours. Ces précautions ne lui servirent pourtant de rien, d'autant que Charles ayant sçû qu'il y avoit des vaisseaux au dessous de Roüen, fit diligence de s'en saisir, & passa ses troupes dessus, ses ennemis s'étant mis en fuite dès qu'ils eurent vû son étendard.

En même tems Lotaire, par le conseil d'Albert Comte de Mets, son principal boutefeu, & d'Othbert Evéque de

841. de Mayence, pratiquoit les François Austrasiens; & sçachant que Louis le Germanique étoit en marche pour joindre Charles, il fit passer le Rhin à des troupes pour aller au devant de lui, & débaucha une partie des siennes; en sorte que Louis fut conseillé, de peur de perdre le reste, de se retirer en Baviere. Il eût été facile à Lotaire de l'accabler, s'il l'eût vivement poursuivi: [mais il se contenta de laisser des troupes le long du Rhin, commandées par Albert Comte de Mets, pour l'empêcher de revenir au secours de son frere Charles.]

Cependant Charles ayant remonté le long des bords de la Seine, fait ses prieres à Dieu dans l'Egli e S. Denis, joint quelques troupes que deux ou trois de ses Comtes lui amenoient près de Montreau Faut-Yonne, & poussé deux Comtes de Lotaire qui vouloient s'opposer à sa marche, alla passer à Troyes, où il celébra la fête de Pâques. De là il se rendit à Attigny, pour faire voir qu'il ne manquoit pas à la conference assignée entre lui & Lotaire. Après l'y avoir attendu quelques jours en vain, il marcha vers Chaalons, & là il accueïllit l'Imperatrice Judith sa mere, & les troupes qu'elle lui amenoit d'Aquitaine.

Il apprit en même tems, que son frere Louis aiant rassemblé ses forces, avoit gagné une bataille sur Albert Comte de Mets, qui étoit demeuré mort sur le champ, & qu'il faisoit diligence pour le venir joindre. Voilà pourquoi il se mit en marche pour aller au devant, méprisant le bruit que Lotaire faisoit courir qu'il fuyoit. Cependant Louis arriva; & ainsi les deux jeunes freres étant joints, se trouverent les plus forts. Lotaire étoit perdu s'il n'eût pas trouvé moyen de gagner quelques jours par de feintes négociations, jusques à ce que Pepin, qui étoit en marche, l'eût pû joindre. Quand il eut reçu ce renfort, il ne parla plus que de les faire obéïr, & d'établir sur eux une Souveraineté monarchique. Toutes les offres [& les soumissions qu'ils lui firent par diverses fois, jusqu'à vouloir lui donner tout leur bagage, hormis leurs armes & leurs chevaux, & lui ceder même une partie de leurs terres voisines de l'Austrasie] ne servirent qu'à le confirmer dans sa resolution de tout avoir, & de faire valoir son titre d'Empereur. Ils furent donc contraints de lui envoyer livrer le champ de bataille pour le lendemain matin à la deuxiéme heure du jour: c'étoit le 25. de Juin. 841.

Les deux armées étoient campées vis-à-vis l'une de l'autre aux environs du Bourg de Fontenay près d'Auxerre. Toutes les forces de la France, tous les Grands & tous les plus braves chefs étoient là, autour des quatre Rois, qui devoient être les témoins & les remunerateurs de leurs actions. Aussi le combat fut le plus opiniatre & le plus sanglant qu'on se puisse imaginer. Depuis le commencement de la Monarchie Françoise, ju qu'au tems que j'écris, il ne s'est point répandu tant de sang François en quelque journée que ç'ait été. Il y perit cent mille hommes; horrible playe, & qui affoiblit si fort la maison Carlienne qu'elle ne s'en pût jamais remettre. La victoire demeura aux deux jeunes freres. Ils en userent avec toute l'humanité possible, & ne voulurent pas donner la chasse à l'Empereur leur aîné, de peur de répandre du sang davantage. Ils firent même ensevelir ses morts, & panser ses blessez comme les leurs, & publierent un pardon general pour tous ceux qui le voudroient ac-

cepter. [Le lendemain ils assemblerent les Evêques, dont il y avoit un bon nombre dans leurs armées, pour les consulter sur la maniere dont ils auroient à expier ce carnage de tant de Chrétiens. Les Evêques répondirent qu'ils n'avoient combattu que pour la justice, comme le jugement de Dieu en étoit la preuve manifeste, & partant qu'ils les croyoient innocens; mais que si quelqu'un se sentoit coupable d'avoir fait quelque chose par colere, par haine ou par gloire, il eût à s'en confesser secretement & recevoir une penitence secrette. Ils ordonnerent aussi que les troupes celebrassent un jeûne de trois jours pour leurs freres qui avoient été tuez à la bataille.]

841.

La plûpart des chefs s'étant retirez chez eux pour se rafraîchir, ces Princes ne purent pas recueillir tous les fruits d'un si notable avantage. Louis repassa le Rhin, & Charles prit sa route vers l'Aquitaine pour en chasser entierement Pepin. Ce Prince étoit tellement abattu, qu'il vouloit se soumettre à tout: mais la dissension ayant broüillé le conseil de Charles, en sorte qu'il n'agissoit que foiblement, il reprit courage, & se remit en campagne.

D'autre côté Lotaire qui s'étoit sauvé à Aix avec ses débris, ayant levé de nouvelles forces, se fit bien-tôt revoir en Neustrie, où il avoit grand nombre de partisans, & perça jusques dans le païs du Maine, brûlant & saccageant toutes les contrées par où il passoit. De là il rebroussa vers Paris. Son armée & celle de Charles se rencontrerent près de S. Denis, la riviere entre deux; celle de Charles étant la plus foible se sauva dans les forêts du païs du Perche; Lotaire la poursuivit quinze jours: mais ne la pouvant contraindre de venir au combat, il renvoya Pepin qu'il avoit fait venir avec ses bandes d'Aquitaine.

Les deux jeunes freres en se separant s'étoient donné rendez-vous pour se revoir au plûtôt. Dès que Charles eut les chemins libres, il alla jusques sur le bord du Rhin pour recueillir son frere: & tous deux s'étant rendus à Strasbourg [le 22. Fevrier, après plusieurs fêtes & carousels,] firent une nouvelle ligue & amitié, se promettant par serment solemnel de ne s'abandonner jamais l'un l'autre. Ce traité étoit conçu & écrit en deux langues, sçavoir en langue * Romance & en langue Tudesque. Il portoit que si quelqu'un des deux freres y contrevenoit, ses sujets ne seroient plus obligez de le servir. C'étoit à proprement parler leur donner ouverture de changer de Souverain quand il leur plairoit.

842. EMPP. MICHEL III, fils de Theophile, en Fevrier, & encore LOTAIRE.

* *Romanica*, ou *Rustica Latina*.

Cette union ayant rassûré leurs sujets, ramené ceux que Lotaire avoit débauchez, & grossi leurs troupes, ils se mirent à le chercher pour le combattre: mais il tira païs de vitesse, sans s'arrêter nulle part qu'il ne fût arrivé à Lyon; & par sa fuite il leur abandonna toute l'Austrasie, & une partie du Royaume de Bourgogne.

Comme ils furent de retour à Aix, les Evêques par eux assemblez donnerent un jugement solemnel, [& fort remarquable contre Lotaire. Il portoit que pour raison des crimes commis à l'endroit de l'Eglise, de son pere & de ses freres, après une meure déliberation, ils le déclaroient entierement déchu de sa portion des terres de deçà les monts.] Et néanmoins ils ne voulurent point la déferer aux deux jeunes freres, qu'auparavant ils n'eussent sçû d'eux s'ils entendoient la gouverner selon les commandemens de Dieu. A quoi ayant répondu qu'ils le desiroient ainsi, les Evêques leur dirent : *Et nous par l'au-*

842. *torité divine vous prions que vous la receviez & la gouverniez selon la volonté de Dieu.* Ils diviserent donc entre eux la portion de l'Austrasie que Lotaire avoit possedée.

Toutefois ce partage ne tint pas : car ce Prince les ayant peu après recherchez d'accommodement, les amis communs firent ensorte que les trois freres s'aboucherent dans une Isle sur la Saone, accompagnez chacun de quarante Seigneurs, en presence desquels ils convinrent de partager toute la succession de leur pere, (la Baviere, la Lombardie, & l'Aquitaine non comprises) en trois parties égales, dont Lotaire auroit le choix. Que les mémes quarante députez s'assembleroient au mois de Novembre dans la ville de Mets pour faire cette division selon leur conscience ; & que cependant chacun des trois Princes demeureroit dans la portion qu'il tenoit.

L'assemblée des six-vingts Seigneurs ne se fit point à Mets, parce que Lotaire étant à Thionville, il n'y auroit pas eu de sûreté pour les députez des deux jeunes freres : elle fut remise à Coblents, & là encore faute de pouvoirs assez amples, ils ne purent convenir que d'une tréve jusqu'à la fête de S. Jean-Baptiste ; & d'une autre assemblée qui se feroit à Thionville avant ce tems-là.

Dans cet entre-tems Charles se maria dans son Palais de Crecy sur Oise, avec Hermentrude fille de * Vodon & petite fille d'Adelard qui avoit gouverné Louis le Debonnaire, & avoit été un effroyable dissipateur des finances & des domaines de la Couronne ; ce qui d'un côté lui avoit attiré la haine de ceux qui aimoient le bien public ; mais de l'autre, l'affection des courtisans & de ceux qui ne peuvent entretenir leur grande dépense, que par les profusions d'un ministre.

* Ou selon quelques-uns, Odon ou Eudes Comte de Orleans.

Les Seigneurs François assemblez à Thionville, travaillerent si bien au partage des trois freres, qu'ils en vinrent à bout le 16. du mois de Mars. Le Royaume d'Occident ou France Occidentale, qui est à peu près ce que l'on nomme aujourd'hui la France, sçavoir depuis la Mer-Britannique jusqu'à la Meuse ; & avec cela le Languedoc & la Marche d'Espagne échurent à Charles ; l'Aquitaine étoit disputée par Pepin. A Louis vint la Germanie jusqu'au Rhin, avec quelques villages en deçà qu'il voulut avoir, parce qu'il y avoit des vignobles ; & Lotaire outre le titre d'Empereur, le Royaume d'Italie & la Provence eut tout ce qui étoit entre les Royaumes de ses deux autres freres, sçavoir les terres d'entre l'Escau, la Meuse, le Rhin & la Saone. On appella cette étenduë en langue Tudesque *Loterreich*, en langue Romance * *Lothier-Regne*, & par abregé *Lorraine*, c'est-à-dire le Royaume de Lorraine. Le païs qui porte ce nom aujourd'hui n'en est qu'une bien petite partie. 843. †

* *Lothier en vieux François, c'est Lothaire.*

Quant à Pepin, on ne lui fit aucune part, mais ayant gagné une grande bataille dans l'Angoumois sur les gens de Charles son oncle, qui s'efforçoit de lui ôter son Royaume d'Aquitaine, & assiegeoit Toulouze, il s'y maintint encore quelques années, jusqu'à ce que ses vices, plûtôt que les forces de ses ennemis, le détrônerent.

Cette division de la Monarchie entre freres égaux, desunit les peuples de la Gaule, de la Germanie, & de l'Italie, qui avoient commençé à se coler, pour ainsi dire, & à se joindre en un corps de Monarchie : elle fit que les sujets devinrent changeans, infidéles, factieux, & qu'ils se donnerent la liberté de

843. choisir des Princes, croyant le pouvoir faire, pourvû qu'ils fussent du sang Royal. Mais ce qu'il y avoit de pire, ètoit que la France ayant perdu la meilleure partie de ses forces par cette grande saignée de Fontenay, ne fut plus en état de contenir les peuples qu'elle avoit subjuguez, particulierement les Gascons & les Bretons, ni de se défendre des incursions des Normands.

Pour les Gascons, Azenar qui s'étoit emparé de la Comté de ce païs-là, étant mort l'an 836. son frere Sance l'avoit aussi envahie malgré Pepin, & s'y maintenoit avec l'appui des Basques & des Navarrois. La Duché étoit alors tenuë par un Seigneur nommé Totilus: Azenar bienloin de lui obéïr, le fatiguoit par de continuelles incursions, & pendant qu'il se tenoit occupé, donnoit lieu aux Normands de ravager toute cette Province.

On ne sçauroit sans horreur raconter les ruines, les meurtres & les embrâsemens que ces barbares firent par toute la France. La nécessité les forçoit de sortir de leur païs, pour chercher leur subsistance ailleurs: car de cinq ans en cinq ans on mettoit dehors des peuplades ou essaims de jeunes gens, que l'on donnoit en partage à des Princes pour aller chercher leurs avantures en d'autres païs. Le desir du butin & de la gloire les jettoit sur les plus riches provinces; le faux zele de leur religion impie & brutale, les rendoit cruels & sanguinaires, particulierement à l'endroit des gens d'Eglise; les François se servant de leurs secours dans les querelles publiques & particulieres, les introduisoient dans le païs; & les méchans garnemens que les désordres des guerres civiles avoient mis en curée, non seulement leur servoient de guides, mais encore de chefs & d'instigateurs pour tout piller, avec tant de destructions, qu'on n'en trouve point de pareilles dans toutes les histoires du monde. Car depuis une mer jusqu'à l'autre, il ne demeura pas un Monastére, pas une Eglise qui ne ressentît leur rage Diabolique, pas une ville qui ne fût rançonnée, pillée ou brûlée deux ou trois fois. Ce qui faisoit assez connoître que ç'étoit une terrible vengeance de Dieu.

Vers l'an 840. & suiv. Aussi donna-t-il toutes ces années-là de visibles avertissemens de faire penitence: presque tous les ans il paroissoit des cometes, on en avoit vû une un peu avant la mort de Louis le Debonnaire; & une autre encore l'an 842. Depuis l'an 840. jusqu'en 850. il parut presque toutes les années des batailles en l'air, & la terre trembla souvent avec des mugissemens effroyables.

[L'an 843. au mois d'Avril l'Imperatrice Judith mere de Charles le Chauve, mourut à Tours; & ce Bernard qui avoit été si fort dans ses bonnes graces, mais depuis disgracié par son mari, ayant été accusé d'avoir brassé quelque trahison sur la Marche d'Espagne, dont il étoit Comte aussi-bien que Duc de Septimanie, fut pris & condamné à mort par le jugement des Seigneurs François.]

Pendant le gouvernement du Duc Totilus en Gascogne, les Normands ayant manqué une entreprise sur Bourdeaux, ruinerent Basas, Ayre, Laitoure, Daqs, Tarbe de Bigorre, Labour, Oleron & Lascar, & battirent deux fois ce Duc; mais à la troisiéme il eut l'avantage sur eux, & les chassa entierement de toute la Gascogne.

Il ne vêcut que peu de tems après sa victoire: on donna sa Duché à Sequin; & pour le fortifier davantage contre Sance & contre les Normands, on y joignit encore la Comté de Bour-

843. deaux, qui auparavant étoit de la seconde de Aquitaine, on y ajoûta même, si je ne me trompe, celle de Saintes. Ce qui n'empêcha pas que les Normands ayant fait une seconde descente l'an 843. ne le defissent en une sanglante journée entre Saintes & Bourdeaux, où sa mort combla leur victoire.

Le Duc Guillaume son successeur ne put arrêter ce débordement qui rouloit par la seconde Aquitaine, & enlevoit tantôt la ville de Saintes, tantôt celle d'Angoulême, une autre fois celle de Limoges ou de Perigueux. La confusion qu'ils causoient dans ce païs-là, & la revolte de Bernard Duc de Septimanie dont nous venons de parler, laquelle arriva en ces mêmes années, donna la hardiesse aux Gascons du Duché, de se joindre à ceux du Comté pour faire tous ensemble le Comte Sance Duc de Gascogne; auquel quelques années après succeda Arnaul fils d'Emenon ou Immon Comte de Perigord.

Dès l'an 841. comme les Rois étoient en campagne pour se détruire l'un l'autre, Ochery ou Oger, l'un des plus redoutables chefs des Normands, qui commandoit une flote de cent cinquante vaisseaux, brûla la ville de Roüen le quatorziéme de May, & l'Abbaye de Gemiege quelques jours après: & quinze ou seize ans durant continua ses barbaries sur la Neustrie, mais plus particulierement sur la Bretagne & sur l'Aquitaine.

Ces Barbares avoient aussi pris la route de descendre par la Bretagne: la revolte de cette Province leur en ayant ouvert les portes. Louis le Debonnaire en avoit donné le Gouvernement à Neomene issu des anciens Rois de ce païs-là, & frere puîné de Rivalon pere de Salomon. Or Neomene ayant acquis quelque réputation pour avoir tenu tête aux Normands l'an huit cent trente-six, commença à se croire digne de la Couronne de ses ancêtres: toutefois son dessein n'éclata pas jusqu'aprés la sanglante bataille de Fontenay, qu'étant incité par le Comte Lambert, il se déclara hautement Souverain, & chassa tous les François de la Bretagne, hormis de Rennes & de Nantes, où ils tinrent bon. 843.

Ce Lambert outré de ce que le Roi Charles lui avoit refusé le Comté de Nantes qu'il demandoit, en recompense de ce qu'il avoit combattu vaillamment pour lui à la journée de Fontenay, renonça à son service & se jetta dans le parti de Neomene: avec l'aide duquel ayant battu & tué Renaud Comte de Poitiers, à qui le Roi Charles avoit donné Nantes, il demeura maître de cette ville. Mais dans peu de jours en ayant été chassé pour quelque division qui survint entre Neomene & lui, il alla malheureusement querir les Normands, & les amena par la riviere devant Nantes, qu'ils prirent par escalade le jour de la Saint Jean. Ils égorgerent la plûpart des habitans qui s'étoient refugiez dans l'Eglise saint Pierre, massacrerent l'Evêque sur le grand Autel comme il disoit la Messe, & emmenerent tout ce qui restoit d'hommes en vie. De là ils furent brûler le Monastére des Isles, c'est Noir-Moustier. Ainsi Lambert demeura Comte d'une ville détruite, & tâcha de s'y maintenir, flotant entre son Roi & Neomene, infidéle à l'un & à l'autre, haï de tous les deux.

Après le partage fait entre les Rois, comme la Bretagne étoit un prétendu membre de la France Occidentale, qui étoit échuë à Charles le Chauve; ce Prince n'ayant plus d'ennemis au dedans, tourna ses forces de ce côté-là, pensant remettre Neomene dans l'obéïssance. Mais il vint hardiment au de-

843. vant de lui, & l'ayant rencontré sur le chemin de Chartres au Mans, il le chargea si vertement, qu'il mit son armée en déroute, & le contraignit de se sauver dans Chartres à course de cheval.

Cet avantage redoublant toutes les forces des Bretons, ils faisoient des courses sur le Maine, l'Anjou & le Poitou. Il semble néanmoins qu'il y eut quelque tréve, puisqu'à l'instance du Roi Charles, Neomene chassa le Comte Lambert de Nantes, qui s'alla nicher dans le bas Anjou, & y bâtit le Château d'Oudon.

En même tems que Charles fut défait par Neomene, les guerres civiles travaillant le Dannemarc, les Seigneurs de ce païs-là qui se trouverent forts sur mer, entre autres, Ragenaire, Hasten & Bier côte de Fer, sous le commandement d'un Roy ou Chef nommé Horic, se jetterent sur la France Occidentale, & ayant forcé les gardes qui défendoient l'embouchure de la Seine, pillerent Roüen. Une partie commandée par Ragenaire montant avec des barques le long de cette riviere, saccagea tout à droit & à gauche : & n'ayant pû prendre la cité de Paris, en ruina tout ce qui s'étendoit hors de l'Isle, pilla l'Abbaye saint Germain des Prez, & de là s'en alla détruire la ville de Melun. [Ils n'attaquerent point l'Abbaye de saint Denis, à cause que le Roi Charles fort devot envers ces saints Martyrs, y avoit mis une bonne garnison. En 868. il la fit clorre de murailles & de tours en forme de Château. Les Moines de ce tems-là racontent plusieurs exemples d'horribles punitions de Dieu sur ces Barbares, pour leurs execrables meurtres, sacrileges & incendies : mais ils avoient le cœur si dur, que rien n'étoit capable de les épouvanter.]

Quand ils furent chargez de butin, 843. ils se laisserent plus facilement vaincre aux présens que le Roi Charles leur fit pour se retirer : mais à leur retour ils ravagerent la Picardie, la Flandre, la Frise, & prirent la ville de Hambourg, où ils se fussent établis, si toute l'Allemagne ne se fût élevée pour les en chasser.

Les Prêtres & les Religieux fuyoient devant eux de lieu en lieu, cherchant des retraites sûres ou des cachetes pour les tresors de leurs Eglises, & pour les reliques des Saints : pour lesquelles la devotion se redoubla tellement, quand ce grand orage fut passé, qu'elle causa quelquefois de sanglantes querelles entre les Villes, & les Seigneurs qui les reprenoient, ou qui les vouloient retenir.

Tandis que Lotaire avoit denué toute l'Italie de forces pour les amener en France, les Ducs Radelchise de Benevent, & Sigenulse de Capouë, ayant pris querelle ensemble, sans respecter le jeune Louis son fils, appellerent à leurs secours, l'un les Sarrasins d'Espagne, l'autre ceux de Sardaigne, (car ces Barbares avoient envahi cette Isle) & leur donnerent entrée dans l'Italie, où s'étant fortifiez dans plusieus places, ils y exercerent leurs fureurs vingt ans durant. L'an 847. ils pillerent 847. le bourg S. Pierre de Rome, & l'Eglise du Prince des Apôtres : ce qui obligea le Pape Leon IV. de le fermer de murailles, & d'y loger les Corses que les Sarrasins avoient chassez de leur Isle. Cette nouvelle ville fut nommée Leonine.

Les Seigneurs respectoient si peu leurs 844. Rois, que Gisalbert Comte des Mansuariens, osa bien enlever la fille de l'Empereur Lotaire, & la mena sur les ter-

844. res de Charles pour l'épouser : ce qui donna grand sujet de plainte à Lotaire, & beaucoup de peine à Louis le Germanique pour appaiser son ressentiment.

En Guyenne les grands levoient des troupes pour leurs querelles particulieres, & se battoient à toute heure malgré la défense de Pepin. En Italie l'an 844. le Clergé & les Bourgeois de Rome eurent la hardiesse d'élire Serge II. Pape sans la permission de l'Empereur, lequel, pour reprimer cet attentat, envoya son fils Louis à Rome avec vingt Prélats ; Dreux Evêque de Mets étoit chef de cette legation. Le jeune Prince connoissant l'esprit de cette ville-là, n'y voulut point aller sans avoir main forte ; il y mena de bonnes troupes avec lui, & pour faire marcher la terreur devant lui, il ravagea tout le païs jusqu'aux portes de Rome, & pilla même les fauxbourgs. Le Pape pour fléchir sa colere, envoya toutes les processions au devant de lui, & le reçut avec tous les honneurs possibles, le couronna Roi des Lombards & Empereur : mais il ne voulut pas souffrir qu'il reçût le serment de fidelité des Romains, que sous le nom de l'Empereur son pere. Il honora aussi Dreux de Mets du titre de son Legat en Gaules & en Germanie. Quelques historiens l'appellent Archevêque à cause qu'il avoit le *Pallium*.

C'est une fable que ce Pape ait le premier changé son nom, & qu'avant son élection il se soit appellé Groin de Porc, car ce fut Serge IV. qui avoit ce vilain nom, & qui en prit un autre ; mais celui dont nous parlons ne changea point le sien, car il s'appella Serge comme son pere. Il y en a qui tiennent que ce fut Octavian qui introduisit ce mysterieux changement, & qui voulut être nommé Jean. Ce fut le douziéme de ce nom.

[Selon la plus juste supputation, il faut rapporter à ces années la grande & miraculeuse victoire que Ramire Roi de Galice tenant son siege à Oviedo, & successeur d'Alfonse le Chaste, remporta sur les Sarrasins qui venoient lui demander l'infame tribut d'un certain nombre de filles à quoi le tiran Mauregat avoit obligé ce Royaume-là. Les Chrétiens d'Espagne avoient une si grande confiance en l'intercession de S. Jacques le grand, qu'ils assurerent l'avoir vû à la tête de leur armée monté sur un beau cheval blanc, & portant un étendard de même couleur: si bien qu'étant animez par cette merveilleuse vision, ils vainquirent les ennemis & en renverserent soixante & dix mille sur la place. En reconnoissance de cette faveur Ramire ordonna, du consentement de ses Evêques, que toutes les terres de son Royaume payeroient à cet Apôtre les premices de leurs fruits ; sçavoir, certaine mesure de bled & certaine mesure de vin pour chaque arpent, & que les soldats aussi dans toutes les expeditions militaires qui se feroient contre les Sarrasins, lui consacreroient la dixiéme partie de leur butin.] 844.

Les François étant entrez une autre fois en Bretagne, s'embarrasserent mal à propos dans des marécages, & y reçûrent un second échec par les armes de Neomene.

Comme Charles se preparoit à une troisiéme expedition contre ce païs-là, 847. l'effroi des Normands l'obligea d'accorder la paix à Neomene. Elle ne fut pourtant pas de longue durée, car il recommença aussi-tôt ses courses sur la France : & Charles s'en étant vengé sur la Bretagne par le feu & par le glaive, il en fit autant sur les païs circonvoisins & sur le territoire de Rennes, qui n'étoit pas encore de son petit Royaume.

Jusques-là il n'avoit point pris le ti-

tre de Roy, ou du moins n'avoit pas
847. pris la Couronne. La coûtume de ces tems-là étoit que le peuple ne croyoit pas qu'un Prince la portât légitimement, si elle ne lui étoit imposée par la main d'un Eveque du païs, & par le consentement de tous. Or ceux de Bretagne étant la plûpart de la nomination de Louis le Debonnaire, refusoient de donner leur ministere & leur approbation à cet usurpateur. Il suscita donc contre eux une accusation de simonie par le moyen d'un Abbé nommé Connoyon tenu pour saint homme par le peuple. L'Assemblée les renvoya pardevant le Pape pour se justifier : l'Abbé les suivit à Rome, & Neomene le fit accompagner d'une celebre Ambassade qu'il avoit chargée de presenter une Couronne d'or au Pape, & de lui demander le retablissement de la Royauté éteinte en Bretagne. Toute la maison de France s'y opposa si fortement, qu'il ne put obtenir du Saint Pere, que des reliques, & quelques reprimandes verbales pour ces Evêques accusez. Mais comme ils furent de retour, Neomene ayant assemblé le Clergé de Bretagne, les força par des menaces de mort de confesser ces crimes, & là dessus il les fit déposer, se rendant ainsi le maître des formes de la discipline Ecclesiastique.

Aussi-tôt il mit dans leurs places des
848. & 49. gens de sa faction, retablit trois autres Evêchez ; sçavoir ceux de Dol, de Treguier & de Saint Brieux, & ordonna à l'Eveque de Dol de s'ériger en Metropolitain. Les Papes avoient donné le *Pallium* aux Prélats de ce Siege, dès le sixiéme siecle : ils en avoient aussi honoré plusieurs autres, particulierement celui d'Autun. Tout ce procedé de Neomene tendoit à se faire couronner & sacrer à la mode des Rois de France ; comme il fit dans la ville de Dol, où il avoit convoqué les Etats de
son petit Royaume. Tous ses Evêques 849.
y assisterent hormis Actrad de Nantes, qui pour ce sujet ayant été chassé de son Siege, se retira vers l'Archevêque de Tours son vrai Métropolitain : lequel ayant assemblé les Evêques de sa Province, & des voisines, fit faire des remontrances à Neomene sur son attentat, mais fort inutilement.

Deux autres ennemis, peut-être liguez ensemble, j'entens le jeune Pepin & les Normands, attirerent les armes du Roi Charles dans l'Aquitaine. Au mois de Mars il prit quelques Navires de ces pirates dans la Dordogne, les chassa de devant Bourdeaux qu'ils assiegeoient, & contraignit Pepin de lui quitter la campagne. Mais dès qu'il fut sorti de la Province, les Normands surprirent Bourdeaux par la trahison des Juifs qui étoient dedans, & emmenerent en captivité Guillaume Duc des Gascons, & ceux que leur avarice voulut reserver après que cette fureur se fut assouvie de carnage. La foiblesse des François étoit si grande, qu'ils leur laisserent plusieurs années faire leur place d'armes dans cette grande ville, sans oser entreprendre de les en chasser.

Malgré les suggestions des broüillons qui vouloient la guerre, les Rois Lotaire & Charles se virent dans le Palais de Peronne, & se jurerent de nouveau affection & sûreté mutuelle. Charles frere de Pepin d'Aquitaine, se fiant trop sur ces demonstrations apparentes, fut assez imprudent, comme il revenoit de la Cour de Lotaire, de la protection duquel il se tenoit fort, de passer par la France Occidentale. Le Comte Vivian ayant observé sa marche, l'arrêta & le mena à Charles le Chauve, qui dans l'assemblée de Chartres le fit tondre & l'envoya au Monastere de Corbie. A quatre

850. quatre ans de-là, Louis le Germanique son oncle le fit Archevêque de Mayence après la mort de Rabanus Maurus.

Le Roi Pepin son frere avoit de fort mauvaises qualitez, il étoit yvrogne, vilainement débauché, & violent; il vexoit extrémement ses sujets, & autorisoit les injustices & les voleries de ses Officiers. Une bonne partie des Grands d'Aquitaine ayant conçu du mépris & de la haine contre lui, appellerent le Chauve, le reçurent avec grand applaudissement à Limoges, & l'accompagnerent au siege de Toulouse, qu'il prit à composition. Toutefois, si-tôt qu'il fut sorti de l'Aquitaine, ils se reconcilierent avec Pepin.

Le voyage que fit Charles le Chauve en Bretagne pour mettre du renfort dans Rennes, n'empecha pas que Neomene n'assiegeât cette ville-là, ne la prît, & n'y fît prisonniers tous les Chefs de la garnison.

La même année le traître Lambert ayant tourné casaque, arreta le Comte Amaulry & plusieurs autres Seigneurs François qui étoient entrez dans Nantes, sans doute pour défendre cette ville.

851. L'année suivante Neomene attaquant les terres des François par l'Anjou, & ruinant les Eglises presque avec la même barbarie que les Normands, fut frappé d'une maladie violente, dont il mourut dans peu d'heures; on crut qu'il y avoit de la main de Dieu. [Son fils Herispoux lui succeda; & étant venu à Angers trouver le Roi Charles, comme disent les Chroniques Françoises, reçut de lui Rennes, Nantes, & le païs de Rets.]

Il se fit la même année une assemblée générale de tous les Royaumes de la Monarchie Françoise à Marsne sur les 852.
bords de la Meuse, où les trois freres se trouverent & se jurerent amitié & secours mutuel. Au partir de là Charles descendit en Bretagne pour attaquer Herispoux, qu'il ne croyoit pas encore bien établi. Leurs Armées se choquerent sur les confins de l'Anjou. Si l'on en croit les Brétons, celle de Charles fut fort mal menée. Quoiqu'il en soit, il accorda la paix au Breton pour aller se resaisir de l'Aquitaine, qui étoit une piéce plus importante, & pour s'opposer aux Normands.

Car cette même année le Pirate Hocheri sortant de Bourdeaux avec sa flote, vint détruire l'Abbaye de saint Vandrille jusqu'aux fondemens; puis remontant la Seine avec ses petits batteaux, il saccagea tout le païs bien avant à droit & à gauche, & brûla plusieurs Villes, entre autres celle de Beauvais.

La mauvaise conduite de Pepin avoit si fort offensé les Seigneurs de son 852.
Royaume, qu'enfin ils se saisirent de sa personne, & le livrerent à Charles; il le fit tondre, & le confina au Monastere de saint Mard. D'où s'étant évadé, il roda quelque tems, & se mit à piller avec les Normands, qui saccagerent Poitiers & quelques autres villes voisines. Mais leurs efforts ne lui servirent qu'à le rendre plus odieux; tellement qu'ayant été repris, il fut resserré fort étroitement dans le Château de Senlis.

La même année Lotaire associa Louis son fils aîné à l'Empire. Il en avoit trois vivans, ce Louis, Lotaire & Charles.

LOTAIRE & LOUIS *son fils, associé à l'Empire.*

LOUIS *Roi de la France Orientale & Baviere.*

CHARLES *de la France Occidentale, & de l'Aquitaine.*

852. & 853. CE ne seroit jamais fait de marquer tous les ravages des Normands. L'an 852. & l'an 853. [quelques bandes étant descenduës en Frise, pillerent cette Province-là, & celle de Hollande; & après être entrées dans l'Escaut, elles vinrent brûler l'Abbaye de saint Bertin. D'autres monterent encore par la Seine, pillerent les Abbayes de Jumieges & de saint Wandrille, puis allerent saccager S. Quentin & Noyon: mais au retour ils furent défaits par quelques troupes Françoises. Une autre bande entra cette derniere année par la Loire, qui pilla la ville de Tours, & mit le feu aux Eglises, particulierement à celle du grand S. Martin.]

Ebon s'étoit rétabli dans l'Archevéché de Reims, quand Lotaire avoit envahi les terres de Charles le Chauve; depuis, ce Roy l'en avoit chassé, & en sa place avoit fait élire Hincmar, qui après plusieurs contestations, fut cette année confirmé dans cet Archevéché par le Synode de Soissons, tenu au mois d'Avril; dans lequel il fit aussi déposer tous les Clercs qu'Ebon avoit ordonnez depuis sa reintrusion.

Que ce fût necessité, ou mauvais conseil, le Chauve traitoit fort rudement les Aquitains. Il fit sauter quelques têtes des principaux, entre autres celle d'un Comte nommé Gosbert: dont ils conçurent tant de haine pour ce nouveau Souverain, que sous prétexte qu'il n'avoit pas soin de les défendre des Normands, ils députerent vers Louis le Germanique le prier d'accepter le Royaume, ou de leur envoyer son fils. 852. & 853.

Quelque étroite union qu'il y eût eu dix ans durant entre ces deux freres, le Germanique ne feignit point de la rompre, parce qu'il s'agissoit de gagner un Royaume. Il envoya un de ses fils en Aquitaine pour reconnoître la disposition des esprits: mais il ne la trouva pas telle qu'il la desiroit, n'y ayant vû personne qui branlât que les parens & les amis de Gosbert; de sorte qu'il s'en retourna vers le milieu de l'Automne. Mais Charles ayant par là reconnu les intentions de Louis de Germanie, se mit à rechercher l'amitié de Lotaire: si bien qu'il s'aboucha avec lui dans un Parlement tenu à Valenciennes; ville qui étoit de telle sorte sur les confins de leurs terres, que Lotaire en possedoit une moitié, & Charles l'autre.

Ces deux freres s'étant remis de bonne intelligence, assignerent un autre Parlement à Liege, & inviterent Louis d'y assister, pour aviser en commun aux affaires de la Monarchie Françoise: mais il s'en excusa, craignant qu'à son exemple, ils ne lui joüassent quelque mauvais tour. 854.

Au sortir de-là Charles passa en Aquitaine, & s'en fit couronner Roy à Limoges. Il n'est pas vrai qu'il la remit en simple Duché: car son fils de même nom que lui, la tint quelque tems à titre de Royaume; & nous voyons qu'elle l'étoit encore sous les premiers Rois de la Race Capetienne.

Quelques-uns veulent placer en cette année, après la mort du Pape Leon IV. l'étrange avanture de la Papesse Jeanne. On l'a tenuë cinq cens ans durant pour 855.

855. *une verité constante : mais dans ces derniers Siecles, les Sçavans, même ceux qui sont separez de l'Eglise Romaine, l'ont avec raison traitée de fable ridicule.*

La Monarchie de France étoit en paix quand Lotaire vint tout d'un coup à se dépoüiller de la Souveraineté, & à changer sa pourpre Imperiale en un habit de Moine, qu'il prit dans la célebre Abbaye de Prom : il y mourut quelques mois après, ayant tenu l'Empire quinze ans, & le Royaume de Lorraine douze, à compter depuis le partage fait avec ses freres. Il seroit malaisé de juger si ce furent les mouvemens de la grace de Dieu, lequel amollit, quand il lui plaît, les cœurs les plus endurcis : ou bien les chagrins & les inquietudes de son esprit bizarre & inconstant, qui le porterent à un changement si surprenant.

Il eut pour femme Hermengarde, fille du Comte Hugues le Coüard, qui lui procrea trois fils, Louis, Lotaire, & Charles, & une fille nommée Hermengarde, qui fut enlevée par Gisalbert, Comte des Mansuariens, comme nous l'avons dit. Avant son abdication il partagea ses terres entre ses trois fils, donnant à Louis l'aîné de tous, l'Italie & l'Empire, auquel il l'avoit associé l'an 851. à Lotaire le Royaume de Lorraine; & à Charles la Provence, & partie du Royaume de Bourgogne.



LOUIS LE GERMANIQUE *en Germanie & Baviere.*	CHARLES *en Neustrie & Aquitaine.*

LOUIS *Empereur & Roy d'Italie.*

LOTAIRE II. *Roy de Lorraine.*	CHARLES *Roy de Provence & de Bourgogne.*

DANS ce changement tous ces Princes formerent de nouvelles ligues & de nouveaux desseins. Le jeune Lotaire fort mugueté par ses deux oncles, se joignit enfin avec Charles : mais l'Empereur Louis se ligua avec le Roi de Germanie. Charles étoit fort haï des grands de son Etat, d'autant qu'ayant conçu ou de la défiance de leur affection, ou du mépris pour leur peu de valeur, il donnoit les emplois militaires à des gens de fortune, plûtôt qu'à eux. Le peuple même ne l'avoit pas en trop grande estime, à cause qu'il le défendoit mal des courses des Normands & des Bretons, & qu'il autorisoit ou du moins toleroit le pillage de ses Officiers. Sur ce mécontentement universel il se forma une grande conspiration pour le destituer de la Royauté : ses sujets deputerent vers Louis le Germanique, lui offrant de le reconnoître pour leur Souverain, s'il vouloit les gouverner avec justice, & employer ses forces pour leur défense. 856. & 57.

Donc tandis que Charles étoit allé faire tête aux Bretons, Louis traverse l'Alsace avec une armée, vient en Bourgogne, & reçoit l'hommage de

grand nombre de Seigneurs Neustriens
857. dans le Palais de Pont-Yon. Après il assigne un Parlement à Atigni pour le recevoir de tous les autres, & est introduit dans la ville de Sens par l'Archevéque nommé Wenilon ou Guenilon, également ingrat & traître à son Roi Charles, qui de Clerc de sa Chapelle, l'avoit fait Archevéque, & avoit voulu être sacré & couronné par ses mains à sainte Croix d'Orleans. De Sens Louis s'avança jusques dans l'Orleanois: de là, je ne sçai pas pourquoi, il repassa en Champagne.

Charles qui alors étoit sur les bords de la Loire avec son armée pour faire tête aux Normands, ayant appris que son frere envahissoit son Royaume, laissa là les Barbares, & s'avança jusqu'après de Brienne pour le combattre: mais comme il vit que tout passoit de ce côté-là, que ses troupes même commençoient à le quitter, il eut peur que ses gens ne le livrassent, & abandonna son armée, qui se rangea tout sur l'heure aux ordres de son frere.

Une si prompte & si étonnante revolution fut aussi-tôt suivie d'une toute contraire. Ceux qui avoient appellé le Germanique, s'en repentirent les premiers, soit que leur humeur ne s'accommodât pas avec celle des Germains, soit qu'ils eussent honte de leur trahison. Ainsi, afin de la reparer, ils voulurent en commettre une autre, & conspirerent de le faire tomber entre les mains de Charles: il étoit aussi aisé d'exécuter ce dessein que de le concevoir, pour ce qu'ayant été si credule que de suivre
858. leur avis, il avoit renvoyé les troupes de son Royaume: toutefois il reconnut leur mauvais dessein assez à tems pour se retirer de leurs mains, & prit occasion de s'en retourner en Germanie, sur la nouvelle qu'il reçut des incursions des Venedes dans ses terres. Il n'eut pas si-tôt le dos tourné, que Charles ayant rassemblé ses amis, reconquit son Royaume aussi facilement qu'il l'avoit perdu.

L'entreprise du Germanique donna
de la jalousie au jeune Lotaire, & le 859.
porta à se liguer avec son oncle Charles pour leur commune défense. En conséquence de cette union, les Evêques du Royaume de Neustrie & de Lorraine s'étant assemblez à Mets le 26. de May, chargerent Hincmar Archevêque de Reims, d'aller sommer le Germanique de reparer le tort qu'il avoit fait à son frere, & d'assister au prochain Parlement géneral, où celui qui seroit trouvé coupable, feroit satisfaction, & abandonneroit les traîtres. Il répondit qu'il étoit tout prét de s'y trouver, mais que n'ayant rien fait que par le conseil des Evêques, il desiroit en prendre leur avis.

Il fut donc assemblé vers la my-Juin un Concile à Savonnieres, à un quart de lieuë de Toul, composé des Evêques de douze provinces; & on y travailla pour la reconciliation des deux freres & de Lotaire leur neveu: il n'est point marqué à quelles conditions.

Le 16. du même mois Charles y présenta une requête contre Wenilon de Sens. Il disoit entre autres choses, *Qu'il avoit été sacré Roy par la volonté des Evêques, partant qu'il n'avoit pû être privé de cette consecration sans leur consentement; & il ajoûtoit qu'il eût repondu devant eux, s'il y eût été appellé.* C'étoit se soumettre à leur jugement. On donna quatre Métropolitains pour Juges à Wenilon, qui le firent assigner à comparoître pardevant eux dans trente jours. Nous ne voyons point qu'ils ayent continué cette procedure: car il mourut paisible en son Archevéché l'an 865.

859. *C'est une erreur grossiere de croire que ce soit lui qui ait donné lieu aux fables de ce Ganelon si renommé pour ses trahisons dans les vieux Romans : ceux qui entendent l'ancien langage François, sçavent qu'*enganer *signifie tromper, & que* ganelon *veut dire un trompeur, un traître.*

Les Peres de ce même Concile, ou peut-être d'un autre tenu au même lieu écrivirent aussi aux Evêques de Bretagne, pour les exhorter de reconnoître le Métropolitain de Tours, & leur envoyerent un mémoire pour admonester le Roi Salomon d'obéir à Charles Roi de France son Souverain ; mais il n'en tint pas grand compte.

Les deux freres Louis & Charles, & leur neveu Lotaire ayant été reconciliez par les gens de bien, s'entrevirent dans une Isle du Rhin proche d'Andernac, accompagnez de nombre égal de Seigneurs qui demeurerent sur les bords de la riviere. Ils se toucherent dans la main, & convinrent de se retrouver le prochain Automne à une assemblée generale qui se tiendroit à Basle. Toutefois ils ne s'y rendirent point, & remirent leur entrevûe au Printems suivant dans l'Assemblée de Coblents.

860. En ce lieu là les Evêques, qui étoient alors les maîtres du gouvernement par la foiblesse des Princes, & par le peu de credit des Grands, qui n'avoient de vigueur que pour s'entrebattre & pour manger le peuple, reglerent l'accommodement de ces trois Princes, & dresserent un formulaire pour l'observation de la paix ; le Germanique le jura le premier, & les deux autres après lui.

L'Hiver de cette année 860. fut si fort que la mer Adriatique se glaça, & les marchands de ces côtes porterent leurs danrées à Venise par charroi. On vit tomber en plusieurs endroits de la neige de couleur de sang : ce qui ne semblera pas merveilleux à qui considerera que l'on a vû souvent des pluyes de même.

Comme les Bretons infestoient continuellement les terres de Charles, il donna la Duché de France ; c'est-à-dire, le gouvernement d'entre Seine & Loire, à Robert surnommé le Fort ou le Vaillant, pour garder cette marche ou Frontiere. Ce que nous avons voulu marquer, parce que ce Robert est constamment LA SOUCHE DE LA GLORIEUSE RACE DES CAPETIENS ; laquelle (quand on ne compteroit son origine que de cette année-là) auroit aujourd'hui huit cens trente-sept ans d'antiquité bien prouvée par descente de mâle en mâle & de têtes couronnées ; honneur dont aucune Race du monde ne sçauroit se vanter. 861.

Cette année le Chauve fit Comte de HOLLANDE un Seigneur nommé Thierri, duquel sont descendus ceux qui ont depuis tenu hereditairement cette Comté. Mais ils n'y ont jamais eu qu'une autorité fort limitée, & qui ne pouvoit rien entreprendre sur la liberté du païs : [de sorte que c'étoit plûtôt comme une Republique, qu'une Souveraineté.

En cette année Robert le Fort surprit douze Vaisseaux des Normands dans la Loire & tua tous ceux qui étoient dedans. Il défit aussi quelques troupes Bretonnes qui couroient l'Anjou, tandis que Charles ayant convoqué une assemblée generale en son Palais de Pistes, c'étoit près de Mantes, travailloit à bâtir le Château & le Pont de l'Arche, pour empêcher les courses des Normands par la riviere de Seine.]

Baudoüin Comte de Flandres ayant le support du Germanique, eut l'audace de venir jusqu'à Senlis enlever Judith, fille de Charles son Roi, & jeune veuve d'Ethelufe Roi d'Angleterre d'où elle étoit revenuë depuis quelques mois. 862.

Il se retira dans les terres de Lotaire,
862. & de-là il emmena sa nouvelle femme en son païs. Les troupes de Charles qui avoient voulu courir après, y furent bien battuës. Mais le Pape l'ayant excommunié à la poursuite de ce Roi, le jeune Comte en fut tellement étonné, que l'an suivant il alla à Rome se jetter à ses pieds. Le saint Pere touché de sa soumission, & des larmes de la Princesse, interposa ses prieres pour obtenir leur pardon. Charles fut conseillé de se laisser fléchir; aussi-bien la faute ne se pouvoit reparer autrement.

La passion du jeune Roi Lotaire fit un bien plus grand esclandre : il avoit epousé Tieberge fille de Huebert Duc d'outre le Mont-Jou, & allié de Charles le Chauve : or dès l'an 860. ayant pris du degoût pour elle, & de l'amour pour Valtrade niece de Thietgaud, & sœur de Gontier, celui-ci Archevéque de Cologne, & celui-là de Treves : ces deux Prélats interressez & flateurs ayant assemblé leurs Suffragants à Aix-la-Chapelle, les obligerent de dissoudre ce mariage ; & tout aussitôt Lotaire épousa publiquement Valtrade. Les motifs pretendus de cette sentence étoient un inceste supposé de Tietberge avec le propre frere d'elle ; & que l'Evêque de Mets assuroit que Valtrade avoit été fiancée à Lotaire, par l'Empereur son pere, mais qu'après sa mort le Duc Huebert, qui pouvoit tout dans cette Cour-là, avoit forcé le Prince de prendre Thietberge pour femme.

Pour lors étoit Pape Nicolas I. Prélat fort vigoureux, & qui le portoit haut : il en écrivit au Roi Charles qui cherchoit déja querelle à Lotaire, lui enjoignant de reduire son neveu à la raison. Aussi eût-il taché de le dépoüiller pour le démarier, si Louis le Germanique ne se fut mis entre deux, & ne les
eût obligez de se trouver à une assem- 862.
blée generale. Lotaire s'y étant rendu, promit de se soumettre au jugement de l'Eglise ; & pour éluder les poursuites de Charles, en appella au Pape, le priant de faire juger cette cause par un Concile d'Evêques François qui se tint à Mets, & où sa Sainteté envoyât ses Legats.

Le saint Pere lui accorda sa deman-
de ; le Concile fut assemblé au mois de 863.
Juin. Les deux Evêques Gontier & Thietgaud y servirent la passion du jeune Prince ; & les presens corrompirent les Legats du saint Pere ; en un mot le Concile prononça en faveur de la dissolution. Les deux Archevéques eurent la hardiesse de porter cette Sentence à Rome pour la faire approuver au Pape : mais bien loin de cela il assembla un Concile dans le Palais de Latran, par lequel il cassa les actes de celui de Mets, le nommant une prostitution infame, les déposa & les excommunia tous deux, & déclara que tous les autres Evêques qui avoient assisté à leur faux jugement, encourroient les mêmes peines, s'ils n'en demandoient pardon par des Envoyez exprés.

Thietgaud & Gontier plus irritez
qu'étonnez, se retirerent à Benevent 864.
vers l'Empereur Louis frere de Lotaire ; delà ils repondirent fort audacieusement au Decret que le Pape avoit publié contre eux, & en firent un autre, par lequel ils le déclarerent excommunié lui-même, comme contrevenant, disoient-ils, aux saints Canons, favorisant les excommuniez, & se separant par orgüeil de la societé des autres Evêques. [L'Empereur Louis écrivit au saint Pere en leur faveur, pour obtenir leur absolution ; il fit même un voyage à Rome pour cela, mais il ne le put fléchir ni

par prieres ni par menaces : de ſorte
864. que les excommuniez n'ayant rien à eſperer de ce côté-là, ſe joignirent avec tous ceux qui s'étoient alors revoltez contre le Saint Siege, particulierement avec Jean Archevêque de Ravenne, & avec Photius Patriarche de Conſtantinople. Ce qui ne fortifioit pas peu le ſchiſme que ce dernier vouloit faire.] Neanmoins peu après Thietgaud obéït à la ſentence, mais quelque inſſtance qu'il en fiſt, il ne put obtenir ſon abſolution du vivant de Nicolas. Quant à Gontier Archevêque de Cologne il n'en tint compte, & demeura toujours dans ſon obſtination.

Les ſujets du Chauve mal contens de
865. ſon gouvernement, avoient fait diverſes ligues contre lui : il obligea pareillement ſes *fidelles* d'en faire entr'eux pour ſon ſervice, & de s'aſſembler en chaque reſſort * ſous un étendart ou gonfanon, pour marcher quand il les manderoit. [Il arriva vers ce jour-là en France un Legat du Pape, il s'appelloit Arſenius. Sa commiſſion portoit trois points : de rétablir Rothald ou Rohaud, Evêque de Soiſſons dans ſon Siege, dont Hincmar ſon Metropolitain l'avoit dépoſé pour certains crimes, ſans avoir égard à l'appel qu'il avoit interjetté au ſaint Siege; de trouver les moyens d'obliger le Roi Lotaire à reprendre ſa femme legitime, & à congedier Valdrade; & de travailler à affermir une bonne paix entre les Rois. Pour le premier, Hincmar obéït avec regret après avoir reſiſté trois ans, & Rohaut fut rétabli. Pour le ſecond, le Legat preſſa ſi fort Lotaire, le menaçant de l'excommunier lui & tous ſes adherans, que ce Prince voyant que ſes freres appuyeroient cette ſentence, rappella ſa femme legitime, & que Valdrade fut contrainte de promettre qu'elle iroit à Rome querir ſon abſolution.] En effet elle entra deux fois en Italie à ce deſſein, mais deux fois ſe repentant de s'être repentie, elle retourna en arriere. Le Pape ayant donc aſſemblé ſon Egliſe, la déclara excommuniée, fit ſignifier ſon decret à tous les Evêques de France & d'Italie, & écrivit des lettres fort rudes au jeune Lotaire, le menaçant de lui ôter ſon Royaume, s'il perſeveroit dans ſon adultere.

* *Miſſaticum.*

Il n'eſt point de ſoupleſſes ni de ſou-
miſſions que ce Prince ne pratiquât pour 866.
éluder cette Sentence. Il apprehendoit que ſes oncles ou ſes freres ne s'en rendiſſent les exécuteurs, & ne le dépoüillaſſent de ſon Royaume. Mais ſi-tôt que le Legat fut parti de France, il recommença à maltraiter ſa femme, à vouloir lui faire ſon procès pour adultere, & prouver ce crime par gage de bataille. L'accuſée ſe retira ſous la protection du Roi Charles; le Pape prit fortement ſa cauſe en main, & le Duc Huebert frere de cette Reine ſe révolta contre Lotaire, ſe mit à piller ſes terres, tuer ſes gens, & exercer une cruelle vengeance, juſqu'à tant qu'il fut tué lui-même par le Comte Conrard pere de ce Raoul qui fut le PREMIER ROY DE LA BOURGOGNE TRANSJURANE.

EMP. BASILE Macedonien, tué Michel III qui l'avoit aſſocié, & encore LOUIS II.

Salomon s'étoit imaginé que le Royau-
me de Bretagne, quoique Neomene y 867.
fût venu plûtôt par conquête que par ligne, lui appartenoit, parce qu'il étoit fils de Rivalon frere aîné de ce Roi; ainſi ayant oublié qu'il avoit été nourri tendrement ſous ſa tutelle, il forma une conſpiration contre Heriſpoux ſon fils, le chargea un jour à la campagne, & le tua dans une Egliſe où il s'étoit ſauvé; puis ſe mit la Couronne toute ſanglante ſur la tête.

Neomene & lui s'intituloient Rois de Bretagne, & d'une grande partie de la

867. Gaule, *parce qu'ils possedoient en effet le païs du Maine, & avec cela le bas Anjou qu'ils avoient arrachez aux François. A cause de cela on divisa l'Anjou en deux Comtez ; l'une contenoit ce qui est delà la riviere de Mayenne, & étoit possedée par ces Rois Bretons ; & l'autre comprenoit ce qui est en deçà, & appartenoit aux François.*

En même tems les Normands entrant dans la Neustrie par la Loire, s'épandirent dans le Nantois, le Poitou, l'Anjou & la Touraine. Ranulfe Duc d'Aquitaine, & le Duc Robert le Fort, que l'on appelloit aussi Marquis, parce qu'il gardoit ces Marches contre ces barbares & contre les Bretons, les allerent attaquer dans un poste qu'ils avoient fortifié proche de la riviere : mais par malheur ils furent tuez tous deux dans le combat : tellement que leur armée destituée de chefs, quoiqu'elle eût l'avantage, laissa évader ces brigands.

Robert avoit épousé Adelaïs, de laquelle il laissa deux fils fort jeunes, Eudes & Robert, qui regneront ci-après.

868. Les Sarrasins ne tourmentoient pas moins l'Italie. Lotaire y passa avec des troupes, non seulement pour assister l'Empereur Louis son frere, mais encore plus pour mériter par ce moyen les bonnes graces du Pape : (ç'étoit Adrian successeur de Nicolas) esperant qu'avec le tems & par ses services, il en pourroit obtenir la dissolution de son mariage avec Thietberge. Le saint Pere le reçut fort bien, parce qu'il l'assura qu'il avoit obéï ponctuellement à tout ce qui lui avoit été ordonné, [qu'il traitoit son épouse avec un amour & une fidélité conjugale, & qu'il avoit quitté Valdrade pour jamais. Sur cette assurance il leur donna la communion de sa propre main, à lui & aux Seigneurs qui l'accompagnoient : mais auparavant il les adjura de ne point s'approcher de la sainte Table, s'ils sçavoient que leur Roi ne dît pas la verité. Quoiqu'ils sçussent qu'il se parjuroit, ils ne hesiterent point à recevoir leur condamnation.] 868.

Or il arriva peu après que la plûpart de ces Seigneurs parjures moururent de maladie ou autrement, en si grand nombre & aussi subitement, que s'ils eussent été égorgez par le glaive de l'Ange exterminateur ; & que Lotaire même fut saisi d'une fiévre à Lucques, dont il alla mourir à Plaisance le sixiéme d'Août. Ce que plusieurs prirent pour une punition divine : le Corps de JESUS-CHRIST étant un glaive de mort aux indignes & aux méchans, comme il est esprit de vie aux bons. Ce Prince fut enterré dans l'Eglise de saint Antonin martir à Plaisance.

Son plus jeune frere Charles Roi de Provence se mit en devoir de recueillir sa succession, & se fit couronner à Mets par l'Evêque Adventius : mais il ne vécut pas long-tems après, & mourut sans lignée. On l'inhuma dans l'Eglise de saint Pierre à Lyon.



LOUIS

LOUIS *en Baviere & Germanie.*	CHARLES *en la France Occidentale, Bourgogne & Lorraine.*

LOUIS II.

Empereur en Italie.

868. CHARLES qui tenoit alors un Parlement à Poiſſy, averti de la mort de Lotaire, fit grand amas de gens, & alla promptement ſe ſaiſir du Royaume de Lorraine, ſans ſe ſoucier de vexer ſes ſujets pour lors affligez d'une horrible famine, qui les faiſoit mourir à tas, & ſans avoir égard ni au droit de l'Empereur Louis, frere des deux derniers Rois, à qui cette ſucceſſion devoit appartenir; ni à l'entremiſe du Pape, qui le prioit par une Legation expreſſe, de faire raiſon à ſon neveu. Les Evêques de ce Royaume s'étant aſſemblez à Mets, lui défererent cette Couronne, & l'Archevêque Hincmar, principal promoteur de ce décret, la lui mit ſur la tête avec les céremonies accoûtumées.

Lotaire avoit un fils & deux filles de Valdrade. Les deux filles étoient Berthe & Giſelle: Berthe fut femme en premieres noces du Comte Thibaud, pere de Hugues Comte & Marquis de Provence; & en ſecondes, d'Aldebert Marquis de Toſcane, pere de Guy & de Lambert. Giſelle fut mariée à Godefroy le Danois, qui regnoit en Friſe. Le fils s'appelloit Hugues, lequel étant venu en âge, diſputa le Royaume de Lorraine.

Hermentrude femme du Chauve étant morte à ſaint Denis le ſeize d'Octobre, il épouſa en ſecondes noces Richende 869.
ou Richilde ſa maîtreſſe, fille du Comte Buvin ou Boves, & de la ſœur de la Reine Thietbergue veuve du Roi Lotaire II.

C'étoit avec juſtice, mais ſans legitime pouvoir, que le Pape s'entremettoit de connoître du différend de la 870.
Lorraine. Il dépêcha une ſeconde Ambaſſade à Charles le Chauve, pour l'exhorter de la rendre à l'Empereur Louis, autrement qu'il l'excommunieroit; & il écrivit aux Evêques qu'ils euſſent à ſe ſeparer de la Communion de ce Roi, s'ils ne vouloient être ſeparez de celle de l'Egliſe Romaine. Charles répondit aſſez modeſtement aux Legats; mais les Evêques de France le prirent d'un ton plus haut, & l'Archevêque Hincmar en écrivit des lettres fort bruſques à Adrian.

Son neveu, de même nom que lui, Evêque de Laon, étoit dans d'autres ſentimens, & ſoûtenoit avec chaleur tous les ordres qui venoient des Papes. Il avoit recueilli toutes les piéces, même les fauſſes, pour confirmer leur domination ſur les Evêques: il condamnoit l'excommunication que ſon oncle avoit lancée contre Carloman fils de Charles, & refuſoit d'y ſouſcrire, parce que ce jeune Prince en avoit appellé au Saint Siége. D'ailleurs il s'étoit porté à excommunier un Seigneur Normand, à cauſe qu'il détenoit quelque terre de ſon Egliſe que le Roi lui avoit donnée à Bénefice. Son procdé fut blâmé & condamné par les Evêques au Synode de Verberie: il en appella au Pape; à cauſe de quoi ſon oncle l'ayant cité au Concile d'Atigni, qui étoit composé des Evêques de douze Provinces, lui fit piller ſon équipage par les chemins; & lorſqu'il fut dans l'aſſemblée, il le

870. força de renoncer à son appel. Le Pape en fit de grandes plaintes, & voulut attirer le procès & les deux Hincmars à Rome : mais l'Archevêque lui repartit avec vigueur, & l'en empêcha. [Cette dispute alla si avant, que l'Evêque de Laon fut déposé & mis en prison, & que son oncle au bout de deux ans de cruelle persécution, lui fit crever les yeux. Cette affaire broüilla la Cour de Charles avec le Pape Adrian. Hincmar avoit fait croire à ce Roi qu'il s'agissoit de son autorité dans cette affaire ; le Pape se piquoit aussi de maintenir la sienne. Il écrivit au Roi diverses lettres fort civiles sur ce sujet : & ses prieres n'ayant point eu d'effet, il en lâcha d'autres plus imperieuses, lui ordonnant d'envoyer Rohaud devant son Tribunal à Rome. A cela le Roi répondit qu'il s'étonnoit de sa maniere d'agir : *Que les Rois de France n'étoient point les Lieutenans des Papes, mais Seigneurs souverains dans leurs terres* ; & le pria de ne lui plus écrire de cet air-là, autrement qu'il lui donneroit sujet de mépriser ses décrets, & d'en deshonorer les porteurs. Adrian craignant d'enflamer davantage sa colere, radoucit un peu son langage ; mais il persista toujours à lui demander la même chose, & à lui donner des admonitions paternelles dans les occasions.]

Les deux freres Louis & Charles, après plusieurs instances qu'en fit le dernier, & par l'entremise des Evêques & des Seigneurs, se virent dans un lieu accordé en deçà de la Meuse, chacun avec certain nombre de gens ; & là ils partagerent le Royaume de Lorraine en deux, sans avoir nul égard à leur neveu l'Empereur Louis.

871. Le Pape soûtenant toujours sa cause, envoya une célebre Legation vers les deux freres. Louis la renvoya à Charles, & celui-ci prenant du delai, s'avança jusqu'à Lyon, comme pour conferer avec le Pape : mais ç'étoit en effet pour une autre fin toute contraire. Car bien loin de faire quelque justice à son neveu, il se saisit encore du Royaume de Bourgogne. Il n'y trouva aucune résistance que de Berthe femme du Comte Gerard, qui soûtint long-tems le siége dans Vienne, & puis la rendit à composition. Le Chauve donna cette Comté en garde à Boson frere de la Reine Richilde sa femme, lequel encore il fit Duc d'Aquitaine & grand Maître des * Portiers, & l'agrandit de telle sorte, qu'il fut peu après un de ceux qui démembrerent la Monarchie.

* *Princeps ostiariorum.*

Durant ce voyage il avoit laissé la Lieutenance de son Royaume à l'Archevêque Hincmar ; qui par son genie non moins puissant que hardi s'étoit rendu fort necessaire. Il n'eut pas peu d'affaires à empêcher les courses & les entreprises de Carloman fils aîné de son Roy. Ce Prince avoit quelques années auparavant conspiré contre son pere, qui pour châtiment l'avoit fait Diacre malgré lui ; & comme il s'étoit revolté une autre fois, il l'avoit mis en prison & fait excommunier par les Evêques. Les prieres des Legats du Pape, qui étoient venus l'an passé en France, l'en avoient tiré : mais il abusa de cette grace, & recommença ses brouilleries. Etant donc retombé une troisiéme fois entre les mains de son pere ; il le fit condamner à mort, & puis commua ce supplice en la privation de la vûë, afin qu'il pût faire penitence. Quelque tems après deux Moines le tirerent adroitement de prison, & le menerent vers son oncle le Germanique qui lui donna une Abbaye pour son entretien. La mort ne l'en laissa pas joüir long-tems.

Ce maudit usage des aveuglemens &

des autres mutilations, venoit de l'invention des Princes Grecs ; & on l'a pratiqué long-tems en Occident ; à cause de quoi les vassaux dans leur serment de fidelité, juroient qu'ils defendroient la personne de leur Seigneur envers & contre tous, & ne consentiroient pas qu'on le mutilât d'aucune partie de son corps.

871. ou 872. Vers ce tems-là les Gascons desirant recueillir leurs forces sous un Duc de leur nation, & de la race de leurs anciens Ducs, pour se garantir de la fureur des Normands, & de la vengeance de Charles le Chauve, qui venoit d'envoyer son fils Louis sur leurs frontieres avec le titre de Roi d'Aquitaine, allerent en Espagne vers le fils de Loup Centulle, que le Roi des Asturies avoit fait Comte dans la vieille Castille, lui demander un de ses fils. Le plus jeune, au refus de tous ses freres, accepta cet honneur : son nom étoit Sance, son fournom Mitarra ; les Sarrasins * le lui avoient donné, parce qu'il étoit leur *Ruine* & leur *Fleau*. DE LUY son venus les Ducs hereditaires des Gascons, qui ont duré près de deux cens ans. Il eut pour successeur un fils de même nom & surnom que lui. Ce fils fut pere de Garcia Sance le Courbé, qui en eut trois; Garcia Sance Duc de Gascogne, Guillaume Comte de Fezenzac, & Arnaud Comte d'Astarac. Ce dernier n'étant pas né par la voye naturelle, mais par une incision qu'on fit au flanc de sa mere, fut surnommé Non-nat, Pas-nat.

* Medarra en leur langue signifioit ruine, dégât.

872. Les Princes de la race Carlienne étoient, pour la plûpart, des esprits foibles, ou fous, ou hebetez. Louis Empereur d'Italie, quoique pieux & vaillant, étoit si méprisé de ses Sujets, qu'ils le vouloient separer d'avec sa femme, parce qu'il n'en avoit pas d'enfans mâles. Et même Adelgise Duc de Benevent s'étant ligué avec les Grecs, l'avoit arrêté prisonnier, & extorqué de lui des conditions fort injustes.

[*Les Auteurs de ce tems-là ont remarqué qu'il negea sans discontinuer depuis le premier jour de Novembre de l'an 872. jusqu'à l'équinoxe du printems de l'an 873.*]

Les enfans de Louis le Germanique donnoient bien de la peine à leur pere, & sembloient le punir de l'ennui qu'il avoit causé au sien. Son fils aîné, nommé Charles, & depuis surnommé le Gras, troublé, sans doute de l'horreur des conspirations qu'il avoit faites contre lui, eut de violens excés de manie, croyant avoir vû le diable & en être possedé. Il fut soulagé de ce mal pour quelque tems, après quantité de devotions & de vœux sur les tombeaux de divers Saints: mais sa cervelle ayant été ébranlée, & même sa tête incisée pour ce mal-là, il en eut des ressentimens toute sa vie. 873.

Les Normands s'étoient emparez de la ville d'Angers il y avoit quatre ans, & s'y étoient habituez avec leurs familles: de là ils s'en alloient, quand il leur plaisoit, courir dans la Loire & dans toutes les autres rivieres qui tombent dans celle-là, & chargeoient tout le butin des païs voisins dans leurs barques. Charles assisté de Salomon Roi des Bretons les assiegea dans cette ville-là. Le siege fut long : le grand travail des Bretons en vint à bout, ils détournerent le cours de la Mayenne, & par ce moyen ils mirent leurs barques à sec, & donnerent moyen aux François de s'attacher au pied de la muraille. Les pirates n'en pouvoient échapper, si on eût bien voulu les forcer : toutefois

le Chauve, tant ils s'étoient rendus re-
873. doutables, craignant la vengeance que leurs autres bandes, qui étoient en divers lieux du Royaume, en eussent pû prendre, non seulement ne leur fit point de mal, mais encore leur donna entiere liberté d'emporter tout leur butin. Ils promirent seulement de ne revenir jamais en France; & toutefois au partir de-là ils allerent se nicher dans une Isle de la Loire, d'où ils continuerent leurs ravages.

Vers le mois d'Aoust, une cause inconnuë amena du côté d'Allemagne une effroyable nuée de Sauterelles, qui étoient grosses comme le poulce, & avoient six aîles, & des dents aussi dures que des cailloux. En moins d'une heure elles avoient brouté toute la verdure d'un pays de sept ou huit lieuës de long, & deux de large, mangeant jusqu'aux branches & à l'écorce du jeune bois. Après qu'elles eurent fait des dégats incroyables, un vent les emporta dans la mer Britannique, où elles se noyerent toutes; mais mortes elles ne firent pas moins de mal que vivantes: les grands monceaux que le flux en rejetta sur le bord, ayant engendré la peste dans le pays.

Comme le Roi Salomon, qui étoit devenu homme de bien, & devot jusqu'à faire des miracles, méditoit de se retirer dans un Monastére, & de laisser sa Couronne à son fils Gueguon; deux de ses cousins germains, Pasquitan & Urfan (le premier étoit fils de Neomene) assistez de Wigon fils du Duc Raoul, & de quelques autres François, habitans en Bretagne, que ce Roi avoit maltraitez, conspirerent contre lui, & l'assiégerent dans son château de Plean; d'où étant sorti avec son fils, sur de fausses promesses qu'ils lui firent de le bien traiter, les François exerçant une trop cruelle vengeance, lui creverent les yeux, & peu de jours après le
firent mourir. 874.

Les deux cousins ayant partagé la souveraineté, se broüillerent bien-tôt entre eux, & en vinrent aux armes proche de Rennes: Urfand avec mille hommes seulement, chargea Pasquitan, qui en avoit douze fois autant, & remporta l'avantage.

Les autres Seigneurs du païs, à l'exem-
ple de ces deux-là, s'érigerent aussi 875.
en Souverains, entr'autres Alain Comte de *Broerec*, c'est-à-dire, du territoire de Vannes & de celui de Porrhoet; & Salomon Comte de Rennes, fils d'une sœur du Roi du même nom que lui. D'autre côté les Normands détruisoient tout le païs, tellement que la BRETAGNE AINSI DÉCHIRÉE, PERDIT LE NOM DE ROYAUME, & prit celui de Comté, puis de Duché. En ce tems-là ces deux titres se confondoient.

Peu après Urfand tomba malade à l'extremité: Pasquitan l'ayant sçu, rassembla ses forces. Urfand, qui ne pouvoit perdre le courage qu'en perdant le jour, se fit porter en litiere à la tête des siennes: sa presence leur donna la victoire, mais avança un peu sa mort. Beaucoup de gloire ne lui coûta qu'un moment de vie.

Son rival ne lui survêcut pas long-tems, car la mort lui ôta ce qu'elle lui avoit donné. Sa succession demeura en dispute entre son frere Alain & Judicaël fils d'une fille de Herispoux. Ils trouverent meilleur de la diviser par un accommodement, que par l'épée, & enfin, elle demeura toute entiere à Alain par la mort de Judicaël, qui fut tué dans un combat contre les Normands, comme on le verra ci-après.

Louis Empereur d'Italie avoit été fort agité par les factions des Grands

875. de son Etat, & par les incursions des Sarrasins. Il y avoit vingt ans qu'il tenoit l'Empire, lorsqu'il fut attaqué d'une maladie qui le mit au cercueil le sixiéme d'Août de l'an 875. Il mourut sans enfans mâles. On voit son tombeau à Milan dans l'Eglise de saint Ambroise.

Sa femme se nommoit Engelberge, selon quelques-uns, fille d'Ethico, qui étoit fils d'un autre Ethico, Duc de Sueve ou Allemagne. Il n'en eut qu'une fille nommée Hermengarde, qui l'an 876. fut ravie par Boson frere de la Reine Richilde, & du consentement d'Evrard Berenger, fils du Duc de Frioul, qui avoit cette jeune Princesse en sa garde.

LOUIS LE GERMANIQUE.	CHARLES LE CHAUVE.

Ce fut entre le Germanique & le Chauve, à qui se saisiroit le premier de l'Italie. Le Chauve usant de grande diligence, s'y rendit plûtôt que Charles & Carloman, deux fils du Germanique. Ils y passerent aussi par deux differents endroits, tandis que leur frere Louis se jettoit en France pour faire diversion. Pour les deux premiers, le Chauve plus rusé les amusa de belles paroles, & les renvoya adroitement; & pour le troisiéme, les Prelats lui firent des remontrances si pathetiques, qu'il eut pitié du pauvre peuple, & s'en retourna sans avoir beaucoup commis d'actes d'hostilité.

L'interêt du Pape étoit d'avoir un Empereur de grand nom, & qui le pût assister avec de puissantes forces, comme avoient fait Pepin & Charlemagne, mais qui ne demeurât pas en Italie, où il lui eût fort pesé sur les épaules: voilà pourquoi il ne vouloit point de Seigneurs Italiens, parce qu'ils étoient foibles, & qu'ils demeuroient sur les lieux; d'ailleurs ayant à prendre des Princes Carliens, il ne s'accommodoit pas bien de la rudesse & de la fierté de ceux qui dominoient en Germanie. Il choisit donc Charles le Chauve, & l'invita par une célebre Ambassade, de venir à Rome recevoir la Couronne Imperiale, la lui offrant, comme si elle eût été absolument en sa disposition. 875.

En effet, il la lui mit sur la tête le jour de Noël avec grande solemnité. Après quoi le nouvel Empereur donna la Duché de Spolete à Gui fils de Lambert, & celle de Frioul à Berenger fils d'Evrard.

A son retour il reçut encore à Pavie la Couronne de Lombardie le 8. de Février & la confirmation de celle de l'Empire, par une assemblée des Comtes & des Prélats, qui se fit dans la méme ville, le Pape y assistant en personne. Cela fait il reprit le chemin de France, & laissa le gouvernement de la Lombardie à Boson son beau-frere: & l'année suivante, comme il y avoit encore plusieurs Seigneurs d'Italie, qui refusoient de le reconnoître, le Pape tint un autre Concile à Rome pour le confirmer une seconde fois, ajoûtant de terribles excommunications contre les réfractaires.

EMPE. Encore BASILE & CHARLES II dit le Chauve, à Noël.

876.

877.

L'Empire d'Occident ne pouvoit être qu'un vain titre, & tout au plus n'avoit de terres que l'Exarchat de Ravenne, & la Pentapole; car son pouvoir n'étoit pas entier dans la ville de Rome, & le Royaume de Lombardie n'en relevoit nullement. Néanmoins le Chauve s'en tenoit extrêmement obligé au Pape, & tâchoit de reconnoître cette grace par toutes sortes de moyens; jusques-là que de Souverain s'étant rendu son Sujet, il tenoit à honneur de porter le titre de son Conseiller d'Etat. Bien plus, il fit tous ses efforts pour étendre son autori-

877. té sur les libertez de l'Eglise Gallicane : car dans le Concile qui se tint à Pontigon, il appuya de tout son pouvoir les Legats de ce Pape, qui apportoient des Lettres de Primatie à Ansegise Archevêque de Sens, sur tous les Evêques des Gaules & de la Germanie. Il ne faignoit point de dire que le Pape l'avoit commis pour assister à ce Concile, & pour y faire exécuter ses ordres ; comme en effet il fit prendre séance à Ansegise immediatement après les Legats du Saint Siége. Mais les Prelats François encouragez par Hincmar, qui croyoit mieux mériter cet honneur qu'Ansegise, ne purent être induits ni par prieres, ni par menaces, de donner leur consentement à cette nouveauté. A la huitiéme cession le Chauve y fit entrer l'Imperatrice sa femme (tant il en étoit éperdu) la Couronne sur la tête, pour y présider avec lui. Les Evêques en eurent si grande honte, qu'ils ne se leverent pas seulement pour la recevoir. [Il fut traité plusieurs autres points dans les diverses sessions de ce Concile; & les Legats y insisterent si puissamment, que le Chauve fit quelque raison à Louis le Germanique du Royaume de Lorraine : mais soit qu'il fût secretement d'accord avec eux, ou autrement, il ne se laissa point toucher à leurs remontrances.]

Quoique le Germanique fût septuagenaire, & d'ailleurs troublé dans sa maison par la rebellion de ses fils, il eut néanmoins un tel ressentiment de ce que le Chauve ne lui faisoit point de raison de l'Empire & des terres d'Italie, qu'il arma de toutes ses forces pour faire une puissante irruption dans la Neustrie. Mais comme il étoit à Francfort, la mort coupa la trame de sa vie & de ses entreprises, le 28. d'Août, le 70. de son âge, & le 59. depuis son premier couronnement. Il fut inhumé à Loresheim.

Ce Prince étoit aussi-bien instruit aux lettres qu'il le pouvoit être selon le temps. Il se montra toute sa vie actif, belliqueux, liberal, genereux, qui n'aimoit l'argent que pour le donner, & qui faisoit plus de cas du fer que de l'or; grand zelateur de la justice & de la Religion, & distributeur équitable des charges & des emplois; enfin plus approchant qu'aucun autre Prince de sa race, des bonnes qualitez & des vertus de Charlemagne son ayeul. 876.

D'Emme sa seule femme il eut trois fils; Carloman, Charles & Louis. [Elle étoit fille d'un Comte nommé Eukengaire, selon quelques-uns, Espagnole de nation; & elle se trouve avoir été fort loüée par les Auteurs du tems pour sa sagesse & pour sa pieté.]

CHARLES LE CHAUVE

Empereur, Roi de Neustrie, d'Aquitaine, de Bourgogne & de Provence.

CARLOMAN

Roi de Baviere, & portant le titre de Roi d'Italie.

LOUIS II.	CHARLES
de la France Orientale.	*de l'Allemagne proprement dite.*

La Lorraine à eux deux.

A La nouvelle de la mort de Louis le Germanique, le Chauve devint aggresseur de défendeur qu'il étoit, & resolut de dépoüiller ces jeunes Princes ses neveux, avant qu'ils se fussent affermis. Louis, le plus voisin de ce choc, lui envoya des Ambassadeurs lui representer le traité qu'il avoit fait avec leur pere; & lui offrit de prouver par trente témoins, dont dix subiroient l'épreuve de l'eau froide, dix celle de l'eau chaude,

877. dix autres celle du fer ardent; que de leur part il n'y avoit point été contrevenu.

Le Chauve feignit d'écouter ces justifications; il reçut les épreuves des trente témoins, qui ne furent point endommagez, ni par l'eau froide, ni par la boüillante, ni par le fer tout rouge; & accorda une surseance d'armes, pendant laquelle il jura de ne point attaquer. Il ne laissa pourtant pas de continuer sa route, filant par les chemins étroits & écartez, dans le dessein de le surprendre près d'Andernac, où il étoit campé, & de lui crever les yeux. Mais Guillebert Archevêque de Cologne, qui étoit avec lui, ayant horreur de cette cruelle perfidie, & ne pouvant le detourner de son dessein, en avertit secrettement Louis, qui se mit en si bonne posture, qu'il lui défit sa grande armée, & l'eût toute taillée en pieces, s'il eût voulu la poursuivre. Ce combat se donna près d'Andernac.

Les trois freres affermis par cette victoire dans la succession de leur pere, la partagerent ainsi entr'eux. Carloman, l'aîné de tous, eut le Royaume de Baviere, duquel la Pannonie, la Moravie, la Carinthie, & la Boheme étoient les membres. Louis le second, eut la France Orientale, ou Germanie, & avec cela une partie du Royaume de Lorraine. Charles le païs des Grisons & des Suisses, la Souaube, l'Alsace, & l'autre partie de Lorraine qui les avoisinoit.

Durant toutes ces dissentions, les Normands avoient beau jeu. Le Chauve ne les arrêtoit qu'avec de l'or, & par des presens qui les attiroient plus avant, bien loin de les repousser: de sorte que tandis qu'il se perdoit dans les imaginations de ces vaines conquêtes, ils imposoient tribut sur la France Occidentale, & se faisoient payer à leur mode. C'est peut-être à cause de cela qu'on les appella *Truands*. *

877.

Les Sarrasins d'autre côté ne tourmentoient pas moins l'Italie: ils s'étoient fortifiez à Tarente, & ayant fait ligue avec le Duc de Naples, saccageoient tout jusqu'aux portes de Rome. Le Pape Jean crie au secours, appelle le Chauve, & pour grande grace, lui envoye la confirmation de son élection à l'Empire. Il passe donc en Italie avec Richilde sa femme, qu'il menoit par tout. Le Pape vint au devant de lui jusqu'à Verceil, courronna l'Imperatrice à Tortone, & de-là ils descendirent à Pavie, pour aviser, avec les Seigneurs d'Italie, au moyen de chasser les Sarrasins.

* *Tru* en vieux François signifie Tribut.

Comme ils étoient-là, ils apprirent que Carloman Roi de Baviere, fils aîné du Germanique, approchoit avec une puissante armée, pour revendiquer le Roïaume d'Italie & l'Empire. Au bruit de sa venuë l'Assemblée se dissipe, le Pape s'enfuit à Rome, & Charles se sauve en France: mais au même tems Carloman saisi d'une terreur panique, rebrousse aussi en Allemagne.

Tandis que le Chauve étoit éloigné de son Royaume, les Seigneurs François formerent une horrible conspiration contre lui; Boson même son favori, & frere de sa femme, se joignit avec eux. Le sujet ou le pretexte de leur aversion étoit, qu'il élevoit des gens de bas lieu; qu'ils l'estimoient moins brave que fastueux; que voulant tout faire à force d'argent, & donnant à toutes sortes d'entreprises, il n'épargnoit aucune dépense, & par consequent chargeoit ses Sujets de grands subsides; & qu'outre cela il sembloit mépriser la nation Françoise, en affectant de porter des habillemens à la mode des Grecs, qui étoient leurs mortels ennemis. Il arriva donc, par les méchantes menées de ces conjurez, qu'à son retour passant par le Mont-

877. Cenis, il fut empoisonné par Sedecias son Medecin, Juif de nation, & reputé Magicien, qui lui donna une poudre mortifere dans une potion medecinale. Il fut contraint de demeurer en un méchant lieu nommé Brios, où il rendit l'ame dans une petite chaumine.* Son corps fut inhumé à Verceil, & sept ans
* Le 6. Octobre. après apporté de-là en l'Abbaye de saint Denis. Il mourut âgé de 55. ans, le second de son Empire, & le 38. de son regne, à compter depuis la mort de son pere.

Comme il aimoit plus le faste & la vaine pompe que le solide, la fortune conforme à son humeur le fit heureux en apparence & malheureux en effet: elle lui donna beaucoup de Seigneuries, mais encore plus d'inquiétudes, & peu de bons succés. La meilleure de ses qualitez fut qu'il se rendit très-sçavant, & qu'il gratifia les gens de lettres d'honneurs & de récompenses, les envoyant chercher jusqu'en Grece & en Asie pour en enrichir la France.

[On le surnomma le Chauve, & il le fut en effet. Quelques-uns par flaterie, l'appellerent le Grand, ce qui a fait confondre plusieurs de ses actes avec ceux de son Ayeul.]

Son pere fut blâmé d'avoir élevé aux Dignitez Ecclésiastiques des gens de condition servile: & lui passant plus 877.
avant, mit des gens de peu dans les emplois militaires & dans les dignitez qui n'étoient dûës qu'aux Grands du Royaume. †. De là vint qu'il se fit comme un bouleversement genéral dans l'Etat, le dessous prenant le dessus, les grandes maisons s'anéantissant, & les gens de fortune en élevant de nouvelles; à qui l'obscurité de ces tems-là, tout couverts d'ignorance & de confusion, a été fort favorable pour cacher la bassesse de leur origine.

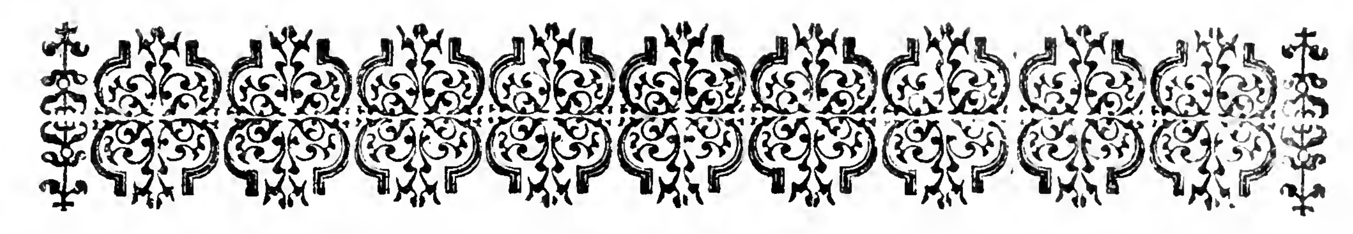
La Ville & l'Abbaye de S. Denis sont
redevables à ce Roi de la Foire du Lendy, tems *indict* ou assigné pour montrer les Reliques de cette célébre Eglise. 878.

Il n'eut point d'enfans de Richilde sa seconde femme; mais de Hermentrude sa premiere il en avoit eu plusieurs. Il n'en restoit qu'un fils vivant, sçavoir; Louis, qu'on surnomma le *Begue*, parce qu'il l'étoit en effet; [& une fille nommée Judith, qui épousa en premieres nôces Etelulfe Roi d'Angleterre; & en secondes, Baudoüin Comte de Flandres, qui l'enleva.



LOUIS


LOUIS II.



LOUIS II.

DIT LE BEGUE,

ROY XXVI.

Agé de trente à trente-trois ans.

Je sçûs par des bienfaits ôter aux mal contens
Les desseins qu'ils tramoient à mon desavantage;
Si le Ciel m'eût permis de regner plus long-tems,
Ils eussent bien senti que j'avois du courage.

LOUIS DIT LE BEGUE,
Empereur, Roi de Neustrie, * *Aquitaine, Bourgogne & Provence.*

* Neustrie & France Occidentale. *C'est le même.*

CARLOMAN, *Roi de Baviere.*

LOUIS, *de la France Orientale.* CHARLES, *de l'Allemagne,*

La Lorraine à eux deux.

PAPE.

Encore JEAN VIII. durant tout ce Regne & dans le suivant.

877. EMPP. encore BASILE & LOUIS le Begue.

LA haine qu'on portoit à Charles le Chauve, rejaillit sur son fils; il tâcha de la racheter à force de gratifications, en donnant aux uns des Abbayes, aux autres des terres ou des Charges : mais pour un petit nombre de Seigneurs qu'il appaisa, il en fit une infinité de malcontens; & les Princes (on appelloit ainsi les Grands) s'offenserent qu'il eût donné de son mouvement

877. seul & dans son Cabinet, ce qu'il ne pouvoit donner que par leur consentement, & dans les Assemblées générales

Durant qu'ils faisoient diverses cabales, se fondant, comme je croi, sur ce qu'il ne leur apparoissoit point que son pere eût * ordonné qu'il lui succedât; sa belle-mere Richilde lui apporta en diligence le testament du Chauve, par lequel il étoit porté formellement qu'il lui avoit donné le Royaume, & qu'il l'en investissoit par l'épée de S. Pierre, & par les ornemens Royaux qu'il lui envoyoit.

* C'étoit une condition nécessaire que la volonté du pere.

Louis étant un peu plus autorisé par ce moyen, les Seigneurs s'accommoderent avec lui, non assurément sans qu'il lui en coûtât beaucoup: & l'Archevêque Hincmar le couronna dans la ville de Reims, d'autres disent à Compiegne, le 18. jour de Décembre.

878. Cependant Lambert Comte de Spolete, & Albert Marquis de Toscane, partisans du Roi Carloman qui prétendoit à l'Empire, étant entrez dans Rome, traiterent outrageusement le Clergé, forcerent les Romains à prêter serment à ce Prince, & arrêterent le Pape Jean VIII. prisonnier. Mais peu après, étant échapé de leurs mains, il s'embarqua sur mer, & vint descendre en Provence. Il célebra le jour de la Pentecôte dans Arles, & de là il fut conduit à Lyon, puis à Troyes, toujours défrayé aux dépens des Evêques chez lesquels il passoit. Sur sa route il avoit écrit à tous ceux de Gaule & de Germanie, afin qu'ils se trouvassent à Troyes, pour y célebrer un Concile: il y avoit aussi invité tous les quatre Rois, mais il n'y eut que Louis le Begue qui s'y trouva: il y fut couronné & sacré par ses mains le 7. jour de Septembre.

En ce Concile le Pape excommunia Hugues fils bâtard du Roi Lotaire II. & de Valdrade, qui se portoit pour legitime, & avoit amassé quelques troupes 879.
de brigands pour se rétablir dans le Royaume de Lorraine. Il rehabilita aussi Hincmar Evêque de Laon, lui permit de dire la Messe, quoiqu'il fût aveuglé, & lui donna la moitié du revenu de l'Evêché.

[Ce Concile achevé, le saint Pere desirant retourner à Rome, & le Roi n'étant pas en état de le conduire, à cause d'une indisposition qui lui étoit survenuë, Boson frere de l'Imperatrice Richilde, fut chargé de lui rendre ce devoir; & le saint Pere fut si content de ses soins, que par honneur il l'adopta pour son fils.]

Après son départ le Begue s'acheminant en Lorraine, s'aboucha au lieu de Marsene sur la Meuse, avec Louis Roi de Germanie. Ils firent là un traité, par lequel ils diviserent la Lorraine entre eux, comme elle l'avoit été entre leurs peres; & le Begue promit aussi à Louis de lui donner part au Royaume d'Italie.

L'obéissance ni l'affection des Seigneurs n'étoit pas bien affermie en son endroit; ils tenoient peu de compte de ses ordres: & il arriva qu'ayant armé pour dompter la rebellion de Bernard Marquis de Gotthie, dont il avoit donné le gouvernement à Bernard Comte d'Auvergne, il tomba malade en passant par Autun en Bourgogne, non sans soupçon qu'on l'eût empoisonné; à cause de quoi il envoya querir son fils Louis, qu'il mit en la garde d'un autre Bernard Comte d'Auvergne, de Thierri son grand Chambellan, de Hugues l'Abbé, & de quelques autres Seigneurs. Ce Hugues fut très puissant sur la fin du regne de Charles le Chauve, sous Louis le Begue, & sous ses enfans. Il étoit fils, comme nous l'avons dit, de Conrard.

Le Begue étant arrivé avec grande

879. peine dans la ville de Compiegne, se mit au lit, & y rendit l'ame le Vendredi-Saint, dixiéme d'Avril. On l'enterra au même lieu dans l'Eglise de l'Abbaye de saint Corneille. Il étoit âgé de trente à trente cinq ans, & en avoit regné seulement un & sept mois. Avant de mourir, il envoya par l'Evêque de Beauvais, & par un Comte, l'épée, la Couronne, & les autres ornemens Royaux à son fils Louis, avec ordre de le faire sacrer au plûtôt.

Il avoit en sa jeunesse pris pour femme Ansgarde, fille d'un Comte nommé Hardoüin, dont il avoit deux fils, ce Louis dont nous parlons, & un autre nommé Carloman : mais comme elle étoit de basse naissance, le Roi son pere, sans le consentement duquel il l'avoit épousée, l'obligea de la repudier. Voilà pourquoi quelques Historiens ont dit que ces deux Princes étoient bâtards. Après ce divorce il en prit une autre nommée Adeleide ou Alix, fille de quelque Prince d'Angleterre, & sœur de Wilfrid Abbé de Flavigni au Duché de Bourgogne. Elle étoit enceinte lorsqu'il mourut, & elle mit au monde un fils posthume, qui nâquit le 17. Septembre ensuivant. On le nomma Charles le Simple. †

L'Empire d'Occident demeura vacant deux ans entiers, & l'Italie dans une extrême confusion, par les discordes des Seigneurs, & par les ravages des Sarrasins, ausquels le Pape étoit contraint de payer tribut.

On peut mettre sous ce regne l'origine des COMTES D'ANJOU, qui commencerent, selon quelques vieilles Chroniques, par un Seigneur nommé Ingelger. Il étoit fils d'un Breton nommé Torquat, ou Tortulfe, auquel Charles le Chauve avoit donné une Terre en Gâtinois, & Perrette, fille de Hugues l'Abbé, en mariage. Cet Ingelger fut pere de Foulques le Roux, qui ayant été fait Comte d'Anjou par Charles le Simple, défendit vaillamment ce païs contre les Normands.

ANSGARDE,

FEMME DE

LOUIS LE BEGUE.

ANSGARDE n'étoit de sa naissance que simple Demoiselle, fille d'un des nobles qu'on nommoit Vavasseurs ou arriere vassaux : mais la nature l'avoit annoblie de tant de graces, qu'elle triompha aisément du cœur du jeune Louis, qui lui fit l'honneur de l'épouser. On douta néanmoins avec quelque raison si ce mariage étoit valable, à cause que ce Prince étoit doublement mineur, car il n'avoit pas l'âge requis par les loix, & que même quand il l'eût eu, il étoit toujours en qualité de fils & de Prince du Sang sous la tutelle du Roi son pere. Il la tint néanmoins à sa vûë assez long-tems, pour faire croire que s'il n'autorisoit pas ce mariage par un consentement exprès, au moins il le toleroit, parce qu'il est à presumer qu'un Souverain & un pere, dont la conduite doit être dans les bonnes mœurs, souffre plûtôt un mariage qu'un concubinage. Mais d'autre côté, il est certain qu'il voulut enfin qu'il la quittât. On ne sçait si ce Prince eut de la joye ou du déplaisir de ce commandement : mais considerant qu'il ne pouvoit succeder au Royaume sans le consentement de son pere, il lui obéït, quoiqu'il en eût deux enfans. Il institua l'aîné son successeur, comme nous l'a-

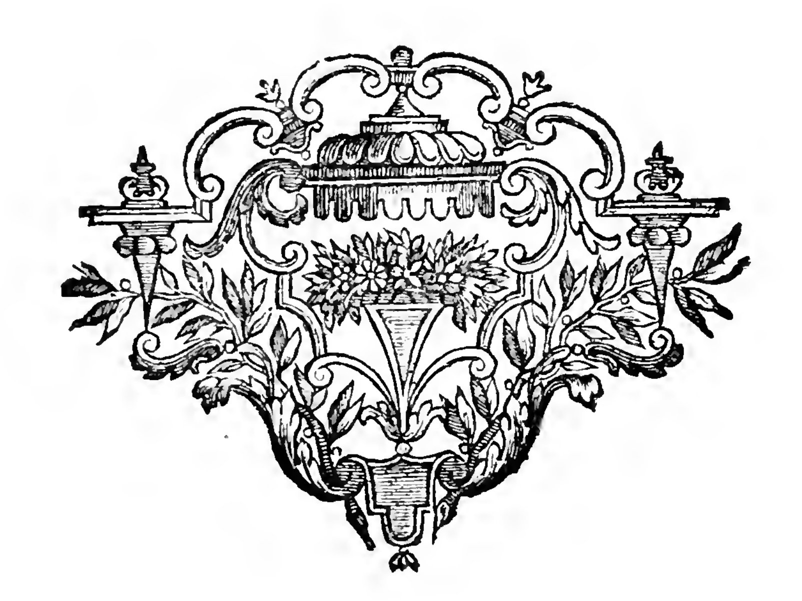
Naissance d'Ansgarde.

Est aimée & épousée par Louis le Begue.

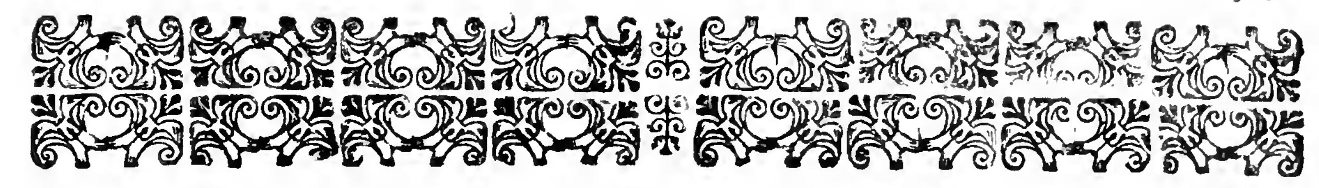
Il la repudie par le commandement de son pere.

vons dit, d'où on ne peut pourtant pas conclure neceſſairement qu'il fût legitime : car les François avoient encore cette coûtume, veritablement fort contraire à l'honnêteté publique, de faire ſucceder les bâtards. En vertu de la volonté du pere les Grands du Royaume le declarerent Roi, non pas ſeulement Regent, comme quelques Modernes le veulent croire, & lui donnerent pour compagnon ſon frere Carloman, dont le Pere n'avoit fait aucune mention dans ſon teſtament. Nous ne trouvons point ce que devint Anſgarde après que le Begue l'eut quittée, ni en quel tems elle mourut; il eſt croyable qu'elle choiſit ſa retraite dans un Monaſtere, bienheureux refuge des malheureuſes.

Ses enfans.




LOUIS III. &
CARLOMAN



LOUIS III. ET CARLOMAN, ROY XXVII.

En Age d'Adolescence.

Ces deux Princes regnant avec fraternité,
Des Normands débordez repousserent l'audace,
Louis mourut à Tours, Carloman à la Chasse,
Et tous deux sans posterité.

LOUIS III. ET CARLOMAN SON FRERE, *Rois de la France Occidentale, de Bourgogne & d'Aquitaine.*

CARLOMAN, *Roi de Baviere.*

LOUIS LE JEUNE, *Roi de la Germanie ou France Orientale.*

CHARLES LE GRAS, *de l'Allemagne proprement dite.*

La Lorraine à eux deux.

PAPES.

Encore JEAN VIII. trois mois & demi durant ce Regne.

MARIN élu le 28. Décembre 882. S. un an, vingt jours.

HADRIAN III. élû le 20. Janvier 884. S. un an, 3. mois, dont six mois sous ce Regne.

879. JUSQUES à la fin de cette race on ne verra plus que cabales & factions, dont les Rois étoient les joüets & même les creatures. Thierri, & les Comtes à qui le Begue avoit recommandé son fils avoient mandé aux autres Seigneurs de se trouver à l'Assemblée generale de Meaux ; & on avoit accommodé les

879. querelles qui étoient entre Thierri & Boson. Mais Gauselin l'un des Princes ou grands Seigneurs de Neustrie Abbé de saint Germain des Prez, n'oublia pas les injures qu'il avoit reçuës du gouvernement précedent. Il avoit noüé intelligence avec Louis Roi de Germanie dès le tems qu'il avoit été son prisonnier de guerre à la bataille d'Andernac, & depuis il avoit toûjours gardé une étroite correspondance avec lui. Ayant donc fait son parti avec quelques Evêques & Seigneurs, il mit en avant, que pour remedier aux maux de la France, il faloit la remettre toute sous un chef, & appeller pour cet effet ce Prince, qui seul étoit capable de la bien défendre, si on le reconnoissoit à l'exclusion des bâtards de Louis le Begue; c'est ainsi qu'il appelloit Louis & Carloman.

Les grands Vassaux de ces deux jeunes Princes ne purent autrement détourner cet orage, qu'en s'accordant avec le Roi de Germanie, & lui donnant par forme de gage la partie de la Lorraine que le Chauve & le Begue avoient possedée. Il s'en saisit aussi-tôt; & depuis, ce Royaume-là, quoique contesté & souvent revendiqué par les Rois de la France Occidentale, est demeuré aux Rois de la Germanie ou France Orientale.

Louis ne se fut pas contenté de moins que de toute la Monarchie, si ses affaires ne l'eussent pas obligé de s'en retourner promptement: mais ayant appris à Mets la maladie de Carloman son frere aîné, qui étoit tombé en paralysie, il courut en Baviere pour l'empêcher qu'il ne laissât son Royaume à Arnoul son fils batard. Or Carloman mourut peu après, & fut inhumé à Ottinghen en Baviere dans le Monastere de S. Maximilian qu'il y avoit fondé. Il n'avoit point d'enfans légitimes, mais deux naturels, un fils & une fille, Arnoul & Giselle. Il ne put donner à Arnoul que la Duché de Carinthie, le Roi Louis 879. ayant de son vivant même reçu les sermens de ses autres Sujets. Pour Gisele, je trouve que l'an 890. elle épousa Zuendipold Roi de Moravie, qu'à cause de cela quelques-uns ont appellé fils de Carloman.

LOUIS III. & CARLOMAN
comme ci-dessus.

LOUIS & CHARLES LE GRAS
comme ci-dessus.

CEPENDANT Gauselin & Conrard qui se voyoient destituez du secours de Louis, craignant d'être accablez par les autres Seigneurs Neustriens, s'adresserent à Luitgarde sa femme, Princesse fort ambitieuse, qui sollicita si puissamment son mari, qu'elle le porta à repasser en France avec un plus grand appareil que la premiere fois.

Sur le bruit de cette seconde irruption, les Seigneurs firent couronner non seulement Louis fils aîné du Begue, mais aussi Carloman son frere. Ils furent sacrez dans l'Abbaye de Ferrieres en Gatinois par les mains d'Ansegise Archevêque de Sens.

Quelque tems après ces deux freres étant à Amiens, diviserent entr'eux le Royaume de leur pere; la Neustrie écheut à Louis, & les Royaumes d'Aquitaine & de Bourgogne à Carloman.

Dès leur avenement ils eurent le déplaisir de voir démembrer deux Royaumes de la succession qu'ils avoient recueillie, sçavoir celui de Lorraine, comme nous l'avons dit, & celui de Bourgogne, qu'on nomma aussi Royaume d'Arles & Royaume de Provence. Quant

879. à ce dernier, il leur fut soustrait par Boson. Ce Seigneur avoit été en telle faveur auprès de Charles le Chauve, qu'il l'avoit fait comme son Viceroy en Lombardie, & lui avoit donné la Provence, sinon en souveraineté, au moins à perpetuité, & sa niece Hermengarde pour épouse. Avec ces avantages il fut encouragé par cette ambitieuse Princesse de se faire Roi ; si bien qu'ayant gagné les Seigneurs & les Prelats de ce païs-là, il se fit élire par un * Synode qui se tint au Château Royal de Mentale prés de Vienne. Il s'y trouva quatre Archevêques & dix-neuf Evêques qui lui déférerent la Couronne, sans spécifier néanmoins de quel païs. L'Archevêque de Lyon le couronna le 23. d'Octobre de l'année 879. (a)

* Grand pouvoir des Evêques.

Cet attentat fâchoit extrêmement les deux freres Rois : mais ils avoient outre cela deux autres ennemis sur les bras, Louis le Germanique leur cousin, & les Normands. Ils gagnerent une bataille sur ces derniers près de la riviere de Vienne le premier jour de Novembre. Après quoi laissant leur victoire imparfaite, ils tournerent tête vers Louis, qui à l'instigation de l'Abbé Gauselin, s'étoit avancé jusques sur leur frontiére. Quand il eut appris qu'ils venoient à lui, il n'osa passer outre, & demanda à parlementer avec eux à Gondouville, & cependant il se retira de son Royaume.

880. En sa retraite il défit dans le Haynaut une bande de huit ou dix mille Normands ; mais dans le choc il perdit un fils bâtard qu'il avoit. Ces Pirates avoient brûlé les Villes de saint Omer, Teroüenne, Arras, Tournay, S. Riquier, S. Valery, & tous les Païs de Haynaut, Flandre & Boulonnois. Arras demeura trente ans desert, ses habitans s'étant refugiez dans Beauvais. Quatre Bourgeois de Tournay, qui s'étoient retirez à Noyon, rebâtirent leur Ville, & en donnerent les maisons à rente à qui les voulut habiter. 881.

Les quatre Rois pour accommoder leurs différends, avoient assigné un assemblée génerale à *Gondoulville près de Mets. Louis le Germanique envoya s'en excuser sur une maladie qui lui étoit survenuë : mais Charles son frere s'y trouva, & confera avec Louis & Carloman de leurs affaires communes. Ils trouverent bon de se liguer ensemble pour la destruction de leurs ennemis ; Louis le Germanique avec Louis & Carloman contre Hugues fils de Valdrade, qui saccageoit tout son plat païs de Lorraine ; & Charles le Gras encore avec ces deux freres pour dompter l'orgueïl de Boson.

* C'est peut être Gon ite-ville.

Pour le premier, les gens de Louis de Germanie & des deux freres, ayant été chercher les troupes de Hugues, qui étoient commandées par Thiebaut son beau-frere, firent tant qu'ils les rencontrerent, & les mirent en déroute, avec un horrible carnage. Puis Charles le Gras & les deux freres marchant conjointement contre Boson, le vainquirent en une bataille près de Mâcon, & ensuite assiégerent Vienne ; le rebelle y avoit laissé sa femme, & s'étoit retiré dans les montagnes de Savoye. Nous ne verrons la fin de ce siége, que dans deux ans d'ici.

Charles étoit venu là à la priere de

(a) Boson beau-frere de Charles le Chauve, profitant de la foiblesse de Louis le Begue, s'empara de toute la Provence, du Dauphiné, & des contrées voisines, & s'en fit élire & couronner Roi en 879. sous le titre de Roi d'Arles, parce que cette ville étoit alors la plus considerable de son nouveau Royaume. Cet Etat fut possédé successivement par six Rois ; mais l'indolence ou la pusillanimité des deux derniers, fut cause de son démembrement. Les Gouverneurs s'approprierent les Comtez & Seigneuries qui le composoient, de sorte que ce Royaume n'en eut plus que le nom.

881. ses cousins, & avoit quitté ses affaires d'Italie, où par un séjour de quelques mois, il s'étoit assûré de toute la Lombardie; si bien qu'il avoit été couronné Roi par l'Archevêque de Milan. Comme il bruloit d'envie d'y retourner, il prit congé d'eux, & ayant repassé les Monts, alla droit à Rome accompagné du Patriarche d'Aquilée.

EMP. encore BASILE & CHARLES le Gras, à Noël.

Cette fois le Pape qui hesitoit à qui il donneroit la Couronne Imperiale, ne put la refuser à un Prince si puissamment armé; ainsi il la lui mit sur la téte le jour de Noël de l'an 881. [Il pensoit en tirer quelque assistance contre les Infidéles, & contre les Princes circonvoisins qui incommodoient extrémement la ville de Rome: mais dès qu'il eut le vain titre d'Empereur, il sortit d'Italie. Le Pape lui écrivit inutilement pour le rappeller à son secours: ses lettres ni un voyage même qu'il fit en France pour cela, ne lui produisirent que de la peine & du chagrin.]

* C'étoit le mot propre, aussi bien par terre que par mer.

Cependant une * flote de Normands entrant par le Vaal se fortifia à loisir dans le Palais royal de Nimegue. Louis y alla avec une armée & les assiegea: mais il ne fut pas en son pouvoir de les y forcer; tellement qu'il se contenta de les reduire à vuider le Royaume. Ils en sortirent avec toutes leurs troupes, mais aussi avec tout leur butin.

Une autre flote très-puissante montant dans la Somme, força la riche Abbaye de Corbie & la ville d'Amiens, puis s'épandit au large dans les contrées voisines. Le mal étoit fort grand & fort pressant: c'est pourquoi Louis laissant son frere Carloman au siege de Vienne, accourut en Picardie pour y donner ordre. Il fondit sur ces barbares près d'Amiens, & en coucha neuf mille par terre. Toutefois, soit qu'il en vît venir à lui quelque autre plus grand corps, ou qu'il fût saisi d'une terreur panique, il retourna en arriere; & alors le reste de ces barbares recommença à piller comme auparavant. 882.

Une troisiéme bande descendit au lieu dit Hasloü près de la Meuse, & s'y étant fortifiée, mit le feu à la cité de Liege, à celle de Tongres, qui avoit été autrefois ruinée par les Vandales, à Cologne, à Bonne, à Nuis, au Palais d'Aix-la-Chapelle, à Treves, à Mets; & ayant gagné une bataille sur les Evêques de ces deux dernieres Villes, où celui de Mets fut tué, (il s'appelloit Wala) elle fit un horrible carnage des pauvres païsans qui s'étoient armez dans les Ardennes.

Comme Louis le Germanique assembloit des troupes pour leur opposer, il mourut à Francfort le vingtiéme de Janvier, dans la force de son âge, & n'ayant regné que six ans. On porta son corps dans l'Eglise de Saint Nazaire à l'Abbaye de Loresheim, où il fut inhumé auprès de celui de son pere.

Il fut le seul des trois freres qui se maria: sa femme se nommoit Luitgarde, fille de Bilmarus & sœur de Benon, qui furent Ducs de Saxe. (a) Il n'en eut qu'un fils, qui l'an 880. se jouant sur une fenêtre tomba du haut en bas & se tua.

(a) D'autres disent; fille de Ludolfe Duc de Saxe, & sœur d'Othon pere de Henri l'Oiseleur.

CHARLES

CHARLES dit LE GRAS, *Empereur & Roi d'Italie, de Germanie ou France Orientale, de Baviere & de Lorraine.*

LOUIS & CARLOMAN *de la France Occidentale, Aquitaine, & partie de Bourgogne.*

882. LA succession du Germanique, & plus encore la necessité des affaires appelloit Charles le Gras en France, où les Normands logez à Haslou faisoient rage, secondant Hugues fils de Valdrade, & en étant réciproquement secondez : car ce bâtard attiroit & animoit ces barbares, & excitoit des factions parmi les Seigneurs, pour se vanger au moins, s'il ne pouvoit pas s'établir.

Charles repassa donc deçà les Monts, confirma la donation de la Carinthie à Arnoul son neveu bâtard, & lui donna le commandement de son armée. Après cela il tint un Parlement à Wormes, au sortir duquel Arnou l'étant venu joindre, il marcha vers Haslou.

[Le plus grand malheur de la France étoit, que la plûpart des Seigneurs s'étudioient à entretenir les brouilleries, & s'entendoient souvent avec les Normands, ou du moins avoient de la connivence pour eux, & ne vouloient pas les exterminer entierement, parce qu'ils en pouvoient avoir besoin dans quelque rencontre.] L'avant-garde de Charles poussa d'abord les barbares ; & il les eût forcez dans la premiere épouvante, si l'intelligence que quelques-uns de ses chefs avoient avec eux n'eût balancé la victoire. Il les assiegea ensuite dans leurs logemens avec toute son armée : mais une tempête épouventable qui se leva, & une peste furieuse qui s'étoit mise parmi ses troupes, leur furent encore favorables : si-bien qu'après quinze jours 882.
de siege, ces voleurs en furent quittes pour sortir de ses Royaumes, d'où ils emporterent des richesses immenses.

Ils avoient deux Rois ou Generaux, Sigefroy & Godefroy. Le premier se rembarqua avec plus de quarante mille hommes ; l'autre, soit par interêt, soit par devotion, reçut le saint Baptême. L'Empereur voulut être son parrain, & lui donna en mariage une fille naturelle du Roi Lotaire II. nommée Gisle, & deux mille quatre-vingt livres d'or, avec le Duché de Frise en dot.

Vers le même tems Louis Roi de la France Occidentale, étant allé au-devant des Princes Bretons qui lui amenoient une armée pour aller contre les Normands, tomba malade à Tours ; d'où s'étant fait rapporter en litiere, il vint mourir à Saint Denis en France le quatriéme du mois d'Août, ayant regné un peu plus de trois ans. Paul Emile raconte qu'ayant poussé son cheval pour courir après une belle fille qui se sauvoit dans une maison, il se rompit les reins dans la porte qui étoit trop basse, & qu'il en mourut.

CHARLES LE GRAS, *Empereur & Roi de Germanie.*

CARLOMAN, *Roi de la France Occidentale, Aquitaine & Bourgogne.*

SON frere Carloman partit aussi-tôt 882.
de devant Vienne pour venir recueillir sa succession, ayant laissé la & 83.
charge du siege au Comte Richard, qui étoit frere de Boson, mais son ennemi. Ensuite il se mit à la tête de son armée, qui marchoit contre les Normands. A son arrivée dans Autun il

883. apprit que ces brigands épouvantez étoient sortis de la riviere de Loire: & peu de jours après il vit arriver Richard, qui ayant pris Vienne, lui amenoit la femme & la fille de Boson prisonnieres.

De-là il marcha contre une bande de Normands, qui étant descendus par l'embouchure de la Somme, couroient jusqu'à Laon & à Reims. [Il les trouva à Seancourt dans le Vimeu, où il les chargea avec tant de vigueur, qu'il les defit entierement; une partie demeura sur le champ, l'autre se sauva dans ses barques sur la riviere d'Aisne.]

Ce fut en ces jours-là que le grand Hincmar Archevêque de Reims, accablé d'années, & de douleur de voir ainsi la France au pillage, fuyant de sa Ville, qui étoit menacée par les Barbares, car elle n'avoit point encore de clôture de muraille, & se sauvant en litiere, mourut à Espernay avec un extréme regret de laisser l'Eglise Gallicane presque entierement destituée de Prélats qui entendissent ses droits, & qui eussent soin de sa discipline. Foulques qui avoit été Comte du Palais, lui succeda à l'Archevêché.

A l'exemple de l'Empereur Charles le Gras, Carloman son cousin traita avec les Normands pour les faire sortir de ses terres, & composa à douze mille marcs d'argent; [mais cependant Hu- 884.
gues fils de Valdrade faisoit d'horribles ravages dans la Lorraine.]

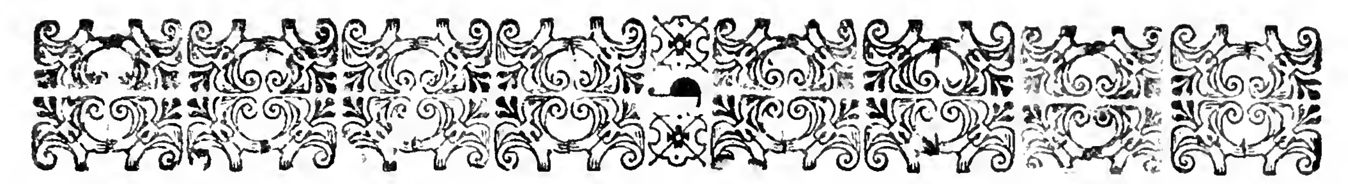
Peu après ce Roi étant à la chasse dans la Forêt d'Iveline près de Montfort, à une journée de Paris, il arriva qu'il y fut blessé mortellement par un sanglier, ou comme d'autres disent, par un Gentilhomme de sa suite, qui pensoit darder cette bête. Sa mort arriva le 6. Décembre. Il est enterré à Saint Denis. Il regna en tout cinq ans & demi, sçavoir trois ans conjointement avec son frere, & le reste lui seul.

Son pere l'avoit fiancé avec la fille de Boson l'an 878. il y a apparence qu'il ne l'épousa pas; & on ne trouve point qu'il ait eu aucuns enfans: car ce Louis le Fainéant, que quelques-uns lui donnent, est une pure chimere.

Aussi-tôt que les Normands eurent appris qu'il étoit mort, ils rentrerent dans le Royaume, interprétant subtilement, selon leur génie & leurs interêts, que le traité qu'ils avoient fait avec lui étoit fini avec sa vie. Mais Hugues l'Abbé les combattit, & en fit si grand carnage, qu'ils laisserent la France en repos durant quelque tems.




CHARLES III.



CHARLES III.

DIT LE GRAS,

ROY XXVIII.

Agé de quelque cinquante ans.

En vain deux & trois fois j'eus le chef couronné,
En Germanie, en France, en Baviere, en Lorraine,
Je ne fus rien dès lors qu'on m'eût abandonné.
Il n'eſt point ſans Sujets de Grandeur Souveraine.

CHARLES LE GRAS,
Empereur en Italie & Germanie.

CHARLES LE SIMPLE,
Agé de ſept ans, mineur ſous la tutelle de Hugues l'Abbé en France.

PAPES.

Encore HADRIAN III. neuf mois ſous ce Regne.

ESTIENNE VI. élû le 27. Mai 885. Siége ſix ans, quelques mois, dont deux ans, huit mois ſous ce Regne.

884. ON ne trouvera point étrange ſi les François Occidentaux ayant beſoin d'un Roi majeur pour commander leurs armées, ne défererent point la Couronne à Charles fils poſthume de Louis le Begue, qui n'avoit encore que ſept ans; & ils prêterent le ferment de fidelité à Charles le Gras, qu'ils voyoient fort puiſſant, & qui n'étoit pas encore connu pour un eſprit foible & penchant à la démence. 885.

On ne peut pas dire néanmoins qu'ils

886. exclurent le pupille, puisqu'on en donna la garde & l'éducation à l'Abbé Hugues le Grand, lequel eut en fief la Comté de Paris & la Duché de France, c'est-à-dire tout ce qui est entre la Seine, la Loire & la Mer, à la reserve des Evêchez.

Le bâtard de Valdrade n'avoit point quitté ses prétentions sur la Lorraine; & Godefroy le Normand, Duc de Frise, son beau-frere, cherchoit querelle pour avoir sujet de le remettre en possession de ce Royaume-là. L'Empereur Charles se défit de l'un & de l'autre, mais ce fut par de lâches moyens que les conseils de Henri Duc de Saxe lui inspirerent. Car ce Henri, & Guillebert Archevêque de Cologne, ayant subtilement attiré Godefroy à une conference dans une Isle du Rhin, le massacrerent fort vilainement, lui & tous les Normands de sa suite: & au même tems Hugues, qui étoit venu sous leur foi à Joinville, fut arrêté & aveuglé, puis confiné dans l'Abbaye de saint Gal.

La fureur des Normands qui commençoit à s'appaiser, se ralluma par cette sanglante perfidie, & fit un effroyable effort pour s'en venger. Car sous la conduite de Sigefroy ils entrerent dans la Seine avec 700. barques, & un si grand nombre d'autres vaisseaux, que la riviere en étoit toute couverte plus de deux lieuës de long: néanmoins la ville de Paris étant située dans une Isle, & ayant des ponts sur les deux bras de la riviere, arrêta tout court cette épouventable flotte. Les Barbares qui vouloient se rendre la Seine libre, y mirent le siege, ayant pris Pontoise & les autres places des environs, & la tinrent bloquée trois ans durant.

Durant ces tems-là ils firent toutes sortes d'efforts pour en venir à bout. Mais son Evêque nommé Gosselin, l'Abbé Ebon son Neveu, le Comte Eudes, qui ci-après sera Roi, [Hascheric frere 887.
de Thietbert Comte de Meaux, qui succeda en l'Evêché à Gosselin, & Ebbles de Poitiers son neveu, Abbé de S. Denis, depuis principal Conseiller du Roi Eudes,] avec plusieurs vaillans Chevaliers, & avec les Parisiens, dont le courage étoit alors plus grand que leur ville, la défendirent encore mieux qu'elle ne fut attaquée.

Les assiegeans faisoient de fois à autres diverses tentatives, & donnoient des assauts aux tours des deux ponts, & puis se voïant repoussez s'en alloient faire des courses dans les Provinces circonvoisines, laissant toujours la ville bloquée par des forts qu'ils avoient bâtis toutproche.

Par deux fois l'Empereur Charles y envoya Henri Duc de Saxe, à l'instante priere des François, qui avoient député vers lui le Comte Eudes pour implorer son assistance. La premiere fois il força le camp des Danois, & mit quelque secours dans la ville, & cela fait il s'en retourna. Mais la seconde ayant donné imprudemment avec son cheval dans une fosse recouverte de paille, & de ménus branchages, (c'étoit un stratagême fort ordinaire en ces tems-là,) il fut renversé par terre, & aussi-tôt tué & dépoüillé; non sans punition divine de la perfidie qu'il avoit commise à l'endroit de Godefroy. Son armée se voyant destituée de chef, se retira en Allemagne.

Enfin l'Empereur y vint en personne avec de grandes forces, & se campa à Montmartre. Et toutefois, soit pour le mécontentement qui se mit entre lui & les Seigneurs François, soit pour quelque autre sujet, il aima mieux employer l'or que le fer à chasser ces voleurs. Il fit composition avec eux, qui portoit, que moyennant sept cens livres d'argent, ils

887. sortiroient de la France dans le mois de Mars, & qu'en attendant ce tems, ils pourroient hyverner à l'entour de Sens dans le Duché de Bourgogne. Ce traité fait, il s'en retourna en Germanie, mais fort tourmenté d'une grande douleur de tête, pour laquelle il y fallut faire des incisions. Cependant les Normands demeurerent six mois en Bourgogne, & la pillerent tout à leur aise.

Lorsqu'ils sçurent le mauvais état où étoient sa santé & ses affaires, ils revinrent se planter dans les prez de S. Germain, feignant pourtant de vouloir garder l'accord : mais en effet pour essayer de surprendre la Ville ; comme ils l'eussent fait un jour sur l'heure du diner, (car en ce tems-là tous les habitans d'un lieu dînoient à même heure,) si on ne se fût apperçu qu'ils remontoient tout doucement dans leurs batteaux, lesquels ils avoient accommodez à l'épreuve du trait. [On les repoussa donc vigoureusement, & après on fit un autre traité avec eux, portant qu'ils n'aprocheroient point de Paris de trois journées. Ensuite dequoi ils remonterent vers la Bourgogne, & se mirent à piller les environs de la ville de Sens.]

La France Occidentale étoit sans chef, & tous les Seigneurs presque égaux en autorité, sinon qu'ils déferoient un peu à Hugues l'Abbé tuteur de Charles le Simple, mais ce Seigneur mourut à Orleans dans le grand besoin du Royaume, l'an 887. Conrard son pere Comte de Paris & Duc de Rhetie, étoit mort cinq ans auparavant.

Le Comte Eudes lui succeda (à ce que je croi) en la plûpart de ses gouvernemens, tant par sa vertu, que parce qu'il étoit son frere uterin. Car les Génealogistes assûrent que leur mere étoit Adeleis fille de Louis le Debonnaire, qui en premieres noces avoit été mariée au Comte Conrard, duquel elle avoit eu ce Hugues l'Abbé, & un autre Conrard pere de Raoul Duc de Bourgogne ; & en secondes, à Robert le Fort, duquel étoient fils Eudes & Robert. 887.

Charles le Gras avoit toujours eu le cerveau foible, depuis qu'il avoit crû voir le diable, & plus encore depuis qu'on lui avoit incisé la tête, comme nous avons dit. [Une des premieres marques de sa folie fut la jalousie qu'il conçut de l'Imperatrice sa femme ; il se mit dans l'esprit des pensées qu'un homme sage ne s'y doit jamais mettre, pour son honneur & son repos. Ce chagrin n'ayant que trop paru, donna la hardiesse à Berenger Marquis de Frioul, de piller le bagage de Lieutard Evêque de Vercel, qu'on accusoit de gouverner trop familierement l'Imperatrice. Néanmoins son mari en ayant témoigné son ressentiment, l'obligea de lui en venir faire satisfaction au Parlement d'Uberlinghen. Mais dès l'année même il la repudia en pleine assemblée d'Etats, jurant qu'il ne l'avoit jamais touchée, quoiqu'il y eût dix ans qu'ils fussent ensemble. Elle s'appelloit Richarde, ou selon quelquesuns, Richilde.

L'égarement de son esprit parut encore plus manifestement dans l'Assemblée génerale qui se tint au Palais de Tribur, [entre Otthenheim & Mayence, sur l'autre bord du Rhin] : si bien qu'ayant été reconnu tout-à-fait incapable de gouverner, tous ses sujets du Royaume de Germanie & de Baviere l'abandonnerent, du conseil même de sa sœur Hildegarde, & élûrent en sa place Arnoul fils bâtard de son frere, vers la fête de la S. Martin. Il fit bien quelque effort pour empêcher cette élection ; mais comme il pensoit armer, il fut encore delaissé des Lorrains, puis des Allemands en Souaube, ses anciens

887. Sujets; en sorte qu'il ne lui resta pas même un valet pour le servir, ni un seul denier pour vivre. Vit-on jamais une si étrange & si subite revolution ? Il n'y eut que Luitbert Evêque de Mayence, qui eut pitié de ce malheureux Prince, & lui donna à manger, en attendant qu'Arnoul (vers lequel cet Empereur avoit envoyé son fils naturel, nommé Bernard, demander du pain,) lui accorda le revenu de trois ou quatre villages pour sa subsistance.

Voilà comme ce Prince, qui en ce tems-là étoit le plus puissant de la terre n'ayant aucun vice qui parût ; au contraire, étant très-bon, très-juste, & devot jusqu'à l'excés, fut reduit en cet état, pour n'avoir pas eu assez de force d'esprit, & pour avoir été destitué d'enfans légitimes, deux choses très-necessaires à un Souverain.

Cet état déplorable dura peut-être encore moins qu'il n'eût voulu : il mourut ou de regret, ou ayant été étranglé par ses ennemis, le huitiéme Janvier de l'an 888. Son corps fut enterré au Monastere de Richenove, qui est dans une Isle du Lac de Constance.

De toute la race Carlienne il ne restoit que deux Princes, Arnoul & Charles, l'un bâtard, & l'autre enfant. Selon l'humeur des François d'alors, tout devoit etre regi par Arnoul ; mais il y avoit tant de Grands également puissans & ambitieux, qui croyoient bien valoir un bâtard, parce qu'ils étoient du sang Carlien par femmes, qu'il ne put pas s'autoriser ni en la France Occidentale, ni en Italie.

888. EMPP. encore LOUIS VI. & GUY en

Il y en avoit deux autres dans l'Italie, sçavoir Berenger Duc de Frioul, & Guy Duc de Spolete : ils avoient été investis de ces terres par Charles le Chauve. Tous deux étant issus du sang Royal, quoique seulement par femmes, crurent qu'au deffaut de mâles capables de gouverner, ils devoient prendre leur part de la succession de Charlemagne. 888. Ils s'accorderent donc ensemble, que Guy auroit le titre d'Empereur, & la France Neustrienne ; & Berenger l'Italie. Or le premier ayant mis quelque tems à se faire couronner Empereur à Rome, tarda un peu trop à passer en France, de sorte qu'y trouvant les esprits changez, il retourna en Italie. En ce païs-là il vainquit Berenger en deux sanglantes batailles, & le contraignit de se refugier vers Arnoul.

Quant à ce Roi Arnoul, n'ayant pas fait assez de diligence, & d'ailleurs les François Neustriens ou Occidentaux ne s'accommodant pas bien avec les François Orientaux, ou Germains, il fut bien étonné que les Seigneurs de Neustrie, (desormais nous la nommerons simplement France) lui manderent, comme il pensoit y venir, que dans l'Assemblée de Compiegne ils avoient élû Eudes, qui étoit Comte de Paris, & Duc de France.

En effet, quoique quelques-uns reclamassent en faveur de Charles le Simple, il fut couronné l'année suivante par Gautier Archevêque de Sens.

Quelques Auteurs de ces tems-là disent que les François ne l'élurent que pour *Tuteur du pupille, & Gouverneur ou Regent du Royaume.* Ils apportent pour preuve, qu'il résista fort à cette élection, qu'il prit soin de l'éducation de Charles, que lorsque il fut en âge, il lui rendit une partie du Royaume, & que quand il mourut, il le lui remit tout entier. Et si quelqu'un demande pourquoi, n'étant que Regent & tuteur, il prit la qualité de Roi, ils répondent, que dans ce siécle-là & dans les trois ou

quatre ſuivans, les tuteurs prenoient les
888. titres des terres de leurs pupilles qu'ils adminiſtroient.

Quoiqu'il en ſoit, Eudes, après cette élection, alla conferer avec Arnoul Roi de Germanie, par le conſentement duquel elle s'étoit faite. Au partir de là il fit un voyage en Aquitaine, pour recevoir les hommages des Seigneurs de ce païs-là, & pour empêcher qu'ils ne le remiſſent en Royaume comme il y avoit été.

D'autre part Raoulfe & Rodolphe, fils du jeune Conrard, & petit fils de Hugues l'Abbé, occupa le païs d'entre le Mont-Jou & les Alpes Pennines, c'eſt-à-dire, la Savoye & le païs des Suiſſes; & ſe fit couronner Roi de la *Bourgogne Transjurane*, à S. Maurice en Valais.

Comme auſſi deux ans après, Louis fils de Boſon, avec le crédit & les intrigues de ſa mere, qui avoit toujours retenu l'adminiſtration du Royaume d'Arles ou de Provence après la mort de ſon mari, ſe fit déferer cette Couronne, par un Concile qui ſe tint exprès à Valence l'an 890. Il ſe fondoit
890. ſur ce qu'il étoit fils d'une Princeſſe du ſang, & que Charles le Gras l'avoit adopté dans l'Aſſemblée d'Uberlinghen; [mais ces ſortes d'adoptions n'étoient qu'honoraires, & ne donnoient aucun droit ſur la ſucceſſion de celui qui adoptoit.] Au reſte vous remarquerez que tous les Princes qui démembrerent ainſi la Monarchie, étoient iſſus par filles du ſang Royal, & qu'ils ſe croyoient plus habiles à succeder qu'Arnoul ni que Charles le Simple, qu'ils regardoient tous deux comme bâtards.

RICHARDE,

FEMME DE CHARLES LE GRAS.

ON tient que cette Princeſſe étoit de la Maiſon d'Ecoſſe; Charles le Gras l'épouſa du vivant de ſon pere, lorſqu'il n'étoit encore que Duc de Souaube. Un auteur Allemand dit qu'elle fut ſage & religieuſe Princeſſe, & qu'elle protegea de tout ſon pouvoir les Egliſes & les Eccleſiaſtiques contre la violence des Grands. L'autorité de ſon mari s'abaiſſant de jour en jour par la foibleſſe de ſon eſprit, & par les factions, elle la ſoûtint quelque tems avec les conſeils & le crédit de Luitard Evêque de Verceil, qui étoit capable de lui conſerver l'Italie déja fort ébranlée. L'Empereur bien ſatisfait des ſervices de ce Prélat, lui avoit confié ſon ſceau, & la diſpoſition de toutes ſes affaires de de-là les Monts. Mais les frequents entretiens qu'il étoit obligé d'avoir avec ſa femme, lui déplûrent; la défiance & la jalouſie lui interpreterent cette familiarité tout autrement qu'il n'eût fallu pour le repos de tous les trois; & comme il avient toujours à ceux qui ne ſont point aimables de s'imaginer qu'on ne les aime point, & qu'on les mépriſe, ce Prince qui étoit d'une groſſeur difforme, & avoit les jambes tortes, & d'ailleurs peu d'agrément dans ſa converſation, ſe mit facilement dans la tête que l'Evêque aimoit trop ſa femme: de ſorte qu'en ne conſiderant pas qu'il ne ſe maintenoit que par leur moyen, il laiſſa un jour piller ſon bagage, com-

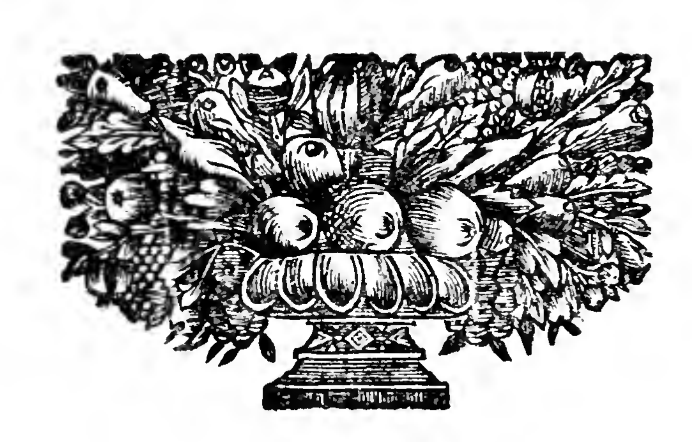
Qualité de Richarde,

Soutient l'autorité de ſon mari avec les conſeils de l'Evêque Luitard.

Son mari devient jaloux d'elle & de cet Evêque.

me à un criminel ; il eſt vrai que ce moment de freneſie étant paſſé, il lui en fit faire quelques excuſes : mais peu aprés ce mal, qui a ſes accés auſſi-bien que la fievre, le prit, & il la repudia dans une aſſemblée generale, jurant qu'il ne l'avoit point touchée, bien qu'ils euſſent vécu enſemble dix ans durant. L'innocence & le grand crédit de l'Evéque lui donnerent la hardieſſe d'y comparoître, & de parler fort librement. Il lui reprocha ſon ingratitude, & ſe purgea par ſerment du crime qu'il lui impoſoit. L'Imperatrice aſſûra auſſi de la même maniere, qu'elle n'avoit jamais été déflorée par l'attouchement de l'Empereur, ni d'aucun autre homme, offrant la preuve du combat, ou celle du fer ardent pour ſe juſtifier. Au ſortir delà, elle ſe retira dans la Comté d'Alſace, ſur laquelle on lui avoit aſſigné ſon doüaire, & s'enferma dans le Monaſtére d'Andelnau, qu'elle y avoit fondé. Elle y acheva le reſte de ſes jours, & déceda vers l'an 896. âgée de quelque quarante ans.

La repudie dans une aſſemblée generale.



EUDES


EUDES.



EUDES,

ROY XXIX.

Agé de vingt-ſix Ans.

Par bonheur & par choix autant que par ſes brigues,
Ce Comte de Paris vint à la Royauté;
Et fraya le chemin à la poſterité,
De ſe la conſerver par les mêmes intrigues.

ARNOUL, *Empereur & Roy de Germanie.*

EUDES, *Roy de la France Occidentale & Aquitaine.*

LOUIS, *du Royaume d'Arles.*

RAOUL, *de la Bourgogne Transjurane.*

GUY *Empereur*, & BERENGER, *diſputant l'Italie entr'eux.*

PAPES.

Encore ESTIENNE VI. près de trois ans ſous ce Regne,

FORMOSE élû le 31. Mai 890. Siege 6. ans, moins quelques mois.

888. AINSI la ſucceſſion de la Maiſon Carlienne ſe trouva diviſée en cinq dominations, ſans cömpter grand nombre de Seigneurs qui s'érigerent preſque en Souverains. La premiere étoit l'Italie, que l'on attacha avec le titre de l'Empire. La deuxiéme, la Germanie, qui alors comprenoit auſſi le Royaume de Baviere ; la troiſiéme, la France, qui avec le Royaume de Neuſtrie, contenoit auſſi celui d'Aquitaine, & partie de celui de Bourgogne, ſçavoir

888. la Duché. La quatriéme, la Bourgogne Cisjurane, appellée ordinairement le Royaume d'Arles ou de Provence, sous lequel étoient aussi le Lyonnois & le Dauphiné ; & la cinquiéme, l'autre Bourgogne, autrement la Transjurane, qui comprenoit la Savoye, le païs des Suisses, & quelques contrées voisines.

Il ne faut pas douter que ces nouveaux Rois ne fissent part de leur usurpation aux Seigneurs de leur dépendance, & qu'ils ne leur accordassent toutes choses pour en avoir seulement le serment & l'hommage : & qu'aussi ces Seigneurs n'en usassent de même à l'endroit de leurs vassaux, & ceux-là envers la petite Noblesse. De là sont nées tant de Seigneuries grandes & petites, dont les Evêques mêmes qui se trouverent courageux & de bonne maison, n'oublierent pas de prendre leur part, se faisant Comtes perpetuels dans leurs Citez Episcopales.

Or le Roi Eudes pour se montrer digne du choix qu'on avoit fait de lui, alla, à son retour d'Aquitaine, attaquer les Normands, qui ravageoient la Bourgogne. Il les rencontra le jour de la S. Jean-Baptiste près du bois de Montfaucon, & les chargea si rudement, qu'il en tua dix-neuf mille, & poursuivit le reste jusques sur la frontiere, payant bravement de sa personne en toutes occasions. Il y en a qui soûtiennent que ce mémorable combat se donna à Montfaucon près de Paris.

[Ceux qui par l'acommodement fait avec l'Evêque Hascheric, s'étoient reretirez vers Sens, après y avoir vêcu à discretion, sans avoir pû néanmoins forcer cette ville, violerent le traité, & se rapprochant de Paris, prirent & brûlerent Meaux, où le Comte Thietbert, frere de Hascheric, fut tué. Les ponts de Paris les empêchant d'y passer avec leurs barques, ils les chargerent sur des charrettes, & puis les remirent dans l'eau au dessous de la ville, pour descendre dans la mer. Ensuite ils s'en allerent le long des côtes, ravager le païs de Costentin & la Bretagne jusqu'à S. Malo. 888. & 889.

A ces fleaux le Ciel ajoûta celui de la famine, qui fut si furieuse presque par toutes les Provinces du Royaume, qu'en plusieurs endroits les hommes alloient à la chasse aux hommes, les égorgeoient & les devoroient comme des bêtes feroces.

Alain & Judicaël qui étoient en dispute pour le partage de la Bretagne, s'accorderent ensemble pour combattre les Normands leurs ennemis communs. Judicaël seul, sans attendre son compagnon, leur présenta témerairement la bataille ; aussi y perdit-il témerairement l'honneur & la vie : mais Alain ayant assemblé toutes ses forces, les combattit si heureusement, que de quinze mille à peine s'en sauva-t-il quatre cent. Les Bretons attribuerent ce succès au vœu qu'il avoit fait de donner la dixiéme partie du butin à S. Pierre de Rome. 890.

Pareille devotion envers le S. Siege étoit fort ordinaire en ces siécles-là. Plusieurs Princes y voüoient leur Etat, & se rendoient tributaires de S. Pierre ; ce qui ne fortifia pas peu la persuasion que les Papes s'imprimerent dans l'esprit, qu'ils avoient droit de donner, & d'ôter les Couronnes.

Après ces pertes, les Normands n'ayant plus guères de gens en France, deux de leurs Chefs *, Godefroy & Sigefroy, pour ne pas laisser décheoir leur reputation, s'en allerent embarquer une levée de cent mille hommes, faite en Dannemarc, Suede & Norvege, & étant entrez dans la Meuse, ils en mirent quatre-vingt-dix mille à terre, &

* Ils les nommoient Rois.

891. laisserent le reste à la garde de leurs vaisseaux. Les Lieutenans du Roi Arnoul les ayant attaquez mal-à-propos, furent défaits avec perte d'une infinité de Noblesse.

Mais Arnoul lui-même, piqué d'un si sanglant affront, passa le Rhin avec toutes les forces de la Germanie, les vint chercher jusques dans leur camp, qui étoit près des bords de la Meuse, & les y força avec tant de furie, qu'il ne s'en sauva pas un seul. Les corps morts faisoient un pont sur la riviere, & son cours s'enfla du sang de ces barbares.

Si l'on s'étonne d'où il en pouvoit venir de si grandes quantitez, il faut sçavoir premierement que les méchans François, & toutes sortes de voleurs, se joignoient avec eux; que d'ailleurs ces païs de Dannemarc, de Norvege & de Suede, étoient alors extrêmement peuplez; & que tous leurs habitans affriandez au butin, s'embarquoient à l'envy pour venir piller des païs riches & fertiles. Enfin il en sortit tant qui furent tuez, ou qui s'habituerent en France, que ces vastes terres du Nord en sont dépeuplées jusqu'à cette heure. Ainsi dans ces derniers siécles, l'Espagne, qui fut autrefois une fourmilliere d'hommes, s'est désertée d'elle même par l'avidité qu'ont tous ses habitans de courir aux richesses du nouveau monde.

Les Seigneurs Neustriens ne reconnoissoient pas tous la Royauté d'Eudes: Aimar Comte de Poitiers, qu'il vouloit déposseder pour donner sa terre à Robert son frere, Ranulfe II. Duc d'Aquitaine, avec l'Abbé Ebles son frere, nagueres le plus grand ami du nouveau Roi, & quelques autres de ces quartiers-là, avoient pris les armes contre lui. Tandis qu'il étoit en Poitou, occupé à leur faire la guerre, dont on ne trouve point l'évenement, il se forma une grande ligue pour le détrôner. Heribert * & Pepin, freres issus de Bernard Roi d'Italie, l'un Comte de Vermandois, l'autre de Senlis; Baudoüin Comte de Flandres, Foulques Archevêque de Reims, & plusieurs autres, envoyerent querir Charles le Simple en Angleterre, où sa mere l'avoit emmenée, & le firent couronner à Reims le 27. de Janvier de l'an 893. quoiqu'il n'eût encore que treize ans. Il fut sacré par le ministere de Foulques, qui en écrivit aussi-tôt des lettres apologetiques à Arnoul, à Guy & à Raoul, les exhortant d'assister le pupile contre l'usurpateur. Ses remontrances firent d'abord quelque impression sur l'esprit d'Arnoul en faveur de Charles: mais incontinent l'interêt, ou la legereté, le retourna du côté d'Eudes.

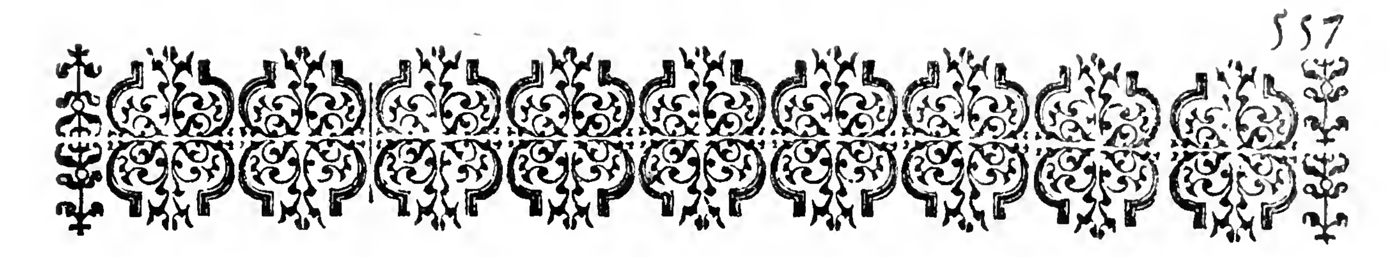
893.

* *Herbert ou Hebert.*

Quelques Auteurs ont écrit que ce Guy de Spolete, dont nous avons parlé, avoit été aussi couronné à Langres trois ans auparavant. Ainsi il y auroit eu trois Rois élus & sacrez dans la France Occidentale: mais Guy l'avoit entierement quitté pour l'Italie, & sembloit n'y plus prétendre, ayant été couronné Empereur par le Pape Jean XV. en l'année 892.




CHARLES, dit
LE SIMPLE.



CHARLES IV.

DIT LE SIMPLE.

ROY XXX.

Agé de treize ans.

Entre les factions où le Ciel le fit naître,
Charles diversement vit son Regne agité,
Et se laissant conduire à sa simplicité,
Mourut dans la prison entre les mains d'un traitre.

ARNOUL, *Roi de Germanie, de Lorraine, & de Baviere.*

EUDES & CHARLES, *Competiteurs pour la France Occidentale.*

GUY, *Empereur & Roi d'Italie.*

RAOUL *en Bourgogne Transjurane*, & LOUIS *en Arles.*

PAPES.

ESTIENNE VII, élû en 897. S. 3. ans.

THEODORE II. élû en 901. S. vingt jours.

JEAN IX. aussi élû en 901. Siege 3. ans, quinze jours.

BENOIST IV. élû en 905. S. environ un an.

LEON V. élû en 906. S. 40. jours, aprés lesquels CHRISTOPHE le détrône, & Siege sept mois.

SERGE III. l'an 606. ayant dêtrôné Christophe, Siege quelque trois ans.

ANASTASE III. élû l'an 910. Siege deux ans, un mois.

JEAN X. intrus, élû en 912. Siege 15. ans, dont onze durant ce regne.

893. DEux ans durant les partis de Charles & d'Eudes se firent la guerre avec divers succés. Eudes étant de retour de Guyenne, chassa Charles de Neustrie. Ce Prince fugitif s'en alla à Wormes implorer le secours d'Ar-

893. noul : on ne dit point s'il lui en donna ; mais peu après il rentra en France avec l'aide des Seigneurs de son parti.

Eudes lui donnoit bien de l'exercice, mais il n'en avoit pas moins lui même, ayant à se précautionner contre ses propres parens, aussi bien que contre ses ennemis. Le Comte Valtere ou Gautier, fils d'Adelme son oncle paternel, & Comte de Laon, tira l'épée contre lui en plein Parlement : après cette audace il alla se jetter dans sa Ville ; mais Eudes le suivit de si près, que sans lui donner le loisir de se défendre, il le força dans la place, & lui fit trancher la tête tout sur le champ.

Arnoul se rangeoit tantôt de son côté, tantôt de celui de son rival ; & se mêloit un jour des affaires de France, un autre de celles de l'Empire. Les François Neustriens ennuyez de ces sanglantes discordes qui désoloient leur Royaume, & qui avoient donné occasion aux Normands de revenir, moyennerent je ne sçai quelle surséance entre les deux Rois. Il semble que la Bourgogne & l'Aquitaine, la Champagne & la Picardie demeurerent à Eudes, & que Charles eut tout le reste.

893. & 94.

Il fâchoit fort Arnoul, le plus puissant de tous ces Rois, de voir que des Princes qui n'étoient du sang de Charlemagne que par filles, eussent démembré les plus belles pieces de sa succession. Il descendit donc en Italie, chassa Guy de toute la Lombardie, & le contraignit de se retirer dans la ville de Spolete. Mais il se contenta de cet avantage, & retourna aussi-tôt en Germanie. Or comme ce Guy travailloit à rassembler une armée aux environs de Spolete, il y fut attaqué d'un flux de sang ; il n'en mourut pourtant pas, comme le disent quelques-uns, mais il fut contraint de se retirer, & de se tenir clos & couvert quelque tems. Arnoul néanmoins ne gagna rien à sa retraite ; car comme il étoit éloigné de ce païs-là, les Seigneurs defererent le Royaume à Lambert fils de Guy, avant que Berenger son competiteur, qui pensoit se retablir, eût pû prendre ses mesures. Ce Lambert donc fut couronné Empereur, & en porta le titre tant qu'il vécut. 893.

Cependant Arnoul attaqua Raoul dans la Bourgogne Transjurane, & lui donna bien de la peine ; toutefois il ne fut point en son pouvoir de l'arracher de ces montagnes.

EMPP. encore LEON & LAMBERT.

L'an suivant il tint un Concile au Palais de Tribur sur l'autre bord du Rhin ; & au sortir de-là un Parlement à Vormes. Le Roi Eudes y assista, & en s'en retournant il pilla le bagage des Ambassadeurs que Charles le Simple envoyoit vers Arnoul. 895.

En cette assemblée Arnoul, du consentement des Seigneurs, qu'il eut beaucoup de peine à obtenir, fit recevoir Zuentibold son fils bâtard Roy de Lorraine. Ce jeune Prince embrassa incontinent le parti de Charles, & assiegea la ville de Laon, estimée en ce tems-là très-importante, à cause de sa forte assiete sur une montagne. Eudes étoit pour lors en Aquitaine, où il rangeoit les Seigneurs de ce païs-là sous son obéïssance : quand Zuentibold sçut qu'il revenoit avec son armée victorieuse, il leva le siege & tourna le dos.

Les Normands bien informez de toutes ces broüilleries, recommencerent leurs ravages sur ce malheureux Royaume, d'autant plus à leur aise, qu'Eudes, qui étoit seul capable de les reprimer, ne s'en mettoit pas trop en peine, & les laissoit faire, pour se venger de l'inconstance des François, qui l'ayant élû Roi, ne lui obéïssoient pas comme il le desiroit.

895. Cette année Rollon ou Rol, l'un des plus puissans chefs de ces Pirates, après n'avoir rien pû gagner en Angleterre, où il avoit fait une descente, prit sa route vers la France, & descendit à l'embouchûre de la Seine. Peut-être y étoit-il appellé par Charles, qui mettoit tout en œuvre pour piller son rival. On a écrit qu'il y fut conduit par un songe ou vision divine : car tous les grands établissemens ont pour fondemens des oracles ou des revelations.

☞ Quant à l'Empire d'Italie, Arnoul y étant appellé par le Pape Formose, qui se vouloit venger des outrages qu'il avoit reçus par les Romains, força la

896. ville de Rome, & les ayant châtiez rudement, se fit couronner Empereur.

EMP. encore LEON VI. & LAMBERT.

Mais peu après, comme il assiegeoit la femme de Guy dans la forteresse de Fermo, un de ses valets de chambre, que cette femme adroite avoit sçu gagner, lui donna un breuvage qui l'endormit trois jours durant, & le fit tomber en paralysie pour quelque tems.

897. Il arriva cette année un horrible scandale dans l'Eglise Romaine : Formose Evêque de Porto, autrefois dégradé & condamné par le Pape Nicolas, l'Histoire n'en marque point le sujet, avoit été élu Pape après Estienne VI. C'est le premier exemple dans l'Eglise, & de très-pernicieuse conséquence, qu'un Evêque ait été transferé sans nécessité d'une Eglise à une autte, & pour ainsi dire, ait quitté son épouse pour en prendre une nouvelle. Aussi quand il fut mort, le Pape Estienne VII. son successeur lui fit son procès pour ce crime-là ; il ordonna que son corps seroit déterré, & l'ayant mis, tout revêtu de ses ornemens sacrez, dans le Siege Pontifical, il lui reprocha, que par son ambition il avoit violé les regles de l'Eglise, puis il le condamna comme s'il eût été vivant, le dépoüilla de ses ornemens, lui coupa les trois doigts dont il avoit donné la bénédiction, & le fit jetter dans le Tibre une pierre au col. 898.

Les entreprises, surprises & rencontres entre Charles & Eudes, ne finirent que par la mort du dernier des deux : elle arriva le troisiéme Janvier de l'an 898. à la fin du trente-sixiéme de son âge, & du huitiéme de son regne. En mourant il recommanda fort à son frere Robert, & aux autres Seigneurs, de reconnoître le Roi Charles, qu'il esperoit devoir être bien-tôt capable de regner par sa vertu comme il l'étoit déja par sa naissance. Il ne laissa qu'un fils de la Reine Theodorade sa femme ; il se nommoit Arnoul, qui prit le titre de Roi d'Aquitaine ; mais la mort l'en priva aussi-tôt, sans qu'il eût été marié, ni, comme je croi en âge de l'être.

ARNOUL *Empereur en Germanie.*	CHARLES *seul en France.*
ZUENTIBOLD *en Lorraine*	LOUIS *en Provence.*
RAOUL *en haute Bourgogne.*	LAMBERT *en Italie.*

LA perte du Royaume de Lorraine fâchoit fort les François ; c'est pour cela que Charles désirant acquerir leur estime, tâcha de s'en ressaisir. Il y étoit incité par la rebellion du Duc Renier, qui avoit été favori de Zuentibold ; mais peu après disgracié & chassé de 898. & 99.

899. ses terres. Il passa donc la Meuse en grande compagnie : Zuentibold ayant appris sa marche, prit la fuite ; mais tous ses vassaux s'étant aussi-tôt rejoints à lui, il le poursuivit à son tour ; & il y eût eu un grand combat, si les Seigneurs de part & d'autre, n'eussent moyenné une treve entre les deux Rois.

Peu après il se tint une assemblée en l'Abbaye de Gorze près de Mets, qui affermit la paix entre Charles, Arnoul & Zuentibold son fils.

Sur la fin de l'année Arnoul vint à mourir au retour d'Italie, où il avoit passé pour combattre Guy de Spolete, comme Luitprand le témoigne. Il avoit regné douze ans depuis la mort de Charles le Gras son oncle, & tenu l'Empire seulement deux ans & demi. [La même année, Guy son rival mourut en le poursuivant & le poussant hors d'Italie. Mais la mort de ces deux competiteurs ne la délivra pas de la calamité des guerres civiles. Il s'en éleva deux autres, sçavoir Berenger Duc de Frioul, & Louis fils de Boson, Roi d'Arles, qui en disputant la domination entr'eux, firent encore de ce païs-là le theatre de plusieurs autres tragedies : Berenger prit les devants, & s'étant emparé de Pavie capitale du Royaume, se fit proclamer Roi.]

Arnoul eut plusieurs enfans de trois differentes femmes, entre autres Zuentibold & Arnoul surnommé le mauvais, de deux concubines, & Louis d'une legitime. Ce dernier étoit âgé seulement de huit ans, quand son pere mourut.



CHARLES LE SIMPLE
en France.

ZUENTIBOLD *en Lorraine.* — LOUIS *en Germanie.*

LOUIS *en Provence.* — RAOUL II. *en Bourgogne Transjurane.*

LAMBERT & BERENGER
en Italie.

LEs Princes Germains couronnerent aussi-tôt Louis, fils legitime d'Arnoul, & commirent sa personne aux soins & à la garde d'Othon Duc de Saxe qui avoit épousé sa sœur, & de Haton Archevêque de Mayence, comme la conduite de ses armes à Lutpold ou Leopold Duc de la frontiere Orientale de Baviere. De ce Duc quelques-uns font descendre la très-illustre maison de Baviere. 900.

La Seigneurie de Louis fut bien-tôt accruë par la mort de Zuentipold ; ce bâtard se conduisant avec beaucoup de déreglement & peu de justice, & n'ayant pour principal exercice que le divertissement des femmes, & pour conseil que de petits compagnons, donna sujet aux Seigneurs Lorrains de l'abandonner, pour se soumettre à Louis. Ceux qui gouvernoient ce petit Prince, l'amenerent exprès à Thionville, où ils le couronnerent. Zuentipold essayant de s'en vanger, fut tué dans une bataille qu'ils lui donnerent sur les bords de la Meuse, le 3. jour d'Août de cette année 900. Il regna seulement cinq ans.

CHARLES

900. CHARLES *en Neustrie ou France Occidentale.* LOUIS *en Germanie & Lorraine.* 900.

RAOUL I. *en Bourgogne.* LOUIS *en Provence.*

LAMBERT & BERENGER *en Italie.*

DANS une guerre qu'Arnoul Comte de Flandre avoit faite à Hebert Comte de Vermandois, Eudes avoit favorisé Hebert, & le Roi Charles avoit pris en main la cause d'Arnoul, auquel il avoit en partie obligation de son retablissement. Or quand Eudes fut mort, Hebert adroit & insinuant, trouva moïen de se raccommoder avec Charles, & entra en si grand crédit auprès de lui, que ce Roi simple & méconnoissant, ôta la ville d'Arras à Baudoüin fils & successeur d'Arnoul qui étoit mort, & la donna au Comte Altmar, afin qu'il rendît Peronne à Hebert.

Baudoüin vint trouver le Roi pour le supplier de lui rendre sa Ville, mais il fut rebuté avec de rudes paroles. Foulques Archevêque de Reims, riche en noblesse & en mérite, étoit alors le principal conseiller de Charles, & il avoit excommunié Baudoüin, parce qu'il avoit envahi les terres de l'Abbaye de saint Vaast, que le Roi lui avoit données. Ce qui fut cause d'un grand malheur: car Winomach Seigneur de l'Islers, vassal du Comte, imputant l'affront que son Seigneur avoit reçu aux conseils de cet Archevêque, le guetta le 17. de Juin dans un bois, & l'assassina; dont ayant été poursuivi & excommunié par Hervé successeur de Foulques, & par tous les Evêques, il se sauva en Angleterre, où il périt malheureusement, étant mangé des poux.

Il semble qu'en ces tems-là ç'étoit une maladie épidemique : car on trouve plusieurs personnes dans les histoires qui en moururent, entre autres, l'Empereur Arnoul l'année précedente, & le Roy Raoul, duquel nous parlerons ci-après.

Les Hongrois avoient commencé de se faire connoître sur la fin du regne de Charles le Gras. Ils se placerent alors dans la Pannonie, en ayant chassé les Huns; & de là ils se rendirent les fleaux des Provinces d'au-delà du Rhin & du Danube, comme les Normands l'étoient de celles d'au-deçà. C'étoit un peuple originaire de Scythie, brutal & barbare au-delà de tout ce qu'on se peut imaginer. Leurs meres les formoient à l'inhumanité dès leur naissance, leur déchiquetant le visage, afin qu'ils n'eussent rien d'humain, & qu'avalant le sang mêlé avec leurs pleurs premier que le lait, ils s'accoûtumassent au carnage, & à n'avoir pitié de personne. Ils s'abreuvoient de sang & se repaissoient de chair cruë; ils coupoient en quartiers les cœurs de ceux qu'ils prenoient en guerre, & les avaloient tout chauds. Ils n'avoient ni foy, ni honneur, ni verité; nul esprit que pour la fraude & pour faire du mal; un courage turbulent & toujours furieux ou contre les autres, ou contre eux-mêmes. Leurs femmes les surpassoient encore en méchanceté. Leurs armes les plus ordinaires étoient les fléches, & ils s'en servoient si adroitement, que toutes celles qu'ils tiroient, faisoient autant de blessûres, & plus souvent mortelles. Ils n'avoient que de la cavalerie, qui étoit fort propre en rase campagne, & à fatiguer une armée à la portée de l'arc, mais inutile dans les païs montueux ou couverts, & aux sieges des Villes; aussi ils ne venoient jamais aux mains, & ne combattoient qu'en caracollant.

Le Roi Arnoul les avoit appellez

900. pour les jetter sur les bras de Zuentipold * Prince Sclavon, qui vouloit usurper la Moravie, & s'en faire Roi. Lorsque ce Tiran fut mort, ils ne craignirent point de se jetter dans les terres de Louis son fils, & cette année ils gagnerent une grande bataille sur ses troupes près de la ville d'Ausbourg, & ensuite pillerent

* Ne confondez pas ce Zuentipold avec le fils d'Arnoul.

901. la Baviere, la Souabe, la Franconie & la Saxe.

902. L'année suivante étant bien informez des guerres civiles d'entre Berenger Duc de Frioul, & Louis fils de Boson, qui disputoient l'Empire, ils passerent en Italie. Les Italiens ennuyez du gouvernement de Berenger, & sur tout Adelbert Marquis d'Yvrée pere d'un autre Berenger, qui fut aussi Roi d'Italie, avoient appellé Louis : mais Berenger I. s'étoit si puissamment armé, avec l'aide d'un autre Adelbert Marquis de Toscane, qu'il l'avoit enveloppé & reduit à lui promettre de renoncer à ce Royaume, moyennant qu'il lui laissât le chemin libre pour s'en retourner en Provence.

Les sermens des Princes ambitieux sont de peu de tenuë, [leur foi se mesure à leur interêt. Louis ne fit point de conscience de rompre la sienne & de suivre les conseils d'Adalbert de Toscane, qui avoit quitté Berenger par quelque dépit. A sa sollicitation il repassa les Monts pour recouvrer le Royaume qu'il avoit cedé ; & avec cela il fut si mal avisé que de se confier à des gens qui ne le pouvoient servir sans être infidéles.] Aussi eut-il tout loisir de s'en repentir car ils le livrerent lâchement à Berenger, qui le priva de l'Empire & des yeux. Cela fait il força le Pape, (c'étoit Jean IX.) de le sacrer Empereur ; mais si-tôt qu'il fut sorti de Rome, le même Pape manda Lambert [pour lui redonner l'Empire. Il avoit été couronné ainsi que nous l'avons marqué en l'an 894. par le Pape Formose, & subsistoit encore dans quelque coin de l'Italie. Le S. Pere, afin de mieux faire paroître son droit, assembla un grand Concile à Ravenne, où ayant fait examiner juridiquement les raisons des deux parties, le couronnement de Berenger fut déclaré nul, & celui de Lambert confirmé solemnellement. Berenger néanmoins ne se tint pas légitimement débouté, mais continua toûjours à retenir le Royaume de Lombardie.]

EMPP. encore LEON VI. & LAMBERT.

902. Il le gouverna vingt-deux ans durant, on pourroit dire assez heureusement, n'eût été les incursions des Hongrois. Au mois d'Août de cette derniere année ces barbares rentrerent en Italie avec une nombreuse armée, & ayant ravagé le territoire d'Aquilée, de Veronne, de Come & de Bergame, ils s'épandirent aux environs de Pavie. Berenger cependant avoit assemblé ses forces : quand ils virent qu'elles étoient trois fois plus grandes qu'ils n'avoient crû, ils se mirent sur la retraite ; & comme il les pressoit si fort qu'ils ne pouvoient échapper sans combattre, ils lui envoyerent offrir tout leur butin & tout leur équipage. Les Italiens ne voulurent point en oüir parler, à moins que de les avoir tous à discretion. La necessité convertit la crainte des Hongrois en desespoir ; ils attaquerent de furie celui qui les poursuivoit, & taillerent toute son armée en pieces. La Lombardie ensuite fut leur proye ; & on n'entreprit plus de les en chasser qu'avec de l'argent ; friand appas, qui les y attira bien d'autres fois.

L'an 903. il parut une étoile au pole artique, qui dardoit du Nord-nord-est vers le Sud-Ouest, un long rayon comme une lance ; lequel passant entre les signes du Lion & des Jumeaux, traversoit le Zodiaque.

903. *On la vit durant vingt-trois jours.*

Sept ou huit ans durant il n'y eut rien de plus memorable que les cruelles courses des Normands. L'an 903. Heric & Harec deux de leurs capitaines brûlerent le Château de Tours & l'Eglise de saint Martin.

905. L'an 905. Raoul & Gerlon deux autres chefs de la même nation, qui depuis quelques années rodoient sur ces côtes & pilloient tantôt un canton, tantôt un autre, prirent la ville de Roüen à composition, & y établirent leur demeure, fortifiant les Châteaux des environs.

De-là cinq ans durant ils firent des courses dans toutes les Provinces voisines, conquêterent le Constentin & s'y habituerent, saccagerent la Picardie, l'Artois, la Champagne, & le païs Messin; effrayerent souvent Paris, couvrirent la Seine, la Marne & la Loire des cendres des Villes qu'ils brûlerent sur leurs bords; saccagerent & détruisirent celle d'Evreux & celle de Bayeux, & battirent les François presque par tout: hormis à Chartres & auprès de Tonnerre. A Chartres l'Evêque Gosseaume, durant qu'ils combattoient contre Richard Duc de Bourgogne, venu au secours de la Ville, sortit genereusement sur eux, portant la sacrée Tunique de la Vierge à la tête de son Clergé, & avec cela étant suivi de bonnes troupes bien armées, avec lesquelles il les chargea si vigoureusement, qu'il les mit tous en fuite. Le même Richard Duc de Bourgogne défit une autre de leurs bandes auprès de Tonnerre.

De Bayeux Rollon emmena une fille d'excellente beauté, nommée Pope, dont le pere étoit un Comte nommé Berenger, & l'épousa à la mode de son païs, c'est-à-dire, sans Prêtre.

L'année précedente Lambert avoit été tué en trahison comme il prenoit le plaisir de la chasse, par Hugues Comte de Milan. L'Empire d'Occident demeura vacant jusqu'en l'an 915. que Berenger se fit couronner une autre fois par le Pape Jean X. 911.

On peut marquer ici la naissance du Royaume d'Arragon, parce qu'environ ce tems-là Sence Abarca I. ayant étendu son Royaume de Navarre, ou territoire de Pampelone, du côté de Huesca, & conquis tout le reste de la Province d'Arragon, outre la Comté de ce nom qui relevoit déja de lui, prit le titre de Roi de Pampelone & d'Arragon.

L'année 911. vit la mort de deux Rois, sçavoir Raoul & Louis, dont Raoul regnoit dans la Bourgogne Transjurane, & Louis dans la Germanie. Le premier eut pour successeur Raoul II. son fils. Le second âgé seulement de dix-neuf à vingt ans, ne laissa que deux filles, Placide ou Plaisance, & Matilde; la premiere eut pour mari Conrard Duc de Franconie, & l'autre Henry l'Oiseleur Duc de Saxe & fils du Duc Othon. Les Seigneurs du Royaume de Louis ayant voulu deferer la Couronne à cet Othon, il s'en excusa à cause de sa vieillesse, & leur conseilla genereusement d'élire Conrard Duc de Franconnie, quoiqu'il eût été son ennemi.

911. CHARLES LE SIMPLE *en France.* CONRARD *en Germanie.*

LOUIS *en Provence.*

RAOUL II. *dans la Transjurane.* BERENGER *en Italie.*

LE Capitaine Rol s'apprivoisoit peu à peu avec Franco Archevêque de Roüen; à sa priere il avoit deux ou trois fois accordé des treves aux François. Le but de ce vertueux Prélat étoit de le convertir à la Foi Chrétienne; celui de Raoul d'acquerir une Souveraineté, & de devenir Prince legitime de chef de Pirates qu'il étoit. Les Seigneurs François avoient peine à souffrir l'établissement d'un étranger de cette sorte dans le plus beau païs du Royaume: mais le peuple tourmenté sans cesse par ces pillages, crioit qu'on mit fin à ces maux. D'ailleurs Robert Comte de Paris, qui aspiroit à la Royauté, desiroit qu'il demeurât dans ce poste-là, afin de s'en servir quand il en auroit besoin. Pour toutes ces raisons, le Roi Charles fit treves avec lui, durant lesquelles il lui proposa de lui donner en propre & à titre de Duché, la partie de Neustrie d'entre la mer, la riviere de Seine & celle d'Epte, qui tombe dans la Seine, avec sa fille Giselle en mariage, s'il vouloit se convertir de bonne foi & embrasser le Christianisme.

EMP. CONSTANTIN VIII. fils de Leon, regne 49. ans.

A ces conditions Rol voulut bien se faire catechiser, & reçut le saint Baptême la veille de Pâques de l'an 912. Le Comte Robert fut son parrain & lui donna son nom. [La grace de ce divin Sacrement le regenera avec tant d'efficace, qu'elle en fit un des meilleurs Princes de son siecle.] Ensuite il fut trouver ce Roi pour lui rendre hommage de la terre qu'il lui donnoit, & 912.
puis il épousa la Princesse sa fille; mais elle ne vêcut que peu d'années après ce mariage, & ne lui donna point d'enfans; de sorte qu'il reprit Pope qu'il avoit délaissée, & dont il avoit des enfans.

Ainsi cette Province, que les Romains appelloient la Lyonoise seconde, fut démembrée de la proprieté des Rois de France; non pas pourtant de leur Souveraineté. Ses nouveaux habitans lui donnerent le nom de NORMANDIE.

Comme on ne la leur accorda que parce qu'on ne pouvoit pas les en chasser, pour la même raison on leur quitta aussi l'hommage & mouvance de la Bretagne, parce qu'ils en étoient comme les maîtres, & qu'ils la pilloient quand il leur plaisoit; & d'ailleurs on la reduisoit par ce moyen sous la souveraineté de la Couronne, en la soûmettant à un Duc qui en relevoit.

Dès l'année suivante Rol n'oublia pas de demander l'hommage aux Bretons 913.
l'épée à la main. Le Duc Alain * Rebré ou le Grand, étoit mort il y avoit six ans, & avoit laissé des enfans en fort bas âge. Ceux qui les gouvernoient, plûtôt que de les faire déroger à leur Souveraineté, les emmenererent hors du païs avec une partie de la plus haute noblesse; & depuis on n'en voit plus rien dans l'histoire. * Le Comte de Porthoüet, il s'appelloit Matued, qui avoit épousé une fille d'Alain le Grand, passa aussi en Angleterre avec sa femme. Berenger Comte de Rennes & Alain de Dol s'étant défendus le mieux qu'ils purent, furent enfin contraints de ployer le genou devant les Normands, & de leur donner les mains.

Rebré *en Breton signifie* Grand.

* Peut-être que quelque Genealogiste les retrouvera pour en faire son profit.

Il y avoit encore de ces Barbares en plusieurs autres endroits de la France,

particulierement en Bretagne, au païs du Maine & en Anjou, & dans les Isles de la riviere de Loire; mais avec le tems & à l'exemple de Rollo, ils prirent des terres à habiter, & se naturaliserent François. Auparavant ils firent encore beaucoup de maux; & long-tems après, l'exemple de l'établissement de ceux-là en attira d'autres bandes de Dannemarc & de Suede, qui n'étoient pas moins cruelles, mais non pas si redoutées que les premieres.

913. & 14. Parmi les Grands de Germanie plusieurs n'étoient pas contens de l'élection de Conrard. Arnoul Duc de Baviere orgueilleux d'avoir vaincu les Hongrois en sa Duché, s'éleva contre lui à dessein de se faire Roi; & n'y pouvant parvenir, il feignit de vouloir deferer la Couronne à Charles.

915. Ce Roi avoit toujours la pensée de se resaisir du Royaume de Lorraine; ainsi se servant de cette conjoncture & des assistances de Renier Comte d'Ardenne, qui étoit très puissant en ces païs-là, il y entra bien avant & se rendit maître d'une partie de ce Royaume, dont il le fit Gouverneur avec la qualité de Duc.

916. Presqu'au même tems Henri Duc de Saxe se rebella contre Conrard, gagna une bataille sur Everard son Lieutenant, & donna la chasse à Conrard même; tandis que d'un autre côté les Hongrois se debordant jusqu'en Alsace, brûlerent la ville de Basle, & ne purent être arrêtez qu'à force d'argent, dont Conrard fut contraint de leur donner une grande somme.

917. L'an 917. mourut Rol premier Duc de Normandie, renommé à jamais pour la severe justice & l'exacte police qu'il avoit établie dans ses terres; la seule prononciation de son nom y sert encore aujourd'hui comme de main pour arrêter les injustes entreprises, & amener * celui qui les fait devant le juge. Il eut deux enfans de Pope, un fils nommé Guillaume, & une fille qui s'appella Gerlotte. Son fils Guillaume, depuis surnommé Longue-épée, lui succeda; & parce qu'il étoit encore mineur, Robert Comte de Paris, parrain de son pere, en prit la tutelle. Quand il fut en âge, il maria sa sœur Gerlotte avec Hebert Comte de Vermandois.

* Ha-ro.

918. L'année suivante arriva la mort de Baudoüin le Chauve Comte de Flandres. Son fils aîné Arnoul le Gras herita de sa Comté; Adolfe qui étoit le second eut les villes de Teroüenne, Boulogne & saint Omer, mais à quelques années de-là il mourut sans enfans, & tout retourna à son aîné.

Foulques le Roux Comte d'Anjou fils d'Indelger, suivit Baudoüin de près. Foulques le bon son fils lui succeda.

Conrard Roi de Germanie partit aussi de ce monde la même année; il mourut d'une blessure qu'il avoit reçuë à la guerre de Baviere. Aux dernieres heures de sa vie il commanda par une generosité plus que royale, à Everard son frere, de porter les Ornemens royaux à Henri de Saxe, surnommé l'Oiseleur, quoiqu'il lui eût toujours fait la guerre. Ainsi il lui rendit la pareille de ce qu'Othon son pere lui avoit déferé la Couronne, & quitta tout desir de vengeance pour avoir soin du salut de sa patrie, qui avoit besoin d'un Prince puissant pour la défendre des incursions des Hongrois. Ce Henri fut surnommé l'Oiseleur, parce qu'on le trouva chassant aux oiseaux, lorsqu'on lui apporta la nouvelle de son élection.

CHARLES LE SIMPLE *en France.*	HENRY L'OISELEUR. *en Germanie.*
RAOUL II. *en Bourgogne Transjurane.*	
LOUIS *en Provence.*	BERENGER *en Italie.*

AVANT que Henri se fût entierement affermi dans son nouvel Etat, Charles se jettant dans la Lorraine, la conquit toute jusques à Wormes, & le contraignit de se rendre son sujet pour le reste de ce Royaume.

919. Mais les Seigneurs François qui craignoient que s'il devenoit trop puissant & trop paisible, il ne leur ôtât leurs terres qu'ils vouloient se rendre hereditaires, lui suciterent bien-tôt de nouveaux troubles. Les plus puissans se souleverent ouvertement contre lui ; entre autres dans la Lorraine Gisalbert & Othon fils du Duc Regnier, le premier desquels avoit épousé une fille du Roi Henri ; & dans la France, Robert frere du Roi Eudes qui entretenoit intelligence avec les fils de Regnier.

920. & 21. Ces malcontens s'en étant ajoint plusieurs autres, tandis que les Rois Charles & Henri se poussoient & repoussoient reciproquement dans la Lorraine, firent enfin leur cabale si forte, que tous les sujets de Charles l'abandonnerent, comme avoient fait autrefois ceux de Charles le Gras. Le pretexte de cette revolte generale étoit, qu'il avoit un favori nommé Aganon, qui le possedoit entierement, disposoit de toutes choses à sa fantaisie, dissipoit le domaine royal & traitoit insolemment les Grands du Royaume. Toutefois Hervé Archevêque de Reims l'ayant retiré chez lui, trouva moyen après sept mois de tems, de le racommoder avec ses sujets, ensorte qu'ils lui rendirent son Royaume 922.

[Mais il ne recouvra pas son autorité, & il n'avoit pas assez de force d'esprit, pour la soûtenir. Aussi lui donna-t-on le surnom de Simple, & de *Fallus*, c'est-à-dire *Fou*. Les Grands étoient trop accoûtumez à l'indépendance, & Robert qui avoit vû une fois la Royauté dans sa maison, avoit toûjours la pensée de l'y remettre. Comme il s'entretenoit dans ce dessein, il arriva une nouvelle broüillerie : Hugues, dit le Blanc, fils de Robert, pretendoit l'Abbaye de Chelles, parce que sa tante & sa belle-mere en avoient joüi : Charles la lui refusa hautement, & la donna à Aganon son favori. Sur ce sujet assez leger, les troubles recommencerent, & Robert en prit occasion de s'élever dans le trône. Car à l'instigation de Gisalbert, ayant surpris la ville de Laon, & les tresors d'Aganon qui étoient dedans, & par le moyen de cet argent, ayant gagné une grande partie des Seigneurs François, il se fit élire & couronner Roi dans Reims par l'Archevéque Hervé le 20e. jour de Juin de l'an 922. Trois jours après Hervé mourut assez subitement, ce qui donna sujet aux amis de Charles de dire qu'il avoit été frappé de la main de Dieu. Mais plusieurs crurent que Hebert Comte de Vermandois lui avoit fait donner le boucon. Quoiqu'il en soit, il ne manqua pas de prendre cette conjoncture pour mettre l'Archevêché de Reims dans sa maison ; il fit élire son fils nommé Hugues, qui n'avoit encore que cinq ans, par le peuple de Reims, & par deux Evéques suffragans de cet Archevêché, Abbon de Soissons, & Bovon de Chaalons. Le Roi Raoul lui accorda sa confirmation, & l'œconomat de ce grand benefice, tandis que

922. son fils seroit mineur. Voire même le Pape Jean X. ayant écouté l'Evêque Abbon & les autres députez de cette Eglise sur un fait si extraordinaire, l'approuva hautement, & commit l'administration spirituelle de cet Archevêché à Abbon; tous les gens de bien soupirant amerement de voir un enfant qui n'avoit pas encore l'usage de la parole, assis sur le siege de S. Remi.

CHARLES LE SIMPLE. en France.	ROBERT *son rival.*
HENRY L'OISELEUR, *en Germanie.*	RAOUL II. *en Bourgogne Transjurane.*
LOUIS *en Provence.*	BERENGER *Empereur en Italie.*

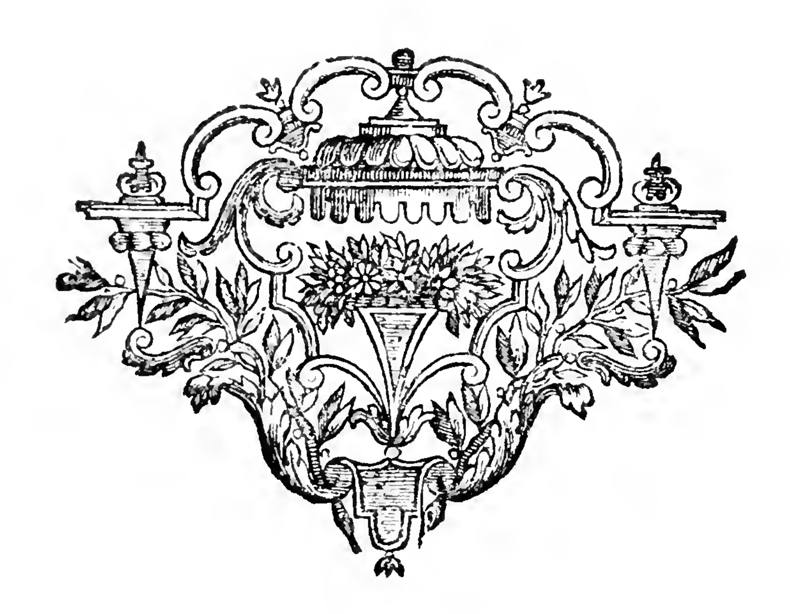
923. A La nouvelle du Couronnement de Robert, Charles leva le siege de Capremont, où il tenoit Gisalbert, l'un de ses plus grands ennemis enfermé. Ce Gisalbert avoit déja été une fois dépoüillé de toutes ses terres par ce Roi, & ayant été rétabli par Henri son beaupere, s'étoit revolté une autre fois. Alors Charles qui jusques-là avoit eu l'avantage sur Henri, changea de condition, & devint suppliant en son endroit. Lui & son rival chacun de son côté, s'efforçoient par toutes sortes de moyens de le gagner; Charles lui écrivit, & Robert l'alla trouver lui-même, & s'aboucha avec lui sur la riviere de Roër. Par ce moyen ils travailloient tous deux à l'affermir dans la possession du Royaume de Lorraine. Ces deux competiteurs en tenoient pourtant encore chacun quelque petite portion. Charles ayant amassé des forces considérables dans celle qu'il avoit, vint resolument chercher Robert qui étoit campé près de la ville de Soissons, au deçà de la riviere d'Aisne. Il la passa à l'improviste, & le trouvant qui faisoit repaître ses troupes, il le chargea de grande furie. Robert remonta à cheval, mit ses gens en meilleur ordre qu'il put; mais comme il combattoit bravement à leur tête, il fut tué d'un coup de lance, dont quelque auteur a donné la gloire à Charles même, qui ce jour-là fit des merveilles de sa personne. Nonobstant cette mort Hugues fils de Robert, le Comte de Vermandois, & les autres chefs de son parti, non seulement soutinrent l'effort de Charles, mais encore le repousserent avec tant de vigueur, qu'ils l'eussent entierement défait s'ils l'eussent poursuivi. 923.

Ce combat se donna le quinziéme de Juin l'an 923. de sorte que Robert ne regna pas un an entier. Il avoit épousé Beatrix fille de Hebert II. Comte de Vermandois, dont il avoit un fils appellé Hugues, qu'on surnomma le Blanc, le Grand & l'Abbé, & une fille nommée Emme, qui fut mariée à Rodolphe ou Raoul Duc de Bourgogne, fils du Duc Richard, surnommé le Justicier, qui étoit mort l'année précedente, & d'Adeleïde sœur de Rodolfe I. Roi de la haute Bourgogne.

Le parti de Robert ne se défila point pour avoir perdu son chef; au contraire il se tint d'autant plus uni, que le péril lui sembla plus grand. Ainsi les Seigneurs qui en étoient se resolurent, à la persuasion de Hugues son fils, qui ne se sentoit pas assez puissant pour être Roi,

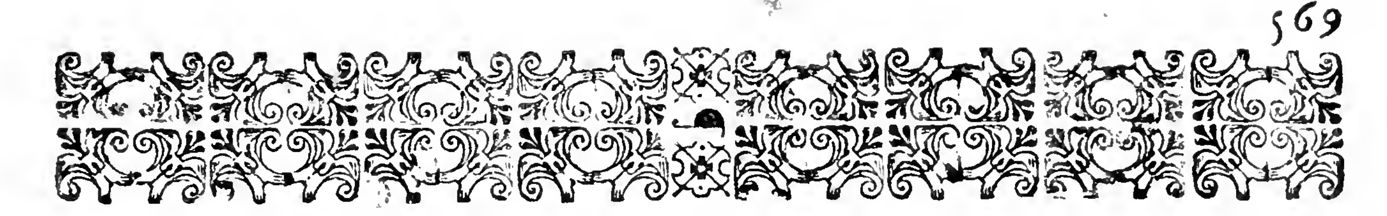
923. mais pour en faire un, d'élire Raoul Duc de Bourgogne son beau-frere, Seigneur de belle & agréable prestance, & encore de meilleur sens. Ils le firent couronner à S. Medard de Soissons le treiziéme de Juillet, par le ministere de Seulfe, Archeveque de Reims, ou selon quelques-uns, d'Abbon Evêque de Soissons.

Les Historiens mettent ce Raoul & Eudes ci-dessus au rang des Rois de France; & toutefois ils n'y rangent pas Robert frere d'Eudes, dont à mon avis il ne peut y avoir d'autre raison que la brieveté de son regne. 923.



RAOUL


RAOUL.



RAOUL,

ROY XXXI.

On eſt grand en effet quand on a l'avantage
De pouvoir en naiſſant d'un Royaume hériter;
Mais avoir des vertus qui le font mériter,
C'eſt un plus glorieux & plus rare partage.

CHARLES LE SIMPLE. | RAOUL, *ſon rival.*

en France.

HENRY L'OISELEUR, *en Germanie.*

RAOUL II. *en Bourgogne Transjurane.*

LOUIS *en Provence.*

BERENGER *Empereur.*

PAPES.

Encore JEAN X. quatre ans durant ce Regne.

LEON VI. en 926. Siege ſix mois.

ESTIENNE VIII. en 929. S. deux ans, un mois & demi.

JEAN XI. en 931. fils de l'infâme Maroſie & du Pape Serge, Siege quatre ans, dix mois.

923. APRE's l'élection de Raoul, tout le monde abandonna le Roi Charles; & le ſecours des Normands qu'il voulut faire venir, ne lui fut pas ſeulement inutile, n'ayant pu paſſer, parce que ſes ennemis l'en empêcherent; mais encore le rendit plus odieux à ſes peuples. N'ayant donc plus aucune reſſource, il écrivit en termes pitoyables à Henry Roi de Germanie; il lui abandonna la Lorraine, s'il le vouloit aſſiſter contre ſes rebelles. La recom-

923. pense étoit grande, & l'action de retablir un Roi, fort glorieuse. Henry lui promit donc de s'y employer avec toutes les forces de la Germanie.

Le parti de Raoul se trouva bien étonné de cette nouvelle : ils ne sçavoient tous comment parer un si dangereux coup. Hebert Comte de Vermandois, dont Raoul avoit épousé la sœur, les tira de peine. Le Roi Charles s'imaginoit l'avoir détaché d'avec eux ; [& le traître usoit d'une profonde dissimulation pour le mieux attraper. Il envoya vers lui son cousin Bernard lui porter de nouvelles assûrances de sa fidelité ; & le cajola si bien, que ce Roi trop simple se laissa attirer dans le Château de Peronne. Lorsqu'il l'eut en son pouvoir,] il le détint prisonnier, & peu après il le confina à Château-Thierri, où il le faisoit sûrement garder.

La Reine Ogine ayant appris la détention de son mari, se sauva en son païs d'Angleterre, & emmena avec elle le fils unique qu'elle avoit de lui, nommé Louis, pour le reserver à un meilleur tems, loin des attentats de ceux qui ne pouvoient assurer leur Royauté que par sa mort. Seulfe Archevêque de Reims ayant un demêlé avec les parens de Hervé son prédecesseur, pour-ce qu'il les avoit dépoüillez de quelques fiefs qu'ils tenoient de l'Eglise, s'étoit rangé du côté de Hebert pour avoir sa protection ; & lui avoit promis de ne consentir jamais à aucune élection, que de celui qu'il lui plairoit.

Durant le regne de Raoul, de Louis d'Outremer, & de Lotaire III. il y eut presque toujours guerre entre les Rois de France & de Germanie, pour le Royaume de Lorraine ; nous n'en marquerons que les grands évenemens. [Il est certain que cette année Raoul en reduisit une bonne partie sous son obéïssance, en ayant chassé Henri qui avoit 923.
passé le Rhin pour achever de la conquerir.]

Il fallut cette année 924. faire une cueillette pour les Normands, comme Charles le Chauve en avoit fait plusieurs, les unes volontaires, & les autres par taxes.

Le Duc d'Aquitaine, (c'étoit Guillaume II. du nom, fils d'Ebles, & neveu de Guillaume I. surnommé le Debonnaire,) ne se soumettoit pas assez à Raoul ; il fut obligé de tourner ses forces de ce côté-là. Guillaume sçachant sa résolution, s'avança sur les bords de la Loire qui faisoit les bornes de sa Duché, pour lui en empêcher l'entrée. Après quelque négociation, ce Duc passa la riviere, & mettant pied à terre, vint trouver Raoul, qui, sans descendre de cheval, l'embrassa & le baisa, & le lendemain lui accorda une treve de 8. jours, après laquelle le Duc lui rendit hommage, & en recompense retira la ville de Bourges & le Berri que Raoul lui avoit ôtez.

Les Italiens s'étant lassez de Berenger, défererent la Souveraineté à Raoul II. Roi de la Bourgogne Transjurane. A son arrivée il lui tailla en pieces une partie de ses troupes : alors Berenger ne prenant conseil que de sa vengeance, fut si malheureux que de faire ligue avec les Hongrois, & de les attirer en Italie. Ces Barbares ayant saccagé Mantouë, Bresse & Bergame, reduisirent en cendre la célebre & riche ville de Pavie, capitale du Royaume de Lombardie. Deux 924.
cent de ses Bourgeois échappez de l'incendie & de la captivité, traiterent avec ces destructeurs, & racheterent d'eux les murailles de leur ville pour huit muids d'argent, qu'ils y avoient ramassez parmi les cendres & les ruines.

924. Cet argent reçu les Hongrois passerent les Monts, & pénetrerent jusques dans le Languedoc. Le même Raoul & Hugues Comte d'Arles, les suivirent en queuë, & les serrerent de si près, que tous ces Barbares, en partie tuez par le glaive, en partie abbattus par la dissenterie & par la faim, enrichirent de leurs dépoüilles, le païs qu'ils étoient venus piller.

L'an suivant Berenger tâchant de se rétablir dans le Royaume d'Italie, fut tué par ses gens mêmes à Veronne. Il avoit une fille nommée Gissette, qui fut mariée à Adelbert Marquis d'Yvrée, dont vint le jeune Berenger, qui fut aussi
925. Roi d'Italie. [Après la mort de Berenger, le titre d'*Empereur* en Occident ne fut déferé à personne, au moins par le Pape & les Italiens, jusqu'à Othon I. l'an 962. Cependant le Royaume demeura entierement à Raoul : mais l'inconstance des Italiens, qui va toujours à chasser un Seigneur par un autre, fit qu'ils se donnerent bien-tôt à Hugues Comte d'Arles, fils de Berthe, pour se défaire de Raoul. Celui-ci ayant appris qu'ils avoient tué en trahison Burchard Duc de Sueve, son beau-pere, se retira doucement en son Royaume de Bourgogne, sans oser rien tenter dans une si mauvaise disposition.

Empire d'Occident vacant ; Empereur d'Orient encore CONSTANTIN VIII.

RAOUL *Roi de France.*	HENRY *de Germanie.*
HUGUES *d'Italie.*	RAOUL II. *de Bourgogne.*

926. IL se faisoit presque toutes les années diverses irruptions par les Normands. Outre ceux qui étoient en Neustrie, il y en avoit encore dans la Duché de Bourgogne, & du côté de l'Artois ; & à toute heure on avoit à leur faire tête, ou à les poursuivre : mais comme les Grands ne vouloient point que les affaires du Royaume s'éclaircissent, ils avoient de si bons amis parmi eux, qu'ils s'évadoient toujours. 926.

Cette année Raoul Roi de France les ayant enclos dans un bois au païs d'Artois, ils firent une furieuse sortie à l'improviste, dans laquelle il fut blessé ; & il eût été pris, sans le prompt secours que le Comte Hebert lui donna. Ceux qui tenoient les Isles de la Loire, y ayant été long-tems assiegez par Hugues & Hebert, se défendirent si bien, qu'on leur donna la ville de Nantes pour demeure.

[Une affaire terminée, il en survenoit une autre. Guillaume Duc d'Aquitaine s'étoit revolté une seconde fois ; Raoul fut contraint de faire voyage en ce païs-là, pour le remettre dans son devoir. Comme il y étoit entré bien avant, il apprit que les Hongrois, qui avoient fait de grands ravages dans l'Allemagne & en Italie, s'étoient jettez en France, & avoient pillé la Champagne jusqu'à la riviere d'Aisne ; il marcha droit à eux, & le bruit seul de sa marche les fit sortir promptement du Royaume.]

Nonobstant l'étroite union qui paroissoit entre lui & le Comte Hebert, la ville de Laon fut un sujet de grande discorde entr'eux. Hebert la vouloit avoir pour Othon son fils ; & le Roi desiroit la garder pour lui-même. Hebert n'ayant pû l'obtenir d'amitié, songea à se la faire donner par force. Il tira donc Charles le Simple de prison, & le mena parlementer avec les Normands, qui souffroient impatiemment sa détention, parce qu'il leur avoit donné la plus riche Province de France.

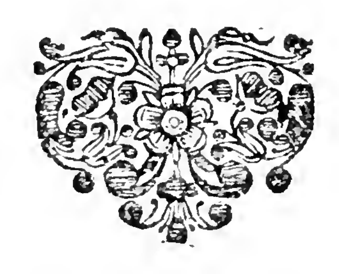
928. Cette menace n'ayant rien operé, d'autant qu'Emme femme de Raoul s'opiniâtroit à garder Laon, & même s'étoit jettée dedans, il le conduisit à Reims comme pour le rétablir, & écrivit même au Pape Jean X. qui le menaçoit de l'excommunier, s'il ne le faisoit, qu'il travailloit tout de bon à le remettre en possession de son Royaume. Et il sembloit qu'il ne s'en pouvoit pas dédire, parce qu'autrement le Duc de Normandie ne vouloit pas lui rendre son fils Eudes qu'il lui avoit donné en ôtage. Il fallut néanmoins alors que la Reine lâchât prise, & qu'elle rendît la place à Hebert, qui par ce moyen étant appaisé, ramena Charles dans le Château de Peronne, & fit nouveau serment à Raoul.

L'an 928. Hugues Roi d'Italie vint en France: on ne trouve point pour quel sujet. Le Roi Raoul & Hebert allerent le recevoir vers le Lyonnois, & confererent avec lui. [Il mit alors la Province de Vienne entre les mains de Hebert, pour la garde de son fils Eudes.]

En ce tems-là une bande de Normands descenduë dans le Boulonnois, entoura Guisnes d'un double fossé. Depuis, Arnoul Comte de Flandres, le donna en fief à Sigefroy chef de cette flote. 929. Ce Sigefroy quelque tems après, enleva sa fille Eltrude: mais sçachant que le pere venoit l'assieger, il eut si grande peur de sa colere, qu'il se pendit, & laissa sa femme grosse d'un fils nommé Adolfe, lequel depuis fut Comte de Guisnes.

Tantôt Raoul, tantôt Hebert faisoient esperer la liberté au malheureux Charles le Simple, & lui rendoient des respects comme à leur Souverain; & néanmoins ils n'avoient nulle envie de le relâcher. La mort seule le tira d'entre leurs mains; elle finit sa captivité & ses malheurs le 7. d'Octobre de l'an 929. dans la ville de Peronne, où il avoit été prisonnier plus de six ans. Il y fut enterré dans l'Eglise de S. Fursy. Son regne, à compter du jour de son Sacre à celui de son emprisonnement, fut de trente ans, & sa vie de cinquante. Il ne laissa qu'un fils nommé Louis, de la Reine Ogine*, fille d'Edoüard Roi d'Angleterre. Je trouve qu'avant cela il en avoit eu une autre nommée Frederune.

* *Orgivs.*



* Edgine, Edgive, Orgive.

OGINE, *

FEMME

DE CHARLES

LE SIMPLE.

Extraction d'Ogine.

CETTE Princesse fille d'Edoüard Roi d'Angleterre, & sœur du Roi Adelstan ou Alstan, fut l'an 903. prise en mariage par le Roi Charles qui desiroit par là se fortifier contre les Normands, & contre ses sujets rebelles. Il sembloit qu'elle ne fût pas tant venuë en France pour y regner, que pour exercer sa patience. Au bout de vingt ans de guerres civiles elle vit son mari arrêté prisonnier par Hebert Comte de Vermandois; toute effrayée de ces nouvelles, elle se sauva en Angleterre avec son fils Louis, qui fut surnommé d'*Outremer*. Treize ans après, & ensuite de la mort du Roi Raoul, elle le ramena à l'instance & sur les sermens des Seigneurs François: mais la presence du jeune Roi ne mit pas fin aux factions, cette femme d'un courage viril faisoit tous ses efforts pour les étouffer; elle animoit ses bons serviteurs, & les secours qu'elle faisoit venir d'Angleterre, non seulement par des paroles, mais encore par son exemple, les menant hardiment au combat. Enfin elle eût pû passer pour une heroïne, si étant venuë à l'âge de plus de 60. ans, elle n'eût montré qu'elle étoit femme, & qu'elle n'eût succombé à la foiblesse naturelle de son sexe, ternissant la gloire de ses belles actions, & offençant la mémoire du Roi son époux. Car alors elle devint éperduëment amoureuse de Hebert Comte de Troyes, & second fils de ce Hebert Comte de Vermandois, qui avoit tenu son mari prisonnier si long-tems; si bien que ne pouvant plus ni éteindre ni couvrir cette ardeur qui la brûloit, elle se déroba de la Cour avec quelques-uns de ses plus confidens, & s'en alla à Saint Quentin, où elle épousa ce Comte pour se vanger, disoit-elle, de son fils Louis d'Outremer, dont elle avoit reçû quelque déplaisir. Ce mariage si déraisonnable & si hors de saison, lui fut extrêmement honteux, & n'apporta aucun avantage à Hebert, ni même aucune esperance, sinon de voir bien-tôt mourir la vieille qui l'embarassoit. Tant il est vrai que ce sexe quand il s'est une fois déréglé, aime toûjours avec manie, & qu'il n'est que rarement aimé sans deshonneur.

Sauve son fils Louis en Angleterre. Le ramena après la mort de Raoul & eut beaucoup de factions à combattre.

Sur la fin de ses jours elle fit un honteux mariage.

RAOUL *Roy de France*	HENRY *de Germanie.*
HUGUES *d'Italie.*	RAOUL II. *de Bourgogne.*

930. COMME le Roi Raoul étoit allé en Aquitaine, il ſçût que les Normands des Iſles de Loire s'étoient hazardez de percer juſques dans le Limoſin; il mena donc ſon armée en ce païs-là; & les avant rencontrez dans le lieu nommé Dextricios, on ne ſçait pas bien où c'eſt, il les y envelopa de telle ſorte, qu'il ne s'en ſauva pas un ſeul. Cette victoire très neceſſaire à la Province, lui acquit beaucoup d'eſtime parmi les Aquitains, & les porta à le reconnoître avec un peu plus de ſoûmiſſion.

L'autorité Royale étant dans une extréme foibleſſe, les Seigneurs ſe faiſoient la guerre les uns aux autres pour des arriere-vaſſaux, & pour des places qu'ils uſurpoient les uns ſur les autres; & bien ſouvent ils s'attaquoient aux Rois mémes quand ils leur refuſoient quelques terres ou quelques Abbayes. (930. & ſuiv.)

Hebert ne pouvoit s'accommoder avec Raoul, parce qu'il étoit ſon Roi; mais entretenoit intelligence avec tous ſes ennemis, & cherchoit tous les moyens de l'affoiblir. Il prenoit pour pretexte de cette querelle, que Hugues, beau-frere du Roi, lui avoit ſouſtrait quelques uns de ſes vaſſeaux, entre autres Herluin Comte de Montreuil ſur la mer.

Il y eut donc une rude guerre entre eux 5. ans durant, diverſes places priſes, & bien du païs ſaccagé. Hebert ſe ſervoit de l'aſſiſtance des Lorrains contre lui, & avoit fait ſerment à Henri Roi de Germanie. Mais Raoul étant aſſiſté de Hugues le Grand, prit la ville de Reims, dont Hebert joüiſſoit, comme étant adminiſtrateur du temporel de l'Archevéché, parce qu'il avoit fait élire ſon fils Archevêque, quoiqu'il fut mineur; & inſtalla Artold ſur le ſiege de cette Métropole. Il deſtitua auſſi Bovon Evêque de Châlons, qui avoit ſuivi Hebert; & puis il l'aſſiegea lui même dans Laon, & prit la place à compoſition. 931.

L'audace de Hebert étant un peu rabaiſſée par cet échec, Raoul fit un voyage en Aquitaine & en Languedoc, où il reçut les hommages de Raymond & Ermengard, Princes de Gothie (ainſi ſe nommoit la partie du Languedoc plus voiſine des monts Pyrennées,) & de Loup Anenar Duc de Gaſcogne, lequel, ſi on en croit Flodoard, étoit monté ſur un cheval qui avoit cent ans, & néanmoins paroiſſoit encore vigoureux. 932.

Guillaume Duc de Normandie lui rendit auſſi hommage; & en recompenſe il lui donna les terres que les Bretons tenoient ſur la mer; je croi que c'étoit le Beſſin & les environs d'Avranches.

En Italie le Roi Hugues dès l'an 929. avoit acquis la Seigneurie de la ville de Rome, en épouſant l'impudique Maroſie, veuve de Guy ſon frere de mere, Marquis de Toſcane; laquelle gouvernoit alors la ville & le ſiege Pontifical: mais il en avoit été chaſſé par Alberic fils de cette femme, auquel il avoit donné un ſoufflet, & s'étoit retiré en Lombardie. Lambert, qui avoit ſuccedé au Marquiſat de Toſcane à Gui ſon frere, étoit auſſi frere uterin du Roy Hugues, comme fils de Berthe ſa mere, laquelle étant veuve de Thibaud Comte d'Arles, avoit en ſecondes noces épouſé Adelbert pere de Gui & de Lambert. Hugues ne laiſſa pourtant pas

933. de le faire mourir; & donna la Toscane à Boson son frere de pere & de mere; lequel ne lui fut pas plus fidele que l'avoit été Lambert.

Les peuples se dégoûterent bien-tôt de sa domination, & rappellerent le Roi Raoul. Ces deux Princes étant prêts de broüiller toute l'Italie, leurs amis négocierent un accommodement entre eux, qui fut tel, que Raoul renonceroit au Royaume d'Italie, & même aideroit Hugues de certain nombre de troupes pour le conserver, moyennant que Hugues lui cedât la Bresse, le Viennois, & tout ce qu'il tenoit en Provence, avec le titre de Royaume d'Arles, lequel par ce moyen, fut uni au Royaume de la Bourgogne Transjurane.

Le nom du Royaume d'Arles *ne vient pas de ce que les Rois qui l'ont possedé, y ayent jamais fait leur residence, ni qu'ils y ayent été couronnez; mais de ce que cette ville étoit très-illustre pour faire un titre, ayant été, dès le tems des Empereurs Romains, la Capitale de sept Provinces des Gaules, & ses Metropolitains Vicaires du S. Siege.*

[En l'année 933. une bande de Normands ravagerent toute la Province de Berry; Ebles, Seigneur de Deols, les combattit près de Chastillon sur Indre, vers les confins de la Touraine, & gagna sur eux une victoire signalée; après laquelle il les poursuivit jusqu'à la Loire: mais dans le combat il reçut une blessure dont il mourut à Orleans. Son fils & successeur Raoul delaissa le Bourg de Deols aux Moines de S. Benoist, ausquels son pere y avoit fondé une Abbaye; & s'en alla bâtir la ville qu'on appelle encore aujourd'hui de son nom, Château-Raoul, un peu au dessus de Deols, sur la même riviere d'Indre.

Nonobstant l'accommodement de Hugues & de Raoul, les Italiens persisterent dans leur resolution de destituer Hugues; & convierent Arnoul Duc de Baviere de venir prendre la Couronne. Il perça jusqu'à Verone, & y fut bien reçu: mais Hugues ne lui permit pas de s'y affermir, & le rechassa en Baviere. Après quoi, pour s'appuyer plus fortement, il associa son fils Lotaire à la Royauté. 933.

Les actes qu'on a de Louis l'Aveugle, Roi de Provence, font voir qu'il étoit encore en vie l'an 934. ainsi il n'y a pas lieu de marquer sa mort l'an 933. comme font quelques Auteurs. Il étoit pour lors âgé d'environ 55. ans, & n'avoit qu'un fils nommé Charles Constantin; lequel n'étant pas encore en âge d'adolescence, les Provençaux qui avoient besoin d'un Roi qui fût capable de les gouverner, élûrent Hugues [qui l'étoit déja de l'Italie, fils du Comte Thibaud d'Arles, & de Berthe fille bâtarde du Roi Lotaire & de Valdrade.] 934.

Un Gentilhomme très-sçavant dans notre ancienne Histoire, m'a fait voir des preuves que la Maison de Savoye descendoit de mâle en mâle de ce Constantin: ainsi elle a eu droit dès son origine de prendre le titre de ROYALE. M. du Bouchet.

Cependant les deux plus puissans Seigneurs de France, Hugues le Blanc, & Hebert de Vermandois, ne pouvant s'accorder ensemble, se faisoient rude guerre; & le Roi favorisoit Hugues, dont il avoit épousé la sœur. Henri Roi de Germanie s'étant entremis de leur accommodement, on rendit Saint-Quentin & Peronne à Hebert par une treve, qui fut bien-tôt suivie d'une paix finale. 933. 34. 35. & 36.

L'an 935. les trois Rois, celui de France, celui de Germanie, & celui 935.

935. de Bourgogne, s'entrevirent près de la Meuse, pour donner ordre conjointement à reprimer les cruelles courses des Bulgares, qui infestoient les terres de tous les trois. Cette année-même, ayant ravagé la Lombardie, ils étoient venus en Bourgogne : mais comme ils entendirent que le Roi de France marchoit de ce côté-là, ils rebrousserent en Italie.

En ce voyage le même Roi assiegea & reprit Dijon sur Boson son propre frere qui s'en étoit emparé. Ce que je marque seulement pour faire voir les broüilleries universelles de ces regnes-là, même entre les plus proches. [Les chroniques de Normandie marquent que l'entrevûë du Roi Raoul avec celui de Germanie, & la paix, se firent par l'entremise du Duc Guillaume.

936. L'année 936. mourut Ebles Comte d'Auvergne & de Poitou, & Duc d'Aquitaine, fils de Ranulfe, & successeur de Guillaume II. laissant ses Etats à Guillaume surnommé *Tête d'estoupe*, son fils.

Comme aussi Raoul Roi de France sortit de ce monde le 14. de son regne & le 15. de Janvier, il mourut dans la ville d'Auxerre, où il étoit tombé malade dès l'Automne, d'une phtiriase * universelle. Son tombeau est à Sainte Colombe de Sens. Ce fut un Prince liberal, vaillant, religieux, justicier, & digne d'un meilleur tems. Sa femme & un fils qu'il avoit eu d'elle, l'avoient precedé d'un an, & Boson son frere, de quelques mois : tous deux moururent sans enfans. Ils avoient encore un autre frere nommé Hugues, & surnommé le Noir & Capet. Il fut Duc de Bourgogne, [& vécut long-tems après eux ; mais il mourut aussi sans posterité ; & sa Duché passa à l'autre Hugues Capet, qui en avoit déja la moitié.]

* *Corruption qui engendre des poux par tout le corps.*

La même année Henri l'Oiseleur finit aussi ses jours le 2. de Juillet, & les Germains mirent en sa place Othon son fils aîné, depuis surnommé le Grand. [A quelques mois de là il fut couronné à Aix-la-Chapelle par Hildebert Archevéque de Mayence.] 936.

EGLISE du neuviéme siecle.

JAmais Prince n'employa tant de soins & tant de tems à regler tout ce qui touche l'avantage & l'administration de l'Eglise, la discipline du Clergé, & les mœurs du Christianisme, que fit Louis le Débonnaire. Dans toutes les Assemblées generales qu'il faisoit, il ne se traitoit presque d'autre chose : lui & les Grands de son Etat assistoient dans les Conciles pour approuver & souscrire ce qui y étoit ordonné ; & puis il le confirmoit par ses Lettres patentes.

Au Concile d'Aix-la-Chapelle de l'an 816. la forme de l'institution des Ecclésiastiques fut redigée en CXLV. articles ; & celle des Religieuses en XXVIII. toutes deux tirées des anciens Conciles & des saints Peres. Ensuite de ce Concile, & au même lieu, il fit XXIX. Capitulaires ou Ordonnances, comme on avoit accoûtumé de faire en pareilles occasions.

L'année suivante 817. il assembla les Abbez avec leurs Moines au même endroit, qui firent XC. chapitres ou reglemens pour la discipline Monastique : ensuite de quoi Benoist Abbé d'Aniane travailla à la reformation de l'Ordre de saint Benoist, qui étoit un peu défiguré.

[Je remarque qu'en plusieurs Monasteres, principalement dans ceux qui avoient été de l'Ordre de saint Colomban, il y avoit deux regles ; lesquelles se relioient dans un même volume, sçavoir celle de S. Colomban,

& celle de S. Benoist : je ne sçai pas s'ils étoient obligez de les observer toutes deux, ou s'ils en pouvoient choisir une.]

Les Laïques s'étoient accoûtumez à outrager & à tuer les gens d'Eglise : voilà pourquoi le Débonnaire convoqua un Concile à Thionville l'an 822. où les Evêques ordonnerent de longues pénitences à ceux qui auroient commis ces excés. L'année d'aprés il en assembla un autre à Attigny, dans lequel imitant l'exemple du grand Theodose, il voulut de son bon gré recevoir la pénitence publique des Evêques, pour la mort de Bernard son neveu, & pour les violences qu'il avoit commises à l'égard de ses autres parens. Il y fit aussi plusieurs capitulaires pour le gouvernement de l'Eglise & de l'Etat.

Conciles. A même fin, & pour aviser aux moyens d'appaiser la colere de Dieu, qui paroissoit par les frequentes irruptions des Normands, il ordonna l'an 828. la convocation des quatre Conciles pour l'année suivante, en quatre endroits de son Royaume; à Mayence, à Paris, à Lyon, & à Thoulouse. Il dressa des articles de ce qui devoit s'y traiter; en confirma les decrets dans celui de Wormes, qui fut tenu la même année en présence des Légats du Pape Gregoire IV. Nous n'avons les actes que de celui de Paris, qui est le VI. de ce nom. Ils sont fort beaux, & divisez en trois livres.

Il fit une autre assemblée l'an 832. dans l'Abbaye de S. Denys, pour rétablir l'Ordre Monastique, & autorisa cette reforme par une Déclaration.

Il ne faut point mettre au rang de ces saintes Assemblées celle de Compiegne, où ce bon Prince, l'an 833. fut dégradé, & condamné à prendre l'habit de Pénitent. Celle de S. Denys de l'an 834. le réconcilia à l'Eglise, & le remit dans la Communion. Le Concile de Thionville, tenu en 835. fit la même chose, & outre cela, dégrada Ebbon Archevêque de Reims, qui avoit été le principal auteur de cet attentat.

Pour remercier Dieu par des œuvres, aussi-bien que par des prieres, il en fit tenir un à Aix l'an 836. où il fut fait de fort beaux décrets, que les Peres envoyerent à Pepin d'Aquitaine, pour l'admonester par-là de son devoir envers Dieu, & pour le porter à ne plus traiter si mal les Eglises, comme il faisoit. Ces décrets furent commentez, pour ainsi dire, & appuyez par beaucoup de raisons & de passages des Peres; ce qui étoit souvent pratiqué par les Conciles de ces siecles-là.

Il seroit trop long de marquer tous ceux qui furent tenus sous le regne de Charles le Chauve, & tous les Capitulaires qu'il dressa pour ce même sujet de réformation. Nous avons le Concile de Lauriac en Anjou; celui de Thionville & celui de Vernon en l'an 844. ceux de Beauvais & de Meaux l'an 845. [Les Evêques de ce dernier formerent de grandes plaintes au Roi Charles, de ce qu'il donnoit les biens de l'Eglise à des laïques, & qu'il laissoit déperir la discipline Ecclésiastique; ce qui irritoit la colere de Dieu sur son Royaume. Hincmar Archevêque de Reims leur inspira la hardiesse de parler de la sorte, leur ayant remontré que si on desiroit remedier aux desordres, & corriger les pechez des enfans de l'Eglise, il falloit commencer par les Rois même, autrement que c'étoit perdre le tems. Ils exhorterent donc le Roi Charles, de vouloir observer les Capitulaires que son pere & son ayeul avoient faits. Ansegise Abbé de Lobes les avoit autre-

fois colligez & reduits en quatre livres. Le Concile ordonna à Benedict Levite d'en faire une nouvelle collection, & y ajouta ceux qui manquoient.] Il se tint un Concile à Paris l'année suivante 846. pour achever les reglemens qui n'avoient pû l'etre dans celui de Meaux : un à Soissons en 853. & un autre à Verberie, pour rediger ce qui avoit été ordonné à Soissons ; un à * Touziac, dans l'Evêché de Toul l'an 860. composé des Evêques de quatorze Provinces. Un à Soissons l'an 866. : un à Troyes l'année suivante, comme pour suppléer à celui de Soissons ; tous ceux-là pour la reformation de la discipline & des mœurs. La plupart des autres furent pour des affaires particulieres, & ne laisserent pourtant pas de faire quelques canons. [Le premier de Mayence en l'an 847. où présidoit Rabanus Maurus Archevêque de cette ville-là, fut convoqué à même intention que celui de Meaux par Louis Roi de Germanie, sur les plaintes qu'il recevoit tous les jours, que l'on mettoit à toute heure les mains sur les personnes sacrées, & sur le Patrimoine de l'Eglise & des pauvres. Aussi pour recompenser la pieté de ce Roi, ils ordonnerent que par les Eglises & Monastéres de son Royaume il seroit dit trois mille Messes, & le Pseautier recité dix sept cent fois, à son intention, & de la Reine son épouse.

* On croit q... ...é... ...d... ... ...é... de Toul.

L'année d'après il y en eut un autre dans la même ville, & sous le même Archevêque, qui bannit le Moine Godeschalch, & le renvoya à Hincmar de Reims son Metropolitain, lequel, dans le Concile de Crecy sur Oise de la même année, le fit condamner, comme nous le dirons ci après.

Ce Moine étoit accusé de prêcher des erreurs dans la doctrine de la Prédestination, du libre arbitre, & de la Redemption par le sang de JESUS-CHRIST. Ces questions furent encore agitées l'an 855. au troisiéme Concile de Valence, qui s'étoit assemblé pour faire le procès à l'Evêque de cette ville-là, sur certains crimes. A l'égard de ces matieres de la Grace & de la Prédestination, il y fut décidé, qu'il s'en falloit tenir à ce qu'en avoient décidé les Conciles de Carthage & d'Orange, sçavoir ; que les bons n'étoient sauvez qu'avec la grace de Dieu ; & les mauvais n'étoient damnez que par leur propre iniquité ; non pour n'avoir pu être bons, mais pour ne l'avoir pas voulu. On y resolut aussi, que les Evêques nommez par le Roi ne seroient admis à l'Episcopat, qu'après une soigneuse & exacte perquisition de leur capacité, de leur foi, & de leurs bonnes mœurs. On y fulmina encore une severe sentence contre les duels, portant, que celui qui auroit tué ou estropié sa partie dans cette sorte de combats, seroit tenu pour un détestable meurtrier & un infâme brigand, & contraint par toutes voyes à la penitence publique : & que celui qui y auroit été tué, seroit privé des prieres de l'Eglise & de la sepulture.



Le Concile de Paris de l'an 847. fut pour l'affaire d'Ebbon de Reims : celui de Tours de l'an 849. fut assemblé au sujet de l'entreprise de Neomene, qui avoit donné un Métropolitain aux Evêques de Bretagne, & partant les avoit distraits de l'Archevêché de Tours. [Il s'en fit un autre à Soissons en 853. où la dégradation des Ordinands qu'Ebbon avoit sacrez durant le tems qu'il s'étoit reintrus dans l'Archevêché, fut ordonnée.] En celui de Crecy l'an 857. les Evêques députerent deux de leur

Corps, pour aller faire des remontrances à Louis le Germanique, sur ce qu'il envahissoit le Royaume de Charles son frere. Il y en eut un à Savonnieres, près du fauxbourg de Toul, l'an 859. pour accommoder cette querelle. Lotaire le jeune en convoqua deux à Aix-la-Chapelle l'an 860. pour le fait de son mariage avec Thietberge. Et il y en eut encore un troisiéme à Mets pour le même sujet.

Dans celui de Senlis de l'an 863. Hincmar fit condamner & dégrader Rouauld Eveque de Soissons. Ce jugement ne fut donné que sur une accusation d'un Prétre, que Rouauld avoit déposé, parce qu'on l'avoit surpris avec une femme, & mutilé des parties qui sont inutiles à ☞ un bon Ecclesiastique. Aussi Rouauld en appella à Rome. Le Pape Nicolas manda à Hincmar & aux Evêques, qu'ils lui envoiassent l'accusé pour revoir son procés; & à la seconde fois il les interdit jusqu'à ce qu'ils eussent obéi. Mais Hincmar qui avoit grand crédit dans l'Eglise Gallicane, tint ferme & fit donner des gardes à Rouauld, de peur qu'il ne sortît du Royaume. Néanmoins deux ans après il alla à Rome, & fut retabli dans son Evêché par le jugement du Pape Nicolas.

Le même Saint Pere ordonna à Herard Archevêque de Tours d'assembler un Concile à Soissons l'an 866. (ce fut le troisiéme) pour remettre Walfade * & ses compagnons Clercs de l'Eglise de Reims, dans leurs grades, si Hincmar, [qui les avoit déposez trois ans auparavant dans une assemblée d'Evêques tenuë dans la même Ville,] refusoit de le faire. Le Concile de Troyes de 867. travailla à la même chose. Il y en eut un à Verberie en 869. un à Attigni l'an 870. & un autre à Douzi l'an 871. pour l'affaire du malheureux Hincmar de Laon. Dans celui d'Attigni il fut aussi traité de la division du Royaume de Lotaire I. comme aussi encore de la rebellion de Carloman fils du Chauve, qui fut condamné à tenir prison à Senlis. Ce qui fut confirmé par un autre tenu à Senlis même l'an 873.

* Il fut depuis Archevêque de Bourges.

Le second Concile de Douzi * l'an 874. fut contre les mariages incestueux, & contre ceux qui envahissoient les biens de l'Eglise. Celui * de Pontigon l'an 876. confirma les reglemens faits en celui de Pavie. Le Pape Jean VIII. s'étant sauvé de la captivité de Lambert Comte de Spolete, & d'Albert Marquis de Toscane, lorsqu'il fut en France, convoqua le Concile de Troyes en 878. où il fit approuver l'excommunication qu'il avoit jettée à Rome sur ces persecuteurs, & la condamnation de Formose Evéque de Porto, & de ses complices. Les Evêques de Bourgogne dans celui de Mantalle *, défererent le Royaume à Boson l'an 879. Il y en eut un à Fimes en Champagne l'an 881. entre les Actes duquel il y a une exhortation & avis au Roi Louis fils de Louis le Begue, pour bien gouverner.. Le Roi Arnoul en fit tenir un à Mets l'an 888. Celui de Valence en Dauphiné l'an 890. donna le Royaume de la Bourgogne-Cisjurane ou d'Arles, à Louis fils de Boson. Dans le même Royaume il y en eut un à Vienne deux ans après, dont il reste quelques canons. La même année celui de Reims où présida Foulques successeur de Hincmar, décerna des lettres comminatoires à Baudoüin Comte de Flandres, qui envahissoit les biens des Eglises.

* Peut être c'est Thusi sur la riviere de Vesle Diocèse de Reims.

* On croit que c'est Pontyon à 2. lieues au dessus de Vitry.

* Palais des Rois de Bourgogne à 4. lieues de Vienne.

La question du culte des Images, & celle touchant la Prédestination, penserent diviser l'Eglise Gallicane. Pour le premier, il est certain qu'il n'y avoit

point d'Evêques dans les Etats de France qui voulussent briser les Images, ni qui rejettassent l'intercession des Saints, sinon Claude de Turin, qui fut battu de tant de côtez, qu'il ne put pas tenir. Mais plusieurs & des plus doctes, entre autres Jonas d'Orleans & Agobard de Lyon, ne pouvoient souffrir qu'on adorât les Images. Tellement que les Empereurs Theophile & Michel ayant envoyé des Ambassadeurs en France l'an 825. pour aviser avec le Debonnaire aux moyens d'ôter le schisme qui divisoit l'Eglise Grecque d'avec la Romaine; les Evêques qui furent assemblez à Paris pour en conferer, firent recueillir beaucoup de passages des Peres, & plusieurs raisons sur cette matiere, dont ils inféroient qu'il ne faloit point permettre le culte des Images. Ils dresserent même des lettres en cette conformité, pour faire tenir au Pape sur ce sujet, tant en leur nom qu'en celui de l'Empereur, & d'autres encore que le pape devoit envoyer aux Empereurs d'Orient. Mais on ne voit point que cette resolution ait eu aucune suite; l'Eglise Gallicane a reçu le culte des Images, & tient le sentiment contraire pour heretique.

Pour la question de la Predestination, elle fit encore plus de bruit. Ce fut le Moine Godescalch natif de Germanie, mais qui avoit pris l'habit dans l'Abbaye d'Orbais au Diocese de Soissons, lequel donna occasion à ces disputes.

Au retour d'un pelerinage de Rome, passant par Mayence, il debita quelques propositions sur ce sujet, qui sembloient dures & scandaleuses; on l'accusa d'enseigner que Dieu destinoit incommuablement les reprouvez à la damnation, comme les élus à la gloire, & partant que comme il étoit l'auteur des bonnes actions, il l'étoit pareillement du peché. Ceux qui le vouloient défendre soûtenoient au contraire, qu'il n'avoit point d'autre doctrine que celle de S. Augustin, de S. Fulgence, de S. Gregoire, & enfin de toute l'Eglise; qui est que Dieu prepare les peines éternelles à ceux qu'il prévoit devoir mourir dans le péché, sans que pourtant il les prédestine, ni qu'il les porte à pécher.

Quoiqu'il en soit, Rabanus Maurus Archeveque de Mayence le jugea coupable de l'erreur dont il étoit accusé: mais parce qu'en le condamnant il témoigna aussi improuver en general cette proposition, que Dieu prédestine à la mort, ignorant qu'elle fut de S. Fulgence, & autorisée par beaucoup de Peres, Godescalch lui reprocha qu'il étoit dans les erreurs contraires à leurs sentimens.

Il y a apparence que ce Moine ne s'expliqua pas avec tout le respect & toute la deference qu'il devoit à un si grand Prelat; & même ayant été cité au Concile de Mayence, il présenta une requête d'accusation contre lui. Aussi l'Archevêque le traita de brouillon & d'insolent, & le renvoya à Hincmar son Archevêque pour le juger.

Hincmar qui de soi étoit peu misericordieux, & d'ailleurs déja mal disposé à l'endroit du Moine, à cause de son procedé trop hardi, usa d'une grande rigueur envers lui. Car dans le Concile de Creci il le fit condamner *pour son opiniâtreté incorrigible, & pour avoir été cause de trouble*, à être déposé de l'Ordre de Prêtrise, fustigé jusqu'à tant qu'il eût jetté ses écrits dans un feu qu'on aluma devant lui, puis renfermé dans une étroite prison, où il mourut au bout de douze ou quinze ans. Il persista néanmoins dans ses sentimens jusqu'à la

fin; & Hincmar le traitant comme un excommunié, lui refusa les Sacremens, méme à l'extremité de sa vie, & la sepulture après sa mort.

Or comme dans le Concile de Crecy cet Archevéque avoit dressé quatre chapitres, dans lesquels il paroissoit refuter la proposition de saint Fulgence, & en combattre d'autres de saint Augustin: les plus grands personnages de ce tems-là s'opposerent à cette entreprise. Entre autres S. Prudence Evéque de Troyes, Servais Loup Prêtre de Mayence, Loup Abbé de Ferrieres, Ratramne Moine de Corbie; & meme toute l'Eglise de Lyon, au jugement de laquelle Hincmar s'étoit rapporté, avec toutes celles du Royaume d'Arles, & son Pasteur saint Remy, qui pour sa doctrine & pour l'esprit Ecclesiastique étoit comparable aux anciens Peres.

Il se tint là-dessus plusieurs Conciles, & il fut composé plusieurs écrits de part & d'autre, Jean Scot combattant pour Hincmar, & Florus pour l'Eglise de Lyon. Mais ces livres (disent les doctes) font bien voir que tous étoient dans les sentimens de saint Augustin, mais qu'ils ne s'entendoient point, & que les erreurs dont ils se condamnoient les uns les autres, n'étoient que dans le sens que chacun attribuoit à ses parties. Aussi les Conciles où ces disputes furent portées, les assoupirent sagement, en prononçant, qu'il en faloit deliberer avec plus ample discussion. Ce que sans doute ils n'eussent pas fait, s'il y eût eu certainement des erreurs de part ou d'autre.

Tout le mal de cette tempete tomba sur deux Prêtres, Godescalch & Jean Scot, qui en pâtirent pour s'être attaquez aux Evêques. Le premier fut accommodé comme vous l'avez vû; l'autre ayant été fort bafoüé & méprisé, se vit enfin contraint de quitter la Cour & le Royaume; & même après sa mort il fut condamné comme le precurseur de Berenger & des Sacramentaires. Rabanus, & Amalarius Diacre de Treves furent aussi blâmez de leur vivant, de tenir la vilaine opinion des STERCORANISTES, qu'on ne sçauroit expliquer sans blesser le respect qui est dû au plus sacré des Mysteres.

[L'administration des Sacremens se pratiquoit toujours en la même maniere que dans les siecles precedens: mais les Evêques faisoient observer la penitence publique beaucoup plus exactement que jamais, & plus les désordres croissoient, plus ils y apportoient de rigueur.]

Leur autorité avoit pris un grand accroissement depuis que Pepin s'étoit servi de leur credit pour se faire Roi, & que Charlemagne, à l'exemple des Rois Visigots, avoit voulu qu'on traitât les affaires civiles & Ecclesiastiques en mêmes assemblées; dans lesquelles ces Prelats tenant les premiers rangs, & ayant le plus d'esprit, donnoient souvent tel branle aux resolutions qu'il leur plaisoit. Mais la rébellion des enfans de Louis le Débonnaire contre leur pere, & ensuite leurs discordes civiles éleverent encore leur pouvoir plus haut, & le mirent à un tel point qu'ils sembloient s'attribuer le droit d'instituer & de destituer les Rois, à l'exemple du Pape, qui disposoit de l'Empire, comme si ç'eût été un Benefice dépendant de lui seul.

Il est bon de remarquer qu'en couronnant les Rois, ils n'oublioient pas leurs interêts, & ne manquoient pas de leur faire promettre solennellement de bien conserver les droits de l'Eglise: & ils n'avoient pas moins de zele pour le

ſoulagement des peuples, ni pour les prerogatives de la Nobleſſe, quoiqu'elle ne les traitât pas trop bien, & qu'elle envahît ſouvent leurs poſſeſſions.

De ceux qui parurent avec plus d'éclat, les uns ſe ſignalerent par des intrigues & des factions; & de ceux-là il y en eut un grand nombre, Ebbon de Reims, Agobard de Lyon, & Bernard de Vienne dans la dégradation de Louis le Debonnaire; Ebrouin de Poitiers pour diſpoſer l'Aquitaine à ſe remettre entre les mains de cet Empereur, qui la vouloit donner à Charles ſon fils bien-aimé; Thietgaud de Cologne & Gontier de Mayence dans l'affaire du mariage de Waldrade; & Hincmar de Reims dans la reſiſtance qu'il fit au Pape, & dans toutes les affaires de l'Egliſe & de l'Etat, dont il ſe méla avec autant de chaleur que de capacité durant le regne de Charles le Chauve.

Les autres ſe rendirent illuſtres par leur doctrine, comme ce même Agobard, Theodulfe d'Orleans, & Jonas ſon ſucceſſeur; Rabanus Maurus tiré de l'Ordre de S. Benoiſt, Archevêque de Mayence; ce même Hincmar de Reims qui avoit été Abbé de ſaint Denis, & l'autre Hincmar ſon neveu Evêque de Laon, Remy de Lyon, Adon de Vienne, Hilduin Abbé de ſaint Denis, Loup Abbé de Ferrieres en Gatinois, Henry Moine de ſaint Germain d'Auxerre; Valafride Strabon Abbé de Richenove, Florus, Maître de l'Egliſe de Lyon, c'eſt-à-dire, Theologal, & Jean Scot ou l'Ecoſſois, ſurnommé Erigene. Ce dernier étoit grand Philoſophe pour ce tems-là, & Charles le Chauve le cheriſſoit ſi fort à cauſe de la beauté & de la délicateſſe de ſon eſprit, qu'il le faiſoit coucher dans ſa chambre: mais en Theologie il paſſa pour un eſprit égaré, & qui n'avoit pas les ſentimens droits.

Quant à Hincmar de Reims, nous avons ſes œuvres dont chacun peut juger. L'autre Hincmar ſon neveu fort zelé pour l'autorité des Papes, recueillit leurs lettres decretales, & fut le premier qui oſa mettre le nom des anciens Papes à celles qui juſques-là n'en avoient point, & que pourtant Iſidore Mercator avoit déja colligées comme veritables. Les autres Canoniſtes ont ſuivi ſon erreur juſqu'à tant que les plus judicieux ont reconnu qu'elles étoient ſuppoſées. Adon de Vienne compoſa un Martyrologe qui ſe lit encore. Hilduin écrivit la vie de S. Denis l'Areopagite par le commandement de Louis le Debonnaire, & ſur les memoires de Methodius Patriarche de Conſtantinople, lequel pour flater les François a donné lieu à deux croyances, que les critiques pretendent avoir convaincuës de faux; l'une eſt que ce ſaint Denis ait été Evêque de Paris; l'autre, que les écrits qui ſe liſent ſous ſon nom, ſoient de lui.

Nous avons les Epîtres de Loup de Ferrieres, qui nous donnent de grandes lumieres pour les choſes de ſon tems; & le Moine Henry écrivit la vie de S. Germain d'Auxerre en vers plus élegans, que la rudeſſe du ſiecle ne le portoit.

Je remarquerai en paſſant que la poëſie Latine tâchât à ſe reveiller ſous Charles le Chauve, & qu'entre autres Poëtes qui le flaterent, il y en eut un qui fit une piece de trois cent Vers-Hexametres, dont tous les mots commençoient par la lettre C. à la louange des Chauve.

Quelques-uns meriterent par leur bonne vie d'etre mis au catalogue des Saints; comme Anſcher pris dans l'Ordre de S. Benoiſt par Louis le Debon- SAINTS.

naire, pour être le premier Archevêque de l'Eglise de Hambourg, établie par cet Empereur, & pour prêcher l'Evangile aux Danois & aux Suedois; le même Rabanus dont nous avons parlé; deux Andris, l'un de Sens, l'autre du Mans; Ayos * de Bourges, Prudence de Troyes; Hildeman de Beauvais, Folquin, & Hunfroy de Teroüanne, Aman de Rodez, & Bernard de Vienne. Ce dernier eut Adon cy-dessus, pour successeur dans sa sainteté & dans son siege : mais il en a eu peu d'autres dans cette grande maxime du Christianisme, laquelle il avoit souvent à la bouche & toujours dans l'ame : QUE LES BIENS DE L'EGLISE SONT LE PATRIMOINE DES PAUVRES, & qu'un Ecclesiastique n'en a l'usage que pour ses simples necessitez. Aussi n'avoit-il pour tous domestiques qu'un Prêtre & un serviteur ; disant par ce bel exemple à tous les Prelats : QUE QUI EST GRAND DE SOY-MESME, N'A POINT BESOIN D'EQUIPAGE ET DE VALETS POUR LE PAROISTRE.

* *Algulfus.*

Fin du Premier Tome.

TABLE

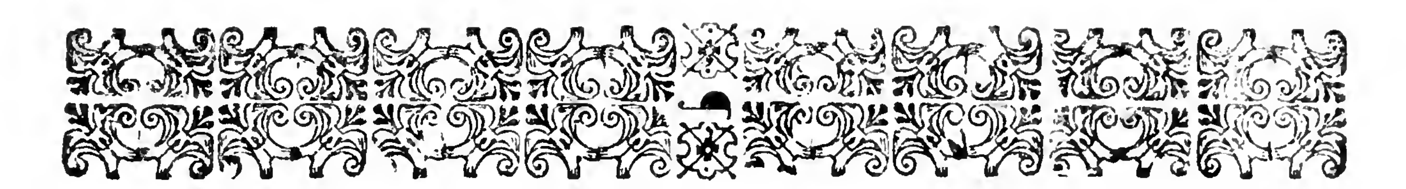


TABLE DES MATIERES

Contenuës dans ce premier Tome.

A

Se

F.

G

Ganelon

I.

M

Preuve

S.

T.

Fin de la Table des Matieres.